This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

ex libris f. Cloüin

MEMOIRES
POUR SERVIR A L'HISTOIRE ECCLESIASTIQUE DES SIX PREMIERS SIECLES,

JUSTIFIEZ PAR LES CITATIONS des Auteurs originaux:

AVEC UNE CHRONOLOGIE, OU L'ON FAIT un abregé de l'histoire Ecclesiastique; & avec des Notes pour éclaircir les difficultez des faits & de la chronologie.

TOME PREMIER,

QUI CONTIENT LE TEMPS DE NOSTRE SEIGNEUR, & des Apostres.

PAR M. LENAIN DE TILLEMONT.

SECONDE EDITION,

Revue, corrigée par l'Auteur, & augmentée d'une dissertation sur S. Jacque le Mineur.

Ex Bibliothecâ Domus regalis Fontisblaudi ord. SS. Trinitatis.

BIBLIOTHECA BODLEIANA

A PARIS,
Chez CHARLES ROBUSTEL, rue S. Jacques, au Palmier.

M. DCC. I.

AVEC APPROBATIONS, ET PRIVILEGE DU ROY.

110.

AVERTISSEMENT.

L'HISTOIRE des Empereurs qu'on a commencé de publier il y a quelques années, n'ayant esté faite que par raport à celle de l'Eglise, dont on donne ici le premier volume, & n'en estant proprement qu'une partie, il seroit inutile de repeter à la teste de celle-ci ce qu'on a dit dans la preface de l'autre sur le dessein qu'a eu l'auteur dans ces deux ouvrages, & sur diverses choses qu'il y a cru devoir observer. Mais s'il a jugé y devoir demander quelque indulgence sur les defauts & sur la simplicité du style, il se sent encore plus obligé de le faire presentement. Car ayant commencé ce travail dans la seule vue de s'instruire luy mesme, les expressions les plus courtes & les plus simples luy estoient assurément les plus propres : Et quand il a depuis revu ce qu'il avoit fait, il n'a point cru qu'il fust necessaire d'employer beaucoup de temps & de peine pour orner des choses dont la simplicité mesme est souvent le meilleur ornement au goust des personnes les plus éclairées. En effet, 'S. Basile nous assure que les ornemens des paroles peuvent bien relever les actions des hommes du siecle; mais qu'à l'égard des justes, le simple recit de la verité suffit pour donner aux âmes une joie spirituelle, pour glorifier Dieu dans ses Saints, pour representer l'eminence de leur vertu, & pour nous inspirer une sainte ardeur de les imiter. Bas.div.19.t.1. p.444.

Quelques uns se plaindront peutestre aussi qu'on entre quelquefois dans un trop grand detail, & qu'on s'amuse à de petites particularitez qu'il auroit esté meilleur de passer. Mais ces personnes peuvent considerer que dans la vue

qu'on a de fournir des memoires à ceux qui voudront entreprendre quelque travail sur celui-ci, il a esté bon de leur ramasser tout ce qui se trouve dans les auteurs, afin qu'ils puissent juger eux mesmes ce qu'il est à propos de dire ou de taire. D'ailleurs ce detail regarde d'ordinaire les Saints, à l'égard desquels il n'y a rien d'inutile. 'Et si nous pouvions savoir, dit S. Chrysostome, jusques aux moindres particularitez de ce que les Apostres ont fait ou ont dit, nous y trouverions partout des instructions salutaires. 'Tout sert, tout edifie, ajoute le mesme Pere, dans ceux qui agissent par l'Esprit de Dieu. Il n'y a point de si petite partie de leurs reliques que nous voulussions negliger.

Chry. in Phile. h. 1. p. 671. a. b. c.

d.

On n'a pu se dispenser de repeter ici les persecutions qui ont déja esté mises dans l'histoire des Empereurs, puisqu'elles appartiennent absolument à l'histoire de l'Eglise, & qu'elles en font une des plus importantes parties. Cette repetition n'est pas considerable pour les premieres qui sont courtes. Celle de Dece & de Valerien sont plus longues: & on ne les auroit pas mises dans le troisieme volume des Empereurs, s'il n'eust esté presque tout imprimé avant qu'on eust pris la resolution de donner au public ce qui regarde l'Eglise. C'est un defaut qu'on prie les lecteurs d'excuser, mais qui a esté inevitable. On n'y retombera plus à l'avenir, & on ne mettra point dans l'histoire des Empereurs ni la persecution de Diocletien, ni les autres dont on aura à parler, mais on les reservera pour ces Memoires.

L'auteur aura plus de peine à se justifier dans l'esprit de beaucoup de personnes, sur ce qu'il ne donne pas une histoire suivie & continue, comme on a accoutumé de faire, mais divisée par titres, où l'on ne voit qu'une chose à la fois, sans qu'on sache ce qui se passoit en mesme temps dans le reste de l'Eglise, ni la liaison que les differens eve-

nemens ont les uns avec les autres. Ainsi elle est assurément moins agreable, & moins avantageuse mesme pour les personnes qui veulent lire l'histoire ecclesiastique, & s'en instruire en peu de temps. Mais on avoue que ce n'est pas proprement pour ces personnes que l'on a fait ce travail, quoiqu'elles fassent le plus grand nombre. On y a eu principalement en vue, comme on l'a marqué dans la preface des Empereurs, ceux qui veulent s'instruire des choses à fond, soit simplement pour connoistre la verité & s'en nourrir, soit pour composer ensuite quelque ouvrage plus important. Or il sera peutestre aussi agreable & aussi avantageux à ces personnes de trouver une matiere traitée tout de suite sans interruption, que d'estre obligez d'aller chercher dans une table les differens endroits où l'on en parle.

Mais dans la verité l'auteur n'a suivi cette maniere que parcequ'il l'a trouvée plus facile pour luy, & plus proportionnée à son esprit. Il luy a esté beaucoup plus aisé d'examiner un Saint ou une matiere en particulier, & de passer de celle là à une autre, que de s'embarasser à discuter en mesme temps plusieurs faits qui n'avoient point de liaison ensemble, & qui demandoient des vues & des connoissances toutes differentes. Ceux qui voudront de mesme examiner l'histoire à fond, trouveront peutestre aussi qu'ils le feront plus facilement en cette maniere. Aprés tout, cela n'est pas mesme sans exemple dans les anciens: car on peut dire que Plutarque a fait l'histoire greque & romaine dans ses vies des hommes illustres: & Appien a fait la mesme chose en divisant la sienne par les differentes provinces.

Une histoire generale de l'Eglise eust mesme obligé de traiter avec quelque exactitude ce qui en regarde les dogmes & la discipline, & il eust falu pour cela étudier à fond ces matieres, estant fascheux & mesme dangereux de parler de choses si importantes sans en avoir une connoissance

parfaite : & l'auteur n'a jamais fait d'étude particuliere sur cela, ayant cru qu'il luy suffisoit pour son dessein, de marquer ces choses autant qu'elles entroient dans la narration, sans avancer audelà de ce qu'il trouvoit dans les auteurs originaux.

On a tasché neanmoins de faire que l'ordre & la disposition où on a mis les titres, formast une espece d'histoire, en les rangeant autant qu'il se pouvoit selon la suite des temps. Et comme la mort des Saints est d'ordinaire ce qu'il y a de plus certain & de plus considerable dans leur histoire, au lieu que leurs commencemens sont presque toujours assez inconnus, parcequ'ils n'entrent que peu à peu, & comme imperceptiblement dans les affaires ; on les a placez d'ordinaire selon le temps de leur mort, ou lorsqu'on ne le sçait pas, selon les dernieres choses que l'on trouve d'eux. On a douté si l'on n'excepteroit point les Papes de cette regle, parcequ'on sçait egalement le temps de leur entrée à l'episcopat, & celui de leur mort, ou qu'on l'ignore egalement. Mais on a cru qu'il estoit plus à propos de suivre un mesme ordre à l'égard de tous les Saints, en exceptant neanmoins ceux du premier volume. Car pour ceux-ci on a jugé que le respect dû au Sauveur obligeoit de commencer par son histoire, & d'y joindre ensuite ceux qui y ont plus de liaison. Entre les Apostres mesmes, on a cru qu'il valoit mieux ne pas s'attacher au temps de leur mort, ce qui eust obligé de mettre S. Jacque le Majeur le premier, & S. Jean le dernier de tous ; mais les placer selon le rang que les Evangelistes & l'Eglise dans le Canon de la Messe & dans les litanies ont accoutumé de leur donner.

A l'égard des persecutions & des heresies, on a suivi un ordre tout different, mais par la mesme raison. Car comme elles commencent d'ordinaire avec un grand eclat, & s'éteignent insensiblement, leur commencement est presque

toujours beaucoup plus connu que leur fin. On ne pouvoit pas mesme placer les heresies d'une autre maniere : & pour les persecutions, comme on y fait l'abregé & le plan du temps qu'elles ont duré, elles donnent un grand éclaircissement à l'histoire des Saints qui y ont souffert.

Pour suppléer encore davantage au defaut d'une histoire generale & continue, on mettra une chronologie à la fin de chaque tome, où l'on fera entrer en abregé tout ce qui y sera contenu. Et lorsqu'on aura donné l'histoire entiere d'un nombre d'années, on inserera dans la chronologie du tome où elle finira, tout ce qui se pourra trouver pour le mesme temps dans les autres tomes, & mesme dans l'histoire des Empereurs. Ainsi comme presque tout le temps que comprend ce volume-ci, se trouvera aussi compris dans le second, la chronologie de ce premier sera un simple abregé de ce qu'il contient ; & on reserve pour le second la chronologie entiere du premier siecle, que l'on continuera jusque vers l'an 160. C'est proprement cette chronologie complete qui suppléera aux defauts des annales qu'on desireroit. Car on y verra tout d'un coup tout ce qui s'est passé en une année, & les endroits où les choses sont traitées en particulier. Cela servira & pour ceux qui voudront apprendre l'histoire generale de l'Eglise, & pour ceux à qui Dieu pourra inspirer quelque jour d'en composer une qui merite veritablement ce titre. Car on avoue sans peine que celle-ci n'en est pas une : & l'auteur a esté bien aise de voir que presque tous ceux qu'il a consultez, ont cru qu'il estoit plus à propos de se contenter du titre de MEMOIRES, qui convient beaucoup mieux à son ouvrage.

Il y manque assurément bien des choses qui auroient esté necessaires pour soutenir un aussi grand dessein qu'est celui d'une histoire ecclesiastique, quand ce ne seroit que

ce feu & cette noble ardeur d'esprit & de pieté qu'il faut avoir pour faire adorer la grandeur & la sagesse de Dieu dans la conduite de son Eglise & de ses Saints, c'est à dire pour écrire de si grandes choses d'une maniere edifiante, & proportionnée à la dignité & à la sainteté de Dieu mesme dans le plus grand de tous ses ouvrages.

Mais chacun a receu son don de celui qui est le maistre de tous les dons, & une mesure de talens exterieurs aussi-bien que d'interieurs. On est donc obligé de se renfermer dans sa mesure, sans entreprendre ce qui est audessus de ses forces : & c'est la premiere regle que donne mesme l'un des plus judicieux d'entre les payens à ceux qui sont engagez à quelque travail. L'auteur de celui-ci a donc cru qu'il luy suffisoit d'offrir à Dieu le peu qu'il en a receu : Et il ne se croira pas tout à fait inutile à l'Eglise, s'il peut representer la verité toute simple de ce qui s'est passé dans ses premiers siecles, & l'établir autant que cela luy est possible par le témoignage des auteurs les plus anciens. Il laisse à chacun d'y faire les reflexions que sa pieté luy suggerera, se contentant de marquer quelques unes de celles que les Peres y ont faites, lorsqu'il les a rencontrées dans leurs ouvrages. C'est pourquoi l'on pourra bien se plaindre qu'il y en a trop dans ce premier volume, parcequ'il est presque tout tiré du nouveau Testament, sur lequel les Saints ont beaucoup écrit. Mais l'auteur craint davantage qu'on ne se plaigne, & avec plus de raison, qu'il y en a trop peu dans la suite.

Horace.

Il ne s'engage point non plus à examiner les consequences que l'on pourroit tirer des faits qu'il trouve établis par de bons auteurs, ni à répondre aux objections que l'on y a faites, ou que l'on y pourroit faire ; ce qui demanderoit une étude toute differente de la sienne. Il se contente de chercher la verité des faits : & pourvu qu'il la trouve, il ne

craint

craint pas que l'on en abuse; estant certain que la verité ne peut estre contraire à la verité, ni par consequent à la pieté, qui doit estre fondée sur la verité.

Il n'a pu se dispenser de faire une espece d'histoire de la vie de nostre Seigneur. Mais comme c'est une matiere connue de tout le monde, & qui a esté traitée depuis peu d'années par une personne tres habile avec beaucoup de soin & beaucoup d'onction, il a cru qu'il luy suffisoit d'en faire un simple abregé, sans entrer ni dans le detail des miracles & des predications du Sauveur, ni dans un grand nombre de questions sur lesquelles on peut consulter les interpretes. Il ne s'est pas mesme trouvé assez fort pour examiner les grandes difficultez de chronologie qui se rencontrent dans l'histoire de la predication de nostre Seigneur, & sur le temps de sa mort. Ainsi il s'est contenté pour ce qui regarde l'ordre de ses actions, de suivre la Concorde imprimée en 1653, qui a esté receue avec une approbation generale, de l'aveu mesme de ceux qui en ont voulu depuis faire de nouvelles: & pour le temps de sa mort, il s'en est raporté à Usserius, comme au plus habile & au plus estimé de ceux qui ont écrit sur cette matiere. C'est donc sur son autorité qu'il a mis la mort de JESUS CHRIST en l'an 33 de l'ere commune, surquoi il a ensuite reglé le reste.

M^r le Tourneux.

Il a encore moins cru devoir s'arrester à combatre les dogmes des heretiques, estant persuadé qu'il luy suffisoit de les raporter selon qu'il les trouvoit marquez dans les Peres, comme condannez par l'Eglise, & portant ainsi leur refutation avec eux. Que s'il y a joint quelquefois la doctrine de l'Eglise qui les combat, ç'a esté comme par surcroist. Il auroit bien plus desiré en parlant des Saints, de marquer leur esprit & les regles qu'ils ont données pour la morale: Mais il a cru que cela estoit hors de son dessein,

& peuteſtre auſſi audeſſus de ſes forces ; & il s'eſt contenté d'en dire quelque choſe en peu de mots lorſqu'il s'eſt rencontré que cela ſe pouvoit faire hiſtoriquement, ſurtout quand d'autres Saints l'avoient fait ; & qu'il n'avoit qu'à les ſuivre. Car dans la verité il n'y a que des Saints qui puiſſent bien entrer dans l'eſprit des Saints, & comprendre les raiſons divines de leur conduite.

Il y a auſſi quelques queſtions dont il n'a parlé qu'aſſez legerement & en paſſant, parceque d'autres les avoient traitées avec plus d'exactitude qu'il n'euſt pu faire : & il auroit cru meſme perdre ſon temps d'examiner certaines choſes qui paſſent pour entierement conſtantes parmi toutes les perſonnes de lettres, comme la fauſſeté de toutes les Decretales juſqu'à Sirice, chacun demeurant d'accord que le travail que Blondel a fait ſur ce ſujet, comprend tout ce qu'on en peut dire de ſolide.

Comme il ne s'engage pas de traiter à fond de la diſcipline, il s'eſt moins arreſté à ce qui la regarde dans les Conciles. Il fait ſeulement le recit de ce qui s'eſt paſſé dans ces ſaintes aſſemblées, & marque les principales ordonnances qu'on y a faites, mais ſans interrompre la ſuite de l'hiſtoire pour en raporter les Canons. La maniere dont M[r] Fleuri a traité le Concile d'Elvire dans ſon hiſtoire eccleſiaſtique, nous donne lieu d'eſperer qu'il traitera tous les autres avec la meſme exactitude, & qu'ainſi l'on trouvera dans ſon ouvrage ce qui peut manquer à celui-ci.

Il y aura peu de Conciles qui aient leur titre particulier. Les autres ſe trouveront ſous le titre de quelque Saint qui y aura aſſiſté, ou de l'hereſie qui y aura eſté condannée. Et il y aura de meſme des hereſies, & pluſieurs Saints, dont l'hiſtoire ſera compriſe ſous d'autres titres; parcequ'on s'eſt ...s peu en peine de la maniere dont les choſes ſont placés, pourvu qu'elles ſoient quelquepart dans l'ordre du temps

où elles ſont arrivées, & qu'on ne paſſe rien de tout ce qui regarde les faits. La chronologie & les tables des matieres feront trouver tout ſans peine.

Quoique l'auteur s'applique particulierement à ce qui regarde les Saints, il n'a pas cru neanmoins devoir entreprendre de parler de tous ceux que l'Egliſe honore, y en ayant beaucoup dont on n'a autre choſe à dire, ſinon qu'ils ſont dans les martyrologes ; ce qui ſeroit tout enſemble ennuyeux & inutile. Mais pour ceux dont on a quelque monument ancien & authentique, ou des actes qu'il faut examiner, on a taſché de n'en oublier aucun. On y en ajoute auſſi quelques uns des autres lorſqu'ils ſont celebres, particulierement de ceux de France. On n'a pas cru non plus devoir faire avec étendue l'hiſtoire de tous les Saints dont on traite, ni meſme quelquefois des plus conſiderables, comme de S. Antoine & de S. Martin. Car il ſeroit aſſez inutile de faire un long narré de ce que S. Athanaſe a dit de l'un, & Sulpice Severe de l'autre, pour repeter ce qui ſe lit partout, & ce qui eſt ſceu de tout le monde, ſurtout dans un ouvrage qui n'eſt proprement fait que pour indiquer les auteurs, & joindre enſemble leurs differentes narrations. On fait neanmoins un abregé de ces pieces, & ſouvent aſſez ample, ſurtout lorſqu'elles ſont moins connues, & qu'elles ſont belles & aſſurées ; comme celles dont le R. P. Dom Thierri Ruinart Benedictin a compoſé le recueil des actes les plus authentiques, qu'il nous a donné en 1689.

Peuteſtre que ceux qui aiment le plus la verité ſouhaiteront qu'on n'euſt point employé d'autres pieces que de ce genre, c'eſt à dire de celles qu'on a ſujet de regarder comme tout à fait certaines. On avoue neanmoins qu'on ne s'eſt pas borné à celles là, & qu'on s'eſt ſervi de quelques autres, qui ne paroiſſant pas tout à fait authentiques, ont

neanmoins des choses edifiantes & dignes des Saints, jointes à un air d'antiquité, qui fait presumer qu'au moins le fond vient de pieces originales. Mais on a eu soin de distinguer celles-ci des premieres, & de marquer ou dans le texte, ou au moins dans les notes, le jugement qu'on en doit faire, afin de ne point tromper la pieté des Fideles en pretendant l'edifier. Ce n'est pas ici un ouvrage dogmatique, où il ne faille rien employer qui ne soit certain, & qui ne prouve. Ce seroit aller trop loin que de rejetter des narrations qui sont raisonnablement autorisées, lorsqu'il ne s'agit pas d'établir des choses douteuses, mais de confirmer & d'orner s'il faut ainsi dire, celles qui sont certaines d'ailleurs. C'est par la mesme raison que nous n'avons point cru devoir omettre ce que les anciens Peres ont dit de Sainte Thecle, & d'autres choses de cette nature, les regardant comme sanctifiées par la bouche des Saints qui les ont dites, & estant assuré au moins qu'elles ne contiennent rien qui puisse blesser la pieté.

On n'a pas esté obligé d'avoir le mesme respect pour les histoires des Ménées des Grecs, & pour les actes qui sont de Metaphraste, ou des autres auteurs nouveaux, venus en des temps où la verité de l'histoire estoit alterée par diverses traditions populaires, & souvent par des fictions inventées à dessein. On n'a point cru, dis-je, qu'il falust avoir aucun égard aux histoires de ce genre. Ce n'est pas qu'il ne puisse y avoir quelque chose de vray; mais ce vray sera toujours incertain tant qu'on ne pourra pas le distinguer d'avec le faux.

Il pourra cependant y avoir quelques personnes pieuses, qui croiront qu'en voulant travailler à augmenter la pieté, on la détruit au contraire, & qu'on ruine le fruit qu'on doit tirer des vies des Saints, en faisant regarder comme faux & incertain une partie de ce qu'elles ont accoutumé

de contenir, & les rendant par là toutes incertaines à ceux qui n'ont pas la lumiere & les connoissances necessaires pour discerner les vraies d'avec les fausses. On prie donc ces personnes de considerer que s'il falloit condanner tous ceux qui nous avertissent de ne pas recevoir sans discernement tout ce qu'on nous dit avec quelque apparence de verité, il faudroit peutestre condanner S. Paul mesme, 'qui nous ordonne d'eprouver & d'examiner tout, pour approuver ce qui est bon; ce que S. Augustin étend à toutes sortes d'ouvrages, à l'exception des Ecritures canoniques. 1.Thess.5.v.21.

Mais pour nous renfermer dans les vies des Saints, s'il y a du danger à dire qu'il y en ait de douteuses, & mesme de fausses; il y a longtemps que bien des personnes sages & pieuses l'ont fait depuis que le Pape Gelase a condanné diverses vies comme fausses & apocryphes. Cette liberté n'est pas rare non plus dans Baronius, sans qu'elle ait causé aucun scandale, ou au moins sans qu'on ait cru estre obligé de s'y arrester. Mais presentement que tout le monde sçait que beaucoup d'histoires des Saints passent pour incertaines, ceux qui le reconnoissent apres les autres, ne sont guere coupables de ce scandale. On peut mesme esperer que les personnes les plus simples, & qui se meslent le moins de science, leur seront obligées de ce qu'ils travaillent à examiner celles qui meritent d'estre rejettées comme apocryphes, 'puisque par ce moyen on rend les bonnes beaucoup plus certaines: & plus ce discernement est exact, plus il est utile à l'Eglise, comme un savant Jesuite l'a remarqué depuis peu. 'Le P. Combefis dit de mesme que rien n'est plus propre pour allumer & pour entretenir la pieté, que le soin qu'on prend de rendre la verité claire & certaine. C'est la verité qui est nostre voie & nostre vie, & non pas les erreurs des hommes, ni les fictions des imposteurs. Nostre pieté, comme dit si souvent S. Augustin, n'est point dans Boll.4.may. p.443.d. Auct.3.p.479. 2.d.

l'illusion & dans le mensonge, ce qui la feroit degenerer en superstition.

Ainsi ce sera sans doute un avantage considerable pour l'Eglise, si quelques personnes de pieté veulent continuer ce qu'on a déja commencé, & donner une Vie des Saints fondée sur des pieces veritables & authentiques. Si l'on y perd quelques histoires qui ont esté celebres parmi le peuple, il sera aisé d'y suppléer par d'autres peu connues jusqu'à present, qui ne seront pas moins utiles, ni peutestre mesme moins agreables. En attendant que Dieu ait donné la volonté ou les moyens exterieurs à ceux qu'il a rendu capables de ce travail, ceux qui n'ont pas d'autres secours peuvent consulter quelque personne habile. Elles exerceront ainsi l'humilité, & montreront qu'elles aiment à fonder leur pieté sur la verité. Car il est toujours à craindre que ce qui est faux ne tienne quelque chose de l'infection du pere du mensonge : & ce qui semble porter à la pieté, porte quelquefois à une pieté ou fausse & superstitieuse, ou au moins toute humaine, bien differente de la pieté solide que Dieu demande de nous, & que la tradition de l'Eglise nous doit apprendre. Il se pourroit mesme rencontrer qu'on nous debiteroit des erreurs fort dangereuses, soit contre les dogmes de la foy, soit contre les regles de la morale : Et nous en avons trouvé des exemples, je ne dis pas dans des vies toutes nouvelles, mais ' dans d'autres assez anciennes.

Vie de S. Aurelie

Que si l'on demande quelles sont les regles par lesquelles on a pretendu discerner les pieces veritables des fausses, quand on n'en sçait point les auteurs ; ceux qui auront lu l'histoire du martyre de S. Polycarpe, celle des Martyrs de Lion dans Eusebe, & les autres qui passent generalement pour incontestables, verront bien qu'en les lisant on se forme un goust pour discerner ce qui a cet air d'antiquité

& de verité, d'avec ce qui sent la fable ou la tradition populaire. La connoissance de l'histoire, du style, & de la discipline, fait juger encore de ce qui peut avoir esté écrit dans un temps, & de ce qui n'en peut estre que fort eloigné. Mais l'auteur reconnoist avec joie qu'il a trouvé de grands secours dans les memoires d'une personne qui a encore esté moins illustre par son eloquence dans le bareau, que par la penitence & la retraite où il a sanctifié une grande partie de sa vie; & qui à une tres grande erudition, joignoit un jugement tres solide. Il a aussi tiré de grands avantages des conferences qu'il a eues avec diverses personnes de lettres, & des avis qu'ils luy ont donnez. Et il se reconnoist particulierement redevable aux lumieres de feu Mr Hermant, avec qui il a eu le bonheur d'estre lié d'une amitié tres intime. Mr le Maistre

On avoue que dans tout cet ouvrage, on a plus consulté l'autorité que le raisonnement. On s'est convaincu par beaucoup d'exemples que les choses qui paroissent les plus improbables ne laissent pas neanmoins quelquefois de se trouver vraies. Car qui croiroit qu'un Prince eust jamais pu ordonner par un edit public, de ne rien demander à personne durant un mois, ni à Dieu mesme, si on n'en estoit assuré par l'autorité des Ecritures? On voit de mesme que des choses qui paroissent d'abord extremement contraires, s'accordent neanmoins fort aisément quand on en sçait le detail: ce qui nous donne un grand sujet de nous humilier, en voyant que la pluspart des difficultez ne viennent que de nostre propre ignorance. C'est sur ce principe que lorsqu'on a vu des choses appuyées par des auteurs anciens & considerables, pour le témoignage desquels tous les enfans de l'Eglise Catholique doivent avoir du respect; on n'a point cru les pouvoir abandonner, à moins qu'on n'en ait vu des raisons extremement fortes,

quoiqu'on ſache bien qu'en cela on s'eloigne du ſentiment des plus celebres critiques de ces derniers temps.

Le reſpect qu'on doit de meſme au ſentiment commun de l'Egliſe, a obligé de ſuivre encore cette regle à l'égard de ceux qui ſont honorez comme Saints dans les martyrologes ordinaires. Car quoiqu'on ſoit ſouvent contraint de faire voir qu'on n'a rien d'aſſuré pour leur hiſtoire, on n'a neanmoins jamais combatu leur ſainteté, & on s'eſt meſme appliqué à rechercher dans l'antiquité les preuves de la veneration que l'Egliſe a eue pour eux, ſi on n'en pouvoit avoir de leurs actions. On n'excepte que ceux qu'on trouve avoir eſté condannez par l'antiquité meſme, ou contre la ſainteté deſquels on a des preuves inconteſtables. On eſpere que les perſonnes equitables ne trouveront rien à redire en cette conduite. Et on ne voit pas en effet que perſonne ait trouvé mauvais que M^r^ Hermant ait montré dans la vie de S. Athanaſe, que Theodote de Laodicée, & Felix ſubſtitué par les Ariens au Pape Libere, ne meritent point d'eſtre mis au nombre des Saints.

On a taſché au contraire d'eſtre exact à obſerver la regle ordinaire de l'Egliſe, de ne donner point le titre de Saints à ceux qui ne ſont point dans les martyrologes, ou que nous ne trouvons point avoir eſté honorez nullepart publiquement, quelque perſuadez que nous ſoyons de leur ſainteté, comme de celle du Conſul Clement martyrizé ſous Domitien. Que ſi cela eſt echapé en quelque rencontre, c'eſt une faute qu'on pardonnera aiſément ; & nous ſouhaiterions qu'il n'y en euſt point qui euſſent plus beſoin de l'indulgence des lecteurs & de l'Egliſe. Mais au moins l'auteur proteſte qu'il eſt preſt de corriger toutes celles dont on l'avertira, faiſant ſa gloire d'eſtre un humble enfant de l'Egliſe Catholique, & tres ſoumis à ſes Paſteurs.

Comme cet ouvrage eſt deſtiné à rechercher la verité de

l'hiſtoire,

l'hiſtoire, on ſera obligé d'y remarquer quelquefois des fautes dans les plus grands Saints. C'eſt une neceſſité dont on euſt voulu pouvoir eſtre diſpenſé : mais ſi on ne peut pas cacher ce qui paroiſt dans les monumens publics, au moins on taſchera d'en parler avec le plus de modeſtie qu'il ſe pourra, & avec le reſpect que l'on doit à ceux qui ſeront un jour nos juges, en prenant pour modele la maniere ſi ſage dont S. Auguſtin parle de l'erreur de S. Cyprien ſur le batteſme. Aprés tout, il faut que les fautes meſmes des Saints nous puiſſent eſtre utiles, puiſque Dieu qui diſpoſe tout pour l'avantage de ſes elus, a permis qu'elles arrivaſſent, & qu'elles vinſſent juſques à noſtre connoiſſance. Elles nous peuvent en effet ſervir à ne nous pas decourager dans nos foibleſſes, à ne pas trouver étrange que les plus gents de bien aient auſſi quelques defauts, à ne pas mepriſer le bien que Dieu a mis en eux à cauſe des reſtes de l'infirmité humaine qu'il n'a pas encore gueris. S'il ne paroiſſoit aucune foibleſſe dans les Saints, on pourroit croire qu'ils eſtoient d'une nature differente de la noſtre. Mais en voyant qu'ils eſtoient foibles comme nous, nous avons lieu d'eſperer de la grace toutepuiſſante de JESUS CHRIST, que nos foibleſſes ne nous empeſcheront pas de participer à la force qu'ils en ont receue pour devenir Saints. Enfin on voit dans les bonnes actions des Saints ce que nous avons receu par le ſang & par la mort de noſtre Sauveur ; & on voit dans leurs defauts combien nous ſommes eloignez de la perfection qu'il nous donnera quand nous luy ſerons unis dans le ciel ; comme on voit dans les méchans, dont on eſt ſouvent obligé de parler, ce que nous ſerions ſans ſa grace. Que ſi les perſonnes mal diſpoſées abuſent de ces ſortes de choſes, ou pour s'en railler avec impieté, ou pour ſe confirmer dans leur malice, comme S. Auguſtin dit que les méchans abuſoient de la chute de Aug.B.pſ.50. p.463.

David; ils seront eux mesmes la cause de leur malheur,
2.Cor.2.v.16. & verifieront ce que dit l'Ecriture, 'que la verité est une odeur de mort pour les uns, & une odeur de vie pour les autres; 'qu'elle est venue pour la ruine aussibien que pour
Luc.2.v.34.
Apoc.22.v.11. la resurrection de plusieurs; 'que celui qui est souillé se souille de plus en plus, comme le juste devient sans cesse
Tit.1.v.15. plus juste; '& que rien n'est pur pour les impurs, au lieu que tout est pur pour ceux qui ont la pureté dans le cœur.

Quoique ce soit l'ordinaire au commencement des livres d'en recommander l'utilité, & que tout le monde sache combien il seroit aisé de s'étendre sur l'avantage qu'on peut recevoir de l'histoire de l'Eglise, nous ne croyons pas neanmoins nous devoir arrester sur un si vaste sujet, & par cette raison là mesme que c'est une chose reconnue de tout le monde. Saint Chrysostome est plein de reflexions admirables sur les premiers temps de l'Eglise, & sur cette maniere si nouvelle par laquelle Dieu a repandu dans toute la terre une religion entierement opposée à la raison humaine & à la cupidité, en n'y employant que douze personnes sans science, sans eloquence, sans biens, sans appui, malgré toute la puissance & toute la rage des hommes & des demons; ce qui est la preuve la plus claire & la plus sensible de la verité de cette religion, & de la divinité de
Chry.t.5.h.26. p.322.a,b. JESUS CHRIST. 'Il nous apprend encore que tant de supplices soufferts par les Saints, doivent estre nostre consolation dans le peu que nous avons à endurer, nous doivent animer à combatre avec courage contre nos passions, & nous humilier en mesme temps, quelque avantage que nous puissions remporter dans une guerre si douce & si facile en comparaison de la leur.

Dieu nous a donné deux principaux moyens pour nous conduire à la justice & à luy mesme, la parole & l'exemple: mais il semble que l'exemple est encore quelque chose

de plus favorable à nostre foiblesse que la parole, puisqu'en voyant pratiquer à des hommes les veritez les plus elevées de l'Evangile, nous sommes convaincus que ce ne sont point de belles idées, ce qui a esté le dernier retranchement de l'infidelité des payens; mais des regles tres réelles de nostre conduite, sur lesquelles nous devons nous former, & que nous pouvons pratiquer par la mesme grace qui les a fait pratiquer à tant d'autres. Pourquoi ne pourrons nous pas, se disoit à luy mesme S. Augustin, ce qu'ont pu tant de vieillars, tant d'enfans, & mesme tant de jeunes filles? S'il faut l'entreprendre par nos propres forces, nous avons raison de tomber dans le desespoir, en voyant combien nous sommes foibles. Mais si c'est la puissance de leur Dieu & de leur Seigneur qui a fait faire aux Saints ce qu'ils n'eussent pu faire par eux mesmes, ils n'ont point fermé aprés eux la porte de cette grace. Si nous en sommes indignes, nous ne le sommes pas plus que S. Paul. Le mesme Dieu a encore la mesme puissance & la mesme misericorde: & pourvu que nous implorions son secours avec l'ardeur & la perseverance de ceux qui savent la grandeur & la necessité de la grace qu'ils demandent, & avec l'humilité de ceux qui sont persuadez combien ils en sont indignes, nous ne pouvons manquer de recevoir de Dieu, sinon la grace des Martyrs, au moins celle qui est necessaire à nos besoins. On supplie donc tous ceux qui liront cet ouvrage, de demander à Dieu cette grace aussibien pour l'auteur que pour eux mesmes, depeur que la connoissance de la verité & des exemples des Saints ne soient nostre condamnation, si nous negligeons d'imiter ceux que nous faisons profession d'honorer, & que nous n'honorons que parcequ'ils ont pratiqué la verité par la charité à proportion qu'ils l'ont connue.

Aug. conf. l. 8. c. 12.

TABLE DES TITRES
CONTENUS DANS CE VOLUME.

L'Avertissement. page iij
L'Avertissement sur les citations de ce livre. xxj
Table des citations. xxiij
Table des Articles & des Notes. xxxix
Histoire de nostre Seigneur JESUS CHRIST. 1
La Sainte Vierge. 56
Saint Joseph, Epoux de la Sainte Vierge. 73
Saint Joseph d'Arimathie. 80
Saint Jean Battiste. 82
Saint Pierre. 108
Saint Paul. 192
Saint André. 317
Saint Jacque le Majeur. 324
Saint Jean l'Evangeliste. 330
Saint Thomas. 355
Saint Jacque le Mineur. 365
Saint Philippe. 383
Saint Barthelemi. 387
Saint Matthieu. 389
Saint Simon. 399
Saint Jude. 401
Saint Matthias. 406
Saint Barnabé. 408
Notes sur l'histoire de nostre Seigneur JESUS CHRIST. 416
Notes sur la Sainte Vierge. 457
Notes sur Saint Joseph. 477
Note sur Saint Joseph d'Arimathie. 482
Notes sur Saint Jean Battiste. 482
Notes sur Saint Pierre. 506
Notes sur Saint Paul. 541
Notes sur Saint André. 588
Notes sur Saint Jacque le Majeur. 594
Notes sur Saint Jean l'Evangeliste. 600
Notes sur Saint Thomas. 612
Notes sur Saint Jacque le Mineur. 618
Notes sur Saint Philippe. 639
Notes sur Saint Barthelemi. 642
Notes sur Saint Matthieu. 645
Note sur Saint Simon. 651
Notes sur Saint Jude. 652
Note sur Saint Matthias. 654
Notes sur Saint Barnabé. 655
La Chronologie. 661
Table des matieres. 667

AVERTISSEMENT SUR LA TABLE SUIVANTE, & sur les citations du livre.

COMME l'obligation que nous nous sommes imposée de marquer avec le plus d'exactitude que nous avons pu, d'où est tiré ce que nous mettons, nous a engagez à charger les marges d'un grand nombre de citations, il a falu les faire fort abregées, & par consequent un peu obscures. Afin donc qu'on les puisse entendre sans difficulté, nous mettrons au commencement de chaque tome une table de toutes les citations qui y seront employées. Nous y specifions les editions dont nous nous sommes servis, afin que ceux qui les auront puissent aisément trouver ce qu'ils chercheront par les pages ajoutées aux citations. On ne met point dans cette table les citations de l'Ecriture sainte, parcequ'on la cite de la maniere ordinaire & connue de tout le monde.

Quand aprés avoir cité un auteur à la marge du livre, on a besoin d'en citer quelque autre endroit, on se contente de marquer dans la seconde citation ce qu'elle a de different de la premiere. Par exemple, aprés avoir mis à une citation, Euſ.l.6.c.31.p.230, *on mettra seulement à celle d'aprés,* c.33.p.231, *en sousentendant* Euſ.l.6, *ce qui ne se fait neanmoins que quand il n'y a point d'autre auteur cité entre deux. Quand il y en a, on repete la citation toute entiere, à moins qu'on n'ait à citer souvent un mesme livre: car en ce cas on abrege quelquefois, & on met seulement* Euſ.p.230, *supposant que les lecteurs jugeront bien que cette page est du livre qu'on a déja cité plusieurs fois: ou bien l'on met* ut ſup. *pour dire que cette citation est semblable à la derniere qu'on a mise du mesme auteur. On n'a point d'égard pour les citations à celles qui se rencontrent quelquefois en plus petit caractere au bas des pages pour servir aux petites notes.*

Les citations qui dependent de celles d'audessus, & où l'on ne repete point le nom de l'auteur, ne commencent jamais par une lettre capitale. Ainsi par exemple, il ne faudra point aller chercher dans la table lib.arb. *sur* lib. *mais on la trouvera sur l'*A *& sur les citations de S. Augustin, qui aura esté marqué dans la citation precedente.*

Quand au contraire on a plusieurs auteurs ou plusieurs endroits d'un mesme auteur à citer sur un mesme lieu, on les distingue par une barre|

Une citation est pour tout ce qui n'est point enfermé entre des crochets [ ] jusqu'à la citation suivante, à moins que le texte n'emporte sa citation, comme quand on y cite la chronique d'Eusebe, ou quelque chose de semblable; ce qu'on met neanmoins pour l'ordinaire entre deux crochets.

On met presque toujours les citations en latin, parceque la pluspart des livres dont on s'est servi sont en cette langue, & encore pour estre plus court. C'est ce qui a obligé de mettre aussi cette table en latin, hormis dans les livres françois. Et ceux qui ne savent pas le latin, ne se mettront guere en peine de verifier les citations.

Le p. *marque indifferemment les pages, les feuillets, ou les colonnes qui ont leur chifre particulier.*

1. *mis aprés le chifre de la page, est pour la premiere colonne, ou le recto des feuillets, & 2. pour le verso. Quand il y a plus de deux colonnes sous un mesme chifre, on met aussi 3. & 4.*

a. b. &c. *mis aprés les pages, renvoient aux mesmes lettres qu'on met souvent dans les livres pour en partager les pages : & quand elles sont partagées par le nombre des lignes, nous mettons* a. *pour marquer le premier espace jusqu'à dix;* b. *pour le second jusqu'à vingt, & le reste de mesme. Pour celles qui ne le sont point dutout, quelquefois nous n'y mettons rien, quelquefois nous mettions* a. *pour le commencement,* m. *ou* b. *pour le milieu, &* f. *ou* c. *pour la fin.*

c. *devant la page marque le chapitre, article, ou autre division selon les auteurs.*

l. *signifie le livre, hormis dans les Codes, où il marque la loy, & peutestre dans quelques autres occasions particulieres, qui seront marquées dans la table.*

n. *est pour renvoyer aux notes.*

pr. *signifie les prefaces ou avertissemens qui sont à la teste des livres, & ne sont pas compris dans les chifres des chapitres.*

t. *marque le tome, hormis dans les Codes, où il signifie les titres qui partagent les livres.*

§ *Cette figure est pour les ouvrages où les chapitres sont divisez en paragraphes ou articles. Et quand on trouvera dans cet ouvrage à la marge interieure ou dans les tables,* V. N. S. § 10, *c'est à dire qu'il faut aller voir l'article 10 dans le titre ou l'histoire de nostre Seigneur. Que s'il y a seulement* v. § 10, *c'est pour renvoyer à l'article 10 du titre où l'on est.*

ap. *est pour* appendix, *ou pour* apud, *& pour dire que l'ouvrage n'est point de l'auteur avec lequel il est imprimé : & ces ouvrages sont presque toujours dans l'appendix, quand il y en a.*

Ib. *pour* ibidem *signifie, quand il est seul, que la citation precedente sert encore pour cet endroit. Quand il est aprés le nom d'un auteur, il marque que l'ouvrage cité est du mesme titre que celui de la citation precedente. Ainsi aprés avoir mis* Chry. 2. Cor. *on mettra* Thdrt. ib. *pour dire que l'endroit est tiré de Theodoret sur la seconde epistre aux Corinthiens.*

Quand entre les chifres soit des chapitres, soit des pages &c. il se rencontre une petite ligne, par exemple c. 1-5. p. 3-10, *cela signifie que ce que l'on raporte est traité dans tous les chapitres qui sont depuis le premier jusqu'au cinquiéme, & dans toutes les pages depuis la troisiéme jusqu'à la dixiéme. Que si aprés cette ligne il ne suit point d'autres chifres, c'est à dire que la citation comprend plusieurs pages, qu'on ne s'est pas mis en peine de marquer.*

app. auj. comm. Ev. M. p. e. V. *qui se pourront rencontrer quelquefois dans les notes ou dans les tables, signifient* apparemment, aujourd'hui, commencement, Evesque, Martyr, peutestre, Vierge.

&c. *mis quelquefois à la marge interieure, est pour dire que la chose est raportée plus amplement dans l'auteur cité à l'autre marge.*

TABLE DES CITATIONS.

A

Abd.l.3.p.40. ABDIAS Babylonius libro 3, qui est de S. Andræa: Parisiis anno 1571.

A&M. Acta Martyrum sincera & selecta per D. Theodoricum Ruinart: Parif. an. 1689.

Adam.l.1.p.8. Adamantius in Marcionem, dialogo seu sectione 1; una cum Origenis libro de Martyrio per Rodolphum Wetstenium græcè edito Basileæ an. 1674.

Ado,chr. Adonis chronicon, ætate sexta: Basileæ an. 1568, cum Gregorio Turonensi.

fest. ... tractatus de festivitatibus Apostolorum, martyrologio Baroniano additus: Antuerpiæ an. 1613.

Ad Præs.p.217. Ad Præsidium epistola, apud Hieronymum tom. 4: Basileæ an. 1565.

Alex.t.5. Natalis Alexandri Dominicani hist. eccl. tomo seu volumine quinto, non sæculo: Parif. an. 1677.

All.conf. Leonis Allatii de Ecclesiæ Occidentalis & Orientalis perpetua consentione: Coloniæ an. 1648.

de Sim. ... diatriba de Simeonibus: Parif. an. 1664.

in Meth. ... notæ in Methodii Martyris convivium: Romæ an. 1656.

sym. ... opuscula symmicta à Nihusio edita Coloniæ an. 1653.

Amb.B. Ambrosii novissima editio per Benedictinos: Parif. an. 1691.

ad Sim.p.437. ... ad Simplicianum epistola in Exodi cap. 24, tom. 1 veteris editionis anni 1603 Parisiis; & sic in reliquis ubi B non additur.

de Eli.p.546. ... de Elia sermo, tom. 1. Est in Benedict. appendice sermo 33.

... de Salomone in Proverbiorum cap. 5, tom. 2. de Sal.

... de Spiritu Sancto, tom. 4. de Sp.

... de diversis sermo 1, tom. 5. div. 1.

... exhortatio ad virginitatem, tom. 4. exh.v.p.435.

... de fide, tom. 4. fid.p.187.

... in hexaemeron, tom. 1. hex.p.57.

... de interpellatione Job, tom. 2. in Job,p.617.

... in Lucam tomo 3 veteris editionis, Benedictinorum primo. in Luc.p.216.

... de institutione virginis ad Eusebium, tom. 4. inst.v.p.421.

... de officiis, tom. 4. off.

... de paradiso, tom. 1. par.p.115.

... in psalmum 36, tom. 2. ps.36.

... de sacramentis apud Ambrosium, tom. 4. sacr.l.3.p.365.

... sermone undecimo de Sanctis, tom. 5. sanc.s.11.p.142.

... in symbolum Apostolorum, tom. 4. sym.c.30.p.107.

... vita per Baronium, in prolegomenis tomi primi veteris editionis. v.B.

... de viduis, tom. 4. vid.p.497.

... de virginibus ad Marcellinam, tom. 4. virg.l.3.p.485.

... vita per Paulinum Diaconum, in prolegomenis tomi primi. vit.

Ambrosiaster, seu commentarii Ambrosio ascripti in epistolam ad Romanos cap. 16. Apud Ambrosium tom. 3: Parif. an. 1603. Ambr. in Rom. 16.

... in 1 ad Corinthios cap. 1. 1.Cor.1,&c.

Amphilochio Iconiensi tributa per Combefisium: Parif. an. 1644. Amphi.

Ammianus Marcellinus lib. 15, ex prima recensione Henrici Valesii: Parif. an. 1636. Amm.l.15.p.44.

Analecta græca per Benedictinos; Lutetiæ an. 1688. Anal.g.

Anal.t.4. Joannis Mabillon Analectorum latinorum tom. 4: Luteciæ an. 1685.

Anaſ.S. Anaſtaſii Sinaïtæ ὁδηγός, ſeu Dux via adverſus Acephalos: Ingolſtadii an. 1606.

Anaſt.c.97. Anaſtaſius bibliothecarius in vita Adriani, quem 97 Pontificem numerat: Pariſ. an. 1649.

And.Cæſ.c.29. p.57. Andreas Cæſarienſis in Apocalypſim, Chryſoſtomi in Joannem homiliis adjunctus: Pariſ. an. 1636.

And.Cr.h.19.p.132. Andreæ Cretenſis orationes una cum Amphilochio à Combefiſio editæ: Pariſ. an. 1644.

Apol.Ty.l.1.ſeu Ap.Ty.v. Apollonii Tyanæi vita per Philoſtratum: Pariſ.an.1608.

App.civ.l.4.p.320. Appianus de bellis civilibus lib.4: Luteciæ an. 1551.

b.Ill. ...de bellis Illyricis.

Arat.l.2.c.1.p.690. Aratoris Romani Subdiaconi in Acta Apoſtolorum carmen: Bib.Pat.Pariſ.editæ tom.8.

Arn.l.2.p.99. Arnobius in Gentes: Lugduni Batavorum an. 1651.

Aſt.or.12.p.289. Aſterii Amaſeni oratio in S. Stephanum, Bib. Pat. auctuario primo edito Pariſ. an.1648.

Ath.ad Afr.p.936. Athanaſii ad Africanos Epiſcopos, tom. 1: Pariſ.an.1627.

ad Dr.p.956. ...ad Dracontium epiſtola, tom.1.

ad Max.p.165. ...ad Maximum, tom.1.

com.eſſ.p.230. ...de communi eſſentia &c. tom. 1, ſi tamen Athanaſii.

dec.N.p.267. ...de Nicænis decretis contra Euſebianos, tom.1.

de ſem.p.1062. ...de parabola ſeminantis, tom.1, ſi fortè Athanaſii.

in Ar.or.4.p.498. ...in Arianos oratio 4, ut in editis numeratur, tom.1.

inc.p.597. ...de carne à Verbo Deo aſſumtâ, tom.1.

in gent.l.2.p.8. c. ...contra Gentes lib.2, qui eſt de incarnatione Verbi, tom.1.

para. ...in ſanctam Paraſceven ſermo apud Athanaſium, tom.2.

ſyn. ...ſynopſis ſacræ Scripturæ, tom.2.

Athenagoræ apologia, ſeu legatio pro Christianis, edita cum Juſtino Pariſ. an. 1636. Athng.

Auctuarii ad Bibliothecam Patrum, per Combefiſium additi tomus 2: Pariſ. an. 1648. Auct.2.

Auguſtinus ad Bonifacium Pontificem contra duas Pelagianorum epiſtolas: Lovanienſium tom. 7; Pariſ. ann.1586. Si vero B addatur, noviſſimam editionem notat per Benedict. curatam. Aug.ad Bon.

...contra mendacium ad Conſentium, tom.4 Lovan. ad con.p.20.

... de adulterinis conjugiis ad Pollentium, tom.6 Lovan. ad conj.l.2.p.357.

... ad Proſperum & Hilarium lib.2, qui eſt De dono perſeverantiæ, tom. 7 Lovan. ad Pr.l.2.c.9.p. 561.

...ad Renatum, de anima & ejus origine: Lovan. tom.7. ad Ren.l.1.p.48.

...quæſtione ſecundâ ad Simplicianum, Benedict. tom.6. ad Sim.q.2.

...ad Valerium Comitem de nuptiis & concupiſcentia, tom. 7 Lovan. ad Val.

...de agone Chriſtiano, tom. 3 Lovan. ag.ch.p.192.

...ſermones Auguſtino olim tributi, nunc in appendicem, tomi 5, per Benedictinos rejecti. ap.ſ.277.p.461.E.

...de baptiſmo contra Donatiſtas, tom.7 Lovan. bapt.p.35.

...de bono conjugali contra Jovinianum, tom.6 Lovan. bo.conj.p.364.

...de civitate Dei Lovan. & Benedict. tom.7. civ.

...confeſſionum lib. 10, tom. 1, Lovan. & Benedict. conf.

...de conſenſu Evangeliſtarum, Benedict.tom.3, parte 2, Lovan. tom.4. conſ.

... de fide contra Manichæos, tom.6 Lovan. de fid.c.38.p.24.

...de Trinitate, tom.3 Lovan. de Trin.

...de doctrina Chriſtiana, Ibid. do.chr.p.20.

...homilia 2 in epiſtolam 1 Joannis ep.Jo.h.2.p.240.

nis Apostoli, tomo 9 Lovan.

fid.op.p.27. ...de fide & operibus ad Consentium, tom.4 Lovan.

fid.sym.p.62. ...de fide & symbolo, tom. 3 Lovan.

Gen.lit. ...de Genesi ad litteram lib.12, tomi Benedict.3, parte 1.

ge.P. ...de gestis Pelagii, seu Palestinæ apud Diospolim synodi, supplementi Vigneriani, tom. 1: Paris. an.1654.

g.Chr.p.333. ...de gratia Christi contra Pelagium & Celestium, tom.7 Lov.

gr.lib. seu de grat. p.519. ...de gratia & libero arbitrio, Ibid.

h.9. ...de hæresibus ad Quodvultdeum, hæresi 9, tom. 6 Lovan. Benedict. 8.

in Adi. ...contra Adimantum Manichæum, tom. 6 Lovan.

in adv. ...contra adversarium legis & prophetarum, Benedict. tom.8.

in Cre.p.179. ...in Cresconium, tom.7 Lovan.

in Faust. ...in Faustum, tom.6 Lovan.

in Fel.l.2. ...de actis cum Felice Manichæo, Ibid.

in Gal.1. ...in caput primum epistolæ ad Galatas, tom.4 Lovan. Bened.3.

in Jo.h.120. ...in Joannis Evangelium tractatus 120, Benedict. tomi 3, parte 2, Lovan. t. 9.

in Jul. ...contra Julianum Pelagianum: Lovan. t.7.

in Matt.q.17. ...liber quæstionum evangelicarum secundùm Matthæum, quæstione 17: Lovan. tom.4.

in Rom. ...epistolæ Pauli ad Romanos inchoata expositio: Benedictin. tom.3, parte 2.

in Par. ...contra Parmenianum Donatistam: Lovan. t.7.

lib.arb. ...de libero arbitrio lib. 3: Ben. tom.1.

loc.l.1.p.42. ...locutionum liber 1, seu de Genesi: Lovan. tom.3.

mend.p.5. ...de mendacio: Lovan. t.4.

nat.gr.c.36.p.316. ...de natura & gratia: Lovan. tom.7.

...de opere monachorum: Lov. tom.3. op.mon.c.32. p.304.

...de peccatorum meritis & remissione: Lovan. tom.7. pec.m.l.2.p.299.

...de vera & falsa pœnitentia, apud Augustinum in appendice, tom.4 Lovan. pœni.p.514.

...de prædestinatione Sanctorum: Lovan. tom.7. præd.p.549.

...in psalmum 7, tom.8 Lovan. ps.7.

...quæstionum evangelicarum lib. 1, quæst.23; Lovan. tom. 4; Benedict. tomi 3, parte 2. q.ev.l.1.c.23. p.142.

...retractationum lib. 2: Lovan. & Benedict. tom.1. retr.l.2.

...sermo 69, semper ex tomo 5 Benedict. etiam B non addito. f.69.

...de Sanctis sermone 29, tom. 10 Lovan. sanc.29.p.408.

...de sermone Domini in monte, Benedict. tom. 3, parte 2. f.D.in m.p.191.

...Jacobi Sirmondi notæ in sermonem 25, ex his quos Augustino addidit: Supplementi Augustiniani tomo 2: Paris. an.1654. sir.25.n.p.166.

...de spiritu & littera, Lovan. tom.3. sp.lit.c.7.p.307.

...opusculum 20 in appendice tomi 9 Lovan. quod est de rectitudine Catholicæ conversationis. t.9.ap.20.p.445.

Autor quæstionum veteris & novi Testamenti, quæst.20, apud Augustinum in appendice tomi 3 Benedict. t.3.ap.q.20.

...de sancta viduitate, tom. 4 Benedict. vid.c.7.p.323.

...de sancta virginitate, Lovan. tom.6. virg.p.338.

...de unitate Ecclesiæ epistola contra Petilianum, tom.7 Lov. unit.

Alcimi Aviti epistolæ 4 in Baluzii Miscellaneis, tom. 1: Paris. an.1678. Avit.ap.B.p.357.

...fragmenta ex diversis homiliis: Paris. an.1648. fr.p.197.

Autor quæstionum veteris & novi Testamenti quæst.115, apud Aut.q.115.p.121.a.

	Augustinum Benedictin. tom.3.
	B
Baluz.misc.t.1.	STEPHANI Baluzii Miscellanea : Paris.an.1677.
Bar.ap.§19.	Baronii apparatus ad Annales, articulo 19.
34.§314.	Annales in anno Christi 34, paragrapho 314: Antuerp. an.1612.
3.aug.c.	...in martyrologium ad 3 augusti diem nota c, seu 3: Ibid. an.1613.
Barn.	Sancti Barnabæ (ut fertur) epistola, per Hugonem Menardum edita Paris. an. 1645. Capitulorum distinctio ex editione est Cotelerii.
Bas.can.1.p.20.	Basilii Magni canon 1, ex his qui ad Amphilochium scripti sunt, epistolis præmissi, tom.3: Paris.an.1637.
const.c.22.	...constitutionum monasticarum cap.22, tom.2.
de bapt.h.13.	...de baptismo homilia 13, tom.1.
de Sp.c.27.p.352.	...de Spiritu Sancto ad Amphilochium, tom.2.
div.16.p.434.	...de diversis homilia 16, tom.1.
reg.fus.8.p.545.	...in regulis fusius disputatis, regula 8, tom.2.
virg.p.645.	Autor Basilio suppar de vera virginitate ad Letoium Basilii, tom.1.
Bas.S.v.Th.l.1. p.230.	Basilius Seleuciensis in vita Sanctæ Theclæ, Paris. editus an. 1622, cum Gregorio Thaumaturgo.
Bas.ex.	Samuelis Basnagii exercitationes de rebus sacris: Ultrajecti an. 1692.
Baud.p.200.	Le dictionaire geographique de Ferrarius, augmenté par Baudrand : à Paris en 1670. On ajoute quelquefois *A. B.* pour marquer la lettre sous laquelle est la citation.
Bed.chr.p.111.	Bedæ chronicon, seu de sex ætatibus tomo 2: Coloniæ Agrippinæ an. 1612.
in Act.21.p.660.	...in Actuum Apostolorum cap. 21, tom.5.
in 3.Joan.p.754.	...in epistolam 3 Joannis, Ibid.
in Marc.9.	...in Marci cap.9, Ibid.
11.jun.	...martyrologium, die 11 junii, apud Bollandum 2 martii tomo præfixum.
q.3.p.289.	... lib. quæstionum, cap. seu quæst. 3, tom.8.
retr.in Act.p.15.	...retractario in Acta Apostolorum, tom.6.
Bell.	Bellarminus de scriptoribus ecclesiasticis: Paris.an.1658.
Bern.cons.p.8.	Bernardus de Consideratione ad Eugenium, tomo 4 editionis Horstianæ: Paris. an.1658.
div.19.p.208.	...sermone 19 de diversis.
ep.219.	...epistola 219, tom.1, novissimæ editionis Mabillonianæ : Paris. an.1690.
in Cant.h.6.	...in Cantica Canticorum homilia 6, tom.3, editionis Horstianæ.
s. *seu* h.9.p.13.	...sermone seu homilia 9, quæ est 2 super Missus est, tom.2.
Bib.P.t.7.	Bibliotheca Patrum tomo 7, ex editione Parisiensi an. 1644. Hac semper utimur.
Blond.sib.	Traité de Blondel sur les Sibylles ; à Charenton en 1649.
Boll.13.feb.	Bollandus seu ejus continuatores ad diem 13 februarii : & sic in reliquis.
app.	... apparatus ad chronologiam pontificiam, in propylæo mensis maii.
feb.t.1.	...prolegomena in tomum 1 februarii, & sic de aliis mensibus.
13.may,g.12.	...acta quæ græcè habentur pro die 13 maii ad finem voluminis.
pont.p.15.	...conatus in catalogum Romanorum Pontificum, parte prima in propylæo mensis maii.
supp.	...in supplemento ad extremum maium addito.
Bona.	Cardinalis Bonæ rerum liturgicarum : Romæ an. 1672.
Bosc.t.2.	Joannis à Bosco Cælestini bibliotheca Floriacensis, tomo seu parte 2: Lugduni an.1605.
Buch.	Bucherii de cyclo Victorii &

aliis cyclis pascalibus: Antuerpiæ an. 1635.

Bulen. — Julii Bulengeri pro Baronio contra Casaubonum: Lugduni an.1617.

C

Cæs.h.7.B.p.34. — CÆSARII Arelatensis homilia 7, ex his quæ à Baluzio editæ sunt: Paris.an.1669.

q.140.p.660. — ...Cæsarii secretarii quæstio 140: Bib.Pat.tom.11.

C.à Lap.in Act. p.205. — Cornelii à Lapide in Actus Apostolorum, & sic de cæteris in Scripturam: Antuerpiæ an.1662.

Calv. — Sethi Calvisii chronologia: Francofurti an.1620. Si nec pagina notetur, is annus quærendus est cujus texitur historia.

Cang.de C. — Urbis Constantinopolitanæ descriptio per Carolum du Cange, una cum familiis Byzantinis edita Parisiis an.1680.

num. — Ejusdem autoris dissertatio de inferioris ævi numismatibus, glossarii latini tomo 3 subjuncta: Luteciæ an.1678.

Canis. — Canisii antiquæ lectiones: Ingolstadii an.1602.

Capel.p.107. — Ludovici Capelli historia apostolica, an.1634.

Cas.ex.16.§12. — Isaaci Casauboni exercitatio 16 in Baronium articulo 12: Londini an.1614.

Cass.col.1.p.300. — Cassiani collatio 1: Paris.an.1642.

de inc. *seu* in Nest. — ...de Incarnatione contra Nestorium.

inst.l.7. — ...institutionum, seu de institutis cœnobiorum lib.7.

Casd.l.4. — Cassiodori variarum epistolarum lib.4: Paris.an.1588.

Cat.in Jo.12. — Catena græcorum Patrum in Joannis cap.12: Antuer. an.1630.

Cedr. — Cedreni historiarum tomus primus: Paris.an.1647.

Chap. — Leodiensium episcoporum historici, collecti per Joannem Chapeauville: Leodii an.1613.

Traité du chef de Saint Jean Battiste par Mr du Cange; à Paris en 1665. — Chef S.J.

Chronicon Alexandrinum seu pascale, sive Siculi à Radero editi: Munachii an.1615. — Chr.Al.p.580.

Chronicum Orientale ab Ecchellensi versum: Paris.an.1651. — Chr.ori.

Chrysostomi ad Theodorum lapsum lib.1, tomo 4: Paris. an. 1636. — Chry.ad Th.l.1. p.579.

...de sacerdotio, Ibid. — de sac.l.4.p.67.

...in Actus Apostolorum homilia 15. — in Act.h.15.

...in caput primum epistolæ ad Galatas. — in Gal.1.

...homiliæ in Genesim, tom.2. — in Gen.

...in Joannis Evangelium hom.6. — in Jo.h.6.

...in Matthæi Evangelium hom. 10. — in Matt. *seu* Mt. h.10.

...in epistolam Pauli ad Philemonem. — in Phil.

...in epistolam ad Philippenses. — in Phili.

...in epistolam ad Hebræos præfatio. — pr.Heb.

...ad eos qui ob persecutionem suam scandalizabantur, tom.5. — scan.p.756.

...homilia vel oratio 48, tomi primi, & sic de cæteris tomis. — t.1.or. *seu* h.48.

...de virginitate, tom.4. — virg.p.275.

...contra vituperatores vitæ monasticæ, Ibid. — v.mon.l.1.p.361.

Clementis Papæ epistola 1 ad Corinthios, ex Apostolicis Cotelerii: Paris.an.1672. — Clem.ad Cor. *seu* 1. Cor.c.15.p.98.

Recognitiones ei falsò adscriptæ, Ibid. — recog.l.7.c.6.p. 476.

Epitome de gestis Petri Clementi Romano falsò ascripta, in Apostolicis item Cotelerii. — Cl.epit.

...homiliæ ipsi itidem Clementi suppositæ, à quo Clementinæ nuncupantur: Ibid. — h.3.p.596.

Clementis Alexandrini excerpta ex libris Hypotyposeon: Luteciæ an.1641. — Cl. *seu* Cl.Al.exc. p.806.

...pædagogus lib.2. — pæd.l.2.c.8.p.152.

...in epist.1 Petri, Bib.Pat.tom.1. — 1.Pet.p.565.

ftr.6.	..ftromatum lib. 6: Luteciæ an. 1641.
Claud.v.	Claudii II, feu Gothici vita per Trebellium Pollionem, inter Aug. hift. fcriptores: Parif. an. 1620.
Codi.ori.C.	Georgii Codini origines feu antiquitates Conftantinopolitanæ: Luteciæ an.1655.
Cod.Th.fir.	Codicis Theodofiani appendix à Sirmondo edita: Parif.an.1631.
Combf.de Chry.	Chryfoftomi & aliorum opufcula per Combefifium edita Parif. an.1656.
in Baf.	Bafilius Magnus ex manufcriptis per Combefifium reftitutus: Parif.an.1679.
opuf.	Conftantini Porphyrogenetæ, aliorumve opufcula per Combefifium edita: Parif. an.1664. Allatii de Simeonibus diatribæ fubjuncta.
Conc.c.50.	Concordiæ evangelicæ Parif. editæ an. 1653, cap.50.
c.17.n.1.	...nota 1 ex iis quæ cap. 17, fubjiciuntur.
c.26.tit.	...titulus feu nota præfixa cap.26.
Con.L.	Bernardi Lami Oratoriani Concordia feu Harmonia evangelica: Parif.an.1689.
Conc.	Conciliorum poftrema editio per Labbeum curata: Parif. an. 1671.
Conft.l.3.c.6.p.216.	Conftitutiones apoftolicæ ex Apoftolicis Joannis Cotelerii: Parif.an.1672.
Cotel.ap.p.42.	S. Barnabæ & aliorum Apoftolorum fcripta Joan. Cotelerium edita: Parif.an.1672.
ap.n.	Cotelerii notæ in eadem fcripta.
g.t.3.	Monumenta Ecclefiæ Græcæ per Cotelerium edita, tom. 3: Parif. an.1686.
Cuf.p.313.	Cufpiniani in faftos Confulares: Francofordiæ an.1601.
Cyp.ad Quir. *feu* teft.p.387.	Cypriani de teftimoniis ad Quirinium ex editione Pamelii: Parif.an.1603.

...de baptifmo hæreticorum, inter opera Cypriano afcripta, ex editione Oxonienfi anno 1682, parte 3.	bapt.p.24.
...de opere & eleemofyna: Parif. an.1603.	de ele.p.304.
Celfi ad Vigilium præfatio in difputationem Jafonis & Papifci, inter Cypriani opera: Parif. an.1603.	de Jaf.p.565.
...differtationes Cyprianicæ per Dodwellum: Oxonii an. 1684.	dif.
Cypriani epiftola 73 ex editione Pamelii: Parif.an.1603.	ep.73.
...vita per Pontium Diaconum, editionis Oxonienfis inter prolegomena.	vit.p.9.
Cyrilli Alexandrini de diverfis homilia 8, tom.5, parte 2: Parif. an.1638.	Cyr.Al.div.h.8.p. 367.
...in Joannis Evangeliftæ cap.13, tom.4.	in Jo.13.
...opus contra Julianum Cæfarem: tom.6, parte 2.	in Jul.
Cyrilli Jerofolymitani catechefis 17: Parif.an.1640.	Cyr.cat.17.
...catechefis 4 ex myftagogicis.	myft.4.p.237.

D

ANTONII van Dale de oraculis ethnicorum; Amftelodami an.1683.	Dale.
Joannis Dallæi de operibus Dionyfio & Ignatio tributis; Genevæ an.1666.	Dall.de Ign.p.357.
Dionis Chryfoftomi oratio 21: Luteciæ an.1604.	D.Chr.or.21.p.372.
Lucii Dextri pfeudepigraphum chronicon: Lugduni an.1627.	Dext.
Didymi Alexandrini in 1 epiftolam Petri: Bib. Pat.tom.9.	Didy.in 1.Pet.p.56.
Dionis Caffii hiftoriarum lib. 60, typis Vecchelianis an.1606.	Dio.l.60.
Dionyfii Areopagitæ de divinis nominibus, cap. 8: Luteciæ an.1644.	Dion.div.n.c.8.
...de ecclefiaftica hierarchia.	ecc.h.c.5.p.351.
Bibliotheque des auteurs ecclefiaftiques par M^r du Pin; à Paris	Du Pin.

en 1688. On ne s'est pas d'ordinaire mis en peine d'en marquer le tome, parceque les endroits sur lesquels on le cite en font juger. On suit toujours sa premiere edition.

pr. ...les preliminaires qui sont à la teste du premier tome.

E

Emis. GALLORUM antistitum homiliæ, Eusebii Emiseni nomine editæ: Luteciæ an.1547.

Epi.anc.p.36. Epiphanii in Ancorato, tom.2 editionis Petavianæ: Luteciæ an. 1622.

pr.c.4.p.128. ...Panarium, seu adversus hæreses, hæresii 30 &c.

de Chr.c.1.p.47. ...de Christo, tom.1.

de fid.c.22.p.1105. ...de fide orthodoxa, Ibid.

mens.c.14.p.170. ... de mensuris & ponderibus, tom.2.

Est.in Rom.15. Estii in cap.15 epistolæ ad Romanos: Paris.an.1640; & sic de cæteris in Scripturas.

or. ...orationes diversæ, Ibid.

Eva.l.3. Evagrii scholastici hist. eccl. lib. 3, ex editione Henrici Valesii: Paris.an.1673.

Eucho. Euchologium, seu Rituale Græcorum, cum notis Jacobi Goar Dominicani: Paris.an.1647.

Euch.q.in Act.p. 370. Eucherii Lugdunensis quæstiones in Actus Apostolorum, instructionum suarum lib.1: Romæ an.1564.

in Gen.l.2.p.60. ...in Genesim lib.2.

Evod.l.1.c.6.p.633. Liber 1 de miraculis S. Stephani ad Evodium Uzalensem apud Augustinum in appendice tomi 7 Benedict. Lovan. 1[illegible].

Eus.chr. Eusebii Cæsariensis chronicon græcum: Lugd. Batav.an.1658.

chr.n. Scaligeri in hoc chronic. notæ.

chr.n.P. ...notæ Arnaldi Pontaci in idem chronicon.

dem.l.6.c.20.p. 263. ...de Demonstratione evangelica lib.6: Paris.an.1627.

de Pal.c.3.p.312. ...de martyribus Palestinis, quod opus historiæ ecclesiasticæ subjungitur.

...historia ecclesiastica ex editione Valesii: Paris.an.1659. l.2.c.15.p.38.

Henrici Valesii notæ in hancce historiam: Ibid. n.

... opusculum 4 ex his 14 quæ latina edidit Sirmondus: Paris. an.1643. op.4.

... de Præparatione evangelica: Paris.an.1628. præp.

...historia ecclesiastica per Rufinum versa: Antuerpiæ an.1548. ruf.

...de vita Constantini lib.3, cum hist. eccl. editus. v.Const.l.3.

Homilia 3 ex his quæ Eusebii Emiseni nomen præferunt: Luteciæ an.1547. Eus.Em.h.3.p.7.

Historia græca de temporibus ad Eusebii chronicon per Scaligerum addita: Lugd.Batav.an. 1658. Eus.χρ.add.

Eustathi Antiocheni, seu alterius, in Hexaemeron commentarius: Lugduni an.1629. Eust.hex.

F

FACUNDI Hermianensis pro defensione trium Capitulorum: Paris.an.1629. Fac.l.1.c.3.p.22.

Reflexions sur la religion Chrétienne par Mr Ferrand, tome premier; à Paris en 1679. Ferrand,t.1.p.490.

Ferrarii de Sanctis Italicis: Mediolani an.1613. Ferr.it.

...martyrologium universale ad 18 maii: Venetiis an.1625. 18.may.

Florentinii notæ in martyrologium vetus Hieronymi nomine editum: Lucæ an. 1668. Flor.p.336.

Venantii Fortunati carminum lib.8.: Moguntiæ an.1603. Fort.l.8.c.4.p.196.

Caroli Frassenii Disquisitiones biblicæ: Luteciæ an.1682. Frass.

Freculfi Lexoviensis chronicon, typis Melch. Novesiani an.1539. Freculf.

Liberti Fromondi in Acta Apostolorum: Paris.an.1670. From.in Act.

Frontonis calendarium Roma- Front.cal.p.106.

	num : Parisiis anno 1652.
Fulg.ad Fab.fr.36. p.652.	S. Fulgentii fragmentum 30, ex libris contra Fabianum & Arianos : Parif. an.1684.
f.2.p.554.	...sermo 2, Ibid.

G

Gal.chr.l.3.	GALLIA Christiana San-Marthanorum: Luteciæ an. 1656.
Gallon.c.3.p.68.	Antonii Gallonii de cruciatibus Martyrum: Parif. an.1660.
Garc.c.5.p.1639.	Garciæ Loaisæ de Toletano primatu dissertatio, Conciliorum Labbeanorum, tom.5.
Gaud.h. seu f.17.p.60.	Gaudentii Brixiani homilia 17, Bib. Pat. tom.2.
Gen.c.46.	Gennadii de scriptoribus ecclesiasticis.
Geneb.	Gilberti Genebrardi chronologia : Parif.an.1600.
Gild.exc.	Gildæ Abbatis epistola de excidio Britanniæ, inter antiquos rerum Britannicarum scriptores: Lugd. an.1587.
Glyc.l.3.p.231.	Michaelis Glycæ annalium lib. 3, ex typographia regia an.1660.
Grand.p.10.	Jacobi Grandamici chronologiæ Christianæ pars tertia: Luteciæ an. 1668.
Greg.dial.l.1.	Gregorii Magni dialogorum lib.1, tom.2: Parif.an.1675.
in Ev.h.33.	...in Evangelium homilia 33, tom.1.
in Ez.h.18.	...in Ezechielem hom.18, Ibid.
in Job.l.33.	...in Job, seu Moralium lib. 33, Ibid.
in Reg.9.p.183.	...in Regum lib. 1, cap.9.tom. 3.
l.9.ep.4.	...epistolarum lib. 9, epistola 4, tom.2.
l.2.ind.11.p.372.	...epistolarum lib. 2, indict.11.
mor.l.26.	...Moralium in Job, lib.26, tom.1.
vit.	Ejusdem vita per Joannem Diaconum anno fere 850, ex Mitæo scripta, inter tomi 1, prolegomena.
Gronov.	Joannis Gronovii observata in scriptoribus ecclesiasticis : Daventriæ an.1651.

Gregorii Turonensis de gloria Martyrum liber, seu primus de miraculis : Parif. an.1640.	Gr.T.gl.M.c.28. p.28.
... historia Francorum : Basileæ an. 1568.	h.Fr.l.1.c.24.p.19.
...de miraculis seu de gloria Martyrum : Parif.an.1640.	mir.l.1.c.17.p.41.
Gruterii inscriptiones Romanæ inscriptio 1, typis Commelianis an.1616.	Grut.p.434.1.

H

PETRI Halloix de illustribus Orientalis Ecclesiæ scriptoribus qui sæculo 1 vel 2 floruerunt: Duaci an.1636.	Hall.
...de S. Irenæo, tom.2.	v.Ir.p.473.
Hegesippi de excidio Jerosolymitano : Bib.Pat. tom.7.	Heg.l.3.c.2.p.463.
... ejusdem libri anacephalæosis, Ibid.	anac.p.569.
Hesychii Jerosolymitani in Leviticum : Parif.an.1681.	Hesy.in Lev.
Hieronymi epistola 84, editionis Basileensis per Erasmum, an. 1565, tom.2.	Hier.ep.84.
...epistola 150 ab Hebidiam, quæstione 4, tom. 3.	ep.150.q.4.p.143.
...in Danielis Prophetæ cap. 11, tom.5.	in Dan.11.
...in Ezechielem Prophetam, Ib.	in Ez.
...in epistolam Pauli ad Galatas, tom.9.	in Gal.p.200.
...in Helvidium, tom.2.	in Helv.c.9.p.13.
...in Jovinianum, Ibid.	in Jov.l.1.c.14.
...in Isaiæ cap.46, v.12, tom.5.	in If.46.v.12.
...in Luciferianos, tom.2.	in Luc.c.3.
...in Matthæi cap.1, versumque 6, tom.9.	in Matt.1.v.6.
...in Pelagianos lib. 3, quorum primus censetur epistola ad Ctesiphontem, tom.2.	in Pel.l.3.c.1 p.297.
...epistolam Pauli ad Philemonem, tom.9.	in Phile.p.260.
...in Rufinum lib. 2, tom.2.	in Ruf.l.2.p.228.
...in Vigilantium, Ibid.	in Vig.p.122.
...de locis hebraicis, tom.3.	l.heb.p.287.
...de locis quæ in Actis Apostolorum occurrunt, apud Hieron. Ib.	loc.Act.p.295.

n.heb.p.321. ...de nominibus hebraicis, Ibid.

q.in G.p.201. ...quæstiones seu traditiones hebraicæ in Genesim, Ibid.

v.ill.c.45.p.283. ...de viris illustribus, seu scriptoribus ecclesiasticis, tom.1.

v.perf.p.54. Autor incertus de viro perfecto apud Hieronymum, tom.4.

Hil.de Tri.l.6. Hilarii de Trinitate lib.6: Paris. an.1572.

fr.2. ...fragmenta à Pithæo edita Parisiis anno 1598, pars 2.

in Aux.p.122. ...in Auxentium Arianum: Paris. an.1572.

in Matt.c.27.p.267. ...in Matthæum canone 27.

ps.131. ...in psalmum 131.

Hipp.de Anti.p.41. Hippolyti martyris de Antichristo per Marquardum Gudium editi: Luteciæ an. 1661.

Huet.dem. Petri Huetii Demonstratio evangelica: Paris. an.1679.

I

Jans.in Deut.25. Cornelii Jansenii Yprensis in Deuteronomii cap.25: Lovanii an.1641.

in Matt.1. ...in Matthæi caput 1: Paris. an. 1643, & sic de cæteris in Evangelia.

Ign.act. Ignatii acta, item & Polycarpi, veris ejus epistolis subjuncta per Usserium: Londini an.1647.

ad Phil. Epistola ad Philippenses Ignatio falsò attributa, in Usseriana sylloge: Oxoniæ an.1644.

ad Tr.c.2.p.77. Ignatii epistola ad Trallianos cap.2, juxta editionem Cotelerii ex Usseriana: Londini an.1647.

prol.c.11.p.75. Prolegomena Usserii in Ignatium: Oxoniæ an.1644.

Inn.ep.3.c.7.p.1256. Innocentii I. Papæ epistola 3, cap.7: Conciliorum Labbeanorum tom.2.

Jo.D.im.l.2.p.755. Joannis Damasceni de imaginibus lib.2: Basileæ an.1575.

de ass.2.p.394. ...de B. Mariæ assumtione oratio 2, ex editione latina: Paris. an. 1577.

tran.p.360. ...de Transfiguratione Domini oratio græco-latina ex eadem editione.

Histoire de S. Louis par le Sire de Joinville, de l'edition de M^r du Cange; à Paris en 1668. Joinv.

Claudii Joli ad Cardinales Retzium & Bullonium pro Usuardo: Rotomagi an.1670. Joli.ad CC.

...de Usuardo ejusdem autoris. de Us.

Josephi antiquitates Judaicæ: Genevæ an.1634. Jos.ant.l.18.

...de bello Judaico lib.2, cap.26, ex divisione latini interpretis. bel.l.2.c.14.p.811.

...de vita sua. vit.p.999.

Irenæi contra hæreses: Luteciæ an.1639. Iren.l.3.c.11.p.266.

Isidori Hispalensis seu alterius, de vita & obitu Sanctorum, columna 4: Paris. an.1580. Is.H.sanc.p.1684.

Isidori Pelusiotæ lib.4, epistola 69: Paris. an.1638. Is.P.l.4.ep.69.

Itinerarium Burdegalense seu Jerosolymitanum, inter addita ad Ptolemæi geographiam: Antuerpiæ an.1618. It.Bur.

Junilii Afri de partibus divinæ legis: Paris. an.1550. Juni.l.1.

Justi Martyris apologia major quæ secunda ponitur in editione Parisiensi an.1636. Just.ap.2.

...dialogus cum Tryphone Judæo. dial.p.234.

K

Alberti Krantzii historia Saxonica: Francofurti an. 1621. Krantz.

L

Abregé chronologique du P. Labbe; à Paris en 1665. Lab.chr.

Incerti autoris carmen de Passione Domini apud Lactantium: Lugd. Batav. an.1660. Lact.pass.p.936.

Lactantii de morte persecutorum, apud Baluzium, Miscellaneorum tom.2: Paris. an.1679. pers.c.2.p.2.

Bernardi Lami Oratoriani Concordia seu Harmonia evangelica: Paris. an.1689. Lami, conc.

Traité historique de l'ancienne Pasque des Juifs; à Rouen en 1693. pas.

Laun.de Dio.t.2. — Joannis Launoii varia de duobus Dionysiis opuscula, parte 2: Parif.an 1660.

de Magd.p.7. — ...de Magdalenæ, Lazari &c. in Provinciam appulsu: Parif. an. 1660.

de Sul. — ... Sulpitii Severi sententia de primis Galliæ martyribus vindicata: Luteciæ an.1651.

in Marc. — ... dispunctio epistolæ Petri de Marca: Parif. an.1659.

Leo, cod. — Codex Romanus à Paschasio Quesnelio editus cum Leone tom.2: Parif. an. 1665.

ep.11. — Leonis Magni epistola 11, ex editione Quesnelii tom.1.

f.80.c.5.p.337. — ... sermo 80, ejusdem editionis tom.1.

voc.G.l.2.c.3.p.40. — ...de vocatione Gentium apud Leonem, tom.1.

Leo,ost.l.2.c.24.p.213. — Leonis Ostiensis chronicon Cassinense: Neapoli an.1616.

Lloyd,p.223. — Dictionarium historicum per Nicolaum Lloyd auctum: Oxoniæ an.1671.

L.Tud.p.75. — Lucæ Tudensis Episcopi chronicon mundi, Hispaniæ illustratæ tom.4: Francofurti an.1608.

Lub.in Uff. — Index geographicus in Usserii ecclesiasticos annales per Augustinum Lubin Augustinianum, apud Usserium: Parif.editum an. 1673.

Lubin. — Ejusdem Lubini tabulæ geographicæ in Scripturarum libros: Parif.an.1670.

Luci.deSt.c.8.p.631. — Luciani Presbyteri epistola de Inventione S.Stephani apud Augustinum Lovan. tom.10, Benedictinorum 7.

MS. — ...diversæ lectiones in eandem epistolam ex manuscripto codice.

Luci.Philop. — Luciani Samosateni in Philopatride dialogo: Luteciæ anno 1615.

Lucif.de hær.p.1045. — Luciferi Caralitani de non conveniendo cum hæreticis, Bibl. Pat.tom.9.

ep.p.1113. — ...epistolæ sive Luciferi sive de Lucifero, Ibid.

Lup.in Tert. — Christianus Lupus in Tertulliani librum de præscriptionibus: Bruxellis an.1675.

M

Mabi.dipl. — JOAN. Mabillon de re diplomatica: Luteciæ an.1681.

it.It. — ...iter Italicum quod Musæi Italici tom.1, præmittitur: Parif.an. 1687.

Fr. — ...de liturgia Gallicana: Parif.an. 1685.

mus. — ...Musæum Italicum: Parif. an. 1687.

Macar.h.12.p.72. — S. Macarius homilia 12, editus cum Gregorio Thaumaturgo: Parif. an. 1622.

Macr.sat.l.2.c.4.p.279. — Macrobi Saturnalia: Lugduni Batavorum an.1628.

Mald.in Luc.8. — Maldonati in Lucæ cap. 8, & sic de cæteris in Scripturas.

Mar.ad Val. — Petri de Marca de primis Galliarum Episcopis ad H.Valesium epistola, una cum Vigiliana dissertatione ac de Primatibus edita: Parif.an.1669.

Marc.chr. — Marcellini Comitis chronicon à Sirmondo editum: Parif. an. 1619.

Mari.l.7.c.10.p.410. — Joannis Marianæ de rebus Hispaniæ, in Hispaniæ illustratæ tom.2: Francofurti an.1603.

Matt.P.p.735. — Matthæi Paris historia Anglica, tom.2: Londini an. 1640.

Mauc. — Dissertation de M^r Mauconduit pour distinguer S^te Madeleine de Marie sœur de S.Lazare; à Paris en 1685.

Maud. — Analyse des epistres de S.Paul & des autres Apostres par le P. Maudnit de l'Oratoire; à Paris en 1691.

ev. — ...son Analyse sur l'Evangile; à Paris en 1694.

Max.T.h.45. — Maximi Taurinensis homilia 45, editus est cum Leone &c. Parif. an.1639.

Menæa

Men.p.20.	Menæa magna Græcorum, die in textu notato, pagina seu columna ejusd. mensis: Venetiis an. 1528.
Men.V.p.1032.	Græcorum menologium seu horologium: Venetiis an. 1523.
Meth.conv.	S. Methodii martyris convivium Virginum: Paris. an. 1657.
Min.F.p.5.	Minutii Felicis octavius, Bib. Pat. tom. 9.
Mir.ap.c.72.p.62.	Auberti Miræi appendix de scriptoribus XVI. & XVII. sæculi, cap. 72: Antuerpiæ an. 1649.
c.390.p.258.	... de scriptoribus ecclesiasticis auctuarium cap. 390: Ib. an. 1639.
Mol.ad 15.aug.	Joannis Molani notæ in Usuardum ad 15 diem mensis augusti: Antuerpiæ an. 1583.
Morin,ord.p.104.	Joannis Morini de sacris ordinationibus: Parisiis an. 1655.
Mosc,c.1.p.1018.	Joannis Moschi seu Sophronii Pratum spirituale: Bib. P. tom. 13.
MS.	Diverses pieces copiées sur des manuscrits.
	N
Naz.car.140.p.219.	Gregorii Nazianzeni carmen 140, ab ejus vita incipiendo, tom. 2: Paris. an. 1630.
ep.16.p.778.	... epistola 16, tom. 1.
a.	Eliæ, Nicetæ, Billii aliorumve notæ in Gregorium, tom. 2.
or.16.p.640.	... oratio 16, tom. 1.
trag.p.280.	... tragedia quæ dicitur Christus patiens inter Gregorii carmina, tom. 2.
Nil.l.2.ep.48.p.139.	Nili monachi lib. 2, epistola 48: Romæ an. 1662.
asc.c.35.p.41.	... asceticus sermo, seu de exercitatione monastica, inter ejus opuscula edita: Romæ an. 1673.
Noris,de Pis.	Henrici Noris cenotaphia Pisana C. & L. Cæsarum: Venetiis an. 1681.
epo.	... de epochis Syromacedonum: Florentiæ an. 1682.
Noit.c.1.	Notitia dignitatum Imperii Romani, capite seu sectione 1: Paris. an. 1651.
Nov.Test.Ox.	Novum Testamentum græcum variis lectionibus illustratum: Oxoniæ an. 1675.
Nphr.l.2.c.36.	Nicephori Callisti historia ecclesiastica: Paris. an. 1630.
Nys. *seu* Gr.Nys. beat.8.p.834.	Gregorii Nysseni de vita beata, seu de beatitudinibus, orat. 8, tom. 1: Paris. an. 1638.
christ.p.270.	... de professione christiana ad Harmonium, tom. 3.
de Bas.	... de Basilio magno, Ibid.
de res.2.p.419.	... de resurrectione hom. 2, Ibid.
de St.p.457.	... de S. Stephano, Ibid.
in Can.h.15.p.691.	... in Cantica Canticorum hom. 15, tom. 1.
in Ecc.h.7.	... in Ecclesiasten hom. 7, Ibid.
in Lum.p.367.	... in festum Luminum seu Epiphaniæ: tom. 3.
nat.Ch.p.340.	... in natale Christi, Ibid.
perf.p.295.	... de perfectione Christiani ad Olympium, Ibid.
v.Thau. *seu* Gr.	... de vita Gregorii Thaumaturgi, Ibid.
	O
Oecu.t.1.p.525.	Oecumenius tom. 1: Lutetiæ an. 1630.
Op.imp.h.2.p.17.	Opus imperfectum in Matthæum hom. 2, Chrysostomi homiliis in Joannem adjunctum.
Opt.l.3.	Optatii Milevitani lib. 3: Paris. an. 1631.
Ori.div.h.1.p.426.	Origenis homiliæ in diversa Evangelii loca, tom. 2, editionis latinæ: Basileæ an. 1571.
g.in Ex.	... in Exodum, ex editione græca Huetii tom. 1: Rotomagi anno 1668.
g.in Jer.p.70.	... in Jeremiam, Ibid.
in Cels.l.6.p.493.	... in Celsum lib. 6: Cantabrigiæ an. 1658.
in Gen.h.1.	... in Genesim homilia 1, editionis latinæ: Basileæ an. 1571.
in Ez.h.1.p.619.	... in Ezechielem hom. 1, Ibid.
in Jos.h.7.p.198.	... homilia 7 in librum Josue, Ib.
in Luc.h.7.p.216.	... hom. 7 in Lucam ejusd. editionis, tom. 2.
in Matt.t.28.p.135.	... tomus, tractatus, seu sectio in Matthæum, Ibid.

in Matt.g. ...in Matthæum, editionis græcæ, tom.1.

in Num.h.13.p.224. ... in librum Numerorum hom. 13, latinæ editionis, tom.1.

in Rom.p.630. ...in epistolam Petri ad Romanos, editionis latinæ, tom.2.

marty.pr. Joan. Rodolphi Wetstein prolegomena in librum Origenis de martyrio à se editum; Basileæ an. 1674.

orat.c.8.p.8. Origenis de oratione liber ad Ambrosium, capite seu § 8, in græco : Oxoniæ an.1686.

phil.c.23.p.81. Origenis Philocalia, quæ libris contra Celsum adjuncta est: Cantabrigiæ an.1658.

princ.l.4.c.1.p.737. ...de principiis, περὶ ἀρχῶν, tom.1, latinæ editionis.

Oros.l.7.c.4.p.209. Pauli Orosii historia lib.7, Bib. Pat. tom.15.

Oth.Fr.l.6.c.25.p.131. Othonis Frisingensis chronicon ad annum 1146, ab Urstisio editum : Francofurdi an.1585.

Oxon. Novum Testamentum Oxonii an. 1675, editum cum variis lectionibus.

P

Paci.ep.2.p.56. PACIANI Barcinonensis epistola 2, Bib. Pat. tom.3.

Pagi,p. ou Pag.dis. p. Antonii Pagi Franciscani dissertatio de Consulibus: Lugduni an. 1682.

ap.§ 130. ...critica in apparatum Baronianum § 130: Paris.an.1689.

Pasc. Chronicum Paschale, seu Alexandrinum ex editione Cangiana : Paris.an.1688.

P.Alex.c.9.p.18. Petri Alexandrini canon 9, cum Gregorio Thaum. editus Paris. an. 1622.

Laus.c.103.p.1013.a. Palladii historia Lausiaca, seu de vitis Patrum: Bib.Pat.tom.13.

v.Chry. ou dial. ...dialogus de vita Joannis Chrysostomi, à Bigotio græcè datus: Luteciæ an.1680.

Pauli.car.24. Paulini Nolani carmen 24: Antuerpiæ an. 1622.

ep.16.p.175. ...epistola 16, Ibid.

...Rosweidi notæ. n.

v.Mart. Paulini Petragorici carmen de vita S. Martini : Bib.Pat.tom.8.

Paul.v.Amb.p.87. Ambrosii vita per Paulinum Diaconum in prolegomenis Ambrosianis : Paris.an.1603.

P.Aur.sp.c.7.p.113. Petri Aurelii ad Hermanni Loemelii spongiam responsio, cap.7 seu de 7 propositione, tom. 2: Paris.an.1646.

P.Chr.s.28.p.95. Petri Chrysologi sermo 28: Rotomagi an. 1640.

Pears.an.P. Joannis Pearsonii episcopi Cestriensis Annales Paulini, cum lectionibus in Acta ejus postumis operibus præfixi : Londini an. 1688.

de Ign.t.1. ...vindiciæ epistolarum Ignatii, parte prima : Cantabrigiæ anno 1672.

dis. Henrici Dodwel dissertatio, Pearsonii postumis subjecta: Londini an.1688.

post. Pearsonii opera postuma, Ib.

P.de Nat.l.2.c.96.p.28. Petri de Natalibus liber 2 &c. Lugduni an.1543.

Pet.chr. Petavii chronologia qua constat ejus 13, liber de Doctrina temporum : Paris. an.1627.

doc.t.l.11.c.8.p.304. ...de Doctrina temporum.

dog.t.5. ... dogmatum theologicorum tom.5, qui secundus est de Incarnatione : Paris.an.1650.

rat.2.l.1. ...Rationarii temporum parte 2, lib.1: Paris.an.1652.

Petr.D.op.17.c.3.p.166. Petri Damiani opusculum 17, quod est de cœlibatu sacerdotem, tom.3: Paris. an.1642.

h.46. ...homilia seu sermo 46, tom.2.

Phila.c.89.p.22. Philastrii Brixiensis caput seu hæresis 89, si jam ante Christum ab Ophitis numeres: Bibliothecæ Patrum tom. 4, parte 1.

Philg.l.7.c.8.p.505. Philostorgii hist. eccl. lib.7, ex editione Valesii : Paris.an.1673.

Phil.fest.p.1173. Philonis Judæi de septenario & festis Judæorum : Paris.an.1640.

in Fl.p.967. ...in Flaccum

leg.p.1014. ...legatio ad Caium.

spec.p.788. ..de legibus specialibus.

Philop.l.2. Joannis Philoponi de mundi creatione: Viennæ Austriacæ an. 1630.

de P. ..dissertatio de Paschate.

Phot.c.171. Photii bibliothecæ caput seu codex 171: Genevæ an.1612.

Pist.p.362. Rerum Germanicarum scriptores per Joannem Pistorium collecti: Francofurti an.1583.

Plin.l.2.c.2. Plinii majoris historia naturalis: Francofurti an.1599.

Plin.ep.l.4.ep.2. Plinii junioris epistolarum lib. 4, epistola 2, ex editione Pauli Stephani an.1660.

Plut.or.def.p.745. Plutarchi de oraculorum defectu: Moralium tom. 1, editionis græcæ per Henricum Sthephanum: Parif.an.1572.

Poly.ad Phil.c.5. p.1009. Polycarpi epistola ad Philippenses, inter Apostolica Cotelerii: Luteciæ an.1672.

Possev.t.1.p.967. Possevini apparatus: Coloniæ an.1608.

Præd.c.11. Autor anonymus de hæresibus, à Sirmondo Prædestinati nomine editus, capite seu hæresi 11: Parif. an.1643.

Proc.æd.l.5.c.1.p.95. Procopii de ædificiis Justiniani lib.5, tom.2: Parif.an.1662.

b.Per. ...de bello Persico, tom.1.

Procl.h.seu or.22. p.580. Procli Constantinopolitani homilia seu oratio 22: Romæ anno 1630.

Prosp.seu Prof. chr. Prosperi Aquitani chronicon Hieronymiano ferè subjectum, sed integrum apud Labbeum bibliothecæ novæ tom. 1: Parif. an. 1657.

ad R.p.305. ..epistola ad Rufinum: Coloniæ Agrippinæ an. 1630.

sent.203.p.441. ... sententiæ ex Augustino, sententia 203.

Prosp.prom.l.4.p.160. Alterius Prosperi cum Aquitano editi de Promissionibus liber 4, seu Dimidium temporis.

Prud.de M.2.p.72. Prudentii περὶ στεφανῶν seu de coronis Martyrum, hymno 2: Amstelodami an.1631.

or.pec.p.200. ...ἁμαρτιγενεία seu de peccatorum origine.

Ptol.l.3.c.1.p.75. Claudii de Ptolemei geographicorum lib. 3: Antuerpiæ an. 1618.

R

Rayn.1268.§50. ODERICI Raynaldi appendix ad Annales Baronii an. 1268, artic. seu § 50: Romæ an. 1648.

Rec.l.3.c.65.p.461. Recognitiones Clementi Romano tributæ, inter Apostolica Cotelerii: Parif.an.1672.

Rodr.l.4.p.75. Roderici Ximenii Archiepiscopi Toletani de rebus Hispaniæ, inter Hispaniæ illustratæ autores tom.2: Francofurti an.1603.

Ruf.l.1.c.9. Rufini hist.eccl. seu ex Eusebio versa, seu Eusebio addita lib. 1: Antuerpiæ an.1548.

ben.l.2.p.24. ... de benedictionibus Patriarcharum lib.2: Parif.an.1580.

in Hier.l.2.p.229. ... contra Hieronymum, ipsius Hieronymi tom. 4: Basileæ an. 1565.

pro Orig.p.172. Apologia Pamphilio pro Origene à Rufino versa, Ibid.

symb.p.539. Rufini expositio symboli: est apud Cyprianum Parisiis editum an.1603.

S

Sacr.p.39. SACRAMENTARIUM Gregorii ab Hugone Menardo editum: Parif.an.1642.

Scal.in Euf.p.186. Scaligeri notæ in Eusebii chronicon: Amstelodami an.1658.

Serap.p.863. S. Serapionis Thmuensis in Manichæos: Bib.Pat.tom.4, parte 2.

Ser.r.Mog.l.2. Rerum Moguntiacarum lib. 2, per Nicolaum Serarium: Moguntiæ an.1604.

Sev.in Gen.h.1. Severiani Gabalensis in Genesim homilia 1: in auctuario 3, seu novissimo Bib. Pat. Parisiis an. 1672.

Sic.san. Sanctorum Siculorum vitæ per

Octavium Cajetanum: Panormi an. 1657.

Six.l.4. — Sixti Senensis bibliotheca sancta: Coloniæ an. 1626.

Soph.c.2.p.162. — Addita græca ad Hieronymi librum de viris illustribus, seu per Sophronium, seu per alium recentionem, capite 2 quod est de S. Andræa: apud Hieronymum tom. 1.

Soz.l. 4.c.6. — Sozomeni hist. eccl. ex editione Valesii: Paris. an. 1668.

Spanh.l.5.p.264. — Ezechielis Spanhemii dissertatio, seu lib. 9 de præstantia & usu numismatum: Amstelodami an. 1671.

Spic.t.3.p.22. — Spicilegii Acheriani tom. 3: Paris. an. 1659.

Steph. — Stephani de urbibus: Amstelodami an. 1678.

Strab.l.14. — Strabonis geographi lib. 14: Paris. an. 1620.

S.Van. — Remarques des Peres de la Congregation de Saint Vanne sur la Bibliotheque ecclesiastique; à Paris en 1691.

Suet.l.6.c.4. — Suetonii Tranquilli lib. 6, qui est de Nerone: Lugduni Batav. an. 1656.

Sueur, t.1. — Histoire de l'Eglise & de l'Empire par Jean le Sueur Calviniste, tome 1; à Geneve en 1674.

Suid.α.β. — Suidæ lexicon in littera α. β, & sic de cæteris: Genevæ an. 1619.

Sulp.l.2. — Sulpicii Severi historiæ sacræ lib. 2: Antuerpiæ an. 1574.

dial.1.c.4.p.243. — ...dialogus 1.

Sur.1.nov.p.454. — Surius primo novembris die: Coloniæ an. 1618.

Sync. — Georgii Syncelli chronographia: Paris. an. 1652.

Synop.in Act. — Synopsis criticorum in Actus Apostolorum, & sic de cæteris scripturæ libris: Londini anno 1674.

T

Tac.an.13.c.10.p.290. — CORNELII Taciti annalium lib. 13: Paris. an. 1608. In capita libri dividuntur ex tabula quæ in eodem est volumine.

hi.l.1. — ...historiarum lib. 1.

Tert.ap.c.3.p.2. — Tertulliani apologia seu apologeticus, ex editione Rigaltii: Lutecia an. 1634.

bapt.c.12.p.261. — ...de baptismo.

cor.c.14.p.130. — ...de corona militis.

cul.f.c.3.p.171. — ...de cultu feminarum.

de an.c.34.p.337. — ...de anima.

fug.c.13.p.700. — ...de fuga in persecutione.

in Jud.c.9.p.217. — ... Adversus Judæos.

in Marc.l.4.c.7.p.507. — ...contra Marcionem lib. 4, prosa scriptus.

monog.c.16.p.68. — ...de monogamia.

nat.l.2.p.72. — ...ad nationes.

pat.c.3.p.160. — ...de patientia.

præsc.c.46.p.249. — ...de præscriptione hæreticorum.

pud.c.11.p.727. — ...de pudicitia.

red.t.2. — Tertullianus redivivus, seu notis illustratus per P. Georgium Ambianatem tom. 2: Paris. an. 1646.

res.c.5.p.382. — Tertulliani de resurrectione carnis.

scor.c.12.p.630. — ...Scorpiace.

vel.c.2. — ...de velandis virginibus.

Thdr.L.l.2.p.566. — Theodori Lectoris liber 2, à Valesio cum Evagrio &c. editus Parisiis an. 1673.

Thdrt.de car.p.689. — Theodoreti Cyrensis episcopi oratio de charitate, tom. 4: Paris. an. 1642.

gr.aff.l.8.p.607. — ...de curandis Græcorum affectibus, Ibid.

h.l.1.c.1.p.192. — ...hæreticarum fabularum &c. Ib.

in Heb. — ...in epistolam ad Hebræos, tom. 3, & sic de cæteris in Paulum.

l.5.c.17. — ...historiæ ecclesiasticæ lib. 5, ex editione Sirmondi Parisiis anno 1642, tom. 3. Additâ vero litterâ V. designatur editio Valesii an. 1673.

pr.Paul.p.3. — ...præfatio in epistolas Pauli tom. 3.

ps.67.v.28.p.659. — ...in psalmi 67, vers. 28, tom. 1.

v.Pat.c.29.p.804. — ...religiosa historia seu de vitis Patrum, tom. 3.

Thom.fest. — Traité sur les festes par le Pere

Thomassin de l'Oratoire; à Paris en 1683.

disc. Ancienne & nouvelle discipline de l'Eglise, par le mesme; à Paris en 1688.

Thom.p.151. Josephi Thomasii codices Sacramentorum: Romæ an. 1680.

Thphn.p.188. Theophanis chronographia: Paris. an. 1655.

Thphy.in Jo.1.v.43. Theophylacti in Joannis cap. 1, versu 43: Paris. an. 1635.

Toin.in Lac. Nicolai Toinardi notæ in Lactantii librum de persecutorum mortibus: Paris. an. 1690.

Trad.p.83. La tradition de l'Eglise sur la penitence & la Communion, p. 83 du texte aprés la preface; à Paris en 1653.

Trit. Joannes à Trittenheim Abbas Spanhemensis de scriptoribus ecclesiasticis: Coloniæ an. 1531.

Turr.in Magd.l.2. c.25.p.91. Francisci Turriani pro canonibus apostolicis & epistolis decretalibus adversus Magdeburgenses: Luteciæ an. 1573.

V

Vas.p.635. JOANNIS Vasæi rerum Hispanicarum chronicon, Hispaniæ illustratæ tom. 1: Francofurti an. 1603.

Ugh.t.6.p.1140. Basilii menologium ab Ughello datum in sua Italia sacra tom. 6: Romæ an. 1653.

Voyage de Constantinople, d'Asie, & de Grece, par George Vheler Protestant Anglois: à Anvers en 1689. Vheler.

Victorini Petavionensis in Apocalypsim: Bib. Pat. tom. 1. Vict.P.p.580.

Vigilius Tapsensis in Eutychianos, editus cum Victore Vitensi: Divione an. 1665. Vig.in Euty.l.4.c.1. p.34.

Vincentii Bellovacensis tom. 4, seu speculum historiale liber 1: Duaci an. 1624. Vinc.B.

Vitæ Patrum per Rosweidum editæ: Antuerpiæ an. 1615. Vit.P.

Vossii de historicis græcis: Lugd. Batav. an. 1651. Voss.h.g.l.2.c.14. p.230.

Usserii annales veteris & novi Testamenti: Paris. an. 1673. Uss.

.... Iidem annales ad annum Christi 46. an.46.

.... ad annum ab orbe condito 3414. an.m.3414.

.... prolegomena in Ignatium: Oxoniæ an. 1644. in Ign.pr.c.9.p. 56.

Usuardi martyrologium ex editione Molani an. 1568, Lovanii. Usu.

Z

ZONARÆ annalium tom. 3, à Constantino incipiens, in ejus principis vita de quo sermo est: Basileæ an. 1557. Zon.t.3.p.143.

.... commentarii in Canones: Paris. an. 1618. can.p.145.

TABLE
DES ARTICLES ET DES NOTES.

HISTOIRE DE N. S. JESUS CHRIST.

ARTICLE I. *L'ANGE annonce la naissance de S. Jean & de J.C: Mariage de la S^{te} Vierge.* page 1
II. *Denombrement de toute la terre: Naissance de J.C.* 3
III. *J.C. est presenté au Temple, & adoré par les Mages.* 5
IV. *J.C. s'enfuit en Egypte: Martyre des Innocens.* 9
V. *J.C. est trouvé dans le Temple à douze ans.* 11
VI. *Battesme & jeûne de J.C: S. André luy amene S. Pierre; & S. Philippe Nathanael: Ce qu'on sçait du dernier.* 13
VII. *Noces de Cana: J.C. va à Jerusalem; battize; convertit la Samaritaine; revient en Galilée.* 17
VIII. *J.C. fait divers miracles dans la Galilée: Sa seconde Pasque.* 19
IX. *Election des douze Apostres: Sermon sur la montagne &c.* 20
X. *Les Apostres preschent: Diverses actions & miracles de J.C.* 23
XI. *J.C. quitte la Galilée; choisit les 72 Disciples.* 25
XII. *Resurrection de Lazare: Conversion de Zachée: Entrée de J.C. à Jerusalem.* 27
XIII. *Dernieres actions de J.C: Il va au jardin des Oliviers.* 29
XIV. *J.C. se laisse prendre par les Juifs: Il est condanné chez Caïphe, & livré à Pilate.* 31
XV. *Fausse penitence & desespoir de Judas.* 33
XVI. *Pilate reconnoist l'innocence de J.C, veut le delivrer, l'envoie à Herode.* 35
XVII. *J.C. est fouetté & couronné d'épines: Pilate le craint, & craint encore plus Cesar.* 37
XVIII. *J.C. est condanné, porte sa croix au Calvaire, & y est crucifié.* 40
XIX. *Du bon larron.* 42
XX. *J.C. recommande sa mere à S. Jean, & meurt ensuite.* 45
XXI. *Prodiges aprés la mort de J.C: Son costé percé: De Saint Longin.* 46
XXII. *J.C. est mis dans le tombeau: Il ressuscite, & se montre aux femmes.* 48

XXIII. *Diverses apparitions de J.C. à ses disciples.* 51
XXIV. *J.C. monte au Ciel.* 53

LA SAINTE VIERGE.

ART. I. *De la famille de la Ste Vierge.* 56
II. *La Vierge embrasse une chasteté perpetuelle: Elle epouse neanmoins S. Joseph.* 58
III. *La Vierge devient mere de Dieu; va visiter Ste Elizabet.* 60
IV. *Naissance de J.C, & de ce que fit la Vierge jusqu'à ce qu'il fut battizé.* 63
V. *La Vierge se trouve aux noces de Cana; de ce qu'elle fit durant les predications de J.C.* 64
VI. *La Vierge à la croix; J.C. la donne à S. Jean pour mere.* 67
VII. *Mort de la Vierge: Elle apparoist à quelques Saints.* 69
VIII. *La Ste Vierge attaquée par diverses heresies.* 71

SAINT JOSEPH EPOUX DE LA VIERGE. 73

SAINT JOSEPH D'ARIMATHIE. 80

SAINT JEAN BATTISTE.

ART. I. *Eloge de S. Jean: L'Ange Gabriel annonce sa naissance à son pere.* 82
II. *S. Jean connoist J.C. avant que de naistre: Sa naissance.* 85
III. *S. Jean est elevé dans le desert: Mort de Zacarie son pere.* 87
IV. *S. Jean presche la penitence, donne le battesme, battize J.C.* 89
V. *S. Jean declare que* JESUS *est le* CHRIST *& l'Agneau de Dieu; il se contente d'estre sa voix & l'ami de l'Epoux.* 92
VI. *S. Jean reprend Herode, est mis en prison, envoie ses disciples à J.C.* 96
VII. *Mort de S. Jean: Punition de ses persecuteurs.* 98
VIII. *L'Eglise honore la mort de S. Jean: Les payens brulent ses reliques: Les Chrétiens en sauvent une partie.* 101
IX. *Les reliques de S. Jean sont portées en divers endroits: Son chef est trouvé à Emese.* 103
X. *On bastit des eglises à Emese pour y mettre le chef de S. Jean: On croit l'avoir à Amiens.* 106

SAINT PIERRE.

ART. I. *Emploi & mariage de S. Pierre: Il devient disciple de J.C.* 108

II. De ce qu'a fait S. Pierre jusques à la Passion. 111
III. Chute & penitence de S. Pierre. 113
IV. J.C. s'apparoist à S. Pierre, luy recommande ses brebis, & luy predit son martyre. 115
V. Les Apostres attendent le S. Esprit : Election de S. Matthias : Vertu de Joseph Barsabas. 117
VI. Les Apostres reçoivent le S. Esprit. 120
VII. Discours de S. Pierre, qui convertit trois mille personnes. 122
VIII. Changement que le S. Esprit fait dans S. Pierre. 125
IX. Vertu admirable des premiers Chrétiens. 126
X. S. Pierre guerit un homme perclus de ses jambes; & fait un second discours au peuple. 128
XI. S. Pierre & S. Jean mis en prison : Cinq mille hommes convertis. 130
XII. S. Pierre presche J.C. devant le Conseil des Juifs : Obeïr à Dieu plutost qu'aux hommes. 132
XIII. Nouvelle effusion du S. Esprit sur les disciples. 133
XIV. Mort d'Ananie & de Saphire. 135
XV. Malades gueris par l'ombre de S. Pierre : Tous les Apostres mis en prison sont delivrez par un Ange, & confessent J.C. 137
XVI. Gamaliel empesche la mort des Apostres, qui se rejouissent d'avoir esté fouettez. 139
XVII. Election des sept Diacres : Beaucoup de Prestres convertis : Mort de S. Estienne : S. Jacque établi Evesque de Jerusalem. 140
XVIII. Les Fideles dispersez par la persecution, portent l'Evangile en divers endroits. 143
XIX. Tibere connoist J.C. par la relation de Pilate : Défend de persecuter les Chrétiens. 144
XX. Haine des Juifs contre les Chrétiens. 145
XXI. Les Juifs envoient par toute la terre pour diffamer les Chrétiens par diverses calomnies. 147
XXII. Abregé des calomnies repandues contre les Chrétiens. 148
XXIII. Conversion des Samaritains : L'hypocrisie fait entrer Simon le magicien dans l'Eglise, & son ambition sacrilege l'en fait chasser par S. Pierre. 150
XXIV. S. Pierre guerit Enée; ressuscite Tabite. 153
XXV. Vertu de Corneille : Dieu luy envoie S. Pierre. 154
XXVI. Battesme de Corneille. 156

XXVII. S. Pierre fonde l'Eglise d'Antioche : Saint Paul le vient visiter. 159
XXVIII. S. Pierre presche dans le Pont, la Cappadoce &c. & fonde l'Eglise de Rome. 161
XXIX. S. Pierre combat à Rome Simon le magicien. 163
XXX. S. Pierre retourne à Jerusalem, où il est mis en prison, & delivré. 165
XXXI. S. Pierre écrit sa premiere epistre, approuve l'Evangile de S. Marc, se trouve au Concile de Jerusalem : Les Juifs sont chassez de Rome. 168
XXXII. S. Pierre est repris par S. Paul. 171
XXXIII. S. Pierre sachant qu'il mourroit bientost, écrit sa seconde epistre : Il revient à Rome. 173
XXXIV. Simon le magicien entreprend de monter au ciel : Saint Pierre & S. Paul le font tomber par terre. 176
XXXV. S. Pierre sort de Rome, où J.C. le fait revenir : Il est mis en prison : De S. Processe & S. Martinien. 178
XXXVI. Martyre de Saint Pierre : Son corps est enterré au Vatican. 180
XXXVII. Du respect qu'on a eu pour le tombeau de S. Pierre. 182
XXXVIII. Honneurs rendus aux reliques de Saint Pierre & à ses chaines. 184
XXXIX. Calomnie repandue contre S. Pierre : Ecrit qu'on luy a supposé. 186
XL. De diverses choses attribuées à S. Pierre : De Sainte Petronille, de S. Torquat, & de quelques autres, qu'on dit avoir esté disciples de S. Pierre. 188

SAINT PAUL.

Art. I. Naissance & education de S. Paul. 192
II. S. Paul persecute l'Eglise. 194
III. Conversion de S. Paul. 196
IV. S. Paul est battizé par Ananie. 199
V. S. Paul presche J.C. à Damas, & en Arabie ; se sauve de Damas. 201
VI. S. Paul va à Jerusalem voir S. Pierre, & de là à Tarse. 203
VII. S. Paul presche à Antioche, où les disciples sont appellez Chrétiens : Il va à Jerusalem porter leurs aumosnes. 205
VIII. S. Paul est declaré Apostre avec S. Barnabé. 207
IX. S. Paul est ravi au troisieme ciel. 208
X. De la tentation de S. Paul. 211

XI. De quelle maniere S. Paul presche l'Evangile : Il travaille des mains. 213
XII. S. Paul presche en Cypre ; aveugle un magicien ; convertit le Proconsul. 214
XIII. S. Paul presche à Antioche de Pisidie 216
XIV. S. Paul presche à Hippone, & à Lystre ; guerit un homme perclus : On le veut adorer, & aussitost on le lapide. 218
XV. S. Paul porte l'Evangile jusqu'en Illyrie. 221
XVI. Concile de Jerusalem, où les Gentils sont dechargez du joug de la loy des Juifs. 222
XVII. S. Paul est reconnu Apostre des Gentils ; se charge du soin des pauvres de Judée. 224
XVIII. S. Paul & S. Barnabé se separent : S. Paul avec Silas visite les Chrétiens de Pisidie ; circoncit Timothée. 226
XIX. S. Paul presche dans la Galacie : Dieu l'appelle en Macedoine. 228
XX. S. Paul presche à Philippes, y convertit Ste Lydie ; est fouetté, mis en prison, & delivré. 230
XXI. S. Paul presche à Thessalonique, & à Berée. 233
XXII. S. Paul va à Athenes ; y parle devant l'Areopage. 235
XXIII. S. Paul quitte Athenes, & va à Corinthe : De S. Caius. 238
XXIV. S. Paul écrit deux lettres aux Thessaloniciens. 240
XXV. S. Paul presche aux Gentils à Corinthe : J.C. luy apparoist ; Il est mis en justice : De S. Silas. 242
XXVI. S. Paul quitte Corinthe ; passe à Ephese : Des SS. Aquila & Priscille. 245
XXVII. De S. Apollon. 247
XXVIII. S. Paul va à Jerusalem, & en divers autres endroits ; revient à Ephese, & y presche durant trois ans. 250
XXIX. Saint Paul va une seconde fois à Corinthe ; écrit aux Galates. 253
XXX. S. Paul envoie S. Timothée en Grece ; écrit aux Corinthiens, & leur envoie S. Tite. 255
XXXI. Sedition à Ephese contre S. Paul : Il passe d'Asie en Macedoine. 258
XXXII. S. Paul écrit sa seconde epistre aux Corinthiens. 261
XXXIII. S. Paul vient à Corinthe, d'où il écrit aux Romains. 264
XXXIV. Saint Paul part pour aller à Jerusalem ; ressuscite Eutyque. 267
XXXV. Discours de S. Paul aux Prestres d'Ephese : Il arrive à Cesarée. 269

XXXVI. *S. Paul arrive à Jerusalem, où il est pris dans le Temple; il parle aux Juifs.* 271
XXXVII. *On veut fouetter S. Paul: On luy donne un soufflet: Les Pharisiens le défendent.* 273
XXXVIII. *Les Juifs veulent assassiner S. Paul: Il est mené à Cesarée, où il demeure deux ans prisonnier.* 275
XXXIX. *S. Paul appelle à l'Empereur.* 277
XL. *S. Paul parle devant Agrippa; s'embarque pour Rome: De S. Aristarque.* 279
XLI. *S. Paul fait naufrage, & aborde à Malte.* 281
XLII. *S. Paul est bien receu à Malte; guerit le pere de Publie; arrive à Rome.* 284
XLIII. *S. Paul travaille à la conversion des Juifs de Rome, & plus utilement à celle des Gentils: Les Philippiens l'assistent, & il leur écrit.* 286
XLIV. *S. Paul convertit Onesime, & obtient sa grace de Saint Philemon son maistre, à qui il en écrit.* 289
XLV. *S. Paul écrit aux Colossiens: De S. Epaphras, & de S. Onesime.* 292
XLVI. *De l'epistre aux Hebreux.* 295
XLVII. *S. Paul retourne en Orient, presche en Candie; y laisse S. Tite, & S. Timothée à Ephese; leur écrit à l'un & à l'autre.* 298
XLVIII. *S. Paul retourne à Rome; est mis en prison, & comparoist devant Neron.* 302
XLIX. *S. Paul écrit sa seconde epistre à Timothée; & celle aux Ephesiens.* 304
L. *Mort de S. Paul: De ses reliques.* 307
LI. *Des écrits de S. Paul vrais & supposez: De ses ennemis.* 309
LII. *De S. Crescent & S. Eraste disciples de S. Paul.* 312
LIII. *De divers Saints dont parle S. Paul dans l'epistre aux Romains.* 314

SAINT ANDRE'. 317

SAINT JACQUE LE MAJEUR. 324

SAINT JEAN L'EVANGELISTE.

Art. I. *AMOUR de J.C. pour S. Jean; sa virginité: Il repose sur le sein de J.C.* 330
II. *S. Jean à la croix reçoit la Vierge pour mere; court au sepulcre;*

reconnaist le premier J. C: Son union avec S. Pierre, 333
III. Diverses actions de S. Jean: Il presche aux Parthes. 335
IV. S. Jean vient demeurer en Asie: De ce qu'il y fit jusques à son exil. 336
V. Martyre de Saint Jean à Rome, suivi de son bannissement à Patmos. 338
VI. S. Jean écrit son Apocalypse: Il revient à Ephese. 340
VII. Histoire d'un chef de voleurs converti par S. Jean. 342
VIII. S. Jean écrit l'Evangile. 345
IX. Des epistres de S. Jean. 347
X. Mort de S. Jean. 349
XI. De ce qu'on dit de l'immortalité & de la resurrection de Saint Jean. 351
XII. Quelques particularitez de la vie de S. Jean: Ses apparitions: Ecrits qu'on luy a supposez. 353

SAINT THOMAS. 355

SAINT JACQUE LE MINEUR.

ART. I. De l'apostolat de S. Jacque, & de sa famille. 365
II. De S^te^ Marie mere de S. Jacque, & de S. Cleophas. 367
III. De ce que nous savons de S. Jacque jusqu'à l'Ascension. 369
IV. S. Jacque est fait Evesque de Jerusalem. 371
V. De la vertu de S. Jacque, & du respect que les Juifs avoient pour luy. 373
VI. De ce qu'on sçait de S. Jacque jusques à sa mort. 375
VII. Martyre de S. Jacque. 377
VIII. La mort de S. Jacque improuvée par les Juifs mesmes: De sa sepulture & de ses reliques. 379
IX. De l'epistre de S. Jacque, & des écrits qu'on luy a attribuez. 381

SAINT PHILIPPE. 383

SAINT BARTHELEMI. 387

SAINT MATTHIEU. 389

SAINT SIMON. 399

SAINT JUDE. 401

SAINT MATTHIAS. 406

SAINT BARNABE'. 408

NOTES SUR L'HISTOIRE DE N. S. J. C.

NOTE I. *SUR le jour que J.C. a esté conceu.* page 416

II. *Sur le denombrement fait par Auguste, & en Judée par Quirinus.* 416

III. *Si nostre Seigneur est né dans Bethléem, ou tout auprés.* 418

IV. *Sur le jour & l'année de la naissance de J.C.* 418

Lettre de Mr de Tillemont sur le sentiment de Mr le Noble touchant la naissance de J.C. 421

V. *Sur le bœuf & l'asne de la creche.* 423

VI. *Sur Simon & Anne.* 424

VII. *Sur la feste de la Purification.* 424

VIII. *Que la Vierge est retournée à Bethléem aprés la Purification.* 425

IX. *Quand les Mages sont venus adorer nostre Seigneur.* 426

X. *D'où venoient les Mages.* 431

XI. *Si l'étoile a conduit les Mages à Jerusalem.* 431

XII. *Du nombre, des noms, & de la qualité des Mages.* 431

XIII. *Sur les Innocens.* 432

XIV. *Sur la tetrarchie de l'Abilene.* 432

XV. *Pourquoi Caïphe & Anne sont tous deux appellez grands Pontifes.* 433

XVI. *Que J.C. a esté battizé le 6 de janvier.* 434

XVII. *En quel temps il faut mettre les noces de Cana.* 434

XVIII. *De quelle province est Cibyre.* 434

XIX. *Que les Apostres ont receu le battesme de J.C.* 435

XX. *Fables sur le martyre de la Samaritaine.* 435

XXI. *Sur la chronologie des années de la predication de J.C.* 435

XXII. *Sur la ville & la fontaine de Capharnaüm.* 436

XXIII. *Eloge des Apostres par S. Chrysologue.* 436

XXIV. *Sur les 72 Disciples.* 436

XXV. *Sur Zachée.* 437

XXVI. *Sur le temps de la mort de J.C, & sur sa derniere Pasque.* 437

XXVII. *Chez qui J.C. a fait la derniere Pasque.* 444

XXVIII. *Sur l'agonie de nostre Seigneur.* 444

XXIX. *Sur la mort de Judas.* 444

XXX. *Sur la femme de Pilate.* 445

XXXI. *Comment on peut accorder S. Marc & S. Jean sur l'heure que J.C. fut condamné & crucifié.* 445

XXXII. *Sur Simon le Cyrenéen & ses enfans.* 446

XXXIII. *Sur la Veronique.* 447

XXXIV. *Sur le temps que le bon larron a esté converti, & sur quelques autres points de son histoire.* 448

XXXV. *Sur les tenebres arrivées à la mort de nostre Seigneur.* 449

XXXVI. *Sur ceux qui ressusciterent avec J.C.* 451

XXXVII. *Sur la mort de Pan.* 452

XXXVIII. *Sur S. Longin.* 453

XXXIX. *Divers faits incertains ou faux sur le costé de J.C. percé d'une lance.* 455

XL. *En quel lieu J.C. est monté au Ciel.* 455
XLI. *Touchant les mysteres celebrez par J.C. sur la montagne des Oliviers.* 455
XLII. *Que J.C. est monté au Ciel le jeudi* 456
XLIII. *Que quelques uns au moins des Apostres croyoient la resurrection de J.C. avant que d'apprendre qu'il s'estoit manifesté aux deux disciples à Emmaüs.* 456

NOTES SUR LA SAINTE VIERGE.

Note I. *COMMENT on prouve qu'elle estoit de la race de David.* 457
II. *Si la Vierge a eu des sœurs.* 458
III. *Sur le pere & la mere de la Vierge.* 459
IV. *Sur la naissance de la Sainte Vierge.* 461
V. *Sur les festes de la Conception & de la Nativité de la Vierge.* 462
VI. *Sur la presentation de la Vierge au Temple.* 463
VII. *Fausses traditions sur le mariage de la Sainte Vierge.* 463
VIII. *Quelques remarques sur l'état où étoit la Vierge quand l'Ange luy vint parler.* 464
IX. *Disposition de la Vierge sur sa virginité.* 465
X. *Sur ce que J.C. dit à la Vierge dans les noces de Cana.* 465
XI. *Pourquoi les parens de nostre Seigneur le vinrent demander durant qu'il preschoit.* 465
XII. *Sur la disposition de la Sainte Vierge à la mort de J.C.* 466
XIII. *Sur la demeure de la Sainte Vierge avec S. Jean.* 466
XIV. *Que la Vierge est apparemment morte à Ephese.* 467
XV. *Qu'on ne sçait aucune particularité de la mort de la Ste Vierge.* 469
XVI. *Sur la resurrection de la Sainte Vierge.* 470
XVII. *Si l'on peut douter de la mort de la Vierge.* 475
XVIII. *Sur la feste de l'Assomption.* 476

NOTES SUR SAINT JOSEPH.

Note I. *SUR sa double genealogie.* 477
II. *Sur le métier de S. Joseph.* 479
III. *Si S. Joseph a esté vierge.* 480
IV. *Pourquoi on dit peu de choses de S. Joseph.* 481
V. *Pourquoi S. Joseph a voulu quitter la Vierge.* 481

NOTE SUR SAINT JOSEPH D'ARIMATHIE.

HISTOIRES incertaines ou fausses que l'on en fait. 482

NOTES SUR SAINT JEAN BATTISTE.

Note I. *QUE Zacarie son pere n'a point esté grand Pontife.* 482
II. *Où estoit la maison de Zacarie.* 483
III. *Que S. Jean a connu J.C., & a esté sanctifié avant que de naistre.* 483
IV. *Sur la Vigile de S. Jean.* 484
V. *Sur la mort de Zacarie pere de S. Jean.* 485
VI. *Quand & comment S. Jean a connu J.C.* 486

VII. *Si S. Jean a esté battizé par J.C.* 486
VIII. *De quel S. Jean sont ces paroles,* Et de plenitudine ejus &c. 487
IX. *Quand S. Jean a esté mis en prison, & s'il y a esté mis deux fois.* 487
X. *Sur la fille & le premier mari d'Herodiade.* 492
XI. *Sur ce que dit S. Paulin que S. Jean a esté sans peché.* 492
XII. *Histoires peu assurées sur la mort de S. Jean.* 493
XIII. *Si S. Jean a annoncé J.C. aux morts.* 493
XIV. *Que S. Jean n'a point esté martyrizé à Sebaste.* 493
XV. *Sur la dedicace de l'eglise de S. Jean à Alexandrie.* 493
XVI. *Que le chef de S. Jean a esté enterré à Jerusalem, & transferé de là non à Constantinople, mais à Emese.* 494
XVII. *Quelle autorité a ce qu'on dit de la translation du chef de S. Jean à Emese, & sa decouverte sous Marcien.* 497
XVIII. *Histoire de la translation du chef de S. Jean à Emese.* 499
XIX. *En quelle année & en quel jour le chef de Saint Jean a esté trouvé à Emese.* 500
XX. *Additions de Metaphraste sur la translation du chef de S. Jean.* 502
XXI. *Fautes sur la translation du chef de S. Jean en 760.* 503
XXII. *Translations du chef de S. Jean à Comane & à Constantinople.* 503
XXIII. *Sur le chef de S. Jean honoré à Amiens.* 504
XXIV. *De diverses Eglises qui pretendent avoir le chef de S. Jean.* 504
XXV. *Sur les autres reliques de S. Jean.* 504
XXVI. *En quel endroit S. Jean battizoit.* 505

NOTES SUR SAINT PIERRE.

Note I. *Lequel estoit l'aisné de S. André ou de S. Pierre.* 506
II. *Difficultez sur le temps de la derniere vocation de Saint Pierre & S. André.* 506
III. *Que le didragme payé par J.C. estoit pour le Temple.* 507
IV. *Comment S. Pierre a renoncé J.C. avant que le coq chantast, & aprés qu'il eut chanté la premiere fois.* 507
V. *Si les Apostres alloient souvent prier dans le Temple entre l'Ascension & la Pentecoste.* 507
VI. *Sur le sort dont on se servit à l'election de S. Matthias.* 508
VII. *Sur Joseph Barsabas.* 508
VIII. *Quelques difficultez sur le jour auquel le S. Esprit est descendu.* 509
IX. *Que les Apostres ont parlé ou toutes les langues, ou plusieurs.* 511
X. *Que la guerison du boiteux n'est point le premier miracle de Saint Pierre.* 512
XI. *Sur la Belleporte.* 512
XII. *Qu'on ne connoist point Jean l'un des chefs des Juifs, marqué dans les Actes.* 512
XIII. *Que S. Estienne, S. Philippe &c. estoient Diacres, distributeurs du bien de l'Eglise, & ministres des Sacremens.* 513
XIV. *Les sept Diacres n'estoient point apparemment du nombre des 70 Disciples.* 514
XV. *Conjectures peu fondées sur la dispersion des premiers Chrétiens.* 515

XVI. *Quand Pilate a écrit à Tibere sur J.C.* 515
XVII. *Endroit de S. Justin corrigé.* 515
XVIII. *Diverses fautes sur ce qui se fit à Rome sous Tibere touchant J.C.* 515
XIX. *Divers faux actes de la Passion de nostre Seigneur.* 516
XX. *Année du batesme de Corneille.* 517
XXI. *Sur la Sarone.* 517
XXII. *Sur le jeûne de Corneille.* 517
XXIII. *Que Corneille doit estre regardé comme les premices des Gentils.* 517
XXIV. *Tout ce qu'on dit de la vie de Corneille, incertain.* 518
XXV. *De ce qu'on sçait & de ce qu'on ne sçait pas touchant l'episcopat de S. Pierre à Antioche.* 518
XXVI. *Que S. Pierre peut avoir presché dans l'Asie.* 519
XXVII. *Quelques remarques sur l'abstinence de S. Pierre.* 520
XXVIII. *Sur la Chaire de S. Pierre celebrée au mois de janvier.* 520
XXIX. *Sur l'année de la prison de S. Pierre, & de la grande famine sous Claude.* 521
XXX. *Voyages imaginaires de S. Pierre.* 522
XXXI. *Que la premiere epistre de S. Pierre a esté écrite en grec & non en hebreu, à Rome, non à Babylone.* 523
XXXII. *En quel temps les Juifs ont esté chassez de Rome par Claude.* 523
XXXIII. *Quelques difficultez sur S. Pierre repris par S. Paul.* 524
XXXIV. *Qu'on ne trouve point de Concile des Apostres à Antioche.* 524
XXXV. *Que l'Afrique peut avoir receu la foy de Rome, mais non de Saint Pierre.* 525
XXXVI. *Que S. Pierre n'a point presché à Corinthe avant S. Paul.* 526
XXXVII. *Autorité de la seconde epistre de S. Pierre.* 527
XXXVIII. *Temps du dernier voyage de S. Pierre à Rome.* 527
XXXIX. *Quand J.C. s'est apparu à S. Pierre sortant de Rome.* 528
XL. *Pourquoi l'on met la mort de S. Pierre en l'an 66.* 529
XLI. *Sur les actes de S. Processe & de S. Martinien.* 531
XLII. *Que Saint Pierre & S. Paul ont apparemment souffert en mesme temps.* 532
XLIII. *Que S. Pierre & S. Paul ont esté martyrizez en un mesme lieu.* 533
LXIV. *Que S. Pierre & S. Paul sont morts le 29 de juin, non le 22 de fevrier.* 533
XLV. *Sur les chaines de S. Pierre gardées à Rome.* 536
XLVI. *Sur la chaine de S. Pierre gardée à Constantinople.* 537
XLVII. *Sur la tradition de faire Pasque le dimanche.* 538
XLVIII. *Si la tonsure clericale vient de S. Pierre.* 538
XLIX. *Sur la fausse histoire de S. Pierre par Marcel, & sur l'abregé de la ruine des Juifs par Hegesippe.* 538

NOTES SUR SAINT PAUL.

NOTE I. *SUR le temps qu'il a vécu.* 541
II. *Sur ceux que S. Paul appelle ses parens.* 542
III. *Quand l'Apostre a pris le nom de Paul, & pourquoi.* 542
IV. *Que S. Paul est né à Tarse, non à Giscala.* 543

V. *Sur*

V. *Sur le temps de la conversion de S. Paul.* 544
VI. *De quelle maniere S. Paul a vu J.C. dans sa conversion.* 545
VII. *Ce qu'on dit du martyre d'Ananie, incertain.* 545
VIII. *Comment S. Paul a receu le S. Esprit, & s'il a eu d'abord le don des miracles.* 546
IX. *Si S. Paul a esté marié.* 546
X. *Que Saint Paul a pu demeurer longtemps à Damas, & peu en Arabie.* 547
XI. *Si S. Paul a disputé à Jerusalem avec les Gentils.* 547
XII. *En quel temps S. Paul est venu d'abord à Antioche.* 547
XIII. *Que les Apostres n'ont point imposé les mains à S. Paul.* 547
XIV. *Des Gouverneurs de l'isle de Cypre.* 547
XV. *D'un livre attribué à Barjesu contre S. Paul.* 548
XVI. *Quelques difficultez du texte grec sur la predication de Saint Paul à Antioche de Pisidie.* 548
XVII. *En quelle année s'est tenu le Concile de Jerusalem.* 549
XVIII. *Sur la predication de S. Paul en Illyrie.* 550
XIX. *Sur l'ordonnance du Concile de Jerusalem pour s'abstenir du sang & des viandes suffoquées.* 551
XX. *Que S. Tite n'a point esté circoncis.* 551
XXI. *Que S. Paul peut avoir presché dans la Phrygie & la Mysie.* 552
XXII. *Ce que nous entendons par les ceps.* 552
XXIII. *Sur ce que Jason fit pour luy & pour S. Paul à Thessalonique.* 552
XXIV. *De S. Jason de Thessalonique, & de S. Mnason de Cypre.* 553
XXV. *Sur l'autel d'Athenes dedié au Dieu inconnu.* 553
XXVI. *Sur ce qu'on pretend que S. Paul conseilloit de lire les Sibylles.* 554
XXVII. *En quel temps S. Paul est venu à Corinthe, & en est sorti.* 554
XXVIII. *Qu'Epenete estoit plutost les premices de l'Asie que de l'Acaïe.* 555
XXIX. *Que Caius de Derbe est different du Macedonien, & peut estre celui qui est loué par S. Jean.* 555
XXX. *Que la premiere epistre aux Thessaloniciens n'a point esté écrite d'Athenes, ni portée par S. Timothée.* 556
XXXI. *Que la seconde epistre aux Thessaloniciens a esté écrite sous Claude aprés la premiere, & apparemment à Corinthe.* 556
XXXII. *Sur Tite Juste converti à Corinthe.* 556
XXXIII. *Sur Sosthene prince de la synagogue à Corinthe; par qui il a esté battu.* 557
XXXIV. *Que S. Paul n'a point esté battu à Corinthe.* 558
XXXV. *Si ce fut Saint Paul ou Aquila qui se fit couper les cheveux à Cenchrée.* 558
XXXVI. *Que S. Paul au sortir d'Ephese alla en Palestine, non en Cappadoce.* 558
XXXVII. *Que c'est S. Paul qui a fondé l'Eglise d'Ephese, & non S. Jean.* 559
XXXVIII. *Que l'ombre de S. Paul a pu guerir les malades.* 559
XXXIX. *Que ceux qui confessoient leurs pechez à Ephese estoient des Chrétiens.* 560
XL. *Du combat de S. Paul avec les bestes à Ephese.* 560
XLI. *Du second voyage de S. Paul à Corinthe.* 561

XLII. *Si l'epistre aux Galates a esté écrite à Rome ou à Ephese.* 562

XLIII. *Que les Corinthiens se divisoient au sujet de S. Paul & d'Apollon.* 562

XLIV. *Que la premiere epistre aux Corinthiens a esté écrite à Ephese ou d'auprés, l'année de devant la seconde.* 563

XLV. *Sur S. Sosthene.* 563

XLVI. *Combien S. Paul a demeuré à Ephese, quand il en est sorti.* 564

XLVII. *Qui sont ceux que S. Paul envoya à Corinthe avec S. Tite.* 564

XLVIII. *Sur Sopatre ou Sosipatre.* 565

XLIX. *Si S. Paul a esté à Trogylle.* 566

L. *Sur le jour que S. Paul fut pris à Jerusalem.* 566

LI. *Que S. Paul quoique reconnu citoyen est demeuré enchainé.* 568

LII. *Sur le grand Pontife Ananie.* 568

LIII. *Sur ce que Saint Paul dit qu'il ne connoissoit pas le grand Pontife Ananie.* 569

LIV. *En combien de temps S. Paul fut mené de Jerusalem à Cesarée.* 569

LV. *Si S. Paul a attribué de la justice à Felix.* 569

LVI. *Que S. Paul a esté deux ans prisonnier à Cesarée, & jusques en l'an 60.* 570

LVII. *Que S. Paul s'est embarqué pour Rome sur un vaisseau d'Adramytte.* 571

LVIII. *Sur S. Aristarque.* 571

LIX. *Que S. Paul a abordé au port de Myre en Lycie.* 572

LX. *Temps du naufrage de S. Paul.* 572

LXI. *Du lieu d'Asson mis en Candie par la Vulgate.* 573

LXII. *Faute de Sulpice Severe sur le naufrage de S. Paul.* 573

LXIII. *Que Saint Paul est abordé à Malte, non à Melite sur la coste de Dalmacie.* 573

LXIV. *Que Publie de Malte n'est point S. Publie d'Athenes.* 573

LXV. *Sur S. Epaphrodite.* 574

LXVI. *Diverses choses peu assurées sur S. Philemon.* 574

LXVII. *Que S. Paul a écrit à Philemon en 61, & aux Colossiens en 62.* 575

LXVIII. *Que S. Paul n'avoit point vu les Colossiens quand il leur a écrit.* 575

LXIX. *Sur la fausse epistre de S. Paul à ceux de Laodicée.* 576

LXX. *Que S. Onesime a plutost esté Evesque de Berée que d'Ephese.* 576

LXXI. *L'histoire du martyre de S. Onesime, tres incertaine.* 577

LXXII. *L'epistre aux Hebreux toujours receue par les Grecs, & des l'an 400 par les Latins.* 577

LXXIII. *Ce qu'on dit du voyage de S. Paul en Espagne & dans les Gaules, incertain : Des Saintes Xanthippe & Polixene.* 579

LXXIV. *Que S. Paul est retourné de Rome en Orient.* 580

LXXV. *Que Saint Paul est retourné à Ephese aprés sa premiere epistre à Timothée.* 581

LXXVI. *Sur S. Carpe.* 581

LXXVII. *Que la premiere apologie de S. Paul appartient à son second voyage de Rome.* 582

LXXVIII. *Pourquoi on joint l'epistre aux Ephesiens avec la seconde à Timothée.* 582

LXXIX. *Que l'epistre aux Ephesiens peut avoir encore esté adressée à d'autres.* 582
LXXX. *Diverses choses fausses ou peu assurées qu'on dit sur la mort de Saint Paul.* 583
LXXXI. *Si S. Crescent a esté envoyé dans les Gaules par S. Paul.* 584
LXXXII. *Diverses traditions peu certaines sur S. Eraste.* 587
LXXXIII. *Sur S. Herodion.* 587
LXXXIV. *Si Narcisse dont parle S. Paul, est un Chrétien & un Martyr.* 587

NOTES SUR SAINT ANDRE'.

Note I. *QU'IL n'y a pas de preuve que Saint André ait fondé l'Eglise de Byzance.* 588
II. *Examen des actes de S. André.* 589
III. *Qu'on ne sçait point le temps du martyre de S. André.* 593
IV. *Que le corps de S. André a esté porté à Constantinople en 357.* 594

NOTES SUR SAINT JACQUE LE MAJEUR.

Note I. *SUR Sainte Salomé.* 594
II. *Que S. Jacque est mort à Jerusalem, & non à Cesarée.* 595
III. *Sur celui qui fut martyrizé avec S. Jacque.* 595
IV. *Que S. Jerome ne met point la mort de S. Jacque le 2e jour des Azymes.* 596
V. *Qu'on ne sçait point pourquoi on fait la feste de Saint Jacque le 25 de juillet.* 596
VI. *Si S. Jacque a presché en Espagne.* 596
VII. *Sur la translation du corps de S. Jacque en Galice.* 597
VIII. *Sur la decouverte des reliques de S. Jacque.* 599

NOTES SUR SAINT JEAN L'EVANGELISTE.

Note I. *QUEL est S. Jean vierge selon S. Augustin.* 600
II. *Que J.C. n'a point fait la derniere Cene chez S. Jean.* 600
III. *Que S. Jean n'est point le jeune homme qui s'enfuit nud.* 601
IV. *Que S. Jean peut avoir suivi J.C. chez Caïphe ; mais que cela n'est pas certain.* 601
V. *Que S. Jean n'est point venu demeurer à Ephese avant l'an 66.* 601
VI. *Que S. Epiphane met Ebion pour Cerinthe.* 602
VII. *Que S. Jean a esté plongé dans l'huile bouillante sous Domitien.* 602
VIII. *Touchant le commentaire sur l'Apocalypse, attribué à S. Victorin.* 602
IX. *Sur l'autorité du livre de l'Apocalypse.* 602
X. *Si S. Justin & S. Irenée ont expliqué l'Apocalypse.* 605
XI. *Que S. Jean n'a point elevé à la clericature le voleur converti.* 605
XII. *Quelques remarques sur l'Evangile de S. Jean: De la femme adultere.* 605
XIII. *Sur les deux petites epistres de S. Jean.* 606
XIV. *A qui S. Jean adresse sa seconde epistre.* 606
XV. *Sur le temps de la mort de S. Jean.* 607

XVI. *Sur la tunique de S. Jean gardée à Rome.* 608
XVII. *Contre ce que quelques uns disent que S. Jean n'est point mort.* 608
XVIII. *Sur la pretendue resurrection de S. Jean.* 610
XIX. *Sur la perdrix de S. Jean.* 612

NOTES SUR SAINT THOMAS.

NOTE I. *S'IL avoit le nom de Jude, & s'il estoit frere de Thaddée.* 612
II. *Que S. Thomas avoit vraiment douté de la resurrection de J.C.* 612
III. *Que S. Thomas peut avoir presché aux Mages.* 612
IV. *Si S. Thomas est allé prescher dans les Indes.* 613
V. *Que Thaddée envoyé à Edesse n'est point l'Apostre S. Jude.* 613
VI. *L'année que Thaddée fut envoyé à Edesse n'est pas certaine.* 614
VII. *Réponse aux difficultez que l'on fait sur la lettre de nostre Seigneur à Abgare, & sur l'histoire de la conversion de ce prince.* 615
VIII. *Que J.C. n'a point promis de conserver pour toujours la ville d'Edesse.* 617
IX. *De ce que les Grecs disent de S. Thaddée Apostre d'Edesse.* 617

NOTES SUR SAINT JACQUE LE MINEUR.

NOTE I. *QUE S. Jacque d'Alphée est le mesme que S. Jacque de Jerusalem.* 618
II. *Du pere & de la mere de S. Jacque: S'il a pu estre Prestre de la loy.* 622
III. *Que S. Jacque n'est point fils de S. Joseph.* 624
IV. *Sur les reliques de Sainte Marie de Cleophas.* 625
V. *Sur le nom d'Oblias donné à S. Jacque.* 626
VI. *Sur l'age de S. Jacque.* 626
VII. *Sur une apparition de J.C. à S. Jacque.* 627
VIII. *Sur le commencement de l'episcopat de S. Jacque.* 627
IX. *Faute de S. Epiphane sur la lame de S. Jacque.* 627
X. *De ce qu'on dit que S. Jacque entroit dans le Temple: Et s'il faut rejetter ce qu'Hegesippe dit de luy.* 628
XI. *Si S. Jacque faisoit Pasque le dimanche.* 630
XII. *Sur le temps de la mort de S. Jacque.* 630
XIII. *Sur le témoignage demandé à S. Jacque touchant J.C.* 631
XIV. *Sur le Recabite qui reprocha aux Juifs la mort de S. Jacque.* 633
XV. *Sur l'epistre de S. Jacque.* 633
XVI. *Sur la liturgie attribuée à S. Jacque.* 634
XVII. *Si Joseph est contraire à Hegesippe, & s'il faut rejetter ce que le dernier dit de S. Jacque.* 636

NOTES SUR SAINT PHILIPPE.

NOTE I. *QU'IL n'y a point d'apparence que S. Philippe ait presché la foy dans les Gaules.* 639
II. *Que le martyre de S. Philippe est au moins tout à fait douteux.* 639
III. *Diverses histoires de S. Philippe, toutes sans autorité.* 640
IV. *Que S. Philippe Apostre a eu des filles selon Polycrate, & qu'il n'y a point de juste sujet d'en douter.* 640

NOTE

NOTES SUR SAINT BARTHELEMI.

NOTE I. *DIVERSES conjectures sans fondement sur ce Saint.* 642

II. *Ce que c'est que les Indes où S. Barthelemi a presché.* 642

III. *Qu'on ne sçait rien de la vie ni de la mort de S. Barthelemi.* 643

NOTES SUR SAINT MATTHIEU.

NOTE I. *QUE les Juifs estoient quelquefois publicains.* 645

II. *Que S. Matthieu n'a point presché dans l'Ethiopie septentrionale.* 645

III. *Si S. Jacque de Jerusalem a traduit en grec l'Evangile de S. Matthieu.* 645

IV. *Que l'Evangile des Nazaréens n'estoit point celui de S. Matthieu.* 645

V. *En quel temps S. Matthieu & S. Marc ont écrit leurs Evangiles.* 647

VI. *En quel temps les Apostres se sont dispersez pour aller prescher l'Evangile.* 647

VII. *Ce qu'on dit que chaque Apostre a fait un article du symbole, n'est point fondé.* 649

VIII. *Si le symbole a esté composé par les Apostres.* 650

NOTE SUR SAINT SIMON.

POUR le distinguer de S. Simeon de Jerusalem, & de quelques autres. 651

NOTES SUR SAINT JUDE.

NOTE I. *SI S. Jude a eu le surnom de Zelé.* 652

II. *Que Jude appellé frere de J.C. est le mesme que l'Apostre.* 652

III. *Sur le temps de la mort de S. Jude.* 653

IV. *Pour l'autorité de l'epistre de S. Jude.* 653

NOTE SUR SAINT MATTHIAS.

DIVERSES choses insoutenables dans son histoire. 654

NOTES SUR SAINT BARNABE'.

NOTE I. *QUE ce Saint peut avoir esté l'un des 70 Disciples.* 655

II. *Que les Chrétiens de Cyrene ont presché dans Antioche aux Gentils.* 655

III. *De ce qu'Alexandre & d'autres ont écrit de S. Barnabé.* 655

IV. *Qu'on n'a aucune preuve que S. Barnabé ait presché à Milan: De S. Anathalon.* 657

V. *Sur l'Evangile trouvé dans le tombeau de S. Barnabé.* 658

VI. *Sur l'epistre attribuée à S. Barnabé.* 658

VII. *De S. Aristobule qu'on fait frere de S. Barnabé.* 659

APPROBATION.

J'Ay lu un manuscrit qui a pour titre : *Memoires pour servir à l'histoire ecclesiastique des six premiers siecles, justifiez par les citations des auteurs originaux ; avec une chronologie, où l'on fait un abregé de l'histoire ecclesiastique & profane, & des notes pour éclaircir les difficultez des faits & de la chronologie.* A Paris ce troisieme mars 1692.

GERBAIS.

EXTRAIT DU PRIVILEGE DU ROY.

PAR grace & privilege du Roy donné à Paris le 12e jour de mars 1692. Signé, Par le Roy en son Conseil, BOUCHER : Il est permis à nostre cher & bien amé le Sieur TILLET, de faire imprimer par tel Libraire ou Imprimeur qu'il voudra choisir, un livre intitulé, *Memoires pour servir à l'histoire ecclesiastique des six premiers siecles &c.* pendant le temps & espace de vingt années consecutives, à commencer du jour qu'il sera achevé d'imprimer pour la premiere fois ; & défenses sont faites à tous Imprimeurs & Libraires d'imprimer, vendre ni debiter ledit livre sans le consentement de l'Exposant, à peine de trois mille livres d'amende, de confiscation des exemplaires contrefaits, & de tous depens, dommages, & interests, comme il est plus amplement porté par lesdites Lettres de privilege.

Registré sur le livre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, le 12 avril 1692. *Signé*, P. AUBOUYN, *Syndic.*

Ledit Sieur a cedé & transporté le present privilege à CHARLES ROBUSTEL Libraire à Paris, suivant l'accord fait entre eux.

Les exemplaires ont esté fournis.

APPROBATION DES DOCTEURS.

NOus soussignez Docteurs en Theologie de la Faculté de Paris ; certifions que nous avons lu un livre qui a pour titre, *Memoires pour servir à l'histoire ecclesiastique des six premiers siecles, justifiez par les citations des auteurs originaux &c. tome premier :* dans lequel nous n'avons rien trouvé qui ne soit conforme à la foy Catholique & aux bonnes mœurs. Nous ne pretendons pas nous rendre garants de toutes les citations qui sont contenues dans cet ouvrage : elles sont en si grand nombre, qu'il nous auroit falu presque autant de temps pour les verifier, qu'il en a falu à l'auteur pour les reduire en un corps d'ouvrage ; outre que nous n'avons pas tous les livres d'où elles ont esté extraites : Mais nous répondons au public de la sincerité & de l'exactitude de l'auteur, qui ne s'avance sur rien qu'avec des preuves incontestables, & qui est d'une retenue si grande qu'elle va jusqu'au scrupule. L'humilité qui est son vray caractere paroist dans tout l'ouvrage, dans lequel on trouve partout un fond d'erudition extraordinaire. Fait à Paris le 27 de fevrier 1693.

T. ROULLAND.

LE FEUVRE, Professeur du Roy en Theologie.

HISTOIRE

B. Audran in. et fe.

Poenitentiam agite: Salvamini à generatione ista prava Act. c.2. v.38.40.

HISTOIRE ABREGÉE DE LA NAISSANCE, DE LA VIE, de la Passion, & de la Resurrection de nostre Seigneur JESUS CHRIST.

ARTICLE PREMIER.

L'Ange annonce la naissance de S. Jean, & de JESUS CHRIST: Mariage de la Ste Vierge.

[LES crimes dont toute la terre estoit souillée, ne meritoient autre chose de la justice de Dieu, sinon que la Verité s'en retournast en haut, selon l'expression du Prophete, qu'elle se renfermast dans la profondeur de ses secrets, & qu'elle ostast aux hommes le peu de lumiere qui leur restoit, en les abandonnant à eux mesmes & à leurs propres tenebres.] S. Augustin n'a pas craint de dire que cela arriveroit un jour, lorsque Dieu seroit prest à exercer la rigueur de ses jugemens, & qu'il y en auroit alors fort peu qui conservassent une foy pure & exemte de toute la corruption des fausses opinions,

Aug. ps.7. v.2. p. 17.18| Ori. g. in Jer. h.4. p.70.71.

& qui ne sentissent cette famine de la parole predite par un Prophete.[Mais la bonté de Dieu voulant que le temps de la rigueur fust precedé par une misericorde infinie; la Verité au lieu de se retirer dans le ciel, voulut naistre de la terre.]

Luc.1.v.5.7.13. 'La premiere nouvelle en fut apportée au Prestre "Zacarie, à qui l'Ange Gabriel vint annoncer que sa femme Elizabet, qui estoit sterile, & avancée en age aussibien que luy, auroit un fils nommé Jean, qui seroit le Precurseur[& le Prophete]du Messie. V.S.Jean Batuste § 1.

v.26-38. 'Lorsque selon la promesse de Dieu, Elizabet eut conceu un fils, & qu'elle estoit dans le sixieme mois de sa grossesse, le mesme Ange Gabriel fut envoyé de Dieu vers Marie, pour luy annoncer qu'elle devoit donner au monde celui que tous les hommes attendoient depuis [1] quatre mille ans; & qu'il s'appelleroit 1.
Joan.1.v.12. JESUS, parcequ'il venoit pour les delivrer du peché,'& les faire enfans de Dieu mesme. [C'est le mystere que l'Eglise honore"le NOTE 1.
25 de mars sous le nom de l'Annonciation, parceque l'Ange y vint annoncer une nouvelle si heureuse pour toute la terre.

"Marie estoit une fille de la tribu de Juda, & de la famille royale de David; à qui Dieu n'avoit neanmoins rien laissé de la splendeur d'une naissance si illustre; puisqu'elle avoit epousé Joseph"sorti de la mesme famille, mais simple charpentier de la petite ville de Nazaret en Galilée. Aussi il falloit que JESUS naquist pauvre,] luy qui devoit estre la gloire des pauvres, & la honte des riches, [& qui ne devoit donner ses richesses eternelles qu'à ceux qui seroient pauvres d'esprit & de cœur. Il falloit qu'il naquist dans l'humiliation, puisqu'il venoit guerir par l'humiliation d'un Dieu, les maux où l'homme s'estoit precipité par son orgueil.

V.la Sainte Vierge n.1. — V.S.Joseph. — Paul.car.15.p.531.

Luc.1.v.28. Marie estoit donc [2] pauvre,]'mais pleine de grace, [a] & d'une grace si abondante,"que sans en avoir aucun exemple sur la terre, elle s'estoit consacrée à Dieu pour demeurer vierge toute sa vie. Elle avoit neanmoins epousé Joseph par un conseil de la Sagesse divine, qui vouloit par là oster au demon la connoissance du mystere de l'Incarnation du Sauveur. Car selon la pensée d'un des plus grands hommes de l'Eglise, le prince de ce siecle n'a point connu la virginité de Marie, ni la maniere dont elle a engendré son Fils, ni la mort de JESUS CHRIST; Dieu ayant operé dans le silence ces trois mysteres, que toutes les paroles ne

2. — V.la Sainte Vierge § 2.

a Amb.inst.v.c.5.p.421.a.b. — Hier.in Matt.1.p.24.2. — Ign.ad Eph.p.8|Eus.dem.l.10.c.8.p.499.d.

1. ou environ, selon le texte hebreu que la pluspart suivent à present. Selon les Septante il y a cinq à six mille ans.

2. A la Purification elle offrit l'oblation des pauvres qui ne pouvoient acheter un agneau. JESUS CHRIST n'avoit pas où reposer la teste &c.

sauroient assez relever. 'Car si J. C, dit encore ce Saint, a fait des miracles par ses paroles, ce qu'il a fait dans le silence n'est pas moins digne de son Pere; & celui qui possede veritablement la &c. science & la parole de JESUS, "peut entendre son silence afin de devenir parfait. 'Dieu voulut desslors confondre la vanité & les ruses du demon, de cet esprit si elevé, mais si superbe, & nous apprendre que les lumieres les plus sublimes, ne servent qu'à nous aveugler quand l'amour du peché corromp nostre coeur. 'La foy de la Vierge eut donc seule part au mystere de l'Incarnation du Verbe, [a]avec l'operation du S. Esprit, & avec l'ombre, comme parle l'Ecriture, & la vertu du tres Haut.

Ign. ad Eph. p. 7.
Ori. in Luc. h. 6. p. 215.
Aug. f. 69. p. 382. b.
a Luc. 1. v. 35.

[Des que le Fils de Dieu se fut luy mesme formé un corps de la plus pure substance de sa sainte mere,] 'ou des qu'il fut né dans elle, selon l'expression de l'Ange, 'qui marque que son corps y fut tout d'abord entierement formé; [b] il la porta à aller visiter Elizabet sa cousine, se hastant d'aller sanctifier S. Jean, & voulant commencer par son Precurseur à exercer sa qualité de Sauveur des hommes.

Matt. 1. v. 20.
Bas. t. 1. h. 25. p. 508. b.
b Amb. in Luc. p. 21. 22 | Ori. ib. h. 7. p. 215.

ARTICLE II.

Denombrement de toute la terre: Naissance de JESUS CHRIST.

[CE Sauveur devant donc bientost se faire voir aux hommes dans l'état de son humiliation, fit neanmoins paroistre en mesme temps la grandeur de sa majesté.] 'Car il obligea le plus grand prince qui fust sur la terre, d'estre le ministre de ses volontez, [lorsqu'il s'imaginoit agir par une puissance souveraine, & qu'il ne songeoit qu'à satisfaire son ambition ou son avarice.

Chry. in Matt. h. 8. p. 35. c | c. 5. h. 33. p. 420. a.

Ainsi parceque le Sauveur vouloit naistre à Bethléem, d'où la famille de David tiroit son origine, & que les Prophetes l'avoient predit,] 'l'Empereur Auguste ordonna que l'on feroit "un denombrement de toutes les personnes qui reconnoissoient son autorité: 'ce qui obligeant tous les Juifs à se rendre dans le lieu dont leur famille estoit originaire, Joseph s'en alla avec la Sainte Vierge à Bethléem qui estoit la ville de David.

Note 2.
Luc. 2. v. 1.
v. 4.

'S. Ambroise remarque que ce denombrement estoit une figure de celui des elus de Dieu, qui devoient donner leurs noms, & se reconnoistre sujets non d'un prince de la terre, mais du Roy du ciel; non pour savoir les bornes de leurs heritages, mais pour posseder un heritage sans bornes; non pour payer avec re-

Amb. in Luc. p. 25. 26.

gret quelque argent à un Empereur, mais pour rendre à Dieu le tribut d'une foy & d'une vertu sincere, & nous exemter de payer [aux demons] le tribut [des pechez que sa tyrannie exige de

Ori. in Luc. h. 11. p. 220. b.

nous.] 'J. C. voulut luy mesme estre compris dans ce denombrement universel, pour s'unir davantage à nous, & nous sanctifier par la part qu'il prenoit [à cette marque de servitude.]

Luc. 2. v. 4. | [a] Joan. 7. v. 42. | [b] Just. ap. 2. p. 75. | [c] Hier. l. heb. p. 276. d. | [e] Thdrt. g. aff. l. 8. p. 593. | Luc. 2. v. 7. | Chry. in Matt. h. 8. p. 89. c. | Just. dial. p. 304. | [d] Eus. v. Const. l. 3. c. 41. 43. p. 503. d | 504. d | Hier. ep. 17. 27. p. 126. d | 172. d | Epi. de Ch. c. 1. p. 47. d. &c. | [d] Amb. in Luc. p. 27. m | Cas. ex. 2. § 1. p. 161. | [e] Cas. p. 162 | Bar. 1. § 2. | [f] Ori. in Cels. l. 1. p. 39. c. | [g] Hier. ep. 13. p. 102. d | Paul. ep. 11. p. 134. 135. | [h] Eus. dem. l. 3. c. 2. p. 97. c. | [i] Ori. p. 39. c. | [l] Thdrt. g. aff. l. 8. p. 593. b. | [m] Chry. in Mat. h. 8. p. 89. c

'Bethléem est qualifié tantost la ville de David,[a] & tantost "un bourg ou un village.[b] Il n'estoit" qu'environ à deux lieues de Jerusalem.[c] Ce fut en ce lieu si petit & si peu considerable que J. C. voulut naistre, soit dans le bourg mesme," soit tout auprés: [& pour confondre encore davantage l'orgueil de l'homme,] 'il permit que quand Joseph & Marie y arriverent, ils ne trouverent point de place à l'hostellerie,' à cause que le denombrement avoit obligé beaucoup d'autres personnes de venir aussi à Bethléem.' Ainsi selon la tradition de plusieurs Peres qui ont vécu dans la Palestine, & de divers autres, ils furent obligez de se mettre dans une caverne[d] qui servoit apparemment d'étable à l'hostellerie.[e] Car on remarque que Bethléem estoit basti sur une montagne pleine de roches, dans lesquelles on avoit creusé plusieurs maisons. [Cette caverne devint depuis fort celebre, non seulement lorsque les Chrétiens eurent la liberté de l'honorer avec les respects que leur pieté leur suggeroit;] [f] mais mesme parmi les payens lorsqu'ils persecutoient encore l'Eglise,[g] & qu'ils s'efforçoient de souiller la sainteté de ce lieu par les idoles qu'ils y adoroient.[h] Ceux du lieu la montroient à ceux des pays étrangers qui la venoient voir,[i] avec la creche qui avoit servi de berceau au Dieu des Chrétiens.

Κωμη. | V. S. Jerome | Note 3.

[l] Le Sauveur voulut donc naistre dans cette caverne si meprisable aux yeux des hommes:[m] & il y naquit aussitost que la Vierge & S. Joseph furent arrivez à Bethléem, pour montrer que c'estoit là la veritable raison de leur voyage. [Il naquit vers le milieu de la nuit" du 25 de decembre, selon l'ancienne tradition de l'Eglise, particulierement de la latine; & l'opinion la plus commune est que ç'a esté dans l'an 749 de la fondation de Rome, lorsque Auguste achevoit son XII. Consulat, ayant Lucius Sylla pour collegue. Selon la maniere que nous contons aujourd'hui les années de J. C, il ne seroit né que quatre ans aprés.] 'La Sainte Vierge l'emmaillota 'elle mesme, n'ayant point eu besoin des secours ordinaires, parcequ'elle enfantoit un Dieu, sans rien perdre des privileges de sa virginité. 'Elle n'eut point d'autre lieu pour le mettre, que" la creche ou l'auge de cette étable, [afin

L'an 4 avant l'ere commune. | Note 4. | Luc. 2. v. 7. | Jans. in Luc. p. 26. 1. | Luc. 2. v. 7. | Note 5.

*

Le mot de Caverne est très remarquable et prouve la conformité de christ et de Mythra qui naît dans une grotte

* il faut avoir une robuste foi pour narrer avec autant de simplicité et de naïveté une chose aussi étrange

L'auguste lire comm[?] qu'il y fust la nourriture de ceux dont toute la gloire est d'estre aussi soumis à Dieu, que les animaux le sont à l'homme.

'Dieu voulut que des bergers qui veilloient durant la nuit à la campagne, 'en un lieu que l'on appelloit la tour d'Ader, receussent les premiers par le ministere d'un Ange, la nouvelle de la naissance du Sauveur. 'Ils se hasterent d'aller voir la verité de ce que l'Ange leur avoit dit, parcequ'on ne doit point chercher J. C. avec froideur. [La bassesse dans laquelle ils le trouverent, ne les surprit point.]'Ils louerent Dieu de ce qu'ils avoient vû & entendu, & remplirent d'admiration ceux à qui ils en parlerent. 'La Vierge ne refusa point d'apprendre d'eux ce qu'ils avoient appris de l'Ange : & elle le conserva dans son cœur ; gardant toujours au dehors un humble silence, pour montrer que sa bouche n'estoit pas moins chaste que son corps, & observer les regles de S. Paul sans les avoir apprises de luy. — v. 8-15. Hier. ep. 27. p. 173. e. Amb. in Luc. 2. v. 16. p. 29. e. f. Luc. 2. v. 18. 20. Amb. in Luc. 2. v. 19. p. 30. a. b.

'Le huittieme jour estant arrivé, l'enfant fut circoncis, se soumettant à la loy pour racheter ceux qui estoient sous la loy. Mais il receut en mesme temps le nom de JESUS,'sous lequel tout genou flechit au ciel, sur la terre, & dans les enfers.[Ce jour commençoit, comme nous croyons,"la 42^e année Julienne, en laquelle Calvisius Sabinus, & Passienus Rufus estoient Consuls.]'Ainsi J.C. se consacra par les premices de son sang ce premier jour de l'année, que le demon avoit tasché de s'attribuer par les superstitions & les dissolutions dont les payens le profanoient. — c. Philip. 2. v. 10. V. la note 5. Bar. 1. § 18.

ARTICLE III.

JESUS CHRIST est presenté au Temple ; & adoré par les Mages.

'JESUS CHRIST voulut demeurer [au moins] quarante jours à Bethléem, pour donner lieu aux Juifs de s'informer, s'ils le vouloient, de la verité de sa naissance. [Quand ces 40 jours furent achevez, sa mere alla à Jerusalem pour obeir à une loy dont sa pureté l'eust pu exemter, si elle n'eust voulu se soumettre aussibien que son Fils à toutes les apparences du peché. Elle y presenta l'oblation des pauvres ; mais elle y presenta en mesme temps son Fils,]'qui meritoit veritablement par sa sainteté souveraine d'estre presenté au Pere eternel. — Chry. in Matt. h. 7. p. 78. c. Amb. in Luc. 2. v. 22. p. 30. d. e.

'L'Esprit de Dieu fit venir en mesme temps dans le Temple un saint vieillard nommé"Simeon, à qui il avoit promis qu'il verroit avant sa mort le Christ du Seigneur & la consolation d'Israel, — Luc. 2. v. 25. Note 6.

Iren.l.3.c.18.p.276.d. [Le mesme Esprit le luy fit alors reconnoistre :] 'Il le prit d'entre les bras de sa mere, & aprés avoir beni Dieu,[a] & témoigné qu'il ne souhaitoit plus que la mort, puisqu'il avoit vu son Sauveur,[b] il predit que cette lumiere de toute la terre & cette gloire d'Israel, seroit neanmoins l'occasion de la chute d'un grand nombre de personnes. 'Il marqua aussi assez clairement les souffrances qu'il endureroit un jour, en predisant la part que sa mere y devoit avoir.

a Amb.in Luc.2.v.27.29.p.31.h.
b Luc.2.v.34.
Aug.ep.59.p.117.1.c.

Amb.in Luc.2.v.36.p.32.g. 'Aprés que diverses sortes de personnes avoient prophetizé sur J. C, il estoit raisonnable que les veuves eussent aussi part à cette grace ; & elles l'eurent en la personne d'Anne la prophetesse, dont la pieté estoit digne de cette faveur. Luc.2.v.36.37. 'Elle avoit en ce temps là environ 84 ans, dont elle n'en avoit passé que sept dans le mariage : Cyr.cat.10.p.91.b. '& "elle faisoit une profession particuliere de vivre (ἀσκήτρια.) dans toutes sortes d'exercices de pieté.[c] Cette sainte veuve vint donc alors dans le Temple, dont elle ne sortoit presque jamais ; elle se mit à louer le Seigneur, & parloit de l'enfant à tous ceux qui attendoient la redemption d'Israel, Aug.vid.c.7.t.4.p.323.1.2. 'l'ayant reconnu pour le Messie par la lumiere de l'Esprit de Dieu, qui luy avoit apparemment fait connoistre des auparavant qu'il devoit bientost naistre d'une Vierge : & S. Augustin croit que ce fut pour cela qu'elle n'avoit point voulu se remarier, puisqu'il n'estoit plus temps de contribuer au mystere de l'Incarnation par cette voie, mais de servir Dieu d'une maniere plus sainte par la pureté de la continence.

c Luc.2.v.37.38. Jans.p.33.

L'Eglise fait le 2 de fevrier [1] la memoire solennelle des mysteres qui se passerent en cette occasion. Boll.2.feb.p.268.b. 'Les Grecs la nomment "la (ὑπαπάντη.) rencontre, à cause de ce concours de divers justes, entre lesquels Simeon & Anne sembloient venir audevant de J. C. Cedr.p.366.a. 'Elle fut instituée à Antioche, selon Cedrene, "l'an 527, aprés le tremblement effroyable qui avoit renversé la ville [l'année de devant ;] (NOTE 7.) Thphn.p.188. '& à Constantinople en "la 15e année de Justinien, ensuite d'une (l'an de J. C. 542.) grande mortalité. All.in Meth.p.544. 'Elle estoit plus ancienne à Jerusalem, puisqu'une dame nommée Icelie commença vers le milieu du V. siecle à l'y faire celebrer avec des cierges, [comme nous faisons encore aujourd'hui.]

Luc.2.v.39. 'Quand Joseph & Marie eurent accompli à Jerusalem tout ce qui estoit ordonné par la loy, ils s'en retournerent ["à Bethléem.] (NOTE 8.) Ugh.t.6.p.1208. 'On croit avec beaucoup d'apparence que Simeon & Anne moururent bientost aprés le témoignage qu'ils avoient rendu à J. C.

1. Nous l'appellons la Chandeleur à cause des chandelles de cire que l'on y porte à la procession.

L'an avant l'ere commune. [*Toute l'Eglise les honore l'un & l'autre au nombre des Saints
*V.la note 6. & des justes.]

Note 9. 'Il y avoit peu de temps que Jesus Christ estoit né,"lorsque Matt.2.v.1.
quelques Mages,'qui estoient comme [les prestres]& les philo- Thdrt.l.5.c.38.
Note 10. sophes"de la Perse,[a]arriverent à Jerusalem,&dirent qu'ils avoient p.752.a.
appris en Orient par une étoile, qu'il estoit né un Roy des Juifs, a Matt.2.v.1.2.
& qu'ils venoient l'adorer.

'Comme les Mages estoient particulierement attachez à la Chry.in Matt.
speculation des astres, Dieu par une condescendance admirable h.6.p.68.b.
les avoit voulu instruire par un nouvel astre, 'd'une grandeur, Ign.ad Eph.p.8.
d'un eclat, & d'un mouvement si extraordinaire,'qu'ils ne pu- Eus.dem.l.9.
rent manquer de reconnoistre que c'estoit un signe tout particu- c.1.p.419.c.d|
lier.[b] S. Ignace remarque mesme que par une operation miracu- Pears.de Ign.t.
leuse, il détruisoit toute la puissance de la magie.[c] S. Chrysosto- 2.p.127.128.
me croit que c'estoit moins un nouvel astre qu'un Ange qui en b Ign.p.89.
prenoit la figure.'Cet astre, selon divers anciens, les fit ressou- c Chry.in Matt.
venir de la prophetie de Balaam: Qu'il devoit naistre"une étoile h.6.p.66.b.c.
de Jacob: [d] Et Dieu agissant de plus interieurement dans leur Ori.in Cels.l.1.
ame, [ils connurent ce que tous les oracles des Prophetes n'a- p.46|in Num.
voient pu faire connoistre aux Juifs. h.17.18.p.224.

243.c|Eus.dem. l.9.c.1.p.417.d. d Chry.in Matt. h.6.p.70.a.

Note 11. Aprés avoir connu Dieu, ils voulurent le glorifier;]'&"ils al- p.66.d.
lerent chercher en Judée le Roy des Juifs, dont l'étoile leur
avoit appris la naissance.'Ils entrerent dans Jerusalem, & ne h.6.p.69.a.b.
craignirent point d'exposer leur vie à un peril evident, en cher-
chant un nouveau Roy dans une ville qu'ils ne pouvoient igno-
rer en avoir un autre depuis plusieurs années.'Le trouble où se p.70.d.
trouva Herode à cette nouvelle n'est pas surprenant.'Mais l'a- e.
version ordinaire des Juifs pour la conduite de Dieu, [& leur
complaisance pour Herode,] fit que toute la ville de Jerusalem
se troubla avec luy d'une chose qui devoit estre le comble de
leurs souhaits.

'Les Pontifes & les Docteurs de la loy rendirent neanmoins Matt.2.v.4.8.
en cette rencontre le témoignage qu'ils devoient à la verité,
[parceque l'envie & la jalousie ne les avoit pas encore aigris
contre elle;] & reconnurent que le Messie devoit naistre à
Bethléem. Herode y envoya donc les Mages, avec charge de luy
venir dire des nouvelles de ce qu'ils auroient appris, dans le des-
sein non d'adorer cet enfant, comme il le disoit,[mais d'assurer
par sa mort le royaume à sa famille.]'Les Mages jugeant de luy Chry.h.7.p.82.
par eux mesmes, ne reconnurent point ses mauvaises intentions, c.
& ne songerent qu'à suivre avec simplicité les instructions qu'ils

avoient receues. [Ils meriterent par cette fidelité la conduite & les lumieres de Dieu.]'L'étoile leur apparut de nouveau, les conduisit à Bethléem, & s'arresta sur le lieu qu'ils cherchoient depuis si longtemps.

Matt.2.v.9.

[Plusieurs Peres disent que c'estoit encore la mesme étable & la mesme creche qui avoit servi d'abord de retraite à J. C. & à sa mere.]'Neanmoins comme S. Matthieu parle d'une maison, S. Chrysostome croit que le monde que la Vierge avoit trouvé d'abord dans l'hostellerie s'estant retiré, elle y avoit trouvé place. 'Les Mages ne virent rien en ce lieu qui ne parust plutost digne de mepris que de respect. Mais la mesme lumiere de Dieu qui les avoit fait venir de si loin, animant leur foy,"ils adorerent l'enfant, & luy offrirent"trois presens, [que l'Eglise a toujours considerez comme pleins de mysteres,] & qui paroissent moins convenir à un homme qu'à un Dieu.

Chry.h.8.p.89.d.e. — p.90.a.b. — προσεκύνησαν. — Note 12.

[L'Eglise greque honore aujourd'hui ce mystere le 25 de decembre avec celui de la naissance de J. C, &"la latine le celebre le 6 de janvier depuis quatorze siecles au moins, en faisant la principale partie de la solennité, qu'elle appelle l'Epiphanie ou la Manifestation du Sauveur.]'Et il est assurément bien juste que l'Eglise rende à Dieu par toute la terre une solennelle action de graces, pour le salut qu'il a accordé aux Gentils en la personne des Mages qui en ont esté les premices.'On remarque que durant plusieurs siecles cette feste estoit encore plus grande que celle de Noel, & dans plusieurs provinces où l'on donnoit ce jour là solennellement le battesme, & à Rome mesme, à cause qu'elle enferme la naissance de J.C, avec plusieurs autres mysteres.

V. la note 9. — Aug.f.103.p.916.917. — Florent.p.100-101.

'Les Mages aprés avoir adoré un Dieu enfant, s'en retournerent par un autre chemin en leur pays, sans aller retrouver Herode, preferant aux ordres de ce prince l'ordre que Dieu leur avoit donné, non plus par une étoile, mais par un Ange, auquel ils obeïrent avec une ferme foy, sans en demander la raison.'S. Theodose, qui devint depuis si celebre entre les Abbez de la Palestine, se retira vers l'an 455, & bastit ensuite son celebre monastere auprés d'une caverne où l'on tenoit par tradition que les Mages avoient couché au sortir de Bethléem : & l'on remarque en effet que ceux qui vouloient aller de Bethléem en Orient sans passer par Jerusalem, avoient accoutumé de prendre ce chemin là.

Chry.in Matt.h.8.p.90.d.e. — Boll.11.jan.p.686.§10.

'Dieu renvoya les Mages en leur pays, pour y estre les predicateurs de ce qu'ils avoient vu eux mesmes. a Car ils avoient fait paroistre

Chry.h.8.p.92.b. — a h.6.p.70.c.d.

sur la Naissance de Jesus à l'Epoque précise du Solstice d'hyver voyez l'origine des Cultes par Dupuis — les Ruines par Volney. les anciens Kalendriers romains qui annoncent pour le meme jour que nous célébrons Noel, festum Natalis invicti

L'auteur l'estime. paroistre trop de generosité dans la Judée, pour douter de ce qu'ils firent dans la Perse. 'L'ancien auteur de l'ouvrage imparfait sur S. Matthieu, dit qu'ils eurent un grand soin de glorifier Dieu durant le reste de leur vie, qu'ils prescherent sa foy, & y instruisirent beaucoup de personnes; & que S. Thomas estant venu en leur pays aprés la Resurrection de nostre Seigneur, ils se joignirent à luy, receurent le battesme de ses mains, & l'assisterent dans la predication de l'Evangile.'Mais cet auteur mesle à cela diverses choses, [qu'il est difficile de ne pas traiter de fables.]

Op.imp.h.2.p.17.1.2. a.b.

ARTICLE IV.

JESUS CHRIST s'enfuit en Egypte: Martyre des Innocens.

'APRES que les Mages furent partis de Bethléem, l'Ange vint ordonner à Joseph de s'enfuir en Egypte avec l'enfant & sa mere, & d'y demeurer jusqu'à ce qu'il luy dist de revenir, parcequ'Herode devoit chercher l'enfant pour le tuer. 'Joseph accomplit sans delai, sans curiosité, sans murmure, un ordre si fascheux, & qui paroissoit si peu proportionné à la dignité de l'enfant,'mais qui estoit fort propre pour nous apprendre qu'en nous donnant à Dieu, nous devons d'abord preparer nostre ame aux tentations & aux persecutions.'Et de plus, comme J. C. venoit pour sanctifier toute la terre, & donner aux plus grands pecheurs l'esperance du pardon, il vouloit commencer par les deux pays les plus connus pour leur impieté, & aller en personne en Egypte, aprés avoir appellé les Mages des environs de Babylone.

Matt.2.v.13. Chry.n.h.8.p.93.a.b. p.92.b. a.b.

'C'est à cette vertu de la presence de J.C, que S. Chrysostome raporte ce grand progrés que le Christianisme a fait depuis dans l'Egypte, ces peuples entiers de Martyrs, ces saintes assemblées de vierges, cette multitude infinie de solitaires & de moines qui en ont peuplé les deserts, & qui les ont rendu plus illustres, que les plus grandes villes n'ont fait les autres provinces. [Avant mesme que les solitaires d'Egypte fussent devenus si celebres,]'Eusebe remarque que la parole de Dieu avoit agi avec plus de force dans cette province que dans les autres: & il le raporte aussi à la presence de J.C. enfant, selon la prophetie d'Isaïe.[S. Athanase ne veut peutestre marquer que la mesme chose,]'lorsqu'il dit que la presence de l'enfant JESUS dans

p.95|Eus.dem.l.9.c.2.p.422. Eus.dem.l.6.c.20.p.297. Ath.in gent.l.1.p.89.c|ad Max.t.1.p.165.a.

l'Egypte, y ruina & y fit tomber les statues dont on faisoit des idoles :'& on peut encore donner ce sens à un auteur qu'on cite sous le nom d'Origene,[a] aussibien qu'à S. Cyrille de Jerusalem, qui disent à peu pres la mesme chose.

Ori.div.h.3.t. 2.p.434. a Cyr.cat.10.p. 86.d.

'Neanmoins des le IV. siecle, la tradition de l'Egypte estoit que J. C. estant venu jusque dans la Thebaïde avec Marie & Joseph, & estant entré dans un temple de la ville d'Hermopole en cette province, toutes les idoles de ce temple estoient tombées par terre, & s'estoient brisées. Rufin, ou celui au nom de qui il parle, dit qu'il avoit vu ce temple.'S. Jerome ne s'eloigne pas de dire que tous les demons avoient tremblé en Egypte à l'entrée de J. C, & que les idoles avoient commencé deslors à tomber.'Sozomene semble dire mesme que toutes les idoles de l'Egypte furent alors agitées.[b] Il dit aussi que la croyance des Egyptiens estoit que J. C. vint à Hermopole en Thebaïde, & que lorsqu'il y entroit, un grand pescher qui estoit à la porte, & auquel apparemment on rendoit des honneurs superstitieux, se courba jusqu'en terre comme pour l'adorer. Il ajoute que cet arbre subsistoit encore de son temps, & qu'on tenoit que ses feuilles, son écorce, ou un petit morceau de son bois appliqué sur les malades, les guerissoit fort souvent, lorsqu'ils le faisoient avec foy. [Ces relations, quoiqu'anciennes, n'ont pas assurément une certitude entiere : Mais les heretiques n'ont pas droit]'de les rejetter comme ils font, sur ce qui est dit dans S. Jean, que J. C. fit son premier miracle aux noces de Cana ; ou sur ce qu'on lit dans les Peres, que J. C. n'a point fait de miracles dans son enfance.[Ces raisons condanneroient de mesme les miracles que l'Evangile nous apprend estre arrivez à la naissance de J.C.]'On raporte encore quelques autres traditions de ce que J.C. a fait en Egypte : mais elles sont tirées d'auteurs nouveaux, ou que nous ne connoissons point.

Vit.P.l.2.c.7.p. 460.1. — Hier.in Is.19.v. 1.l.5.p.62.c. — Soz.l.5.c.21.p. 630.c. b b.c. — Cas.ex.2.§14. p.192. — Bar.1.§47|Soz. a.p.336.1.a.

'Herode s'apperceut[sans doute bientost]que les Mages s'estoient moquez de luy.[Et sa colere jointe à ses défiances ordinaires, le transportant de fureur,] il entreprit'par une inhumanité fameuse, mesme parmi les payens, de faire tuer tous les enfans masles de Bethléem & des environs,"agez de deux ans & audessous.'Sa cruauté luy fut inutile,[& ne servit qu'à la gloire de ces enfans,]'que l'Eglise a appris des plus grands Saints, à honorer comme des Martyrs ; [c] ne doutant pas qu'estant morts pour J.C, ils n'aient receu de luy une grande recompense.[d] Heureux enfans, dit S. Irenée, que JESUS enfant a trouvez dans la « NOTE 13.

Matt.2.v.16. — Macr.sat.l.2.c. 4.p.279. — Prud.h.12.p.65. — Iren.l.3.c.18.p. 277.a|Ori.in ps. 36.h.4.p.457.a| Aug.B.lib.arb. l.3.§68.p.638.c. c Chry.in Mat. h.9.p.101.d. d Iren.l.3.c.18. p.277.a.

La fable de ce Massacre est empruntée aux Indiens
voyez le Bagavadam

» maison de David, qu'il a arrachez [au demon & au monde,] en
» combatant Amalec par une force cachée, mais toute puissante;
» & qu'il a envoyez devant luy en son royaume! Quel bonheur
» pour eux d'estre nez en un temps si favorable! [L'Eglise latine les honore le 28. de decembre, & la greque le lendemain.

V. la ruine des Juifs § 2. Herode receut "bientost la juste punition de ce crime, & de tant d'autres dont il estoit coupable. Il mourut la mesme année avant Pasque, consumé par une maladie & des douleurs effroyables. Aprés sa mort, ses Etats furent partagez entre trois de ses enfans. Archelaüs fut fait par l'Empereur Auguste, Ethnarque ou Prince de Jerusalem & des environs, qui est ce qu'on appelloit proprement la Judée, de la Samarie, & de l'Idumée: Herode Antipas eut la Galilée, & Philippe l'Iturée & la Traconite, chacun sous le titre de [1] Tetrarque.]

'Archelaüs gouvernoit donc déja la Judée comme Roy, [quoiqu'il n'en eust pas le titre,] lorsque l'Ange qui avoit ordonné à Joseph de porter l'enfant JESUS en Egypte, luy dit de le raporter dans la terre d'Israel. Joseph obeït aussitost: mais ayant appris qu'Archelaüs estoit maistre de la Judée, [où est Bethléem,] il apprehenda d'y aller, [à cause sans doute des cruautez qu'Archelaüs y exerçoit:] & ayant receu en songe un avertissement du ciel, il se retira à Nazaret dans la Galilée 'd'où il estoit. [a] Quelques martyrologes font une memoire de ce retour de J. C. le 7. ou l'onzieme de janvier. [Mais rien ne nous en apprend le temps precis.] 'Il semble seulement que S. Joseph estoit déja en Judée lorsqu'il apprit qu'Archelaüs y regnoit, & ne regnoit pas en Galilée. [C'estoit donc aprés qu'Auguste eut reglé, vers le milieu de l'année, ce qui regardoit la succession d'Herode, & apparemment assez peu aprés, vers la fin de la mesme année. Ce qui est certain, c'est que c'estoit avant qu'Archelaüs eust esté deposé, "en la sixieme année de l'ere commune.] V. la ruine des Juifs § 4.

Matt. 2. v. 19. 23. — Luc. 2. v. 39. — a Boll. 7. jan. p. 355. — Matt. 2. v. 21. 22.

ARTICLE V.

JESUS CHRIST est trouvé dans le Temple à douze ans.

L'AN 8 DE JESUS CHRIST, SELON L'ERE COMMUNE.

'JOSEPH & Marie alloient tous les ans de Nazaret à Jerusalem pour y celebrer la feste de Pasque. Ils y allerent donc à leur ordinaire, lorsque JESUS eut douze ans, [& l'y menerent Luc. 2. v. 41. 42.

1 c'est à dire Prince de la quatrieme partie d'un Etat: *Ethnarque* signifie Prince d'une nation.

v.43. avec eux.] 'Mais lorsqu'ils s'en revinrent, l'enfant demeura à Jerusalem sans qu'ils s'en apperceussent:'Et peutestre qu'il s'estoit rendu miraculeusement invisible.[a]Ils crurent qu'il estoit avec quelqu'un de leur compagnie : & aprés avoir marché durant un jour dans cette pensée, ils le chercherent [le soir] parmi leurs parens & ceux de leur connoissance.'Mais JESUS ne se trouve point parmi ceux qui ne luy sont unis que d'une maniere charnelle.

Ori.in Luc.h. 19.p.229.c. a Luc.2.v.44. Ori.in Luc.h. 18.p.228.c.

p.229.a. 'Joseph & Marie furent fort affligez de ne le point trouver, & nous apprennent par leur douleur qu'il ne faut point chercher J. C. avec negligence, ni avec indifference, ni comme en passant.'Sachant ce qu'il estoit, ils ne craignoient pas qu'il se fust egaré & se fust perdu. Mais ils craignoient, dit Origene, qu'il ne les eust voulu quitter : [ou plutost c'est que l'amour & la douleur agissent & cherchent avant que d'examiner pourquoi ils cherchent.] 'Marie & Joseph retournerent donc à Jerusalem, où ils le trouverent le troisieme jour dans le Temple, assis au milieu des Docteurs pour les instruire; non pas neanmoins comme un maistre ; car il vouloit montrer aux enfans la modestie qu'ils doivent toujours observer; mais en leur faisant des questions qui leur donnoient des lumieres qu'ils n'avoient pas,'& les obligeoient d'examiner des veritez sur lesquelles ils n'avoient pas encore assez fait de reflexion.

h.19.p.229.c. p.230.a. h.20.p.230.b.

Luc.2.v.48.49. 'Lorsque sa mere l'eut trouvé, & luy eut demandé pourquoi il les avoit ainsi affligez en les quittant, il leur répondit: Ne savez « vous pas qu'il faut que je sois occupé à ce qui regarde le service « de mon Pere,'& dans les lieux qui luy appartiennent? ruinant en « une seule parole toutes"les heresies qui ont opposé le Dieu des Juifs au Dieu des Chrétiens ; & nous avertissant que c'est dans l'Eglise, & parmi ceux qui sont veritablement à Dieu, qu'il faut chercher JESUS & sa verité.

Ori.h.20.p.230. b.c|Aug.l.51.5 17.p.291.d.

" les Valentiniens, Marcionites, Manichéens &c.

Ori.p.230.c. 'Il s'en retourna ensuite avec eux à Nazaret, & il leur estoit soumis, pour apprendre aux enfans l'obeïssance qu'ils doivent à leurs peres,& à ceux qui leur tiennent lieu de peres par leur age; & pour avertir tous les Chrétiens, que quelque vertu & quelque lumiere qu'ils puissent avoir, ils doivent demeurer soumis aux Evesques & aux Prestres que Dieu leur a donnez pour peres, Joseph reconnoissoit sans doute, dit Origene, que cet enfant qui luy estoit si soumis, estoit neanmoins plus grand que luy; & ainsi il le conduisoit avec une autorité meslée de crainte & de respect:en quoy il doit servir de modele à ceux qui reconnoissent

L'ut de-stre comme. que des personnes qui leur sont inferieures dans le rang, sont neanmoins plus grandes qu'eux devant Dieu par leurs merites.

[Voilà ce que l'Ecriture nous apprend de J. C. depuis son retour d'Egypte jusqu'à son battesme. Tout ce qu'on y peut ajouter,] 'c'est qu'il n'étudia point les lettres, [a]mais qu'il exerça sans doute le métier de charpentier avec son pere, [b]puisque les Juifs luy en donnent le nom. [c]Et comme son pere & sa mere estoient obligez par leur pauvreté de gagner leur vie en travaillant continuellement, on ne peut douter que J. C. ne leur ait témoigné son obeïssance en travaillant avec eux. Joan.7.v.15. a Just.dial.p.316.c. b Marc.6.v.3. c Bal.conf.c.4.p.764.a.b.

'S. Irenée raporte quelques contes que les heretiques faisoient de l'enfance de J. C. dans leurs livres apocryphes. [d]S. Chrysostome rejette aussi comme des faussetez les miracles que quelques uns pretendoient avoir esté faits par luy dans son enfance, qui l'eussent tiré de cet état humble où il vouloit demeurer inconnu aux hommes. Iren.l.1.c.17.p.104.b.c. d Chry.in Jo.h.16.p.107.d.e.

ARTICLE VI.

Battesme & jeûne de J. C: S. André luy amene S. Pierre; & S. Philippe Nathanael: Ce qu'on sçait du dernier.

L'AN DE JESUS CHRIST 29, SELON L'ERE COMMUNE.

[L'AN 15[e] de l'Empereur Tibere successeur d'Auguste, ayant commencé "le 29 aoust de l'année precedente, finit le mesme jour de celle-ci.] 'Ce fut dans cette 15[e] année que S. Jean Battiste receut ordre de Dieu de commencer son ministere, & de prescher le battesme de la penitence, parceque le royaume de Dieu [& la venue du Christ] estoit proche. ["Sa vie estoit si extraordinaire, & sa vertu si admirable,] 'que tout le monde croyoit qu'il 'pouvoit bien luy mesme estre ce Christ [& ce Messie,] 'qui estoit l'attente & le but de toute la pieté & de toute la religion des Juifs. [Mais ce veritable ami de l'Epoux ne voulut pas se prevaloir de cette opinion qu'on avoit de luy. Il s'humilia d'autant plus qu'on l'elevoit davantage; & il ne se servit de l'estime qu'il s'estoit acquise, que pour rendre à l'Epoux un témoignage plus grand & plus authentique.] V. Auguste note 4. Luc.3.v.1. V. S. Jean Battiste § 4. v.5. Act.26.v.6.7.

'Lorsqu'il commença à prescher, [la ville de Jerusalem & tout le pays qui en dependoit, avec l'Idumée & la Samarie, obeïssoient aux Romains depuis vingt-trois ans qu'Archelaüs en avoit esté depouillé par Auguste, &] estoient gouvernez [en leur nom] par Luc.3.v.1.2.

Ponce Pilate. La Galilée avoit pour Tetrarque Herode [Antipas fils du grand Herode ;] & Philippe frere [d'Antipas] gouvernoit sous le mesme titre les pays qu'on appelloit "d'Iturée & de Traconite. NOTE 14.

Ibid. 'Caïphe avoit la dignité de souverain Pontife, [& gouvernoit les choses de la religion] "avec Anne [ou Ananus son beaupere,] NOTE 15.

Jos.ant.l.18.c.3. p.619.c.d. 'qui ayant eu cette dignité" quelques années auparavant, & l'ayant vue peu aprés entre les mains d'Eleazar son fils, [& de son gendre, se conservoit toujours une grande autorité parmi les Juifs.] V. la ruine des Juifs §5.

d. 'Caïphe se nommoit aussi Joseph : Il avoit esté fait Pontife par Gratus predecesseur de Pilate, ["en l'an 27 de l'ere Ibid.

c.5.6.p.624.b.g. commune au plustard ;] '& il conserva cette dignité [jusque vers l'an 36,] audelà peutestre des dix ans que Pilate fut gouverneur.

L'AN DE JESUS CHRIST 30, SELON L'ERE COMMUNE.

[Comme nous supposons avec ceux que nous croyons avoir le mieux examiné ces sortes de difficultez, que J. C. est mort l'an 33 de l'ere commune à Pasque, aprés avoir presché plus de trois ans ; nous ne pouvons mettre son battesme plustard qu'au commencement de cette année,] 'lorsqu'il avoit environ 30 ans, [a] un peu plus ou un peu moins, [c'est à dire selon nostre supposition, 31 ans & 13 jours.

Luc.3.v.23. a Just.dial.p. 315.c.

d. 'Saint Justin dit qu'il s'alluma un feu dans le Jourdain lorsque J. C. y descendit. [Je ne voy pas qu'aucun autre en parle.] 'Saint Gregoire de Tours pretend que le lieu où J. C. fut battizé, n'estoit qu'à deux lieues de l'endroit où le Jourdain tombe dans la mer Morte. Il dit que les lepreux estoient gueris miraculeusement en se plongeant plusieurs fois en cet endroit, '& qu'il en avoit vu plusieurs gueris de cette maniere. 'Bede raporte aussi diverses particularitez de ce lieu.

Gr.T.mir.l.1. c.17.p.41. c.19.p.43.44. Bar.31.§19.

Cl.str.1.p.340.c. ["C'est une tradition presque unanime des anciens,] 'dont on trouve des preuves des la fin du II. siecle, que J. C. a esté battizé le 6 de janvier. [Toute l'Eglise greque & latine en celebre encore la memoire ce jour là : & dans la greque c'est l'unique sujet de la solennité si ancienne & si celebre de l'Epiphanie,] 'à laquelle on a donné ce nom, parceque J. C. y a esté manifesté & declaré Fils de Dieu par le Pere mesme. 'C'est pourquoi l'on y donnoit solennellement le battesme dans l'Orient, [b] & mesme dans diverses Eglises de l'Occident. [c] S. Gregoire de Nysse dit que cette feste nous renouvelle la memoire des saints mysteres qui nous ont purifiez. [Et comme le battesme s'appelloit l'Illumination parmi les Grecs, [1] ils donnent assez souvent à la feste de l'Epiphanie le nom de la feste des Lumieres.] NOTE 16. 1.

Thom.fest.p. 240.241. p.3|Eucho.p. 467.1. b Leo, ep.16.c.1. p.462. c Nyss.in Lum. t.3.p.367.c.d.

1. V. S. Gregoire de Naz. *or.39.p.624.b.* S. Gregoire de Nyss. *t.3.p.366.* La chronique d'Alex. *p.496.*

'On raporte que ce jour là tous les Chrétiens d'Orient benissent solennellement une riviere, où ils se plongent ensuite comme pour renouveller leur battesme, & en emportent de l'eau chez eux.'Des le IV. siecle S. Chrysostome dit que le jour de l'Epiphanie les Fideles puisoient de l'eau à minuit,& la gardoient durant une année entiere, & quelquefois durant plusieurs, sans qu'elle se corrompist:'ce que les heretiques mesmes regardent comme un miracle suffisamment autorisé, puisqu'il l'est par un si illustre témoin.'S.Epiphane dit aussi qu'en Egypte & en divers autres pays, tous les Fideles avoient soin de garder de l'au qu'ils avoient puisée le 6 de janvier: mais il raporte cela au miracle de Cana, & ne dit point que cette eau se gardast sans se corrompre.

Thom.fest.p.244.
Chry.t.1.h.23.p.278.c.
Cas.ex.13.5 m.p.251.
Epi.51.c.30.p.451.d.

'Un auteur [qui écrivoit vers l'an 520,] dit que Pierre le Foulon [qui usurpa le siege d'Antioche en l'an 470,]établit la coutume de faire le soir l'invocation sur les eaux à la feste de la Theophanie.'Ce n'estoit pas qu'on ne benist sans doute des auparavant l'eau que les Fideles emportoient chez eux; & on en peut encore moins douter de celle qu'on employoit pour le battesme. Mais au lieu qu'on le faisoit à minuit du temps de S. Chrysostome, Pierre le fit faire le soir de devant, ce que tous les Orientaux ont suivi.

Thdr.L.l.2.p.566.b.c.
Eucho.n.p.467.2.

'Jesus Christ ayant esté battizé, fut aussitost dans le desert, où il passa quarante jours sans manger quoy que ce soit,[pour nous apprendre que c'est par la retraite & par le jeûne qu'on se doit preparer aux fonctions ecclesiastiques, & au ministere de l'Evangile.]'C'est à l'imitation de ce jeûne de quarante jours, que l'Eglise a établi celui du Caresme, où elle nous apprend à imiter en la maniere que nous le pouvons, le jeûne de J.C, afin d'obtenir de luy qu'il nous donne l'esprit de penitence pour tout le temps que nous devons passer sur la terre:'car ce temps de douleur & d'affliction est ordinairement figuré dans l'Ecriture par le nombre de quarante, comme S. Augustin le dit souvent. 'Jesus Christ voulut encore estre tenté durant ces quarante jours, pour nous fortifier dans les tentations,[nous apprendre comment il faut y resister, & nous donner la force de vaincre le tentateur mesme.]

Marc.1.v.12.13|Luc.4.v.1.
Aug.B.ep.55.§28.p.139.a.b.c|Amb.B.in Luc.4.p.1338.c.
Aug.B.ep.55.p.139.c|conf.l.1.c.4.p.30.d.f.
conf.p.30.g.

[Il retourna ensuite où estoit S.Jean,]'qui battizoit alors audelà du Jourdain [a]en un lieu appellé Bethanie dans divers exemplaires,& Bethabara dans d'autres:[b]& il semble qu'il y ait passé quelque temps auprés de luy.

Joan.1.v.29|3.v.26.
a Epi.51.c.13.p.435.a.
b Joan.3.v.26.

'Les Juifs de Jerusalem avoient envoyé en ce temps là des

1.v.19.27.

 L'an 30 de l'ere commune.

Prestres & des Levites de la secte des Pharisiens, pour demander à S. Jean s'il estoit le Christ. S. Jean répondit qu'il n'estoit pas seulement digne de denouer les cordons des souliez du Christ, qui estoit au milieu d'eux sans qu'ils le connussent.

v.29-34. 'Et le lendemain voyant J.C. qui venoit à luy, il l'appella l'Agneau de Dieu, & le Fils de Dieu; & dit que pour luy il n'estoit venu battizer "que pour le faire connoistre. &c.

v.35-42. 'Le jour suivant, S. Jean le voyant encore, dit une seconde fois que c'estoit l'Agneau de Dieu: ce qui fit que deux de ses disciples le suivirent. S. André estoit l'un de ces deux; & des le lendemain "il amena Simon son frere à J.C., qui luy donna le nom de Pierre. V.S.Pierre §1.

v.43. 'Le jour d'aprés, le Sauveur partit pour venir en Galilée, & ayant rencontré Philippe, il luy dit de le suivre, Aug.conf.l.2.c.17.p.179.2.d. '& l'attacha deslors entierement à luy. a Joan.1.v.45-51. [a]Philippe luy amena [aussitost] Nathanael qui estoit de Cana en Galilée. JESUS CHRIST rendit "un illustre témoignage à sa vertu, &c. Chry.in Jo.h.19.p.125-128. 'que S. Chrysostome releve avec son eloquence ordinaire: b Aug.in Jo.h.7.p.29.1.a. [b]Et neanmoins J.C. ne le mit pas au nombre de ses Apostres, où il sembloit meriter de tenir le premier rang. a|Chry.p.125.d|Nyss.in Cant.h.15.p.691.c|Greg.in Job.p.983.b. 'Mais c'est, disent les Peres, que de la maniere dont l'Evangile parle de luy, on a lieu de juger que c'estoit un homme docte, & bien instruit dans la loy. c Aug.p.29.1.b|ps.65.p.273.2. [c]Ainsi J.C, qui pour confondre nostre orgueil, vouloit d'abord choisir des personnes qui n'eussent rien qui les fist estimer des hommes, ne voulut pas le mettre entre ses Apostres, depeur qu'il ne semblast l'avoir choisi pour sa science. Greg.in Job.l.33.c.15.p.583.b. 'Il a voulu avoir pour predicateurs ceux qui estoient visiblement incapables par eux mesmes de ce ministere, afin qu'on fust plus assuré que le fruit qu'ils faisoient ne venoit pas d'eux, mais de la verité [qui parloit par eux.]

Flor.p.166. 'Cela n'a pas neanmoins empesché les nouveaux Grecs de dire que Nathanael est le mesme que S. Simon, ou quelque autre Apostre, & particulierement S. Barthelemi. Epi.23.c.6.p.67.d. 'S. Epiphane dit que c'estoit luy qui accompagnoit Cleophas à Emmaüs le jour de la Resurrection. [Ce qui est certain, c'est que le mepris apparent que J.C. avoit fait de luy en ne l'elevant point à l'apostolat, ne le rebuta point, & ne l'empescha point de continuer à le suivre, parceque sa vertu estoit vraiment sincere & vraiment humble.]

Joan.21.v.2. 'Il se trouva avec S. Pierre & quelques autres Apostres lorsqu'ils allerent pescher dans la mer de Galilée peu de jours aprés la Resurrection, & qu'ils disnerent avec J.C. [Hors cela l'Ecriture ni l'histoire ne nous apprennent rien de luy.] Boll.apr.t.1.g.p.10.1. 'Les Grecs l'honorent le 22 d'avril, & luy donnent le titre d'Apostre, [comme à tous les disciples de J.C.]

ART. VII.

ARTICLE VII.

Noces de Cana: J.C. va à Jerusalem; battize; convertit la Samaritaine; revient en Galilée.

TRois jours aprés[la vocation de S.Philippe & de Nathanael,] J.C. fit son premier miracle en changeant l'eau en vin aux noces de Cana,"où il avoit esté invité avec sa mere & ses disciples,'soit ceux que ce miracle luy acquit, soit ceux qui le suivoient déja, comme S. Philippe & Nathanael, [& peuteestre encore] S. Matthias,ᵃJoseph Barsabas, & les autres qui avoient toujours accompagné J.C. depuis le battesme de S. Jean. Il y a assez d'apparence que ces noces estoient celles de quelque pauvre parent de J.C:[mais de vouloir dire de qui c'estoit,'comme font quelques uns, c'est deviner. — Joan.2.v.1-11. V. la Sainte Vierge § 5. Aug.cons.l.2.c.17.p.179.2.b. d|Epi.51.c.15.p.437.b. ᵃ Act.1.v.21-23. Bar.31.§ 29.

L'Eglise fait la memoire de ce premier miracle de J.C.le jour de l'Epiphanie;]& il paroist qu'elle le faisoit de mesme des le IV. siecle,["quoiqu'apparemment il soit arrivé vers la fin du mois de fevrier.]'On avoit soin, comme nous avons dit,de garder de l'eau qu'on avoit puisée ce jour là. Et mesme en divers endroits il y avoit des fontaines dont l'eau se changeoit en vin le mesme jour. S. Epiphane assure que diverses personnes le disoient des eaux du Nil; que quelques moines l'avoient eprouvé d'une fontaine de cette nature dans l'eglise de la ville de Gerase en Arabie, & qu'il avoit bu luy mesme de celle qui estoit à Cibyre["dans la Phrygie ou]dans la Carie.'Casaubon dit qu'on ne peut pas douter de la certitude de cette experience, & qu'elle est tout à fait admirable.'Pline remarque que dans l'isle d'Andros il y avoit une fontaine dont l'eau prenoit tous les ans le goust de vin le 5 de janvier:'& il semble que cela continuoit durant sept jours. — Epi.51.c.29.p.451.b.c. Note 17. c.30.p.451.c. Note 18. Casex.13.§ 24.p.277. Plin.l.2.c.103.p.43.d. l.31.c.2.p.750.c.

'Aprés les noces de Cana, J.C. demeura quelques jours à Capharnaüm avec sa mere, ses parens, & ses disciples.'Il alla ensuite celebrer la feste de Pasque à Jerusalem, où il fit beaucoup de miracles,& fit paroistre son pouvoir en chassant du Temple pour la premiere fois, ceux qui en profanoient la sainteté. Il prophetiza dessors en termes obscurs sa Passion & sa Resurrection. [Ce fut là]'qu'il instruisit Nicodeme Pharisien, & l'un des plus considerables d'entre les Juifs, qui le vint trouver la nuit. — Joan.2.v.12. v.13-25. 3.v.1-21.

'Quittant ensuite Jerusalem, il passa quelque temps dans le pays d'alentour, où il donnoit le battesme.'Il est dit dans la suite — v.22. 4.v.2.

Aug.ep.108.p. 191.1.d. que ce n'estoit pas luy qui battizoit, mais ses disciples.'Ainsi il y a bien de l'apparence qu'aprés avoir battizé d'abord"ses disciples par luy mesme, il se contenta depuis de battizer les autres par leur ministere. NOTE 19.

Joan.3.v.23. 'S. Jean battizoit encore alors en un lieu appellé Ennon[a] auprés du Jourdain,"à trois lieues ou environ audessous de Scythople:[b] & il venoit encore plus de monde recevoir le battesme de J.C. que de S.Jean. [Les disciples du dernier en conceurent quelque jalousie,]'& en firent des plaintes à leur maistre, qui prit de là occasion de relever la gloire de J.C. & de s'humilier sous luy. (a Cas.ex.13.§ 25. p.281.b. b Joan.3.v.26|4. v.1. 3.v.26-36. à 8 milles.)

Bar.31.§ 43. 'JESUS CHRIST demeura assez longtemps en ce lieu, & jusqu'à la detention de S. Jean, qu'on croit se devoir mettre sur la fin de cette année.'Quand il eut sceu que S. Jean avoit esté mis en prison, il se retira dans la Galilée,'pour eviter les mauvais effets de la jalousie que les Pharisiens avoient déja conceue contre luy. 'Son chemin l'ayant obligé de passer par la Samarie, il y eut cet admirable entretien que S. Jean raporte, avec"une femme de ce pays, auprés de la ville de Sichar,'qui est[1] la mesme que l'ancienne ville de Sichem[c] capitale de la province de Samarie du temps d'Alexandre, & bastie pres de la montagne de Garizim, 'environ à deux lieues de la ville de Samarie [nommée alors Sebaste.][d] Il y avoit une eglise dans le IV. siecle auprés du puits où J.C. parla à la Samaritaine. 'Plusieurs croient que cela arriva [vers le mois"de novembre,] quatre mois avant la moisson,'qui commençoit en Judée des Pasque. (Matt.4.v.12. Joan.4.v.13. v.4-42. NOTE 20. Hier.ep.27.p. 174.d. 1. c Jos.ant.l.11.c. 8.p.386.c. Cas.ex.13.§ 28. p.287. d Hier.p.174.d. Bar.31.§ 43. Levit.23.v.10| Josué,3.v.15|5.v. 10.11. NOTE 21.)

Joan.4.v.43. 'JESUS CHRIST passa deux jours à Sichar, & revint en Galilée, où les peuples le receurent avec joie. 'Il commença alors à prescher que le temps [predit par les Prophetes] estoit accompli, que le regne de Dieu estoit proche, & qu'il falloit faire penitence. 'Le premier miracle qu'il fit à son retour fut la guerison du fils d'un officier du prince [Herode ou Philippe.][e] Quelque temps aprés il appella,"pour la seconde ou troisieme fois, S. Pierre & S. André, & les detacha de toutes choses pour les attacher entierement à luy. Il fit la mesme grace à S. Jacque fils de Zebedée, & à S. Jean son frere. (Conc.c.24. Joan.4.v.46-54| Hier.in Is.65.v. 1.p.243.b. e Conc.c.26. V.S.Pierre note 2.)

Hier.ep.27.p. 174.d. a Hieb.p.291.a| 291.b| Cas.ex.13. § 28.p.287.c. 1. 'S Jerome dit mesme assez clairement que c'est une faute de lire *Sichar* en cet endroit, & qu'il faut *Sichem*.[a] Il semble neanmoins dire en un autre endroit que Sichar & Sichem estoient deux lieux differens, quoique tous deux auprés de Naplouze. L'Itineraire de Bordeaux, *p.43.1*, met mille pas entre deux.

ARTICLE VIII.

JESUS CHRIST fait divers miracles dans la Galilée : Sa seconde Pasque.

L'AN DE JESUS CHRIST 31, SELON L'ERE COMMUME.

[JESUS CHRIST passa le commencement de cette année dans
NOTE 22. la Galilée,]'& il établit sa residence ordinaire"à Capharnaüm Matt.4.v.13|
ville de cette province, située sur le bord de la mer[ou du lac de Luc.4.v.31.
Tiberiade,] entre les tribus de Zabulon & de Nephthalim.[Toutes les cartes la placent au lieu où le Jourdain entre dans le lac. Quoiqu'elle fust de la Galilée, elle pouvoit bien neanmoins n'appartenir pas à Antipas, mais à Philippe son frere,]'à qui apparte- Jos.ant.l.18.c.3.
noit certainement Bethsaïde,[que toutes les cartes mettent au p.618.
midi de Capharnaüm, & plus avant dans la Galilée.]'J.C. y en- Luc.4.v.31.39.
seignoit tous les samedis dans la synagogue : il y guerit la bellemere de S. Pierre ;'& il y fit un tres grand nombre d'autres mira- Matt.4.v.23.
cles. Mais parceque les peuples ne firent pas le profit qu'ils devoient de l'avantage que sa presence leur donnoit, il prononça contre eux une malediction terrible.[On ne voit pas neanmoins dans l'histoire qu'ils aient plus souffert que les autres Juifs.]'Et Hier.l.heb.p.
mesme cette ville subsistoit encore du temps de Saint Jerome. 279.a.
[Mais les effets de la colere de Dieu sont souvent d'autant plus grands qu'ils sont moins visibles.]

'JESUS CHRIST ne s'arresta pas en ce lieu : il parcourut la Conc.c.29-31.
Galilée, & passa mesme audelà du Jourdain en traversant la mer de Galilée[ou de Tiberiade,]dont il appaisa la violence par l'autorité de sa parole.'Ce fut là qu'il chassa une legion de demons c.32.
du corps d'un seul homme, & qu'il permit à ces mesmes demons d'entrer dans deux mille pourceaux qu'ils vouloient submerger,'luy qui n'exauça pas S. Paul qui le prioit avec tant d'ar- Aug.s.354.p.
deur de le delivrer de l'aiguillon de sa chair, pour nous appren- 1378.a.b.c.
dre qu'il peut refuser par misericorde, & accorder par une juste colere ce qu'on luy demande.[Il ne faut pas s'étonner qu'il y eust une si grande quantité de pourceaux en cet endroit.]'Car Marc.5.v.1|Luc.
selon le texte grec de S. Marc & de S. Luc, c'estoit devers Gada- 8.v.26.
ra,'qui estoit une ville greque réunie à la Syrie par Auguste.[a] J.C. Jos.ant.l.17.c.
revint de ce pays à Capharnaüm, où il fit voir par la guerison 13.p.611.g|bel.l.
d'un paralytique qu'il avoit le pouvoir de remettre les pechez. 2.c.4.p.783.a. a Conc.c.33.

'C'est aprés cela que les Evangelistes raportent la conversion c.34.

c.35. de*S.Matthieu,'& ensuite la guerison de l'Hemorrhoïsse, si celebre par son humble foy, & par¶la statue qu'elle fit dresser par reconnoissance à J.C. dans la ville de Paneade[1] dont elle estoit, selon que l'histoire de l'Eglise nous l'apprend. Co'i.ori.C.p. 97.c. 'Quelques nouveaux Grecs, aprés Macarius Magnés, donnent à cette femme le nom de Veronique [ou Berenice.] Conc.c.35. 'Jaïre qui avoit demandé des auparavant la guerison de sa fille, en obtint mesme la resurrection. [J.C. commença en cette action à faire voir l'empire qu'il avoit sur la mort, & aussi à témoigner à S.Pierre, à S.Jacque, & à S.Jean, une amitié & une confiance particuliere,] c.35. 'n'ayant voulu y estre accompagné que d'eux trois.

*V. son titre.
¶V. la pers. de Julien §17.

Joan.5.v.1. [Aprés quelques autres miracles,] 'il alla à Jerusalem pour la feste Iren.l.2.c.39.p.191.b. 'de Pasque: Et ce fut la seconde fois qu'il y alla pour ce sujet depuis son battesme. a Joan.5. [a] Il y donna des instructions tres relevées aux Juifs, qui se scandalizoient de ce qu'il avoit gueri le jour du sabbat un homme malade depuis 38 ans; Conc.c.38. '& défendit ses disciples par l'exemple de David contre ceux qui les reprenoient d'avoir arraché quelques epics pour les manger. Cas.ex.14.§1.p.309. 'C'estoit, dit S.Luc, au sabbat second-premier, que les plus habiles croient estre celui qui suivoit le second jour de la feste de Pasque ou des Azymes. Conc.c.39. 'Les scandales des Pharisiens n'empescherent point J.C. de guerir encore le jour du sabbat un homme qui avoit la main seche. Marc.3.v.5.7. 'Ils en furent tellement irritez, qu'ils prirent dés lors un dessein formé de le faire mourir: ce qui l'obligea de les quitter, & de s'en aller vers la mer; [apparemment vers celle de Tiberiade, autour de laquelle il demeuroit d'ordinaire.]

ARTICLE IX.

Election des douze Apostres: Sermon sur la montagne &c.

Conc.c.40. 'IL est certain que ce fut dans la Galilée, que nostre Seigneur se trouvant suivi d'un fort grand nombre de personnes, monta sur une montagne, où aprés avoir passé la nuit en priere, il choisit entre ses disciples les douze qu'il nomma *Apostres*, c'est à dire *Envoyez*, parcequ'il les vouloit envoyer prescher par toute la Judée, [& ensuite par toute la terre.] Ephes.2.v.20. Apoc.21.v.14. b Conc.c.40. 'Ces douze personnes, que l'Ecriture appelle les douze fondemens de l'Eglise, [b] estoient Simon Pierre, André, Jacque & Jean fils de Zebedée, Philippe,

1. Je ne sçay d'où Macarius Magnés auteur du III. & IV. siecle, a pris ce qu'il dit, qu'elle estoit princesse d'Edesse. *V. Constantin* § 93. [Ce n'est point là du tout l'idée que l'Evangile nous en donne.]

Barthelemi, Matthieu, Thomas, Jacque d'Alphée, Jude Simon, & Judas Iscariot. [Ce dernier est moins connu pour avoir esté l'Apostre de J.C, que pour l'avoir trahi.] 'Il est ordinairement surnommé Iscariot, soit qu'il fust du bourg d'Iscariot dans la tribu d'Ephraïm : soit qu'il fust de la tribu d'Issacar, [a] Car il semble que S. Jerome ait cru qu'on pouvoit lire Issacarioth. Hier.in Matt. p.29.b|in Is.28. p.116.b. a n.heb.in Matt. p.321.a.

'Theodoret croit que les Apostres estoient pour la pluspart des tribus de Zabulon & de Nephthalim. [b] Ils passoient tous pour Galiléens, [c] c'est à dire pour estre d'un pays dont on ne croyoit pas qu'il pust rien venir de bon, & où les hommes estoient plus rustiques, plus sauvages & plus grossiers que dans les autres. Cependant ce fut de ce pays que J.C. voulut tirer ceux [qu'il destinoit à aller convertir toute la terre,] pour faire mieux voir quelle est l'étendue de son pouvoir. 'Il est marqué que S. Pierre & S. Jean estoient des hommes sans lettres, [1] & du commun du peuple: [& ce que l'on disoit d'eux n'estoit pas sans doute moins vray des autres. Thdrt.ps.67.v. 28.p.659.c. b Act.1.v.9|2. v.7. c Chry.in Act. h.19.p.125.b.c. Act.4.v.13.

Mais cette bassesse mesme faisoit d'autant plus admirer en eux la grandeur de Dieu.] 'Voici, dit Saint Hilaire, un miracle non » moins admirable que de faire courir les boiteux, éclairer les » aveugles, chasser les demons, & ressusciter les morts. Car pour » éclaircir des veritez que tous les philosophes n'ont pu connoistre, » j'ay pour guide un pauvre pescheur, un inconnu, un ignorant, » dont les mains ne savent manier que des filets, qui a des habits » tous mouillez, des piez pleins de boue, "rien qui ne sente le ma- » rinier. Concevez la grandeur de cette merveille, & voyez s'il » est plus difficile de ressusciter un mort, que de donner à un hom- » me si grossier la connoissance des veritez les plus relevées." Hil.de Trin.l. 2.p.102.a. [illegible] Note 13.

'JESUS-CHRIST voulut donc confondre l'orgueil du monde, & briser la teste des superbes, en choisissant pour instruire & pour convertir toute la terre, des personnes qui n'avoient ni science, ni noblesse, ni rien qui les relevast devant les hommes. Et ce fut pour cela qu'il ne voulut pas mettre entre ses Apostres, ceux d'entre ses disciples qui avoient plus de lumiere, quelque vertu qu'ils eussent, de peur qu'il ne semblast les avoir choisis pour leur science. [b] Il voulut convertir les puissans par les foibles, & les orateurs par des ignorans, pour montrer que c'estoit la puissance de sa divinité & de sa grace qui convertissoit les hommes. [d] Il "choisit non ceux qui avoient des qualitez admirables, mais ceux en qui il voyoit un grand vide capable d'estre rempli d'une grande grace. Aug.in Jo.h.7. p.29.b.c. b|ps.36.65.149. p.118.1.b|273.2| 716.1.d||s.43.p. 213|Greg.mor. l.33.c.15.p.983.b. c. d Aug.s.87.p. 468.a.b.c. a &c.

1 ἰδιῶται, qui signifie aussi des personnes ignorantes & sans esprit, des idiots.

[Nous lisons mesme dans un écrit fort ancien, & qui a esté
Barn.c.5.p.16. regardé de quelques uns comme un livre de l'Ecriture,]'Que
JESUS CHRIST a voulu choisir pour Apostres de tres grands pe-
Ori.in Cels.l.1. p.49|Hier.in Pel.l.3.c.1.p. 297.b. cheurs;'ce qui est cité par Origene & par [1] S. Jerome. 14

[a] Les Apostres quitterent generalement toutes choses pour sui-
vre pauvres J.C. pauvre, comme S. Pierre le proteste au nom
a Conc.c.100.§ 3. d'eux tous;[b] en sorte qu'ils ne possedoient plus rien, & ne pou-
b Aug.in Jo.h. 119.p.225.1.b.c. voient plus dire que rien fust à eux.[c] Que s'il est parlé en un en-
droit de l'Evangile de la maison de S. Pierre & de S. André à
c Marc.1.v.29. d Jans.in Matt. 8.v.14.p.71. Capharnaüm,[d] ce pouvoit estre celle où ils avoient accoutumé
de demeurer auparavant,& qui appartenoit ou à leur pere,ou à la
bellemere de S. Pierre,[ou à sa femme.]

Conc.c.40-43. 'Aprés l'election des douze Apostres, J.C. fit le celebre sermon
sur la montagne,[qui contient l'abregé de la morale de l'Evan-
c.44. gile. Il en seella la verité]'par la guerison d'un lepreux qu'il fit
c.45. aussitost aprés.'Il revint ensuite à Capharnaüm,où il admira &
exauça la foy humble du Centenier, qui n'osa pas l'aller trouver
Luc.7.v.11. luy mesme, ni le prier de venir chez luy:'& puis il alla ressusci-
ter le fils de la veuve de Naïm.

Conc.c.47. 'Cependant S. Jean Battiste, qui estoit toujours en prison, en-
voya deux de ses disciples luy demander si c'estoit luy qui devoit
venir [sauver le monde:"non qu'il en doutast, mais afin que ses V.S. Jean
disciples n'en pussent douter.] J.C. ne luy répondit en effet que Battiste § 6.
par des miracles, & recompensa le témoignage que son Precur-
seur luy avoit rendu, par les grands eloges qu'il donna à sa vertu.
[Ce Saint disparut peu aprés de dessus la terre, pour faire place
c.55. à celui qu'il estoit venu annoncer aux hommes.'Car Herode
qui l'avoit mis en prison, luy fit trancher la teste sur un serment
fait sans y penser pour recompenser une fille qui avoit dansé.

c.48. 'On place vers ce temps-ci l'histoire"de cette celebre peche- V. Sainte
resse, qui lava tous ses crimes dans les larmes que son amour luy Madelaine.
fit verser sur les piez de son Sauveur.

c.49. 'JESUS CHRIST ayant ensuite gueri un homme possedé du de-
mon, & en mesme temps sourd & muet, ce miracle porta les
Pharisiens, déja animez d'envie, à publier contre luy divers blas-
phemes, ausquels il répondit avec sa force & sa douceur ordi-
c.50. naire:'& il finit son instruction en declarant qu'il ne regardoit
comme sa mere, ses freres,& ses sœurs, que ceux qui ecoutoient
& qui pratiquoient la verité;["non pour exclure sa mere qui ai- V. la Sainte
moit & observoit plus que personne la volonté du Pere celeste, Vierge § 4.

1. Il le cite de S. Ignace, où cela n'est point.

mais pour nous apprendre que nous ne devons point souffrir que qui que ce soit nous detourne des emplois où Dieu nous engage.]

'Aprés avoir instruit par diverses paraboles ceux qui le venoient écouter en foule auprés de la mer [de Tiberiade,] & ses disciples en particulier, 'il vint à Nazaret, où il eprouva que nous avons peine à voir audessus de nous ceux que nous avons regardez longtemps comme nos egaux. c.51-53. c.54.

ARTICLE X.

Les Apostres preschent: Diverses actions & miracles de J.C.

L'AN DE JESUS CHRIST 32, SELON L'ERE COMMUNE.

'ON n'estoit pas bien eloigné de la feste de Pasque,[a] lorsque J.C. envoya ses Apostres deux à deux prescher la penitence & le royaume de Dieu. 'Il faisoit la mesme chose de son costé, & alloit dans toutes les villes & les bourgades [de la Galilée,] 'suivi non seulement de ses disciples, mais encore de diverses femmes, qui le servoient & l'assistoient de leurs biens,[b] luy fournissant ce qu'il avoit besoin pour la nourriture & le vétement. Cela estoit ordinaire parmi les Juifs, & personne ne s'en blessoit. Joan.6.v.4. a Conc.c.56. Matt.9.v.35|11.v.1. 27.v.55|Luc.8.v.2.3. b Hier.in Matt.27.p.85.a.b.

'Les Apostres revinrent fort peu avant Pasque trouver J.C, qui les mena audelà de la mer de Galilée dans le desert nommé de Bethsaïde, [vis à vis du bourg qui portoit ce nom,] tant pour leur donner un peu de repos, qu'à cause que l'on commençoit à parler de luy à la Cour d'Herode, qui s'imagina que c'estoit S. Jean qui estoit ressuscité. 'Ainsi l'on voit que ce prince n'avoit eu aucune connoissance de J.C. jusqu'à la mort de S. Jean, & que par une espece de prodige il avoit ignoré une chose qui estoit publique & connue de tout le monde. Baronius en cherche diverses causes, & revient enfin à ce que dit S. Chrysostome, 'que le faste de ce prince eloignoit de luy la connoissance de la verité, & que selon l'ordinaire des Grands du siecle, il se mettoit fort peu en peine des choses de cette nature [qui ne regardoient que Dieu, que la religion, & que le salut eternel.] 'Il souhaita neanmoins toujours depuis de le voir. Mais il se contenta de le souhaiter, sans se mettre en peine de le chercher. [Aussi il estoit indigne de le voir,] 'puisqu'il ne le desiroit que pour luy voir faire des miracles; [comme si les merveilles de Dieu estoient pour satisfaire nostre curiosité, & pour nous servir d'amusement.] Conc.c.57. Bar.33.§7. Chry.in Matt.h.49.p.528.b. Luc.9.v.9|23.v.8|Bar.33.§8. Luc.23.v.8.

'JESUS CHRIST abordant au lieu où il alloit chercher la soli- Conc.c.57.

tude, y trouva cinq mille personnes qui l'y attendoient, sans conter les femmes & les enfans. Il nourrit leurs ames du pain de sa parole, & leurs corps de cinq pains d'orge & de deux poissons.
Joan.6.v.14.15. 'Les peuples admirant ce miracle, & ne doutant pas que celui qui l'avoit pu faire ne fust ce Prophete qui devoit venir dans le monde, le vouloient declarer Roy. Mais il s'enfuit sur la montagne pour prier,
Aug.conf.l.2.c.47.p.191.2.b. 'nous apprenant par là qu'il n'y a point de temps où nous soyons plus obligez de prier, que quand nous sommes contraints de fuir, [& que nous nous trouvons exposez à la tentation de la vanité.]

Conc.c.58. 'Cependant ses disciples, à qui il avoit commandé de retourner par mer à Bethsaïde, estoient agitez par la tempeste au milieu de la nuit: Et ils furent encore bien plus surpris lorsqu'ils virent comme un fantosme qui marchoit sur la mer assez proche d'eux. Mais c'estoit J.C. mesme, qui leur dit aussitost de ne rien craindre: & il donna à S. Pierre le pouvoir de marcher comme luy sur les vagues de la mer.
Joan.6.v.24.60| Matt.14.v.34. 'Il aborda avec ses disciples dans le pays de Genesaret, qui estoit fort proche de Capharnaüm, [a] & dont Joseph releve extremement la fertilité & la beauté.
a Jos.bel.l.3.c.18.p.861.b.c.

Joan.6.v.24-60. 'Il fit le lendemain au peuple dans Capharnaüm, ce sermon celebre sur le pain du ciel,
v.61-67. 'qui scandalisa tellement ceux ne l'ecouterent pas avec assez d'humilité, que plusieurs de ceux qui le suivoient auparavant l'abandonnerent.
Epi.51.c.6.11| 428.2|433.c. 'S. Epiphane met de ce nombre les 72 disciples, [qui neanmoins ne furent nommez que depuis, selon l'ordre de la Concorde que nous suivons.]
Aug.in Jo.h.27.p.96.2.c|ep.Jo.h.1.p.239.1.b. 'Saint Augustin semble avoir cru que les douze Apostres demeurerent seuls avec luy. Et J.C. pour faire voir qu'il n'a nul besoin des hommes,
Joan.6.v.68-70. 'leur demanda à eux mesmes s'ils ne vouloient point aussi s'en aller. Mais S. Pierre luy répondit [au nom des autres:] « Seigneur, à qui irions nous? Vous avez les paroles de la vie eternelle. «

7.v.1|Jans.c.p.171.1. 'JESUS CHRIST n'alla point cette année en Judée pour la feste de Pasque; & il demeura dans la Galilée, à cause que les Juifs cherchoient à le tuer,
Aug.in Jo.h.28.p.97.98. 'voulant consoler par cette precaution, dont il n'avoit pas besoin, ceux de ses membres à qui elle pourroit estre necessaire.
Conc.c.60 'Quelques Phariseens qui estoient venus de Jerusalem, s'estant scandalizez de ce que les Apostres negligeoient les purifications que leurs traditions avoient introduites, J.C. nous apprit en leur répondant, que la veritable pureté est celle du cœur.

c.61. 'Il alla ensuite dans le pays de Tyr & de Sidon, où dans l'exemple

ple d'une femme payenne & Cananéenne, il nous fit voir un parfait modele de la veritable priere.'Il revint de là au rivage de la mer de Galilée, où il guerit divers malades,'& nourrit quatre mille hommes, sans les femmes & les enfans, avec sept pains & quelques petits poissons.'Il vint ensuite aux environs de Cesarée de Philippe, où"S.Pierre reconnut par la lumiere divine, qu'il estoit le Christ & le Fils du Dieu vivant.[Il y auroit bien des remarques à faire sur cet endroit de l'Evangile, mais qui regardent plutost un commentateur qu'un historien.] c.61.65. c.63. c.66. &c.

'Huit jours aprés, J.C. fit paroistre quelques rayons de sa gloire sur une haute montagne,'que S. Jerome dit estre celle de Thabor:[a]& l'on croit que c'est une chose assez autorisée dans la tradition de l'Eglise & du pays,[1]pour n'en pas douter.[b]Cette montagne est au milieu de la Galilée, entre les tribus de Zabulon, d'Issacar & de Nephthalim,[c]haute"d'une lieue & demie[de chemin.] Elle est celebre dans Joseph[d]& dans d'autres auteurs,"qui la nomment Itabyre ou Atabyre.[e]Dans la suite du temps on bastit trois eglises sur le haut de cette montagne.[f]J.C. en estant descendu le lendemain, guerit un enfant lunatique, possedé d'un demon sourd & muet. c.67. Hier.ep.27.p.175.a. a Cas.ex.15.§ 18. p.441. b Hier.l.heb.p.294.c. c Jos.bel.l.4.c.2. p.866.e.f. d Cas.ex.15.§ 18. p.442. e Bar.33.§ 29. f Conc.c.68. 1 &c. stades. &c.

'Il continua à parcourir la Galilée, & estant venu à Capharnaüm, il fit trouver miraculeusement à S. Pierre quatre dragmes pour payer le tribut pour eux deux.'C'estoit apparemment"le tribut que tous les Juifs payoient alors pour le Temple.[g]L'honneur que J.C. avoit semblé faire à S. Pierre en cette rencontre & en d'autres, fut peutestre ce qui donna occasion aux Apostres de rechercher qui estoit le plus grand d'entre eux, & de le demander mesme à J.C.'Mais au lieu de les satisfaire sur cela, il leur dit que celui qui voudroit estre le premier, devoit estre le serviteur de tous les autres.'Il continua à leur donner diverses instructions sur l'humilité & sur le pardon des injures. c.69. Bar.33.§30.31| Cas.§ 19.p.442. g Ori.in Matt. g.p.319| Hier. ib.p.53.b.c. Conc.c.70. c.70.71. V.S.Pierre §.note 3.

ARTICLE XI.

JESUS CHRIST quitte la Galilée: Choisit les 72 Disciples.

'LA feste des Tabernacles[qui se faisoit vers le mois de septembre ou d'octobre,] estant arrivée,'J.C. qui avoit accoutumé ce semble de passer à Jerusalem,'y alla & quitta la Galilée Joan.7.v.2. v.11. v.10.

1 'Cependant l'Itineraire de Bordeaux porte que ce fut sur la pointe de la montagne des Oliviers, où J.C. monta au ciel. Mais cet écrit n'est point à opposer à S. Jerome.] It.Burd.p.44.1.

[pour la derniere fois; car il ne paroist point qu'il y soit revenu
Luc.17.v.4-19. depuis.] 'Il guerit en chemin dix lepreux, dont il n'y en eut qu'un seul qui luy vint témoigner sa reconnoissance : & c'estoit un Samaritain.
Joan.7.v.14. 'Il arriva à Jerusalem au milieu des [huit] jours que duroit la feste.
v.15-46. 'Il y fit admirer sa doctrine à ceux mesmes que les
v.47-53. Pontifes avoient envoyez pour le prendre; 'ce qui n'empescha point les Pontifes & les Pharisiens de perseverer dans leur aversion ordinaire pour luy, sans vouloir examiner si elle estoit juste, comme Nicodeme leur representoit qu'ils estoient obligez de faire. [Mais lorsque leur injustice osoit condanner la justice souveraine,]
c.8.v.1-4. 'cette justice les força de se condanner eux mesmes, & de prononcer contre leur iniquité propre, la sentence qu'ils vouloient que le Sauveur prononçast "contre une femme adultere, [luy qui n'estoit pas alors venu pour juger le monde, mais pour le sauver.] V.S.Jean l'Ev.n.12.

v.12-59. 'Il continua cependant à instruire le peuple dans le Temple, jusqu'à ce qu'il jugea plus à propos de se retirer & de se cacher à ces esprits endurcis, lorsqu'il vit que la verité les irritoit tellement qu'ils luy vouloient mesme jetter des pierres.
c.9. 'Il ne laissa pas de guerir un homme aveugle de naissance, qui témoigna aussitost avoir plus de lumiere & de sagesse que ce qu'il y avoit de plus considerable parmi les Juifs, & plus de generosité que presque tous ceux mesmes qui croyoient en J.C.
c.10.v.1-21. 'S.Jean raporte aprés cela ce que le Sauveur dit du bon & du mauvais pasteur.

Conc.c.79| Luc.10.v.1. 'C'est en cet endroit que l'on met l'election des "70 ou 72 Disciples que J.C. envoyoit prescher devant luy dans les endroits où il devoit aller. NOTE 24.
Hier.ep.127.§ 6.p.44.c. 'S. Jerome dit qu'ils sont figurez par les 70 palmiers d'Elim;
a c|1.Cor.15.v.7. [a] & que ce sont *tous ces Apostres* à qui S. Paul dit que J.C. est apparu.
b Boll.may,t.1. p.7.1|11.2. [b] Les Grecs les honorent tous ensemble sous ce titre le 4 de janvier, & les Latins le 15 de juillet sous le nom de Disciples.
Eus.l.1.c.12.p. 30.c. 'Il n'y en avoit aucun catalogue dans l'Eglise du temps d'Eusebe: [ce qui suffit pour condanner ceux que nous en avons aujourd'hui [1],]
Bar.33.§ 40| Boll. may,t.1. p.11.2|Est.in Rom.15.v.5.p. 181. 'outre les autres preuves visibles de leur fausseté. C'est pourquoi toutes les personnes habiles n'y ont point d'égard. [1]

c Eus.l.1.c.12.p. 30.31. [c] Eusebe croit qu'on peut mettre au nombre des 70 Disciples S. Barnabé, Sosthene qui écrit aux Corinthiens avec S. Paul, S. Matthias, Joseph Barsabas, & Thaddée frere de S.Thomas, dont nous parlerons en leur lieu.
Epi.de Chr.c.4. p.50.c.d. 'S. Epiphane veut qu'on y mette encore les sept Diacres, avec [S. Marc &] S. Luc, [2] [ce qui reçoit 2.

1. Dans Hippolyte, dans Dorothée, dans la chronique d'Alexandrie, *p.506.530.*

2. Il nomme ensuite Juste, Barnabé &c. mais plutost ce semble entre les predicateurs qu'entre les 70 Disciples.

*V.S.Pierre §17|note 14.

assez*de difficulté. On y pourroit ajouter avec plus de fondement]'Andronique & Junias parens de S. Paul, qui avoient embrassé la foy avant luy,& qui estoient celebres entre les Apostres; 'Jude surnommé Barsabas,& Silas,qui estoient Prophetes, & des premiers d'entre les freres;'Simon ou Simeon surnommé le Noir, Luce de Cyrene, & Manaen, tous trois aussi Prophetes & docteurs, qui imposerent les mains à S.Paul & à S.Barnabé;'Mnason qualifié un ancien disciple;'& Ananie qui battiza S.Paul.[a]Papias appelle disciples de J.C. un Aristion, & un Jean qu'il surnomme le Prestre ou l'Ancien, qui avoient esté ses maistres.

Rom.16.v.7. Act.15.v.22.32. 13.v.1.3. 21.v.16. Bar.33.§ 41. [a] Eus.l.3.c.39. p.111.b.d.

'Aprés la mission des 70 Disciples, l'histoire de l'Evangile raporte diverses instructions que J. C. donna, tant lorsqu'il vint loger chez Marthe & Marie, qu'en quelques autres rencontres. [Joseph ne nous fournit rien pour éclaircir ce que dit Saint Luc,] 'd'une tour qui avoit ecrasé 18 personnes, & des Galiléens que Pilate avoit tuez au milieu de leurs sacrifices.'La crainte d'offenser les Pharisiens n'empescha point J.C. de guerir le jour du sabbat une femme courbée depuis 18 ans.'Il les irrita encore par le discours qu'il fit dans le Temple le jour de la Dedicace.'On croit que c'estoit celle de l'autel rétabli par Judas Macabée,qui se faisoit le 25 du mois Casleu, c'est à dire vers le commencement de decembre.

Conc.c.79-86. Luc.13.v.1.4. v.10-17. Joan.10.v.22. Jans.c.p.194.1| Uss.p.335.c| Bar.33.§ 43.

'Il se retira ensuite audelà du Jourdain,où il fit divers miracles, 'donna plusieurs instructions au peuple,[b]& luy enseigna la vertu tant par l'histoire du pauvre Lazare & du mauvais riche,[c]que par les paraboles celebres de l'enfant prodigue; de l'œconome infidele à son maistre, mais sage pour luy;'du Pharisien & du publicain.'Ce fut là encore qu'il fit voir en la personne de ce jeune homme qui sembloit avoir accompli toute la loy, mais qui aimoit son bien, qu'il faut un miracle pour sauver un riche.

Conc.c.89.§ 3. c.90-101. [b] c.96. [c] c.93.§ 3.94. c.99. c.102.

ARTICLE XII.

Resurrection de Lazare : Conversion de Zachée : Entrée de J.C. à Jerusalem.

L'AN DE JESUS CHRIST 33, SELON L'ERE COMMUNE.

LE Sauveur qui s'estoit retiré audelà du Jourdain,[d]en fut rappellé par la nouvelle que Marie & Marthe luy envoyerent dire, que Lazare qu'il aimoit, & qui estoit leur frere, estoit malade à Bethanie proche de Jerusalem. Ainsi J.C. revint en

Conc.c.89.§ 3. [d] Joan.11.v.1-44.

Judée, & ayant trouvé Lazare déja dans le tombeau depuis quatre jours, il l'en tira, & luy rendit la vie du corps, [pour nous assurer qu'il peut rendre la vie de l'ame à ceux qui sont ensevelis dans les habitudes & les passions les plus envieillies; parceque nul mal n'est incurable à un medecin toutpuissant.]

v.45-53. 'Ce miracle fut cause deslors de la resurrection spirituelle d'un grand nombre de personnes qui crurent en luy; mais il fut cause aussi de la ruine d'un grand nombre d'autres. Car les Pontifes & les Pharisiens conclurent dans une grande assemblée, qu'il falloit chercher tous les moyens de perdre leur Sauveur, non qu'il fust coupable d'aucune faute, mais parceque tout le monde le suivoit. Ce fut en cette occasion que Caïphe prononça cette sentence plus veritable qu'il ne croyoit, qu'il falloit que JESUS mourust pour le salut de tout le peuple. [Mais comme l'heure en laquelle JESUS vouloit mourir n'estoit pas encore venue,] 'il se retira à Ephrem ville proche du desert, [a] à "huit lieues de Jerusalem du costé du nord, [b] où il demeura avec ses disciples jusques à la semaine de devant Pasque, qu'il retourna à Bethanie.

v.54. a Hier.l.heb.p. 281.b|282.c. b Joan.11.v.54-56|12.v.1. c Luc.9.v.51-56. — 20 milles.

[c] Il vint donc enfin mourir à Jerusalem: & en chemin il modera l'indignation trop grande que S. Jacque & S. Jean avoient conceue contre des Samaritains, qui n'avoient pas voulu le recevoir.

Conc.c.104. 'Il refusa aussi la demande que les mesmes Apostres luy firent par leur mere, d'estre assis l'un à sa droite & l'autre à sa gauche, lorsqu'il seroit dans sa gloire. Luc.19.v.1-10. 'En entrant à Jerico il convertit Zachée chef des publicains, P.Chr.f.54.p.187. 'qui fut depuis elevé "à l'episcopat, où il trouva les vraies richesses dans la pauvreté de J.C. (NOTE 25) d Conc.c.107. [d] En sortant de Jericho, J.C. guerit deux aveugles, dont l'ardeur surmonta toute l'opposition de ceux qui les vouloient empescher de crier vers luy, & de flechir sa misericorde.

c.108. 'Six jours [1] avant Pasque, il mangea avec Lazare à Bethanie chez Simon le lepreux, où il justifia la sainte prodigalité de Marie qui avoit repandu sur ses piez & sur sa teste une boete de parfum de tres grand prix. c.109. 'Le lendemain "il fit une entrée solennelle à Jerusalem monté sur un asnon, & fut receu comme le Messie par le mesme peuple, qui cinq jours aprés demanda qu'on l'attachast à une croix. (le dimanche 29 mars.) c.110. 'Il chassa alors pour la seconde fois ceux qui profanoient la sainteté du Temple, Joan.12.v.20-50. '& predit sa Croix & sa glorification en presence de quelques Gentils qui avoient demandé à le voir.

Conc.c.110.111. 'Il s'en alla le soir passer la nuit à Bethanie avec ses Apostres; & le "lendemain en s'en revenant à la ville, il fit secher par sa ma- (30 mars.)

1. c'estoit le samedi 28 de mars. V. la note 26.

31 mars. ledi&ction un figuier qui n'avoit que des feuilles lorsque le Sauveur y venoit chercher du fruit.'Il revint encore le"jour d'aprés prescher dans le Temple, où il fit plusieurs discours au peuple, predit la ruine de Jerusalem, & parla de son second avenement. c.121-126.

ARTICLE XIII.

Dernieres actions de J.C: Il va au jardin des Oliviers.

'ENfin l'heure du salut du monde approchant, Judas l'un des douze que J.C. avoit elevez à l'apostolat, s'en alla trouver les princes des prestres & les magistrats, & s'offrit de leur livrer son maistre pour une somme d'argent, 'qu'on ne croit pas avoir passé dix écus de nostre monnoie. 'Cela se fit deux jours avant Pasque, 'c'est à dire le"mécredi:& on croit que c'est pour cela que le jeûne du mécredi a esté si commun & si celebre dans l'Eglise. Conc.c.127. n.3. Matt.26.v.2. Aug.ep.86.p.148.2.a.b. premier d'avril.

NOTE 26. 'Le jeudi["deuxieme d'avril,]qui estoit le premier jour des Azymes, & au soir duquel il falloit manger l'agneau pascal, J.C. envoya S. Pierre & S. Jean luy preparer cette Pasque qu'il desiroit depuis si longtemps, chez une personne qu'il leur designa par quelques marques,'Ainsi ce n'estoit pas chez Saint Jean mesme, comme l'ont écrit"quelques Grecs modernes.[a]Hesyque dit que c'estoit sur la montagne de Sion. a|Conc.c.128. Bar.34.§ 21.22| NOTE 27. Cas.ex.16.§10.p.459. a Hesy.in Lev. p.376.

[Ce fut dans ce dernier souper, qu'aprés avoir accompli toutes les ceremonies de la loy ancienne,il lava les piez de ses disciples, pour achever de les purifier, & montrer avec quelle pureté & quelle humilité on doit s'approcher du plus auguste de nos mysteres, qu'il institua aussitost aprés, selon qu'il est raporté par les Evangelistes, & par S.Paul.]'Il souffrit que Judas mesme y participast.[Mais cette nourriture divine ne fit qu'augmenter la corruption de son cœur;]'dont le demon se rendit entierement le maistre, jugeant qu'il estoit tombé dans le comble de l'endurcissement, puisqu'aprés avoir pensé à trahir J.C, il avoit encore la hardiesse de s'approcher d'un mystere dont il estoit si indigne. 'Ainsi ce qui eust dû estre son salut, fut la cause de son impenitence, & enfin de son desespoir.'Il quitta donc la compagnie du Sauveur & des Apostres, pour aller consommer son crime, aprés que J.C. luy eut fait voir qu'il connoissoit sa trahison.'Le Sauveur ne voulut pas refuser de la faire aussi connoistre à Saint Jean qui reposoit sur sa poitrine. Bar.34.§61. Isid.P.l.3.ep.354.p.398.c. l.1.ep.170.p.52. Conc.c.131. Joan.13.v.23.

'Comme il avoit predit le crime de Judas,il predit aussi le peu de Conc.c.131.

courage que ses autres Apostres estoient prests de faire paroistre, particulierement S. Pierre, qui croyoit en avoir plus que les autres. Joan.c.14.15.16.17. 'Il fit ensuite cet excellent discours que nous lisons dans S. Jean, & il le finit en demandant à son Pere l'esprit d'amour & d'union, & la grace de la perseverance pour ses Apostres, & generalement pour tous ceux qui devoient croire en luy, & à qui il devoit donner sa gloire.

Conc.c.137|n.2. 'Estant sorti du lieu où il avoit fait la derniere cene, il passa avec ses Apostres le torrent de Cedron ou des Cedres, Lubin,p.33. 'qui coule dans la vallée de Josaphat entre Jerusalem & la montagne des Oliviers, 2.Reg.15.v.23 '& que David passa aussi lorsqu'il fuyoit un fils perfide & rebelle. Conc.c.137. 'Il monta sur la montagne des Oliviers, & entra dans le jardin de la ferme de Gethsemani, qui estoit un des lieux où il avoit accoutumé de se retirer. Judas le savoit bien. [Ainsi J.C. sembloit vouloir aller audevant de ce traistre, au lieu de le fuir.]

c.137. 'Il laissa ses Apostres en un endroit, & se retira en un autre avec S. Pierre, S. Jacque, & S. Jean, dont il se separa aussi peu aprés pour aller prier seul; Chry.in Matt. h.84.p.872.c. 'nous voulant apprendre à chercher le repos & la solitude pour offrir à Dieu nos prieres.

Conc.c.137.§1.2.3. 'Il recommanda à tous ses Apostres de prier aussi pour se preparer à la tentation: [& parcequ'ils negligerent de le faire, ils furent bientost abatus.] Pour luy il trembla jusqu'à suer le sang, [à la vue des maux qu'il alloit souffrir,] Aug.ps.87.p.394.1.b.c. '& des pechez tant des Juifs [que des autres hommes qui en sont la cause.] Mais ayant prié, il se trouva plus fort que tous les tourmens, & que la mort mesme. [Il n'avoit pas besoin de prier pour avoir de la force, luy qui est la force invincible du Toutpuissant: mais nous avions besoin qu'il nous donnast cet exemple.]

b.c|93.p.430.431.|1c3.p.491.2.b.c|conf.l.3.§14.B.p.107.b. 'La crainte & la tristesse qu'il sentit alors estoient encore pour nous. Car il n'avoit pas moins de courage que S. Paul & plusieurs autres Saints, qui ont couru au martyre sans trembler, & mesme avec joie; mais il avoit encore plus de misericorde que ces Saints. Comme il s'estoit chargé de nos pechez, il se chargeoit aussi de nos foiblesses. Il vouloit consoler les plus foibles de ses membres, & les assurer par sa tristesse volontaire, que la tristesse involontaire qu'ils ressentent à l'approche des maux & de la mort, ne les rend point coupables, pourvu qu'ils soumettent comme luy leur repugnance à la volonté de Dieu. [Si dans cet état ils ont recours à Dieu par la priere, ce Pere des misericordes les fortifiera invisiblement,] comme il envoya visiblement un Ange pour fortifier J.C. Amb.in Luc. 22.p.211.212. 'Il prenoit sur luy la tristesse des hommes pour la

leur oster[en les purifiant de leurs pechez,]&*pour leur communiquer sa joie [divine.

Cette action est si fort audessus de la foiblesse des hommes, & si incomprehensible à leur orgueil,]'que"diverses personnes ont cru autrefois qu'il la falloit oster de l'Evangile,a& d'autres en ont voulu tirer des preuves contre la divinité du Sauveur. Mais[les humbles]"ne cherchent point à pallier & à couvrir cette foiblesse apparente; & rien au contraire ne leur fait tant admirer la grandeur & la majesté de J.C, aussibien que sa bonté. Il auroit moins fait pour moy, dit S. Ambroise, s'il n'avoit pris "jusqu'aux plus grandes de mes foiblesses.[Cet endroit a encore beaucoup servi à l'Eglise pour ruiner l'heresie des Apollinaristes, qui ne vouloient pas que J.C. eust une ame humaine.]

'Les Chrétiens"venoient depuis avec empressement faire leurs prieres dans le jardin de Gethsemani, où l'on bastit une eglise: & on croit que le grand nombre de ceux qui y venoient prier, y creusa peu à peu les pierres, qu'on pretendit dans la suite du temps conserver la marque & l'impression des genoux de J.C.

(Marginal notes: *Ec. — Note 28. — Epi.anc.c.31.p.36.b.c|Anas.S.p.328.b.c. — a Amb.in Luc.p.211.k. — confundam non potest. — meum affectum. — mulierum. — Cas.ex.16.§63.p.591.ex Euseb.)

ARTICLE XIV.

JESUS CHRIST se laisse prendre par les Juifs: Il est condanné chez Caïphe, & livré à Pilate.

'QUAND le Sauveur eut cessé de prier, le traistre Judas parut avec ceux qui le suivoient, pour se saisir de luy:'& il employa encore le baiser de paix pour faire l'action la plus contraire à la paix. J.C. le receut cependant avec sa bonté ordinaire, pour nous apprendre à conserver la paix & la charité envers nos plus grands ennemis. Il luy reprocha neanmoins son ingratitude avec une bonté capable de luy percer le cœur,[s'il n'eust esté dans le dernier endurcissement.]Le Sauveur ne se rendit point alors invisible, comme il avoit fait lorsque son heure n'estoit pas encore venue. Il se contenta de renverser d'un mot tous les Juifs, pour montrer qu'il ne souffroit que parcequ'il vouloit souffrir.

'Il leur permit ensuite de le prendre & de le lier, pour ne point retarder la redemption de l'univers. Il arresta mesme l'impetuosité de S. Pierre, qui vouloit le défendre avec des armes humaines. Il fit voir en une mesme action la grandeur de sa bonté & de sa puissance en guerissant celui que S. Pierre avoit blessé. Et rien de tout cela n'ayant pu toucher les Juifs, parceque l'heure des

(Marginal notes: Conc.c.137.§4. — Amb.in Luc.p.212.213|Chry.in Matt.h.84.p.874.875. — Conc.c.137.§5.6.7|Leo,s.57.c.1.p.213.)

tenebres estoit venue; il leur défendit neanmoins comme leur maistre, de toucher à aucun de ses disciples. 'Les Apostres l'abandonnerent alors, & s'enfuirent tous, perdant la foy qu'ils avoient eue en luy comme au Messie qui devoit regner dans Israel, & n'esperant plus qu'il les pust garantir de leurs ennemis, puisqu'il ne s'en garantissoit pas luy mesme. [Il paroist bien que ce fut l'ordre seul de Dieu qui empescha les Juifs de les prendre avec J.C,]'puisqu'ils arresterent"un homme qui se trouva là par rencontre.

Greg.mor.l.2.c.21.p.55.b|14.c.23.p.418.a| Aug.ps.74.p.335.1.a|Jans.in Matt.26.v.31.p.229.

Marc.14.v.51.

V.S. Jean l'Ev. note 3.

'Ayant donc lié JESUS, ils l'emmenerent chez Anne beaupere de Caïphe, & ensuite chez Caïphe, qui estoit alors grand Pontife,'& dont la maison pouvoit estre un peu plus eloignée, ou faire partie de celle où son beaupere demeuroit.[a]Ce fut là que le maistre du monde fut interrogé comme un criminel, & bientost condanné à la mort par tout ce qu'il y avoit de plus eminent dans la religion des Juifs, parcequ'il avoit confessé la verité; [pour nous apprendre à la confesser aussi aux depens de nostre vie, lorsque nous ne pouvons la taire sans mensonge & sans scandale.] Hors cela il souffrit sans rien dire, & avec une patience [dont un Dieu seul est capable,] toutes les insultes & tous les outrages dont des insolens animez de haine & de fureur peuvent s'aviser.

Conc.c.138.§1|n.3.

Synop.crit.in Jo.p.1361.

a Conc.c.138.

'Un valet eut mesme l'audace de luy donner un soufflet, par un crime qui meritoit que la terre s'ouvrist, ou que le feu descendist du ciel pour le punir. Et qui de nous ne souhaiteroit pas que J.C. eust fait voir en cette occasion ce qu'il pouvoit? Mais au lieu de montrer ce que peut le maistre du monde, il aima mieux nous apprendre à vaincre le monde par la patience. Ainsi il répondit à ce valet avec verité, avec douceur, avec paix & tranquillité d'esprit, ce qui estoit encore plus que de luy presenter l'autre joue. Et il n'eust pas eu de peine à la presenter, luy qui alloit exposer tout son corps aux plus grands tourmens, s'il n'eust jugé plus à propos de nous apprendre que nous devons estre disposez dans le cœur à faire ces sortes d'actions,'mais ne les pratiquer au dehors que quand elles peuvent servir aux autres.

Aug.in Jo.h.113.p.219.1.c.d.

Jans.p.246.2.

[Tout ce que J.C. souffrit chez Caïphe, ne luy fut peutestre pas si sensible que la"chute de S. Pierre. Mais il le releva aussitost par le regard interieur de sa grace toutepuissante.]

V.S. Pierre §3.

'Lorsque"le jour fut venu, les Juifs resolus de faire mourir l'auteur de la vie, se rassemblerent pour deliberer de quelle maniere ils executeroient leur dessein. Ils convinrent qu'il le falloit mettre

Conc.c.140.

le vendredi 3 d'avril.

tre entre les mains de Ponce Pilate, qui estoit gouverneur de la Judée pour les Romains,'non afin qu'il examinast s'il estoit coupable, mais afin qu'il executast le jugement qu'ils avoient déja prononcé.'Car les Romains leur avoient osté le droit de punir de mort, comme leurs auteurs le reconnoissent.[a] Ils marquent qu'on le leur avoit osté 40 ans avant la ruine de [1] Jerusalem.[Ainsi ce fut trois ans avant ce temps-ci, & lorsque J.C. commença à prescher son Evangile.][b] Les Juifs estoient aussi bien aises de pouvoir rejetter sur un autre le crime dont ils estoient veritablement coupables : en quoy neanmoins ils ne faisoient pas voir leur innocence, mais leur folie, puisqu'on tue veritablement ceux dont on recherche la mort, dont on demande, dont on procure, dont on poursuit la condannation.

Leo, s.57.c.2.p.263. | Joan.18.v.31| Jans.n.p.247. | a|Synop.n.p.1365|C.à Lap. in M.p.515.2. | a Cas.ex.16.§71.p.601. | b Aug.in Jo.h.114.p.220.1.b.c.

ARTICLE XV.

Fausse penitence & desespoir de Judas.

'JUDAS cependant eut horreur de voir qu'il avoit servi de ministre à la cruauté des autres pour faire mourir son maistre. Il fut touché de repentir, il avoua sa faute, & l'avoua publiquement : Il restitua ce qu'il avoit receu pour le prix de son crime ; il rendit mesme un témoignage authentique à la verité qu'il avoit trahie, & à l'innocence de J.C.'Mais il ne pleura pas comme S. Pierre : il n'eut pas recours à la misericorde de celui qu'il avoit offensé : ainsi sa penitence luy fut inutile, & ne servit pas à justifier sa conscience, mais à luy faire souffrir un cruel tourment.

Matt.27.v.3.4.5. | Amb.in Luc.22. p.217.b|Leo,s.52.c.3.p.248.

'Le demon qui luy avoit caché la grandeur de son crime jusqu'à ce qu'il l'eut executé, la luy laissa voir alors pour luy en faire sentir le poids effroyable, & le porter dans un desespoir'qui luy fut encore plus funeste que son premier crime.[c] Car "il alla se pendre & s'étrangler :[d] & estant [ensuite] tombé sur le visage, il creva par le milieu du corps, toutes ses entrailles furent repandues par terre : & son juste supplice,[si honteux pour les ennemis de J.C,] fut sceu de toute la ville de Jerusalem.'Voilà le fruit que Judas tira de son avarice.[Au lieu de combatre d'abord cette malheureuse passion, & de profiter des instructions que le Sauveur donnoit sur cela à tout le monde,]'il s'estoit accoutumé à voler ce que les personnes de pieté luy donnoient pour J.C : [& ce sacrilege le conduisit enfin jusqu'à trahir son maistre & son Dieu.]

Chry.in Matt. h.86.p.889.890. | Aug.s.252.p.1371.c. | NOTE 19. | c Matt.27.v.5. | d Act.1.v.18.19. | Chry.in Matt. h.86.p.890.891. | Joan.12.v.6.

1 Elle fut prise l'an 70 de l'ere commune.

Chry.in Matt. h.86.p.891. 'Les Prestres ne purent desavouer la protestation qu'il leur fit de son crime & du leur : mais leur passion estoit trop violente pour cesser de le commettre. Ils le rejetterent sur luy comme s'ils eussent pu s'en decharger en l'en chargeant,[ou comme si c'eust esté un crime de livrer un innocent à ses ennemis, & que ce n'en eust pas esté un de profiter du crime d'un autre pour satisfaire sa passion contre un innocent.] Ils se condannerent encore en n'osant pas mettre dans le thresor sacré l'argent que Judas avoit receu d'eux pour sa trahison, & qu'il avoit jetté à leurs piez. Ces hommes[toujours scrupuleux dans des choses de rien, & hardis à commettre les plus grands crimes,] crurent offenser Dieu de luy offrir cet argent, parceque c'estoit le prix du sang d'un homme:[& ils ne craignoient pas de repandre à ses yeux le sang de

Aug.in Jo.h. 114.p.219.2.d. a d|Chry.in Jo. h.82.p.532.c. Jans.ib.p.246. son Fils,]'qu'ils ne pouvoient au moins douter estre innocent des crimes dont ils l'accusoient.[a]C'est par le mesme aveuglement impie qu'en livrant JESUS à Pilate, ils ne voulurent pas entrer dans la maison de ce gouverneur, depeur de se souiller 'par une chose que les seules traditions des Pharisiens défendoient, lorsqu'ils se souilloient par la mort d'un innocent que nulles loix ne peuvent permettre.

Chry.in Matt. h.86.p.892.b.c. 'Ils employerent donc l'argent de Judas à acheter le champ d'un potier, pour enterrer les étrangers : en quoy ils furent la figure de ceux qui aprés avoir irrité Dieu en s'enrichissant du sang des pauvres, l'irritent de nouveau en luy offrant une partie du gain qu'ils ont fait ; ce qu'un Pere appelle des aumosnes Judaïques, ou plutost diaboliques.

a|Act.1.v.19. 'Comme tout le monde savoit d'où venoit cet argent, on appella le champ qu'ils en acheterent, *Le champ du sang:* & ce nom fut un témoignage authentique de leur crime à toute la posterité. Ils accomplirent ainsi sans y penser les oracles des Prophetes,

Amb.in Luc.22. p.217.d.e. '& prophetizerent eux mesmes en quelque sorte, dit S. Ambroise, ce qui devoit bientost arriver, puisque le prix du sang du Sauveur a servi à racheter le monde, & à en faire le champ de ce divin potier, qui nous a tous formez d'un peu de boue,[& qui a sceu faire des vases d'honneur de ceux qui s'estoient rendus par le peché des vases d'ignominie.] C'est dans ce champ que les Gentils qui estoient autrefois étrangers à l'égard du peuple de Dieu,[& qui desirent de l'estre toujours à l'égard du siecle,]sont ensevelis avec J.C.[par le battesme,]& prennent part à sa mort, pour avoir part à sa resurrection & à sa gloire eternelle.

Hier.l.Act.p. 295.a. 'Ce champ servoit encore plusieurs siecles aprés à enterrer les

corps des pauvres, & à mettre ceux qu'on ne vouloit pas mesme se donner la peine d'enterrer. Il estoit au midi de Jerusalem.

'S. Augustin paroist croire que tout ce qui est dit dans le pseaume 108, s'est accompli à la lettre dans Judas,[a] que le bien ou qu'il s'estoit reservé comme Ananie contre la profession qu'il faisoit de tout abandonner, ou qu'il avoit laissé à sa femme & à ses enfans,'fut pillé aprés sa mort par ses creanciers, que ses enfans furent chassez de chez eux, reduits à la mendicité, & à errer de costé & d'autre sans trouver personne qui les assistast, & finirent ainsi malheureusement leur vie & leur race, n'ayant point laissé de posterité. Aug.ps.108.p. 517.518. [a] p.518.2.b, p.517.2.d.

ARTICLE XVI.

Pilate reconnoist l'innocence de J.C, veut le delivrer, l'envoie à Herode.

'DURANT que Judas se punissoit luy mesme d'avoir livré J.C. aux Juifs, ceux-ci encore plus endurcis que luy, ne songeoient qu'à consommer leur crime, & à procurer la mort du Sauveur.'Ils vouloient que Pilate le crust coupable parcequ'ils en estoient les ennemis; & que leur autorité le fist condanner sans autre examen.[Mais parceque Pilate n'estoit pas persuadé que leur volonté fust la regle de la justice,]'ils commencerent à luy imputer des crimes d'Etat.'Peu de jours auparavant ils avoient tasché inutilement de l'en faire paroistre coupable.'Ils l'accuserent donc alors de se dire le Roy des Juifs. Pilate l'interrogea sur cela; & apprit de luy qu'il estoit effectivement Roy, mais que son royaume n'estoit pas de ce monde, où il estoit venu pour rendre témoignage à la verité. Pilate luy demanda ce que c'estoit que cette verité, mais ne se mit pas fort en peine de l'apprendre, parceque tous n'appartiennent pas à la verité pour l'ecouter des oreilles du cœur, comme la foy n'est pas pour tous. Chry.in Matt. h.86.p.891.c.d. Aug.conf.l.3.§ 35.B.p.119.a.b. Conc.c.141.§ 1. c.115. c.141.§1.2. Aug.in Jo.h. 115.B.p.792. 793.

[Neanmoins n'estant pas envenimé contre luy comme les Juifs, il decouvrit aisément son innocence,]'& dit aux Juifs qu'il ne le trouvoit nullement coupable. Ce témoignage n'arresta pas les princes des prestres, qui continuerent à charger J.C. de plusieurs crimes, sans qu'il dist un seul mot, ni à eux, ni à Pilate sur les nouvelles demandes qu'il luy fit.'Car il ne vouloit point répondre aux Juifs, qui s'aveugloient volontairement pour ne point voir la verité: Et il avoit assez répondu à Pilate,[pour le persua- Conc.c.141.§2. Chry.in Matt. h.87.p.895.896.

 L'an 33 de l'ere commune.

der de son innocence, &] pour faire voir que ce n'estoit pas par
mepris qu'il ne luy répondoit plus. Aussi Pilate s'étonna extre-
mement de le voir demeurer dans ce silence, & dans cette "tran- ἐπιείκειαν.
Amb.in Luc. 23.p.218.a.b. quillité; [mais il n'est point dit qu'il s'en offensa.] 'En ne se défen-
dant point, il faisoit voir non que ses accusateurs avoient raison,
mais qu'il meprisoit leurs calomnies; puisqu'on s'empresse de se
Ath.ad Max.t.1.p.163.a. justifier lorsqu'on craint d'estre convaincu. 'Aussi en demeurant
dans le silence, il a fait reconnoistre à toute la terre & son inno-
Tert.pati.c.3.n.160.c|Ori.in Matt.t.35.p.194.c. cence, '& mesme sa divinité: Car nul homme n'est capable d'une
patience si invincible. [a]Il nous vouloit apprendre avec quelle pa-
tience & quelle douceur nous devons souffrir tous les maux que
a Amb.in Luc. p.218.a. les hommes nous peuvent faire; & nous "meriter mesme cette *infunditur.*
patience [avec le mepris de la mort.] Car que craint celui qui ne
se soucie pas de sa vie?

Jans.in Luc.p.107.a. 'Pilate ne cherchoit qu'à se debarasser de cette affaire. [b]C'est
b Luc.23.v.5-8. pourquoi ayant appris des Juifs que JESUS estoit Galiléen, (car il
passoit pour estre de Nazaret en Galilée,) il l'envoya à Herode
[Antipas] Tetrarque de cette province, qui estoit alors à Jerusa-
lem. Herode qui avoit beaucoup oui parler de JESUS, souhaitoit
depuis longtemps de le voir, & il esperoit qu'il feroit devant luy
Aug.conf.l.10.c.35. quelque miracle, 'Mais ceux qui ne cherchent les merveilles de
Dieu que pour satisfaire leur vanité ou leur curiosité, sont indi-
Luc.23.v.9.10. gnes de les voir. 'Aussi quelque demande qu'Herode fist à J.C, &
de quelque crime qu'il fust accusé par les Pontifes qui l'avoient
aussi suivi jusque chez ce prince, il ne voulut pas dire un seul
Amb.in Luc. 23.p.218.a. mot; 'comme il est muet dans son Evangile mesme, si on ne l'e-
coute avec un esprit de foy & de pieté.

Luc.23.v.11. [Herode au lieu d'admirer une patience si divine,] 'ne la regarda
qu'avec mepris, Il traita JESUS non comme un criminel, mais
"comme un homme de neant: il luy fit donner une robe [1] blanche, ἐμπαίξας.
Bar.34.§80. 'comme pour se moquer de sa royauté pretendue, & le renvoya 1.
Luc.23.v.12. à Pilate. 'Ils n'estoient pas bien l'un avec l'autre: mais [cette ci-
Athan. vilité qu'ils s'estoient faite] les reconcilia, 'estant ordinaire que
Amb.in Luc. 23.p.218.c.f. les méchans s'unissent ensemble pour combatre la verité. 'Et
peutestre mesme que J.C. en reconciliant un payen & un Juif,
voulut marquer que son sang alloit faire de ces deux peuples si
opposez un mesme peuple & un mesme corps.

Luc.23.v.13-16. 'Pilate voulut tirer avantage en faveur de J.C, de ce qu'Herode

Cas.ex.16.§73.p.603.607. 1. λαμπρὰν, 'eclatante; ce qui se peut dire de toutes sortes de couleurs, mais particulierement de blanc, comme la Vulgate l'a traduit en cet endroit. On marque que les Rois & les Prestres s'habilloient alors de blanc en divers endroits.

ne l'avoit point regardé comme un criminel, & il s'efforça sur cela de faire agréer aux Juifs qu'il le renvoyast.'Et comme il avoit accoutumé à la feste de Pasque de delivrer celui des prisonniers que le peuple demandoit, il leur proposa de demander JESUS leur Roy, ou[1] Barabbas, qui estoit un voleur, un seditieux, & un homicide.[Cette comparaison fait horreur,]'& Pilate esperoit qu'elle toucheroit les Juifs. Mais l'envie aveugloit tellement les Pontifes,'qu'ils persuaderent au peuple de demander que Barabbas fust delivré, & le Sauveur du monde attaché à une croix, quelque protestation que Pilate leur fist qu'il le trouvoit innocent.'Car ce juge savoit fort bien que la jalousie des Pontifes contre luy estoit l'unique cause qui faisoit demander sa mort:'& dans ce temps là mesme sa femme l'envoya prier de ne se point embarasser dans l'affaire de ce juste; parcequ'elle avoit esté extremement tourmentée dans un songe à cause de luy.'On cite divers Peres,"dont les uns disent que Dieu voulut par ce songe faire rendre témoignage à l'innocence de J.C. par une femme, comme Pilate le luy rendoit devant les Juifs; & les autres disent que ce fut le demon, qui commençant à s'appercevoir de la victoire que J.C. devoit remporter sur luy par sa mort, s'efforçoit d'empescher qu'il ne mourust.

Conc.c.142.§1. | Chry.in Matt. h.88.p.897.b.c. | Conc.c.142.§2. | §1. | §2. | C.àLap.in Matt. p.520|Mald| Jans|Synop. | NOTE 30.

ARTICLE XVII.

JESUS CHRIST est fouetté, & couronné d'épines: Pilate le craint, & craint encore plus Cesar.

'QUELQUE desir qu'eust Pilate de delivrer J.C,[l'obstination des Juifs à demander sa mort fut la plus forte.][a] Le Sauveur se contenta que son juge"se fust reconnu obligé de l'absoudre: mais le mystere de nostre redemption vouloit qu'il le condannast. 'Ce gouverneur se voyant donc accablé par les cris des Juifs,[& n'ayant pas la force necessaire à un juge pour briser les efforts de l'iniquité,] crut d'abord leur devoir accorder quelque chose pour les appaiser; & ce fut pour cela qu'il fit fouetter J.C. par ses soldats.'C'estoit un supplice reservé pour les esclaves, & si cruel que l'on y perdoit quelquefois la vie.[b] Le Fils de Dieu le voulut souffrir pour nous delivrer des fouets, s'il faut ainsi dire, & des tourmens dont la conscience des pecheurs est dechirée.[c] On croit qu'il le souffrit attaché à une colonne, que l'on montroit à

absolvit judicio. | Aug.in Jo.h.115. p.221.2.b. | a Amb.in Luc. 23.p.218.b. | Aug.in Jo.h. 116.p.221.2.d. | Bar.34.§84| Jans.in Matt. p.248|C.àLap. p.523. | b Hier.in Matt. p.83.a. | c cp.27.p.172.d. | Ori.in Matt.t.35. p.195.b.

1 Il y avoit autrefois des exemplaires où il estoit appellé Jesus Barabbas &c.

la fin du IV. siecle, & qui soutenoit alors l'aile d'une eglise dans Jerusalem. Gr.T.gl.M.c. 7.p.19. 'Dans le VI. les Chrétiens avoient accoutumé d'environner cette colonne avec des cordons, qu'ils gardoient ensuite par devotion, pour s'en servir à la guerison de divers maux. C.à Lap.in Mat. p.514.1. 'On pretend en avoir aujourd'hui une partie à Rome dans l'eglise de Sainte Praxede.

Conc.c.142 § 4| Ori.in Matt.t. 35.p.196.c. 'A la douleur de la flagellation, les soldats violant, dit Origene, l'ordre mesme de la discipline, joignirent des insultes outrageantes, & mesme cruelles; & du Roy du ciel ils en voulurent faire un Roy de theatre. Ils luy mirent un manteau de pourpre, une couronne d'épines sur la teste, & un roseau à la main. Ils flechirent ensuite les genoux, & en luy donnant des soufflets, & des coups de canne sur la teste, ils le saluoient comme Roy des Juifs; [en quoy ils estoient l'image d'un grand nombre de personnes qui croient adorer J.C, & se moquent de luy maintenant qu'il regne dans le ciel, en meprisant les commandemens qu'il nous a faits.] Aug.in Jo.h. 116.p.221.222. 'C'est ainsi que s'accomplissoit ce que J.C. mesme avoit predit: c'est ainsi qu'il apprenoit aux Martyrs à souffrir avec constance tout ce que la passion peut inspirer aux persecuteurs: c'est ainsi que le Roy du ciel surmontoit l'orgueil du monde, non en repandant avec l'épée le sang de ses ennemis, mais en souffrant avec humilité qu'ils repandissent le sien propre. Chry.in Jo.h. 83.p.537.c| Tert. pat.c.3.p.160. c. 'Il souffrit tout sans rien dire, voulant avant que de nous quitter, se rassasier du plaisir qu'il trouvoit dans la patience.

Bar.40.§3| Phil. in Fl.p.970. 'Dieu permit "peu d'années aprés, qu'Agrippa le dernier des Juifs qui ait esté Roy de Jerusalem, *fut traité par les payens d'Alexandrie avec les mesmes indignitez en la personne d'un nommé Carabas, mais non avec la mesme cruauté. (L'an 38 de J.C. * V. la ruine des Juifs § 13.) Tert.cor.c.14. p.130.c. 'Car la couronne d'épines n'estoit pas seulement pour se moquer du Sauveur, elle estoit encore pour percer sa teste & ses temples: Cl.Al.pæd.l.2. c.8.p.182.d. 'Et il voulut souffrir cette douleur, pour oster de nostre cœur "les épines des pechez que la terre de nostre chair produisoit sans cesse. (&c.) a. 'Un ancien auteur soutient qu'il est indigne de ceux qui adorent un chef couronné d'épines, de se couronner de fleurs: Tert.cor.c.2. p.120.d. '& un autre assure que c'estoit une pratique universelle parmi les Chrétiens de n'en point user. [S. Louis ne vouloit pas par cette raison que ses enfans en portassent le vendredi:] C.à Lap.in Mat. p.528.1. '& Godefroy de Bouillon crut qu'il luy seroit honteux de paroistre avec la couronne royale en un lieu où J.C. n'en avoit eu qu'une d'épines.

Aug.in Jo.h. 116.p.221.2.d| Chry.ib.h.83. p.537.c.d. 'Pilate permit ou commanda mesme à ses gents de traiter ainsi le Sauveur, dans l'esperance qu'il suffiroit de le faire voir au peu-

ple en cet état, pour l'adoucir, & pour luy oster l'envie de luy demander sa mort. Mais il fut bien trompé dans son esperance; car aussitost qu'il leur eut presenté J.C, en disant, *Voilà l'homme;* les Pontifes & leurs ministres demanderent avec de grands cris qu'on le mist en croix.'Pilate fut indigné de leur impudence, & leur répondit que puisqu'ils souhaitoient si fort la mort d'un innocent, ils n'avoient qu'à le crucifier eux mesmes. Chry.p.538.a; b.

'Les Juifs n'osant donc plus insister[sur les crimes dont ils l'avoient accusé jusques alors,]ils commencerent à dire qu'il estoit digne de mort, parcequ'il se disoit estre Fils de Dieu. Ce mot fit trembler Pilate. Il voulut savoir de luy mesme d'où il estoit: mais J.C. ne luy répondit point,'parcequ'il n'avoit pas profité autant qu'il devoit de ce qu'il luy avoit répondu auparavant.'Pilate voulut l'epouventer par la terreur de sa puissance; & J.C. reconnut en luy cette puissance: 'mais pour rabatre la vanité qu'il en tiroit, il luy fit voir qu'il n'en estoit pas le maistre, ayant à en répondre[à Dieu,]qui la luy avoit donnée.'Il luy reprocha en mesme temps [avec modestie,]le crime qu'il alloit commettre en le condannant.'Car en disant que ceux qui l'avoient livré entre ses mains par jalousie estoient plus coupables, il luy disoit assez qu'il seroit luy mesme coupable, s'il cedoit par timidité à la passion des autres. b. d. Joan.19.v.10.11. Chry.in Jo.h.83.p.539.a. in Matt.h.87. p.897.a. a|Aug.in Jo.h.116.p.222.2.a.

[Une réponse si ferme & si sage augmenta sans doute encore la crainte qu'avoit Pilate, qu'un homme si extraordinaire, qui se disoit estre Fils de Dieu, ne le fust effectivement.]'Ainsi il chercha[plus que jamais]quelque voie pour le delivrer. Mais les Juifs [le prirent enfin par son foible,]& luy dirent qu'il se declaroit peu affectionné à l'Empereur, s'il protegeoit un homme qui pretendoit estre Roy. Joan.19.v.12.

[On voit par ce que Joseph raporte de Pilate, qu'il n'avoit nulle complaisance pour les Juifs. Il n'avoit aussi nulle passion contre le Sauveur: il estoit au contraire persuadé de son innocence;] '& il craignoit mesme d'irriter Dieu s'il le maltraitoit.[Il paroist d'ailleurs qu'il n'estoit pas tout à fait sans amour pour la justice; mais il aimoit encore davantage sa fortune. C'estoit son dieu auquel il falloit tout sacrifier, & pour lequel il falloit craindre lors mesme qu'il n'y avoit rien à craindre.]Il avoit raison de vouloir satisfaire son prince,[& de s'opposer à ceux qui eussent voulu troubler l'Etat.]'Mais il falloit examiner dans les regles si celui qu'on accusoit de ce crime, en estoit veritablement coupable. Aug.in Jo.h.116.p.222.2.b. Chry.in Matt.h.87.p.897.a| in Jo.h.83.p.538.c|539.c.

[a] Il s'assit sur son tribunal, comme pour faire cet examen: a in Jo.p.539.d.

Joan.19.v.14. 15. 'mais il se contenta de reprocher aux Juifs[par une espece de raillerie,]qu'ils l'obligeoient à crucifier leur roy. Sur cela les Pon-
Chry.in Jo.h. 83.p.539.c. tifes dirent qu'ils n'avoient point d'autre roy que Cesar,'renon-
a Synop.in Jo. p.1370.1371. çant en quelque sorte à l'obeïssance qu'ils devoient à Dieu,[a] eux qui en d'autres occasions faisoient gloire de le reconnoistre uniquement pour Roy & pour maistre, ne regardant[Herode &]les Cesars que comme des usurpateurs & des tyrans; ce qu'on voit encore dans leur Talmud. Ils renonçoient encore par là au Mes-
Conc.c.142.57. sie, qui estoit toute la gloire & l'esperance de leur nation.'Cette impieté fut particuliere aux Pontifes: mais ce fut tout le peuple qui s'écria: Que son sang retombe sur nous & sur nos enfans; [s'engageant ainsi & eux & toute leur nation dans une malediction,dont les effets seront visibles à toute la terre,jusqu'à ce qu'ils adorent comme leur Dieu celui qu'ils ont crucifié comme un ennemi de Dieu.]

ARTICLE XVIII.

JESUS CHRIST est condanné, porte sa croix au Calvaire, & y est crucifié.

Aug.in Jo.h. 116.p.222.2.c. b Matt.27.v.24. 'PILATE ne put resister davantage à sa propre timidité.[b]Il se fit apporter de l'eau, & crut se laver du crime horrible qu'il alloit commettre,[1]en se lavant les mains devant tout le peuple,& 1.
en disant qu'il n'estoit point coupable du sang de ce juste: & enfin il leur abandonna JESUS, en ordonnant qu'il seroit crucifié
Aug.in Jo.p. 222.2.c.d. 'par ses soldats, comme les Juifs l'avoient demandé.["Cela se NOTE 31.
passa sur les onze heures du matin.]

Conc.c.143. 'JESUS fut donc chargé de la croix où il devoit estre attaché:
Synop.in Matt. p.673.b. '& on remarque que c'estoit la coutume des Romains de la faire porter aux criminels. Mais comme cet innocent agneau paroissoit peutestre trop foible, on la fit ensuite porter ou toute, ou en partie, par"un étranger de Cyrene nommé Simon, que l'on NOTE 32.
C.à Lap.in Mat. p.529.d. rencontra en chemin.'Divers Peres croient qu'il estoit payen:
c Amb.in Luc. 23.p.220.h.i. [c]& ainsi il estoit propre pour montrer que ce seroient les Gentils "qui suivroient J.C. à sa passion, & qui porteroient la croix à son &c. exemple.

Hier.in Matt. p.83.c.d|l.heb.| p.285.b. a Ori.in Matt.t. 35.p.196.b. b Cyr.cat.13.p. 140.b. 'On le mena au Calvaire, qui estoit[2]un lieu hors de Jerusalem 2.

1.[a]Origene dit qu'en cela il suivoit un usage des Juifs, qui ne se pratiquoit point parmi les Romains.
2.[b]S. Cyrille de Jerusalem semble dire que c'estoit un lieu elevé. L'Itineraire de Bordeaux dit clairement, p.43.2, que c'est une colline.

du

du costé du septentrion, où l'on avoit accoutumé d'executer les criminels; ce qui luy avoit fait donner le nom de *Crane* ou de *Calvaire*. 'Plusieurs Peres ont cru aussi que c'estoit le lieu où Adam avoit esté enterré. Et l'un & l'autre convient fort bien à la mort que J.C. vouloit souffrir [pour nous delivrer de la condannation où le peché de nostre premier pere avoit engagé tous les hommes.] 'Quelques uns croient aussi que c'est la montagne de Moria, où Abraham mena son fils Isaac pour l'immoler. Jans.in Matt. p.250.a | Bar.34. § 108. Bar.34.§ 107.

Note 33. 'Jesus en allant au Calvaire fut accompagné des larmes de plusieurs femmes. 'Mais elles pleuroient une mort temporelle, qui alloit bientost finir, & ne pleuroient point comme luy & avec luy les pechez des hommes qui en estoient cause. 'C'est pourquoi il leur apprit à se pleurer elles mesmes dans la vue des maux qui alloient fondre sur les Juifs, [& il nous apprit à tous à craindre par la vue de ce que souffroit l'Innocent, ce que doivent souffrir les pecheurs impenitens lorsqu'il les punira dans toute la rigueur de sa justice.] Il ne voulut point qu'on pleurast par une compassion humaine une mort qui estoit sa gloire, & qui le faisoit triompher de la mort & du demon, mais que nous versassions sur nos pechez & sur ceux des autres, les larmes d'une sincere penitence. Luc.23.v.27. Aug.ps.68.p. 299.2.d. Luc.23.v.27-31. Leo,s.59.c.3. p.270.

'Avant que de le crucifier, on luy presenta du vin, selon la coutume des Juifs, qui donnoient du vin mixtionné à ceux qu'on alloit executer, pour leur oster ou leur diminuer le sentiment de leur supplice. 'Mais on y avoit mis de la myrrhe, qui est extremement amere, & mesme du fiel:[a] & le vin qu'on avoit pris estoit de vray vinaigre. Le Sauveur en gousta, mais ne le voulut pas boire. Cas.ex.16.§ 80. p.623. Aug.conf.l.3. c.11.p.211.2.d. a Matt.27.v.34. in gr.

'Il fut enfin attaché à la croix avec des cloux, [aprés avoir esté depouillé de ses habits,] 'que les quatre soldats commis pour le crucifier partagerent entre eux. 'Origene paroist croire [1] qu'il avoit encore la couronne d'épines sur sa teste: [b] On cite de Sedulius & de quelques autres auteurs, qu'il estoit tourné vers l'Occident. [Ainsi il aura eu la ville de Jerusalem à sa gauche.] 'Pilate fit mettre audessus de sa teste une inscription qui le qualifioit Roy des Juifs. Les Pontifes voulurent la faire changer. 'Mais Dieu qui l'avoit défendu dans le titre de plusieurs pseaumes, empescha Pilate de le faire, par une voix interieure qu'il luy fit entendre sans qu'il le sceust. Joan.20.v.25. 19.v.23. Ori.in Matt.35. p.196.197. b C.à Lap.in Matt.p.536.1.d. Conc.c.143.§ 4. Aug.in Jo.h. 117.p.223.2.b.c.

'L'Evangile décrit assez au long les railleries insolentes que toutes sortes de personnes firent alors de celui [qui d'un clin d'œil les pouvoit tous abysmer.] C'estoit en effet un grand sujet Conc.c.143.§ 5. Aug.in Jo.h. 117.p.223.2.a | Leo,s.57.c.4. p.264.

1 On cite la mesme chose de Tertullien, *in Jud.c.13.p.226.d.* Je ne sçay si c'est son sens.

de raillerie aux yeux de l'impieté : mais c'estoit*un grand sujet d'admiration & un mystere ineffable aux yeux de la pieté. *&c.

Aug.in Jo.h. 119.p.225.1.d. | h.37.p.118.1.c| ps.34.p.106.2. a.&c|Ori.in Matt.t.35.p.199. a.b.

'La croix qui estoit un supplice honteux pour les autres, estoit à J.C. une chaire de verité, d'où il donnoit des leçons à toute la terre. Il nous y apprenoit particulierement l'humilité & la patience. C'est pourquoi il n'en voulut pas descendre, quoique les Juifs témoignassent estre prests de croire en luy s'il le faisoit, depeur qu'il ne semblast ceder à leurs insultes. Il voulut achever son œuvre, mourir sur la croix, & se ressusciter ensuite, ce qui estoit bien plus que de descendre de la croix; & ce qui ne convertit pas neanmoins la pluspart des Juifs.'On vouloit"qu'il en descendist &c. s'il estoit Fils de Dieu:& c'est parcequ'il estoit Fils de Dieu qu'il vouloit y demeurer,[& y mourir]pour l'amour de nous.'Peutestre en effet que le demon qui commençoit déja à ressentir la vertu de la Croix, eust esté bien aise de l'en pouvoir faire descendre.

Chry.t.5.h.32.p. 426.2.c. | Hier.in Matt. p.84.a|Ath.t.a. p.1013.1014.

ARTICLE XIX.

Du bon Larron.

Leo,s.53.c.1.p. 251|57.c.7.p.265| Aug.in Jo.h.31. p.105.1.d. | a Aug.ps.34.p. 104.1.b|ep.93.B. §7.p.233.b|s. 232.c.6.p.983.a. | b Leo,s.51.c.1.p. 246|Cyr.cat.13. p.136.a|Chry.t. 5.h.32.p.440.b| Greg.mor.l.18. c.23.p.535.e. | Amb.in Luc.p. 222.d|Jans.in Matt.p.253| Chry. | c Cyr.cat.13.p. 196.a|Emis.h.23. p.65.1.c. | d Emis.p.64.2. b. | e Chry.t.5.h.32. p.439.440. | f Leo,s.51.c.1.p. 246.

'LA croix de J.C. fut encore le tribunal d'un juge, où il commença deslors ce terrible discernement qu'il doit faire au dernier jour à la vue de toute la terre.[a]Car ayant esté crucifié entre deux larrons,[1] il condanna l'un, & il justifia l'autre.[Il abandonna l'un à son impieté,][b]& il donna à l'autre le don de la foy, en repandant dans son cœur cette lumiere eternelle, qui éclaire ceux qui sont dans les tenebres, & en amollissant son cœur[plus dur &] plus insensible qu'une roche. C'estoit une grace[toute pure & toute gratuite, que ce voleur avoit esté bien eloigné de meriter,]ayant esté un scelerat comme son compagnon"jusqu'à ce qu'il eust esté attaché à la croix,'& ayant peutestre mesme prononcé d'abord des blasphemes contre son Sauveur.[c]Mais c'estoit alors le moment de la grande misericorde,[d]& J.C. voulut faire voir par cet exemple ce que pouvoit le sang qu'il repandoit pour le salut de l'univers,[e]& qu'elle estoit sa puissance au milieu de sa plus grande infirmité. NOTE 30

[f]Ainsi d'un larron il fit en un moment un Confesseur de la verité, & le convertit par un changement admirable au milieu des plus violentes douleurs, & dans l'abatement que causent à l'esprit les approches d'une mort[honteuse &]cruelle. Ce brigand

Hil.in Matt.c.33. 184.2.a. — 1. 'S. Hilaire dit que le bon larron estoit à la droite.

V. la note 34.

n'avoit point vu les miracles que J.C. avoit faits,[ou il les avoit vus inutilement.]Les prodiges qui parurent à sa mort,"ne commençoient pas encore. Il ne voyoit exterieurement en luy qu'un compagnon de son supplice,'persecuté par tout le monde, abandonné mesme de ceux qui avoient vu ses miracles, & qui l'avoient toujours suivi.ᵃCependant il le reconnoist non seulement comme un innocent, mais comme son Seigneur, comme un Roy, '& un Roy dont le pouvoir s'etendoit audelà mesme de la mort. Quelle foy peut estre plus grande que celle là!

Chry.t.5.h.32. p.441.a.b|Aug. f.22.c.3.p.118.b. c|Emis.p.64.65. a Leo,p.246. Aug.f.232.c.6. p.963.

'Il comprit, dit un ancien, que JESUS ne souffrant point pour ses propres fautes, il souffroit pour celles des autres: & ainsi reconnoissant ses plaies dans celles de son Sauveur, il fut enflammé d'amour pour luy.'Sa foy fut jointe à l'humble confession de ses pechez, pour lesquels il reconnut que[Dieu] luy faisoit souffrir justement le supplice de la croix:'& sa penitence fut soutenue par la confiance au pouvoir & en la misericorde de J.C.

Amb.f.49.p.68. a.b. Chry.t.5.h.32. p.443.444. Greg.mor.l.18. c.23.p.536.a.

'Il devint en mesme temps le predicateur & l'Evangeliste de la verité qu'il avoit encore à peine connue. Il soutint que cet homme contre qui toute la terre sembloit s'elever, estoit innocent, & injustement condanné.'Et sa charité se repandant jusque sur les autres, il tascha de guerir l'ame de son frere qui blasphemoit contre J.C.ᵇCe fut seulement aprés cela qu'il osa s'adresser au Sauveur,ᶜ& luy demander non qu'il le garantist de la mort,mais qu'aprés cette mort il se souvinst de luy quand il feroit dans son royaume.ᵈAinsi il offrit à J.C. tout ce qui luy restoit de libre, le cœur pour croire, & la langue pour confesser.

Ath.paraf.t.2. p.508.c. Chry.t.5.h.32. p.442.d.e|443. c|Greg.p.536.a. b Chry.p.444. a.b. c Emis.h.23.p.65. 2.a|Amb.f.49. p.68.l. d Greg.mor.l. 18.c.23.p.535.e.

'JESUS CHRIST qui[demandoit à son Pere]la grace de ceux qui luy insultoient[aprés l'avoir crucifié,]& qui la leur accordoit luy mesme, n'avoit garde de ne pas pardonner à un cœur converti[& humilié.]Et comme il donne toujours plus qu'on ne luy demande, il luy promit que des ce jour là mesme, il seroit avec luy dans le paradis:'soit dans le repos & la felicité du sein d'Abraham, où les ames des Patriarches attendoient la descente de J.C, & où il ne pouvoit manquer d'estre, puisque Dieu est toujours avec ses Saints:'soit dans le paradis["terrestre,]où J.C. estoit aussi selon sa divinité.[Mais en quelque endroit que fust ce voleur penitent, y estant dans la joie de Dieu, il estoit dans le paradis,]'puisque ce nom signifie tous les lieux où l'on vit dans un vray bonheur.[Les Peres se sont efforcez de relever par leurs eloges la conversion & la gloire de cet heureux larron,]'qui a ravi le ciel avec une sainte violence:ᵉ& plusieurs mesme luy ont donné

V. la note 34.

Amb.in Luc.p. 222.c.d|Aug.f. 67.c.4.p.376. d|232.c.6.p.983. Aug.B.ep.187. p.682.b|ps.147. p.704.1.2. in Jo.h.111.p. 216.1.c. ep.B.187.§6.p. 680.b. Aug.f.232.c.6.p. 983.c|Ath.t.1.p. 1078.c. e Emis.p.65.2|Hil.de Tri.l.10. p.87.2.c|ps.65.p. 237.1.a|Hier.ep. 150.p.102.a.

Aug.ad Ren.l.1.c.9.t.7.p.483.1.b. le titre de[1]Martyr, à cause du témoignage qu'il a rendu à la verité lorsqu'elle sembloit estre entierement accablée ; ce qui au jugement du souverain Juge, qui sçait le veritable poids de chaque chose, n'estoit pas d'un moindre prix que s'il eust souffert la croix pour elle.'C'est ce qu'il faisoit assurément dans la disposition de son cœur, avec toute la foy, l'esperance, & la charité qui fait les martyrs. Ainsi il fut battizé dans le sang de son martyre, & Cyp.ep.73.p.187.2. entra aussitost aprés sa mort"dans la felicité des Saints.'S.Cyprien *tantum felicitatem.* se sert de son exemple, pour montrer que le sang des martyrs est un veritable battesme, & leur ouvre l'entrée du ciel.

Boll.25.mars, p.543.c. 'L'Eglise latine l'honore publiquement le 25 de mars,[auquel on a cru durant plusieurs siecles que le Sauveur avoit repandu son sang pour luy & pour nous.]Les Grecs en font la memoire le 26.feb.p.646.d. 23 du mesme mois, & d'autres en d'autres jours.'L'histoire de S. Porphyre Evesque de Gaza",[que l'on croit originale,] raporte *sur la fin du IV. siecle.* que ce Saint estant malade, J.C. s'apparut à luy attaché à la croix, & luy envoya le bon larron qui le guerit.

Emis.h.23.p.64.2. 'Le Sauveur fit voir en la personne de ce voleur, qu'il mouroit pour le salut des plus criminels,[& qu'en quelque état que nous soyons, quand ce seroit mesme à l'extremité de nostre vie, & quand nous serions prests de souffrir la mort que nous aurions meritée par nos crimes, nous ne devons jamais desesperer de sa p.67.1. misericorde toutepuissante.]'Mais il ne faut pas que cette esperance nous fasse remettre nostre conversion à l'extremité de nostre vie. C'est une grace accordée dans une occasion toute singuliere, & que nous ne devons point nous promettre.

p.67.2. 'On ne sauroit conter, dit un ancien Evesque de France, le nombre de ceux que le demon a perdus par cette fausse confiance. Dieu qui promet sa misericorde à tous ceux qui la demanderont avec la mesme foy que le bon larron, ne promet à personne le temps de la demander, comme on le voit tous les jours b. par tant de tristes experiences.'Et c'est une étrange folie de hazarder parmi tant de perils qui nous environnent, une eternité de biens ou de maux. Dieu a horreur d'une si étrange disposition; & cet artifice par lequel on veut se moquer de sa bonté, n'est pas propre pour en obtenir le temps[& la grace]necessaire à une veritable conversion.

1. qui en son origine signifie *témoin*.

ARTICLE XX.

JESUS CHRIST recommande sa mere à S. Jean, & meurt ensuite.

'L'HOMME Dieu avoit agi en Dieu [dans la conversion du larron.] Il agit ensuite en homme pour nous apprendre comment les hommes doivent honorer ceux qui leur ont donné la vie humaine, & en prendre soin. Voyant sa sainte mere au pié de sa croix, il la donna pour mere à Saint Jean son disciple bien aimé, afin qu'il l'assistast comme son fils dans tous ses besoins. Aug.in Jo.h. 119.p.225|Amb. in Luc.p.224. 225.

V. la not: 31. 'Il n'estoit "pas encore midi lorsque le Sauveur fut crucifié: [a] & sur le midi, le soleil ayant esté [entierement] obscurci, [b] soit par plusieurs grosses nuées, ou par un brouillard epais, [soit par une operation encore plus miraculeuse de la toutepuissance de Dieu,] [c] puisqu'on écrit que les étoiles parurent en plein midi; [d] toute la terre fut couverte de tenebres & d'une grande obscurité, qui dura jusques à trois heures, [e] pour figurer les tenebres spirituelles qui couvroient l'esprit des Juifs, & qui le devoient couvrir de plus en plus, jusqu'à ce qu'ils aient recours à la fin du monde à ce Soleil [de justice] qu'ils se sont efforcez d'éteindre. [f] C'est pourquoi Origene a cru que ces tenebres n'avoient esté que sur Jerusalem [& aux environs,] ou au plus sur toute la Palestine. 'Neanmoins plusieurs Peres ont dit qu'elles s'estoient étendues sur tout ce que le soleil éclairoit alors; [g] & les interpretes les suivent en cela, fondez sur l'eclipse [h] que "quelques auteurs payens ont marquée en cette année, & qu'ils disent avoir esté la plus grande qui se fust encore vue. [i] On assure que le soir mesme il y en eut une de lune selon les regles ordinaires de la nature. Marc.15.v.25. a Conc.c.143.§ 9. b Ori.in Matt. t.35.p.200|Sev. in Gen.h.1.p. 217.c.d. c Eus.chr.p.202. ex Fleg. d Conc.c.143. §9. e Ori.in Matt. t.35.p.201.a.b. f p.200.201. Eus.chr.p.77. ex Afric|C.à Lap.in Matt.p. 412.d. g Synop.in Matt. p.678.679. h Eus.chr.p.77. 202. i Calv.p.307.2| Grand.t.1.p.185.

NOTE 35.

[k] Sur les trois heures J.C. jetta un grand cri, & demanda à son Pere pourquoi il l'avoit ainsi abandonné entre les mains des impies: non qu'il ignorast la cause de ses souffrances, ausquelles il s'estoit abandonné luy mesme par un choix tout volontaire: 'mais afin que les hommes pour lesquels il souffroit, se missent en peine de la chercher; & pour prier son Pere de leur accorder le pardon de leurs pechez, & la grace de leur salut, puisque c'estoit pour la leur meriter qu'il l'avoit livré à la mort. k Conc.c.143.§5. Leo,s.66.c.1.2.p. 292.293. Jans.in Matt. p.254.255.

'Comme il disposoit & regloit en Dieu ses actions & ses souffrances, voyant approcher le moment auquel il avoit resolu de mourir, il voulut encore accomplir auparavant ce qui avoit esté prophetizé dans le pseaume: 'Ils m'ont donné dans ma soif du Aug.in Jo.h.119. p.225.2.c.d. Ps.68.v.22.

Conc.c.143.§ 10. vinaigre à boire.'Ainſi il dit qu'il avoit ſoif : & auſſitoſt on luy preſenta une eponge pleine de vinaigre au bout d'un baſton [1]d'hyſope. Alors tout eſtant accompli, il recommanda ſon ame 1.
Janſ.in Luc.p. 111. à ſon Pere, 'pour nous apprendre ce que nous devons faire en
a p.111.2. cette heure terrible ; [a]& il le fit avec une voix forte, qui n'eſtoit nullement celle d'un homme accablé de douleurs & preſt à mou-
Marc.15.v.39. rir : 'de ſorte que le Centenier qui preſidoit à ſon execution, commença par là à reconnoiſtre qu'il eſtoit veritablement Fils
Aug.in Jo.h.119. p.216.1.b. de Dieu. Il baiſſa enſuite la teſte, & rendit l'eſprit, 'comme eſtant plus maiſtre de ſa vie & de ſa mort, qu'un autre ne l'eſt de s'endormir ou de quitter ſes habits.

ARTICLE XXI.

Prodiges aprés la mort de J.C : Son coſté percé : De S. Longin.

[DEs que le myſtere de ſon infirmité eut eſté accompli, il commença à faire paroiſtre ſa force & ſa puiſſance divi-
Conc.c.143.§ 11. ne] 'par divers prodiges, qui obligerent les ſoldats qui avoient eſté témoins de ſes ſouffrances, à confeſſer qu'il eſtoit vraiment Fils de Dieu ; & les autres à s'en retourner au moins ſaiſis de
Amb.in Luc.p. 224.g|Janſ.in Matt.p.256.1. crainte & d'effroi.'Car [2]le voile du Temple ſe dechira en deux, 2.
laiſſant ainſi ce lieu ſacré tout ouvert, pour nous montrer que JESUS le veritable Pontife, entroit par ſa mort dans le ſanctuaire du Ciel, dont le Temple eſtoit la figure ; qu'il nous alloit decou-
Cyr.cat.13.p. 197.b. vrir les myſteres cachez ſous les voiles de la loy ;'& qu'il abandonnoit ce temple [avec toute la nation des Juifs.] La terre trembla, [parcequ'elle alloit ſouffrir un renverſement general dans les loix & les maximes que le demon y avoit établies : les pierres & les roches ſe fendirent, parceque le ſang de J.C. alloit briſer toute la dureté de nos cœurs de pierre : &"les tombeaux furent ouverts, parcequ'en mourant, il avoit vaincu la mort & de nos corps & de nos ames.] Note 36.

p.140.b|Ruf.l.9. c.6.p.149.2. 'On voyoit encore dans le IV. ſiecle, ſur le Calvaire, les mar-
b Euſ.chr.p.77. ques des roches qui ſe fendirent alors. [b]Un"auteur celebre qui vivoit dans le troiſieme, dit que le tremblement s'étendit extremement loin, & fit de grands renverſemens dans la Judée & dans Jule Africain.

Conc.c.143.n.6. 1. 'L'hyſope n'eſt qu'une petite herbe en ce pays-ci ; mais dans l'Orient elle pouſſe des branches aſſez hautes & aſſez fortes.

Ori.in Matt.t.35. p.103.c. 2. 'Origene croit que c'eſtoit le voile qui eſtoit à la porte du *Sancta* & du premier temple, & non celui qui fermoit le temple interieur & le ſanctuaire, parceque Dieu ne nous decouvre encore en cette vie qu'une partie de ſes ſecrets.

le reste du monde. Les payens qui ont marqué cette année une eclipse,"qu'on croit ne pouvoir estre autre chose que les tenebres de la Passion, y joignent un grand tremblement dans la Bithynie, qui renversa plus de la moitié de la ville de Nicée. V. la note 35.

NOTE 37. [On peut aussi"ne pas negliger]'l'histoire que Plutarque fait raporter dans un de ses ouvrages par Cleombrote, qui l'avoit apprise d'Emilien professeur en eloquence, & par Emilien d'Epitherse Lacedemonien son pere, qui l'avoit luy mesme vue & ouie. D'autres l'avoient aussi oui raporter au mesme Emilien. Epitherse assuroit donc que s'estant mis sur un vaisseau pour aller en Italie, lorsqu'il fut pres de l'isle de Paxes, l'une des Echinades[à l'entrée du golfe de Corinthe,]on entendit une voix qui appelloit le"patron du vaisseau nommé Thamus. Thamus ayant répondu, la voix luy dit que quand il seroit vers Pelode,'qui est le port de Buthrote en Epire, il avertist que le grand Pan estoit mort. 'Pan estoit une des principales divinitez du paganisme. ᵃC'est pourquoi tous ceux du vaisseau qui entendirent parler de sa mort, en furent extremement surpris. Thamus ne laissa pas de se resoudre à le dire, s'il arrivoit que le vent cessast lorsqu'on seroit devant Pelode. Cela arriva de la sorte: & des que Thamus eut crié de son vaisseau que le grand Pan estoit mort, on entendit comme un grand nombre de personnes qui jettoient des cris meslez de douleur & d'étonnement.'Quand le vaisseau fut arrivé à Rome, la chose se divulgua bientost. Tibere qui regnoit alors, s'en informa de Thamus mesme, & témoigna en estre persuadé. Plut.or.def.t.2. p.745. | ναύτης. | Casf.ex.16.§ 92. p.650. | Huet,dem.p. 88|Voss.idol. | a Plut.or.def. p.745. | p.746.

'Plusieurs ont cru que ce Pan honoré par les payens comme l'auteur de la nature,'estoit JESUS CHRIST mesme. Mais quoique Baronius semble pencher pour cette opinion,'& qu'elle ait esté suivie depuis peu par un auteur considerable;[il est peu probable que le veritable Dieu ait voulu emprunter le nom d'un de ses ennemis. Et il est plus glorieux à J.C.]'de croire avec Eusebe, qui raporte cet endroit de Plutarque, qu'il a obligé le demon de confesser luy mesme sa propre honte, & de publier le coup mortel qu'il avoit receu par la Croix. Bar.34.§ 126. | Huet,dem.p. 537.§ 4. | Eus.præp.l.5.c. 17.p.208.1.

'Quelques uns tenoient des la fin du IV. siecle, que le Centenier qui avoit reconnu J.C. pour Fils de Dieu, s'estoit confirmé de plus en plus dans cette foy, jusqu'à repandre enfin son sang pour la soutenir,& on pretendoit avoir"l'histoire de son martyre. [C'est ce qui donne quelque autorité au sentiment des Grecs,] 'qui disent que c'est S. Longin martyrizé depuis en un lieu nommé Adrales ou Sandrales pres de Tyanes dans la Cappadoce. Ils Chry.in Matt. h.89.p.913.a. | μαρτύριον. | Boll.15.mars, p.381.382.

 L'an 33 de l'ere commune.

honorent le 16e jour d'octobre :*& c'est apparemment aussi celui que les Latins mettent le 15 de mars. *Note 38.

[Le coucher du soleil devoit commencer le sabbat des Juifs,]
Joan.19.v.31. 'qui estoit un jour fort solennel pour eux,[soit qu'ils y fissent la feste de Pasque, comme quelques uns l'ont pretendu, soit que le samedi qui se rencontroit dans les Azymes, ils fissent encore une plus grande feste que le jour de Pasque.] Ne voulant donc point
Aug.n.h.120.p.226.1.c|ps.33.v.4.p.95.1.b. qu'on vist ce jour là des corps attachez à la croix,'depeur que ce spectacle ne troublast la joie de leur feste, ils prierent Pilate de faire[1] casser les jambes à J.C. & aux deux voleurs, afin de finir leurs douleurs par une plus promte mort, & qu'on pust oster leurs corps. Mais comme Jesus estoit déja mort, un soldat luy
Synop.in Jo.p.1375.c.d. ouvrit"le costé d'un coup de lance,'pour s'assurer peutestre entierement s'il estoit mort, & en assurer toute la terre. Il sortit de Note 39.
Aug.in Jo.h.120.p.225.1.d|ps.103.127.p.496.2.d|612.1.d. cette plaie du sang & de l'eau,'pour figurer les sacremens[du Battesme & de l'Eucharistie] qui forment l'Eglise, ou les deux battesmes du sang & de l'eau. C'est ainsi que cette divine Epouse de son Dieu a"esté tirée du costé du second Adam, mort ou plutost endormi sur la croix, comme Dieu avoit endormi le premier Adam pour tirer Eve de son costé. &c.

ARTICLE XXII.

Jesus Christ est mis dans le tombeau : Il ressuscite, & se montre aux femmes.

Conc.c.144.§2.3. 'VErs le soir du mesme jour,"Joseph d'Arimathie, dont l'Evangile fait un grand eloge, alla demander à Pilate le corps de Jesus. Il l'obtint ; & assisté de Nicodeme il l'ensevelit dans un linceul tout neuf. Il le mit dans un tombeau, où nul autre n'avoit encore esté enterré : Joseph l'avoit fait creuser pour luy mesme dans le roc. Ce sepulcre estoit en un jardin proche du lieu où le Sauveur avoit esté crucifié : & quand son corps y eut esté mis, Joseph en ferma l'entrée avec une grosse pierre. Cela fut achevé avant le[coucher du soleil,]qui commençoit le sabbat [sur les six heures du soir. V. son titre.

On sçait la veneration que l'Eglise a toujours eue, & qu'elle a encore pour ce saint sepulcre, où le Sauveur a voulu que son

Ori.in Matt.t.35.p.105.b. 1. [Les Romains ne pratiquoient donc pas encore alors]'ce qu'Origene dit qu'ils faisoient de son temps, de percer sous les aisselles ceux qui estoient crucifiez, pour les faire mourir plustost. C'est pourquoi ils ne le faisoient pas aux plus criminels, qu'ils vouloient laisser souffrir davantage, & qui languissoient quelquefois jusqu'au soir du lendemain.

corps

corps reposast durant trois jours.]'On en transportoit de la terre jusqu'aux extremitez du monde, où on l'opposoit aux infestations du demon. Dieu s'en servoit pour operer des miracles, & les Chrétiens qui l'appelloient la terre sainte, la conservoient avec beaucoup de respect, & bastissoient des eglises au lieu où on la gardoit.[C'est apparemment ce que marque S. Augustin,] 'lorsqu'il dit que les Donatistes mesmes adoroient la terre que l'on apportoit d'Orient. Aug.B.civ.l.22. c.8.p.667.a.b. ep.52.B.§2.p. 119.b.

'Les femmes qui avoient accoutumé de suivre & de servir J.C. dans la Galilée, remarquerent le lieu où l'on mettoit son corps, pour le venir embaumer. Car elles l'avoient suivi jusques au Calvaire. Marie[femme]de Cleophas,& Marie Madeleine,s'estoient mesme avancées jusqu'au pié de la croix avec la Sainte Vierge: 'les autres estoient demeurées plus loin, avec divers hommes qui connoissoient[& qui aimoient]le Sauveur: '& Madeleine[avec la femme de Cleophas]ayant quitté la croix, vinrent aussi se joindre à elles. Elles se retirerent ensuite pour aller acheter des parfums,& revenir quand le sabbat seroit passé. Conc.c.144.§3. c.143.§11. Aug.conf.l.3. c.217.p.216.1.c.

4 d'avril. 'Le jour du sabbat"les Pontifes obtinrent de Pilate quelques soldats Romains pour garder le sepulcre, & mirent le seau à la pierre qui le fermoit, pour empescher selon leur pensée, que ses disciples ne vinssent la nuit enlever son corps, afin de faire croire qu'il estoit ressuscité:[& dans le dessein de Dieu c'estoit pour les confondre eux mesmes, & les empescher de dire avec quelque apparence de verité, que ses disciples avoient enlevé son corps. Matt.27.v.62-65|Jans.n.p.259.2|Synop.p.691.

Car lorsque l'heure de Dieu fut arrivée,]'des le[grand]matin "du premier jour de la semaine,'que les Chrétiens ont toujours appellé le jour du Dimanche ou du Seigneur,[pour honorer le mystere qui se fit alors; ni les gardes, ni le seau, ni la pierre, n'empescherent point J.C. de ressusciter & de sortir du tombeau.]'Un Ange descendit [ensuite,] fit trembler la terre, osta la pierre du sepulcre, & par l'eclat de sa majesté epouventa les gardes, qui demeurerent comme morts. Marc.16.v.9. 5 d'avril. Apoc.1.v.10. Conc.c.145.

'Ainsi lorsque Madeleine & les autres saintes femmes,[dont la charité estoit toujours la mesme pour J.C. ou vivant ou mort,] arriverent au sepulcre vers le lever du soleil, avec les parfums 'qu'elles avoient achetez & preparez le vendredi,& le samedi au soir, elles furent bien surprises de le trouver tout ouvert, & de n'y point trouver le corps de JESUS.'Madeleine courut aussitost le dire à S.Pierre & à S.Jean,[& cependant]'deux Anges s'apparurent aux autres femmes, leur annoncerent que JESUS estoit §1. Luc.23.v.56| Marc.16.v.1. Joan.20.v.2. Conc.c.145.§4.

ressuscité, & leur ordonnerent d'aller porter cette nouvelle aux Apostres. 'Dieu voulut qu'elles eussent part, aussibien que la Vierge, au salut des hommes, pour reparer le mal où ils sont tombez par la premiere des femmes. 'Elles coururent donc annoncer aux Apostres ce qu'elles avoient vu & entendu, sans en rien dire à aucun[de ceux qu'elles rencontroient en chemin.

Aug.s.232.p.981.b. Conc.c.145.§4.

Durant qu'elles y alloient,]'S. Pierre & S. Jean arriverent[par un autre chemin]au sepulcre, & l'ayant trouvé ouvert & vide, ils crurent["qu'on avoit enlevé le corps de leur maistre.]Ils s'en retournerent ensuite chez eux, '& dirent aux autres ce qu'ils avoient fait. 'Mais Madeleine [qui estoit revenue avec eux,] ayant un amour plus ardent pour J.C,[a] persevera plus longtemps à le chercher; & par sa perseverance elle merita de le trouver. 'Elle vit d'abord deux Anges[comme avoient vu les autres femmes,]& ensuite J.C. mesme, qui voulut se montrer à elle, avant qu'aucune autre personne le vist.

Joan.20.v.3-10. V.S.Pierre §4. Luc.24.v.24. Aug.B.conf.l.3.§69.p.137.c. a Greg.inEv.h.25.p.1433 b. Conc.c.145.§3.

'Il s'apparut[aussitost aprés]aux autres femmes avant qu'elles fussent arrivées où estoient les Apostres, & il leur permit de luy embrasser les piez. Elles & Madeleine allerent dire aux Apostres & aux autres[disciples]tout ce qu'elles avoient entendu & vu. 'Elles meritoient mieux d'estre crues par eux dans la verité qu'elles leur annonçoient de la part de leur Sauveur, qu'Eve dans le mensonge qu'elle avoit appris du serpent. Cependant par une étrange misere de la foiblesse des hommes, Adam avoit cru Eve pour son malheur;'& les Apostres ne vouloient point ajouter foy à ce que leur disoient ces saintes femmes. Ils prenoient tout cela pour des contes,'qui les étonnoient neanmoins, mais qui ne les persuadoient pas.

§5. Aug.s.232.p.981.a|ep.Jo.h.2.p.243.2.a. Luc.24.v.11. v.22.

'Durant que cela se passoit, quelques uns des gardes du sepulcre vinrent dire aux Pontifes ce qui estoit arrivé. Les Pontifes tinrent conseil aussitost pour voir ce qu'ils avoient à faire.[Ils ne dirent pas, Rendons gloire à Dieu, & avouons que cet homme, de l'innocence & de la resurrection duquel il nous est impossible de douter, est veritablement Dieu, & le Messie qui est toute l'esperance de nostre religion:]'Mais comme il estoit important à leur ambition & à leur interest d'entretenir dans l'erreur les peuples qu'ils s'estoient assujettis,'ils donnerent de l'argent aux soldats, pour leur faire dire que durant qu'ils dormoient, les disciples de JESUS estoient venu enlever son corps; en leur répondant que si Pilate se faschoit de leur negligence, ils l'appaiseroient bientost.[Ils pouvoient assez connoistre la foiblesse de ce

Matt.28.v.11.12. Tert.ap.c.21.p.21.c. Matt.28.v.12-15.

gouverneur pour donner cette parole.]'Mais ce qui est étonnant, Aug.ps.63.p.
c'est qu'ils ne rougissent pas de prendre pour témoins des gents 265.2.d.
qui dormoient, disoient-ils, & de leur faire attester ce qu'ils avouoient en mesme temps n'avoir pu savoir. Cependant les Juifs [qui n'avoient point d'autre moyen de défendre leur opiniatreté,]'se laisserent persuader d'une fiction[si grossiere;][a]& mesme ils Matt.28.v.15.
envoyerent des gents la publier par toute la terre. a Just.dial.p. 335.c.

ARTICLE XXIII.

Diverses apparitions de J.C. à ses disciples.

'SUR la fin du jour que le Sauveur estoit ressuscité, il s'apparut Conc.c.146.
V.S.Jacque le Mineur §2. à Cleophas & à un autre disciple,"qui alloient à Emmaüs. Il se fit reconnoistre à eux en leur rompant le pain;'ce que plusieurs Pearf.an.Paul.
anciens ont entendu de l'Eucaristie.[b] Ils revinrent aussitost à p.34.
Jerusalem, pour dire aux Apostres ce qu'ils avoient vu, & ils les b Conc.c.146.
NOTE 43. trouverent déja"persuadez de la resurrection de JESUS CHRIST, parcequ'il s'estoit apparu à S. Pierre.'Quelques uns d'eux neanmoins, ou des autres disciples qui estoient avec eux, ne purent Marc.16.v.13| Aug.B.cons.l.
encore croire ce qu'ils leur dirent. 3.c.25.p.142.c.d.

'Lorsqu'ils s'entretenoient sur cela, les portes fermées sur eux Conc.c.147.
à cause de la crainte qu'ils avoient des Juifs, J.C. parut au milieu d'eux, leur donna sa paix, leur montra ses mains, ses piez, & son costé, afin qu'ils ne pussent douter que ce ne fust luy; & il voulut mesme manger avec eux,[ayant conservé le pouvoir de manger, sans en avoir le besoin.]'Il but aussi avec ses disciples,[& peut- Act.10.v.41.
estre en cette mesme apparition.]'Il leur donna une seconde fois Joan.20.v.21-
la paix avant que de les envoyer[prescher la verité & souffrir pour 23.
elle,]comme son Pere l'avoit envoyé; & puis il leur donna le S. Esprit avec le pouvoir de remettre & de retenir les pechez.[Ce fut apparemment en cette occasion,]'qu'aprés avoir dit à Saint Ign.ad Smyr.
» Pierre & aux autres de le toucher, il ajouta selon S. Ignace, Voyez p.34.
δαιμόνιον. » que je ne suis pas un"esprit incorporel. Ils le toucherent, dit ce Saint, & crurent au mesme moment, ne pouvant resister, ni au [témoignage de]sa chair, ni à[l'impression de]son esprit; & devinrent par cette foy plus forts que la mort.

'Huit jours aprés, J.C. entra encore au lieu où estoient ses Apostres, quoique les portes en fussent fermées, & il s'apparut à eux Joan.20.v.24-
en faveur de S. Thomas, qui ne s'estant pas trouvé à la premiere 29.
apparition avec les autres, ne pouvoit se persuader qu'ils l'eussent

vu. [Car J.C. permit qu'il doutast de sa resurrection plus longtemps que les autres, pour avoir occasion de nous donner de nouvelles preuves de ce mystere, qui est le principal fondement de nostre foy.]

Matt.28.v.16. a Conc.c.132.§ 3. b c.145.§ 4.5. Chry.in Act. h.1.p.9.a 'Les Apostres allerent ensuite dans la Galilée,[a] où J.C. des devant sa mort leur avoit dit de se rendre:[b] & il le leur avoit encore ordonné depuis sa resurrection, tant par ses Anges que par luy mesme, leur disant que c'estoit là qu'ils le verroient. 'Il les vouloit retirer de Jerusalem, afin qu'ils pussent ecouter" avec plus de liberté ce qu'il avoit à leur dire. μετὰ ἀδείας Joan.21.v.1-11. 'Il s'y apparut sur le bord du lac de Tiberiade à S. Pierre, à S. Jean, & à quelques autres de ses disciples, & leur fit prendre ces 153 grands poissons, Aug.in Jo.h. 122.p.229.230. &c. 'que S. Augustin croit estre la figure de tous les elus.[c] c Joan.21.v.7-23. S. Jean l'ayant reconnu le premier, S. Pierre se jetta dans l'eau [pour venir à luy plus promtement.] Il les fit ensuite manger avec luy, predit" à S. Pierre ce qui luy devoit arriver,* & cacha dans son secret les desseins qu'il avoit formez sur S. Jean. V.S.Pierre § 4. * V. S. Jean l'Ev. note 17.

Aug.B.conf.l. 3.§ 82.p.148.f. 'Ce fut aprés cela qu'il s'apparut à tous les Apostres sur une montagne de la Galilée, où il leur avoit ordonné de se rendre: [à 1.Cor.15.v.6. quoy les interpretes croient devoir raporter] 'ce que dit S. Paul, Conc.c.149.§ 1|n.2. qu'il fut vu par plus de 500 personnes ensemble, [dont] 'quelques uns n'avoient pu se persuader jusques alors de la verité Aug.B.t.3.app. q.20.p.149.d. de sa resurrection. 'Il avoit consolé quelques uns de ses disciples dans Jerusalem par des apparitions particulieres; mais il voulut, dit un auteur, qu'ils le vissent tous ensemble dans la Galilée.

Act.1.v.3. d Tert.ap.c.21. p.22.c. e Aug.conf.l.3. §84.p.149. f Act.10.v.41. g 1.v.3. h 10.v.41. 'Il demeura ainsi avec ses Apostres l'espace de 40 jours,[d] qu'ils passerent [particulierement] dans la Galilée,[e] leur apparoissant assez souvent, quoique non pas tous les jours,[f] buvant & mangeant avec eux,[g] leur faisant voir avec beaucoup de preuves qu'il estoit vivant, & leur parlant du royaume de Dieu.[h] Il ne se montroit pas ainsi à tout le peuple, mais seulement aux témoins que *Dieu avoit choisis avant tous les temps, [parceque la veritable Tert.ap.c.21. p.22.c. resurrection n'est que pour ceux qu'il rend ses amis,] 'parcequ'il ne falloit pas que [tous] les impies fussent delivrez de l'erreur; & afin que nostre foy estant voilée de quelque obscurité, fust plus digne de la grande recompense que Dieu luy promet.

c|Lact.pers.c. 2.p.2. 'Il apprit alors à ses disciples ce qu'ils devoient enseigner à toute la terre, leur ouvrit le cœur, leur fit entendre les Ecritures, qui jusques alors estoient demeurées obscures & comme voilées, & leur donna divers ordres pour la predication de l'Evangile. [On écrit qu'il designa" S. Jacque le Mineur pour gouverner l'Eglise de V.son titre § 4.

* précaution necessaire

Jerusalem.]'Un auteur qu'on croit fort ancien, dit que personne n'ignore que le Sauveur a institué les Evesques dans les Eglises: car avant que de monter au ciel, il ordonna, dit-il, les Apostres Evesques en leur imposant les mains.'Il donna aussi tous les ordres necessaires pour regler la discipline.[a]On cite de S. Clement d'Alexandrie, qu'aprés sa resurrection il donna"la science[des plus grandes veritez]au mesme S. Jacque, à S. Jean, & à S. Pierre; que ceux-ci la communiquerent aux autres Apostres, & les Apostres aux septante Disciples.'Il commanda à ses Apostres de prescher & de declarer fortement au peuple que c'est luy qui a esté établi de Dieu juge des vivans & des morts.

Aut.qu.97.t.3.p.89.f. qu.10.p.149.d. L.act.pers.c.2.p.2. a Eus.l.2.c.1.p.38.c.d. Act.10.v.42. γνῶσιν.

ARTICLE XXIV.

JESUS CHRIST monte au Ciel.

'L'Evangile marque encore plusieurs autres instructions que J.C. donna à ses Apostres aprés sa resurrection,'soit dans la grande apparition sur la montagne de Galilée, comme Saint Matthieu donne lieu de le croire de ce qu'il en raporte,[soit en d'autres occasions. Mais ce fut sans doute dans sa derniere apparition,]'qu'il leur ordonna de ne point sortir de Jerusalem[où il les avoit ramenez,]jusqu'à ce qu'ils eussent esté fortifiez par la vertu du Saint Esprit, qui viendroit sur eux dans peu de jours.'Il mangea[1]encore avec eux dans cette derniere apparition;'& les mena ensuite hors de la ville jusqu'à Bethanie,'& à la montagne des Oliviers"à une petite demi-lieue de Jerusalem:'& là lorsqu'il étendoit les mains sur eux pour les benir, il s'eleva dans le Ciel à leur vue, pour y estre assis à la droite de son Pere[dans l'egalité de sa gloire, & y estre en mesme temps nostre Avocat, nostre Pontife, & nostre Mediateur,]jusqu'à ce qu'il en descende au dernier jour en la mesme maniere qu'il y est monté,[pour rendre à chacun la recompense ou la peine due à ses œuvres.]

Conc.c.149. Matt.28.v.16-20. Luc.24.v.49. Act.1.v.4.5.8. Act.1.v.4. 1 Luc.24.v.50. Act.1.v.12. Note 40. Conc.c.150.

'Eusebe dit qu'à l'endroit où il monta au ciel, qui estoit le plus haut de la montagne des Oliviers, il y avoit une caverne, où on "tenoit pour une tradition fort assurée, que le Sauveur*avoit fait entrer ses disciples dans la participation de ses mysteres les plus secrets.[†Et il peut bien y avoir voulu joindre le repas sacré de l'ame à celui du corps.]

Eus.v.const.3.c.41.43.p.503.d.504.505. λόγος ἀληθὴς ἔχει. * μυεῖν τὰς ἀπορρήτους τελετάς. † Note 41.

1. 'S. Chrysostome explique le mot grec, συναλιζόμενος, non par *assembler*, qui est son sens ordinaire, mais par *manger*, comme la Vulgate, ou *donner à manger*. Chry.in Act.h.1.p.8.c.

Eus.chr.n.p. 208.2.a|Hier. t.3.p.295.a.
Hier.t.3.p.297.b.

'L'auteur du traité sur les lieux marquez dans les Actes, que Scaliger & Erasme approuvent extremement, quoiqu'il y ait quelque difficulté à croire qu'il soit de S. Jerome, au moins tout entier,'cet auteur, dis-je, assure que J.C. en montant au Ciel, avoit laissé les vestiges de ses piez imprimez sur la terre, & qu'ils y estoient toujours demeurez depuis, quoique les Fideles emportassent tous les jours la terre de cet endroit,[pour la conserver par devotion.]'S. Sulpice Severe dit la mesme chose:[a]& S.Paulin l'atteste aussi assez clairement.[b]S. Optat marque comme deux choses differentes, Que les vestiges sacrez du Sauveur sont imprimez dans l'Orient, & que ses piez adorables y ont marché. 'S. Augustin assure aussi que l'on alloit en Judée adorer les vestiges de J.C, qui estoient au lieu d'où il est monté au Ciel.

Sulp.l.2.c.48.p.152.
a Paul.ep.11.p.136.
b Opt.l.6.p.55.c.
Aug.in Jo.h.47.p.141.2.c.

[Ce que ces Saints disent du IV. & du V. siecle,]'Bede le dit du VIII. où il vivoit.[c]Casaubon juge ce miracle si bien attesté, qu'il l'appelle une merveille tres digne de foy:[Et cette merveille est d'autant plus grande,]'que durant le siege de Jerusalem une partie de l'armée Romaine fut longtemps campée sur la montagne des Oliviers.[Ainsi Dieu a accompli à la lettre ce qu'il avoit dit par un Prophete:]'Ses piez"demeureront un jour sur la montagne des Oliviers. *stabunt.*

Bed.l.sanc.c.7.t.3.p.366.
c Cas.ex.16.§154.p.772.
Jos.bel.l.5.c.3.5.p.908.c|912.e.
Zach.c.14.v.4.

[A ce miracle on en ajoute un autre,]'qui est que l'Imperatrice "Helene ayant fait bastir la magnifique eglise de l'Ascension,[d]au milieu de laquelle est cet endroit;[e]lorsqu'on voulut le paver comme le reste, & le couvrir de marbre, on ne le put jamais, tout ce que l'on y mettoit pour l'orner quittant aussitost: de sorte qu'il falut le laisser en l'état où il estoit auparavant,[f]& on assure qu'on le voit encore aujourd'hui de la mesme sorte. V. son titre §7.

Eus.v.Const.l.3.c.43.p.504.505.
d Hier.l.Act.p.297.b.
e Paul.ep.11.p.136|v.Mart.l.4.p.871.d|Sulp.l.2.c.48.p.152.
f Paul.n.p.781.

'On tient aussi qu'on ne put fermer la voute qui répondoit sur cet endroit: Ainsi on laissa libre & decouvert l'espace par lequel le Sauveur estoit monté dans le Ciel, ou mesme selon Bede, tout cet endroit qui faisoit le corps & le milieu de l'eglise.

Hier.l.Act.p.297.b|Bed.l.sanc.c.7.p.366.

'S. Augustin a cru que J.C."avoit sanctifié l'heure de midi en montant au Ciel.[Ce fut comme nous croyons le jeudi 14 de may, 40 jours aprés sa resurrection.]'Toute"l'Eglise en celebroit la feste au commencement du V. siecle,[comme aujourd'hui,][g]le 40[e] jour aprés celle de Pasque:[h]& S.Augustin l'appelle quelquefois la feste du Quarantieme.[i]La solennité en estoit si universelle, que[ne se trouvant point avoir esté ordonnée par aucun Concile œcumenique, il faut croire qu'elle est venue de la tradition mesme des Apostres.]'Le livre des Constitutions ordonne V. la note 41. NOTE 42.

Prosp.sent.203.p.441.
Aug.B.ep.54.§1.p.124.b.c|s.262.p.1070.b.
g Leo,s.71.p.311.
h Aug.s.267.p.1090.a.b.
i ep.54.§1.p.124.b.c.
Const.l.5.c.19.p.260.c.

qu'on la fera le jeudi.'Les Chrétiens de la Cappadoce l'appel- Nyſſ.de reſ.3.
loient"le jour du ſalut.ᵃOn la celebroit à Jeruſalem au VIII. ſie- p.441.b.
cle avec un grand nombre de luminaires, qui bruloient toute la ᵃ Bed.l.ſanc.c.
nuit dans l'egliſe de l'Aſcenſion, en ſorte qu'il ſembloit que toute 7.p.366.
la montagne des Oliviers fuſt en feu. Bede qui raporte ceci, ajoute qu'en cette feſte il venoit toujours un ſi grand vent aprés la Meſſe, qu'il renverſoit par terre tous ceux qui eſtoient dans l'egliſe.

[Voilà un abregé de ce que Dieu s'eſtant incarné a fait & a ſouffert pour nous delivrer du peché, & nous apprendre par quelle voie nous pouvons arriver au bonheur que tous les hommes deſirent, mais que la vertu de la Croix nous peut ſeule faire obtenir, en nous faiſant meriter la grace d'accomplir ce que la doctrine & l'exemple de J.C. nous apprennent que nous devons faire.]'Les Evangeliſtes meſmes n'ont écrit qu'une tres petite par- Joan.20.v.30.
tie de ſes actions, de ſes paroles, & de ſes miracles. Mais ils ont 31|21.v.25.
raporté tout ce que l'Eſprit de Dieu leur a fait juger eſtre neceſſaire afin que nous croyions que Jesus eſt le Chriſt Fils de Dieu[promis par les Prophetes,]& que par cette foy nous ayons la vie en ſon nom.

'S. Paul nous en a appris cette ſentence, *Qu'il y a plus de bon-* Act.20.v.35.
heur à donner qu'à recevoir.'Il nous a auſſi conſervé quelques pa- 1.Cor.11.v.24.
roles ſur l'inſtitution de l'Eucariſtie, que les Evangeliſtes n'ont 25.
pas marquées.[Nous ne parlons point de celles qu'il a dites du Ciel à S. Paul meſme, ou à S. Jean dans l'Apocalypſe.]'Quelques Cotel.ap.n.p.
anciens citent encore comme de J.C, *Que nous devons eſtre de* 166-168.
bons banquiers, pour dire que nous devons diſcerner avec ſoin la verité du menſonge, comme les banquiers ſavent connoiſtre l'or & l'argent.'S. Irenée attribue auſſi à J.C. ces paroles qu'il n'ex- Iren.l.1.c.17.
plique point: *J'ay ſouvent deſiré d'entendre un de ces diſcours, & je* p.104.d.
n'ay trouvé perſonne qui m'en diſt.'On trouve encore quelques au- Pearſ.de Ign.t.
tres paroles citées comme de J.C. par S.Clement,& dans l'epiſtre 2.p.101.104.105.
attribuée à S. Barnabé, qui ne ſont point dans l'Evangile, & que les Fideles pouvoient avoir appriſes des Apoſtres.[Pour ce qui eſt
V.S.Thomas. de"la lettre à Abgare Roy d'Edeſſe, nous en parlerons en un autre
*V.S.Pierre endroit,*auſſibien que de la relation envoyée à Tibere par Pilate
§19.note 16. ſur la mort de J.C.]

'S. Irenée dit que tous les diſciples de S. Jean[qu'il avoit vus,] Iren.l.2.c.39.
dont quelques uns avoient auſſi vu d'autres Apoſtres,ᵃtémoi- 40.p.192.2|193.
gnoient avoir appris de luy que J.C. commençoit à vieillir lorſ- a.
qu'il preſchoit: ce qui fait croire à ce Saint qu'il avoit vécu

plus de quarante ans, & mesme pres de cinquante.[Nous pouvons tirer de là qu'il paroissoit plus agé qu'il n'estoit. Car personne ne croit aujourd'hui qu'il ait vécu plus de 36 ans, trois mois, & quelques jours.

Cang.num.p. 22.23. Je ne sçay si cela a assez de raport]'à la maniere dont les Grecs le depeignent depuis le VIII. siecle au moins :[mais aussi on ne voit point qu'ils aient suivi aucune autorité assez ancienne pour croire qu'elle vienne d'une tradition authentique.]'Ce n'est pas que des le III. siecle il n'y eust des images de J.C: & l'on avoit sa statue à Paneade, faite, comme on le croyoit, de son vivant mesme.'Cependant les anciens qui ont cru que son exterieur n'avoit rien eu d'agreable & d'attirant, ne se sont fondez que sur quelques passages de l'Ecriture,[qui paroissent assez manifestement se raporter aux douleurs de sa Passion. C'est pourquoi nous n'avons point cru nous y devoir arrester ; comme il faut avoir encore moins d'égard à l'idée toute opposée que l'on en a voulu donner depuis sur d'autres passages qui se raportent à la beauté & à la gloire de sa divinité. Si cette connoissance nous eust esté necessaire, il nous l'auroit donnée dans son Evangile. Ainsi l'exercice de nostre pieté doit estre non de connoitre quel a esté son corps ; mais de rendre nostre ame conforme à la sienne, en obtenant de luy mesme par de ferventes prieres la grace & la force de regler nostre vie sur ses actions & sur ses preceptes.]

Eus.l.7.c.18.p. 265.b.c.

Cl.pæd.l.3.c.1. p.215.d.

LA S^TE^ VIERGE
MARIE MERE DE DIEU.

ARTICLE PREMIER.

De la famille de la S^te^ Vierge.

CE n'est pas à nous à faire l'eloge de celle qui ayant esté choisie de toute eternité pour estre la mere de Dieu & de la Parole eternelle, est au-dessus de toutes les paroles des hommes. Il nous suffit de ramasser ce que nous trouvons d'elle dans l'Evangile, estant difficile de rien dire davantage de ses actions qui soit assuré ; & d'y joindre quelques unes des

des reflexions que les anciens Peres y ont faites, quand nous les rencontrerons sans les rechercher beaucoup.

Note 1. L'Evangile ne nous apprend rien de son origine,]'sinon"qu'elle estoit de la race royale de David, & originaire de Bethléem.

V.S. Jacque le Mineur §1.2. 'S. Jean dit que Marie de Cleophas,["qui estoit apparemment la mere de ceux que l'Evangile appelle freres, c'est à dire cousins de J.C,]estoit sœur de la mere de JESUS:'ce que Saint Jerome Hier.in Matt. 27.p.85.b|in Helv.c.7.p.12. a|ep.150.q.4.p. 143.b|Thdrt. in Gal.p.268.a| Bed.in Marc.3. p.113.b.c.

Note 2. & d'autres anciens"ont entendu dans le sens simple & ordinaire. [a]La Ste Vierge estoit aussi alliée dans la famille sacerdotale d'Aaron, par Elizabet sa cousine mere de S. Jean Battiste.

[b]Pour le reste de sa genealogie & de sa parenté, c'est une curiosité assez superflue, dit un des plus grands hommes du XI. siecle, de vouloir savoir ce que l'Evangeliste n'a point jugé necessaire de nous apprendre. Il le dit au sujet mesme du pere & de la mere de la Ste Vierge: & il ajoute que cette recherche seroit inutile.'Car en effet nous sommes contraints d'avouer que tout Boll.20.mars, p.77.b|79.b.

a Luc.1.v.5.36. b Petr.D.h.46. p.106.d.

Note 3. ce que l'on en a jamais dit,"n'est fondé que sur des écrits entierement apocryphes & pleins de fables.[Ainsi il semble qu'il faut se contenter de savoir que l'Eglise honore aujourd'hui S. Joachim comme le pere, & Ste Anne comme la mere de la Vierge; 1 ce qui a commencé depuis [1]pres de deux-cents ans parmi les Latins; & assez longtemps auparavant parmi les Grecs,]'où l'on trouve une eglise de Ste Anne des le temps de Justinien, quoiqu'on n'assurast pas encore que ce fust la mere de la Ste Vierge. Proc.æd.l.1.c.3.p.12.

[Dieu n'a point voulu non plus que nous sceussions rien de par-

Note 4. ticulier"de la naissance de la Ste Vierge. Il a caché aux hommes les graces qu'il faisoit à celle qu'il destinoit pour estre la mere d'un Dieu caché. Mais l'Eglise ne pouvant assez reconnoistre les faveurs dont elle est redevable à J.C, se haste de les honorer dans

Note 5. sa mere des qu'elle commence à estre."Elle celebre sa conception le 8 de decembre en Occident, & le 9 en Orient, & sa naissance le 8 de septembre; comme elle celebre la naissance du

le 23 septembre. saint Precurseur,]'dont les Grecs"honorent mesme la concep- Boll.may.t.1. p.42.1|Menæa, p.291.297.

*Note 6. tion:[c]& beaucoup de Latins l'ont fait autrefois.[*L'Eglise celebre aussi le 21 de novembre la Presentation de la Vierge au Temple, où l'on croit communément qu'elle fut offerte à Dieu agée seulement de trois ans. Mais sans nous arrester à cela, il suffit] c Florent.p.855.

κεχαριτωμένη. 'd'estre assurez par un Arcange qu'elle estoit"cherie de Dieu, Luc.1.v.28.

1. [Cela s'entend proprement de S. Joachim. Car je ne sçay pas encore quand a commencé la feste de Sainte Anne,]'sinon que ç'a esté aprés S. Bernard. Le P. Thomassin n'en marque rien avant Gregoire XV,[en 1623. Mais assurément elle est plus ancienne.] Bern.ep.174.§6. p.76.1.d|Thom. fest.p.448.

& agreable à ses yeux, comme le terme grec de S. Luc semble
Ori.in Luc.h. 6.p.215.a.b. proprement signifier, 'ce que l'Ecriture n'a jamais dit d'aucun autre; qu'elle estoit pleine de grace, comme l'Eglise latine & plusieurs autres l'ont toujours lu; & que le Seigneur estoit avec elle.

[Nous laissons aux autres à rechercher dans les Peres les effets particuliers que cette plenitude de grace produisoit dans elle. Il suffit pour nostre dessein, de dire avec S. Augustin,] 'que la pieté nous porte à croire qu'elle a receu une grace proportionnée à sa dignité de Mere de Dieu, c'est à dire plus grande que celle de tous les Saints.[a] Et à qui Dieu eust-il fait plus de graces qu'à sa propre mere? [b] Puisqu'il falloit qu'il eust une mere sur la terre, la proportion que sa sagesse garde dans toutes ses œuvres, demandoit qu'il elevast à cette dignité celle qui [par les dons qu'elle avoit receus de luy,] surpassoit toutes les autres femmes en toutes sortes de vertus. [Aussi quelques eloges que les Peres, & particulierement S. Augustin, aient donnez aprés J.C. à Saint Jean Battiste, pour le relever audessus de tous les autres Saints,] 'neanmoins S. Augustin ne fait point difficulté de reconnoistre que la S[te] Vierge peut avoir eu une eminence de grace audessus de S. Jean mesme pour vaincre entierement le peché.

Aug.nat.& gr. c.36.t.7.p.316. 317|Hil.B.ps. 118.v.20.p.261. b. a Amb.inst.v. c.6.p.422.d. b Phot.c.222.p. 641.b.ex Jovio. Aug.nat.& gr. c.36.p.316.317.

[C'est cette grace interieure & cette vertu eminente, qui fait proprement la grandeur de la S[te] Vierge,] 'puisque la qualité mesme de Mere de Dieu ne luy eust servi de rien, si en portant le Verbe divin dans son sein, elle ne l'eust porté encore plus heureusement dans son cœur.[c] Sa principale gloire n'est pas de ce que sa chair a engendré la chair de J.C; mais de ce qu'elle a fait la volonté du Pere, & observé les commandemens de son Fils; 'Et c'est en cela, dit S. Chrysostome, qu'elle est plus veritablement sa mere.

virg.c.3.t.6. p.339.1.c|2.a| Chry.in Jo.h. 20.p.134.c|in Matt.h.45.p. 496.d. c Aug.in Jo.h. 10.p.37.38. Chry.in Matt. h.45.p.499.c.

ARTICLE II.

La Vierge embrasse une chasteté perpetuelle: Elle epouse neanmoins S. Joseph.

[L'UNE des plus grandes graces que Dieu repandit dans la S[te] Vierge, est celle qu'il luy fit d'embrasser pour toute sa vie l'état de la virginité, qui fut accompagnée en elle de deux privileges tout singuliers.] 'Car elle est la premiere de son sexe qui ait fait profession de demeurer vierge toute sa vie.[d] Ainsi c'est par elle que la dignité des vierges a commencé: [e] les premices de cet état saint luy appartiennent; [f] & elle a, pour dire ainsi, levé

Amb.inst.v.c.5. p.421.b|Epi.78. c.24.p.1057.b. d Aug.in Jo.h. 10.p.37.2.b|s.51. p.256.d. e Ori.in Matt. g.p.223.b.c. f Amb.inst.v. p.421.b.

l'etendar d'une entiere pureté,'dont elle n'avoit trouvé le modele que dans le ciel, y en ayant eu tres peu d'exemples avant elle sur la terre, [ou plutost [1] n'y en ayant eu aucun dont nous ayons connoissance.] 'Mais elle a encore eu l'avantage d'estre comme l'Eglise, vierge & mere, & mere de son Createur & de son Dieu; 'sans parler de sa maternité spirituelle, par laquelle elle est encore mere de J.C. dans ses membres, ayant cooperé par sa charité à nous faire naistre dans l'Eglise. virg.l.1.p.459.g.h. Aug.virg.c.2.c.6.p.339.1.a. c.6.p.339.2.b.

'Toute la tradition nous apprend que Dieu voulant naistre homme pour sauver les hommes, & estant incapable d'estre souillé par le peché que contractent les hommes qui naissent par la voie ordinaire, il a falu qu'il ait pris sa naissance d'une vierge. 'Mais il n'a pas voulu attendre à luy ordonner de demeurer vierge, en luy apprenant le mystere de son Incarnation; depeur qu'il ne semblast que celles qui ne pouvoient pas esperer d'estre meres de Dieu, ne devoient point aussi pretendre à la gloire de la virginité. 'Il luy a inspiré le vœu de cette vertu celeste, lorsqu'elle ignoroit absolument à quoy Dieu la destinoit, afin que sa virginité fust d'autant plus agreable [à Dieu,] qu'elle estoit plus libre, & qu'elle l'embrassoit par le choix volontaire de son amour, & non par la necessité d'obeïr à la volonté d'un autre. [Il faut pour cela qu'il luy ait donné une lumiere & un courage qu'il est presque aussi difficile de comprendre que d'imiter. ad Val.l.1.c.12.p.346.1.a|in Jul.l.5.c.15.p.427.2.b.c.&c. virg.c.4.p.339.1.c.d.

'Nonobstant cette resolution & ce vœu qu'elle avoit fait de demeurer vierge toute sa vie, "elle ne laissa pas de prendre S. Joseph pour mari, comme l'Ecriture nous en assure, [sans nous en decouvrir le mystere, & sans nous dire si avant que de l'epouser elle luy avoit declaré son dessein, & en avoit obtenu son consentement; ou si elle s'estoit contentée de s'offrir à Dieu, & s'estoit mariée ensuite;] 'parceque les mœurs des Juifs ne souffroient pas qu'elle fist autrement, [en s'abandonnant aux ordres de la providence, comme quand Abraham fit dire en Egypte que sa femme estoit sa sœur. S. Augustin paroist avoir cru le dernier,] 'puisqu'il suppose [2] que Saint Joseph s'estoit marié en la maniere ordinaire. c|Nys.nat.Ch.p.347.d. NOTE 7. Aug.virg.c.4.p.339.1.c. in Jul.l.5.c.12.p.427.1.a.

[La tradition de l'Eglise nous instruit davantage du dessein qu'eut Dieu dans la conduite qu'il tint sur la Vierge. Car elle nous apprend que la Sagesse eternelle ne devant naistre que d'une

1. 'Les Esséens de Philon & de Joseph vivoient dans une entiere continence: Mais ce n'estoient que des hommes; [& on ne trouve point qu'ils aient eu parmi eux ni filles ni femmes.] 'On pretend que les Indiens avoient des vierges. [mais comment le pourroit-on savoir?] Philo,p.877.e| Euf.præp.l.8.c.11.p.380.d|l.9.c.3.p.404.d|Jos.bel.l.2.c.7.p.785.a.b. a Cl.str.3.p.451.c.

2. *nec istam (Mariam) quæsisset, si necessariam conjugem non haberet &c.*

Hier.in Matt. l.v.18.p.14.a. vierge,] 'voulut neanmoins que cette vierge fust mariée, afin que son honneur fust à couvert contre la malignité de la medisance, 'aimant mieux que quelques uns doutassent du miracle de sa naissance, que de la chasteté de sa mere, & voulant dessors nous apprendre à ne donner aucune atteinte à nostre reputation dans le bien mesme que nous faisons. 'Dieu vouloit encore que la Vierge eust un secours humain & ordinaire dans les peines & les fatigues dont il ne vouloit pas l'exemter; '& mesme que le diable à qui J.C. a toujours caché sa divinité,"ne vist rien d'extraordinaire dans cette naissance; selon cette parole celebre de S. Ignace, 'Que le prince de ce siecle n'a point connu la virginité de Marie, ni la maniere dont elle avoit engendré son Fils.

Amb.in Luc.1. v.27.p.17.c|inst. v.c.6.p.422.c.

Hier.p.14.a.

a|Ori.in Luc.h. 6.p.214. &c.

Ign.ad Ephes. p.8.

Bern.s.9.c.12. p.12,13.

'Il ne craignoit pas que toute la puissance des demons pust empescher l'effet de sa misericorde envers les hommes: & il luy eust esté facile de maintenir l'honneur du Fils & de la Mere contre toutes les calomnies des Juifs, ou d'empescher mesme la naissance de ces calomnies. Mais [cet ordre souverain] qui aime en toutes choses la beauté de l'ordre, a des temps pour faire eclater sa puissance, & d'autres temps pour faire admirer sa sagesse. 'Le silence estoit plus propre pour un mystere tout destiné à guerir nostre orgueil, & à nous apprendre la douceur & l'humilité; & puisque l'artifice du demon avoit vaincu le premier homme en le trompant par une vierge,"il estoit juste qu'il fust trompé luy mesme par une autre vierge, pour estre ensuite vaincu par le second homme. &c.

[Le mariage de la S[te] Vierge avec S. Joseph, qui estoit comme elle de la race de David, mais un simple"charpentier de la petite ville de Nazaret en Galilée, fait voir que Dieu ne luy avoit rien laissé de l'eclat & des richesses d'une famille si illustre, voulant que toute sa grandeur fust veritable & eternelle.] V.S.Joseph.

ARTICLE III.

La Vierge devient mere de Dieu; va visiter S[te] Elisabet.

[LA S[te] Vierge estoit donc déja fiancée,"ou plutost mariée avec S.Joseph,] '& elle demeuroit chez luy à Nazaret, lorsque l'Ange Gabriel luy vint annoncer qu'elle seroit mere de Dieu. 'Il la trouva dans sa chambre, où il avoit accoutumé de la trouver, dit S. Ambroise, & elle y estoit seule, depeur que l'entretien des hommes ne la rabaissast [vers la terre.] a L'Ange la salua NOTE 8.

Chry.in Matt. h.4.p.37.d.

Amb.in Luc.1. v.28.p.18|virg. l.2.p.468.

a in Luc.p.19.g| Ori.ib.h.6.p. 215.b.

avec des eloges qui n'avoient jamais esté donnez à aucune creature : & ce fut cela mesme qui la troubla.'Elle fit voir son admirable vertu en ne recevant ces eloges qu'avec peine, & en ne se repandant point[dans une vaine joie, comme une autre qui auroit eu moins d'humilité.]'Elle rougit mesme & eut peur, parce qu'elle croyoit voir un homme : & il est toujours seant à une vierge de n'en voir qu'avec quelque crainte. Chry.in Matt. h.4.p.41.b.c. Amb.in Luc.p. 18.19|virg.l.1.p. 468.1.

'Aprés qu'elle eut appris de l'Ange qu'elle devoit estre mere du Fils du tres Haut, & d'un Roy dont le regne n'auroit point de fin, elle demanda comment cela se feroit,'ne doutant point, comme Zacarie, de la verité des promesses de l'Ange, mais estant obligée de s'informer de la maniere en laquelle Dieu vouloit les accomplir,"pour s'y conformer.[a]L'Ange l'assura que*le S. Esprit seul auroit part à cet ouvrage, & qu'ainsi elle ne se devoit point mettre en peine des regles de la nature.'Elle n'hesita point : & quelque inoui que fust ce miracle,[b]elle crut que Dieu accompliroit ce qu'il luy annonçoit[par son Ange. Ainsi sans rien demander davantage,]'elle se contenta de témoigner à Dieu son parfait assujettissement, en protestant qu'elle estoit son[humble] servante;'& sa foy si promte ajouta un nouveau merite à ceux qu'elle avoit déja acquis. Luc.1.v.30-34. Amb.n.p.20.k| 21.c|Aug.f.291. p.1163.1164| Euch.in Gen.l. 2.p.60.2. Note 9. *&c. a Chry.in Gen. h.49.p.553.c. Amb.in Luc. p.20.i. b Luc.1.v.45, v.38. Paul.car.5.p. 457.

[Ce fut en ce moment]'que le Fils de Dieu se forma luy mesme de sa chair, que le S. Esprit avoit auparavant purifiée, le corps mortel[qu'il vouloit offrir pour nous. En s'incarnant dans son chaste sein,]'il luy donna la fecondité sans faire aucun tort à sa virginité; sa foy seule[& l'operation du S. Esprit] eurent part à cette conception d'un Dieu fait homme.[Ce moment est un de ceux que l'Eglise honore & honorera dans toute la suite des siecles, pour n'oublier jamais qu'il a esté pour elle la source de toutes les graces, & le principe de tous les mysteres.]'Elle luy a consacré le 25[e] jour de mars, auquel elle presume que le Verbe s'est fait chair,'laissant à Dieu"d'en savoir le temps precis. Naz.car.77.p. 174.b. Aug.f.69.p.382. b|ps.101.h.1.p. 453.2.b. de Trin.l.4.c.5. p.112.2.d. VNS.n.1. Thom.fest.p. 299.

1 La S[te] Vierge ayant conceu un Dieu humilié, se hasta[1]aussitost d'aller visiter sa cousine Elizabet, faisant voir par cette action, que le choix que Dieu avoit fait d'elle,[& qui la relevoit si fort,] avoit encore augmenté son humilité.'Car elle n'y alla pas pour s'assurer de ce que l'Ange luy avoit dit, comme si elle en eust douté, mais pour s'en rejouir avec sa cousine, & pour luy rendre les services dont elle pouvoit avoir besoin dans sa grossesse.'On croit, selon ce qu'en dit l'Evangile, qu'Elizabet demeuroit à Amb.virg.l.2. p.469.a|in Luc. p.21.22. Bar.app.§77-79|Cas.ex.1.§ 27.p.127.

[1] 'Quelques uns disent qu'elle alla faire Pasque & les Azymes à Jerusalem, & de là chez Elizabet. Chr.Al.p.471.

Hebron.[Ainsi pour aller de Nazaret chez elle, il falloit traverser presque toute la longueur de la Judée.]'La Vierge se hastoit d'y aller pour la servir. Et J.C. qui luy inspiroit cette ardeur nonobstant son amour pour la retraite,'vouloit aller sanctifier Saint Jean.[a] Il parut en effet dans l'entretien que ces deux meres eurent ensemble, qu'elles prophetizoient toutes deux par l'esprit & le merite de leurs enfans. Elizabet ayant donc esté remplie de l'Esprit saint,'connut le mystere de l'Incarnation,[que la modestie de la Vierge luy cachoit;]& s'estima heureuse que Dieu luy fist la grace de recevoir chez elle la mere de son Seigneur. [Ce fut alors que Marie combatant ces eloges par la vue de sa bassesse naturelle, prononça cet excellent cantique, qu'on peut appeller la gloire des humbles, & la confusion des superbes. C'est apparemment à cause de ce cantique, que]'S. Augustin dit que la Ste Vierge a prophetizé:[b] & un auteur qui écrivoit en l'an 235, la met entre les saintes prophetesses.

Amb.in Luc.p. 21.22|Paul.car. 5.p.457. Ori.in Luc.h. 7.p.215. a Amb.in Luc. 1.v.41.p.22.b. Ori.p.216|Aug. ep.57.p.106.2.a. Aug.civ.l.17.c. 24.p.218.2.c. b Canis.t.2.p. 595.597.

'Elle passa environ trois mois chez Ste Elizabet, pour augmenter de plus en plus dans elle, dans son mari, & dans son enfant, par la presence de J.C, la grace qu'elle leur avoit apportée des qu'elle estoit entrée chez eux, & preparer le saint Precurseur aux fonctions ausquelles il estoit destiné de Dieu.'La pureté dans laquelle S. Jean vécut toujours, fut aussi un effet de cette onction [& de cette grace] repandue dans son ame par la presence de la Ste Vierge.'Elle attendit, selon S. Ambroise,[1] jusqu'au temps qu'Elizabet devoit accoucher,'& voulut voir naistre celui pour lequel elle estoit principalement venue.

Ori.in Luc.h.9. 10.p.218|Amb. ib.p.23.k.l. Amb.inst.vir.c. 7.p.423.k. in Luc.p.23.i. Bed.ib.t.5.p. 228.c.

'Elle retourna ensuite en sa maison,[c] où S. Joseph fut fort surpris de voir ce que le S. Esprit avoit fait en elle,"& dont il ne penetroit pas encore le mystere.'L'Evangile qui ne marque point qu'elle ait rien dit pour luy oster cette peine,[d] nous donne plutost lieu de croire qu'elle se contenta d'attendre en silence que Dieu parlast pour sa justification. Il parla effectivement,'& fit connoistre à S. Joseph par un Ange, ce que toutes les protestations de la Vierge ne luy auroient peutestre pas persuadé.

Luc.1.v.56. c Matt.18.v.25. Chry.in Matt. h.4.p.40.d. d C.à Lap.ib.p. 55.2.a.b. Chry.h.4.p.41. a. V.S.Joseph.

Maud.ev.t.1.p. 471. 1. 'Le P. Mauduit fait une dissertation entiere sur cela.[Je ne voy point que l'Evangile en decide rien: & les raisons toutes tres foibles que l'on allegue de part & d'autres, ne rendront pas certain ce qui ne l'est pas.]

ARTICLE IV.

Naissance de J.C: De ce que fit la Vierge jusqu'à ce qu'il fut battizé.

V.N.S.52. [LORSQUE Marie fut preste d'accoucher,"l'ambition d'un prince payen l'obligea de traverser au mois de decembre presque toute la Judée. Mais elle suivoit dans l'ordre de ce prince la conduite de la Sagesse, qui la menoit à Bethléem, où le Messie devoit naistre selon les Prophetes. Elle n'y trouva pas seulement de place dans une hostellerie; ce qui la reduisit à se contenter d'une étable: & ce fut là le palais où elle donna au monde le Roy du ciel & de la terre, la nuit du 25 de decembre.]'L'enfantement du Sauveur la laissa aussi vierge qu'elle l'estoit avant que de l'avoir conceu,[& la rendit mesme encore plus pure & plus sainte.][a]Aussi ce fut elle mesme qui emmaillota l'enfant, & qui le mit dans la creche:[b]& elle le nourrit du lait [dont celui mesme qui le suçoit avoit rempli ses mammelles.] Amb.inst.v.c. 7.p.423.l.m| Gaud.h.9.t.2. p.34.35| Aug.s. 376.p.1468.g. a Luc.2.v.7. b Aug.s.188.p. 889.c.

'Les pasteurs vinrent ensuite; trouverent Marie & Joseph,[à qui]"ils raporterent ce qu'ils avoient vu & appris des Anges.[Il n'est point marqué ni en cette occasion, ni en plusieurs autres semblables,]'que Marie ait rien dit. Elle paroist partout aussi retenue & aussi modeste dans ses paroles que dans ses actions, & fait voir que ce n'est pas le sexe qui porte les autres femmes à parler, mais le dereglement personnel de leur esprit.[L'Evangeliste au lieu de raporter d'elle des paroles,]'dit plusieurs fois qu'elle" observoit avec grand soin ce qu'elle entendoit & ce qu'elle voyoit; qu'elle le mettoit & le conservoit dans son cœur. Luc.2.v.16.17. ἐγνώρισαν. Amb.in Luc.p. 30.a.b. Luc.2.v.19.51. συνετήρει.

'Quoique celui qu'elle venoit de mettre au monde fust la pureté mesme, elle voulut neanmoins se purifier durant 40 jours, comme la loy l'ordonnoit aux[autres]femmes, avant que d'aller au Temple, & d'y presenter son Fils à celui qui en estoit l'unique Pere. 'Avec luy, elle y presenta l'offrande non des riches, mais des pauvres,[ne rougissant point de paroistre tout ensemble pauvre & pecheresse.]'Elle y ecouta avec admiration [& avec joie,] ce que Simeon & Anne disoient de son Fils.'Mais elle y apprit en mesme temps qu'il estoit venu pour la ruine des uns aussibien que pour la resurrection des autres,'par un mystere que l'Esprit de Dieu luy devoit mieux faire comprendre un jour, qu'elle ne le comprenoit alors.'Elle y apprit, selon Saint Augustin, qu'une épée de douleur luy perceroit un jour le cœur à elle mesme, lors- v.22. v.24| Levit.12. v.8. Luc.2.v.33-38. v.34.35. Amb.n.p.31. m. Aug.B.ep.149. §33.p.515.g.

qu'elle verroit son Fls meprisé & rejetté des hommes, mourir attaché à une croix. 'Simeon la benit avant que de luy dire ces paroles. (Luc.2.v.34.)

["Elle revint de là à Bethléem,] 'où les Mages la trouverent avec l'enfant. 'Mais elle fut obligée aussitost aprés de s'enfuir avec luy & avec Joseph en Egypte, & d'y demeurer jusques à la mort d'Herode, aprés laquelle S. Joseph les ramena à Nazaret, pour y faire leur demeure ordinaire, 'jusqu'au temps que J.C. commença à prescher l'Evangile. (Matt.2.v.8.11. — V.N.S.n.8. — v.13-15. — v.19-23. — Joan.2.v.12.)

'Elle alloit de là tous les ans à Jerusalem à la feste de Pasque: mais elle y alloit avec S. Joseph; 'ne voulant jamais paroistre hors de chez elle, non pas mesme pour aller au Temple, sans avoir ce fidele gardien de sa pudeur, afin de ne blesser en rien la modestie qui doit estre la compagne inseparable de la virginité. Elle n'avoit pas besoin pour elle de cette precaution : mais d'autres avoient besoin qu'elle leur en donnast l'exemple. (Luc.2.v.41. — Amb.virg.l.2. p.468.h|469.b.)

'Elle mena son Fils avec elle à Jerusalem lorsqu'il eut "douze ans. Il s'echapa d'elle, & elle le chercha avec beaucoup de douleur: 'Elle fut fort surprise de le trouver au bout de trois jours au milieu des docteurs, & luy en fit quelque plainte, 'mais en des termes pleins de tendresse & de respect. [a] JESUS luy répondit qu'il avoit esté occupé aux affaires de son Pere; ce que ni elle ni Joseph ne comprirent pas. 'Car quelque haute idée que la S^te^ Vierge eust de son Fils, estant neanmoins accoutumée à ne luy voir rien faire & rien dire d'extraordinaire, [il ne faut pas s'étonner qu'elle n'ait point compris d'abord une parole qui estoit non d'un enfant, mais d'un Dieu.] 'Elle ne laissoit pas de conserver toutes ces choses dans son cœur, '& de respecter tout ce que disoit cet enfant, lors mesme qu'elle ne le pouvoit comprendre; se souvenant toujours qu'elle l'avoit conceu du S. Esprit. (Luc.2.v.42-51. — l'an 8 de l'ere commune. — v.48. — C.à Lap.inLuc. p.69.1.d. — a Luc.2.v.49.50. — Chry.in Joa.h. 20.p.132.d.e. — Luc.2.v.51. — Ori.in Luc.h. 19.20.p.229.230. c.)

ARTICLE V.

La Vierge se trouve aux noces de Cana; de ce qu'elle fit durant les predications de J.C.

[L'EVANGILE ne parle plus de la Vierge jusqu'aux "noces de Cana,] 'où elle se trouva avec JESUS, [qui commençoit dessors à faire la fonction de docteur du monde & de Messie.] 'C'est pourquoi la Vierge qui s'estoit étonnée de le voir assis entre les docteurs à l'age de 12 ans, ayant appris de luy dans la suite à attendre (l'an 30 de l'ere commune. — Joan.2.v.1. — Amb.in Luc.p. 31.I.)

à attendre quelque chose de grand & de divin,'& jugeant par ce que le saint Precurseur disoit de luy, que le temps qu'il avoit resolu de vivre inconnu, estoit fini,'elle ne craignit point de luy demander "un miracle digne de luy.'Car le vin ayant manqué, elle qui estoit pleine de bonté en fut touchée. Elle dit à son Fils; » Ils n'ont point de vin: 'marquant par ce peu de mots & sa compassion & sa modestie.

Chry.in Jo.h. 20.p.131.d.e | Amb.p.32.I. | Bern.f.29.§2.p. 44.1.c. | f.87.§10.p.125. 2.c. | *mysterium.*

'Jesus Christ luy répondit d'une maniere [qui paroist dure:] » Femme, luy dit-il, qu'y a t-il entre vous & moy? Mon heure n'est » pas encore venue. 'Les Manichéens ont mesme pretendu tirer de là, qu'elle n'estoit pas veritablement sa mere. Et en effet quoiqu'elle fust mere de Dieu, elle n'estoit pas la mere de la divinité, par laquelle son Fils pouvoit faire le miracle qu'elle demandoit. C'est pourquoi il luy dit, selon S. Augustin, que l'heure de montrer qu'il l'aimoit & prenoit soin d'elle comme de sa mere, n'estoit pas encore venue; se reservant de le faire sur la croix.

Joan.2.v.4. | Aug.B.in Jo.h. 8.p.355-358.

'S. Chrysostome a cru qu'il vouloit dire qu'il eust falu attendre pour faire cette merveille, que le besoin parust davantage, & que ceux que cela regardoit, l'en priassent; afin qu'il ne semblast pas se porter de luy mesme à faire des miracles, ce qui les eust rendu moins utiles, & eust eu quelque air de vanité; que comme il avoit encore plus de soin de sa mere que de tous les autres, ce fut pour l'instruire de cette regle de discretion, qu'il luy parla d'une maniere si forte;'& que neanmoins il prevint son heure, comme dit aussi S. Ambroise, pour ne pas refuser quelque chose à une mere qu'il traitoit toujours avec grand respect.

Chry.ib.h.20. 21.p.133.134.137. b.c. | h.21.p.137.d.e| Amb.ps.118.v. 26.p.1033.b.

[On peut dire encore que la Vierge representoit en cette occasion les peres & les meres de ceux qui sont particulierement consacrez au service de Dieu; & que Jesus Christ a repris en elle non ses defauts, mais les defauts de ceux dont elle estoit la figure.]'Car "il est naturel à ces personnes de vouloir tirer vanité des graces que Dieu fait à leurs enfans,[a]& de s'attribuer l'autorité de regler toutes leurs actions.[b]C'est pour corriger ce defaut, dit S. Chrysostome, que J.C. a répondu à la Vierge avec cette dureté apparente, & pour nous apprendre que quand un pere & une mere ne demandent rien à leurs enfans qui empesche le service de Dieu, ils sont obligez à leur obeïr;'& d'autant plus obligez, que leur état estant plus saint, demande d'eux une plus grande humilité;'mais que quand on leur demande des choses saintes à contretemps, & qu'on les trouble dans les affaires de Dieu [& de l'Eglise,] il n'est point seur alors d'obeïr.

Note 10. | Chry.in Jo.h. 20.p.132.133. a p.133.b. b a.b. | Aug.f.354.c.3. p.1378. | Chry.p.133.b.

[Quelque raison qu'ait pu avoir la Bonté souveraine de répondre ainsi à une mere,] il savoit bien à qui il parloit : & la Sainte Vierge fit voir aussi qu'elle connoissoit bien celui qui luy parloit de la sorte. Comme elle estoit pleine de douceur & d'humilité, [cette espece de reprimende ne la troubla point,] & ne diminua rien de la confiance qu'elle avoit en la puissance & en la bonté de son Fils. Elle voyoit "quelle est sa charité pour les hommes; [a] & le S. Esprit qui la remplissoit depuis qu'elle estoit devenue mere de la Sagesse eternelle, "ne souffrant pas que rien luy fust caché, non seulement elle penetra le sens mysterieux de ce refus apparent de J. C, mais elle connut mesme deslors tout ce qu'il avoit dessein de faire. C'est pourquoi sans s'arrester à luy répondre, elle dit à ceux qui servoient, de faire tout ce qu'il leur diroit. Et sa foy ne manqua pas d'obtenir ce que sa charité luy avoit fait demander. [Elle nous apprit par là que le veritable moyen d'obtenir des graces de son Fils par son intercession, c'est de faire ce que J.C. nous commande dans son Evangile, & de ne nous point rebuter lors mesme qu'il semble ne pas ecouter nos prieres.] C'est par ce moyen qu'on obtient de luy les graces mesmes dont l'heure sans cela ne seroit pas encore venue.

Bern.s.29.p.44.J.C. | Amb.ps.118.p.1033.b. | a Gaud.h.9.bib.P.t.2.p.35.c. | Bern.s.29.p.44.J.C. | Amb.ps.118.p.1033.b.

ejus affectum. | *Quid enim lateret &c.*

JESUS CHRIST alla ensuite à Capharnaüm, avec sa mere, "ses cousins, & ses disciples. Il semble avoir voulu fixer dans cette ville sa demeure ordinaire, ou au moins celle de sa mere & de ses parens, [b] Et Saint Chrysostome croit qu'il n'y vint proprement cette fois-ci, que pour y établir sa mere; Car il alla peu de jours aprés à Jerusalem pour Pasque. Ses "cousines continuerent de demeurer à Nazaret. [c] Ceux qui estoient venus avec JESUS à Capharnaüm, n'y demeurerent aussi alors que peu de jours, [& le suivirent sans doute à Jerusalem.] S. Chrysostome croit que J.C. établit la Ste Vierge à Capharnaüm, afin qu'elle eust une demeure fixe, & qu'elle ne le suivist pas partout où il iroit. S. Epiphane au contraire croit qu'elle le suivoit partout, [Et puisqu'il est certain qu'il y avoit plusieurs femmes de Galilée qui le suivoient pour le servir; qui meritoit mieux cet honneur, & qui le pouvoit faire avec plus de bienseance que sa sainte mere? Cela n'est neanmoins jamais marqué : & il se pourroit bien faire que pour apprendre aux ministres de l'Eglise combien ils doivent estre detachez de la chair & du sang, il l'auroit fait consentir à se priver de la joie qu'elle auroit eue de l'accompagner toujours. Et c'est en effet l'instruction qu'elle nous a donnée dans la seule occasion où la suite de l'Evangile parle d'elle jusqu'au temps de la Passion.]

Joan.2.v.12. | C.à Lap.in Jo. | Chry.ib.h.22.p.143.c. | b p.144.a. | Joan.2.v.12.13. | Matt.13.v.56. | Marc.6.v.3. | c Joan.2.v.12. | Chry.in Jo.h.22.p.143.c. | Epi.78.c.9.p.1041.a|1045.b.

fratres. | *sorores.*

l'an 31 de l'ere commune. 'Cette occasion" est lorsque J.C. estant dans une maison, il s'y assembla une si grande foule de peuple, que ni luy ni ses disciples n'avoient pas le loisir de manger. Cela fit courir le bruit" qu'il estoit tombé en défaillance: & sur cela" ses proches vinrent* pour le prendre, [& le tirer de cette maison où la foule l'étoufoit.] 'Ce fut sa mere & ses cousins qui y vinrent.[a] Et ne pouvant entrer à cause de la presse, ils luy envoyerent dire qu'ils estoient là, & qu'ils demandoient à luy parler. 'Comme donc il estoit alors dans une action toute divine, occupé à prescher la parole de Dieu, il témoigna qu'il ne connoissoit ni mere ni parens que ceux qui faisoient la volonté de son Pere. 'Il pratiquoit ainsi ce qu'il nous a enseigné luy[b] mesme, qu'il faut preferer Dieu à toutes les liaisons humaines: & il nous apprenoit à ne point connoistre nos parens lorsqu'ils nous veulent empescher d'exercer le ministere de la parole, [quand Dieu nous l'a confié. Il ne faisoit d'ailleurs aucune injure à sa mere,] 'qui estoit [la premiere] de celles qui faisoient la volonté du Pere celeste.

Marg.: ἐν οἰκία. fui. *Note II. — Matt. 3. v. 20. 21. | v. 31 | Mald. in Marc. p. 746. b. c. | a Conc. c. 40. | Aug. ep. 243. B. p. 870. f. &c. | virg. c. 3. p. 339. f. | b | Amb. in Luc. p. 105. b. c. d. | b Aug. fid. & sym. c. 4. t. 3. p. 63. 1. b. c. | in Jo. h. 10. p. 369. b. c.

'Immediatement avant que la S[te] Vierge arrivast, une femme » s'estoit écriée en s'adressant à Jesus Christ: Heureuses les en» trailles qui vous ont porté, & les mammelles qui vous ont nour» ri! Surquoi le Sauveur luy répondit: Mais plutost heureux ceux » qui entendent la parole de Dieu, & qui la pratiquent: 'nous apprenant par là, comme les Peres l'ont dit plusieurs fois, non que sa mere n'ait pas merité d'estre appellée heureuse dans la succession des tous les siecles, d'avoir esté choisie par la Parole eternelle pour luy donner la naissance dans le temps; mais qu'elle estoit encore beaucoup plus heureuse d'avoir ecouté, pratiqué, & aimé cette Parole.

Marg.: Conc. c. 50 | Luc. 11. v. 27. 28. | Aug. B. in Jo. h. 10. p. 369. c | Bed. in Luc. l. 4. c. 49. p. 341 | Mald. ib. p. 1048. c.

'Lorsque J.C. fut peu aprés à Nazaret où il avoit esté nourri, ceux de la ville le reconnurent pour fils de Marie: [mais ils n'avoient nulle connoissance de ce qu'il estoit en cette qualité mesme.]

Marg.: Conc. c. 54.

ARTICLE VI.

La Vierge à la croix: J.C. la donne à S. Jean pour mere.

l'an 33 de l'ere commune. [LA Vierge vint à Jerusalem" à la derniere Pasque qu'y fit J.C. Ainsi elle vit[1] tout ce qui s'y passa alors. Mais l'Evangile ne nous dit rien de la part qu'elle y eut, jusqu'à ce que J.C. fut attaché à la croix,] 'au pié de laquelle elle parut" avec un courage

Marg.: 1. | &c. | Amb. in Luc. 23. p. 225. a.

1. S. Augustin ne croit pas qu'elle assista à la derniere Cene, *Aug. B. in Jo. h. 109 p. 772. f.*

Aug.ps.103.p.502.a.c. digne de la mere d'un homme Dieu. 'Nous ne saurions douter qu'elle ne ressentist avec une extreme douleur la mort & la privation d'un tel Fils, comme Simeon le luy avoit predit:[mais sa Amb.in Luc.23.p.225.a.b|inst.v.c.7.p.423.h.i. constance fut encore plus forte que sa douleur.] 'Lorsque les hommes & les Apostres fuyoient saisis de peur, elle demeura sans crainte au milieu des persecuteurs, preste à mourir avec son Fils, & regardant ses plaies"avec des yeux qui marquoient plus sa *piis oculis.* pieté [que sa douleur,]"parcequ'elle savoit que les plaies du Sauveur estoient la redemption du monde. NOTE 15.

ep.25.p.252.k| Chry.in Jo.h.84.p.544.c|Cyr.Al.ib.l.12.p.1066.a.b. 'JESUS CHRIST qui estoit venu pour nous donner l'exemple de toutes sortes de vertus, voulut en cette extremité nous apprendre encore, qu'en quelque état que nous soyons, nous ne devons jamais manquer à l'amour & au soin que la loy de Dieu nous obli- Chry.p.545.c.d. ge d'avoir pour ceux qui nous ont donné la vie.'Ainsi pres de quitter sa mere, il luy donna pour fils en sa place S. Jean son disciple bien aimé,[qui estant vierge estoit le plus digne de prendre soin d'une mere vierge;] & il inspira en mesme temps à S. Jean Amb.inst.v.c.7.p.423.g|in Luc.p.225.a. l'amour qui doit unir un fils avec une mere.'Ce fut là comme le testament que fit J.C. attaché à la croix, par lequel il donna à sa mere un témoignage assuré de sa pureté, puisque si elle eust eu un mari,[ou d'autres enfans, comme quelques uns l'ont osé dire,] il ne l'auroit pas confiée à un étranger."Ce ne fut pas aussi une *subscribitur.* petite faveur qu'il fit à S. Jean, de le charger du soin de sa mere. Il luy donna par là une illustre occasion d'exercer sa pieté, à laquelle aussi cet Apostre ne manqua pas,'ayant fait"loger la Sainte V.S.Jean Amb|Cyr.Al|P.Chry.&c. Vierge au lieu où il demeuroit, comme plusieurs Peres nous en l'Ev.§2. assurent, & ayant eu soin"de luy procurer toutes les choses dont NOTE 16. elle pouvoit avoir besoin.

Act.1.v.14. 'S. Luc nous apprend que Marie mere de JESUS estoit avec les Apostres, & les autres qui attendoient le S. Esprit aprés l'Ascen- Epi.78.c.11.p.1043.c. sion, dans l'union des cœurs & dans la priere.'Tout le reste de sa vie nous est demeuré inconnu, parceque sa vertu, dit S. Epiphane, estoit trop admirable pour estre connue des hommes, qui ne peuvent que la mediter, sans la pouvoir exprimer par des paroles. [Dieu la conserva cependant toujours dans son état humble:] 79.c.3.7.p.1059.1060.1064.c. 'Il ne voulut point qu'elle eust aucune part au sacerdoce: Il ne luy"donna point le pouvoir de battizer, de benir les disciples, de *οὐκ ἐπέτρεψεν* prendre aucune autorité sur la terre. Il voulut seulement qu'elle fust"comme un sanctuaire sacré, en attendant le temps auquel *ἁγίασμα εἶναι.* elle devoit regner avec luy[1].

And.Cr.h.10.p.123. 1. 'On tenoit au VII. siecle qu'elle avoit demeuré sur la montagne de Sion; & l'on y montroit des pierres qu'on pretendoit qu'elle avoit creusées en s'y agenouillant [pour prier,]

'S. Chrysostome dit que c'est le S. Esprit qui a fait connoistre aux Apostres tout ce qui regardoit l'histoire de nostre Seigneur, jusqu'au temps que S. Jean commença à battizer, parce, dit-il, que personne ne le savoit.[Si cela est, il faut que la Ste Vierge ait toujours gardé un merveilleux silence sur ces choses qui luy estoient si glorieuses, & dont la connoissance estoit mesme si necessaire au salut des hommes. Mais je ne sçay si l'autorité de ce Pere nous doit ou nous peut mesme empescher de croire que c'est elle à qui nous devons la connoissance de la conception, de la naissance, & de l'enfance du Sauveur.] Chry.in Act.h. 3.p.33.c.

ARTICLE VII.

Mort de la Vierge : Elle apparoist à quelques Saints.

UN auteur du VII. & du VIII. siecle, dit qu'on croyoit que la SteVierge estoit morte dans une extreme vieillesse, long-temps aprés J.C.[Et cela se raporte fort bien avec ce que remarque Baronius,]'qu'il y a bien de l'apparence qu'elle suivit l'Apostre S. Jean à Ephese avec Ste Madeleine.[On a donc grand lieu NOTE 14. de juger"qu'elle est morte à Ephese aussibien que Ste Madeleine:] '& il paroist en effet par une lettre du Concile œcumenique tenu en cette ville l'an 431, qu'on croyoit alors qu'elle y estoit enterrée. NOTE 15. ["C'est tout ce que nous pouvons dire de sa bienheureuse fin. Car il semble que Dieu ait voulu favoriser son humilité dans sa mort aussibien que dans sa vie, en permettant que l'une ait esté encore plus inconnue que l'autre. S. Epiphane l'un des Peres du IV. siecle qui a eu le plus d'erudition,]'declare qu'il ne peut dire si elle est morte, ou si elle est demeurée immortelle; si elle est morte par le martyre, ou de quelque autre maniere; si elle a esté enterrée ou non; qu'en un mot personne ne sçait quelle a esté sa fin: mais qu'il sçait bien que si elle est morte, sa mort a esté glorieuse; qu'elle a remporté la couronne d'une pureté & d'une chasteté entiere; & que son corps jouit du bonheur digne de celle par qui la lumiere s'est repandue sur la terre.[Ainsi ce Saint NOTE 16. n'auroit eu nulle peine à entrer"dans le sentiment qui a esté embrassé depuis plusieurs siecles par divers écrivains grecs & latins, que Dieu a ressuscité & glorifié son corps peu de jours aprés sa mort.]Car quoique S. Epiphane paroisse pencher davantage à croire que Dieu luy a mesme accordé la grace de l'immortalité, NOTE 17. 'neanmoins"ce sentiment n'a esté receu de personne dans l'Eglise,

And.Cr.h.9.p. 1.3.c. — Bar.44.§ 29. — Conc.t.3.p.574. a. — Epi.78.c.11.23. p.1043.1044. 1055.c.d. — Bar.15.aug.

qui honore aujourd'hui"sa mort, aussibien que sa glorification, Note 18.
Florent.p.266. a. le 15 d'aoust.'Il y en a eu davantage qui se fondant sur les paroles de S. Simeon, ont cru qu'elle avoit ajouté à ses autres privile-
Amb.in Luc.3. p.31.m. a|Bar.48.§12. §25. ges l'honneur du martyre.'Mais comme aucune histoire ne nous en apprend rien,[a] cette opinion n'a pas esté suivie par les autres.

'Nous avons une lettre qu'on pretend que la Vierge a écrite à S. Ignace,"avec la réponse de ce Saint: mais on convient que &c.
Mabi.dipl.p.25. e.f. ce sont toutes pieces apocryphes [& supposées;]'aussibien que celle qu'on veut qu'elle ait écrite à ceux de Messine en Sicile, & dont un faussaire a fait trouver l'original hebreu fabriqué par
Du Pin,p 6. luy.'L'on en a encore une adresse aux Florentins, rejettée de tout le monde comme les autres.

Nphr.l.2.c.23. p.171.172. 'Nicephore tire d'un Epiphane une description de tout son exterieur, qui est belle & avantageuse[si elle estoit mieux autorisée. Car il y a bien de l'apparence qu'on l'a depeinte telle qu'on a jugé qu'elle devoit estre. Pour ce qu'il dit"de son visage, il l'a &c.
c.43.p.220.c| Thdr.L.l.1.p. 551.b.c. pu tirer]'du portrait qu'un historien du VI. siecle dit que S. Luc en avoit fait, & qu'on envoya de Jerusalem à Pulquerie.[Mais ce n'est pas là proprement ce que nous devons considerer dans les Saints. Leur veritable tableau est l'idée que nous devons avoir de leur vertu, pour la representer dans nos actions.]

Gr.T.gl.M.c. 9.p.21. 'S. Gregoire de Tours parle de quelques reliques de la Vierge, qu'on gardoit de son temps"en une eglise d'Auvergne:[ce qui se *in Marcia-censi domo.* doit sans doute entendre de quelque chose de ses habits. On a cru, & on croit encore en avoir en divers endroits. Mais ce seroit une chose infinie de ramasser tout ce qui s'en dit.]

Nyss.v.Thau.t. 3.p.545.546. 'S. Gregoire de Nysse raporte que le grand Gregoire Thaumaturge ayant esté fait Evesque de Neocesarée dans le Pont,"& vers l'an 244. estant en peine de la doctrine qu'il devoit prescher à son peuple, la S[te] Vierge s'apparut à luy toute eclatante de lumiere, & en une forme plus qu'humaine, avec S. Jean l'Evangeliste; qu'elle pria cet Apostre d'instruire Gregoire des mysteres de la foy, surquoi S. Jean luy dit, que puisqu'elle le souhaitoit, il estoit tout prest"d'obliger encore en cela la mere de son Seigneur; & donna χαρίσασθαι. ensuite un symbole court & abregé à Gregoire, qui l'écrivit aussitost. On le conserva toujours depuis avec soin: & S. Gregoire de Nysse assure que ce fut en suivant ce symbole, que l'Eglise de Neocesarée conserva sa foy pure au milieu des troubles de l'Arianisme.

Naz.or.18.p. 279.d. 'La sainte vierge Justine,"qui souffrit le martyre [sous Dioclesien,]se voyant attaquée par tous les efforts de la magie que Cy- V. S. Cyprien d'Orient & S[te] Justine.

prien employoit contre elle, elle eut recours à la Vierge Marie, & la conjura de secourir une vierge contre la puissance de l'enfer. Ses prieres ne furent pas vaines : les demons furent vaincus; & Cyprien convaincu de leur foiblesse embrassa la foy Chrétienne, devint depuis un illustre Evesque dans l'Orient, & acquit enfin la couronne du martyre avec Justine.

'S. Sulpice Severe nous assure que la Ste Vierge visitoit souvent S. Martin, & qu'une fois il entendit luy mesme ce Saint qui s'entretenoit avec elle, & avec Ste Agnés & Ste Thecle. [Il nous en assure avec des circonstances qui ne nous laissent aucun lieu d'en pouvoir douter.] Sulp.dial.2.c. 14.p.302.303.

ARTICLE VIII.

La Ste Vierge attaquée par diverses heresies.

[LA virginité & l'humilité de la mere de Dieu furent combatues à la fin du IV. siecle par des ennemis opposez.] 'Les premiers, à qui S. Epiphane donne le nom d'Antidicomarianites ou ennemis de Marie, ["pretendoient qu'aprés la naissance de J.C, elle avoit cessé d'estre vierge, & avoit eu de S. Joseph ceux que l'Evangile appelle les freres de J.C. Cette imagination dont l'origine venoit des Eunomiens & des Apollinaristes,]'se repandit particulierement dans l'Arabie.[Elle fut peu aprés debitée à Rome par Helvide, & soutenue mesme par un Evesque, qu'on croit estre l'heresiarque Bonose. Dieu la détruisit par trois des plus grands hommes qui fussent alors, S. Epiphane, S. Jerome, & S. Ambroise, sans parler de S. Augustin & des autres qui l'ont combatue en passant.

Epi.78.c.1.p. 1033.c. | V.S.Jerome 539. | c.

[Il n'est pas necessaire de raporter ici les raisons dont ces Saints se sont servis. Il suffit d'apprendre de S.Basile,]'que quoique cette opinion ne touche point le fond de nos mysteres & de la religion, à laquelle il suffit que Marie soit demeurée vierge jusqu'à la naissance de J.C, comme l'Evangile nous en assure; neanmoins les oreilles des Fideles ne sauroient souffrir qu'on dise qu'elle ait jamais cessé de l'estre.[C'est ce qu'il seroit aisé de justifier par les Peres de l'Orient & de l'Occident : de sorte que ce point est un de ceux que l'on devroit croire, selon la doctrine de S. Augustin, avoir esté enseigné à l'Eglise par les Apostres,"quand l'Ecriture ne nous en assureroit pas,]'en nous marquant la resolution que la Vierge avoit faite de servir Dieu dans une entiere pureté.[On

Bas.t.1.h.25.p. 509.c. | quoniam virum non cognosco. | Luc.1.v.34.

peut dire mesme que l'Eglise en fait une profession publique"dans *ex Maria Virgine.*
Epi.78.c.6.p. 1037.1038. le Symbole,[& toutes les fois que l'on parle d'elle,]'puisque le titre de Vierge est celui qui luy a toujours esté le plus propre, & le plus commun dans l'usage des Fideles.'Aussi l'Eglise a mis au nombre des heretiques ceux qui l'ont nié,[a]& a traité leur opinion de blaspheme.

Aug.h 56.84 p. 11.2.d|14.1.a. a Epi.78.c.5.p. 1035.c.

c.23.p.1054. 1055|79.c.1.p. 1058. 'D'autres tomboient dans une folie opposée à celle là, ou plutost dans l'idolatrie : & regardant la Vierge comme une deesse, ils faisoient des assemblées & des oblations en son nom ; & luy offroient une espece de pain que les Grecs appellent *collyride:* ce qui leur a fait donner le nom de Collyridiens. Ce n'estoient que quelques femmes d'Arabie qui tomboient dans cette impieté, selon la foiblesse ordinaire de leur sexe. S.Epiphane écrivit pour abolir cette superstition, & pour montrer qu'il faut bien distinguer l'honneur que nous devons à la S^te^ Vierge, de l'adoration & du sacrifice que nous ne devons qu'à Dieu seul, depeur de servir la creature à la place du Createur.

[Les Nestoriens succederent à ces deux heresies,"& refuserent à la Vierge la qualité de Mere de Dieu, parcequ'ils ne vouloient pas que son Fils fust veritablement le Dieu que nous adorons. Ils furent anathematizez l'an 431, par le Concile œcumenique tenu à Ephese dans l'eglise de la S^te^ Vierge, qui estoit la cathedrale de cette illustre metropole de toute l'Asie : & l'Eglise commença deslors à donner de plus grands eloges à cette maternité sacrée, que l'heresie s'estoit efforcée d'obscurcir. On ne trouve jusque là, dans des auteurs dignes de foy, aucune autre eglise dediée sous le nom de la Vierge, que celle d'Ephese où elle avoit apparemment esté enterrée.]'Mais il y a des preuves considerables que le Pape Sixte III, elu des l'an 432, consacra sous ce titre l'ancienne basilique de Libere ;'& que la sainte Imperatrice"Pulquerie fit aussi bastir à Constantinople les eglises de la Vierge appellées de Calcopratées & de Blaquernes.[Il est certain"que Saint Elie de Jerusalem dedia l'an 501 l'eglise de la Vierge bastie par Saint Sabbas : & il en commença une autre à Jerusalem, que Justinien fit achever.

V.S.Cyrille d'Alex.

Boll.28.mars, p.716.§ 9.

Thdr.L.p.552. b|563.b.

V. son titre.

V.S.Sabbas

L'heresie mesme des Eutychiens qui suivit bientost celle de Nestorius, contribua à augmenter le culte & la veneration de la S^te^ Vierge. Car s'imaginant trouver un argument pour leur erreur dans sa qualité de Mere de Dieu, ils faisoient gloire de luy rendre encore plus d'honneur que les Catholiques. C'est ce qu'on voit dans Pierre le Foullon l'un des plus méchans d'entre eux, qui

ayant

1. ayant usurpé[1] trois fois le siege d'Antioche,]'commença*le premier à faire nommer dans toutes les prieres la Ste Mere de Dieu. [Mais comme tout ce qui vient des heretiques n'est pas heretique, les Catholiques ont cru pouvoir continuer avec pieté ce qui avoit esté commencé par ceux dont ils abhorroient l'heresie.] l.2.p.566.c.

*V. Acace de CP.§49.

SAINT JOSEPH,

EPOUX DE LA Ste VIERGE,

APPELLÉ PERE DE JESUS CHRIST.

IL suffit pour faire l'eloge de S. Joseph, de dire qu'il a esté l'epoux de la Ste Vierge, [& en un sens tres veritable le pere du Sauveur du monde.]'Mais S. Matthieu en fait encore un plus grand eloge, en nous assurant qu'il estoit juste. [Et on sçait quelle difference il y a entre estre juste selon l'opinion des hommes, & l'estre selon la verité de l'Evangile.]'Ainsi l'Ecriture en nous assurant que Joseph estoit juste, nous assure qu'il possedoit toutes les vertus. Nous le verrons par la suite, où nous remarquerons particulierement sa bonté, sa douceur, [la fermeté de sa foy, & son humble soumission aux ordres de Dieu.]

Boll.19.mars. p.4.b. | Matt.1.v.19. | Chry.in Matt. h.4.p.39.c.d.

'Deux Evangelistes ont pris soin de faire sa genealogie, & de nous apprendre comment il estoit descendu d'Abraham & de David. Ils le font sortir du dernier par deux branches differentes: [ce qui forme une difficulté celebre,]'que Dieu a permise, comme quelques autres de cette nature, pour exercer ceux qui l'examineront avec une pieté humble, & pour aveugler ceux qui meritent ce chastiment par leur orgueil. ["L'opinion la plus commune parmi les Peres, est qu'il estoit né de Jacob descendu de David par Salomon & tous les autres Rois de Juda; & fils, selon la loy, d'Heli descendu de Nathan]'fils de David & de Bethsabée aussibien que Salomon: [Jacob ayant epousé la veuve d'Heli son frere de mere, qui estoit mort sans enfans.]

Matt.1|Luc.3. | Aug.in Faust.l. 3.c.2.p.92.1.c| conf.B.l.3.§48. p.116. | Note 1. | 1.Paral.3.v.5.

'Quoiqu'il fust d'une race si illustre, dont quelques modernes veulent mesme qu'il fust le chef & le principal heritier;'il estoit Boll.19.mars. Matt.13.v.55.

1. en 470, 476, & 485. Il mourut en 488. *V. Zenon & Acace de Constantinople.*

Luc.2.v.4.39. neanmoins"reduit à gagner sa vie par le travail de ses mains'dans *faber*,
Ori.in Matt.g. la ville de Nazaret en Galilée[de la tribu de Zabulon:]'c'est celle *τέκτων*.
p.222.c|Eus.l.1. que d'autres appellent le bourg de Nazares.[a]Il travailloit"à faire NOTE 2.
c.7.p.23.b. des charrues,[b]à abatre & à tailler des arbres, à bastir des mai-
a Just.dial.p. sons, & à d'autres ouvrages semblables. Il ne laissoit[c]pas d'estre
316.c. connu à Capharnaüm,[d]& en d'autres endroits de la Galilée,
b Amb.in Luc. [assez eloignez de Nazaret.
l.3.p.42.d.
c Joan.6.v.42.
d l.v.45.

"Beaucoup d'anciens, & mesme des principaux Peres, ont cru qu'avant que d'epouser la Ste Vierge, il avoit eu une premiere femme nommée Esca par quelques uns, & qu'il en avoit eu S. Jacque le Mineur & les autres que l'Evangile appelle les freres du Seigneur. Mais cette opinion, qui vient originairement de quelques écrits apocryphes, est difficile à accorder avec l'Evangile, sur lequel on pretend la fonder.]'C'est pourquoi S. Jerome soutient"que S. Joseph est demeuré vierge, c'est à dire comme on le voit par la suite, qu'on n'a point de preuve qu'il ne l'ait pas toujours esté, comme il est certain qu'il l'a esté à l'égard de la Ste Vierge.[La maniere dont il a vécu avec elle est une preuve au moins qu'il possedoit avec eminence la vertu de la chasteté, & donne lieu de juger que s'il avoit auparavant usé du mariage, il en avoit usé comme S. Augustin le dit des anciens Patriarches, non en esclave, mais en maistre des passions les moins soumises à la raison, par une vertu dont plusieurs mesmes de ceux qui vivent dans la continence, ne sont pas capables.

V.S.Jacque le Mineur §1|no.e 3.

Hier.in Helv. c.9.p.13.14. — NOTE 3.

Le temps auquel le Sauveur du monde devoit paroistre, approchant,"Joseph fut choisi de Dieu pour estre l'epoux de celle qui en devoit estre la mere, pour estre le gardien de son honneur, & le témoin de sa chasteté, & pour estre le pere du fruit sacré qui devoit naistre d'elle seule.] 'Il falloit que ce mariage fust entierement chaste: & il n'en estoit pas moins un veritable mariage, comme Saint Augustin l'a soutenu contre les Pelagiens; [e]puisque selon les jurisconsultes mesmes, c'est le consentement des parties qui fait le mariage, & non ce qu'on en appelle la consommation.

NOTE 4.

Aug.ad Val.l.1. c.11.p.346.1|in Faust.l.23.c.8. 9.p.188|cons.l. 2.c.1.p.1702|in Jul.l.5.c.12.p. 426.2.
e Amb.inst.v.c. 6.p.412.b|C.à Lap.in Matt.1. v.18.p.52.2.c.
f Aug.ut sup.

[f]On trouve en effet dans cette union toute chaste de Joseph & de Marie, tous les biens qui doivent se rencontrer dans le mariage. La foy y a esté inviolablement gardée de part & d'autre; le sacrement s'y est trouvé, parceque leur union a esté indissoluble: la liaison des cœurs l'a rendu plus ferme que l'union des corps ne fait les autres mariages: il a eu mesme l'avantage de la fecondité, & nous a donné non un enfant ordinaire, mais

un enfant qui estoit Dieu. Car la S^te Vierge mesme, & l'Evangeliste, appellent Joseph le pere de JESUS : ce qu'ils ne feroient pas, s'il ne l'eust esté en un sens tres veritable, comme estant le veritable mari de celle de laquelle seule il avoit tiré sa naissance; 'mais pour appartenir à tous les deux. — f.51.§30.p.299.a.

'Comme dans le mariage la principale personne est celle du mari; les Evangelistes ayant à marquer la genealogie de J.C, ils ont pu, & mesme ils ont du, dit S. Augustin, la prendre du costé de S. Joseph, comme ils l'ont fait effectivement, surtout puisqu'il estoit descendu de David aussibien que la S^te Vierge. 'Aussi il estoit plus le pere de J.C. en cette maniere, que s'il l'eust tiré d'une autre famille pour le faire entrer dans la sienne par une adoption [solennelle.] De sorte que quand mesme la Vierge n'eust pas esté de la famille de David, ce qui estoit necessaire pour accomplir les propheties, il suffisoit que S. Joseph en fust, pour dire que J.C. estoit comme luy le fils de David. 'Car mesme les enfans adoptifs entrent dans la famille de celui qui les adopte, [& succedent à tous ses droits.] C'est aussi une opinion fort commune parmi les interpretes anciens & nouveaux, que la Sainte Vierge n'avoit point de frere; & qu'ainsi estant heritiere de sa maison, elle avoit epousé S. Joseph comme son plus proche parent : de sorte que la genealogie de l'un est aussi la genealogie de l'autre. *Semper bene*

Margin: p.298.299|ad Val.&c.ut sup. — *Mais si Joseph n'est point le père qu'importe la généalogie?* — conf.c.1.p.170. 2.b.c|in Faust.c. 8.9.p.188|f.51.p. 295.e|Synop.in Matt.p.19.c. — Synop.in Matt. p.18.g.

'On a voulu établir depuis un siecle ou deux une feste du mariage de S. Joseph & de la Vierge, & on l'a fait en quelques endroits en differens jours. — Boll.19.mars, p.14.c.d.

'Le S. Esprit ne voulut pas decouvrir d'abord à S. Joseph le mystere qu'il avoit operé dans la Vierge. Il attendit qu'il s'apperceust de luy mesme qu'elle estoit grosse, 'lorsqu'aprés avoir passé trois mois chez S^te Elizabet sa cousine, elle fut revenue chez luy. 'Il en fut fort surpris; & sachant de quelle maniere il avoit vécu avec elle, il ne put croire autre chose, parcequ'il estoit homme, "sinon qu'elle avoit cessé d'estre vierge, & qu'elle estoit coupable d'un aussi grand crime qu'est l'adultere. [a]Dieu le permettoit ainsi, afin que son soupçon mesme nous fust une preuve de la pureté de la Vierge.

Margin: Chry.in Matt. h.4.p.40.c. — Aug.B.conf.l.2. c.5.p.36.b. — f.51.§9.p.285.d| 82.343.p.444. b|132.5|ep.153.§ 9.p.527.e|Amb. inst.v.c.5.p.421. 422|Just.dial.p. 303.c|Epi.78.c. 20.p.1052.c. — Note 5.

[b]Il "ne crut pas qu'il luy fust permis de retenir chez luy une personne coupable de cette faute, [c]depeur qu'il ne semblast y consentir & l'approuver. [d]La loy luy permettoit de la mettre en justice, & de satisfaire, en la faisant condanner à la mort, une colere aussi violente, [& qui paroist aussi juste,] que celle d'un

Margin: [illegible] — a Chry.in Matt. h.4.p.39.b.c. b p.40.a|43.a.b| Hier.ib.p.14.a. b. c Aug.ep.B.153. c.4.p.527.a. d Chry.p.39.40.

que de balourdises a fait écrire cette fable de l'incarnation! Voyez l'explication si simple donnée de nos jours par Dupuy. c'est lui qui explique véritablement ce mystère

Aug.p.527.d.e. mari à qui on a manqué de foy.'Mais l'Evangile,[écrit dans son cœur avant que de l'estre sur le papier,]ordonne de pardonner à ceux qui nous ont offensé. Et c'est ce que fit Joseph, parcequ'il
Chry.p.39.d. estoit juste,'c'est à dire plein de bonté,[a]plus prest à s'accuser luy
a Amb.ps.118.v. 52.p.930.b. mesme qu'à accuser les autres, aimant mieux passer pour estre
Chry.p.40.a.b. trop doux que d'estre severe envers les fautes des autres.'Il sur-
Aug.s.82.c.7. monta tout l'effort de sa douleur.'Il chercha non à se venger de
p.444.b.c. celle qu'il croyoit l'avoir offensé, mais à travailler pour elle.

Chry.p.39.e. 'Ainsi non seulement il ne la voulut pas faire condanner, mais il tascha mesme à ne la pas diffamer,[comme il eust fait, s'il l'eust
Aug.s.82.c.7.p. 444.a.b. chassée publiquement de chez luy;]'& il se resolut de la quitter secrettement; nous apprenant que quand on fait secrettement quelque faute contre nous, la charité que nous devons à nostre frere nous oblige à l'en avertir en particulier, & à ne pas rendre sa faute publique,"ce qui seroit chercher à le deshonorer, & non *non es correptor sed proditor.*
Chry.p.40.c| 42.a. pas à le corriger.[En attendant mesme qu'il la pust quitter,]'il ne luy fit aucun reproche, dit S. Chrysostome, ne luy dit aucune parole rude: & s'efforça mesme de faire qu'elle ne s'apperceust pas de sa peine.

p.40.41.a. 'La Vierge neanmoins voyoit le trouble où estoit Joseph, & cependant elle demeuroit dans le silence: mais Dieu parla bien-
Matt.1.v.20. tost pour elle,'Il envoya un Ange, qui s'apparut à Joseph en son-
Chry.p.41.b. ge. 'Car comme ce Saint avoit beaucoup de foy, il n'avoit pas besoin que Dieu luy parlast d'une maniere plus claire & plus vi-
p.43.b.c|Aug. ep.153.§9.p.527. e. sible.'L'Ange l'assura donc que ce qu'il croyoit estre un crime dans son epouse, estoit un miracle de Dieu:[b]& qu'ainsi il ne de-
b Chry.p.43.c. voit point craindre de la conserver chez luy, & de la reprendre en quelque sorte, puisque dans sa pensée elle estoit déja sortie
p.42.c. de sa maison.'Il l'appella *fils de David*, pour le faire souvenir qu'il estoit de la famille dont le Messie devoit naistre.[Mais il luy marqua encore davantage que ce Messie seroit l'enfant mesme
Matt.1.v.21. qui naistroit de Marie,]'en luy disant que cet enfant sauveroit son peuple, & le delivreroit de ses pechez. Il luy ordonna de l'ap-
Chry.p.44.a.b| Aug.s.51.§16.31. p.291.b|299.a. peller JESUS,'luy donnant ainsi tout le pouvoir de pere sur celui qui estoit[le maistre de l'univers,]autant que cela se pouvoit sans interesser la virginité de Marie; & l'assurant qu'il avoit part"au *τῆς διακονίας τῆς κατὰ τὴν οἰκονομίαν.*
Chry.h.5.p.56. b.c|Iren.l.4.c. 40.p.378.c. grand miracle de l'Incarnation du Verbe.'S. Chrysostome croit, comme S. Irenée, que l'Ange cita ensuite à Joseph les paroles d'Isaïe, *Une Vierge concevra &c.* comme à un homme juste, accoutumé à lire & à mediter les Prophetes.

Matt.1.v.24. 'Des que Joseph fut eveillé, il prit sa femme avec luy, comme

l'Ange le luy avoit ordonné,'resolu de la garder, & d'estre un Chry.h.5.p.58.
[fidele] ministre de l'œuvre de Dieu.[a] Il fit voir par cette promte c. a b.
obeïssance, que son cœur n'estoit point endormi, & qu'en toutes
illustr. choses "il cherchoit uniquement l'ordre de Dieu.'Il fit encore h.4.p.42.c|
voir par là que lors mesme qu'il croyoit que la Ste Vierge estoit Aug.f.343.§3.
coupable, son soupçon ne venoit d'aucune malignité, mais de p.1325.b.c.
la seule infirmité humaine, ou mesme de l'obligation qu'il avoit
de veiller sur sa conduite: ce qui le rendoit tres disposé à reconnoistre son innocence pour peu de raison qu'il en eust;'à quoy la Hier.in Matt.
grande vertu qu'il voyoit d'ailleurs en elle, contribuoit sans p.14.b|Op.imp.
doute beaucoup. h.1.p.14.15.

'Il ne la connut point, selon le langage de l'Ecriture, ni jusqu'à Matt.1.v.25.
la naissance de J.C,'ni depuis,[comme nous en sommes assurez Chry.n.h.5.p.
par toute la tradition. Que s'il est vray][b] qu'il l'eust epousée dans 59.2.
1 la vue & l'intention ordinaire des autres maris,[1] comme Saint b Aug.inJul.l.5.
Augustin paroist l'avoir cru;[sa chasteté en paroist encore plus c.12.p.427.1.a.
grande & plus admirable, puisqu'on voit davantage combien il
estoit maistre de ses passions,]'en quoy consiste proprement la Naz.car.137.p.
chasteté. 199.b.

V.N.S.§2. ["Environ six mois aprés,]'il fut obligé d'aller à Bethléem avec Luc.2.v.1-6.
la Ste Vierge, pour y donner son nom, comme estant descendu
de David, dans le denombrement general qu'Auguste faisoit faire de tout l'Empire. C'estoit là le dessein des hommes:'mais dans Amb.in Luc.p.
le dessein de Dieu, Marie y venoit pour y enfanter le Verbe[fait 26.d.
chair,]& Joseph pour prendre soin de sa conservation.'Ils n'y Luc.2.v.6.7.
purent avoir d'autre logement qu'une étable. Ce fut là que le
Roy du Ciel voulut naistre;'& où les pasteurs le trouverent avec v.16.
Marie & Joseph.'S. Joseph prit le soin de l'elever comme son fils, Iren.l.4.c.40.
& luy rendit avec joie[comme à son Dieu,]tous les services ne- p.378.d.
cessaires pour cela.'Il le porta 40 jours aprés à Jerusalem, où il Luc.2.v.22.27.
receut la benediction de Simeon, & ecouta avec admiration ce v.33.34.
que ce saint vieillard disoit de l'enfant.

V.N.S.n.8.9. ["Il retourna de là à Bethléem,]'où il vit avec beaucoup de joie Chry.in Matt.
les Mages venir d'Orient adorer Jesus.[c] Mais la providence di- h.3.p.93.d.
vine qui mesle toujours dans la vie de ses Saints les amertumes c b.
& les douceurs,[pour les eprouver par les unes, & les consoler
par les autres,]'luy envoya bientost un Ange, qui luy dit qu'He- Matt.2.v.13.
rode Roy de Judée alloit chercher l'enfant pour le tuer; qu'ainsi
il falloit qu'il l'emmenast en Egypte avec sa mere, & qu'il y demeurast jusqu'à ce qu'il l'avertist de revenir.

1. *quia spes commiscendæ carnis ablata est &c.*

Chry.h.8.p.99. a.b. 'Il pouvoit sembler bien étrange à S. Joseph, que celui qu'on luy avoit dit devoir sauver les autres, eut besoin de s'enfuir pour se sauver luy mesme. Cependant il ne s'arresta point à tout cela, parcequ'il avoit de la foy. Il obeït sans delai, & sans demander seulement combien dureroit cet exil, estant prest de recevoir

Matt.2.v.14.15. 19.20. avec joie toutes sortes d'epreuves de la main de Dieu.'Aussitost donc qu'il fut eveillé, il partit des la nuit mesme pour s'en aller en Egypte; & il y demeura jusqu'à ce qu'Herode estant mort, l'Ange revint luy dire en songe de ramener l'enfant & la mere dans la Palestine.

Aug.B.conf.l. 2.c.9.p.41.b.c. 'L'Evangile nous donne lieu de croire que la premiere pensée de S. Joseph estoit de s'établir à Jerusalem [ou à Bethléem,] comme dans les lieux les plus propres pour l'education du Messie,

Matt.2.v.22. 'Mais ayant appris que ce pays estoit sous la domination d'Archelaüs fils d'Herode, il eut peur [à cause de la cruauté que ce

v.23|Luc.2.v. 39. prince avoit déja fait paroistre,]'& se retira selon l'ordre que Dieu luy en donna dans un songe, en sa demeure ordinaire de

Chry.in Matt. h.9.p.103.104. Nazaret en Galilée,'qui obeïssoit à Herode [Antipas] frere d'Archelaüs, [mais moins cruel,] & où la naissance de JESUS n'avoit point fait d'eclat, comme à Jerusalem & à Bethléem.

Luc.2.v.41. 'S. Joseph alloit de là tous les ans à Jerusalem avec la Ste Vierge

Aug.B.conf.l.2. c.10.p.41. pour y celebrer la feste de Pasque:'la crainte d'Archelaüs ne leur faisoit point omettre ce devoir de religion: outre qu'ils n'estoient à Jerusalem que peu de jours, durant lesquels il leur estoit aisé de n'estre pas connus parmi la foule de ceux qui y venoient aussi

Luc.2.v.42-51. pour la feste.'Y ayant mené JESUS avec eux lorsqu'il eut douze ans, [& lorsque la Judée estoit déja sous les Romains, ils le perdirent durant trois jours,"ce qui leur causa une extreme affliction. Ils le retrouverent au milieu des docteurs, & le ramenerent à Nazaret, où il leur estoit soumis.'Mais Joseph qui connoissoit sans doute la dignité de cet enfant, ne s'elevoit pas de la superiorité qu'il sembloit avoir sur luy, &"le conduisoit avec une autorité meslée de respect & de crainte. V.N.S.§ 5 & la Sainte Vierge § 4.

Ori.in Luc.h. 20.p.230.c. *trepidus moderabatur imperium.*

Boll.19.mars, p.6.c. a c.d|Epi.78.c. 10.p.1042.b| Chry.S.t.5.h. 115.p.746.d. 'Voilà ce que l'Ecriture nous apprend de S. Joseph, & il ne faut pas esperer d'en trouver autrepart rien d'assuré.aOn croit avec beaucoup de probabilité, qu'il estoit mort avant que J.C. commençast à prescher l'Evangile, & avant les"noces de Cana, où JESUS fut convié avec sa mere & ses disciples, sans qu'il y soit parlé de S. Joseph,1non plus que dans toute l'histoire de la pre- en l'an 30 de l'ere commune. 1.

Aug.B.app.f.13.p. 27.f.g. 1.'Un sermon que les Benedictins ont mis dans l'appendix de ceux de S. Augustin, & qu'ils jugent pouvoir estre de S. Cesaire, dit que S. Joseph estoit present à l'Ascension de J.C: [mais il le dit sur une analogie qui ne peut servir de fondement à des faits.]

dication. Et J.C. en mourant recommanda sa mere à S. Jean: 'ce qui marque assez qu'elle n'avoit point de mari, puisque J.C. n'est point auteur de division ni de divorce. Amb.in Luc.23. p.2.5.b|inst.c.7. p.423.g.

'On a montré son tombeau dans les siecles posterieurs en la vallée de Josaphat pres de Jerusalem. [Les anciens n'en ont point parlé:] & Bollandus croit mesme que ce pouvoit estre le tombeau de Joseph le Juste, proposé avec S. Matthias pour estre elevé à l'apostolat. 'On ne marque point qu'on ait nullepart aucune partie de son corps, 'mais seulement quelques meubles qu'on dit luy avoir servi, '& surtout son anneau de mariariage, qu'on pretend avoir à Perouze en Italie, à Semur en Bourgogne, & en quelques autres endroits. Boll.19.mars, p.7.b.c. p.17.a. p.16. p.16.e.

'Son nom se trouve dans des martyrologes latins écrits il y a plus de 800 ans, au 19 de mars. 'On n'a fait neanmoins sa feste qu'assez tard; & apparemment parcequ'on le regardoit comme appartenant encore à l'ancien Testament. Les Grecs en font quelque memoire le dimanche de devant Noel, avec les autres Justes de l'ancienne loy; & une plus solennelle le dimanche suivant, où ils le joignent avec la Ste Vierge, David, & S. Jacque de Jerusalem. 'On pretend que les Cophtes & les autres Orientaux en font une feste fort solennelle le 20 de juillet, auquel ils mettent sa mort sur l'autorité d'une vie pleine de fables. p.7.d.e. p.6.d.e. p.7.a.b.

'Bollandus croit que les Carmes ont apporté d'Orient cette feste en l'Eglise d'Occident, '& que les Cordeliers l'ayant receue en 1399, elle s'est ensuite repandue dans toutes les Eglises latines. 'Elles la font le 19 de mars, hors quelques unes de l'Italie qui la font le 20 de juillet; en quoy Bollandus croit qu'elles confondent encore l'epoux de la Vierge avec Joseph le Juste. [Cela n'empesche pas neanmoins qu'on n'y puisse transferer sa feste, afin de l'oster du temps du Caresme. Le nouveau breviaire de Cluni l'a mise au jeudi de la troisieme semaine de l'Avent.] 'Le celebre Jean Gerson a travaillé par ses écrits à faire établir cette feste. 'La devotion particuliere qu'a eue Ste Therese pour S. Joseph, a beaucoup contribué à en augmenter la solennité. f. p.8.b. p.7.c. Flor.20.mars, p.390.1. Boll.19.mars, p.17.c.

'Bollandus raporte plusieurs miracles qu'on croit que Dieu a faits dans ce dernier siecle par son intercession. p.19-24.

'Origene cite quelques endroits d'un livre apocryphe intitulé *La priere de Joseph*. Mais comme il dit que c'estoit un livre des Hebreux, [c'est plutost du patriarche Joseph fils de Jacob. Et il importe peu de savoir à qui l'on a supposé un si méchant livre.] Or.in Jo.g.p. 77.78.

SAINT JOSEPH D'ARIMATHIE.

Matt.27.v.60. v.57|Luc.23.v.51. Lubin,p.55.89| Hier.ep.27.p.172.c.

SAINT Joseph qui eut l'avantage de mettre le corps de JESUS CHRIST dans son tombeau,'estoit d'Arimathée [ou Arimathie] ville de la Judée, 'qu'on place vers Diospolis entre Jerusalem & Joppé. Ce n'estoit plus qu'un village du temps de S. Jerome. On croit que c'est ce qu'on a depuis nommé Ramé ou Ramula, & ce que ceux du pays appellent maintenant Gotz. Quelques uns disent aussi que c'est la

1.Reg.1.v.1.19. ville de Ramatha¹ou Ramathaïm-Sophim'dont estoit Samuel. 1.

Luc.23.v.50|C. à Lap.in Matt. p.551.1.d. a Matt.27.v.57| Amb.in Luc.p.226.c. b Luc.23.v.50.51. c Joan.19.v.38. d Hier.in Matt. p.85.b|Amb.in Luc.p.226.b. e Joan.19.v.38.

'Quoique Joseph fust de ce lieu, il estoit neanmoins"Senateur βουλευτὴς, Decurio. de la ville de Jerusalem.ᵃIl estoit riche,& autant des richesses du ciel que de celles de la terre.ᵇCar c'estoit un homme vertueux & juste, du nombre de ceux qui attendoient le royaume de Dieu. Aussi il n'avoit point consenti au dessein des autres[chefs des Juifs,]& à ce qu'ils avoient fait contre le Sauveur.ᶜIl estoit mesme son disciple.ᵈMais comme les Apostres mesmes estoient alors dans une grande foiblesse, il ne faut pas s'étonner si Joseph ᵉne ² se declaroit pas ouvertement pour estre disciple de J.C, 2. parcequ'il craignoit les Juifs.

Amb.p.226.b. Marc.15.v.43| Joan.19.v.38. Amb.p.225.f. f.53.p.73.a| Chry.in Matt. h.88.p.913.d.

'Cependant lorsque J.C. fut mort, & que les Apostres ne songeoient qu'à se cacher,'il alla hardiment trouver Pilate, & luy demanda la permission de prendre le corps de JESUS[pour l'ensevelir.]'Ce courage de Joseph,[qui a pour témoin les quatre Evangelistes,]'ne venoit que de sa justice & de son amour pour J.C. Car pour sa qualité & ses richesses,[ces avantages n'estant guere propres qu'à nous affoiblir, parcequ'ils nous exposent davantage, & nous attachent plus à la vie,] ils servent seulement à relever son grand cœur, qui luy faisoit mepriser la haine de tous les Juifs, & la mort mesme qu'il avoit sujet de craindre en se declarant

Aug.f.44.§7. p.216.217.

pour J.C.'Ainsi il fut le[premier]en qui se verifia ce que dit Isaïe, que le Pere donneroit les riches à son Fils en recompense de sa

Hier.l.heb.p.290. d Jud.9.v.41. Chry.in Jo.h.84. p.547.c.

1. [Les Septante ont en cet endroit, ἀρμαθάιμ.]'S. Jerome croit qu'Arimathée est ce qui est appellé Ruma dans les Juges,[selon le latin,]& Aarima[ou Ἀρμα selon les Septante.]

2. [Ainsi il n'estoit pas des septante Disciples,]'quoique S. Chrysostome ait cru qu'il en pouvoit estre.

mort.

mort.'Neanmoins sa qualité, qui pouvoit le faire connoistre & Chry.in Jo.h.
considerer de Pilate, put servir à luy faire obtenir plus aisément 84.p.547.548.
ce qu'il demandoit.

Pilate ayant donc sceu que JESUS estoit mort, il commanda qu'on donnast son corps à Joseph,'qui ayant aussitost acheté un Marc.15.v.44.
linge blanc, descendit[de la croix]le corps du Sauveur, & l'en- 45.
velopa de ce linge,'dont la blancheur marquoit la pureté qu'il Hier.in Matt.
faut avoir pour recevoir J.C. dans son ame.[a]Il fut aidé dans ce p.85.c.
ministere par Nicodeme, qui apporta une grande quantité d'aro- a Joan.19.v.39.
mates pour l'embaumer.'Ainsi ils l'ensevelirent non comme un Chry.p.548.
criminel, mais comme un homme extraordinaire & admirable,
sans rien epargner pour la depense.'Ils l'embaumerent tant pour Joan.19.v.40.
satisfaire à la coutume des Juifs,'que pour preserver son corps Chry.p.547.d.
contre la corruption, témoignant par là que s'ils n'estoient pas
encore assez éclairez pour connoistre ce qu'il estoit,'au moins in M.h.88.p.
ils avoient pour luy un amour ardent & genereux.[b]L'Evangile 913.d.
b Aug.civ.l.1.
raporte ce soin qu'ils prirent du corps de J.C. pour louer leur c.13.p.10.1.a.
pieté; & il nous apprend par là que c'est une action sainte de
rendre ces derniers devoirs aux corps des morts,'particuliere- p.9.1.d.
ment de ceux dont les membres ont esté les organes du S.Esprit.

'Ce fut par une suite de la mesme pieté & du mesme amour Chry.in Matt.
pour J.C,[c]que Joseph mit le corps du Sauveur dans un sepulcre h.88.p.913.d.
c Matt.27.v.60.
tout neuf, qu'il avoit taillé dans le roc,[d]en un jardin[qui luy ap- d Joan.19.v.41.
partenoit sans doute,&]qui estoit au lieu mesme où J.C. avoit
esté crucifié. Personne n'avoit encore esté mis dans ce sepulcre,
'afin qu'on ne pust pas dire que c'estoit quelque autre mort qui Chry.in Jo.h.
estoit ressuscité au lieu de J.C. 84.p 548.a.b.

'Joseph aprés avoir rendu ce devoir au corps du Sauveur, roula Matt.27.v.60.
une grande pierre à l'entrée du sepulcre, & se retira.[C'est tout
ce que l'Evangile nous apprend de luy: & il ne faut pas preten-
dre en pouvoir savoir davantage. Ce n'est pas qu'on n'en dise en-
NOTE 1. core bien des choses:"mais elles sont toutes ou entierement in-
certaines, ou visiblement fabuleuses.]

'L'Eglise greque fait sa feste le 31 de juillet. [Les Latins l'ont Boll.17.mars.
moins honoré:][e]& son nom n'est dans le martyrologe Romain p.508.b.c.
e p.507.c.f.
que depuis l'an 1585. On l'y a mis le 17 de mars, auquel les Cha-
noines de S. Pierre de Rome en font la feste à cause d'un bras
qu'ils croient en avoir'depuis l'an 1454 au moins.[f]On pretend p.508.a.
que sous Charlemagne son corps fut apporté de Jerusalem à f p.509.c.f.
Moyenmonster, abbaye[du diocese de Toul & du bailliage de
Nanci, assez pres d'Estival & de la riviere de Meurte;] mais

qu'il en a depuis esté enlevé par des moines étrangers qui le volerent.

S. JEAN BATTISTE, PRECURSEUR DE JESUS CHRIST.

ARTICLE PREMIER,

Eloge de S. Jean : L'Ange Gabriel annonce sa naissance à son pere.

LA Verité mesme a fait l'eloge de S. Jean Battiste, & celui qui doit un jour estre le juge de tous les hommes, s'est declaré par avance sur le jugement avantageux qu'il veut que nous fassions de ce Saint. Il a relevé quelques actions de Marie sœur de Lazare ; il a dit à S. Pierre qu'il estoit heureux de ce que Dieu luy avoit fait connoistre la verité : mais il semble s'étendre avec plaisir sur les louanges de S. Jean.]

Joan.5.v.35. 'Il nous assure donc que c'estoit une lampe ardente & luisante ; Conc.c.47.§2. 'que ce n'estoit point un roseau que le vent fist pencher tantost d'un costé, tantost de l'autre ; que c'estoit un Prophete, celui en qui finissoit la Loy & les Prophetes, & plus qu'un Prophete ; que c'estoit l'Ange que Dieu devoit envoyer devant son Christ, selon le Prophete [Malachie,] pour luy preparer la voie ; §2|c.67.§3. a c.47.§2|Aug. B.in Jo.h.13.p. 391.b. 'qu'il estoit Elie ; [a]en un mot que hors celui qui paroissoit alors aprés luy, c'est à dire hors luy mesme, il n'y avoit personne entre ceux qui estoient nez de femmes, qui fust plus grand que Jean Battiste.

[Ce dernier eloge le releve si fort, que quelques uns l'ont voulu restreindre aux Saints qui avoient paru jusques alors, c'est à dire à ceux de l'ancien Testament. Mais les Peres n'y ont fait aucune exception.] Paul.car.5.p. 463|Aug.B.in Jo.h.5.p.329.c. b Aug.s.289.p. 1158.g|Op.imp. h.27.p.96.2.a. c Aug.ps.29.p. 60.2.a. 'Ils y comprennent generalement tous ceux qui l'ont ou precedé ou suivi. [b]Et quelques uns ont esté jusqu'à dire qu'il n'egaloit pas seulement, mais qu'il surpassoit mesme tout ce qu'il y a eu de plus grand parmi les hommes avant luy & aprés luy, hors l'homme Dieu. [c]Si vous cherchez, dit le plus sage & le plus « éclairé des Peres, [1]en qui la nature humaine paroist dans son emi- « 1.

1. *excellentiam hominis.*

» nence, c'est en Jean Battiste:'& puisque Jean declare que JESUS C.290.p.1161.e;
» est plus grand que luy, il faut que JESUS ne soit pas seulement & sæpius.
» homme, mais qu'il soit Dieu.'Il estoit aussi grand, dit un autre Paul.car.5.p.
» Saint, que celui qui peut tout, le pouvoit faire. 453.

[Nous raportons ce qu'ont dit les Peres, sans nous rendre juges de ces expressions qui paroissent si hardies, & sans pretendre qu'on s'en puisse servir pour combatre la croyance qu'a l'Eglise, fondée sur Saint Augustin & sur d'autres Peres, que la Mere de Dieu a une eminence de merite & de gloire audessus de tous les Saints, & de S. Jean mesme.

Aprés cette idée que l'Evangile & les Saints nous donnent de la grandeur de Saint Jean, il ne faut pas s'étonner]'si un Ange est Luc.1.v.11.13. envoyé du ciel pour l'annoncer aux hommes;'s'il assure qu'il sera v.14. un jour la joie & la gloire de sa famille;que plusieurs se rejouiront de sa naissance;'qu'il sera grand devant le Seigneur; que des le v.15. ventre de sa mere il sera rempli du S. Esprit;'qu'il marchera dans v.17. l'esprit & dans la vertu d'Elie.[Il ne faut pas s'étonner non plus,] 'si son pere inspiré de Dieu l'appelle un Prophete du tres Haut; v.67.76. [si sa naissance a esté accompagnée de prodiges; & si sa vie a paru si miraculeuse, que sans qu'il fist aucun miracle, tout le monde estoit disposé à croire qu'il estoit le Messie & le liberateur attendu par tous les Juifs. Mais sa gloire a consisté à estre le Precurseur de ce Messie mesme; & sa vertu à estre l'humble témoin de cette importante verité,]'Qu'il n'estoit pas la lumiere, mais qu'il Joan.1.v.6-9. estoit envoyé de Dieu pour rendre témoignage à cette lumiere, afin que tous crussent par luy.

'Lors donc que cette lumiere qui avoit toujours esté dans le v.10. monde, & qui n'avoit point cessé d'éclairer les hommes, sans que les hommes, qui avoient esté faits par elle, l'eussent connue, [voulut se montrer à eux couverte de l'ombre & de la nuée d'un corps humain, pour estre plus proportionnée à nostre foiblesse; elle fit paroistre avant elle cette Etoile, dont la splendeur estoit la marque du Soleil levant qui la devoit bientost suivre, & de qui elle empruntoit tout son eclat.]'La premiere nouvelle en fut ap- Luc.1.v.9.11. portée à Zacarie son pere lorsqu'il offroit à Dieu l'encens dans
NOTE 1. le Temple.'C'estoit"un Prestre de la race d'Aaron, & de la famille v.5. d'Abia,'la huittieme des 24 familles ou classes que David avoit 1.Paral.24.v.10. établies 'pour faire les fonctions sacerdotales chacune à son tour 1.2.c.23.v.8|Jos. durant une semaine.[a]Elizabet femme de Zacarie, estoit aussi de ant.l.7.c.11.p. la race d'Aaron, & parente de la Ste Vierge. 248.g. a Luc.1.v.5.36.

'Ils estoient tous deux justes & saints devant Dieu mesme, & v.6-17.

ils obſervoient tous ſes commandemens d'une maniere irreprehenſible. Ils n'avoient point d'enfans, parcequ'Elizabet eſtoit ſterile; & ils eſtoient déja avancez en age. Mais l'Ange Gabriel vint annoncer dans le Temple à Zacarie"qu'il auroit un fils, ordonnant que cet enfant ſeroit appellé Jean, & qu'il ne boiroit rien qui puſt enivrer, &c.

v.18-22. 'Zacarie n'eut pas aſſez de foy à ce que luy dit l'Ange: c'eſt pourquoi il demeura muet depuis ce temps là juſqu'à la naiſſance de ſon fils,[tant pour rendre cette naiſſance plus illuſtre, que parceque Dieu chaſtie plus ſeverement en ce monde les fautes de ſes plus fideles ſerviteurs,]'non pour les condanner, mais pour achever d'oſter ce qui reſte en eux d'imparfait.[a]S. Ambroiſe dit qu'il perdit l'ouie avec la parole, comme le"texte grec porte à le croire:[b]& l'Evangile dit en effet qu'on luy parloit par ſignes.

Aug.pſ.98.v.8. p.453.2.2. a Amb.in Luc. p.24.1|Luc.1.v.22. b Luc.1.v.62. c Paul.car.5.p.456. κωφὸς

[c]S. Paulin dit que ſon humilité meſme fut la cauſe de ſon doute, parcequ'il avoit peine à croire que Dieu luy vouluſt faire une grace dont il ſe croyoit indigne.[Mais il faut que l'humilité qui n'attend rien de l'homme, ſoit accompagnée d'une genereuſe confiance qui attende tout de la bonté toutepuiſſante de Dieu.] Zacarie s'en revint chez luy tout triſte, dit le meſme Saint, en demandant pardon à Dieu pour ſes pechez dans le ſecret de ſon cœur.

Luc.1.v.23. 'Lorſque le temps de ſon miniſtere fut accompli, il s'en alla
v.39. en ſa maiſon,'qui eſtoit dans une ville[de la tribu]de Juda,ſituée
Bar.app.§ 77-79|Caſ.ex.1.§ 27.p.127. dans un pays de montagnes.'On croit que c'eſt"celle d'Hebron. NOTE 2.
d Luc.1.v.24. [d]Et quelque temps aprés, Elizabet conceut l'enfant que l'Ange luy avoit promis.[e]L'Egliſe greque fait une feſte de ſa conception le 23 de ſeptembre,[f]& les plus anciens martyrologes des Latins la marquent auſſi le lendemain.[g]Elizabet cacha durant cinq mois la grace qu'elle ſe rejouiſſoit d'avoir receue de Dieu, [h]par une pudeur & une modeſtie digne de ſa ſainteté. Car elle avoit quelque honte de ſe voir groſſe en un age qui ſemble demander que des perſonnes ſages vivent dans la continence.[i]Et S. Ambroiſe croit qu'ils y vivoient elle & ſon mari depuis qu'ils ſe virent avancez en age.

e Menæa,p.291-298. f Florent.p.855| Joly,de Uſ.p.37. g Luc.1.v.24.25. h Amb.in Luc. p.16.g.h. i i.

ARTICLE II.

S. Jean connoist J.C. avant que de naistre : Sa naissance.

ELIZABET estoit dans son sixieme mois, lorsque Dieu vou- Luc.1.v.36.37.
lant faire une grace encore plus grande à la S^te^ Vierge, en
la rendant mere du Verbe divin, & luy montrer que rien n'est
impossible à sa puissance, luy apprit qu'il avoit donné un fils à sa
cousine.'La Vierge se hasta sur cela[de traverser une grande par- v.39|Amb.n.p.
tie de la Judée, &]d'aller[à Hebron,]pour voir elle mesme cette 21.22.
merveille de Dieu, pour s'en rejouir avec Elizabet, & pour luy
rendre en cette occasion les assistances dont elle pouvoit avoir
besoin:'Et J.C. qu'elle portoit déja dans son sein, l'y faisoit aller Ori.ib.h.7.p.
pour sanctifier Saint Jean.ᵃC'est pourquoi la Vierge estant entrée 215.
chez Zacarie, & ayant salué Elizabet, celle-ci fut la premiere à ᵃ Amb.p.22.h.
entendre sa voix ; mais son enfant fut le premier à en ressentir
l'effet, & à reconnoistre non la voix de Marie, mais la venue &
la grace du Sauveur,'de ce Verbe Dieu enfermé dans les entrail- Hipp.de Anti.
les d'une vierge. p.62.

'Il le témoigna par un tressaillement de joieᵇtout miraculeux, Luc.1.v.44.
[qui ne pouvoit venir que de cet Esprit saint,]ᶜdont l'Ange avoit ᵇ Aug.B.ep.187.
predit à Zacarie qu'il seroit rempli des le ventre de sa mere,ᵈ& § 23.p.685.
NOTE 3. de"la connoissance qu'il eut que son Seigneur venoit le sancti- ᶜ Luc.1.v.15.
fier. Ainsi son ame sainte connut deslors des secrets que[tout] ᵈ Ori.n.h.7.p.
Israel ignoroit.'Il commença avant mesme que de naistre, à faire 216.b.
sa fonction de Precurseur, pour montrer que les enfans les plus Hipp.de Anti.
petits alloient recevoir du S. Esprit, & de celui qui devoit naistre p.61.62.
de Marie, une naissance toute nouvelle.'Ces choses ont passé Ori.in Luc.h.7.
pour des folies dans l'esprit des sages du monde : mais heureux, p.216.b.
dit un ancien, celui qui est assez fou pour croire la verité.

'L'enfant rempli du S. Esprit par la parole de Marie, en remplit b|Amb.ib.p.22.
aussi sa mere, selon l'expression d'un grand Saint, & ouvrit sa b.c|Op.imp.h.
bouche pour luy faire confesser des merveilles qu'elle ne pou- 17.p.96.1.d.
voit pas voir. Elle prophetiza par l'esprit de son fils :'& connut Aug.B.ep.187.
par la revelation de Dieu, ce que signifioit ce tressaillement ex- § 23.p.685.e.
traordinaire qu'elle avoit senti dans ses entrailles.'Elle s'estima Luc.1.v.42-45.
heureuse de ce que Dieu luy faisoit la grace de recevoir chez
&c. elle la mere de son Seigneur :"Elle publia le bonheur de cette
mere sainte, en raporta la cause à sa foy, & l'assura que tout ce
qui luy avoit esté dit de la part de Dieu, seroit accompli.'Ce fut v.45.

pour luy répondre, que Marie prononça "cet excellent cantique *Magnificat.*
[par lequel l'Eglise rend tous les jours graces à Dieu du mystere
v.56. de l'Incarnation.]'Elle passa environ trois mois chez Elizabet,
Ori.n.h.9.10.p. 218|Amb.ib.p. 23.k.l. 'pour augmenter de plus en plus dans elle, dans son mari, & dans son enfant par la presence de J.C, la grace qu'elle leur avoit apportée des son entrée, pour preparer le saint Precurseur aux
Amb.inst.v.c. 7.p.423.k. fonctions ausquelles Dieu le destinoit,'& pour repandre dans son ame l'amour de la pureté dans laquelle il a toujours vécu.

in Luc.p.23.l| Bed.ib.t.5.p. 218.c. 'Elle y estoit encore selon quelques anciens, lorsqu'Elizabet arrivée enfin à son terme,[a] causa par son heureux accouchement
a Luc.1.v.57-64. à tous ses proches & à ses voisins la joie que l'Ange avoit predite. Quand on vint le huittieme jour pour circoncir l'enfant, sa mere voulut qu'on le nommast Jean, selon l'ordre que l'Ange avoit donné à son pere. Les parens aimoient mieux le nommer Zacarie: surquoi le pere ayant écrit que son nom devoit estre Jean,
'Amb.in Luc.1. v.64 p.24.l. 'sa langue que son incredulité avoit liée, fut deliée par sa foy & par son obeïssance.

p.25.b. 'Non seulement il obtint le pardon de sa faute, mais il receut
Luc.1.v.68-79. encore la grace de la prophetie,'& publia par un celebre cantique, que Dieu alloit accomplir les promesses qu'il avoit faites à Abraham, que le Messie estoit pres de paroistre, & que son fils
v.55.66. seroit son Prophete & son Precurseur.'Tous ceux qui demeuroient dans les lieux voisins furent saisis de crainte[& d'étonnement, en voyant une naissance accompagnée de tant de merveilles.]Le bruit s'en repandit dans tout le pays des montagnes de Judée, & tous ceux qui en entendirent parler, les conserverent dans leur cœur: & ils se disoient[les uns aux autres:]Quel « pensez vous que sera un jour cet enfant? «

Aug.s.287.290. 292.p.1152.a|1162. c.f|1168.c. 'La naissance de S. Jean a toujours esté fort celebre dans l'Eglise, qui honorant la mort des autres Saints, n'honoroit dans les premiers siecles[1] la naissance que de S. Jean seul, avec celle du Saint des Saints, parceque sa naissance mesme avoit esté une
Bar.24.jun. prophetie[& une predication]de J.C.'L'Eglise greque & la latine
Aug.ps.132.B.p. 1490.a|s.287. p.1152.c. la celebre le 24 de juin: 'Et S. Augustin n'a pas jugé indigne de luy, de remarquer l'ordre de la providence divine, qui disposant toutes choses par les regles de sa sagesse, avoit fait naistre Saint Jean lorsque les jours commencent à diminuer, & J.C. lorsqu'ils commencent à croistre; pour montrer que S. Jean ne devoit estre grand que pour elever J.C. en s'humiliant audessous de luy; selon

1. jusqu'à la fin du cinquieme au moins, si le sermon 196 de l'appendix de S. Augustin est de Fauste, comme on le croit, *Aug.ap.s.196.p.327.b.d.*

ce que S. Jean a dit luy mesme, *Il faut qu'il croisse, & moy que je* &c.
diminue;'& que pour nous elever en Dieu,"il faut nous humilier C.289.p.1161.a.
en nous mesmes.

'On remarque que l'Eglise celebroit autrefois la naissance de Sacr.n.p.166.
NOTE 4. S. Jean par trois Messes differentes, en y comprenant celle de"la Vigile, qui ne se disoit apparemment que sur le soir à cause du jeûne.'S. Cesaire met cette feste entre les grandes solennitez de Aug.ap.C.277. l'Eglise, ausquelles il vouloit que les Chrétiens se preparassent P.461.f. plusieurs jours devant par une entiere continence.

ARTICLE III.

S. Jean est elevé dans le desert: Mort de Zacarie son pere.

'LA main du Seigneur, dit l'Evangeliste, estoit avec S. Jean Luc.1.v.66. encore enfant;'& en mesme temps que son corps croissoit, v.80. il se fortifioit en esprit'& en grace; l'Esprit de Dieu qui estoit en Thphy.n.p. 314.b. luy se faisant paroistre par des effets plus sensibles & plus merveilleux.

'S. Luc nous assure qu'il demeura dans les deserts jusqu'au Luc.1.v.80. jour qu'il devoit paroistre.'Il y fut"elevé des l'enfance, selon Ori- &c. Ori.in Luc.h. 10.p.219.b| gene, S. Chrysostome,[a] & S. Jerome, & il accomplit à la lettre ce Chry.in Matt. h.10.31.p.117.a| 437.a. que dit le Prophete: Que les enfans les plus petits se joueroient avec les serpens. Il se retira pour fuir le tumulte des villes & l'embaras de la multitude. Ses yeux destinez à voir le Sauveur du [a]Hier.in Lucif. c.3.p.138.d|Isaïe, 11.v.8. monde, crurent tout le reste indigne d'eux.[b]Il alla chercher dans les deserts un air plus pur[& plus exemt de la corruption du siecle,]une demeure où il pust contempler le ciel avec plus de li- [b]Chry.h.31.p. 437.a.b|440.a| Ori.in Luc.h.11. p.220.a. berté, se familiariser avec Dieu, s'occuper à la priere en attendant que le temps de sa fonction fust arrivé, s'entretenir avec les Anges, parler au Seigneur, l'entendre lorsqu'il luy disoit comme à Moyse: *Me voicy*;'& rendre sa voix digne d'estre l'organe du Hier.p.138.d. Verbe, en la sanctifiant sans cesse par ses paroles divines. C'est ainsi que meritoit d'estre elevé le Precurseur de J.C.'Comme il Thphy.in Luc. p.314.b. avoit à reprendre les vices des hommes, il ne falloit point qu'il fust lié avec personne dont l'amitié ou le respect pust le retenir, & souiller pour ainsi dire la liberté & la force de ses reprehensions.

'On croit sur une vision raportée par un auteur assez ancien, Mosc.c.1.bib. P.t.13.p.1018. qu'il demeuroit en un lieu nommé Sapsas, dans une caverne, environ à un mille audelà du Jourdain: on y bastit une eglise dans le VI. siecle, & l'on y établit un monastere. Quelques uns preten-

Chry.in Jo.h. 16.p.107.108. dent que J.C. l'y vint voir plusieurs fois. Neanmoins S.Chrysostome croit qu'il ne connut J.C. que lorsqu'il fut pres de le battizer: Joan.1.v.33. '& cela paroist bien plus conforme à l'Evangile.

[Dieu cacha les desseins qu'il avoit dans la retraite de S.Jean, en la faisant paroistre involontaire & forcée. Car S. Pierre d'Alexandrie l'un des plus anciens d'entre les Peres, & l'un des plus P.Alex.c.13.p. 27.a. illustres d'entre les Martyrs,] 'dit comme une chose receue de tout le monde, que quand Herode chercha J.C. pour le tuer, il voulut aussi faire mourir Saint Jean; ce qui obligea sa mere de s'enfuir avec luy.

a. 'Le mesme Pere ajoute qu'Herode voyant qu'on avoit enlevé S. Jean à sa cruauté, fit tuer Zacarie son pere entre le Temple & Jansf.in Matt. 23.v.35.p.191.2. l'autel, 'c'est à dire entre le Temple [où les prestres seuls entroient,] & l'autel des holocaustes, qui estoit dans la place de devant. a Menæa,5.sep. p.82. [a]Les Grecs qui suivent ce sentiment dans leur office, [b]disent" qu'il &c. b Ugh.t.6.p. 1061.b. s'estoit retiré dans le Temple, pensant eviter la fureur d'Herode. c Bar.1.§51. [c]Il n'y a rien en cela qui ne soit aisé à croire d'un prince cruel & soupçonneux comme estoit Herode, aprés l'eclat qu'avoit fait Matt.23.v.35. la naissance de S. Jean: '& il est certain qu'il y a eu un Zacarie tué entre le Temple & l'autel, que J.C. met comme le dernier des Hier.n.p.70.b| Tert.scorp.c.8. p.624.c. justes ausquels les Juifs eussent osté la vie. 'On montroit encore dans le V. siecle en cet endroit du Temple, quelques" pierres rouges, qu'on croyoit conserver miraculeusement des vestiges de NOTE 5. Boll.may,t.1.p. 41.d. ce meurtre. 'Les Grecs honorent S. Zacarie le 5 de septembre, comme un prestre, un prophete, & un martyr. Usuard, Adon, & d'autres Latins l'honorent aussi comme un prophete le 5 de novembre; & le martyrologe Romain y joint avec luy Ste Elizabet sa femme.

[S. Paulin qui n'avoit pas sceu la tradition de l'Eglise d'Orient Paul.car.5.p. 459.460. sur la mort de Zacarie,] 'a cru que S. Jean avoit esté elevé quelques années parmi ses parens, faisant paroistre des le berceau une gravité digne de la vigueur celeste qui l'animoit; qu'il apprit de son pere & de la lecture des livres de Moyse les loix de Dieu, & la conduite sainte des Patriarches, & que lorsque son corps fut fortifié par l'age, il quitta la maison paternelle pour aller apprendre dans les deserts ce que les hommes ne luy pouvoient apprendre, & ne s'occuper plus que des preceptes du Ciel.

Luc.1.v.15. [On ne peut douter que S. Jean n'ait pratiqué] 'ce que l'Ange avoit ordonné avant sa naissance, qu'il ne boiroit ni vin, ni rien Epi.29.c.5.p. 121.b. de ce qui peut enivrer. 'C'est pourquoi S. Epiphane semble dire qu'il estoit de ceux que la loy appelle Nazaréens. [Mais il passoit beaucoup

beaucoup audelà de ce qui luy avoit esté prescrit.]'Car bien loin Luc.7.v.33.
de boire du vin, il ne mangeoit pas mesme de pain,'mais seule- Matt.3.v.4| Marc.1.v.6.
ment pes sauterelles, & du miel sauvage,[a]ou des autres choses a Paul.car.5.p.
qu'on peut trouver dans un desert: [& il en mangeoit si peu,] 460.
'que J.C. n'a pas craint de dire qu'il ne mangeoit & ne buvoit Matt.11.v.18.
point.

'Il mortifioit ainsi tous ses desirs naturels, & par le peu de Isi.P.l.1.ep.132.
nourriture qu'il prenoit, & par les qualitez desagreables de celle p.41.a.
dont il usoit.'Car le miel sauvage qu'il mangeoit, n'estoit pas une p.40.c|Bar.31.
herbe ou une feuille d'arbre, comme quelques uns l'ont cru; mais §13.
[illegible] le miel que font les mouches sauvages dans les montagnes,"qui
est tres amer,'ou au moins fort insipide.[b]On remarque la mesme Jans.in Matt.
chose des sauterelles, que les pauvres gents mangeoient dans la p.24.2.
Palestine & en quelques autres endroits, & que la loy permettoit b 2|Bar.30.§13|Cas.ex.13.§
aux Juifs:[c]de sorte qu'il n'est point necessaire de dire avec Saint 7.p.247|Levit.
Isidore de Peluse, que c'estoient les bouts & les extremitez des 11.v.22. c Isi.P.l.1.ep.5.
herbes & des branches d'arbres. 132.p.2.c|40.c|

[d]L'austerité de son vétement[répondoit à celle de sa nourritu- Jans.in Matt. p.24.
re:][e]il estoit de poil de chameau,& serré par une ceinture de cuir, d Luc.7.v.25.
qu'il portoit autour de ses reins,[f]comme Elie.[g]Aussi il a passé pour e Matt.3.v.4| Marc.1.v.6.
l'auteur de la vie austere & retirée des anacoretes. f 4.Reg.1.v.8.

[h]Dieu vouloit toucher les Juifs par cette vie si fort audessus g Hier.ep.22.
de la foiblesse des hommes, leur donner du respect pour la verité p.147.b.& alii.
que S.Jean devoit annoncer, & les faire ressouvenir d'Elie,[i]qu'ils h Chry.in Matt. h.10.38.p.116.c|
savoient devoir preceder l'avenement du Messie.[k]Il vouloit nous 440.a.
apprendre à tous à mepriser les plaisirs de la terre,[l]& confondre i Matt.17.v.10. k Chry.h.10.p.
nostre lascheté en nous faisant voir un homme si grand & si saint 117.b.
dans une vie si penitente. l p.118.c.d|Paul. car.5.p.461.

ARTICLE IV.

S. Jean presche la penitence, donne le battesme, battize J.C.

'APRES que S.Jean eut passé[trente ans & plus]de cette sorte Luc.1.v.80.
dans le desert,'Dieu le manifesta au monde en la quinzie- 3.v.1.2.
me année de l'Empereur Tibere,[commencée le 29 aoust de l'an
28 de l'ere commune.]Il luy parla dans le desert, & luy ordonna
d'aller preparer la voie au Messie, selon ce qu'Isaïe & Malachie
avoient prophetizé de luy.'Il vint donc autour du Jourdain[dans v.3.
πέραν τοῦ Ἰορδάνου. le pays qu'on appelloit la Pérée,]'parcequ'il estoit"audelà de cette Conc.c.89.§3.
* in deserto. riviere[à l'égard de Jerusalem.]'Il se tenoit*dans les lieux les Matt.3.v.1.

Chry.in Matt. h.10.p.117.c. moins frequentez de[1] la Judée.'Il y parut comme un Ange qui seroit descendu du ciel. 1

Matt.3.v.1. 'Il preschoit à tout le monde de faire penitence, parceque le
Chry.p.118.119. royaume des cieux estoit proche,'de quoy les anciens Prophetes n'avoient point parlé, & moins encore les imposteurs qui avoient paru vers ce temps là, & avoient tasché d'attirer à eux des sectateurs dans les deserts.
Conc.c.13.§2. C'estoit en partie ce qui faisoit que 'les peuples venoient l'ecouter en foule, tant de Jerusalem, & des
Chry.p.116.c. environs du Jourdain, que de tous les endroits de la Judée:'& cet exterieur de penitence qu'on voyoit en luy, n'y contribuoit
h.38.p.440.a. pas peu,'parceque rien n'attire davantage l'estime & la venera-
h.10.p.118.c. tion des hommes.'S. Chrysostome croit mesme [2] qu'il paroissoit 2 sur son visage une beauté & un eclat extraordinaire. Il y avoit d'ailleurs fort longtemps que les Juifs n'avoient point eu de pro-
Joan.10.v.41. phete.'Ainsi quoiqu'il ne fist aucun miracle,[a] tout le peuple fut
a Luc.20.v.6. persuadé que c'en estoit un.

3.v.10-14. 'Il donnoit à chacun de ceux qui le venoient trouver,"les ins- &c.
Chry.in Matt. tructions necessaires selon son état,'& leur parloit avec la mesme
h.10.p.118.d.e. autorité que s'ils n'eussent tous esté que des enfans. Il leur faisoit
Matt.3.v.6. reconnoistre leurs pechez,'& les leur faisoit confesser,[b] & pour
b v.11|Luc.3.v.3|Act.19.v.4. marque qu'ils s'en repentoient, il les battizoit & les plongeoit
Act.19.v.4. "dans l'eau du Jourdain,'disant en mesme temps aux peuples, NOTE 36.
Matt.3.v.11. qu'ils devoient croire en celui qui venoit aprés luy,'& qui les
Act.19.v.2.3. battizeroit dans le S. Esprit & dans le feu.'Il ne les instruisoit pas particulierement sur le S. Esprit.

Aug.B.in Jo.h.4.p.313.f. 'On fut surpris de l'autorité si extraordinaire qu'il se donnoit de battizer:[c] mais c'estoit Dieu mesme qui le luy avoit ordonné
c Joan.1.v.31.33. Luc.20.v.4.5. pour manifester le Messie.'Ce battesme qui venoit du ciel,[d] estoit
d Aug.in Jo.h.5.B.p.321.322. neanmoins propre à S. Jean, & n'estoit point le mesme que celui de J.C, comme celui que donnent maintenant les ministres de
Act.19.v.1-7. l'Eglise. C'est pourquoi 'S. Paul battiza à Ephese au nom de J.C, douze disciples qui avoient déja receu le battesme de S. Jean. [Pour savoir en quoy consistoit la difference de ces deux battesmes, ce n'est pas ici le lieu d'en parler.]

Chry.in Matt. h.10.p.119.b. 'Aprés que S. Jean avoit instruit ceux qui s'adressoient à luy, qu'il les avoit battizez, & qu'il les avoit exhortez à mepriser la terre pour ne desirer plus que le ciel; il les renvoyoit chez eux,

1. qui peut marquer tout le pays des Juifs, & comprendre ainsi la Perée: Et c'est apparemment ici le vray sens. Mais la Judée ne marque quelquefois que le pays plus voisin de Jerusalem, qui avec la Samarie & l'Idumée faisoit la province Romaine soumise à Pilate: & il y en a qui croient que S. Jean a aussi presché dans quelque desert de cette Judée audeçà du Jourdain.

2. πολλὴν ἀπὸ τοῦ προσώπου τὴν χάριν ἔχοντα ἀπολάμπουσαν.

ſans les retenir auprés de luy dans le deſert,'hors ceux qui vouloient s'attacher plus particulierement à luy. [L'Evangile parle ſouvent des diſciples de S. Jean,]'mais il n'en nomme aucun que S. André,'qui meſme ne le ſuivoit pas toujours.[a]S. Jean leur apprenoit à prier[b]dans les inſtructions particulieres qu'il leur donnoit; parcequ'eſtant audeſſus meſme des Prophetes, il eſtoit digne de parler d'une ſi grande choſe,'qu'on ne peut ni enſeigner ni faire comme il faut, que par la lumiere de Dieu.'Ses diſciples faiſoient de frequentes prieres, & jeûnoient de meſme ſouvent, 'ſelon qu'ils l'avoient appris de luy.

Ori.orat.c.8.p.8. | Joan.1.v.37.40. | Epi.51.c.15.p.437.a. | a Luc.11.v.1. | b Ori.p.8. | p.9. | Luc.5.v.33. | Chry.in Matt.h.31.p.361.c.

[S. Jean executoit ainſi][c]ce que l'Ange Gabriel avoit dit à ſon pere, qu'il convertiroit pluſieurs des enfans d'Iſrael au Seigneur leur Dieu; qu'il réuniroit les cœurs des peres avec leurs enfans; qu'il rappelleroit les deſobeïſſans à la prudence des juſtes; qu'il prepareroit au Seigneur un peuple parfait.[Et il accompliſſoit encore]'ce que ſon pere luy avoit dit à luy meſme, qu'il donneroit au peuple de Dieu la connoiſſance du ſalut, afin qu'ils obtinſſent la remiſſion de leurs pechez.'Il eſtoit le fruit d'une mere ſterile;& il faiſoit porter des fruits de grace à la ſterilité du deſert.

c Luc.1.v.16.17. | v.77. | Clem.adm.p.8.a.

'Tous les enfans de la Sageſſe, le peuple, & les publicains meſmes, glorifierent Dieu dans la vertu de S. Jean, & vinrent recevoir ſon batteſme:'de ſorte que ſa reputation ſe repandit dans toute la terre[parmi les Juifs.][d]Mais les Phariſiens & les docteurs de la loy,[qui eſtoient ſuperbes & ſe regardoient comme juſtes,] mepriſerent le conſeil de Dieu ſur eux, & negligerent[pour la pluſpart]de demander le batteſme à S. Jean.'Ils ſe ſcandalizoient meſme de l'auſterité de ſa vie, & l'accuſoient pour cela d'eſtre poſſedé.'Il y eut neanmoins"pluſieurs Phariſiens & Sadducéens qui vinrent à ſon batteſme: mais cet homme[rempli de Dieu, & par conſequent rempli de charité,]les receut"avec des paroles pleines dureté & de reproches, juſqu'à les appeller des races de viperes;'ſoit que Dieu luy fiſt voir que leur cœur eſtoit tout corrompu d'orgueil[& d'hypocriſie,][e]ſoit qu'il jugeaſt les devoir humilier pour les porter à une parfaite converſion.

Luc.7.v.29.35. | Marc.1.v.5. | Chry.in Act.h.29.p.264.c. | d Luc.7.v.30. | 20.v.5. | 7.v.33. | multos. | Matt.3.v.7-10. | &c. | Chry.n.h.11.p.113.c. | e p.124.a.b.

'Non ſeulement tout le peuple eſtoit perſuadé que Jean eſtoit un Prophete;'mais chacun avoit meſme dans l'eſprit qu'il pouvoit bien eſtre le Chriſt.'Ce fut en cela"plus qu'en toute autre choſe, qu'on vit la vertu de S. Jean,[f]& que comme il eſtoit le plus grand des hommes, il eſtoit auſſi le plus humble. Car ayant une grace ſi extraordinaire, & un merite ſi eminent; qu'il pouvoit paſſer pour le Meſſie;'non ſeulement il declara toujours qu'il

Luc.20.v.6. | 3.v.15. | nullam tantum meritum habuit. | Aug.B.in Jo.h.4.§6.p.315.c. | f b.c.|§1.p.312. | Conc.c.13.§5.

ne l'estoit pas, & qu'il ne venoit que pour luy preparer le chemin; mais il se rabaissa audessous de luy jusqu'à dire qu'il n'estoit pas digne de se prosterner devant luy pour denouer les cordons
Aug.§1.p.312.g. de ses souliez.'Il estoit jaloux non de sa gloire, mais de celle de l'Epoux, dont il estoit d'autant plus l'ami qu'il estoit plus humble.
Conc.c.13.§5. 'Il preschoit d'abord le Messie & le Christ sans marquer qui il
Joan.1.v.31-34. estoit:'& il ne le savoit pas luy mesme. Mais celui qui l'avoit envoyé battizer, luy avoit dit que c'estoit celui sur qui il verroit
Chry.n.h.16.p.108.a. descendre & demeurer le[Saint]Esprit.'Dieu n'attendit pas neanmoins à le luy faire connoistre par cette marque. Car lorsque Jesus le vint trouver,"l'Esprit saint luy revela comme à un Pro- Note 4.
p.107.c. phete[que c'estoit le Messie & le Redempteur des hommes.]'Il estoit à propos, dit S. Chrysostome, qu'il ne le connust que de cette maniere, afin qu'on ne dist pas qu'il luy rendoit un témoignage si avantageux comme à son parent & à son ami.

[Il connoissoit donc déja sa grandeur; mais il ne savoit pas en-
Matt.3.v.13.14. core jusqu'où alloit son humilité.]'C'est pourquoi il fut fort surpris quand il vit celui qui venoit effacer les pechez du monde, luy demander le battesme,[comme s'il eust esté un pecheur:]Il voulut l'en empescher, reconnoissant que c'estoit luy mesme qui
v.15. avoit besoin d'estre battizé[& purifié]par luy.'Mais il fut enfin
Aug.B.in Jo.h.4.p.318.d. obligé de ceder à celui qui vouloit accomplir toute justice,'c'est à dire toute humilité.[a]Il le battiza donc dans le Jourdain: &
a Marc.1.v.9.10. Naz.or.39.p.633.a. quand Jesus fut sorti de l'eau,'qu'il avoit sanctifiée"avec celui Note 7.
mesme qui l'avoit battizé,[b]les cieux s'ouvrirent, & le S. Esprit
b Conc.c.14. c Chry.in Jo.h.16.p.108.c.d. descendit sur J.C. sous la forme d'une colombe.[c]Ce miracle fut vu par S. Jean, par diverses personnes qui estoient dignes de cette
in Matt.12.p.138.d.e. grace,'& peutestre mesme par tous ceux qui estoient presens. Que s'ils ne crurent pas tous, c'est qu'il ne suffit pas de voir les miracles de Dieu des yeux du corps, mais qu'il les faut voir des yeux de l'ame, & n'avoir point de passions qui nous empeschent de voir & de suivre la verité.["On croit que ceci arriva le 6 de V.N.S.§6.
janvier l'an 30 de l'ere commune.]

ARTICLE V.

S. Jean declare que JESUS est le Christ & l'Agneau de Dieu; il se contente d'estre sa voix & l'ami de l'Epoux.

Marc.1.v.12.13. 'JESUS CHRIST ayant esté battizé, alla passer quarante jours
Joan.1.v.28.29| 3.v.26. dans le desert,'& revint ensuite auprés de S. Jean qui battizoit

alors audelà du Jourdain,'en un lieu appellé Bethanie dans divers Epi.51.c.13.p.435.
exemplaires,& Bethabara dans d'autres; soit que ce fussent deux a|C.à Lap.in
lieux differens, mais proches; soit que ce fust un mesme lieu qui Jo.p.269.2.b.c.
1. eust ces deux noms, dont l'un signifie[1] *maison du vaisseau*, & l'au-
tre *lieu du passage*, parcequ'il y avoit là des bateaux pour ceux
qui vouloient passer le Jourdain. On pretend que c'est le lieu où
Josué avoit fait passer cette riviere aux Israelites:[mais on n'en
donne pas de preuve.]'La suite fait voir au moins que ce n'estoit Joan.1.v.43.
pas dans la Galilée.

'La predication de S. Jean avoit fait un si grand eclat, que les Aug.B.n.h.4.
Juifs croyant qu'il pouvoit bien estre le Christ,'[a]envoyerent de p.313.e.f.
Jerusalem des Prestres & des Levites de la secte des Pharisiens, a Joan.1.v.19-24.
pour luy demander qui il estoit.]Cette demande estoit capable
de flater sa vanité s'il en eust eu:]'mais elle ne servit qu'à nous de- Aug.p.313.e|315.
couvrir son humilité. Il confessa, il ne nia pas, il confessa,[b]dis-je, b.c.
qu'il n'estoit point le Christ, aimant mieux conserver la solidité b Greg.in Ev.h.
de sa vertu, en se renfermant dans l'état humble qui luy estoit 7.p.1363.a.b.
propre, que se servir de l'erreur des autres pour s'elever audessus
de ce qu'il estoit, tomber par cette vanité dans le precipice,'& Aug.s.290.p
laisser éteindre sa lampe par le vent & le souffle de la vaine gloire. 1162.c.

'On luy demanda ensuite s'il estoit Elie, qu'on savoit devoir in Jo.B.p.314|
preceder la venue du Christ. Il pouvoit dire avec verité qu'il Greg.p.1363.c.
l'estoit, comme J.C. mesme l'a dit, parcequ'il en faisoit la fonc- d.
tion, & qu'il en avoit l'esprit & le zele. Mais il aima mieux dire
qu'il ne l'estoit pas, [prenant de deux sens veritables celui qui
estoit le plus favorable à son amour pour l'humilité.]'On luy de- Chry.in Jo.h.
manda encore s'il estoit le Prophete promis par Moyse, que les 14.p.99.b.c.
Juifs distinguoient du Messie; quoique Moyse l'entendist du
Messie mesme: & il répondit qu'il n'estoit point ce Prophete,'ou Greg.p.1363.d.
mesme qu'il n'estoit point dutout prophete,'luy qui estoit Pro- Luc.1.v.76|7.
phete, plus que Prophete,'[c]& envoyé pour nous montrer au doit v.27.
celui que les Prophetes n'avoient annoncé que de loin:[mais il c Aug.B.in Jo.
ne prophetizoit pas comme eux ce qui devoit arriver aprés sa h.4.p.312.313.
mort.] 316.a.b.

'Les deputez le presserent ensuite de dire non ce qu'il n'estoit Joan.1.v.22.23.
pas, mais ce qu'il estoit. Ne pouvant donc pas refuser de leur
répondre, [il le fit en se rabaissant autant qu'il le pouvoit sans
blesser la verité.]Car il leur dit seulement qu'il estoit une voix;
mais la voix de celui qui crie dans le desert, *Preparez la voie du
Seigneur*, comme avoit dit le Prophete Isaïe.[Il raportoit ainsi à

1. *Le bac* exprime l'un & l'autre parmi nous.

Dieu la gloire de tout ce qu'il faisoit, mais marquoit en mesme temps que c'estoit Dieu qui agissoit & parloit par luy, & que ce que les Prophetes avoient dit du Messie alloit s'accomplir.

'Quoique les deputez fussent des Pharisiens, qui estoient ceux que l'on croyoit avoir le plus de lumiere & de pieté; ils ne comprirent pas neanmoins, ou feignirent de ne pas comprendre ce
Greg.p.1364.a. qu'il leur disoit;] 'parcequ'ils avoient moins de zele pour connoistre la verité, que de jalousie[contre celui qui la leur annon-
Chry.in Jo.h. 15.p.100.a.b. çoit, & dont la gloire sembloit diminuer la leur.] 'Ainsi ils témoignerent trouver mauvais que n'estant pas mesme Prophete, il entreprist de battizer. Il les ecouta avec douceur, & leur répondit de mesme, Que son battesme n'estoit que pour faire connoistre celui qui devoit venir aprés luy, mais qui estoit beaucoup audessus de luy, & qui est, leur dit-il, au milieu de vous sans que vous « le connoissiez: [cela pouvoit estre vray à la lettre.] «

Joan.1.v.29-34. 'Mais il s'expliqua encore plus clairement le lendemain. Voyant JESUS qui venoit à luy, il declara "que c'estoit le Fils de Dieu, &c. l'Agneau de Dieu qui ostoit les pechez du monde, & celui mesme
v.35.&c. à qui il venoit rendre témoignage.'Le jour suivant voyant encore JESUS, il dit de nouveau que c'estoit l'Agneau de Dieu: & alors deux de ses disciples suivirent JESUS: S. André l'un de ces deux luy amena aussitost Simon son frere:[& le Sauveur commença ainsi à se manifester, & à paroistre comme le Messie.]

Chry.n.h.13.p. 88.a.b. 'S. Chrysostome attribue encore "à S. Jean Battiste ces belles NOTE 8 paroles touchant J.C, Que nous avons tous receu de sa plenitude, & grace pour grace; parceque la loy a esté donnée par Moyse, mais la grace & la verité a esté apportée par J.C.

Joan.5.v.32-34. 'Le Fils de Dieu n'avoit pas besoin pour luy mesme que Jean luy rendist témoignage: mais ce témoignage estoit necessaire au salut des hommes, [qui n'avoient pas les yeux de l'ame assez forts pour connoistre la verité par leur lumiere propre.] S. Jean leur en rendit un témoignage veritable, [si clair & si public,]
3.v.26|10.v.42. a 5.v.34. 'qu'on ne doutoit nullement qu'il ne parlast de JESUS. [a] Cependant[presque tous]les Juifs se contenterent de se rejouir quelque temps à la lueur de cette lampe, quoiqu'en elle mesme elle n'eust pas moins de chaleur que de clarté.[Ils se contenterent, dis-je, de tirer vanité de ce qu'ils avoient parmi eux un si grand hom-
Aug.B.n.h.23. p.472.e.f. me,] 'sans passer de luy à J.C, ce qui estoit le but de sa mission
b Luc.7.v.30. aussibien que de ses exhortations. [b] Ainsi ils se rendirent inutile ce grand effet de la misericorde de Dieu, [particulierement]les
Matt.21.v.32. Pharisiens & les docteurs de la loy.'Ils n'ajouterent point de foy

au saint Precurseur, qui venoit dans la voie de la justice[pour les y conduire s'ils eussent voulu l'ecouter:]& quoiqu'ils vissent les publicains & les femmes prostituées croire ce que S. Jean leur disoit, cet exemple mesme ne les touchoit point de repentir, & ne les portoit point à suivre au moins ceux[qu'ils auroient dû preceder.]

'S. Jean passa[de Bethanie]à un lieu nommé Enon ou Ennon Joan.3.v.23.
18 milles. pres de Salim'& du Jourdain,"environ à trois lieues audessous de Cas.ex.13.§25.
1 Scythople,[a]& apparemment[1]du mesme costé audeçà du Jour- p.281. a Joan.3.v.26.
dain à l'égard de Jerusalem.'Il battizoit en cet endroit ceux qui v.23.
l'y venoient trouver, se servant pour cela des eaux qui y estoient en abondance.'J.C. qui estoit allé passer la feste de Pasque à Je- 2.v.13.
rusalem,'& de là estoit venu dans le pays des environs, y battizoit 3.v.22.
aussi en mesme temps;'& un grand nombre de personnes venoient v.26.
à luy.'On publioit mesme qu'il battizoit plus de monde, & avoit 4.v.1.
plus de disciples que S. Jean:'& S. Augustin croit que S. Jean luy Aug.B.n.Jo.h.
envoyoit ceux qui s'adressoient à luy,[& qu'il avoit battizez,]afin 13.p.394.d.
qu'il les battizast[encore.]

'Les disciples de S.Jean, moins humbles que luy, ne purent voir Chry.ib.h.28.
ce concours sans jalousie contre les disciples de J.C, qui batti- p.179.
zoient en son nom,]& contre J.C. mesme:& cette jalousie forma une dispute entre eux & un Juif, comme a lu S. Chrysostome, ou plusieurs Juifs, qui ayant receu le battesme de J.C, ne pouvoient souffrir que les autres luy preferassent celui de S. Jean.

'Les disciples tascherent d'inspirer leur passion & leur jalousie p.179.
à leur maistre.[Mais il estoit trop humble pour se laisser ebranler par le vent de la vanité.]

'Il leur répondit avec douceur, depeur que s'ils l'abandon- p.180.a.
noient, ils ne tombassent dans un état encore plus dangereux: mais il s'efforça de leur faire voir qu'en s'opposant à JESUS, ils faisoient la guerre à Dieu mesme.[Ses paroles sont trop belles &
» trop humbles pour ne les pas raporter toutes entieres.]'L'hom- Joan.3.v.27.
» me, leur dit-il, ne peut rien recevoir, s'il ne luy a esté donné du
» ciel.'Vous m'estes vous mesmes témoins, que je vous ay dit que v.28.
» je ne suis point le Christ, mais que j'ay esté envoyé devant luy.
» 'L'Epoux est celui à qui est l'Epouse: mais l'ami de l'Epoux qui se v.29.
» tient debout & qui l'ecoute, est ravi de joie à cause qu'il entend
» la voix de l'Epoux. Je me voy donc maintenant dans l'accom-
» plissement de cette joie.'Il faut qu'il croisse; & pour moy il faut v.30.
» que je diminue.'Celui qui est venu d'enhaut est audessus de tous; v.31.

1. Casaubon le met de l'autre costé: ce qui nous paroist contraire à S. Jean.

celui qui tire son origine de la terre, est de la terre, & ses paroles « tiennent de la terre : celui qui est venu du ciel est audessus de « tous. 'Il continue ensuite à relever JESUS comme le vray Fils de « Dieu, & menace de la colere du Ciel ceux qui ne croiront pas en luy.

v.32-36.

ARTICLE VI.

S. Jean reprend Herode, est mis en prison, envoie ses disciples à J.C.

Chry.in Jo.h. 28.p.175.b.c.

'SAINT Jean continua à battizer jusqu'à son emprisonnement, ["qui arriva apparemment vers la fin de *la mesme année où il avoit battizé J.C.]'Dieu luy †accorda comme une grace, selon l'expression de Saint Chrysostome,[1] de disparoistre bientost aux yeux du monde, afin que tout le peuple se portast unanimement à J.C, sans se partager entre l'Epoux & l'ami de l'Epoux ; & afin qu'il pust luy envoyer ses disciples, qu'il n'avoit encore pu detacher de sa personne, quelque effort qu'il fist pour s'humilier, & pour elever J.C. audessus de luy.

c.d.

NOTE 9. * l'an 30 de l'ere commune. † συγχωρῆσαι αὐτῷ. 1.

Luc.3.v.19| Marc.6.v.17.

'La cause de sa detention fut la liberté avec laquelle il reprenoit Herode [Antipas le Tetrarque,] de toutes ses mechancetez, & particulierement de ce qu'il avoit epousé Herodiade femme de son frere Philippe,'qui est nommé "Herode par Joseph, & qui estoit né de Mariamme fille de Simon grand Pontife. Car il ne faut pas le confondre avec Philippe le Tetrarque son frere,'né d'une Cleopatre de Jerusalem.[a]Cet Herode [Philippe] avoit esté d'abord nommé par son pere pour succeder à la couronne au defaut d'Antipater.[b]Herodiade sa femme estoit aussi sa niece, fille d'Aristobule fils du grand Herode, & sœur d'Agrippa qui fut depuis Roy de Judée. Elle eut de ce mariage une fille nommée Salomé, ["celebre dans l'histoire de l'Evangile.]

Jos.ant.l.18.c. 7.p.626.b|628. c.d. l.17.c.1.p.584.a| bel.l.1.c.18.p. 763.a. a ant.l.17.c.4. 6.p.585.g|589. c. b l.18.c.7.p.628. c.

V. la note 10.

NOTE 10.

p.626.b.c.

'Herode le Tetrarque ayant vu cette Herodiade un jour qu'il logeoit chez son mari en allant à Rome, il conceut pour elle une passion illegitime, & luy parla de l'epouser. Elle n'eut point d'horreur d'une proposition si criminelle ; & demeura d'accord de se retirer chez luy lorsqu'il seroit revenu de Rome, à condition qu'il repudieroit la fille d'Aretas Roy d'Arabie, qu'il avoit epousée longtemps auparavant. [Et il ne faut pas s'étonner qu'Herodiade preferast contre son devoir & son honneur un Souverain à un particulier :] 'car l'histoire nous la represente comme une

c.9.p.637.638.

1. S. Chrysostome le dit de sa mort, qui n'arriva qu'environ un an aprés.

femme

femme qui faisoit son idole de la puissance & de la grandeur.'Il semble que ce mariage, où toutes les loix estoient violées, se fust fait [assez longtemps auparavant,] fort peu aprés la naissance de Salomé. c.7.p.618.c.d.

'S. Jean en representa le crime à Herode [le Tetrarque,] & luy dit qu'il ne luy estoit pas permis d'avoir la femme de son frere,'à qui il l'avoit ravie de son vivant, [& dont elle avoit eu des enfans,]'ce qui suffisoit, quand il eust esté mort, pour rendre ce mariage criminel, mesme selon les loix qui s'observoient alors parmi les Juifs.'S. Jean faisoit voir encore en ceci,"qu'il avoit le zele & l'esprit d'Elie. [Mais Herode montra aussi qu'il avoit toute la dureté ou plutost la cruauté ordinaire des Juifs contre les Prophetes:'car ne pouvant souffrir des reprehensions si genereuses, il fit arrester le saint Precurseur, & l'envoya chargé de chaines 'au chasteau de Maqueronte. Marc.6.v.17.18. Jos.ant.l.18.c.2.p.618.d. l.17.c.15.p.613.8. &c. Hier.in Matt.p.43.b. Conc.c.12. Jos.ant.p.617.a.

'Joseph dit que ce fut par raison d'Etat & par politique qu'Herode fit emprisonner S. Jean, & le fit enfin mourir. [Et il n'est pas difficile que l'esprit d'un prince déja aigri, ait craint où il n'y avoit rien à craindre; surtout si cette crainte luy estoit inspirée par les Pharisiens & les docteurs de la loy,]'comme quelques uns le tirent de l'Evangile. [Mais les paroles de Joseph sont trop remarquables pour ne les pas raporter ici.]'Jean, dit-il, surnommé Battiste estoit un homme de pieté, qui exhortoit fortement les Juifs à embrasser la vertu; à s'acquiter par la justice de ce qu'ils se devoient les uns aux autres, & par la pieté de ce qu'ils devoient à Dieu; à purifier leur ame par l'exercice de la vertu; & à y joindre ensuite la purification du corps par le battesme. Une grande multitude de peuple le suivoit, parcequ'on estoit ravi d'entendre ses discours; & les Juifs paroissoient prests à entreprendre tout ce qu'il leur auroit ordonné: De sorte qu'Herode craignant que le pouvoir qu'il avoit sur eux n'excitast quelque sedition, crut devoir prevenir ce mal, pour n'avoir pas sujet de se repentir d'avoir attendu trop tard à y remedier. p.626.627. Conc.c.67.§3. n.2. Jos.p.626.627.

'Herodiade [non contente de le voir en prison,] vouloit le faire mourir,'& Herode entroit [quelquefois] dans ses sentimens.'Mais la crainte du peuple le retenoit:'& d'ailleurs ne pouvant pas ne point voir que c'estoit un Juste & un Saint, il avoit du respect pour luy, & suivoit ses avis en beaucoup de choses:'tant la vertu a de force pour se faire reverer mesme de ses ennemis. [Ainsi S. Jean demeura prisonnier jusqu'à ce que son temps fut accompli. Marc.6.v.19. Matt.14.v.5. Marc.6.v.20. Chry.in Matt.h.49.p.529.d.

Ses disciples avoient assez de generosité pour ne le pas aban-

donner dans la prison. Mais luy qui estoit venu pour preparer les voies au Seigneur, & non pas afin qu'on s'attachast à sa personne, ne songeoit qu'à leur faire connoistre celui qui seul estoit tout ensemble leur liberateur & leur maistre.] 'Ayant donc appris d'eux les miracles par lesquels J.C. rendoit son nom celebre dans tout le pays," il en envoya deux luy demander s'il estoit celui que l'on attendoit [depuis le commencement du monde;] 'afin qu'ils connussent par la réponse qu'il leur feroit, que ce l'estoit effectivement. J.C. leur répondit en effet par des miracles qui estoient des preuves de sa divinité & de sa mission, plutost que par des paroles. Et quand ils furent partis, il donna de grands eloges à celui qui sembloit avoir douté de sa qualité de Christ, afin que personne ne crust que la lumiere du S. Esprit eust manqué à Saint Jean dans la prison, où J.C. devoit donner à ses Apostres une plus grande abondance de grace & de force. 'Saint Jean avoit semblé douter qu'il fust le Christ; mais c'estoit seulement afin que ses disciples n'en pussent douter, & qu'ayant vu ses miracles de leurs yeux, ils crussent plus fermement ce qu'il leur en disoit, & n'eussent point de difficulté à se rendre les disciples de celui qui estoit seul vray maistre de tous les hommes.

Conc.c.47.

l'an 31 de l'ere commune.

Hil.in Matt. can.11.p.156.1.b.

Aut.qu.10.14. 57.p.148.a.b.d| 152.a.

[Quelque temps auparavant,] 'les Pharisiens se voyant confondus en diverses rencontres par J.C, avoient persuadé aux disciples de S. Jean de se joindre à eux pour luy faire quelques questions, sur ce que ses disciples ne jeûnoient & ne prioient pas comme eux. Les disciples de S. Jean entrerent d'autant plus aisément dans cette espece de conspiration, qu'ils avoient toujours quelque jalousie contre J.C. Il leur répondit neanmoins avec beaucoup de douceur; & en se donnant le nom d'Epoux, il les fit ressouvenir de ce que S. Jean leur avoit dit à son avantage.

Conc.c.34.§3| Chry.in Matt. h.31.p.360.361.

ARTICLE VII.

Mort de S. Jean: Punition de ses persecuteurs.

'HERODIADE trouva enfin une occasion favorable de satisfaire la haine qu'elle avoit contre S. Jean, 'elle qui eust dû l'honorer, si elle eust eu quelque pudeur, comme le vengeur de ses outrages. Car Herode faisant un grand festin à ceux de sa Cour le jour de sa naissance, Salomé 'qu'Herodiade avoit eue de son mari legitime,[a] mais qu'elle avoit elevée comme le pouvoit estre la fille d'une telle mere, oubliant la modestie & le secret,

Conc.c.58. Chry.in Matt. h.49.p.519.d.

p.520.e| Jos.ant. l.18.c.7.p.628.c. a Amb.virg.l.3. p.477.c.f.

auquel son sexe, son age, & sa qualité eussent dû la retenir, entra dans la sale du festin, & y dansa devant tout le monde.'Saint Chrysostome croit que ce fut Herodiade mesme, qui dans sa vue de ce qui arriva,'prostitua ainsi l'honneur de sa fille en luy faisant faire une action qui n'estoit digne que d'une comedienne, "ou de la fille d'une adultere.

Chry.p.531.b.c| Hier.ib.p.43.b| Chry.p.530.d| Amb.virg.l.3.p.477.e.f|478.c.

saltet, sed adulteræ filia.

'Cependant cette danse si honteuse à une fille d'honneur, fut trouvée belle, mais dans un festin, & dans un festin diabolique selon l'expression des Peres : aussi fut-elle recompensée par un crime encore plus grand que n'estoit cette danse mesme.'Car Herode ayant promis avec serment à la danseuse de luy donner tout ce qu'elle luy demanderoit, quand ce seroit la moitié de son royaume, elle courut à sa mere, & par son conseil, elle vint dire qu'elle vouloit qu'on luy donnast à l'instant dans un bassin la teste de Jean Battiste. Herode fut fasché de cette demande,[qu'il n'attendoit pas sans doute d'une jeune fille : car il conservoit toujours quelque respect pour S. Jean.] Mais il rougit de manquer de parole devant tant de monde;'& il ne rougit pas de commettre l'un des plus grands crimes qui ait jamais esté commis,[dont il devoit avoir pour témoin toute la terre.]

Chry.p.530.b. c. | Conc.c.55. | Chry.p.529.b.

'Il envoya donc un officier à la prison en un jour de joie, au milieu d'un festin, & à la priere d'une jeune fille. Qui n'eust cru que c'eust esté pour faire grace? Et S. Jean eust peutestre eu de la peine à accepter la liberté qu'on luy auroit donnée dans ces circonstances. Cependant c'estoit pour oster la vie à Jean Battiste,'& la mort du plus grand des hommes fut le prix de la danse d'une fille, fut la suite d'un serment fait sans y penser dans la chaleur du vin & de la debauche,'& executé par une pieté impie, & une religion plus criminelle que n'eust esté le parjure mesme.

p.530.d|Amb. virg.l.3.p.478. a.b. | Aug.s.307.p. 1243.f.g. | g|Hier.in Mat. p.43.c|Amb. vir.l.3.p.478.a.

'Voilà comment Dieu a permis qu'on traitast celui qu'il avoit relevé par tant d'eloges:"& qui peut se plaindre aprés cela qu'on le traite indignement? Mais il ne faut pas douter que S. Jean n'ait esté aussi elevé dans le ciel qu'il a esté humilié sur la terre. 'Il n'eut pas mesme la consolation de mourir pour le nom de J.C. qu'il avoit presché, & pour lequel il eust tout souffert avec joie, si l'occasion s'en fust presentée. Mais il falloit que J.C. mesme mourust le premier pour son nom. Ce qui n'empesche pas que S. Jean ne soit veritablement Martyr, puisqu'il est mort pour la verité,[pour la chasteté,] & pour la justice:[& toute l'Eglise l'honore en cette qualité.]'On peut dire mesme en un vray sens, qu'il a souffert le martyre pour la confession de J.C, puisque J.C.

Greg.mor.l.3. c.5.p.71|Chry. in Matt.h.49. p.531.c.d. | Aug.p.s.240.p. 669.b. | Greg.l.12.ep.31. q.6.p.1129.d.

kc.

Chry.t.4.p.801. b|fcand.c.19.t.5. p.804.c. est la verité.'S. Chrysostome va jusqu'à l'appeller le premier des martyrs: [a]quoique neanmoins plusieurs des anciens Prophetes
a Aug.ps.140.p. 669. aient merité ce titre avant luy, en combatant les pechez des Juifs.

b Greg.in Job.l. 3.c.5.p.71.d. [b]S. Gregoire cherche ce que Dieu avoit pu vouloir purger dans S. Jean par une mort si honteuse en apparence; & il montre que les hommes ne peuvent trouver en luy aucun defaut: [ce qui
Aug.nat.&g.c. 36.p.316.317. n'empesche pas que S. Jean mesme n'y en trouvast.]'Car Pelage ayant nommé le saint Precurseur & la Ste Vierge entre beaucoup d'autres qu'il pretendoit n'avoir jamais peché; S. Augustin soutient que, hors la Vierge dont il ne vouloit point parler, si on pouvoit demander à tous ces Saints s'ils estoient sans peché,"ils répondroient tous, quelque eminente sainteté qu'ils aient eue, par ces paroles de l'Apostre Saint Jean; Si nous disons que nous n'avons point de peché, nous nous trompons nous mesmes, &
c.193.p.1182. la verité n'est point en nous.'Il le prouve encore autrepart de S. Jean en particulier contre les Pelagiens, tant parcequ'il estoit né par la voie ordinaire, que parcequ'il dit luy mesme qu'il avoit besoin d'estre battizé par J.C.   NOTE 11.

Conc.c.55. c Amb.virg.l.3. p.478.b.c|Jans. in Marc.p.276. 1. d Hier.in Matt. p.43.c.d|Bar.33. §3. 'La teste de S. Jean fut apportée à Salomé, [c]dans le lieu mesme où le festin duroit encore, [selon divers Peres:] [d]ce qui fait que S. Jerome compare cette action à celle de Flaminius General des armées Romaines, qui fit trancher la teste à un criminel devant luy dans un festin, pour satisfaire une miserable qui n'avoit point encore vu cette execution. Les Romains ne purent souffrir ce mélange de sa cruauté avec le plaisir, & chasserent Flaminius du
Conc.c.55. e Hier.in Ruf. l.3.c.11.p.247.b. Senat.'Salomé donna la teste de S. Jean à sa mere, [e]& S. Jerome raporte que cette femme qui n'avoit pu souffrir de luy entendre dire la verité, luy perça la langue avec son aiguille de teste, comme la femme d'Antoine avoit fait à Ciceron."   NOTE 12.

[Dieu n'attendit pas au dernier jour à venger la mort de Saint
Jos.ant.l.18.c. 7.p.626.b.c. f e. Jean.]'Herode, comme nous avons dit, avoit repudié la fille d'Aretas Roy des Arabes, pour epouser Herodiade. [f]Cela causa une guerre tres facheuse entre ces deux princes: Herode y fut enfin
f 627.a|Chry. in Act.h.26.p. 242.d. "défait:'& les Juifs mesmes reconnurent que c'estoit une juste punition de la mort de S. Jean Battiste.   vers l'an 36.

Jos.ant.l.18.c. 9.p.637-639. 'Quelque"temps aprés, Herodiade ne pouvant souffrir de voir son mari simple Tetrarque, lorsqu'Agrippa son propre frere à elle prenoit le titre de Roy, elle obligea Herode de faire un voyage à Rome avec elle pour demander le mesme honneur à l'Empereur Caius: Mais Caius au lieu de satisfaire son ambition, priva Herode de sa tetrarchie, & le relegua à Lion. Il voulut faire quelque   en l'an 39.

grace à Herodiade à cause d'Agrippa : mais elle aima mieux suivre son mari dans le malheur où elle l'avoit jetté, [que devoir quelque chose à la consideration & à la fortune de son frere.]

'Un Dorothée, Nicephore, & Metaphraste, pretendent aussi que Salomé fille d'Herodiade, mourut d'une maniere tragique qu'ils raportent. [Mais les anciens n'en parlent pas, & ne disent rien de Salomé, sinon][a] qu'elle fut mariée à Philippe le Tetrarque son oncle paternel,[b] qui mourut l'an 33 ou 34 de l'ere commune. [Ainsi il faut qu'elle eust environ 14 ans lorsqu'elle fut le principal instrument de la mort de S. Jean,]'qui ne souffroit que pour défendre les interests de son pere, l'honneur de sa mere, & le sien propre.'N'ayant point eu d'enfant de Philippe, elle se remaria à Aristobule [son cousin germain,] fils d'Herode [Roy de Calcide] frere d'Agrippa [& d'Herodiade:] & elle en eut plusieurs enfans.

Nphr.l.1.c.20. p.89.c.d|Dext. p.34|Cave,p. 87|Chef S.J. p.232.
a Jos.ant.l.18.c. 7.p.628.d.
b c.6 p.625.f.
Chry.in Matt. h.49.p.530.d| 531.c.
Jos.c.7.p.628. d.

ARTICLE VIII.

L'Eglise honore la mort de S. Jean : Les payens brulent ses reliques ; les Chrétiens en sauvent une partie.

1 Les disciples de S. Jean[1] vinrent apporter à J.C. les nouvelles de la mort de leur maistre,'s'humiliant enfin sous celui contre qui ils avoient toujours eu de la jalousie.[c] S. Gregoire de Nazianze croit que S. Jean predisoit son martyre, lorsqu'il disoit à J.C. qu'il avoit besoin d'estre battizé par luy.'Il dit encore qu'il mourut avant J.C,"afin d'annoncer sa venue*aux morts, comme il l'avoit annoncée aux vivans,'& porter jusque dans les enfers, dit un autre Saint, cette heureuse nouvelle, que le Sauveur y descendroit bientost, pour tirer les ames de Saints des mains de la mort.

Matt.14.v.12.
Chry.n.h.31.p. 361.a.
c Naz.or.39.p. 633.b.
or.20.p.369.b.
Note 13.
* τοῖς ᾅδου.
Hipp.de Anti. p.62.63.

Note 14. 'Nous apprenons de Joseph qu'il fut decapité"à Maqueronte,[d] où il est aisé qu'Herode ait fait son festin.[e] Car c'estoit un palais aussibien qu'une citadelle.[f] Herode entendant parler peu aprés des miracles de J.C, s'imagina que c'estoit S. Jean qui estoit ressuscité: [ce qui marque qu'il avoit une grande idée de ce Saint,] '& qu'il le redoutoit mesme aprés luy avoir fait trancher la teste. "Il ne parloit plus, & on le craignoit encore.

Jos.ant.l.18.c. 7.p.627.a.
d Mald.in Matt p.304.a.
e Jos.bel.l.7.c. 25.p.980.f.g.
f Conc.c.57.§1.
Chry.in Matt. h.49.p.528.b| Amb.virg.l.3. p.478.c.
conticescit, & adhuc timetur.

[g] Autant qu'on le peut juger de la suite de l'Evangile, la mort de Saint Jean arriva sur la fin de l'an 31 de l'ere commune, ou au

g Conc.c.55| not|Joan.6.v. 4|C.à l'ap.in Marc.p.595.1.

1. S. Chrysostome dit qu'ils apportoient à J.C. les nouvelles de la prison de Saint Jean.[Mais on voit dans l'Evangile que c'estoit celle de sa mort.]

Bar.29.aug.a. commencement de l'an 32, quelque temps avant Pasque. 'L'Eglise greque & latine en celebre la memoire le 29 d'aoust, sous le titre de sa Decollation, [soit que ce soit le jour de sa mort,] soit à cause de quelque translation de ses reliques, comme beaucoup de martyrologes le marquent, soit que Theophile d'Alexandrie ait dedié ce jour là l'eglise celebre de ce Saint, qu'il fit bastir à la fin du IV. siecle sur les ruines du temple de Serapis. [Mais pour

Thphn.p.64.b| n.p.638. dire le dernier, il faudroit rejetter l'autorité de Theophane,]'qui écrit"que cette eglise fut dediée le 27 de may. V. la note 15.

Cette feste de la Decollation de S. Jean est marquée dans les

Bed.inMarc.l. 2.c.26.p.135.c. a Sacr.p.127. martyrologes de Bede, d'Usuard, & d'Adon, '& dans d'autres plus anciens mesme que Bede, dans le Sacramentaire[a] de S. Gregoire, qui y met une belle preface, & des benedictions, comme aux

Front.cal.p.136| All.conf.p.1491. principales solennitez, 'dans de tres anciens[1] calendriers de l'Eglise Romaine, [& dans plusieurs autres monumens de l'office de

Bern.s.76.§4. p.107. l'Eglise.] 'Elle est cependant moins solennelle que le jour de sa naissance, parcequ'elle regarde moins J.C, & le mystere de son Incarnation.

Conc.c.55. 'Les disciples de S. Jean ayant appris sa mort, vinrent emporter son corps, & l'enterrerent dans un tombeau. [L'opposition qui

Cas.ex.15.§2.p. 343. estoit entre les Juifs & les Samaritains,]'ne souffre guere qu'on

b Ruf.l.11.c.28. croie qu'ils l'aient enterré à Sebaste capitale de la Samarie. [b]Il est

p.190|Thdrt.l. 3.c.3.p.641.c| Chr.Al.p.686. c Ruf.p.190. certain neanmoins que son tombeau y estoit"lorsque sous Julien vers 362. l'apostat les payens l'ouvrirent, "& brulerent une partie des os du V. la pers. de Julien §16. saint Precurseur. [c]Les autres furent sauvez par quelques Chrétiens, qui les apporterent à un Abbé de Jerusalem nommé Philippe. Cet Abbé ne s'estimant pas digne de garder un si precieux thresor, les envoya à S. Athanase, qui les mit dans la muraille d'un autel, en disant par esprit de prophetie, qu'ils serviroient dans

Ruf.c.27.28.p. 190. quelque temps. 'Cela s'accomplit lorsque le grand Theodose ayant ordonné "de demolir le temple de Serapis, & de bastir en l'an 389. la mesme place une eglise magnifique de S. Jean Battiste, on y

Thphn.p.64.b. mit ces saintes reliques, 'le"27 may de l'an 395 ou 396, selon Theophane. NOTE 15.

[Le tombeau de S. Jean ne laissa pas de continuer à estre ho-

Hier.ep.17.p. 127.b|in a bd.p. 114.b|in Mich. l.1.p.136.d|in Os.l.1.p.72. d ep.27.p.174. d. noré à Sebaste.] 'Ste Paule estant venue"en cette ville, *où sont, vers l'an 386. dit S. Jerome, les corps des Prophetes Elisée & Abdias, & de S. *ubi siti sunt. Jean Battiste, [d]elle s'y trouva toute saisie de frayeur par les merveilles que Dieu y faisoit paroistre. Car elle y entendoit les demons heurler [dans ceux qu'ils possedoient,] à cause des supplices

1. Celui du P. Fronto la met le 30 d'aoust.

dont ils estoient tourmentez: elle y voyoit des hommes [possedez par eux] abboyer comme des chiens, & imiter les cris de differentes sortes d'animaux; d'autres se rouler sur la teste, estre enlevez en l'air, & souffrir d'autres agitations violentes.

[Il ne seroit pas étonnant que les tombeaux vides de ces Saints operassent des miracles,] 'comme S. Gregoire de Nazianze dit que cela arrivoit quelquefois.[a] Mais puisque Saint Jerome dit en plusieurs endroits que leurs corps y estoient encore;[b] il y a apparence qu'il y en demeura, ou qu'on y en remit quelque partie. [c]S. Gaudence de Bresse qui avoit mis dans son eglise des reliques de S. Jean Battiste, [les avoit apparemment eues de Sebaste,] où il dit que ce Saint estoit mort, ["parceque'il y avoit vu son tombeau. On apprend par quelques pieces qui sont à S. Jean de Nemours, qu'on pretendit en avoir trouvé des reliques à Sebaste vers l'an 1145, ce qui y fit bastir une nouvelle eglise,] 'dont on voit encore aujourd'hui des restes.

Naz.car.140. p.216. a Hier.ep.17. 27.p.127.b|174. d|in Mich.l.1.p. 136.d|in Os.l.1. p.7.a. b Bar.362.§ 15.| Florent.p.789. b. c Gaud.s.17. bib.P.t.2.p.60. d.e. Florent.p.790. a.b.

V. la note 41.

ARTICLE IX.

Les reliques de S. Jean sont portées en divers endroits: Son chef est trouvé à Emese.

[IL y a apparence que l'Abbé Philippe n'envoya pas à S. Athanase tout ce qu'on luy avoit apporté des reliques de S. Jean, ou qu'on en avoit apporté à d'autres qu'à luy.] 'Car Innocent solitaire & Prestre de la montagne des Oliviers, mit des reliques de ce Saint dans une eglise qu'il avoit bastie. 'S. Paulin a eu des cendres de S. Jean, qu'il mit sous l'autel de l'eglise de S. Felix à Nole. 'Entre diverses reliques que le grand Theodoret de Cyr receut de Phenicie & de Palestine, il y en avoit de S. Jean: & comme le tres illustre solitaire S. Jacque doutoit si elles n'estoient point de quelque autre martyr de mesme nom, il fut assuré dans une vision qu'elles estoient de S. Jean Battiste. Ce Saint mesme luy apparut habillé, & la main étendue comme pour battizer. S. Jacque assura encore Theodoret, que le saint Precurseur offroit sans cesse ses prieres à Dieu pour luy, & pour obtenir que le diocese de Cyr fust entierement purgé de l'heresie; [ce qui arriva effectivement.] Ses prieres arresterent encore en faveur de Theodoret la fureur du demon en une occasion où sans cela il y auroit eu beaucoup de sang repandu.

Laus.c.103.p. 1022.1023. Paul.car.24.p. 610. Thdrt.v.Pat.c. 21.p.862.863.

[Ce qu'il y a de plus remarquable pour les reliques de S. Jean,

est la decouverte de son chef"à Emese ville celebre de la Phenicie. Selon"un écrit ancien, & assez bien autorisé, mais que cependant nous n'osons pas approuver,]'il avoit esté enterré d'abord à Jerusalem,"& transporté à Emese[a] des le temps de Constantin. NOTE 16. NOTE 17. NOTE 18.

Chef S.J.p.208-211. a p.234.

[Ce qui est certain, c'est qu'on n'y en avoit aucune connoissance lorsqu'il y fut trouvé en l'an 453 dans une caverne, de la maniere que nous l'allons raconter. L'histoire en paroist"aussi certaine que miraculeuse,]'ayant esté écrite par celui mesme que Dieu a voulu rendre le témoin & le ministre de ces merveilles.[Ainsi nous n'avons qu'à abreger ce qu'il raporte plus au long.] V. la note 17.

p.216.

Marc.chr.p.31. 'Cet auteur est l'Abbé Marcel, homme d'une vie irreprehensible,'qui estoit illustre par sa pieté, & dont les mœurs estoient agreables à Dieu.'Il estoit Prestre,[b]& Superieur d'un monastere voisin de la caverne dont nous venons de parler.[c]Vers le commencement du mois de fevrier"de l'an 453, auquel le saint Empereur Marcien gouvernoit l'Orient,[d]cet Abbé vit en songe un grand fleuve qui entroit"en son monastere: & peu aprés il y vit entrer de grandes troupes de monde, qui chantoient chacune en leur langue, & qui disoient toutes: Voilà S. Jean Battiste qui vient se montrer. S. Jean arriva en effet aussitost aprés, & entra dans l'eglise, où toute cette foule vint recevoir de luy la benediction & le baiser de paix, en luy baisant la poitrine. Marcel y alla comme les autres, & luy baisa les piez: Mais S. Jean le releva, & le baisa. NOTE 19. &c.

Chef S.J.p.238. Marc.chr. b Chef S.J.p. 219.238. c p.215.216. Marc.chr.& Alex.p.740. d Chef S.J.p. 216-219.239. 240.

p.218.219.241. 'Peu de jours aprés Marcel eut encore un autre songe, où il vit S. Jean revétu d'habits blancs,"qui repandit sur ses mains un vase plein de miel, & entra avec luy dans le monastere, precedé par une colonne de feu. &c.

p.241. 'Le desir qu'eut Marcel de savoir ce que signifioient ces songes, fit'qu'un soir aprés que les Religieux eurent mangé,(car l'on estoit alors dans le temps des jeûnes,)il leur ordonna de recommencer chacun le pseaume qu'ils avoient à dire: & durant qu'ils estoient assis pour cela, l'un d'eux nommé Isaac apperceut du feu à la porte de la caverne où estoit le chef de S. Jean. Luy & tous les autres effrayez coururent à Marcel, qui leur dit de faire le signe de la Croix, & les rassura; se doutant bien que c'estoit une suite des songes mysterieux qu'il avoit eus.

p.219.220.

p.220. 'Cinq jours aprés, qui estoit le dimanche"[16 de fevrier,] le Prestre Estienne, Abbé d'un monastere voisin nommé Bethgales '& Darome,[e]& qui estoit ou l'Exarque & le chef des monasteres du diocese d'Emese, ou le Corevesque de ce quartier là, vint trouver V. la note 18.

p.225. e p.220.225.

V.Theodoret. trouver l'Evesque nommé Urane,'pour qui le grand"Theodoret avoit une consideration particuliere;[a]qui assista au Concile de Calcedoine en 451,par Porphyre son Archidiacre;[b]& qui en maintint l'autorité par la lettre qu'il écrivit l'an 458 à l'Empereur Leon, avec les autres Evesques de la seconde Phenicie.'Estienne vint donc luy representer qu'il estoit à propos d'unir au monastere de Marcel la caverne qui en estoit proche : Et l'Evesque y ayant consenti, Estienne des le lendemain matin vint en mettre Marcel en possession"en presence de plusieurs témoins. Il en ouvrit la porte, qui en estoit fermée à la clef; ils y entrerent ensemble, & y firent oraison : & comme elle estoit en mauvais état, Estienne recommanda à Marcel d'en avoir soin; à quoy Marcel commença à l'heure mesme de travailler avec ses freres." Thdrt.ep.110. 113.p.994-996. a Conc.t.4. p.84.d.&c. b p.922.c. Chef S.J.p.220. &c. &c.

'Le jour suivant qui estoit le mardi 18 de fevrier,[c]lorsque Marcel dormoit aprés les prieres de la nuit, il fut eveillé comme par quelqu'un qui le frapa par trois fois; & il entendit une voix qui
» luy disoit: Dieu me donne à vous; suivez l'étoile qui vous con-
» duira. Il vit en mesme temps une étoile de feu à la porte de sa chambre. Il se leva dans une grande frayeur, & suivit l'étoile,"qui s'avançoit toujours devant luy. Il falloit passer plusieurs portes, qui se trouverent toutes ouvertes : & l'étoile le conduisit enfin jusqu'à une voute qui estoit dans la caverne. Il s'y prosterna contre terre, & y demeura longtemps en oraison. Il retourna ensuite en sa chambre; & lorsque le jour fut venu,"& que deux Abbez qui avoient couché chez luy, furent partis, il prit l'encensoir avec"un pic, & s'en alla en priant au lieu que l'étoile luy avoit marqué.'Il commença à défaire la voute, au dessous de laquelle il trouva[1]quantité de sable, & sous le sable une grande tuile qui couvroit une plaque de marbre. Il leva cette plaque, sous laquelle il vit"une urne, & dans cette urne estoit la teste de S. Jean, 'qui avoit encore ses cheveux.[d]Il alluma aussitost une lampe, mit de l'encens dans l'encensoir, adora Dieu dans une joie meslée de crainte, & puis recouvrit l'urne[avec la plaque de marbre.] p.215.221. c p.221.222. &c. &c. &c. ταβριον. p.223.242. 1. ὑδρίαν. p.218. d p.223.242.

'Il sortoit ce semble de la caverne lorsqu'il rencontra le Diacre Gennade Abbé"d'un monastere voisin, qui l'y fit rentrer,[comme pour luy parler en particulier.] En effet aprés qu'ils eurent prié ensemble, & qu'ils se furent embrassez, Gennade luy dit qu'il l'avoit vu dans une vision occupé avec luy dans cette caverne mesme, à distribuer des pains d'une blancheur extraordinaire, à un nombre infini de personnes qui leur en venoient demander. p.223.224. de Caparet.

1. Le texte porte, ὡς ἄμμον χαλκῶν velut arenam ex ære fusam.

Comme cette vision confirmoit ce qui estoit arrivé, Marcel crut
p.225. devoir declarer tout à Gennade, qui en fut fort étonné.'Marcel
luy montra aussi le lieu où estoit la relique. Ils allerent ensuite
ensemble chercher l'Abbé Estienne à Darome, afin qu'il en aver-
p.220.225. tist l'Evesque.'Mais Estienne estoit allé visiter les monasteres de
p.221.225. la campagne.'Marcel envoya prier le Diacre Cyriaque, qui estoit
encore un autre Abbé, de le venir voir, pour luy dire la chose. Il
vint, & leur raporta une vision qu'il avoit eue luy mesme, toute
semblable à celle de Gennade : aprés quoy s'estant mis en prieres,
p.226. 'Marcel luy raporta comment S. Jean s'estoit decouvert à luy.

ARTICLE X.

On bastit des eglises à Emese pour y mettre le chef de S. Jean: On croit l'avoir à Amiens.

Chef S.J.p.226. 244. 'MARCEL & les deux autres Abbez passerent cinq jours de
la sorte, en attendant toujours qu'Estienne revinst, pour
en parler à l'Evesque Urane. Mais le samedi au soir Marcel se sen-
tit tout d'un coup frapé au genou, & en mesme temps tomba
dans une[paralysie] tres douloureuse, qui le tenoit tout courbé,
sans qu'il se pust remuer. Gennade & Cyriaque luy represente-
rent qu'il avoit trop tardé à parler à l'Evesque : Et estant ensuite
p.227. allez à Vespres, ils luy dirent à leur retour,'qu'ils avoient promis
à S. Jean avec serment, de faire avertir l'Evesque des le lende-
main avant que le soleil fust levé ; Il les en remercia; & en mesme
temps sa douleur se dissipa.

p.227. 'Des le lendemain donc qui estoit le dimanche, Marcel & Cy-
riaque allerent trouver Urane qui revenoit"de Matines. Ils luy ἀπὸ τῶν
dirent que Dieu leur avoit decouvert[le chef de]S. Jean Battiste, ἑωθινῶν.
p.245. '& luy raporterent toutes les visions que nous avons dites; [a] de
a p.227. quoy il fut extremement surpris. Il promit d'y aller des le lende-
main, ordonnant qu'on n'y touchast point cependant, & qu'on
tinst la chose secrette.

p.227. 'Il vint effectivement le lundi avec les Prestres & les Diacres,
qui estant arrivez se prosternerent pour adorer[Dieu.]Un Prestre
nommé Malc témoigna douter que ce fust veritablement le chef
p.228. du saint Precurseur.'Mais y ayant voulu porter la main, il n'eut
pas sitost touché aux cheveux, que sa main devint seche, & de-
meura attachée au bord de l'urne. Elle se detacha aprés qu'on
eut fait beaucoup de prieres pour luy, & demeura neanmoins"pa- ἀτονῶν.

ralytique. Urane assisté de tous ceux qui l'accompagnoient, leva
l'urne avec le saint chef qui estoit dedans, & le transporta dans
διακονικῷ. la"sacristie de la tres sainte eglise, [*c'est à dire de la cathedrale,]
*Note 20. en attendant qu'on eust basti†une nouvelle eglise pour la mettre.
† τὸ μαρτύριον αὐτοῦ. 'Cette translation se fit le 24 de fevrier,[a] auquel les Grecs hono- p.116.246.
rent conjointement la premiere revelation du chef de S. Jean, a Men.V.p. 109.2.
[lorsqu'il fut transporté de Jerusalem à Emese;] & la seconde [qui
est celle-ci.] 'Usuard & Adon, [qui sans doute n'avoient pas vu Usu.29.aug.
l'écrit de Marcel,] ont pretendu que la seconde s'estoit faite le 29 Ado,24.feb.
d'aoust, & que c'estoit pour cela qu'on y celebroit la Decollation
de S. Jean: [en quoy ils semblent avoir voulu suivre Bede, qui ne
le dit pas neanmoins dans son martyrologe:] 'mais dans son com- Bed.in Marc.l. 2.c.26.p.135.136.
mentaire sur S. Marc, il avoue que c'est sa pensée.

'La nouvelle eglise de S. Jean fut bientost bastie; & on trans- Chef S.J.p.22[illegible]
porta le chef du Saint avec une procession solennelle le 26 octo-
bre de la mesme année. Le Prestre Malc eut sa main entiere-
ment guerie dans cette solennité, en la mettant sur l'urne où
estoit la relique, selon l'ordre qu'il en avoit eu de S. Jean mesme
dans une vision. 'Cette eglise de S. Jean estoit dans le monastere Thphn.p.362.c.
de la Caverne [où on avoit trouvé son chef.

Urane en transferant le saint chef, peut bien en avoir coupé
quelques cheveux.] 'Car nous trouvons que S. Gregoire envoya Greg.l.7.ep. 127.p.882.c.
des cheveux de S. Jean Battiste à Recarede le premier Roy Ca-
tholique des Gots en Espagne. 'On pretend qu'il y en avoit aussi Codi.ori.C.p. 57.2.
à Constantinople dans une eglise bastie par Justin II.

[L'eglise qu'Urane avoit fait faire auprés d'Emese pour mettre
le chef de S. Jean, ne pouvoit pas estre fort considerable, puis-
qu'elle avoit esté commencée & achevée en peu de mois. Soit
donc qu'elle ne parust pas assez belle, soit qu'elle ait esté ruinée
ou par les guerres, ou par la longueur du temps;] on en bastit de-
κατάβασις. puis une magnifique dans la ville, où on fit une"cave: & l'on y
Note 21. transporta le chef du saint Precurseur"en l'an [760, qui estoit le]
20^e de Constantin Copronyme. Il y estoit encore reveré des Fi-
deles vers l'an 800, & y repandoit, dit Theophane, une agreable
σωματικῇ. odeur &"corporelle & spirituelle, qui guerissoit tous ceux qui
s'en approchoient avec foy; 'quoique la ville d'Emese fust sou- Chef S.J.p.86.
mise aux Sarrazins Mahometans dés devant l'an 746.

'On croit que le chef de S. Jean fut depuis transferé d'Emese p.87-95.147. 251.
Note 22. à"Comane dans le Pont, & de là à Constantinople. [b] L'Eglise b p.132.
Note 23. "d'Amiens pretend en avoir aujourd'hui une grande partie, c'est
à dire toute la face jusqu'à la bouche, & l'avoir receu le 17 de p.122.

p.108-110. decembre 1206,'par le moyen de Walon de Sarton l'un de ses Chanoines, qui s'estant trouvé l'an 1204 à la prise de Constantinople par les François, rencontra cette relique dans les ruines d'un vieux palais.

[On dit encore beaucoup d'autres choses tant"du chef de S. Jean, que de"ses autres reliques. Mais comme elles sont moins importantes, ou peu asseurées, il suffit qu'on les puisse trouver dans les notes.] NOTE 24. NOTE 25.

SAINT PIERRE,

PRINCE DES APOSTRES.

ARTICLE PREMIER.

Emploi & mariage de S. Pierre: Il devient disciple de J.C.

Joan.1.v.43. &c. a Act.15.v.14|2. Pet.1.v.1. b Joan.1.v.43| Matt.16.v.17. c Joan.21.v.15. d Oxon.p.41. 241.304. e Joan,1.v.45. f Jos.ant.l.18.c. 3.p.618.g. g Joan.1.v,42. h Epi.51,c,17.p. 440.c.

'LE premier nom de S.Pierre estoit Simon[a] ou[1] Symeon.[b] Il estoit fils de Jonas,[c] qui est quelquefois nommé Jean dans le texte latin de l'Evangile,[d] & dans quelques manuscrits grecs.[e] Le lieu de sa naissance ou de sa demeure estoit Bethsaïde,[f] bourg de la Galilée sur le lac de Genesaret, dont Philippe le Tetrarque avoit fait une ville en luy donnant le nom de Julie.[g] Il estoit frere de S. André,[h] S. Epiphane qui croit qu'il estoit le cadet,["quoique plusieurs Peres tiennent le contraite,] dit que Dieu ne laissa pas de le choisir pour"chef de tous ses disciples, parcequ'il connoist le fond des cœurs. Et en effet il fit paroistre dans la suite encore plus d'ardeur que son frere à suivre la voix de J. C,'& plus d'amour pour luy que tous les autres Apostres. NOTE 1. ἀρχηγὸς.

Aug.s.76.c,1.p. 415.d.

Matt.4.v.18. i Marc.1.v.29.

'S. Pierre & S. André s'occupoient tous deux à pescher.[i] Ils avoient une maison à Capharnaüm,[ville de Galilée celebre dans l'Evangile, & placée à l'endroit où le Jourdain entre dans le lac de Tiberiade.]'Cette maison est d'ordinaire attribuée à S.Pierre seul,[& venoit apparemment]de sa bellemere qui y demeuroit,

Matt.8,v.14| Luc.4.v.38.

Ori.in Matt.c.35. p.197.c. 1. 'Origene dit que les Hebreux écrivoient ces deux noms par les mesmes lettres, & que Simeon fils de Jacob est aussi quelquefois appellé Simon.[On met aussi assez indifferemment Symeon ou Simeon.]

[c'est à dire la mere de sa femme, comme les termes du grec & du latin nous en assurent. C'est sur cela sans doute]'que S. Epiphane dit qu'il s'estoit marié à Capharnaüm. Epi.51.c.15.p.437.d.

'L'Ecriture nous apprend donc qu'il estoit marié avant que d'avoir esté appellé par J.C:[a]mais elle ne nous l'apprend que de luy seul entre les Apostres. On le dit encore de quelques autres; [b]qui tous aussibien que S. Pierre renoncerent à l'usage du mariage depuis que J.C. les eut appellez à l'apostolat, & ne regarderent plus leurs femmes que comme leurs sœurs, ne s'en servant que comme de[1]Diaconisses dans la predication de l'Evangile à l'égard des personnes de leur sexe,'& afin qu'elles"laissassent leur esprit entierement libre pour les fonctions apostoliques, [en prenant soin des necessitez de leurs corps.]S. Avit de Vienne croit que lorsque S. Pierre suivoit J.C, il menoit sa femme avec luy, mais sans faire tort à sa continence: & c'est sans doute en ce sens que]'S. Jerome dit qu'il"l'avoit abandonnée.[c]Il est mis entre ceux dont"la pureté estoit la plus illustre dans l'Eglise. Hier.in Jov.l.1.c.14.p.34.d|Epi.30.c.22.p.147.a. a Hier.in Jov.p.34.c.d|ep.34.p.207.b. b Cl.str.3.p.448.c. 1. spiritale solatium. Baluz.misc.t.1.p.357.ex Avit. reliquit. ἱγνεύουσα. Hier.ep.34.p.207.b. c Chry.virg.c.82.p.350.d.

[d]On pretend que la femme de S. Pierre arriva enfin à la gloire du martyre: & cet Apostre fit bien voir alors qu'il estoit marié comme s'il ne l'eust pas esté, & qu'il aimoit les personnes qui luy estoient les plus cheres, sans aucune attache, & sans rien perdre de l'amour qu'il devoit à J.C. Car la voyant mener à la mort, il se rejouit de la grace que Dieu luy faisoit, & luy dit d'un ton ferme & plein d'ardeur en la nommant par son nom, qu'elle se souvinst du Seigneur.'Quelques Peres disent que S. Pierre en avoit eu des enfans, [de quoy nous pourrons parler"dans la suite. d Cl.str.7.p.736.b.c|Eus.l.3.c.30.p.102.b. Cl.str.3.p.448.b|Epi.30.c.22.p.147.a|Aut.qu.117.p.142.b. V.§40.

V.S.André. l'an 30 de J.C, selon l'ere commune. *V.S.André

"S. André ayant eu le premier le bonheur d'estre le disciple de "J.C,]'la premiere personne qu'il rencontra, ou des le jour mesme,[*ou plus probablement le lendemain,]fut Simon son frere. 'Son amour pour luy ne souffrit point qu'il differast de luy faire part de sa joie:[e]& il se hasta de luy annoncer l'heureuse nouvelle, qu'il avoit trouvé le Christ promis par les propheties. Simon crut cette verité presque avant que de l'avoir entendue; & il se donna deslors de toute son ame au divin Agneau.'André l'amena à JESUS, qui luy dit que desormais il s'appelleroit Cephas, c'est à dire [2]Pierre[ou rocher: & comme sa parole est la parole d'un Dieu,] 'il donna deslors à son ame"la fermeté de la pierre,[en repandant dans son cœur les commencemens de cette grace & de cette Joan.1.v.42| Epi.51.c.14.p.436.c. Procl.or.10.p.552.b. e Nyss.in Cant.h.15.p.690.d. Joan.1.v.43| Aug.conf.l.2.c.17.p.179.1.b. 2. &c. Nys.p.691.a.b.

1. [C'est le nom qu'on donnoit aux veuves & aux vierges, qui avoient quelque part au ministere de l'Eglise à l'égard des femmes.]

2. 'S. Augustin le prend pour un derivé de *petra*, [comme si c'estoit *petreius* ou *petrinus*.] Aug.C.76.c.1.p.415.

foy, qui s'estant accrue de jour en jour, devint enfin l'appui & l'affermissement de l'Eglise.] 'J.C. l'honora du nom de Pierre, parcequ'il est luy mesme appellé la pierre, voulant qu'il participast à son nom, 'comme il participoit en la maniere qu'un homme le peut faire, aux qualitez dont luy mesme estoit la source essentielle.

Tert.in Marc. l.4.c.13.p.520.
Bas.div.281.1.p.531.532|Leo,s.3.c.2.p.108.

'On croit que l'exemple de la conversion de S. Pierre & de S. André, & peutestre aussi leurs instructions, furent cause en partie de ce que S. Philippe suivit JESUS CHRIST." &c. V. S. André.

Chry.in Jo.h.19.p.125.c| Thphy.ib.1.v.43.p.581.b.

'Aprés qu'ils eurent passé un jour avec le Sauveur, ils s'en retournerent le lendemain à leur occupation ordinaire de la pesche: [a]ce qui fait croire à quelques uns"qu'ils ne se trouverent point avec luy aux noces de Cana. [b]D'autres neanmoins croient qu'ils peuvent y avoir esté: [c]& on demeure au moins d'accord qu'ils revenoient de temps en temps ecouter J.C, & recevoir de luy les paroles de la vie. De sorte qu'ils pouvoient passer deslors pour estre du nombre de ses disciples. ib.

Aug.conf.l.2.c.17.p.179.1.a|2.b| in Jo.h.7.p.27.2.a.
a Epi.51.c.15.17.p.437.c|440.d.
b Conc.c.17.n.1.
c Epi.51.c.15.p.438.

["Cela dura jusque vers la fin de la mesme année, & jusqu'à ce que] J.C. estant revenu de Jerusalem, rencontra sur le bord du lac de Genesaret, Pierre & André occupez à leur métier de la pesche, & qui lavoient leurs filets. Ils avoient pour compagnons dans un autre bateau deux freres nommez Jacque & Jean. Il monta dans le bateau de Pierre & d'André, 'comme estant déja familier avec eux, [d]pour instruire le peuple qui venoit l'ecouter en foule; & dit ensuite à Pierre de jetter ses filets en pleine mer pour pescher. Pierre & André l'avoient fait inutilement toute la nuit. Mais quand ils eurent jetté leurs filets par son ordre, ils prirent tant de poissons, que leur bateau & celui de Jacque & de Jean en furent remplis. 'S. Pierre protesta alors qu'il estoit un pecheur indigne d'approcher du Fils de Dieu, 'en quoy un Saint admire le profond respect qu'il avoit pour la grandeur de Dieu en J.C. 'Les Gerafeniens prierent aussi le Sauveur en une autre rencontre de se retirer de chez eux: & comme ils le faisoient par un [pur] mouvement de crainte, J.C. se retira d'eux & les quitta, [au lieu que l'humilité de S. Pierre le fit pleinement entrer dans son cœur.] 'S. Epiphane dit que cet Apostre reconnut peutestre qu'il avoit fait une faute de le quitter, aprés en avoir esté appellé la premiere fois. Luy & les trois autres furent si surpris de ce miracle, qu'ils abandonnerent leurs bateaux, leurs filets, & tout ce qu'ils pouvoient avoir pour suivre J.C, '& ne se separer jamais d'avec luy. NOTE 2.

Conc.c.26.
Epi.51.c.15.p.438.b.
d Conc.c.26.
Luc.5.v.8.
Naz.or.24.p.548.c.d.
Conc.c.32.§3.
Epi.51.c.15.p.438.c.
a|Aug.in Jo.h.7.p.27.2.a.

ARTICLE II.

De ce qu'a fait S. Pierre jusques à la Passion.

L'an de J.C. 31. ["QUELQUE temps aprés que S. Pierre & S. André se furent entierement donnez à JESUS CHRIST,]'il vint à la maison Conc.c.28. qu'ils avoient à Capharnaüm; & il y guerit à la priere de l'un & de l'autre la bellemere de S. Pierre,'afin de nous apprendre com- Amb.vid.t.4. bien les intercessions des amis de Dieu sont puissantes pour nous p.505.d.e.f. obtenir la guerison des maladies de nos ames, & le pardon des pechez, dont nous ne pourrions pas par nous mesmes obtenir la remission, pourvu neanmoins que nostre devotion & nos aumosnes nous donnent quelque droit de nous adresser à eux.

'Lorsque le Sauveur en parlant de l'Hemorrhoïsse, demanda Luc.8.v.45. qui l'avoit touché, S. Pierre témoigna estre surpris qu'il fist cette demande au milieu d'une foule de monde qui le pressoit,[& fit voir par cette surprise qu'il n'avoit pas conceu le sens mysterieux de ses paroles. Le Sauveur ne laissa pas aussitost aprés de luy témoigner une confiance particuliere,]'n'ayant voulu estre accom- Marc.5.v.37. pagné que de luy, de S.Jacque, & de S.Jean, dans la resurrection de la fille de Jaïre.

'Il alla ensuite passer la feste de Pasque à Jerusalem,[a]& estant Conc.c.37. retourné dans la Galilée, il y fit l'election des douze Apostres, à la [a] c.40. teste desquels l'Ecriture & la tradition met toujours S. Pierre.'Il c.56. &c. les envoya quelque temps aprés deux à deux"prescher la penitence & le royaume de Dieu.

l'an de J.C. 32. 'Une nuit"que les Apostres traversoient le lac de Tiberiade, ils c.58. virent J.C. qu'ils avoient laissé sur le bord, venir à eux en marchant sur les flots.'S. Pierre luy demanda permission d'aller aussi Matt.14.v.28. sur la mer jusques à luy:'Et JESUS pour recompenser son ardent Ast.or.8.p.140. amour & sa foy, luy accorda cette grace.[b]Mais la crainte du vent d. ayant un peu diminué la fermeté de sa foy, il estoit pres de se [b] Matt.14.v.30. noyer si J.C. ne l'eust soutenu de sa main,'sur la force de laquelle 31. s'estant appuyé, il continua sans doute à marcher sur les eaux, Cyr.cat.5.p.42. c. jusqu'à ce qu'il eust regagné le bateau.'Il falloit que ce premier Aug.f.76.c.3.p. de tous les Apostres qui representoit toute l'Eglise, & les foibles 416.417. &c. comme les forts,"fist voir dans sa foy ce que nous pouvons par la puissance de Dieu, & dans sa crainte ce que nous sommes par nous mesmes,'pour nous apprendre à tous que nul ne reçoit de c.4.p.417.d. Dieu la force dont il a besoin,"que celui qui sent que de luy mesme il est sans force.

Matt.14.v.34. 'Le Sauveur estant abordé dans le pays de Genesaret,[a] s'y trou-
a Joan.6.v.67. va presque abandonné de tout le monde,[parcequ'il avoit pres-
ché des veritez que l'orgueil des hommes ne pouvoit gouster.]
v.68.69. 'Il demanda alors aux Apostres s'ils ne vouloient point aussi s'en
aller. Mais S. Pierre luy répondit; Seigneur, à qui irions nous? «
v.4. Vous avez les paroles" de la vie eternelle.'Cela arriva un peu « &c.
Conc.c.60. avant Pasque:'& quelque temps aprés S. Pierre témoigna encore
son peu d'intelligence en prenant pour une parabole qui avoit
besoin d'explication, ce que J.C. avoit dit que ce qui nous souille
est ce qui sort du cœur, & non ce qui entre dans la bouche.

c.66. 'Ce fut auprés de Cesarée de Philippe,[nommée aussi Dan &
Paneade,]que S. Pierre fit cette illustre confession de la divinité
de J.C, qui luy fit meriter de la bouche de la Verité mesme le ti-
tre d'heureux,la confirmation du nom de Pierre, les clefs du ciel,
[& l'avantage de la primauté,qui a passé ensuite à ses successeurs.]
Mais n'ayant pas cru qu'il fust digne de Dieu de souffrir la mort,
Serap.t.4.2.p. cette mesme Verité"l'appella un satan.'Et cette reprimende fut &c.
863.1.c.d. le remede de sa faute.[b]Huit jours aprés il fut témoin de la Trans-
b Conc.c.67. figuration de J.C. avec S. Jacque & S. Jean, & témoigna"qu'il se &c.
trouvoit bien en cet état, ne sachant pas ce qu'il disoit, selon
les termes de S. Luc,[& desirant le repos avant que de l'avoir me-
rité par les souffrances.]

Matt.17.v.23- 'Le Sauveur estant venu quelque temps aprés à Capharnaüm,
26. il fit trouver à S. Pierre quatre dragmes dans un poisson, dont cet
Apostre paya le tribut"qu'on luy avoit demandé pour nostre Sei- &c.
gneur & pour luy.["C'estoit apparemment pour le Temple.] NOTE 3.

Orig.in Matt. 'L'honneur que J.C. avoit paru faire à S. Pierre en cette ren-
p.319.a|Hier.ib. contre & en d'autres, fut peutestre ce qui donna occasion aux
p.53.b.c. Apostres de rechercher qui estoit le plus grand d'entre eux.
Matt.18.v.21. 'Comme il leur parloit ensuite sur le pardon des injures, S.Pierre
luy demanda si c'estoit assez de pardonner sept fois: & J.C. luy
répondit qu'il falloit pardonner jusqu'à septante fois sept fois;
Aug.f.83.c.3.p. 'c'est à dire autant de fois que l'on nous peut offenser.[c]Il deman-
448.f.g. da de mesme en une autre occasion si c'estoit seulement aux Apos-
c Luc.12.v.41, tres que J.C. ordonnoit de veiller, ou si c'estoit à tout le monde.

Conc.c.103. 'Le Fils de Dieu estoit"pres du temps de sa Passion, lorsqu'aprés l'an de J.C.
avoir donné une juste terreur à tous ceux qui possedent ou qui 33.
aiment les biens de la terre, il promit au contraire de grandes
recompenses à ceux qui renoncent à tout pour le suivre, comme
S. Pierre protestoit que luy & les autres Apostres avoient fait.

Marc.11.v.11- 'Le mardi de devant la Passion", S. Pierre fit remarquer à J.C. le 31 mars,
21. selon Usserius.

33 que le figuier qu'il avoit maudit la veille estoit devenu tout sec. [Le mesme jour ou le lendemain,]'il luy demanda avec quelques autres Apostres, quand la ruine du Temple devoit arriver. 13.v.34.

ARTICLE III.

Chute & penitence de S. Pierre.

1 d'avril. 'LE jeudi"[qui estoit la veille du jour que J.C. devoit souffrir pour les hommes,]il envoya S. Pierre & S. Jean preparer ce qu'il falloit pour manger la Pasque le mesme jour:'& dans ce dernier repas qu'il fit avec ses disciples, il leur voulut laver les piez, malgré"la resistance que S. Pierre y fit d'abord,[pour marquer avec quelle pureté on doit approcher du mystere de l'Eucaristie qu'il alloit instituer.]'Lorsque J.C. y parla de celui qui le devoit trahir, S. Pierre fit signe à S. Jean de luy demander qui c'estoit, 'n'osant pas le luy demander luy mesme,[ou n'en ayant peutestre pas la mesme commodité.][a]J.C. declara bientost aprés à S. Pierre que le demon avoit demandé de le cribler luy & les autres[Apostres,]comme on crible le froment;'c'est à dire de les tenter afin » qu'ils le renonçassent.[b]Mais j'ay prié pour vous, luy dit-il, afin que » vostre foy ne défaille point,[& que si elle est ebranlée par la ten- » tation,]elle se releve,[& persevere ensuite jusqu'à la fin,]ensorte » que vous soyez mesme capable de fortifier & d'encourager les » autres.

Luc.22.v.7-8. &c. Joan.13.v.6-10. v.24. Hier.in Jov.l.1. c.14.p.34.d. a Luc.22.v.31. Amb.ps.43.p. 791.f. b Luc.22.v.32.

'S. Pierre luy demanda ensuite où il alloit, se croyant capable de le suivre partout,"jusqu'à la prison, & à la mort mesme;'parcequ'il en avoit effectivement la volonté. Mais JESUS CHRIST qui le connoissoit mieux qu'il ne se connoissoit luy mesme, savoit que cette volonté, quoique sincere, estoit encore trop foible pour resister à la tentation. Il le voyoit d'ailleurs enflé d'une presomption temeraire,[qui avoit besoin, pour estre guerie, d'un remede qui l'humiliast.]'C'est pourquoi il luy predit que bien loin de mourir pour luy, il le renonceroit trois fois avant que"l'heure du chant du coq fust venue,[& avant le point du jour.]

Conc.c.132.§3. &c. Aug.l.153.p. 1045.e.f.g. Conc.c.132.§4. NOTE 4.

'Au sortir du lieu où il avoit fait la Cene, il mena ses Apostres dans le jardin de Gethsemani, où il voulut particulierement que S. Pierre, S. Jacque, & S. Jean, fussent témoins de son agonie. Il les exhorta à se preparer comme luy à la tentation par la priere. Mais il fut obligé de reprocher à cet Apostre si courageux, qui se vantoit de pouvoir mourir pour luy, de ne pouvoir pas mesme c.137.§1.3.

56. veiller une heure avec luy. 'S. Pierre mit neanmoins l'épée à la 33.
main lorsqu'il vit venir les Juifs pour prendre son maistre; & aprés que luy mesme ou d'autres avec luy eurent demandé au Sauveur s'ils fraperoient, il n'attendit pas qu'il répondist, mais coupa aussitost l'oreille de Malc. Il apprit en mesme temps de J.C. que ce n'est pas par l'épée qu'il faut défendre la verité, mais en souffrant avec humilité les maux dont il plaist à Dieu de nous affliger. 'Il pecha en cette occasion, dit S. Augustin, & viola la regle de la justice, qui ne permet point de tirer l'épée que par le commandement ou la permission d'une autorité superieure & legitime. Mais sa faute estoit bien pardonnable, puisqu'elle ne venoit que de sa haine pour l'injustice des autres, & d'un amour encore charnel, mais sincere, pour J.C. Ainsi cette faute mesme marquoit les excellens fruits que ce grand cœur estoit capable de produire un jour, lorsque Dieu y repandroit sa grace, 'comme l'abondance des méchantes herbes marque quelle sera la fertilité d'une terre lorsqu'on aura soin de la cultiver.

Aug. in Faust. l. 22. c. 70. p. 178. a, c.

'Quoique l'Evangile dise que tous les Apostres s'enfuirent lorsqu'ils virent que le Fils de Dieu au lieu d'user de son pouvoir, se livroit volontairement aux Juifs; Saint Chrysostome croit neanmoins que S. Pierre a esté assez genereux pour ne se pas enfuir avec les autres. [Il est certain au moins que s'il s'enfuit d'abord, il revint bientost,] '& suivit de loin nostre Seigneur chez Caïphe. Il y entra mesme par le moyen d'un autre disciple. [Mais cette faveur qu'il receut du monde luy couta bien cher.] 'Car se trouvant meslé parmi les ennemis de J.C., il n'eut pas assez de courage pour le confesser. Une parole d'une [1] servante l'abatit: & il 1.
protesta par trois fois qu'il ne connoissoit point celui qu'il avoit &c.
reconnu estre le Christ Fils du Dieu vivant. 'La crainte luy avoit tellement saisi le cœur, qu'il l'eust renoncé plus de trois fois, s'il en eust esté pressé plus souvent. 'Ainsi en craignant de mourir [dans le corps] il mourut [dans l'ame d'une mort plus malheureuse.] 'Voilà ce que sont tous les hommes quand il plaist à Dieu de les laisser à leur foiblesse.

Chry. in Matt. h. 85. p. 882. d.

Conc. c. 138. §. 2.

p. 139.

Aug. s. 135. p. 659. d.

s. 253. p. 1045. f.

ep. s. 79. p. 144. f. g.

'Aprés une si grande faute, Jesus le regarda [2] non des yeux du 2.
corps, ce que la difference des lieux où ils estoient fait juger estre impossible; mais par le regard secret de sa misericorde & de sa grace, [dont le chant du coq fut peutestre le signe exterieur.] Ce

conf. B. l. 3. c. 6. p. 113. a. b|gr. Chr. c. 45. p. 333. 1. a.

Cas. qu. 177. p. 702. b.

1. 'Un ancien auteur donne à cette servante le nom de Ballila.

2. Le texte de S. Luc porteroit à croire qu'il le regarda aussi des yeux du corps. Cependant S. Augustin croit que cela ne se peut accorder avec la suite de l'Evangile; & il est suivi de beaucoup d'autres.

33. regard luy toucha le cœur: Il connut la grandeur de sa faute; il sortit d'un lieu qui luy avoit esté si funeste, & alla se punir luy mesme par des larmes tres ameres.'Il ne songea point à excuser son peché; ce qui n'eust fait que l'augmenter; mais à l'avouer avec humilité dans son cœur, & à l'effacer par ses pleurs. Je ne trouve point, dit S. Ambroise, qu'il ait parlé[à J.C.]pour luy demander pardon: mais je trouve qu'il a pleuré. Heureuses larmes qui ne demandent point le pardon, & qui le meritent: Je reconnois enfin pourquoi S. Pierre se taist. Il craint de faire une nouvelle faute en demandant si tost qu'on luy pardonne la premiere. Ainsi il nous apprend à eviter la compagnie des méchans, depeur de tomber comme luy: & si nous sommes tombez, il nous apprend encore de quelle maniere nous devons nous relever. Amb.in Luc.16.k.l.m.

'Dieu qui le destinoit à estre un jour le chef de son Eglise, voulut qu'il eust cette experience de sa foiblesse,[afin que sa vertu ne fist point de tort à son humilité,]&"qu'il apprist tant pour luy mesme,[a]que pour toute l'Eglise, à condescendre à l'infirmité des autres. Aug.ep.f.79.p.144.f.g|Thdrt.de car.t.4.p.689|Greg.in Ev.h.21.p.1419.c.d. &c.

a Aug.ag.Ch.c.30.t.3.p.292.1.c.d.

ARTICLE IV.

JESUS CHRIST s'apparoist à S. Pierre, luy recommande ses brebis, & luy predit son martyre.

k 5 d'avril. 'LORSQUE JESUS CHRIST fut ressuscité", & que Marie Madeleine qui estoit allée à son tombeau, n'y eut point trouvé son corps; elle vint en diligence dire à S. Pierre & à S. Jean que l'on avoit enlevé son Seigneur, & qu'elle ne savoit où on l'avoit mis.'Ils y coururent tous deux. S. Jean y estant arrivé le premier, n'entra pas dans le sepulcre, mais se baissa seulement, & vit les linges[dont on avoit enseveli le corps de J.C.]S. Pierre qui le suivoit, fit la mesme chose. Il se pencha, & vit"les linges, 'sans entrer d'abord dans le sepulcre.[b]Mais il y entra ensuite, & S. Jean aprés luy. Ils crurent donc tous deux[c]que J.C. estoit ressuscité,[d]ou plutost que l'on avoit enlevé son corps, comme Ste Madeleine le leur avoit dit.[e]Car ils n'avoient pas encore compris dans l'Ecriture qu'il devoit ressusciter. Ils s'en retournerent à leur demeure,[f]ne"sachant ce que c'estoit que tout cela. Joan.20.v.1.2. v.3-5|Luc.23.v.12. &c. Aug.cons.l.3.c.25.p.220.1.b.c. b Joan.20.v.6-8. c Amb.in Luc.24.p.233.e. d Aug.in Jo.h.120.p.227.1.b. e Joan.20.v.9.10. f Luc.23.v.12. secum mirans quod factum erat.

[g]Lorsque les Anges annoncerent la resurrection aux saintes femmes, ils leur recommanderent de l'aller dire aux disciples, g Marc.16.v.7.

Luc.24.v.34| 1.Cor.15.v.5. a Chry.1.Cor. h.38.p.423.c| 424.c.d. ib|Aug.conf.l. 3.c.25.p.220.1.c.

& nommément à S. Pierre: 'Et J.C. mesme s'apparut à luy dés le mesme jour,[a] comme pour le consoler dans la douleur qu'il avoit de sa faute, & l'assurer qu'il agreoit sa penitence, aussibien que pour satisfaire l'extreme desir que cet Apostre avoit de le voir. 'C'est la premiere apparition de J.C. à des hommes, qui soit marquée dans l'Ecriture.

Joan.21.v.1-3. Aug.in Jo.h. 122.p.229.1.a| Greg.in Ev.h. 24.p.1429.a.b. Joan.21.v.3-14. Aug.ps.137.p. 664.d. g|s.253.p.1043.a. b|in Jo.h.123.p. 231.2.c. in Jo.h.124.p. 233.2.a.b|s.147. p.702.f.

'Quelques jours aprés, S. Pierre alla pescher dans la mer de Galilée avec quelques autres Apostres,'leur qualité d'Apostres n'empeschant point qu'ils n'exerçassent comme auparavant un art aussi innocent qu'est celui de la pesche, surtout dans la necessité d'avoir de quoy vivre.'J.C. parut alors sur le bord, & Saint Pierre se jetta dans l'eau'pour l'aller trouver.'J.C. qui consideroit &c. cet Apostre comme representant toute l'Eglise, luy demanda par trois fois s'il l'aimoit,'afin qu'il expiast par une triple confession de son amour, la timidité par laquelle il l'avoit renoncé trois fois. S. Pierre se contenta de répondre qu'il l'aimoit,'mais ne voulut point dire qu'il l'aimoit plus que tous les autres, quoique cela pust estre veritable, ne voulant point juger du cœur de ses freres qu'il ne voyoit point.

Amb.in Luc.23. p.233.a.b.c.

'Jesus Christ l'engagea à luy rendre ce témoignage public de son amour, parceque le voulant établir dans son Eglise audessus des parfaits aussibien que des imparfaits, il falloit qu'il fust le plus parfait de tous, & selon l'expression de S. Ambroise, *le Vicaire de son amour*.'Car la qualité la plus necessaire à un pasteur, c'est d'aimer uniquement J.C. & ses interests,[b] sans quoy il n'est qu'un mercenaire, & non un pasteur;'un adultere, & non un chaste ami [de l'Epoux;]'c'est de nourrir les brebis de J.C. comme estant à celui qui les a rachetées de son sang, & non à luy mesme; c'est de chercher dans cet emploi non une gloire humaine, non le plaisir de dominer, non un profit temporel, mais la joie spirituelle de plaire à Dieu, de secourir les ames qu'il aime, & de leur obeïr mesme [pour les sauver.]'C'est par ce moyen qu'on témoigne & qu'on exerce l'amour que l'on a pour J.C.

Aug.in Jo.h. 123.p.232.1.c. b s.137.p.668.e. s.253.p.1045.d. in Jo.h.123.p. 231.2.b. s.253.p.1045.e.

'Comme cette charité d'un pasteur doit aller jusqu'à surmonter l'amour naturel que nous avons pour la vie, & estre capable de mourir pour ses brebis; J.C. predit à S. Pierre qu'il le suivroit & le glorifieroit enfin par le martyre: luy marquant mesme assez clairement que ce seroit par le martyre de la croix, & qu'ainsi il le suivroit encore en cela.[Cette prediction d'une mort honteuse & cruelle en eust affligé une infinité d'autres.]'Mais J.C. la predit à S. Pierre pour le consoler, & pour luy oster la crainte qu'il avoit.

s.147.p.703.a| in Jo.p.232.1.c. &c. Thdrt.de car. p.688.689.

33. aprés l'avoir renoncé, que l'amour qu'il sentoit alors pour luy, ne
&c. perseverast"pas jusques à la fin.

'S. Jean estoit alors avec eux: & S. Pierre l'aimoit particulierement,[comme nous le verrons"en un autre lieu.] C'est pourquoi jugeant qu'il seroit bien aise d'apprendre aussi ce qui luy devoit arriver, quoiqu'il n'osast le demander, il crut luy devoir rendre le mesme office que S. Jean luy avoit rendu à la Cene, & pouvoir prendre la liberté de demander à J.C, qui luy témoignoit tant d'affection, ce que deviendroit cet Apostre. Mais comme c'estoit encore un reste de cette chaleur impetueuse qui luy estoit naturelle, le Sauveur arresta sa curiosité, & luy apprit à se contenter de savoir ce qu'il avoit à faire, sans se mettre en peine de ce qui ne le regardoit pas.

Chry.in Jo.h. 87.p.568.b.c. — V.S.Jean l'Ev.§2.

'Ceci se passa dans la Galilée,[a]où J.C. avoit ordonné à ses Apostres de se rendre pour le voir,[b]afin qu'ils pussent écouter"avec plus de liberté ce qu'il avoit à leur dire.[c]On croit que ce fut en cette occasion qu'il fut vu par plus de 500 personnes.[d] Eusebe cite de S. Clement d'Alexandrie, que J.C. aprés sa resurrection, donna"la science[des plus grandes veritez]à S. Jacque le Juste [ou le Mineur,]à S. Jean & à Pierre, que ceux-ci la communiquerent aux autres Apostres, & les Apostres aux 70 Disciples.

Joan.21.v.1. — a Conc.c.132.§ 3|145.§ 4. — b Chry.in Act. h.1.p.9.a. — c Conc.c.149. — d Eus.l.2.c.1.p. 38.c.d. — πεϱὶ ἀσϰίας. — γνῶσιν.

ARTICLE V.

Les Apostres attendent le S. Esprit: Election de S. Matthias: Vertu de Joseph Barsabas.

le 14 de may ' APRES que J.C. fut monté au ciel,"les Apostres[qui avoient esté jusqu'alors si attachez à sa presence corporelle,] se trouverent néanmoins remplis de joie,[parceque la grace de l'Ascension du Sauveur, qui nous apprend à nous detacher de ce qui n'est pas eternel, commençoit déja à operer dans leurs cœurs.] 'Ils revinrent à Jerusalem,[e]pour y attendre le S. Esprit, selon que J.C. le leur avoit ordonné. Et ils nous apprirent deslors comment nous devons nous preparer à recevoir les graces du ciel.]

Luc.24.v.52. — Act.1.v.12. — e v.45.

NOTE 5. 'Car"ils demeuroient dans une mesme maison, unis par le mesme esprit, & occupez à la priere,'pratiquant[enfin]ce que J.C. leur avoit si souvent recommandé, de prier dans la tentation: car ils craignoient alors la persecution des Juifs.'Ils prioient par ce desir spirituel qui naist de la foy: Ils prioient dans l'attente du S.Esprit, pour estre remplis de ce vin nouveau qui devoit descendre du ciel dans"ces cœurs nouveaux.

v.14. — Chry.n.h.3.p. 28.a. — Aug.s.267.p. 1089.c. — utres novi.

Cyr.cat.16.p.177.a.b|Pearf.an.P.p.30.31. [Ainsi il ne faut pas s'étonner que]'les Fideles aient eu soin de faire de ce lieu une eglise & une maison de prieres, qui subsista plusieurs siecles, comme on le voit par S. Cyrille de Jerusalem, Epi.mens.c.14.p.170.b.c. qui l'appelle l'eglise haute & l'eglise des Apostres.'S. Epiphane écrit qu'elle echapa à la desolation & à la ruine entiere de la ville par Tite.[Elle pourroit neanmoins avoir esté détruite sous Tite c|Hier.ep.27.p.172.d. ou sous Adrien, & avoir esté rebastie"ensuite.]'Elle estoit sur la montagne de Sion:[a] c'est pourquoi il est dit que S. Estienne avoit esté ordonné dans la sainte eglise de Sion.[b] Il y en a qui disent que c'estoit la maison de Marie mere de Jean Marc, dont nous parlerons autrepart.[C'est encore apparemment la mesme eglise,][c] dont un des portiques estoit soutenu dans le IV. siecle par la colonne à laquelle on tenoit que J.C. avoit esté attaché à sa flagellation.

(comme la Palée à Antioche.)

a Luci.de St.c.8.10.p.631.2.b|632.1.a.
b Sur.11.jun.§7.p.170|C.à Lap.in Act.p.52.1.
c Hier.ep.27.p.172.d.

Act.1.v.14.15|Chry.n.h.3.p.28.b. 'Les Apostres estoient en ce lieu avec la S^te^ Vierge mere du Sauveur, ceux que l'on appelloit ses freres, qui avoient esté si longtemps sans croire en luy, les femmes qui avoient accoutumé p.31.e. de le suivre, & d'autres personnes au nombre d'environ 120.'Les septante Disciples pouvoient estre de ce nombre, avec quelques p.28.29. autres de ceux qui avoient le plus d'amour[pour J.C.]'C'estoit dans cette assemblée qu'on pouvoit voir ce que c'est veritablement que l'Eglise, & qu'une compagnie d'Anges. Il n'y avoit entre eux aucune division: toutes les pensées de la terre en estoient p.31.e. bannies.'La maison n'avoit rien de ce qui enrichit les edifices du monde; mais elle eclatoit par la charité ardente de ceux qu'elle renfermoit.

p.28.c. 'Durant qu'ils estoient ainsi assemblez, S. Pierre qui estoit toujours le premier à parler,[non plus] par son activité naturelle, [mais] comme le premier[des Apostres,]& celui à qui J.C. avoit [particulierement] confié son troupeau, proposa d'elire une perp.29.c. sonne à la place de Judas.'Il parla de la mort de cet Apostre infidele, mais en des termes de compassion, sans exagerer sa faute, Act.1.v.20-22. sans insulter à son malheur,'& seulement pour faire voir la verité des oracles de l'Ecriture. Et comme David predit aussi qu'un autre prendroit sa place dans l'episcopat; il dit qu'entre ceux qui avoient toujours suivi J.C. depuis le battesme de S. Jean, il en falloit choisir quelqu'un pour remplir le nombre des Apostres, & rendre partout témoignage à la resurrection de J.C.

Chry.n.h.3 p.30.c. 'Toute la compagnie presenta donc deux personnes, Joseph Barsabas surnommé Juste, & Matthias,[d] comme les deux qui estoient les plus dignes de ce rang selon le jugement humain.

d Aug.ps.30.v.16.2.p.71.2.b.

33 Mais ayant besoin de consulter Dieu pour savoir lequel des deux
» devoit estre preferé,'ils se mirent en prieres, & luy dirent: Sei- Act.1.v.24.
» gneur, vous qui connoissez les cœurs de tous les hommes, mon-
» trez nous lequel de ces deux vous avez choisi pour entrer dans
» l'apostolat à la place de Judas.'Ils parlent de la connoissance des Chry.n.h.3.p.
cœurs, parceque c'est le cœur qu'il faut considerer dans ceux 34.a.
qu'on destine aux ministeres sacrez, & non les vertus exterieures.
Comme ils n'osoient pas demander un miracle pour savoir celui que Dieu avoit choisi, ne se croyant pas encore dignes d'en
Note 6. obtenir,'ils le tirerent"au sort, & le sort tomba sur Matthias, qui Act.1.v.25.
fut ainsi associé aux onze Apostres.

'Eusebe & Bede, aprés S. Clement d'Alexandrie, croient que Eus.l.1.c.12.p.30.31|Bed.retr.in Act.1.6.p.3.
S. Matthias & Joseph Barsabas estoient tous deux des 70 Disciples.'Saint Epiphane dit la mesme chose:[& il n'y a guere lieu de Epi.de Chr.c.4.p.50.c.d.
douter que l'on n'ait cru devoir suivre dans cette nomination le jugement de J.C, qui avoit elevé les 70 Disciples audessus de tous les autres aprés les Apostres. La preference qu'on donna à ces deux Saints en les choisissant, peut aussi faire juger que mesme entre les 70 Disciples on faisoit d'eux une estime toute particuliere. Nous parlerons autrepart de S. Matthias.]'Pour l'autre, S. Chry.in Act.h.3.p.34.b.
ἐν ἀλλῳ. Chrysostome dit que nous pouvons nous assurer qu'il"ne s'offensa point que S. Matthias luy eust esté preferé, puisque l'Ecriture, qui ne dissimule point ces sortes de fautes, ne nous en a rien marqué.'Il attribue particulierement cette humble douceur à la plenitude du S. Esprit,[qui agissoit déja dans son ame avant]qu'il le h.4.p.40.b.
receust avec les autres le jour de la Pentecoste.'Papias qui vivoit Eus.l.3.c.39.p.112.a.b.
immediatement aprés les Apostres, nous apprend que ce Saint ayant bu du poison, la grace de J.C. l'empescha d'en ressentir aucun mal.

'Les martyrologes d'Usuard & d'Adon, sans parler des nouveaux, mettent sa feste le 20 de juillet, & disent de luy que s'occupant d'une maniere tres sainte au ministere de la predication, il souffrit beaucoup de persecutions de la part des Juifs, & qu'enfin il mourut en Judée, & eût une fin tres victorieuse.[Ces termes semblent luy attribuer la couronne du martyre. Mais il en fau- Usu.20.jul.
Note 7. droit avoir des autoritez plus anciennes."]

'S. Chrysostome croit que S. Matthias estoit déja elu lorsque Chry.1.Cor.h.38.p.423.c.
J.C. s'apparut aux douze Apostres, comme on le lit dans S. Paul.

ARTICLE VI.

Les Apostres reçoivent le Saint Esprit.

[QUELQUE saint que fust l'état des Apostres dans ces premiers jours d'aprés l'Ascension,]'ils n'avoient pas neanmoins encore receu ce battesme du S. Esprit,'& cette force celeste que J.C. leur avoit promise.'Il eust pu leur donner cet Esprit saint avant que de se separer d'eux; mais ils l'eussent receu avec moins de joie, si l'absence de J.C. ne le leur eust fait desirer auparavant. Et il estoit mesme bien raisonnable que nostre nature fust receue dans le ciel, & que nostre reconciliation fust entierement parfaite, avant que nous receussions ce don supreme.'Il ne l'envoya pas non plus aussitost aprés son Ascension, afin que ce petit delai le fist souhaiter aux disciples avec plus d'ardeur.'Car c'est la conduite ordinaire de Dieu, de ne verser ses graces que dans ceux qui soupirent pour les recevoir,'parceque les ames tiedes & paresseuses ne sont point capables de ses faveurs,'& ceux qui ne les ont pas receues avec assez de soin, ne les conservent aussi qu'avec beaucoup de negligence.'C'estoit encore pour exciter leur ardeur & leur vigilance, qu'il ne leur avoit point marqué en quel jour le S. Esprit descendroit.'Il leur avoit dit seulement que ce seroit bientost, afin qu'ils ne se decourageassent point.

'Il executa sa promesse au bout de dix jours [au plustard,] [a] le mesme jour auquel''les Juifs celebroient la feste de la Pentecoste: NOTE 8.
[b]& on croit que c'estoit le dimanche 24 de may.[c]Il avoit autrefois donné par Moyse en ce jour la loy ancienne,[& il choisit ce mesme jour pour donner la derniere perfection à la loy nouvelle de J.C, en la gravant par le S. Esprit, qui est appellé le doit de Dieu dans l'Evangile, non plus sur des tables de pierre, mais sur des tables de chair, & dans le cœur de ses serviteurs.]

'Ce fut donc [en ce jour celebre,] que vers la troisieme heure [au plustard, c'est à dire sur les huit ou neuf heures du matin,] l'on entendit tout d'un coup un grand bruit, comme d'un vent impetueux qui venoit du ciel, & qui remplit toute la maison où les disciples estoient assis, aussi unis d'esprit, que de lieu. En mesme temps ils virent paroistre comme des langues de feu, qui se partagerent, & qui s'arresterent sur chacun d'eux,'c'est à dire sur tous les disciples qui estoient là, hommes & femmes.[d]Ce feu, ces

Act.1.v.5. Luc.24.v.49. Chry.in Act.h.1.p.10.b.c. a.b. p.12.c. a. c.] a. p.11.e. Aug.civ.l.18.c.49.p.238.2.a. a Act.2.v.1| Chry.h.4.p.39.c. b Uss.p.641| Pearsin P.ul.p.30.§6. c Exod.19. Act.2.v.15. v.1.2.3. Chry.n.h.4.p.40.a.c|Aug.ep.Jo.h.2.p.240.2.e.
d Greg.in Job.l.28.c.2.p.807.d.

33. ces langues, & ce bruit exterieur & sensible, estoient la marque du feu divin & de l'instruction interieure que Dieu repandoit invisiblement dans leurs cœurs.'Car aussitost ils furent tous rem- Act.2.v.4.
Note 9. plis du S. Esprit, & ils commencerent"à parler diverses langues, selon que le S. Esprit leur mettoit les paroles à la bouche,'à pu- v.11. blier les merveilles de Dieu,'& à dire des veritez admirables & Chry.n.p.40. tres relevées. d|43.d.

'Ce don des langues estoit fort commun dans le commence- Aug.civ.l.18.c. ment de l'Eglise, & marquoit fort bien la conversion de toutes les 49.p.238.2.a|f. langues & de toutes les nations du monde, qui devoient toutes 175.p.836.c. &c. se trouver rassemblées dans un seul corps par le S. Esprit.'C'est f.71.p.398.399. pourquoi ce don a cessé lorsque l'Eglise a commencé à parler tou- ps.147.p.705.c. d. tes les langues par la conversion de tous les peuples.'Comme la Nys.de St.t.3. construction de la tour de Babel avoit esté cause de la division p.355.d. des langues, il falloit qu'elles se réunissent dans l'établissement de l'Eglise.

'Les Apostres receurent en cette occasion, dit S. Chrysostome, Chry.in Act.h. une effusion & comme une source du S. Esprit, plus abondante 4.p.42.b.c. qu'aucun des anciens Prophetes, & que Moyse mesme.'Aussi c.d. quoiqu'ils n'eussent pas à aller parler à Pharaon, mais à combatre le demon qui regnoit dans toute la terre, ils ne tascherent pas neanmoins de s'en excuser, mais ils s'engagerent avec confiance, comme des Anges de lumiere, dans un combat si terrible.

'Il y avoit alors dans Jerusalem, des Juifs religieux & qui crai- Act.2.v.5-12. gnoient Dieu, de toutes sortes de nations. Aprés donc qu'on eut entendu le grand bruit qui s'estoit fait, il s'en assembla un grand nombre à la maison où estoient les Apostres; & ils estoient tous epouventez de ce que chacun d'eux les entendoit parler en sa langue, quoiqu'on sceust bien que tous,[ou presque tous,]estoient des Galiléens. Ils ne savoient que dire de ce grand evenement, 'aimant mieux demeurer dans une humble incertitude, que de Chry.n.h.4.p. rien decider par une precipitation temeraire. 42.e|43.d.

'Mais d'autres, qui avoient moins de pieté, eurent aussi moins de p.43.a.d. modestie, & dirent en se moquant, que ces gents là estoient ivres, & pleins de vin nouveau;'quoique ce n'en fust pas mesme alors la p.41.b. saison,'& que des personnes qui estoient dans la persecution, & p.43.c. qui avoient à craindre les dernieres extremitez, comme les Apostres, ne fussent pas en état de songer à s'enivrer; surtout à l'heu-
impud. re qu'il estoit. Mais"ceux qui ne veulent point ceder [à la verité,] ne se soucient pas que ce qu'ils disent soit raisonnable, pourvu qu'ils disent quelque chose.'S. Augustin remarque que cette ac- Aug.f.266.§2. p.1085.c.

cusation estoit une calomnie bien visible, puisqu'un homme ivre, 33.
bien loin de pouvoir apprendre une langue étrangere, ne peut
e|s.2.47.p.1083. c.g. pas mesme parler la sienne, & en perd l'usage; '& que neanmoins la verité parloit par la bouche de ces ignorans & de ces calomniateurs, puisque les Apostres qui estoient devenus des vases nouveaux, estoient remplis du vin nouveau de la grace.

ARTICLE VII.

Discours de S. Pierre, qui convertit trois milles personnes.

Chry.in Act.h.4.p.44.a.b. 'LE discours si sage que S. Pierre prononça alors devant tous les Juifs, fit bien voir que luy & les autres Apostres n'avoient
h.5.p.48.d|50.d. nullement l'esprit troublé par le vin. 'Il parla aux Juifs avec toute la douceur & la condescendance possible, mais sans les flater,
p.48.d.e. 'attribuant le reproche qu'ils faisoient aux Apostres, plutost à leur ignorance qu'à leur malignité. Et il ne s'arresta pas mesme beaucoup sur ce reproche, que l'air serieux dont il leur parloit
Act.2.v.16-21. détruisoit assez. 'Mais il en prit occasion de leur faire voir que ce qu'ils attribuoient au vin, estoit l'operation du S. Esprit, & l'ac-
Chry.h.5.p.51. a. complissement de ce qui avoit autrefois esté predit par Joel, 'en quoy il imitoit J.C. qui a souvent allegué l'autorité des Prophetes comme une preuve encore moins sujette à la calomnie que ses miracles mesmes.

p.49.b. 'S. Pierre s'acqueroit par là l'autorité dont il avoit besoin pour
e|50. rendre témoignage à la verité; '& en mesme temps il disposoit ses auditeurs à la rechercher, par les malheurs qui devoient bientost arriver, selon les paroles du prophete Joel, & dont ceux là seuls seroient exemts qui invoqueroient le nom du Seigneur,
p.52.b. 'avec la pureté de vie, la disposition, & la confiance necessaire.
h.6.p.57.b.c. 'C'est pourquoi il commence aussitost aprés à leur representer la faute qu'ils avoient faite de crucifier leur Sauveur. Mais il diminue cette faute autant qu'il peut, [afin qu'ils eussent moins de
p.59.b. peine à la reconnoistre,] '& qu'ils écoutassent plus volontiers tout
p.57.b.c. ce qu'il avoit à leur dire. 'Il ne parle mesme encore de J.C. que
p.60.d. comme d'un homme, sans rien dire de sa divinité. 'Car si ce que l'on dit n'est utile, [quelque veritable qu'il soit,] c'est en vain
Act.2.v.22. qu'on le dit. 'Mais il en parle comme d'un homme envoyé & autorisé de Dieu, [ce qu'on ne peut croire sans croire aussi qu'il est Dieu, puisqu'il l'a dit: & il ne s'agissoit ici que de donner les premieres instructions aux Juifs, & non pas de les admettre au battesme.]

33 'Il passe ensuite à la resurrection de J.C; & pour rendre cet article capital de nostre foy moins incroyable, il fait voir qu'il a esté prophetizé par David, en la personne duquel cette prophetie n'ayant pas esté accomplie, il estoit aisé d'en inferer qu'elle se devoit entendre du Christ qui devoit naistre de luy. Chry.p.38.39. 'Enfin il dit ouvertement que c'est luy qui leur a envoyé le S. Esprit: il fait voir par les paroles du pseaume, qu'il estoit le seigneur de David, assis à la droite du Pere, & que tous ses ennemis devoient » estre mis à ses piez. Act.2.v.33-35. 'Et il conclut par ces paroles: Que toute la » maison d'Israel sache donc certainement, que Dieu a fait Sei» gneur & Christ ce Jesus que vous avez crucifié. v.36.

'Voilà le discours que fit S. Pierre en presence de tout ce peuple, plein d'ennemis qui ne cherchoient qu'à le faire mourir, luy qui deux mois auparavant avoit tremblé à la parole d'une servante. Cette generosité dans un homme de la condition la plus basse & qui n'avoit jamais étudié, estoit une preuve convaincante de la puissance du S. Esprit, & de la verité de la resurrection du » Sauveur. Chry.n.h.4.p. 44.a.b.c. 'Nous aurions nous mesmes part à cette force, dit S. c. » Chrysostome, & l'ardeur du S. Esprit nous rendroit tout facile, si » nous estions dignes de le recevoir, '& si nous l'attirions en nous p.40.c.d. » comme les Apostres, par nostre assiduité à l'oraison, & par nostre » charité envers nos freres.

'Il fit ce discours dans le logis mesme où il venoit de recevoir le S. Esprit, h.8.p.77.a. [qui pouvoit répondre sur quelque place capable de contenir cette foule de personnes qui l'ecoutoient.] 'Il le fit au nom des autres Apostres, qui parloient tous par sa bouche, & qui l'autorisoient par leur presence. h.4.p.44.b. 'Car il ne falloit pas qu'ils parlassent tous. d.

'On ne voit dans ce discours de S. Pierre que l'esprit d'un pere & d'un maistre plein d'affection pour ceux qu'il instruit. h.7.p.65.e. Il ne les irrite pas, parceque la colere leur eust obscurci l'esprit & les eust rendus plus incapables de reconnoistre la verité. 'Au lieu de s'amuser à les vouloir convaincre de leur faute, il les excuse: & p.66.a.b. c'estoit le vray moyen de les porter à se condanner eux mesmes: car l'homme est porté naturellement à contredire. 'C'est la maniere la plus propre de parler mesme aux grands pecheurs. p.65.d.

'En effet cette douceur de S. Pierre les toucha davantage que c. n'eust pu faire un discours plus vehement, qui souvent irrite & endurcit le cœur au lieu de le penetrer. 'Ils en furent & convaincus, & mesme convertis. e. 'Le crime qu'ils n'avoient point senti Aug.f.352.§2.p. en le commettant, parcequ'ils ne le connoissoient pas, commen- 1363.f.g.

ça à leur percer le cœur comme une épine, & à les remplir de
pſ.94.p.436.1.d. douleur.'Et plus cette plaie eſtoit profonde dans leur cœur, plus
Chry.h.7.p.66.b.c. il eurent d'ardeur à en chercher le medecin [& le remede.]'Ils
dirent donc auſſitoſt aux Apoſtres, *Mes freres, que ferons nous donc?*
reconnoiſſant par ces paroles, qu'ils ſe voyoient en un danger
dont ils ne pouvoient ſortir que par leur ſecours, & qu'ainſi ils
s'abandonnoient entre leurs mains, comme des malades entre les
Aug.pſ.93.p.427.2.c.d|ſ.175.c.3.4.p.836.837.c. mains d'un medecin.'Ils eſtoient troublez & confus d'avoir fait
mourir l'auteur de la vie; & ce trouble les ayant humiliez, ils
eurent recours aux Apoſtres, pour apprendre d'eux quel pouvoit
eſtre le remede d'un ſi grand crime.

fid.& op.c.8.p.27.2.b|Chry.h.7.p.66.c.d. 'Saint Pierre prit encore alors la parole pour tous les Apoſtres,
exhorta les Juifs à faire penitence, à recevoir le batteſme, ce qui
comprenoit toutes les diſpoſitions neceſſaires à ce ſacrement,
Act.2.v.38. ſoit pour la foy, ſoit pour les mœurs;'& leur promit qu'ils obtien-
droient par ce moyen non ſeulement le pardon de leurs pechez,
Chry.p.68.b.c. mais meſme le don du S. Eſprit.'Il les inſtruiſit par pluſieurs au-
tres diſcours, afin qu'ils ſceuſſent non ſeulement ce qu'ils de-
Act.2.v.40. voient croire, mais auſſi de quelle maniere ils devoient vivre,'& il
leur dit particulierement cette parole remarquable, *Sauvez vous*
Chry.p.69.b|Aug.fid.& op.c.8.21.p.27.2.d|33.2.d. *de cette race corrompue,*'c'eſt à dire, Quittez toutes les actions
qui viennent de la concupiſcence, & de la corruption naturelle
à l'homme.

Act.2.v.41. 'Beaucoup de Juifs receurent ces paroles avec joie; & il y en
eut environ trois milles qui ſe joignirent des ce jour là aux diſci-
Chry.h.7.p.72.b. ples de J.C, & qui furent battizez'auſſitoſt, ſelon S. Jean Chry-
ſoſtome,[a]trouvant ainſi leur remede dans la grace du medecin
a Aug.pſ.65.p.274.2.b|in Jo.h.31.38.p.102.c|119.2.b|ſ.87.c.11.p.469.b. qu'ils avoient crucifié, & buvant dans le ſacrement le ſang d'un
Dieu qu'eux meſmes avoient repandu.[b]Il ne pouvoit y avoir une
preuve plus claire de la reſurrection du Sauveur, [& de la force
b Chry.in Act.h.1.p.9.c.d. de cette grace qu'elle a fait deſcendre ſur nous.][c]Auſſi ce ſuccés
c h.7.p.62.b. fut une plus grande conſolation pour les Apoſtres que les effets
miraculeux que la preſence du S. Eſprit operoit en eux.

Act.2.v.38. 'Ces nouveaux diſciples furent battizez au nom de J. C;[d]non
d Cyp.ep.73.p.186.1|Fac.l.1.c.3.p.22. qu'on le nommaſt[1] ſeul dans l'adminiſtration du ſacrement, mais
parcequ'on le joignoit avec le Pere & le S. Eſprit, & pour d'au-
From.in Act.p.588.1. tres raiſons encore qu'on peut voir dans les anciens.'Car cette
expreſſion de Saint Pierre marque moins la forme que la foy
avec laquelle ils devoient eſtre battizez;[& la reconnoiſſance de

Alex.t.5.p.487-505. 1.'Le P. Alexandre a fait une diſſertation pour prouver que l'Egliſe n'a jamais cru que le batteſme donné au nom de J.C. puſt eſtre valide.

33. J.C. en qualité de Fils de Dieu & de Messie, estoit assurément l'article qu'on leur recommandoit le plus.]

'Quelques Peres disent que S. Estienne fut le premier fruit des predications de Saint Pierre; ["ce qui neanmoins ne paroist pas bien assuré.] Hil.in Matt. can.17.p.167.2. b.c|Amb.hex.l. 5.c.6.p.64.g.

V.la note 14.

✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱

ARTICLE VIII.

Changement que le S. Esprit fait dans S. Pierre.

'ON vit donc alors dans S. Pierre ce que peut une abondante effusion de la grace du S. Esprit. Elle embrasa ce cœur auparavant si froid, jusqu'à luy faire rendre [publiquement] témoignage à celui [qu'il venoit de renoncer.] Elle ouvrit cette bouche que la crainte avoit fermée pour la verité; & l'ouvrit avec un avantage tout singulier. Car tous ceux sur qui le S. Esprit estoit descendu, receurent le don de parler toutes sortes de langues; mais S. Pierre fut ou "le seul ou le premier de tous à prescher hautement J.C. à cette foule de Juifs qui l'environnoient, & à confondre par [la gloire de] sa resurrection ceux qui l'avoient fait mourir. Aug.in Jo.h. 92.p.191.2.c.

plus præ ceteris promtius emicavit.

'Si quelqu'un, dit S. Augustin, veut jouir avec plaisir d'un spectacle si saint & si agreable, qu'il lise le livre des Actes: il y verra avec admiration prescher J. C. par celui dont il lit avec douleur le renoncement dans l'Evangile. Il y verra ce cœur si lasche rempli de courage, cette langue esclave [de la crainte,] pleine de liberté & de confiance, faire confesser J.C. par trois mille langues ennemies, elle qui l'avoit renoncé trois fois, pour ne pouvoir resister à la parole d'une servante. En un mot la grace brilloit en luy avec tant d'eclat, le S. Esprit paroissoit en luy avec tant de plenitude, les paroles de la verité avoient tant de poids & d'autorité dans sa bouche, que cet homme qui trembloit auparavant dans la crainte que les Juifs ne le fissent mourir avec J.C, fait maintenant trembler les Juifs ennemis de J.C; en convertit un tres grand nombre & rend ceux qui avoient osté la vie au Sauveur, prests à perdre la leur pour l'amour de luy. Voilà ce qu'a fait le S. Esprit. c.d.

[Il faut avouer neanmoins que si la grace paroist extremement dans le courage de Saint Pierre, elle ne paroist guere moins dans son humilité.]'Ce feu, cette activité, cette hardiesse à parler & à agir, que l'on a vue jusques ici dans luy, disparoissent presque Ori.g.in Jo.p. 381.c.d.

dans la suite de sa vie, où nous verrons en diverses occasions un esprit si humble, si moderé, [si prest à ceder aux autres, & a s'humilier devant tout le monde, qu'on a peine à y reconnoistre le naturel de S. Pierre, & le rang qu'il tenoit dans l'Eglise audessus
Chry.in Act.h. 21.p.197.c. de tous les autres.]'Il n'y avoit que quand il s'agissoit des interests de l'Eglise, & de s'exposer aux fatigues & aux dangers: car il paroist alors le premier. Mais hors cela il estoit bien aise de ne rien faire qu'en commun avec les autres, sans avoir aucun honneur particulier: [& son humilité dans ces occasions, faisoit voir que]
t.5.h.1.p.5.e. 'la promtitude & la hardiesse qu'il témoignoit [dans les autres] n'estoit plus l'effet de sa chaleur naturelle, mais de la charité [que le S. Esprit avoit] repandue dans son cœur.

ARTICLE IX.

Vertu admirable des premiers Chrétiens.

Act.2.v.42. 'LES Fideles que la predication de S. Pierre avoit convertis, estoient appliquez à ecouter les exhortations des Apostres,
Chry.n.h.7.p. 68.c. 'qui ne manquerent pas de les instruire avec soin durant plusieurs jours, comme des personnes qui entroient dans une vie toute
Act.2.v.42.46. nouvelle.'Ils alloient tous les jours au Temple dans l'union d'un
Chry.n.p.67.e| 69.c. mesme esprit, & y perseveroient en prieres,'sans rien faire qui fust different des autres Juifs, parcequ'il n'estoit pas encore temps de se separer d'avec eux; mais ayant au contraire plus de devotion pour le Temple, parcequ'ils avoient plus de pieté, & honorant le maistre du Temple par leur respect pour ce lieu qu'il avoit
h.8.p.74.c. choisi.'Mais en observant les ceremonies Judaïques, autant que l'utilité de l'Eglise le demandoit, ils ne les observoient plus neanmoins en Juifs.

Act.2.v.42.46. 'Chez eux ils perseveroient dans la communion, & dans la
Pearf.an.P.p. 34. fraction du pain:'ce qui outre la participation des Mysteres,
a Chry.in Act. h.7.p.68.a. [a] peut mesme marquer qu'ils avoient déja appris de S. Pierre à jeûner, & à se contenter de la nourriture la plus simple.

p.67.c.d. 'Mais ils faisoient encore de bien plus grands progrés dans la vertu. Car ils vendoient tout ce qu'ils possedoient, & en distribuoient l'argent à tous, selon que chacun en avoit besoin, voulant que ce qu'ils avoient, fust commun à tous leurs freres.[Ainsi ils se dechargeoient de leur bien pour suivre J.C. avec une liberté entiere,]& meprisoient les richesses avec autant de generosité, que jamais les philosophes aient fait.[Mais ce qu'à peine deux ou

trois philosophes ont fait, trois mille personnes le faisoient alors, & furent aussitost imitez par un bien plus grand nombre d'autres.] Ils le faisoient encore d'une maniere beaucoup plus sage & plus sainte que ceux qui par une extravagance ridicule, laissoient gaster leurs terres, ou jettoient leur argent dans la mer, [sans que personne en profitast.] 'Ce que des milliers de personnes coupables de la mort de J.C. faisoient alors, J.C. l'avoit conseillé de sa propre bouche à un seul homme : & cet homme au lieu de luy obeïr s'estoit retiré tout triste. [Mais le S. Esprit n'avoit pas encore esté donné, & n'avoit pas encore repandu sa grace dans les cœurs, parceque JESUS n'avoit pas encore esté glorifié.] Aug.ps.94.p. 436.1.d.

'Ils se rejouissoient en quittant leurs biens, parcequ'ils en recevoient de plus grands. [Car sans parler des autres, quel bonheur estoit-ce de vivre dans une societé d'amis & de freres,] 'où personne ne craignoit ni l'envie, ni la jalousie, ni les reproches, ni les mepris? Ils se laissoient conduire comme des enfans ; point de duplicité, point de malice, point de ces paroles si froides de mien & de tien. C'est cette charité qui leur donnoit la joie qui les remplissoit & dans leur repas, comme dit l'Ecriture, [& partout ailleurs.] Ils regardoient ce qui estoit à eux comme à leurs freres, & ce qui estoit à leurs freres comme à eux. Ainsi le riche estoit sans faste, le pauvre sans confusion, & tous pleins d'amour & de charité les uns pour les autres. [Peut-on seulement penser sans joie à un état si saint & si heureux ?] 'Aussi la crainte mesme des persecutions n'estoit point capable de les attrister. Chry.p.69.c. d.e. p.70.b.

'Ils joignoient à la joie la simplicité du cœur : [a] car l'une ne peut estre sans l'autre. [b] Et cette simplicité estoit encore en eux une plus grande vertu, que la vente de leurs biens, que leurs jeûnes, que leur assiduité à la priere. Act.2.v.46. a Chry.h.7.p. 68.a.b. b p.70.b.d.e.

'L'Ecriture dit ensuite qu'ils louoient Dieu : [c] & ils le faisoient sans doute avec beaucoup de pureté ; pour ne pas dire que vivre de la sorte c'est veritablement louer Dieu. Act.2.v.47. c Chry.h.7.p. 70.b.

'En un mot ils estoient tout d'un coup devenus des Anges. [d] On voyoit en eux jusqu'où va la perfection du Christianisme, plus qu'on ne l'a vu dans ceux qui ont depuis esté convertis parmi les Gentils : Car Dieu voulut verser une plus grande abondance de grace sur ceux qui ayant esté comme sous la tutelle de la loy, avoient au moins appris d'elle à n'adorer que le veritable Dieu ; qui s'estoient, s'il faut ainsi dire, trouvez plus pres de la veritable pieté ; [& qui estant plus particulierement les enfans & les successeurs de tant de saints Patriarches, sembloient avoir plus de p.69.a. d Aug.doct. chr.l.3.c.6.p.21. 2.c.d|ps. 3.101. p.427.2.a.b| 467.1.b.

droit aux benedictions que Dieu avoit données à ces grands Saints.] Aussi Saint Augustin n'a voulu prendre que ce qui est dit d'eux dans les Actes, pour regle & pour modele des societez d'Ecclesiastiques les plus reformées.

c.356.§1.p.1384. f.

Chry.in Act.h. 7.p.71.c. 'S. Chrysostome examinant d'où estoit venue en si peu de temps la vertu eminente de ces premiers Chrétiens, si differente de la lascheté qu'il voyoit avec douleur dans ceux de son temps, dit qu'ils avoient tout d'abord embrassé la foy avec beaucoup d'ardeur & de pieté, p.72.b. 'qu'ils avoient reconnu qu'ils ne pouvoient esperer de se sauver par eux mesmes, qu'ils avoient conceu la grandeur de la grace dont ils avoient esté favorisez; p.67.c. 'que quand ils entendoient S. Pierre leur decouvrir avec une eloquence celeste les promesses que Dieu nous fait, ils estoient saisis d'une frayeur sainte, qui [au lieu de les porter dans le desespoir,] allumoit dans leurs cœurs un feu [admirable de pieté;] c|72.a. 'qu'aprés cela ils n'avoient dans l'esprit que les biens du ciel, & qu'ils ne s'attendoient point comme nous à trouver leur repos & leur felicité sur la terre. p.71.d. 'Il ajoute à cela l'état de persecution & de souffrance où ils estoient toujours, & dans lequel on apprend excellemment la veritable philosophie. e. 'Car, dit ce Pere, des personnes à qui on a « osté tout ce qu'ils ont, ne sont guere sujettes au peché, p.73.b. 'au lieu « que quiconque aime l'argent, n'a que faire de demon ni de ten- « tateur pour tomber dans l'enfer par mille endroits. «

p.68.69. 'Le changement qu'on vit tout d'un coup dans leur vie, & sans doute encore les prodiges que les Apostres faisoient, causerent un effroi & un étonnement general dans ceux qui n'estoient pas encore convertis. Act.2.v.43.47. 'Ainsi les Fideles estoient respectez & aimez de tout le peuple. Chry.h.7.p.70. b.c. 'Car qui n'auroit aimé & admiré des personnes de cette vertu, si simples & si sinceres, si pleines de charité, a p.68.b. [a]& qui faisoient du bien à tout le monde?

ARTICLE X.

S. Pierre guerit un homme perclus de ses jambes; & fait un second discours au peuple.

Act.2.v.47. 'LE Seigneur augmentoit tous les jours le nombre de ceux qui entroient dans l'Eglise pour se sauver. Chry.n.h.8.p. 74.d,76.a. 'Et il le fit principalement par un miracle celebre, que S. Luc a raporté en détail parmi "beaucoup d'autres qu'il omet. Act.3.v.1. 'Ce fut S. Pierre & S. Jean qui le firent, en s'en allant au Temple pour estre à la priere qui se NOTE 10.

faisoit

33. *vers le milieu de l'apresdinée. faisoit à *l'heure de None.'Car ils s'occupoient extremement à la priere,[a] & ils l'alloient faire dans le Temple, non qu'ils ne sceussent que tout lieu estoit propre pour cela, mais pour guerir plus aisément les Juifs encore foibles, en s'accommodant à leur foiblesse. Et comme toute la ville se rassembloit dans le Temple, c'estoit le lieu où leur predication pouvoit faire plus de progrés. Chry.t.5.h.12.p. 160.e. a a.b.

'Lors donc qu'ils alloient au Temple, ils rencontrerent un homme agé de plus de 40 ans, qui des sa naissance estoit tellement perclus de ses jambes,[que ne pouvant marcher ni gagner sa vie,]on le portoit tous les jours, & on le mettoit à la porte du Temple qu'on appelloit"la Belleporte, afin qu'il demandast l'aumosne à ceux qui y entroient: de sorte qu'il estoit connu de tout le monde.'Cet homme voyant donc Pierre & Jean qui alloient entrer, les prioit, sans savoir qui ils estoient, de luy donner quelque chose:'& jusque là il estoit l'image de tant de personnes, qui ayant, s'il faut ainsi dire, l'ame percluse, incapable de s'elever vers le ciel, & de faire aucun pas pour leur salut, au lieu de demander[à Dieu] la guerison des maladies de leur cœur, ne songent qu'à amasser de l'argent, mesme dans l'assiduité qu'ils rendent au Temple. Act.3.v.1.2.10|4. v.12. Note 11. Chry.h.8.p. 75.b. p.76.a.

[S. Pierre eut compassion de son état:]'Il luy dit de le regarder: Et comme cet impotent s'attendoit à recevoir de luy quelque argent, il luy dit avec douceur qu'il n'avoit ni or ni argent, 'non qu'il n'en avoit pas sur luy, mais qu'il n'en avoit point du- » tout.[b] Mais ce que j'ay, ajouta t-il, je vous le donne. Levez vous » au nom de J.C. de Nazaret, & marchez: Et l'ayant pris par la main droite pour le faire lever, ses piez devinrent fermes en un moment. Cet homme se leva aussitost en sautant:[luy qui jusques alors n'avoit pu se soutenir:]& entrant dans le Temple avec les deux Apostres, il marchoit, sautoit, & louoit Dieu. Ceux qui le virent en cet état furent remplis d'admiration & d'étonnement: '& comme il montroit assez les auteurs de sa guerison en tenant Pierre & Jean par la main, & en leur témoignant sans doute sa reconnoissance par ses benedictions & les louanges qu'il leur donnoit;'tout le peuple étonné de cette merveille s'assembla autour d'eux dans la galerie que l'on appelloit de Salomon.'Cette galerie estoit bastie dans le dehors du Temple du costé de l'Orient, sur un precipice que Salomon avoit comblé par un travail si grand, [c]que le jeune Agrippa n'osa entreprendre d'en reparer les ruines. Act.3.v.4.5.6. Chry.h.8.p. 76.b. b Act.3.v.6-11. Chry.h.8.p. 77.b.d. Act.3.v.11. Jos.ant.l.15.c. 14.p.543.544| 20.c.8.p.699.f. g|bel.l.5.c.6.p. 915.f. c ant.p.699.g.

[d]S. Pierre qui estoit toujours le premier à agir & à parler,[quand son devoir & la charité le demandoient,]pendant que Saint Jean d Chry.h.8.p. 76.b|77.b.

h.9.p.82.a.b| [comme le second]aimoit à demeurer dans le silence;'cet Apos-
Greg.mor.l.30. c.2.p.861.862. tre, dis-je, voyant tout ce peuple autour de luy, commença à l'instruire; & rejetta d'abord la gloire qu'il sembloit pouvoir tirer de la guerison du boiteux, pour la donner toute entiere à J.C, & gagner ainsi l'esprit de ses auditeurs, qui luy estoient d'autant plus favorables, qu'il se rabaissoit avec plus d'humilité, [pour les porter à celui qui doit estre l'unique objet de nostre foy & de
Chry.p.82.d.e. nostre amour.]'Il leur representa ensuite le crime qu'ils avoient commis en faisant mourir le Fils de Dieu & l'auteur de la vie : & il le fit avec plus de force que dans son premier discours, à cause
p.85.e. de l'autorité que luy donnoit le miracle qu'il venoit de faire,'& qui les rendoit plus disposez à reconnoistre la verité.

p.83.b. 'Mais il tempera aussitost cette force en les excusant sur leur
b.c.d. ignorance;'& il ajouta que Dieu avoit ainsi accompli ce qu'il avoit predit par la bouche de tous ses Prophetes, que le Christ souffriroit la mort; les rendant d'autant plus susceptibles de cette verité, qu'il la leur dit non comme pour les instruire, mais com-
Act.3.v.19-26. me pour diminuer leur faute.'Il les exhorta ensuite à profiter de cette mort, à obeïr à ce Prophete que Dieu avoit suscité selon la parole de Moyse, & qui avoit esté annoncé par tous les autres Prophetes; leur representant d'une part que c'estoit particulierement pour eux qu'il estoit venu, & de l'autre qu'il viendroit un jour du ciel pour recompenser les bons, [& par consequent, quoiqu'il ne le dise pas ici, pour punir aussi les méchans.]

ARTICLE XI.

S. Pierre & S. Jean mis en prison : cinq mille hommes convertis.

Act.4.v.1.2.3. 'L'Apostre[1] parloit encore, lorsque les Prestres & les Sadducéens estant survenus, se saisirent de luy & de S. Jean, & les mirent en prison; ne pouvant souffrir qu'ils enseignassent au peu-
c.3.v.8. ple la resurrection de J.C.'Et les Sadducéens ne croyoient point
Chry.n.h.10.p.94.c.d. dutout la resurrection des morts.'Les Juifs avoient cherché un traitre pour se saisir de J.C. Mais ici les Prestres viennent arrester eux mesmes les deux Apostres; parcequ'en perseverant dans le peché, on s'accoutume à le commettre avec plus de hardiesse; & la honte qu'il nous donnoit au commencement se dissipe peu à
p.95.a. peu.'Ils amenerent avec eux le capitaine des gardes du Temple,

1. S. Luc dit, *ils parloient*, [soit que S. Jean ait dit aussi quelque chose, soit qu'il parlast seulement par la bouche de S. Pierre.]

33 [qui apparemment estoit luy mesme un des Prestres,]parcequ'ils craignoient le nombre de ceux qui honoroient les Apostres, & parcequ'il falloit faire passer leur animosité particuliere pour une affaire d'Etat.'Ils arresterent donc les Apostres, & les mirent en prison pour les interroger le lendemain, parcequ'il estoit déja tard,'& ils esperoient que ce delai amolliroit la vigueur de leur courage. p.94.d.e. p.95.a.

[S. Chrysostome nous fait considerer sur ce sujet deux grands effets de la conduite de Dieu sur ses Saints, que l'on pourra remarquer en une infinité de rencontres dans la suite de l'histoire.]

» 'Voyez, dit ce Saint, avec quelle sagesse Dieu regle toutes cho- p.94.b.c|12.p.
» ses. Les Apostres[aprés avoir receu le S. Esprit]sont moquez[par 113.114.
» ceux qui les accusoient d'estre ivres:] cette tentation n'est pas
» petite. Les principaux ensuite sont attaquez,[& mis en prison: celle-ci est encore plus grande. Aprés cela ils sont tous emprisonnez, & fouettez. Et enfin Dieu permet que les Princes s'en meslent, & portent leur violence jusqu'à repandre le sang de l'un des principaux d'entre eux. Ainsi les maux croissent peu à peu, & les plus grands ne viennent qu'aprés qu'ils y ont esté preparez
» par les moindres.]Mais ils sont toujours entremeslez de miracles,
» de conversions, & d'autres heureux succés qui les consolent, qui
» les fortifient, & qui les preparent aux combats.[Par cette vicissitude les afflictions qui servent d'exercice à leur vertu, les conservent dans l'humilité; & les prosperitez les empeschent de se decourager & de s'abatre.]

'Les Prestres arrestoient publiquement les Apostres pour intimider leurs auditeurs; mais Dieu se moqua de leur dessein: & quoiqu'on vist mener S. Pierre en prison, le discours qu'il avoit fait, convertit plus de personnes encore que n'avoit fait celui de la Pentecoste.'Car il y en eut environ cinq mille qui entrerent ce jour là dans l'union du corps de J.C, sans conter ceux qui s'estoient convertis auparavant,'comme la pluspart des nouveaux interpretes le reconnoissent: & ils veulent mesme que ces cinq mille"hommes ne comprennent ni les femmes, ni ceux qui estoient audessous de 20 ans. h.10.p.95.b.c. b|Aug.in Jo.h. 39.p.121.2.b. Synop.in Act. p.1424.e.f| From.ib.p.594. 1|C.à Lap. p. 101.2.d. ἀνδρῶν.

'Ces personnes reconnoissant la puissance du Crucifié dans la guerison du boiteux, voyoient bien déja[par la ferveur de leur foy,]que ce n'estoit point par foiblesse qu'il laissoit emprisonner les Apostres, mais pour des raisons dignes de luy, & parcequ'en effet toutes les choses de la terre ne sont rien. Ainsi ils apprenoient des souffrances de leurs maistres à mepriser les souffrances, Chry.h.10.p. 95.b.c.

& à ne point craindre les hommes : & les Juifs au contraire [s'irritant de ce qui leur devoit donner de l'admiration,] s'animoient d'une nouvelle fureur, parcequ'on ne les craignoit pas.

ARTICLE XII.

S. Pierre presche J.C. devant le Conseil des Juifs : Obeïr à Dieu plutost qu'aux hommes.

Act.4.v.5.6. 'LE lendemain donc [1] les Senateurs, les magistrats, les docteurs de la loy, & tous ceux qui estoient de la race des Pontifes, s'assemblerent dans Jerusalem. L'Ecriture en nomme quatre, Anne [ancien] grand Pontife, Caïphe [son gendre qui l'estoit alors,] Jean ["que nous ne connoissons point,] & Alexandre 'qu'on croit estre "Alexandre Lysimaque frere de Philon. Car il estoit Prestre, & c'estoit alors le plus riche de tous les Juifs d'Alexandrie, où il avoit eu la charge que l'on appelloit d'Alabarque. [a] C'est luy qui fit couvrir d'or & d'argent neuf portes du Temple: [b] mais son fils nommé Tibere Alexandre devint idolatre.

Bar.34.§260| Pearf.an.P.p.41| Jos.ant.l.19.c.4.p.673.e|l.20.c.3.p.690.b. a Jos.bel.l.5.c.6.p.917.b. b ant.p.690.b.

NOTE 14. V. la ruine des Juifs § 23.70.

Act.4.v.7. 'On fit venir les deux Apostres à cette assemblée, & on leur demanda au nom de qui ils avoient fait le miracle dont nous avons parlé, 'non qu'on ne sceust assez que c'estoit au nom de J.C, mais pour voir si la vuë d'une si grande assemblée ne le leur feroit point desavouer. Car ils eussent cru remporter par là un grand avantage. Mais la nuit que les Apostres avoient passée dans la prison, n'avoit fait qu'augmenter leur courage. 'Et J.C. verifia alors en la personne de S. Pierre ce qu'il avoit promis à tous ses disciples, Que le S. Esprit seroit dans leur bouche lorsqu'on les feroit comparoistre dans les assemblées. 'Il parla aux Juifs avec respect, mais avec une elevation & une force qui les couvrit de confusion. 'Car il n'y avoit rien à menager avec des personnes qu'il ne falloit pas esperer de convertir [par la douceur, & qui combatoient la verité non par ignorance, mais par malice. 'Il leur parla comme un homme qui ne craint point d'exposer sa vie, faisant voir que quand il avoit agi avec plus de reserve, ç'avoit esté par condescendance, non par lascheté, & qu'il savoit témoigner de la hardiesse quand il le falloit.

Chry.n.h.10.p.95.a. | §|96.a. | p.96.98.e. | p.96.e. | p.99.c.

p.96.b. 'Puisqu'il faut aujourd'hui paroistre en justice, leur dit-il, pour «

Synop.in Act.p.1424.g.h. Pearf.an.P.p.41.

1. ἄρχοντες, καὶ πρεσβύτεροι, 'ce qui s'explique assez diversement. Quelques uns croient que les uns & les autres sont ceux qui composoient le grand Sanedrin, c'est à dire le Conseil des Juifs qui jugeoit souverainement de la religion. 'Pearson veut que tous ceux qui sont nommez ici composassent le Sanedrin.

33 » avoir fait du bien à un homme perclus de ses membres, au lieu
» des louanges que nous en pourrions attendre, & qu'on veut sa-
» voir au nom de qui il a esté gueri ; que tout Israel sache que ç'a
» esté au nom de J.C. de Nazaret, lequel vous avez rejetté & cru-
» cifié, & que Dieu a tiré d'entre les morts. Il n'y a point de salut
» par aucun autre, & nul autre nom n'a esté donné aux hommes
» par lequel nous devions estre sauvez.

'La posture, le ton, les yeux des deux Apostres répondoient à des paroles si hardies ; & l'on estoit bien surpris d'entendre parler avec tant de force des gents grossiers & sans étude, qu'on se souvenoit d'avoir vus à la Passion de J.C. dans une timidité & une bassesse entierement disproportionnée à cette grandeur de courage. [Il estoit d'autant plus difficile de leur répondre,]'que celui qu'ils avoient gueri estoit present avec eux.'Car il eut assez de generosité pour ne les point abandonner dans cette occasion. p.99.d.e. Act.4.v.10.14. Chry.h.10.p. 97.a.

'Ils firent donc retirer les deux Apostres pour deliberer entre eux de ce qu'ils avoient à faire ; & ils firent bien voir & dans leur deliberation, & dans leur resolution, qu'ils ne consideroient que les hommes,[& qu'ils ne consultoient guere ni la justice, ni la loy de Dieu.]'N'osant donc nier le miracle, non parcequ'il estoit veritable, mais parcequ'il estoit trop public, ils ne laisserent pas de leur défendre avec de grandes menaces d'enseigner au nom de Jesus, & de parler [de luy] en quelque maniere que ce fust. Mais b. c.d|100.a.b.
» Pierre & Jean leur répondirent, Jugez vous mesmes s'il est juste
» de vous obeïr plutost qu'à Dieu : car pour nous nous ne pouvons
» pas ne point dire ce que nous avons vu & entendu. Les Juifs les menacerent encore, & puis les renvoyerent sans oser leur faire aucun mal, parcequ'un miracle si evident leur fermoit la bouche, tout le peuple l'admirant, & en rendant gloire à Dieu.'Ils n'osoient pas non plus, dit Saint Chrysostome, les mettre entre les mains des Romains, comme ils avoient fait J.C, depeur de leur donner encore cette nouvelle preuve de leur injustice. p.98.c.

ARTICLE XIII.

Nouvelle effusion du S. Esprit sur les disciples.

'Les deux Apostres revinrent donc trouver leurs freres, à qui ils raporterent avec simplicité ce qui s'estoit passé en cette rencontre : & eux l'ayant entendu, ils s'adresserent à celui qui estoit leur force invincible, dans l'union d'un mesme esprit, & Chry.h.11.p. 104.c.d|106.d. e.

dans l'ardeur d'une mesme foy, parcequ'une priere faite sans ardeur n'est pas une priere.'Ils relevent d'abord la toutepuissance de Dieu, parceque c'estoit elle qui pouvoit abatre leurs ennemis: '& aprés avoir reconnu que tout ce qui s'estoit fait contre J.C. estoit un effet de la Sagesse divine, qui use comme elle veut de la malice de ses ennemis pour executer ses desseins, & que c'estoit encore l'accomplissement des propheties, où Dieu promettoit en mesme temps de rendre inutiles tous les desseins de ses ennemis; ils luy demandent non la mort de leurs persecuteurs, mais la force d'annoncer sa parole avec hardiesse, reconnoissant qu'il est l'auteur de cette hardiesse & de cette force; non qu'il les exemtast de souffrir pour son nom, mais qu'il étendist sa main pour faire des guerisons miraculeuses, des prodiges & des merveilles au nom de JESUS son Fils & son Christ; parceque sans cela tout ce qu'ils pouvoient faire estoit inutile.

p.104.c.
p.107|Act.4.v.25-30.

'Aprés qu'ils eurent achevé leur priere, le lieu où ils estoient trembla; ce qui marquoit que Dieu les avoit exaucez, & les venoit visiter.'Car dans ces commencemens ils avoient besoin que Dieu parlast par des signes sensibles; ce qu'il n'a plus fait depuis [qu'assez rarement.]'Ils furent alors tous remplis d'une nouvelle ardeur que le S. Esprit avoit allumé dans leurs cœurs:'& l'on vit aussitost paroistre dans leurs actions l'effet de cette nouvelle grace,'de cette foy nouvelle que le sang de J.C. encore tout bouillant repandoit alors dans les cœurs.[a]Ils annonçoient hautement la parole de Dieu, & rendoient témoignage avec grande force à la resurrection du Sauveur.

Chry.h.11.p.105.c|107.c.
p.108.a.
p.105.c.d.
d.
Hier.ep.8.p.68.d.
a Act.4.v.31.33.

'La grace estoit grande mesme dans tous les Fideles. Toute la multitude de ceux qui croyoient n'estoit qu'un cœur & qu'une ame. Nul ne consideroit ce qu'il possedoit comme estant à luy en particulier, mais tout estoit commun entre eux,'comme entre des enfans qui sont tous egalement nourris dans la maison de leur pere. Ceux qui avoient quelque chose ne le donnoient pas comme leur bien, mais ils s'en depouilloient pour le distribuer comme un bien commun.'Ceux qui avoient des maisons ou des terres les vendoient, & en mettoient le prix non entre les mains, mais aux piez des Apostres, témoignant par là leur humilité, aussibien que leur mepris pour les richesses,'& faisant voir que tous les biens de la terre ne meritent que d'estre foulez aux piez. 'Ils ne se depouilloient pas d'une partie de leurs biens pour se reserver le reste, mais ils donnoient tout absolument comme des choses qui ne leur appartenoient point, pour estre entretenus

v.32.33.
Chry.n.h.11.p.106.a.b.
b|108.c.
Hier.ep.8.p.68.d.
Chry.h.11.p.108.c.

comme les autres sur le bien commun, suivant la volonté des Apostres.'Ainsi l'abondance de la grace faisoit que tous estant egaux, il n'y avoit point de pauvres parmi eux.'Pour les esclaves, S. Chrysostome croit qu'ils leur donnoient la liberté. d.c. p.109.b.

[C'estoit l'ardeur de leur charité qui les portoit à imiter ainsi la pauvreté de J.C, & à s'egaler aux moindres d'entre les Fideles.]'Car les Apostres leur laissoient la liberté de garder leurs terres s'ils le vouloient, ou de s'en reserver le prix aprés les avoir vendues. Act.5.v.4.

'Voilà le changement prodigieux qu'un pescheur ignorant avoit fait dans le monde en tres peu de temps. Tant de miracles, & une vertu si admirable, doivent-elles pas faire dire que la terre estoit devenue un ciel?'Aussi quoique les Chrétiens s'assemblassent [publiquement au Temple,] dans la galerie de Salomon, nul des autres neanmoins n'osoit se joindre à eux. Le peuple les louoit extraordinairement,'& les admiroit comme des Anges. Et en effet que ne meritoient pas des personnes qui ne cedoient ni aux railleries, ni aux menaces, ni aux dangers les plus grands,'qui avoient une charité admirable pour tout le monde, & qui assistoient les uns par leurs aumosnes, & les autres par des guerisons miraculeuses? Chry.h.12.p. 116.c. Act.5.v.12.13. Chry.h.12.p. 116.c. p.117.a.

ARTICLE XIV.

Mort d'Ananie & de Saphire.

[PARMI tant d'eloges generaux de la vertu des Chrétiens,] 'l'Ecriture n'en donne de particuliers"qu'à S.Barnabé,[a] dont elle semble avoir voulu relever la vertu, pour condanner davantage l'action d'Ananie & de Saphire qu'elle raporte aussitost aprés. V.son titre. Act.4.v.36.37. a Chry.n.h.11. p.112.c.

'Ananie avoit embrassé la foy avec Saphire sa femme. Mais ni tant de miracles, ni l'exemple de la vertu des autres, ni la compagnie des Apostres & de tant de Saints, ne purent étoufer en eux la passion de l'avarice.[Ils eurent honte neanmoins de n'estre pas comme les autres devant les hommes;]'& quoiqu'il leur fust libre de conserver une terre qu'ils avoient,'ils se resolurent volontairement de la consacrer à Dieu, promettant par vœu, selon l'expression de S. Jerome, de la vendre, & d'en donner tout l'argent [aux Apostres;] ce qui rendoit cet argent saint & sacré. Ils vendirent en effet leur terre: Mais pour l'argent, ils en furent des dispensateurs timides & infideles. Ils se laisserent aller à la ten- c.d. Act.5.v.3.4. Chry.p.114.c.d. e|115.b|Hier.ep. 8.p.68.d|Bar.34. §264.

tation du demon : & craignant des besoins que la veritable foy ne craint point, ils reserverent de concert une partie d'un argent qui n'estoit plus à eux, mais à celui à qui ils l'avoient voué, & apporterent le reste aux piez des Apostres.

Chry.h.11.p.112.113. a Cyr.cat.16.p.184.2. Greg.mor.l.26.c.19.p.754.d.c. Aug.in Ad.c.37.t.6.p.84.1.d. Act.5.v.3.4.

'Personne ne savoit la chose. Mais S. Pierre lut dans le secret de leur pensée : [a] & cet homme sans science connut par la lumiere de l'Esprit de Dieu, ce que les plus habiles des philosophes n'eussent jamais pu connoistre.'Il se souvint alors qu'il estoit établi chef de l'Eglise,"non pour dominer sur ses freres, & pour recevoir des honneurs particuliers des bons, mais pour s'opposer aux vices, & les combatre avec plus d'autorité & plus de zele.'Il avoit receu le pouvoir de punir les pecheurs, parcequ'il avoit assez de charité pour les aimer, & ne haïr en eux que le peché.'Voyant donc le mari qui estoit venu le premier, il luy dit ; Ananie, est-il possible que le demon ait rempli vostre cœur jusqu'à vous faire mentir au Saint Esprit, & vous faire detourner une partie du prix de vostre terre ? C'est à Dieu que vous avez menti, & non pas aux hommes.'Ces paroles penetrerent si avant dans l'ame d'Ananie, & il en fut tellement epouvanté, qu'il tomba à l'instant, & rendit l'esprit.'Quelques jeunes gents qui estoient là"l'ensevelirent & l'emporterent pour l'enterrer.

(&c. — « — « — « — « — « — συστείλαντες.)

Ori.g.in Matt p.383.a. Act.5.v.6.

v.7. Chry.in.h.12.p.113.b. b Act.5.v.8.9.

'Environ trois heures aprés, Saphire sa femme entra[chez S. Pierre,]sans savoir ce qui estoit arrivé.'S. Pierre pour luy donner lieu de reconnoistre sa faute, [b]luy demanda si elle n'avoit vendu sa terre que tant. Elle répondit que non : Et alors S. Pierre luy dit : Comment vous estes vous accordez ensemble, pour tenter l'Esprit du Seigneur ? Voilà ceux qui viennent d'enterrer vostre mari qui sont à la porte, & ils vous vont porter en terre. Au mesme moment elle tomba à ses piez, & expira,'n'ayant pu supporter la honte de cette reprimende severe, jointe à la douleur de la mort de son mari, & peutestre au regret de la faute qu'elle avoit commise.'Ces jeunes gents estant entrez, la trouverent morte, & l'allerent enterrer avec son mari.

(« — « — «)

Orig.in Matt. p.383.c. Act.5.v.10.

Chry.n.p.115.a. c Cass.col.6.c.11.p.401.c. d Aug.s.148.p.703.d|704.a. Bar.34.§264.

'La faute de ces deux personnes estoit grande assurément.[c]Mais quand elle eust esté moins considerable pour eux, elle l'estoit extremement pour l'exemple.[d]Le S. Esprit n'aime pas l'argent, dit S. Augustin, mais il hait le mensonge, & il ne peut souffrir que nous manquions à executer les vœux que nous luy avons faits.'Rien ne peut estre plus opposé à l'Eglise, qui est la colonne & la base de la verité, que le deguisement & le mensonge : & rien n'est aussi plus pernicieux ; puisque si on luy ouvre une fois la por-

te, on met toute la discipline ecclesiastique dans le trouble & dans la confusion.'Ce fut pour cela que Dieu punit si severement ces deux personnes, aussibien que celui qui avoit ramassé quelque peu de bois le jour du sabbat. Car s'estant rendus les premiers auteurs d'une faute & d'une desobeïssance toute nouvelle, il falloit que l'exemple & la crainte de leur punition, remediast au mal que l'exemple de leur peché pouvoit causer, & que ceux qui auroient à l'avenir la hardiesse de les imiter, apprissent par la rigueur de leur condannation, que si Dieu differoit de les punir comme eux en ce monde, ils n'echaperoient pas neanmoins à sa justice dans l'autre,'où ils seront d'autant plus punis, qu'ils l'auront moins esté dans cette vie. Cassn.col.6.c.11. p.401.c. Chry.h.12.p. 118.a.

'Ce fut donc par une sage prevoyance que S. Pierre tua ces deux coupables, pour nous servir des termes d'un Saint, afin de faire voir combien est grand le crime de l'avarice, & arrester tout d'abord le progrés de cette ivraie que le demon avoit semée dans l'Eglise:'parcequ'on n'observe d'ordinaire jusqu'à la fin, que ce qui a esté établi dans les premiers commencemens. Cassn.inst.l.7.c. 25.p.166|Isi.P. l.1.ep.181.p.54. c.d. Ast.or.8.p.133. d.

'Cette punition estoit mesme favorable à ceux qui la souffrirent, puisqu'elle les empeschoit de tomber dans d'autres pechez. 'Origene a cru qu'elle avoit aussi effacé leur faute, & que Dieu les avoit punis en ce monde pour leur faire misericorde en l'autre.'Et S. Augustin paroist estre dans le mesme sentiment : au moins il l'a jugé probable.[a]Quoy qu'il en soit, la mort[temporelle] de deux personnes fut l'instruction de beaucoup d'autres,[b] qui veillerent sur eux avec plus d'attention qu'auparavant.[c]Et elle repandit une grande[mais salutaire]frayeur dans toute l'Eglise, & parmi tous ceux qui en entendirent parler.[d]Elle estoit en mesme temps une grande preuve de la puissance de J.C, en faisant voir que ses ministres avoient des Anges avec eux pour executer leurs volontez. Chry.in Act.h. 12.p.115.a. Ori.g.in Matt. p.383.a. Aug.in Par.l.3. c.1.p.23.2.c|s. 148.p.703.c. a Hier.ep.8.p. 68.d. b Chry.in Act. h.12.p.115.d. c Act.5.v.11. d Ast.or.8.p.133. c.

ARTICLE XV.

Malades gueris par l'ombre de S. Pierre : Tous les Apostres mis en prison sont delivrez par un Ange, & confessent J.C.

'CEPENDANT le nombre de ceux qui croyoient au Seigneur, tant hommes que femmes, se multiplioit de plus en plus;'& les Apostres faisoient beaucoup de miracles & de prodiges.'On voyoit des troupes de peuple accourir des villes voi- Act.5.v.14. v.12. v.16.

fines à Jerusalem, pour y amener les malades & ceux qui estoient tourmentez des esprits impurs; & ils estoient tous gueris.'On mettoit mesme les malades dans les rues sur des lits & sur des paillasses, afin que quand S. Pierre passeroit, son ombre au moins en couvrist quelques uns, & qu'ils fussent gueris de leurs maladies;'en quoy se verifioit ce que J.C. a dit, que ceux qui croiroient en luy feroient les mesmes miracles que luy, & de plus grands encore.

v.15.

Chry.n.h.12.p.113.c|Ast.or.8.p.136.c.d|Aug.in Jo.h.44.p.134.1.a.

[L'Ecriture ne dit cette merveille que de S.Pierre,][a] & Arator qui la décrit fort elegamment, pretend que c'estoit un avantage accordé à luy seul;'de quoy S. Astere semble ne se pas eloigner. [b]Neanmoins S.Augustin[c] & S.Cyrille d'Alexandrie croient qu'il estoit commun à tous les Apostres.[d]S. Chrysostome l'attribue aussi à S. Paul,[Mais je ne sçay d'où S. Augustin, qui est fort exact à ne rien avancer de luy mesme, a tiré ce qu'il dit,][e]Que l'ombre de S. Pierre avoit ressuscité un mort.[f] S. Ambroise dit que nous voyons en quelque sorte le mesme miracle, lorsque des linges qui ont touché aux reliques des Saints guerissent les maladies, comme il arriva de son temps dans la translation de S. Gervais.

a Arat.l.1.c.12.p.685.2.d. Ast.or.8.p.136.c.d. b Aug.in Jo.h.44.p.134.1.a. c Cyr.Al.in Jul.l.6.p.202.c. d Chry.1.Cor.h.6.p.53.b. e Aug.ps.130.v.1.p.621.1.d. f Amb.ep.54.p.316.l.m.

'Tant de preuves[de la sainteté, de la puissance, & de la constance invincible des Apostres, n'arresterent point leurs persecuteurs. Elles les irriterent au contraire de plus en plus.'Le grand Prestre [Caïphe,] & tous ceux de sa faction, qui estoit celle des Sadducéens, en conceurent une nouvelle haine contre eux: de sorte qu'ils les firent prendre & les mirent dans la prison publique,' ce qu'ils n'avoient pas encore fait selon S. Chrysostome. [g]Mais un Ange vint la nuit, ouvrit les portes de la prison, & les en fit sortir, sans que ceux qui les gardoient s'en apperceussent; & les portes ensuite se trouverent fermées comme auparavant. 'Dés le point du jour les Apostres entrerent au Temple, & se mirent à prescher comme l'Ange leur avoit ordonné.

Chry.in Act.h.13.p.119.d. Act.5.v.17.18. Chry.h.13.p.119.c. g Act.5.v.19.23. v.20.21.

'Cependant le grand Prestre[qui croyoit les tenir encore en prison,]ayant assemblé le Conseil, tous les Pontifes, le capitaine du Temple, & tous les Senateurs, ordonna qu'on les amenast. Ceux qu'il avoit envoyez, trouverent la prison bien fermée, & les gardes à la porte: Mais il n'y avoit personne dedans. Ils en firent leur raport au Conseil qui se trouva fort embarassé. Et en mesme temps on vint dire que les Apostres estoient dans le Temple, où ils preschoient. Le capitaine du Temple s'y en alla aussitost avec ses gardes, & amena les Apostres sans violence: car il craignoit d'estre lapidé par le peuple;'& ne craignoit pas la

v.21-26. Chry.h.13.p.121.b.

33 colere de Dieu, qui se declaroit pour eux par tant de miracles.

'Il les amena donc au grand Prestre, qui leur demanda com- p.122.b.c.
ment ils osoient encore prescher aprés les défenses qu'il leur avoit
faites ; comme s'ils eussent promis d'y obeïr.'Les Apostres qui d.
voyoient leur emportement avec plus de compassion que de co-
lere, & qui ne cherchoient qu'à les en guerir,'leur répondirent Act.5.v.29.
par la bouche de S. Pierre, [avec une force meslée de douceur,]
'& avec une simplicité sans deguisement & sans artifice, Qu'ils Chry.h.13.p.
estoient plus obligez d'obeïr à Dieu qu'aux hommes ;[a] Qu'ils 122.e.
estoient témoins de la resurrection de JESUS, & que le S. Esprit a Act.5.v.29.32.
l'attestoit encore [par les miracles qu'il leur faisoit faire.]

ARTICLE XVI.

Gamaliel empesche la mort des Apostres, qui se rejouissent d'avoir esté fouettez.

[QUELQUE sage que fust la réponse des Apostres, cependant Caïphe & les autres qui prenoient avec luy la qualité de juges,]'en furent transportez de rage, & ils deliberoient déja de Act.5.v.33.
les faire mourir.'Mais ils en furent empeschez par Gamaliel ce- v.34.
lebre docteur de la loy, & honoré de tout le peuple : qui aprés
avoir fait retirer les Apostres,' pour pouvoir parler avec plus de Chry.n.h.14.
liberté en leur faveur, sans se rendre suspect aux autres,'[b]les aver- p.129.a.
tit tout d'abord d'examiner leur zele, & de ne pas supposer que b Act.5.v.35-39.
les Apostres fussent coupables sans s'en estre bien assurez ; qu'on
avoit vu plusieurs autres soulevemens semblables, qui s'estoient
bientost dissipez ; qu'il en arriveroit de mesme de celui-ci, si ce
n'estoit qu'une faction humaine ; mais qu'il pouvoit aussi y avoir
quelque chose de Dieu, à qui il estoit & impie & inutile de se
vouloir opposer.'C'est le sens du discours que Gamaliel fit dans Chry.n.h.14.p.
cette assemblée : mais il le dit d'une maniere plus adroite & plus 131.a.b.
couverte, afin qu'il persuadast plus aisément les Juifs.

'Ils se rendirent en effet à la force de ses raisons, & à la douceur c.
dont il leur parla,'& ne songerent plus à faire mourir les Apostres. b.
Mais pour satisfaire aussi en partie leur passion, ils les firent fouet-
ter,'& puis les laisserent aller en leur défendant encore de parler Act.5.v.40.
de J.C.'Ainsi les Apostres sortirent du Conseil ; & ils en sortirent v.41.
pleins de joie, [non de ce qu'ils avoient evité la mort,] mais de ce
qu'ils avoient esté jugez dignes de souffrir des opprobres pour le
nom de JESUS.'Saint Chrysostome dit que c'est là un miracle Chry.n.p.132.a.
b.

plus grand que beaucoup d'autres prodiges; & qu'il ne se lit point qu'aucun de ceux qui avoient souffert pour la verité dans l'ancien Testament, en ait ressenti de la joie. 'Aussi Dieu ne les avoit mis à cette epreuve qu'aprés avoir fortifié leur foy par un grand nombre de miracles. [Ils n'eurent donc garde d'obeïr à la défense qu'on leur avoit faite,] '& ils ne cesserent point d'enseigner tous les jours, & d'annoncer J.C. dans le Temple & dans les maisons.

p.129.d.

Act.5.v.42.

[Nous verrons" autrepart quel estoit Gamaliel dont Dieu se servit en cette rencontre pour conserver la vie aux Apostres.] V.S.Gamaliel.

6.v.7|Chry.n. h.14.p.133.c. 'S. Chrysostome croit que ce fut le discours de Gamaliel qui fut cause de cette conversion d'un grand nombre de Prestres, marquée peu aprés dans les Actes; parcequ'examinant la doctrine des Apostres par les regles que leur maistre & leur docteur leur en avoit données, ils en demeuroient convaincus.

ARTICLE XVII.

Election des sept Diacres : Beaucoup de Prestres convertis : Mort de S. Estienne : S. Jacque établi Evesque de Jerusalem.

Bar.34.§ 276. 'LE diable avoit inutilement employé la rage du lion, & la violence ouverte contre l'Eglise. Mais comme il ne peut jamais cesser de la combatre il usa aussitost de la ruse du serpent, & tascha de la ruiner en affoiblissant par quelque division cette union admirable qui estoit entre les Fideles. 'Dieu permettoit que l'Eglise fust ainsi attaquée dés son origine, & au dehors par ses ennemis, & au dedans [par les scandales de ses enfans, pour consoler ceux qui doivent ressentir ces mesmes maux dans la suite de tous les siecles.]

Chry.in Act.h. 14.p.130.a|131.d.

Act.4.v.34.35. 'Comme les Fideles avoient mis tous leurs biens en commun, il falloit avoir soin de distribuer à chacun ce qui luy estoit necessaire. [Les Apostres ne pouvoient pas prendre ce soin, au moins dans le détail;] 'n'estant pas juste qu'ils quittassent la predication de la parole de Dieu, pour prendre garde comment les tables estoient servies. [Soit donc que ceux qui en estoient chargez, ne s'en acquitassent pas avec assez de vigilance,] 'soit que cela vinst de la faute des peuples, 'comme l'Ecriture le semble marquer, en disant que le scandale vint lorsque le nombre des disciples se multiplioit, 'les Fideles [1] des pays etrangers qui parloient grec, 1.

6.v.2.

Chry.n.h.14.p. 130.d|132.c.

a Act.6.v.1.

Chry.p.130.a.

Pears.an.P.p.52. 1. ἑλληνισταί.' Pearson veut que ce fussent des Proselytes, [qui neanmoins ne pouvoient pas estre en fort grand nombre.] Il allegue contre l'autre sens diverses raisons, [ausquelles il ne seroit pas difficile de répondre.]

33. commencerent à murmúrer contre les naturels de la Palestine, & à se plaindre qu'on meprisoit leurs veuves dans la dispensation de ce qui se donnoit chaque jour,'ou parcequ'on ne leur donnoit pas le soin de distribuer les aumosnes; [ou ce qui semble plus probable,]'parcequ'on leur en distribuoit moins qu'aux autres. Bar.34.§ 278. Chry.p.130.d.

'Les Apostres se hasterent de pourvoir à un mal si dangereux avant qu'il devinst plus grand.'Ils firent assembler les disciples, & leur dirent qu'ils pouvoient elire sept personnes d'une probité reconnue, pleins de l'Esprit saint & de sagesse, à qui, dirent-ils, nous commettrons ce ministere; & pour nous, nous nous appliquerons entierement à la priere & à la predication de la parole. 'Ainsi ils rendent raison de leur conduite au peuple, & luy laissent mesme le choix des personnes, quoiqu'ils pussent bien le faire eux mesmes par la lumiere du S.Esprit. Et c'est, dit S.Chrysostome, ce qui se devroit faire encore.'Ils veulent que ces personnes soient pleines de sagesse. Car quoique ce ne fust pas pour leur confier le ministere de la parole, neanmoins la dispensation mesme des aumosnes demande beaucoup de prudence. d|133.a. Act.6.v.2.3.4. Chry.n.h.14.p. 132.133. p.133.b.c|134.d.

'Une proposition si sage ne manqua point d'estre approuvée de tout le monde. Le peuple choisit sept personnes, & les presenta aux Apostres, qui leur imposerent les mains aprés avoir fait des prieres,'Et c'estoit l'ordinaire des Apostres de ne rien faire sans la priere, & sans le jeûne.'Car l'homme impose la main, mais c'est Dieu qui fait tout, dit S.Chrysostome, & qui touche la teste de celui qui est ordonné, lorsqu'il est ordonné comme il faut. p.133.c.d. p.134.c. p.133.d.e.

'Ces sept personnes estoient Estienne, Philippe, Procore, Nicanor, Timon, Parmenas, & Nicolas. Ce fut par eux que commença"l'ordre sacré des Diacres.'S. Cyrille de Jerusalem les appelle les premiers nez de son Eglise.[a] S. Epiphane croit qu'ils estoient du "nombre des septante Disciples: [à quoy il y a peu d'apparence, puisque ceux-ci avoient esté destinez par J.C. pour le ministere de la predication. Ainsi le plus seur est]'d'avouer, comme fait S. Augustin à l'égard de S. Estienne, que nous ne savons point s'ils avoient esté disciples de J.C. avant sa mort, ou s'ils n'ont esté convertis qu'aprés la Pentecoste par la predication des Apostres. Act.6.v.5. Note 13. Cyr.cat.17.p. 203.b. Note 14. a Epi.de Chr.c. 4.p.50.c. Aug.s.316.c.3.p. 1269.c.d.

'S. Estienne est nommé le premier entre les sept Diacres, comme S. Pierre entre les Apostres,[b] & mesme l'histoire de la revelation de ses reliques l'appelle Archidiacre.[c] Elle porte qu'il avoit receu cette dignité dans la sainte eglise de Sion [dont nous avons parlé ci-dessus.] Iren.l.3.c.12.p. 268.c|Aug.s. 316.p.1268.b. b Luci.de St.c. 8.p.631.2.b. c c.9.p.632.1.a.

Act.6.v.7. 'L'Ecriture remarque aprés l'election des sept Diacres, que la parole de Dieu se repandoit de plus en plus, & que le nombre des disciples augmentoit fort dans Jerusalem,'parceque rien n'est si puissant[pour la conversion des cœurs]que l'établissement de l'ordre[dans ceux qui sont déja convertis.]Il y en avoit aussi beaucoup d'entre les Prestres qui obeïssoient à la foy, touchez, comme nous avons dit, par le discours de Gamaliel.'Ainsi J.C. estoit adoré par ceux qui avoient procuré sa mort, qui avoient excité les peuples à la demander, & qui avoient insulté à ses souffrances. 33

Chry.n.h.14.p.133.c.

p.135.a.

p.133.c. 'Ce progrés de l'Evangile fut cause d'une nouvelle persecution, & de la mort de S. Estienne,[dont nous parlerons "en un autre endroit.]'Cette mort arriva, autant qu'on le peut juger probablement,[1] sur la fin de la mesme année en laquelle J.C. avoit voulu operer ses plus grands ouvrages.[Comme on prevoyoit qu'elle pourroit avoir de grandes suites, les Apostres jugerent peutestre qu'il estoit à propos de donner à l'Eglise de Jerusalem un pasteur propre, qui fust chargé du soin de tout ce qui y regardoit l'utilité des ames; ce que la tradition de l'Eglise a accoutumé de marquer par le nom d'Evesque.]'S. Pierre, S. Jacque[le Majeur,]& S. Jean, ne songerent point, dit Eusebe aprés Saint Clement d'Alexandrie, à s'attribuer cet honneur, sous pretexte que J.C. les avoit preferez aux autres; mais ils le defererent à S. Jacque le Juste[ou le Mineur,]qu'ils choisirent pour estre Evesque de Jerusalem,'comme"J.C. mesme, selon quelques anciens, l'avoit déja choisi pour cela avant son Ascension. [Quoique la qualité d'Apostre luy donnast une autorité generale pour la conduite de toute l'Eglise, il semble neanmoins qu'il ait esté comme installé dans le gouvernement particulier de celle de Jerusalem, par quelque ceremonie particuliere le 27 de decembre,]'auquel les plus anciens martyrologes marquent l'ordination de cet Apostre par les autres.]

V. Saint Estienne. 1

Uss.p.643.

Eus.l.2.c.1.p.38.c.

Hier.in Gal.1.v.19.p.164.d.

V.S.Jacque le Mineur §4.

Boll.1.may.p.23.c.

Pears.an.P.p.49.51. 1. 'Pearson finit l'an 33 avant l'election des sept Diacres.[Neanmoins puisqu'il paroist qu'on a toujours fait la feste de S. Estienne le lendemain de Noel, il y a plus de raison de finir l'année par sa mort: & c'est l'opinion commune, contre laquelle Pearson n'allegue rien.]

ARTICLE XVIII.

Les Fideles disperséz par la persecution, portent l'Evangile en divers endroits.

L'AN DE JESUS CHRIST 34.

'LA mort de S. Estienne n'appaisa pas la fureur des Juifs. Elle ne fit au contraire que l'augmenter:[a] & il s'eleva alors par la permission de Dieu" une grande persecution contre l'Eglise de Jerusalem.'Elle fut si violente & si generale, que de tout ce grand nombre de personnes qui avoient embrassé la foy, les Apostres seuls, selon l'expression de l'Ecriture,[qui ne se doit pas prendre à la lettre,] demeurerent à Jerusalem,'soit pour témoigner aux Juifs combien ils desiroient leur conversion, soit pour donner du courage aux Fideles,'comme dans la guerre les capitaines vont toujours aux endroits où les ennemis sont les plus forts.'Tous les autres se disperserent par la Judée & la Samarie.'Quelques uns se retirerent à Damas.'D'autres passerent en Phenicie, en Cypre, & jusques à Antioche."

Chry.in Act.h.18.p.169.d. — a p.167.c. — V.S.Paul §2. — Act.8.v.1. — Chry.n.p.168.c.d. — p.172.c. — Act.8.v.1. — 9.v.2.10.14. — 11.v.19. — Note 15.

[Mais cette dispersion des Fideles fut moins l'ouvrage du demon & de ses ministres,]'que de la misericorde de Dieu, qui vouloit commencer à repandre la foy dans toute la terre.[b] Car ils preschoient partout les veritez de l'Evangile,[que les Juifs vouloient étoufer.'Ils ne se dissipoient pas par foiblesse, puisqu'ils demeuroient toujours unis par la mesme foy; mais selon l'expression de l'Ecriture,"ils estoient repandus partout comme une semence, qui par la puissance du divin Laboureur, produisoit une moisson, [dont le S. Esprit] formoit des pains vraiment celestes.

Chry.n.h.18.p.169.d. — b Act.8.v.4. — Ath.de sem.t.1. p.1062.c. — διεσπαρμένοις

'Tous ces fugitifs estoient comme autant de flambeaux, qui ayant esté allumez dans Jerusalem du feu du S. Esprit, se contentoient d'éclairer & d'échaufer cette ville tant qu'on les y laissoit en paix. Les Juifs les dispersent pour les éteindre; & au lieu de s'éteindre, ils allument par tout le monde le mesme feu dont ils estoient embrasez.'Ainsi S. Estienne en succombant en apparence sous la puissance du demon, le vainquit plus glorieusement, en donnant ouverture par sa mort à la propagation de l'Evangile, par lequel le demon a esté chassé de toute la terre.

Aug.s.116.c.6.p.579.c.f|316.c.4.p.1270.b. — Nyss.de St.t.3.p.357.358.

[Il y eut en peu de temps]'diverses" Eglises fondées dans toute la Judée, la Samarie, la Galilée,[& les provinces voisines. Les Juifs ne les laisserent pas en repos, tant qu'il plut à Dieu de lascher la

ἐκκλησίαι. — Act.9.v.31.

v.2. bride à leur haine pour la verité.]'Ce qu'ils firent à Damas dans la Phenicie[nous donne lieu de juger qu'ils ne manquerent pas d'envoyer en divers endroits de la Palestine] pour amener prisonniers à Jerusalem & ceux qui y preschoient la foy, & ceux
v.12. qui l'avoient receue par eux.'Saul" se signala en cette occasion. V.S.Paul
Aug.s.175.c.6. p.838.b. [Mais il fut pris en voulant prendre les autres.]'Jesus qu'il persecutoit dans ses membres, le renversa"par le foudre[de sa parole,] §2.3. *fulminatus.* non pour luy oster la vie du corps, mais pour luy donner celle de
Galat.1.v.23. l'ame.[Il le convertit par une seule parole,]'& l'obligea d'estre le plus grand predicateur de la mesme foy, dont il avoit esté le plus cruel persecuteur.

ARTICLE XIX.

Tibere connoist J.C. par la relation de Pilate; défend de persecuter les Chrétiens.

Uss.p.645.a. 'La persecution de l'Eglise finit peutestre par la conversion de S.Paul, ou au moins Dieu l'arresta par l'autorité de l'Empereur Tibere, à qui il voulut que"Pilate mesme preschast la divinité de J.C.]'Comme c'estoit la coutume des magistrats Romains de dresser des procés verbaux & des actes des jugemens qu'ils rendoient, & de tout ce qui se passoit de remarquable dans leur province, pour les envoyer à l'Empereur;'l'on ne manqua pas d'en dresser de ce qui regardoit J.C, où on lisoit"les miracles qu'il avoit faits,'& mesme que les soldats avoient partagé entre eux ses vétemens;[ce qui marque que l'histoire de sa Passion y estoit raportée avec toutes ses circonstances.]'Sa Resurrection & son Ascension estant ensuite devenues si celebres, qu'il n'y avoit personne dans la Palestine qui n'en parlast, Pilate fut obligé d'en informer l'Empereur,'qui apprit par ce moyen les preuves que J.C. avoit données de la verité de sa divinité,[a]& qu'en effet un grand nombre de personnes le regardoient comme un Dieu. NOTE 16. Eus.l.2.c.2.p. 40.c.d|Cas.ex. 16.§154.p.770| Bar.34.§214. Just.ap.2.p.84. c. NOTE 17. p.76.c. Eus.l.2.c.2.p. 40.c.d. Tert.ap.c.5.p.6. c. a Eus.p.40.d.

Tert.ap.c.21.p. 22.c. 'Tertullien aprés avoir fait un recit abregé de la vie, de la mort, de la Resurrection, & de l'Ascension de J.C, dit que Pilate fit raport de toutes ces choses à Tibere, témoignant qu'il avoit assez de lumiere pour embrasser la foy, s'il n'eust suivi que les regles de sa conscience.
Eus.chr. 'Il marquoit ce qui regardoit non seulement J.C, mais aussi"la religion Chrétienne:[& on ne peut guere douter]'qu'il n'y parlast encore des miracles que ses disciples faisoient en son nom. *καὶ τοῦ χριστιανῶν δόγματος.* Oros.l.7.c.4.p. 209.1.c.

Tibere

34 'Tibere écrivit de toutes ces choses au Senat, & mesme d'une maniere qui témoignoit assez qu'il les approuvoit, & qu'il vouloit bien qu'on decernast les honneurs divins à J.C. Neanmoins Tert.ap.c.5.p.6.c|Euf.l.2.c.2.p.41.c|Chry.2.Cor.h.26.p.740.b.
NOTE 18. le Senat"rejetta pour lors le culte & l'adoration du Sauveur,[a] soit pour flater Tibere en ne voulant pas accorder à un autre des honneurs[1] que ce prince avoit refusez lorsque le Senat les luy avoit voulu deferer,[soit sous le pretexte de maintenir son autorité,] a Pearf.an.P. p.64.
'& parceque d'autres avoient adoré le Sauveur sans avoir eu la permission de ces grands magistrats,[b] qui pretendoient qu'un Dieu devoit dependre de leur puissance, & n'estre Dieu que par leur permission & leur agrément. Chry.2.Cor.h.26.p.740.b. b Tert.ap.c.5.p.6.b.c.
'Mais dans l'ordre de Dieu la veritable raison de ce refus estoit que J.C. vouloit faire voir qu'il n'avoit que faire de l'assistance des hommes pour établir sa religion par toute la terre, Euf.p.41.a.
'& qu'il vouloit estre reconnu seul & unique Dieu, & non estre meslé avec une multitude de fausses divinitez, qui n'avoient de pouvoir & de majesté qu'autant qu'il plaisoit aux hommes de leur en attribuer. Chry.2.Cor.h.26.p.740.b.
'Tibere ne laissa pas de continuer à témoigner de l'inclination pour les Chrétiens, & menaça mesme de la mort ceux qui les accuseroient, & leur feroient de la peine. Tert.ap.c.5.p.6.c|Euf.p.41.c|chr|Gild.exc.c.6.p.116.b.c.

'Dieu voulut donner ainsi la paix à l'Eglise dans son origine, afin qu'elle pust se repandre sans obstacle en divers endroits. Euf.p.41.c.
[Nous ne voyons point qu'elle ait esté troublée que vers la fin du regne d'Agrippa, lorsque Saint Jacque honora l'apostolat par le martyre.

Il est difficile que S. Justin n'eust pas vu les actes qu'il cite de la mort de J.C, puisqu'il y renvoie les Empereurs, le Senat, & tous ceux à qui il adresse sa grande apologie. Tertullien parle aussi de la relation de Pilate à Tibere, comme d'une chose dont il estoit pleinement assuré.]'Mais il ne paroist pas que ces pieces aient Caf.ex.16.§154.p.771.
NOTE 19. esté vues ni par Eusebe, ni par aucun autre auteur posterieur.["Et ceux qui ont pretendu depuis les avoir, n'ont eu que des pieces supposées, bien differentes des veritables.]

ARTICLE XX.

Haine des Juifs contre les Chrétiens.

[CETTE premiere persecution de l'Eglise nous donne occasion de rechercher de quelle maniere les Juifs qui en fu-

1. en lisant *quia in se non probaverat*. Au lieu d'*in se*, Rigaut lit *ipse*, qui peut faire le sens marqué ensuite.

rent les auteurs, ont traité les Chrétiens tant dans cette rencontre que dans les autres.]'Nous voyons que du vivant de nostre Seigneur ils resolurent que tous ceux qui le reconnoistroient pour le Messie, seroient chassez de la synagogue.

Joan.9.v.22.

[Mais depuis sa mort ils ne se contenterent pas de cette peine.]'Car ils faisoient mourir les Chrétiens toutes les fois qu'ils en avoient le pouvoir.[a] C'est ce qu'ils firent bien paroistre lorsque s'estant revoltez contre les Romains sous l'Empereur Adrien, Barcoquebas chef de cette revolte, employa contre eux seuls les plus rigoureux supplices, pour les obliger à blasphemer & à renoncer J.C. 'Et nous voyons que mesme dans le III. siecle, ils taschoient d'attraper les femmes Chrétiennes pour les fouetter & les lapider dans leurs synagogues.

Just.dial.p.234. c|323.b. a ap.2.p.72.c. Eus.l.5.c.16.p. 181.c.

'S'ils n'ont donc pas esté continuellement homicides des Chrétiens, c'est que l'autorité des Romains les en empeschoit,[ce que l'on doit entendre principalement depuis que le progrés du Christianisme eut augmenté leur haine & leur envie contre ceux qui en faisoient profession, & depuis que la ruine de Jerusalem eut entierement abatu leurs forces. Et neanmoins il y a encore grand sujet de croire, qu'avant mesme leur ruine, la crainte seule des Romains retenoit souvent leur violence.]'Car ils reconnurent devant Pilate, qu'il ne leur estoit pas permis d'oster la vie à personne.'Et lorsqu'ils eurent fait mourir S. Jacque le Mineur par avis de tout leur Conseil, on s'en plaignit au Roy Agrippa, & au Gouverneur Romain, faisant mesme entendre à ce dernier, qu'ils n'avoient pas eu droit de tenir Conseil sans sa permission.'Quand ils se saisirent aussi de Saint Paul, & le voulurent faire mourir, le Commandant de la garnison Romaine l'enleva d'entre leurs mains. [Ainsi il semble que lorsqu'ils ont condanné quelques Chrétiens à la mort, ce n'a pas tant esté par un mauvais usage d'une puissance legitime, que par une usurpation seditieuse d'une autorité qui ne leur appartenoit pas.

Just.dial.p.234. e. Joan.18.v.31. Jos.ant.l.20.c. 8.p.698.b.c. Act.21.v.30.31.

Ne pouvant donc pas assouvir leur passion par le sang des Chrétiens, ils taschoient au moins de la faire paroistre par tous les moyens possibles.]'Ils les bannissoient de leurs villes, comme on le voit[u] par Nicodeme,'& leurs donnoient des maledictions dans leurs synagogues,[b] mesme aprés la ruine de leur ville & de leur pays.[c] Ils les maudissoient trois fois le jour sous le nom de Nazaréens,[d] qui est le nom que les Juifs donnent aux Chrétiens dans les Actes,[e] quoique S. Epiphane raporte ces maledictions non aux Chrétiens, mais aux heretiques appellez Nazaréens.

Luci.de St.c.5. Just.dial.p.234. b.&c|Ori.g.in Jer.h.18.p.176. c. b Just.dial.p. 335.d. c Hier.in Is.p. 178.d. d Act.24.v.5. e Epi.29.c.9.p. 124.c

u V.S.Gamaliel.

34 'Leurs Rabins mesme ne vouloient pas qu'ils parlassent aux Chrétiens, ni qu'ils ecoutassent leurs discours,[a] & aimoient mieux les voir mourir, que de souffrir qu'ils fussent gueris par les miracles des Chrétiens, comme il s'en voit "un exemple dans leur Talmud. 'Lorsqu'il s'agissoit de persecuter les Chrétiens, ils estoient toujours des premiers & des plus ardens, comme remarque l'Eglise de Smyrne; '& prenoient le soin d'empescher que les Chrétiens n'enlevassent les corps des martyrs pour les enterrer.

Just. dial. p. 255. b|339. d. a Bar. 63. § 8. V. S. Jacque le Mineur 55. Euf. l. 4. c. 15. p. 133. a. p. 134. d.

ARTICLE XXI.

Les Juifs envoient par toute la terre pour diffamer les Chrétiens par diverses calomnies.

[LEs Juifs ne se contentoient pas de haïr eux mesmes les Chrétiens:]'ils voulurent se rendre coupables non seulement de la persecution qu'ils exciterent contre eux, mais encore de celle que tous les hommes leur firent ensuite, & y avoir plus de part qu'aucune autre nation de la terre.'Car aprés avoir crucifié J.C, & lorsqu'ils ne pouvoient ignorer[que par un aveuglement tout volontaire,]qu'il estoit ressuscité, & monté aux cieux, comme les Prophetes l'avoient predit; non seulement ils ne firent pas penitence de tant de crimes qu'ils avoient déja commis, mais ils y en ajouterent encore d'autres.

Just. dial. p. 234. d|235. a. c. p. 234. e.

'Ils choisirent, dit S. Justin, par une commune deliberation, des personnes[dignes d'estre les ministres des plus injustes passions:] Ils les envoyerent par toute la terre; & par leur moyen ils publierent de tous costez, qu'il s'estoit elevé une nouvelle secte, qui portoit le nom de Chrétiens; & qui soutenoit l'atheïsme,'& détruisoit toutes les loix; Que son auteur estoit un certain imposteur de Galilée nommé JESUS, lequel ils avoient fait mourir en croix; mais que ses disciples estant venus durant la nuit, avoient enlevé son corps du tombeau où on l'avoit mis; Que par ce moyen ils trompoient les hommes en leur faisant accroire qu'il estoit ressuscité & monté aux cieux; & que la doctrine qu'ils se vantoient d'avoir apprise de luy, estoit une doctrine impie, detestable, sacrilege, & en un mot telle que les Juifs la depeignoient à tout le monde pour l'animer contre ceux qui reconnoissoient JESUS pour le CHRIST, pour leur maistre, & pour Fils de Dieu. 'Car toutes les calomnies que ceux qui ne connoissoient pas les Chrétiens ont depuis publiées contre eux, venoient de ces pre-

c|235. e. p. 235. c. d. p. 235. a.

mieres que les Juifs avoient repandues dans toute la terre.

Ori.in Celf.l.6. p.293.294.

'Origene reconnoist [aprés S. Justin,] que lorsque le Christianisme commença à paroistre, les Juifs avoient semé partout de faux bruits, pour rendre cette sainte religion odieuse à tout le monde. En quoy ils avoient si bien réussi, que ces fausses impressions n'estoient pas encore effacées deux-cents ans aprés. 'Tertullien attribue aussi à cette nation les faussetez par lesquelles on décrioit nostre foy & nostre conduite, '& il dit qu'ils sont les premiers auteurs de la mauvaise idée que les payens avoient de nostre religion. 'On pretend que les Juifs gardent encore aujourd'hui à Worms sur le Rhein une de ces lettres qui furent alors envoyées partout contre J.C. & ses disciples.

Tert.ad nat.l.1. c.14.p.59.d.
in Marc.l.3.c.23. p.498.b.
Synop.in Act. p.1628.h.

ARTICLE XXII.

Abregé des calomnies repandues contre les Chrétiens.

[MAIS puisque toutes les calomnies que l'on a depuis repandues contre les Chrétiens, doivent leur origine à cette premiere diffamation que les Juifs firent de nostre religion, il ne sera pas hors de propos d'en faire ici un abregé.]

'On les accusoit donc tantost d'estre des athées, [a]tantost d'adorer le soleil, [b]ou la teste d'un asne, [c]ou des choses encore plus infames, [d]& quelquefois aussi d'adorer la Croix [comme une divinité.] [e]On disoit qu'ils ruinoient la liberté en faisant dependre nos actions de Dieu, comme les autres les soumettoient au destin. [f]On leur reprochoit 'qu'ils demeuroient sans rien faire, & qu'ils estoient inutiles à la vie humaine. [g]On vouloit qu'ils fussent criminels de leze majesté, en ne rendant pas aux princes les honneurs qui leur estoient dus, parcequ'ils ne leur en rendoient pas de sacrileges; [h]qu'ils fussent ennemis publics, [i]& qu'ils pensassent à établir quelque nouvelle monarchie contre celle des Romains, parcequ'ils attendoient le regne de Dieu, mais dans le ciel. [k]Aussi quelque mal qui arrivast dans l'Empire, c'estoit toujours sur les Chrétiens qu'on le rejettoit.

V. Sainte Domitille.

[l]Les Juifs les accusoient de mepriser la loy. [m]On leur attribuoit aussi quelquefois les sentimens des heretiques les plus detestables. [n]On raportoit mesme leurs miracles à la magie.

[o]On assuroit qu'ils mangeoient dans leurs mysteres de la chair d'un enfant qu'ils avoient tué, [p]ce que Tertullien décrit & refute dans son Apologetique avec sa vehemence ordinaire. [q]Il est

Athng.p.4.c| Just.ap.1.p.56.b.
a Tert.ap.c.16. p.17.c.
b p.16.d|17.d.
c Min.F.p.5.d.
d c|p.7.a|17.a.b| Tert.ap.c.16.p. 17.b.
e Min.F.p.6.d. e.
f Tert.ap.c.42. p.38.
g c.28-35.p.29-32.
h c.35.p.32.d.
i Just.ap.1.p.58. e|Euf.de Pal.c. 11.p.336.b.
k Tert.ap.c.40. p.36.c|Ori.in Celf.l.3.p.120.a.
l Ori.in Celf.l. 2.p.59.
m l.6.p.291-294.&c.
n l.1.p.7.e.
o l.6.p.293.c.& alii.
p Tert.ap.c.2. 7.8.p.2.8.9.
q Bib.P.t.9.p.5.c.

34 encore parlé de cette calomnie dans Minuce Felix, où Cecile y ajoute quelques nouvelles ceremonies ;'dans l'epistre des Confesseurs de Lion, qui appellent ce crime des festins[1] de Thyeste, 'comme fait aussi Athenagore;[a] dans S. Justin,[b] dans S.Theophile d'Antioche,[& generalement dans tous les anciens.][c] On croyoit avoir liberté de soupçonner tout de leurs mysteres, parcequ'ils les tenoient cachez ;[d] & on leur faisoit le mesme reproche sur leur doctrine, quoique tout le monde connust ce qu'il y a de plus important [& de plus difficile à croire] dans la doctrine des Chrétiens; [& s'ils gardoient le secret dans leurs mysteres, c'est ce que leurs accusateurs pratiquoient eux mesmes: pour ne pas dire qu'il n'y a point de nation & de religion qui ne l'ait aussi pratiqué.] Eus.l.5.c.1.p. 156.d|159.a. Athng.p.4.c. a Just.dial.p. 227.b. b Thphl.l.3.p. 126.d. c Min.F.p.5.d| 6.a|18.c.d. d Ori.in Cels.l. 1.3.p.7.c|120. a.b.

'On pretendoit encore qu'ils accompagnoient leurs festins de Thyeste, d'incestes plus horribles que ceux[2] d'Oedipe ;[e] & sur cela on blasmoit mesme dans eux l'amour si saint & si pur qu'ils avoient les uns pour les autres presque sans se connoistre. On ne pouvoit non plus souffrir les noms de freres & de sœurs qu'ils se donnoient mutuellement. Tert.ap.c.8.p. 9|Just.dial.p. 227.b|Eus.l.5. c.1.p.156.d.&c. e Tert.ap.c.39. p.35|Min.F.p. 5.d.

'On leur reprochoit aussi qu'ils se separoient de tout le monde, & on les appelloit une troisieme espece d'hommes, qui n'estoient ni Romains ni Juifs.'On se moquoit de ce qu'ils n'estoient tous, disoit-on, que des ignorans, & des gents de la plus basse condition, '& qu'ainsi ils estoient bien temeraires de pretendre estre plus habiles que tous les anciens philosophes.'On les accusoit de rejetter de leur religion toutes les personnes d'esprit & de science, de s'attirer le menu peuple 'en l'intimidant par des terreurs sans fondement & sans preuve. Ori.in Cels.l.8. p.380.c. Min.F.p.5.6. p.3.c|7.b.c|8.d. Ori.in Cels.l.3. p.137.c. p.120.b.

'On les traitoit d'impudens. On les taxoit tantost d'avarice, tantost de prodigalité dans les Agapes & les festins de charité qu'ils faisoient ensemble.[g] On leur faisoit mesme quelquefois un crime de leur courage & de leur fermeté, qu'on attribuoit à une obstination punissable.[h] D'autres fois au contraire on les accusoit de timidité, & d'estre attachez avec excés à leur corps & à leur vie, eux qui se faisoient une loy de representer toujours la mort de J.C. par la mortification de leurs corps, & de l'abandonner avec joie à tous les tourmens, & à la mort mesme, plutost que de rien faire contre leur devoir. Tert.ad nat.l.1. c.5.p.49.c. f ap.c.39.p.35.c. d. g ad nat.l.1.c. 18.p.62.b|Plin. l.10.ep.102.p. 631. h Ori.in Cels.l. 7.p.357.c.

'Le demon favorisé par l'inclination que les hommes ont au mal, avoit inventé ces calomnies, pour rendre les Chrétiens Just.ap.2.2.p.51. b|58.d.

1. à qui on dit que l'on avoit fait manger ses propres enfans.
2. qu'on dit avoir epousé sa mere.

odieux à tout le monde, & empeſcher par là, s'il euſt pu, tout le bien qu'ils eſtoient capables de faire: 'en quoy il avoit ſi bien réuſſi à l'égard de divers payens, qu'ils ne vouloient pas meſme parler aux Chrétiens.[Cependant la lumiere de la verité diſſipa toutes ces tenebres.]'La vie des diſciples de J. C. ſuffiſoit ſeule pour refuter ce qu'on diſoit contre eux; eſtant viſible[à tous ceux qui vouloient ouvrir les yeux,]'qu'on ne pouvoit par exemple ſoupçonner de meurtre & de cruauté ceux qui s'interdiſoient les ſpectacles des gladiateurs,[l'un des divertiſſemens ordinaires des Romains,]'les combats des beſtes, & la vue des executions meſmes les plus juſtes.[a]La gloire qu'ils avoient d'avoir établi ſur la terre la virginité perpetuelle, tant de perſonnes qui de dereglées devenoient chaſtes en devenant Chrétiennes,'& l'amour qu'on voyoit en eux pour la pureté, qui leur faiſoit fuir tous les ſpectacles du theatre, détruiſoit tout ce que pouvoient dire leurs calomniateurs ſur un ſujet dont ils avoient meſme horreur de parler. [Mais nous n'entreprenons pas de faire ici l'eloge de la vertu des Chrétiens. Cela demanderoit[1] un ouvrage particulier, & qui pourroit eſtre fort long ſans eſtre ennuyeux à ceux qui cherchent la gloire de l'Egliſe & le ſalut de leurs ames.]

Ori.g.in Celſ.l.6.p.294.2. Thph.l.3.p.117.2. p.126.d.e. Athng.p.38.b.c|Tert.ap. a Juſt.ap.2.p.61. Thph.l.3.p.126.127. n

ARTICLE XXIII.

Converſion des Samaritains: L'hypocriſie fait rentrer Simon le magicien dans l'Egliſe, & ſon ambition ſacrilege l'en fait chaſſer par S. Pierre.

[POUR retourner à l'hiſtoire de S. Pierre,]'les diſciples que la perſecution des Juifs avoit repandus de tous coſtez, ne preſchoient dans ces commencemens la parole de Dieu qu'aux Juifs.'Mais comme les Samaritains eſtoient auſſi compris en quelque ſorte ſous le nom d'Iſrael & de maiſon de Jacob, parcequ'ils recevoient la loy, & attendoient le Meſſie,'& qu'ils eſtoient tout à fait diſtinguez des Gentils;[b]ils eurent part des ce temps là à la connoiſſance de la verité par le moyen de S. Philippe"l'un des ſept[Diacres,] qui y convertit & y battiza un grand nombre de perſonnes.

Act.11.v.19. Juſt.ap.2.p.88.b.c|Bar.35.§7.8. Chry.in Act.h.24.p.22;.d. b Act.8.v.5-12|21.v.8. V.ſon titre.

'Il y avoit alors dans la ville de Samarie,[nommée Sebaſte par Herode,]un magicien celebre appellé Simon, qui par ſes enchantemens ſe faiſoit paſſer dans toute la nation des Samaritains pour

8.v.9-11.

1. On peut voir le livre de M. Fleuri, *Des mœurs des Chrétiens.*

34

quelque chose de grand. Il y avoit déja longtemps qu'il abusoit par ses illusions de la simplicité de ce peuple; de sorte que tous, depuis le plus grand jusqu'au plus petit, disoient que c'estoit la grande vertu de Dieu,'c'est à dire le Pere & le Dieu souverain qui est audessus de toutes choses. Iren.l.1.c.20. p.115.d|Tert. præf.c.46.p.249.c.

[a]Mais les predications de S. Philippe ayant detrompé les autres, [b]& l'eclat de ses veritables miracles ayant entierement effacé tout ce qu'avoient pu faire les enchantemens de la magie; 'Simon en fut si surpris qu'il crut luy mesme, [c'est à dire qu'il fit profession de croire en J.C.;]'car la suite fit bien voir de quelle maniere il croyoit, [c]& que ce n'estoit qu'une dissimulation, [& non une veritable foy.] Il n'attribuoit mesme les miracles qu'il voyoit faire à S. Philippe, qu'à la magie, & non à la puissance de Dieu.'Il ne laissa pas de recevoir le battesme comme les autres: 'il jeûnoit, prioit avec assiduité, [d]ne quittoit point S. Philippe, [e]sans que neanmoins son cœur fust changé, parceque sa maladie estoit trop inveterée. [f]Aussi il ne faisoit tout cela que dans l'esperance d'apprendre de S. Philippe le secret de faire les mesmes prodiges. [g]S. Philippe le receut au battesme sans le punir de sa magie, se contentant qu'il se condannast luy mesme, parceque les apparences exterieures luy donnoient lieu de croire que sa conversion estoit sincere.'Et J.C. le permettoit, comme il avoit souffert Judas parmi ses disciples. a Act.8.v.12. b Chry.n.h.18. p.171.a. Act.8.v.13. Aug.in Jo.h.6. p.24.1.d. c Iren.l.1.c.20. p.115.c. Act.8.v.13. Const.l.6.c.7. p.270.c. d Act.8.v.13. e v.21.23|Chry. n.h.18.p.169.c. f Chry.n.p.171. b. g p.171.a. p.169.c.

'Les Apostres sceurent à Jerusalem que ceux de Samarie avoient receu la parole de Dieu:'quoiqu'ils fussent dans l'affliction, & dans la persecution, ils ne negligerent rien pour leur salut.'Ils leur envoyerent S. Pierre & S. Jean les principaux d'entre eux, pour donner à ces nouveaux Chrétiens le S. Esprit,'que S. Philippe n'estant que Diacre ne leur avoit pu donner, parceque ce pouvoir estoit reservé aux Apostres, [comme il est reservé aux Evesques leurs successeurs, qui donnent seuls le S. Esprit par l'imposition des mains dans le sacrement de Confirmation.]'S. Pierre & S. Jean estant donc venus à Samarie, prierent pour eux afin qu'ils receussent le S. Esprit, & quand ils eurent imposé les mains, le S. Esprit descendit sur eux;'ce qui paroissoit alors visiblement par le don des langues qu'ils recevoient en mesme temps. Act.8.v.14. Chry.p.170.a. c. b. Act.8.v.15.17. Chry.p.170.c| Aug.ps.130.v.2. p.620.2.d|s.99. c.10.p.525.

[h]Simon qui aimoit dans les dons de Dieu non la grace & la sainteté, mais l'eclat de la puissance des Apostres, [i]voyant ce grand miracle qui suivoit l'imposition de leurs mains, & s'imaginant que c'estoit l'effet d'une magie encore plus puissante que la sienne, leur offrit de l'argent pour avoir le mesme pouvoir; h Aug.p.620.2.d|30.p.71.1.d| in Jo.h.6.p.24.1.d. i Iren.l.1.c.20. p.115.c.

Cyr cat.16.p. 179.b.c. 'comme si des personnes qui vivoient dans un entier depouillement de toutes choses, & qui fouloient aux piez les richesses qu'on leur apportoit, eussent esté capables de luy vendre pour de l'argent la puissance du S.Esprit.'Mais il croyoit les Apostres avares, parcequ'il estoit luy mesme[avare,]impie, & superbe.[a] Son ambition luy faisoit souhaiter de se voir [egal aux Apostres, &] elevé audessus de S.Philippe,'& son avarice luy faisoit esperer de tirer un grand profit de ce pouvoir, en vendant aux autres ce qu'il auroit acheté.[Ainsi il est devenu le patriarche de ceux qui cherchent dans les charges de l'Eglise ou l'honneur des hommes, ou le profit & l'interest, quoiqu'ils ne les aient pas acheté à prix d'argent.

Aug.ps.30.v. 16.p.72.1.a. a Chry.in Act. h.18.p.171.e. Aug.ps.130.p. 620.2.d.in Jo. h.10.p.38.2.a.

Act.8.v.20-23. 'S. Pierre eut horreur de cette pensée, & il luy fit une reprimende severe,'qui fut une juste sentence contre son impieté,[b]& par laquelle, comme avec un fouet, il chassa du Temple de Dieu ce nouveau marchand, qui vouloit faire trafic de la puissance du S.Esprit.'Il ne luy osta pas la vie comme à Ananie, parceque Dieu se contente de faire une fois de ces sortes de punitions visibles, pour servir d'exemple aux autres.'Il l'exhorta au contraire à la penitence, comme au seul remede de son mal,[condannant deslors la dureté des Montanistes & des Novatiens, qui fermoient aux pecheurs cette unique porte, par laquelle ils peuvent encore esperer d'entrer dans le ciel.]

Tert.præsc.c. 46.p.349.c. b Aug.ps.130.p. 621.1.1. Chry.in Act. h.18.p.170.a. Act.8.v.22.

v.22. 'Mais il témoigna en mesme temps qu'il n'est pas aisé de faire une veritable penitence.'Et en effet Simon fit paroistre de l'humilité & du repentir. Il demanda qu'on priast pour luy:' il pleura, dit un ancien; mais tout cela en vain,[c]parceque sa penitence estoit foible, & ne venoit pas du fond du cœur.[d]Il ne s'humilioit en apparence, que parcequ'il craignoit le peuple, & qu'il n'osoit resister à des personnes qu'il voyoit faire tant de miracles.'Car au lieu de se convertir sincerement, il devint plus endurci & plus incredule que jamais; il s'appliqua avec encore plus de curiosité à la magie; & fit gloire de resister aux Apostres de tout son pouvoir, pour s'acquerir une vaine reputation parmi les hommes,'& comme pour soulager sa douleur, & se venger de S. Pierre.[Mais nous aurons occasion de parler plus amplement de luy" & de ses erreurs en d'autres endroits.] V. son titre.

v.24. Tert.de an.c. 34.p.337.c. c Chry.in Act. h.18.p.170.c. d p.173.a. Iren.l.1.c.20.p. 115.c.d. Tert.de an.c. 34.p.337.c.

Act.8.v.25. 'S. Pierre & S. Jean continuerent à rendre témoignage au Seigneur, & à prescher sa parole dans Samarie, & s'en retournerent ensuite à Jerusalem, annonçant[en chemin]l'Evangile dans plusieurs bourgs des Samaritains.

ART. XXIV.

ARTICLE XXIV.

S. Pierre guerit Enée ; ressuscite Tabithe.

NOTE 20. L'AN DE JESUS CHRIST "35.

[APRES que S. Luc a raporté dans les Actes la conversion de S. Paul, & les choses qui en furent la suite,]'il dit que les Eglises estoient en paix dans toute la Judée, la Galilée, & la Samarie, qu'elles s'établissoient & se multiplioient, marchant dans la crainte du Seigneur, & dans la consolation du S. Esprit.'Saint Pierre qui avoit demeuré à Jerusalem, tant que la persecution y avoit duré, en sortit alors,' & alla visiter tous les Fideles des environs, comme un General fait la ronde, pour voir si toutes choses sont dans l'ordre & dans l'état qu'elles doivent estre. Act.9.v.31. Chry.n.h.21.p. 196.c. p.197.b.

'Il arriva de cette sorte jusques à Lydde[a] ville de la tribu d'Ephraïm, qui a depuis esté celebre sous le nom de Diospolis. 'Ayant rencontré dans cette ville un paralytique nommé Enée, » couché depuis huit ans sur son lit, il luy dit : Enée, J.C. vous » guerit. Levez vous, & faites vous mesme vostre lit. Et aussitost Enée se leva.' L'Apostre n'attendit pas que ce malade témoignast desirer sa guerison, ni l'esperer de J.C, parcequ'il ne faisoit pas ce miracle pour consoler les Fideles, mais pour attirer ceux qui ne croyoient pas encore.'Et en effet tous ceux qui habitoient NOTE 21. dans Lydde, & dans "le canton de la Sarone, se convertirent aprés qu'ils l'eurent appris. Act.9.v.32. a Lubin, p.69. Act.9.v.33.34. Chry.n.h.21.p. 197.198. Act.9.v.35.

'Il y avoit en ce temps là à Joppé proche de Lydde, une femme Chrétienne, dont le nom de Tabithe ; qui signifie un chevreuil, 'marquoit l'esprit actif & vigilant.[b] L'Ecriture dit qu'elle estoit remplie de bonnes œuvres, & des aumosnes qu'elle faisoit. Estant tombée malade elle mourut. On lava son corps [selon la coutume qui a duré tres longtemps dans l'Eglise ;] & on le mit dans une chambre haute. v.36.38. Chry.h.21.p. 198.d. b Act.9.v.36.37.

'Cependant les disciples sachant que S. Pierre estoit si pres de là, luy envoyerent deux hommes le prier de prendre la peine de venir jusque chez eux. Il partit aussitost, & quand il fut arrivé, on le mena à la chambre où estoit le corps de Tabithe. Il y trouva toutes les veuves, qui [1] l'environnerent en pleurant, & en luy montrant les robes & les habits que Tabithe leur faisoit lorsqu'elle estoit avec elles. S. Pierre fut touché de leurs larmes,'& v.37-40. Cyp.de ele.p. 304.2. a Chry.in Act.h.21. p.198.e.

1. C'est ce que porte aussi le grec des Actes dans S. Chrysostome : περιέστησαν αὐτόν.

reconnut que J.C. pourroit accorder la resurrection de Tabithe aux bonnes œuvres qu'elle avoit faites, & aux prieres de celles
p.305.1. en la personne de qui elle l'avoit si souvent vétu,' quoique son corps fust déja lavé, & étendu sur la table[prest à estre enseveli.]

Chry.p.198.c|200.c. a Cyp.de ele.p.305.1. b Act.9.v.40.41. 'Il fit donc sortir tout le monde de la chambre, afin que personne n'interrompist par des larmes humaines[a] la priere qu'il vouloit adresser à Dieu au nom des pauvres & des veuves.[b] Il se mit ensuite à genoux pour prier; & puis se tournant vers le corps, il dit; *Tabithe levez vous*. A ces mots Tabithe ouvrit les yeux, & ayant apperceu S. Pierre, elle se mit à son se ant. Il luy donna la
Cyp.p.304.2. main, & la leva[tout à fait:]'& ayant appellé les Saints & les veuves, il la leur rendit vivante; verifiant ainsi à la lettre ce que dit
Act.9.v.42. l'Ecriture, Que l'aumosne delivrera de la mort.'Ce miracle fut sceu de toute la ville, & convertit beaucoup de personnes.

Boll.2.feb.p.282.b|Men.p.308. 'Les Grecs honorent cette sainte veuve le 25 d'octobre dans leurs Ménées.

Act.9.v.43| Chry.n.p.199.b. c Act.10.v.6. d Chry.p.199.b. e h.22.p.206.c. 'S.Pierre demeura assez longtemps à Joppé, non chez Tabithe, ni chez quelqu'un des plus considerables de la ville, mais chez un corroyeur nommé Simon,[c] pres de la mer,[d] pour vous donner toujours des exemples d'humilité[e] & d'amour pour la retraite.

ARTICLE XXV.

Vertu de Corneille: Dieu luy envoie S. Pierre.

Act.10.v.5. 'SAINT Pierre ne sortit de chez Simon le corroyeur que pour
v.1. aller battizer Corneille.'Ce Corneille demeuroit à Cesarée, où il estoit Centenier dans la cohorte appellée l'Italienne,[peut-
Grut.p.434.1. estre de celle]'des Volontaires Italiens que les inscriptions met-
Bar.41.§3. tent en Syrie:'Et elle pouvoit estre de la sixieme legion, appellée
Dio,l.55.p.564.a.b. la Ferrée,'qui avoit son quartier dans la Judée au troisieme siecle.

f Chry.in Act.h.22.p.205.b.c. [f]L'Ecriture ne raporte pas la qualité de Corneille pour le relever, mais pour nous faire connoistre sa vertu, d'autant plus grande, que les dignitez, les richesses, & les emplois militaires y sont de plus grands obstacles:& d'ailleurs ces circonstances ren-
Act.10.v.28. dent l'histoire plus assurée.' Il n'estoit point Juif,[g] ni circoncis,
g 11.v.3. h v.1. i Iren.l.3.c.12.p.265.b. k Act.10.v.2. l v.30. [h]mais du nombre des Gentils.[i] Ayant neanmoins connu le vray Dieu par la loy & par les Prophetes,[& par le commerce qu'il avoit avec les Juifs,[k] il le servoit avec respect & pieté, faisoit beaucoup d'aumosnes au peuple, prioit incessamment,[l] jeûnoit "quelque- NOTE
Chry.n.h.23.p.214.c. fois jusqu'à trois heures[au moins,]'& avoit ce semble des temps

35. reglez pour ses prieres, & ses autres exercices de pieté.

'Toute sa maison servoit Dieu comme luy:[a] Ce qui est un grand eloge de sa vertu, & montre qu'il avoit autant de soin de porter ses domestiques à la pieté, qu'en ont les autres de s'en faire craindre & obeir.' De sorte que quoiqu'il n'observast point la loy,[b] neanmoins tous les Juifs luy rendoient un témoignage avantageux;[c] & il estoit digne, [s'il faut ainsi dire, que Dieu qui luy avoit déja fait faire de si grandes avances vers la pieté,] commençast par luy la vocation des Gentils.' Car c'estoit Dieu qui avoit commencé à le purifier par sa grace,[d] & par la foy qu'il luy avoit donnée, & qui produisoit ses bonnes œuvres. Mais cette foy estoit encore imparfaite, & elle n'eust pas pu le sauver, s'il n'y eust ajouté la connoissance de J.C. par l'instruction de S. Pierre,' & s'il ne fust entré dans l'union du corps & de la societé de l'Eglise par une mesme communion & par le battesme.

Act.10.v.2. a Chry.n.h.22. p.210.b.c. p.205.b. b Act.10.v.v.22. c Chry.n.h.22. p.2c&d. Prosp.ad Ruf.p. 206. d Aug.præd.s. 7.p549.550. bapt.l.1.c.8.p. 35.1.a.

'Estant un jour à jeun, & en prieres vers les trois heures aprés midi, il vit clairement dans une vision entrer dans sa chambre un Ange de Dieu sous la forme d'un homme, revétu d'une robe eclatante, qui l'appella par son nom. L'ayant regardé, & ayant » aussitost esté saisi de frayeur, il luy dit: Seigneur, que demandez » vous de moy? L'Ange luy répondit: Vos prieres & vos aumosnes » sont montées jusques à Dieu, & il s'en est souvenu. Envoyez donc » presentement à Joppé, & faites venir Simon Pierre: c'est luy qui » vous dira ce qu'il faut que vous fassiez pour vous sauver, vous & » toute vostre maison. Il luy enseigna où S. Pierre demeuroit, & se retira.' Il ne luy en voulut pas dire davantage, afin qu'il eust plus de desir & plus d'ardeur d'ecouter S. Pierre:[e] & c'est la conduite ordinaire du S. Esprit.' L'Ange pouvoit dire à Corneille tout ce qu'il avoit à faire pour estre sauvé: Mais J.C. qui avoit bien voulu se faire homme, veut aussi faire connoistre sa volonté par les hommes,' pour nous établir dans l'humilité, pour nous unir ensemble par la charité, & pour nous apprendre que nous ne devons point chercher des revelations & des miracles, mais aimer les voies communes & ordinaires qu'il a établies.

Act.10.v.2-7| v.30-32|11.v.13. 14. Chry.n.h.22.p. 206.c.d. e p.209.a. Aug.ps.96.pr. p.441.2.b.c. doct.chr.pr.p. 3.4.

'Quand l'Ange se fut retiré, Corneille appella deux de ses domestiques, & un soldat craignant Dieu, du nombre de ceux qu'il avoit toujours auprés de luy.' Il leur dit ce qui luy estoit arrivé, & les envoya à Joppé prier S. Pierre de venir. [Ils partirent en mesme temps,]' & arriverent le lendemain à Joppé sur le midi, ou un peu aprés.

Act.10.v.7. v.8. v.9.17.

'Avant qu'ils arrivassent, S. Pierre qui estoit monté[f] sur le haut

v.9. f Basil.ex.p.345.

Chry.n.h.22. p.207.a. a Act.10.v.10-13|11.v.5-7. 16.v.14. Greg.in Job.l. 29.c.12.p.844.b. Ori.in Cels.l. 2.p.56.c. b Act.10.v.15.16|11.v.9.10.

de la maison pour prier' en repos, & à l'écart,[a] durant qu'on luy preparoit à manger, y eut un ravissement d'esprit, où il vit le ciel ouvert, & comme une grande nappe tenue par les quatre coins, qui descendoit du ciel jusques à luy. Il y avoit dans cette nappe toutes sortes de bestes, de reptiles, & d'oiseaux: & il vint une voix qui luy dit, *Levez vous, Pierre, tuez, & mangez.*' Il répondit à cela, qu'il n'avoit garde de rien manger qui fust impur [selon la loy;] & qu'il ne l'avoit jamais fait.' Car quelque grande que fust sa lumiere, elle n'estoit pas neanmoins encore parfaite: 'Et il n'avoit pas encore appris à passer de la loy de la lettre à celle de l'esprit.[b] Mais la voix continuant à luy parler, luy répondit; *N'appellez pas impur ce que Dieu a purifié.* La mesme chose se fit par trois fois, & puis la nappe fut retirée dans le ciel.

Ori.in Cels.l. 2.p.57.a. c Chry.in Act. h.22.p.207.c| 209.c. d Act.10.v.17, 18.

'Il avoit besoin de cette vision pour communiquer les veritez de la foy à Corneille, & aux autres Gentils,[c] ou au moins pour se justifier de l'avoir fait devant ceux qui avoient moins de lumiere, & trop d'attache à l'observation de la loy.[d] Il ne comprit pas d'abord le sens de cette vision, & il le cherchoit encore, lorsque les hommes envoyez par Corneille, vinrent fraper à la porte, & demanderent si c'estoit là que Simon Pierre estoit logé.

v.19-24|11.v.12| Greg.in Job.l. 28.c.2.p.807.c. Act.10.v.30.

'Le Saint Esprit luy dit en mesme temps interieurement, que c'estoit luy qui avoit envoyé ces trois personnes, & qu'il ne fist point de difficulté d'aller avec eux. Ainsi il descendit, alla les trouver, pour leur dire qu'il estoit celui qu'ils cherchoient; & aprés avoir sceu le sujet de leur voyage, il les fit entrer, & les retint chez luy [pour ce jour là.] Le lendemain il partit avec eux, accompagné de six Chrétiens de Joppé, avec lesquels il arriva le jour d'aprés à Cesarée,' vers les trois heures aprés midi.

ARTICLE XXVI.

Battesme de Corneille.

Act.10.v.24. Chry.h.23.p. 213.c. e Act.10.v.25. 26. Aug.s.266.§6. p.1088.a. f Act.10.v.26-29.

'CORNEILLE attendoit S. Pierre avec tous ses parens, & ses plus intimes amis, qu'il avoit fait assembler pour cela,'& qu'il avoit peutestre déja portez luy mesme à la pieté.[e] Quand il sceut donc qu'il estoit pres de sa maison, il alla audevant de luy, & se jetta à ses piez" avec le respect le plus humble, S. Pierre le *adoravit.* fit lever aussitost' avec encore plus d'humilité que Corneille n'en avoit témoigné en se jettant à ses piez,[f] & luy protesta qu'il n'estoit qu'un homme non plus que luy. Ils entrerent dans la maison

35.

en s'entretenant ensemble. S. Pierre voyant beaucoup de monde assemblé, leur témoigna d'abord que quoique ce ne fust point la coutume des Juifs d'entrer chez les étrangers, il le faisoit neanmoins, parceque Dieu luy avoit appris à n'estimer aucun homme impur & souillé; & il les pria ensuite de luy dire, pourquoi ils l'avoient envoyé querir, [soit qu'il ne le sceust pas encore assez particulierement,] 'soit qu'il voulust tirer de ce qu'on luy diroit une occasion de les instruire. Chry.n.h.23.p. 214.a.

'Corneille luy fit donc l'histoire de l'apparition de l'Ange;[a] & y ajouta que toute la compagnie estoit là assemblée devant luy, ou plutost devant[1] Dieu mesme, puisque c'est luy qu'il faut ecouter dans les paroles de ses serviteurs, pour apprendre de sa bouche ce que Dieu luy avoit ordonné de leur dire de sa part. 'Saint Pierre admira alors la bonté de Dieu, qui repandoit sa grace aussibien sur les Gentils que sur les Juifs; '& puis leur dit en peu de mots comment Dieu avoit envoyé J.C. le Seigneur de tous les hommes, pour annoncer la paix à Israel, pour estre le juge des vivans & des morts, & pour accorder la remission des pechez à quiconque croiroit en luy; Que les Juifs l'avoient crucifié quoiqu'il ne leur eust fait que du bien, mais que Dieu l'avoit ressuscité, & que ses disciples avoient bu & mangé avec luy depuis sa resurrection. Act.10.v.30-32. a v.33|Chry.h. 23.p.216.c. Act.10.v.34.35. Chry.n.h.23.p. 214.c. Act.10.v.36-43.

'Durant que S. Pierre leur parloit de la sorte,[b] le S. Esprit qui avoit purifié leurs cœurs par la foy,[c] descendit sur tous ceux qui l'ecoutoient, comme il estoit descendu à la Pentecoste sur les Apostres. 'Ils commencerent à parler diverses langues, & à glorifier Dieu, ce qui surprit extremement les Fideles Juifs qui estoient venus avec S. Pierre. 'Mais le S. Esprit qui est le maistre absolu de ses graces, voulut se donner alors par luy mesme, sans attendre l'imposition des mains des Apostres, pour nous montrer que c'est par sa puissance que les hommes le donnent dans l'ordre ordinaire, non par la leur propre: & il prevint mesme le sacrement du Battesme, 'parcequ'il falloit lever les difficultez que l'on eust pu trouver à l'accorder à des incirconcis, & apprendre à l'Eglise qu'on ne devoit plus refuser aux Gentils toutes les graces qui sembloient jusques alors avoir esté particulieres aux Juifs. 'Car c'estoit comme s'il eust dit clairement à Saint Pierre, v.44. b 15.v.9. c 10.v.44|11.v. 15. 10.v.45.46. Aug.ſ.266.§7. p.1083.c.d. c.d|ſ.99.c.12.p. 526.c.f|Chry. in Act.h.24.p. 212.c.d. Aug.ſ.99.p.526. f.
» Pourquoi faites vous difficulté de donner le battesme à ceux à qui
» je me suis déja donné.

[S. Pierre entendit bien ce langage.] 'Il se ressouvint du bat- Act.11.v.16.17.

1 C'est ce que porte le texte grec.

tesme du S. Esprit que J.C. leur avoit autrefois promis: & comme il avoit trop d'humilité pour s'opposer aux desseins de Dieu,
10.v.47.48. 'il dit aussitost, Peut-on refuser l'eau du battesme à ceux qui ont « déja receu le S. Esprit comme nous? & il commanda qu'on les «
Aug.bapt.l.4. c.21.22.p.55. battizast au nom de J.C.'Car ils avoient encore besoin de ce sacrement: Et il falloit apprendre à toute la suite de l'Eglise, que quelque pieté & quelque science que puisse avoir un [1] catecumene, cela ne luy suffit point pour entrer dans le royaume des cieux, s'il neglige de recevoir la consecration interieure que
Act.10.v.48. Dieu donne par les hommes dans le battesme.'Corneille pria S.
Chry.n.h.24.p. 213 b. Pierre de demeurer quelques jours avec eux;'& il n'en fit point de difficulté.

Act.11.v.1. 'La nouvelle du battesme de Corneille se repandit [bientost] parmi tous les Apostres & tous les freres qui estoient dans la Ju-
v.2.1|Chry.n. p.223.b|Aug.ps. 96.p.445.2.c. dée:'& d'abord on fut scandalizé de ce qu'on avoit annoncé la parole de Dieu aux Gentils, parceque les Juifs croyoient que J.C. n'estoit que pour eux seuls. C'est pourquoi quand S. Pierre fut revenu à Jerusalem, les Fideles circoncis luy demanderent comment il avoit esté chez des hommes incirconcis, & avoit mangé
Greg.l.9.ep.39. p.964.b.c. avec eux.'Ce premier Apostre autorisé par tant de graces & de miracles, pouvoit ce semble leur imposer silence par son autorité, & leur dire que ce n'estoit pas à des brebis à reprendre leur pasteur. Mais s'il eust voulu user alors de sa puissance, il n'eust
Act.11.v.4-17| Chry.h.24.p. 224.b.c|226.c. point assurément esté un docteur de douceur & d'humilité.'C'est pourquoi il fit tout le contraire, & il justifia sa conduite, en faisant voir par le recit de tout ce qui s'estoit passé, qu'il avoit ponctuellement suivi l'ordre de Dieu. Il cita mesme pour cela le témoignage des Fideles de Joppé qui l'avoient accompagné en cette occasion, & qui estoient ensuite venus avec luy à Jerusa-
Greg.l.9.ep.39. p.964.d. lem;'& nous apprit ainsi que quelque dignité que nous ayons, soit dans l'Eglise, soit dans le siecle, nous devons satisfaire avec humilité par de bonnes raisons ceux qui trouvent à redire à nostre
c|Chry.p.224.b. conduite.'Aussi son humilité & sa douceur gagnerent ceux qui
Act.11.v.18. s'estoient scandalizez:'& les Fideles ayant entendu ses raisons, ils s'appaiserent, & glorifierent Dieu, d'avoir aussi fait part aux Gentils du don de la penitence pour leur donner la vie [eternelle.]

Greg.p.964. 'S. Gregoire paroist supposer que les Apostres n'eurent point de
Chry.p.223.b. part à ce murmure qui s'eleva contre S. Pierre,'& S. Chrysostome
Epi.28.c.2.p. 111.b.c. le dit formellement.'S. Epiphane écrit que Cerinthe qui devint

1. C'est le nom qu'on donnoit à ceux qu'on instruisoit des principes de la religion, & à qui on faisoit le *catechisme* pour les disposer au battesme.

35. depuis heresiarque, fut un de ceux qui s'opposerent à S. Pierre en cette rencontre, & que mesme il fut l'auteur du trouble.

Note 23. 'Voilà comment Dieu"declara le grand mystere de la vocation des Gentils, comment il fit voir par tant de circonstances, que ce n'estoit point l'ouvrage des hommes, mais un conseil de sa sagesse,'comment il approcha les deux murailles des Juifs & des Nations, & les unit en la personne de J.C, qui est la pierre angulaire de l'edifice de l'Eglise.'S. Pierre se servit depuis de ce qui estoit arrivé en cette rencontre, pour montrer qu'on ne devoit point imposer aux Gentils convertis le joug de la circoncision, & des observations legales. c.3.p.112.b. Aug.ps.96.pr. p.442.2.c. Act.15.v.7-10.

'La maison que Corneille avoit à Cesarée devint depuis une eglise de J.C, que Ste Paule visita[par devotion l'an 385. Il ne faut pas douter que sa vie n'ait répondu à une vocation si admirable. Note 24. Mais nous pouvons dire"qu'elle est aussi inconnue que celle de la pluspart des Apostres, quoique les Grecs ne manquent pas d'en dire assez de choses. Ainsi il faut se contenter de l'honorer comme]'les premices des Gentils.[a]Les Latins en font la memoire le 2 de fevrier,[b]& les Grecs en font une partie de leur grand office le 13 de septembre. Hier.ep.17.p.172.c. Ori.in Num.h.11.p.210.c. a Boll.2.feb.p.280.§ 4.8. b Menæa,p.175.189.

ARTICLE XXVII.

S. Pierre fonde l'Eglise d'Antioche: S. Paul le vient visiter.

L'AN DE JESUS CHRIST 36.

'LE battesme de Corneille doit ce semble avoir precedé la separation des Apostres, qui quitterent la Judée pour aller porter l'Evangile dans les pays que le S. Esprit leur avoit marquez.[Nous en parlerons"en un autre endroit, où l'on verra les raisons qui nous font juger que cela peut estre arrivé des ce temps-ci.]'Dans ce partage que douze pescheurs firent entre eux de tout l'univers, S. Pierre fut destiné à aller porter l'Evangile dans la capitale du monde Romain. C.à Lap.in Act.12. V.S.Matthieu n.5. Leo,s.80.c.3.p.336.

[Mais il n'executa pas sitost ce dessein.]'Car selon les Peres il a fondé l'Eglise d'Antioche avant que d'aller"à Rome,[c]& il y a demeuré;[d]estant bien raisonnable que la ville qui a receu la premiere le nom des Chrétiens, ait eu aussi pour maistre & pour pasteur le premier Apostre.[e]Elle a esté son premier siege,[f]& il en a esté le premier Evesque.[g]C'est pourquoi les Evesques d'Antioche sont appellez les successeurs de la chaire de S. Pierre.[h]Les c.5.p.337|Eus.chr|Hier.v.ill.c.1. en l'an 42. c Conc.t.4.p.1262.b. d Chry.t.5.h.12.p.163.d|t.1.h.42.p.503.c. e Conc.t.2.p.1269.a.

f a|Hier.in Gal.2.p.168.c.& alii. g Chry.t.5.h.12.p.163.d. h Conc.t.2.p.1269.a.

Papes ont pretendu que c'est en cette qualité que ces Evesques estoient chefs de tout[1] le diocese d'Orient,[& tenoient le troisieme rang dans l'Eglise.]'Origene & Eusebe disent que S. Ignace a esté le second Evesque d'Antioche"aprés S. Pierre.[a]Basile de Seleucie[celebre en 450,]parle des miracles faits par S. Pierre à Antioche, comme d'une chose sceue & reconnue de tout le monde;[ce qui suppose qu'il y a fait[2] un sejour considerable.]'S. Luc ne dit nullepart que S. Pierre soit venu à Antioche, ni qu'il en ait esté Evesque; comme il passe beaucoup d'autres choses que nous apprenons d'ailleurs.

Orig.in Luc.h. 6.p.214|Eus.l.3. c.36.p.106.d. a Bas.S.v.Th. l.1.p.276.c. Hier.in Gal.1. p.163.c. — 1. — τῆς Πέτρ διαδοχῆς — 2.

'Baronius croit que ce fut par un consentement commun des Apostres,que S. Pierre fut établi Evesque de cette ville, qui estoit la capitale de la Syrie.'Autant qu'on le peut juger par la suite de l'histoire des Actes, il n'y avoit encore que des Juifs qui y eussent embrassé la foy.'Saint Chrysostome écrit que S.Pierre y demeura longtemps,[b]& on tient qu'il en fut sept ans Evesque;["selon quoy il doit avoir commencé à l'estre des cette année.][c]Il ne faut pas neanmoins pretendre qu'il y soit toujours demeuré durant ce temps là, comme la suite nous le fera voir.[Ainsi il paroist qu'il n'a proprement esté Evesque d'Antioche, que pour prendre un soin particulier de cette Eglise, & non pas pour y resider toujours. Car il semble qu'aucun Apostre, hors S. Jacque de Jerusalem, n'ait esté d'abord entierement attaché à aucune Eglise particuliere.]'Les Evesques d'Asie dans le Concile de Calcedoine, mettent S. Timothée pour le premier Evesque d'Ephese,[quoiqu'il n'ait gouverné cette Eglise que du vivant de S. Jean, qui y faisoit sa residence ordinaire,]'& qui en a aussi esté consideré comme Evesque.[d]S. Chrysostome dit que S.Pierre n'a point esté mis sur le throne de Jerusalem, parceque J.C. l'avoit établi le docteur non pas d'une ville particuliere, mais de toute la terre.

Bar.39.§10. §14|Act.11.v. 21.&c. Chry.t.1.h.42. p.503.e. b Greg.l.6.ep. 37.p.739.c. c Bar.39.§17. Conc.t.4.p.599. c. Pall.v.Chry.p. 138. d Chry.in Jo. h.8.,.p.567.e. — Note 15.

'L'Eglise latine fait tous les ans le 22 de fevrier la feste de l'episcopat de S.Pierre à Antioche, sous le titre de sa Chaire. Cette feste est marquée dans les plus anciens martyrologes,'& dans un [3]calendrier qui semble avoir esté écrit des l'an 354. Mais il n'y est point parlé d'Antioche.'Elle se faisoit aussi en France au sixieme siecle.'On croit que l'Eglise a mis cette solennité le 22 de fevrier,

Boll.22.feb.p. 282|Flor.p.335. 336|Bed.&c. Buch.cycl.p. 267. Coint.556.§38. §40|Boll|Flor| Sacr.n.p.47| Basn.ex.p.330. — 3.

1. ou departement, qui comprenoit plusieurs provinces sous un mesme Comte ou Vicaire.

2. Il parle neanmoins de mesme des miracles de S. Paul à Athenes,[où il ne paroist avoir esté que deux ou trois mois.]

3. *Natale Petri de Cathedra.*'Antioche n'est point non plus nommée dans le Sacramentaire de Saint Gregoire, ni dans le Concile de Tours, ni dans le missel Gothique de Thomasius *p.308.*'Il n'y a rien dutout le 22 de fevrier dans les calendriers Romains du P. Pronto & d'Allatius, ni dans le missel Romain de Thomasius *p.48.*

Sacr.n.p.47.1. Front.cal.p.18| All.conf.p.1488.

pour

36. pour s'oppoſer aux ſuperſtitions funebres & aux debauches, dont ce jour eſtoit profané par les payens.

L'AN DE JESUS CHRIST 37.

[Ce fut au pluſtoſt en l'an 37 que]'Saint Paul trois ans aprés ſa converſion, vint à Jeruſalem pour voir S. Pierre;'voulant rendre ce reſpect à la dignité du premier Apoſtre, & profiter de cet eſprit [de ſageſſe & de pieté,]que nous admirons encore aujourd'hui dans ſes epiſtres. Il demeura quinze jours auprés de luy; & n'eut pas beſoin de plus de temps pour tirer un grand avantage de ſa converſation, parcequ'il y avoit trois ans, dit S. Jerome, qu'il s'y preparoit.'Il ne vit dans ce voyage aucun autre Apoſtre que luy & Saint Jacque frere du Seigneur,'les autres eſtant allez preſcher l'Evangile en divers endroits de la terre.

Gal.1.v.18. Chry.n.p.800. b|Hier.n.p.164.c. Gal.1.v.19. Hier.n.p.164.a.

ARTICLE XXVIII.

S. Pierre preſche dans le Pont, la Cappadoce &c; & fonde l'Egliſe de Rome.

L'AN DE JESUS CHRIST 38, 39, 40, 41.

[SAINT Luc ne nous dit plus rien de S. Pierre juſqu'à ſa priſon en l'an 44. Ainſi on peut mettre durant ce temps là ce que l'hiſtoire de l'Egliſe nous apprend,]'qu'il a preſché aux Juifs repandus dans le Pont, dans la Galacie, dans la Bithynie, dans la Cappadoce, & dans "l'Aſie,'aprés avoir fondé l'Egliſe d'Antioche, "& avant que d'aller à Rome.'ᵃC'eſt ce que les hiſtoriens ont tiré de la lettre que S. Pierre écrivit[vers l'an 43] à ces meſmes peuples. [Il employa ſans doute un temps conſiderable à cette fonction,] ᵇqu'Euſebe marque comme une des plus importantes de ſon apoſtolat.ᶜS. Epiphane dit que depuis qu'il fut venu à Rome, il quitta pluſieurs fois cette Egliſe pour venir viſiter celles de la Bithynie & du Pont.

NOTE 26. note 37 & 41. Euſ.l.3.c.1.p.71.a. Hier.v.ill.c.1| Leo,ſ.80.c.5.p.337. a Synop.in Pet.p.1481.1482| Euſ.l.3.c.4.p.73.a.b. b Euſ.l.3.c.1.p.71.a. c Epi.27.c.6.p.107.c.

'La tradition de l'Egliſe d'Amaſée dans le Pont, eſtoit que S. Pierre y eſtoit venu en s'en allant à Rome, y avoit preſché le premier la foy, y avoit converti diverſes perſonnes, y avoit ſanctifié un lieu qu'on appella toujours depuis la Chaire des Apoſtres, y avoit meſme paſſé quelque temps, & en s'en allant, y avoit ordonné pour Eveſque un nommé Nicet, qui avoit une ſainteté & une pureté angelique.'Ceux de Sinope qui eſt une autre ville du Pont, tenoient qu'il avoit demeuré longtemps parmi eux avec

Boll.26.apr.p.417.a. Menæa,30.nov.p.486.

S. André, & montroient des chaires de pierre, qui leur avoient, disoit-on, servi à annoncer l'Evangile.

1.Cor.9.v.5. 'S. Pierre souffroit que des femmes le suivissent dans ses voyages,'afin de pourvoir à ses besoins, parceque comme cela estoit fort ordinaire parmi les Juifs, personne n'en estoit scandalizé. C'est pourquoi 'les autres Apostres [qui preschoient particulierement aux Juifs,] en usoient aussi de mesme.

Hier.in Matt. 27.p.5.a.b. | 1.Cor.9.v.5.

Const.l.2.c.63. p.210.d. 'Les Constitutions disent qu'en preschant mesme l'Evangile, ils s'occupoient à divers travaux, les uns à pescher, les autres à cultiver la terre, les autres, [comme S.Paul,] à faire des tentes; soit pour n'estre jamais oisifs, soit pour n'estre pas à charge aux autres.'Quelques Peres ont dit la mesme chose, [& il ne faut pas douter qu'ils ne le fissent, lorsqu'ils le jugeoient plus utile pour l'avancement de la foy. Mais pour l'ordinaire,] 'hors S. Paul & S. Barnabé, ils usoient du pouvoir que J.C. & la loy naturelle leur donnoient, de vivre de l'Evangile qu'ils annonçoient.'S. Gregoire de Nazianze dit que"S. Pierre se contentoit de manger par jour pour"un soû de[1] lupins. NOTE 27. ἀσσαρίς.

n.p.193.1.a.b. | 1.Cor.9.v.1-14. | Naz.or.16.p. 241.b|car.140. p.113.a.

L'AN DE JESUS CHRIST 42.

Leo,s.80.p.336. 337. 'S. Pierre enrichi par tant de depouilles qu'il avoit remportées sur le demon, entreprit de l'aller combatre jusque dans Rome: & luy, qui avoit tremblé devant une servante dans la maison de Caïphe, ne craignit point de s'engager dans une ville, qui n'estoit pas moins"l'esclave des folies & des impietez de toutes les nations, que la maistresse de tous les peuples. Son courage fut plus grand en cette occasion, que quand il marcha sur la mer. Mais ce courage estoit produit par cet ardent amour que J.C. luy avoit inspiré pour ses brebis en luy en confiant la conduite.'Il y alla par l'avis des autres Apostres,[a]qui l'avoient destiné pour la ville de Rome, afin que la lumiere de la verité se repandist avec plus d'efficace & de promtitude, de la teste sur tout le corps; aucun endroit de l'Empire ne pouvant ignorer ce qui se passoit à Rome. &c.

Gr.T.gl.M.c. 28.p.58. | a Leo,s.80.c.3. p.336.

Eus.l.2.c.14.p. 52.c. 'Il y vint[2] sous l'empire de Claude,[b]en la [3] deuxieme année de son regne selon quelques anciens, [qui est la 42[e] de J.C, lorsque ce prince mesme estoit Consul avec C. Cæcina Largus,] & en la deuxieme aussi de la 205[e] Olympiade. [C'estoit environ 25 ans avant sa mort,] 'qui est le temps que l'Eglise Romaine donnoit à son 2. 3.

b chr|Hier.v. ill.c.1. | Buch.cycl.p. 269.

1. espece de pois ou de feve.

Bar.44.§17 2. 'Baronius donne plusieurs compagnons à S. Pierre, comme S. Marc, [que nous croyons n'av[oir] accompagné S. Pierre à Rome que dans un second voyage,] S. Martial, S. Apollinaire, & quelq[ues] autres de cette sorte; [ce qui n'est pas fondé sur les anciens.]

3. Caius avoit esté tué le 24 janvier de l'an 41, & Claude luy avoit succedé des le jour mesme. V. [s]itre.

44. episcopat, des l'an 354,[lorsqu'apparemment elle ne connoissoit point encore la chronique d'Eusebe, dont quelques uns veulent qu'on ait tiré ces 25 ans qu'on a accoutumé de luy donner.]'Divers heretiques de ce temps ont soutenu que S. Pierre n'estoit jamais venu à Rome: 'mais l'un des plus habiles d'entre eux mesmes a prouvé[1] cette verité par toute l'autorité de la tradition,'& a montré qu'on n'a jamais douté dans l'antiquité ni qu'il eust fondé l'Eglise Romaine, ni que les Papes fussent ses successeurs. Pearf.post.p.31. p.32-43. p.27-31.

NOTE 28. 'Les Eglises latines celebrent aujourd'hui"le 18 de janvier ce commencement de la premiere d'entre elles sous le nom de la Chaire de S. Pierre à Rome; & cette feste est marquée dans des martyrologes tres anciens. Il semble qu'on l'ait attachée à ce jour à cause de la dedicace de quelque eglise du mesme Apostre. 'Nous avons encore l'office de la Messe qui se celebroit ce jour-là en France, avant que Charlemagne y eust établi la liturgie Romaine. Boll.18.jan.p.181.§5|Flor.p.261.262. Mabi.lit.p.119.226.

V.S.Ignace §1. 'Saint Pierre en quittant l'episcopat d'Antioche,"ordonna, ce semble, S. Ignace[& S. Evode] pour remplir sa place.[a]Il établit dans Rome la religion Chrétienne par la verité de ses predications, prouvée par des miracles extraordinaires: 'Et les Romains la receurent avec une foy & une obeïssance qui les rendit bientost celebres dans tout le monde, & leur fit meriter l'amour, l'estime, & les louanges de S. Paul. Chry.t.1.or.42.p.503.504. a Orof.l.7.c.6.p.210.1.b. Rom.1.v.8|16.v.19.

'Comme cette plante toute nouvelle estoit encore foible, Dieu pour luy donner le loisir de croistre dans la paix & dans le repos, inspira à l'Empereur Claude un esprit de douceur & de bonté pour les peuples, & étoufa en peu de jours"des revoltes tres dangereuses, prestes à renverser l'Empire. Ainsi l'Etat mesme participa à la grace que Dieu faisoit à la ville de Rome en luy envoyant cet Apostre. Orof.p.210.1.b.c|Bar.44.§60. V.Claude §11.

ARTICLE XXIX.

Diverses actions de S. Pierre à Rome: Il y combat Simon le magicien.

BARONIUS dit que S. Pierre convertit à Rome Pudent Senateur Romain, & logea ensuite chez luy.'Il est certain qu'il y avoit à Rome en 65 un Chrétien de ce nom;[mais on ne voit pas qu'il fust Senateur; & on ne le dit apparemment que parce]'qu'on le confond avec un autre Pudent qu'on dit avoir esté pere de Ste Bar.44.§61. 2.Tim.4.v.21. Boll.19.may,p.296.297.

1. 'Basnage soutient la mesme chose, quoiqu'en combatant & ceux qui le nient & ceux qui l'assurent. Basn.p.548.

Praxede & de Ste Pudentienne, du temps du Pape Pie, c'est à dire plus cent ans aprés ceci, ["& dont nous n'avons aussi rien de certain.] V.S.Pie note 5. 'Pour le disciple des Apostres, les Grecs l'honorent le

pa97.a. Menæa,p.206-210. 14 d'avril, 'avec S. Aristarque & S. Trophime, en font leur grand office, leur donnent le titre d'Apostres, les mettent au nombre des 70 Diciples, disent qu'ils"suivoient Saint Paul comme leur &c. maistre, & ajoutent qu'aprés sa mort Neron les fit aussi decapiter. Mais ils fondent tout cela sur la [fausse] Synopse de Dorothée.

Est.2.Tim.p. 858.2.|Boll.p. 296 c. 'Il y en a qui croient que Claudia, nommée aprés Pudent par S. Paul,[1] estoit sa femme. 1.

Bar.19.may,b. 'La tradition commune est que Saint Pierre a non seulement logé chez Pudent, mais y a encore celebré les divins mysteres,

Flor.p.697.&c. '& y a consacré la premiere eglise de Rome, dont on a depuis fait celle de S. Pierre aux liens. Au moins le premier jour d'aoust auquel divers martyrologes marquent la dedicace de cette eglise,

p.693.794| Bona,lit.l.1.c. 19.p.154. 'les plus anciens de tous ont, *A Rome la dedicace de la premiere eglise bastie & consacrée par S. Pierre*. Notker est encore plus formel. ["Les Chrétiens n'ont point eu de temples ni d'eglises qui parussent jusques aprés la persecution de Severe: mais ils avoient V.la pers.de Maximin I. § 6. assurément des endroits où ils s'assembloient. Il est aussi tres probable qu'ils le faisoient autant qu'ils pouvoient dans les mesmes lieux, & que ces lieux estoient consacrez pour cela par quelque benediction particuliere des Evesques. C'est en ce sens qu'on peut dire qu'il y a toujours eu des eglises.

Eus.l.2.c.17.p. 58. 'On dit que S. Pierre estant à Rome sous Claude, y eut quelques conferences avec Philon, [l'un des plus celebres, & peut-

Hier.v.ill.c.11. estre le plus savant homme que les Juifs eussent alors.] 'On ajoute mesme qu'ils firent amitié ensemble.

c.11|Eus.l.2.c. 14.p.52.c|Cyr. cat.6.p.54.a. 'Les anciens ont dit que S. Pierre estoit particulierement venu à Rome pour combatre Simon le magicien, [lequel au lieu de profiter"de la reprimende de cet Apostre, & de faire penitence, V.§ 23. comme il le luy avoit ordonné,]

Iren.l.1.c.20.p. 115.c.d. 'devint plus endurci que jamais, s'adonna avec plus d'application à la magie; & fit gloire de re-

Tert.de an.c. 34.p.337.c. sister de tout son pouvoir aux Apostres, 'comme pour soulager sa douleur, & se venger du S. Esprit mesme par qui il avoit esté con-

Thdrt.h.l.1.c. 1.p.191.c.d. danné. 'Il abandonna la Samarie, parcequ'elle avoit déja receu la semence de l'Evangile, & parcourut les pays où J.C. n'avoit point encore esté presché, pour prevenir les esprits des peuples par ses tromperies, & les rendre moins susceptibles des lumieres

Boll.19 may,p. 296.e.f. 1. 'On trouve dans Martial une Claudia femme d'un Pudent. [Mais ils paroissent posterieurs à ceux dont parle S. Paul.]

de la foy. Mais Dieu luy opposa S. Pierre, qui le suivoit, & dissipoit par l'eclat de la verité les nuages que ce malheureux tafschoit de repandre partout. Neanmoins les convictions les plus evidentes ne l'empeschoient point de continuer la guerre qu'il avoit declarée à la verité.

'Aprés avoir donc couru diverses provinces, il vint enfin à Rome sous l'Empereur Claude,[a] ayant quitté l'Orient, & traversé les mers pour se saisir le premier de la capitale de l'Empire, '& pour fuir la presence de S. Pierre.[b] Ce fut là que par le moyen des demons, tant de ceux dont il estoit possedé, que de ceux qui dominoient à Rome, il fit par la magie un si grand nombre de prodiges, qu'il y fut honoré comme un dieu, mesme par le Senat, [[1] si nous nous en raportons à ce qu'en ont dit plusieurs Peres.] d|Just.ap.2.p.69.d. a Euf.l.2.c.13.14.p.50.b|52.b. p.52.b|Chry.in Act.h.18.p.173.b. b Just.ap.2.p.69.d|Euf.l.2.c.14.p.52.b.

'Ce feu allumé par Simon fut bientost éteint par la presence de Saint Pierre, qui estant venu exprés à Rome,[c] ruina en peu de temps & la puissance & la personne de cet imposteur.[Nous ne verrons neanmoins l'entier accomplissement de cette victoire "qu'à la fin de la vie de cet Apostre.] Euf.p.52.b| Hier.v.ill.c.1| Thdrt.h.l.1.c.1. p.191.192. c Euf.c.15.p.52.d. V§34.

'S. Pierre ne demeura pas longtemps à Rome dans ce premier voyage qu'il y fit, puisque nous allons voir"que l'année suivante, [ou en 44 au plustard,] il estoit à Pasque à Jerusalem. Boll.apr.t.1.p.12.d. V. la note 29.

ARTICLE XXX.

S. Pierre retourne à Jerusalem, où il est mis en prison, & delivré.

L'AN DE JESUS CHRIST 44.

'C'EST Eusebe, ou plutost l'Ecriture mesme, qui nous oblige de dire que Saint Pierre estoit"cette année à Jerusalem au temps de Pasque.'Cette ville & toute la Palestine obeïssoit alors à Agrippa,[d] que S. Luc appelle Herode,[e] & qui estoit petit-fils du grand Herode,[sous qui J.C. est né.][f] Ce prince"qui témoignoit un grand zele pour la loy & la religion des Juifs,[en voulut donner une preuve en persecutant l'Eglise.]'Car les Fideles ayant joui du repos durant quelques années, l'ordre de Dieu vouloit que la guerre succedast à la paix. Cette seconde persecution fut plus rude que la premiere, parcequ'elle avoit pour auteur non la violence de quelques particuliers, mais un Souverain secondé par Euf.l.2.c.10.p.47.b.c. Note 29. Jos.ant.l.19.c.4.p.673.d.e. d Act.12.v.1. e Jos.p.673.d.e. f c.5.p.675.a. V. la ruine des Juifs §30. Chry.in Act.h.26.p.240.a.

1. C'est ce que nous apprenons de S. Justin, *apol.2.p.69.d|91.b*, de S. Irenée *l.1.c.20.p.115.d*, de Tertullien *apol.c.13.p.15.b*, d'Eusebe *l.2.c.14.p.52.c*, de S. Cyrille de Jerusalem *cat.6.p.53.d*, de S. Augustin *de her.1.1.6.p.6.2.c*, de Theodoret *de her.l.1.c.1.p.191.d*. Nous examinerons sur le titre de Simon s'il y a des raisons suffisantes d'en douter.

Act.12.v.1.2. l'inclination de tout le peuple.'Il maltraita plusieurs[des enfans] de l'Eglise, & fit mesme mourir par l'épée[l'un de ses principaux Peres, l'Apostre]"S. Jacque frere de S. Jean[l'Evangeliste.] V.son titre.

v.3|From.n.p.636.1|Chry.ib.h.26.p.242.c. 'Comme il vit que cette mort si injuste, estoit bien receue des Juifs, il y voulut ajouter celle de S. Pierre, qui eust encore esté d'une plus grande consequence pour l'Eglise. Il le fit donc arrester: Mais comme on estoit alors à Pasque,'que les Juifs faisoient (Calvisius.) cette année là le 2 d'avril,'& dans les jours des Azymes, il voulut (Act.12.v.4.) attendre que la feste fust passée, pour le faire mourir devant tout le peuple.'Car il n'estoit pas moins exact que les autres Juifs à observer les plus petites choses de la loy, lorsqu'il la violoit par les plus grands crimes. (Chry.n.h.26.p.240.b.c.) Il le fit donc mettre cependant dans une prison, chargé d'une double chaine,'& gardé par seize soldats divisez en quatre bandes pour se succeder les uns aux autres. (From.in Act. p.636.1.) Il y en avoit[toujours]deux auprés de luy, ausquels il estoit peutestre mesme attaché par ses chaines, comme cela estoit ordinaire aux Romains; & d'autres devant la porte de la prison.

C.à Lap.in Act. 'Toutes ces precautions qu'Agrippa prenoit, peutestre parcequ'il avoit sceu comment les Apostres avoient autrefois esté delivrez miraculeusement de la prison, luy furent neanmoins inutiles,'& ne servirent qu'à relever le nouveau miracle que Dieu (Chry.h.26.p.242.d.e.) vouloit faire.[Elles furent moins fortes que][a]ces prieres"ardentes & continuelles, que l'Eglise adressoit à Dieu pour S. Pierre, (a p.240.d.) (ἐκτενής) dans la douleur où la mettoit la mort d'un Apostre, & le danger de l'autre.'Ils demandoient à Dieu la conservation de leur pere, (p.242.e.) & d'un pere plein de bonté.'Ils ne s'abatoient point dans une si (p.245.d.) grande affliction.'Ils ne se défendoient point non plus par des (p.242.e.) seditions & des tumultes, mais par la priere, qui est plus invincible que toutes choses. L'humilité & la vue de leur indignité ne les empeschoit point de se presenter à Dieu pour luy.'Car l'amour, (p.243.a.) dit S. Chrysostome, n'entre point dans tant de considerations. Ainsi la haine des Juifs ne servit qu'à rendre S. Pierre plus illustre, '& les Chrétiens"plus saints & plus vertueux. (a|244.b|245.d.) (σπουδαιοτέρους)

Act.12.v.6. 'La nuit[1] donc qui precedoit le jour qu'Agrippa avoit destiné au supplice de S. Pierre, un Ange vint dans la prison, & eveilla cet Apostre, qu'un peril si present n'empeschoit pas de dormir, 'parcequ'il se remettoit à Dieu de toutes choses,[& que celui (Chry.p.243.a.) qui craint Dieu, ne craint pas mesme la mort.]L'Ange luy dit de s'habiller & de le suivre, rompit en mesme temps toutes ses chaines,[luy ouvrit toutes les portes,]& le mena au travers de

1. Ce pouvoit estre la nuit du 8 au 9 d'avril.

44. deux corps de gardes avec une lumiere 'que luy seul voyoit, jusque hors de la derniere porte qui estoit de fer. Il le conduisit encore le long d'une rue, & puis disparut. S. Pierre qui jusque là avoit regardé tout ce qui se passoit comme un songe, comprit seulement alors que Dieu l'avoit veritablement delivré de la main du Roy, & de[la fureur] du peuple, qui s'attendoit[à se rejouir le lendemain de la vue de son supplice.] p.240.c.

'Aprés avoir reconnu où il estoit, il s'en alla fraper à la porte de la maison de Marie mere de"Jean Marc, où un grand nombre de Fideles estoient assemblez & en prieres. Une servante nommée Rhode vint pour savoir qui c'estoit, & ayant reconnu sa voix; 'comme les servantes parmi les Chrétiens n'ont pas moins de vertu que les autres, elle en eut une si grande joie, que sans songer à luy ouvrir, elle courut dire aux autres que Pierre estoit à la porte. On ne la vouloit pas croire, & on disoit que c'estoit plutost son Ange: d'où l'Eglise a appris que nous avons chacun un Ange[pour nous garder.]Mais comme il continuoit à fraper, on luy alla ouvrir, & on reconnut enfin avec autant d'étonnement[que de joie] que c'estoit luy mesme. Il leur fit signe de se taire, afin de leur raconter comment Dieu l'avoit delivré: & leur dit ensuite de l'aller faire savoir à S. Jacque[de Jerusalem,] & aux autres freres, [qui pouvoient aussi estre assemblez & en prieres en un autre endroit.] p.244.a. V.son titre. b|241.c.

'Quand il fut jour, il y eut un grand trouble parmi les soldats, pour savoir ce que S. Pierre estoit devenu. Agrippa en fut bientost averti, lorsqu'ayant demandé qu'on le luy amenast, on ne le put trouver. Il fit donner la question à ceux qui avoient esté de garde, & n'en ayant pu rien apprendre, il les fit mener au supplice, '& selon quelques uns,"les fit étrangler, sans qu'on puisse accuser S. Pierre de leur mort, quoiqu'il en ait en quelque sorte esté la cause.'Dieu pouvoit les delivrer de la mort: mais ce n'est pas à nous à luy demander pourquoi il ne l'a pas fait. On peut dire neanmoins que s'il les eust fait echaper par la fuite, on auroit pu croire que S. Pierre les avoit gagnez pour s'enfuir luy mesme; & ainsi le miracle de sa delivrance auroit esté moins visible, & sa victoire sur son persecuteur moins glorieuse.[L'Eglise qui avoit demandé à Dieu cette delivrance par tant de prieres, luy en rend graces tous les ans le premier jour d'aoust, comme nous le dirons plus amplement en un autre endroit.] Act.12.v.18.19. ἀπαχθῆναι. Pet.Al.can.13. p.26.b. Chry.in Act.h.27.p.248.

'Dieu ne differa pas longtemps à punir Agrippa de la mort de Saint Jacque, & de l'emprisonnement de S. Pierre.ᵃCar aussitost Eus.l.2.c.10.p.47.b.c. a Act.12.v.19.

Jos.ant.l.19.c. 7.p.678.679| Act.12.v.20-23. aprés, ce prince s'en alla à Cesarée,' où il fit celebrer des jeux en l'honneur de l'Empereur : Et le second jour de ces jeux, il fut frapé de Dieu, qu'il avoit irrité tout de nouveau"par son orgueil, V. la ruine des Juifs. §32. Act.12.v.24| Chry.n.h.27. p.250.e. & mourut au bout de cinq jours rongé de vers.' Sa mort apporta "un grand soulagement aux Fideles,[& rendit la paix à l'Eglise.] &c. Jos.p.680.d. 'Son fils nommé aussi Agrippa, se trouvant trop jeune pour gouverner ses Etats,"la Judée retomba sous la puissance des Romains. V. la ruine des Juifs. §32.

ARTICLE XXXI.

S. Pierre écrit sa premiere epistre, approuve l'Evangile de S. Marc, se trouve au Concile de Jerusalem : Les Juifs sont chassez de Rome.

L'AN DE JESUS CHRIST 44 JUSQUES A 50.

Chry.in Act.h. 26.p.244.e. 'SAINT Pierre aprés avoir esté delivré, n'alla pas prescher publiquement dans le Temple. Il l'avoit fait sans rien craindre en une autre occasion, lorsque l'Ange le luy avoit ordonné. Mais en celle-ci l'Ange l'ayant quitté sans luy rien dire, il crut devoir suivre l'ordre commun, & ne pas tenter Dieu en s'engageant de luy mesme dans le peril.' Act.12.v.17. Ainsi il sortit de la maison de Marie,[& se retira en un autre lieu,' Thdrt.ep.3.p. 900.d. c'est à dire, ou dans une autre maison dans laquelle il pouvoit plus aisément demeurer caché,[ou mesme hors de Jerusalem & de la Judée : Car" NOTE 30. aucun auteur considerable ne nous apprend rien de ce qu'il fit depuis ce temps là jusqu'au Concile de Jerusalem.]' Conc.t.5.p.49. a.b. Le Pape Agapet dit qu'il a ordonné & établi divers Evesques dans l'Orient;[& il n'y a pas lieu d'en douter.

Puisque les Peres l'ont regardé comme ayant toujours esté Evesque de Rome depuis qu'il eut commencé à y prescher; il y a bien de l'apparence qu'il y retourna au moins pour quelque temps, & mesme plusieurs fois. C'est apparemment à quelqu'un de ces voyages, plutost qu'au premier, qu'il faut raporter sa premiere epistre]' 1.Pet.5.v.13| Eus.l.2.c.15.p. 53| Hier.v.ill. c.8| Occu.n.p. 526.a| Est.n.p. 1201. qui est écrite de Babylone," V. la note 31. c'est à dire de Rome, selon l'explication d'Eusebe & de S. Jerome,[a] lorsque l'on donnoit déja aux Fideles le nom de Chrétiens,[ce que nous croyons n'avoir commencé "qu'en l'an 43, à Antioche;] V.S.Paul §7. [b]& avant que S. Marc qui l'accompagna à Rome[dans ce dernier voyage,] l'eust quitté[pour aller par son ordre prescher en Egypte," V.S.Marc. ce qui paroist estre arrivé en l'an 49.]

a 1.Pet.4.v.16. b 5.v.13| Eus.p. 53| Epi.51.c.6. p.428.a.

1.Pet.1.v.1. 'S. Pierre écrivit cette epistre pour ceux du Pont, de la Bithynie,

nie, de la Galacie, de l'Asie, & de la Cappadoce. 'Il l'adresse particulierement aux Juifs convertis, repandus dans toutes ces provinces,[a] quoiqu'elle parle aussi aux Gentils qui avoient embrassé la foy.[b]Quelques Peres l'appellent l'epistre à ceux du Pont, [parcequ'ils sont nommez les premiers dans l'inscription.][c] Elle a toujours esté reconnue sans contradiction pour canonique.

[d]On croit que S. Marc qui estoit[le disciple &]l'interprete de S. Pierre, l'aida à la composer pour les termes, & pour le style. [e]Elle fut envoyée par Silvain,[f]qui est, à ce qu'on croit, celui mesme "que S. Paul joint avec luy dans le titre de ses epistres aux Thessaloniciens, c'est à dire celui qui est celebre dans les Actes sous le nom de Silas. [g] Les interpretes croient "qu'elle a esté écrite en grec. [h]Grotius mesme y reconnoist une force & une vigueur digne du prince des Apostres. [i] Elle est pleine d'une majesté apostolique,& renferme de grands sens en peu de paroles.

[k]S. Marc écrivit aussi l'Evangile à Rome dans le temps que S. Pierre y estoit, à la priere des Chrétiens de Rome, & particulierement de divers Chevaliers"Romains à qui cet Apostre avoit presché J.C. Il ne le composa que de ce qu'il avoit entendu dire au mesme Apostre; [l]qui l'ayant appris par la revelation de l'esprit de Dieu, dit S. Clement d'Alexandrie, approuva son ouvrage,& permit qu'on s'en servist dans l'Eglise.[m]C'est pourquoi quelques uns le luy ont attribué. [n]Une addition à la Synopse de S. Athanase, ajoute mesme que c'estoit luy qui l'avoit dicté : ce qui ne s'accorde pas avec ce que nous venons de citer de S. Clement d'Alexandrie. [o]S. Chrysostome dit que cet Evangeliste est plus court que les autres, parcequ'il imitoit S. Pierre, qui aimoit à parler peu.

[p]Eusebe nous fait faire cette reflexion, que comme S. Marc n'écrivoit que ce qu'il avoit entendu raporter à S. Pierre, il ne parle point de ce que J.C. dit à l'avantage de cet Apostre aprés qu'il l'eut reconnu pour le Christ & le Fils de Dieu,[& ne dit point non plus qu'il ait marché sur les eaux;]mais raconte fort au long son triple renoncement ; parceque S. Pierre racontoit à tout le monde cette faute qui luy avoit fait verser tant de larmes, au lieu qu'il ne parloit pas des choses qui auroient pu luy attirer de l'estime,estant bien aise que les autres ne les sceussent pas.' Eusebe montre par là aux payens combien des personnes si sinceres & si eloignées de la vanité, sont croyables dans ce qu'elles disent.'Il ajoute que ce fut l'humilité de S. Pierre qui l'empescha d'écrire luy mesme l'Evangile.

V.S.Paul §24.25.

Note 31.

Cæsareanis.

Eus.l.3.c.4.p.73.b| Ath.syn.p.136| Didy.in.1.Pet.p.56.f| Est.ib.p.1150.

a Aug.ps.146.p.698.2.b|in Faust.l.22.c.89.p.184.2.a.

b Tert.scor.c.12.p.630.c|Cyp.test.l.3.c.36.37.39.p.381.1.

c Eus.l.3.c.3.p.71.

d Hier.ep.150.q.11.t.3.p.151.b.

e 1.Pet.5.v.13.

f Occu.n.p.525.C.à Lap.n.p.191.1.2.

g C.à Lap.p.191.1.b.c.

h Synop.n.p.1479.f.

i Est.ib.p.1150.

k Eus.l.2.c.15.p.53|l.3.c.39.p.113| Hier.v.ill.c.8| ep.150.q.11.p.151.b|Bib.P.t.1.p.563.b.

l Eus.l.2.c.15.p.53.

m Tert.in Marc.l.4.c.5.p.505.d|Hier.v.ill.c.1.

n Ath.syn.p.155.c.

o Chry.in Matt.h.4.p.35.a.

p h.59.p.634.e| Eus.dem.l.3.c.5.p.121.

Eus.p.121.

p.120.d.

Epi.51.c.6.p.428.a|Hier.v.ill.c.8.p.268.d. 'S. Marc aprés l'avoir écrit, le porta en Egypte, [a]où il fut envoyé [l'an 49] par S. Pierre, [qui retourna peutestre en mesme temps en Orient, comme nous allons bientost voir.
a Epi.p.428.a.

Cl.str.7.p.764.d. 'Outre Saint Marc, S. Pierre a eu encore un autre interprete nommé Glaucias, que Basilide heresiarque se glorifioit d'avoir eu pour maistre.

Bar.51.§3. 'Il est certain que S. Pierre quitta de nouveau la ville de Rome en l'an 51 au plustard, soit pour quelque raison qui ne nous est pas connue, soit à cause 'de l'ordre que l'Empereur Claude avoit donné à tous les Juifs d'en sortir,' ne pouvant souffrir les tumultes qu'ils excitoient sans cesse, dit Suetone, poussez par un Chrest.
Act.18.v.2.
Suet.l.5.c.25.p.544.
Bar.43.§13. 'Comme les payens donnoient souvent à J.C. le nom de Chrest,
51.§1. 'il est assez probable que Suetone luy attribue les tumultes qui s'excitoient à son occasion entre les Juifs, par ceux qui demeuroient endurcis dans leur ancienne opiniatreté.
Orof.l.7.c.6.p.210.2.b. 'Orose dit que cela arriva "en la neuvieme année de Claude. [Ainsi ç'aura esté un an ou deux avant le Concile de Jerusalem, "auquel on traita de la circoncision, & des autres observations de la loy. Mais *plusieurs croient que les Juifs ne furent chassez de Rome que trois ans aprés le temps marqué par Orose.] de J.C.49. tenu vers 51. V.S.Paul §15. *Note 32.

L'AN DE JESUS CHRIST 51.

Gal.2.v.9. 'Saint Pierre, S. Jacque [de Jerusalem,] & S. Jean, qui estoient considerez comme les colonnes de l'Eglise, [se trouverent "au Concile dont nous parlons.] V.S.Paul §16.
Act.15.v.7.&c. 'Nous avons dans les Actes le discours que S. Pierre y fit pour empescher qu'on imposast aux nations le joug de la loy, que les Juifs mesmes n'avoient pu porter: & "son sentiment ayant esté appuyé par S. Jacque, fut embrassé par toute cette assemblée de Saints, comme la volonté du Saint Esprit. &c.
v.2. 'S. Paul qui estoit venu à ce Concile pour y défendre la liberté de l'Evangile,
Gal.2.v.2. 'exposa en particulier aux principaux ce qu'il preschoit.
v.8.9. 'Et les trois Apostres reconnoissant que Dieu luy avoit confié l'apostolat des Gentils, comme il avoit confié celui des Juifs à S. Pierre, "convinrent que S. Paul & S. Barnabé prescheroient aux Gentils, & eux aux †Juifs. V.S.Paul §17. †&c.
Chry.in Gal.p.777.c. 'C'est pour cela que S. Pierre & les deux autres toleroient l'usage de la loy pour condescendre à la foiblesse des Juifs,
Act.21.v.20. 'qui y demeuroient toujours fort attachez.
Chry.n.h.37.p.326.b,c. 'Il ne faut pas douter que S. Pierre & les autres ne preschassent aussi aux Gentils, quand l'occasion s'en rencontroit,
Act.17.v.2.&c. 'comme S. Paul preschoit toujours d'abord aux Juifs.

ARTICLE XXXII.

Saint Pierre est repris par S. Paul.

NOTE 33. 'SAINT Paul"aprés avoir raporté dans son epistre aux Galates ce qui s'estoit passé à Jerusalem, parle de ce qui se fit à Antioche,' où il estoit venu ensuite du Concile. [a]S. Pierre y estoit aussi venu, & mangeoit avec les Gentils [convertis,]vivant comme eux, non comme les Juifs,' sans s'arrester à la distinction des viandes prescrite par la loy.'Mais depuis cela quelques Chrétiens "de Jerusalem estant venus à Antioche; depeur de les blesser, il commença à se separer des Gentils,& à ne plus manger avec eux, "par une feinte & une dissimulation,' qui alloit à donner lieu de croire que l'observation de la loy estoit necessaire, [au moins pour les Juifs,] [b]& à obliger mesme les Gentils de s'y soumettre. [c]Ainsi il détruisoit ce qu'il avoit edifié, &"ebranloit la discipline de l'Eglise.

Gal.2.v.11. Act.15.v.35. a Gal.2.v.11.12.14. Est.n.p.550.1. Gal.2.v.12.13. Chry.t.5.h.64.p.718.c. Greg.in Ez.h.18.p.1294.a|C.à Lap.p.426.2.a| Aug.mend.c.5.p.5.1.c|ad Conf.c.12.p.20.2.c. b Gal.2.v.14. c Aut.qu.55.p.155.b. d Chry.t.5.h.64.p.718.d.

à Jacobo. *συνυπεκρίθησαν...τῇ ὑποκρίσει.* *dubitari fecerat.*

[Cette conduite eut en effet des suites facheuses:] [d]Car tous les Juifs convertis à Antioche, qui en conversant avec les Gentils, s'estoient déja accoutumez à vivre comme eux dans la liberté de la foy, sans s'astreindre aux observations legales,' tous ces Juifs, dis-je, imiterent la dissimulation de S. Pierre: & Saint Barnabé mesme s'y laissoit entrainer avec les autres.' Mais S.Paul voyant qu'ils ne marchoient pas selon la verité de l'Evangile,'& que S. Pierre faisoit une chose qui meritoit d'estre reprise; il luy resista en face,' & luy dit devant tout le monde qu'il avoit tort d'obliger les Gentils par sa maniere d'agir" à vivre selon la loy des Juifs.' Il[1] le reprit devant tout le monde, parceque les autres ayant pris part à sa faute, il vouloit les guerir tous en le reprenant. [Il savoit d'ailleurs que] S.Pierre avoit une charité [& une humilité]assez ferme, pour agréer tout ce qui estoit utile au salut des ames, pour souffrir, & mesme avec joie, d'estre repris "par un autre qu'il pouvoit regarder comme audessous de luy,[& qui avoit persecuté l'Eglise pendant que luy l'établissoit par son courage & par ses miracles.]

Gal.2.v.13. v.14. v.11|Est.n.p.550.1. Gal.2.v.14. Aug.B.in Gal.2.p.949.b.

judaïzare. 1. *posterioris pastoris.*

'On vit en effet alors combien S. Pierre avoit profité des fautes où il estoit tombé au temps de la Passion. Car il receut avec un silence paisible & modeste la reprehension de S. Paul.' Il ne pre-

Ori.in Jo.g.p.381.c.d. Cyp.ep.71.p.178.1.

1. 'Quelques uns croient que tout ce qui suit dans S. Paul jusqu'à la fin du chapitre, sont encore les paroles qu'il dit alors à S. Pierre. [Il semble neanmoins difficile de le dire du verset 17.] Est.n.p.551.2.

tendit point l'emporter par sa dignité eminente & sa primauté, ni obliger tous les autres à se soumettre à son sentiment, parcequ'ils n'estoient entrez dans l'Eglise que depuis luy. Au lieu de mepriser S. Paul, qui avoit esté un persecuteur de l'Eglise, il receut sans peine le conseil que la verité luy donnoit par sa bouche; & il ne resista point à la lumiere de la raison qu'il luy presentoit. Il nous apprit par là comment il faut conserver l'union avec nos freres, comment il faut souffrir [qu'on nous reprenne,] qu'il ne faut point aimer nostre sentiment avec opiniatreté, mais croire que ce que nos freres nous apprennent de vray & d'utile est veritablement à nous. (Greg. in Ez. h. 18. p. 1294. c. d.) 'Il oublia en quelque sorte tout ce qu'il avoit de grand, [1] depeur de perdre le moindre degré d'humilité. (b.) 'Il voulut mesme depuis ce temps là louer les epistres de S. Paul comme pleines de sagesse, quoiqu'on y lise une chose qui luy paroist si peu honorable. (b. c.) 'Mais [2] cet ami de la verité se rejouissoit qu'on sceust qu'il avoit esté repris, & qu'on crust qu'il l'avoit esté justement, [parcequ'il n'aimoit pas le mauvais sentiment] qui avoit obligé S. Paul de le reprendre. (Conc. t. 4. p. 1227. c. d. ex Gelas.) 'Aussi il ne tomba jamais depuis dans cette faute, où il s'estoit laissé aller comme homme par ignorance & par foiblesse. (t. 5. p. 621. b. c. d.) 'Toute l'Eglise, dit le Pape Pelage II, respecte & revere l'humilité avec laquelle il a cedé aux raisons de S. Paul, & a changé de sentiment.

(Aug. B. ep. 75. p. 170. f | 173. f | Chry. t. 5. h. 64. p. 706. c.) 'Porphyre ["l'un des plus grands ennemis qu'ait eu la religion Chrétienne,] (à la fin du III. siecle.) 'pretendoit tirer avantage de cette querelle puerile, comme il l'appelloit, & vouloit qu'on regardast S. Paul comme un homme envieux de la grandeur de S. Pierre, comme un superbe & un insolent. (Aug. ep. 82. p. 198. f. g.) 'S. Augustin luy répond qu'on ne peut que louer [3] & la juste liberté de S. Paul, & la sainte humilité de S. Pierre. Mais, ajoute ce Pere, S. Paul apprend aux inferieurs « mesmes à ne pas craindre de resister avec liberté à ceux qui sont « audessus d'eux, sans blesser la charité fraternelle, lorsqu'il s'agit « de défendre la verité de l'Evangile; (Egl. in Gal. 2. p. 949. b. c.) 'S. Pierre nous fait voir en « luy une vertu encore plus admirable & plus difficile à imiter. « Car il est plus aisé de voir ce qu'il y a à corriger dans un autre, & « l'en avertir, que de voir soy mesme ses fautes, & s'en corriger. « Quelle vertu faut-il donc avoir pour estre bien aise d'estre cor- « rigé par un autre, de l'estre "par un inferieur, de l'estre à la vue *posteriorum.*

1. *ut unum fortiter humilitatis donum teneret.*

2. *Amicus veritatis laudavit etiam quòd reprehensus est, atque ei & hoc ipsum placuit, quia in his non placuerat, qua aliter quàm debuerat, sensit... Quæ illa mansuetudo, quæ quies animi, quæ soliditas mentis, atque imperturbata cogitationis! &c.*

(Aug. f. 350. p. 1349. c.) 3. '*Libera [caritas] in Paulo ad arguendum, humilis in Petro ad obediendum.*

52 de tout le monde? Ainsi cette action de S. Pierre est le plus grand exemple de vertu qu'il nous pust donner, puisqu'il nous enseigne à conserver la charité, par l'humilité, qui est tout ce que J.C. nous est venu apprendre en ce monde.

'S. Augustin ne laisse pas de regarder cette faute de S. Pierre comme grande,[a] aussibien que l'erreur de S. Cyprien sur le batesme. Mais si la faute du dernier a esté couverte par sa charité, [on peut dire que celle de S. Pierre l'a esté particulierement] [b]par cette humilité & cette douceur qui est [presque] inimitable aux autres hommes. [c]Aussi estoit-il bien raisonnable que celui qui estoit le premier de tous les Apostres par la dignité, le fust encore par l'humilité. ag.chr.c.30.p. 292.1.d. a bapt.l.2.c.1. p.39.2|l.4.c.6. p.51.2.a|l.6.c. 2.p.66.1.c|in Gaud.l.2.c.8. p.269.b|ep.48. p.70.2.a b Greg.in Ez. h.18.p.1294.c. c c.

V. la note 33. [d]Quelques uns ont pretendu que "celui qui fut repris par S. Paul est different de l'Apostre Saint Pierre. Mais ils se trompent assurément, & n'ont pas lu avec assez de soin les paroles de l'epistre aux Galates. d c|Chry.t.5.h. 64.p.719.720.

[Nous ne parlons point de la dispute celebre qui fut entre S. Augustin & S. Jerome sur cette reprehension de S. Pierre par S. Paul. Il la faut reserver pour l'histoire de ces deux Saints.] 'Il semble que le Pape Innocent I. peut marquer cette occasion où S. Pierre se trouva à Antioche avec S. Paul & S. Barnabé, 'lorsqu'il dit que cette ville avoit eu l'honneur de voir une tres celebre assemblée des Apostres. ["Au moins les anciens n'en ont point remarqué de plus celebre dans cette ville.] Alex.t.2.p.741. Conc.t.2.p. 1269.a. Note 34.

ARTICLE XXXIII.

S. Pierre sachant qu'il mourroit bientost, écrit sa seconde epistre : Il revient à Rome.

L'AN DE JESUS CHRIST 52 JUSQU'EN 64.

[ON sçait peu de choses de ce que S. Pierre a fait depuis ce temps là jusques à sa mort. Ce que l'on en peut dire en general,] 'c'est qu'ayant receu de J.C. la charge de paistre & de nourrir son troupeau, il n'a pas langui dans une molle oisiveté, & n'a pas choisi une vie douce & paisible pour s'exemter des perils. Au contraire il a couru par toutes les parties de la terre, pour éclairer les aveugles par la lumiere de J.C, pour servir de guide aux egarez, pour faire avancer ceux qui estoient déja dans le chemin de la pieté, pour combatre les ennemis de Dieu, pour encourager ses soldats, pour souffrir toutes sortes de persecu- Ast.or.1.bib.P. auct.1.p.148.2.

tions, pour endurer l'horreur des prisons les plus affreuses, & en un mot pour prescher l'Evangile au milieu de tous les travaux & de tous les dangers imaginables.

Bar. 58. § 51. 'On pretend qu'il a porté l'Evangile en diverses provinces de l'Occident, § 52. '& particulierement que c'est luy qui a donné à l'Afrique ses premiers Evesques; ["ce qui n'est nullement fondé.] NOTE 35.

Eus. l. 2. c. 25. p. 68. 2. 'Mais il est certain qu'il a presché à Corinthe, [a] a Bar. 57. § 4. & que" ce n'a esté qu'aprés S. Paul. NOTE 36. [b] b Lact. pers. c. 2. p. 3. Il semble selon Lactance, qu'il ait fait un voyage à Rome "en 58, & que le fruit qu'il y fit par ses predications & par ses miracles, fut une des causes de la persecution que Neron suscita contre l'Eglise [en l'an 64.] V. la note 38. Eus. l. 3. c. 11. p. 86. 87. 'Il en fit apparemment un autre à Jerusalem en l'an 62, pour elire [& pour ordonner] S. Simeon Evesque de Jerusalem.

L'AN DE JESUS CHRIST 65.

Joan. 13. v. 36| 21. v. 18. 19| Aug. s. 147. p. 703. a| in Jo. h. 124. p. 232. 2. 'Le Sauveur & avant sa mort, & aussitost aprés sa resurrection, avoit predit à S. Pierre de quelle maniere il devoit glorifier Dieu dans sa vieillesse, & qu'il le suivroit un jour jusques à la mort de la croix. [c] c 2. Pet. c. 1. v. 14. Il luy revela [depuis] quand cela devoit arriver, [d] d Leo, s. 80. c. 5. p. 337. soit en luy marquant fort longtemps auparavant, comme S. Leon le semble dire, combien il avoit encore à demeurer sur la terre; Est. 2. Pet. p. 1209. 1. 'soit en l'avertissant peu avant sa mort, qu'il en sortiroit bientost, comme la pluspart des interpretes le croient.

2. Pet. 1. v. 14. 'Cet Apostre sachant donc qu'il estoit pres de quitter son corps mortel, v. 12. 13. 'voulut profiter de ce peu de temps qu'il luy restoit, pour reveiller les Fideles, & les faire souvenir des veritez qu'il leur avoit enseignées: v. 15. 'Et afin qu'ils pussent mesme se les remettre souvent dans l'esprit quand il seroit mort, Est. n. p. 1209. 2. 'il leur en voulut laisser un abregé par écrit. Ce fut pour cela qu'il écrivit sa seconde epistre. 2. Pet. 3. v. 1. 'Il semble l'avoir voulu adresser particulierement à ceux [du Pont & des provinces voisines] à qui il avoit déja adressé la premiere, Est. n. p. 1203. 'Ainsi on croit qu'elle parle proprement aux Juifs, [quoiqu'elle puisse parler aussi [1] aux Gentils.]

p. 1203. 'S. Pierre y exhorte surtout les Fideles à perseverer dans la doctrine des Apostres, & à s'appliquer aux bonnes œuvres, sans se laisser corrompre par les illusions des faux docteurs, par où on croit qu'il marque les disciples de Simon le magicien & les Nicolaïtes, qu'il depeint & qu'il combat avec des expressions fortes & prophetiques.

Prosp. prom. l. 4. c. 2. p. 156. a Aug. t. 6. B. p. 606. b.

1. 'L'auteur du livre des Promesses la nomme l'*epistre aux Gentils* : [a] & dans le sermon *de cataclysmo* c. 5. attribué à S. Augustin, mais qu'on croit n'estre pas de luy, elle est appellée *La seconde epistre de S. Pierre aux Gentils.* [Je ne sçay si cette citation peu ordinaire, & assurément peu fondée, ne peut point donner sujet de croire que ces deux ouvrages sont d'un mesme auteur. Ils sont au moins tous deux d'un Africain du V. siecle.]

51-64.

'Il y parle avec eloge des epistres de S. Paul, [a] en quoy nous avons remarqué que S. Gregoire ne peut se lasser de louer & de reverer son humilité.'Il assure neanmoins qu'il y a quelques endroits difficiles, dont les ignorans abusoient des ce temps là.'On croit que c'est ce que S. Paul dit pour relever la foy audessus des œuvres, dont on vouloit tirer qu'il suffisoit d'avoir la vraie foy, sans se mettre en peine de faire de bonnes œuvres, quoique S. Paul combate cette erreur en divers endroits.'S. Pierre marque une de ses epistres en particulier, ce qu'on raporte à celle aux Hebreux. — 2. Pet.3.v.15. a Greg.in Ez.h. 18.p.1294. 2. Pet.3.v.16. Est.n.p.1234. 1235. p.1233.a.

Note 37. 'On a "douté durant quelque temps, si cette seconde epistre de S. Pierre estoit legitime, [b] & on ne la mettoit pas autrefois au rang des Ecritures canoniques: 'ce qui venoit de ce que quelques uns, comme Didyme, la croyoient corrompue; [c] & d'autres la soutenoient supposée, à cause qu'elle n'est pas du mesme style que la premiere.'On ne trouve pas neanmoins que cette diversité soit bien considerable, [d] & telle qu'elle soit, elle pouvoit venir de la diversité des interpretes dont S. Pierre se servoit, n'ayant plus alors S. Marc auprés de luy pour la composer.'Aussi cette raison n'a pu empescher que l'utilité qu'on retiroit de cette lettre ne l'ait fait lire & estimer comme le reste de l'Ecriture. — Eus.l.6.c.25.p. 227.a.ex Ori. b l.3.c.3.p.72.a. Didy.in 2.Pet. p.68.a. c Hier.v.ill.c.1. Est.2.Pet.p. 1202. d Hier.ep.150. q.11.p.151.b. Eus.l.3.c.3.p. 72.a.

[Comme Dieu avoit revelé à S. Pierre le temps de son martyre, il luy en revela aussi le lieu. Car nous ne pouvons pas mepriser l'autorité de S. Athanase,]'qui dit comme une chose constante, que [le Saint Esprit] dit à S. Pierre & à S. Paul, "qu'il falloit qu'ils souffrissent le martyre à Rome. Ces deux Apostres avoient fui, & s'estoient cachez en d'autres rencontres pour eviter la mort. Cependant au lieu de differer ce voyage qui devoit terminer leur vie, ils l'entreprirent avec joie: Et cette conduite si opposée en apparence, fit voir que suivant en toutes choses l'ordre de Dieu, ils avoient fui la mort non par timidité, mais par sagesse, & couroient alors à la mort non par une indiscrette temerité, mais par un veritable courage. — Ath.fug.p.713. b. [marge: ὑπάρχεις (?)]

Note 38. 'S. Denys de Corinthe "semble dire qu'ils furent ensemble en Italie, & passerent par Corinthe; [ce qui ne se peut mettre à l'égard de S. Paul qu'en l'an 65. Neanmoins ses paroles ne sont pas formelles:]'& un autre Pere dit que lorsque S. Paul vint à Rome, il y trouva S. Pierre, qui y estoit occupé à la predication de l'Evangile, & qu'il s'y joignit à luy.'Ainsi ils prescherent ensemble la parole de Dieu dans l'Italie, [e] & [particulierement] à Rome. 'Lactance témoigne qu'ils y publierent diverses propheties qu'ils — Eus.l.2.c.25.p. 68. Ast.or.8.p.168. b. Eus.l.2.c.25.p. 68.b. e Ruf.ib.p.31.2. Lact.l.4.c.21. p.422.423.

avoient apprises de J.C, dont l'une regardoit la ruine prochaine des Juifs, & que mesme ces propheties furent conservées par écrit. Pearf.post.p.33 34. 'Quelques uns croient que cet écrit est celui que l'on avoit autrefois intitulé La predication de S. Pierre, qui peut avoir esté fait vers l'an 150.[Nous en parlerons encore dans la suite.]

Lact.perf.c.2.p. 3. 'L'arrivée de S. Pierre à Rome y augmenta beaucoup la religion. Ses predications & divers miracles qu'il y fit par la vertu & la puissance que Dieu luy avoit donnée, y firent embrasser la justice à un grand nombre de personnes, [dans les cœurs desquelles]il eleva à Dieu un temple stable & immobile.

p.3. 'Neron regnoit alors à Rome.[On en a parlé amplement en un autre endroit, & il suffit de dire ici qu'il estoit digne d'estre le Aft.or.8.p.168. b.c.d|Amb.f. 68.p.100.i.k.l. ministre du demon pour faire mourir S. Pierre & S. Paul.]'Ils l'irriterent & luy & ceux qui aimoient comme luy les plaisirs, en enseignant aux peuples les commandemens de Dieu, en preschant la chasteté,"en detestant les danses, les festins, & tout ce qui en flatant les sens, abat la vigueur de l'ame, & corromp la pureté. Clem.ad Cor.1. c.5.p.93.94. 'L'envie & la jalousie[des méchans,]qui leur avoient déja fait souffrir tant de travaux, contribuerent encore à leur faire remporter la couronne de la patience & du martyre.

ARTICLE XXXIV.

Simon le magicien entreprend de monter au ciel : S. Pierre & S. Paul le font tomber par terre.

Max.T.h.54.p. 231.2.b|Gr.T.h. Fr.l.1.c.25.p. 20. 'Beaucoup d'anciens raportent encore la mort des deux Apostres à la victoire qu'ils remporterent sur Simon le magicien. [a]Ce malheureux pretendant qu'il estoit le Christ, & voulant montrer que comme fils de Dieu[b]il pouvoit monter dans le ciel, & de l'état d'un homme passer à la puissance divine,[1]il se fit elever en l'air par deux demons[c]dans un chariot de feu,[d]se servant pour cela de la puissance de sa magie. [e]Mais Saint Pierre s'estant mis en priere[f]avec S.Paul,[g]cet imposteur fut abandonné de ses demons,[h]tomba par terre,[i]& mourut de cette chute,[mais non sur le champ.][k]Il se cassa seulement les jambes,[l]& ayant esté porté à Brunde, il se precipita de douleur & de honte du haut d'un logis en bas.

a Max.T.p.231. a.b.
b b|Aug.pf.9.p. 27.2.a.
c Arn.l.2.p.50.c.
d Amb.hex.l.4. c.8.p.57.a.
e Arn|Bar.68.§ 17-20|Cyr.cat. 6.p.54.a|Thdrt| Max.T|Phila.
f Cyril|Sulp.S.
g Ibid|Arn.
h Ibid.& ceteri.
i Ifi.P.
k Arn|Max.T| Conft.l.6.c.9. p.271.d.
l Arn.

1. Arnobe *l.2.p.50.c*, S. Cyrille de Jerusalem *cat.6.p.54.a.b*, S.Ambroise *in hexa.l.4.c.8.p.57.a*, S.Sulpice Severe *hist.eccl.l.2.p.45*, Saint Isidore de Peluse *l.1.ep.13.p.4.d*, Theodoret *har.fab.l.1.c.1.p.192.a*|*Apostol. p.231.2.b.*

[Il semble que ce lieu de Brunde fust dans Rome mesme:]'Car Simon mourut à Rome selon S. Philastre.[a]S. Epiphane écrit aussi qu'il mourut miserablement d'une chute au milieu de cette ville: '& S. Augustin dit que S. Pierre le fit mourir à Rome par la vertu du Dieu toutpuissant. [Il seroit difficile de raporter à autre chose qu'à l'histoire dont nous parlons,]'ce que dit le mesme Pere, Que l'on publioit de Simon qu'il avoit un veritable dessein de monter dans le ciel par sa magie, & de passer de la nature humaine à celle de Dieu. [On ne peut pas dire que cela soit dans les Actes.]'Lucifer & les autres legats du Pape Libere écrivant à S. Eusebe de Verceil, témoignent que le nom de Dieu avoit esté glorifié à la venue des bienheureux Apostres, par la chute & la ruine de Simon.

Phila.c.29.p.9. a. a Epi.21.c.5.p.59.a. Aug.h.1.p.6.2.c. ps.9.p.27.2.a. Bar.355.§ 8.

'Plusieurs Romains croyoient que la coutume de jeûner le samedi à Rome, venoit de ce que Saint Pierre ayant à combatre Simon le dimanche, avoit jeûné le jour precedent avec toute l'Eglise de Rome; & que ce combat ayant eu un succés si glorieux, on avoit depuis retenu la mesme pratique. Neanmoins la pluspart des Romains disoient que ce n'estoit point là l'origine de ce jeûne.

Aug.ep.86.p.146.2.d.

'Les Constitutions des Apostres disent que Simon provoqua S. Pierre à ce combat.[b]Theodoret semble croire qu'il y fut provoqué par S. Pierre.[c]Saint Isidore de Peluse dit que cette mort de Simon estoit tres celebre. [C'est sans doute][d]la victoire que Saint Pierre avoit remportée sur Simon selon Saint Ambroise, un peu avant que de mourir.[e]Elle est décrite assez particulierement dans les Constitutions.[f]Plusieurs de ceux qui furent presens à cet evenement se convertirent.

Const.l.6.c.9.p.272.b. b Thdrt.h.l.1.c.1.p.192.a. c Isi. P.l.1.ep.13.p.4. d Amb.s.58.p.100.i. e Const.l.6.c.9.p.272. f Thdrt.h.l.1.c.1.p.192.a.

[g]Baronius entend de Simon ce qu'on lit dans Dion Chrysostome, Que Neron[1] nourrit longtemps dans sa Cour un homme qui avoit promis de voler en l'air.[h]Suetone raconte aussi que dans des jeux un homme entreprit de voler en presence de Neron; mais que dés le premier effort, il tomba par terre, & que son sang rejaillit jusque sur le pavillon d'où ce prince le regardoit: [ce qui revient tout à fait à l'histoire de Simon:]'car elle se passa en presence de Neron selon S. Philastre. [Je ne sçay s'il faut raporter à la chute de cet imposteur ce quedit S. Pacien,]'Que S. Pierre l'avoit confondu avec la faveur & l'approbation du juge.

g Bar.68.§ 14| D.Chr.or.21.p.371.c. h Suet.l.6.c.12.p.186. Phila.c.29.p.9.a. Pacia.ep.2.bib.P.t.3.p.56.a.

'On montroit à Rome au VI. siecle une pierre un peu creusée, où l'on pretendoit que les deux Apostres avoient demandé à

Gr.T.gl.M.c.28.p.68.

1. Je pense que Dion en parle comme d'une chose possible plutost que comme d'un fait arrivé.

Dieu à genoux le secours dont ils avoient besoin pour ce grand combat. 'D'autres montroient aussi des pierres teintes, disoient-ils, du sang de Simon.

Cotel.ap.n.p. 269.c.

d.e|Eus.n.p.331. 'Il y en a aujourd'hui qui veulent contester [non seulement ces dernieres particularitez moins autorisées, mais] generalement tout ce qui se dit de la chute de Simon; non qu'ils alleguent rien de positif pour le combatre, mais parceque cela vient, disent-ils, originairement des apocryphes, ou pour d'autres raisons [qui sont encore moins considerables. Mais quand il seroit vray que cette histoire seroit une fiction, nous aimerions mieux, tant qu'on n'aura point de preuve claire & convaincante de sa fausseté, nous tromper en ce point avec Arnobe, S. Cyrille de Jerusalem, les legats du Pape Libere, S. Ambroise, S. Augustin, S. Isidore de Peluse, Theodoret & plusieurs autres, que d'estre obligez d'accuser d'une credulité indiscrette] 'un grand nombre des plus illustres & des plus graves maistres de l'Eglise latine & greque, [sans autre raison, sinon qu'il n'est pas absolument certain qu'ils disent vray.]

Cotel.ap.n.p. 269.d.e.

ARTICLE XXXV.

S. Pierre sort de Rome, où J.C. le fait revenir: Il est mis en prison: De S. Processe & S. Martinien.

Amb.s.68.p. 100.i.k. 'SAINT Ambroise raporte qu'aprés la victoire de S. Pierre sur Simon, comme tous les payens estoient irritez contre cet Apostre à cause de la pureté de sa doctrine, les Chrétiens qui sceurent "qu'on le cherchoit, le prierent de se retirer pour quelque temps, & de se conserver pour instruire & pour affermir dans la foy le peuple de Dieu. S. Pierre cedant enfin à leur importunité, malgré le desir qu'il avoit de souffrir le martyre, se retira durant la nuit. Et il estoit déja à la porte de Rome, lorsqu'il vit J.C. qui entroit par la mesme porte. Il luy demanda: *Seigneur, où allez vous? Je viens à Rome*, luy répondit J.C, *pour estre crucifié de nouveau*. Saint Pierre comprit aussitost le sens de cette parole, 'retourna sur ses pas, raconta cette vision aux Fideles, & ayant bientost esté pris, il glorifia J.C. par sa croix, [& par sa mort. NOTE 39.

1.

Il peut neanmoins y avoir eu quelque intervalle entre sa prise & sa mort.] 'Car on écrit que S. Paul & luy demeurerent neuf mois en prison: [a] d'où Baronius a conclu qu'ils furent arrestez au mois d'octobre. [Et cela peut estre vray [1] de Saint Pierre. Mais pour

Usu|Ado, 14. mars. a Bar.68.§23.

1. 'S. Astere dit que Neron fit mettre les deux Apostres en prison. [Mais ce n'est pas dire qu'il les y ait fait mettre en mesme temps.]

Ast.h.8.p.168.d.

66. * V.S.Paul § 49. S. Paul,*il est difficile de ne pas croire que sa derniere prison a duré un an entier.]

NOTE 40. L'AN DE JESUS CHRIST "66.

novus jam mensis. 'On assure que ces saints Apostres aprés avoir passé "plus de huit mois dans la prison, y convertirent S. Processe & S. Martinien, qui estoient des principaux de leurs gardes, & 47 autres personnes de tout age de l'un & de l'autre sexe.'Les martyrologes d'Usuard, d'Adon, & plusieurs autres disent que ces 47 personnes souffrirent tous le martyre par ordre de Neron, & marquent leur feste le 14 de mars. Sur.2.jul.p.27. § 1. Boll.14.mars, p.343.

'On pretend que S. Processe & S. Martinien remporterent la mesme couronne: & on a une histoire de leur martyre,["mais qui n'est pas authentique.]'Leurs noms se trouvent le 2 de juillet dans les martyrologes appellez[1] de S. Jerome, dans celui de Bede, & dans tous les autres anciens & nouveaux, dans le Sacramentaire du P. Menard, dans le calendrier du P. Fronto,[& dans celui d'Allatius.]'Un auteur[qu'on croit avoir vécu au milieu du V. siecle,]dit que vers l'an 392, un prestre[2] de la secte des Tertullianistes, s'empara du lieu où estoient prés de Rome les corps des saints freres martyrs Processe & Martinien, & où les Fideles les venoient honorer, disant qu'ils avoient esté Phrygiens, & qu'ainsi ils avoient suivi la mesme croyance que Tertullien. Cet heretique fut bientost chassé, & le lieu rendu aux Catholiques.[Si ce Tertullianiste pretendoit, comme il y a assez d'apparence, que les Saints avoient esté Phrygiens de religion, c'est à dire Cataphryges, c'est une marque qu'on ne les croyoit pas alors contemporains des Apostres; les Cataphryges n'ayant commencé que vers l'an 170.] Sur.2.jul.p.27. NOTE 41. Flor.p.640.641. 1. Præd.c.86.p.78. 2.

'S. Gregoire a presché sa 32[e] homelie sur l'Evangile en l'eglise de ces Saints, & à leur tombeau, le jour de leur feste.[a]Il nous assure qu'ils avoient livré leurs corps à la mort parcequ'ils estoient pleinement persuadez qu'il y a une vie qui merite d'estre achetée par la mort mesme; que Dieu aussi les glorifioit par un grand nombre de miracles qui se faisoient à leur tombeau; que les malades y recevoient la guerison de leurs maux; que les possedez y estoient delivrez, & que les parjures y estoient livrez à la possession du demon.'Il ajoute qu'il avoit appris de quelques personnes de pieté que ces Saints s'estoient apparus à une dame qui Greg.t.1.p.1464.c|1468.b. a p.1468.b.c. c.d.

1. 'Les martyrologes de Saint Jerome les mettent encore le 31 de may; peutestre à cause de quelque translation. Flor.p.561-583.

2. C'estoit une branche des Cataphryges ou Montanistes, formée par le celebre Tertullien.

venoit souvent à leur eglise, pour l'assurer qu'ils prendroient soin d'elle à sa mort, en l'assistant de tout leur pouvoir; & que cette dame en estoit devenue encore plus appliquée qu'auparavant à la priere.'Il exhorte ensuite les Fideles à recourir à ces Saints, afin de les avoir pour patrons & pour intercesseurs auprés du souverain Juge.'L'eglise où estoient alors leurs corps ayant esté ruinée, leurs reliques ont esté transportées dans celle de S. Pierre au Vatican, où ils sont encore aujourd'hui.

c. | Bar. 2. jul. b.

ARTICLE XXXVI.

Martyre de S. Pierre: Son corps est enterré au Vatican.

[IL faut venir enfin]'au martyre par lequel S. Pierre couronna sa foy & son heureuse vieillesse.[a]Toute l'antiquité reconnoist qu'il le souffrit à Rome, [sans qu'il se soit jamais trouvé personne qui en ait douté, jusques aux heretiques de ces derniers temps.] 'Il fut alors ceint [& lié] par un autre, & mené où il ne vouloit pas aller.'Car cette foiblesse & cet amour naturel de la vie, par lequel personne ne veut mourir, est tellement enraciné dans nous, que la vieillesse mesme ne l'avoit pu oster à S. Pierre.[b]Mais cette crainte par laquelle cet Apostre & les Saints les plus eminens ont reconnu leur infirmité, leur a servi à glorifier davantage la puissance & la misericorde de Dieu.[c]Car la gloire des martyrs seroit moins grande si on pouvoit mourir sans quelque peine, & mesme sans une grande peine.[d]S. Pierre alla donc à la mort en le voulant, & ne le voulant pas. Il eust voulu ne pas mourir: mais il vouloit aller à J.C, mesme en mourant, puisqu'il n'y pouvoit aller que par la mort.'Ainsi il souffrit la mort avec repugnance & avec crainte, & neanmoins avec joie, parceque ce chemin penible n'estoit que pour aller au triomphe, & à un royaume eternel.

Hil. de Trin. l. 6. p. 43. 1. c. d. | a Pearſ. poſt. p. 42. | Joan. 21. v. 18. | Aug. in Jo. h. 123. p. 232. 1. d | pſ. 68. p. 294. 1. a. b | ep. 120. c. 6. p. 222. 223. 225. 1. 2. | b pſ. 30. p. 65. 2. d. | c in Jo. h. 123. p. 232. 2. a | ſ. 173. p. 819. e. f. | d pſ. 30. p. 65. 2. d. | Greg. in Job. l. 31. c. 16. p. 922. a.

'On croit que S. Pierre & S. Paul furent fouettez avant que d'estre executez, & l'on montre encore à Rome des colonnes où l'on dit qu'on les attacha.'L'ancienne tradition de Rome est qu'ils furent conduits"ensemble hors la ville par la porte d'Ostie: NOTE 42.
'& Prudence dit clairement qu'ils ont souffert"en un mesme lieu NOTE 43.
& en un mesme champ, vers un marais qui estoit le long du Tibre.

Bar. 69. § 8. | § 9. | Prud. de M. 12. p. 144.

[Nous parlerons en son lieu du martyre de S. Paul.]Pour S.

P. Al. c. 9. p. 18. c | Lact. perſ. c. 2. p. 3.

66

Pierre il fut[1] crucifié, 'ou*attaché à un poteau selon l'expression de quelques Grecs,[ce qui ne signifie que la mesme chose.]Il fut crucifié 'la teste en bas, comme il l'avoit demandé luy mesme aux executeurs.[a]Il souhaita d'estre ainsi crucifié pour augmenter encore la douleur de la croix,[b]& depeur qu'on ne crust qu'il affectoit la gloire de J.C, s'il eust esté crucifié de la mesme maniere que luy.[c]Il étendit ses mains [sur la croix.][d]Il fut attaché avec des cloux selon plusieurs Peres.[e]Tertullien dit qu'il y fut lié avec des cordes:[f]Et on croit que l'on peut avoir fait l'un & l'autre.

* ἀνασκολοπισθείς.

Nysf.beat.8.p.834.c|Euf.l.3.c.1.p.71.a.ex.Ori. Ib|Euf.op.4.II.p.106.240| Prud.p.144| Ast.p.148| Chry.inGen.h.66.p.709.a| .5.h.68.p.846.e. *a* Amb.inJob.l.1.c.1.t.2.p.6 d. *b* ps.118.p.1079.

Note 44. ["Le 29 de juin fut le jour auquel S. Pierre & S. Paul glorifierent J.C,'l'un par la croix, l'autre par l'épée,][g]auquel ils consacrerent par leur sang l'Eglise Romaine, & auquel ils l'eleverent audessus de toutes les villes du monde.[h]Deux saintes femmes nommées Basilisse & Anastasie eurent soin de leurs corps selon le menologe des Grecs. Elles furent decapitées pour ce sujet, aprés avoir eu, dit-on, les piez & les mains coupées,"& avoir souffert d'autres tourmens. Les Grecs, & les Latins à leur imitation, en font la memoire le 15 d'avril, ou le 17 selon quelques Grecs.

&c.

g|Thdrt.de car.p.689.d| Aug.f.203.ap.p.338.c|Arcl.p.339. *c* Joan.21.v.18. *d* Ast.p.148.b| Chry.t.6.h.30.p.267|Thdrt.de car.p.689.d| Aug.f.253.c.4.p.1046.d|Arcl.p.339. *e* Tert.fcorp.c.15.p.633.b. *f* redi.t.1.p.186.2.b. *g* Conc.t.4.p.1262.a. *h* Boll.15.apr.p.372.

[i] S. Gregoire dit qu'il est constant qu'aprés que les Apostres eurent esté martyrizez, il y eut quelques Chrétiens d'Orient qui voulurent transporter leurs corps en leur pays, & qui les porterent jusques aux Catacombes à deux milles de Rome; mais que voulant les porter plus loin, ils en furent empeschez par une grande quantité d'éclairs & de foudres; & qu'alors les Chrétiens de Rome estant sortis de la ville, prirent les corps des Apostres, & les mirent dans le lieu où ils estoient encore à la fin du VI. siecle.'Une histoire qu'on lisoit apparemment en France avant Charlemagne à la feste de S. Pierre & de S. Paul, mais qui neanmoins ne paroist pas fort assurée, marque ce que dit S. Gregoire; & ajoute que les corps des saints Apostres demeurerent dixneuf mois aux Catacombes"avant que d'estre transportez l'un au Vatican, l'autre sur le chemin d'Ostie.

i Greg.l.3.ep.30.p.567.568.

Mabil.lit.p.159.

&c.

'Baronius raporte une epigramme du Pape Damase, où il est dit que S. Pierre & S. Paul avoient autrefois demeuré aux Catacombes;'& il semble qu'on fist encore en ce lieu quelque solennité particuliere de Saint Pierre au milieu du IV. siecle.[Il peut estre assez probable, que lorsque l'on eut retiré des mains des Orientaux les corps des deux Apostres, ou quelque temps aprés, les Juifs convertis obtinrent d'avoir parmi eux celui de Saint

Bar.384.ap.p.10|Anal.t.4.p.504. Buch.cycl.p.268.

1. 'σφαζόμενος, dit S. Athanase.[C'est un mot general, qui peut convenir à toute mort violente.] Ath.fug.p.713.b.

Pierre, comme il avoit esté particulierement leur Apostre, & le mirent au Vatican.]'Car ce quartier, & toute la region qui est audeçà du Tibre, estoit occupée & habitée par les Juifs.

Phil.leg.p.1014.c|Bar.app.§29.

'Il est certain que du temps de S.Jerome, S.Pierre estoit enterré au Vatican pres le chemin Triomphal.[a] Des le temps" de Zephyrin, on montroit au Vatican & sur le chemin d'Ostie les trophées des deux Apostres qui ont fondé l'Eglise Romaine.[b] Il y en a qui mettent encore diverses translations des corps de ces deux Apostres," mais sans aucun fondement considerable.'Ils estoient à Rome lorsqu'elle fut prise par les Gots[en 410,][c] & sous S. Leon. [Et personne ne dit qu'ils aient jamais esté transportez ailleurs.]

Hier.v.ill.c.1| Prud.de M.12.p.145. a Caius ap.Eus.l.2.c.25.p.68.2. b Bar.221.§3-6. Aug.s.296.c.9.p.1202.e. c Thdrt.ep.113.p.985.b. — vers l'an 212. V. la note 44.

'On assure qu'aujourd'hui les chefs des deux Apostres sont à Saint Jean de Latran dans deux bustes d'argent faits sous le Pape Urbain V, & fort enrichis par Charle V. Roy de France.

Mabi.it.It.p.55.

ARTICLE XXXVII.

Du respect qu'on a eu pour le tombeau de S. Pierre.

'LEs tombeaux des deux Apostres estoient respectez à Rome par la veneration de toute la ville,[ou plutost de toute la terre.]'Ils estoient plus celebres que les tombeaux des Alexandres & des Cesars. On y éleva des basiliques & des eglises plus magnifiques que les palais des Empereurs, & où les peuples accouroient avec plus" de zele & de reverence.'Les Empereurs mesmes venoient prier avec respect au tombeau de S. Pierre & de S. Paul,[d] & ils reconnoissoient au milieu de leur grandeur & de leur puissance, qu'ils avoient besoin d'avoir pour intercesseurs & pour patrons un pescheur, & un pauvre faiseur de tentes, & encore qui ne vivoient plus. Quelle est donc, dit S. Chrysostome, « l'excellence & le pouvoir de J.C. qui a fait en eux de si grandes « choses? «

Hier.v.ill.c.1. Chry.2.Cor.h.26.p.741. Aug.ep.42.p.57.2.b|Bar.69.§23-29. d Chry.2.Cor.p.741.d. — σπουδῆς.

'S. Gregoire de Tours fait une description de l'eglise de Saint Pierre au Vatican telle qu'elle estoit au VI. siecle.[e] S. Gregoire le grand assure qu'il s'y faisoit beaucoup de miracles:[f] & il en raporte quelques uns.

Gr.T.gl.M.c.28.p.58.59. e Greg.dial.l.3.c.25.p.186.b. f c.24.25.

'Le jour de leur feste & de leur mort estoit connu de tout le monde.[g] Il estoit fort celebre & fort solennel à Rome.[h] Il estoit celebre aussi dans l'Afrique, quoiqu'il ne le fust pas autant que S. Augustin l'eust souhaité.[i] C'estoit un jour d'assemblée dans le Pont,[k] & dans les extremitez de la Syrie," que l'on celebroit mes-

Aug.s.298.c.2.p.1209.a|Chry.2.Cor.p.741.c. g Aug.conf.l.1.c.10 p.162.2.b| Prud.de M.12.p.44. — ἀμφικτυονίας.

h Aug.s.295.c.1.p.1194.b|298.c.2.p.1209.a. i Ast.or.8.p.124.c. k Thdrt.gr.aff.l.8.p.507.a.b.

66. me, ce semble, avec des festins publics, mais sans y blesser en rien les regles de la temperance.'En un mot leur martyre se celebroit par toute la terre.[a] L'Empereur Theodose le jeune dans sa loy du premier fevrier 425, met la memoire du martyre des Apostres entre les jours qui estoient celebrez par tout le monde, qui estoient consacrez à la priere, & ausquels il défend de donner aucun spectacle, parceque les esprits des Chrétiens y doivent estre tout occupez du culte de Dieu.'Le Code de Justinien y défend de plus tous les actes de justice, mesme les arbitrages volontaires.'Cette memoire des Apostres regarde assurément S. Pierre & S. Paul, quoiqu'elle puisse aussi comprendre les autres, qu'on honoroit tous, selon quelques uns, le jour de la feste des deux premiers.'On ne trouve que l'Eglise de Cappadoce qui faisoit leur feste aussitost aprés celle de Noel à la fin du IV. siecle;["ce qui n'empeschoit peutestre pas qu'elle ne la fist encore au mois de juin avec le reste de l'Eglise.'Feste Patrice Romain, & ambassadeur du Roy Theodoric vers l'Empereur Anastase, fit encore augmenter la solennité de leur feste à Constantinople vers l'an 497. 'Les plus anciennes ordonnances que nous ayons en France pour les festes qui se doivent celebrer par le peuple, ne manquent point d'y comprendre celle de S. Pierre & de S. Paul.

Aug.s.255.c.5. p.1196.e|Chry. 2.Cor.h.26.p. 741.c. a Cod.Th.15.t. 5.l.5.p.353. Cod.J.3.t.12.l. 6.p.251. Thom.fest.p. 52.53. Nys.de Bas.t.3. p.479.c. V. la note 44. Thdr.L.p.560. a.b|Thphn.p. 123.a. Thom.fest.p. 454.455.

'Voilà comment J.C. a relevé ceux qui faisoient toute leur gloire d'estre ses humbles disciples, pendant que personne ne connoissoit ni le tombeau ni le jour de la mort des plus grands conquerans, & de ceux mesmes dont les payens faisoient des dieux.'S. Paulin alloit tous les ans à Rome à cause de cette solennité.[b] Le Pape en ce jour faisoit premierement l'office"audelà du Tibre[à S. Pierre,]où il passoit toute la nuit; & puis il retournoit le faire de nouveau[à S. Paul]de l'autre costé de la riviere, dautant que l'on celebroit en un mesme jour la feste & l'office de S. Pierre & de S. Paul,'comme on le voit aussi par S. Ambroise.

Chry.2.Cor.h. 26.p.740.741. Paul.ep.16.p. 175.& alibi. b Prud.de M.12. p.144.145. en deçà à nostre égard. Amb.B.t.2.p. 244.b.

[On fait encore presentement la feste & la solennité de l'un & de l'autre le 29 de juin: mais l'office y est presque tout de Saint Pierre; & on fait le lendemain celui de S. Paul.]'On croit que c'est Saint Gregoire qui a établi cet ordre. Il est marqué dans le Sacramentaire,'dans l'ancien calendrier Romain,[dans Usuard, & dans divers autres martyrologes, mais non dans celui de Bede ni dans ceux qui portent le nom de S. Jerome.'Le calendrier de Leo Allatius y ajoute une vigile de S. Paul le jour mesme de S. Pierre.

Sacr.n.p.168. Front.cal.p. 100. All.cons.p. 1490.

[S. Pierre estant donc mort, comme nous croyons, le 29 de juin

Ruf.in Hier.l.2 p.219.b. de l'an 66,]'peut avoir tenu le siege de Rome durant 24 ans,[depuis l'an 42 qu'il y vint; & quelques mois de plus,] [a] puisqu'on écrit qu'il a gouverné cette Eglise durant 25 ans.["On luy donne ordinairement S. Lin pour successeur. Il ne pouvoit guere avoir moins de 70 ou 75 ans, si on s'arreste à ce que dit S. Chrysostome,] qu'au temps de la Passion,[33 ans avant sa mort,]il n'estoit ni jeune ni vieux, mais"dans la vigueur de l'age,[ce qui marque bien une personne de 40 ans ou environ.]

a Hier v.ill.c.1 chr|Buch.cycl. p.269. — V. S. Clement §1.2. — ἀκμῆς τέλειος.

ARTICLE XXXVIII.

Honneurs rendus aux reliques de S. Pierre, & à ses chaines.

Chry.2.Cor.h. 26.p.741.742. 'CONSTANTIN bastit à Constantinople une eglise celebre des Apostres, dans le vestibule de laquelle les Empereurs tenoient à honneur d'estre enterrez.'Proc.æd.l.1.c. 4.p.13.a. Mais il n'y en avoit point qui portast en particulier le nom de S. Pierre & de S. Paul, jusqu'au regne de Justin I, sous lequel Justinien son neveu en fit"bastir une. (l'an 519.) 'Conc.t.4.p.1515. c.d. Il souhaita pour cela d'avoir quelque partie de leurs corps: Et il sembloit qu'on ne le luy pust pas refuser.[Car on peut dire qu'il regnoit deslors sous le nom de son oncle.]Il faisoit paroistre un tres grand zele pour la foy,[& il venoit de rendre un signalé service à l'Eglise, en réunissant au saint Siege toutes les Eglises d'Orient, qui en avoient esté separées pres de 40 ans.]Cependant en ayant parlé aux legats du Pape Hormisda, ils s'excuserent sur la pratique de l'Eglise Romaine,'d|Greg.l.3.ep. 30.p.567.c.d. & mesme de tout l'Occident selon S. Gregoire, qui estoit de ne toucher jamais aux corps des Saints. Mais lorsqu'on en demandoit des reliques, on faisoit seulement descendre un"linge dans une boete jusque sur leur tombeau, (brandeum.) "tantost plus bas, & tantost moins. (ad secundam cataractam.) Ces linges qu'on appelloit *sanctifiez,[estoient receus par tout avec respect, se mettoient (*sanctuaria.) comme des reliques dans les eglises que l'on dedioit, & Dieu y operoit les mesmes miracles que si les propres corps des Saints y eussent esté. Ils rendoient mesme quelquefois du sang quand on les coupoit.'Gr.T.gl.M.c. 28.p.59. On jeûnoit, on veilloit, on prioit beaucoup lorsqu'on vouloit avoir en cette maniere des reliques de S. Pierre: & on pretend que quelquefois lorsque Dieu agreoit davantage la disposition de ceux qui en demandoient, les linges qu'on avoit ainsi sanctifiez pesoient beaucoup plus qu'auparavant.

[On osoit encore moins toucher au corps de S. Pierre & de S. Paul, qu'à ceux des autres martyrs.]'Greg.l.3.ep.30. p.567.a.b. Car il se faisoit tant de

miracles

miracles & de prodiges terribles dans les eglises où ils reposoient, qu'on n'en pouvoit mesme approcher qu'en tremblant pour y prier. S. Gregoire assure que ceux qui avoient seulement voulu changer quelque chose à leurs tombeaux, en avoient esté punis visiblement, ce qu'il dit estre arrivé sous son pontificat mesme, & encore un peu auparavant en la propre personne du Pape[Pelage II.]son predecesseur.

'Justinien entra dans les raisons des legats d'Hormisda,[a] & ce Pape luy envoya ensuite de ces linges sanctifiez.[b] Les legats avoient demandé aussi pour luy quelque chose des chaines des Apostres, si cela se pouvoit.[On ne voit point qu'Hormisda l'ait accordé, quoiqu'il y ait lieu de le presumer.]'Car on envoyoit assez communément de la limure des chaines de S. Pierre & de S. Paul, par lesquelles Dieu faisoit de grands miracles. C'estoit le Pape mesme qui les limoit pour en avoir de la poudre; & souvent il tiroit cette limure sans peine. Mais il arrivoit d'autres fois que certaines personnes en demandant, on limoit longtemps sans en pouvoir rien avoir.'On enfermoit cette limure tantost dans une croix,'tantost dans des clefs d'or[ou d'autre matiere,] que l'on mettoit aussi sur le tombeau de S. Pierre:[c]& l'on pretendoit que ces clefs pendues au cou pouvoient preserver de toutes sortes de maux. C'est ce que Saint Gregoire mande au Roy Childebert en luy en envoyant une.'Le mesme Pape raporte comment Dieu avoit puni un seigneur Lombard qui en avoit voulu rompre une.

Conc.t.4.p.1515.d. | a p.1518.c. | b p.1515.c. | Greg.l.3.ep.30.p.568.c|l.11.ep.49.p.1078.a. | p.1078.a. | l.5.ep.6.p.650.d|6.ep.23.p.723.b.c. | c p.650.d. | p.723.b.c.

'Aussi le fer des chaines de S.Pierre estoit plus estimé que l'or dans toutes les eglises de J.C, comme ayant esté sanctifié"par le tourment mesme qu'elles luy avoient causé.'On honoroit[sans doute particulierement à Rome]celles dont il n'avoit esté dechargé que par la mort, ou pour estre attaché à la croix.'Mais Arator témoigne qu'on y possedoit aussi dans le VI. siecle celle dont Herode l'avoit fait lier à Jerusalem, & dont l'Ange l'avoit delivré.'S. Chrysostome"semble supposer qu'on les avoit de son temps, & souhaiter de les pouvoir aller voir.[d] Il y avoit" à Rome une eglise de S. Pierre aux Liens des le V. siecle au moins.[e] Et il paroist que cette eglise ayant esté dediée le premier jour d'aoust; soit par S. Pierre mesme, soit depuis; c'est ce qui a fait faire ce jour là la feste de la delivrance de cet Apostre par l'Ange, qui est arrivée au mois d'avril.

&c. | ἁλύσει. | Note 45. | Aug.s.203.ap.§5.p.338.b.c. | Arat.l.1.p.690.1.f. | Chry.in Eph.h.8.p.923.c. | d Flor.p.713. | e p.693.

Note 46. 'Les Grecs honorent aussi le 16 de janvier"une des chaines dont S. Pierre a esté lié à Jerusalem par Herode, & ils en font leur

Ugh.t.6.p.1189.b|Menæa,p.283-291|Boll.16.jan.p.2.1.

grand office. Elle estoit conservée à Constantinople en une chapelle de S. Pierre, bastie dans la grande eglise de S[te] Sophie,'& on la montroit ce jour là solennellement au peuple pour la venerer.

Boll,may,t.1. p.9.1.

'On faisoit faire de nouvelles clefs de la grille qui fermoit le tombeau de S. Pierre, pour emporter les vieilles par devotion, dans l'esperance qu'elles pourroient servir à la guerison des malades. Car une foy pure & ardente obtient tout de Dieu. Ces clefs estoient d'or.

Gr.T.gl.M.c. 28.p.60.

'La vie de S. Hugue Abbé de Cluni, parle"d'un vétement de *planeta.* S. Pierre apporté d'Antioche à Paris, & mis dans l'eglise de S[te] Genevieve. S. Hugue"s'en servit pour guerir un paralytique à la *&c.* vue de toute la ville.

Bona,lit.l.1.c.5. p.28|Sur.29.apr. p.355.§ 9.

ARTICLE XXXIX.

Calomnies repandues contre S. Pierre : Ecrits qu'on luy a supposez.

'NICEPHORE fait une description fort particuliere du visage & de tout l'exterieur de S. Pierre, [a] qu'il avoit peutestre prise, dit Baronius, sur les anciens tableaux que l'on avoit faits de cet Apostre.'Car on en voyoit plusieurs portraits, dautant que ceux des payens qui avoient receu quelque faveur de J.C. ou des Apostres, la reconnoissoient en cette maniere.'Et de plus il estoit fort ordinaire de peindre nostre Seigneur sur les murailles, accompagné de S. Pierre & de S. Paul.

Nphr.l.2.c.37. p.195.d.
a Bar.69.§ 31.
Eus.l.7.c.18.p. 265.c.
Aug.cons.l.1.c. 10.p.162.2.b.

'Cela fut cause que des payens assez aveugles & assez impies pour vouloir attribuer des écrits de magie à J.C, les luy firent adresser à S. Pierre & à S. Paul, comme à ses plus intimes amis, mais qu'ils n'avoient vu que sur des murailles, sans avoir jamais lu leurs lettres.'D'autres [aussibien instruits,] disoient que ce n'estoit pas J.C, mais S. Pierre qui estoit magicien; qu'il avoit fait plusieurs malefices; qu'il avoit mesme tué & mis en pieces un enfant d'un an, afin d'obtenir que son Maistre fust adoré durant 365 ans; & qu'aprés ce temps là la religion Chrétienne devoit cesser. Ils pretendoient avoir appris d'un de leurs oracles ce mensonge aussi ridicule qu'impie.

b.
civ.l.18.c.53. p.240.1.c.d.

'Les Ebionites attribuoient à S. Pierre plusieurs de leurs superstitions, entre autres de se laver [ou baigner] tous les jours pour se purifier 'avant le repas, [b] & de ne manger d'aucun animal, ni de tout ce qui en vient : & ils avoient inseré ces mensonges dans un

Epi.30.c.15. p.139.c.
c.21.p.145.b.
b 15.21.p.139.c| 146.2.

livre intitulé Les voyages de S. Pierre, fait sous le nom de Saint Clement.

'On l'a aussi fait luy mesme auteur de plusieurs livres, comme estoient ses Actes, son Evangile, son Apocalypse, un ouvrage "de la Predication, '& un autre du Jugement.[a] On croit que tous ces livres peuvent avoir esté composez dans le second siecle par le mesme imposteur dont nous avons encore une grande histoire de S. Pierre attribuée à S. Clement, sous le titre de Recognitions: & cet auteur y paroist plus habile dans les principes de la philosophie que dans ceux du Christianisme, [dont l'un des premiers est la sincerité, surtout en matiere de religion ; & l'amour de la verité.

(κήρυγμα. — Eus. l. 3. c. 3. p. 72. a | Hier. v. ill. c. 1. — Hier. v. ill. c. 1. p. 262. d. — a Cotel. ap. n. p. 343. a.)

Ce qui est certain, c'est que] 'tous ces écrits sont apocryphes, & cela, dit Eusebe, parceque pas un auteur ecclesiastique n'en a cité aucun témoignage. 'Il en excepte autrepart Saint Clement d'Alexandrie [qui emploie quelquefois les apocryphes.] Car dans ses Hypotyposes il parle de l'Apocalypse de S. Pierre, '& en raporte mesme des choses qui paroissent heretiques.[b] On lisoit encore cet Apocalypse dans quelques Eglises de la Palestine le jour du vendredi saint au V. siecle, quoique les anciens l'eussent rejettée comme un ouvrage entierement faux & supposé.

(Eus. p. 72. a | Hier. p. 262. d. — Eus. l. 6. c. 14. p. 215. c. — Cl. exc. p. 806. 2. d | 807. 1. c. d. — b Soz. l. 7. c. 19. p. 735. c.)

'Baronius dit que Rufin a cru que le Jugement de S. Pierre estoit "le livre celebre du Pasteur. Origene dans son traité des Principes rejette le livre de la Predication de Saint Pierre. 'Il en raporte sur S. Jean quelques paroles citées par l'heretique [1] Heracleon; & il paroist desapprouver le livre ; mais il remet à une autre fois à examiner s'il est legitime, ou supposé, ou mixte, [c'est à dire corrompu.] 'S. Clement d'Alexandrie le cite plusieurs fois, & en raporte de grands passages.[c] On croit que ce peut estre le recueil des predications faites à Rome par Saint Pierre, dont parle Lactance.

(Bar. 44. § 46. — V. Saint Hermas. — Ori. in Jo. t. 14. p. 211. d. e. — 1. — Cl. str. 1. 2. 6. p. 357. 390. a | 635-639. 678 | exc. p. 809. 1. b. — c Pears. post. p. 34 | Lact. l. 4. c. 21. p. 422. 423.)

[d] S. Serapion qui estoit Evesque d'Antioche [vers l'an 200,] permit pour le bien de la paix de lire dans l'Eglise de Rhosse [en Cilicie] l'Evangile de S. Pierre. Mais ayant appris depuis que l'on s'en servoit pour appuyer l'heresie des [2] Docetes, il le lut, & reconnut que quoique la pluspart des preceptes de ce livre fussent bons, il y en avoit neanmoins de faux & de mauvais. Il en fit donc un extrait & une refutation, qu'il envoya à l'Eglise de Rhosse,

(d Eus. l. 6. c. 12. p. 213. 214. — 2.)

1. Pearson fait cet Heracleon maistre de Cerdon ; & conclut fort bien de là que la predication a esté faite des le commencement du II. siecle.[a] Mais Heracleon n'est qu'un disciple de Valentin, [& ainsi est posterieur à Cerdon.] (Pears. post. p. 33. 34. — a Clem. str. 4. p. 501. b.)

2. C'estoient ceux qui croyoient que tout ce qu'a fait J. C. n'estoit qu'en apparence.

p.213.c. en attendant qu'il y pust aller luy mesme.'Il dit entre autres choses que ce livre est apocryphe & faux, parceque nous ne l'avons pas receu[de la tradition de l'Eglise.] Les heretiques Nazaréens se servoient de cet Evangile.[a]Origene en raporte quelque chose. [Il y a assurément plus de sujet de s'étonner de ce que][b]S.Isidore de Peluse allegue les Actes de S. Pierre comme veritablement écrits par ce prince des Apostres.[c]On pretend qu'ils avoient esté composez[non dans le second siecle, mais]"par les Manichéens. &c.

Thdrt.h.l.2.c. 2.p.219. a Ori.in Matt. 13.v.25.p.13.a. b Isi.P.l.2.ep. 99.p.167.c. c DuPin,p.11.

'Origene cite aussi un livre de la Doctrine de S. Pierre : mais il soutient que ce livre n'est ni de cet Apostre, ni d'aucune autre personne inspirée de Dieu.[Ne seroit-ce point le mesme que sa Predication?]'S. Gregoire de Nazianze cite cette parole de S. Pierre; Qu'une ame qui est dans l'affliction est proche de Dieu: 'ce qu'Elie de Crete dit estre tiré du livre de sa Doctrine.[d]Nicetas remarque aussi que c'est du livre des Constitutions qu'est tirée cette parole que le mesme Pere attribue à S. Pierre:[e]Rougissez « de honte vous qui retenez ce qui appartient aux autres. Imitez « "la bonté de Dieu qui se repand egalement sur tous les hommes; « ἰσότητα Θεῦ. & il n'y aura plus de pauvres. «

Ori.prin.pr. p.666.c. Naz.ep.16.p. 778.c. or.17.n.p.684. d. d or.16.n.33.p. 672.a. e or.16.p.254.d.

'Nous avons une liturgie qui porte le nom de S. Pierre : Mais il est certain qu'elle n'est pas de luy dans tout ce qu'elle comprend,[ce qui rend douteuses & incertaines les choses mesmes qui pourroient venir de luy.]'Le Cardinal Bona croit que ce peut estre une piece du dernier siecle.[f]Les Orientaux luy attribuent non seulement une, mais deux liturgies.[g]Ils pretendent aussi avoir une lettre de luy à S. Clement, traduite en ethiopien.

Alex.t.1.p.61. 62|App.bib.t. 1.p.65. Bona,lit.l.1.c. 8.p.49.50. f c.9.p.64. g Cotel.ap.n. p.343.b.

ARTICLE XL.

De diverses choses attribuées à S. Pierre de Ste Petronille : De S. Torquat, & de quelques autres qu'on dit avoir esté disciples de S. Pierre.

Socr.l.5.c.22.p. 285.d. h Eus.l.5.c.23. p.190.c. Bed.h.Ang.l. 5.c.22.p.248-251.

'ON raporte à S. Pierre & à S. Paul la coutume de celebrer Pasque le dimanche;[h] ce qui se peut appuyer sur Eusebe: ["& neanmoins on ne peut pas dire que ce soit une chose sans difficulté.]'On attribue encore à S. Pierre l'institution de la tonsure monacale, que les Ecclesiastiques ont aussi portée en de certains temps. ["Mais on n'en trouve rien que dans des auteurs du VIII. siecle. Note 47. Note 48.

On pourroit dire plusieurs autres choses de S. Pierre en les

prenant tant de ses actes écrits sous le nom de S. Lin, que des Constitutions, & des Recognitions de S. Clement.] 'Mais tous ces livres n'ont pas grande autorité, estant ou supposez, ou corrompus. 'S. Epiphane dit que S. Clement avoit veritablement écrit "un livre des voyages de S. Pierre; mais qu'il a esté presque entierement changé par les Ebionites. 'On cite encore de grands dialogues de S. Pierre avec Apion, attribuez à S. Clement. Mais cet ouvrage n'a point esté connu des anciens, dit Eusebe, & ne conserve point le caractere de la verité apostolique.' Quelques uns croient que ce n'estoit qu'une partie de celui des Recognitions.

Bell. in Lino & Clem. | Epi. 30. c. 15. p. 139. b. | ἀπὸ μνήμης. | Eus. l. 3. c. 38. p. 110. c. | Cotel. ap. n. p. 343. b.

[Nous n'avons point non plus osé rien raporter de ce qui est ni dans l'histoire d'un pretendu "Marcel disciple de S. Pierre, ni dans les actes de S. Processe & S. Martinien, ni dans ceux de S. Nerée & S. Achillée, ni dans plusieurs autres pieces de cette nature qui sont sans autorité, estant ou corrompues, ou absolument supposées.

NOTE 49.

V. 51. Nous avons remarqué "à l'entrée de ce discours,] 'que S. Pierre avoit eu la consolation de voir sa femme souffrir le martyre pour J.C, & de l'y animer luy mesme. [a] S'il a eu des enfans, comme quelques Peres l'ont cru, [l'histoire ne nous en a rien conservé.] [b] Divers martyrologes du IX. siecle, & le Romain, parlent neanmoins d'une Ste Petronille vierge, qu'ils disent estre fille de S. Pierre. [c] Les actes de S. Nerée & S. Achillée en racontent plusieurs choses, & disent particulierement qu'elle fut guerie d'une paralysie par S. Pierre. [d] S. Augustin parle aussi d'une fille de S. Pierre, qu'il guerit d'une paralysie, & de la fille d'un jardinier qu'il fit mourir par ses prieres. Mais il dit que cela estoit dans les écritures apocryphes receues des Manichéens. C'est pourquoi 'cette histoire est fort suspecte: '& les actes de S. Nerée & S. Achillée ne sont pas fort capables de l'autoriser. 'Que si ce qu'on dit de sa mort, & de la recherche qu'en fit Flaccus pour l'epouser, est veritable, il y a apparence qu'elle estoit plutost fille de S. Pierre par la grace que par la nature. Son nom se trouve mesme dans les martyrologes qui portent le nom de Saint Jerome, dans celui de Bede, & dans plusieurs autres anciens, sans qu'elle y soit appellée fille de S. Pierre.

Bar. 69. § 32 | Cl. str. 7. p. 736. b. c | Eus. l. 3. c. 30. p. 102. b. | a Cl. str. 3. p. 448. b | Epi. 30. c. 22. p. 147. a | Aut. qu. 127. p. 142. b. | b Boll. 31. may, p. 420. § 4. | c 12. may, p. 10. 11. | d Aug. in Ad. c. 17. t. 6. p. 84. 2. a. | Bar. 69. § 33. | 58. § 23. | 69. § 33 | Flor. p. 561. 1.

'On fait sa feste le 31 de may. Il y a eu autrefois auprés de Rome un cimetiere & une eglise de son nom, sur le chemin d'Ardea: & le Pape Gregoire III. y établit une station. 'On pretend que le Pape Paul I. en tira son corps, & le mit en l'eglise de S. Pierre,

Boll. 31. may, p. 421. d. f. | a. e.

c.f. 'où il a esté honoré par divers Papes, & où l'on croit qu'il est
p.424. encore.'D'autres eglises pretendent aussi avoir son corps, ou une
partie de ses reliques, soit que ce soit de quelque autre Sainte de
mesme nom, [soit pour d'autres raisons qu'il n'est point necessai-
p.422.d. re d'examiner.]'Nous l'appellons quelquefois S[te] Perrine.

[Nous pouvons encore ajouter ici un mot de quelques Saints
qu'on dit avoir esté disciples de S. Pierre, quoiqu'on n'en trouve
Bar.3.aug.d| pas de preuve bien considerable.]'On donne cette qualité à S.
Ugh.t.6.p.24. Aspren ou Asprenas mis dans le martyrologe Romain au 3 d'aoust,
que l'Eglise de Naple honore comme son premier Evesque.
Ugh.p.25-33. 'Ughellus en donne une longue histoire, écrite vers l'an 1230 par
un Alberic. [C'est un grand amas de paroles, & rien de plus.]
Bar.3.aug.d. 'Baronius en cite une autre encore plus nouvelle. [a]Ughellus par-
a Ugh.p.25.a. le encore d'une troisieme fort longue, imprimée par Ciocarelle.
[Nous aimerions mieux avoir] celle qu'il dit estre plus courte, & se
Ferr.it.p.484. garder à Naple dans le thresor de l'eglise cathedrale.'Le corps du
Saint est dans la mesme eglise en une chapelle qui porte son nom.

[La Sicile croit avoir aussi receu de S. Pierre S. Pancrace &
Boll.3.apr.p. Peregrin.]'Le nom du premier se lit le 3 d'avril dans les martyrolo-
237.b. ges de S. Jerome, dans Usuard, Adon, Notker, & plusieurs autres,
qui se contentent de marquer qu'on l'honoroit à "Tadormine, Taurominii.
b.c. 'ville autrefois celebre entre Messine & Catane, mais ruinée par
les Sarrazins sous Leon le sage. Il paroist qu'avant cet accident
p.237-243. S. Pancrace y estoit fort honoré,'& les nouveaux Grecs en ont
dit beaucoup de choses, que Bollandus a ramassées avec soin,
[mais qui ne peuvent pas avoir d'autorité, surtout si elles sont
p.237.§3|10. fondées sur]'les actes grecs du Saint, qui portent le nom d'un
may,p.506.c. Evagre. Car on reconnoist que c'est une piece supposée, pleine de
fables & de contes ridicules: de sorte qu'on ne les a jamais vou-
lu imprimer, mesme aprés avoir donné au P. Sirmond la peine de
Men.p.81. les traduire en latin.]'Les Grecs marquent sa feste dans leurs
Ménées le 9 de juillet, où ils en font leur grand office. Ils l'ho-
Boll.3.apr.p. norent comme un Evesque & un martyr;'ce que les nouveaux
237.b. Latins ont suivi. [On peut dire que de ce que son nom est dans les
martyrologes de S. Jerome, c'est une preuve considerable qu'il a
Flor.p.415.2. esté martyr:]'& un ancien martyrologe luy donne ce titre.

Boll.30.jan.p. 'Le nom de S. Peregrin Confesseur est aujourd'hui fort cele-
1031.a|1153.c. bre dans la ville de Caltabellotta au val de Mazare en Sicile.
p.1153.f|Sic.san. 'Mais tout ce qu'on fait est fondé sur une petite vie, que le nom
t.1.p.35. de Caltabellotta [fait voir estre fort nouvelle,] [b]puisqu'on pretend
b Boll.p.1031.a. que cette ville a esté bastie par les Sarrazins.'On y fait la feste du
a|1153.c.

Saint le 30 de janvier, & sa translation le 18 d'aoust.

v.S.Denys de Paris §2. ["Comme l'Eglise de France croit avoir receu des successeurs de S. Pierre dans une seule mission sept de ses principaux Evesques,] l'Eglise d'Espagne pretend avoir receu la mesme faveur, 15.may,p.442. mais des Apostres mesmes S.Pierre & S.Paul.[a] Ces sept Evesques a. a c. sont S. Torquat, S. Ctesiphon, S. Second, S. Indalece, S. Cecile, S. Esice[ou Hesyque,] & S. Euphraise.'Le Pape Gregoire VII. 1.feb.p.7.f. dit positivement qu'ils ont esté envoyez par S. Pierre & par S. en l'an 65,& 66. Paul,[qui se sont trouvez ensemble" à Rome dans la derniere année de leur vie.]'Adon, Usuard, & les autres martyrologes du 15.may,p.442. IX. siecle, disent en general qu'ils ont esté ordonnez Evesques à §2.4. Rome par les Apostres, & envoyez prescher en Espagne. 'Leur §3. hymne dans le breviaire Mozarabe n'en dit rien de plus.[Ainsi ils pourroient bien avoir seulement esté envoyez par les Papes, ou ensemble, ou separément.]'Cette hymne qui cite pour garant p.442.c. l'ancienne tradition,'& les martyrologes du IX. siecle, sont ce p.443.b. qu'on en a de meilleur '& de plus ancien:[& nous ne pretendons 1.feb.p.9.§23. pas mesme répondre des evenemens assez peu probables qu'on trouve dans ces monumens. Ainsi on n'a rien de l'histoire de ces Saints qu'on puisse dire estre tout à fait certain.]

'On ne leur donnoit en ce temps là que le titre de Confes- 15.may,p.442. seurs,[b] & leur hymne ne dit point qu'aucun d'eux ait esté martyr. b.f. b f. 'Gregoire VII. dit neanmoins en 1074, qu'ils ont consacré par 1.feb.p.7.f,8.b. leur sang les Eglises qu'ils ont fondées;'& la pluspart ne man- 15.may,p.443. quent pas aujourd'hui de les traiter de martyrs.[c] On a mesme §5. c 1.feb.p.10.d. trouvé ou fait des histoires du martyre de quelques uns d'eux. 'ce qui n'empesche pas que les Eglises de Tolede & de Burgos 15.may,p.442. n'aient continué à les honorer sous le titre de Confesseurs. §1.

[Bollandus traite amplement de ces Saints en divers endroits: mais il n'en a rien trouvé de fondé ni d'ancien.]'Usuard, Adon, §2.4. Notker, & plusieurs autres martyrologes, les mettent tous ensemble le 15 de may,'& quelques Eglises d'Espagne les honorent de §1. la mesme maniere le premier ou le 5 du mesme mois.'On fait en- §5. core la feste[1] de chacun d'eux en particulier en divers jours. 'Usuard & les autres marquent les villes d'Espagne où ils s'estoient §2.4|1.feb.p.9. c.d. reposez aprés avoir travaillé pour J.C. & pour l'Eglise,[& où estoient apparemment leurs corps au IX. siecle.] Ils mettent S. Torquat à Acci,'appellée aujourd'hui Guadix[dans la Grenade,] 15.may,p.443. &c. d'où il a esté"transporté dans l'abbaye de la Celleneuve au dio- §5.

1. S. Euphraise le 14 de janvier, S. Cecile le premier de fevrier, S. Hesyque le premier de mars, Saint Ctesiphon le premier d'avril, S. Indalece le 30, S. Second le 2 de may, S. Torquat le 14 de juin.

§ 4.6. cese"d'Orense[dans la Galice.]'On parle encore de quelques autres translations de ces Saints,[ausquelles il n'est pas necessaire de s'arrester.] *Auriens.*

SAINT PAUL
APOSTRE DES GENTILS.

ARTICLE PREMIER.

Naissance & education de S. Paul.

Rom.11.v.1| Philip.3.v.5. a Aug.s.333.c.3. p.1295.f.& alibi. Gen.49.v.27.

SAINT Paul estoit Juif, de la race d'Abraham,& de la tribu de Benjamin.[a]C'est pourquoi Saint Augustin luy applique souvent cette prophetie de Jacob, qui marque fort bien ce qu'il a fait contre l'Eglise estant persecuteur,& ce qu'il a fait pour elle estant Apostre :'Benjamin est un loup ravissant, qui au matin enlevera sa proie, & au soir partagera les depouilles.'Et c'estoit alors l'explication commune que l'on donnoit à ce passage.[Il naquit deux ans aprés nostre Seigneur[1],][b]s'il a vécu environ 68 ans, comme on le lit"dans un ancien auteur grec. « « « 1. NOTE 1.

Ruf.ben.l.2. p.24.a. b Chry.t.6.h.30.p.167.c. Act.23.v.6.16. Rom.16.v.7. v.11.21.

'Son pere estoit de la secte des Phariſiens. Il avoit une sœur & un neveu.'Andronique & Junie,[qui pouvoient estre des 70 Disciples,]'Herodion qu'il salue dans l'epistre aux Romains, Lucius [qu'on croit estre S. Luc,] Jason, & Sosipatre dont il parle dans la mesme lettre, estoient tous"de ses parens. NOTE 2.

Philip.3.v.5. Act.9.v.1.4. 13.v.9. c Act.21.v.39| 22.v.3. d D.Chr.or.34. p.415.c. e Act.22.v.27. 28. f Dio,l.47.p.342.2. g p.345.d.e|App.b.civ.l.4.p.320.c.

'Il fut circoncis le huittieme jour d'aprés sa naissance,[selon que l'ordonnoit la loy de Moyse,]'& nommé d'abord" Saul ou Saül:'mais il prit depuis le nom de Paul.[c]Il estoit"né à Tarse, ville celebre dans la Cilicie,[d]dont elle estoit des ce temps là la metropole ou la capitale;[e]de sorte que par sa naissance il estoit citoyen Romain.[f]Car ceux de Tarse qui avoient toujours eu beaucoup d'affection pour la maison des Cesars, jusqu'à donner à leur ville le nom de Juliople à cause de Jule Cesar,[g]ayant extremement souffert durant que Cassius,l'un des assassins de Cesar,estoit mais- NOTE 3. NOTE 4.

1. & deux ans avant l'ere commune.

tre

tre de l'Asie, & ayant perdu tous les biens qu'ils possedoient tant en commun qu'en particulier; 'Auguste se crut obligé de les recompenser de leurs pertes, & de les favoriser autant que Cassius les avoit maltraitez. Ainsi il leur donna des honneurs, des terres, des privileges, & d'autres avantages considerables, 'entre lesquels estoit le droit de colonie libre, & de bourgeoisie Romaine. D.Chr.or.34.p. 415.c.d. Spanh.l.9.p. 785.

'Strabon remarque que ceux de cette ville se portoient extremement aux lettres & aux sciences, & qu'on en voyoit beaucoup sortir de leur pays pour aller étudier ailleurs. 'Il y avoit en effet plusieurs Juifs de Cilicie à Jerusalem, & il semble mesme qu'ils y avoient une synagogue. 'C'est de cette maniere que Saul fut envoyé par son pere & sa mere à Jerusalem, [a] où il vécut des son premier age, [Dieu l'ayant tiré de bonne heure d'une ville,] 'dont les habitans vivoient alors [assez] generalement dans la faineantise, & dans les plaisirs. Strab.l.14.p. 673.d. Act.6.v.9. Hier.v.ill.c.5. p.166.c. a Act.26.v.4. Apol.Ty.v.l.1. c.5.p.7.8.

V. son titre. 'Il fut elevé à Jerusalem aux piez de "Gamaliel, & instruit dans la maniere la plus exacte d'observer la loy de Moyse. [b] Il l'observoit en effet si ponctuellement, qu'il y estoit irreprehensible; [c] & il prend mesme ses ennemis pour témoins de la maniere dont il avoit vécu dans sa jeunesse. 'Il s'attacha particulierement à la secte des Pharisiens, [d] la plus exacte & la plus severe de toutes, [mais aussi la plus superbe & la plus opposée à J.C.] Il estoit continuellement dans le Temple avec Abibas fils de Gamaliel. [e] Ainsi on pouvoit dire qu'il avoit l'eclat & la blancheur de la glace: mais il en avoit aussi le froid & la dureté, parceque le S. Esprit ne l'appelloit pas encore, & ne repandoit pas encore dans son cœur la chaleur vivifiante de sa grace. 'Il falloit que Dieu envoyast sa parole & son feu celeste, pour faire fondre cette glace, & briser cette dureté insensible de son orgueil. [f] Il ne pouvoit voir la verité, ni l'Eglise, parceque la vanité que luy donnoit sa fausse justice, estoit comme une enflure [qui luy fermoit les yeux.] Act.22.v.3| Luci. B.de St.c.3.p.5. b. b Phili.3.v.6. c Act.26.v.4.5. 23.v.6| Phili.3. v.5. d Act.26.v.5. Luci.de St.c.3. p.6.c. e Aug.ps.147.v. 17.p.707.1.c.d. 2.a| Greg.mor. l.27.c.18.p.794. c|29.c.11.p.842. 843. f Aug.s.169.c.7. p.813.c.

'Baronius remarque que c'estoit une pratique fort commune parmi les Juifs, de faire apprendre un métier à ceux qui étudioient les lettres saintes, soit afin qu'ils eussent toujours un moyen de gagner leur vie, soit pour leur faire eviter les dereglemens qui naissent de l'oisiveté. Ainsi ce fut peutestre dans ce temps là que Saint Paul apprit le métier qu'il exerçoit mesme en preschant l'Evangile. 'Neanmoins S. Augustin a cru qu'il n'avoit point esté elevé à vivre du travail de ses mains, & qu'il n'apprit un métier que pour se pouvoir exemter de recevoir sa nourriture de ceux à qui il preschoit. [L'un & l'autre est un exemple qui condanne bien nostre mollesse, & nostre orgueil.] Bar.52.§17. Aug.in Jo.h. 122.p.229.1.c.

Act.18.v.3. ʼSon métier estoit de faire des tentes,[a] qui pouvoient servir aux a Bar.52.§ 18. soldats, & aux mariniers. Celles dont on usoit en ce temps là Chry.2.Tim. estoient de peaux cousues ensemble.ʼC'est pourquoi Saint Chry- h.4.p.564.d| Thdrt.gr.aff.l. sostome & Theodoret l'appellent"un tailleur de cuir. σκυτοτόμον.

1.9.p.463.b|615. a. ᵇ S. Chrysostome dit qu'il n'avoit point étudié les sciences, & b Chry.p.564. d. qu'il ne savoit point d'autre langue que l'hebreu.[Neanmoins estant né dans une ville greque, il estoit difficile qu'il ne sceust Hier.in Gal.4. v.24.p.185.a.b. pas aussi le grec.]ʼSaint Jerome infere des citations de quelques poetes grecs qu'on trouve dans ses epistres, qu'il avoit étudié les lettres humaines, quoiqu'il ne les sceust pas parfaitement.

ARTICLE II.

S. Paul persecute l'Eglise.

L'AN DE JESUS CHRIST 33.

Act.22.v.3. Gal.1.v.14. ʼSAUL avoit alors un grand zele pour Dieu,[ou plutost pour la Loy,]ʼ& pour ses traditions Judaïques: & il surpassoit en cela une grande partie de ceux de son age.[Ce fut ce zele peu éclairé 1.Tim.1.v.13. qui le rendit]ʼun blasphemateur, un persecuteur, & un outrageux ennemi de l'Eglise.

Act.6.v.9. [Il estoit apparemment de ces]ʼCiliciens qui s'eleverent con- 7.v.57.59|22.v. 20. tre S. Estienne,"& qui disputoient contre luy.ʼIl est certain qu'il &c. consentit à sa mort, qu'il y estoit present, & qu'il gardoit les Aug.s.382.p. 1483.c|ps.147. p.707.1.c. manteaux de ceux qui le lapidoient,ʼle lapidant ainsi par les mains de tous les autres.[c] On ajoute mesme qu'il fut un des prin- c Bar.34.§ 298| Ast.or.8.p.149. b. cipaux auteurs de sa mort.[d] Il entendit la priere que ce premier martyr fit pour ses persecuteurs, & s'en moqua, quoiqu'elle le d Aug.s.316.c.4. p.1270.a. e s.382.c.4.p. 1483.e. regardast[plus que personne,][e] puisque nous n'aurions point aujourd'hui S. Paul, si S. Estienne n'avoit prié.

L'AN DE JESUS CHRIST 34.

Chry.in Act.h. 18.p.167.c. ʼAprés la mort de S. Estienne, il s'eleva par la permission de f Bar.34.§ 319| Act.22.v.4|26. v.10. Dieu une grande persecution contre l'Eglise de Jerusalem,[f] qui couronna apparemment plusieurs Fideles, dont Dieu nous reserve la connoissance pour le jour de leur triomphe.[On vit donc Matt.23.v.34. deslors accomplir]ʼce que J.C. avoit predit des Juifs, qu'au lieu d'ecouter les Prophetes, les Sages, & les autres qu'il leur envoieroit, ils les persecuteroient de ville en ville, les fouetteroient dans leurs synagogues, en tueroient quelques uns[par l'épée ou Joan.16.v.2. à coups de pierres,]en crucifieroient d'autres,ʼ& s'imagineroient rendre un grand service à Dieu lorsqu'ils immoleroient[à leur cruauté]les plus fideles de ses serviteurs.

34 'Saul estoit celui qui témoignoit le plus d'ardeur pour persecuter & pour ravager l'Eglise; & son faux zele, comme il l'avoue luy mesme, le portoit jusqu'à la fureur, 'luy faisant joindre la cruauté à l'ignorance & à l'infidelité.[a] Il entroit dans les maisons, il en tiroit par force les hommes & les femmes, il les chargeoit de chaines, & les faisoit mettre en prison, 'selon le pouvoir qu'il en avoit receu des Pontifes; & quand on les faisoit mourir, il y contribuoit [avec joie] de son suffrage. 'Il entroit de mesme dans toutes les synagogues, où il faisoit battre de verges ceux qui croyoient en J.C, les trainoit en prison, & les contraignoit, [autant qu'il pouvoit] à force de tourmens & de supplices, de blasphemer [le nom du Sauveur.] 'En un mot, il n'y avoit rien qu'il ne crust devoir faire contre J.C. 'Le bruit des maux qu'il faisoit aux Saints dans Jerusalem se repandit jusque dans des villes fort eloignées, où son nom donnoit de la terreur aux plus genereux d'entre les Fideles.

Gal.1.v.13|Act. 26.v.11. Aug.f.168.p. 806.e.f. a Act.8.v.3|22. v.4. 26.v.10. v.11|22.v.19. 26.v.9. 9.v.13.14.

[C'est à ce temps-ci que quelques uns raportent ce que nous lisons dans l'epistre aux Hebreux; si neanmoins on peut croire
» que S. Paul y parle de ce qu'il avoit fait luy mesme.] 'Rappellez,
» dit-il, en vostre memoire ce premier temps auquel aprés avoir
» esté illuminez par le battesme, vous avez soutenu de grands com-
» bats & de grandes afflictions, ayant esté les uns exposez devant
» tout le monde aux injures & aux tourmens, & les autres les com-
» pagnons de ceux qui ont souffert de semblables indignitez. Car
» vous avez compati à ceux qui estoient dans les chaines, & vous
» avez vu avec joie tous vos biens pillez, sachant que vous aviez
» au dedans de vous d'autres biens plus excellens qui ne periront
» jamais. [Ils perdoient leurs biens, soit que quelques uns ne s'en fussent pas défaits, soit parcequ'on avoit pillé ce qui leur appartenoit en commun. Le soin que S. Paul prit depuis de recueillir des aumosnes pour les Chrétiens de Jerusalem, montre assez leur pauvreté.] 'On croit aussi que ce fut alors qu'arriva la persecution "de Nicodeme.

Hebr.10.v.32-34. Bar.34.§310. V. son titre.

[Ces violences de Saul contre l'Eglise n'estoient pas capables de satisfaire son faux zele.] 'Il estoit encore tout plein de menaces, ne respirant que le sang des disciples du Seigneur, '& il "avoit encore les mains teintes du sang du premier des martyrs,[b] lorsqu'il vint demander au grand Prestre [Caïphe,] aux Pontifes, & à tout le Conseil des anciens, des lettres adressées aux Juifs & aux synagogues de Damas. Il obtint [aisément] ces lettres, avec le pouvoir de prendre tous les Chrétiens qu'il y trouveroit, hom-

Act.9.v.1. Note 5. Ast.or.8.p. 149.b. b Act.9.v.1.2|22. v.5|26.v.12.

mes & femmes, & de les amener à Jerusalem, pour les y faire
Chry.n.h.19.p.180.d. punir 'avec plus de liberté.

ARTICLE III.

Conversion de S. Paul.

[VOILA quels estoient les merites que Saint Paul avoit pu s'acquerir par toute la force d'une volonté qui aimoit le bien autant qu'elle le connoissoit, qui s'y portoit avec ardeur, & qui avoit assez de pouvoir sur ses passions pour luy faire mener
'Aug.gr.& lib. c.5.6.p.519.520| f.168.c.4.p.806.e. une vie irreprochable devant les hommes.]'Ces merites estoient grands, mais grands pour son malheur & pour sa condannation, si Dieu qui l'avoit choisi particulierement des le ventre de sa mere, ne l'eust appellé à son Evangile par une vocation gratuite
f.56.c.3.10.p.324.a|329.b|ap. f.171.p.448.a.b. & toutepuissante,'qu'il accorda à la charité de ceux qui estant persecutez par luy, demandoient sa grace & sa conversion à celui
a 1.Tim.1.v.16. dont ils connoissoient la bonté & la puissance.[a]Il luy fit misericorde pour faire eclater en luy son extreme patience, pour le rendre le modele[& la consolation]de ceux qu'il appelleroit à la foy[aprés des pechez enormes, & pour humilier ceux qu'il au-
Greg.mor.l.29. c.11.p.843.b. roit preservez des mesmes pechez.]'Car de qui devons nous desesperer, & à qui pouvons nous nous preferer, lorsque nous voyons [ce persecuteur de l'Eglise, cet homicide de S. Estienne,]devenir plus grand mesme que S. Estienne par la grace de l'apostolat?

Chry.t.5.h.13. p.174.a.b. 'JESUS CHRIST n'attendit pas pour le convertir que sa passion fust refroidie, il le prit dans le plus grand feu de la colere, pour faire admirer davantage son pouvoir; comme l'art d'un medecin paroist particulierement lorsqu'il peut guerir une fievre dans sa plus grande violence.

'Act.9.v.3.7. 'Lors donc que Saul alloit à Damas pour executer l'ordre qu'il
Chry.n.h.19.p.180.e. avoit obtenu, accompagné de quelques autres,'qui devoient peutestre l'aider à prendre les Chrétiens, & les mener à Jerusa-
Act.9.v.3|22.v.6. lem,'& lorsqu'estant en chemin il approchoit déja de la ville; il vit tout d'un coup vers l'heure de midi venir du ciel une grande
'26.v.13. lumiere,'plus brillante que le soleil, qui l'environna luy & tous
v.13.14|22.v.9. ceux qui l'accompagnoient.'Ils virent tous cette lumiere, & tom-
Chry.p.181.b| t.5.h.13.p.174.d.e. berent par terre[en mesme temps.]'Car Dieu voulut d'abord abatre l'orgueil & la fierté dont Saul estoit rempli, afin qu'il receust avec soumission & avec humilité les ordres qu'il avoit à luy don-
'Aug.f.175.c.6. p.838.b. ner.'Il le foudroya pour le sauver.[b]Il brisa toutes ces ecailles dont

b Greg.mor.l.33.c.24.p.993.c.d.

34. parle Job, c'est à dire cette obstination superbe de la sagesse de la chair, qui avoit jusques alors endurci son cœur, & l'avoit rendu insensible à tous les traits de la parole de Dieu.

'Aprés donc qu'il eut esté ainsi terrassé, il entendit une voix qui luy disoit en hebreu:[a] *Saul, Saul, pourquoi me persecutez vous?* Et c'estoit J.C. qui luy parloit de la sorte.'Il ne dit pas: Pourquoi persecutez vous mes serviteurs, mes amis, mes freres? mais, Pourquoi me persecutez vous? parceque tous les membres souffrent, quand un seul souffre, & que c'est la teste qui a accoutumé de se plaindre, lorsqu'on blesse la moindre partie du corps. 'C'estoit aussi luy reprocher en quelque sorte, mais avec douceur, qu'il persecutoit celui qui ne l'avoit jamais offensé.

Act.9.v.4|26.v.14. a 9.v.5. Aug. Chry.in Act.h.19.p.181.b|t.5.h.13.p.174.175.

» 'Saul répondit: Qui estes vous, Seigneur? Et le Seigneur luy
» dit: Je suis JESUS de Nazaret que vous persecutez: Il vous est
» dur de regimber contre l'aiguillon.'Il ne luy dit rien de sa grandeur, parcequ'il falloit que Saul adorast l'humilité mesme du Sauveur, que son orgueil luy avoit fait mepriser.'Cette parole du Seigneur fut comme une douce rosée qui éteignit toute l'ardeur de sa fievre spirituelle, & qui guerit entierement la maladie de son ame.[En effet]'il répondit aussitost tout tremblant & tout effrayé: *Seigneur, que voulez vous que je fasse?*

Act.9.v.5|22.v.8. Greg.mor.l.33.c.24.p.993.994. Chry.t.5.h.13.p.174.b. Act.9.v.6.

'JESUS CHRIST ne voulut pas l'instruire de tout par luy mesme: mais se contentant d'avoir comme amolli son cœur, il luy ordonna de se lever, & d'aller dans la ville, où[un homme]luy diroit ce qu'il devoit faire,'le renvoyant au sacerdoce qu'il a établi dans l'Eglise,"pour en recevoir le sacrement & l'instruction de la vraie foy, aprés avoir gueri par luy mesme les maladies interieures de son ame.'Il luy declara neanmoins deslors, qu'il le vouloit établir ministre[ou predicateur,]& témoin des choses qu'il avoit vues, & de celles qu'il luy montreroit encore à l'avenir; qu'il le delivreroit de tout ce que les Juifs ou les Gentils pourroient faire contre luy; & qu'il l'envoyoit vers les Gentils, afin qu'il leur ouvrist les yeux, & que quittant leurs tenebres & la domination de satan pour suivre la lumiere de la connoissance de Dieu, ils obtinssent par leur foy la remission de leurs pechez, & l'heritage des Saints.

Chry.n.h.19.p.181.c. Aug.q.ev.l.2.c.40.t.4.p.153.1.a.b|doct.chr.pr.p.32.d. Act.26.v.16-18. 22.v.15.

'S. Paul n'eut pas seulement alors le bonheur de recevoir les commandemens de J.C. de sa propre bouche,'il eut encore celui
NOTE 6. "de le voir,[b] afin qu'en cela mesme il ne fust point inferieur aux autres Apostres.

22.v.14. v.14|9.v.17.27|26.v.16. b 1.Cor.9.v.1.

'Durant que ceci se passoit, les compagnons de Saul demeu-

Act.9.v.7|22.v.9|Chry.n.h.19.p.181.c.

roient debout, tout interdits & sans parole. Ils entendoient bien
la voix de Saul, mais ils n'entendoient point la voix de celui avec
Euch. in Act. p. 370. b. qui il parloit ; [ou plutost] 'ils n'entendoient la voix de J.C. que
comme un son, sans comprendre ce qu'elle disoit : & ainsi ils en-
Act. 9. v. 7 | Chry. p. 181. c. tendoient & n'entendoient pas.'Ils ne voyoient aussi personne à
a Chry. n. h. 47. p. 410. d. qui S. Paul répondist.[a] S. Chrysostome croit qu'ils ne se conver-
tirent point, & que Dieu le permit ainsi afin que le témoignage
qu'ils rendroient au miracle qu'ils avoient vu, en fust plus in-
contestable.

Act. 9. v. 8. 'Saul s'estant ensuite levé de terre, & ayant les yeux ouverts,
22. v. 11 | Chry. n. h. 19. p. 181. b. ne pouvoit neanmoins rien voir,'ayant esté ebloui, comme cela
b Act. 9. v. 18. est ordinaire, par l'eclat trop vif de cette lumiere celeste :[b] & Dieu
permit mesme qu'il se formast comme des ecailles sur ses yeux.
Aug. s. 179. p. 1129. f. 'Il aveugla les yeux de son corps pour ouvrir & pour éclairer ceux
c g|s. 333. c. 3. p. 1295. g. de son ame,[c] afin qu'il n'en eust plus pour les choses vaines & pas-
sageres, qu'il ne vist plus que JESUS, qu'il ne trouvast plus de
beauté & de douceur qu'en luy seul, & que tout le reste fust pour
Act. 9. v. 8. luy comme s'il n'avoit jamais esté.'Il falut donc luy donner la
Chry. p. 181. d | 182. c. main pour le conduire à Damas,'où il sembloit que J.C. le menast
en triomphe à la vue de tout le monde par la main mesme de ses
ennemis.

Act. 9. v. 9. 11. 'On le mena chez un nommé Judas, où il demeura trois jours
Chry. p. 182. c. sans voir, sans boire & sans manger, occupé à la priere,'condan-
nant sa vie passée, & demandant à Dieu le pardon de ses pechez,
t. 5. h. 13. p. 175. 176. 'avec les ressentimens qu'on peut presumer d'un homme, qui
aprés beaucoup d'années, & aprés tant de choses qu'il avoit fai-
tes pour l'Eglise, gemissoit encore lorsqu'il se souvenoit de l'a-
in Act. h. 1. p. 12. b. voir persecutée.'Dieu le laissa durant tout ce temps là dans l'a-
veuglement & dans la crainte, pour le purifier davantage, & le
preparer à recevoir sa grace avec plus de sentiment & d'ardeur.
Aug. s. 169. c. 8. p. 813. f. 'Il conceut dans cet état d'humiliation une sainte horreur pour
cette vie juste & irreprehensible qui luy avoit acquis tant d'esti-
me & tant de gloire parmi les Juifs, [mais qui l'avoit rendu enne-
Phili. 3. v. 9-11. mi de Dieu,] parcequ'il s'en attribuoit la gloire à luy mesme.'Il
la regarda comme une perte & un desavantage, comme du fu-
mier & de l'ordure ; & ne soupira plus qu'aprés "cette justice qui &c.
vient de Dieu par la foy en J.C.

ARTICLE IV.

S. Paul est battizé par Ananie.

IL y avoit alors à Damas un disciple nommé Ananie, homme saint & irreprehensible selon la loy, & à la vertu duquel tous les Juifs rendoient témoignage. Il estoit aussi l'un des plus considerables d'entre les Chrétiens,[a] & S. Augustin croit qu'il avoit le sacerdoce de l'Eglise. [Ainsi ce n'est pas tout à fait sans fondement] que les nouveaux Grecs disent que c'estoit l'un des septante Disciples, & qu'il estoit Evesque de Damas. Ils ajoutent qu'il a esté enfin martyrizé, & ils font sa feste le premier d'octobre. Les Latins depuis Usuard joignent sa feste avec celle de la conversion de Saint Paul le 25 de janvier. On pretend que sa maison a depuis esté changée en une eglise qui portoit son nom, & que les Turcs l'ont conservée, mais en ont fait une mosquée, & on assure qu'ils ont une grande veneration pour ce lieu.[b] D'autres disent que cette eglise est la maison de Judas où S. Paul s'estoit retiré, & qu'on y a mis le corps de S. Ananie.

Act. 9. v. 10 | 22. v. 12. Chry. n. h. 20. p. 187. d. a Aug. q. ev. l. 2. c. 40. p. 153. 1. b. Boll. 25. jan. p. 613. § 2. NOTE 7. § 3. § 5. From. in Act. 9. v. 18. p. 613. 2. b Boll. 25. jan. p. 615. d. &c.

Le Seigneur s'apparut donc à cet Ananie dans une vision, & luy dit d'aller chercher Saul dans la maison où il estoit en priere. Le nom de Saul fit trembler Ananie: car on savoit bien ce qu'il avoit fait à Jerusalem, & pourquoi il venoit à Damas. Ainsi la crainte l'empeschant de songer à ce qu'il disoit, & à qui il parloit, il fit quelque difficulté de l'aller chercher. Mais le Seigneur luy repartit, « Allez le trouver, parceque c'est un homme que j'ay choisi « pour aller porter mon nom devant les nations & les Rois, & de« vant les enfans d'Israel: & je luy montrerai combien il faudra « qu'il souffre pour mon nom. Il luy revela aussi comment il l'avoit converti. En mesme temps que J.C. parloit ainsi à Ananie, Saul voyoit en vision un homme qui luy imposoit les mains afin qu'il recouvrast la vue.

Act. 9. v. 11. v. 13. 14. Chry. n. h. 20. p. 188. a | 189. c. Act. 9. v. 15. 16. v. 17 | 22. v. 14. 9. v. 12.

Ananie surmonta donc sa crainte pour obeïr à Dieu,[c] s'en alla trouver Saul; & estant entré dans la maison, il luy imposa les « mains, & luy dit, Mon frere Saul, le Seigneur JESUS qui vous est « apparu sur le chemin, m'a envoyé afin que vous recouvriez la « vue, & que vous soyez rempli du S. Esprit. Aussitost il tomba des yeux de Saul comme des ecailles, qui estoient les marques de l'endurcissement avec lequel il avoit rejetté auparavant la lumiere de la verité, & l'image de ce voile qui empeschoit les Juifs

Chry. p. 190. a. c Act. 9. v. 17 | 22. v. 19. 9. v. 18. Greg. mor. l. 33. c. 24. p. 993. d. Nys. de Bas. p. 483. a.

Act.9.v.18|22. de la connoistre.'Ainsi il recouvra la vue, & vit[avec joie & avec 34.
v.13. respect comme un ministre de Dieu, celui qu'il estoit venu enchainer comme un criminel & un prevaricateur de la loy de Dieu.]

22.v.14-16. 'Ananie luy declara encore que Dieu l'avoit destiné à aller porter son nom devant tous les hommes : & il ajouta, Qu'attendez « vous donc ? Levez vous, recevez le battesme, & lavez vos pechez « en invoquant le nom du Seigneur. 9.v.18. 'Il se leva aussitost, & fut[1] battizé. « v.17. [Il receut"en mesme temps le S. Esprit,] 'Note 2 & en fut rempli, puisque c'estoit en partie pour cela que Dieu luy envoyoit Ananie. v.19. 'Il mangea ensuite & reprit ses forces, a Chry.n.h.20. p.189.a. [a]que la crainte & l'affliction avoient abatues, aussibien que la fatigue du chemin, & les trois jours qu'il avoit passez sans manger.

[Voilà comment est arrivée la conversion de l'Apostre des Gentils,] Nys.de Bas.p. 483.b|Sacr.n.p. 39.40. '& du pere de presque toute la terre. [L'Eglise pour laquelle il a travaillé plus mesme que tous les autres Apostres, en a voulu honorer le moment par la feste solennelle qu'elle en fait depuis plusieurs siecles le 25 de janvier,"auquel on faisoit des auparavant une memoire particuliere de cet Apostre à cause d'une V. la note 3. translation de ses reliques.] Mabil.lit.p.225. 'La feste de sa conversion se faisoit en France il y a plus de 900 ans, comme on le voit par un ancien missel de l'Eglise Gallicane. Aug.s.278.c.1. p.1123.c. 'S. Augustin semble dire qu'il y avoit de son temps une eglise ou quelque autre monument de sa conversion à l'endroit où elle estoit arrivée.

[Ce fut, comme nous croyons,"en l'an 34, ou au plustard en V. la note 5. l'an 35, que Dieu opera ce grand miracle de sa grace. On en ignore le jour. S. Paul pouvoit avoir alors environ 36 ans, selon"ce que V. la note 1. nous avons dit de l'année de sa naissance. S'il avoit du bien, il ne faut pas douter qu'il ne l'ait quitté.] Aug.ps.48.v.15. p.186.2.a. 'S. Augustin dit que lorsqu'il preschoit l'Evangile, il ne possedoit rien, & avoit quitté tout ce qu'il pouvoit avoir. Chry.2.Tim. h.4.p.564.d. 'S. Chrysostome l'appelle un homme pauvre. ["On ne sçait point s'il estoit marié:] Note 9. b 1 Cor.7.v.7.8| Aug.op.mon.c. 32.p.304.1.c. [b]mais il est certain qu'il fit profession d'une continence & d'une chasteté entiere & parfaite.

From.in Act p. 613.2. 1.'On montre encore aujourd'hui à Damas une fontaine où l'on pretend qu'il fut battizé.

ART. V.

ARTICLE V.

Saint Paul presche J.C. à Damas, & en Arabie: Se sauve de Damas.

'SAINT Paul demeura quelques jours avec les Fideles qui estoient à Damas:'& pour obeïr aux ordres qu'il avoit receus dans sa vision,'il commença aussitost à prescher non en secret, mais au milieu des synagogues,& à prouver avec une force[1] pleine de douceur, que JESUS estoit le Christ,& le Fils de Dieu, 'estant déja tout prest à donner sa vie pour luy, avec un courage qui estoit le fruit du martyre de Saint Estienne.[a] Il établit la foy Chrétienne avec autant d'ardeur qu'il en avoit eu jusques alors pour la combatre,'& il ne rougit point de faire paroistre son changement devant ceux mesmes qui avoient estimé le zele qu'il avoit auparavant contre l'Eglise.'Il prenoit tous les jours de nouvelles forces pour combatre les Juifs & pour les confondre.

Act.9.v.19. | 26.v.19. | v.19|9.v.20.22| Chry.n.h.20.p.191.d. | Chry.p.189.b| 192.c. | a Ast.or.8.p.156.b. | Chry.p.189.b. | Act.9.v.22.

'Ceux qui savoient ce qu'il avoit fait à Jerusalem, & pourquoi il estoit venu à Damas, estoient étrangement surpris de l'entendre parler de la sorte:'& ses discours faisoient par eux mesmes beaucoup d'impression sur les esprits. Car il savoit parfaitement l'Ecriture.'Il avoit, dit un ancien Pere, l'esprit vif, subtil, & penetrant, une maniere d'agir qui gagnoit tout le monde, une autorité dans ses paroles qui trouvoit croyance partout. Et comme chacun estoit persuadé que possedant en perfection toute la religion des Juifs, il ne pouvoit pecher par ignorance; il estoit aisé d'en conclure qu'il ne faisoit rien en ceci que par un choix judicieux & solide, & qu'il n'avoit changé de sentiment que parcequ'il avoit trouvé la verité.'Toutes les circonstances de sa conversion estoient des preuves si manifestes de la verité de la religion qu'il soutenoit aprés l'avoir combatue de toutes ses forces, que les Juifs en devoient estre plus touchez que de tous les miracles[ordinaires.]

v.22. | Chry.p.189.c| Ast.or.8.p.156.d. | Ast.p.156.d.e. | Chry.in Act.h.20.p.189.b|192.c.

'Il n'eut pas besoin pour prescher l'Evangile, de consulter les hommes, ni d'aller à Jerusalem se faire instruire par les Apostres. [Car quoique Dieu ait voulu le recevoir dans l'Eglise par le ministere des hommes,]'& d'un homme inferieur aux Apostres, ce que S. Chrysostome dit qu'il a fait pour le tenir dans l'humilité; 'neanmoins comme il vouloit luy confier l'apostolat des Gentils,

Gal.1.v.16.17. | Chry.p.191.b. | Gal.2.v.7.8.

1. C'est ce que signifie συμβιβάζων, selon S. Chrysostome.

t.v.12. de mesme qu'il avoit confié à S. Pierre celui des Juifs,'il voulut v.11. aussi l'instruire par luy mesme, afin que l'Evangile qu'il prescheroit n'eust rien de l'homme,[& fust tout de Dieu.]

Chry.inGal.p.779.a. 'Ainsi d'ennemi & de persecuteur de l'Eglise, il en devint tout d'un coup le maistre & le docteur, & fut elevé tout d'abord à une vertu parfaite: en quoy on peut dire qu'il a eu quelque avantage audessus des autres Apostres, aussibien qu'en ce qu'il a esté appellé par J.C. regnant dans le ciel.

L'AN DE JESUS CHRIST 35, 36.

Act.26.v.20|Gal.1.v.17. a Uss.p.645.a. 2.Cor.11.v.32. b Freq.C.pr.p.23|Uss.p.645.a|Pearf.an.P.p.2. Aug.inGal.p.378.2.b|Chry.ib.p.799.b.c| Thdrt.p.267.d. c Hier.inGal.p.164.b. Bar.37.§1|Uss.p.645.a. d Gal.1.v.17.18.

'Aprés avoir presché d'abord la foy à Damas, il s'en alla en Arabie,[a] c'est à dire peutestre à la campagne aux environs de Damas.'Car cette ville estoit alors à Aretas Roy[des Arabes.][b]Il y fut,ou pour y vivre en retraite, s'y purifier de plus en plus, & y recevoir les lumieres que Dieu luy vouloit donner sur l'Evangile, 'ou pour y prescher, & porter déja la foy dans les lieux où elle n'estoit point encore connue.[c] S. Jerome dit qu'il n'y fit peutestre rien de considerable, y estant demeuré dans le silence par l'ordre de Dieu, & que c'est pour cela que S. Luc ne parle point de ce voyage.'D'autres inferent du mesme silence de Saint Luc, "qu'il n'y fut que peu de temps.[d]Il retourna de là à Damas, où il fut trois ans[ou environ, à conter depuis sa conversion, selon le sentiment general des interpretes.] NOTE 14.

L'AN DE JESUS CHRIST 37.

Ib|Act.9.v.23. 'Aprés donc qu'il eut passé un temps considerable à Damas & Chry.inAct.h.20.p.191.d.e. dans le pays d'alentour,'les Juifs ne pouvant plus souffrir l'avantage que l'Eglise tiroit de sa conversion, & des predications qu'il faisoit, se resolurent non de le mener devant les juges, comme ils avoient fait S. Estienne, mais de le tuer sans tant de formalitez. 2.Cor.11.v.32. [Ils porterent]'le gouverneur de Damas à faire garder les Act.9.v.24. portes de la ville pour l'arrester.'Ils y estoient eux mesmes jour & nuit,[& la guerre qu'Aretas avoit alors avec les Romains, sembloit une raison suffisante pour faire garder la ville.]

v.24. e v.25|Chry.n.p.192.a.b|2.Cor.11.v.33. 'Leur dessein ne put estre caché à S. Paul;[e] de sorte qu'il fut obligé de consentir au desir des disciples qu'il avoit déja selon S. Chrysostome, & de souffrir qu'on le descendist durant la nuit dans une corbeille par une fenestre qui estoit sur la muraille de la ville.'C'est ainsi qu'il se sauva, non par un miracle visible, mais Chry.p.193.a.b. en se servant des moyens que la prudence humaine luy fournissoit, & par lesquels Dieu execute souvent ses desseins.'Ainsi on Aug.inFaust.l.22.c.36.p.170.171. ne peut point l'accuser de n'avoir pas eu assez de confiance au secours de J.C; & c'eust mesme esté tenter Dieu, si pouvant evi-

37. ter par la fuite le peril qui le menaçoit, il eust voulu demeurer. 'Toute la suite de sa vie fera voir que s'il a semblé ceder & fuir en cette occasion, ç'a esté non par lascheté, mais pour suivre la sagesse de l'Esprit de Dieu, qui veut quelquefois que nous nous exposions aux dangers, & quelquefois que nous les evitions.[Et il a certainement esté tres avantageux à l'Eglise,]'qu'il se soit reservé pour la predication de l'Evangile, & pour ces grands fuits de grace qu'il devoit offrir un jour à J.C. avec sa vie. Greg. mor. l. 31. c. 14. p. 918. 919| Ath. fug. p. 713. b. Chry. p. 192. e|

'Il fit assez paroistre des ce temps là mesme qu'il n'avoit nullement agi en cette occasion par timidité, mais par une veritable prudence. Car[au lieu de se retirer en quelque endroit à l'écart,]& d'acheter son repos & sa sureté, comme cela est si ordinaire, 'par l'inaction & la paresse en abandonnant la verité de l'Evangile; 'il s'en alla à Jerusalem,[a]se jetter au milieu des plus violens ennemis de nostre religion. C'est là veritablement estre enflammé du zele de Dieu, & il ne pouvoit mieux témoigner qu'il ressentoit la grace du pardon qu'il avoit receu, & qu'il vouloit egaler par l'ardeur de son amour l'avantage que le temps donnoit aux autres sur luy. e. Hil. fr. 1. p. 3. 4. Act. 9. v. 26| Gal. 1. v. 18. a Chry. n. p. 192. c.

ARTICLE VI.

S. Paul va à Jerusalem voir S. Pierre, & de là à Tarse.

'SAINT Paul vint à Jerusalem pour voir S. Pierre,[son ardeur pour la vertu]'luy faisant souhaiter de pouvoir profiter de cet esprit[de sagesse & de pieté]qui estoit en luy,'& son humilité le portant à rendre ce respect à la dignité du premier Apostre, à qui S. Chrysostome ne craint pas de dire qu'il estoit deslors egal [en merite.]'Car ce n'estoit pas qu'il eust besoin de recevoir de luy aucune lumiere sur la doctrine, ayant esté instruit par J.C. mesme:'& c'estoit encore moins par une simple curiosité indigne de la gravité d'un Apostre. Gal. 1. v. 18. Hier. n. p. 164. e. Chry. n. p. 200. b. c| Gal. 1. v. 12. 17. &c. Hier. n. p. 164. c.

'Lorsqu'il fut arrivé à Jerusalem, il voulut se joindre avec les disciples. Mais ils le craignoient tous[& le fuyoient,]ne pouvant croire qu'il fust converti.'S. Barnabé fut son secours dans cette peine, soit qu'il fust son ancien ami,([b]& sa vie porte qu'ils avoient étudié ensemble sous Gamaliel,)[c]soit qu'il eust esté depuis peu à Damas, & y eust appris sa conversion;[d]soit que par sa bonté ordinaire il se fust rendu plus facile à l'ecouter, & à croire ce qu'il luy dit.'Ce fut donc luy qui le mena aux Apostres,[e]c'est à dire à Act. 9. v. 26. Chry. n. h. 21. p. 199. c. b Sur. 11. jun. § 7. 9. p. 170. c Chry. p. 196. b. d a| Sur. p. 171. § 10. 11. Act. 9. v. 27. e Bar. 39. § 7| Uss. an. 37. p. 650.

Gal.1.v.18.19. S. Pierre, & à S. Jacque le Mineur.'Car Saint Paul n'en vit point d'autres en cette occasion.'S. Barnabé leur raconta comment il avoit esté converti, & tout ce qu'il avoit fait à Damas,'ce que S. Paul eust eu peine à dire luy mesme : ou plutost il ne l'eust jamais dit, s'il n'y eust esté contraint:[& les Fideles le pouvoient aisément ignorer,]'à cause de la guerre qui estoit alors, comme nous avons dit, entre Herode Tetrarque assisté par les Romains, & Aretas Roy d'Arabie.'Ainsi les disciples ayant pris confiance en S. Paul, il estoit toujours avec eux.'Il demeura quinze jours avec S. Pierre,'& n'eut pas besoin de plus de temps pour profiter beaucoup de sa conversation, parcequ'il y avoit longtemps qu'il s'y preparoit.

Act.9.v.27. | Chry.n.h.21. p.199.d. | Salian.l.18.c.7. p.627|Usf|Bar. | Act.9.v.28. | Gal.1.v.18. | Hier.n.p.164. c.

'Il prescha[durant ce temps là]avec beaucoup de force la foy de J.C, & il disputoit avec"les Juifs étrangers. Car ceux du pays ne l'eussent pas seulement voulu voir, dit S. Chrysostome. Mais comme dans ces disputes il remportoit toujours l'avantage sur ces Juifs, le depit d'estre vaincus les porta jusqu'à le vouloir tuer. NOTE II.

Act.9.v.28.29| Chry.h.21.p. 196.c.

'Ce furent encore les Fideles qui luy firent eviter ce danger.'Car ayant sceu le dessein des Juifs contre luy, ils le menerent à Cesarée.'J.C. mesme s'estant apparu à luy lorsqu'il prioit dans le Temple, luy avoit ordonné de sortir promtement de Jerusalem, parcequ'on n'y recevroit point le témoignage qu'il y rendoit à la verité, quoiqu'il y dust avoir plus de force qu'en aucun endroit, & parcequ'il le vouloit envoyer prescher bien loin aux Gentils.

Chry.p.199.d. | Act.9.v.30. | 22.v.17-21.

'Il fut donc à Cesarée, d'où les disciples l'envoyerent à Tarse,'& apparemment par mer, pour plus grande sureté.[a]Ils l'envoyerent en son pays, afin qu'il preschast l'Evangile, sans y avoir rien à craindre.'Ainsi il alla porter la foy en Syrie & en Cilicie.[Car son zele estoit trop ardent pour demeurer nullepart dans le silence.]'Les Eglises de la Judée ne le connoissoient pas encore de visage, mais elles avoient appris que ce[Saul]qui les persecutoit autrefois, annonçoit la foy qu'il s'estoit efforcé de détruire : & elles rendoient gloire à Dieu de ce qu'il avoit fait en luy.'Il annonça[depuis]la penitence dans tout le pays de Judée:[mais on n'en sçait ni le temps ni les circonstances.]

9.v.30. | Chry.h.21.p. 199.d.e. | a p.196.d. | Gal.1.v.21| Chry.n.p.801. a. | Gal.1.v.22-24. | Act.26.v.20.

'Origene pretend qu'il n'a point presché à Tarse, suivant ce que dit l'Evangile, qu'un Prophete n'est point honoré dans son pays.[Mais cette verité a certainement ses exceptions. Et que pouvoit faire un Saint Paul, que de repandre dans les cœurs des autres le feu divin dont le sien estoit embrasé ? Car il paroist

Ori.in Matt.g. p.225.d.

mesme qu'il demeura plusieurs années à Tarse ou aux environs, & jusqu'à l'an 43 qu'il fut appellé à Antioche. L'Ecriture ne dit point ce qu'il y fit:]'mais elle dit que lorsqu'il traversa,[en l'an 51,] la Syrie & la Cilicie, il y confirmoit les Eglises,[qui par consequent y avoient déja esté établies auparavant.] Act.15.v.41.

ARTICLE VII.

S. Paul presche à Antioche, où les Disciples sont appellez Chrétiens: Il va à Jerusalem porter leurs aumosnes.

NOTE 11. "L'AN DE JESUS CHRIST 43.

[L'ECRITURE ne nous apprend rien autre chose de S. Paul,] 'jusqu'au temps que beaucoup de Gentils s'estant convertis à Antioche, S. Barnabé qui y avoit esté envoyé par les Apostres, & qui y avoit déja fait beaucoup de fruit, vint à Tarse chercher S. Paul,'non seulement comme son ami particulier, mais comme un General de l'armée Chrétienne, comme un lion, comme une lampe brillante, comme une bouche capable de se faire entendre dans toute la terre.'L'ayant trouvé, il l'amena à Antioche, où ils demeurerent un an entier,"se trouvant à l'assemblée de l'Eglise, & instruisant un grand nombre d'infideles. 'Personne n'y troubla le progrés de la foy par aucune persecution[qui allast jusqu'à obliger S. Paul de se retirer.][a]Car du reste on montroit dans le IV. siecle quelques cavernes au pié de la montagne proche d'Antioche, où l'on tenoit que cet Apostre s'estoit retiré, & s'estoit caché. Act.11.v.20.25. Chry.n.h.25.p.232.c. Act.11.v.25.26. συναχθῆναι ἐν τῇ ἐκκλησίᾳ. Chry.h.25.p.235.d.e. a Thdrt.v.P.c.2.p.782.c.

'Ce ne fut pas un petit bonheur à la ville d'Antioche d'avoir eu [1] la premiere, dit S. Chrysostome, S. Paul pour predicateur, & de l'avoir eu si longtemps:[Car nous l'y verrons revenir plusieurs fois.]Mais la predication de S. Paul luy procura encore un honneur qui la rend illustre dans toute l'Eglise.'Car ce fut à Antioche que les Disciples commencerent alors à estre appellez du nom de *Chrétiens*,'qui nous communiquant le nom adorable de J.C. nostre Sauveur, nous rend aussi participans de tous les autres qui luy appartiennent, & nous oblige d'en faire paroistre les vertus, & les perfections dans nostre vie.'S. Gregoire de Nysse dit que c'est"par l'ordre des Apostres que ce nom nous a esté donné. Chry.p.233.a. 1 Act.11.v.26. Nys.chri.t.3.p.270|perf.p.295.d. p.255.d. κελευσθὲν τὸ δόγμα.

1. [S. Paul avoit déja presché la foy à Damas, & peutestre encore en Arabie, & en d'autres lieux. Mais on peut dire qu'il n'estoit, ce semble, regardé alors que comme un simple disciple;]'au lieu qu'il preschoit à Antioche comme docteur. Act.13.v.1.

Cyr.cat.17.p. 205.b. 'Un autre Pere croit que le S. Esprit voulut accomplir en cette 43.
sorte ce que les Prophetes avoient promis, que Dieu donneroit à
Amb.ps.36.p. 685.in. ses serviteurs un nom nouveau.'Et en effet ne trouvant point de
nom sur la terre qui nous fust commun, parceque nous ne sommes pas un seul peuple, mais ramassez de divers peuples, il a
Chry.in Act.h. 25.p.233.b. falu que nous en ayons receu un du ciel.'Jusque là ceux qui
embrassoient la foy de J.C. estoient appellez *Ceux de la voie*,[ce
qui ne signifie rien en particulier,]ou Disciples, ou Croyans.Mais
le nom de Chrétiens l'emporta en peu de temps sur tous les autres. [Il passa aussitost d'Antioche à Rome, s'il est vray que Saint
Pierre qui l'emploie dans sa premiere epistre, l'ait écrite des cette
année,"comme quelques uns le croient. Les payens n'ont presque pas connu nostre religion sous d'autre nom:] V.S.Pierre §28.31.
C.à Lap.ib.p. 205|Bar.43.§13. 'mais ne sachant
pas le mystere de l'onction divine dont le mot Chrétien est derivé selon la langue greque, ils le tiroient[1] d'un autre mot de la
mesme langue qui signifie bon & utile.

Act.11.v.27.28. 'Durant que S. Paul estoit à Antioche, il y vint de Jerusalem
divers Prophetes, dont l'un nommé Agabe, predit qu'il y auroit
une grande famine dans toute la terre:"ce qui arriva effectivement sous Claude qui regnoit[alors,] V. la ruine des Juifs § 33.
Eus.chr. '& en la quatrieme année
de son"regne. de J.C.44.
Chry.in Act.h. 25.p.233.d.e. 'Cette famine dont Dieu punissoit les pechez des
payens, & la haine des Juifs contre les Apostres, fut avantageuse
aux Chrétiens. Car elle leur donna occasion de pratiquer diverses vertus:
p.235.b. '& contribua à unir les Gentils,[qui composoient la
principale partie de l'Eglise d'Antioche,]avec les Juifs qui
avoient embrassé la foy dans la Judée.[Ceux-ci"avoient quitté V.S.Pierre §7.11.
leurs biens, ou en avoient esté depouillez.]
Act.11.v.29.30. 'C'est pourquoi les
Fideles d'Antioche resolurent de leur envoyer chacun ce qu'il
pouvoit selon son moyen. S. Paul & S. Barnabé se chargerent de
leurs aumosnes, & furent à Jerusalem, où ils les mirent entre les
mains des Prestres.

Boll.13.feb.p. 644.c. 'Les Grecs disent que le Prophete Agabe estoit l'un des 70
a Act.21.v.10.11. Disciples.[a]Il vint encore de Judée trouver S. Paul à Cesarée[en
Boll.p.644.b.c. l'an 58,]& luy predit"qu'il seroit livré aux Gentils. &c.
§2. 'On tient qu'il
mourut à Antioche. Les Grecs en font un martyr.
§1. 'Ils marquent
sa feste le 8 de mars,'& les Latins des le IX. siecle la faisoient
le 13 de fevrier.

Just.ap.2.p.55.a| Tert.ap.c.3.p.5.a| Lact.l.4.c.7.p. 367. 1. 'Au lieu de *Christiani* ils disoient *Chrestiani*, du mot grec χρηστός.

ARTICLE VIII.

S. Paul est declaré Apostre avec S. Barnabé.

L'AN DE JESUS CHRIST 44.

'SAINT Paul & S. Barnabé vinrent à Jerusalem apporter les aumosnes des Fideles d'Antioche, vers le mesme temps que S. Pierre fut mis en prison [l'an 44] à Pasque, & delivré par un Ange. 'Aprés qu'ils se furent acquitez de ce ministere, ils retournerent à Antioche, amenant avec eux Jean surnommé Marc, [qui estoit cousin de S. Barnabé.] 'S. Paul ne parle point de ce voyage dans son epistre aux Galates ; d'où quelques uns tirent qu'ils n'y parlerent à aucun Apostre. [Il est neanmoins bien difficile de croire qu'ils n'y aient pas vu S. Jacque le Mineur, quelque caché qu'il pust estre à cause de la persecution d'Agrippa.]

Act.11.v.30|12.v.1. 12.v.25. Pears.an.P.p.4.

'Il y avoit alors, dit S. Luc, dans l'Eglise d'Antioche divers prophetes & docteurs, savoir Barnabé, "Simeon ou Simon le Noir, Luce de Cyrene, Manahen, & Saul. 'Voilà le rang que les hommes, & les Saints mesmes donnoient alors à S. Paul, [qui dans l'ordre de Dieu estoit si elevé audessus des autres.] 'Ces Saints estoient "occupez aux diverses fonctions de leur ministere, comme à offrir le sacrifice, & à prescher : Ils jeûnoient aussi, & peut-estre pour obtenir de Dieu qu'il donnast des ministres à son Eglise.

Act.13.v.1. V.S.Barnabé. Chry.n.h.27. p.249.c. d|From.& alii. λειτουργούντων. Chry.p.251.a.b.

'Lors donc qu'ils estoient dans ces saints exercices, le S. Esprit leur dit par quelques Prophetes de luy separer[1] Saul & Barnabé pour l'ouvrage auquel il les avoit destinez, 'c'est à dire pour l'apostolat, & pour pouvoir prescher avec [une pleine] autorité. On fit alors [tout de nouveau] des jeûnes & des prieres ; [Simeon,] Luce & Manahen imposerent les mains à S. Paul & à S. Barnabé ; & on les laissa aller [prescher l'Evangile où ils voudroient.] 'Simeon & les autres avoient sans doute receu des Apostres l'ordination episcopale. 'Le S. Esprit ne voulut point choisir "de personnes plus relevées" pour imposer les mains à S. Paul & à Saint Barnabé, afin qu'on vist mieux que c'estoit luy mesme & sa puissance divine qui les elevoit à l'apostolat.

2. p.249.d.e. From.in Act.p.640.2. NOTE 13. Chry.p.249.d. ἐγκρίτων. c.

'S. Paul receut donc l'ordination, [selon l'expression du martyrologe Romain,"] par la main des hommes : Mais il ne fut choisi & appellé à l'apostolat que par le S. Esprit : il ne fut envoyé que par

e. au 11 de juin

1. Le texte grec met Saul le dernier : & il est de mesme dans S. Chrysostome *p.249.d|251.a.* Le nouveau Testament d'Oxford ne marque aucune diverse leçon sur cela.

e|Gal.1.v.11.12. luy:'il n'apprit sa doctrine que de luy:[& dans cette occasion-ci mesme, où les hommes ont eu quelque part à son apostolat, ce ne sont point eux qui le nomment & qui le choisissent: ils ne font
Gal.1.v.1|Chry. p.249.c. que suivre le choix que Dieu declare en avoir fait.]'C'est pour cela qu'il dit qu'il n'a point esté envoyé par les hommes, & que ce ne sont point les hommes qui l'ont établi Apostre, mais que ç'a esté J.C. mesme, & Dieu son Pere.

Leo,ep.11.c.n p.436. 'S. Leon fonde sur ce qui se passa en cette rencontre, la regle que l'Eglise a établie, de n'imposer les mains à personne qu'en y joignant le jeûne & la priere, pour nous apprendre avec quel respect il faut donner & recevoir l'ordination, depeur de profaner par quelque negligence un sacrement rempli de tant de benedictions.

p.436|Gal.2.v.9. 'Ce fut pour aller prescher l'Evangile aux Gentils que S. Paul & S. Barnabé receurent l'imposition des mains;[comme S. Paul dit si souvent qu'il estoit l'Apostre des Nations, c'est à dire de tous les hommes de la terre à l'exception des Juifs, & peutestre
Act.9.v.15.16|26.v.17.18. des Samaritains.]'Dieu le luy avoit declaré dés sa conversion; il
a 13.v.2. l'avoit aussi revelé à Ananie:[a]& il semble que cela"fust assez con- *in opus ad quod assumsi eos.*
14.v.26. nu par tous les Chrétiens.'Ce fut donc pour cette œuvre qu'ils furent abandonnez à la grace de Dieu selon l'expression de l'E-
15.v.26. criture,'& qu'ils livrerent eux mesmes leurs ames[à toutes sortes de peines & de dangers]pour le nom de J.C.

[On ne peut douter que Saint Paul en recevant la dignité de l'apostolat, n'ait aussi receu toutes les graces & interieures & exterieures que Dieu y avoit jointes en faveur des autres Apostres,
'Act.13.v.1| s'il ne les avoit receues des auparavant.]'Car on voit qu'avant
Thdrt.in 1.Cor. 12.v.28.p.184.a. son ordination il estoit déja au nombre des Prophetes & des
Hier.in Gal.p. 1.0.b|Nys.in Eccl.t.1.p.444. d. Docteurs:'& il seroit aisé de remarquer dans ses epistres diverses preuves de l'esprit de prophetie qui le remplissoit.[b] Il avoit de mesme avec eminence le don des miracles,[c]aussibien que celui
b Act.18.v.11.12. &c. des langues.[d]En un mot personne, selon S. Augustin, n'oseroit
c 1.Cor.14.v.18. dire qu'il n'avoit pas toutes ces sortes de graces du S.Esprit,[que
d Aug.gest.P. c.14.p.424.2| 426.1.2. nous appellons particulierement gratuites.]

ARTICLE IX.

S. Paul est ravi au troisieme ciel.

Bar.44.§ 89| Pears.an.P.p.6. CE fut apparemment [1] l'année mesme de cette ordination, à
e 2.Cor.12.v.2. 3.4. que Saint Paul eut ces grandes revelations[e]dont il parloit

a Basn.p.691. 1. [a]Basnage traite fort au long le temps & la maniere de ce ravissement.

[treize

44. vers la fin de l'an 57. [treize*ou] quatorze ans aprés aux Corinthiens. Il fut ravi jusques au troisieme ciel, & jusques au paradis;'soit qu'il ait esté premierement ravi dans l'un, & puis dans l'autre, soit que le troisieme ciel & le paradis soient la mesme chose.'Et peutestre que ce troisieme ciel n'est autre chose que la lumiere toute spirituelle par laquelle l'ame voit la verité, sans que ni les sens, ni mesme l'imagination y aient aucune part. Aug. B.gent. lit.l.12.c.34.p. 321.c. c.28.p.317.318.

'Il ne faut pas pretendre savoir s'il fut ravi sans son corps, puisqu'il ne l'a pas sceu luy mesme,[a]c'est à dire s'il a esté absolument separé de son corps comme par une mort passagere, ou s'il a seulement esté elevé audessus de tous les sens corporels.[b]Mais on ne peut douter qu'il n'ait conservé alors la liberté de son jugement, sans tomber dans l'heresie des Montanistes, qui pretendoient que les Prophetes estoient tellement ravis en extase, qu'ils parloient & agissoient sans savoir ce qu'ils faisoient;'ce que ceux qui ont défendu l'Eglise contre eux ont soutenu ne se pouvoir dire des veritables Prophetes. Chry.2.Cor.h. 26.p.734.b. a Aug.B.gent. lit.l.12.c.27.p. 317.f.g. b Ath.in Ari. or.4.p.498.b. Eus.l.5.c.17.p. 183.b.c|Hier.in Eph.l.3.p.216. b|217.b.

'Il entendit alors des merveilles ineffables, qu'il n'est pas permis à l'homme de raporter,'& que les hommes ne sont point capables d'entendre, parcequ'elles ne se peuvent dire & entendre que dans le ciel, & non sur la terre.'Il vit les secrets du ciel, & la splendeur de nostre celeste patrie.[c]On peut croire qu'il vit les troupes des saints[Anges,] & qu'il entendit les cantiques par lesquels ils celebrent la gloire du Createur; quoiqu'il faille avouer que luy seul a pu savoir precisément ce qui se passa dans cette rencontre.'On ne peut guere douter qu'il n'ait appris alors, ou qu'il n'ait connu plus clairement les grandes veritez qu'il nous a decouvertes dans ses epistres,[comme]'le mystere de la vocation des Gentils, qu'il dit avoir connu par revelation. 2.Cor.12.v.4. Amb.ps.36.p. 697.k. Greg.mor.l.10. c.8.p.315.2. c Thdrt.2.Cor. p.256.a.b. C.à Lap.ib.p. 403.2. Eph.3.v.3.

'S. Augustin croit qu'on peut dire qu'il fut elevé jusqu'à la vie & à la felicité des Anges,[d]qu'il vit la vie dont nous esperons de 1. vivre un jour dans l'eternité, qu'enfin il vit la gloire de Dieu[1]sans enigme, qu'il vit Dieu mesme face à face, autant qu'une creature en est capable.'Quoiqu'il nous donne une grande idée de cette revelation, on peut assurer qu'il la rabaisse encore beaucoup audessous de ce qu'elle estoit dans la verité.'Dieu luy fit peutestre cette faveur pour l'egaler aux autres Apostres qui avoient eu l'avantage d'estre instruits de la propre bouche de J.C.'Elle nous fait voir ce qu'il estoit des ce temps là, & nous a fait juger ce qu'il a dû estre dans la suite de sa vie, aprés avoir augmenté sa grace Aug.ep.B.147. c.13.p.485.g. d gent.lit.l.12.c. 28.34.p.318.a.b| 322.d.e. C.à Lap.2.Cor. p.403.1.c. Chry.2.Cor.h. 26.p.734.d. a.

1.'S. Gregoire de Nazianze paroist ne l'avoir pas cru. Naz.or.34.p.538. c.

& son merite par tant de grandes actions & tant de souffrances.

p.733.e|Amb. ps.36.p.697.h. 'Elle nous fait admirer encore la grandeur de son humilité, puisqu'il fut 14 ans sans parler de ces revelations, & il ne les eust jamais decouvertes, s'il n'eust esté contraint de le faire pour l'utilité des autres.

Aug.ps.37.v.9. p.129.1.b. 'Et S. Augustin croit que rien n'estoit plus propre pour le conserver dans l'humilité au milieu de ces grands dons qu'il avoit receus de Dieu, que la connoissance & la vue qu'il eut alors de ce qui luy manquoit encore.

Usf.an.46.p. 661.a. 'Ce ravissement de S. Paul a esté connu des payens mesmes, comme on le voit par un passage de Lucien, ou d'un auteur encore plus ancien que luy, Luci.philop.p. 1122.a. 'qui faisant parler un Chrétien nommé Triephon, luy fait dire qu'il avoit esté renouvellé dans l'eau par ce Galiléen, (c'est le nom qu'on a quelquefois donné à tous les Chrétiens,) qui avoit esté elevé dans l'air jusqu'au troisieme ciel, & y avoit appris des choses admirables.

Epi.38.c.2.p. 277.c. 'A l'occasion de ce ravissement, les heretiques Caïnistes composerent un livre infame, qu'ils attribuoient à S. Paul, & dont les Gnostiques se servoient encore. Ils l'appelloient "*l'Elevation de S. Paul.* ἀναβατικόν.

Aug.in Jo.h.98. p.199.2.d. a p.200.1.a. 'Saint Augustin parle aussi d'un livre supposé sous le titre d'Apocalypse de S. Paul, qui estoit plein de fables,[a] & où l'on pretendoit raporter ces merveilles que S. Paul dit estre ineffables, & ne se pouvoir dire aux hommes. [Ce dernier est peutestre celui mesme] Soz.l.7.c.19.p. 735.736. 'dont Sozomene dit que beaucoup de moines faisoient grand état dans le V. siecle. Ils contoient qu'on l'avoit trouvé sous Theodose I. dans le logis de S. Paul à Tarse. p.735.d. 'Sozomene ajoute que les anciens n'avoient pas connu ce livre: [ce qui peut faire douter si c'estoit le mesme que celui dont parle S. Epiphane, outre que ni S. Augustin, ni Sozomene ne marquent point qu'il y eust d'infamies dans le livre qu'ils ont connu; & s'il y en eust eu, les moines ne l'eussent pas produit comme un bon livre. Mais si ce n'estoit pas le mesme livre, il n'en valoit guere mieux.] p.735.736. 'Car Sozomene ayant voulu s'en instruire d'un ancien Prestre de l'Eglise de Tarse, ce Prestre luy dit qu'il n'avoit point oui parler qu'on eust trouvé ce livre comme on le disoit, & qu'il estoit fort trompé si ce n'estoit une invention des heretiques.

ARTICLE X.

De la tentation de S. Paul.

'SAINT Paul n'exprime en particulier qu'une de ses revelations : Mais il en a eu plusieurs autres, & de si admirables, qu'elles le mirent en danger de se perdre par l'orgueil.'Il semble incroyable qu'un homme que ni les empires, ni l'enfer mesme, [ni quoy que ce soit de ce qui est dans le ciel & dans la terre,] n'estoient capables de separer de J.C, ait esté en danger de tomber dans la vanité. Mais il l'avoue luy mesme.'Et c'est lorsqu'on est le plus avancé dans la vertu, & qu'on a triomphé de tous les autres vices, qu'on a plus sujet de craindre celui de l'orgueil. Chry.2.Cor.h. 26.p.733.d. p.736.a. Aug.nat.& gr. c.31.p.315.2.c| ps.58.h.2.p.243. 2.a.b.

'On ne peut mieux voir combien cette enflure qui peut naistre des dons mesmes de Dieu, nous est dangereuse, qu'en considerant le remede terrible dont Dieu s'est servi pour en preserver S. Paul.'Car il permit qu'il souffrist dans sa chair un aiguillon qu'il appelle un ange de satan, afin qu'en luy donnant des soufflets, & en luy en donnant sans cesse, il l'empeschast de s'elever. Ce sont les expressions de S. Paul mesme : '& il falloit estre aussi humble que luy pour s'en servir. a|ps.130.p.621. 2.c. 2.Cor.12.v.7| Chry.n.p.736. a. Aug.ps.58.p. 243.2.b.

'S. Chrysostome a cru que cet aiguillon & cet ange de satan estoit l'opposition que le demon faisoit au progrés de l'Evangile par Hymenée, Philet, & les autres ennemis de la verité, qui faisoient des œuvres de satan, & qui maltraitoient mesme S. Paul en sa personne.'S. Gregoire de Nazianze semble l'entendre de l'envie qu'on luy portoit.[a]Mais cette sorte de peine, & la pluspart de celles qu'exprime S. Chrysostome, affligent plus l'esprit que la chair.[b]C'est pourquoi plusieurs Peres l'expliquent de quelque incommodité corporelle, comme d'un violent mal de teste, ou de quelque chose de semblable. Chry.2.Cor.h. 26.p.736.c.d|t.6. h.34.p.290.c. Naz.or.31.p. 527.d|n.88.p. 931.c. a C.à Lap.2. Cor.p.404.2.b. b a.b|Chry.p. 736.b|t.190.a| Hier.in Gal.p. 182.b.

[c] S. Augustin qui avoue qu'il ne savoit pas au vray quel estoit cet aiguillon & cet ange de satan,[d]ne rejette pas neanmoins ce qu'on disoit, que c'estoit quelque douleur violente.[e]Mais en d'autres endroits il semble insinuer que c'estoit une tentation, & une concupiscence de la chair.[f]On marque que S. Jerome, Bede, & d'autres anciens, ont esté dans le mesme sentiment.[g]S. Gregoire le grand paroist le dire formellement.[h]C'est pourquoi il admire que S. Paul ait porté en mesme temps dans luy le ciel & l'enfer ; le ciel par la sublimité de ses lumieres [& de ses vertus,] & l'enfer c C.à Lap.2.Cor. p.404.1.d. d Aug.ps.58. 130.p.454.1.b| 621.2.c. e ps.58.p.243.2. b|s.154.c.5.p. 736.f|163.c.8. p.788.d. f C.à Lap.2.Cor. p.405.1.c. g Greg.mor.l. 33.c.11.p.979.d| in Reg.l.6.c.1. p.318.a.b. h mor.l.10.c.8. p.315.a.

Naz.or.20.p.373.a. par les tenebres que luy causoient les tentations de sa chair.'S. Gregoire de Nazianze que Dieu purifioit en cette maniere si humiliante, & qui ne rougit pas non plus de l'avouer publiquement, l'exprime en des termes qu'il prend visiblement de S. Paul.

C.à Lap.2.Cor. p.404.2.c. a p.405.1.d| Rom.7.v.23.24. 'Ce sentiment est aujourd'hui le plus commun parmi les Theologiens;[a] & il semble estre confirmé par cette loy du peché que S. Paul sentoit dans ses membres, & qui le faisoit crier avec tant d'ardeur; *Miserable que je suis, qui me delivrera de ce corps de mort?* [Rien ne meritoit mieux en effet que S. Paul priast Dieu de luy 2.Cor.12.v.8. oster cet ange de satan,]'comme il dit qu'il l'avoit demandé par trois fois,[c'est à dire tres souvent; au lieu qu'on pourroit douter s'il auroit demandé d'estre delivré des douleurs & des incommoditez corporelles,]

Aug. 'Dieu qui exauce si souvent les vœux des méchans, & qui en plusieurs rencontres avoit exaucé les demons mesmes, n'exauça ad Bon.l.3.c.7. p.468.2.a. point cette priere de S.Paul,'& se contenta de luy promettre qu'il le soutiendroit par sa grace, & qu'il perfectionneroit sa vertu par son infirmité mesme, parceque son infirmité le maintiendroit f.164.c.7.8.p.788. dans l'humilité.'Ce divin Medecin savoit mieux que le malade l'effet & la necessité du remede qu'il luy avoit appliqué. C'est pourquoi les prieres & les cris du malade qui n'en sentoit que la douleur & le feu, ne le purent obliger à le lever avant qu'il en fust temps. Il ne l'exauça pas, pour l'exaucer d'une maniere plus avantageuse: & il differa de faire ce qu'il vouloit, pour luy donner p.788|ad Bon. p.468.1.2. une parfaite santé.'S.Augustin admire la sagesse de Dieu, qui tira le contrepoison du poison mesme, & qui pour preserver S. Paul contre l'orgueil, se servit de cet ange superbe que l'orgueil a fait Aug.B.ad Bon. l.1.c.10,11.p.419-421. devenir demon.'Car Saint Augustin aprés avoir extremement examiné cet endroit, a cru enfin devoir soutenir que Saint Paul y parle en sa propre personne, & en celle des autres personnes les plus parfaites, qui estant encore dans un corps mortel, sentent la concupiscence de leur chair, à laquelle la grace les empesche de consentir, & qui les fait gemir neanmoins avec une humble pieté, parcequ'ils souhaiteroient non de dompter cette concupiscence, mais de ne l'avoir point dutout.

ARTICLE XI.

De quelle maniere S. Paul presche l'Evangile : Il travaille des mains.

[SI cet ange de satan estoit la tentation de la chair, il est aisé
de voir pourquoi]'S. Paul avoit tant de soin de chastier son 1.Cor.9.v.27.
corps, & de le rèduire en servitude, depeur qu'ayant presché aux
autres, il ne fust reprouvé luy mesme.'Luy & les autres Apostres Aug.s.154.c.5.
estoient des hommes saints; mais c'estoient encore des hommes. p.736.g.
Ils estoient des vases d'elite, mais encore fragiles, parcequ'ils
estoient encore pelerins sur la terre, & non dans la patrie celeste.
[Ils terrassoient le demon;]mais le temps de leur triomphe n'estoit
pas encore arrivé: [& quoiqu'ils fussent des anges par leur minis-
tere,]'ils n'estoient pas encore parvenus à la sainteté & à l'immo- f|ad Bon.l.3.c.
bilité des Anges.[a]S. Paul ne se contentoit donc pas des travaux 7.p.468.1.d.
de son apostolat: il y joignoit encore les jeûnes, & les veilles,'qu'il a 2.Cor.6.v.5.
employoit [ou à prier,] où à instruire, ou mesme à travailler des Chry.n.h.12.p.
mains. 620.c.

'Car quoique luy & S. Barnabé eussent pouvoir comme Apos- 1.Cor.9.v.1-15|
tres de vivre de l'Evangile, & de recevoir ce qui leur estoit ne- 1.Thes.2.v.7.9|
cessaire de ceux à qui ils preschoient; ils n'usoient pas neanmoins 2.Thes.3.v.8.9.
de ce pouvoir; & S. Paul aimoit mieux travailler des mains nuit
& jour, depeur de charger les Fideles encore foibles,'& de les Aug.s.351.p.
blesser en leur donnant quelque pretexte de le soupçonner d'a- 1354.f.
varice,'ce qui auroit pu faire tort à [la gloire & au progrés] de 1.Cor.9.v.12.
l'Evangile.'Il mettoit son honneur à prescher ainsi gratuitement, v.15-18.
& esperoit en estre recompensé de Dieu plus que de la predica-
tion mesme.'Il le faisoit particulierement en certains lieux, com- 1-15|2.Cor.11.
me à Corinthe,[b]à Thessalonique,[c]& en Asie. v.7-10.

[d]C'est par la mesme raison que ni luy ni Saint Barnabé ne me- b 1.Thes.2.v.7-10|2.Thes.3.v.8.9.
noient point de femmes avec eux [pour prendre soin de ce qui c Act.20.v.34.
leur estoit necessaire,] comme faisoient les autres Apostres [qui d 1.Cor.9.v.5.6.
alloient prescher aux Juifs, parmi lesquels cela estoit ordinaire,
V.S.Pierre 518. "& ne pouvoit blesser personne.]

'Saint Paul travailloit encore pour donner exemple à tous les 2.Thes.3.v.7-
Chrétiens de n'estre pas oisifs, ni à charge aux autres; mais de 12|Act.20.v.34.35.
tascher mesme à avoir de quoy soulager les besoins des infirmes.
'Aussi il nous assure que ses mains luy avoient fourni tout ce qui Act.20.v.34.
luy estoit necessaire, & pour luy, & mesme pour ceux qui estoient

18.v.23. avec luy. 'Il travailloit, comme nous avons dit, à faire des tentes.
Phili.4.v.10-18. 'Il ne laissoit pas dans quelques occasions de recevoir les secours que les Chrétiens luy envoyoient: & il se rejouissoit alors de leur
v.11.12. charité, non pour luy, "mais pour eux mesmes. 'Car pour luy, ayant &c. eprouvé de tout il estoit preparé à tout, toujours content de l'état où il se trouvoit. Il savoit vivre dans l'indigence comme dans
1.Tim.6.v.8. l'abondance, dans la faim comme dans le bon traitement. 'Il enseignoit aux autres à estre contens quand ils avoient de quoy se nourrir & se couvrir: [& assurément il n'en faisoit pas moins pour luy.]

Chry.1.Cor.h. 35.p.392.a.b. 'Cependant on peut juger aussi qu'il observoit en tout les regles de la bienseance, & qu'il demeuroit toujours dans les bornes d'une sage mediocrité, sans avoir dans son exterieur rien d'extraordinaire & de singulier, ou qui sentist plus l'affectation & la vanité, que le mepris des richesses, comme faisoient les cyniques, qui par là s'attiroient l'admiration des hommes, mais sans leur servir de rien. Il ne se couvroit pas de haillons comme Diogene: mais il avoit autant de zele pour la modestie & toutes les autres vertus, que Diogene en avoit peu. Il eust pu se passer de logement aussibien que luy, puisqu'il souffroit bien d'autres choses: mais il craignoit plus le poison de la vaine gloire, que la rigueur du froid. [Ainsi il acceptoit les maisons que ses amis luy offroient: & quand on ne luy en offroit pas, ou qu'il ne jugeoit pas à propos de les accepter,] il en louoit, comme il fit à Rome.

Rom.15.v.20.21. 'Il observoit encore autant qu'il pouvoit de ne point prescher que dans les lieux où l'on n'avoit point encore porté l'Evangile.
Act.13.v.46|17.v.42. 'Il preschoit d'abord aux Juifs, & quand ils rejettoient la verité, il les abandonnoit, & alloit prescher aux Gentils. [C'est ce que nous verrons avec le reste de son esprit & de sa conduite dans l'histoire de ses voyages apostoliques, que nous allons representer.]

ARTICLE XII.

S. Paul presche en Cypre; aveugle un magicien; convertit le Proconsul.

Chry.in Act.h. 28.p.254.c. 'SAINT Paul & S. Barnabé ayant receu l'imposition des mains, & la mission du S. Esprit, partirent aussitost d'Antioche, où il y avoit assez d'autres personnes capables [d'instruire & de soutenir les Fideles:] Et la Phenicie estant jointe à la Palestine, [ne

44 manquoit pas de predicateurs.] C'est pourquoi ils se resolurent d'aller en Cypre.'Ils avoient avec eux pour les aider Jean Marc, Act.12.v.25|13. qu'ils avoient amené de Jerusalem.ᵃIls allerent à Seleucie[port v.5. de mer audessous d'Antioche:] & sans s'y arrester, parcequ'elle ᵃ13.v.4.5|Chry. p.256.c. tiroit assez de secours du voisinage d'Antioche, ils passerent à Salamine capitale de l'isle de Cypre.'L'Evangile avoit déja esté Act.11.v.19| presché dans cette isle aux Juifs aprés la mort de S. Estienne: Chry.p.256.c. μαζόνων. mais elle avoit encore besoin d'instruction, & de maistres "tels que ceux-ci.'Ils y prescherent donc encore, & aux Juifs mesmes, Act.13.v.5. les allant trouver pour cela dans leurs synagogues,'depeur de les Chry.p.255.a. rendre plus opiniatres, s'ils eussent témoigné les negliger.'Ils Act.13.v.6. traverserent[ainsi] tout le pays jusques à Paphos,'qui est à l'autre Pears.an.P.p.6. extremité de l'isle. Ainsi ils peuvent bien n'y estre arrivez que l'année suivante.'Car comme on ne sçait pas precisément en quelle t ar.46.§12. année toutes ces choses se sont faites, on est obligé de les mettre à peu pres selon qu'on le juge plus probable.

L'AN DE JESUS CHRIST 45.

NOTE 14. 'L'isle de Cypre avoit alors pour gouverneur le"Proconsul Sergius Paulus, homme sage & prudent. Il desiroit d'entendre la Act.13.v.6-8. parole de Dieu, & il envoya querir pour cela Barnabé & Saul: Ce
1. sont les termes des Actes. Mais il avoit auprés de luy un Juif[1] magicien & faux prophete, nommé Barjesu, qui s'opposoit aux Apostres, & s'efforçoit d'empescher le Proconsul d'embrasser la foy,'craignant de perdre la vaine autorité qu'il s'estoit acquise Chry.p.255.b.d. sur son esprit.'Alors Saul nommé aussi Paul, dit Saint Luc, estant Act.13.v.10.
» rempli du S. Esprit, luy dit ces paroles: O homme plein de four-
» berie & de malice, enfant du diable, ennemi de toute justice, ne
» cesserez vous jamais de pervertir les voies droites du Seigneur?
'C'est ainsi, dit S. Chrysostome, qu'il faut traiter les personnes Chry.n.h.28.p. dures & insolentes. Et S. Paul joignit encore à ces paroles severes 255.d.e. un chastiment plus severe. Car il luy fit perdre la vue, & le reduisit à chercher quelqu'un pour se conduire.'Mais c'estoit pour e|258.a. le guerir par ce remede dont il avoit luy mesme eprouvé la force. Et on croit en effet que par cet aveuglement qui ne devoit estre
NOTE 15. que pour un temps,'Dieu amollit le cœur de Barjesu,"luy donna Ori.g.in Exod. l'esprit de penitence, & luy rendit les yeux de l'ame avec ceux p.22.23. du corps, afin qu'il vist & le soleil materiel, & le Soleil de justice.

'Pour le Proconsul, il est certain que voyant le magicien devenu aveugle, il embrassa la foy, & apprit avec admiration les Act.13.v.12. mysteres qu'elle renferme. [On ne sçait rien de ce qu'il fit de-

1.'Le nom d'Elymas que luy donne aussi S. Luc, signifie un magicien en arabe. Synop.in Act.p. 1456.d.

Boll.22.mars, p.371.f. a p.372.373. puis.]'Car si quelques uns se persuadent que c'est celui que l'Eglise de Narbone honore comme son premier Evesque,[a] les plus habiles croient que celui-ci est posterieur à l'autre de plus de deux siecles.

Aug.conf.l.8.c.4.B.p.148.c.d. 'Quoique dans la maison de Dieu, dit S. Augustin, les riches ne soient point dutout preferez aux pauvres, ni les nobles à ceux qui ne le sont pas, & qu'au contraire Dieu ait choisi,[surtout dans ces commencemens de l'Eglise,]"les choses les plus foibles pour confondre les plus fortes; neanmoins celui là mesme qui se disoit estre le moindre d'entre les Apostres, aprés avoir dompté par les armes de la foy l'orgueil du Proconsul Paul, & l'avoir soumis au joug si doux & si agreable de J.C, en le rendant simple sujet du Roy du ciel, d'officier qu'il estoit auparavant du Roy de la terre, quitta le nom de Saul, & prit celui de"Paul pour marque d'une si grande victoire. Car il est sans doute que nous remportons un plus grand trophée sur le demon, lorsque nous surmontons celui qu'il possede avec plus d'empire, & par lequel il en possede un plus grand nombre. Or il possede davantage les personnes illustres à cause de la vanité que leur donne leur noblesse; & il en possede par eux plusieurs autres, à cause du pouvoir que leur qualité donne à leur exemple. De plus, ceux qui sont connus de plusieurs, ouvrent aussi par leur bon exemple le chemin du salut à plusieurs: & l'autorité de leur personne rendant leurs actions considerables, il s'en trouve beaucoup qui les veulent suivre. C'est pourquoi ceux qui ont esté convertis avant eux, se rejouissent extraordinairement de leur conversion, parcequ'ils prevoient qu'elle sera suivie de celle de beaucoup d'autres.

&c. | V. la note 5.

ARTICLE XIII.

S. Paul presche à Antioche de Pisidie.

Act.13.v.13. 'Aprés cette grande victoire que S. Paul avoit remportée à Paphos, il partit de Cypre avec ceux qui l'accompagnoient; & montant sur mer ils s'en allerent à Perge en Pamphylie, 'où Jean [Marc] les quitta pour retourner à Jerusalem, voyant qu'ils entreprenoient de si longs voyages, & se lassant de travailler avec eux à l'œuvre de Dieu.

v.13|15.v.37.38| Chry.n.h.28.p.257.c.

Chry.h.28.p.257.c.d. 'Saint Paul ne s'arresta ni à Perge, ni dans les autres villes où il passa, se hastant d'aller à Antioche de Pisidie, qui estoit la capitale du pays, & où il commença proprement à prescher,[& à faire

45. faire les fonctions d'Apostre.]Car il n'avoit presché[dans l'isle de Cypre]que comme en passant, parceque d'autres y avoient déja repandu la foy.

'Estant donc arrivé avec S. Barnabé à Antioche de Pisidie, ils s'en allerent tous deux le jour du sabbat dans la synagogue, & s'assirent avec les autres. Aprés la lecture de la Loy & des Prophetes, les chefs de la synagogue 'leur faisant civilité comme à des étrangers, leur envoyerent dire que s'ils avoient quelque exhortation à faire au peuple, ils pouvoient parler.'S. Barnabé"pouvoit pretendre par bien des raisons que S. Paul luy devoit ceder le droit de porter la parole. Mais comme ils n'avoient en vue que le bien commun,[& non un honneur imaginaire, on voit que depuis qu'ils eurent commencé à porter l'Evangile parmi les peuples,]S. Barnabé cede partout à S. Paul,[reconnoissant en luy sans envie une eminence de grace que luy mesme n'avoit pas.] Act.13.v.14.15. Chry.h.28.p.257.d. h.29.p.260.c.

"ἀιδεσιμώτερος ἦν.

'S. Paul s'estant donc levé pour parler, tascha de gagner l'esprit de ses auditeurs, en louant la bonté que Dieu avoit toujours fait paroistre pour leur nation,'lorsqu'il les avoit tirez de l'Egypte, qu'il les avoit rendu maistres du pays de Canaan, qu'il leur avoit donné ensuite des Juges, & enfin Saül & David pour Rois. Estant ainsi tombé sur le discours de David,'il les fit ressouvenir de la promesse que Dieu avoit faite à ce Roy,[de faire naistre de sa race] le Sauveur d'Israel, & declara que cette promesse avoit esté accomplie en la personne de JESUS, ce qu'il prouva par le témoignage que S. Jean Battiste luy avoit rendu.'Il parla de sa mort predite par les Prophetes,'& en rejetta le crime sur les Juifs de Jerusalem, pour laisser aux autres la liberté de ne prendre part qu'aux benedictions de Dieu qui en sont la suite.'Il prouva ensuite que JESUS estoit ressuscité pour vivre eternellement, & il établit cette verité tant par l'autorité des Ecritures, que par le témoignage public que luy rendoient ses disciples de l'avoir vu durant plusieurs jours,'ce qu'ils ne pouvoient faire qu'en s'exposant à toutes sortes de perils, & que par un courage que Dieu seul estoit capable de donner.'Il les exhorta donc enfin à recevoir ce Sauveur promis depuis si longtemps, à esperer de luy seul le pardon de leurs pechez, & la justice qu'ils n'avoient pu trouver dans la loy, & à craindre les malheurs terribles dont Dieu menace ceux qui meprisent sa parole. d. Act.13.v.17-24. v.23-25. v.26-29. Chry.h.29.p.262.d. Act.13.v.30-37. Chry.p.264.e. Act.13.v.38-41.

'Il ne repandit pas, pour parler ainsi, tout ce qu'il avoit à dire & laissa mesme quelques difficultez dans son discours sans les éclaircir, afin qu'on souhaitast de l'entendre encore.'Et en effet, Chry.h.30.p.269.270. Act.13.v.42.43.

comme il sortoit avec S. Barnabé, *on le pria de vouloir parler de nouveau sur ce sujet au sabbat suivant. Beaucoup de Juifs & de Proselytes suivirent mesme les Apostres, [& embrasserent la foy.] * Note 16.

Chry.h.30.p. 270.a. 'Les Apostres ne leur donnerent pas neanmoins aussitost le batesme, mais prirent du temps pour les affermir, & les exhorterent à perseverer dans la grace qu'ils avoient receue.

Act.13.v.44. 'Le samedi suivant presque toute la ville s'assembla pour entendre la parole de Dieu, From.a.p.646. 1.2. 'ce qui donne lieu de croire que les Gentils mesmes, malgré les regles des Juifs, entrerent par force dans la synagogue. Act.13.v.45-48. 'Ce concours de peuple remplit les Juifs d'envie & de colere, & ils s'opposoient avec des paroles de blaspheme à ce que leur disoit S. Paul. Chry.p.270.c. d.e. 'Mais en resistant à la verité, ils meriterent d'estre abandonnez d'elle, & donnerent une juste occasion aux Apostres de leur dire hardiment, que puisqu'ils rejettoient la vie eternelle, "ils alloient prescher aux Gentils. &c. L'Ecriture dit que les Gentils se rejouirent de se voir entrer en possession de ce qui devoit appartenir aux Juifs, [& elle ne dit point que les Juifs s'en soient attristez.] Leur obstination contre Act.13.v.48.49. JESUS CHRIST servit à étendre sa gloire. 'Tous ceux [des Gentils] qui estoient predestinez à la vie eternelle receurent la foy, & la parole du Seigneur se repandit dans tout le pays.

Chry.p.270.e. 'Les Juifs joignirent bientost une persecution réelle à celle des paroles & des injures. Act.13.v.50.51. 'Ils animerent leurs devotes contre Saint Paul & S. Barnabé, & souleverent contre eux les principaux de la ville; de sorte que les Apostres furent obligez de se retirer de tout le pays, aprés avoir secoué contre eux la poussiere de leurs piez, [comme J.C. ordonne de faire contre ceux qui en rejettant la verité se rendent plus criminels que Sodome & que Gomorrhe.] Chry.p.271.c.d| 274.b. 'Les disciples ne furent point affoiblis par le traitement que l'on faisoit à leurs maistres. Ils en prirent au contraire un nouveau courage, & demeurerent remplis de joie & du S. Esprit.

ARTICLE XIV.

S. Paul presche à Icone & à Lystre; guerit un homme perclus: On le veut adorer, & aussitost on le lapide.

Act.13.v.51. 14.v.1-4|Chry. a.h.30.p.271.d. 'Les deux Apostres chassez d'Antioche s'en vinrent à Icone [dans la Lycaonie,] '& leur charité aussibien que leur courage leur faisant oublier la maniere dont ils venoient d'estre traitez par les Juifs, ils allerent encore leur annoncer la verité dans

45. leur synagogue.[Dieu benit leur perseverance,] & ils converti-
rent un grand nombre de personnes tant des Juifs que des Gen-
1. tils. Ils firent divers[1] miracles dans cette ville, & ils y demeure-
rent assez longtemps malgré l'opposition de ceux des Juifs qui
persisterent dans leur incredulité.'Car ces obstinez irriterent Chry.p.274.b.
contre eux par leurs calomnies l'esprit des Gentils; de sorte que
toute la ville estoit partagée, les uns estant pour les Juifs, & les
autres pour les Apostres.'Les deux Saints y demeurerent nean- p.271.e.
ἐπηρεάζειν. moins tant qu'on se contenta"de les maltraiter sans les chasser.
'Mais enfin voyant qu'on les vouloit lapider, & que les magistrats Act.14.v.5-7.
mesmes s'en mesloient, ils s'en allerent porter l'Evangile à Lystre,
à Derbe, & aux autres lieux de la Lycaonie,'preschant non seu- Chry.p.274.c,
lement dans les villes, mais aussi dans la campagne,[a] comme si on d.
ne les eust chassez d'Icone que pour les obliger à repandre l'E- a p.272.b.
vangile en plus d'endroits.

V. son titre. 'On croit que ce fut à Icone que S. Paul convertit"Ste Thecle, Usf.an.45.p.
& luy persuada de quitter celui qui la recherchoit en mariage, 661.
pour embrasser la virginité.'S. Chrysostome raporte qu'elle don- Chry.in Act.h.
τὰ χρυσία. na"tout ce qu'elle avoit d'or pour avoir la liberté de voir S. Paul 25.p.249.b.
qui estoit alors en prison.

L'AN DE JESUS CHRIST 46.

[Entre les miracles que S. Paul fit alors dans ces provinces de
l'Asie, Saint Luc ne décrit en particulier que]'la guerison d'un Act.14.v.7-10.
homme perclus de ses jambes, & qui n'avoit jamais marché. S.
Paul le remarqua entre ceux qui l'ecoutoient à Lystre,'& vit dans Chry.h.30.p.
son ame[par une lumiere divine] la foy [& le desir] qu'il avoit 272.d.
d'estre sauvé. Il crut donc devoir ajouter la guerison de son corps
à celle de son ame; & luy dit à haute voix de se lever, afin que
ce miracle fust d'autant plus utile aux autres, qu'il seroit plus vi-
sible & plus public.

[Aussi il fit un effet prodigieux.]'Car le peuple commença à Act.14.v.10-12.
crier en parlant de luy & de S. Barnabé, que c'estoient des dieux
qui estoient descendus en forme d'hommes. Ils appelloient S.
Barnabé Jupiter, & S. Paul Mercure, parceque c'estoit luy qui
&c. portoit la parole: & ils estoient prests"de leur offrir mesme des
sacrifices.'Des que les deux Apostres virent ce qu'ils vouloient v.13-14.
faire, ils dechirerent leurs vétemens; & s'avançant au milieu du
peuple, ils crierent qu'ils n'estoient que des hommes, sujets aux
mesmes infirmitez qu'eux; que bien loin de vouloir estre adorez,

1. 'S. Chrysostome paroist croire que S. Paul & S. Barnabè n'avoient point fait de miracles avant ce Chry.in Act.h.30.
temps-ci.[Neanmoins l'aveuglement de Barjesu en estoit un bien visible.] p.272.a.

ils venoient leur apprendre*à n'adorer que le seul Dieu qui a fait le ciel & la terre.'Ils firent ainsi tout ce qu'ils purent pour faire voir combien ils detestoient cet honneur idolatre qu'on leur vouloit rendre ; & avec tout cela ils eurent encore bien de la peine à empescher qu'on ne leur immolast des victimes. C'estoit un piege que le demon leur dressoit.'Mais ils surmontoient toutes ses embusches, &"rendoient toujours gloire à Dieu,[soit par leur patience dans les persecutions, soit par leur humilité dans les honneurs & les louanges.]

Chry.h.31.p. 278.d.e. — h.30.p.274.d.e. — &c.

'Ils eprouverent bientost combien ces honneurs & cette estime des hommes sont des choses vaines & fragiles.'Car quelques Juifs estant venus d'Icone & d'Antioche[à Lystre,]tournerent tellement l'esprit du peuple, qu'il souffrit que ces Juifs lapidassent S. Paul presque jusqu'à le tuer.'Ainsi ces pierres servirent à la justice de Dieu pour le punir des pierres qu'il avoit jettées contre S. Estienne[par la main des autres,]& il expia la faute qu'il avoit commise alors, en souffrant le mesme supplice.'Apres l'avoir lapidé on le traina hors de la ville, où on le laissa le croyant mort. Il ne l'estoit pas neanmoins, & les disciples s'estant amassez autour de luy, il se releva, & rentra encore dans la ville.

Bar.48.§2. — Act.14.v.19. — Ast.or.12.p.297.a. — Act.14.v.18.19.

'Mais il en sortit le lendemain, pour ne pas irriter davantage les persecuteurs, & s'en alla avec S. Barnabé à Derbe, où il continua à prescher l'Evangile,'sans se souvenir des pierres dont il venoit d'estre accablé, comme si le danger mesme de la mort l'eust animé davantage à s'y exposer."On pouvoit le tuer, mais on ne pouvoit pas le vaincre.

Chry.h.31.p. 280.b. — Greg.in Job,l. 31.c.15.p.921.c. d. — &c.

'S. Paul & S. Barnabé acquirent dans Derbe beaucoup de disciples à J.C, & puis ils repasserent à Lystre, à Icone, & à Antioche [de Pisidie,]ordonnant des Prestres dans chaque Eglise avec des prieres & des jeûnes, y exhortant les Fideles à perseverer dans la foy, & leur remontrant que c'est par beaucoup de peines & d'afflictions que nous devons entrer dans le royaume de Dieu.'Voilà quelles sont les exhortations apostoliques, & c'est par là qu'ils ont persuadé toute la terre.

Act.14.v.20-22. — Chry.h.31.p. 280.d.e.

'Aprés avoir traversé la Pisidie, ils vinrent à Perge en Pamphylie, où ils prescherent, passerent à Attalie, & de là par mer à Antioche de Syrie; où ayant fait assembler les Fideles, ils leur raporterent ce que Dieu avoit fait avec eux, & comment il avoit ouvert aux Gentils la porte de la foy,[afin qu'ils luy en rendissent graces.]'Ils témoignerent en rendant à l'Eglise cette soumission, que de si grands succés ne les avoient pas rendu moins humbles,

Act.14.v.24-28. — Chry.h.31.p. 281.b.c.

ARTICLE XV.

S. Paul porte l'Evangile jusqu'en Illyrie.

L'AN DE JESUS CHRIST 47 JUSQU'EN 50.

L'ECRITURE dit que S. Paul & S. Barnabé aprés leur retour d'Asie, demeurerent "assez longtemps à Antioche avec les disciples; [& elle ne nous marque point autrement ce que Saint Paul a fait]'durant"environ cinq ans qui se sont passez depuis son retour à Antioche, jusques au Concile de Jerusalem. Ainsi il y a quelque apparence que ce fut durant ce temps là'qu'il prescha dans toute la Judée, [& qu'il acheva ce qu'il avoit déja commencé,]'de porter l'Evangile depuis Jerusalem jusqu'à l'Illyrie, & dans les provinces d'alentour. ["Car il y a au moins assez de probabilité qu'il n'a pas seulement esté jusqu'aux confins de l'Illyrie, ce qui se pourroit entendre des predications qu'il a faites dans la Macedoine;]'mais qu'il a porté la foy jusque dans l'Illyrie mesme, comme le dit S. Jerome.[a] S. Chrysostome & Theodoret mettent encore la Cappadoce, le Pont, & la Thrace, entre les provinces où il a porté la lumiere de la foy.

[S'il avoit presché, comme nous avons dit, dans la Syrie & la Cilicie vers l'an 37, lorsqu'il semble que l'Evangile ne s'annonçoit encore qu'aux Juifs, il peut y avoir encore presché en ce temps-ci,]'puisqu'il est certain que le Christianisme estoit établi parmi les Gentils dans la Cilicie, & en divers endroits de la Syrie outre Antioche"avant le Concile de Jerusalem.'Ainsi Saint Paul estoit comme une nuée divine poussée par le vent de la charité,"qui couroit par toute la terre pour y repandre la pluie de la parole de vie.

[Il laisse dans le secret de Dieu les prodiges dont ses predications estoient accompagnées, & les fruits qu'elles produisoient. Il ne nous a voulu apprendre que les souffrances qu'il y endura. Car outre ce que nous venons d'en dire, & ce que nous en trouvons dans Saint Luc,]'il fait gloire d'avoir souffert plus de travaux que[personne,]'d'avoir plus receu de coups, d'avoir enduré plus de prisons. Il se vit souvent tout pres de la mort,'tantost sur des rivieres, tantost entre des voleurs. Il courut de grands perils, & de la part des Juifs, & de la part mesme des faux Chrétiens; il en courut dans les villes & dans les deserts. Il souffrit toutes sortes de travaux & de fatigues, les veilles frequentes,

Marginal notes: χρόνον οὐκ ὀλίγον. — Note 17. — Note 18. — Vers l'an 51 &c. — Act. 14. v. 27. — Uss. an. 46. p. 661. c. — Act. 26. v. 20. — Rom. 15. v. 19. — Hier. ep. 148. p. 139. a. — a Chry. in Rom. h. 29. p. 372. b | Thdrt. ib. p. [illegible] a. — Act. 15. v. 23. — Greg. mor. l. 27. c. 6. p. 778. c | 30. c. 8. p. 871. — 2. Cor. 11. v. 23. — v. 26. — v. 27.

la faim, la soif, les jeûnes reïterez, le froid, & la nudité.

v.24.25. 'Il dit entre autres qu'il receut cinq fois des Juifs 39 coups[[1] de fouet.]'Car c'estoit leur coutume d'observer ce nombre de 39 coups,[a] qu'ils tiroient par une fausse interpretation de l'endroit du Deuteronome, où il est défendu d'en donner jamais plus de quarante.[b] Il nous apprend aussi qu'il avoit esté[2] deux fois battu de verges[par les Romains,]qu'il avoit fait trois fois naufrage, & qu'il avoit passé une nuit & un jour[3] au fond de la mer,'c'est à dire que son vaisseau s'estant brisé, il avoit esté toute une nuit & tout un jour à errer de costé & d'autre sur la mer.'S. Hilaire & Bede croient qu'il demeura effectivement au fond de la mer sans mourir,'& Saint Sulpice Severe veut mesme qu'il y ait esté trois jours; Dieu luy conservant la vie durant ce temps là par un miracle qu'on peut dire avoir egalé celui par lequel S. Pierre marcha sur les eaux.[Il avoit souffert toutes ces choses avant que d'écrire sa seconde epistre aux Corinthiens, c'est à dire avant l'an 58.]

Thdrt.n.p.254. b|Jos.ant.l.4. c.8.p.125.d. a Jans.in Deut. p.593|Bed.q.2. t.8.p.283. b 2.Cor.11.v.25. Thdrt.n.p.254. b. Hil.de Tri.l.6. p.39.1.c|Bed.q. 3.p.287. Sulp.ep.2.p.222| Aug.ap.s.203. p.337.

Chry.2.Cor.h. 6.p.54.2. 'Ce seroit mal le louer que de pretendre qu'il eust une constance naturelle, qui le rendoit incapable de craindre les dangers, & insensible à la souffrance des maux.'Il dit luy mesme qu'il avoit esté dans la crainte, & mesme dans un grand tremblement; 'qu'il s'estoit trouvé accablé par des maux qui passoient ses forces, jusqu'à trouver la vie ennuyeuse.'Il estoit donc homme, & foible comme les autres.Mais c'est ce qui fait mieux voir la grandeur de son amour pour Dieu, & de ce courage[que la grace luy avoit donné,] puisque jamais la crainte du peril ne l'empescha d'entreprendre tout ce que son devoir demandoit de luy, & que sa constance le fit toujours sortir victorieux des plus grands maux.

1.Cor.2.v.3. 2.Cor.1.v.8. Chry.2.Cor.h. 6.p.54.a.b.

ARTICLE XVI.

Concile de Jerusalem; où les Gentils sont dechargez du joug de la loy des Juifs.

L'AN DE JESUS CHRIST 51.

Act.15.v.1.2.24. 'SAINT Paul & S. Barnabé estoient à Antioche, lorsque quelques personnes venues de Judée y voulurent soutenir que

Jans.in Deut.p. 593.c. 1. 'avec des nerfs de bœuf: car on pretend que c'est de quoy se servoient les Juifs pour fouetter les criminels.

2. Nous ne marquons ici que ce qui n'est point dans les Actes.

Bed.q.3.p.287| Bar.52.§43. 3. 'Quelques uns[suivant apparemment le grec, où il y a seulement ἐν τῷ βυθῷ,] l'entendent d'un cachot de la ville de Cyzic qu'on nommoit *le Profond*, à cause qu'il estoit extremement bas.

51. l'on ne pouvoit estre sauvé sans la circoncision, & l'observation
de la loy. Ce qu'ils preschoient [d'eux mesmes] sans en avoir eu
aucun ordre des Apostres. 'Aussi S. Philastre dit que c'estoient Phila.c.36.p.
l'heretique Cerinthe & ses sectateurs. a S. Epiphane le dit aussi; 10.c.
mais il confond ce temps-ci avec celui auquel Saint Paul fut ar- a Epi.28.c.4.p.
resté. 'Dans cette difficulté on resolut que S. Paul & S. Barnabé, 112.113. Act.15.v.2.
qui soutenoient contre eux la verité, & la liberté de l'Evangile,
iroient avec quelques autres à Jerusalem pour consulter les Apos-
tres & les Anciens. 'Car S. Paul ne pretendoit point qu'on s'en Chry.a.h.32.p.
dust raporter à luy, quoique son autorité fust appuyée par tant 287.a.
de miracles. 'Dieu mesme luy ordonna par une revelation de faire Gal.2.v.1.2.
ce voyage. Ainsi il fut à Jerusalem avec S. Barnabé & S. Tite,
en l'an 37, v. quatorze ans aprés 'le premier voyage qu'il y avoit fait "ensuite v.1|Hier.n.p.
la note 17. de sa conversion. b Ils passerent par la Phenicie & la Samarie, où 165.c.
ils donnerent une grande joie à tous les freres en leur racontant b Act.15.v.3.4.
&c. la conversion des Gentils. Ils furent fort bien receus "à Jerusalem,
[mais ils y trouverent les mesmes troubles qui agitoient l'Eglise
d'Antioche, & dont ils estoient venu chercher le remede.] 'Car v.5.
quelques Chrétiens qui avoient esté Pharisiens, vouloient que
l'on obligeast les Gentils à la circoncision, & à l'observation de
la loy; 'estant bien aises de se conserver par là quelque autorité sur Chry.n.h.32.p.
eux, & n'ayant point encore assez d'humilité pour se soumet- 289.d|290.a.b.
tre entierement à l'autorité des Apostres. 'On croit que c'estoient p.290.b.
eux qui sans les consulter avoient envoyé ceux qui avoient excité
ce trouble à Antioche. 'Aussi Saint Epiphane dit encore que Ep.28.c.4.p.
c'estoient les Cerinthiens. 112.c.

ou les Pres- 'Les Apostres & "les anciens [disciples] s'assemblerent donc Act.15.v.6.
tres. pour examiner une affaire si importante. 'S. Pierre, S. Jean, & S. v.7.13|Gal.2.v.9.
Jacque [de Jerusalem,] y estoient certainement. 'S. Chrysostome Chry.in Act.h.
suppose qu'il y avoit encore d'autres Apostres. c Selon Clement 33.p.255.b.
d'Alexandrie ils y estoient tous. d Il y avoit aussi d'autres freres; c Cl.str.4.p.512.
& il semble que toute l'Eglise de Jerusalem y ait esté appellée. d. d Act.15.v.22.

e Aprés que l'on eut bien examiné la difficulté, S. Pierre se leva 23|From.n.p. 654.1.
pour parler, & fut d'avis de ne point imposer aux nations un joug e Act.15.v.7-11.
&c. que les Juifs mesmes n'avoient pu porter, "& qui estoit inutile,
'ce qui alloit non seulement à en decharger les Gentils, mais à Chry.n.h.32.p.
montrer aussi de la maniere que cela se pouvoit dire alors, que 288.b.d.
les Juifs n'y estoient plus assujettis. Et peutestre qu'une des rai-
sons pour lesquelles Dieu, qui regle tout par sa sagesse, permit ce
trouble, fut afin que S. Pierre eust occasion de dire cette verité
qu'il n'auroit osé dire sans cela.

Act.15.v.12. 'Tout le monde demeurant en silence aprés le discours de S. Pierre, S. Paul avec S. Barnabé raconterent ce que Dieu avoit
Chry.p.289.e. fait par eux dans les nations,'non pour se louer, mais pour justifier
Act.15.v.13-21. leur conduite.'S. Jacque parlant ensuite, soutint l'avis de Saint-Pierre, ajoutant qu'il falloit seulement mander aux Gentils de s'abstenir de ce qui avoit esté offert aux idoles, de la fornication,
Chry.h.33.p.294.a. "des chairs étoufées, & du sang,'afin*d'apprendre aux Gentils à NOTE 19.
a Aug.in Faust.l.32.c.13.p.200.2.b.c| Bar.51.§19-24. honorer la loy,[a]& que ces observations communes à la synagogue & à l'Eglise,†servissent comme de lien pour unir ensemble les deux peuples, les Juifs & les Gentils. C'est pourquoi lorsque l'Eglise ayant esté établie entierement, n'a plus eu besoin de ce lien, elle n'a plus cru avoir la mesme obligation à observer ces regles, & s'est absolument dispensée en divers endroits"de celles qui ne
Chry.h.33.p.294.a. sont pas d'une obligation naturelle.'S. Chrysostome remarque que Saint Jacque ne voulut pas qu'on ordonnast ces choses aux
p.293.b|295.b|296.c. Gentils comme commandées par la loy.'Il croit aussi que cet Apostre parla le dernier comme Evesque de Jerusalem:[Mais il y a apparence que la charité qui ne considere pas toujours l'ordre des dignitez, fut celle qui regla particulierement les seances dans cette assemblée apostolique.]

* [illegible] νόμον. † &c. " &c.

Act.15.v.28.29. 'L'avis de S. Jacque fut suivi par le Concile,[b]qui deputa Jude
b v.22.23.25-27. surnommé Barsabé, & Silas, pour aller avec S. Paul & S. Barnabé
v.23.29. à Antioche porter cet ordre, avec la lettre du Concile,'que S. Luc raporte toute entiere, & qui estoit adressée aux Gentils convertis de la ville d'Antioche, & des provinces de Syrie & de
v.32. c v.22. Cilicie.'Barsabé & Silas estoient tous deux propheres,[c]& des premiers d'entre les freres,[ce qui peut marquer qu'ils estoient des 70 Disciples; & c'est tout ce que nous trouvons de Barsabé. Nous parlerons plus amplement de Silas dans la suite.]

ARTICLE XVII.

S. Paul est reconnu Apostre des Gentils; se charge du soin des pauvres de Judée.

Chry.in Act.h.33.p.298.b| Thdrt.in Gal.p.268|in Eph.p.290.b. d Gal.2.v.2| Aug.n.B.t.3.2.p.946.f. e Chry.in Gal.p.804.b. 'DANS ce mesme voyage que S. Paul fit à Jerusalem,[d]il exposa [1]publiquement aux Fideles la doctrine qu'il preschoit parmi les Gentils; & outre cela il en confera encore en particulier avec les principaux, en presence de S. Barnabé & de Tite, à cause de

1. [e]S. Chrysostome ne semble reconnoistre qu'une exposition faite aux trois Apostres.

51. 1 de[1] quelques points plus difficiles & plus relevez, dont le com-
mun des Chrétiens n'estoit pas capable de juger.'Ce n'estoit pas Chry.n.p.805.
que pour luy il ne fust pleinement assuré d'estre dans la verité. d.e.
Mais il eust travaillé en vain s'il n'en eust pas pu assurer les autres,
en leur faisant voir qu'il n'enseignoit rien qui ne fust approuvé
par tous les Apostres.'Ainsi cette conference estoit utile pour Aug.q.ev.l.2.
faire voir l'unité & l'uniformité qui doit estre dans la doctrine de c.40.t.3.2.B.p.
l'Eglise.'Car quelques miracles qu'eust pu faire S. Paul, nous ne 269.a.b.
recevrions point sa doctrine avec le respect que nous faisons, & in Faust.l.28.c.
comme la doctrine de J.C. mesme, ou plutost l'Eglise n'y auroit 4.p.194.1.c.
aucune croyance, si elle n'estoit autorisée par l'union qu'il a eue
avec les autres Apostres, que l'on savoit avoir esté instruits im-
mediatement de J.C.

'S. Jacque, S.Pierre, & S.Jean,[avec qui il en confera,]ne trou- Gal.2.v.6|Aug.
perfectioni ejus. verent rien à corriger ni à ajouter"[à une doctrine aussi pure, &] n.p.947.c.f|
à une science aussi parfaite que la sienne, & ne purent qu'ap- Chry.n.p.807.
prouver ce qu'il avoit fait.'Ils virent[avec joie]la grace que Dieu d.e.
luy avoit donnée, & reconnurent qu'il l'avoit établi Apostre des Gal.2.v.7-9.
Nations, comme S. Pierre l'estoit de la Circoncision, & qu'il
l'avoit appellé à la conversion des Gentils, comme S. Pierre à
celle des Juifs. C'est pourquoi ils s'unirent entierement à luy &
à Saint Barnabé, & conclurent qu'eux deux prescheroient aux
Gentils, & que pour eux ils prescheroient aux Juifs; 'obeïssant à v.8|Aug.B.n.p.
l'ordre & à la volonté du Seigneur, qu'ils reconnoissoient avoir 947.e.f|Chry.
établi S. Paul ministre[du salut]pour les Gentils, & les luy avoir t.5.h.64.p.714.
confiez, comme il avoit confié les Juifs à S.Pierre.'Ils luy recom- c.
mandeτent seulement d'avoir soin des pauvres,'c'est à dire d'ex- Gal.2.v.10.
horter les Chrétiens des Nations à assister ceux de Judée qui Aug.n.p.948.d|
estoient dans la necessité, parcequ'ils avoient vendu tous leurs Thdrt.in Rom.
V.§2. biens,'ou qu'on les en avoit depouillez,"comme nous avons déja 15.v.26.p.113.
dit.'S. Paul s'acquita avec soin de cette commission,[comme Heb.10.v.34.
nous le verrons assez dans la suite. Gal.2.v.10.

Nous avons dit que]'S. Paul avoit amené avec luy S. Tite, qui v.1.3-5|Aug.n.
estoit Grec, & gentil de naissance. Ceux qui vouloient assujettir p.947.a.b.c|
à la loy la liberté que nous avons en J.C, firent de grands efforts Chry.n.p.804.
pour obliger S. Paul à le faire circoncir; afin d'en conclure que c.d.
luy mesme reconnoissoit la necessité de la circoncision. Mais
cette raison mesme fit que Saint Paul, qui d'ailleurs y auroit pu

1. 'S. Chrysostome & S. Jerome l'entendent de la liberté evangelique, & de l'abolition de la loy. [Cela avoit neanmoins esté decidé solennellement en plein Concile à l'égard des Gentils, & mesme assez clairement à l'égard des Juifs.] Chry.in Gal.p. 804.a.b|Hier.in p.165.d.

consentir, comme il fit peu aprés circoncir S. Timothée, *ne leur voulut jamais ceder en ce point : & les autres Apostres n'exigerent point cela de luy. Note 10.

Act.15.v.27. 'Jude & Silas que les Apostres avoient deputez pour aller apprendre aux Fideles d'Antioche les resolutions prises dans le Concile, v.25.30.35. 's'acquiterent de leur commission ; & estant arrivez à Antioche avec S. Paul & S. Barnabé, ils firent tous quatre assembler les Fideles, & rendirent la lettre du Concile dont ils avoient esté chargez. v.31. 'Elle fut lue, & donna à toute l'assemblée beaucoup de consolation & de joie. v.32-34. 'Jude & Silas y instruisirent & y fortifierent les freres durant quelque temps: v.33.34. 'aprés quoy Jude s'en retourna à Jerusalem, mais Silas demeura à Antioche : v.25.35. 'S. Paul & S. Barnabé y demeurerent aussi quelque temps : Pearſ.an.P.p.10. '& ce fut apparemment alors, a que S. Pierre estant venu à Antioche, "S. Paul fut obligé de le reprendre publiquement, Greg.in Ez.h.18.p.1295.a. '& de montrer quelle est la force d'une liberté & d'une generosité vraiment Chrétienne. V.S.Pierre §31.

a Gal.2.v.11-16.

ARTICLE XVIII.

S. Paul & S. Barnabé se separent : S. Paul avec Silas visite les Chrétiens de Pisidie ; circoncit Timothée.

Act.15.v.35.36. Chry.n.h.34.p.303.a. 'APRES que S. Paul & S. Barnabé eurent passé quelque temps dans Antioche à instruire les Fideles, "& à prescher la foy &c. aux payens, Chry.h.34.p.304.a. 'S. Paul à qui le soin des Eglises ne donnoit jamais de relasche ni de repos, proposa à S. Barnabé d'aller ensemble visiter les Fideles des autres villes où ils avoient porté l'Evangile. [Jean Marc demanda à les suivre dans ce voyage ;] Act.15.v.37-39. Chry.p.301.d-303. '& S. Barnabé qui estoit tendre & indulgent, vouloit qu'on le luy accordast. Mais Saint Paul "qui estoit plus ferme & plus exact, le prioit de considerer que cela n'estoit pas à propos, aprés la faute que Jean avoit faite de les quitter dans la Pamphylie. S. Barnabé ne put estre persuadé par ses raisons, ni le persuader par les siennes : ce qui forma entre eux quelque contestation ; quoique S. Paul eust beaucoup de respect pour S. Barnabé, p.306.a. '& S. Barnabé une amitié & une estime extraordinaire pour S. Paul. ἀκριβέστερος

p.301-303. 'Enfin chacun ne croyant point devoir renoncer à sa lumiere, parcequ'il ne s'agissoit point de son honneur ni de son interest propre, mais de celui de J.C. & des ames, & ne voulant point non plus obliger l'autre à renoncer la sienne ; ils crurent qu'il estoit plus à propos qu'ils se partageassent, & qu'ils allassent pres-

51 cher en divers endroits. C'estoit peutestre pour cela que Dieu permettoit cette contestation, puisque ces deux grands hommes estoient capables d'éclairer chacun plusieurs provinces, au salut desquelles Dieu les destinoit selon les differentes graces qu'il leur avoit faites.

'S. Chrysostome nous assure qu'ils avoient chacun raison de leur costé, & il ne veut point que nous decidions lequel des deux en avoit le plus. Leur conduite quoiqu'opposée, ne tendoit qu'à un mesme but, & au salut mesme de Jean Marc. La juste & terrible severité de S. Paul luy fit concevoir la grandeur de sa faute; & la douceur de S. Barnabé l'empescha de tomber dans le decouragement. Il s'attacha à luy plus fortement, [& par luy à J.C; en sorte qu'il merita mesme de retourner auprés de S. Paul, comme nous le pourrons voir"autrepart, & d'estre honoré aprés sa mort comme un Saint*par toute l'Eglise.] Plust à Dieu, dit Saint Chrysostome, que nos disputes n'eussent jamais, comme celle-ci, ni d'autre principe que la vue de nostre devoir, ni d'autre fin & d'autre succés que le bien des ames! Ib.

V. S. Jean Marc.

**le 27 de septembre*

'S. Paul & S. Barnabé se separerent donc de lieu, mais non de cœur, comme on le voit par la maniere dont Saint Paul parle de l'autre dans ses epistres. 'S. Barnabé prit Jean Marc avec luy, & s'en alla en Cypre: & S. Paul ayant choisi Silas, [dont nous venons de voir le merite,] s'en alla visiter les Eglises de Syrie & de Cilicie, aprés avoir esté comme mis entre les mains de Dieu & de sa grace 'par les prieres que les freres firent pour luy. Saint Chrysostome paroist croire qu'il fit ce voyage[1] à pié, pour edifier encore par là les Fideles. 'Il recommandoit par tous les lieux où il passoit l'observation des choses qui avoient esté ordonnées dans [le Concile de] Jerusalem. 'Il fortifioit les Eglises dans la foy par ses exhortations, & elles croissoient en nombre de jour en jour.

p. 303. b. | Act. 15. v. 39-41. | Chry. n. h. 34. p. 304. b. | Act. 15. v. 41; 16. v. 4. | 16. v. 5.

'Il arriva ainsi jusqu'à Derbe & à Lystre [dans la Lycaonie, qui avoient esté le terme de sa premiere predication.] Ce fut en ces quartiers là, & apparemment à Lystre, qu'il trouva S. Timothée, [alors encore fort jeune.] 'Il voulut neanmoins le mener avec luy: & comme tout le monde savoit qu'il estoit gentil, & fils d'un gentil, quoique sa mere fust Juive, il le fit circoncir à cause des Juifs du pays. 'Car il estoit bien aise de leur faire voir que s'il avoit refusé de circoncir Tite, pour montrer que la circoncision, & les autres observations de la loy n'estoient plus alors necessaires,

v. 1. | v. 3. | Aug. ad Hier.

1. Je ne sçay s'il ne veut point dire seulement qu'il le fit par terre, afin de profiter des occasions qu'il pourroit trouver en chemin pour annoncer l'Evangile.

il ne les détruisoit pas neanmoins comme mauvaises, mais reconnoissoit qu'on les pouvoit encore pratiquer sans crime, jusqu'à ce

Sulp.l.2.p.149.150. que le temps les eust abolies peu à peu,'à quoy la ruine de Jerusalem contribua extremement.[a]C'est pour cette raison qu'il pratiqua encore en d'autres occasions diverses ceremonies de la loy, se faisant tout à tous par une sagesse & une charité qu'on ne peut assez admirer, sans que dans une conduite qui paroist si opposée à elle mesme, on puisse trouver aucune ombre de deguisement

a Aug.ad Hier.

Greg.mor.l.28. c.6.p.819.a.b. & de mensonge.'Une discretion pleine de charité luy fit faire en ces rencontres pour l'utilité de la foy, ce que l'utilité de la mesme foy l'avoit empesché de faire en d'autres.'Il se faisoit Juif avec les Juifs pour les gagner à J.C, & il observoit la loy pour en abolir la servitude avec plus de facilité & d'autorité[dans les temps & en la maniere que le S. Esprit luy inspiroit.]

Chry.t.5.h.66. p.837-839.

in 1.Tim.h.5.p. 434.c. 'S. Chrysostome croit que S. Paul ne prit S. Timothée avec luy, lorsqu'il le circoncit, que par un ordre particulier de Dieu,[b]comme ce fut aussi ensuite d'une revelation qu'il luy imposa les mains, & le fit Evesque,'soit des ce temps-ci, comme S. Chrysostome semble l'avoir cru,["soit, comme il y a plus d'apparence, lorsqu'il fut dans un age plus avancé, & que sa vertu eminente eut esté plus eprouvée.] V.S.Timothée.

b 1.Tim.4.v.14| 2.Tim.1.v.6.

Chry.1.Tim. pr.p.402.b|403.b.

ARTICLE XIX.

S. Paul presche dans la Galacie: Dieu l'appelle en Macedoine.

Act.16.v.6. [DE Lycaonie]'S. Paul passa dans la Phrygie & la Galacie:

Thdrt.in Col. pr.p.343.b. 'Et il y a tout sujet de croire"qu'il y prescha l'Evangile, NOTE 4 puisqu'il n'est point dit que le S. Esprit l'en ait empesché,[si l'on n'aime mieux dire qu'il n'y fit que passer,]'comme dans la Cilicie, pour y confirmer les Eglises,[parcequ'il y avoit presché des auparavant, en portant l'Evangile dans le Pont, & jusques en Illyrie.]

Act.15.v.41.

18.v.23. 'Lorsqu'il vint[encore quelques années aprés]dans la Galacie & dans la Phrygie, S. Luc dit qu'il y affermissoit tous les disciples; [ce qui marque assez qu'il y en avoit déja fait.]

Thdrt.p.343.b. 'Comme Laodicée estoit la ville capitale de la Phrygie, & que la ville de Colosse estoit fort proche de Laodicée, Theodoret trouve qu'il n'y a pas d'apparence que S. Paul preschant dans la Phrygie, n'ait pas presché dans ces deux villes.'Neanmoins"l'opinion la plus commune & la mieux appuyée, est qu'il n'y avoit point presché lorsqu'il écrivit aux Colossiens, plusieurs années aprés ceci.[Et la Phrygie avoit une grande étendue.] V. la note 68.

Est.in Col.p. 686|Chry.ib.p. 348.c.

51 'Theodoret dit que S. Paul défricha le premier le champ inculte de la Galacie: [Et toute l'epistre que cet Apostre écrivit depuis aux Galates semble le marquer. Cela peut neanmoins n'estre vray qu'à l'égard des Gentils;"puisqu'on croit que Saint Pierre avoit déja presché aux Juifs de cette province. Thdrt.in Gal. pr.p.262.d. V.S.Pierre §17.

Dans le premier voyage que S. Paul fit dans la Galacie,]'il y fut receu comme un Ange de Dieu, comme JESUS CHRIST mesme; '& ces peuples se fussent volontiers arraché les yeux pour les luy donner, s'ils eussent pu;'quoique sa chair fust alors dans la foiblesse & dans la tentation;'ce qui marque les injures & les tourmens qu'on luy faisoit souffrir,[a]ou la bassesse qui paroissoit dans tout son exterieur, ou bien[1]quelque maladie qu'il eut alors, & qui ne luy put neanmoins faire interrompre les travaux de la predication. Gal.4.v.13.14. v.15. v.13. Thdrt.n.p.186. b|Hier.n.p.181.b. a Hier.p.181.a.b. 1.

'Il avoit eu dessein de prescher dans l'Asie[proprement dite, appellée autrement l'Ionie, où est Ephese.][b]S. Luc nous assure que l'Esprit de Dieu l'en empescha, & ne nous en dit point la raison, pour nous apprendre, dit Saint Chrysostome,"à croire & à obeïr à ce que Dieu nous dit, sans vouloir connoistre pourquoi il le dit.'Il faut laisser à sa sagesse eternelle à savoir par quel dessein il fait prescher en un endroit plutost qu'en un autre, & differe d'éclairer des peuples qu'il veut neanmoins éclairer peu de temps aprés.'S. Gregoire croit"qu'il y avoit encore des personnes en Asie qui meritoient que Dieu les laissast perir dans leur infidelité. Leo,voc.G.l.2.c.3.p.40. b Chry.in Act.h.34.p.305.a. Leo,voc.G,l.2.c.3.p.40. Greg.mor.l.28.c.6.p.814.d.e.

'S. Paul traversa aussi la Mysie, sans s'arrester beaucoup, dit S. Chrysostome, dans les lieux où il passoit, parceque Dieu destinoit ce pays à Saint Jean, qui y devoit demeurer longtemps; & il pressoit[interieurement]Saint Paul d'aller porter l'Evangile en d'autres endroits.'Le dessein de l'Apostre estoit d'aller en Bithynie: Mais l'Esprit de Dieu l'en empescha encore: & lorsqu'il fut arrivé à Troade, un Macedonien s'apparut à luy, & le pria de passer en Macedoine pour secourir ce pays. Il connut alors quelle estoit la volonté de Dieu, & ne pensa plus qu'à la suivre. Chry.in Act.h.34.p.305.c. Act.16.v.7-10.

'*Nous cherchasmes aussitost les moyens de passer en Macedoine*, dit S. Luc,'qui marque par cette façon de parler,"qu'il commença alors d'entrer en la compagnie de S. Paul,[c]de laquelle on croit qu'il ne se separa point depuis. v.10. V.S.Luc note 3. Iren.l.3.c.14.p.271. c Hier.v.ill.c.7.

1. Ce dernier sens paroist assez conforme aux termes du texte.

ARTICLE XX.

Saint Paul presche à Philippes, y convertit Ste Lydie; est foueté, mis en prison, & delivré.

[1] L'AN DE JESUS CHRIST 52.

Act.16.v.11. 'SAINT Paul ayant esté appellé de Dieu en Macedoine, s'embarqua à Troade, vint à Samothrace, le lendemain à Naple
v.12. [ville maritime de Macedoine,]'& de là à Philippes, colonie Romaine, & capitale de cette partie de la Macedoine. Il y demeura
v.14. [au moins] quelques jours, & il y convertit entre autres une marchande de pourpre, nommée Lydie, dont Dieu avoit ouvert le cœur. [Le martyrologe Romain en fait memoire le 3 d'aoust.] Des auparavant elle servoit Dieu, dit S. Luc, [terme dont il semble qu'on se servoit en ce temps là, pour marquer les payens qui embrassoient ou tout à fait ou en partie la religion des Juifs.]
v.13.14. 'Aussi S. Paul la convertit par une exhortation qu'il fit aux fem-
Epi.80.c.1.p. 1067.1068. mes un samedi dans un oratoire qui estoit hors de la ville.'Car ces oratoires"estoient communs parmi les Juifs & les Samaritains. &c. Ils estoient d'ordinaire hors des villes,[& ils leur tenoient lieu de
Act.16.v.15. synagogue dans les lieux où ils n'en avoient pas.]'Lydie receut le battesme avec sa famille, & obligea Saint Paul & ceux de sa compagnie à venir loger chez elle, pour marque qu'ils la croyoient
Chry.n.h.35.p. 311.c.d. fidele au Seigneur.'Il n'y avoit pas moyen de resister à une priere si pleine d'ardeur & d'humilité, & qui estoit déja un fruit de la foy qu'elle venoit d'embrasser.

p.312|Act.16.v. 16-19. 'Il y avoit alors à Philippes une fille esclave, possedée d'un demon qui la faisoit deviner, de quoy ses maistres tiroient un grand gain. Cette fille ayant un jour rencontré Saint Paul & ceux qui estoient avec luy, elle se mit à les suivre en criant que c'estoient des serviteurs du Dieu tres haut, qui annonçoient la voie du salut; & elle continua de la sorte durant quelques jours. C'estoit un artifice, & comme dit S. Chrysostome, une condescendance du demon, qui vouloit bien louer S. Paul, dans l'esperance que si cet Apostre paroissoit recevoir son témoignage, cela l'autoriseroit, & luy donneroit moyen de tromper mesme plusieurs Chrétiens. Neanmoins Saint Paul qui ne s'engageoit pas à faire des miracles"sans necessité, le laissa dire d'abord: mais enfin comme &c.

1. Le Concile de Jerusalem, & ce qui est arrivé depuis jusqu'à ce temps-ci, ne peut avoir tenu moins d'un an de temps. C'est ce qui fait que nous commençons ici l'année suivante.

51. il continuoit toujours, il luy commanda au nom de J.C. de sortir de la fille, 'de mesme que J.C. avoit fait taire les demons qui publioient qu'il estoit le Messie & le Fils de Dieu; parceque c'est à l'Esprit de Dieu à prescher la verité, & non à l'esprit de mensonge. Chry.p.314.a.b.

'Le demon obeït à l'heure mesme. Mais l'avarice cruelle qui possedoit les maistres de la fille, fit qu'ils eurent regret de la voir delivrée d'un si grand malheur: [& n'osant avouer la passion honteuse qui les dechiroit,] ils la colorerent "d'un crime d'Etat, bien plus sensible & plus important pour les habitans de la ville, que la ruine de leur fausse religion, ce qui estoit le veritable crime des accusez. Ils se saisirent donc de S. Paul & de Silas, & les trainerent devant les magistrats, se plaignant que c'estoient des Juifs qui vouloient introduire parmi eux, qui estoient Romains, des coutumes contraires aux loix Romaines. Ils ne s'estoient pas avisez de s'en plaindre avant que leur servante fust delivrée. Act.16.v.18-24| Chry.p.312.d.e| 313.a. | b. ut videtur

'Le peuple accourut sur cela en criant contre eux, & les magistrats [aussi peu raisonnables que le peuple,] sans examiner la chose, & sans leur donner lieu de se défendre, firent dechirer leurs habits, leur firent donner publiquement plusieurs coups de verges, & les envoyerent en prison, recommandant au geolier de les garder surement; de sorte que le geolier les mit dans un cachot, & leur serra les piez "dans les ceps, 'ce qui les obligeoit de demeurer couchez sur le dos, sans qu'ils pussent se tenir debout. NOTE 21. | Chry.t.2.h.80. p.831.a.

'Tant de maux, tant d'ignominies, bien loin de les abatre, les remplirent d'une joie divine; de sorte qu'au milieu de la nuit, ils se mirent à prier & à louer Dieu [avec tant d'ardeur] que les autres prisonniers les entendoient. 'Dieu voulut faire voir quelle estoit la force d'une telle priere. 'Car il se fit tout d'un coup un si grand tremblement de terre, que les fondemens de la prison en furent ebranlez, toutes les portes s'ouvrirent, & les liens mesme de tous les prisonniers furent rompus; [ce qu'un tremblement ordinaire ne pouvoit pas faire.] Le geolier s'estant eveillé, & trouvant les portes de la prison ouvertes, crut que les prisonniers s'estoient sauvez; & [comme il en répondoit sur sa vie, de desespoir] il prit son épée pour se tuer. S. Paul le vit, quoiqu'on n'eust point encore apporté de lumiere; & luy cria à haute voix de ne se point faire de mal, parcequ'aucun des prisonniers n'estoit sorti, 'n'ayant pas vu, dit Saint Chrysostome, que les portes estoient ouvertes. in Act.h.36.p. 317.318. | t.2.h.80.p.831.a. | Act.16.v.26-29. | Chry.in.h.36. p.318.a.b.

'Le geolier [déja touché par le tremblement,] le fut encore davantage par cette bonté de Saint Paul. Il accourut tout trem- b.

blant se jetter à ses piez, & l'ayant tiré du cachot avec Silas, il leur demanda ce qu'il devoit faire pour estre sauvé. 'C'estoit l'unique chose à laquelle il pensoit, parceque Dieu avoit ouvert les portes de son cœur, & rompu les liens de son ame : '& il receut cette grace par celui qu'il tenoit dans les liens. 'S. Paul & Silas l'instruisirent, & tous ceux qui estoient chez luy, sur la foy "& la vie Chrétienne; & aprés qu'il eut lavé leurs plaies, il fut lavé luy mesme de ses pechez par le battesme, que luy "& tous ceux de sa maison receurent en mesme temps. Il mena ensuite les Saints en son logement, où il leur servit à manger, à eux qui le nourrissoient [interieurement;] & il se rejouissoit avec toute sa maison, sans avoir receu aucun bien sensible: Mais il avoit receu la foy du Seigneur, & l'esperance des biens eternels.

p.319.320. p.320.d. a.b|321.d. &c. ii. avis.

'Le jour estant venu, les magistrats, qui pouvoient avoir sceu ce qui estoit arrivé, envoyerent dire au geolier de laisser aller Paul & Silas. Le geolier le leur vint dire: & alors S. Paul [qui ne s'estoit point plaint quand on l'avoit fouetté & mis en prison,] commença à dire qu'il estoit bien étrange qu'on eust outragé, comme on avoit fait,[1] des citoyens Romains, sans connoissance de cause; & qu'aprés cela on pretendist encore les faire sortir de la prison en secret [sans leur faire aucune reparation.] Non, dit-il, « cela ne se passera pas de la sorte: Il faut qu'ils viennent eux mes- « mes nous en tirer. 'Il estoit bien aise de leur donner de la crainte, « afin que les Fideles de cette ville eussent plus de repos & de liberté: '& il estoit mesme avantageux [à l'honneur de la religion,] qu'ils ne sortissent pas de prison comme des coupables à qui on fait grace. Les magistrats eurent peur effectivement, non parcequ'ils avoient fait une injustice, mais parcequ'ils l'avoient faite à un citoyen Romain.[2] Ils vinrent à la prison, prierent les deux Saints d'en sortir, & quand ils furent dehors, ils les supplierent de se retirer de leur ville.

p.318.d. 1. p.319.a. p.320.b.c. 2.

'Ils le leur demanderent comme une grace, [craignant sans doute que cette affaire ne fist du bruit.] Et il estoit temps que S. Paul allast porter l'Evangile en d'autres lieux; puisque ceux de Philippes estoient suffisamment instruits [& par ses paroles, & par ses souffrances,] & par le miracle arrivé dans la prison, auquel son eloignement pouvoit donner encore plus de poids & plus d'eclat. 'Il alla donc visiter Lydie son hostesse, vit les Fideles qu'il

b.d. Act.16.v.40.

1. Il semble qu'on puisse tirer de cet endroit que Silas estoit citoyen Romain comme S. Paul.

2. 'Les citoyens Romains avoient alors de grands privileges : a& les loix défendoient surtout de les fouetter.

Chry.in Act.h.48. p.416.c. a Synop.ib.p. 586.587.

avoit

avoit convertis, les consola, les encouragea, & puis sortit de la ville.

'Il se souvint toujours depuis dans ses prieres des Chrétiens de Philippes, & il s'en souvenoit d'autant plus volontiers, 'qu'ils prenoient tous part à sa grace, à sa joie, à ses souffrances, & à la predication de l'Evangile; [non par de simples souhaits,] 'mais en luy envoyant de l'argent ou d'autres secours dont il avoit besoin. Ils luy en envoyerent deux fois à Thessalonique; '& depuis qu'il eut quitté la Macedoine, nulle autre Eglise que la leur n'eut l'avantage "de prendre part à ses biens en luy faisant part des siens. [Ainsi ce sont] 'ces freres de Macedoine, qui vinrent à Corinthe apporter à S. Paul les choses dont il manquoit. 'Ils firent la mesme chose longtemps aprés, lorsqu'il estoit prisonnier à Rome.

Phili.1.v.3. | v.5.7. | 4.v.15. | v.15. | in ratione dati & accepti. | 2.Cor.11.v.9. | Phili.4.v.9-14. 18.

'Outre la grace que Dieu leur fit de croire en luy, & de contribuer de leurs biens à l'avancement de l'Evangile,] ils receurent encore celle de souffrir pour J.C, & d'entrer dans les mesmes combats où ils avoient vu S. Paul. 1.v.29.30.

ARTICLE XXI.

S. Paul presche à Thessalonique, & à Berée.

'SAINT Paul & ceux de sa compagnie ayant quitté Philippes, passerent par Amphipoli & par Apollonie, & vinrent à Thessalonique 'capitale & metropolitaine de la Macedoine. [a] Car ils ne s'arrestoient guere dans les petites villes, mais seulement dans les grandes, qui estoient comme des sources d'où la verité se repandoit ensuite par tous les environs.

Act.17.v.1. | Thdrt.1.Thess. pr.p.364.& alibi. | a Chry.in Act. h.37.p.324.c.

'Ce que S. Paul avoit souffert à Philippes, ne l'empescha pas de prescher hardiment à Thessalonique, où il eut encore à soutenir beaucoup de combats. 'Dieu y confirma ses paroles par des miracles, & par divers effets de la puissance du S. Esprit. 'Aussi son arrivée en cette ville ne fut pas vaine & sans fruit. 'Il prescha trois samedis dans la synagogue, "& il y convertit quelques Juifs, & beaucoup de Gentils, 'qui receurent ses discours comme venant de Dieu mesme, & avec beaucoup de joie, 'quoique parmi de grandes tribulations; de sorte "qu'ils servirent ensuite de modele aux Chrétiens de Macedoine & d'Acaïe. 'Ils souffrirent beaucoup par la persecution de leurs concitoyens, aussibien que les Chrétiens de Judée.

1.Thess.2.v.2. | 1.v.5. | 2.v.1. | Act.17.v.1-4. | &c. | 1.Thess.2.v.13. | 1.v.6-9. | &c. | 2.v.14.

'S. Paul se conduisoit envers chacun d'eux comme un pere & v.7-12.

v.8. une mere envers ses enfans: '& dans l'amour qu'il sentoit pour eux, il eust souhaité de leur donner non seulement la connoissance de l'Evangile, mais aussi sa propre vie. 'Il les exhortoit, les
v.12. consoloit, & les conjuroit d'agir toujours d'une maniere digne de Dieu, & de la gloire à laquelle il les avoit appellez. 'Il les instruisit de plusieurs choses, '& en particulier sur l'Antechrist,[a] & sur le travail des mains, dont il leur montroit l'exemple.[b] Car quoiqu'il fust occupé à la predication de l'Evangile, il ne laissoit pas de travailler jour & nuit, depeur de leur estre à charge. 'Il y receut mesme par deux fois des Philippiens ce dont il manquoit. 'Il paroist qu'il y établit des personnes pour travailler au salut des autres, pour les avertir de leur devoir, & pour les gouverner selon le Seigneur,

4.v.1-6. | 2.Thess.2.v.5. | a 3.v.7-10. | b v.7.8|1.Thess. 2.v.7.9. | Phili.4.v.16. | 1.Thess.4.v.12. 13.

'Il logeoit chez un [Chrétien] nommé Jason,[c] dont les Juifs qui estoient demeurez endurcis, vinrent pour ce sujet attaquer la maison "avec grand tumulte; Mais S. Paul & Silas ne s'y estant &c. pas trouvez, les seditieux menerent Jason & quelques Chrétiens [de la ville] devant les magistrats, criant qu'ils avoient receu ces gents qui troubloient toute la terre, qui se revoltoient contre Cesar, & qui disoient qu'ils avoient un autre Prince que luy, savoir JESUS, 'C'est ainsi que ne trouvant rien dans les Chrétiens dont ils leur pussent faire un vray crime, ils leur en imputoient un faux, '& s'efforçoient [comme à Philippes,] de les rendre criminels d'Etat, [pendant qu'ils troubloient eux mesmes l'Etat par leurs tumultes seditieux.] 'Leurs cris n'empescherent pas neanmoins les magistrats de laisser aller Jason & les autres Chrétiens, "sur la caution qu'ils donnerent de representer Saint Paul, [si l'on NOTE 13. prouvoit quelque chose contre luy.] Ainsi par une generosité digne d'admiration, ils exposoient eux mesmes leur vie pour sauver l'Apostre.

Act.17.v.7. | c v.5-8. | Chry.n.h.37.p. 326.d.e. | p.325.a. | p.325.b|317.d.

'C'estoit sur Jason que tomboit tout le danger & toute la gloire de cette action. 'Quelques uns croient que c'est celui que Saint Paul joint à Sosipatre, les appellant tous deux "ses parens, lorsqu'il salue de leur part l'Eglise Romaine. [En ce cas il faut dire NOTE 14. que c'est luy que] [d] les Grecs honorent aussi avec Sosipatre le 28 ou 29 d'avril. Ils les mettent au nombre des Apostres, c'est à dire des plus illustres disciples des Apostres, [& qui prenoient part à leurs travaux apostoliques.] [e] Aussi Saint Paul ne les auroit pas recommandez comme ses parens, s'ils ne luy eussent encore esté plus unis par la pieté que par le sang. ["Nous parlerons autrepart] V.S.Luc. de ce que quelques uns croient que le parent de S. Paul est ce

p.317.d. | Bar.12.jul.b| Rom.16.v.21| Ori.n.p.632| Chry.n.h.32. p.402.a. | d Boll.28.29. apr.p.547.b.c| 622.b|Men.p. 342. | e Chry.in Rom. h.32.p.407.a. | Cyp.p.565.a| 567.a.

58\. Jason Juif d'Alexandrie, mais Chrétien, qui convertit un autre Juif nommé Papisque par une dispute qui fut mise par écrit avant la fin du II. siecle.

'Aprés le tumulte que les Juifs avoient excité contre S. Paul, 'les Chrétiens [qu'il avoit convertis à Thessalonique, ne voulant pas le laisser exposé à un si grand danger, le conduisirent des la nuit mesme hors de la ville avec Silas. Ils s'en allerent donc tous deux à Berée, [qui n'est pas bien eloignée de Thessalonique,] & ils entrerent dans la synagogue selon leur coutume ordinaire. 'Car quoique S. Paul ne fust point obligé d'instruire les Juifs, il le faisoit neanmoins [tant qu'ils le vouloient bien souffrir,] parce-qu'il avoit pour eux un amour inconcevable. 'Il taschoit de leur montrer la verité de J.C. dans l'Ecriture, qui estoit une preuve encore plus forte & plus incontestable que les miracles: [& elle luy servit beaucoup à Berée.] 'Car les Juifs de cette ville estant d'un naturel plus noble, c'est à dire "plus raisonnables, & plus doux que ceux de Thessalonique, receurent avec joie ce que S. Paul leur disoit, [que JESUS CHRIST estoit le Christ.] Ils ne s'en assurerent pas neanmoins sur sa parole, mais ils examinoient tous les jours les Ecritures, pour voir si ce qu'il leur disoit estoit veritable. [Ils se convainquirent ainsi par leurs propres yeux,] de sorte que beaucoup d'entre eux embrasserent la foy. Plusieurs Gentils se convertirent aussi, & beaucoup de femmes Greques de qualité.

Act. 17. v. 8. 9. | v. 10. | Chry. in Act. h. 37. p. 324. d | 326. b. | p. 325. e. | c. | εὐγενέστεροι.

'Sosipatre parent de S. Paul, [dont nous venons de parler, & dont nous parlerons encore dans la suite, fut apparemment de ceux qui se convertirent alors.] 'Car il estoit de Berée. Le texte latin des Actes, & quelques manuscrits grecs l'appellent "fils de Pyrrhus. [Les Grecs l'honorent, comme on a dit, avec S. Jason, le 28 ou 29 d'avril.] 'Les Latins en font la feste le 25 de juin, & le qualifient disciple de S. Paul.[1]

Rom. 16. v. 21. | Act. 20. v. 4. | Sosipatrum Pyrrhi. | Usu. | Ado. | 1.

ARTICLE XXII.

S. Paul va à Athenes; y parle devant l'Areopage.

'L'EVANGILE fructifia ainsi dans la Berée [sans opposition,] jusqu'à ce que le peuple ayant esté emu par quelques Juifs venus exprés de Thessalonique, les Chrétiens furent obligez de conduire S. Paul vers la mer. 'Dieu permettoit ainsi qu'il fust chassé des villes où il preschoit, afin de le tenir toujours dans l'humilité,

Act. 17. v. 13. 14. | Chry. in Act. h. 37. p. 326. a.

1\. 'Baronius cite d'Origene sur l'epistre aux Romains, que Sosipatre a esté Evesque de Thessalonique. Bar. 25. jun. a. Mais Origene p. 632. le dit de Caius, non de Sosipatre.

Act.17.v.15. 'Ceux qui le conduisoient, le menerent jusques à Athenes.
Thdrt.1.Thess. pr.p.364.c. 'Theodoret croit qu'il y fut par mer:[& neanmoins le texte des Actes portant qu'il partit de Berée comme pour aller vers la mer, semble plutost marquer qu'il quitta ce chemin; & qu'ainsi il fut
Act.17.v.15. par terre à Athenes.]'Ceux qui l'y avoient mené, s'en retournerent, avec ordre de dire à Silas & à Timothée qu'ils le vinssent
v.14. promtement trouver.'Car ils estoient demeurez à Berée.[a]Et Saint
a Chry.p.317.c. Paul quelque grand qu'il fust, avoit besoin d'eux.[b]Ainsi il fut
b h.38.p.333.c. obligé de s'arrester à Athenes pour les attendre, plus qu'il n'avoit eu dessein d'y estre.

Aug.f.150.c.1.p. 711.d. 'La ville d'Athenes avoit esté autrefois l'academie [des plus beaux esprits,]des hommes de lettres les plus habiles, & des plus
Act.17.v.16.22. illustres philosophes:[& tout le fruit qu'elle en avoit tiré,]'c'est qu'il n'y avoit point de ville plus pleine d'idoles & de superstitions.
Chry.h.38.p. 332.b.c. 'Elle adoroit tous les faux dieux, ou plutost tous les demons qu'elle savoit estre adorez des autres peuples : & depeur d'en avoir oublié quelqu'un qu'elle ne connust pas, elle avoit dressé
Bar.51.§8.9| Is.P.l.4.ep.69. p.450|Uss.p.669. c. un autel avec cette inscription,"*Au Dieu inconnu.*'On raporte diverses raisons de cet autel dedié au Dieu inconnu: Et on marque que c'est le nom que les payens donnoient quelquefois au Dieu NOTE 33.
Luci.philop.p. 1129.b. des Juifs.'Lucien prend l'Inconnu d'Athenes pour le Dieu que les Chrétiens adoroient.

Chry.in Act.h. 38.p.333.c.d. 'Ce zele des Atheniens pour l'erreur, animoit celui de S. Paul pour la verité, jusqu'à le faire comme secher de douleur. Il parloit [les samedis]aux Juifs & aux"Proselytes dans la synagogue; σεβομένοις
il parloit tous les jours dans la place à tous ceux qui s'y rencontroient.[Et il ne manquoit pas d'auditeurs]dans une ville où la principale occupation des habitans & des étrangers estoit de dire ou d'apprendre des nouvelles, Les epicuriens & les stoïciens venoient entendre ce discoureur, comme ils l'appelloient, & ne savoient ce qu'il vouloit dire quand il leur parloit de JESUS, &
Aug.f.150.p.713| 156.c.7.p.753.e. de la resurrection des morts.'Leur doctrine charnelle ou superbe estoit en effet bien differente de la sienne. Car les epicuriens mettoient la felicité à jouir des plaisirs du corps & des sens; & les stoïciens à s'elever de leur vertu, comme si elle leur fust venue d'eux mesmes: & luy la mettoit à estre uni à Dieu, à avoir en luy son esperance,[& à se rejouir en sa force,]

Chry.p.332.c. 'Quelque étrange que sa nouvelle doctrine leur parust, ils se contentoient de se moquer de luy, sans aller jusqu'à le persecu-
p.332.a. ter comme les Juifs.'Ils le menerent neanmoins à l'Areopage, qui
Bar.52.§2.3. estoit la justice criminelle d'Athenes,'extremement"celebre dans &c.

51 l'histoire.'S.Chrysostome croit qu'ils l'y menerent pour l'y punir: (Chry.p.332.a.) 'comme on y avoit puni du dernier supplice divers philosophes (Bar.52.§5.) qui avoient combatu le culte des dieux adorez dans cette ville. 'Il est certain qu'on l'y mena pour luy faire rendre conte de sa (Act.17.v.19.20.) doctrine.

'S. Paul estant au milieu de ces juges, ne leur dit rien qui les (Chry.p.332.b.) pust choquer.'Il parla d'abord de leurs idoles en des termes qui (p.334.b.) n'en établissoient & n'en ruinoient pas non plus le culte.'Il se (p.332.c.d.) servit mesme avantageusement de l'autel qu'ils avoient dressé au Dieu inconnu, pour faire voir que ce n'estoit point faire une innovation de leur faire connoistre une divinité qu'ils adoroient déja sans la connoistre. [Il continua de mesme sans rien dire expressément contre les dieux des payens:] mais il établit contre tous les dogmes des philosophes l'adoration de celui qui a creé le ciel & la terre, qui n'a besoin de rien, qui n'habite point dans des temples materiels, qui forme tous les hommes, qui leur donne le mouvement & la vie, & qui leur ordonne de le chercher pour le connoistre. Il se sert mesme d'un de leurs poetes pour dire que nous sommes les enfans & la race de Dieu,'c'est à dire ce qui en (p.336.e.) approche de plus pres; Et c'est aprés cela qu'il conclut, que [si nostre gloire est d'approcher de Dieu, il est indigne de nous de croire que Dieu mesme soit semblable à de l'or, à de l'argent, & à des ouvrages faits par des hommes,'& inferieurs aux hommes. (p.337.a.b.)

[Aprés avoir ainsi renversé toute l'idolatrie sans la combatre directement,]'& avoir fait voir que les hommes estoient inexcu- (c.) sables d'avoir meconnu jusques alors leur Createur,'il les exhorte (Act.17.v.30.31.) pour eviter la rigueur du jugement dernier, à embrasser le remede de la penitence, que Dieu accordoit alors aux hommes, par un homme dont il avoit établi l'autorité en le ressuscitant aprés sa mort.'Quelques uns se mirent à rire en l'entendant par- (v.32.33.) ler d'un mort ressuscité: d'autres dirent qu'on l'entendroit une autre fois: & S. Paul sortit ainsi de l'assemblée. Mais il y en eut qui se joignirent à luy, & embrasserent la foy, entre lesquels fut S. Denys Senateur de l'Areopage, & Damaris,'qui selon quelques (Chry.sac.l.4.c.7.p.67.d.) (V. son titre.) anciens estoit sa femme.["S.Denys fut depuis le premier Evesque (Ast.h.8.p.162.b.) d'Athenes, ayant esté ordonné par S. Paul, selon tous les martyrologes, & finit sa vie par un illustre martyre.]

'Le vers que Saint Paul cita dans l'Areopage estoit tiré des (Hier.in Tit.1.p.248.c.) Phenomenes d'Aratus.[a]Il cite encore en d'autres lieux quelques (a 1.Cor.15.v.33 | Tit.1.v.12.) vers des poetes payens.[b]S.Clement d'Alexandrie,[qui tire beaucoup de choses de livres apocryphes & peu assurez,] dit qu'il (b Cl.str.6.p.636.c.d.)

conseilloit mesme quelquefois de lire les livres des payens, & entre autres"ceux de la Sibylle, & d'Hystaspe: Il raporte un dis- NOTE 16.
Bar.app.§ 19. cours de luy sur ce sujet,'pris peutestre de quelque exhortation au peuple, qui n'aura pas esté écrite, mais se sera conservée par
Ori.in Matt.27. v.9.p.193.c. tradition dans la memoire des Chrétiens.'Origene pretend aussi que Saint Paul dans ses epistres cite quelques livres apocryphes, comme celui que l'on attribuoit [faussement] au Prophete Elie, & celui qui portoit le nom de Jannés & Mambrés, [sans pretendre les autoriser comme canoniques, non plus que S. Jude quand il cite nommément Enoc.]

ARTICLE XXIII.

S. Paul quitte Athenes, & va à Corinthe: De S. Caius.

1.Thess.3.v.1.2. 'SAINT Timothée vint enfin trouver S. Paul, qui l'attendoit à Athenes. Il semble que Silas ne soit pas revenu avec luy. [Peutestre que quelque maladie, ou quelque autre empeschement le retint en Macedoine.

2.v.14. S. Timothée apprit ce semble à Saint Paul]'la persecution que souffroient les Chrétiens de Thessalonique de la part de leurs
v.17.18. concitoyens.'Saint Paul qui les aimoit extremement, souhaitoit beaucoup de les aller voir; & il fut deux fois dans le dessein de partir pour y aller. Mais en estant empesché par satan, comme il
3.v.1-5. dit,'il aima mieux demeurer seul à Athenes, & renvoya Timothée à Thessalonique, pour y fortifier les Chrétiens, & les exhorter à demeurer fermes dans la foy, sans estre ebranlez par ces persecutions, qu'il leur avoit predites lorsqu'il estoit encore avec eux.

Pearson.P.p.12. [On voit par ce que nous venons de dire, que]'S. Paul passa un
Chry.in Act.h. 38.p.341.c.e. temps considerable à Athenes, [peutestre environ trois mois.]'Il ne paroist point qu'il y ait esté persecuté: & neanmoins aprés y avoir jetté les semences de l'Evangile, il se hasta d'en sortir, dit S. Chrysostome, parceque les Atheniens qui ecoutoient assez volontiers la nouvelle theologie qu'il leur apprenoit, estoient accoutumez à ecouter tout pour s'en entretenir & s'en divertir, & non pour y faire une reflexion serieuse, & en profiter.

Act.18.v.1. 'Il quitta donc Athenes, & vint à Corinthe [qui estoit la metropole de toute l'Acaïe, c'est à dire de la Grece, & d'Athenes mesme. Ainsi tant par cette raison, que par sa situation entre deux mers, qui y attiroient de toutes parts le commerce de l'Orient & de l'Occident, elle ne pouvoit manquer d'estre fort peuplée

8 & fort riche. Mais il semble que les habitans y fussent d'autant plus attachez à leurs biens, qu'ils estoient dans une plus grande abondance.]'On croit qu'ils aimoient aussi beaucoup le faste de l'eloquence & des autres sciences humaines.[a]Et ce qu'on en remarque de plus, c'est que l'impudicité y regnoit d'une maniere effroyable. Est.in Cor.p. 183. a Bar.57.§ 43.

'Le S. Esprit amena donc S. Paul à Corinthe pour y demeurer durant 18 mois, & y prescher la parole de Dieu,[qui seule en pouvoit bannir de si grands desordres. Il y vint"sur la fin de l'année,] & y logea chez Aquila & Priscille sa femme, qui estoient Juifs, 'à cause qu'ils travailloient comme luy à faire des tentes; & il travailloit chez eux.'Car il voulut encore moins recevoir sa subsistance des Corinthiens, que des autres à qui il preschoit; [b]& mesme se trouvant à Corinthe dans le besoin, il aima mieux estre assisté par les autres Eglises,'comme il le fut par celle de Philippes.[c]Il n'avoit pas moins d'amour pour les Corinthiens que pour les autres: mais il crut qu'il luy estoit important d'en user ainsi, pour oster tout pretexte à la calomnie.'On peut en cela estimer son desinteressement de n'avoir pas voulu recevoir les biens de la terre de ceux à qui il distribuoit les richesses du ciel: On y peut louer son courage d'avoir voulu manquer des choses les plus necessaires, sans en rien témoigner à ceux qui les avoient en abondance: mais S. Gregoire y admire surtout"sa douceur & sa charité, qui ne se lassoit point de supporter la foiblesse de ces Chrétiens un peu trop attachez à leur argent, & qui continuoit 18 mois à les instruire, en attendant qu'ils se fortifiassent peu à peu, & qu'ils se portassent d'eux mesmes à une vertu qu'il n'osoit leur ordonner. Dieu benit cette condescendance, comme on le vit par la liberalité qu'ils exercerent peu d'années aprés envers les pauvres de Jerusalem.

Act.18.v.11| Chry.n.h.39.p. 341.d. — Note 27. — Act.18.v.2.3. — 1.Cor.9.v.1-19| 2.Cor.11.v.6-12. — b 2.Cor.11.v.7.8. v.9|Phili.4.v.17. — c 2.Cor.11.v.10-12. — Greg.in Ez.h. 18.p.1295.1296. — 56

'Aquila chez qui il logeoit, estoit originaire du Pont.[Il s'estoit établi à Rome, mais il avoit esté obligé d'en sortir,]& estoit depuis peu venu d'Italie à Corinthe, parceque l'Empereur"Claude avoit ordonné à tous les Juifs de sortir de Rome.[Nous parlerons autrepart de sa vertu, & de celle de sa femme.] Act.18.v.2. — V.S.Pierre §31.

'Saint Paul est le premier qui ait planté la foy à Corinthe, où comme un sage architecte, il posa les fondemens de l'Eglise.[d]Il y preschoit tous les samedis dans la synagogue, & s'efforçoit de faire entrer les Juifs & les Gentils dans la connoissance de la verité.'Il appelle la maison de Stephane ou Estienne"les premices de l'Acaïe,'& il ne battiza à Corinthe que cette maison, avec 1.Cor.3.v.6.10| Thdrt.n.p.119. 132.133. d Act.18.v.4. — Note 28. — 1.Cor.16.v.15. 1.v.14.16.

v.17. Crispe, dont nous allons voir la conversion, & Caius. 'Car il n'estoit pas envoyé pour battizer, mais pour prescher.

Usu, Ado. | a Bar. 4. oct. b | Rom. 16. v. 23 | Ori. n. p. 632. b. | Chry. in Rom. h. 32. p. 401. b.

'On fait la feste de S. Crispe & de S. Caius le 4 d'octobre.[a] Il y a apparence que ce Caius est celui mesme que S. Paul dit estre son hoste, & celui de toute l'Eglise, lorsqu'il fait ses recommandations aux Romains: '& l'honneur qu'il avoit de loger S. Paul, fait voir quelle estoit non seulement sa liberalité, mais aussi sa pieté, puisque S. Paul choisissoit ses hostes selon l'ordre de l'Evangile, & ne logeoit que chez ceux dont la vertu estoit digne de la sienne.

Bed. in 3. Jo. t. 5. p. 754. | b Ori. in Rom. 16. p. 632. b. | Act. 19. v. 29.

'Caius estoit l'hoste de toute l'Eglise, parcequ'il recevoit chez luy avec joie tous les Fideles.[b] On tenoit par tradition qu'il avoit esté fait Evesque de Thessalonique, [d'où il pouvoit estre, quoiqu'il fust établi à Corinthe.] 'Car S. Luc parle d'un Caius Macedonien disciple de S. Paul, qui estoit venu avec luy à Ephese, & qui y fut en danger"dans la sedition de Demetrius. en l'an 57.

Bed. in 3. Jo. p. 754. | c 3. Joan. | Ath. syn. p. 155. d.

'Bede [& Adon] croient que celui qui fut battizé par S. Paul, est celui à qui S. Jean écrit sa troisieme epistre,[c] dans laquelle il l'appelle son fils, & luy témoigne beaucoup de tendresse. Il loue sa pieté sincere envers Dieu, & son ardente charité pour ses freres: & il luy promet de le venir bientost voir. 'Saint Athanase ou celui qui a fait les additions de sa Synopse, paroist mesme avoir cru que Caius hoste de S. Paul, avoit donné le style à l'Evangile de S. Jean. [Mais je ne sçay"si Caius connu par Saint Jean n'estoit point plutost] 'un autre disciple de Saint Paul, natif de Derbe [en Lycaonie;] [d] qui peut aussi estre celui que les Constitutions pretendent avoir esté fait Evesque de Pergame [en Asie] par S. Jean. NOTE 30.

Bar. 4. oct. b | Act. 20. v. 4. | d Const. l. 7. c. 46. p. 327. b | n. p. 302. d. e.

ARTICLE XXIV.

S. Paul écrit deux lettres aux Thessaloniciens.

Act. 18. v. 5. | 1. Thes. 3. v. 7 | 1. Cor. 2. v. 3 | Thdrt. n. p. 128. c. | e 1. Thes. 3. v. 6-9. | f v. 10. 11. | g v. 6. | h 1. v. 1. | i Thdrt. n. p. 355. & alibi. | Hier. ep. 144. t. 3. p. 123. 2.

'SILAS & Timothée revinrent de Macedoine à Corinthe rejoindre S. Paul, 'qui souffroit alors beaucoup de necessitez & de travaux.[e] Mais il fut fort consolé & fort rejoui du retour de Timothée, à cause de ce qu'il luy raporta de l'état des Fideles de Thessalonique.[f] Il souhaitoit extremement de les aller voir: mais ne le pouvant pas alors,[g] il leur écrivit sa premiere epistre peu aprés le retour de Timothée.[h] Il le joint avec luy dans le titre de sa lettre, aussibien que Silvain, qu'il nomme le premier des deux.[i] Ce Silvain est celui que les Actes appellent Silas, comme il paroist par la suite de l'histoire. 'S. Jerome dit mesme que c'est une faute de

52. de lire Silvain, & qu'il faut Silas.'Neanmoins Estius aime mieux croire avec Theodoret, que c'est le mesme nom un peu latinisé, 'estant ordinaire aux Juifs qui conversoient avec les étrangers, de tourner leurs noms pour les rendre plus conformes à ceux des Grecs & des Latins. Est.1.Cor.1.p. 431|Thdrt.ib. p.216.c. Est.in Rom.16. p.185.186.

'Cette lettre aux Thessaloniciens est la premiere de toutes celles de S. Paul. Elle fut écrite de Corinthe, comme on le voit par cette suite,'&"non d'Athenes,[a] comme quelques Peres l'ont cru. [S. Paul témoigne dans toute cette lettre beaucoup de tendresse pour les Chrétiens de Thessalonique, & une estime toute particuliere de la ferveur de leur foy, & de la constance avec laquelle ils souffroient la persecution. Il les loue aussi de leur charité envers tous les Chrétiens de la Macedoine. Mais il les avertit d'user saintement du mariage, d'eviter l'oisiveté en travaillant des mains, & de pleurer les morts d'une maniere qui soit digne de la foy que nous professons. Il leur donne encore quelques avis pour n'estre pas surpris par l'Antechrist, & sur divers autres points.] 'Il témoigne avoir toujours un grand desir de les aller voir, pour ajouter ce qui pouvoit manquer encore à leur foy. Thdrt.in Paul. pr.p.3.a. Note 30. Bar.52.§14|Usf. p.670.b|Pearf. p.12. a Ath.syn.p. 147.a|Thdrt.p. 3.a. 1.Thes.3.v.10.11.

Note 31. 'La seconde epistre aux Thessaloniciens fut écrite" peu de temps aprés la premiere,[b] comme on le peut juger par la conformité de la matiere & de l'inscription, qui porte aussi les noms de Silvain & de Timothée;'& par ce que dit S. Chrysostome, que Saint Paul l'écrivit à cause qu'il n'avoit peutestre pu aller à Thessalonique, comme il avoit témoigné le souhaiter dans la premiere. Thdrt.in Paul. pr.p.3.b. b Bar.53.§1. Chry.2.Thes. h.1.p.361.a.

'Il l'écrivit pour refuter ceux qui voulant tirer de l'argent des Thessaloniciens, leur persuadoient que le monde alloit finir:[c] ce qu'ils confirmoient soit par une fausse interpretation de la premiere lettre de S. Paul,'soit en supposant une fausse lettre de cet Apostre.[Et le dernier peut paroistre plus probable,]'parcequ'il semble que ce soit pour distinguer ses veritables epistres d'avec celles qu'on luy pouvoit supposer, que S. Paul marque en celle-ci le signe dont il se servoit toujours, qui estoit d'écrire de sa main le salut, & le souhait de la grace. Ath.syn.p.148. a. c Usf.p.670.b. Bar.53.§2. 2.Thes.3.v.17. 18|Thdrt.n.p. 392|Bar.60.§56.

'Il exhorte encore les Thessaloniciens dans cette seconde lettre, à souffrir courageusement les persecutions par lesquelles Dieu les rendoit dignes de son royaume; & il les assure qu'il prie sans cesse pour cela.'Il y reprend, comme il avoit déja fait, mais plus fortement, ceux qui aimoient mieux vivre du travail des autres que du leur, pour demeurer dans l'oisiveté. Il veut qu'on marque 2.Thes.1.v.5-12. 3.v.6-15.

ceux qui continueront à mener cette vie dereglée, & mesme qu'on se separe d'eux.

ARTICLE XXV.

Saint Paul presche aux Gentils à Corinthe: J.C. luy apparoist: Il est mis en justice: De S. Silas.

Act.18.v.5.6. 'SILAS & Timothée estant donc revenus trouver S. Paul à Corinthe, comme nous l'avons marqué, il se sentit rempli d'un nouveau zele, & prescha encore plus fortement aux Juifs qu'il n'avoit fait auparavant. Mais comme ils s'opposoient à luy Chry.in Act.h.39.p.342.b,c. avec des paroles de blaspheme,'& qu'ils formoient mesme des conspirations pour le tuer;[a] il secoua ses vétemens, & leur dit ces paroles terribles: Que vostre sang retombe sur vostre teste: Pour « moy j'en suis innocent, & je m'en vas desormais vers les Gentils. «

b 'Il quitta mesme le logis [d'Aquila qui estoit Juif,] & alla demeurer chez Juste, pres de la synagogue, ne voulant pas s'eloigner des Juifs, afin qu'ils le vissent toujours, & que l'emulation [des p.344.a.b. Gentils qui se convertissoient,] les portast à se convertir aussi.'Car tout ce qu'il faisoit n'estoit que pour les porter à la penitence, & il ne les quittoit qu'afin qu'ils le recherchassent.

Act.8.v.8. [Il réussit au moins dans quelques uns.]'Car Crispe qui estoit le chef de la synagogue, embrassa la foy avec toute sa famille, 1.Cor.1.v.14. '& S. Paul le battiza luy mesme,[b] & le fit depuis, à ce qu'on pre- b Const.l.7.c.46.p.327.c. tend, Evesque de [l'isle] d'Egine [auprés d'Athenes. Nous avons déja dit qu'on fait sa feste le 4 d'octobre.]

From.in Act.p.668.1. 'Juste chez qui S. Paul fut loger, estoit gentil, mais serviteur de Dieu. Il avoit aussi le nom de"Tite; mais neanmoins tout ce NOTE 38. qui est dit de Tite dans les epistres de S. Paul, se doit apparemment raporter à l'autre Tite, que cet Apostre avoit pour disciple longtemps avant que de venir à Corinthe.

Act.18.v.8. 'Aprés que S. Paul se fut ainsi separé des Juifs, plusieurs des Corinthiens [Gentils] ayant esté instruits par luy, embrasserent la 2.Cor.1.v.19. foy, & receurent le battesme.'Silas & Timothée s'employoient avec luy à la predication de l'Evangile; [& c'est le dernier endroit où l'Ecriture parle de Silas. Le martyrologe Romain met sa feste Ado,fest.p.38. le 13 de juillet aprés Usuard & Adon.]'Ce dernier ajoute qu'il mourut en Macedoine, & semble mesme marquer que ce fut par le martyre.

Est.2.Cor.1.p.434.2. 'Les Grecs, qui distinguent sans fondement Silas & Silvain,

58. 'les honorent tous deux le 30 du mesme mois, avec les Saints Crescent, Epenete, & Andronique: Ils font ce jour là leur grand office de ces Saints, & ils disent d'eux tous qu'ils moururent en paix aprés avoir preschè la parole de la foy Chrétienne à Calcedoine, dans la[1] Gaule, & en divers autres endroits du monde, & aprés avoir retiré de l'impieté, amené à la connoissance du vray Dieu, & battizé un grand nombre de personnes.'Ils font Saint Silvain en particulier le défenseur de la ville de Thessalonique, '& luy donnent toujours aussibien qu'à ses compagnons le titre d'Apostre.[Adon & Usuard l'attribuent de mesme à Saint Silas. "Quelques Eglises de France l'honorent en cette qualité. Et on peut dire qu'aprés Saint Barnabé il n'y en a point qui la merite davantage.]'Car outre qu'il estoit Prophete,& avoit toujours esté consideré comme l'un des premiers d'entre les Chrétiens,[nous l'avons vu durant plusieurs années le compagnon des travaux, des souffrances, & de l'apostolat de S. Paul, non comme son ministre, mais comme son associé.]'Origene dit que le concours de ces deux nuées divines a rempli toute la terre des éclairs qui brillent dans les[deux]epistres qu'ils ont écrites ensemble[aux Thessaloniciens.

Boll. may, t. 1. p. 352.| Menæa, p. 299. — 1. — Menæa. p. 298. — Menol. V. — Beauvais, Bayeux. — Act. 15. v. 22. 32.| Ori. in Jer. h. 18. p. 588. b.

Il y en a qui raportent à Silas]'ce que dit S. Paul aux Corinthiens, Qu'il leur envoyoit son frere, qui estoit devenu celebre dans toutes les Eglises, & qui avoit mesme esté choisi par elles pour l'accompagner"dans ses voyages.[En ce cas il ne peut pas estre mort avant l'an 58. Mais cette opinion ne paroist pas assez fondée.]

2. Cor. 8. v. 18. 19. — &c.

Plus l'Evangile faisoit de progrés à Corinthe par les predications de S. Paul, plus cet Apostre avoit à craindre les efforts & la fureur de ceux qui en estoient les ennemis.'Il y souffrit, comme nous avons dit, beaucoup d'afflictions & de maux;'& il s'y trouva quelquefois reduit"à manquer des choses les plus necessaires.'Il y fut dans un état de foiblesse, de crainte, & de tremblement,'ce que Theodoret étend jusqu'à la prison,"aux fouets, & aux autres tourmens de la question.[a]S. Chrysostome tire[2] de ses paroles, que les autres Fideles y furent aussi eprouvez avec luy par diverses persecutions assez violentes, quoiqu'elles n'allassent pas aux dernieres extremitez,'& jusqu'à la mort.[b]Cependant quelques maux que S. Paul souffrist, tout luy estoit encore moins

Chry. in Act. h. 39. p. 344. c. d. — 1. Thes. 3. v. 7. — 2. Cor. 11. v. 9. — cùm egerem. — 1. Cor. 2. v. 3. — ἐν ζημίαις. — Thdrt. n. p. 128. c. — 2. — a Chry. n. h. 24. p. 253. — p. 254. a. — b in Act. h. 39. p. 344. d.

1. Le texte des Ménées porte Γαλλίᾳ. Il faut assurément Γαλατίᾳ, comme on lit dans Maxime de Cythere p. 319. 1, & dans le menologe de Canisius, t. 2. p. 830. — Men. 30. jul. p. 299.

2. *Tentatio vos non apprehendit nisi humana*, comme porte le grec.

sensible que la dureté & l'obstination des méchans; & des per-
1.Thes.3.v.2. sonnes deraisonnables.'Car[le don de]la foy n'y estoit pas commun à tous.

Act.18.v.9.10| Chry.p.344.d. 'Mais Jesus Christ luy apparut une nuit pour le consoler, & luy dit ces paroles: Ne craignez point; parlez[& preschez]sans « cesse: Car je suis avec vous, & personne ne vous pourra maltrai- « ter, parceque j'ay un grnd peuple dans cette ville.[Ayant donc « Act.18.v.11. cette assurance,]'il demeura dixhuit mois à Corinthe pour y pres-
Bar.58.§ 44. cher la parole de Dieu:'ce qui n'empesche pas qu'il n'en soit
2.Cor.1.v.1. sorti durant ce temps là pour aller prescher aux environs.'Et sa seconde lettre aux Corinthiens est adressée à l'Eglise de Corin-
Rom.15.v.19. 23. the, & à tous les Chretiens qui sont dans toute l'Acaïe.'Il est certain que des devant l'an 58, il n'y avoit plus de pays en ces quartiers là où la foy n'eust esté preschée.

[Outre le temps que Saint Paul a passé chez Aquila, & chez
16.v.23. Juste,]'il a encore logé à Corinthe,[soit en ce voyage, soit en un
v.16|Thdrt.n. p.115. autre,]chez"Caius,'& chez Phebé Diaconisse de l'Eglise qui estoit V.§ 4. déja établie à Cenchrée, quoique ce ne fust qu'un simple bourg, [qui servoit de port à Corinthe du costé de l'Asie.

Il travailla à établir parmi les Corinthiens toutes les regles de
1.Cor.11.v.1. la pieté Chrétienne, & par ses paroles, & par son exemple,]'afin
v.2-16|Chry.n. h.26.p.273.d.e| 272. qu'ils fussent ses imitateurs, comme il l'estoit de J.C.'Il leur apprit aussi que l'ordre & la modestie vouloient que les femmes fussent toujours couvertes, & eussent"un voile, surtout en priant ou une coiffe. & en prophetizant: car la grace de la prophetie estoit commune alors, & mesme parmi les femmes. Il recommanda au contraire aux hommes de ne point avoir la teste couverte en priant, ce qui estoit une coutume ordinaire aux payens[dans leurs sacrifices,]& à porter toujours les cheveux courts sans les laisser croistre comme faisoient les philosophes,[surtout les cyniques.] Il fut assurément obeï de plusieurs, mais non de tous: ce qui l'obligea de leur recommander les mesmes choses dans la lettre qu'il leur écrivit quelque temps aprés.

L'AN DE JESUS CHRIST 53.

Bar.53.§33| Synop.in Act. p.1551.g|Uss.p. 671|Tac.an.6. c.3.p.132|Dio, l.60.p.688.e. 'L'Acaïe avoit[alors]pour Proconsul Novat frere de Seneque, qui estant entré dans l'adoption de Gallion banni sous Tibere, en avoit pris le nom de L. Junius Gallio.[a]Cela ne l'empescha pas d'avoir part au sort de ceux que la nature luy avoit donnez pour
a Dio,l.62.p. 713.e|Tac.an. 15.n.157.p.265. freres; & Neron le fit enfin mourir comme eux.

b Act.18.v.12-16. [b]Durant qu'il estoit Proconsul, les Juifs s'estant saisis de Saint Paul, l'amenerent devant son tribunal, l'accusant d'empescher

53. qu'on n'adorast Dieu selon leur loy. Gallion ne donna pas à Saint Paul le loisir de parler :'mais il se declara luy mesme son défenseur, en disant aux Juifs qu'ils n'avoient qu'à se retirer,"& qu'il ne se mesloit point de leurs contestations de religion & de doctrine:'ce qui revient à ce que nous trouvons autrepart, que c'estoit un homme d'esprit,"doux & agreable.'Sosthene chef de la synagogue des Juifs,[qui pouvoit avoir succedé à S. Crispe,] fut battu en cette occasion devant le tribunal mesme du Proconsul, qui ne témoigna point s'en offenser.["On ne convient point par qui il fut battu, ni pourquoi.]'Mais on tient que s'il n'estoit pas encore Chrétien, comme S. Chrysostome l'a cru, il le devint bientost aprés.'Les Juifs"ne purent rien faire davantage alors contre S. Paul, parceque Dieu luy avoit promis sa protection.

Margin: &c. | &c. | Note 33. | Note 34. — Chry. n. h. 39. p. 343. a. | a|Synop. p. 1551. g. h. | a Chry. p. 342. b. c. | p. 344. c|Thdrt. 1. Cor. 1. p. 121. b. | Chry. p. 342. e.

ARTICLE XXVI.

S. Paul quitte Corinthe; passe à Ephese: Des SS. Aquila & Priscille.

L'AN DE JESUS CHRIST 54.

'SAINT Paul demeura encore assez longtemps à Corinthe depuis ce tumulte;'Mais aprés y avoir passé 18 mois au moins, il prit congé des Fideles, & s'embarqua à Cenchrée pour s'en aller en Syrie,'& à Jerusalem, où "il falloit necessairement qu'il allast passer la feste prochaine,["c'est à dire apparemment celle de la Pentecoste,]'qu'il voulut de mesme y aller celebrer quelques années aprés.

'Avant que de partir de Cenchrée,"il se fit couper les cheveux, à cause d'un vœu qu'il avoit fait:'c'est à dire qu'il avoit fait le vœu des Nazaréens, auquel on donnoit alors par excellence le nom simple de vœu.'Ce vœu obligeoit à ne boire point de vin,"& à laisser croistre ses cheveux, jusqu'à ce que le temps qu'on avoit voué fust accompli : & alors on offroit des sacrifices, & on se faisoit couper les cheveux. Mais s'il arrivoit que durant le temps du vœu, quelqu'un mourust devant le Nazaréen, il se faisoit aussitost couper les cheveux, offroit huit jours aprés"deux tourterelles, & recommençoit alors tout de nouveau le temps de son vœu. 'On croit que cet accident estoit arrivé à S. Paul, & que ce fut ce qui l'obligea à se couper les cheveux à Cenchrée, en omettant l'oblation des tourterelles, qui ne se pouvoit faire qu'à Jerusalem. C'estoit peutestre pour accomplir les sacrifices ordonnez aux Nazaréens qu'il vouloit y aller.[Car ce qu'il dit qu'il falloit

Margin: ἀναγκαῖον | ὑ la note 27. | Note 35. | &c. | &c. — Act. 18. v. 18. | v. 11. 18. | v. 21. | 20. v. 16. | 18. v. 18. | From. n. p. 669| Bar. 53. § 35. | Num. 6. v. 2-12. | C. à Lap. in Act. p. 283.

absolument qu'il y allast, marque quelque chose de plus qu'une simple resolution volontaire.]'On pretend que les vœux des Nazaréens n'estoient guere alors que pour un mois:[& c'estoit à peu pres le temps qu'il falloit à Saint Paul pour aller de Corinthe à Jerusalem.]

Synop.p.1553. f.g.

'S. Paul se faisoit ainsi Juif avec les Juifs, & se soumettoit en quelques occasions aux ceremonies de leur loy, pour les gagner à J.C, en leur faisant voir qu'il honoroit la loy comme sainte, mais non comme necessaire, ce que le reste de sa conduite montroit assez.'Il falloit, dit S. Augustin, enterrer[& finir]avec honneur ces sacremens des anciens Peres.

Aug.B.ep.8. § 8.p.192.c.d. § 16.p.195.196.

'En allant en Syrie il aborda à Ephese, où il entra dans la synagogue, & il y parla aux Juifs. Ils le prierent de demeurer quelque temps avec eux; mais il s'en excusa, en leur promettant de revenir si c'estoit la volonté de Dieu. Ainsi il se remit sur mer pour aller à Cesarée[en Palestine,]laissant à Ephese Aquila & Priscille, 'qui avoient esté"ses premiers hostes à Corinthe,& qui l'avoient accompagné de là à Ephese.'Il les y laissa pour y prescher l'Evangile,[a]& y estre les docteurs de la ville d'Ephese;[b]& ce ne fut pas sans sujet que le S. Esprit les y fit demeurer. Car il vouloit achever par eux ce qu'il avoit commencé dans un des principaux ministres de son Eglise, comme nous l'allons bientost voir. &c.

Act.18.v.19-22. v.2.3.18. Chry.n.h.40. p.349.c. a p.351.c. b c.

'Ils estoient encore à Ephese"lorsque S. Paul saluoit les Corinthiens de leur part; & ils avoient mesme encore cet Apostre pour hoste selon nostre Vulgate.'Mais il est à craindre que cet endroit n'ait esté ajouté au texte depuis quelques siecles.'Ce qui est certain, c'est qu'ils avoient exposé leurs testes pour sauver sa vie, outre les autres services, par lesquels ils avoient travaillé avec luy à étendre l'Evangile. Aussi non seulement S. Paul, mais toutes les Eglises des Gentils se reconnoissoient obligées à eux.'Origene croit que c'estoit contre les embusches des Juifs qu'ils avoient défendu S. Paul,'& que l'obligation que toutes les Eglises leur avoient, venoit[encore]de ce qu'ils exerçoient l'hospitalité & d'autres offices de charité envers tous les Fideles, soit Juifs, soit Gentils; en quoy ils estoient secondez par la fidelité & la pieté de leurs domestiques, de qui ces sortes de bonnes œuvres dependent beaucoup.'Car toute leur maison estoit si Chrétienne & si bien reglée, que S. Paul l'appelle une Eglise. C'est pourquoi il la salue dans ses lettres,'& en fait les recommandations aux autres Eglises. en l'an 57.

1.Cor.16.v.19. Est.n.p.419.1. Rom.16.v.4. Ori.n.p.628. p.629. Rom.16.v.5. Est.n.p.181. 1.Cor.16.v.19.

'Ils estoient retournez à Rome"lorsque Saint Paul écrivit son en l'an 58.

Rom.16.v.3-5.

54. epistre aux Romains, où il les salue tous les premiers, & avec de
à l'an 65. grands eloges.'Ils estoient revenus en Asie,"lorsqu'il écrivit sa seconde epistre à Timothée, où il le prie de les saluer de sa part. [On a cru sans doute qu'ils y estoient demeurez jusques à leur mort, puisqu'Usuard, Adon, & les autres martyrologes des Latins y marquent leur feste le huittieme de juillet.]'Les Grecs font leur grand office de S. Aquila seul le 14 du mesme mois, en luy donnant le titre d'Apostre, d'Evesque, & de Martyr.[1] Ils disent qu'il se faisoit de grands miracles dans son eglise,[qui n'estoit pas à Constantinople : au moins Mr du Cange ne l'a pas sceu.] 2.Tim.4.v.19. Boll.may,t.1.p.33.2.|Men.p.125.126.

'Ste Priscille est quelquefois appellée Prisque,[dont Priscille est un diminutif.]Elle est nommée en des endroits devant son mari,'soit parceque l'on ne s'amusoit pas à prendre garde à ces sortes de choses, soit qu'elle fist encore paroistre plus de zele & de foy qu'Aquila mesme.'Dans les actes de Ste Prisque martyre de Rome,[qui d'ailleurs ne valent rien,] il est dit qu'elle fust enterrée par le Pape"Eutychien pres de l'Arc Romain, dans l'eglise des saints martyrs Aquila & Prisque,'ou Priscille, comme d'autres lisent. 2.Tim.4.v.19. Chry.n.h.10.p.612.c. Boll.18.jan.p.187.§20. P.de Nat.l.2.c.96.p.29.1.

Il gouverna depuis 275, jusqu'en 283.

ARTICLE XXVII.

De S. Apollon.

[PEu de temps]'aprés que S. Paul fut parti d'Ephese, il y vint un Juif d'Alexandrie nommé"Apollon,qui estoit un homme eloquent, fort habile dans les Ecritures, & avec cela plein de zele & de ferveur. Il n'avoit receu que le battesme de S. Jean, & neanmoins il estoit assez instruit de ce qui regardoit J.C. &"la foy Chrétienne. Il l'enseignoit mesme aux autres, & la preschoit "avec tout le soin & l'exactitude dont il estoit capable[selon sa science.]'S. Chrysostome croit que c'estoit pour cela qu'il estoit venu à Ephese.[a]Il y parla avec beaucoup de hardiesse jusque dans la synagogue : ce qu'Aquila & Priscille ayant sceu, ils le firent venir chez eux, où ils l'instruisirent plus amplement & plus parfaitement de la voie de Dieu,'ayant esté assez longtemps disciples de Saint Paul, pour pouvoir estre les maistres des autres. Ils n'avoient point de jalousie,[qui les empeschast de faire part à leurs freres de ce qu'ils savoient;]'& Apollon n'estant point enflé Act.18.v.24.25. Chry.n.h.40.p.351.d.e. a Act.18.v.26. Chry.p.352.a. From.p.670.a.

Ἀπολλώς. τὴν ὁδὸν τοῦ κυρίου. ἀκριβῶς.

1. 'Les Ménées disent qu'il avoit rejetté l'erreur des demons,[comme s'il eust esté payen;] [a] au lieu qu'il estoit Juif. Men.p.125. a Act.18.v.2.

par les grands dons qu'il avoit déja, ne dedaignoit pas d'estre le disciple d'un artisan & d'une femme.

Chry.p.350.b.c. [S. Luc ne dit point s'il receut alors le battesme de J.C.]'Saint Chrysostome, qui est assez embarassé sur cela, semble neanmoins le croire.

p.351.c. 'Mais il dit fort nettement que quoiqu'il n'eust pas encore toute la lumiere sur nos mysteres, il avoit neanmoins attiré en luy le S. Esprit comme Corneille, par ce zele & ce courage, [que le S. Esprit mesme luy avoit donné.]

Act.18.v.27. 'Il eut ensuite dessein[1] de passer en Acaïe; & les freres[qui estoient à Ephese]l'y exhorterent encore. Ils écrivirent pour cela aux disciples [de cette province,]afin qu'ils le receussent[selon son merite.]

19.v.1. 'Cela arriva avant que S. Paul fust revenu à Ephese.

18.v.27.28. 'Apollon estant en Acaïe, il y servit beaucoup aux Fideles par la grace dont il estoit rempli, & il confondoit publiquement les Juifs avec une grande force, en leur montrant par les Ecritures, que JESUS est le Christ & le Messie.

v.28|Oxon.p.368|Bed.retr.in Act.p.25. 'Il alloit mesme dans les maisons particulieres pour y prescher l'Evangile.

a 1.Cor.3.v.5.6. [a]Ainsi il arrosa ce que Saint Paul avoit planté, selon le don qu'il avoit receu du Seigneur comme son ministre.

Hier.in Tit.3.p.257.b. 'S. Jerome dit qu'il estoit Evesque de Corinthe.[Ce ne fut pas neanmoins sitost, s'il faut s'arrester à un ancien auteur,]

Aut.q.48.t.3.p.153.d. 'qui croit, mais sur une raison assez foible, que cette ville n'avoit point encore d'Evesque bien établi en l'an 57.

1.Cor.16.v.12. 'Il est certain qu'Apollon n'estoit pas alors à Corinthe.

[Comme la malice du demon fortifiée par la corruption des hommes, tire souvent le mal du bien mesme, l'eclat que la predication d'Apollon fit à Corinthe, y produisit deux ou trois ans aprés une division fascheuse.]

1.v.10. 'Car les Fideles qui eussent dû estre tous unis ensemble dans un mesme esprit & dans un mesme sentiment,

v.12.13|Clem.1.Cor.c.47.p.114.a. 'se divisoient & se partageoient entre des hommes excellens à la verité, mais qui neanmoins n'estoient que des hommes, disant selon les termes de S. Paul,

1.Cor.1.v.12. '*Pour moy je suis à Paul*, *& moy* &c. *à Apollon*.

Aug.f.72.c.18.359.f. 'Mais si les peuples se divisoient au sujet de Paul & d'Apollon, pour eux ils ne se divisoient pas, & demeuroient unis ensemble dans un mesme esprit, & dans le lien de la paix.

Thdrt.1.Cor.p.123.d|132.b. 'Beaucoup ont cru mesme que ce n'estoit point au sujet de S. Paul & d'Apollon que les Corinthiens se divisoient; V. la note 43.

b 1.Cor.4.v.6. [b]& ils se fondoient sur quelques paroles de S. Paul qui semblent les favoriser. [Il faut avouer que ce sentiment ne paroist pas assez appuyé; &

Oxon.p.368. 1. 'Un manuscrit grec dit que ce furent quelques Corinthiens, qui se rencontrant alors à Ephese, le prierent de venir en leur pays: mais ce manuscrit est celui de Cambrige. [Saint Chrysostome n'a rien trouvé de cela dans le sien.]

l'on

54 l'on peut ajouter que]'Saint Clement paroist bien formel pour le Clem.1.Cor.c.
V. la note sentiment contraire.ᵃMais au moins"Saint Paul nous assure que 47.p.114.a.
43. lorsqu'il se plaignoit de cette division, Apollon estoit[à Ephese] ᵃ1.Cor.16.v.12.
auprés de luy, & non à Corinthe. Il le pria mesme alors extremement d'y aller; & il ne l'y put faire resoudre. Il promet neanmoins aux Corinthiens qu'il y retournera quand il en aura la
V. la note 47. commodité.'Quelques uns croient en effet que c'est"le second 2.Cor.8.v.22.23.
*vers le milieu de l'an 57. des deux que S. Paul envoya*peu de temps aprés à Corinthe Thdrt.n.p.243.d.
avec Saint Tite, & qu'il qualifie les Apostres, ou les Deputez des Eglises, & la gloire de J.C. Il dit en particulier de ce second, qu'il l'avoit reconnu en plusieurs rencontres zelé & tres vigilant.

'Saint Jerome croit que le deplaisir qu'Apollon eut de voir ce Hier.in Tit.3.
trouble arrivé à Corinthe[à son occasion,] le porta à se retirer en p.257.b.
Crete avec Zene docteur de la loy, qui s'appliquoit comme luy à établir des Eglises de J.C; & que ce trouble estant appaisé par la lettre que S. Paul écrivit pour cela, il retourna à Corinthe. Ce Pere ne donne cela que comme une simple conjecture, fondée sur ce que S. Paul recommande à Tite de donner le meilleur or- Tit.3.v.13.
dre qu'il pourroit pour le voyage de Zene & d'Apollon, afin que rien ne leur manquast.[Mais si S. Paul ne dit cela que six ou sept ans aprés le trouble de Corinthe, comme il y a bien de l'apparence; il vaut mieux avouer que nous ne savons point pourquoi Apollon estoit alors en Crete, ni où il alloit.]

'Les Grecs font la feste de S. Apollon le 8 de decembre, & le Canis.t.2.p.929.
qualifient Evesque de Duras selon le menologe de Canisius, ou Men.p.134.
second Evesque de Colophon[en Asie]selon leurs Ménées:[& je ne sçay s'ils ont plus de preuve de l'un ou de l'autre, que de ce qu'ils ajoutent,]que luy & Cesar mesme estoient du nombre des 70 Disciples.'Ils disent de luy qu'aprés avoir bien gouverné l'E- Men.p.135.
glise qui luy avoit esté confiée, & avoir beaucoup souffert pour J.C.[par la cruauté des idolatres, il consomma enfin sa course;
ἐτελειώθη ce qu'ils expriment"par un terme qui semble encore davantage luy attribuer l'honneur du martyre.'Ferrarius le fait Evesque de Ferr.22.jul.
Cone en Phrygie sur l'autorité de Pierre des Noels, & met sa feste
1. le 22 de juillet en citant¹Molanus.

1. Molanus a marqué S. Apollon le 22 de juillet dans ses additions à Usuard de l'edition de Louvain en l'année 1568, & l'a osté de l'edition d'Anvers en 1583.

ARTICLE XXVIII.

S. Paul va à Jerusalem, & en divers autres endroits; revient à Ephese, & y presche durant trois ans.

Act.18.v.21.22| Bar.54.§1|Uss. p.672.a. [POUR revenir à la suite du voyage de Saint Paul,]'aprés estre arrivé à Cesarée"en Palestine,[a] il monta, dit S. Luc, & salua l'Eglise, ce qui se doit entendre de celle de Jerusalem.[b] Car son dessein estoit d'y aller, & il ne pouvoit s'en exemter.[c] Il demeura ensuite quelque temps à Antioche[d] de Syrie, ne pouvant oublier cette Eglise, où il avoit receu tant de graces.[e] De là il traversa de suite la Galacie & la Phrygie, fortifiant & encourageant tous les disciples[f] qu'il avoit faits dans son premier voyage.[g] Il ordonna aux Fideles de Galacie de mettre à part tous les dimanches ce qu'ils voudroient reserver pour les Chrétiens de Judée. [Mais on ne voit pas si ce fut en ce temps-ci, ou dans quelqu'une des deux années suivantes.] NOTE 36.

a Act.18.v.22| Uss.ib|Synop. p.1554.g.h. b Act.18.v.21. c v.22.23. d Chry.n.h.40. p.349.b|Bar.54. §1. e Act.18.v.23. f Chry.p.349.c. g 1.Cor.16.v.1.3.

Act.19.v.1. 'Il parcourut ainsi les parties de l'Asie"les plus eloignées de la mer: & 'S. Chrysostome croit qu'il fut alors jusqu'à Cesarée[en Cappadoce.]'Aprés cela il revint à Ephese pour y demeurer trois ans,[h] & y"fonder cette Eglise, que S. Jean devoit ensuite affermir par sa presence, & honorer par sa mort.[i] Il y amena avec luy Caius, "dont nous avons déja parlé, & Aristarque qui estoit de Thessalonique en Macedoine.[k] Saint Timothée & Eraste[Corinthien,] y estoient aussi avec luy,"& le servoient[dans son ministere,]'On peut dire la mesme chose de S. Tite. τὰ ἀνώτερ. NOTE 37. V.§13. διηκόνει αὐτῷ.

Chry.p.351.a. Act.19.v.1|20.v.31. h Iren.l.3.c.3. p.234. i Act.19.v.29| 20.v.4. k 19.v.22. 2.Cor.7.v.13.14.

Act.19.v.1-7. 'La premiere fonction que S. Luc dit que S. Paul fit à Ephese, fut de"battizer au nom de J.C. douze personnes qui avoient déja receu le battesme de S. Jean, & puis de les confirmer.'Le Saint Esprit qu'ils receurent estoit une preuve de la pureté de leur ame, & de l'entiere remission de leurs pechez, ce que le battesme de S. Jean ne leur avoit pas donné. ou faire battizer.

Chry.h.40.p. 352.d.

Act.19.v.8. 'Saint Paul prescha aux Juifs durant trois mois,[l] & puis voyant leur obstination, il se separa luy & ses disciples d'avec eux, de peur d'estre engagé à des disputes inutiles, qui n'auroient servi qu'à les aigrir de plus en plus;'& demeura deux ans à prescher tous les jours dans l'ecole d'un nommé Tyran,'où il trouvoit plus de commodité & de repos.'Suidas parle d'un sophiste nommé Tyran, qui a écrit de la rhetorique.'L'Evangile fut ainsi presché à tous les Juifs & à tous les Gentils de l'Asie;'où S. Paul convertit

l v.9|Chry.h. 41.p.358.c. Act.19.v.9.10. Chry.p.359.c. Suid.τ.p.958.b. Act.19.v.10. I.26.

55 presque partout un grand nombre de personnes, aussibien qu'à Ephese, leur faisant voir que des ouvrages faits par des hommes ne pouvoient pas estre des dieux.'Ainsi il y a apparence qu'il ne demeuroit pas tellement à Ephese, qu'il n'allast aussi prescher partout dans les environs.'Il appelle Epenete les premices"de l'Asie. Bar.58.§41. From.2.Cor. p.187.1. Rom.16.v.5.

V.la note 28.

L'AN DE JESUS CHRIST 55.

'S. Paul demeura à Ephese plus qu'en aucun autre lieu, parcequ'il y trouvoit à combatre beaucoup de philosophes, beaucoup de superstitions,[& mesme, comme nous verrons, beaucoup de magie. Apollone de Tyanes,"plus celebre par ses illusions magiques, que par tout le reste de son histoire, & que le demon sembloit vouloir opposer à J.C, pouvoit y estre en ce temps-ci, si l'on peut fonder quelque chose sur la confusion & l'ignorance de Philostrate son historien.]'S. Paul y preschoit non seulement en public,"mais aussi dans les maisons, ne cachant rien 'non de ce qu'il savoit,(car c'eust esté une imprudence,)mais de tout ce qui pouvoit estre utile à ses auditeurs.'Il faisoit mesme des exhortations à chaque personne en particulier,'estant resolu de tout faire pour une seule ame.'Il ne cessoit ni jour ni nuit de les instruire, & joignoit encore les larmes aux paroles,'parceque les larmes de la charité peuvent tirer des cœurs les plus endurcis les larmes de la componction.[Il preschoit aussi par ses actions,]'servant Dieu avec toute humilité,'& travaillant des mains"pour donner aux autres l'exemple d'un entier desinteressement. Chry.in Act.h. 42.p.378.c. V.son titre. Act.20.v.20.&c. &c. Chry.in.h.44. p.385.a. Act.20.v.31. Chry.p.387.d. Act.20.v.31. Chry.p.387.e. Act.20.v.19. &c. v.33-35.

'Il y fit beaucoup de miracles tout à fait extraordinaires, non seulement par luy mesme, mais aussi par les vétemens qui avoient touché à son corps, lesquels guerissoient les malades,'& mesme ressuscitoient les morts. Son"ombre seule guerissoit les maladies, [a]&"triomphoit de la mort, dit S. Chrysostome.[b]Et neanmoins de si grands miracles ne touchoient point encore les Juifs. 19.v.11.12. Chry.in Rom. h.8.p.103.d|1. Cor.h.6.p.53.b| 1.Tim.h.16.p. 517.c. NOTE 38. λάων.

[c]Il y avoit alors[à Ephese]sept freres Juifs, fils de Sceva prince des Prestres,[d]c'est à dire, à ce qu'on croit, chef d'une des 24 familles sacerdotales.[e]Ces freres alloient de ville en ville comme plusieurs autres Juifs exorcizer les possedez, pour en tirer de l'argent.[Voyant donc le pouvoir que S. Paul avoit sur les demons par le nom de J.C,]ils entreprirent de les conjurer aussi par le nom de JESUS que Paul preschoit,'quoiqu'ils n'eussent pas eux mesmes le respect qu'ils devoient ni pour J.C, ni pour S. Paul. 'Cela estoit arrivé du vivant du Sauveur, qui l'avoit souffert,[f]parceque c'estoit alors le temps de faire eclater sa douceur. Mais il ne voulut pas toujours souffrir qu'on abusast de son nom par va- a t.5.h.6.p.99.e. b in Act.h.41.p. 359.a. c Act.19.v.14. d Synop.n.p. 1560. e Chry.ib.h.41. p.357.e. p.360.c. Luc.9.v.49.50. f Chry.in Act. h.41.p.359.d.

nité & par interest : & il se servit du demon mesme pour en punir la profanation. Car le possedé dit à ces Juifs ; Je connois JESUS, « & je sçay qui est Paul : mais vous qui estes vous ? Et en mesme « temps se jettant sur[1] eux, il les traita si mal, qu'ils furent con- a
p.358.d. traints de s'enfuir blessez & tout nuds,'parceque le possedé leur
d|359.c. avoit peutestre dechiré leurs habits.'Voilà comment le demon usa du pouvoir qu'il avoit receu sur ceux que leur infidelité luy
p.358.d. avoit assujettis,'& comment il se vengea de ceux qui sembloient
d|359.c. insulter à la foiblesse où[la Croix du Sauveur]l'avoit reduit.'Mais
p.359.c. quelque méchant qu'il fust,'il n'osa témoigner aucun mepris pour le nom de J.C, parcequ'il redoutoit sa puissance.

p.360.c. 'Cet accident remplit de crainte tous les habitans d'Ephese, Juifs & Gentils. Personne n'osoit parler de J.C."qu'avec respect, μηδὲ ὡς ἔτυχεν.
Act.19.v.19. 'Beaucoup de personnes qui s'estoient amusées aux arts curieux
From.n.p.673. [de l'astrologie & de la magie,]'comme on remarque que cela
z|C.à Lap.p.271. b.c. estoit fort commun à Ephese, brulerent publiquement les livres qu'ils en avoient, dont le prix montoit à une somme fort conside-
Aug.pf.61.p. 358.1.b. rable:'ce que l'Eglise a imité depuis en de semblables occasions.
a Chry.in Act. 'Ils aimoient mieux s'accuser eux mesmes, depeur que les de-
h.41.p.360.d. mons ne les decouvrissent, & ne les traitassent comme ils avoient fait les fils de Sceva.

Act.19.v.18. 'Les"Chrétiens profiterent aussi de cet evenement, & beau- NOTE 39. coup vinrent declarer & confesser les fautes dont ils se sentoient
Chry.h.41.p. 359.d. coupables.'Ainsi l'on voit que la terreur est quelquefois plus utile aux hommes, que l'indulgence & la douceur.

Act.19.v.20. 'La parole de Dieu se repandoit donc de plus en plus, & se for-
1.Cor.16.v.9. tifioit puissamment[dans Ephese.]'S. Paul y avoit une grande
Act.20.v.19. porte ouverte; mais il y avoit beaucoup d'adversaires;'& il y souf-
1.Cor.15.v.30. 31. frit beaucoup par les persecutions des Juifs.'Il y estoit à toute heure exposé à divers perils ; & il proteste avec serment"qu'il n'y quotidie morior.
v.32. avoit point de jour où il ne se vist pres de la mort.'Il y combatit contre les bestes selon les hommes:[c'est à dire"qu'il y fut exposé NOTE 40.
Thdrt.n.p.203. aux bestes dans l'amphitheatre,]'en sorte que les hommes avoient
b|Chry.ib.h. 40.p.454.b. cru qu'il en seroit devoré, & qu'il n'avoit pas tenu à eux que cela n'arrivast, si Dieu ne l'eust delivré miraculeusement de ce danger contre toutes les apparences humaines.

Dion.p.370. 1. Le texte latin,'& quelques manuscrits grecs, disent *sur eux deux*.[Et il se peut faire que quoiqu'il soit parlé auparavant des sept fils de Sceva, ils n'estoient neanmoins que deux en cette rencontre. Mais *eux deux* suppose qu'on a déja dit qu'ils n'estoient que deux ; & on a toujours parlé de sept.]

ARTICLE XXIX.

S. Paul va une seconde fois à Corinthe ; écrit aux Galates.

[NOus avons dit que]'dans le temps que Saint Paul passa à Ephese, il en sortoit quelquefois pour aller prescher aux environs. Il faut apparemment mettre aussi dans ce temps là"le second voyage qu'il a fait à Corinthe,'& qui peut avoir esté assez court. Il n'y fut point à charge aux Corinthiens non plus que dans le premier ; [a]mais il leur protesta que s'il y revenoit encore, il ne pardonneroit plus à ceux qui auroient peché.'Car Dieu l'y humilia par les fautes dont il trouva que les Corinthiens estoient coupables:'Et il fut obligé de son costé[de les humilier &]de les attrister[par la severité de ses reprimendes.

Bar.58. § 44| From.2.Cor.p.187.1. — Note 41. — From.p.187.1. — 1.Cor.16.v.7. — 2.Cor.12.v.13.14. — a 13.v.1.2. — 12.v.21. — 2.v.1.

Nous avons vu ci-dessus comment S. Paul avoit esté prescher deux ou trois fois dans la Galacie,]'& avec quelle affection il y avoit esté receu, au moins la premiere fois.'Les Galates receurent la foy qu'il leur prescha,& le S.Esprit ensuite,'avec les effets miraculeux qu'il avoit alors accoutumé d'operer.[b]Ils souffrirent mesme beaucoup pour la foy.'En un mot ils couroient, & couroient bien[dans la voie de Dieu]& dans l'obeïssance à la verité. 'Mais ils furent arrestez dans leur course par un malheureux qui les troubla,'& corrompus par le levain d'une doctrine qui ne venoit pas de Dieu.

Gal.4.v.13-15. — 3.v.2. — v.5|Est.n.p.555. 2. — b Gal.3.v.4. — 5.v.7. — v.7.10. — v.8.9.

'Quelques Juifs qui avoient embrassé la foy,[mais qui n'en connoissoient pas la vertu,] estant venus en Galacie, y prescherent qu'il ne suffisoit pas de croire en J.C. pour estre sauvé, mais qu'il falloit encore recevoir la circoncision. Ils alleguoient pour cela l'exemple de S. Pierre, de S. Jacque, & de S. Jean, qui par condescendance pour la foiblesse des Juifs, souffroient que l'on observast la loy. C'est pourquoi ils relevoient ces Apostres, & au contraire taschoient de rabaisser Saint Paul,'comme n'estant que le disciple des autres, obligé de se conformer à eux, & non un veritable Apostre instruit comme eux par J.C.'Il y avoit un principal auteur de tout ce trouble.

Chry.in Gal.1. v.1.p.777.d.e. — Est.pr.Gal.p. 532. — p.577.2.

'Ces faux predicateurs témoignoient avoir un grand zele pour le salut des Galates; & ils n'en avoient en effet que pour leurs propres interests. Car ils ne vouloient"ruiner dans leur esprit l'autorité de S. Paul, que pour y établir la leur,'& pouvoir se glorifier devant les Juifs d'avoir obligé les Galates à se faire circoncir,

Gal.4.v.17. — ἐκκλεῖσαι ὑμᾶς. — 6.v.12.13.

afin d'eviter par ce moyen la persecution que les Juifs faisoient à la Croix du Sauveur,[& à ceux qui mettoient toute leur confiance en J.C. mort pour nous,]'au lieu qu'ils persecutoient moins ceux qui recevoient la circoncision, les regardant presque comme Proselytes.'Ils evitoient encore en passant pour Juifs, la persecution que les payens commençoient à faire aux Chrétiens, au lieu qu'ils laissoient jouir les Juifs d'une entiere liberté de religion.

Aug.B.n.§62. p.978.a.b. Synop.ib.p. 664.g.

'Les Galates originaires des endroits les plus barbares des Gaules,[a] avoient encore alors beaucoup de rudesse & de grossiereté, pour ne pas dire de"bestise.'C'est pourquoi ils ont toujours esté faciles à tromper, & susceptibles de beaucoup d'erreurs, comme la suite de l'histoire ecclesiastique le montrera.[b]Ils se laisserent donc ensorceler, selon l'expression de S. Paul, par cette doctrine, qui les rendoit rebelles à la verité,'les faisoit dechoir de la grace de J.C, & les privoit du fruit de tout ce qu'il a fait pour les hommes.'S. Paul s'opposa à ce mal, & leur dit la verité,[soit en leur parlant la seconde fois qu'il y fut, soit par quelqu'un de ses disciples qu'il leur envoya.] Mais cela ne servit qu'à le leur rendre odieux.

Hier.in Gal.pr. 2.p.173.a. a b|Gal.3.v.1. Hier.ib.p.174. a|Naz.or.14.p. 221.b. b Gal.3.v.1. 5.v.24. 4.v.16. "ἀνοίας.

'Il fut donc obligé de leur écrire une lettre, où il fait paroistre un zele extraordinaire, à cause de la grandeur du mal qu'il avoit à combatre, repandu dans toute une nation; & où il se trouve contraint de relever d'autant plus son apostolat, qu'on faisoit plus d'effort pour le rabaisser.'Il fait voir qu'il ne tenoit sa dignité & sa doctrine que de J.C. mesme, & montre neanmoins qu'il estoit parfaitement d'accord avec les autres Apostres.'Il declare qu'il avoit esté obligé de reprendre publiquement Saint Pierre, de ce que sa trop grande condescendance à la foiblesse des Juifs, favorisoit ces predicateurs du Judaïsme, qui vouloient imposer aux Gentils le joug de la loy.'Il raporte ensuite plusieurs preuves prises de l'Ecriture, pour tirer les Galates de leur erreur, & pour leur faire voir que nous ne devons plus estre esclaves sous la loy ancienne, mais jouir de la liberté de la nouvelle. Il mesle parmi ses instructions diverses exhortations à ce peuple, pleines des mouvemens d'une charité paternelle & apostolique; & selon la coutume qu'il avoit, de prendre toujours autant de soin des moeurs que de la foy, il leur donne principalement dans les deux derniers chapitres d'excellens avis pour la conduite de leur vie.

Chry.n.p.778. b.c. Gal.1.2. 2.v.11-14. Est.n.pr.p.532.

'Il écrivit toute cette lettre de sa main, quoiqu'il se contentast ordinairement de dicter, & qu'il écrivist assez mal, comme Saint

Gal.6.v.11| Chry.n.p.859. b.d.

56 Chrysostome croit qu'on le peut tirer* des termes dont il se sert
*ἐπηλίκοις. dans le texte original. 'Cette lettre, selon ce Saint, a precedé celle Chry.in Rom. pr.p.4.2.
1 aux Romains: [ce qui revient à ce que[1] divers modernes disent
Note 42. aprés S. Gregoire,]'qu'elle "fut envoyée d'Ephese.[a] On marque Greg.in Job,l. 30.c.8.p.871.d.
que les anciennes inscriptions latines de cette lettre le portoient a Est.in Gal.pr. p.533.
ainsi;[b] & comme il n'y parle point de ses liens, il y a plus d'apparence qu'elle n'a pas eté écrite de Rome. b Bar.59.§ 19.

[Il se pourroit bien faire que ne se contentant pas d'avoir écrit cette lettre, il alla luy mesme faire quelque voyage en Galacie, & que ce fut dans cette occasion]'qu'il y ordonna que chacun 1.Cor.16.v.1.2.
mist à part tous les dimanches ce qu'il pourroit reserver pour les Chrétiens de Judée, comme il le mandoit aux Corinthiens [en l'an 57.]

ARTICLE XXX.

Saint Paul envoie S. Timothée en Grece; écrit aux Corinthiens, & leur envoie S. Tite.

L'AN DE JESUS CHRIST 56.

[SAINT Paul ayant déja passé un temps considerable à Ephese,]
2 'il resolut d'en partir aprés la Pentecoste [[2] de l'année suivante,]'pour passer en Macedoine & en Acaïe, demeurer ensuite à 1.Cor.16.v.8. v.5.6| Act.19.v. 21.
Corinthe un temps considerable, & peutestre tout l'hiver,[c] afin de s'en aller de là à Jerusalem porter les aumosnes qu'il avoit recueillies, & puis aller voir l'Eglise de Rome.[d] Car il y avoit plusieurs années qu'il desiroit d'aller à Rome, & il prioit continuellement Dieu de luy ouvrir quelque voie favorable pour cela, si c'estoit sa volonté. Il souhaitoit de voir les Chrétiens de cette Eglise, pour faire quelque fruit parmi eux, comme parmi les autres nations, pour leur faire part de quelque grace spirituelle, c Act.19.v.21|1. Cor.16.v.3.4.2. Cor.1.v.16. d Rom.1.v.10-13|15.v.23.
" afin de les fortifier, & afin, leur dit-il, qu'estant parmi vous, nous
" recevions une mutuelle consolation dans la foy qui nous est com-
" mune.'S. Chrysostome croit que c'estoit par esprit de prophetie Chry.in Act.h. 42.p.368.b.
qu'il disoit qu'il falloit qu'il allast à Rome. [Mais il ne comprenoit pas sans doute encore de quelle maniere Dieu l'y devoit faire aller.]

'En attendant qu'il quittast l'Asie, il envoya Timothée & Eraste Act.19.v.22.

1. Louis Capel dans son histoire des Apostres, *p.69.70.* Usserius sur l'an 58, *p.673.a.* Pearson dans ses Annales de S. Paul, *p.15.*

2. si ce que nous raportons dans cet article s'est fait des l'an 56. Car on pourroit aussi le mettre au commencement de 57.

1.Cor.4.v.17. a 16.v.11. en Macedoine, avec ordre à Timothée d'aller à Corinthe, [a] & aprés cela de le revenir trouver. [Il l'y envoyoit apparemment en partie pour faire preparer les aumosnes qu'il recueilloit pour les Chrétiens de Jerusalem.]

l.v.10-12. Clem.1.Cor.c. 47.p.114.1. 'Ce fut en ce temps là que l'Eglise de Corinthe fut troublée par la division [dont "nous avons déja parlé,] 'où les Chrétiens s'attachoient les uns à des Apostres illustres, les autres "à un homme approuvé & estimé des Apostres mesmes, 'c'est à dire à Saint Paul, à Cephas [qui est S. Pierre,] & à Apollon. 'Il y avoit peut-estre encore "quelques autres personnes, [b] qui s'enflant d'orgueil pour divers avantages exterieurs, estoient bien aises de regner, [& d'avoir un parti qui les suivist.] 'Outre cela, il s'y commettoit quelques desordres dans les assemblées des Fideles. 'On se plaignoit que des Chrétiens faisoient des injustices à leurs freres, ce qui formoit des procés qu'on portoit devant les magistrats payens: '& mesme un Chrétien de cette ville, que beaucoup ont cru y avoir mesme tenu le rang [de Prestre &] de docteur, avoit commis un inceste avec sa bellemere femme de son pere.

(Margin: 1.Cor.1.v.12. Est.n.p.194.2| 224.2. b 1.Cor.1.v.17. &c|4.v.8|5.v.2. 11 v.18-21. 6.v.1-8. 5.v.1|Chry.ep. 2.p.612.a. — right margin: V.§17. ἀξιόπιστα τῶν καὶ αὐτοῖς. Note 49.)

1.Cor.1.v.11. Chry.n.h.44. p.486.b.c. c 1.Cor.16.v.15. v.17|7.v.1| Chry.n.p.486. c. 'S. Paul apprit toutes ces choses de ceux de la maison de Cloé, 'qui le luy manderent apparemment par le moyen de Stephane, de Fortunat, & d'Acaïque. [c] Car ces trois Fideles qui estoient les premices de l'Acaïe, & qui s'estoient consacrez au service des Saints [& de l'Eglise,] 'le vinrent trouver [à Ephese] de la part des Corinthiens; & selon Saint Chrysostome, ils luy apporterent des lettres que cette Eglise luy écrivoit pour le consulter touchant le mariage & la continence, [& peutestre encore sur plusieurs autres sujets, qu'il traite dans la premiere epistre qu'il écrivit pour leur répondre.] Ils l'instruisirent aussi [sans doute] plus en détail de l'état des Corinthiens, & de ce que ceux de la maison de Cloé luy avoient écrit.

1.Cor.16.v.12. 'Apollon avoit aussi quitté Corinthe, [peutestre à cause de la division qui y estoit,] & s'estoit ce semble retiré auprés de S. Paul.

[Nous ne raportons point ce que contient la lettre que l'Apostre écrivit alors aux Corinthiens, parcequ'il seroit difficile de le faire en peu de mots: & aprés tout, cela appartient plus à l'explication de l'Ecriture, qu'à l'histoire.]

v.8|Thdrt.in Paul.pr.p.3. 'Cette lettre fut écrite "d'Ephese [ou des environs,] quelque temps avant la Pentecoste [de l'année suivante, & apparemment avant la fin de cette année, puisqu'il paroist certain que] 'la seconde epistre aux Corinthiens ne fut écrite que l'année d'aprés la premiere. [d] Celle-ci fut envoyée par Stephane, Fortunat, & Acaïque, & non par Timothée, Note 50.

(Margin: 2.Cor.8.v.10|9. v.2. d 1.Cor.16.v.17. 18|Thdrt.n.p. 209.d.)

[qui

56. [qui comme nous venons de voir,]'devoit passer en Macedoine Act.19.v.21.
avant que d'aller à Corinthe,[& qui apparemment estoit déja parti lorsqu'elle fut écrite, puisqu'il n'est point nommé dans le titre.

Au lieu de luy,]'S. Paul y nomme Sosthene,[a] que l'on croyoit du temps d'Eusebe estre l'un des 70 Disciples.[Cependant tous les commentateurs s'accordent à dire que c'est celui mesme qui fut fouetté à Corinthe à cause de S. Paul, & qui estoit prince de la synagogue, soit qu'il fust Chrétien des ce temps là, soit qu'il ne se fust converti que depuis. Les Latins l'honorent des le IX. siecle"comme un disciple de S.Paul, le 11 de juin, & le 28 de novembre.]'Les Grecs en font le 8 de decembre, luy donnant le titre d'Apostre, comme à l'un des 70 Disciples, & la qualité de premier Evesque de Colophon.'Ils semblent aussi le mettre"comme S. Apollon au rang des martyrs.

1.Cor.1.v.1. a Eus.l.1.c.12. p.30.d. Note 45. Menæa,p.[illegible] V.§27. p.135.

'Quelques uns ont cru que S. Paul avoit écrit des auparavant aux Corinthiens une autre lettre qui est perdue, dont il avoit peutestre chargé S. Timothée.'Mais les paroles dont ils le tirent peuvent aisément se raporter à ce que S. Paul avoit dit peu auparavant dans la mesme epistre."

Capel.p.71. Thdrt.1.Cor.5. v.9.p.142.b| Bar.57.§23. Nescitis quia modicum fermentum &c.

'S. Paul exhorta fort Apollon de retourner à Corinthe avec les freres [Stephane & les autres:] mais il ne l'y put faire resoudre pour lors. 1.Cor.16.v.12.

[Il n'envoya pas S.Tite avec eux, puisqu'il ne parle point dutout de luy dans sa lettre. Mais quelque temps aprés,]'il le pria d'aller à Corinthe avec un autre disciple qui n'est pas nommé. [Ce fut apparemment par eux]'qu'il témoigna aux Corinthiens le dessein où il estoit de leur faire une double faveur, & de les aller voir tous les premiers [au sortir de l'Asie,]pour passer de Corinthe en Macedoine, afin de retourner de Macedoine à Corinthe, & s'en aller de là en Judée.'Mais il changea depuis de resolution, & ne voulut point visiter d'abord les Corinthiens, afin d'attendre que tous les sujets qu'il avoit d'estre mecontent d'eux fussent levez, & qu'ainsi sa venue ne causast que de la joie dans cette Eglise qu'il aimoit tant, & qu'il n'en receust aussi que de la joie.

2.Cor.12.v.18. 1.v.15.16. v.17.23|2.v.3.

[C'est ce qu'il attendoit de la misericorde de Dieu, & avec tant de confiance,]'qu'en envoyant Tite à Corinthe, il luy fit tout esperer de la pieté des Corinthiens. Il ne fut pas trompé dans l'opinion avantageuse qu'il luy en avoit donnée.'La lettre qu'il leur avoit écrite dans une extreme douleur, dans un serrement 7.v.14. 2.v.4.

de cœur, & avec beaucoup de larmes, par le seul mouvement de la charité toute particuliere qu'il avoit pour eux,[forma dans eux
7.v.9.10. les mesmes mouvemens qui l'avoient produite.]'Elle y causa de la tristesse, mais une tristesse utile, & selon Dieu, qui ne leur donna pas la mort comme la tristesse du monde, mais le salut que nous
v.7.11. procure une penitence stable[& permanente.]'Elle y produisit le soin & la vigilance[contre leurs vices,] la crainte[de la colere de Dieu,] la satisfaction[envers l'Apostre,]qu'ils témoignoient mesme par leurs larmes, le desir[de le revoir,] le zele[pour le défendre,] l'indignation[contre les auteurs de la division & des desordres, surtout contre l'incestueux,]& le desir de venger[son crime.]
2.v.6. 'Car tout le monde se souleva contre luy, & le couvrit d'une confusion, que Saint Paul jugea estre une satisfaction suffisante pour une faute aussi scandaleuse qu'estoit la sienne.

7.v.15. 'Lors donc que Tite fut arrivé à Corinthe, les Fideles le receurent avec un respect qui alloit jusqu'à la crainte & au tremblement;
v.13.15. '& il fut entierement satisfait de leur soumission.ᵃMais on
a 12.v.18|Thdrt. n.p.258.d. ne le put jamais obliger à rien recevoir d'eux, parcequ'il vouloit marcher sur les traces de S. Paul, & suivre le mesme esprit que
2.Cor.8.v.6.10| 9.v.4. luy.'Il commença deslors à faire preparer les aumosnes que les Corinthiens vouloient envoyer à Jerusalem; & ausquelles ils s'estoient portez d'eux mesmes avant qu'on leur en eust parlé.

ARTICLE XXXI.

Sedition à Ephese contre S. Paul: Il passe d'Asie en Macedoine.

L'AN DE JESUS CHRIST 57.

[AVANT que S. Paul sortist d'Ephese, sa patience y fut exer-
Bar.57.§178. cée par une nouvelle traverse.]'Les payens de cette ville honoroient extremement une statue d'ebene ou d'autre bois, à
Synop.in Act. p.1566.f.g. laquelle ils avoient donné le nom de Diane,'& qu'ils pretendoient
b Bar.57.§178. 179. estre descendue du ciel.ᵇIls luy avoient elevé un temple "tres &c. magnifique, extremement reveré par tous les idolatres;ᶜdont on
c C.à Lap.in Act.p.293.1.b| Synop.p.1562. c.d. faisoit quantité d'images & de representations d'argent; soit par superstition, soit par curiosité.ᵈCela faisoit gagner un grand nom-
d Act.19.v.24. bre d'ouvriers, & particulierement un orfevre nommé Demetre, qui en faisoit travailler beaucoup d'autres.

v.25-27. 'Comme les predications de S. Paul alloient à ruiner le culte de Diane, Demetre assembla tous ceux qui travailloient à en faire des temples, leur representa le mepris où leur deesse alloit

tombet, & surtout qu'ils ne trouveroient plus le debit de leurs
ouvrages.'Car l'argent est toujours l'ame & le soutien de l'idolatrie. Ils auroient dû considerer que si S.Paul estoit assez puissant pour ruiner tous leurs dieux, le Dieu qu'il leur annonçoit devoit l'estre encore beaucoup davantage; qu'il n'auroit pas de peine à leur donner plus qu'ils ne pouvoient tirer de leurs petits temples de Diane;'& qu'aprés tout, c'estoit en vain qu'ils s'opposoient à une chose où la puissance de Dieu estoit si visible.'Mais des gents [a]tels que ceux là n'estoient point capables d'un raisonnement [qui demande de la foy, non de la cupidité & de l'interest.]'Ainsi entrant en fureur [contre Saint Paul,] ils se mirent à crier, *Vive la grande Diane des Ephesiens*. Toute la ville fut aussitost remplie de tumulte: on courut au theatre,'qui estoit souvent le lieu des assemblées du peuple;[a]& on y crioit les uns d'une façon, les autres d'une autre, la pluspart ne sachant pas seulement de quoy il estoit question.'On entraina au theatre Caius & Aristarque qui estoient venus à Ephese avec S. Paul,[peutestre pour les y massacrer.]

Chry. in h.42.p. 369.a.c. — p.371.372. — p.369.b. — πολίτευμα τοῖς ψυχροῖς. — Act.19.v.28.29. — Synop.p.1563.f.g. — a Act.19.v.32. — v.29.

'S. Paul eut assez de courage pour vouloir se presenter dans cette assemblée pleine de fureur & de trouble:[b]mais il eut aussi assez d'humilité pour ceder à l'opposition que ses disciples luy firent:[c]& mesme quelques uns[1]des principaux d'entre les payens, qui estoient ses amis, l'envoyerent prier de ne se pas exposer à un danger si evident.

Greg. in Job. l. 31.c.14.p.918. a.b. — b Chry. in Act. h.42.p.370.b. — c Act.19.v.3[1].

'Cependant on crioit indifferemment dans le theatre contre les Chrétiens & contre les Juifs.[d] Et un Juif nommé Alexandre, aidé de ceux de sa nation, ayant paru pour parler, & justifier les autres,[[2]en chargeant peutestre les Chrétiens;]des qu'on vit que c'estoit un Juif, tout le peuple commença à crier encore, *La grande Diane des Ephesiens*: & cela continua durant deux heures.'Mais enfin le greffier de la ville arresta le bruit, & dissipa toute cette assemblée 'par un discours populaire, sans se mettre beaucoup en peine si ce qu'il disoit estoit vray ou faux:[e]Car c'estoit un payen. 'Il leur representa que ce tumulte pouvoit passer pour une sedition, [dont ils seroient responsables à l'Empereur:]'Que si Demetre avoit des affaires particulieres contre quelqu'un, il pouvoit aller à l'audience, & demander justice au Proconsul:'Que si c'estoit pour des affaires publiques, il falloit en parler dans l'as-

Synop.p.1565. a.b. — d Act.19.v.33.34. — v.35-40. — Chry.h.42.p. 370.e. — e p.373.a. — Act.19.v.40. — v.38. — Chry.p.372.b.

1. τῶν Ἀσιαρχῶν 'Ces Asiarques estoient les pontifes payens de l'Asie, choisis particulierement pour faire celebrer les jeux publics à leurs depens. C'est pourquoi c'estoient toujours les plus riches & les plus considerables des villes.'S. Chrysostome a cru qu'ils estoient Chrétiens, οἱ πιστοί, s'il n'y a faute dans son texte.[Mais cela n'est pas aisé à croire.] — Synop.in Act.p. 1564. — Chry.ib.h.42.p. 371.c.

2. 'S. Chrysostome a cru mesme qu'il prenoit cette occasion à dessein pour enflammer encore davantage les payens contre S. Paul, & ruiner entierement le Christianisme. — Chry.in Act.h. 42.p.372.c.

p.373.a semblée legitime, qui se tenoit trois fois par mois.'Il les renvoya ainsi chez eux, & ce feu s'éteignit avec autant de facilité qu'il s'estoit allumé, comme cela est ordinaire dans les mouvemens du peuple.

[Le danger où S. Paul se vit avec tous les Chrétiens par cette sedition, ne fut peutestre pas la seule affliction qu'il souffrit alors,]

p.368.c|Bar.57. §186. a 2.Cor.1.v.8-10. 'puisque S. Chrysostome raporte à ce temps-ci ce qu'il écrivit peu aprés aux Corinthiens en ces termes:[a] Je suis bien aise, mes « freres, que vous sachiez l'affliction qui nous est survenue en Asie. « Car elle a esté telle, que la pesanteur des maux dont nous nous « sommes trouvez accablez, a esté excessive, & audessus de nos « forces. Nous desesperions de nostre vie, & nous avions prononcé « nous mesmes l'arrest de nostre mort. Dieu l'a permis ainsi, afin « que nous ne missions point nostre confiance en nous, mais en « Dieu qui ressuscite les morts; qui nous a delivrez d'un si grand « peril; qui nous en delivrera encore, & nous en delivrera à l'avenir; « comme nous l'esperons de sa bonté. «

Act.20.v.1. 'Aprés que le trouble excité par Demetre eut esté appaisé, S. Paul assembla tous les Chrétiens, & leur ayant dit adieu, il les quitta pour aller en Macedoine, v.31. 'ayant presché en Asie durant trois ans,['dont il s'en falloit apparemment quelques mois. Il NOTE 46. partit d'Ephese, autant qu'on en peut juger, dans les derniers jours du mois de may.]

2.Cor.1.v.1| Chry.n.h.1.p. 497.d.e. 'Timothée qui l'y estoit venu retrouver, l'accompagna à son depart, & vint avec luy en Macedoine, comme on le conclud de ce qu'il est nommé dans le titre de la seconde epistre aux Corinthiens. Bar.57.§189. [Ainsi]'S. Paul [ne] le laissa [pas] alors à Ephese, comme quelques uns l'ont cru.

2.Cor.2.v.12. [S. Paul ne s'embarqua pas à Ephese, mais]'il vint à Troade dans le dessein d'y prescher l'Evangile. Dieu luy avoit ouvert en ce lieu une porte & une entrée favorable: mais il n'y eut point l'esprit en repos, parcequ'il n'y trouva pas Tite [qu'il avoit envoyé, comme nous avons vu, à Corinthe.] v.13|Act.20.v.1. 'Ainsi il prit [bientost] congé des Fideles qui y estoient, & passa en Macedoine. Hier.ep.150.q. 11.p.151.b. 'Il souhaitoit Tite, parceque c'estoit son interprete, [& parcequ'il vouloit apprendre de luy l'état de l'Eglise de Corinthe.]

ARTICLE XXXII.

S. Paul écrit sa seconde epistre aux Corinthiens.

'SAINT Paul ne demeura pas longtemps en Macedoine, selon Theodoret:[a] & il paroist en effet qu'il n'y fit que passer sans s'y arrester beaucoup: [ce qui n'empesche pas que comme il y avoit plusieurs Eglises à visiter, cela n'ait pu aller à quatre ou cinq mois.]'Il y consola & encouragea les Fideles par beaucoup d'exhortations.'Il y eut pour luy beaucoup à souffrir. Ce ne fut que combats de la part des infideles, & que craintes pour les Fideles, dont plusieurs estoient encore foibles, & sujets à diverses fautes. Ainsi il n'y eut aucun relasche selon la chair. I

'Mais Dieu qui console les humbles & les affligez, le consola par l'arrivée de Tite,'qui luy raporta "le bon état de l'Eglise de Corinthe.'Tous les Chrétiens s'y estoient separez de l'incestueux, [b]jusqu'à ne vouloir point manger avec luy,[c]comme il l'avoit ordonné dans la lettre qu'il leur avoit écrite, en le livrant à satan. [d]Mais ils prierent S. Paul par Timothée & par Tite de luy pardonner, [e]parcequ'il s'estoit corrigé, marquant par ses œuvres qu'il estoit gueri de sa maladie, qu'il estoit devenu une humble brebi de J.C.,[f]qu'il avoit embrassé cette penitence stable qui opere le salut.

[S. Tite assura aussi S. Paul que][g]les aumosnes des Corinthiens pour ceux [de Judée] estoient [comme] prestes: de sorte qu'il se servit de leur exemple pour encourager les Eglises de Macedoine,'qui contribuerent "audelà mesme de leur pouvoir;[h]comme il se servit ensuite de cette charité sincere & ardente des Macedoniens pour enflammer de plus en plus celle des Corinthiens.'Afin de le faire avec plus d'efficace, il exhorta Tite de retourner encore à Corinthe,'desirant beaucoup que lorsqu'il s'y en iroit avec les Macedoniens, toutes choses se trouvassent prestes:'& Tite se resolut "tres volontiers à ce voyage.

'Ce fut par luy qu'il envoya sa seconde lettre aux Corinthiens. [i]Il l'écrivit de Macedoine, [& s'il faut ajouter foy à la note que les Grecs mettent à la fin de cette epistre, ce fut de la ville de Philippes, la premiere où il eust annoncé l'Evangile dans cette province.]'Cette epistre s'adresse à tous les Chrétiens d'Acaïe, Timothée y est seul nommé dans le titre avec l'Apostre,

'Saint Paul dans cette seconde lettre pardonne, à la priere des

Thdrt. in Paul. pr. p. 3. c. | a 1. Cor. 16. v. 5 | Act. 20. v. 2. | Act. 20. v. 2. | 2. Cor. 7. v. 5 | Chry. n. h. 14. p. 640. a. b. | 2. Cor. 7. v. 6. | v. 7-15. | Thdrt. n. p. 218. d. | b Chry. ep. 2. p. 612. c. | c 1. Cor. 5. v. 1-5. | d Thdrt. p. 219. b. | e Naz. or. 39. p. 635. d | Chry. ep. 2. p. 612. d | 613. a. | f Ori. in Matt. t. 35. p. 192. c. | g 2. Cor. 9. v. 1. 2. | 8. v. 1-5. | h v. 6-11. | v. 6. | 9. v. 3-5. | 8. v. 16. 17. | Thdrt. n. p. 212. d. | i in Paul. pr. p. 3. c | Ath. syn. p. 143. c. | 2. Cor. 1. v. 1. | 2. v. 5-11 | Thdrt. n. p. 219 | Chry. p. 5 3 | Ath. syn. p. 143. d. &c.

Corinthiens, à celui qu'il avoit excommunié dans la premiere. 57.

Tert.pud.c.13. p.728.c. 'Tertullien écrivant contre l'Eglise, & ne pouvant souffrir qu'elle accordast le pardon, comme Saint Paul, aux plus grands pechez commis aprés le battesme, soutient avec beaucoup de paroles & d'emportement, mais peu de raison, que l'indulgence de Saint Paul ne regarde point l'incestueux.

Est.2.Cor.p. 435.1. 'Aussi il n'a pas pu empescher que toute l'Eglise n'ait cru aprés luy l'opinion qu'il combat,[comme elle l'avoit crue avant luy.]

pr.p.421. 'Il y avoit alors à Corinthe de faux apostres, c'est à dire des Chrétiens Juifs & circoncis, qui voulant trafiquer de l'Evangile,

p.421|Ath.syn. p.143.d. '& mesler la loy nouvelle avec celle de Moyse, taschoient de décrier S. Paul dans l'esprit des simples. Ils estoient de ceux qui y avoient formé les divisions dont parle la premiere epistre aux

Est.p.422. Corinthiens.'Comme ils tiroient avantage de ce que cet Apostre n'estoit pas venu d'abord à Corinthe aprés l'avoir promis [par Tite,]il se justifie sur ce point dés le commencement de sa lettre,

2.Cor.1.v.15.23. 'protestant aux Corinthiens que sa mesme charité pour eux qui luy avoit fait desirer de les aller voir, l'en avoit empesché, depeur qu'il ne fust obligé d'agir envers les pecheurs avec plus de severité qu'il n'eust voulu. Car quelque bon succés qu'eust eu sa pre-

12.v.20.21. miere lettre,'il y avoit encore parmi eux"plusieurs pecheurs qui &c. n'avoient point fait penitence. Il les exhorte à la faire promtement, & avant qu'il arrivast à Corinthe, où il esperoit se rendre bientost, afin qu'il ne fust pas obligé d'employer contre eux le pouvoir qu'il avoit receu de J.C.,[& qui paroissoit souvent alors par des effets visibles & exterieurs.]

2.v.2-11|7.v.2-6. 'Aprés leur avoir donné diverses preuves de sa charité pour eux, dont l'absolution de l'incestueux n'estoit pas une des moin-

Maud.n.p.283. dres,'il se justifie contre les faux apostres, mais d'une maniere si delicate, que ce qu'il est contraint de dire pour luy, tombe moins sur sa personne, que sur le ministere de l'Evangile dont il se trou-

2.Cor.3-7. voit chargé.'Il releve ce ministere audessus de celui de Moyse, pour distinguer l'Evangile d'avec la loy contre ceux qui les vouloient confondre. Il represente aussi les qualitez & les persecutions des vrais ministres de l'Evangile,[tant pour les faire discer-

Ath.syn.p.144. a. ner de ceux qui n'en avoient que l'apparence,]'que pour exhorter tous les Fideles à embrasser une vertu digne de ceux qui estant devenus en J.C. une nouvelle creature, doivent montrer par un renouvellement general qu'ils n'appartiennent plus à l'ancienne loy, mais à la nouvelle.

Est.n.p.421. 'Les aumosnes des Corinthiens n'estoient point encore aussi

57.
prestes ou aussi abondantes qu'il l'eust souhaité.'C'est pourquoi il les presse sur ce sujet par toutes les considerations qui estoient les plus capables de les toucher. 2.Cor.8.9.

'Il revient ensuite aux faux apostres, qu'il menace mesme de punir par la puissance qu'il avoit receue de J.C.'C'est pour s'elever audessus d'eux, qu'il décrit la maniere si desinteressée dont il preschoit l'Evangile; ou au moins pour faire voir qu'ils ne pouvoient pretendre aucun avantage audessus de luy. Car il y en a qui croient que ces faux apostres estant riches, faisoient gloire de ne rien recevoir des peuples, afin de s'attirer plus de croyance; & les paroles de S. Paul portent assez naturellement à ce sens; quoiqu'il y ait d'autrepart bien des raisons pour croire que ceux-ci n'avoient pas moins de cupidité & d'avarice qu'en ont presque toujours les ennemis de la verité.'L'obligation où il se trouvoit d'empescher qu'ils ne seduisissent la simplicité des peuples,'le contraint encore à parler de ses revelations: surquoi on peut voir ce que dit S. Chrysostome.'Mais il se glorifie avec bien plus de liberté & d'étendue de ses persecutions, de ses souffrances, & de ses plus grandes foiblesses, dans lesquelles la grace de J.C. luy faisoit trouver sa force.'Il dit encore plusieurs autres choses sur ce sujet'avec une vehemence & une liberté toute apostolique: & on peut regarder cet endroit comme un chefd'œuvre de cette eloquence vive & solide qui luy estoit naturelle. 10.v.1-17. 11.v.7-15|12.v.13-19|Est.n.p. 511.512. 2.Cor.11.v.1-5. 12.v.1-7|Chry. t.5.h.27.p.336. 2.Cor.11.v.23-33|12.v.7-10. c.10-13. Maud.p.284.

[S. Tite qui fut chargé de cette lettre, ne fut pas seul à Corinthe.]'Saint Paul y envoya avec luy un frere que les Eglises luy avoient associé pour recueillir"les aumosnes des Fideles.'Quelques uns croient que c'est S. Barnabé,[qui se seroit ainsi rejoint à S. Paul. Divers modernes l'entendent de Silas:]'Plusieurs tant des anciens que des nouveaux, disent que c'est S. Luc:[*& cette opinion reçoit moins de difficulté que les deux autres.]'Il en envoya encore avec eux un troisieme, dont il parle aussi avec eloge:'& quelques uns croient que c'est Apollon;[ce qui ne paroist pas non plus bien assuré.] 2.Cor.8.v.18.19. &c. Chry.n.h.18.p. 669.670|Thdrt. p.243.a. Chry.p.669.c| 2.Tim.h.10.p. 610|Hier.v.ill. c.7.&c. NOTE 47. 2.Cor.8.v.22. Thdrt.n.p.243. d.

'S. Paul envoyoit toutes ces personnes pour recevoir les aumosnes des Corinthiens. Et il prenoit cette precaution, afin que personne ne luy pust rien reprocher sur cette grande somme d'argent dont il devoit estre le depositaire. Car il taschoit de faire le bien avec tant de circonspection, qu'il fust approuvé non seulement de Dieu, mais aussi des hommes. 2.Cor.8.v.20.21.

ARTICLE XXXIII.

S. Paul vient à Corinthe ; d'où il écrit aux Romains.

Act.20.v.2. Uss.p.674.2.& alii. 'SAINT Paul ayant traversé la Macedoine, vint en Grece, [c'est à dire en Acaïe,] où il ne demeura que trois mois.'Ce fut durant ces trois mois qu'il vint à Corinthe [capitale de l'Acaïe,] 2.Cor.12.v.14| 13.v.1. comme il l'avoit promis si souvent.'Il y vint pour la troisieme fois, [selon que nous l'avons déja expliqué. Nous ne trouvons rien de 1.Cor.11.v.34| Aug.ep.118.c.6. p.213.2.a. 1.d. ce qu'il y fit.]'Mais S. Augustin croit qu'il y regla toutes les choses qui regardoient le saint Sacrifice, établissant l'ordre que toute l'Eglise y a observé depuis uniformément,'particulierement que pour témoigner plus de respect pour un si grand sacrement, on recevroit à jeun le Corps du Seigneur, & non dans le repas ordinaire, comme cela se pratiquoit encore lorsque S. Paul écrivit la premiere fois aux Corinthiens.

L'AN DE JESUS CHRIST 58.

Rom.15.v.25-28. 'S. Paul ayant recueilli les aumosnes de la Macedoine & de l'Acaïe, & estant pres de les porter à Jerusalem, écrivit sa lettre aux Romains. [Ainsi ce ne fut qu'aprés avoir esté à Corinthe:] Ori.n.pr.p.458. a|Thdrt.ib.p.5. a|Ath.syn.p. 140.c. '& ce qui fait croire que ce fut à Corinthe mesme, c'est que [non seulement il ne paroist point s'estre beaucoup arresté en aucun lieu depuis Corinthe jusques à Jerusalem, mais aussi que] dans les salutations qu'il y fait, il nomme diverses personnes de Corinthe.

Thdrt.ib.p.6.b. 'Quoique cette epistre soit écrite aprés plusieurs autres, on la met neanmoins la premiere, ou à cause de la dignité de la ville de Rome, ou plutost à cause des instructions importantes que nous y trouvons [pour les mœurs,] & de la doctrine exacte & parfaite qu'elle contient pour les dogmes.'Car c'est particuliere- Aug.ep.105.p. 375.2.b. ment dans cette lettre que S. Paul explique le mystere de la grace qui justifie les impies; 'en traitant cette grande question, si les inRom.B.c.1. p.925.a.b. Juifs avoient merité seuls de recevoir l'Evangile à cause des œuvres de la loy, ou s'ils avoient esté justifiez, aussibien que tous les Gentils, non par leur merite, mais par la seule grace que Dieu donne gratuitement.

b. 'Le sujet de sa lettre est pris des disputes que les Chrétiens circoncis, toujours zelez pour leurs ceremonies, formoient [à Rome aussibien qu'ailleurs] contre les Gentils qui avoient embrassé la foy sans s'assujettir au joug de l'ancienne loy. [Car la

vanité

vanité se meslant déja dans le regne de la verité,]au lieu de se croire chacun inferieur à son frere, selon la regle de l'humilité, 'ils cherchoient à se preferer les uns aux autres. Les Juifs se glorifioient que Dieu leur avoit donné sa loy, & ensuite le Messie, qui n'avoit mesme presché qu'à eux; & ils pretendoient qu'ayant gardé la loy de Dieu, ils avoient merité de recevoir la lumiere de l'Evangile.'Les Gentils répondoient au contraire que s'ils n'avoient pas esté éclairez de Dieu comme les Juifs, leurs philosophes neanmoins l'avoient connu;'que si le Messie avoit esté promis & donné aux Juifs, il avoit aussi esté rejetté par eux;[qu'ainsi il estoit plus juste que J.C. favorisast les Gentils qui l'avoient adoré aussitost qu'ils l'avoient connu, que les Juifs qui l'ayant connu les premiers, l'avoient crucifié.] Phili.2.v.3. Aug.B.in Gal. 1.p.943.a.b|ad Sim.B.q.2.c.2. p.88.g. Est.in Rom.pf. p.2.a.b. Aug.B.in Gal. p.943.b.

'S. Paul les instruit donc avec une telle sagesse, dit S. Augustin, qu'il oste aux uns & aux autres l'orgueil du propre merite, & qu'il réunit ces deux peuples dans J.C. comme dans la pierre angulaire, par le lien de la grace, & par l'esprit d'humilité.'Il confond premierement les Gentils en leur faisant voir l'aveuglement & l'impieté de leurs philosophes; & ensuite les Juifs en leur montrant qu'ils faisoient eux mesmes ce qu'ils condannoient dans les payens.'Il prouve par l'exemple d'Abraham que la vraie justice vient de la foy,[mais de la foy vivante & agissante par la charité, selon qu'il le dit ailleurs,] & que nul n'est justifié par les œuvres, comme le pretendoient les Juifs; ce qu'il entend non des bonnes œuvres nées de la foy & de la charité, qui est ce que veulent les heretiques, mais des œuvres de la loy ou de la nature destituées de la foy & de la grace.'Il represente la plaie du peché originel,[& le pouvoir qu'a sur nous la concupiscence, mesme dans les justes.]Il explique la question profonde de l'election & de la reprobation sur le sujet du choix des Gentils, & de l'abandonnement des Juifs; & il joint aux dogmes de la foy l'edification des mœurs, principalement dans les 5, 6, 8, 12, & 13 chapitres, où il établit tous les principes & tous les devoirs de la vie & de la pieté Chrétienne. in Rom.B.c.1. p.924.c. Est.in Rom.pf. 2.b. b|Aug.ad Sim. q.2.c.2.p.89.a| psl.31.p.76.77. Est.p.3.4.

'Cette lettre traite à peu pres la mesme matiere que l'epistre aux Galates, mais avec cette difference que les Galates s'estant déja laissé surprendre aux défenseurs de la loy,'S. Paul s'applique tout entier à leur montrer qu'elle ne nous peut donner le salut, & à faire voir que c'est la seule foy en J.C. dont nous pouvons l'attendre;'au lieu que dans l'epistre aux Romains il se rend juge entre les Juifs & les Gentils. Aug.B.in Gal. 1.p.943.a.b. p.941. p.943.a.

p.8. sacrifier durant cette nuit qui appartenoit au dimanche, 'soit que ce fust le jour mesme du dimanche, à l'heure ordinaire de l'assemblée & du sacrifice, [c'est à dire sur les neuf heures du matin : & c'est ce semble le sens le plus naturel de l'Ecriture.]

Act.20.v.9. 'Ils estoient assemblez dans une chambre du troisieme étage, où Saint Paul prescha jusques à minuit, parcequ'il devoit partir le lendemain. Chry.h.43.p.377.d.e|Aug.ep.86.p.148.1.c. 'Ainsi ils passerent sans peine & l'heure du disner, quoique ce fust un dimanche, & le temps de Pasque; & celle mesme du souper; ni luy ni ses auditeurs n'ayant de zele & de faim que pour la verité & pour le salut des ames.

Chry.p.377.e. 'Le diable voulut troubler cette joie; & ne fit que la rendre plus celebre. Act.20.v.9-12. 'Un jeune homme nommé Eutyque, qui estoit assis sur une fenestre, s'estant endormi durant que Saint Paul parloit, tomba de ce troisieme étage en bas, & on l'emporta mort. Chry.p.380.b. 'Cet accident marquoit la punition que meritent ceux qui ecoutent la parole de Dieu avec negligence. Mais Dieu le fit servir encore à la gloire de Saint Paul. Car il descendit aussitost, se jetta sur le mort, & en l'embrassant [luy rendit la vie.] p.378.d. 'Il ne dit pas aux autres, Je l'ay ressuscité; mais couvrant ce miracle par son humilité, il dit seulement, *Ne vous troublez point; car il est vivant.* Act.20.v.11|Aug.ep.86.p.148.1.b. 'Il remonta ensuite pour celebrer les sacremens, & faire un souper Chry.h.43.p.378.d. 'si sobre, qu'il ne l'empescha point de continuer à instruire les Fideles, & les Fideles de l'ecouter jusqu'au point du jour: [a] & a p.379.e. peutestre les instruisoit-il mesme durant qu'il mangeoit avec eux.

Act.20.v.7-11. 'Il partit donc le lundi" de Troade, [1] & s'en alla à pié jusques à 17 avril. 13. Asson, * y envoyant S. Luc & les autres par mer. b Chry.h.43.p.378.379. [b] Car il estoit bien aise de se separer mesme de ses disciples, [pour pouvoir s'entretenir plus librement avec Dieu seul,] & de leur laisser les voies les plus commodes, en prenant pour luy les plus rudes. Il menageoit peutestre aussi par là l'occasion [d'instruire quelqu'un en chemin.]

* environ dix lieues de Troade.

Act.20.v.14-15. 'S'estant embarqué" avec ses disciples à Asson, il arriva à Mitylene [dans l'isle de Lesbos : ce qu'il peut aisément avoir fait en un jour.] Il passa le" lendemain devant l'isle de Chio, arriva le † jour suivant ¶ jusqu'à celle de Samos, & alla aborder à Trogylle 'qui est un promontoire de l'Ionie proche de Samos. Strab.l.14.p.636.c.d. c Act.20.v.15. [c] Le lendemain " il vint à Milet 'ville celebre sur la coste de l'Asie dans la province de Carie. Synop.p.1570. f

le 18 avril. 19 avril. † 20 avril. ¶ Note 4. 21 avril.

1. Le texte porte πεζεύειν, qui peut signifier seulement *aller par terre*, comme porte le latin : mais ordinairement il signifie *aller à pié*. Cornelius à Lapide *p.299.2.a*, dit que S. Chrysostome assure qu'il fit ce chemin à pié. Mais ce Pere ne fait que se servir des termes du texte.

ARTICLE XXXV.

Discours de S. Paul aux Prestres d'Ephese : Il arrive à Cesarée.

'SAINT Paul n'avoit pas voulu passer à Ephese, depeur d'estre Act.20.v.16.
obligé de s'y arrester trop longtemps. Car il avoit dessein
d'estre à Jerusalem à la Pentecoste, 'pour gagner plus aisément Chry.n.h.43.p.
les Juifs par ce respect qu'il témoignoit pour leurs festes, & pour 379.b.
1 leurs ceremonies.'Mais estant à Milet, il envoya querir [1] les an- Act.20.v.17.
ciens ou les Prestres d'Ephese,'c'est à dire les chefs de cette Egli- v.28.|Chry.h.
πρεσβυτερίου. se, que le S. Esprit y avoit établis par "l'ordination Evesques [& 44.p.383.c|386.e.
surveillans] pour gouverner le peuple de Dieu.'Il leur fit un dis- Act.20.v.18-35.
cours plein de zele & de charité, pour les exhorter à s'acquiter
pleinement de ce devoir.'Il fut obligé de leur proposer pour cela Chry.h.44.p.
la maniere dont il s'en estoit acquité luy mesme:mais il le fit avec 383.d.
toute la modestie possible,'& en leur donnant part à ce qu'il avoit p.384.d.
fait de bien.'Il leur representa son humilité, parceque rien n'est a.b.
plus necessaire à ceux qui gouvernent.'Il les exhorta à estre tou- Act.20.v.22-24.
jours preparez comme luy à toutes sortes de perils sans les crain-
dre,'& à estre toujours en garde pour s'opposer à ceux qui de- v.28-31.
voient s'elever d'entre eux mesmes comme des loups contre le
troupeau de J.C, & prescher une fausse doctrine, afin de se faire
des sectateurs:'car cette vanité est la source de toutes les heresies. Chry.p.388.c.

'Il finit son discours comme il a accoutumé de finir ses lettres, h.45.p.391.d.
en les recommandant à Dieu & à sa grace, qu'il avoit toujours en
la bouche; parceque le souvenir de la grace nous portant à recon-
noistre ce que nous devons à Dieu pour le passé, & à nous confier
en luy pour l'avenir, rien n'est plus propre à nous animer à la pieté.
'Aussi des qu'il eut fini, luy & tous ceux qui l'accompagnoient se p.392.b.c.
mirent à prier avec beaucoup de componction & de ferveur.

'Les Fideles le conduisirent ensuite à son vaisseau en se jettant Act.20.v.37.
à son cou, & fondant en larmes,'à cause particulierement qu'il v.25.38.
leur avoit declaré qu'ils ne le verroient plus dans tous ces pays là:
'ce que luy mesme neanmoins ne prit pas pour une prophetie, From.n.p.677.
1 [a]puisqu'il est indubitable que depuis cela il a eu un dessein formel 678.|a Phili.1.v.25.
V. la note 74. de retourner en Orient, ["& qu'il est tres difficile, ou peutestre 26|2.v.24|Phile.
impossible d'expliquer plusieurs passages de ses epistres, si l'on ne v.22|Heb.13.v.
dit qu'il y est revenu.] [b]Il est aisé de croire que Saint Paul joignit 23.|b Chry.in Act.
luy mesme ses larmes à celles des Fideles en prenant congé d'eux, h.45.p.395.a.

1. 'S. Irenée dit les Evesques & les Prestres d'Ephese & des villes voisines. Iren.l.3.c.14.p.271.c.

& en leur disant, à ce qu'il croyoit alors, le dernier adieu.

c. 'Il ne doit pas avoir demeuré plus d'un jour "à Milet selon la supputation de S. Chrysostome. 'En estant parti, "il arriva en un jour à l'isle de Cos, le lendemain * à celle de Rhode, & de là aussi en un jour à Patare [en Lycie,] où il changea de vaisseau, & se mit dans un autre qui devoit decharger à Tyr, en laissant l'isle de Cypre à gauche. S. Chrysostome dit qu'il arriva à Tyr en cinq jours: [ce qui n'est point dans les Actes; mais ce pouvoit estre le temps qu'on avoit accoutumé de mettre à ce trajet.] 'Ainsi Saint Paul peut y estre arrivé [le dimanche 30 d'avril,] 26 jours depuis qu'il fut parti de Philippes.

(Margin: le 22 d'avril. — c | Act. 21. v. 1. 2. 3. — le dimanche 23 d'avril. — * 24 & 25. — Chry. p. 355. c.)

'Il demeura sept jours à Tyr avec les Fideles qu'il y trouva, ne se pressant plus tant alors, parcequ'il estoit plus pres de Jerusalem, [& plus assuré d'y pouvoir estre à la Pentecoste, qui devoit arriver le 14 de may.] 'Les Chrétiens de Tyr le prioient par l'Esprit de ne point aller à Jerusalem, 'c'est à dire qu'ils luy predisoient par l'Esprit de Dieu les maux qu'il y devoit souffrir; & ils y ajoutoient par leur esprit propre, & par l'affection qu'ils avoient pour luy, la priere qu'ils luy faisoient de n'y point aller, ne sachant pas si Dieu vouloit qu'il y allast. S. Paul avoit eu assez de condescendance en d'autres rencontres pour se rendre à de semblables prieres: mais c'estoit lorsque le S. Esprit ne s'y estoit pas opposé.

(Margin: 6. — Act. 21. v. 4. — Chry. h. 45. p. 395. d. e.)

Act. 21. v. 5. 6. 'Ainsi "il partit de Tyr au bout de sept jours, & remonta sur mer pour achever son voyage. En partant il fut conduit jusque hors la ville par tous les Chrétiens avec leurs femmes & leurs enfans. Avant que de monter dans le vaisseau, il se mit à genoux pour prier Dieu: 'ce qu'il avoit fait aussi à Milet. [Ainsi on n'observoit pas encore ce que l'Eglise a depuis pratiqué universellement, de ne point prier à genoux dans les cinquante jours du temps de Pasque.]

(Margin: le dimanche 7 may. — 20. v. 36.)

21. v. 7. 8. 'Il vint de Tyr à Ptolemaïde, où il demeura un jour avec les Fideles, [c'est à dire apparemment plus de la moitié du dimanche 7 de may, auquel il estoit parti de Tyr, n'y ayant que peu d'heures de navigation de l'une à l'autre:] & en estant parti le "lendemain, il vint [apparemment le jour mesme] à Cesarée, où il passa plusieurs jours, [qu'on ne peut neanmoins étendre[1] qu'à trois ou quatre, puisqu'il vouloit estre le dimanche 14 de may à Jerusalem.] Il logea à Cesarée chez Saint Philippe l'un des sept [premiers] Diacres.]

(Margin: 8 de may. — 1.)

1. On pourroit gagner une semaine en faisant partir S. Paul de Philippes le mecredi 29 de mars. Mais ce seroit dans les jours des Azymes, & non *après*, comme porte le texte de S. Luc.

Le Prophete Agabe luy ayant* predit qu'il seroit pris à Jerusalem par les Juifs, & mesme livré aux Gentils; 'les Chrétiens de Cesarée & ses plus saints disciples le conjurerent avec larmes de » n'y point aller. Surquoi il leur fit cette réponse: Pourquoi m'at- » tendrissez vous par vos larmes? Je vous declare que je suis prest » de souffrir non seulement la prison, mais la mort mesme pour le » nom du Seigneur JESUS.'Ainsi les disciples jugeant par sa fermeté que c'estoit Dieu qui agissoit en cela, ils se soumirent humblement à sa volonté, & ne presserent plus S. Paul de demeurer. 'Dieu l'avertissoit ainsi de ce qui luy devoit arriver, afin qu'il le souffrist avec d'autant plus de joie, qu'il en auroit esté moins surpris.

v.10.11. v.12.13. Chry.n.h.45.p.396.c|Aug.l.22.p.117.d. Cyr.cat.16.p.182.b.c.

ARTICLE XXXVI.

S. Paul arrive à Jerusalem, où il est pris dans le Temple: Il parle aux Juifs.

'SAINT Paul & ceux qui l'accompagnoient s'en allerent donc à Jerusalem, & furent le lendemain voir S. Jacque, chez qui tous les Prestres s'assemblerent pour venir saluer S. Paul. 'Ils louerent Dieu de ce qu'il avoit fait par son ministere parmi les Gentils. 'Mais afin de lever la prevention que les Juifs avoient contre luy, ils luy conseillerent de se sanctifier [selon que la loy l'ordonnoit, pour offrir à Dieu des sacrifices,] & de faire les depenses necessaires pour l'oblation que devoient faire quatre Nazaréens, dont le temps expiroit alors. 'C'estoit une chose ordinaire parmi les Juifs de se joindre ainsi à des Nazaréens, & de faire ou toute la depense de leur sacrifice, ou seulement une partie: [& c'est apparemment en ce sens que] 'Joseph pour marquer la religion d'Herode Agrippa, dit qu'il fit raser plusieurs Nazaréens.

Act.21.v.15-19. v.19.20. v.20-25. Synop.n.p.[illegible].h. Jos.ant.l.19.c.6.p.675.a.

'Saint Paul accepta sans peine ce conseil: & des le lendemain s'estant purifié, il alla au Temple avec les quatre Nazaréens, pour declarer [aux Prestres] le jour auquel le vœu de chacun d'eux finissoit, & auquel il prioit qu'on offrist pour eux des sacrifices. 'Quelques uns croient qu'il fit luy mesme le vœu de Nazaréen pour sept jours. [a] Et S. Jerome dit qu'il se fit couper les cheveux. [Nous ne voyons pas neanmoins que S. Luc nous oblige à le dire.]

Act.21.v.26. Synop.p.1580.c| From.p.631.1. a Hier.in Gal.2.p.167.d.

'Ceux qui pretendoient que l'observation de la loy estoit necessaire pour le salut, n'ayant point trouvé de plus fort adversaire que luy, ni de plus ardent predicateur de la grace de J.C, l'avoient

Aug.ep.19.p.28.2.b.c.

décrié parmi les Juifs, comme s'il eust enseigné que la loy estoit criminelle, & publiée par Moyse sans l'ordre de Dieu : de sorte que pour ruiner absolument cette calomnie, il voulut pratiquer à la vue de tous les Juifs ces mesmes ceremonies qu'on l'accusoit de rejetter comme des abominations & des sacrileges.

Act.21.v.27. 'Il y avoit déja sept jours presque entiers ["qu'il estoit à Jerusa- NOTE 56.
24.v.11. lem,]'sans qu'on l'eust vu ni disputer avec personne, ni assembler le peuple, soit dans les synagogues, soit dans le Temple, soit dans
v.17. aucun endroit de la ville.'Il ne songeoit qu'aux aumosnes qu'il estoit venu apporter aux Juifs, & à offrir à Dieu des oblations.
v.18. 'C'est à quoy il estoit occupé dans le Temple, aprés s'estre purifié, sans amas de peuple, & sans tumulte, lorsque quelques Juifs
21.v.29. d'Asie 'l'ayant vu dans la ville avec Trophime qui estoit gentil,
v.27.28. & s'imaginant qu'il l'avoit fait entrer dans le Temple,'se jetterent sur luy, en criant qu'il avoit profané ce lieu saint, & que
v.30. c'estoit là celui qui dogmatizoit partout"contre la loy.'A ce cri &c.
toute la ville accourut; on se jetta sur l'Apostre, on le traina hors
Chry.n.p.402.d. du Temple,'pour le battre & le massacrer avec plus de liberté,
Act.21.v.31. [& moins de scrupule:]'& ces furieux l'eussent tué effectivement,
24.v.6|Chry.n. si on les eust laissé faire.'Voilà ce que les Juifs appelloient juger
h.50.p.431.c. un homme selon leur loy.

Act.21.v.31|23. 'Le Tribun Claude Lysias commandoit la cohorte Romaine
v.26.27. [qui estoit en garnison]dans Jerusalem.[a]Et comme il y avoit"tou- V.la note 59.
a Jos.ant.l.20. jours des soldats en armes & en garde dans un portique pres du
c.4.7.p.690.f| Temple,[particulierement]les jours de feste, pour empescher ces
697.e|bel.l.2.c. sortes de tumultes,[qui estoient fort ordinaires parmi les Juifs,]
11.p.794.a.
Act.21.v.31.32| 'Lysias fut[bientost]averti que toute la ville estoit en trouble. Il
23.v.26.27. accourut en diligence avec ses soldats, dont la vue arresta ceux
24.v.7. qui battoient Saint Paul, & estoient pres de le tuer.'Lysias le leur
21.v.33-36. arracha par force d'entre les mains:'& comme il ne savoit point encore qui il estoit, il le fit enchainer; & ensuite voyant que tout le monde crioit qu'il le falloit faire mourir, sans qu'on pust savoir
Synop.a.p.1582. de quoy il estoit accusé, il le fit"mener dans le camp,'qui estoit, à &c.
c.d. ce qu'on pretend, la tour Antonia, dont Joseph parle souvent.

Act.21.v.36-38. 'La fureur avec laquelle les Juifs demandoient sa mort, fit croire d'abord au Tribun que c'estoit"un Egyptien qui avoit excité des V. la ruine
Jos.ant.l.20.c. troubles quelque temps auparavant,'& dont Joseph raporte l'his- des Juifs § 37.
6.p.695|bell.l.2. toire.[b]Saint Paul l'assura qu'il estoit de Tarse,[& non d'Egypte:]
c.12.p.797.
b Act.21.v.39. & ayant obtenu permission de dire quelque chose au peuple, il
40|22.v.1-21. parla assez longtemps en hebreu,[c]c'est à dire dans la langue dont
c Synop.p.1583. les Juifs de Palestine se servoient alors, meslée[d'hebreu &] de
e. syriaque.

Il

'Il fit ce discours se tenant debout sur les degrez qui estoient à l'entrée du camp, sans que les chaines dont il estoit chargé,[a] ni cette foule de Juifs qui demandoient sa mort, pussent rien diminuer de son courage, & de la tranquillité de son ame. Il leur parla avec douceur & avec humilité, mais sans bassesse & sans flaterie. [Il raporta tout au long l'histoire de sa conversion, moins pour se justifier luy mesme, que pour condanner les Juifs qui demeuroient dans l'endurcissement aprés un si grand miracle, & donner plus de poids au témoignage qu'il rendoit à J.C. aprés l'avoir combatu.] 'Ainsi en faisant son apologie comme accusé, il faisoit en instruisant les autres [une fonction de son apostolat.] Act.21.v.35.37; 40. a Chry.n.h.47. p.408. p.409.a.

'Les Juifs entendirent neanmoins tout cela sans l'interrompre. [b]Mais lorsqu'il vint à raporter comment J.C. luy avoit ordonné d'aller prescher aux Gentils, ils se mirent à crier qu'il estoit indigne de vivre, & à donner des marques d'un emportement extraordinaire. 'Ils ne l'accusoient d'aucun crime en particulier, parcequ'ils n'avoient rien en effet dont ils pussent l'accuser, mais ils s'efforçoient d'intimider le Tribun par leurs cris, afin qu'il leur accordast sa mort. Act.21.v.40|22. v.2. b 22.v.21-23. Chry.n.h.48. p.418.c.

ARTICLE XXXVII.

On veut fouetter S. Paul: On luy donne un soufflet: Les Pharisiens le défendent.

LYSIAS voyant les Juifs si animez contre Saint Paul, & n'en pouvant comprendre le sujet, il voulut l'apprendre de Saint Paul mesme, & luy faire pour cela donner la question en le fouettant; 'usant de sa puissance non selon les regles de la justice, qui vouloit qu'il interrogeast les accusateurs, mais pour favoriser le peuple, & l'appaiser en luy donnant quelque satisfaction. 'S. Paul voyant qu'on l'étendoit pour le fouetter, [comme c'estoit alors la coutume,] demanda s'il estoit permis de traiter ainsi un homme qui n'estoit point condanné? [C'estoit peu de chose.] Mais comme il ajouta qu'il estoit citoyen Romain, 'Lysias "eut peur, & fit retirer ceux qui luy devoient donner la question. 'Il semble qu'il auroit dû aussi luy oster ses chaines, puisqu'il n'estoit pas alors permis [à toutes sortes de juges] d'enchainer un citoyen Romain. ["Neanmoins selon la suite il paroist difficile de croire qu'il l'en ait dechargé.] Act.22.v.24. Chry.n.h.48. p.416.b. Act.22.v.25. &c. v.26-29. v.30|Aug.B.C. D.in m.l.1.c.19. p.191.c. Note 51.

'S. Paul se soucioit peu de sa qualité de citoyen, & des privile- Aug.p.191.b.c. d.

ges qui y estoient attachez. Mais estant parmi des gents qui l'estimoient beaucoup, & qui n'avoient que du mepris pour ce qui estoit en luy de veritablement grand & elevé, il se faisoit respecter par ce qu'ils estimoient, afin qu'ils pussent profiter des exemples qu'il leur donnoit par sa patience.

Act.22.v.30|23.v.28. 'Lysias voulant neanmoins connoistre au vray de quoy il estoit accusé, ordonna le lendemain aux Pontifes, & à tout le Conseil des Juifs, de le venir trouver hors du camp. Ils y vinrent, & S. Paul fut amené au milieu d'eux sans estre enchainé.

23.v.1. 'Mais lorsqu'il voulut commencer à parler,

v.2|Jos.ant.l.20.c.3.p.690.d. 'Ananie fils de Nebedée, "alors souverain Pontife, luy fit donner un soufflet. NOTE 58.

a Aug.mend.c.15.p.10.1.b|c.D.in m.l.1.c.19.21.B.p.191.d.e|196.f. [a]Saint Paul avoit le cœur preparé non seulement à presenter l'autre joue, comme l'ordonne l'Evangile, mais à souffrir toutes sortes de tourmens pour la verité, sans cesser d'aimer ceux qui les luy auroient fait souffrir. Neanmoins se contentant de garder cette charité dans son cœur, il crut devoir témoigner audehors pour l'utilité des autres de la force & de la vigueur, & repousser par une reprimende severe l'outrage qu'on luy faisoit. C'est pourquoi il reprocha à Ananie la violence injuste dont il usoit contre un homme de qui il pretendoit estre le juge, le menaça que Dieu le fraperoit luy mesme, & l'appella une muraille blanchie, c'est à dire un hypocrite. Et cette parole estoit une prophetie, par laquelle le S. Esprit marquoit, selon S. Augustin, que le sacerdoce & la republique des Juifs, qui conservoit encore quelque eclat audehors, n'estoit audedans que de la terre, & estoit preste à tomber,

Ezec.13.v.10. 'comme la muraille blanchie dont parle un Prophete.

Act.23.v.4.5. 'L'Apostre en fit neanmoins excuse, lorsqu'on l'eut averti que c'estoit le grand Prestre de Dieu qu'il traitoit de la sorte, & il protesta "qu'il ne le connoissoit pas; NOTE 59.

Aug.c.D.in m.l.1.c.19.p.191.e.f. 'témoignant par cette réponse pleine de douceur & d'humilité, avec quelle tranquillité il avoit dit ces paroles si fortes; puisque des personnes troublées par la colere ne peuvent pas revenir à elles si promtement.

Cyp.ep.55.p.125.2. 'S. Cyprien remarque sur cet endroit, que S. Paul respectoit encore l'ombre du sacerdoce dans ces Pontifes impies, sacrileges, & sanguinaires, à qui il ne restoit plus rien de l'honneur & de l'autorité sacerdotale.

Chry.t.5.or.47.p.530.b.c. 'Saint Chrysostome [aussibien que S. Augustin,] veut que nous regardions ce que cet Apostre luy dit, non comme une malediction, mais comme une prophetie, que la mort d'Ananie verifia. ["Car aprés qu'il eut contribué à avancer la ruine de son pays par une faction puissante qu'il y forma, & qui y fit beaucoup de maux: enfin lorsque les Juifs se furent revoltez, il fut tué des premiers V. la ruine des Juifs § 39-43.

en l'an 66 avec son frere, non par les armes des Romains, mais par le crime des Juifs d'une autre faction, dont son propre fils estoit chef.]

'Comme JESUS CHRIST laisse souvent agir les Saints d'une maniere humaine & ordinaire,[a] S. Paul sachant que les Juifs qui paroissoient si unis contre luy, estoient divisez entre eux par les opinions contraires des Phariſiens qui croyoient la resurrection, & des Sadducéens qui la nioient; il s'écria qu'il estoit Pharisien, & qu'il n'estoit accusé qu'à cause de la resurrection des morts. [Et il ne disoit rien en cela que de tres vray,]'puisque la resurrection est la foy propre des Chrétiens,[qui fait toute leur confiance, & qui les distingue de tous les philosophes payens. A l'égard mesme des Juifs, dont plusieurs croyoient la resurrection future, tout le crime de S. Paul estoit de soutenir que J.C. estoit non seulement mort, ce qu'ils disent comme nous, mais qu'il estoit aussi ressuscité. — in Act. h. 49. p. 422. d. e. — a Act. 23. v. 6-8 | 24. v. 21. — Aug. f. 441. p. 1003. f.

Cette parole fit l'effet que vouloit S. Paul.]'Les Juifs commencerent à crier les uns contre les autres, & les Pharisiens "se declarerent mesme pour S. Paul.'Lysias eut peur que dans ce tumulte, ils ne le missent en pieces : c'est pourquoi il envoya ses soldats pour le tirer de leurs mains, & le ramener dans le camp.'Car il craignoit qu'on ne luy fist un crime de leur avoir abandonné un Romain:'& il estoit persuadé qu'il n'avoit rien fait qui fust digne de la mort ni de la prison. — Act. 23. v. 7-9. — &c. — v. 10. — Chry. h. 49. p. 423. c. — Act. 23. v. 29.

ARTICLE XXXVIII.

Les Juifs veulent assassiner S. Paul: Il est mené à Cesarée, où il demeure deux ans prisonnier.

'JESUS CHRIST qui a accoutumé de faire de plus grandes faveurs à ses Saints dans leurs afflictions,[b] s'apparut à S. Paul, la seconde nuit qu'il passa dans la prison, l'encouragea, & l'assura qu'il iroit luy rendre témoignage jusque dans Rome.'Il estoit alors dans les chaines. — Chry. in Act. h. 49. p. 427. a. — b Act. 23. v. 11. — Chry. p. 427. a.

'Le jour d'aprés, plus de quarante Juifs "firent une conjuration pour assassiner S. Paul; & allerent ensuite trouver les Pontifes, [non pour demander pardon d'un dessein si detestable, mais] afin qu'ils y contribuassent eux mesmes, & qu'ils demandassent à Lysias de faire encore comparoistre S. Paul le lendemain devant eux, resolus de le tuer avant qu'il fust arrivé à l'assemblée.[Car — &c. — Act. 23. v. 12-15.

il ne falloit pas que ce crime souillast les yeux des Pontifes, dont il souilloit le cœur, ni les fist paroistre coupables devant les hommes.]

v.16-22. 'Le neveu de S. Paul luy donna avis de cette conspiration, Chry.n.h.49.p.425.a. & par son ordre "il en avertit le Tribun.'Car quoique l'Apostre fust &c. assuré de la protection de Dieu, il ne falloit pas neanmoins qu'il negligeast les moyens humains que sa providence luy donnoit pour sauver sa vie.

b.c| 'La conduite des Juifs qui avoient agi en toute cette affaire plutost en chefs de brigans qu'en juges & en Pontifes, fit juger h.50.p.430.c| Act.23.v.23-33. au Tribun que l'avis pouvoit aisément estre veritable.'C'est pourquoi ayant fait preparer "une bonne escorte, depeur que les Juifs &c. ne fissent quelque violence, il fit partir S. Paul sur les neuf ou dix heures du soir pour estre mené à Antipatride, & le lendemain à Cesarée, où estoit Felix gouverneur de la Judée, à qui il en écrivit en mesme temps d'une maniere tres avantageuse à S. Paul.[Ainsi l'Apostre ne demeura que neuf jours à Jerusalem, & "le dix ou Note 54. Act.23.v.34.35. onzieme il arriva à Cesarée.]'Felix"l'ayant interrogé, luy dit qu'il &c. examineroit sa cause quand ses accusateurs seroient venus, & le fit conduire au palais d'Herode.

Chry.n.h.49.425.c. 'Les Pontifes vinrent apparemment demander à Lysias qu'il fist comparoistre S.Paul devant eux, & furent bien confus d'apprendre Act.23.v.30|24.v.8. qu'il leur estoit echapé.'Lysias leur dit qu'ils pouvoient aller faire leurs plaintes contre luy au Gouverneur.[a] Le grand Pontife a 24.v.1. Ananie y alla luy mesme, avec quelques uns "des principaux, & τῶν πρεσβυτέρων. un avocat nommé Tertulle. Ils arriverent à Cesarée*cinq jours *V. la note 50. v.11. aprés[que S. Paul eut esté pris dans le Temple,]'& douze depuis qu'il fut venu à Jerusalem.

v.1-9. 'Anania & les autres ayant comparu, accuserent S. Paul par la bouche de Tertulle, & par leur propre témoignage,"d'estre un &c. seditieux, un profanateur du Temple, & le chef de l'heresie des Chry.n.h.50.p.433.b. Nazaréens,('car c'est ainsi qu'ils qualifioient la religion Chrétienne,) sans neanmoins rien specifier.[b] Saint Paul"nia tous ces chefs, Note 55. b Act.24.v.10-21. & fit voir qu'ils les avançoient sans preuves, hors ce qu'ils appel- Chry.p.432.b.|434.c. loient la secte des Nazaréens.'Il fit paroistre en cette occasion son humilité & sa douceur ordinaire; se contentant de se justifier sur les points dont on l'accusoit, sans répondre aux injures des Juifs par d'autres injures, & sans mesme se plaindre de la maniere si Act.24.v.20. indigne & si violente dont il avoit esté traité.'Felix qui gouver- v.22. noit la Palestine"depuis plusieurs années,'savoit assez ce que les depuis 8 ou 9 ans. Juifs entendoient par la secte des Nazaréens,[& ne la regardoit v.26. pas apparemment comme un grand crime.]'Mais ne voulant pas

58.

aussi absoudre S. Paul, soit pour en tirer de l'argent,'soit pour ne pas deplaire aux Juifs,'il remit à juger l'affaire quand Lysias seroit venu à Cesarée, & l'en auroit informé,'& ordonna que l'on laissast cependant beaucoup de liberté à S. Paul. v.27. v.22. v.23.

V. la ruine des Juifs. § 36.

'Quelque temps aprés, Felix"estant avec sa femme Drusille, qui estoit Juive,'& sœur du Roy Agrippa, mais qui l'avoit epousé contre les loix des Juifs,[a]il fit appeller S. Paul,& trembla quand il l'entendit parler de la justice, de la chasteté,& du dernier jugement. [b]Car S. Paul ne cherchoit pas à luy plaire, & à le flater pour en obtenir son elargissement, mais à le fraper d'une crainte salutaire. v.25. Jos.ant.l.20.c.5. p.693.d.e|Bar. 58.§ 55. a Act.24.v.24. 25. b Chry.n.h.51. p.440.a.

'Felix le faisoit venir souvent de cette sorte pour luy parler, non qu'il voulust profiter de ses discours, mais dans l'esperance qu'il luy donneroit de l'argent pour acheter sa delivrance,'& Tertullien dit mesme qu'il alla jusqu'à luy en parler en secret.[c] Ainsi durant que S. Paul relevoit devant luy la vertu & le mepris des choses du monde, cet homme aveugle & endurci ne songeoit qu'à satisfaire sa passion pour l'argent.'Et il eust peutestre esté bien aise de profiter des aumosnes que S. Paul avoit apportées pour les pauvres,'Mais il ne put rien tirer ni de l'Apostre, ni d'aucun de ses disciples.[d]Ce fut pour cela qu'il le retint deux ans en prison, aussibien que pour s'acquerir l'affection des Juifs,["qu'il avoit irritez par beaucoup de violences.] p.439.e|Act.24. v.26. Tert.fug.c.12. p.698.c. c Chry.p.442.d e. Bar.58.§ 55. Chry.p.442.e| Tert.fug.c.12. p.698.c. d Act.24.v.26. 27|Chry.n.p. 439.d|442.e.

Ibid.§ 38.

ARTICLE XXXIX.

Saint Paul appelle à l'Empereur.

L'AN DE JESUS CHRIST 60.

NOTE 56. 'FESTE succeda à Felix deux ans"aprés [ce que nous venons de raporter,] c'est à dire aprés la prise de S. Paul, que Felix en quittant la province, laissa en prison pour gratifier les Juifs. [Mais quoy qu'il fist alors pour gagner leur affection,]'cela n'empescha pas que plusieurs d'entre eux n'allassent l'accuser à Rome; & il ne fut sauvé que par son frere Pallas,'qui avoit perdu son grand credit des la premiere année de Neron,[e]mais qui possedoit encore de grandes richesses. Act.24.v.28| Genebr.chr.p. 225|Uss.an.62| Eus.n.p.26.1.b. Jos.ant.l.20.c. 7.p.696.f. Tac.an.13.c.14. p.200. e 14.c.65.p.240.

'Feste estant entré dans son gouvernement, s'en alla trois jours Act.25 v.1.

1. aprés à Jerusalem,'où il demeura seulement[1] huit ou dix jours. v.6.

1. C'est ce qu'on lit dans le texte latin de nostre Vulgate. Le grec ordinaire porte qu'il y demeura plus de dix jours.'Le nouveau Testament d'Oxford dit seulement que plusieurs manuscrits ont οὐ πλείους ὀκτώ. Oxon.p.389.
Mais la Synopse assure que plusieurs ont comme le latin, que le syriaque & l'arabe ont de mesme, & que c'est le meilleur. Synop.p.1601.e. f.

v.2. 'Lorsqu'il y estoit, le souverain Pontife [Ismael successeur d'Ananie,] & les principaux de Jerusalem, 'c'est à dire les Pontifes & les anciens, '& mesme toute la foule du peuple, luy vinrent demander avec de grands cris la condannation de S. Paul, 'voulant son sang & sa mort. 'Feste leur dit qu'on ne pouvoit pas accorder la punition d'un homme sans l'ecouter, & le confronter avec ses accusateurs. Ils le prierent donc de leur accorder au moins cette grace, de le faire venir à Jerusalem, voulant le tuer en chemin. 'Feste comprit sans doute leur mauvais dessein,] & conservant encore quelque reste d'equité, il ne voulut pas leur accorder ce qu'ils souhaitoient; 'mais il leur répondit qu'il s'en alloit à Cesarée où estoit Paul, & que ceux qui voudroient l'accuser pouvoient y venir avec luy.

v.15. v.24. v.2.15.24. v.16. Chry.n.h.51.p.443.b. Act.25.v.4.5.

'Ils accepterent ce parti : & des le lendemain que Feste fut arrivé à Cesarée, il leur donna une audience publique où il fit amener S. Paul. 'Les Juifs l'accuserent de beaucoup de crimes fort considerables, avec autant de hardiesse & d'impudence que de foiblesse. Et mesme desesperant de le pouvoir faire condanner sur tout ce qu'ils luy reprochoient au sujet de leur loy, ils en vinrent à l'accuser de crimes d'Etat & de leze majesté, comme ils l'avoient pratiqué à l'égard de J.C, & comme cela leur estoit ordinaire. 'Mais ils le firent avec si peu de couleur, que Feste jugea bientost qu'il ne s'agissoit en tout cela que de disputes de religion, dont il se mettoit peu en peine. 'Saint Paul au contraire se défendit si fortement sur tout, 'que quoique les Juifs demandassent encore sa mort, Feste non seulement ne crut pas qu'il la meritast, 'mais voulut mesme le mettre tout à fait en liberté.

v.6.7.17. v.7.8|Chry.n.p.440.c. Act.25.v.7.18.19. v.8. v.24.25. 28.v.18.

'Cependant voyant l'opposition des Juifs, *& estant bien aise de les gratifier en leur abandonnant S. Paul, [parceque ceux qui n'ont pas un grand amour pour la justice,] 'sont bien plus portez à contenter un peuple entier, [qu'à soutenir l'innocence d'un seul homme;] il fit semblant de se vouloir informer davantage de l'affaire, '& demanda à S. Paul s'il ne vouloit pas bien qu'il le jugeast à Jerusalem. 'L'Apostre se trouva alors dans la necessité de recourir au dernier remede qui luy restoit pour n'estre pas livré entre les mains des Juifs, & d'appeller à l'Empereur : 'ce qu'il fit non pour son utilité propre, mais pour celle de toute l'Eglise, [à laquelle sa conservation estoit d'une extreme importance.] 'Saint Athanase semble mesme dire qu'il receut un ordre particulier du S. Esprit pour agir comme il fit en cette rencontre. [Il ne faisoit neanmoins que suivre] 'la regle commune des Saints, d'estre in-

v.19. a 25.v.9.11. Chry.n.p.241.c. Act.25.v.9.10. v.10-12.21.25|28.v.19. Aug.P.ep.185.p.555.b.c. Ath.fug.p.711.712. p.712.

59 ebranlables dans les plus grands perils quand il plaist à Dieu de nous y mettre, mais de ne nous y pas jetter de nous mesmes.'Il ne doutoit point de la protection que Dieu luy avoit promise pour le conduire jusqu'à Rome. Mais si sous pretexte de cette promesse, il se fust engagé volontairement dans des dangers dont il pouvoit s'exemter par des voies justes & innocentes; c'eust esté non se confier en Dieu, mais le tenter. Ainsi il fit ce qu'il se trouva en état de faire, & en remit le succés à la providence divine.'Il nous a appris en recourant à Neron ce que doivent faire les ministres de l'Eglise, lorsqu'ils la voient opprimée sous des Empereurs Chrétiens par la violence des heretiques.

Chry.in Act.h. 51.p.441.b.

Aug.B.ep.185. p.655.c.

ARTICLE XL.

Saint Paul parle devant Agrippa; s'embarque pour Rome: De S. Aristarque.

'QUELQUES jours aprés que Saint Paul eut appellé à Cesar, Agrippa Roy[de quelques cantons de la Judée, & fils de celui qui avoit mis S. Pierre en prison,]vint à Cesarée, avec[sa sœur]Berenice, saluer le nouveau Gouverneur. Ils y demeurerent quelque temps; & comme Feste leur eut un jour parlé de Saint Paul,'en deguisant comme il put l'injustice avec laquelle il l'avoit traité, [a] Agrippa souhaita de l'entendre parler, faisant voir au moins par là qu'il en avoit une grande idée. Cela se fit le lendemain dans une audience" fort solennelle, où se trouverent les principales personnes de la ville, & à laquelle Berenice mesme voulut assister.'Ce fut un des fruits que S. Paul tira de sa persecution, sans laquelle il n'eust pas eu aisément occasion de parler à des personnes de cette qualité, & de les instruire.

Act.25.v.13-22.

Chry.in.h.51.p. 442.b.

a d|Act.25.v.22. 23.

Chry.p.445.b.

'Feste fit d'abord l'apologie de S. Paul, en declarant"qu'estant obligé de l'envoyer à l'Empereur parcequ'il y avoit appellé, il ne savoit que luy en écrire.'Car pour ce qui regarde J.C, des Gouverneurs de province ne croyoient pas qu'il fust digne d'eux de savoir ce que c'estoit, ou plutost ils ne le meritoient pas.

p.444.d|h.52.p. 449.b.

h.51.p.445.a.

'Agrippa ayant dit ensuite à S. Paul qu'il pouvoit parler pour sa défense, il fit un discours qui estoit moins pour justifier son innocence, que pour instruire les autres,'non seulement sur la foy, & sur la remission des pechez, mais aussi sur la morale & la conduite de la vie.'Il protesta d'abord, & sans flaterie, qu'il s'estimoit heureux de parler devant une personne instruite de toute la re-

b.

p.442.d.

h.52.p.449.450.

ligion des Juifs, 'comme estoit Agrippa; ce qui n'estoit pas seu-
Act.26.v.6-8. lement favorable à son innocence, 'mais luy donnoit quelque es-
22.23.27.29. perance de pouvoir toucher ce prince, par le respect qu'il avoit
pour les Prophetes, en luy faisant voir que tout ce qu'ils ont pre-
v.7|Chry.h.52. dit du Messie, 'dont l'attente estoit l'objet de toute leur pieté,
p.454.b. s'estoit accompli en JESUS.[a]Il montre que ce JESUS estoit ressus-
a Chry.h.52.p. cité, parcequ'il luy avoit parlé luy mesme;[b]& que dans l'opposi-
450.d.
b Act.26.v.9-15. tion qu'il avoit alors pour le Christianisme, dont il avoue qu'il
avoit esté un cruel persecuteur, il falloit un aussi grand miracle
v.16-22. que celui là pour le convertir. 'Il ajoute à cela le commandement
que J.C. luy avoit fait d'aller porter son nom, & prescher la pe-
nitence par toute la terre, & que c'estoit pour s'estre acquité de
cet ordre, que les Juifs le persecutoient.

Chry.p.452.b.c. 'Comme il s'animoit de plus en plus, en s'adressant toujours à
Agrippa, Feste à qui cela ne plaisoit peutestre pas, l'interrompit,
Act.26.v.25-29. & le traita mesme d'insensé. 'S. Paul luy répondit avec simplicité
qu'il n'estoit point insensé, & qu'il ne disoit rien qui ne fust &
veritable, & de bon sens. Il prit Agrippa à témoin de tout ce qu'il
avançoit, & recommençoit à luy representer avec une nouvelle
ardeur les preuves de la verité, lorsque ce prince,[qui songeoit
peutestre plus à ne pas mecontenter Feste qu'à sauver son ame,
Chry.p.455.c. luy dit comme en raillant:]'Je pense que vous voudriez presque «
me persuader de me faire Chrétien: A quoy Saint Paul répondit «
[avec un zele aussi ardent que serieux,] Plust à Dieu que vous & «
tous ceux qui m'ecoutent, devinssiez tels que je suis, à la reserve «
d|453.a. de ces liens. 'Ce n'est pas qu'il ne regardast ses liens mesmes com- «
me sa gloire: mais cette generosité estoit trop disproportionnée
à la disposition de ceux à qui il parloit.

Act.26.v.30-32. 'Agrippa & les autres se leverent ensuite, persuadez de l'in-
nocence de S. Paul: & Agrippa dit à Feste que sans son appel, on
eust pu luy donner la liberté.

27.v.1.2. 'Comme on eut donc resolu qu'il falloit l'envoyer à Rome, il
fut embarqué avec quelques autres prisonniers sur un vaisseau
"d'Adramytte [ville de Mysie, en attendant qu'on en trouvast NOTE 57.
quelque autre sur la route qui allast à Rome.] Il avoit S. Luc avec
Col.4.v.10.11. luy, & encore Aristarque de Thessalonique, 'Juif de naissance,
Act.19.v.29. 'qui accompagnant S. Paul à Ephese, avoit esté exposé à la fu-
20.v.4. reur du peuple dans la sedition de Demetre[en l'an 57.]'Il le sui-
vit encore[l'année d'aprés,] lorsqu'il passa de Grece en Asie pour
venir à Jerusalem.

Col.4.v.10| 'Dans les lettres que S. Paul écrivit[de Rome un an ou deux
Phile.v.23. aprés

60. aprés ce voyage;]il l'appelle luy & Epaphras compagnons de sa captivité,'marquant par ce terme qu'ils estoient prisonniers à Rome avec luy.'Il met encore Aristarque entre les compagnons de ses travaux, qui luy donnoient quelque consolation, & qui l'assistoient à Rome.["On en dit quelques autres choses, mais peu assurées. Adon, Usuard, & d'autres Latins, le mettent dans leurs martyrologes le 4 d'aoust.]'Les Grecs en font leur grand office le 14 d'avril en le joignant avec S. Pudent & S. Trophime:'& ils en font encore une memoire le 27 de septembre.

Bar.60.§11. | Phile.v.24|Col. 4.v.10.11. | NOTE 58. | Menæa,p.210. | p.366.

'La garde de S. Paul avoit esté donnée à un Centenier nommé Jule, qui le traita avec beaucoup d'humanité. Ils mouillerent l'anchre à Sidon,où S.Paul"eut permission d'aller visiter ses amis, [accompagné sans doute de quelque garde.]'En estant partis,"ils passerent à la droite de l'isle de Cypre, en la costoyant à cause que le vent estoit contraire.'Ils traverserent ainsi les mers de Cilicie & de Pamphylie, & arriverent à"Myre en Lycie.'Ils prirent là un vaisseau d'Alexandrie, qui alloit en Italie; au lieu que celui d'Adramytte les devoit mener le long des costes de"l'Ionie.[En changeant de vaisseau ils ne changerent pas de vent:]'& comme il leur estoit toujours contraire,ils furent longtemps à approcher de Cnide[ville & promontoire de Carie.]'De là ils gagnerent Salmone,'promontoire de l'isle de Crete en Candie qui regarde l'Orient. Pline l'appelle *Sammonium*;& on le nomme aujourd'hui le cap de Salamani.'Enfin en costoyant toujours l'isle avec grande peine, ils arriverent à Beauxports lieu proche de la ville de Lasée ou Thalasse,'mais qui n'avoit pas un assez bon port pour y pouvoir passer l'hiver.'Il paroist que ce lieu estoit au midi de la Candie.

Act.27.v.1.3. | &c. | ὑπεπλεύσαμεν τὴν Κύπρον. | v.4|Synop.p. 1613.a.b. | Act.27.v.5. | NOTE 59. | v.6. | ou de l'Asie proprement dite. | v.7. | v.7. | Plin.l.4.c.12. p.80|Sanson. | Act.27.v.8. | v.12. | v.12.13.

ARTICLE XLI.

S. Paul fait naufrage, & aborde à Malte.

'IL y avoit bien du temps [que l'on estoit parti de Cesarée;]& la navigation, dit S. Luc, estoit déja dangereuse à cause que "le jeûne estoit passé.'Usserius l'entend du jeûne solennel du settieme mois, [qui peut s'estre celebré cette année vers le 22 de septembre;]'ce que divers autres ont suivi, & on marque que c'est le temps où la mer est le plus sujette aux orages.'Saint Paul estoit donc d'avis de demeurer à Beauxports, depeur d'un naufrage,'qu'il ne prevoyoit pas seulement par conjecture, mais aussi par esprit de prophetie, quoiqu'il ne le témoignast pas, parcequ'il

Act.27.v.9.12. 13. | NOTE 60. | Uss.an.60.p. 676.c. | Synop.p.1614.e. | Act.27.v.9.10. | Chry.n.h.53.p. 464.a.b.

n'avoit pas encore acquis assez d'autorité parmi ceux qui estoient
Act.27.v.11.11| avec luy dans le vaisseau.'Neanmoins la pluspart des autres fu-
Synop.p.1615.b. rent d'avis de tascher à gagner Phenice, port de Candie, sur la
Act.27.v.13. coste meridionale, mais qui regarde l'Occident:'& comme on
crut y pouvoir arriver à cause d'un petit vent de midi qui s'estoit
levé, on partit en costoyant toujours l'isle"de fort pres. NOTE 6.

v.14.15. 'Mais le vent se tourna bientost vers l'Orient, & avec tant de
violence, que les matelots ne purent plus estre maistres du vais-
v.16.17|Synop. seau, & furent contraints de le laisser aller au gré du vent.'Il les
p.1617.a.b. porta pres d'une petite isle appellée[1]Claude, qu'on met pres de 1.
Act.27.v.17| la Candie au Sud-ouest,'où craignant d'estre engagez dans les
Synop.p.1617.e.f. Syrtes qui sont sur les costes d'Afrique, ou quelques autres bancs
de sable, ils ceignirent le vaisseau avec des cables, depeur que
les sables ne le fissent ouvrir, & abaisserent le mast & les voiles,
[afin que le vent les poussast avec moins de violence.] Ils avoient
'auparavant mis l'esquif dans le vaisseau avec beaucoup de peine,
Synop.p.1617.c. [depeur que le vent ne l'emportast, ou qu'il ne se brisast,]'ou qu'il
n'endommageast le vaisseau en le choquant. Le lendemain il
Act.27.v.18.19. falut jetter les[marchandises,]'& le jour suivant l'equipage mes-
v.20.21.33. me du vaisseau. 'Ils furent quatorze jours sans voir ni soleil ni
v.38. étoiles, &[2]sans manger,'quoiqu'ils n'eussent pas jetté les vivres: 2.
Chry.n.h.53.p.463.d.e|Synop.p.1618.f. 'la crainte de la mort les empeschant de songer à manger,[au-
tant & plus que]l'agitation du vaisseau:[a]Car on n'avoit plus au-
a Act.27.v.20. cune esperance d'echaper.

v.23.24. 'Dans cet extreme danger un Ange apparut à S.Paul, & l'assura
que Dieu luy avoit accordé le salut de tous ceux qui estoient
v.37. dans le vaisseau.'Il y avoit 276 personnes.[b]S. Paul leur raconta
b v.21-26. cette vision, & les exhorta à prendre courage,[c]leur promettant
c v.22.26. qu'ils se sauveroient tous dans une isle, & que le vaisseau seul
v.24|Chry.n.p.461.e. seroit perdu.'Ce ne fut pas pour se faire honorer d'eux qu'il leur
dit que Dieu luy avoit accordé leur conservation, ni afin qu'ils
crussent luy en estre redevables, mais afin qu'ils receussent plus
aisément les instructions qu'il leur pouvoit donner[quand il en
trouveroit l'occasion.]

Act.27.v.27-29. 'La 14[e] nuit les matelots reconnurent par la sonde qu'ils ap-
prochoient de la terre; & ils jetterent quatre anchres pour arres-
v.30. ter le vaisseau jusqu'au jour.'Mais ils songeoient en mesme temps
à se sauver dans l'esquif,[soit que ce fussent des esclaves & des

Synop.p.1617.a.b. 1. 'On croit que c'est la mesme que d'autres appellent Caude, ou Gaude.[Ainsi ce peut bien estre celle de Gozzi, que Sanson place au midi des parties les plus occidentales de la Candie.]

Synop.p.1621.a.b. | a Chry.in Act.h.43.p.463.a. 2. 'ou sans presque manger, disent divers interpretes.[Mais je ne sçay si cela s'accorde assez avec les paroles de S. Paul.][a]S. Chrysostome l'entend à la lettre.

60

forçats, qui ne cherchoient qu'à s'enfuir, soit] 'qu'ils n'eussent pas assez de confiance en la promesse que S. Paul leur avoit faite. Chry.n.h.53.p.462.c.d.
'S. Paul s'apperceut de leur dessein, & en avertit le Centenier afin qu'on les arrestast, parceque sans cela on n'eust pas pu se sauver. Act.27.v.31.32.
'Car ce que Dieu veut faire, il le veut faire par de certains moyens, que sa sagesse & sa providence rendent ainsi necessaires à l'execution de ses desseins & de ses promesses. Synop.n.p.1620.g.

'En attendant que le jour vinst, S. Paul & par ses paroles & par son exemple, fit enfin manger tous ceux de la compagnie, & puis on jetta les vivres pour en decharger le vaisseau. Act.27.v.33-38.
'Un si grand accablement "ne l'empescha point de rendre graces à Dieu [& de le louer] avant que de manger: Chry.p.465.a.d. (&c.)
'& il le fit à la vue de tout le monde. Act.27.v.35.

'Le jour estant venu, on vit la terre, mais sans pouvoir juger quel pays c'estoit. On estoit entré ou pres d'entrer dans un golfe qui avoit une rade de tous costez, & non des ecueils: & on resolut d'y pousser le vaisseau [le plus avant & le plus prés de la terre] qu'il se pourroit. [C'est pourquoi les mariniers] leverent les anchres, lascherent[1] le gouvernail, qu'ils avoient lié à cause de la tempeste, mirent "la petite voile au vent, & tirerent ainsi vers le rivage. v.39.40|Synop.p.1621.1622. (artemone.)
'Mais ayant rencontré une langue de terre, le vaisseau y echoua, la proue y demeura enfoncée dans le sable, & la poupe fut rompue par les flots. Act.27.v.41| Bar.58.§171.c.z Bed.

[Il falut donc que chacun pensast à sortir du vaisseau & à gagner la terre.] 'Et comme on craignoit que [dans ce tumulte] les prisonniers ne trouvassent moyen de s'echaper, les soldats [qui estoient apparemment chargez d'en répondre, estoient d'avis de les tuer. Act.27.v.42.
'Mais la consideration de Saint Paul, que le Centenier vouloit conserver, parcequ'il l'aimoit beaucoup, empescha l'execution de ce [barbare] dessein. v.43|Chry.n.h.53.p.463.b.
'On ne songea donc plus qu'à se sauver, & [comme Saint Paul l'avoit promis,] tous arriverent au bord, "les uns à nage, les autres sur les débris du vaisseau: Act.27.v.43.44. (Note 61.)
'Car pour l'esquif, on l'avoit laissé aller la nuit precedente. v.32.
'Dieu ne voulut pas sauver le vaisseau, pour leur faire voir la grandeur du peril qu'ils avoient couru, & leur faire connoistre que luy seul les en avoit retirez. Chry.n.p.464.d.

'Voilà, dit S. Chrysostome, ce que c'est que de vivre en la compagnie d'un Saint, quand ce seroit un prisonnier, & de l'avoir pour protecteur parmi tant de dangers qui nous environnent tous les jours [soit dans le corps, soit dans l'ame;] pourvu neanmoins que nous ayons soin de faire ce qu'il nous dit. [Car autre- c|467.b.c.d.

1. Le texte dit *les gouvernaux*. Et on assure que les vaisseaux des anciens en avoient deux. Synop.p.1621.a.b.e.

ment sa vertu sera nostre condannation, comme nous l'apprenons du malheur des Capharnaïtes.] p.462.d|464.a.d. 'Le mesme Saint semble dire que tous ceux qui estoient dans le vaisseau avec S. Paul, furent convertis à la foy.

ARTICLE XLII.

S. Paul est bien receu à Malte; guerit le pere de Publie; arrive à Rome.

Act.28.v.1.2. 'Le lieu où S. Paul & les compagnons de son naufrage aborderent, estoit l'isle de "Malte. Ils y furent receus avec beaucoup de bonté par les habitans, qui eurent soin surtout "de les faire bien chaufer. NOTE 63. &c. v.3. 'S. Paul alloit luy mesme ramasser du bois pour mettre dans le feu, Chry.n.h.54.p.468.b.c. 'sans dedaigner de travailler, & de faire les choses les plus basses.

e|Act.28.v.3-6| Synop.p.1625.c.d. 'Comme il mettoit ainsi quelques broussailles dans le feu, il en sortit une vipere qui se jetta à sa main. On crut que le venin de cet animal luy alloit mettre le feu partout le corps, & le faire enfler & "crever, comme cela arrive d'ordinaire; ou qu'il alloit aussitost tomber mort. Cependant il se contenta de secouer la vipere dans le feu; & il ne luy en arriva aucun mal. Auxiliim &c.

Chry.p.470.c. 'Quand on vit d'abord cette vipere à sa main, les habitans qui jugeoient bien que c'estoit un prisonnier, crurent que c'estoit quelque homicide que la justice divine ne vouloit point laisser vivre. b.c|468.d.e. 'Car la lumiere de la nature, que de vains raisonnemens n'avoient pas corrompus dans eux comme dans beaucoup de philosophes, leur faisoit reconnoistre une justice & une providence elevée audessus des hommes, qui regle tout ce qui se passe ici bas; [quoiqu'ils ne sceussent pas encore que cette mesme justice, par un ordre qui est audessus de nostre raison, permet souvent que les plus grands maux tombent en ce monde sur ceux qui sont les plus innocens.] Ils se disoient seulement entre eux cette pensée qu'ils avoient de S. Paul, sans luy insulter, & sans blesser le respect qu'on doit à des gents affligez, [& à des hostes.] Mais quand ils virent au bout de quelque temps qu'il ne luy arrivoit aucun mal, ils passerent d'une extremité à l'autre, & disoient que c'estoit un dieu.

Bar.58.§172. 'On remarque presentement que tous les serpens qui sont à Malte n'ont aucun venin: ce qu'on attribue au merite de Saint Paul, puisqu'on voit par cette histoire mesme, qu'on ne le peut pas attribuer à quelque proprieté naturelle du pays.

'S. Paul & tous les autres qui s'estoient sauvez du naufrage, demeurerent trois jours chez Publie le plus considerable de cette isle, ["& qui en estoit peutestre aussi le magistrat.] [a] Il les traita avec beaucoup d'humanité, sans autre raison que par la compassion de ce qu'ils avoient souffert. Son hospitalité fut bientost recompensée.'Car S. Paul guerit son pere malade d'une fievre, & d'une dyssenterie; 'esperant que ce miracle pourroit estre utile pour la conversion de cette isle, qui estoit encore pleine d'infideles.'Il fit [pour le mesme sujet] beaucoup d'autres miracles à Malte. Act.28.v.7.8| Chry.a.p.470.d|Hier.ep.30.p.200.1.a. NOTE 64. a Chry.p.468.469. Act.28.v.8. Greg.in Job.l.27.c.11.p.786.c. Act.28.v.9.10.

[Il ne fut pas trompé dans son attente;]'& la maniere dont les Maltois en userent à son égard, fait assez juger comment ils receurent les veritez qu'il leur annonçoit, & combien fut grand le nombre de ceux qui se convertirent.'Car ils firent toutes sortes d'honneurs & à luy, & à ceux de sa compagnie à cause de luy. Ils les nourrirent tous durant trois mois qu'ils demeurerent dans leur isle, & quand ils en partirent, ils les pourvurent de tout ce qui leur estoit necessaire.'Ce n'estoit pas là une recompense pour Saint Paul;[car il ne l'attendoit que de Dieu;]mais c'estoit l'accomplissement de ce que dit J.C: Que tout ouvrier merite qu'on le nourrisse. Chry.p.471.a. p.469.b|Act.28.v.10. Chry.p.471.a.

L'AN DE JESUS CHRIST 61.

'Aprés donc que S. Paul eut demeuré trois mois à Malte, il en partit avec ceux de sa compagnie dans un[autre] vaisseau d'Alexandrie qui y avoit aussi passé l'hiver.'Il arresta trois jours à Syracuses, passa à Rhege, & arriva en deux jours à Pouzoles,'où les vaisseaux qui venoient d'Alexandrie avoient accoutumé d'aborder.'S. Ignace souhaita aussi d'y aborder quand il vint souffrir le martyre à Rome,"afin de marcher sur les vestiges de S. Paul: mais en estant empesché par la violence du vent, il se contenta de témoigner qu'il estimoit heureux les Fideles qui y demeuroient. Act.28.v.11. v.12-14. Synop.p.1613.d|1627.c. Act.M.p.705.706. en l'an 107.

'S. Paul passa sept jours en ce lieu, à la priere des freres, c'est à dire des Chrétiens qui y estoient déja: Il en partit pour Rome, où il arriva par le chemin d'Appie, ayant rencontré à vingt lieues de la ville les Chrétiens qui venoient audevant de luy,'sans craindre de s'exposer en rendant cet honneur à un prisonnier.'Leur courage & leur joie en donna à Saint Paul mesme, que sa haute vertu ne rendoit point incapable des mouvemens naturels aux hommes.'Il arriva à Rome au commencement du primtemps, ou mesme des le mois de fevrier, quoique quelques martyrologes en marquent la feste le 6 de juillet.'Il entra chargé de chaines dans Act.28.v.14.15. Bar.59.§3. Chry.p.469.e.e|Act.28.v.15. Bar.59.§4|Pearf.p.18. Chry.in Act.h.55.p.479.d.

cette capitale de l'Empire, avec le mesme[courage]qu'un prince qui reviendroit triomphant aprés avoir vaincu ses ennemis.

Act.28.v.16| Uss.p.677.b. Pearsan.P.p. 18. 'Tous les prisonniers furent remis par le Centenier[Jule]entre les mains du Prefet du Pretoire,[qui n'estoit alors que le capitaine des gardes de l'Empereur.]'Cette charge estoit encore en ce temps-ci entre les mains d'Afranius Burrhus,["dont l'histoire V.Neron §14.34. loue les bonnes qualitez, & qui arrestoit autant qu'il pouvoit les mauvaises inclinations de Neron. On ne dit point ce qui arriva des autres prisonniers.]'Pour S. Paul, comme les payens mesmes l'admiroient, & le distinguoient fort des autres,[a]on luy permit de demeurer en son particulier avec un garde,'qui estoit moins pour l'empescher de s'enfuir, que pour luy servir de sureté contre la mauvaise volonté des Juifs.

Chry.h.54.p. 470.a|471.b. a Act.28.v.16. Chry.p.471.c. d.

Act.28.v.20| Synop.p.1628.c. d|Josant.l.18. c.8.p.633.f|534. d. b Act.28.v.23. 30. c Chry.h.55.p. 478.479. 'Il demeuroit toujours enchainé; & il l'estoit apparemment avec son garde, comme Agrippa & d'autres.[b]Il loua un logis pour luy, où il demeura deux ans entiers.[c]Et ce ne fut pas du travail des autres, dit S. Chrysostome, qu'il paya le louage de cette maison, mais de ce qu'il gagnoit luy mesme par son travail.

ARTICLE XLIII.

S. Paul travaille à la conversion des Juifs de Rome, & plus utilement à celle des Gentils : Les Philippiens l'assistent, & il leur écrit.

Act.28.v.17. 'TRois jours seulement aprés[que S. Paul fut arrivé à Rome,] il fit prier les principaux des Juifs de le venir voir, pour

Chry.n.h.54.p. 470.a. d Act.28.v.17.18. Chry.h.55.p. 475.b.c. leur parler'avant qu'ils fussent prevenus[contre luy.][d]Il leur protesta de son innocence, & la leur prouva par le témoignage des officiers Romains qui l'avoient voulu mettre en liberté:'ce qu'il fit pour l'interest des Juifs mesmes, depeur que s'il passoit dans leur esprit pour coupable,[ils n'eussent moins de respect pour la

c 478.b. verité qu'il preschoit.]'Mais quoiqu'il eust tant de plaintes à faire contre les Juifs de Jerusalem, il se contenta de dire avec dou-

Act.20.v.19. ceur,'qu'ils s'estoient opposez à son elargissement, & que c'estoit ce qui l'avoit contraint d'appeller à Cesar; declarant en mesme temps qu'il n'avoit aucun dessein de les accuser de quoy que ce fust.[Il decouvrit en finissant le veritable sujet de sa persecution,]

v.20. '& dit que c'estoit à cause qu'il preschoit[la venue du Messie, c'est

v.22. à dire de celui qui estoit]l'esperance d'Israel:'Et ainsi il se declara du nombre des disciples de J.C.

v.21.22. 'Les Juifs l'assurerent qu'on ne leur avoit ni dit ni mandé quoy

61. que ce fust à son prejudice; mais qu'ils seroient bien aises de l'entendre parler sur cette secte, comme ils l'appelloient, qui estoit combatue partout.'Ils prirent jour pour cela, & revinrent le trou- v.23.
ver en grand nombre. S. Paul leur parla depuis le matin jusqu'au soir, leur expliqua ce que c'estoit que le royaume de Dieu, & leur montra par Moyse & par les Prophetes la verité de ce qui regarde J.C.'Il en persuada plusieurs, les autres demeurerent dans v.24-27.
leur aveuglement predit par Isaïe. Saint Paul leur en cita les paroles,'afin de confirmer dans la verité ceux qui l'avoient embras- Chry.n.h.55.p.
sée, & qu'ils ne se scandalizassent pas de l'endurcissement des 476.d|478.d.
autres. 'Mais pour toucher mesme ces obstinez par la jalousie p.476.e.
qu'ils avoient contre les Gentils,'il ajouta que [puisqu'ils rejet- Act.28.v.28.29.
toient le salut que Dieu leur avoit envoyé,] les Gentils le recevroient. Ils se retirerent ainsi, en disputant entre eux [sur ce que S. Paul leur avoit dit.]

'Mais quoiqu'ils fussent sans doute fort irritez de la maniere Chry.h.54.55.
si forte dont Saint Paul leur avoit parlé; ils n'oserent neanmoins p.471.d.e|477.d.
rien entreprendre contre luy, parcequ'ils estoient à Rome, où ils n'estoient pas les maistres comme en Judée. Ainsi tous leurs efforts contre S. Paul n'avoient servi qu'à le conduire en un lieu où ils ne pouvoient plus l'empescher de prescher l'Evangile avec une liberté toute entiere. C'est ainsi que Dieu fait tout réussir à l'avantage de ceux qui l'aiment, & souvent par les moyens qui y paroissent les plus opposez.

'Durant les deux ans que S. Paul fut à Rome comme prison- Act.28.v.30.31.
nier, il receut tous ceux qui le vinrent trouver, & prescha hautement l'Evangile : 'de sorte que sa captivité servit beaucoup à la Phili.1.v.12.
propagation de la foy,'& rendit l'Apostre celebre jusque dans la v.13|Chry.n.
Cour,'où il y avoit mesme plusieurs Chrétiens.[a]Elle fut cause en- Phili.4.v.22.
core que plusieurs prescherent l'Evangile, quoique quelques uns a 1.v.14-18.
le fissent exprés pour faire persecuter Saint Paul,'en excitant la Chry.1.5.or.45.
fureur de Neron par le progrés & l'eclat du Christianisme.[b]On p.515.a. b Bar.66.§12.
dit que durant qu'il estoit à Rome, il eut grande liaison par let-
V. Neron note 4. tres avec Seneque.["Mais les lettres que l'on en montre aujourd'hui sont rejettées de tout le monde.]

'Les Chrétiens de Philippes en Macedoine, qui [comme nous Phili.4.v.15.16.
avons vu,] avoient donné en plusieurs rencontres à S. Paul des preuves de leur affection & de leur liberalité,'firent refleurir en v.10.
ce temps-ci les mesmes sentimens,'lors [qu'ils eurent sceu] qu'il 1.v.12.13.
estoit prisonnier à Rome pour J.C. 'Ils luy envoyerent Epaphrodite 2.v.25|4.v.18.
Note 65. leur Apostre, [c] c'est à dire "leur Evesque,[d] tant pour luy porter de Chry.n.h.9.p.7.

c Thdrt.n.p.323.d|333.c. d Phili.4.v.18.

2.v.30|Chry.p.87.d.e. l'argent,'que mesme pour l'assister de sa personne en leur nom. Il
a Phili.2.v.26.27.30|Chry.p.85.c. le fit en s'exposant à de grands dangers,[a] ce qui luy causa une maladie qui le reduisit à l'extremité, & l'obligea de demeurer longtemps à Rome. Les Philippiens sceurent sa maladie, & en furent fort affligez. C'est pourquoi lorsqu'il fut gueri, il se hasta de re-
Thdrt.pr.Phili.p.322.c. tourner à Philippes[l'année suivante.]'S. Paul en le revoyant luy
b Phili.1.v.1. donna une lettre pour les Philippiens,[b] laquelle il adresse *aux*
Thdrt.n.p.323.b|Chry.h.1.p.7.b. *Evesques & aux Diacres de Philippes.*'Mais par les Evesques il entend les Prestres; ces deux noms se confondant alors assez souvent.[Il y témoigne beaucoup de tendresse pour les Philippiens;]
Phili.4.v.10-18. 'quoique la joie qu'il ressentoit d'avoir esté assisté par eux, fust plus pour eux que pour luy. Car dans leur don il consideroit moins le besoin où il se trouvoit, estant accoutumé à vivre dans la pauvreté & dans l'abondance, que l'avantage qu'ils en tiroient, & la recompense qu'ils en pouvoient attendre de Dieu.[Il leur parle du fruit de ses liens. Il les exhorte à paroistre comme de vrais enfans de lumiere, & comme des étoiles parmi les payens qui les environnoient. Il les fortifie contre les docteurs du Judaïsme, qu'il appelle des ennemis de la Croix. Il les porte à demeurer toujours assujettis à J.C, ennemis des disputes, amis de la priere, fer-
2.v.1-11. mes dans les maux, & toujours pleins de paix & de joie.]'Il les conjure surtout de vivre entre eux dans une parfaite union: & comme cette union ne peut subsister que par l'humilité qui nous fait preferer les autres à nous, il leur represente l'exemple de J.C. aneanti & obeïssant jusques à la mort de la croix.

4.v.2.3|Thdrt.n.p.338|Chry.h.13.p.124.125. 'Il recommande particulierement cette union à Evodie & à Syntyque, deux femmes illustres par leurs bonnes œuvres, & qui avoient mesme eu part à ses travaux & à ses combats pour l'Evangile. Mais il paroist qu'il s'estoit formé entre elles quelque division. Il prie donc quelqu'un des principaux & des plus vertueux d'entre les Chrétiens, qui pouvoit estre le mari ou le parent de l'une d'elles, & qui selon l'opinion de quelques uns s'appelloit Syzygue, de prendre soin de ces deux femmes, & de travailler à
Bar.22.jul.d. les maintenir dans la paix & la charité.'Syntyque est marquée au nombre des Saintes le 22 de juillet par Usuard, Adon, & d'autres martyrologes, qui disent que son corps repose à Philippes.

Phili.1.v.1. 'Paul joint Timothée avec luy dans le titre de sa lettre aux
2.v.19.23. Philippiens,'& il leur fait esperer de le leur envoyer dans peu de
v.24|1.v.25.26. temps, aussitost qu'il auroit vu quelque jour en ses affaires.'Il
1.v.21-26. avoit beaucoup d'esperance d'aller aussi luy mesme les voir.'Car quoiqu'il souhaitast de mourir, il voyoit bien neanmoins que Dieu luy

a. luy conserveroit encore la vie.'Saint Chrysostome croit que Dieu l'avoit laissé le maistre de choisir de vivre ou de mourir. Chry.n.h.3.p.30.c.

ARTICLE XLIV.

S. Paul convertit Onesime, & obtient sa grace de S. Philemon son maistre, à qui il en écrit.

UN des [plus illustres] fruits de la captivité de S. Paul, fut la conversion d'Onesime,'qui d'esclave, voleur, & fugitif, devint un fidele serviteur de J.C,'& merita d'estre appellé par S. Paul son cher & fidele frere,'son fils,"son cœur, un autre luy mesme.[a] Il estoit de Colosses ville de Phrygie, esclave de Philemon habitant du mesme lieu, qui avoit embrassé la foy,[b] & estoit fort uni à S. Paul.[c] Onesime qui l'avoit toujours fort mal servi, l'ayant enfin volé, avoit mangé ce qu'il avoit pris, & s'en estoit enfui à Rome pour se cacher.[Mais la bonté de Dieu fit qu'il luy fut avantageux d'estre tombé dans cet abysme de maux & de pechez.] 'Car ayant rencontré S. Paul à Rome, cet Apostre qui consideroit les grands & les petits comme une mesme chose en J.C, l'instruisit de la verité, & enfin le convertit, & le battiza.

Phile.v.10. | v.15-18. | Col.4.v.9. | Phile.v.10.12.17. | τὰ ἐμὰ σπλάγχνα. | a Col.4.v.9| Thdrt.n.p.516| Chry.ib.h.2.p.679.b.c. | b Phile.v.17-22. | c v.11.18| Thdrt.n.p.519.c| Hier.n.p.261.d.| d| Chry.pr.p.670.c.

'Il souhaitoit de le retenir auprés de luy, afin qu'il luy rendist des services "que son maistre mesme auroit esté bien aise de luy rendre : mais il ne le voulut pas faire sans le consentement de celui à qui il appartenoit.'C'est pourquoi il le luy renvoya, & luy écrivit en mesme temps pour le conjurer de pardonner à cet esclave, & de le traiter mesme comme son frere :'ce qu'il fait avec un admirable artifice de charité.'Il s'obligea mesme à luy pour tout ce qu'Onesime luy pouvoit devoir, & le voulut écrire de sa propre main.

Phile.v.13.14. | ὑπὲρ σοῦ. | v.12.16. | Est.n.p.280. | Phile.v.18.19.

'Pour obtenir plus aisément sa grace, il salue dans le titre de sa lettre "Appie femme de Philemon, & Archippe qui exerçoit quelque fonction ecclesiastique à Colosses,'c'est à dire qui en estoit Diacre, ou Prestre,[d] ou mesme Evesque,[e] à moins que cette dignité ne fust tenue par Epaphras, qui estoit alors à Rome prisonnier pour J.C, comme S. Paul.[f] Les Constitutions & d'autres ont dit qu'Archippe a [depuis] esté Evesque de Laodicée en Phrygie. Mais Theodoret juge qu'il vaut mieux croire qu'il demeuroit à Colosses.[g] S. Paul écrivant [l'année suivante] aux Colossiens, ordonne qu'on l'avertisse de bien considerer le ministere qu'il avoit receu de Dieu, afin d'en remplir tous les devoirs; [ce qui semble

v.2| Thdrt.n.p.517.a| Chry.p.673.674. | " Apphie. | Boll.20.mars, p.82.§2.3| Clem.n.p.303.d.e. | d Hier.in Phile.p.260.a| Ambr.in Col.p.550.d. | e Col.1.v.7|4.v.12| Phile.v.23. | f Const.l.7.c.46.p.327.c| Thdrt.in Col.p.363.c. | g Col.4.v.17.

Boll. 20. mars, p. 82. marquer qu'il n'avoit pas tout à fait assez de zele.] Neanmoins l'Eglise latine l'honore aujourd'hui au nombre des Saints le 20 de mars; en quoy elle suit Usuard, Florus, & plusieurs autres martyrologes. *Menæa, p. 355.* 'Les Grecs en font le 22 de novembre, & disent "qu'il *&c.* fut martyrizé à Colosses sous Neron.

Phile. v. 9. 'Saint Paul estoit déja vieux lorsqu'il écrivit à Philemon, [agé d'environ 63 ans.] *v. 1. 9. 22.* 'Il estoit encore dans les liens; mais esperoit d'estre bientost delivré, & d'aller à Colosses. C'est pourquoi il prie Philemon de luy preparer un logement. [Il n'est pas neanmoins necessaire que cela soit arrivé sitost.] *v. 1. 23. 24.* 'Timothée estoit alors avec luy, aussibien qu'Epaphras, Aristarque, Demas, S. Luc, & Marc *Est. in Col. p. 709. 2.* 'qu'on croit estre Jean Marc dont nous avons parlé ci-dessus. [De tous ces disciples,] *a Phile. v. 1. Col. 4. v. 9 | Thdrt. n. p. 364. a. & alibi.* [a]Saint Paul ne joint avec luy que S. Timothée dans le titre de la lettre. 'Philemon l'ayant receue, envoya Onesime à S. Paul, qui s'en servit depuis comme d'un homme tres fidele, & d'un digne ministre de l'Evangile. [Nous en parlerons encore "bientost.] *V. § 45.*

Phile. v. 2 | Chry. pr. p. 670. a. b | Thdrt. ib. p. 517. a. 'Pour Philemon il avoit fait une eglise de sa maison, par la pieté que tous ses domestiques avoient embrassée aussibien que luy. *b Phile. v. 5. 6. 7.* [b]S. Paul loue sa foy envers J.C, & sa charité envers tous les Saints. La liberalité qui naissoit de sa foy, eclatoit aux yeux de tout le monde, se faisant connoistre par beaucoup de bonnes œuvres qui se pratiquoient chez luy pour l'amour de J.C. Les cœurs des Saints qui estoient dans l'affliction trouvoient du soulagement *v. 4.* dans sa charité. Sa vertu donnoit une grande joie à S. Paul, 'qui *v. 8. 21.* se souvenoit toujours de luy dans ses prieres, '& croyoit avoir droit de tout esperer de sa soumission & de son obeïssance.

Chry. n. pr. p. 670. a. b. 'S. Chrysostome l'appelle un homme admirable, "& un cœur *γενναῖον.* vraiment genereux, dont la maison estoit le refuge & l'hospice de tous les Saints. *Phile. v. 9. c Est. n. p. 335. 2.* 'Il se devoit luy mesme à S. Paul, [c]c'est à dire qu'il avoit receu de luy les premieres instructions de la foy & les sacremens de J.C, soit à Colosses, si S. Paul y avoit esté, soit en quelque autre lieu où ils s'estoient rencontrez, comme peutestre à Ephese.

Canis. t. 4. p. 918 | Ugh. t. 6. p. 1142. a. b. 'Les menologes des Grecs & le martyrologe Romain, portent "qu'il fut martyrizé avec Appie à Colosses sous Neron le 22 de *Note* novembre. *Menol. V. p. 93. 1.* 'On dit assez de particularitez de leur martyre; [mais nous n'y voyons rien d'assuré.] Les Grecs y joignent celui de S. Archippe. *Thdrt. pr. Phil. p. 416.* 'On voyoit encore le logis de S. Philemon à Colosses du temps de Theodoret. *d Cod. ori. C. p. 39. d | Cang. de C. l. 4. p. 133.* [d]Il y avoit à Constantinople une eglise de S. Philemon martyr, bastie à ce qu'on pretendoit sous Con-

ſtantin.[Nous ne voyons point ſi c'eſt du diſciple de S.Paul.]

'Quelques perſonnes témoignoient autrefois faire peu de cas de la lettre à Philemon, parcequ'elle ne regarde qu'une affaire particuliere, & qui ne paroiſt pas eſtre fort importante.'Il y en avoit meſme qui alloient juſqu'à ſoutenir[1] qu'elle n'eſtoit pas de S. Paul, ou que ſi elle en eſtoit,[il ne falloit pas neanmoins la recevoir au rang des Ecritures,]parcequ'elle n'avoit rien de neceſſaire pour noſtre edification, ni qui fuſt digne du S.Eſprit. Mais elle n'auroit pas eſté receue dans toute la terre & par toutes les Egliſes, ſi on n'avoit eſté perſuadé qu'elle eſtoit de S. Paul,[dont elle porte le nom avec tous les caracteres.]'Marcion meſme l'avoit receue ſans y rien changer. Que ſi quelques uns la regardoient comme inutile, ce n'eſt, dit S. Jerome, que la faute de leur ignorance, qui les empeſche de voir combien il y a de force, de beauté, & de ſageſſe evangelique dans toutes les paroles de cette epiſtre, dont la breveté meſme eſt digne de celui qui eſt venu apporter ſur la terre une parole abregée.

Chry.in Phile. p.671.a. Hier.ib.pr.p. 258.a. b.

'S. Chryſoſtome répond aux meſmes perſonnes, que dans un Saint tel que S. Paul, il n'y a rien de petit, & dont on ne puiſſe tirer de grandes inſtructions.'Nous apprenons en effet de cette lettre avec quel zele nous devons nous employer aux exercices de charité, puiſque Saint Paul en témoigne un ſi grand pour un eſclave & pour un voleur : Nous y apprenons à ne deſeſperer de qui que ce ſoit, puiſqu'Oneſime eſt devenu digne de l'amour & des louanges de S. Paul : 'Nous y apprenons"à eſtimer & à honorer les eſclaves meſmes lorſqu'ils ont de la vertu.'Enfin nous y apprenons de S. Paul avec quelle reſerve on doit uſer pour les choſes les plus ſaintes, de ceux qui ſont dans la dependance des autres;[comme nous apprenons de Philemon, que nous devons nous priver avec joie de ceux qui dependent de nous, & dont nous pourrions avoir beſoin, lorſque le ſervice de Dieu les appelle ailleurs.]

Chry.p.671.a.b. c.d. d.e. p.672.d. a.b.

" μὴ ἐπαισχύνεσθαι.

1. 'Ils diſoient que beaucoup d'anciens l'avoient rejettée : [mais on n'en trouve aucun.]'[a]Euſebe met toutes les 14 epiſtres de S. Paul entre les Ecritures receues toujours unanimement & ſans conteſtation comme canoniques, hors celle aux Hebreux.

Hier.p.258.a. a Euſ.l.3.c.3. p.72.c.

ARTICLE XLV.

S. Paul écrit aux Colossiens: De S. Epaphras, & de S. Onesime, l'an de Jesus Christ 62.

Col.4.v.9| Thdrt.n.p.352. 'PHILEMON ayant "renvoyé Onesime à S. Paul, cet Apostre Note 67.
a Thdrt.n.p. 343.b. écrivit par luy à ceux de Colosses, [a] qui estoit, comme nous
avons dit, une ville de Phrygie, voisine de celle de Laodicée ca-
Col.2.v.1. pitale de la province. 'S. Paul "n'avoit point esté prescher dans ces Note 68.
1.v.6. quartiers là. Mais l'Evangile qui se repandoit deslors partout le
v.4. monde, y avoit aussi produit beaucoup de fruit, & particuliere-
v.7.8. ment une grande charité envers tous les Saints. 'C'estoit Saint
Epaphras qui avoit instruit ceux de Colosses, & il avoit ensuite
appris à S. Paul comment ces peuples avoient connu la grace de
Dieu selon la verité, & l'avoient embrassée avec une charité
4.v.12. toute spirituelle. 'Il estoit alors à Rome avec S. Paul, [b] & il y estoit
b Phile.v.23. mesme prisonnier pour J.C. comme luy, lorsque l'Apostre écrivit
Col.1.v.9-12. à Philemon. 'S. Paul ayant appris de luy la conversion des Colos-
siens, ne cessa point depuis cela de prier pour eux, & de deman-
der à Dieu qu'il les remplist de la connoissance de sa volonté, afin
qu'ils se conduisissent d'une maniere digne de luy.

Col.2.v.8.18. &c| Est.n.p. 680. 'L'homme ennemi sema sur ce bon grain l'yvraie d'une philo-
sophie trompeuse, & d'une humilité fausse. Car des seducteurs
taschoient de persuader aux Colossiens que nous ne devons pas
nous approcher de Dieu par J.C. parcequ'il est trop elevé audes-
sus de nous, mais par les Anges, qu'ils disoient estre nos media-
teurs en un sens qui ne peut convenir qu'à J.C. seul. [Cela a du
raport aux folies des Platoniciens, dont beaucoup en suivant ce
Col.2.v.16.21. chemin tomboient dans la magie.] 'Mais comme il paroist que
ces faux predicateurs y joignoient quelques observations Judaï-
Est.n.p.680. ques, 'il semble que c'estoient des disciples de Simon le magicien,
[ou quelques Juifs qui vouloient confondre l'Evangile avec la
loy, plutost que des philosophes payens.]

Synop.n.p.889. e.f. 'Saint Paul peut avoir appris ceci partie d'Epaphras, [partie]
c Col.4.v.16| [c] d'une lettre que les Chrétiens de Laodicée luy écrivirent [en ce
Thdrt.n.p.367. c. temps-ci,] où l'on croit qu'ils se plaignoient des erreurs que l'on
d Col.2.v.1.2. semoit ou à Colosses, ou à Laodicée mesme. [d] Quoiqu'il n'eust
point presché à ces peuples, il n'en avoit pas moins d'affection
pour eux, ni moins de desir de consoler leurs cœurs, & de les voir
affermis tous ensemble dans la charité, & dans la connoissance

64. des mysteres de Dieu & de J.C., dont il estoit le ministre à l'égard 1.v.23.25.
de ces peuples, aussibien que de tous les autres hommes. v.28.

[Ce fut donc pour cela qu'il écrivit son epistre aux Colossiens,
64. où aprés avoir relevé la grandeur de J.C., "comme estant l'image
du Pere, & l'avoir representé comme le reconciliateur des hommes
avec Dieu, & le chef de l'Eglise, qui repand dans tous ses
membres l'esprit & la vie; il avertit les Colossiens de ne se point
laisser tromper par ceux qui taschoient de les seduire. Il leur
donne aussi principalement dans le troisieme chapitre, un excellent
abregé de toute la vie Chrétienne.]

65. 'Il envoya mesme à Colosses Tyquique, qui estoit "un fidele ministre 4.v.7.8.
du Seigneur, afin qu'il s'informast plus particulierement de
l'état où y estoit l'Eglise, & qu'il y consolast & fortifiast les cœurs.
'Il envoya Onesime avec luy, & les chargea tous deux d'apprendre v.7.9.
aux Fideles de ces quartiers là ce qui regardoit l'état de ceux
de Rome, & de luy en particulier. [On croit sur cela que ce furent
eux qui porterent sa lettre.]

'Il recommanda aux Colossiens de faire lire cette lettre aux v.16.
Fideles de Laodicée dans l'eglise [& dans l'assemblée publique,]
& de lire celle que ceux de Laodicée [luy] avoient écrite. 'Il salue v.15.
tous ceux de Laodicée, particulierement Nymphas, & l'Eglise
qui estoit dans sa maison, 'Nymphas ayant fait de sa maison [& de Thdrt.n.p.363.
sa famille] une [vraie] Eglise, par la pieté dont il l'avoit embellie. b.
'Les Grecs l'honorent le 28 de fevrier avec le titre d'Apostre, Boll.28.feb.p.
ajoutant qu'il mourut en paix; a & c'est tout ce que l'on en trouve. 719.§3.
'S. Paul en écrivant cette epistre, nous apprend qu'il estoit toujours a p.720.d.
dans les liens. Mais il les portoit avec joie, parcequ'il souf- Col.1.v.24|4.
froit pour le mystere de J.C., pour les Fideles qui sont ses mem- v.3.
bres; & pour accomplir dans sa chair ce qui manquoit encore
aux souffrances du Sauveur.

'L'opinion la plus commune & la mieux appuyée, est qu'il écri- Est.n.p.681|
vit de Rome la lettre aux Colossiens. b S. Gregoire, s'il n'y a point Synop.n.p.889.
de faute dans son texte, dit qu'il l'écrivit d'Ephese où il estoit & alii.
en prison. [Et neanmoins nous n'avons point de preuve qu'il ait b Greg.in Job,
jamais esté prisonnier à Ephese.] 'Il l'écrivit comme nous avons l.30.c.8.p.871.d.
V. la note 7. dit, aprés que Philemon luy eut renvoyé Onesime. ["Ainsi c'estoit Thdrt.in Col.
quelques mois aprés qu'il eut écrit à Philemon.] p.363.a.

'Il avoit alors auprés de luy S. Timothée nommé dans le titre Col.1.v.1.
de la lettre, '& encore Aristarque, [Jean] Marc cousin de S. Barnabé, 4.v.10.11.
& Jesus surnommé le Juste, qui estoient les seuls d'entre les Juifs
qui travaillassent avec luy pour le royaume de Dieu. C'est pour-

quoi ils estoient sa consolation. Il salue les Colossiens de leur part,
v.12-14. '& encore de la part d'Epaphras, dont il fait un grand eloge, de
2.Tim.4.v.10. S. Luc, & de Demas 'qui l'abandonna depuis.

[Quelques uns"ont cru contre la verité, que S. Paul avoit aussi écrit en ce temps là à l'Eglise de Laodicée; & on a encore une lettre qu'on pretend qu'il leur envoya. Mais c'est une piece absolument fausse.] NOTE 69.

Col.1.v.7. 'Epaphras, comme nous avons dit, avoit presché le premier
4.v.12.13. l'Evangile à Colosses 'dont il estoit, [& apparemment encore à Laodicée, & à Hieraple en Phrygie:] car il avoit un grand zele pour ceux de ces trois villes. C'estoit un [vray] serviteur de J.C.
1.v.7. 'S. Paul l'appelle son cher [frere,] & son compagnon dans le ser-
Phile.v.23. vice de Dieu. [Nous ne savons pas par quelle occasion] 'il se trouva prisonnier à Rome pour J.C. avec S. Paul, qui salua Philemon de sa part. [Il ne dit point en écrivant aux Colossiens s'il estoit en-
Col.4.v.12. core prisonnier:] 'mais il les assure qu'il combatoit sans cesse pour eux par ses prieres, afin qu'ils demeurassent fermes dans la perfection qu'ils avoient embrassée, & qu'ils accomplissent pleine-
1.v.7. ment tout ce que Dieu demandoit d'eux, 'agissant comme un fidele ministre de J.C. pour leur salut.

Ado, fest. p.38. 'Usuard, Adon, & le martyrologe Romain, qui marquent sa feste le 19 de juillet, disent qu'il avoit esté ordonné Evesque de Colosses par S. Paul, & qu'il y souffrit depuis genereusement le
p.38 | P. de Nat. l.6.c.116.p.122. 1.2. martyre pour le troupeau qui luy avoit esté confié. 'Adon ajoute qu'il fut enterré dans la mesme ville. [a]Baronius assure que son
a Bar.19.jul.a. corps est à present dans l'eglise de Ste Marie Majeur à Rome; ce que l'on apprend, dit-il, des archives de cette eglise.

[S. Onesime n'est pas moins illustre que luy dans l'Eglise. Saint Paul s'en servit, comme nous avons vu, dans le ministere de l'E-
Hier.ep.62.c. 2.t.2.p.185.b. vangile.] 'D'esclave qu'il estoit, il devint, dit S. Jerome, "Diacre Diaconum.
b Const.l.7.c. 46.p.327.c. de J.C. [b]On croit que S. Paul le fit Evesque de Berée en Macedoine, [lors peutestre qu'il passa par là en revenant mourir à Rome. Car ce que quelques martyrologes disent que c'est l'Evesque "d'Ephese dont S. Ignace parle avec estime en l'an 107, n'est ni NOTE 70.
Nil.l.3.ep.332. fondé, ni aisé à accorder avec l'histoire.] 'Il couronna enfin sa vie
p.455 | asc.c.35. p.41. par la gloire du martyre, ["qu'il souffrit selon les nouveaux Grecs NOTE 71.
Menæa, nov. sous l'empire de Domitien vers l'an 95.] 'Ils le joignent avec Saint Philemon & les autres martyrs de Colosses, qu'ils honorent le 22
feb.p.162-169. de novembre. 'Mais ils en font une feste particuliere le 15 de fevrier, où leur grand office est de luy. [Bede & les autres martyro-
Bed | Ado | Boll. 16.feb.p.856.d. loges des Latins en font memoire le lendemain.] 'Ils luy donnent les uns & les autres le titre d'Apostre.

S. Timothée estoit, comme nous avons dit, avec S. Paul, lorsqu'il écrivit aux Philippiens & aux Colossiens.[a] L'Apostre avoit fait esperer aux Philippiens de le leur envoyer bientost: [Et rien ne nous empesche de croire qu'il accomplit cette promesse,] 'estant certain que Timothée n'estoit pas avec luy lorsqu'il écrivit aux Hebreux. Phili.1.v.1| Col.1.v.1. a Phili.2.v.19. 23. Heb.13.v.23.

ARTICLE XLVI.

De l'epistre aux Hebreux.

L'AN DE JESUS CHRIST 63.

'SAINT Paul estoit encore à Rome, ou au moins en Italie, lorsqu'il écrivit aux Hebreux,[b] c'est à dire aux Juifs convertis de Jerusalem & de Palestine,[c] pour les affermir contre les maux qu'ils souffroient par la persecution des autres Juifs.[d] C'est ce qui fait croire à quelques uns, que c'est cette epistre de S. Paul dont parle S. Pierre. [La mort de S. Jacque leur Evesque, arrivée l'année precedente,][e] & dont il peut avoir voulu parler, [l'y engagea peutestre particulierement,][f] aussibien que le témoignage que les Chrétiens Juifs luy avoient rendu de la part qu'ils prenoient à sa captivité.[g] Il n'y met pas neanmoins son nom, ni son titre d'Apostre,* tant à cause que les Juifs mesmes qui avoient embrassé la foy, avoient quelque eloignement de luy,[h] que parcequ'il n'estoit pas [si proprement] leur Apostre. [Peutestre mesme qu'il la regardoit moins comme une lettre, que comme un livre,] 'puisqu'il fait excuse de sa breveté. [Car elle est en effet courte pour un livre, mais longue pour une lettre.

Heb.13.v.24| Chry.pr.Rom. p.3.d|Thdrt.ib. p.6.a. b Chry.pr. Heb.p.696.a. c Thdrt.ib.p. 394.c. d Bar.60.§ 55| Pearf.post.p.58. 59. e Heb.13.v.7. f 10.v.34|Bar. 60.§ 42. g Pearf.post.p. 59. h Eus.l.6.c.14.p. 215.c|Thdrt.pr. Heb.p.394. Heb.13.v.22.

Son but dans cette epistre aussibien que dans celle aux Romains & celle aux Galates, est de montrer que la vraie justice ne vient point de la loy, mais que c'est J.C. qui nous la donne par la foy & par son Esprit. Il le montre de la loy morale & des œuvres destituées de la grace dans l'epistre aux Romains, des ceremonies & de la circoncision dans l'epistre aux Galates; & dans celle-ci il le montre particulierement des sacrifices. Pour établir donc cette verité,] 'il fait voir la grandeur de J.C. audessus des Anges & de Moyse. Il établit la vertu de son sacrifice, & l'excellence de son sacerdoce, aprés lequel le sacerdoce d'Aaron & Thdrt.pr.Heb. p.395.

* Eus.l.6.c.14.p.215.d.ex Clem.Alex|Chry.in Heb.præf.p.655.d.e|t.5.h.64.p.716.c|Hier.v.ill.c.5.p.267.a| Aug.in Rom.t.4.p.562.1.d.

tous les anciens sacrifices, ont esté abolis comme inutiles & sans effet:[par où il prouve invinciblement que la loy de Moyse estoit finie. Il fait voir aussi par l'exemple des Patriarches & des Prophetes, qu'on n'est justifié que par la foy. Il repand dans toute sa lettre de saints avis pour la conduite des Hebreux, qu'il exhorte à avoir toujours une confiance ferme & inebranlable en J.C. parmi les maux qu'ils avoient déja soufferts, & ausquels ils estoient exposez tous les jours par la haine de ceux de leur nation.]

p.395.c|Euf.p.215.c|l.3.c.38.p.110.b. a Bar.60.§45. b C.à Lap.in Matt.p.412.b. c.

'Il leur écrivit en hebreu selon plusieurs des anciens, [c'est à dire en la langue que les Juifs parloient alors,][a] ce qui fait qu'elle n'est pas du style des autres.[b] Et quelques uns pretendent que le texte syriaque que nous en avons aujourd'hui dans les polyglottes, est l'original, quoique d'autres croient pouvoir montrer par diverses preuves que ce n'est qu'une traduction faite sur le texte grec. 'Estius raporte mesme beaucoup de raisons considerables pour montrer qu'elle a esté écrite originairement en grec:[c] Et on remarque que les passages de l'Ecriture n'y sont point citez selon l'hebreu,[mais selon les Septante,] de quoy mesme quelques uns se sont voulu servir,[quoique sans fondement,] pour rejetter l'autorité de cette epistre.

Est.pr.Heb.p.896|Du Pin,p.105.q. c Hier.in Is.6.p.31.a.

'Ceux qui pretendent qu'elle a esté écrite en hebreu, croient qu'elle a esté traduite en grec ou par S. Luc, ou par S. Clement Pape:'Et que Saint Paul ayant plus de facilité à se bien exprimer dans sa langue naturelle,[d] & le traducteur ayant encore ajouté les ornemens de la langue greque à l'elevation de l'original, c'est ce qui fait que cette epistre est d'un style assez different des autres.

Cl.Al.ap.Euf.l.6.c.14.p.215.c|in 1.Pet.p.553.b. Euf.l.3.c.38.p.110.b. d Hier.v.ill.c.5.p.267.a.

'Estius qui soutient qu'elle a esté écrite en grec, croit que cette difference vient de ce que S. Paul en a fourni l'ordre & la matiere à S. Luc, qui l'a composée sur cela, & luy a donné son style, & qu'ensuite S. Paul la revue, l'a approuvée, & l'a envoyée en son nom.[C'est à peu pres le sentiment d'Origene,]'qui croit que toutes les pensées en sont admirables, & vraiment dignes de S. Paul, mais que le style & la composition est de quelque autre, qui estant plein des instructions de cet Apostre, les a mises par écrit. Si donc, « ajoute t-il, quelque Eglise reçoit cette epistre comme de Saint « Paul, il la faut louer de son jugement, parceque ce n'est pas sans « sujet que les anciens nous l'ont donnée comme de luy. Il dit qu'il « ne sçait pas qu'il l'a écrite, mais que quelques uns l'attribuoient à S. Luc, & d'autres à S. Clement.

Est.pr.Heb.p.894. Euf.l.6.c.25.p.227.c.d.

'Il la cite luy mesme en divers endroits sous le nom de S. Paul. [e] Saint Jerome dit aussi que les Eglises d'Orient, & tous les Peres Grecs

Ori.in Gen.h.3.p.20|phil.c.1.p.10|mart.p.20,.210|n.p.133. e Hier.ep.129.p.68.b.

Grecs jusques à son temps, la recevoient comme de Saint Paul, ...oique la plusspart la crussent de S. Barnabé ou de S. Clement: ...s qu'il n'importoit pas de savoir de qui elle estoit, puisqu'elle ... d'un auteur ecclesiastique, autorisée par l'usage ordinaire ...lises, & par le témoignage des anciens qui l'avoient sou...ée comme un livre de l'Ecriture.'Tertullien est de ceux ... attribuée à S. Barnabé, & il en parle mesme comme si ...le sentiment commun de son temps. Tert.pud.c.20. p.741.c.

... ont cru d'autant plus aisément que Saint Clement ...duite,[ou composée sous S. Paul,]qu'on trouve une ...nité de style entre sa lettre aux Corinthiens & l'e...eux; outre qu'il insere beaucoup de pensées de ...re, & quelquefois les termes mesmes,[quoique ...i marque que c'est un ouvrage fort ancien, ...iers temps comme canonique par l'Eglise ...u'on a eu raison, dit Eusebe, de l'attribuer Eus.l.3.c.38.p. 110.a.b. Bar.60.§44. Eus.p.110.a.b.

...rer de l'epistre mesme, il paroist en divers ...ite avant la destruction de la ville & du ...le a un caractere d'autorité qui ne peut ... qu'à un Apostre; & neanmoins elle n'est d'aucun de ceux qui avoient esté instruits immediatement par J.C,]'mais d'un homme instruit par eux,'ce qui convient fort bien à S. Paul. Car quoiqu'il ait appris de J.C. les veritez capitales de la religion, c'estoit par une voie extraordinaire, qui mesme ne regardoit pas les Juifs ausquels il écrivoit alors. Les Apostres luy avoient de plus dit les mesmes choses; & pour le détail des actions & des discours de J.C, c'estoit d'eux seuls sans doute qu'il l'avoit appris. 'La promesse qu'il y fait d'aller voir les Juifs avec Timothée, paroist une preuve indubitable qu'elle ne peut estre que de S. Paul, & non d'aucun de ceux à qui on a voulu l'attribuer. Est.pr.p.891. Heb.2.v.3. Est.n.p.918. Pearf.post.p. 59.60|Du Pin, p.105.p.

[Pour terminer en un mot ce qui regarde les difficultez qu'on a faites sur cette epistre,"les Grecs l'ont toujours receue comme canonique, & ont fait peu de difficulté de la reconnoistre comme de S. Paul: Et les Latins les ont suivis des le IV. ou V. siecle au plustard.]Theodoret reproche aux Ariens[comme une folie qui leur estoit particuliere,]de rejetter cette epistre contre l'autorité de l'Eglise qui l'avoit receue de tout temps comme de S. Paul, & contre celle d'Eusebe mesme qu'ils regardoient comme le défenseur de leurs dogmes. Ils la rejettoient parcequ'elle prouve trop fortement la divinité de J.C.'Quelques Protestans l'ont en- Note 72. Thdrt.in Heb. p.393. Pearf.p.58.60| Synop.p.1173. &c.

core voulu contester. Mais l'un des plus habiles d'entre eux, dit qu'il ne voit pas qu'on puisse douter qu'elle ne soit de S. Paul, si l'on ne croit devoir douter des choses les plus certaines, dés que quelqu'un en a douté.

Heb.13.v.23. 'S. Paul mande aux Juifs dans cette lettre, que Timothée avoit esté delivré"de prison : & il leur promet que s'il revenoit bientost, V.S.Timothée note 4. Chry.n.p.985.c| Thdrt.p.462.c. il les iroit voir avec luy.'Car Timothée n'estoit pas odieux aux Juifs.ª a Heb.13.v.18.19. Il leur demande leurs prieres pour l'accomplissement de ce dessein,' Chry.n.pr.p. 6968. qu'il executa depuis selon Saint Chrysostome.ᵇ b Heb.13.v.25. Il leur souhaite enfin la grace,ᶜ c 2.Thess.3.v.17.18. ce qui est la marque de toutes ses lettres.

ARTICLE XLVII.

S. Paul retourne en Orient ; presche en Candie ; y laisse S. Tite, & S. Timothée à Ephese ; leur écrit à l'un & à l'autre.

Est.in Heb.p. 1092.2. 'CETTE promesse si absolue que S. Paul fait aux Juifs de les aller voir, donne lieu de croire qu'il estoit alors en liberté de le faire, & qu'ainsi il avoit enfin esté delivré de sa longue captivité. [Il seroit inutile de chercher comment cela arriva, puisque ni luy, ni aucun ancien ne nous en dit rien,] Euſ.l.2.c.22.p. 61.62|Chry.in Act.h.55.p.480. a|Thdrt.2. Tim.p.506.b. 'sinon qu'Eusebe & quelques autres, disent qu'il s'estoit justifié, raportant à ce temps-ci["avec assez peu de probabilité,] ce que S. Paul mandoit V. la note 77. &c. [deux ou trois ans aprés] à S. Timothée:ᵈ d 2.Tim.4.v.16. Que la premiere fois qu'il avoit défendu sa cause,"nul ne l'avoit assisté.

Chry.p.480.2. 'Il ne faut point demander ce qu'il fit aprés cela. Il fit ce qu'il avoit fait auparavant.' Euſ.p.62.a| Thdrt.p.506.b. Il entreprit de nouveaux voyages, il courut diverses nations, pour y porter le flambeau de l'Evangile.ᵉ e Chry.p.480.a. Il souffrit de nouveau les chaines, les tourmens, les combats, les prisons, les embusches, les calomnies, les menaces d'une mort toujours presente.

DuPin,p.105.n. 'Plusieurs Peres ont cru qu'il avoit esté alors"en Espagne : Mais NOTE 78. ils ne paroissent point avoir eu d'autre raison de le croire, sinon qu'il en avoit le dessein lorsqu'il écrivit aux Romains. C'estoit cinq ans avant qu'il l'ait pu faire : & dans ces cinq ans il estoit arrivé tant de choses qu'il ne prevoyoit pas sans doute alors, Conc.t.4.p.1259. e|Bar.61.§2. 'que cela a suffi au Pape Gelase pour assurer qu'il n'y avoit point esté, parceque Dieu avoit empesché l'execution de ce dessein.' Est.in Rom.p. 179.1|Bar.61.§4. L'Eglise d'Espagne ne conserve en effet aucun vestige tant soit peu certain que S. Paul y ait jamais presché;[& il ne pourroit l'avoir fait tout au plus que durant quelques mois de cette année.

63\. Ce qui est certain, c'est que dans les epistres écrites de Rome, il ne parle jamais d'aller en Espagne, mais témoigne toujours desirer & esperer de retourner en Orient,]'attendant seulement que S. Timothée le fust venu joindre, pourvu mesme qu'il vinst bientost.["Et nous ne saurions douter qu'il n'y soit retourné effectivement, soit immediatement au sortir d'Italie, comme il est visible que c'estoit son dessein, soit aprés avoir esté passer quelque temps en Espagne, si on veut qu'il y ait presché l'Evangile.] Heb.13.v.23. V. la note 75.

NOTE 74. 'Ce fut donc"en ce temps-ci, selon Theodoret, qu'il prescha dans quelques isles, comme dans celle de Crete ou Candie: Et quand il y eut posé les fondemens de la foy,'il y laissa Tite, pour achever ce qui y manquoit encore, & mettre des Prestres dans chaque ville, ou des Evesques, comme S. Chrysostome & Theodoret l'ont cru.[Et il est certain que l'ancien ordre de la discipline de l'Eglise est que chaque ville ait son Evesque.]'Il y laissa peutestre encore Apollon & Zene. Thdrt.psl.116. p.871.a. Tit.1.v.5.|Hier. n.p.245.a| Thdrt.ib.p.509. b|Chry.ib.h.2. p.629.c. Tit.3.v.13.

L'AN DE JESUS CHRIST 64.

'S. Paul fut alors en Judée, comme il l'avoit promis dans son epistre aux Hebreux: [a]& on ne peut pas douter non plus qu'il ne soit venu en Asie.[b]Il fut apparemment à Colosses, comme il l'avoit promis à Philemon.[c]Il passa quelque temps à Ephese, & lorsqu'il en partit pour aller en Macedoine,"il y laissa S. Timothée, [d]luy donnant le soin de l'Asie. Chry.pr.Heb. p.556.b. a 2.Tim.4.v.13. 20|Ussl|Genebr. p.226. b Ussl|Phile.v. 22. c 1.Tim.1.v.3. V.S.Timothée.

[Estant passé en Macedoine,] [e]il accomplit la promesse qu'il avoit faite aux Philippiens de les aller voir.[f]On croit que ce fut de[1]Macedoine qu'il écrivit sa premiere lettre à S. Timothée.[g]Il faut dire au moins selon S. Chrysostome, que ce fut dans les dernieres années de sa vie.[h]Il luy promet dans cette lettre de l'aller bientost retrouver:[i]& afin que si cela n'arrivoit pas, il sceust comment il devoit se conduire dans la maison de Dieu, il luy marque quels sont les devoirs d'un Evesque,[tant pour ce qui regarde les fonctions de son ministere, que pour le reglement de sa vie particuliere, instruisant ainsi en sa personne tous ceux qui veulent estre de vrais pasteurs. C'est pourquoi Saint Augustin dit que ceux qui sont destinez à servir l'Eglise, doivent avoir sans cesse devant les yeux les deux epistres à Timothée avec celle à Tite, qui enseignent toutes trois quelle doit estre la vertu & la conduite des ministres de J.C.]'Un des avis qu'il luy donne, est de s'appliquer à la lecture.[Et comme il n'enseignoit aux autres que d Thdrt.n.pr. p.463. e Chry.pr. Phili.p.2.b. f Ath.syn.p. 149.c|Thdrt. pr.Rom.p.4.b. g Chry.2.Tim. h.1.p.535. h 1.Tim.3.v.14. 4.v.13. i 3.v.15. 4.v.13.

1\. On lit aujourd'hui à la fin de cette epistre selon le texte grec, qu'elle fut écrite de Laodicée metropole de la Phrygie Pacatienne. Il faut que cela y ait esté mis depuis le temps de Theodoret.

Isi.P.l.4.ep.88. p.460.

ce qu'il pratiquoit le premier,]'un grand Saint dit qu'il nous montre par là que les dons eminens qu'il avoit receus n'empeschoient pas qu'il ne donnast luy mesme une partie de son temps à la lecture[des livres sacrez.]

1.Tim.5.v.23. Greg.in Job,l.27.c.11.p.786.787|Chry.t.1.h.1. Chry.ep.4.p.656.c.

'Il recommande à S. Timothée de boire un peu de vin à cause de la foiblesse de son estomac, & de ses frequentes maladies;'se servant d'un moyen tout humain pour conserver un homme dont le secours luy estoit si utile, & non du pouvoir que Dieu luy avoit donné de guerir les maladies; parceque ce don n'estoit proprement que pour toucher les infideles: & ainsi il ne crut pas s'en devoir servir en faveur de Timothée, dont la foy n'avoit nul besoin de ce miracle exterieur,'& à qui son infirmité estoit une occasion d'acquerir de grands merites.

1.Tim.1.v.20. 2.Tim.2.v.17.18. a 4.v.14|Est.n.p.856.1. b Aug.psal.97.p.449.1.a.b.

'Il luy mande qu'il avoit excommunié Hymenée & Alexandre, 'dont le premier disoit que la resurrection des morts estoit déja accomplie,[a]& l'autre estoit à ce qu'on croit un ouvrier en cuivre [dont nous parlerons encore dans la suite.][b]Il les livra à satan, qui est appellé le marteau de toute la terre, & dont les coups leur apprirent peutestre à louer Dieu qu'ils blasphemoient auparavant.

Bar.60.§9.

'Quelques uns disent que cette premiere epistre à Timothée fut portée par Tyquique: mais les preuves que l'on en donne[ne sont pas bien considerables.]

Tit.3.v.12. c Hier.n.p.257.b|Bar|Uss. d Chry.n.p.663. e|Thdrt.n.p.315|in Paul.pr.p.4. e Hier.in Tit.pr.p.243|Est.ib.p.860. f Tit.3.v.12. g Hier.n.p.243.a|257.a.b. Chry.ib.h.6.p.663.d. 2.Tim.4.v.10.

'S. Paul fit dessein de passer l'hiver à "Nicople,[c]ville d'Epire sur le golfe d'Ambracie.[d]D'autres l'entendent de Nicople ville de Thrace à l'entrée de la Macedoine[sur la riviere de Nesse.] (aujourd'hui Preveza. Sanson.)

[e]Il y estoit déja selon Saint Jerome & quelques autres, lorsqu'il écrivit en Candie à Tite,[f]de le venir trouver en cette ville aprés qu'il luy auroit envoyé Tyquique ou Artemas,[g]pour prendre sa place & luy succeder. Car il avoit affaire de luy pour le ministere de l'Evangile: mais sa charité ne pouvoit pas souffrir que les Fideles de cette isle, qu'on croit avoir donné l'origine à l'idolatrie, manquassent d'une personne capable de les consoler, de les fortifier, & de les instruire.'Saint Chrysostome croit qu'il le vouloit former encore mieux qu'il ne l'estoit, durant l'hiver qu'il devoit passer à Nicople, & le renvoyer ensuite en Crete.'Neanmoins il estoit l'année suivante en Dalmacie.

[S. Paul luy marque, comme il avoit fait à Timothée, les qualitez que doit avoir un Evesque, l'avertissant particulierement de reprendre avec force ceux qui estoient naturellement durs & obstinez, comme les Cretois, & de ne pas souffrir qu'ils se laissassent aller aux illusions des docteurs du Judaïsme. Il luy donne

64 aussi divers preceptes pour les personnes de toutes conditions,] 'sans oublier les esclaves, puisque J.C. a repandu sa grace pour le salut de tous les hommes. 'Il luy recommande d'avoir soin de faire conduire Zene & Apollon en sorte que rien ne leur manquast. [Il pouvoit les avoir laissez en Candie avec Tite,] 'ou luy avoir envoyé sa lettre par eux. 'Cet Apollon est celui dont il est parlé dans les Actes, [comme nous l'avons vu ci-dessus.] Pour Zene, l'Ecriture n'en parle en aucune autre occasion; & nous n'en pouvons rien dire, sinon que c'estoit un homme apostolique employé dans le mesme ministere qu'Apollon, & bien instruit des loix des Juifs, [estant sans doute Juif de naissance.] 'On luy attribue une fausse histoire de Saint Tite. [a] Les Grecs l'honorent le 27 d'avril & le 27 de septembre sous le nom de Zenon.[1]

Tit.2.v.9-12. | 3.v.13. | Capel,p.66. | Hier.in Tit.p.157.b|Chry.p.663.c. | Boll.4.jan.p.163.§5.9. | a Menæa,apr.p.332|sept.p.366.

L'AN DE JESUS CHRIST 65.

Note 75. 'S. Paul "retourna en Asie, comme il l'avoit promis à Timothée. 'Il passa à Troade, où il logea chez Carpe, [b] dont les Latins font le 13 d'octobre, sans en rien dire, sinon qu'il estoit disciple de S. Paul. 'Les Grecs qui en font leur grand office le 26 de may, "en disent bien plus de choses, [mais dont on ne voit point de preuve.] 'S. Nil [& d'autres] raportent une histoire d'un Carpe Evesque du temps des Apostres, repris par J.C. dans une vision pour avoir esté trop severe envers un pecheur. [Elle est celebre, mais trop longue pour la mettre ici.] 'Saint Paul laissa chez Carpe "un habit, 'ou comme d'autres l'expliquent, un sac à mettre des livres; & peutestre encore les livres, soit de ses epistres, comme S. Chrysostome le semble croire, [soit d'autres;] 'avec des membranes, qui pouvoient estre "les volumes des Ecritures.

Note 76. | τὸν φελόνην. | rouleaux

Usserius. | 2.Tim.4.v.13. | b Usu|Ado &c. | Menæa,p.205-209. | Nil.l.2.ep.190.p.217.218. | 2.Tim.4.v.13. | Chry.n.h.10.p.610.c. | Thdrt.ib.p.505| Synop.p.1136.

[Il quitta apparemment à Ephese S. Timothée,] 'qui ne le put laisser aller sans repandre bien des larmes. [c] Aprés l'avoir quitté, il alla à Milet, qui n'en est pas bien eloigné, & y laissa Trophime malade.

[d] Ce fut peutestre en ce temps-ci qu'il souffrit à Antioche de Pisidie, à Icone, & à Lystre, les maux qu'il exprime en general dans sa seconde epistre à Timothée. [On les pourroit mettre aussi l'année precedente, où il peut avoir passé par ces villes en venant de Judée à Ephese.]

2.Tim.1.v.4| Chry.n.h.1.p.538.a. | c 2.Tim.4.v.20| Chry.n.h.10.p.614.a. | d 2.Tim.3.v.11| Chry.n.h.8.p.596.a.

1 Ils le font Apostre, l'un des 70 Disciples, ordonné Evesque de Diospolis par S. Pierre &c.

ARTICLE XLVIII.

Saint Paul retourne à Rome; est mis en prison, & comparoist devant Neron.

Aug.pec.m.l.2. c.16.p.297.2.b| f.299.p.1212.b. LEs Peres ont cru que Dieu avoit revelé à Saint Paul [vers ce temps-ci,] que la fin de sa vie estoit proche, & qu'il la couronneroit par le triomphe du martyre. Ils l'ont tiré de sa seconde lettre à Timothée, & croient que c'est de cette assurance que vient la joie & la confiance extraordinaire qu'il témoigne dans cette epistre. Ath.fug p.717. b|2.Tim.4.v.6-8. S. Athanase dit que Dieu luy avoit revelé positivement qu'il souffriroit le martyre à Rome; & qu'aprés cette revelation, au lieu de fuir Rome, il s'y en alla avec joie. V.S.Pierre §33. Eus.l.2.c.25.p.68. En y allant il passa par Corinthe, a 2.Tim.4.v.20. où Eraste l'un de ses disciples demeura. V.§52.

b Eus.l.2.c.25.p.68. c Auc.1.h.8.p.168.b. [b]S. Paul estant arrivé à Rome avec S. Pierre, comme S. Denys de Corinthe semble l'assurer, [c]ou l'ayant trouvé à Rome, & s'estant joint avec luy, comme le dit S. Astere, il s'employa à instruire les Juifs dans les synagogues; & à gagner les payens dans les places & les assemblées publiques. Il se servoit de divers moyens pour communiquer à toutes sortes de personnes les grands biens qu'il leur annonçoit, en leur donnant une connoissance de Dieu toute pure & toute sincere, en leur exposant les regles saintes de la vertu & de la morale Chrétienne, en les eloignant extremement des danses, de l'ivrognerie, & de toutes ces voluptez sensuelles qui sont les compagnes de l'impudicité, c. ausquelles neanmoins & les peuples & le prince avoient alors une attache prodigieuse. Aussi Neron ne put voir sans indignation qu'on introduisist dans Rome une vie si sage & si pure, luy qui eust mieux aimé perdre l'Empire que ses plaisirs dereglez. d. C'est pourquoi il employa toute son autorité pour exterminer celui qui enseignoit cette pieté & cette chasteté nouvelle, & ce fut pour ce sujet qu'il mit en prison, & qu'il fit enfin mourir les deux Apostres Saint Pierre & Saint Paul.

[Saint Chrysostome explique plus en détail ce que S. Astere ne fait que marquer obscurément.] Chry.in Act.h.46.p.405.e. Car il nous apprend que S. Paul avoit esté, à ce qu'on disoit, saluer un echanson & une concubine de Neron, pour les attirer à la foy; vir.mon.l.1.c.4.t.4.p.361.b. & qu'en effet il avoit persuadé à la concubine d'embrasser les veritez qu'il luy enseignoit, & de renoncer absolument au commerce que les loix de la chasteté ne luy pouvoient permettre de continuer avec ce prince: de sorte

que Neron qui estoit passionné pour elle, traita Saint Paul sur ce sujet de corrupteur & de vagabond, & le fit mettre prisonnier.

1. [On peut dire avec quelque apparence que S. Paul[1] comparut

NOTE 77. alors devant ce prince, &"que c'est]'ce qu'il appelle dans sa se- 2.Tim.4.v.16.

ἀπολογίαν. conde epistre à Timothée sa premiere" justification,[disant que c'estoit la premiere, parcequ'il s'attendoit bien de comparoistre une seconde fois.]'Comme il estoit alors dans un extreme dan- Chry.n.h.3.p. ger, ayant attiré sur luy pour sauver les ames, la colere du prince, 553.d. [& d'un prince tel que]Neron,'il fut abandonné de tout le monde h.10.p.611.c.d. dans cette importante occasion, par une lascheté qui luy fut d'autant plus sensible, qu'il aimoit davantage ceux qui y tomboient, & qu'elle leur estoit à eux mesmes plus prejudiciable; puisque des soldats n'abandonnent point impunément leur chef dans le combat au milieu des ennemis.'Ce crime ne tombe nean- Est.ib.p.857.2. moins apparemment que sur ceux qui ayant quelque credit, auroient esté en état de l'assister s'ils eussent eu autant de courage qu'ils devoient; & non pas sur Saint Luc & les autres Saints qui estoient alors à Rome, & qui avoient sans doute assez de pieté & de generosité pour exposer leur vie pour luy, mais qui l'eussent fait inutilement, n'estant pas moins criminels que luy dans l'esprit des persecuteurs.

'Mais s'il fut abandonné des hommes, il fut assisté du Seigneur, 2.Tim.4.v.16. qui luy donna des forces & du courage,[a]afin qu'il pust accomplir 17. ce qui luy restoit encore de la predication de l'Evangile, & que a v.17|Chry.n. h.10.p.611.612.

ἐπηρεᾶσαι. tout le monde connust"la gloire & l'excellence de la foy, & la protection visible que Dieu luy donnoit.[Car ce que Rome savoit, on peut dire que toutes les nations du monde le savoient.] Ce fut donc pour cela que Dieu le delivra alors de la fureur de Neron,[soit que demeurant prisonnier, il ait seulement echapé la mort dont on le menaçoit, comme il est plus vraisemblable, soit qu'il ait entierement recouvré sa liberté, comme S. Chrysostome paroist l'avoir cru, & qu'il ait esté depuis remis en prison: ce qui ne devroit pas paroistre étrange,]'puisqu'il souffrit les chai- Clem.1.Cor.c. nes & la prison sept fois differentes.[b]Il est toujours certain qu'il 5. estoit prisonnier lorsqu'il écrivit la seconde fois à Timothée.[c]S. b 2.Tim.1.v.8. 16|2.v.9. Chrysostome fait une belle description de S. Paul, lorsqu'il com- c Chry.n.h.4. parut chargé de chaines devant Neron. p.565.

'Alexandre ouvrier en cuivre s'opposoit alors à S. Paul, & luy 2.Tim.4.v.14. faisoit beaucoup de peine.'On croit que c'est celui qu'il avoit ex- Est.n.p.856.1.

1. 'S. Chrysostome paroist dire en un endroit, que S. Paul dans ce dernier voyage comparut d'abord Chry.2.Tim.h. devant Neron, & fut absous, ἀπέφυγε; mais qu'ayant ensuite converti l'echanson, Neron luy fit tran- 10.p.611.e. cher la teste.

2.Tim.1.v.15| Chry.h.3.p.553.c. a 2.Tim.1.v.16-18|Thdrt.n.p.495. b 2.Tim.1.v.16.18. Menæa,apr.p.347|dec.p.134. c Bar.6.sept.b.

communié quelque temps auparavant.'Tous les Asiatiques mesmes qui estoient à Rome s'eloignoient de luy.[a] Mais Dieu luy envoya Onesiphore, qui estant venu d'Asie, où il avoit déja beaucoup servi l'Eglise, & ayant trouvé S. Paul en prison aprés l'avoir bien cherché, l'assista souvent de tout son pouvoir.[b] C'est pourquoi Saint Paul luy souhaite la benediction de Dieu, à luy, & à toute sa famille.'Les Grecs en font la feste le 29 d'avril, & le 8 de decembre;[c] Adon & d'autres Latins le 6 de septembre. Le martyrologe Romain & les nouveaux Grecs en disent[1] diverses choses [qui ne paroissent pas fort bien fondées.] 1.

Chry.vit.mon.l.1.c.4.p.361.b. in 2.Tim.h.10.p.611.c. d e|vit.mon.p.361.b. e Clem.1.Cor.c.5.

'La prison ne put pas empescher S.Paul de continuer à instruire cette concubine de Neron dont nous avons parlé; & il ne cessa point de le faire jusqu'à ce qu'il l'eust entierement convertie. 'L'echanson[2] se* convertit aussi,[d] & le soin que l'Apostre prit du salut de ces deux ames fut la cause de sa mort, aussi glorieuse pour luy, que honteuse pour le tyran.[e] La jalousie en fut aussi un des principaux motifs,[quoique nous n'en sachions pas le particulier. Quelques Peres l'ont encore attribuée à la chute de Simon le magicien, à laquelle ils disent qu'il eut part. On le peut voir plus amplement sur S. Pierre, aussibien que plusieurs choses qui regardent son martyre & ses reliques, parcequ'elles sont communes à l'un & à l'autre, & qu'il seroit inutile de les repeter.] 2. * ᾠνοχόος.

ARTICLE XLIX.

S. Paul écrit sa seconde epistre à Timothée, & celle aux Ephesiens.

2.Tim.1.v.8|2.v.9|4.v.16. 4.v.12.13| Thdrt.n.p.505. 2.Tim.4.v.6-8.18. Chry.n.h.9.p.605.d. f 2.Tim.4.v.8.12.

'CE fut dans cette [derniere] prison, & aprés avoir comparu devant Neron, que S. Paul écrivit pour la seconde fois à Timothée,'qui estoit en quelque endroit de l'Asie, mais non pas à Ephese: au moins Saint Paul ne paroist pas assuré qu'il y fust. 'L'Apostre estoit alors à la fin de sa vie, & proche de son martyre, comme il nous en assure luy mesme,[3] & comme plusieurs anciens l'ont reconnu.'Aussi Saint Chrysostome dit que cette lettre est comme son testament.[f] Il y prie S. Timothée de le venir trouver 3.

Canis.t.?.p. Bar.6.sept.b. Bib.P.t.7.p.159.160.

1. Les Ménées des Grecs au 29 d'avril *p.347*, le font Evesque de Colophon en [Asie.] Le 8 de decembre *p.134*, ils le font Evesque de Cesarée sans dire où,'ou de Coronée [en Beocie] comme porte la traduction de Canisius, & semblent luy attribuer le martyre. Il est toujours pour eux l'un des 70 Disciples.'Je ne sçay d'où Baronius a pris ce qu'il dit de son martyre. Adon se tient aux termes de S. Paul.

2. 'La fausse histoire de S. Lin fait divers contes sur Patrocle echanson de Neron, qu'elle dit aussi avoir esté converti par S. Paul.

3. Tertullien dans son Scorpiaque *c.15.p.632.c.* Eusebe *l.2 c.22.p.62*. S. Athanase *de fug p.323*. S. Chrysostome sur la seconde epistre à Timothée *h.1.p.536*, Theodoret *Ibid.p.49?*.

avant

J. avant l'hiver.[Ainsi ce ne pouvoit pas estre plustard que vers le milieu de l'année: d'où il faut conclure que cette derniere prison, qui ne finit que par son martyre le 29 juin de l'année suivante, dura au moins un an entier.

Il n'écrivoit pas simplement à S. Timothée pour l'appeller auprés de luy, mais pour l'exhorter tout de nouveau à s'acquiter de tous les devoirs d'un Evesque & d'un docteur, avec un zele digne de tant de graces qu'il avoit receues, & avec un genereux mepris de tous les maux de ce monde,]'puisque l'esprit du Christianisme n'est point un esprit de crainte, mais de courage & d'amour,'& que tous ceux qui veulent vivre avec pieté en J.C, doivent estre persecutez,'comme il le voyoit par son exemple.[a]Il l'avertit de n'oublier jamais ce qu'il avoit appris de luy,[b]de ne se pas étonner si quelques uns s'écartoient de la verité; mais de la prescher avec d'autant plus d'ardeur, pour s'opposer à ceux qui la combatoient, '& qui dans la suite viendroient jusqu'à ne pouvoir plus souffrir la saine doctrine, & à chercher des docteurs qui les flatassent. v.7. 3.v.11. v.9.10. a 1.v.13|2.v.2. b 1.v.16-20. 3.v.1-5.

'Ce qui luy faisoit souhaiter la presence de S. Timothée, c'est que hors S.Luc, il n'avoit plus auprés de luy aucun[de ses anciens disciples.]'Car outre Eraste & Trophime qu'il avoit laissez en chemin,'Demas l'avoit quitté, s'estant laissé emporter à l'amour du siecle, & s'en estoit allé à Thessalonique: Crescent estoit en Galacie"ou dans les Gaules, & Tite en Dalmacie.'Il avoit encore envoyé Tyquique à Ephese.'Il y avoit plusieurs autres Chrétiens à Rome, dont il en nomme luy mesme quelques uns, mettant à leur teste S. Eubule,'honoré par l'Eglise greque le 28 de fevrier. [c]Ces Chrétiens, qu'il ne nomme entre tant d'autres, dit S. Chrysostome, que parcequ'ils estoient les plus eminens de tous par la ferveur de leur foy, par la lumiere de leur pieté, & par le genereux mepris qu'ils faisoient de toutes les choses du monde;[ces Fideles, dis-je, & beaucoup d'autres, ne manquoient pas assurément de luy donner toute la consolation & tout le secours qu'ils pouvoient.]'Mais il estoit bien aise d'avoir plusieurs de ses disciples auprés de luy, tant pour l'aider dans le ministere de l'Evangile, ses liens ne le luy pouvant pas faire oublier, qu'afin qu'ils pussent consoler les Fideles, & empescher les troubles qui pourroient arriver dans l'Eglise aprés sa mort. 4.v.8-12. v.20. v.10. V. la note 1. v.12. v.21. Boll.28.feb.p. 719.§4.5. c Chry.2.Tim. h.10.p.614.cf 615.a. p.610.b.

'Il luy parle du malheur de Philet & d'Hymenée qui s'estoient egarez de la foy, & avoient corrompu quelques personnes, en soutenant que la resurrection estoit déja faite,'parceque ne reconnoissant point d'autre resurrection que celle par laquelle l'ame 2.Tim.2.v.17. 18. Aug.in Jo.h.19. p.70.2.a.

tous les anciens sacrifices, ont esté abolis comme inutiles & sans effet: [par où il prouve invinciblement que la loy de Moyse estoit finie. Il fait voir aussi par l'exemple des Patriarches & des Prophetes, qu'on n'est justifié que par la foy. Il repand dans toute sa lettre de saints avis pour la conduite des Hebreux, qu'il exhorte à avoir toujours une confiance ferme & inebranlable en J.C. parmi les maux qu'ils avoient déja soufferts, & ausquels ils estoient exposez tous les jours par la haine de ceux de leur nation.]

p.395.c|Euf.p. 215.c|l.3.c.38. p.110.b. a Bar.60.§45. b C.à Lap.in Matt.p.412.b. c.

'Il leur écrivit en hebreu selon plusieurs des anciens, [c'est à dire en la langue que les Juifs parloient alors,][a] ce qui fait qu'elle n'est pas du style des autres.[b] Et quelques uns pretendent que le texte syriaque que nous en avons aujourd'hui dans les polyglottes, est l'original, quoique d'autres croient pouvoir montrer par diverses preuves que ce n'est qu'une traduction faite sur le texte grec. 'Estius raporte mesme beaucoup de raisons considerables pour montrer qu'elle a esté écrite originairement en grec.[c] Et on remarque que les passages de l'Ecriture n'y sont point citez selon l'hebreu, [mais selon les Septante,] de quoy mesme quelques uns se sont voulu servir, [quoique sans fondement,] pour rejetter l'autorité de cette epistre.

Est.pr.Heb.p. 896|Du Pin,p. 105.q. c Hier.in Is.6. p.31.a.

'Ceux qui pretendent qu'elle a esté écrite en hebreu, croient qu'elle a esté traduite en grec ou par S. Luc, ou par S. Clement Pape: 'Et que Saint Paul ayant plus de facilité à se bien exprimer dans sa langue naturelle,[d] & le traducteur ayant encore ajouté les ornemens de la langue greque à l'elevation de l'original, c'est ce qui fait que cette epistre est d'un style assez different des autres.

Cl.Al.ap.Euf.l. 6.c.14.p.215.c| in 1.Pet.p.553.b. Euf.l.3.c.38.p. 110.b. d Hier.v.ill.c.5. p.267.a.

'Estius qui soutient qu'elle a esté écrite en grec, croit que cette difference vient de ce que S. Paul en a fourni l'ordre & la matiere à S. Luc, qui l'a composée sur cela, & luy a donné son style, & qu'ensuite S. Paul la revue, l'a approuvée, & l'a envoyée en son nom. [C'est à peu pres le sentiment d'Origene,]'qui croit que toutes les pensées en sont admirables, & vraiment dignes de S. Paul, mais que le style & la composition est de quelque autre, qui estant plein des instructions de cet Apostre, les a mises par écrit. Si donc, « ajoute t-il, quelque Eglise reçoit cette epistre comme de Saint « Paul, il la faut louer de son jugement, parceque ce n'est pas sans « sujet que les anciens nous l'ont donnée comme de luy. Il dit qu'il « ne sçait pas qu'il l'a écrite, mais que quelques uns l'attribuoient à S. Luc, & d'autres à S. Clement.

Est.pr.Heb.p. 894.

Euf.l.6.c.25.p. 227.c.d.

'Il la cite luy mesme en divers endroits sous le nom de S. Paul. [e]Saint Jerome dit aussi que les Eglises d'Orient, & tous les Peres Grecs

Ori.in Gen.h. 3.p.20|phil.c.1. p.10|mart.p. 207.210|n.p.133. e Hier.ep.129.p.68.b.

64. Grecs jusques à son temps, la recevoient comme de Saint Paul, quoique la plusspart la crussent de S. Barnabé ou de S. Clement: mais qu'il n'importoit pas de savoir de qui elle estoit, puisqu'elle estoit d'un auteur ecclesiastique, autorisée par l'usage ordinaire des Eglises, & par le témoignage des anciens qui l'avoient souvent citée comme un livre de l'Ecriture.'Tertullien est de ceux qui l'ont attribuée à S. Barnabé, & il en parle mesme comme si c'eust esté le sentiment commun de son temps. Tert.pud.c.20. p.741.c.

'D'autres ont cru d'autant plus aisément que Saint Clement l'avoit ou traduite,[ou composée sous S. Paul,]qu'on trouve une grande conformité de style entre sa lettre aux Corinthiens & l'epistre aux Hebreux; outre qu'il insere beaucoup de pensées de celle-ci dans l'autre, & quelquefois les termes mesmes,[quoique sans la citer,] ce qui marque que c'est un ouvrage fort ancien, 'receu des les premiers temps comme canonique par l'Eglise Romaine,'& mesme qu'on a eu raison, dit Eusebe, de l'attribuer à Saint Paul. Eus.l.3.c.38.p. 110.a.b. Bar.60.§44. Eus.p.110.a.b.

'Pour ce qu'on peut tirer de l'epistre mesme, il paroist en divers endroits qu'elle a esté écrite avant la destruction de la ville & du Temple de Jerusalem.[Elle a un caractere d'autorité qui ne peut convenir qu'à un Apostre; & neanmoins elle n'est d'aucun de ceux qui avoient esté instruits immediatement par J.C.,]'mais d'un homme instruit par eux,'ce qui convient fort bien à S. Paul. Car quoiqu'il ait appris de J.C. les veritez capitales de la religion, c'estoit par une voie extraordinaire, qui mesme ne regardoit pas les Juifs ausquels il écrivoit alors. Les Apostres luy avoient de plus dit les mesmes choses; & pour le détail des actions & des discours de J.C, c'estoit d'eux seuls sans doute qu'il l'avoit appris. 'La promesse qu'il y fait d'aller voir les Juifs avec Timothée, paroist une preuve indubitable qu'elle ne peut estre que de S. Paul, & non d'aucun de ceux à qui on a voulu l'attribuer. Est.pt.p.891. Heb.2.v.3. Est.n.p.918. Pearf.post.p. 59.60|Du Pin, p.105.p.

[Pour terminer en un mot ce qui regarde les difficultez qu'on a faites sur cette epistre,"les Grecs l'ont toujours receue comme canonique, & ont fait peu de difficulté de la reconnoistre comme de S. Paul: Et les Latins les ont suivis des le IV. ou V. siecle au plustard.]Theodoret reproche aux Ariens[comme une folie qui leur estoit particuliere,]de rejetter cette epistre contre l'autorité de l'Eglise qui l'avoit receue de tout temps comme de S. Paul, & contre celle d'Eusebe mesme qu'ils regardoient comme le défenseur de leurs dogmes. Ils la rejettoient parcequ'elle prouve trop fortement la divinité de J.C.'Quelques Protestans l'ont en- NOTE 72. Thdrt.in Heb. p.393. Pearf.p.58.60| Synop.p.1173. &c.

S. Pierre.[Quelques uns ont dit*que sa teste avoit jetté comme du lait au lieu de sang, & que ce miracle avoit converti l'executeur, & deux autres qui furent martyrizez ou avec luy, ou le 2 de juillet, auquel on en fait la feste. Mais il n'y a rien en cela de bien fondé, non plus que dans plusieurs autres circonstances qu'on dit de sa mort.] *Note 1

Clem.1.Cor. c.5. 'Il semble selon S. Clement Pape, que Neron"ait esté present à sa mort.[Ce tyran en luy ostant la vie, pretendoit sans doute faire tomber par terre l'edifice de l'Eglise, dont il avoit esté le fondement & l'architecte. Mais l'Eglise est encore plus fondée sur J.C, que sur les Apostres mesmes:& le sang de ceux qui meurent pour elle, en est comme le ciment & l'appui.]'Ainsi la sentence que Neron rendit contre S.Paul, fut[non pas la destruction, mais] la confirmation de tout ce que cet Apostre avoit presché. ἐπὶ τῶν ἡγουμένων

Aug.ep.11.c.3. p 20.2.b.

Eus.l.2.c.25.p. 68.a. 'Il estoit enterré sur le chemin d'Ostie des la fin du II. siecle. a On y fit depuis bastir une eglise magnifique, dont Prudence fait la description.'On avoit plus de respect pour son tombeau qu'on n'en eust eu pour un prince vivant & regnant au milieu de Rome. C'est le miracle qu'operoit la toutepuissance de Dieu, non en faveur de S. Paul, qui n'est pas monté au ciel pour estimer ces honneurs humains, luy qui les meprisoit estant encore sur la terre, mais pour nous mesmes, & pour fortifier nostre foy. Car si Dieu honore ainsi ses Saints dans le temps où leur vie est encore cachée en J.C, pouvons nous concevoir, dit Saint Chrysostome, quelle sera leur gloire & leur bonheur, lorsque le temps de la recompense & des couronnes sera arrivé? Et quelle idée devons nous avoir de la grandeur & de la majesté de Dieu, lorsque nous ne pouvons concevoir la gloire de ceux dont toute la grandeur est d'estre ses humbles serviteurs?

a Prud.ut sup. Chry.2.Tim.h. 4.p.566 567.

[Nous avons marqué"autrepart ce respect extraordinaire qu'on avoit pour le tombeau de Saint Paul, auquel les Papes mesmes n'osoient toucher, bien loin d'en oser tirer la moindre partie de ses reliques pour l'envoyer aux premieres puissances de la terre qui en demandoient.]'C'est pourquoi Constantine fille de l'Empereur Tibere, qui avoit apporté l'Empire à Maurice en l'epousant,'ayant prié S. Gregoire de luy envoyer le chef de S. Paul, ou quelque autre partie de son corps, pour mettre dans une eglise qu'elle faisoit bastir en son honneur dans le palais de Constantinople;'ce Saint se plaint qu'on vouloit le mettre mal dans l'esprit de l'Imperatrice, en la portant à luy demander une chose 'qu'il ne pouvoit & n'osoit faire.'Il s'excusa mesme de luy envoyer"un sudarium. V. S. Pierre § 30-38.

Greg.l.3.ep.30. n.p.568.d.

ep.30.p.566. 567.

p.568.b.

b|567.a.

p.568.b.

mouchoir qu'elle luy demandoit, parcequ'il estoit avec le corps de S. Paul, & qu'ainsi on n'y pouvoit toucher, comme on n'osoit approcher de ce saint corps. [Il ne dit point ce que c'estoit que ce mouchoir, & il y a peu d'apparence d'en chercher l'explication dans un écrit aussi pitoyable & aussi mal fait qu'est l'histoire apocryphe de la mort de S. Paul, supposée sous le nom de S. Lin.]

'Le Pape Gregoire IX. tira neanmoins les chefs de S. Pierre & de S. Paul des lieux sacrez où ils avoient accoutumé d'estre, les montra au peuple, & puis les remit en "leur place. Rayn.1268.§50. | V.S.Pierre §36.

'La bienheureuse Isabelle sœur de Saint Louis, avoit receu des Grecs une teste qu'on pretendoit estre celle de S. Paul. Le Pape Clement IV. luy écrivit pour l'obliger à mettre cette teste entre les mains de son legat, en l'assurant que ce ne pouvoit estre le chef de Saint Paul, qui estoit certainement à Rome; & que si les Grecs pretendoient l'avoir eu, c'estoit une pure imposture. §50.

'Le 25 de janvier auquel nous honorons aujourd'hui la Conversion de S. Paul, est marqué dans les plus anciens martyrologes, comme la feste d'une translation de son corps à Rome: mais on ne sçait ce que c'est: [Car "de plusieurs dont on parle, on n'en voit point qu'on puisse raporter à ce jour là.] Florent.p.282.1. | Ibid.

'Ses chaines se conservoient à Rome: [a]& S. Chrysostome dit que s'il eust eu plus de force de corps, & moins d'occupation pour le service & les affaires de l'Eglise, 'il auroit entrepris avec joie un voyage aussi long qu'estoit celui [d'Antioche] à Rome, dans le seul dessein d'y voir la prison où S. Paul avoit esté enfermé, & les chaines dont il avoit esté chargé pour J.C, de baiser ces chaines qui font trembler les demons, & qui sont reverées des Anges, de les embrasser, de les mettre sur ses yeux. 'Elles faisoient beaucoup de miracles du temps de Saint Gregoire, & l'on en tiroit "des limures, comme de celles de Saint Pierre, que l'on envoyoit partout. Chry.in Eph. h.8.p.921.d. | a p.922.d. | c.d|921.d. | Greg.l.3.ep.30. p.568.c|l.11.ep. 49.p.1078.a. | &c.V.Saint Pierre §38.

ARTICLE LI.

Des écrits de S. Paul vrais & supposez: De ses ennemis.

'IL semble que l'exterieur de S. Paul n'eust rien que de meprisable: [b]& on peut voir la description qu'en donne Nicephore, & qu'en font les Grecs dans leurs Ménées, si on y veut ajouter quelque croyance. [c]Un autre Grec l'appelle un homme de trois coudées, qui neanmoins touchoit au ciel. [d]Un auteur du II. siecle 2.Cor.10.v.10| Bar.69.§14. | b Nphr.l.2.c.37. p.196|Procl.or. 19.n.p.548. | c Chry.t.6.h.30. p.265.b. | d Luci.philop. p.1122.a.

fait dire à un nommé Triephon, qui pretendoit avoir esté battizé par luy, qu'il estoit chauve, & qu'il avoit un grand nez.

[Pour son esprit & sa vertu nous en pourrions tirer des Peres une infinité de choses, si nostre dessein n'estoit de faire simplement son histoire, & non son eloge. S. Chrysostome est celui qui s'est particulierement étendu sur ce sujet, & il y a employé toutes les richesses de son eloquence. Car il aimoit, honoroit, &
Chry.t.1.h.33. p.378.d. a d|in Matt.h. 66.p.706.c. estimoit particulierement cet Apostre,] 'qu'il eleve quelquefois audessus de tous les Saints: [a] & il ne craint pas de dire que personne ne doute qu'aucun ne le precedera ou ne l'egalera mesme dans le ciel.[Mais il vaut mieux attendre le jugement de Dieu, que donner le nostre sur des choses qui assurément nous sont inconnues. Il est mesme fascheux de vouloir faire des comparaisons entre les Saints. Cela ne sert d'ordinaire qu'à produire des disputes. Ils vivent entre eux dans une parfaite paix; & nous ne saurions mieux les honorer que par la paix & par l'union de nos cœurs.]

Clem.1.Cor. c.5. 'S. Clement Pape appelle Saint Paul le plus grand exemple de patience queDieu nous ait donné,& dit qu'il a enseigné la justice
Chry.t.5.h.45. p.5[illegible].b. à toute la terre.'S. Chrysostome avance qu'en moins de 30 ans, [ou tout au plus en 32 ans qu'il a vécu depuis sa conversion,] il a amené à la verité les Romains, les Perses, les Indiens, les Scythes, les Ethiopiens, les Sarmates, les Parthes, les Medes, les Sarrazins, & en un mot tout autant qu'il y a de nations parmi les hommes. [Il ne paroist pas neanmoins ni par ses epistres, ni par Saint Luc, qu'il ait jamais presché hors de l'Empire Romain. C'est pourquoi je ne sçay pas bien quel sens on peut donner à ces paroles de S.
1.Cor.14.v.16. 4.v.9-13|2.Cor. 11.v.26-29. Chrysostome.]'Ce qui est certain, c'est qu'il a plus travaillé qu'aucun des Apostres. Il fait luy mesme la deduction de ses travaux ordinaires.

Aug.ps.130.p. 621.2.b. 'Il a aussi écrit plus qu'aucun autre Apostre pour l'edification des Fideles, & mesme avec une plus grande abondance de grace; de sorte que ses epistres "sont plus celebres dans l'Eglise que cel- *magis vigent*
ps.147.p.707.1. b. les des autres.'C'est la partie de l'Ecriture que l'on cite le plus. Aussi le nom de Saint Paul est le nom le plus connu, & le plus
Chry.sac.l.4. c.7.p.48. agreable aux Chrétiens.'Ses epistres le faisoient admirer mesme des Juifs & des payens, comme elles seront toujours "la force, *&c.* la consolation, & l'edification des Chrétiens, soit pour les dogmes, soit pour les mœurs, tant qu'il y aura des hommes sur la terre, & jusques au dernier avenement de J.C.[Et Dieu leur a donné cette autorité & cette eminence sur les autres epistres canoni-

ques, que]'quand on cite simplement l'Apostre, c'est toujours luy qu'on entend.ᵃÇ'a esté par une conduite particuliere de la providence, qu'il a plus écrit que tous les autres Apostres.'Car ayant esté ennemi de J.C, le témoignage qu'il luy rendoit ensuite estoit plus authentique & moins suspect, que ce qu'en pouvoient dire les autres, qui avoient toujours esté ses disciples.'Comme avant que d'aller au ciel, il s'y estoit preparé diverses couronnes par ceux qu'il y avoit envoyez avant luy, en les y conduisant par ses instructions & par son exemple; aussi, dit un auteur du IV. siecle, tous ceux qui entrent ou qui profitent maintenant dans la vertu par[la lumiere & le feu]sacré de ses epistres, luy envoient [en quelque sorte] de nouveaux merites & de nouvelles couronnes. in Act.h.55.p. 480.b| Aug.ad Bon.l.3.c.3.p. 464.1.b. ᵃ Cyr.cat.10.p. 90.b.c. Bas.virg.t.1.p. 644.d.

'Ses epistres ont toujours esté receues dans l'Eglise sans contradiction, sinon que quelques Latins ont douté,"comme nous avons dit, de celle aux Hebreux.[Car on n'a point eu égard aux doutes de quelques particuliers sans nom & sans autorité sur celle à Philemon,& sur la seconde à Timothée.]'Les Saints ont dit que toutes les paroles de ces epistres sont des tonnerres. Eus.l.3.c.3.25.p. 72.97.a. V.§46. Bern.div.19.c. 1.p.108.

[S. Clement d'Alexandrie cite de luy quelques discours que nous n'avons point."Nous en avons déja parlé. On luy a supposé plusieurs écrits,"comme l'epistre à ceux de Laodicée,ᵃune troisieme à ceux de Thessalonique,ᵇune troisieme aussi aux Corinthiens,"une seconde aux Ephesiens,ᶜ des lettres à Seneque,ᵈun livre de ses actes,ᵉune apocalypse. Nous avons déja parlé de tout ceci.]'On luy attribuoit encore un evangile, condanné avec son apocalypse dans le Concile de Rome sous Gelase,'& des voyages de luy & de Sᵗᵉ Thecle, composez sous son nom par un certain Prestre d'Asie, qui en ayant esté convaincu, & l'ayant avoué à Saint Jean, fut deposé du sacerdoce.'Les disciples de Simon le magicien pour autoriser leurs folies, composerent un livre impie qu'ils intitulerent la Predication de S. Paul. V.§22. n.69.79. ᵃ§24. ᵇ§30. §49. ᶜ§.43. ᵈnote 40. ᵉ§9. Bar.44.§47. Tert.bapt.c.17. p.263.c| Hier.v. ill.c.7. Cyp.or.t.3. bapt.p.30.1.

'Tertullien dit que quelques uns attribuoient à S. Paul l'Evangile de S. Luc, dautant que l'on donne aisément aux maistres ce qui est mis au jour par les disciples. [Il luy appartiendroit bien davantage, s'il falloit recevoir ce qu'on trouve avec plusieurs autres choses peu fondées dans l'*appendix* ajouté à la Synopse de S. Athanase:]'Que ce fut luy qui le dicta,[ou qui en fournit la matiere,]& que S. Luc le mit[seulement]par écrit, & le publia. Tert.in Marc. l.4.c.5.p.505.d. Ath.syn.p.155.c.

[Cet Apostre si eminent en grace & en sagesse,]'n'a pas laissé d'avoir des calomniateurs.'C'estoient particulierement quelques Chrétiens Juifs, qui voulant maintenir l'observation des ceremo- 1.Cor.4.v.13. Thdrt.2.Cor. pr.p.211.

nies legales, couroient partout, & l'accusoient partout d'estre un deserteur & un ennemi de la loy de Dieu, 'qui abandonnoit la doctrine de S. Pierre & de tous les autres Apostres. 'Ils l'accusoient mesme de marcher selon la chair,[a] c'est à dire d'observer en secret la loy de Moyse, qu'il combatoit en public à cause des Gentils. Ils disoient aussi qu'il epouventoit par les menaces qu'il faisoit de loin dans ses lettres, mais que quand on le voyoit, il n'estoit pas si fort à craindre. 'On luy a encore attribué de dire que l'on pouvoit faire le mal, afin qu'il en arrivast du bien.

pr.Gal.p.263.a. | 2.Cor.10 v.2| Thdrt.n.p.247.b. | a2.Cor.10.v.10| Thdrt.p.248.d. | Rom.3.v.8.

[Il faut mettre entre ses plus grands ennemis]'une Marcelline de l'heresie des Carpocratiens, qui honoroit les images de J.C. & de S. Paul, avec celles d'Homere & de Pythagore, en les adorant, & leur offrant de l'encens.

Aug.h.7.p.7.c.c.

'Les faux actes du martyre de Saint Paul sous le nom de S. Lin, sont du mesme auteur que ceux de S. Pierre, [& une des pieces les plus mal inventées qui furent jamais.]

Bar.69.§6.10| App.bib.t.1.p.131.

ARTICLE LII.

De S. Crescent & S. Eraste disciples de S. Paul.

[NOus n'avons pas besoin de nous arrester ici beaucoup sur les disciples de S.Paul, ayant marqué dans la suite de cette histoire presque tout ce que l'on sçait de la pluspart : & pour les principaux, comme S. Luc, S. Timothée, S. Tite, S. Clement, S. Denys, Jean Marc, S[te] Thecle, il sera plus à propos d'en faire des titres particuliers. Nous n'avons neanmoins touché qu'en un mot ce qui regarde]'S. Crescent, dont Saint Paul parle dans sa seconde epistre à Timothée"comme d'un de ses disciples. Il estoit alors allé dans la Galacie,'y ayant esté envoyé par l'Apostre mesme pour y prescher l'Evangile.[b] Comme le mot de Galacie parmi les Grecs ne signifie pas seulement [la province d'Asie que nous appellons de ce nom,] mais encore le pays des Gaules, [dont les Galates d'Asie ont tiré leur origine,]"divers auteurs fort considerables ont cru que S. Crescent avoit esté envoyé dans nos Gaules par Saint Paul : & on pretend surtout que c'est luy qui a fondé la celebre Eglise de Vienne en Daufiné. Cependant ce sentiment reçoit de grandes difficultez ; & on peut dire au moins que si S. Crescent est venu dans les Gaules, il y a esté peu de temps, & n'y a pas fait beaucoup de fruit.]'Ceux mesmes qui soutiennent qu'il y est venu, croient neanmoins que le lieu de sa mission propre & de

2.Tim.4.v.10. | en l'an 65. | Thdrt.n.p.505.c. | b b. | Note 81. | Est.ib.p 855.1| Ado|Usu| Const.l.7.c.45.p.327.c.

de son apostolat a esté la Galacie, comme le disent les Constitutions, & que c'est là qu'il est mort.'Le martyrologe Romain dit Bar.27.jun.a. qu'il y fut martyrizé sous Trajan:[ce qui ne paroist pas fondé.]Les Latins font sa feste le 27 de juin.

'Eraste[dont nous avons aussi dit quelque chose,] est appellé Rom.16.v.23.
οἰκονόμος. par S. Paul le"Thresorier de la ville,'c'est à dire apparemment de Est.n.p.187.1.
la ville de Corinthe, où S. Paul estoit alors,'& où Eraste s'arresta 2.Tim.4.v.20.
depuis.'Les nouveaux Grecs l'entendent de l'Eglise de Jerusalem, Ugh.t.6.p.1130|Menæa,10.nov.p.150.
[a]quoique Theodoret remarque que c'estoit une dignité civile, & non ecclesiastique.[b] Un ancien la décrit d'une maniere assez approchante de celle du Lieutenant de la police. a Thdrt.in Rom.10.p.118.d.

[c]Eraste s'attacha à la suite & au service de S. Paul comme S. Timothée,[d]ayant sans doute quitté pour cela sa charge de Thresorier : ce qui n'empeschoit pas qu'on ne luy en donnast encore le titre, comme l'Ecriture le fait en d'autres rencontres:[& cela est ordinaire parmi nous,]'Saint Paul mesme en parlant de luy, le marque par cette qualité, pour montrer que la religion estoit aussi embrassée par des personnes considerables selon le monde, & que ni les dignitez ni les richesses n'empeschent point de se
1 sauver[1]quand on le veut de tout son cœur. b Ambtr.ib.p.335.b.i. c Act.19.v.22. d Est.in Rom.p.187.1. Chry.ib.h.32.p.401.c.d.

'Eraste estoit avec S. Paul à Ephese [en 56,] d'où cet Apostre l'envoya avec S. Timothée en Macedoine,[peutestre pour preparer les aumosnes des Fideles.]'Ils estoient tous deux avec luy[à Corinthe au commencement de l'an 58,] lorsqu'il écrivit aux Romains, qu'il salue de la part de l'un & de l'autre.[Il y a de l'apparence qu'il suivit toujours depuis S.Paul jusqu'au dernier voyage Act.19.v.22. Rom.16.v.22.23.
vers l'an 65. que cet Apostre fit à Corinthe"en allant souffrir le martyre à Rome.]'Car alors Eraste demeura à Corinthe, comme Saint Paul le 2.Tim.4.v.20.
manda peu aprés à S.Timothée.[Il ne dit point par quelle raison il y estoit demeuré:& je ne voy pas non plus que les interpretes en disent aucune.

C'est tout ce que nous savons de luy avec assurance. Car nous
Note 81. ne pouvons guere nous fonder sur ce que"les nouveaux Grecs & Latins y ont ajouté.]'Les derniers l'honorent le 26 de juillet depuis le IX. siecle au moins, & les Grecs font leur grand office de luy & de quelques autres le 10 de novembre. Usu|Ado,&c.

1. *τῷ περιέχοντι, à celui qui veille sur soy.* Il semble que S. Chrysostome crust qu'il gardoit encore sa charge.

ARTICLE LIII.

De divers Saints dont parle S. Paul dans l'epistre aux Romains.

[AUx disciples de S. Paul nous pouvons joindre ceux qu'il salue, ou dont il fait les recommandations dans son epistre aux Romains ; l'Eglise les honorant presque tous comme des Saints sur le témoignage qu'il a rendu à leur pieté. Nous avons
Rom.16.v.16. parlé de quelques uns d'eux en d'autres endroits ; mais non]'de Marie qu'il dit avoir beaucoup travaillé ou"pour luy mesme, ou εἰς ἡμᾶς. au moins pour les Fideles de Rome. Elle estoit à Rome[au commencement de l'an 58.]

v.7. 'Andronique y estoit aussi alors ; & S. Paul prie les Romains de le saluer comme son parent, qui avoit embrassé la foy avant luy,
Est.n.p.182.1. & qui estoit mesme illustre entre les Apostres,'c'est à dire entre les[premiers] disciples employez à la predication de l'Evangile.
Ori.ib.p.619.b| Chr.Al.p.506. a Est.ut sup. Menæa,17. may,p.141. 'Ainsi c'est avec assez de fondement que les Grecs croient qu'il estoit du nombre des 70 Disciples,[a]quoique cela ne soit pas sans quelque difficulté.[On les peut encore moins blasmer]'de luy donner le titre d'Apostre,[comme ils font à tous ceux qu'ils croient
Rom.16.v.7. estre disciples de J.C.]'Outre tous ces eloges, S. Paul l'appelle le
Ori.n.p.619.b. compagnon de sa captivité;'ce qui peut marquer d'une part qu'il sentoit comme luy le poids de cette vie mortelle qui nous separe
Chry.n.h.31.p. 390.b.c. de Dieu, & gemissoit avec luy dans cette dure captivité;'& nous apprend de l'autre qu'il avoit eu grande part aux travaux aposto-
Est.p.182.1. liques, & aux souffrances de Saint Paul,'& qu'il avoit esté prisonnier avec luy pour J.C,[soit à Philippes,]soit en quelque autre endroit que nous ne connoissons pas.

Boll.may,t.1. g.p.727.d.e. 'Les Grecs qui l'honorent solennellement le 17 de may, en disent[1] des choses magnifiques:[mais nous ne voyons pas qu'elles 1.
Ferr.18.may. soient fondées.]'Quelques nouveaux Latins en font le 18 du mes-
Bar.58.§ 56. me mois, & le qualifient premier Evesque d'Illyrie :'de quoy il ne paroist pas aussi qu'on ait d'autre autorité que celle du faux Dorothée.

Rom.16.v.7. 'S. Paul joint Junie à tout ce qu'il dit d'Andronique, & parle
Est.n.p.182.1. d'eux deux ensemble"d'une maniere 'qui fait croire à la pluspart tout au masculin.
Chry.n.h.31.p. 390.d. des interpretes que Junie est aussi le nom d'un homme. 'Nean-

a Menæa,p.141. b p.140.142. p.142. c p.141. 1. [a]Ils disent qu'il a couru toute la terre pour prescher J.C, qu'il en a exterminé toutes les erreurs, qu'il a abatu les temples, basti partout des eglises &c. fait un grand nombre de miracles,[b]qui continuoient encore aprés sa mort dans son eglise.'Ils le qualifient Pontife & victime, ἱερεύς τε, θῦμά τε,[c]& disent neanmoins assez clairement qu'il est mort en paix.

moins Saint Chrysostome le prend pour celui d'une femme, & admire qu'une personne de ce sexe ait esté assez heureuse pour avoir part au merite & au titre mesme des Apostres:'Et les Grecs l'honorent en cette qualité avec Saint Andronique, la faisant la compagne de ses voyages, & luy donnant part à tous les grands eloges qu'ils en font.'Elle est nommée Julie dans le commentaire d'Origene sur l'epistre aux Romains,[a] & en divers autres endroits. On croit neanmoins que c'est une faute.[1]

Boll.may,t.2.p. 727.d|Men.17. may,p.139-142.

Ori.in Rom.p. 619.b.

a Est.p.182.1|Chr.Al.p.531.

1.

'Amplias aimé en J.C. par Saint Paul,[b] est honoré le 31 d'octobre par les Grecs,[c] & à leur imitation par quelques Latins.[d] Les premiers luy attribuent la qualité d'Apostre, la couronne du martyre, beaucoup de miracles, le font ordonner Evesque d'Odyssople [en Mesie] par Saint André,'& pretendent avoir ses reliques à Constantinople.

Rom.16.v.8.

b Men.p.396.

c Bar.31.oct.c.

d Men.p.393. 395.

Ugh.t.6.p.119. d.

'Les Grecs joignent S. Urbain & S. Apelle à Saint Amplias, les mettant tous trois au nombre des 70 Disciples, & des martyrs dont ils possedent les reliques à Constantinople. Ils font Apelle Evesque d'une Heraclée, & Urbain de Macedoine, ordonné, disent-ils, par S. André.[Ce qui est plus certain,]'c'est qu'Urbain estoit le compagnon des travaux de S. Paul, & Apelle un disciple fidele & eprouvé de J.C;'titre qu'Origene & S. Jerome relevent beaucoup.Origene doute si cet Apelle n'est point le mesme qu'Apollon,[qui auroit pu estre à Rome en 58.][e] Mais il semble que S. Paul en auroit encore dit quelque chose de plus.[Le martyrologe Romain met S. Urbain le 30 d'octobre, & S. Apelle le 22 d'avril,] 'auquel les Grecs font aussi d'un Saint de ce nom, qu'ils veulent estre l'un des 70 Disciples, & qu'ils distinguent neanmoins de celui d'Heraclée, voulant qu'il ait esté Evesque de Smyrne:'Baronius & Bollandus"semblent les suivre.

c.d|Men.p.394. 396.

Rom.16.v.9.10.

Ori.n.p.619.c|Chry.h.31.p.391. c|Ambr.p.333. c.

e Est.p.182.2.

Menæa,p.272.

Bar.22.apr.c|Boll.ib.p.4.5 2.

&c.

'Herodion parent de Saint Paul,[f] est honoré par les Grecs le 8 d'avril,[ce que Baronius a suivi dans le martyrologe Romain,] & encore le 28 de mars,["& le 10 de novembre.] Ils en disent bien des choses,[qu'ils ne prouvent pas.]

Rom.16.v.11.

f Boll.8.apr.p. 741.

NOTE 83.

'Aprés tous ceux dont nous venons de parler, S.Paul salue ceux de la maison de Narcisse qui appartenoient au Seigneur.["On ne sauroit tirer de là si ce Narcisse estoit Chrétien ou non.]'Mais un ancien auteur assure qu'il estoit qualifié Prestre en quelques manuscrits; à quoy cet auteur ajoute que Saint Paul ne le salue pas luy mesme, parcequ'il n'estoit peutestre pas alors à Rome, mais

Rom.16.v.11.

NOTE 84.

Ambr.n.p.333. c.d.

1. Ferrarius *17.may*, dit que quelques nouveaux livres des Grecs mettent S. Andronique à Apamée en Syrie, & Sainte Junie à Comane dans le Pont.

qu'il estoit allé exercer autrepart les fonctions de son sacerdoce,
Bar.31.oct.c. & animer les Fideles à la pieté par ses exhortations.'Les Grecs &
les Latins l'honorent le 31 d'octobre comme un saint martyr, &
quelques uns le font Evesque d'Athenes ou de Patres.

10.nov.h. 'Le martyrologe Romain marque le 10 de novembre la feste de
S^{te} Tryphene & de S^{te} Tryphose, dont il est fort parlé dans l'his-
toire de S^{te} Thecle.[On ne peut rien fonder sur cette histoire:]
Rom.16.v.12. 'mais Saint Paul en les saluant, nous assure qu'elles travailloient
à Rome pour le Seigneur. Il dit la mesme chose de Perside, en
ajoutant de plus qu'elle avoit beaucoup travaillé: & il l'appelle sa
chere [sœur. Cependant je ne trouve point qu'elle soit honorée
par aucune Eglise.]

Boll.8.apr.p. 'Les SS. Asyncrite & Phlegon ont esté mis dans le martyrologe
742. Romain au 8 d'avril, à l'imitation des Grecs qui les honorent ce
jour là, & font le premier Evesque de l'Hyrcanie; & le second
de Marathon dans l'Attique;[mais tout cela sans aucune preuve.]
p.741.§1.6. 'Les Grecs y joignent S. Herme, qu'ils disent avoir esté Evesque
§1|9.may,p. dans la Dalmacie, & l'un des 70 Disciples comme les autres.'Les
460.a. Latins n'en disent rien,[le confondant peutestre avec Hermas,
qu'on croit estre auteur du livre celebre du Pasteur.]

Rom.16.v.14.15. 'Patrobe & Philologue du nombre des Saints qui estoient à
Bar.4.nov.b. Rome[en l'an 58,]'sont honorez dans le martyrologe Romain le
Ugh.t.6.p.1123. 4 de novembre à cause des Grecs,'qui les mettent quelquefois ce
Menæa,p.78. jour là,'& quelquefois le lendemain. Ils les font Evesques, Philo-
logue de Sinope[dans le Pont,]& Patrobe de Pouzoles [dans la
Bar.4.nov.b. Campanie,]'ou de Naple.[a]Origene croit que Patrobe demeuroit
a Ori.in Rom. avec Asyncrite & les autres que Saint Paul salue dans le mesme
p.630.a. verset; que Philologue pouvoit estre mari de Julie nommée avec
luy, & que[1]Nerée sa sœur dont le nom n'est pas exprimé, Olym- 1.
pas ou Olympiade, & les autres que S. Paul marque ensuite en
Menæa.p.147. general, estoient tous leurs domestiques.'Les Grecs honorent S.
150.155. Olympas le 10 de novembre, où ils disent" qu'il fut decapité à &c. V. la
Rome le mesme jour que S. Pierre y fut crucifié. note 83.

p.143. 'Le mesme jour ils font aussi de S. Terce,[b]qui a écrit l'epistre
b Rom.16.v.22. aux Romains[sous S. Paul,]& qui y ajoute sa salutation;[c]afin de
c Chry.n.h.32. meriter davantage l'amour des Fideles pour qui il l'avoit écrite:
p.401.a. Et ce n'est pas aussi une petite marque de sa vertu, que S. Paul
Thdrt.ib.p.118. s'en servist pour le faire écrire sous luy.'Il avoit sans doute grand
c. soin de profiter de la familiarité de cet Apostre, puisqu'il meri-

Est.in Rom.p. 1. 'On doute si ce n'est point S. Nerée qu'on honore comme martyr avec S. Achillée le 12 de may.
183.1. [Mais on met son martyre sous Trajan, pres de 50 ans aprés ceci.]

soit d'estre le premier depositaire de ses pensées.'Mais c'est sans aucun fondement que quelques uns luy attribuent l'obscurité qu'ils trouvent dans cette epistre.'Les Grecs luy donnent de grands eloges,[a] & le font succeder à Saint Sosipatre dans l'episcopat d'Icone. Est.ib.p.186.a. Menæa.10.nov.p.143. a Ugh.t.6.p.1130.b.

'Ils font encore le 10 de novembre de S. Quarte, l'un des 70 Disciples,"disent-ils,& Evesque de Beryte.[Ils veulent sans doute marquer]'celui dont Saint Paul fait les recommandations aux Romains.'Usuard, Adon, & d'autres Latins, en mettent la feste [non le 10, mais] le 3 de novembre. b|Men.p.150. Rom.16.v.23. Bar.3.nov.a.

SAINT ANDRÉ,

APOSTRE ET MARTYR.

C'EST l'Evangile mesme qui nous apprend[presque tout ce que nous savons de] l'histoire de S. André.'Il estoit de la ville de Bethsaïde[en Galilée,]fils d'un Juif nommé Jonas[ou Jean,]& frere de S. Pierre,'encore plus selon l'esprit que par la naissance.["On ne sçait pas lequel des deux estoit l'aisné.]'Ils avoient une maison à Capharnaüm.[b] Leur exercice ordinaire estoit de pescher. Nys.in Cant.h.15.t.1.p.690.d. Conc.17.§1. Menæa,30.nov.p.476. Hier.in Matt.10.v.2.p.29.b. V.S.Pierre note 1. Marc.1.v.29. b Conc.16.§1.

'S. André s'estoit rendu disciple de S. Jean Battiste,[non qu'il le suivist toujours; mais comme il paroist que c'est le sens de S. Epiphane,]'il alloit quelquefois passer du temps avec luy, & puis retournoit à la pesche.[c] Luy ayant"une fois entendu dire que J.C. estoit l'Agneau de Dieu,'& ayant[aussitost] compris le sens de cette parole mysterieuse, il suivit le Sauveur avec un autre disciple de S. Jean. Ils furent au lieu où il logeoit,'& passerent avec luy le reste du jour depuis les quatre heures du soir,'& mesme la nuit suivante selon S. Augustin, pour accomplir cette parole de » l'Ecriture, Que vostre pié use[à force de marcher] les degrez & » le seuil de la porte de l'homme sensé.'Ainsi S. André est le premier des Apostres que nous trouvions avoir esté choisi par J.C, [& appellé par luy pour estre du nombre de ses disciples.]'Aussi c'est"l'epithete que les Grecs luy donnent souvent. 17.§1. Epi.51.c.14.15.p.436.c|437.a.b. c Conc.17.§1. l'an 30 de l'ere commune. Nys.ut sup. Joan.1.v.39. Aug.in Jo.h.7.p.27.2.a. Gaud.f.17.bib.P.t.2.p.60.a. Boll.may,t.1.p.52.a. πρωτόκλητος.

Epi.51.c.14.p. 436.c. a Joan.1.v.41. b Procl.or.20. p.552. c Nys.ut sup. d Epi.51.c.14. 15|Aug.conf.l. 2.c.17.p.179.1. a|2.b|in Jo.ut sup.

'Des[1] que S. André eut connu J.C,[a] la premiere personne qu'il rencontra fut Simon son frere.[b] Il ne put differer de luy faire part de sa joie,[c] il luy annonça l'heureuse nouvelle, qu'il avoit trouvé le CHRIST promis par les Prophetes, & l'amena à JESUS.[d] Ils se rendirent deslors ses disciples, mais de la mesme maniere que S. André l'avoit esté de Saint Jean, pour le venir ecouter de temps en temps, & puis retourner à leur métier. Ainsi aprés avoir passé alors un jour avec luy, ils s'en retournerent le lendemain à leur occupation ordinaire.

Chry.in Jo.h. 19.p.125.c| Thphy ib.1.v. 43.p.581.b. e Aug.in Faust. l.12.c.44.p.116. 1.2. f Epi.51.c.17.p. 440.d. Conc.c.17.n.1.

'Ce fut peuteſtre par leur exemple & par leurs instructions que [2] Saint Philippe fut converti :[e] & S. Augustin écrit qu'eux deux, aussibien que Saint Philippe, dirent à Nathanael qu'ils avoient trouvé le Messie.[Comme S. Pierre & S. André ne s'attachoient pas encore entierement à J.C,][f] S. Epiphane croit qu'ils n'estoient pas du nombre des disciples qui assisterent aux noces de Cana. [Cependant ni la raison de ce Pere qui est foible, ni son autorité, n'empeschent pas que]'d'autres ne croient qu'ils y assisterent, & qu'ils estoient deslors fort souvent en la compagnie du Sauveur. 2.

c.26. Aug.in Jo.ut sup. g Conc.c.28. h c.28|Amb.vid. p.505.d.e.f.

[Vers la fin de la mesme année,]'J.C. les ayant rencontrez qui peschoient ensemble," il les appella tous deux en leur promettant de les faire des pescheurs d'hommes : & ils quitterent aussitost leurs filets pour le suivre,'& ne se separer jamais d'avec luy. V.S.Pierre §1. [g] J.C. vint peu aprés en leur logis à Capharnaüm,[h] où ils luy demanderent tous deux la guerison de la bellemere de S. Pierre, & il la leur accorda aussitost, nous apprenant par là avec quelle bonté il exauce les prieres que les Anges, les Apostres, & les Martyrs luy offrent pour la santé spirituelle de ceux qui se rendent dignes de leur intercession.

Conc.c.37. c.40. Matt.10.v.2| Luc.6.v.14. i Conc.c.57.§3. c.120.§3.

["L'année suivante,]'J.C. qui avoit esté passer la feste de Pasque à Jerusalem,'estant revenu dans la Galilée, y fit l'election de ses douze Apostres,'à la teste desquels S. Matthieu & S. Luc mettent S. Pierre & S. André.["Quelques mois aprés,][i] J.C. qui estoit allé dans le desert, demandant à ses disciples comment on pourroit donner à manger à cinq mille hommes qui l'y avoient suivi, S. André luy dit qu'il y avoit là cinq pains d'orge & deux poissons. 'Lorsque quelques Gentils voulurent voir J.C."peu de jours avant sa Passion, ils s'adresserent à S. Philippe, qui en parla à S. André : & eux deux ensemble le dirent à J.C.[Deux ou trois jours aprés,] l'an 31. l'an 32. l'an 33.

1. le jour mesme qu'il vit J.C, selon S. Epiphane. Selon S. Augustin ce n'a pu estre que le lendemain

Ath.syn.t.2.p. 191.d. 2. 'On lit dans S. Athanase que S. André appella S. Philippe à J.C.[Mais c'est une faute de l'Imprimeur, qui a repeté deux fois une ligne.]

Saint André & trois autres Apostres luy demanderent quand la ruine du Temple devoit arriver. c.13.§1.

[Voilà ce que l'Ecriture nous apprend de ce Saint, puisqu'il n'est point necessaire de s'étendre sur ce qu'elle dit des Apostres en general : & c'est aussi presque tout ce que nous avons d'asluré pour son histoire. Car on sçait fort peu de chose de ce qu'il a fait
depuis la mort de J.C.]'Sophrone qui vivoit du temps de Saint Hier.v.ill.c.
Jerome, a traduit en grec plusieurs des ouvrages de ce Pere;[a]& 134.p.303.b.
entre autres, à ce qu'on croit, le catalogue des écrivains eccle- a p.305.a|Du Pin,t.3.p.449.1.
1 siastiques,'auquel luy[ou[1]quelque autre,] a ajouté tous les Apos- Eus.chr.n.p.
tres qui n'ont rien écrit.[b]Nous lisons donc dans ces additions que 256.1.
Saint André a presché dans la Scythie, dans la Sogdiane, & dans b Soph.c.2.ap. Hier.t.1.p.262.
la grande ville de Sebastople[c] pres du Phase dans la Colchide. d.
[d]Nous trouvons à peu pres la mesme chose dans Oecumenius, c Sanson. d Oec.t.1.prol.
qui ajoute les Saces[e]peuples d'Asie, qu'on place vers la Sogdiane p.13.
entre la Scythie & les Indes.[f]Eusebe cite aussi d'Origene qu'il a e Baud.p.148. f Eus.l.3.c.1.p.
presché dans la Scythie. 71.a|Euch.qu.

[g]Theodoret écrit qu'il a porté dans la Grece les lumieres de la in Act.p.370.a.
connoissance de Dieu.[h]S. Gregoire de Nazianze le dit particu- g Thdrt.ps.116. p.871.b.
lierement de l'Epire,[i] & S. Jerome de l'Acaïe.[k]S. Paulin ajoute h Naz.or.25.p.
que ce divin pescheur ayant esté envoyé à Argos,[& dans la Gre- 4:8.a. i Hier.ep.148.
ce,] il rendit muette la vaine eloquence[des philosophes;][l]& di- p.139.a.
vers martyrologes celebrent le 5 de fevrier l'ordination de son k Paul.car.24. p.610.
episcopat à Patres en Acaïe, que quelques uns appellent sa chaire. l Boll.5.feb.p.
2 [m]S. Philastre paroist reconnoistre qu'il vint du Pont dans[2]la Gre- 594.b|Flor.p. 300.301.
ce : [n]& on assure que la ville de Sinope dans le Pont croyoit par m Phila.c.88.
une tradition ancienne avoir receu de luy & de Saint Pierre la bib.P.t.4.1.p. 22.b.
parole de la verité. On y montroit la chaire où l'on pretendoit n Menæa,30.
qu'ils l'avoient longtemps preschée, & on y gardoit une image no..p.486.
qu'on tenoit estre de Saint André, & par laquelle on disoit qu'il faisoit divers miracles.

[Les nouveaux Grecs luy attribuent la fondation de l'Eglise de
Note 1. Constantinople appellée alors Byzance;"ce qui ne paroist pas avoir
esté connu des anciens ; non plus que]'tout ce que disent au- Boll.may.t.1.
jourd'hui les Moscovites de divers endroits de leurs Etats, où p.54.a.
ils pretendent que ce saint Apostre a presché. [On ne fonde aussi
V.S. Paul que"sur de fort méchantes histoires ce qu'on dit de S[te] Polyxene,]
note 73. 'qui vint d'Espagne en Acaïe selon les Grecs, pour estre instruite 16.feb.p.857.d.
par luy, & recevoir de luy le battesme.

1. [Il y a bien des choses dans ces additions qui sentent plus la nouveauté que l'antiquité.]'Bollandus Boll.24.feb.p.
dit absolument qu'on y a fourré beaucoup de choses. *V.S. Jerome.* 432.c.

2. 'Les Ménées luy donnent pour sa mission toutes les provinces qui bordent le Pont & le Danube, Men.30.nov.p.
avec la Macedoine, la Grece &c. disent qu'il souffrit beaucoup à Sinope &c. 477.

Paul.car.24.26. p.610.627.628| Soph.c.2.p.262. d|Gaud.f.17.p 60.d.e. a Soph.c.2| Faust.ap.Aug. l.14.c.1.p.122. 1.c. b Oecu.prol. c P.Chry.f.133. p.466. d Auct.t.2.p. 831.b. e Bib.P.t.8.p. 844.2.c.d. f Auct.2 p.835. c|Flor.p.116.c.

'S. André ayant attiré les peuples dans les filets de J.C, confirma les veritez qu'il avoit preschées par le sang qu'il repandit à Patres en Acaïe,[a] ayant esté condanné à estre crucifié[b] par Egée [1] Proconsul de cette province.[c] S. Pierre Chrysologue qui a fait un sermon de cet Apostre, dit qu'il fut crucifié à un arbre:[d] & le faux Hippolyte veut que ç'ait esté "à un oliver.[e] Nous avons une hymne à son honneur attribuée au Pape Damase, où il est dit seulement qu'il avoit esté crucifié. 1. ἐπὶ ἐλαίας ἐφλυς.

[f] On pretend que la croix qui a servi d'instrument à son martyre, se conserve encore à S. Victor de Marseille, & qu'elle a la mesme figure que celle de nostre Seigneur.[On ne dit point d'où vient que] les peintres la representent "d'une autre maniere. en X.

[Les particularitez de sa mort sont décrites plus amplement dans une lettre attribuée aux Prestres & aux Diacres d'Acaïe ses disciples. Mais nous n'osons en rien raporter ici, "estant à craindre que ce ne soit une piece assez nouvelle, tirée d'une histoire condannée par tous les anciens, & composée par des heretiques. Il est certain neanmoins que ce qui y est dit de l'amour de Saint André pour la croix, est bien digne d'un Apostre : & si nous n'osons pas assurer qu'il ait dit les paroles que cette histoire luy attribue, & qui ont esté relevées par Pierre Damien, par S. Bernard,] NOTE 2.

Aug.pœni.c.8. ap.t.4.p.514.1. b.c.

'& par d'autres anciens auteurs ;[personne ne fera difficulté de croire que les mesmes sentimens ont esté gravez dans son cœur.]

Bar.69.§34. g Flor.p.119. 1.Q.

'On ne sçait point en quel temps il a esté martyrizé.[g] Quelques uns croient["sur des fondemens assez foibles,] que ce n'a esté que dans la persecution de Domitien[en l'an 95. Tous les martyrologes anciens & nouveaux, & les Grecs avec les Moscovites, aussi-bien que les Latins, s'accordent à en celebrer la memoire le 30 de novembre.] NOTE 3.

Paul.car.25.p. 627. h p.628|Hier. chr|v.ill.c.7|in Vig.c.2.p.122. c|Idat.&c. i Paul.p.628. k Ida:|Thdr.L. l.1.c.2.p.567.d| Chr.Al.p.680| Pagi 357.§1. l Hier.chr. & Al.p.680|Philg. l.3.c.2.p.476.d. m Bar.336.§74. ex Chry. n Chr.Al.p.670. o Socr.l.1.c.37. p.76. a Soph.c.2.p.262. b Euf.chr.n.p. 256.1.

'Son corps fut enterré à Patres[où il estoit mort:]Il en fut ensuite tiré[h] & transporté à Constantinople avec celui de S. Luc ["en l'an 357,][i] aprés avoir fait de grands miracles dans tous les lieux où il arresta en passant.[k] Il fut receu à Constantinople le lundi 3 de mars[l] avec une joie incroyable de tout le peuple, & mis en terre dans la basilique des Apostres,[m] qui estoit le lieu destiné pour la sepulture des Empereurs.[n] Elle est quelquefois appellée l'eglise de S. André & de S.Luc.[o] Constantin l'avoit fait bastir afin qu'il y eust des reliques des Apostres à Constantinople: [& Constance son fils accomplit ce qu'il avoit desiré. Le martyrologe Romain fait memoire de cette translation le 9 de may.] NOTE 4.

1.[a] Sophrone(si c'est luy) appelle Egée Roy d'Edesse:[b] ce qui est ridicule.

Les

'Les demons témoignoient à Constantinople estre tourmentez par la presence de ces Saints.[Et c'est d'eux sans doute que parle S. Gregoire de Nazianze,]'lorsque voulant quitter l'Eglise de Constantinople, il dit adieu aux Apostres, à cette illustre colonie de laquelle il avoit appris à combatre pour la verité, mais dont ses envieux l'avoient empesché de celebrer souvent la feste.'Comme on avoit aussi mis dans la mesme eglise en l'an 356, le corps de Saint Timothée,[il semble que ce soit]'ce qu'un ancien auteur appelle[1] en preschant à Constantinople, une trinité d'Apostres, qui rendoit témoignage à la Trinité supreme & divine. Hier.in Vig.c. 2.p.122.c. Naz.or.32.p. 527.c.d. Idat. Chry.t.6.or.[illegible] p.207.a.

'Ceux qui accompagnerent les reliques de S. André, en eurent pour recompense une partie, qu'ils remporterent chacun chez eux. C'est par ce moyen que ces cendres sacrées ont esté repandues comme des semences de vie en divers endroits de la terre; '& les moindres parties faisoient partout de grands miracles.[a]Il y en avoit à Milan dans l'eglise que Saint Ambroise avoit dediée pres de la porte Romaine, avec des reliques des Apostres, & sous leur nom. Les plus anciens martyrologes en marquent la feste le 9 de may.'S. Paulin en mit dans l'autel de l'eglise qu'il fit bastir à Fondi en Campanie.[b]Il y en avoit aussi dans l'eglise de S. Felix à Nole,[c]dans celle de Bresse appellée l'Assemblée des Saints,[d]& encore dans celle d'Agde,"où il se faisoit plusieurs miracles.[e]Il y en avoit aussi à"Neuvi en Touraine, qu'on y avoit apportées de Bourgogne:[& l'on voit encore en ce bourg une ancienne eglise qui porte le nom de S. André. Je ne sçay s'il n'y en auroit point eu aussi dans l'eglise de S. Pierre ou des Apostres, bastie à Riés en Provence par"S. Maxime vers l'an 450.]'Car l'on faisoit alors sa feste à Riés avec beaucoup de solennité:& il s'y apparut une fois avec S. Pierre. Paul.car.26.p. 628. p.629. a Flor.9.may,p. 517.518|Boll.ib. p.364.a|Paul.v. Amb.p.87.g.i. k. Paul.ep.12.p. 155. b car.24.p.610. c Gaud.s.17.p. 60.d.e. d Gr.T.mir.l.1. c.79.p.175. e c.31.p.66.67. — &c. in altari Noviviceensis Ecclesia. V.son titre.

'Saint Gregoire de Tours raporte plusieurs miracles faits en divers autres endroits où il y avoit des reliques du mesme Apostre.'Il dit aussi que le jour de sa feste, son tombeau à Patres rendoit"une espece de mousse ou d'huile odoriferante & miraculeuse, dont la quantité marquoit la fertilité ou la sterilité de la terre.'Il raporte encore la guerison du Patrice Mommole arrivée à Patres sous Justinien.'Cette eglise de S. André à Patres estoit encore celebre du temps de l'Empereur Basile.[C'estoit apparemment]'la cathedrale, qui subsiste jusques aujourd'hui dans la citadelle, mais dont les Turcs ont fait leur mosquée.'Ceux qui ont esté depuis peu à Patres, assurent qu'il y avoit autrefois plu- Gr.T.p.65-69. p.64. p.68.69. Flor.p.[illegible]. Vheler,p.315. p.316-318. — manna in modum farinæ.

1. apparemment en l'an 381.

sieurs eglises de S. André dans la ville & aux environs, & qu'on y en voit encore les restes de deux.

Proc.ædi.l.1.c. 4.p.14.d. 'Il semble qu'on avoit perdu à Constantinople la memoire des reliques de S. André, lorsque [vers l'an 550,] Justinien voulant rétablir l'eglise des Apostres, on y trouva en creusant des cercueils de bois, avec les inscriptions qui marquoient que c'estoient les p.15.a|Cang.de C.p.107. corps de S. André, de S. Luc, & de S. Timothée: 'Justinien & tout le peuple"leur rendirent de grands respects, & on les remit &c. ensuite en terre[1] le 28 de juillet, en leur elevant audessus un mo- 1. Menæa,30.nov. p.496. nument 'au milieu"du sanctuaire.[a]On pretend qu'il les mit dans τῷ ἱερῷ βήματι. a ap.Oecu.t.2. une chasse d'argent, qui servit ensuite d'autel à cette eglise.

p.860.b. b Bar.581.§8. c Greg.l.9.ep. 38.p.959.d. p.960.a. [b]S. Gregoire le Grand bastit à Rome un monastere de S. André, où il vécut luy mesme quelque temps:[c]& il assure que cet Apostre s'en declaroit visiblement le protecteur par un grand nombre de miracles, dont il raporte quelques uns.'Il y a entre autres une vision, où le Saint apparut comme un vieillard.[Mais il n'est pas Bar.586.§25| 9.may,f. pour cela aisé de croire]'ce que Baronius cite d'un manuscrit du Vatican, que Saint Gregoire apporta"de Constantinople un bras V.S.Luc de S. André pour le mettre dans ce monastere, où on le montre note 10. encore aujourd'hui. [On sçait que"Saint Gregoire croyoit devoir V.S.Paul Cang.deC.l.4. p.106.a. traiter d'une autre maniere les reliques des Apostres.]'La ville de § 50. Vergi en Bourgogne,[& l'Eglise de Beauvais,]pretendent avoir aussi[chacune]un bras de S. André.

Ugh.t.7.p.272-275. 'On lit dans les archives de l'Eglise d'Amalfi au royaume de Naple, que le Cardinal Pierre de Capoue, qui estoit de la mesme ville, revenant de sa legation de Constantinople,[prise depuis peu par les François,[en apporta le corps de S. André, qu'il donna le 8 may 1210 à l'eglise cathedrale d'Amalfi; & l'on y établit des la mesme année une feste de cette translation pour le mesme jour. Le corps fut mis dans la Confession ou eglise basse que le mesme p.242.a. Cardinal avoit fait faire,'& il y est encore aujourd'hui. L'eglise cathedrale a porté depuis pour ce sujet le nom de S. André, & la ville l'a pris pour son patron.[Le martyrologe Romain fait me- Bar.9.may,f. moire de cette translation le 9 de may:]'& Baronius y en joint une autre particuliere de son chef à Rome sous Pie II.[Il ne dit point d'où on l'avoit apporté.]Le martyrologe Romain dit qu'il sort continuellement une liqueur medicinale de son tombeau à Ib|Ugh.t.7.p. 242.c. Amalfi:'& Baronius assure que ce miracle est attesté par toute la terre.

Flor.p.519.1. 1. [Ainsi il ne faut pas dire avec Florentinius,]'que cette translation a pu se faire le 9 de may, & avé donné occasion à la memoire que les Latins font ce jour là de la premiere sous Constance.

'Arcadie fille de l'Empereur Arcade, fit bastir [à Constantinople] une eglise de S. André,'à laquelle on joignit un monastere: & il y avoit dans la mesme ville plusieurs autres eglises ou monasteres du nom de ce Saint.'Le Pape Simplice"en fit aussi bastir une à Rome,[a] & un manuscrit porte que Saint Gregoire y prononça la premiere de ses homelies sur les Evangiles. Symmaque en fit faire encore une autre [peu de temps aprés.] Chr.Al.p.718. Cang.deC.l.4. p.112.a. vers l'an 480. Boll.2.mars,p. 137.d.e. a Front.cal.p. 153.

'La vie de S. Maxime, qui estoit Evesque de Riés en Provence vers l'an 440, raporte une apparition de S. Pierre & de S. André à ce Saint, attestée par la mort de celui qui la decouvrit aux autres, & qui estoit un homme tres saint. Elle arriva à la feste de S. André, que S. Maxime celebroit avec beaucoup de solennité. Sur.27.nov.p. 613.§ 12.

[Nous avons déja parlé du sermon de S. Pierre Chrysologue] 'presché le jour de sa feste & de son martyre.[Cette feste est marquée, comme nous avons dit, dans les plus anciens martyrologes, & ensuite dans Bede, & les autres posterieurs.]'S. Gregoire en parle,[b] & le titre de sa 5e homelie sur l'Evangile, porte qu'il la prononça le jour de la feste de S. André dans son eglise.[c] Aussi l'ancien calendrier Romain marque cette feste, & avec sa vigile,[d] ce qu'on voit encore dans le Sacramentaire de S. Gregoire, où la Preface du jour est fort belle.[e] Le missel Romain de Tomasius luy donne mesme une octave, & marque le jeûne que nous observons encore la veille. Il y avoit un office tout propre de luy dans l'ancien missel des Gaules.'Le calendrier de l'Eglise de Carthage marque sa feste & son martyre,'quoiqu'on n'y trouve point d'autres Apostres que S. Pierre, S. Paul, & S. Jacque le Majeur. 'On voit par les Capitulaires & par les Conciles tenus au commencement du IX. siecle, qu'elle a esté festée en France avant celles de la pluspart des autres Apostres. P.Chry.f.133. p.465. Greg.l.9.ep.38. p.959.e. b t.1.p.1358.a| 1359.c. c Front.cal.p. 152. d Sacr.p.145. 146. e Thom.p.177. 179. Anal.t.3.p.400. Vand.p.197. Thom.fest.l.1. c.6.§ 11-13.p.77.

'Nous avons un eloge de S. André attribué à S. Procle Archevesque de Constantinople, & disciple de S. Chrysostome.[f] On en cite encore de plusieurs autres Grecs, comme d'Epiphane Prestre & moine,'d'Arsene Archevesque de Corfou,[g] d'Hesyque Prestre de Jerusalem,[h] de Simeon Metaphraste.[Entre les Latins les sermons de Pierre Damien & de S. Bernard sont fort celebres.] Procl.or.20.p. 549| All.de Sim. p.97. f All.p.90. p.94. g p.109. h p.125.

'L'Eglise a toujours rejetté"des actes attribuez à Saint André, composez ou au moins corrompus par des heretiques.[i] On luy a aussi supposé un faux Evangile. V. la note 2. Euf.l.3.c.25.p. 97.d. i Bar.44.§ 42.

SAINT JACQUE LE MAJEUR, APOSTRE ET MARTYR.

[SAINT Jacque que nous avons accoutumé de surnommer le Majeur, pour le distinguer de Saint
Matt.4.v.21.& alibi. Jacque le Mineur Evesque de Jerusalem,]'estoit frere de S. Jean l'Evangeliste, [& apparemment son aisné,] puisqu'il est toujours nommé le pre-
Hier.ep.1.p.4. c.& alibi. mier;'& qu'on croit que Saint Jean estoit le plus jeune de tous les Apostres. [Que si"S. Jacque le Mineur estoit plus V. son titre
jeune que luy, comme il y a quelque apparence, il faut dire que note 6.
le Majeur estoit né douze ans au moins avant J.C; au lieu que S. Jean son frere n'est né que lorsque J.C. avoit environ huit ans, comme nous le dirons en son lieu.]

Matt.4.v.21. 'S. Jacque & S. Jean estoient tous deux fils de Zebedée, qu'ils
Ori.inMatt.p. 206.c. quitterent [1] pour suivre J.C,'& de [2] Salomé que l'Evangile met 1.
entre les femmes qui avoient accoutumé d'accompagner le Sau- 2.
Conc.c.104.§2. veur dans la Galilée, & de le servir.'Ce fut elle qui demanda à J.C. que ses deux enfans fussent assis l'un à sa droite,"& l'autre à &c.
Amb.fid.l.5.c.2. p.187.188. sa gauche.'On peut voir ce que S. Ambroise[& S. Jerome]disent pour excuser ce desir immoderé d'une mere pour l'elevation de ses enfans, de l'assistance desquels elle souffroit volontiers d'estre privée, preferant l'avantage qu'ils avoient de suivre J.C à son propre contentement. Et le Sauveur n'avoit pas encore gueri par son sang cette plaie de l'ambition que la faute d'Eve a faite dans le cœur de tous les hommes. Aussi J.C. ne la rebuta point avec rudesse; & ne pouvant pas luy accorder ce qu'elle desiroit, parceque l'ordre de sa sagesse ne le souffroit pas, il tempera son refus par une douceur qui témoignoit que c'estoit mesme avec quelque sorte de peine & de confusion, dit S. Ambroise, qu'il ne pouvoit la satisfaire. Ce fut pour cela, selon ce Pere, qu'il adressa sa

1. vers le milieu ou la fin de l'an 30 de l'ere commune.

Jans.in Matt.p. 257.2|Ori.ib.t.35. p.206.c. 2. 'C'est ce que tous les interpretes tirent, aprés Origene, du chapitre 27 de S. Matthieu *v.56*, en le joignant avec S. Marc *ch.15.v.40.*

réponse à ses enfans, plutost qu'à elle.'Cette faute mesme mar- Hier.in Matt.
quoit son estime pour J.C, & la foy qu'elle avoit de sa grandeur. p.59.b.

'Origene outre les eloges qu'il donne en general aux femmes Ori.in Matt.p.
qui accompagnoient J.C, semble dire que la foy de celle-ci, sa 206.
vie sainte, & la fidelité avec laquelle elle suivoit partout le Sau-
veur, luy merita la grace d'assister à sa Passion,'où elle fut pre- Conc.c.143.§
sente avec les autres femmes qui estoient venues avec luy de 11.
Galilée.'Et elle fut aussi de celles"qui le vinrent chercher à son c.145.§ 1.
sepulcre pour l'embaumer lorsqu'il estoit déja ressuscité.'L'Eglise Ado|Usu|
latine"en marque la feste dans divers martyrologes le 22 d'octo- Laun.de Mag.
bre.'Les nouveaux Grecs la font fille de S. Joseph, pour faire ses p.173.174. Menæa,8.may,
enfans neveux de nostre Seigneur. p.69.

'On croit que S. Jacque & S. Jean estoient de Bethsaïde dans Thdrt.in ps.
la Galilée, comme S. Pierre & S. André.[a] Ils avoient le mesme 67.v.28.p.659.c.
art & la mesme profession, qui estoit de pescher; & ils estoient a Conc.c.26.
mesme associez ensemble.'Saint Jerome dit qu'ils estoient d'une Hier.ep.16.p.
extraction noble, à cause qu'un disciple qu'il croit estre S. Jean, 119.a|Joan.18.
estoit connu du grand Prestre.'Il est vray qu'ils avoient dans leur v.15. Marc.1.v.20.
bateau des gents qu'ils payoient: [& c'est peutestre pour cela]
'qu'Origene semble[1] les relever un peu audessus de S. Pierre & Ori.in Cels.l.1.
de S. André.[b] Mais c'estoient neanmoins des pescheurs, qui s'oc- p.47.48.
cupoient à raccommoder leurs filets,[c] & qui tiroient toute leur b Marc.1.v.19| Luc.5.v.2.7.10.
subsistance de leur bateau, selon S. Basile.[d] C'estoient des gents c Bas.reg.fus.
"du commun du peuple, sans lettres & sans étude;[e] ou qui mesme 8.p.545.a|P. Chry.s.28.p.95.
n'avoient jamais appris à lire.[f] S. Pierre Chrysologue ne recon- d Act.4.v.13.
noist pas dans eux ni plus de noblesse, ni plus de science, ni plus e Ori.in Cels.l.
de richesses, que dans S. Pierre & S. André.[g] Et S. Hilaire dit de 1.p.48.b.
S. Jean qu'il estoit"pauvre, inconnu, ignorant, & sans aucune f P.Chry.ut sup.
science des lettres. g Hil.de Trin. l.2.p.10.2.a.b.

'S. Epiphane croit que le disciple de S. Jean Battiste"qui vint Epi.51.c.14.p.
trouver J.C. avec S. André, pouvoit estre ou S. Jacque, ou S. Jean 436.437.
son frere; & qu'ils furent tous deux appellez par J.C. avant[2] Saint
Philippe, puisque dans le denombrement des Apostres ils sont
nommez avant luy.'J.C. dit en effet que les Apostres avoient esté Joan.15.v.27.
avec luy[3] des le commencement. [Mais s'ils furent ses disciples
des ce temps là, la suite de l'histoire oblige de dire que ce fut
seulement comme S. Pierre & S. André, sans s'attacher encore
entierement à le suivre.]'C'est pourquoi S. Epiphane croit que Epi.51.c.15.16.p. 437.c|440.d.

1. Il les appelle *ναύτας*, *bateliers* ou *matelots*; & les deux autres *des pescheurs*, *ἁλιεῖς*.
2. Il fut appellé au commencement de l'an 30.
3. Cela ne prouve pas absolument, non plus que le passage du premier chapitre de Actes *v.21.22*, [p]uisque S. Matthieu ne fut pas appellé sitost.

aucun d'eux quatre ne se trouva aux noces de Cana.[Ce sont des conjectures,"ausquelles on en peut opposer d'autres. V.S.André.

Ce qu'on trouve de positif dans l'Evangile, c'est que vers le
Luc.5.v.7.10. milieu ou la fin de la 30e année de l'ere commune,]'S. Jacque & S. Jean ayant aidé S. Pierre dans la pesche miraculeuse que J.C.
v.11. luy fit faire,'& ayant mis ensuite leur bateau à bord, ils quitterent
Aug.conf.l.2.c.17.p.180.1.a.b. tout pour suivre J.C,'avec dessein neanmoins de continuer leur exercice ordinaire,"si nous voulons suivre S. Augustin, qui croit que leur entiere vocation se fit quelque temps aprés, dans une V.S.Pierre note 2.
Matt.4.v.18-20. autre occasion,'lorsque J.C. ayant appellé S. Pierre & S. André,
v.21. '& s'estant encore un peu avancé, il vit S. Jacque & S. Jean dans un bateau avec leur pere, qui raccommodoient leurs filets. Il les
v.22|Marc.1.v.20. appella pour le suivre:'& eux abandonnerent aussitost non seulement leurs filets, leur barque, leurs serviteurs, & leur pere,[a] mais
a Conc.c.100.§3. generalement tout ce qu'ils pouvoient avoir,[b] en sorte qu'ils ne
b Aug.in Jo.h.109.p.125.2.b. possedoient rien, & ne pouvoient plus dire que rien fust à eux.

c Conc.c.28. [c]Saint Jacque assista ensuite avec son frere à la guerison de la
c.35.§3. bellemere de Saint Pierre,'& à la resurrection de la fille de Jaïre.
c.40.§1. ["Quelque temps aprés,]'J.C. les fit Apostres, & leur donna le l'an 31 de l'ere commune.
c.67. nom de Boanerges* ou fils du tonnerre.'Ils furent témoins avec
Hil.de Trin.l.6.p.40.1.b. S. Pierre† du miracle de la Transfiguration,'comme estant les * V.S.Jean l'Ev.§1.
trois colonnes de l'Eglise. † en l'an 32.

Luc.9.v.51-54. 'Des Samaritains n'ayant point voulu recevoir J.C. dans un de leurs villages, S. Jacque & S. Jean luy demanderent s'il vouloit
Amb.B.in Luc.p.1417.f. qu'ils fissent descendre le feu du ciel pour les consumer.'Car ces enfans de tonnerre avoient déja assez de foy pour croire que le feu descendroit du ciel à leur parole,[si J.C. le vouloit.] Mais il
Luc.9.v.55.56. arresta leur zele,'& leur répondit"qu'ils ne connoissoient pas l'es- &c.
Aug.in Adi.c.17.t.6.p.84.1.c. prit qui les animoit, ou qui les devoit animer,'parceque ce qu'ils croyoient faire par un pur zele de la justice, estoit accompagné de quelque mouvement de ressentiment & de colere; & que l'esprit de la loy nouvelle n'est pas un esprit de rigueur comme
Amb.p.1417.f.g. celui de l'ancienne,'mais un esprit de charité qui cherche à sauver les ames, & non à venger ses injures.

Conc.c.103.104. [Cette reprimende n'empescha pas]'qu'ils ne vinssent peu de
c.104.§2. jours aprés'luy demander d'estre assis l'un à sa droite, & l'autre à sa gauche. Ils le luy demanderent, comme nous avons dit, par la bouche de leur mere: mais J.C. leur répondit à eux mesmes,
Hier.in Matt.p.59.b.c. 'sachant, dit S. Jerome, que c'estoient eux qui avoient porté leur
d Conc.c.104.§2. mere à faire cette demande.[d] Il leur predit qu'ils seroient tous
e Hier.p.59.c.d. deux martyrizez:[e] ce qui a esté accompli dans S. Jean mesme,

[comme nous verrons en ſon lieu.] 'Ils veulent bien mainte- Aug.p.ſ.n6.v.a.
nant [qu'ils n'aiment plus leur propre gloire,] qu'on parle de la p.607.1.e.
faute où ils ſont tombez, puiſqu'elle n'a eſté écrite que pour noſtre inſtruction, afin que nous evitions l'orgueil dont ils ſe ſont corrigez, & que nous ne pretendions point arriver à la gloire ſans paſſer par les humiliations, [& par les ſouffrances.]

en l'an 33. 'Lorſque J.C."parla de la ruine du Temple, ils luy demande- Conc.c.121.§2.
rent tous deux avec S. Pierre & S. André, quand cela devoit arriver.'S. Pierre, S. Jacque, & S. Jean, furent les témoins de ſon c.137.§1.
agonie dans le jardin de Gethſemani.

'Quelques jours aprés la Reſurrection, S. Jacque & S. Jean fu- Joan.21.v.2.3.
rent peſcher avec quelques autres diſciples dans la mer de Galilée.'S. Clement d'Alexandrie dit qu'aprés l'Aſcenſion, S. Pierre, Euſ.l.2.c.1.p.38.c.
S. Jacque, & S. Jean, ne pretendirent aucun honneur particulier,
προτετιμημέ-νοι. quoique J.C."les euſt elevez en diverſes rencontres audeſſus des
*V.S. Jacque le Mineur autres Apoſtres; *mais choiſirent Saint Jacque le Juſte pour eſtre Eveſque[1] de Jeruſalem.

§ 4. 'La verſion greque du livre de S. Jerome des hommes illuſtres, Boll.24.feb.p.432.§9.
faite par Sophrone ſon ami, mais augmentée depuis par un autre, 'porte que S. Jacque a preſché l'Evangile à toutes les douze tribus Soph.c.5.p.264.d.
des Juifs diſperſées [en divers endroits de la terre.

C'eſt tout ce que nous ſavons de luy juſqu'à ſon martyre, dont le S. Eſprit meſme nous a voulu aſſurer,] 'nous apprenant qu'He- Act.12.v.1.2.12.17.
rode [Agrippa Roy des Juifs, & petit-fils du grand Herode,] le fit
Note 2. mourir par l'épée" à Jeruſalem,'pour ſatisfaire les Juifs, à qui cette v.3.
mort fut fort agreable;'parceque ſon zele [pour la predication Chry.in Matt. h.57.p.612.b.
de l'Evangile] le leur avoit rendu tres odieux.[a] Ainſi ſon ardeur a h.66.p.707.c.d.
pour J.C. qui l'eleva tout d'abord audeſſus de toutes les choſes de la terre, fit qu'il perdit bientoſt la vie preſente pour acquerir plus promtement l'eternelle.

'S. Clement d'Alexandrie raporte comme une choſe qu'il avoit Euſ.l.2.c.9.p.46.47|Suid.p.1201.1202.
Note 3. ſceue par tradition, que celui"qui avoit arreſté Saint Jacque, & l'avoit amené devant les juges, voyant la generoſité avec laquelle il rendoit témoignage [à J.C,] il en fut touché, & confeſſa qu'il eſtoit luy meſme Chrétien: de ſorte qu'il fut condanné à avoir auſſi la teſte tranchée avec l'Apoſtre. Comme on les menoit enſemble au ſupplice, il demanda en chemin pardon à S. Jacque, qui delibera un peu [non pas s'il luy pardonneroit, mais s'il traiteroit comme frere un homme qui n'avoit point encore receu

1. 'Quelques nouveaux Grecs, ſuivis par le menologe de Baſile, n'ont pas laiſſé de pretendre que c'eſt Flor.p.121.c.
S. Jacque frere de S. Jean qui avoit eſté chargé du ſoin de l'Egliſe de Jeruſalem.

les sacremens de J.C. Dieu luy revela bientost, comme il l'a revelé à toute l'Eglise, que le sang du martyre supplée à tout;]& aussitost il l'embrassa, en luy disant, *La paix soit avec vous*. Ils eurent ensuite tous deux la teste tranchée.

[Ceci arriva"neuf ans aprés la mort de J.C. selon les uns, ou onze selon les autres, & dans la mesme saison, c'est à dire*un peu avant Pasque.]'Car S. Luc dit qu'Agrippa voyant que la mort de Saint Jacque avoit esté agreable aux Juifs, il fit arrester S. Pierre durant les jours des Azymes, pour le faire aussi mourir aprés que ces jours solennels seroient passez.'On marque que la Pasque des Juifs estoit le 2 d'avril en l'an 44.[Ainsi S. Jacque sera mort sur la fin de mars.]'L'Eglise latine fait neanmoins sa feste"le 25 de juillet, auquel elle est marquée dans les martyrologes de S. Jerome, dans le Sacramentaire de S. Gregoire, dans Bede, & dans beaucoup d'autres martyrologes.'Les Grecs la font le 30 d'avril.[a]Les uns & les autres ont voulu l'eloigner des festes de Pasque.[b]On la faisoit en Afrique le 27 de decembre avec celle de Saint Jean Battiste, ou plutost de S. Jean l'Evangeliste son frere,[c]& on faisoit autrefois la mesme chose en France, comme on le voit par la Messe de ce jour que nous avons encore,[d] où il est marqué que Dieu avoit comme enfermé tous les Apostres entre ces deux freres, dont l'un leur avoit donné le premier l'exemple du martyre, & l'autre en avoit achevé la consommation.'Les benedictions qui sont pour donner la paix au peuple avant la communion, semblent faire quelque allusion à l'histoire que S. Clement raporte de la mort de S. Jacque.

(Marge : l'an 42 ou 44. V. S. Pierre note 29. — Act. 12. v. 3. 4. — * Note 4. — Calvis. p. 313. — Flor. p. 121. 681. — Note 5. — Menæa, p. 349. 354 | Boll. may, t. 1. p. 23. f. — a Flor. p. 121. — b Anal. t. 3. p. 419. — c Thom. p. 272-275 | Mabil. lit. p. 196. — d Thom. p. 273. 274. — p. 275.)

'Comme c'est le premier des Apostres qu'on sache avoir souffert le martyre, il tient pour ce sujet le mesme rang entre les Apostres que S. Estienne entre les autres Saints,'& ils sont tous deux[en un sens] les premices des Martyrs.[e]Sa mort servit à verifier ce que J.C. luy avoit dit, qu'il boiroit un jour le calice qu'il devoit boire luy mesme.'Elle servit encore à la gloire de l'Eglise, & à faire voir que la generosité des Chrétiens ne venoit pas de l'esperance qu'ils avoient que Dieu les delivreroit des perils où ils se trouveroient exposez, comme il avoit fait plusieurs fois; [mais de ce qu'ils estoient prests de mourir mesme avec joie.] Ce fut pour cela qu'il permit qu'on ostast la vie à un de leurs principaux chefs.'Et l'Eglise en perdant pour la terre l'une des trois colonnes sur lesquelles elle sembloit particulierement appuyée, ne demeura pas moins ferme qu'elle estoit auparavant, afin que ses ennemis mesmes sceussent que ce n'est pas sur les hommes qu'elle

(Marge : Bar. 44. § 2. — Hier. in Ez. 43. p. 541. d. — e Chry. in Act. h. 26. p. 242. a. — p. 240. c. — p. 242. b. c.)

qu'elle est établie,[mais sur la toutepuissance de Dieu.]

'S. Epiphane dit que S. Jacque conserva une virginité perpetuelle, aussibien que S. Jean son frere, en combatant [contre la chair] par la force de leur grand cœur, & qu'ils remporterent tous deux de ce combat une couronne & une gloire admirable. 'Il dit encore d'eux deux & de S. Jacque le Mineur, qu'ils ne se faisoient jamais couper les cheveux, qu'ils ne se baignoient jamais, qu'ils ne mangeoient ni viande, ni poisson, qu'ils ne portoient qu'une seule tunique, & un simple manteau de lin. Epi.58.c.4.p. 491.492. 78.c.13.p.1045. b.c.

'On raporte plusieurs autres choses de S. Jacque dont on ne sçait pas l'auteur,[ou plutost qu'on sçait estre d'Abdias auteur apocryphe qui ne merite point de croyance.]'Toutes les Eglises d'Espagne pretendent qu'il a presché le premier dans ce royaume. Bar.44.§2. §1.

Note 6. ["On ne voit point cependant qu'on en ait de preuve ni ancienne, ni authentique ; & il s'y rencontre de grandes difficultez.]

Note 7. 'On pretend que "l'année mesme de sa mort, ou quelque temps aprés, on transporta son corps à Irie en Galice le 25 de juillet, & depuis à Compostelle : & que la memoire de cette translation Note 8. s'estant entierement perdue," son corps fut trouvé par miracle vers l'an 800, sous le Roy Alphonse le chaste, & le Pape Leon III, 'qui transfera pour ce sujet le siege episcopal d'Irie à Compostelle. [On ne dit point surquoi cette tradition est fondée. Tout ce que nous trouvons d'un peu ancien sur les reliques de Saint Jacque, c'est que Fortunat qui estoit Evesque de Poitiers sur la fin du VI. siecle,]'dit que la Judée envoyoit les deux Saints Jacques pour accompagner JESUS CHRIST;[ce qui prouve que cet auteur a cru que leurs corps estoient alors dans la Judée, & sans doute aussi qu'on le croyoit alors communément. Le corps de S. Jacque le Majeur pourroit en avoir esté transferé dans le VII. ou le VIII. siecle, à cause que les Sarrazins estoient maistres de l'Orient, & porté dans la Galice,]'où l'on voit par les martyrologes du IX. siecle, que ses reliques estoient alors fort celebres, & fort reverées.'Pour y augmenter encore le concours des pelerins, le Pape &c. Calliste II." y transporta en l'an 1124 les droits de la metropole de Meride, qui estoit encore alors sous la domination des Sarrazins.'On eleva, ce semble, vers le mesme temps une eglise magnifique sur le tombeau du saint Apostre, au lieu de la petite qui y estoit auparavant, bastie, ou rebastie 'selon quelques uns, par le Roy Alphonse le chaste. 816.§71.72|Sur. 25.jul.p.294.§3. 4. Bar 816.§66. Fort.l.8.c.4.p. 190. Ado,fest.p.31.§ Usu|Not. Conc.t.5.p. 1639.c|Vas.p. 629. Conc.t.5.p. 1639.c. L.Tud.p.75.e| Vas.p.629.f.

'Bollandus raporte de divers historiens, que Charles le chauve donna le chef de S. Jacque le Majeur à l'abbaye de Saint Vaast Boll.3.jan.p. 158.159.

d'Arras; qu'en l'an 1174, Philippe Comte de Flandre le transfera par force à Aire; mais que six ans aprés il le rendit à l'eglise de S. Vaast, ce qui se fit le 3 de janvier, avec plusieurs miracles; que Philippe fut ensuite luy mesme à Compostelle, où on luy avoua que le chef de S. Jacque avoit esté autrefois transporté en Flandre; & qu'estant revenu à Arras, il obtint par prieres une partie
p.159.§8. de ce chef qu'il donna à l'Eglise d'Aire.'Bollandus ajoute que ceux de Toulouse pretendent aussi avoir le chef du mesme Apos-
p.158.§4|Chap. t.2.p.18-26. tre,'& qu'à Liege on conserve un de ses bras qui y fut apporté de Compostelle en 1056, & mis en une belle abbaye de cette ville
Sur.25.jul.p. 297.§7. qui porte le nom de S. Jacque.'On assure que sur la fin du X. siecle, il y avoit aussi de ses reliques en Normandie dans une eglise de son nom, dependante de l'abbaye de Fleuri,[ou S. Benoist sur Loire;] & qu'il s'y faisoit un grand nombre de miracles.

SAINT JEAN
APOSTRE ET EVANGELISTE.

ARTICLE PREMIER.

Amour de J.C. pour S. Jean; sa virginité: Il repose sur le sein de J.C.

[SAINT Jean l'Evangeliste "estoit frere de Saint Jacque le Majeur, tous deux de Galilée, fils de Zebedée & de Salomé: & leur emploi estoit de gagner leur vie à la pesche.] V.S.Jacque le Majeur.
Chry.in Jo.h. 17.p.116.a|Epi. 51.c.14.p.436. 437. 'Plusieurs ont cru que le disciple de S. Jean Battiste qui "vint trouver J.C. avec S. André, estoit S. Jean mesme qui raporte ceci; mais qu'il n'avoit pas voulu se nommer. en l'an 30 de l'ere commune. [Environ dix mois aprés, "l'étonnement où il se trouva par la pesche miraculeuse que J.C. avoit fait faire à S. Pierre, dont luy & son frere estoient associez, leur fit quitter à tous deux leur pere, leur bateau, & tout ce qu'ils pouvoient avoir, pour suivre pauvres celui V.S.Jacque le Majeur.
Conc.c.28. qui s'estoit couvert de nostre pauvreté pour nous enrichir.]'Ils assisterent quelque temps aprés à la guerison de la bellemere de
c.35.§3. S. Pierre,'& à la resurrection de la fille de Jaïre.

Pan 31 aprés Pasque.

'JESUS CHRIST en les appellant à l'apostolat,"leur donna le surnom de Boanerges, c'est à dire *Enfans du tonnerre*,'pour marquer la fermeté & la grandeur de leur foy,[a] & parcequ'ils estoient destinez à faire eclater la majesté de Dieu dans tout l'univers; à ne pas aimer la terre, mais à la faire trembler pour la soumettre à J.C; à ne point craindre toute la puissance des hommes, mais à se tenir toujours elevez audessus d'eux. Ce surnom est attribué particulierement à S. Jean,'qui a veritablement paru un fils du tonnerre, lorsqu'il nous a appris la divinité de J.C. par des paroles si sublimes, & qu'il a fait sortir les éclairs de la verité de ces secrets divins,qui comme des nuées nous en derobent la splendeur.

Marc.3.v.17. Hier.in Matt. 10.p.29.b. a Amb.in Luc. 9.v.27.p.120.l. m. Epi.73.c.7.p. 854.a|Conc.t.4. p.1023.a|Arcl. p.343.

'On croit que ce Saint estoit le plus jeune de tous les Apostres, V.la note 15. ["agé peutestre de 25 ou 26 ans:] [b] & le longtemps qu'il a vécu aprés la mort de J.C, fait assez voir qu'il ne pouvoit estre que"fort jeune lorsqu'il commença à le suivre. [c] Mais il egala en merite & en sagesse tous ceux qui le surpassoient en age. Ses mœurs qui le rendoient venerable à tout le monde, luy tenoient lieu d'un grand age, & sa prudence, de cheveux blancs. Il avoit dans une grande jeunesse cette vie pure & irreprehensible, qui [pour l'ordinaire] n'est accordée aux autres que dans la vieillesse, & aprés un long exercice dans la vertu.

penè puer.

Paul.ep.43.p. 386.c|Hier.ep.1. p.4.c.& alii. b Hier.in Jov.l. 1.c.14.p.35.a. c Amb.off.l.2. c.20.p.56.k.

'JESUS CHRIST avoit une affection particuliere pour luy,[d] & l'aimoit plus que les autres Apostres; de sorte que quand ce Saint veut parler de luy mesme, il dit que c'est celui que JESUS aimoit. [e] S. Augustin croit que le Sauveur luy témoignoit un amour particulier pour autoriser davantage les veritez si relevées qu'il devoit prescher un jour dans son Evangile.'Et Saint Jean meritoit cet amour,ou parcequ'il aimoit plus J.C,[f] ce qui estoit neanmoins le privilege de S. Pierre selon S. Augustin,[g] ou parcequ'il figuroit la felicité eternelle, à laquelle se raporte l'amour que J.C. a pour nous;'ou parcequ'il estoit extremement paisible,doux & modeste, [h] ou"parcequ'il avoit un amour singulier pour la pureté,[i] qu'il avoit vécu dés son enfance dans une grande chasteté, & qu'il n'estoit point entré dans le mariage.

διὰ τὴν καθαρότητα.

Hier.ep.1.p.4. c|in Jov.l.1.c. 14.p.34.d. d Aug.in Jo.h. 124.p.233.1.d. e h.119.p.225.2. a. Amb.in Luc.9. v.49.p.124.k.l. f Aug.in Jo.h. 124.p.233.1.a. g p.234.2. Chry.ib.h.33. p.209.a|Nil.l.2. ep.171.p.206. h Nil.p.206. i Aug.p.235.2.a.

NOTE I. 'L'Ecriture sainte ne dit pas expressément"qu'il fust vierge, 2.
1. mais elle favorise beaucoup cette pensée qui a esté embrassée[1] par divers auteurs ecclesiastiques, & des plus considerables: [& on peut dire que c'est le sentiment general aussibien des anciens que des nouveaux.] S. Augustin qui regarde en un endroit ce senti-

1. par S. Epiphane *hær.58.c.4.p.491.d*, par S. Ambroise *de Sym.c.30.t.4.p.107.i|inst.virg.c.7.p.423.h.k*, par S. Chrysostome *de virg.c.82.t.4.p.350.d*, par S. Paulin *ep.43.p.386*, par Cassien *coll.16.c.14.p.638*.

virg.c.49.t.6.p.348.2.c.d|bo. conj.c.21.p.336.2.d. ment comme fort probable,'paroist en d'autres le supposer comme reconnu & certain.[a]Sa virginité estoit marquée autrefois dans la Preface qu'on disoit à la Messe le jour de sa feste.

a Sacr.p.10. b Hier.in Is.56.v.4.p.107.d|in Jov.l.1.c.14.p.34.d. c in Jov.p.35.a. [b]S. Jerome ne se contente pas de dire que l'histoire ecclesiastique nous apprend que S. Jean a esté vierge, mais il raporte à sa virginité les autres grands avantages qu'il a eus,[c] & il soutient qu'on n'en voit point d'autre cause.

Conc.c.70.§3| Amb.in Luc.p.124.k.l. 'S. Jean crut donner à son maistre une preuve de son amour, en empeschant"une personne de chasser les demons au nom de J.C, parcequ'il ne s'estoit pas mis au nombre de ses disciples. Il le raporta ensuite au Sauveur, qui ne le reprit pas de cela comme d'une faute, parcequ'il avoit agi par zele & par amour; mais il luy dit pour l'instruire, qu'il ne faut pas empescher les foibles de faire le peu de bien qu'ils font, sous pretexte qu'ils ne font pas encore tout ce que nous jugeons qu'ils devroient"faire. l'an 32. &c.

Conc.c.67. d Luc.9.v.51-56. 'Luy & son frere assisterent à la Transfiguration.[d]Ils témoignerent tous deux qu'ils n'estoient pas encore remplis de l'esprit de J.C,"lorsqu'ils demanderent à faire descendre le feu du ciel sur des Samaritains qui ne les avoient pas voulu recevoir; '& que J.C. les asseurast d'estre assis l'un à sa droite, & l'autre à sa gauche. V.S.Jacque le Majeur,

Conc.c.104.§2. c.121.§2. 'Ils luy demanderent aussi un peu avant sa Passion, quand la ruine du Temple devoit arriver.

c.128. 'Lorsque J.C. voulut faire"sa derniere cene avec ses Apostres, il envoya S. Pierre & S. Jean pour tenir prest tout ce qui y estoit necessaire; & ils la preparerent dans une chambre que le maistre du logis leur donna pour cela.'Ce n'estoit donc pas"chez S. Jean mesme, comme quelques nouveaux Grecs l'ont voulu dire. en l'an 33. le jeudi 2 d'avril. Bar.34.§21.22. Note 2.

Joan.13.v.1. v.23. 'Dans ce dernier souper où J.C. nous laissa à tous le plus precieux gage de son amour,'il en donna une marque particuliere à S. Jean, en souffrant qu'il se reposast sur son sein, comme il avoit accoutumé de faire, dit Saint Augustin, lorsqu'il mangeoit avec luy.'Saint Jean remarque plusieurs fois cette circonstance:[e]& les Peres les plus anciens & les plus solides y ont fait une grande attention. Ils y ont trouvé une preuve ou une figure de cette communication spirituelle & ineffable que le Verbe luy a fait de ses lumieres, afin que s'estant rempli dans le sein de Dieu des veritez les plus sublimes, & des mysteres cachez dans le secret de sa sagesse, il les repandist sur les hommes par son Evangile, son Apocalypse, [ses epistres, & ses autres instructions.][f]Que s'il nous a decouvert luy mesme cette faveur si particuliere, c'est parcequ'il craignoit qu'il ne semblast s'attribuer ce qu'il avoit receu.

Joan.21.v.20. e Nys.in Cant.h.1.p.483.b.c| Ast.or.8.p.144.a|Aug.ps.144.p.684.2.c|in Jo.h.18.20.p.64.1.b.c|72.1.b|ad. Pr.c.5.p.561.2.b|s.34.p.171.a.b| Paul.ep.24.p.213.214. f Amb.ad Simpl.t.1.p.437.h.i.

Car il ne vouloit pas qu'on raportast à son esprit les mysteres divins qu'il nous decouvroit, mais à la source dont il les avoit tirez.

'Ce fut dans cette posture qu'il demanda à J.C. qui estoit celui qui le devoit trahir ; & il ne refusa pas de le luy decouvrir lorsqu'il le cachoit encore aux autres. S. Jean le demanda à la priere de S. Pierre, 'qui n'osoit pas, dit S. Jerome, le demander luy mesme à J.C, [ou qui n'estoit peutestre pas en une place si commode pour le faire.] Joan.13.v.24-29. Hier.in Jov.l.1. c.14.p.34.d.

ARTICLE II.

Saint Jean à la croix reçoit la Vierge pour mere ; court au sepulcre ; reconnoist le premier J.C : Son union avec S. Pierre.

'APRES la cene, J.C. fut au jardin de Gethsemani, où il ne voulut avoir que S. Pierre, S. Jacque, & S. Jean pour témoins de son agonie, & de la tristesse qu'il souffroit volontairement, pour nous consoler dans celles que nous souffrons malgré nous. 'S. Jean"ne s'enfuit point selon S. Chrysostome, lorsque J.C. fut pris, [a]quoique l'Evangile dise que tous les Apostres s'enfuirent. [Mais on sçait que ces expressions generales souffrent aisément des exceptions. Et il est difficile qu'il ait fui,]'si c'est"le disciple qui suivit J.C. jusque chez Caïphe, dont il estoit connu, & qui y fit mesme entrer S. Pierre, 'comme on le peut croire [avec quelques Peres,] quoiqu'il n'y ait pas assez de preuves pour l'assurer. [b]Saint Chrysostome suppose que c'est luy, & dit sur cela de fort belles choses.

NOTE 3. NOTE 4. Conc.c.137. Chry.in Matt. h.85.p.881.d.e. a Matt.26.v.56. Joan.18.v.15.16. Hier.ep.16.p. 119.a.&c. Aug.in Jo.h. 113.p.218.2.a. Bib.P.t.1.p.484. a. b Chry.in Jo.h. 82.p.529.530.

[c]Il suivit seul J.C. jusques à la croix, où il receut un témoignage tres singulier de son affection, [d]par la part qu'il eut dans son testament. [e]Car J.C. le voyant qui se tenoit debout au pié de la croix, il luy donna la Ste Vierge pour mere, [f]remettant selon les Peres, une mere vierge entre les mains d'un disciple vierge.

[g]Il representoit en cette occasion comme le plus jeune des Apostres, tous ceux d'entre les Gentils que le sang de J.C. devoit rendre enfans de l'Eglise. [Ainsi][h] cette circonstance meritoit bien de n'estre pas oubliée par cet Apostre, qui s'arreste particulierement dans son Evangile sur les choses mystiques & relevées. Elle le meritoit [encore,] parcequ'elle sert à défendre l'honneur & la virginité de celle que J.C. luy avoit donnée pour mere, contre les calomnies des heretiques qui ont pretendu qu'elle avoit eu des enfans de S. Joseph.

c Hil.de Tri.l. 6.p.44.1.e. d Amb.inst.v.c. 7.p.423.g. e Conc.c.143. §8. f Hier.in Jov.l. 1.c.14.p.35.b| Paul.ep.43.p. 386.c| Cyr.Al. div.10.p.380.c| P.Chry.f.49.p. 171. g Amb.in Luc. p.225.c.d. h inst.v.c.6.p. 422.e.f.

Aug.in Jo.h. 119.p.225.2.b.c. 'Depuis cette heure S. Jean se chargea du soin de pourvoir à tous les besoins humains de la Ste Vierge, & de luy faire fournir ce qui luy estoit necessaire. Il n'avoit point de maison qui luy appartinst en propre, ayant renoncé à tout pour suivre pauvre J.C. pauvre. Mais J.C. luy en avoit promis cent, pour une qu'il avoit quittée.

Epi.78.c.10.11. p.1043.a.b|Naz. trag.p.281.c. a Cyr.Al.in Jo. l.12.p.1065.d. b P.Chry.s.49. p.171. c Amb.inst.v.c. 7.p.423.g.h. d exh.v.p.436. g. e inst.v.c.7.p. 423.k. 'Ainsi il amena la Vierge au lieu où il demeuroit,[a] comme J.C. le luy avoit ordonné,[b] afin qu'ayant à prescher un Dieu né d'une Vierge, il eust chez luy la preuve de ce qu'il disoit.[c] Et avec qui cette Vierge pouvoit-elle plutost demeurer, qu'avec celui qu'elle savoit estre l'heritier de son Fils, un fidele observateur de la chasteté,[d] le possesseur de la grace [selon la force de son nom,] & où J.C. mesme faisoit sa demeure?[e] Il ne faut donc pas s'étonner que Saint Jean nous ait revelé de si grands mysteres,"luy qui avoit toujours auprés de luy ce thresor où Dieu avoit renfermé [durant neuf mois] tout ce qu'il y a de plus celeste & de plus sacré. *cui praesto erat aula caelestium sacramentorum.*

Conc.c.144.§1. 'S. Jean nous assure d'une maniere toute particuliere, qu'il vit sortir le sang & l'eau du costé de J.C. percé d'une lance, [ce qui marque qu'il fut auprés de luy jusques aprés sa mort.]

c.145.§1. 'Le jour de la Resurrection Ste Madeleine vint dire à "S. Pierre & à S. Jean que l'on avoit enlevé le corps du Seigneur. V.S.Pierre §4.

§.2. 'Ils y coururent tous deux,"& Saint Jean y arriva le premier. &c.

Joan.21.v.1-7. 'Quelques jours aprés ils furent pescher dans la mer de Galilée avec quelques autres disciples: & J.C. apparoissant sur le rivage,"S. Jean le reconnut le premier. &c.

v.12. 'Luy & les autres disciples disnerent alors avec le Sauveur.

v.20. 'Aprés le disner, comme S. Jean le suivoit, S. Pierre qui le vit, demanda à J.C. ce qu'il deviendroit,

Hier.in Jov.l.1. c.14.p.34.d. 'comme s'il n'eust pas voulu abandonner cet Apostre, avec lequel il avoit toujours esté fort uni.

Joan.21.v.23. 'La réponse de J.C. fit croire à plusieurs que S. Jean ne mourroit point. ["Nous en parlerons plus amplement dans un autre lieu.] V. la note 17.

Chry.n.h.87.p. 568.b|in Act.h. 3.p.74.d. Amb.off.l.2.c. 20.p.56.k. f Chry.t.5.h.12. p.159.c.d.e. 'On a pu remarquer en plusieurs endroits cette union particuliere de S. Pierre avec S. Jean; & nous en verrons encore plusieurs preuves dans la suite. 'L'egalité, non de l'age, mais de la vertu,[f] forma entre eux cette union & cette amitié sincere dont Dieu estoit l'auteur & le principe. Ils s'unissoient dans toutes leurs actions pour avoir J.C. au milieu d'eux, & mesme pour se fortifier mutuellement; nous apprenant par leur exemple combien ceux qui sont incomparablement plus foibles, ont besoin de se soutenir les uns les autres par une amitié toute sainte.

in Matt.h.66. p.707.b. 'Saint Chrysostome releve en ceci l'humilité de S. Jean, qui cede par-

tout à S. Pierre, le laisse toujours parler, agir, faire des miracles,
bien different de ce qu'il estoit avant la Passion, lorsque luy &
son frere demandoient à tenir le premier rang entre les Apostres.

ARTICLE III.

Diverses actions de S. Jean: Il presche aux Parthes.

'UN ancien dit qu'aprés la Resurrection, J.C. communiqua le Eus.l.2.c.1.p.38.
don de science à S. Jacque le Juste, à S. Jean, & à S. Pierre, c.d. ex Cl.Al.
qui le communiquerent aux autres Apostres. S. Pierre, S. Jacque
le Majeur, & S. Jean, elurent S. Jacque le Juste Evesque de Jeru-
salem.

[Quelque temps aprés que les Apostres eurent receu le Saint
V.S.Pierre 10-13. Esprit au jour de la Pentecoste,]'S. Pierre & S. Jean"s'en allant au Act.3.v.1-10.
Temple, y guerirent un homme qui avoit toujours esté perclus
de ses jambes;'ce miracle qui fit un grand eclat, fut cause qu'on 4.v.1.2.3.
les mit en prison.'On les en tira le lendemain en leur défendant v.5-18.
de parler de J.C.'Mais ils declarerent qu'ils aimoient mieux obeïr v.19.20.
à Dieu qu'aux hommes.'On les laissa neanmoins aller en les me- v.21.
naçant.'Ils raconterent ensuite aux Fideles ce qui s'estoit passé v.23-31.
en cette rencontre.

b.§15,16. &c. 'Comme ils continuoient"malgré les menaces des Pontifes, à 5.v.17-42.
rendre témoignage de ce qu'ils avoient vu & entendu," ils furent
encore mis en prison avec tous les autres Apostres, & fouettez.
[Nous ne touchons toutes ces choses qu'en un mot, parcequ'el-
les sont raportées plus amplement sur Saint Pierre, avec ce qui
regarde en general tous les Apostres.]'Les Juifs les vouloient tous v.33.34.
faire mourir, si Dieu ne leur eust opposé l'autorité de Gamaliel,
'qu'on assure avoir receu le battesme par les mains de S. Pierre & Phot.c.171.p.
de S. Jean, de mesme qu'Abibas son fils, & Nicodeme son neveu. 384|MS.p.241.

'Tous les Fideles qui estoient à Jerusalem ayant esté dispersez Act.8.v.1.
a an 34. "aprés la mort de S. Estienne, à la reserve des Apostres;'& Saint v.5-12.
Philippe Diacre qui estoit allé à Samarie, y ayant battizé beau-
V.S.Pierre §23. coup de personnes,'les Apostres"y envoyerent S. Pierre & S. Jean v.14-17.
* &c. *pour leur donner le S. Esprit.'Ils prescherent en beaucoup de v.25.
bourgs de ce pays, & puis retournerent à Jerusalem.

l'an 37. 'Lorsque S. Paul vint à Jerusalem,"trois ans aprés sa conversion, Gal.1.v.18.19.
il n'y vit aucun autre Apostre que S. Pierre & S. Jacque le Mi-
neur; [ce qui peut marquer que S. Jean ni les autres n'y estoient
pas. Mais nous ne savons pas où ils estoient.]

a.v.9. 'S. Jean se trouva"au Concile de Jerusalem,[1]& y parut comme vers l'an 51 une des colonnes de l'Eglise.*Il prenoit particulierement soin V.S. Paul § 16,17. des Juifs:'c'est pourquoi il toleroit l'usage de la loy pour condescendre à leur foiblesse;[a]& mesme S. Irenée le met entre ceux qui l'observoient le plus religieusement.[b]Il celebroit la Pasque le 14 de la lune : ce qui fit mesme que cette coutume dura assez longtemps dans l'Asie.

Chry.n.p.777.c. | a Iren.l.3.c.12.p.268.c.d. | b Eus.l.5.c.24.191.c|193.c. | 1. | * &c.

[On sçait peu de chose de ce qu'il a fait jusques à la persecution de Domitien. Car nous ne nous arrestons point à la narration de Procore,]'qui est pleine de fables ridicules,[c]& qu'on pretend avoir esté composee il n'y a qu'environ 300 ans.

Bar.44.§30| App.bib.t.1.p.129|Voss.h.g.l.2.c.9.p.199.

[d]Il paroist que S. Jean a presché aux Parthes.[e]Car sa premiere epistre a esté citée sous le nom d'Epistre aux Parthes par Saint Augustin[f]& par quelques autres. Quelques uns l'entendent particulierement des Juifs repandus en grand nombre parmi les Parthes.[Il ne nous reste aucune autre trace de ce qu'il a fait pour le salut de cette nation, qui disputoit alors aux Romains l'empire du monde.]'Les Jesuites disent que la tradition des Indiens est qu'il a aussi presché l'Evangile en leur pays.

c Blond.siby.l.1.c.7.p.25. | d Bar.44.§30. | e Aug.qu.ev.l.2.c.39.p.152.1.c. | f Est.in 1.Jo.p.1250. | Bar.44.§30.

ARTICLE IV.

S. Jean vient demeurer en Asie : De ce qu'il y fit jusques à son exil.

[SAINT Jean fit apparemment un voyage à Jerusalem"en l'an 62,]'pour y donner à l'Eglise un pasteur digne de succeder à S. Jacque le Mineur, qui y avoit esté couronné par un glorieux martyre. Car on tient, dit Eusebe, que tous les Apostres & tous les disciples du Seigneur qui restoient encore sur la terre, s'y rassemblerent pour ce sujet de tous costez.'Ce fut Saint Simeon qui fut choisi par une si sainte & si illustre assemblée.

V.S.Simeon de Jerusalem note 2. | Eus.l.3.c.11.p.86. | p.87.

'S. Jean a certainement presché dans l'Asie mineure, & ce pays a joui longtemps de luy, particulierement la ville d'Ephese qui en estoit la capitale.["Il ne peut guere y estre venu pour s'y arrester, que vers l'an 66 au plustost. Mais il y avoit déja fait apparemment quelque autre voyage en passant, lorsque la S^te^ Vierge mourut à Ephese. S^te^ Madeleine qui pouvoit bien l'avoir suivie, continua]'toujours aprés sa mort à demeurer avec S. Jean, jusques à ce qu'elle mourust elle mesme à Ephese.[g]Car hors S. Paul & S.

l.5.c.24.p.191.ex Poly.& alii| Chry.in Eph.h.1.p.664.b.in Act.h.34.p.305.e. | NOTE 5. | Phot.c.275.p.1515.b.c. | g 1.Cor.9.v.5.

1. 'Theodoret conclud de là que S. Jean n'avoit donc pas encore quitté la Judée.[Mais cette preuve est bien foible.]

Thdrt.in Eph.pr.p.190.

Barnabé, les autres Apostres menoient avec eux quelque femme 'pour prendre soin de leurs besoins : cela estoit ordinaire parmi les Juifs, & n'y faisoit aucun scandale.

Hier.in Matt. 27.v.55.p.85.a.b.

[Pour parler maintenant du sejour que S. Jean fit en Asie, & qui semble avoir duré jusques à sa mort,]'on pretend que ce fut un naufrage qui le jetta d'abord à Ephese.[a]Il y fit depuis sa residence ordinaire;[b]de sorte qu'on l'en a quelquefois regardé comme[1]Evesque.[Cependant comme l'autorité apostolique est superieure aux Evesques mesmes,][c]& qu'il ne s'attachoit pas à l'Eglise d'Ephese en particulier, mais prenoit soin de toute l'Asie, [ou plutost de toute l'Eglise Catholique;] son sejour à Ephese n'empeschoit pas que S. Timothée n'en demeurast toujours Evesque, [y ayant esté établi par S. Paul avant mesme que S. Jean y vinst. Car la charité & l'humilité accordent parfaitement les differentes jurisdictions.]'Les Evesques d'Asie reconnoissent S. Timothée dans le Concile de Calcedoine pour le premier Evesque d'Ephese.'Il est visible que dans l'Apocalypse l'Ange de cette Eglise n'est pas Saint Jean : & il y a bien de l'apparence qu'il n'avoit pas esté établi Evesque depuis un an, ou deux au plus, que l'Apostre avoit esté banni d'Ephese, [comme nous l'allons bientost voir.]

Boll.24.jan.p. 566.§4. a Iren.l.3.c.3.p. 234. b Pall.v.Chry. p.138|Bar.101. §11. c Bar.109.§55. Conc.t.4.p.699. c. Apoc.2.v.1-6.

'S. Jerome dit que S. Jean fonda & gouverna toutes les Eglises de l'Asie:'& Tertullien écrit que l'ordre episcopal l'a eu pour auteur dans ce pays.[d]Cela ne peut pas estre vray à la lettre, puisque S. Pierre & S. Paul y ont fondé plusieurs Eglises, [& y ont sans doute aussi établi des Evesques, comme on ne doute point que S. Timothée n'ait esté établi par S. Paul. Mais on peut dire que S. Jean y a fondé la plus grande partie des Eglises,]'& que mesme il les a toutes fondées en un sens, parcequ'il les a toutes affermies par sa conduite, par ses paroles, & par ses écrits. [Il se peut bien faire aussi que comme il y a demeuré longtemps, il y ait donné des Evesques ou à toutes les Eglises, ou à la plus grande partie.]'Car jusque dans son extreme vieillesse, il alloit dans les provinces de l'Asie pour y établir des Evesques, & quelquefois mesme pour mettre dans le Clergé une seule personne que le S. Esprit luy avoit marquée.

Hier.v.ill.c.9. Tert.in Marc. l.4.c.5.p.505.b. d Bar.97.§2. §3. Eus.l.3.c.23.p. 92.a.

'Apollone qui défendoit l'Eglise au commencement du III. siecle, nous apprend que S. Jean ressuscita un mort à Ephese.[e]Il deposa un Prestre d'Asie, qui avoua avoir écrit de faux voyages

l.5.c.18.p.186.c| Soz.l.7.c.27.p. 750.b. e Tert.bapt.c. 17.p.263.e|Hier. v.ill.c.7. a Pall.v.Chry.p. 139.

1. [a]La traduction de Pallade fait mesme S. Timothée successeur de S. Jean. [Mais il y a toute apparence que S. Timothée en estoit Evesque avant que S. Jean y demeurast, & qu'il est mort avant S. Jean. Le grec est defectueux en cet endroit, & ne donne point de sens.]

de S. Paul & de Ste Thecle, quoiqu'il l'euſt fait pour honorer S. Paul à qui il les attribuoit.

Epi.51.c.2.p.423.b. 'Saint Epiphane dit que S. Jean vint en Aſie par une conduite particuliere du S. Eſprit, pour y combatre les hereſies des Cerinthiens & des Ebionites, qui y ſoutenoient que J.C. eſtoit un pur homme.

30.c.24.p.148.b.c|78.c.13.p.1045.c. 'On raporte ſur cela que cet Apoſtre qui ne ſe baignoit jamais, alla neanmoins une fois au bain, ſoit par l'inſpiration de l'Eſprit de Dieu,

Thdrt.h.l.·.c.3.p.220.a. 'ſoit qu'il y fuſt contraint par quelque incommodité.

a a|Iren.l.3.c.3.p.234.a|Euſ.l.3.c.28.p.100.c.d. [a]Mais ayant appris que "Cerinthe eſtoit dans le bain, il ſe retira promtement ſans ſe baigner, depeur, dit-il, que le bain ne tombaſt à cauſe de cet ennemi de Dieu & de la verité. NOTE 6.

b Iren.p.234.a. [b]C'eſt ce que S. Irenée dit qu'on avoit ſceu de la bouche meſme de Saint Polycarpe diſciple de S. Jean.

Epi.30.c.24.p.148.149. 'S. Epiphane y ajoute diverſes particularitez moins aſſurées & moins importantes.

c Iren.p.234.a. [c]Voilà l'exemple que S. Jean nous voulut donner, pour nous apprendre à eviter toute ſorte de communication avec ceux qui corrompent la verité. Cela arriva à Epheſe. [Nous n'en ſavons point le temps, non plus que le reſte de ce que S. Jean a fait en Aſie.] tout cela est bien vague et bien obscur

ARTICLE V.

Martyre de S. Jean à Rome, ſuivi de ſon banniſſement à Patmos.

[VOILA tout ce que nous ſavons de Saint Jean, juſques au temps de la ſeconde perſecution de l'Egliſe, "qu'on croit avoir commencé en l'an de J.C. 95, le 15 de Domitien, & qui finit l'année ſuivante avec la vie du meſme prince. V. cette perſecution note 1.

Rien n'a rendu "cette perſecution ſi celebre, que le martyre de Saint Jean.] NOTE 7.

Amb.pſ.36.p.701.c. 'Le courage avec lequel il mepriſa la puiſſance des perſecuteurs, & ſurmonta leurs efforts, fit voir que le Verbe eternel qu'il preſchoit aux autres, demeuroit veritablement en luy.

Boll.24.jan.p.5·6.55. 'On pretend qu'il fut attaqué par diverſes calomnies, qui furent cauſe que Domitien le bannit[1] d'Epheſe.

d Tert.præſ.c.36.p.245.b. [d]Il fut amené à Rome, où il fut plongé[2] dans de l'huile bouillante ſans en recevoir aucune incommodité.

Hier.in Jov.l.1.c.14.p.33.a. 'Il en ſortit meſme encore plus net & plus vigoureux qu'il n'y eſtoit entré; *[J.C. qui l'avoit favoriſé ſi particulierement entre ſes Apoſtres, luy ayant voulu donner comme à eux la gloire du martyre, ſans laiſſer aux hommes le pouvoir

Chry.in Eph.h.1.p.864.b. 1. 'S. Chryſoſtome dit qu'il fut banni à Epheſe. [Mais au lieu d'ἐκεῖ, ἐγῶ, il faut peuteſtre ἐκεῖθεν, ou ἐκεῖ. Et alors le ſens ſera qu'il fut banni d'Epheſe.]

Arcl.p.340. 2. 'S. Gregoire de Nyſſe dit dans de l'eau.

* Le Bon Tillemont raconte cela avec une naïveté et une bonhomie vraiment admirables et comme s'il l'avait vu lui même

d'abreger une vie auſſi precieuſe que la ſienne.]'Divers martyrologes diſent que cela ſe fit à la vue du Senat qui eſtoit preſent.

'C'eſt en cette maniere que fut accompli ce que J.C. luy avoit predit, qu'il boiroit le calice de ſa paſſion.[a] Auſſi les anciens luy donnent le titre de martyr.[b] Car ſi on peut dire que le martyre luy a manqué, on ne peut pas dire qu'il ait manqué au martyre, & que ſon cœur n'ait pas eſté preparé à mourir pour J.C. Il n'a pas ſouffert [juſques à la mort,] mais il l'a pu, dit S. Auguſtin. Dieu connoiſſoit de quoy il eſtoit capable, [& toute la terre l'a connu.] Les trois jeunes hommes ont eſté jettez dans la fournaiſe pour y eſtre reduits en cendres. Cependant ils en ſont ſortis vivans. Dirons nous pour cela que ce ne ſont pas des martyrs? Si nous conſiderons les feux, ils n'en ont point eſté conſumez: ſi nous conſiderons leur cœur & leur volonté, ils ont eſté couronnez.'C'eſt la diſpoſition du cœur qu'il faut regarder dans ces rencontres, non l'evenement.

'Ce miracle arriva pres de la porte Latine, ſelon la tradition qui s'en eſt conſervée dans Rome; & l'on en voit encore en ce lieu un monument fort illuſtre & fort ancien,'les Chrétiens qui vouloient honorer la memoire de S. Jean, & ſa conſtance apoſtolique, y ayant baſti une fort belle egliſe de ſon nom.'L'on viſite cette egliſe avec un grand concours le 6[e] jour de may,'auquel on fait la feſte du martyre de Saint Jean:'& cette feſte eſt marquée dans quelques exemplaires du martyrologe de S. Jerome, [dans ceux du IX. ſiecle,]'& dans le Sacramentaire de Saint Gregoire. 'L'ancien miſſel de l'Egliſe Gallicane donné au public par Thomaſius, aprés avoir marqué le 27 de decembre la feſte de Saint Jacque & de S. Jean ſon frere,'en met une de S. Jean ſeul entre l'Invention de la ſainte Croix & les Rogations. Mais dans la Meſſe de cette feſte, il n'y a rien de ce qu'il ſouffrit;'au lieu que l'autre parle beaucoup de ſes ſouffrances que l'on celebroit auſſi ce jour là, & luy donne pluſieurs fois la qualité de martyr.

'Auſſitoſt aprés que S. Jean fut ſorti de l'huile bouillante,[c] il fut relegué par Domitien dans l'iſle de Patmos,[d] qui eſt une* des iſles appellées Sporades dans la mer Egée.[e] S. Victorin Eveſque de Pettau [en Stirie, martyr ſous Diocletien,] & Primaſe celebre Eveſque d'Afrique au VI. ſiecle, ajoutent dans leurs" commen-

Uſu|Ado|Boll. mars,t.2.p.19.a.
Hier.in Matt. 20.v.23.p.59.c.d.
a Euſ.l.3.c.31. p.103.a|Arcl.p. 340.
b Aug.ſ.296.c. 4.p.1199.e.
Arcl.p.340.
Bar.92.§ 3.
Ado,6.may.
Ib|Uſuard.
Bar.92.§ 3.
Flor.p.503.
Sacr.p.87.a.
Thom.p.272.
p.350.351.
p.273.274.
Hier.in Matt. p.59.c.
c c|Apoc.1.v.9|
Tert.præſ.p. 345.b.
d Bar.92.§ 4. ex Plin.
e Bib.P.t.1.p. 579.d|1357.

Cela ſe trouve encore dans l'ancien auteur des Queſtions ſur l'ancien & le nouveau Teſtament, *qu. Aug.B.t.3.app.p.71.g;* dans le commentaire de Saint Victorin ſur l'Apocalypſe, *Bib.P.t.1.p.579.d;* une oraiſon attribuée à S. Chryſoſtome, mais qui paroiſt moins ancienne, & faite à Epheſe, *Chry. t.6.p.504.e;* dans le commentaire de Primaſe Eveſque d'Afrique ſur l'Apocalypſe, *Bib.P.t.1.p.1357;* l'hiſtoire de S. Sulpice Severe, *l.2.p.149.*

taires sur l'Apocalypse, qu'il fut envoyé en cette isle"pour y travailler aux mines: [Et je pense que c'estoit l'occupation ou plutost le supplice ordinaire des personnes du commun que l'on releguoit.] *in metallum damnatus.*

ARTICLE VI.

S. Jean écrit son Apocalypse: Il revient à Ephese.

Apoc.1.v.9. 'SAINT Jean eut à Patmos les revelations de l'Apocalypse en un dimanche,'sur la fin du regne de Domitien.[a] Ce fut en ce lieu qu'estant banni de la conversation des hommes, il entra dans la participation des plus grands secrets des Anges,[b] durant que son corps estoit comme"separé de son ame par une espece de sommeil & de ravissement. *secedente anima non discedente.*

Iren.l.5.c.30.p.485.d|Vict.P.p.580.c.
a Hier.v.pers.t.4.p.54.c.
b Prud.or.pec.p.200.

Euf.l.7.c.25.p.272.273. 'Comme ce livre est extremement obscur & mysterieux,"plusieurs anciens ont eu peine à croire qu'il fust de l'Ecriture; de quoy ils n'ont pu douter qu'en doutant aussi qu'il fust de l'Apostre Saint Jean.'Mais son autorité a esté enfin reconnue dans toute l'Eglise: & on ne trouve point que depuis la fin du IV. siecle personne ait fait difficulté de le recevoir. NOTE 9.

Bar.97.§8|Du Pin,p.112.

Euf.ut sup. 'Saint Denys d'Alexandrie à qui on objectoit ce livre, qui ne
d. l'entendoit pas,'& qui croyoit mesme qu'il estoit plutost d'un au-
b.d. tre S. Jean que de l'Apostre,'le respectoit neanmoins comme un
b.c. livre divin, à cause de l'estime qu'en faisoient les autres.'Il estoit persuadé qu'il n'estoit pas moins admirable qu'il estoit obscur. Car encore, disoit-il, que je n'en entende pas les paroles, je croy « neanmoins qu'il n'y en a aucune qui ne renferme de grands sens « sous leur obscurité & leur profondeur, & que si je ne les entens « pas, c'est que je ne suis pas capable de les entendre. Je ne me « rends point juge de ces veritez, & je ne les mesure point par la « petitesse de mon esprit; mais donnant plus à la foy qu'à la raison, « je les croy si elevées audessus de moy, qu'il ne m'est pas possible « d'y atteindre. Ainsi je ne les estime pas moins lors mesme que je « ne puis les comprendre: mais au contraire je les revere d'autant « plus que je ne les comprens pas. «

Hier.ep.103.p.9.b. 'S. Jerome dit aussi que toutes le paroles de l'Apocalypse sont autant de mysteres: Et c'est encore, dit-il, parler trop foiblement « d'un livre qu'on ne peut assez estimer. Tout ce qu'on en peut dire « est audessous de ce qu'il merite: & il n'y a point de mots qui ne « renferment plusieurs sens, si nous sommes capables de les y trouver. «

vers l'an 160. 'S. Meliton Evesque de Sardes"a fait un livre touchant l'Apocalypse de S. Jean.[a] S. Hippolyte* a fait depuis la mesme chose. 'S. Denys d'Alexandrie"l'avoit examinée toute entiere dans un ouvrage [qui est perdu,] pour montrer qu'elle ne peut s'entendre dans le sens simple & litteral qu'elle presente d'abord.'S. Victorin Evesque & martyr sous Diocletien,"en a fait aussi un commentaire, [duquel nous parlerons en traitant des autres écrits de ce Saint.]'S. Augustin en a expliqué le 20e chapitre, pour empescher l'abus que beaucoup de personnes en ont fait, en se figurant un regne terrestre de J.C. & des Saints sur la terre durant"mille ans.

Marginalia: * Note 10. — vers l'an 230. — v. la note 8. — v. les Millenaires. — Eus. l.4.c.26.p.147.a. — a Hier.v.ill.c.61. — Eus.l.7.c.25.p.273.c. — Hier.v.ill.c.74. — Aug.civ.l.20.c.7-17.p.260.266.

'Un ancien Pere remarque que S. Jean se voyant banni à Patmos, & dans un age fort avancé, esperoit bientost finir sa vie [& ses travaux] par le martyre; mais que Dieu luy osta cette esperance en luy revelant, comme il le marque luy mesme dans l'Apocalypse,'qu'il falloit qu'il prophetizast encore devant les nations, devant les peuples, devant les hommes de diverses langues, & devant beaucoup de Rois. Ce Pere explique ces paroles de son rappel, qui arriva bientost aprés par la mort de Domitien, & de la publication de son Apocalypse. [Il semble qu'il vaudroit encore mieux l'entendre de son Evangile,]'comme un autre ancien auteur paroist avoir fait.

Marginalia: Vict.in Ap.p.579.d. — Apoc.10.v.11. — Aut.qu.72.p.72.a.

'On pretend que"Domitien mesme fit cesser la persecution qu'il avoit excitée contre l'Eglise, & rappella ceux qu'il avoit exilez.'Ce qui est certain, c'est qu'ayant esté tué [l'an 96 au mois de septembre,] le Senat cassa tout ce qu'il avoit fait.[b] S. Jean fut donc alors delivré de son exil de Patmos,[c] en ayant esté rappellé par Nerva, qui avoit esté fait Empereur à la place de Domitien; [d] & revint demeurer à Ephese,[e] où il avoit un petit logement, & des amis pleins d'affection pour luy.

Marginalia: v. sa persecution. — Tert.ap.c.5.p.6.d. — Dio,l.68.p.769.a.& alii. — b Eus.l.3.c.20.23.p.90.c|92.a. — c Vict.P.ut sup. — d Eus.chr. — e l.3.c.20.23.p.90.c|92.a.

[f] Il y retourna en l'an 97,[g] & trouva en arrivant que S. Timothée, qui en estoit Evesque, avoit esté martyrizé le 22e janvier de la mesme année. Les actes du martyre de ce Saint portent que S. Jean fut obligé pour satisfaire au desir & à la priere"des Evesques qui se trouverent auprés de luy, de prendre le soin de cette Eglise, & qu'il la gouverna jusques à l'empire de Trajan.'Quelques uns pretendent que ce fut seulement aprés son retour de Patmos, qu'il donna [& publia] son Apocalypse.

Marginalia: e Hier.chr. — f Eus.chr. — g Boll.24.jan.p.566.§7.8. — qui tunc inventi sunt sacrorum principes. — Vict.P.in Ap.p.579.d.

'Il estoit alors agé d'environ 90 ans, selon Saint Epiphane; & neanmoins une si grande vieillesse[h] ne l'empeschoit pas d'aller lorsqu'on l'en prioit, dans les provinces voisines, tantost pour y ordonner des Evesques, tantost pour y"établir & y former des

Marginalia: Epi.51.c.12.p.434.a. — h Eus.l.3.c.23.p.92.a.ex Cl.Al. — ἁρμόσων.

p.91.b. Eglises entieres, tantost pour d'autres besoins.'Ainsi il gouvernoit [comme auparavant toutes] les Eglises de l'Asie. L'un de ceux qu'il ordonna[dans ces dernieres années de sa vie, fut le grand Saint Polycarpe son disciple,]'& fait par luy Evesque de Smyrne. Tert.præf.c.32. p.243.b.

ARTICLE VII.

Histoire d'un chef de voleurs converti par S. Jean.

Euf.l.3.c.23.p.92. 'ON met en ce temps-ci une [1] histoire celebre[qui est trop edifiante en elle mesme, & qui fait trop voir la charité de Saint Jean, pour ne la pas raporter ici toute entiere, quoiqu'elle soit assez connue.] Elle est tirée d'un livre qu'Eusebe attribue à Saint Clement d'Alexandrie,[& d'autres à Origene, ce que nous pourrons examiner en un autre lieu.]'Elle est citée par S. Chrysostome & par d'autres.[2] Chry.adTh.l.1.t.4.p.579.c.d| Bar.98.§18.

Euf.l.3.c.23.p.92.a. 'S. Jean, dit l'auteur, estant venu en une certaine ville proche d'Ephese, dont quelques uns mesmes savent le nom, aprés qu'il y eut établi la paix parmi les Chrétiens, il parla en presence de tout le peuple à l'Evesque:'& luy présentant un jeune homme qui estoit fort de corps, agreable de visage, vif & ardent de son naturel, il luy dit en le regardant: Je vous recommande ce jeune homme autant que je vous le puis recommander, & vous le donne comme en depost en presence de J.C. & de l'Eglise."L'Evesque l'ayant receu, & luy ayant promis d'en avoir soin, il luy repeta encore la mesme chose, & l'en conjura une seconde fois. Il s'en retourna aprés cela à Ephese; & l'Evesque ayant pris chez luy ce jeune homme qui luy avoit esté confié, il eut soin de l'entretenir, de veiller sur sa conduite, de l'animer à la vertu: & enfin "il luy donna le battesme avec[la confirmation, comme] le seau du Seigneur, & la perfection de la vertu du Chrétien. b. a a a προθέσιμος. σφράγισ.

b. 'Mais aprés cela, comme si les Sacremens eussent mis ce jeune homme en une pleine assurance, il commença à n'en avoir plus tant de soin, & à ne se mettre plus tant en peine de le conserver. a. 'Ainsi l'ayant laissé vivre un peu trop tost dans une plus grande liberté, il fut corrompu par de jeunes gents de son age, qui ne

1. '[Il y a bien de l'apparence que S. Jean mit ce jeune homme entre les mains de l'Evesque avant son exil à Patmos, & qu'il le convertit en ce temps-ci aprés son retour.]'S. Chrysostome dit mesme que ce jeune homme fut longtemps chef de voleurs. Chry.adTh.l.1.t.4.p.579.c.

2. 'Baronius dit qu'elle est citée par Cassien, *coll.24.c.21.* Mais c'est une autre histoire que Cassien cite en cet endroit, *p.817.* Bar.98.§18.

ἐπιῤῥαγέντες pensant qu'à se divertir," s'estoient abandonnez à leurs plaisirs, & accoutumez à toutes sortes de vices. Ils l'attirerent d'abord par des festins, en le traitant magnifiquement. Ils l'emmenerent ensuite avec eux pour prendre la nuit quelque manteau; & bientost aprés ils l'exhorterent à tenter ensemble quelque chose de plus grand. Ainsi il s'accoutuma peu à peu à toutes sortes d'excés; & dans cette ardeur de son naturel, s'emportant hors du droit chemin, comme un cheval fougueux qui prend le frein aux dents, il se precipita avec impetuosité dans l'abysme de tous les crimes. C'est pourquoi ne luy restant à l'avenir aucune esperance de son salut, 'il ne pensoit plus à faire des actions mediocres; mais se d.
consideránt comme perdu entierement, il se resolut de surmonter encore la hardiesse de tous les autres. De sorte qu'ayant pris avec luy ses compagnons, il en forma une troupe de voleurs; & comme il estoit hardi, il se rendit leur chef, & devint le plus violent, le plus cruel, & le plus dangereux de tous.

'Quelque temps aprés, une rencontre qui survint obligea de d.
prier S. Jean de venir encore dans la mesme ville: & quand il eut donné ordre aux affaires pour lesquelles il estoit venu, il dit "à ἀπέλυσεν.
» l'Evesque, Rendez moy le depost 'que J.C. & moy vous avons p.93.a.
» confié en presence de l'Eglise à laquelle vous presidez. L'Evesque d'abord fut surpris, s'imaginant qu'on luy redemandast injustement quelque argent qu'on ne luy eust point donné en garde, & ne pouvant ni croire qu'il eust receu ce qu'il n'avoit pas receu, ni ne pas croire à S. Jean qui luy parloit. Saint Jean ajouta donc qu'il luy demandoit le jeune homme, & l'ame de son frere qu'il luy avoit confiée. Alors l'Evesque baissant les yeux, luy dit avec
» soupirs & avec larmes, qu'il estoit mort. Comment, dit S. Jean,
» & de quel genre de mort? Il est mort à Dieu, répondit l'Evesque:
» Il est devenu un méchant, un perdu, & pour dire tout, un voleur.
» Et maintenant au lieu d'estre ici dans l'eglise, il s'est emparé
» d'une montagne, 'où il demeure avec une troupe de gents sem- b.
» blales à luy.

'Le saint Apostre ayant entendu ces paroles, dechira son vé- b.
tement, & jettant un profond soupir, luy dit en se frapant la
» teste: Certes j'ay laissé en vostre personne un fidele gardien de
» l'ame de vostre frere. Qu'on m'amene un cheval, & qu'on me
» donne un guide. Et aussitost il sort avec impetuosité de l'eglise, part sur le champ, se rend au lieu qu'on luy avoit dit; & se voyant
προφυλακῆς. pris par les "sentinelles des voleurs, il ne s'enfuit point, * il ne
* μήτε παραιτούμενος. » demande point la vie, mais s'écrie à haute voix: C'est pour cela

que je suis venu : Menez moy à vostre capitaine. 'On le mene vers ce jeune homme, qui l'attend d'abord avec ses armes. Mais lorsqu'il eut reconnu Saint Jean qui venoit à luy, estant saisi de honte, il commença à s'enfuir. Le Saint le poursuivit de toute sa force, oubliant la foiblesse de son age, & criant aprés luy : Mon « fils, pourquoi me fuyez vous ? Pourquoi fuyez vous vostre pere, « & un homme vieil & sans armes ? Mon fils, ayez pitié de moy, ne « craignez point, il y a encore esperance pour vostre salut. Je ré- « pondrai pour vous à J.C. Je souffrirai tres volontiers la mort pour « vous, comme J.C. l'a soufferte pour nous tous. Je donnerai mon « ame pour la vostre. Demeurez : croyez moy. C'est J.C. qui m'a « envoyé vers vous. «

'Le jeune homme l'entendant parler de la sorte, s'arresta premierement, tenant les yeux baissez contre terre, puis il jetta ses armes, estant rempli de frayeur, & pleurant amerement. Et comme il vit le saint vieillard s'approcher de luy, il l'alla embrasser, satisfaisant pour ses fautes autant qu'il pouvoit par ses soupirs, & trouvant un second battesme dans ses larmes, ayant soin en mesme temps de cacher sa main droite, comme souillée par tant de crimes. Le saint Apostre l'assura [tout de nouveau,] & avec serment, qu'il luy obtiendroit du Sauveur par ses prieres le pardon de ses pechez. Il se mit mesme à genoux devant luy,'& par une condescendance qu'on ne peut assez admirer, il luy prit la main droite qu'il cachoit, & la baisa, comme ayant esté purifiée par les larmes de la penitence.

d|Chry.ad Th. l.1.c.4.p.579.d.

'Il le ramena ainsi à l'Eglise & à l'assemblée des Fideles,[afin que tout le monde fust témoin de sa penitence.] [a]Aprés cela il offrit sans cesse à Dieu ses prieres pour luy, il se mortifia avec luy par des jeûnes continuels, il adoucit son cœur par diverses paroles de l'Ecriture, comme par un saint enchantement, & ne se separa point d'avec luy,'qu'il ne l'eust rétabli dans l'Eglise" & dans la participation des Sacremens par l'absolution de ses pechez, faisant voir en sa personne un grand exemple de la veritable penitence. NOTE 11.

Eus.p.93.d|n.p. 52.1.c.
a l.3.p.93.94.
p.94.a|n.p.52.1. b.c.

ART.VIII.

ARTICLE VIII.

Saint Jean écrit l'Evangile.

'CE fut en Asie & dans la ville d'Ephese que S. Jean écrivit son Evangile,[a] aprés qu'il fut revenu de Patmos, selon les plus anciens auteurs,[b] quoiqu'on lise dans un ouvrage attribué à S. Athanase, qu'il le composa à Patmos,[[1] ce qui est assez commun parmi les nouveaux Grecs,] & qu'il le publia quand il fut revenu à Ephese.[c] On trouve aussi dans quelques Latins, qu'il le fit durant son exil.[d] S. Epiphane marque qu'il avoit alors plus de 90 ans:[e] & un autre auteur veut qu'il en eust jusqu'à cent,[quoiqu'il n'en ait peutestre pas tant vécu.]

[f] Il l'écrivit à la priere de ses disciples,[g] de presque tous les Evesques d'Asie, & de tous les Fideles des provinces voisines, qui le vinrent trouver pour le prier de rendre par écrit un témoignage authentique à la verité.[h] Il en fut encore supplié par les deputations de beaucoup d'Eglises,[i] & il y fut enfin contraint par le S. Esprit, quelque repugnance qu'il y eust à cause de son humilité & de son respect pour les veritez qu'on le pressoit de traiter.[k] Car les "premiers Chrétiens aimoient mieux pratiquer les maximes de l'Evangile, que les écrire.[l] Il ne le commença qu'aprés un jeûne & des prieres publiques, & en prononça les premieres paroles au sortir d'une profonde revelation, [où] il vit les veritez sublimes qu'il avoit à nous annoncer afin que nous les pussions croire.[m] S. Gregoire de Tours fait une description assez particuliere du lieu où il composa son Evangile, & il en dit des choses considerables, si elles estoient bien assurées.

'Comme les autres Evangelistes avoient assez éclairci l'humanité de J. C,[n] S. Jean travailla à nous decouvrir particulierement sa divinité, que le S. Esprit luy avoit reservée, dit Eusebe, comme au plus excellent de tous les Evangelistes. 'Un auteur inconnu écrit qu'il le fit en faveur des Gentils, qui ignoroient que Dieu eust un Fils. [Mais l'opinion la plus commune & la mieux autorisée, est]'qu'il avoit principalement en vue de refuter Cerinthe, Ebion, les Nicolaïtes, & les autres disciples de satan qui estoient repandus dans le monde, [& dont la plufpart ne vouloient point croire que J.C. fust Dieu aussibien qu'homme.]'Il l'écrivit encore pour suppléer à ce qui manquoit aux autres Evangelistes, princi-

Marge gauche : 1. — " Cet endroit est important.

Marge droite : Iren.l.3.c.1.p. 229.c. | a Epi.51.c.12.p. 434.a|Vict.P. p.576.c|Aut.qu. 72.p.72.a|Chry. t.6.p.506.a. | b Ath.syn.p.155. d. | c Op.imp.h.1. p.3.2.a. | d Epi.ut sup. | e Chry.t.6.h. 67.p.505.b. | f Eus.l.6.c.14. p.216.b.ex Cl. Al. | g Hier.in Matt. pr.p.11|Vict.P. ut sup. | h Hier.ut sup. | i Epi.p.433. 434. | k Eus.l.3.c.24. p.94. | l Hier.ut sup| Chry.p.506.e. Aug.ps.124.p. 599.2.b. | m Gr.T.gl.M. c.30.p.63.64. | Eus.l.6.c.14.p. 216.b. | n l.3.c.24.p.96. b. | Op.imp.h.1.p. 3.2.a. | Hier.v.ill.c.9| Iren.l.3.c.11.p. 257.a|Vict.P.p. 576.c. | Hier.v.ill.c.9| Eus.l.3.c.24.p. 95. | Bass.p.381.

1. Basnage refute le P. Combefis qui veut soutenir la mesme chose.

palement dans la premiere année de la predication de J.C, qu'ils ont peu touchée.

'Son Evangile est écrit le dernier de tous,[a] mais c'est la principale partie de l'Ecriture,[b] le seau qui confirme les autres Evangelistes, & la colonne par laquelle Dieu a achevé d'affermir l'Eglise.[c] Il est celebre dans toutes les Eglises qui sont sous le ciel; [d] & c'est avec raison que S. Jean est comparé à l'aigle,"parcequ'il s'eleve audessus de toutes les choses creées pour arriver jusques à Dieu mesme. [e] Plusieurs Peres ont remarqué cette eminence qu'a S. Jean audessus des autres Evangelistes.[f] S. Hilaire dit que c'est celui qui nous decouvre principalement les choses spirituelles.[Et il ne faut pas s'étonner] qu'un Evangile fait[1] par un mouvement tout particulier du S. Esprit, soit un Evangile tout spirituel.[g] Tout ce qu'a dit cet Evangeliste est un mystere. &c.

[C'est particulierement le commencement de cet Evangile qui luy a fait donner tant d'eloges.][h] S. Paulin montre comment on y trouve la refutation de plusieurs heresies.[i] C'est comme un tonnerre qui vient d'une nuée extremement haute, selon le nom de Boanerge que J.C. avoit donné à S. Jean.[Mais ce tonnerre est accompagné][k] d'une lumiere pleine de serenité, par laquelle cet Apostre voyoit ce qui estoit caché dans le sein du Pere.[l] En disant que le Verbe a esté fait chair, il a exprimé toute la foy,[par laquelle l'Eglise a ruiné l'impieté des Nestoriens.]

[m] Un Platonicien disoit que ce qui y est dit de la grandeur du Verbe, meritoit d'estre écrit en lettres d'or, & mis dans les lieux les plus eminens des Eglises.[n] Un autre Platonicien nommé Amelius,["qui vivoit sur la fin du III. siecle,] cite encore cet endroit d'un barbare, comme il l'appelle.[o] Beaucoup d'autres philosophes de ceux qui estoient les plus estimez pour leur science, l'ont adminré, & l'ont inseré dans leurs ouvrages. V. Ammone

[p] L'Evangile de Saint Jean a toujours esté receu sans difficulté [par les Catholiques:] & ceux qui ne l'ont pas receu ont esté traitez d'heretiques.[q] S. Epiphane leur a donné le nom d'Aloges ou ennemis du Verbe,[r] en quoy il a esté suivi par S. Augustin.

[s] Tout le monde demeure d'accord que S. Jean a écrit l'Evangile en grec:[t] & on assure que"l'original écrit de la main mesme de Saint Jean s'en conservoit encore à Ephese au VII. siecle, & estoit en veneration aux Fideles selon la chronique d'Alexandrie.[u] Il avoit esté traduit en hebreu avant le quatrieme; & les Juifs le gardoient secrettement dans leurs bibliotheques à Tibe- Note II.

Iren.l.3.c.1.p.229.c.& alii.
a Ori.g.in Jo.pr.p.5.6.
b Paul.ep.24.p.213.
c Eus.l.3.c.24.p.94.b.
d Paul.p.213-215|Aug.in Jo.h.36.p.113.114.2.c.d.
e Ib|Bas.div.16.p.432.d|Ori.in Jo.p.5|Naz.car.125.p.194.c|Amb.in Luc.pr.p.2|Aug.conf.l.4.c.10.p.228.
f Hil.de Tri.l.10.p.89.2.b.d|Eus.l.6.c.14.p.216.b.
g Amb.sacr.l.3.c.2.p.364.g.
h Paul.ep.24.p.214.215.
i p.213|Epi.73.c.7.p.854.a.
k Aug.s.135.c.8.p.650.g.
l Conc.t.3.p.1028.d.
m Aug.civ.l.10.c.29.p.119.2.b.
n Eus.præp.l.11.c.19.p.540.b.c|n.p.522|Cyr.Al.in Jul.l.8.p.283.b.
o Bas.div.16.p.432.e.
p Eus.l.3.c.24.25.p.94.97.
q Epi.51.c.3.p.423.c.
r Aug.h.30.p.8.2.
s Bar.99.§ 6.
t Chr.Al.p.518.520.
u Epi.30.c.3.p.127.c.

1. πνεύματι θεοφορηθέντα, ex Clemente Alex.

riade.'Saint Denys d'Alexandrie fait cet eloge du ſtyle tant de Euſ.l.7.c.25.p.
» l'Evangile que de la premiere epiſtre de S. Jean. Ces deux ouvra- 276.c.
» ges, dit-il, non ſeulement ſuivent avec exactitude les regles de
» la langue greque, mais ils ſont meſme écrits avec beaucoup d'e-
» legance, ſoit pour les termes, ſoit pour les raiſonnemens, ſoit pour
» la conſtruction. On n'y trouve rien de barbare & d'impropre, ni
» meſme de bas & de vulgaire : de ſorte qu'il paroiſt, ajoute Saint
» Denys, que Dieu luy avoit donné non ſeulement la lumiere & la
» connoiſſance des choſes, mais auſſi la grace de bien exprimer
» ce qu'il connoiſſoit.[Cette elegance eſt jointe]'dans S. Jean avec Synop.in Jo.p. une grande ſimplicité de ſtyle. Il repete ſouvent les meſmes ter- 1143.d. mes, ce que les ſavans remarquent qu'il avoit tiré du ſyriaque, auſſibien que quelques autres choſes que l'on remarque dans ſon ſtyle.[Et ces repetitions ſont ſouvent aſſez agreables.]

'Il ſemble qu'on ait cru que Saint Jean s'eſtoit ſervi pour ſon Ath.ſyn.t.2.p. Evangile de Caius qui avoit eſté diſciple"de S. Paul,[& qui peut 155.d. (V.S.Paul §23.) eſtre celui meſme à qui S. Jean adreſſe ſa troiſieme epiſtre.]

ARTICLE IX.

Des epiſtres de Saint Jean.

'L'EPISTRE de S. Jean dont S. Denys d'Alexandrie loue le Euſ.l.7.c.25.p. ſtyle, eſt la premiere des trois qui portent ſon nom.[a]Elle a 274.a.b|275.c. toujours eſté receue ſans difficulté dans toute l'Egliſe. [Nous a l.3.c.24.25.p. avons"déja marqué]'que Saint Auguſtin [& quelques autres] la p.96.d|97.a. (V.§3.) citent ſous le nom d'epiſtre aux Parthes.[b]Elle eſt celebre dans Aug.qu.ev.l.2. l'Egliſe, & fort agreable à tous ceux qui gouſtent le pain de c.39.p.152.1.c. Dieu, à cauſe qu'elle eſt preſque toute ſur la charité ;'& c'eſt à b ep.Jo.h.1.p. quoy ſe raporte tout ce qu'elle contient.'Elle a une fort grande 235.2.d. conformité avec l'Evangile de S. Jean, & pour le ſtyle, & meſme h.5.p.250.2.a. pour la matiere.[C'eſt particulierement à cette epiſtre qu'on peut Euſ.l.7.c.25.p. raporter ce que dit S. Gregoire Pape;]'Que ſi nous voulons que 275.279. noſtre cœur ſoit embraſé du feu de la charité, il faut[ecouter &] Greg.in Ez.h. peſer les paroles de l'Apoſtre Saint Jean, puiſque tout ce qu'il dit 15.p.1271.d. étincelle, pour parler ainſi, des flammes de l'amour divin.

'Pour les deux autres epiſtres de S. Jean, qui ſont fort courtes, l.3.c.24.25.p.96. on"en a quelquefois douté, quelques uns les ayant attribuées 97. (NOTE 13.) non à S. Jean l'Evangeliſte, mais"à quelque autre S. Jean.[Cette (V.S.Jean Marc.) difficulté duroit encore à la fin du IV. ſiecle. Mais depuis cela les Peres & les Conciles s'accordent à les recevoir comme de

l'Apostre. Elles ont en effet tout le caractere de sa charité, jointe
dem.l.3.c.5.p. 120.d. à un grand zele contre les méchans.]'Eusebe dit que c'est par humilité qu'il ne met point son nom dans ses epistres, & qu'il ne s'y qualifie ni Apostre, ni Evangeliste.

2.Joan.v.1. 'La premiere de ces deux epistres est adressée à une dame qu'il semble appeller Electe: ["car cela n'est pas bien assuré.] Il loue sa NOTE 16.
v.8. pieté, & celle de ses enfans:'mais il l'avertit de ne pas perdre ses bonnes œuvres, en ne témoignant pas assez d'horreur pour les
v.9.10. mauvaises doctrines: '& c'est sur cela qu'il prononce cette sentence,[qui est devenue fort celebre dans l'Eglise:]Qu'il ne faut point recevoir chez soy les heretiques, ni mesme les saluer: [ce qui ne comprend pas neanmoins ceux qui conversent avec eux par une necessité indispensable, ou pour travailler à leur con-
v.12. version.] 'Il fait esperer à cette dame de l'aller bientost visiter pour l'instruire plus amplement. [Ainsi il n'estoit pas alors dans
Chry.t.6.h.67. p.505.a. son exil,]'quoiqu'un auteur pretende, sans en donner de preuve, que toutes ses trois lettres ont esté écrites à Patmos aprés son Apocalypse.

3.Joan.v.1. 'La troisieme est adressée à un Caius,["que beaucoup croient V.S.Paul § 23.
estre l'un des deux disciples des S. Paul, qui portoient ce nom. En ce cas il semble que c'est plutost celui de Derbe, que celui
v.5.6.7. de Corinthe.]'S. Jean loue ce Caius d'avoir exercé l'hospitalité envers quelques Fideles, & l'exhorte à l'exercer encore envers des personnes employées au service de l'Eglise, & qui ne vouloient rien recevoir de[leurs parens ou de leurs amis qui estoient]
v.9.10. gentils.'Il en écrivit à Caius,[1]& non à l'Eglise du lieu où il estoit, 1
parcequ'elle estoit troublée par un nommé Diotrephe, qui[2]voulant y estre le premier, s'opposoit à Saint Jean mesme, jusques à 2
repandre contre luy des medisances; & qui au lieu de recevoir les étrangers, chassoit mesme de l'Eglise ceux qui vouloient les recevoir:[ce qui marque qu'il en estoit Evesque.]S. Jean menace que s'il va en cette ville, comme il esperoit d'y aller bientost, il
ap.Est.n.p.1319. 1|Frōm.ib.p. 516.2. fera connoistre 'à tout le monde quel il estoit. Il rend au contraire un grand témoignage à la vertu d'un Demetre, [dont nous n'avons pas d'autre connoissance.]

Synop.in 2.Jo. p.1633.f. 'Quelques uns ont pretendu que cette epistre ne pouvoit estre

ap.Est.in 3.Jo.p. 1319.1. 1. [Le texte grec porte qu'il en avoit écrit à l'Eglise:]'mais il l'avoit fait inutilement, ce qui faisoit qu'il ne luy en écrivoit pas alors [Selon le latin il dit, *J'en aurois écrit à l'Eglise:* ce qu'il seroit aisé de trouver dans le grec en ajoutant ἂν. Mais le nouveau Testament d'Oxford, ni la Synopse des Critiques *p.1641.g*, ne disent point qu'il soit dans aucun manuscrit. Ainsi c'est une lettre de S. Jean qui est perdue.]

ap.Est.in 3.Jo.p. 1318.2. 2. 'C'est à dire qui mettoit sa joie & sa gloire à faire valoir l'autorité qu'il avoit dans l'Eglise, dont il s'estoit [peutestre] fait luy mesme le chef [& l'Evesque.]

de S. Jean, parcequ'il n'y a point d'apparence, disent-ils, qu'aucun Chrétien ait eu l'audace de s'opposer à un Apostre. [Cela seroit bon s'il s'agissoit d'un Timothée. Mais de quoy un ambitieux comme Diotrephe n'est-il point capable? Rien n'estoit plus venerable aux bons Chrétiens qu'un S. Jean : mais il estoit bien aisé que les méchans meprisassent un homme qui n'avoit ni la volonté, ni aucun pouvoir humain de se venger. Les heretiques ne respectoient pas sans doute beaucoup son autorité; & les ambitieux devenoient aisément heretiques en ce temps là.] 'Aussi il y en a plusieurs qui croient que Diotrephe l'estoit. [Nous serions heureux si parmi ceux qui sont aujourd'hui profession d'honorer le plus les Apostres, il ne s'en trouvoit point qui rejettassent leurs regles & leurs preceptes.] From.in 3.Jo. p.516.1.

'S. Jean ne prend point dans ces deux epistres le titre d'Apostre, parceque ce ne sont que comme des lettres d'amitié à des particuliers; mais il prend celui de vieillard, que son grand age luy faisoit peutestre donner ordinairement, [comme aux doyens des Evesques dans l'Afrique.] Aug.3.p.486.1. c.d.

'Saint Jerome parlant des sept Epistres canoniques, dit qu'elles sont tout ensemble courtes & longues, courtes pour les paroles, & longues pour les sens & les mysteres; puisqu'ils y sont en si grand nombre, & si elevez, qu'il y a peu de personnes "dont la vue ne s'eblouisse lorsqu'on les veut contempler. Hier.ep.103.p. 9.b. *qui non cæcutias.*

ARTICLE X.

Mort de S. Jean.

'DIEU laissa vivre S. Jean jusqu'à une extreme vieillesse, [a] ne l'ayant pas destiné pour souffrir le martyre, comme Saint Pierre & Saint Jacque, mais pour affermir la predication de l'Evangile. Hier.in Gal.6. p.2?0.d. a Hil.de Tri.l. 10.p.88.1.c.

'Dans cette extremité de sa vie, il fut reduit à ne pouvoir qu'à peine à aller l'eglise [& à l'assemblée des Fideles,] porté par ses disciples. Comme il ne pouvoit pas non plus faire de longs discours, il ne disoit au peuple dans toutes "les assemblées, que ces paroles, *Mes chers enfans, aimez vous les uns les autres.* On s'en ennuya enfin; & comme on luy en parla, il fit cette réponse, "veritablement » digne du disciple bien aimé : C'est là ce que le Seigneur nous » commande; & pourvu qu'on le fasse, il ne faut rien davantage. Hier.p.200.d. *Collectas.* *dignam Joanne.*

'Il estoit alors à Ephese, où il demeura jusque sous Trajan, [qui d|Iren.l.2.c.39. p.192.a|l.3.c 3. p.234.b|Eus.l.3. c.23.p.91.b.

succeda à Nerva au commencement de l'an 98.][1] Ce fut en cette 1
Aug.f.253.c.4. p.1046.d.e. ville qu'il mourut 'd'une mort paisible, exemte des peines & des tourmens du martyre. ["On croit sur ce qu'Eusebe en dit dans NOTE 15
sa chronique, que ce fut en la troisieme année de Trajan, qui est la centieme de l'ere commune, lorsque Trajan & Fronton estoient
Hier.v.ill.c.9. Consuls pour la troisieme fois,]'& en la 68[e] année depuis la mort
Epi.51.c.12.p. 434.a. de JESUS CHRIST.'Il pouvoit avoir alors environ 94 ans, selon S.
a Bed.chr.t.2. p.111|Usu. Epiphane.[a] D'autres luy en donnent 98 & 99,[b]& quelques uns vont jusqu'à 106,[c]& mesme jusqu'à 120, [ce qui ne paroist pas sou-
b Cedr.p.247. d. tenable.][d]La chronique d'Alexandrie dit qu'il mourut l'an 104,
c Chry.t.6.h. 67.p.505.b. agé de cent ans & sept mois.

d Chr.Al.p.594. [e]Il fut enterré à Ephese auprés de la ville; [2]& plusieurs Peres 2
e Hier.v.ill.c.9. ont remarqué que son sepulcre y estoit.[f]Le Pape Celestin exhorte
f Conc.t.3.p. 616.e. les Evesques du Concile d'Ephese à suivre les instructions de S. Jean, dont ils avoient le bonheur d'honorer les reliques, & de
p.573.a. les avoir auprés d'eux.'Ce Concile releve la ville d'Ephese, par-
p.604.605. cequ'elle possedoit ce divin Theologien.'Les Evesques qui y estoient venus de Syrie, se plaignent de ce qu'on les avoit empeschez d'aller baiser les tombeaux des Martyrs, & particulierement celui de cet Apostre, qui a eu une si grande"familiarité παῤῥησία.
avec JESUS CHRIST.

p.709.a|764.d. [Son corps estoit sans doute dans]l'eglise de son nom, dont il
p.712.b|716.d. est parlé en divers endroits du mesme Concile.'On l'appelloit quelquefois simplement l'Apostolique. [Elle n'estoit pas neanmoins la cathedrale, cet honneur estant reservé à celle de la S[te]
Proc.æd.l.5. c.1.p.95.a.b| Menæa, 8.may, p.70. Vierge.]'Elle estoit hors de la ville sur un tertre & une espece de roche nommée Libate. Justinien la fit rebastir depuis, l'augmenta, & la rendit fort semblable à celle des Apostres qui estoit à
Vheler, p.252. Constantinople.'On voit encore aujourd'hui parmi les ruines
p.251. d'Ephese une eglise de S. Jean, mais changée en mosquée.'Pour la ville, elle est reduite à 40 ou 50 familles de Turcs, sans qu'il y reste un seul Chrétien.[Vheler ne dit point qu'on y trouve mesme les vestiges de l'eglise de la Vierge.]

Mosc, c.180. bib.P.t.13.p. 1135. 'On marque d'un saint Abbé nommé Jean, qui vivoit vers le milieu du VI. siecle dans la Palestine, qu'il alloit quelquefois à Ephese visiter le tombeau de S. Jean.

Aug.in Jo.h. 124.p.233.1.b.c. 'S. Augustin est le premier qui nous apprend qu'on voyoit une espece de terre ou de poudre qui sortoit de dessus ce tombeau,

1. Eusebe *l.3.c.1.31.p.71.a|103.a, ex Polycrate*

2. S. Denys d'Alexandrie dans Eusebe, *l.7.c.25.p.275.b*, Eusebe mesme *l.3.c.39.p.111.c*, S. Jerome *v.ill. c.9*, S. Augustin sur l'Evangile de S. Jean, *h.124.p.233.1.a*. S. Chrysostome sur l'epistre aux Hebreux *h.26 p.917.a*, dit qu'on connoissoit son tombeau.

& sembloit croistre tous les jours, comme si on l'eust poussée du dedans;'& quand on l'avoit emportée, il en revenoit de nouvelle. c.d.
'Cela luy avoit esté raporté par des personnes dignes de foy.[a] Il b.
dit que Dieu pouvoit avoir fait ce miracle pour honorer la mort a d.
de cet Apostre, parcequ'elle n'avoit pas esté relevée par le martyre. On emportoit cette terre, comme nous avons dit:[Et c'est sans doute]'ce saint parfum que tout le monde alloit prendre au Phot.c.229.p.
tombeau de S. Jean, comme nous en assure S. Ephrem, qui estoit 800.b.c.
Patriarche d'Antioche[en l'an 530.]

'S. Gregoire de Tours dit que le miracle marqué par Saint Au- Gr.T.gl.M.c.
gustin continuoit encore de son temps. Il appelle cette terre de 30.p.62.
la manne, & dit qu'elle estoit comme de la farine.'Il ajoute que p.63.
cette manne estant transportée de tous costez, faisoit partout de grands miracles pour la guerison des maladies.'Saint Villebaud Laun.de
passant par Ephese en 745, admira encore cette manne qui sor- Magd.p.7.
toit du tombeau du saint Apostre, & l'arrosa de ses larmes.'Les Auc.3.p.485.2.
Grecs en parlent fort dans leurs livres ecclesiastiques, & mar- Menæa,p.56-
quent qu'elle sortoit le 8[e] jour de may; de quoy on ne dit point de 70.
raison. Ils font pour cela le mesme jour une feste particuliere de Saint Jean.

'On trouve qu'il y avoit à Milan dans une eglise, des reliques de Boll.9.may,p.
V.S.André. l'Apostre S. Jean,["& elles y avoient apparemment esté mises par 364.a.
S. Ambroise.]

'On parloit du temps de S. Gregoire d'une tunique de S. Jean, Greg.l.2.ind.
qui estoit entre les mains d'un Evesque[pres de Rome.]S. Gre- 11.ep.3.p.482.b.
goire pria qu'on la luy envoyast, ou que l'Evesque mesme accompagné[de quelques uns]de son Clergé, la luy apportast, afin
Note 16. qu'il eust la joie de voir & la tunique & l'Evesque.'On assure"que vit.l.3.c.57-60.
cette tunique estoit de S. Jean l'Evangeliste, & on ajoute qu'ayant p.73.
esté apportée alors à Rome, elle s'y conservoit encore 300 ans aprés à S. Jean de Latran, & y estoit celebre par un grand nombre de miracles.

ARTICLE XI.

De ce qu'on dit de l'immortalité & de la resurrection de S. Jean.

'QUELQUES uns ont dit autrefois que S. Jean estant encore Aug.in Jo.h.
en santé, fit faire son sepulcre en sa presence, & qu'aprés 124.p.233.1.b.
qu'il fut creusé & preparé, il se mit dedans & mourut à l'heure mesme.'S. Gregoire de Tours raporte à peu pres la mesme chose. Gr.T.gl.M.c 30.p.62.

[Il semble que Saint Epiphane ait voulu marquer cette histoire,] 'lorsqu'il dit, Que Dieu, soit par sa propre bonté, soit à la priere de S. Jean, luy accorda une mort"extraordinaire & surprenante. [Mais il est bien à craindre que cette narration assez peu probable en elle mesme, n'ait point d'autre source que]'les écritures apocryphes dans lesquelles S. Augustin nous apprend qu'elle se lisoit.

Epi.79.c.5.p. 1062.b. — Aug.p.233.1.b.

'D'autres pretendoient que S. Jean s'estoit seulement mis dans le sepulcre, y avoit paru comme mort,[a]que sur cette croyance on avoit fermé le sepulcre, mais qu'il y estoit demeuré endormi, pour ne se réveiller qu'au jour du jugement,& que ce que la terre sortoit de son tombeau, cela se faisoit par la force de sa respiration.'Il seroit inutile, dit S. Augustin, de refuter cette opinion, qui au lieu d'estre favorable à Saint Jean, nous embarasseroit dans une grande difficulté. Car on ne conçoit pas que J.C. eust fait une grande faveur à ce disciple qu'il aimoit plus que les autres, de le laisser dormir jusques à la fin des siecles, au lieu de luy faire la grace qu'il a accordée à S.Pierre,& que S.Paul souhaitoit,de le retirer de son corps, afin qu'il pust estre avec luy.[C'est pourquoi] 'd'autres ont dit que Dieu l'avoit aussitost retiré du tombeau, & qu'il le reservoit pour venir rendre témoignage à la verité dans les derniers temps, & combatre l'Antechrist avec Elie & Enoc.

b|Flor.p.126| Phot.c.229.p. 800.b. — a Aug.p.233.1.b. — Ephr.ap.Phot. c.229.p.797.c| 800.b.c.

'On a bien cru des le commencement de l'Eglise, que S. Jean ne mourroit point, à cause que J.C. ne voulut point dire à S.Pierre les desseins que sa providence avoit sur luy.["Quelques Peres sont entrez dans ce sentiment, sans parler de ceux dont l'autorité est moins considerable.]Mais S. Jean a refuté luy mesme cette pensée,'qui s'est enfin trouvée fausse, dit Tertullien. NOTE 17.

Joan.21.v.22.23| Aug.n.p.232.2. d. — Tert.de ani.c. 50.p.349.350.

[b]Il y en a eu qui reconnoissant qu'on ne pouvoit pas soutenir que S. Jean ne dust point mourir, sans le dementir expressément, ont dit qu'il mourroit seulement à la fin du monde, comme Elie, pour ressusciter aussitost.[Nous laissons à d'autres à juger si cette solution est bien solide. Il nous suffit de savoir que non seulement]'S. Augustin a cru que le corps de S. Jean estoit dans son sepulcre, comme celui des autres morts,[mais que mesme Polycrate qui estoit Evesque d'Ephese vers l'an 160 ou 180, & qui ne pouvoit ignorer tout ce que l'on a jamais sceu de vray de la mort de S. Jean,]'le met au nombre des autres Saints qui estant morts, attendent le dernier jour pour ressusciter.[On en verra encore "autrepart de nouvelles preuves. V. la note 17.

b Ephr.ap. Phot.c.229.p. 800.a. — Aug.in Jo.h. 124.p.233.1.a. — Eus.l.5.c.24.p. 191.b.c.

Ces mesmes raisons nous obligent de n'avoir aucun égard*à * NOTE 18

ceux

ceux qui pretendent que S. Jean mourut veritablement, mais que Dieu le ressuscita aussitost aprés. On marque que cette opinion est embrassée aujourd'hui par tous les Grecs, & que mesme parmi les Latins plusieurs écrivains considerables l'ont receue depuis six-cents ans. Mais elle n'est appuyée par aucune autorité de l'antiquité, & est directement contraire non seulement à Polycrate d'Ephese, & à plusieurs Peres, mais mesme au Concile œcumenique d'Ephese,]'qui nous assure que S. Jean estoit alors en cette ville.[S'il faut s'arrester à une fausse histoire de S. Jean,] 'il est mort le dimanche de Pasque.[a]Nous avons deux oraisons de S. Cyrille d'Alexandrie & de Theodote d'Ancyre, prononcées devant le Concile d'Ephese, dont le titre porte qu'elles ont esté faites le jour de la feste de S. Jean l'Evangeliste.[Et si cela est, il faut dire que l'Eglise d'Ephese faisoit cette feste"dans les derniers jours du mois de juin.

Conc.t.3.p.573.a. — Flor.p.136. — a Conc.t.3.p.1022.b|1023.c. — V.S.Cyrille d'Alex.

L'Eglise latine la fait le 27 de decembre depuis bien des siecles. Car elle est marquée ce jour là dans les martyrologes de S. Jerome, dans Bede, & dans le calendrier Romain du P. Fronto.] 'Quelques exemplaires du Sacramentaire de S. Gregoire marquent deux Messes ce jour là.[C'est sans doute par une faute du copiste,]'qu'on lit le mesme jour dans le calendrier de l'Eglise de Carthage la feste de S. Jean Battiste avec celle de S. Jacque le Majeur.'L'Eglise de France honoroit aussi autrefois"ces deux freres le 27 de decembre. Mais il est surprenant que presque tout l'office de la Messe les faisoit martyrs l'un comme l'autre.

Sacr.a.p.32. — Anal.t.3.p.419. — V.S.Jacque le Majeur. — Thom.p.272-275.

[Outre la feste qu'on fait de S. Jean le 27 de decembre,]'les plus anciens martyrologes en marquent encore quelque solennité le 25 de may, & le 24 de juin.'Les Grecs honorent sa mort le 26 de septembre, & en font encore le 8 de may.[b]On marque, comme nous avons dit, que c'est particulierement à cause de la manne qui sortoit de son tombeau.

Flor.p.552.624. — Boll.may,t.1.p.26.1|42.2. — b 8.may,p.285.e.

ARTICLE XII.

Quelques particularitez de la vie de S. Jean: Ses apparitions: Ecrits qu'on luy a supposez.

LEs Grecs donnent ordinairement à Saint Jean le surnom de Theologien,[à l'imitation de[1]plusieurs anciens Peres,][c]& du

Boll.may,t.1.p.42.2. — c Conc.t.3.p.573.a.

1. S. Athanase *in Synop.p.61.c|152.a*, S. Cyrille de Jerusalem *cat.12.p.104.c*, S. Gregoire de Nysse *in S. Theodor.t.3.p.586.a*, S. Astere d'Amasée *h.8.p.141.e*, S. Isidore de Peluse *l.3.ep.402.p.408.e*, & plusieurs autres. Cela est fort commun dans S. Ephrem.

Proc.æd.l.5.c.1. p.95.b. Concile d'Ephese.'On croit que c'est particulierement le commencement de son Evangile qui luy a fait donner ce titre

Eus.l.5.c.24.p. 191.c|Hier.v. ill.c.45. a Eus.n.p.104.1. c|Bar.34.§288-293. 'Polycrate Evesque d'Ephese écrit qu'il portoit une lame d'or sur le front, comme Prestre de J.C.[a]C'estoit une marque d'honneur que les premiers Evesques pouvoient porter à l'imitation des grands Pontifes des Juifs.

b Epi.30.c.24. p.148.b.c. c 78.c.13.p.1045. c. [b]On n'a pas de peine à croire ce que dit Saint Epiphane, qu'il gardoit en tout une regle de vie admirable, & digne de luy:[c]à quoy ce Pere ajoute qu'il vivoit de la mesme maniere que Saint Jacque le Mineur, lequel selon luy, ne se faisoit point couper les cheveux, ne se baignoit jamais, ne mangeoit d'aucun animal, & n'avoit qu'une tunique, & qu'un manteau de lin." NOTE 19.

66.c.19.p.636.a. b. d Hier.chr.an. 101. 'Le siecle des Apostres finit par la mort de S. Jean.[d]Il laissa aprés luy plusieurs disciples, dont les principaux furent S. Ignace, S. Polycarpe, & Papias Evesque d'Hieraple.

Nys.v.Gr.t.3. p.445-447. 'S. Gregoire Thaumaturge ayant esté fait Evesque de Neocesarée"lorsqu'il estoit encore jeune, & estant en peine de ce qu'il devoit enseigner à son peuple, la Vierge & S. Jean l'Evangeliste luy apparurent; & à la priere de la Vierge, S. Jean luy donna un symbole, qui se trouvoit encore écrit de la main de Saint Gregoire sur la fin du IV. siecle,'& qui a esté cité dans le cinquieme Concile œcumenique. (vers l'an 244.) (Bar.233.§19.)

Thdrt.l.5.c.24. p.739.a.b. 'S. Jean l'Evangeliste"s'apparut aussi au grand Theodose avec l'Apostre S. Philippe, &"ils luy promirent la victoire sur le tyran Eugene. (en l'an 394. &c.)

Epi.30.c.23.p. 147.d. e Ath.syn.p.154. d. f Epi.47.c.1.p. 400.a. g Bar.447.§6. 'Les Ebionites ont autrefois supposé quelques écrits à cet Apostre.[e]On luy a attribué un livre de ses voyages, qui est apocryphe.[C'estoit peutestre la mesme chose que][f]le livre appellé les Actes de S. Jean, dont"les Encratites se servoient,[g]aussibien que les Manichéens &'les Priscillianistes.[On en attribue la composition à Leuce, l'auteur ordinaire de ces livres faux & impies.] (heretiques du II. siecle.)

44.§48|Six.S. l.2.p.96.1.b. 'Quelques uns encore citent sous le nom de S. Jean l'Evangeliste, un autre livre apocryphe de la mort & de l'Assomption de la Vierge, ce qui n'est receu de personne. Sixte de Sienne & Baronius citent sur cela un sermon de S. Augustin, où il est dit que Saint Jean n'a rien écrit touchant la mort de la Vierge.[Mais ce sermon est plutost de Fulbert Evesque de Chartres, selon les Docteurs de Louvain, que de S. Augustin, puisqu'Isidore y est cité.]

Bar.44.§43. Aug.de fid.c. 38.t.6.p.240.2. d. 'Gelase condanne en general tout ce qui a esté supposé à Saint Jean par"Leuce,'qui avoit écrit plusieurs actes sous le nom des Apostres,[h]& entre autres de S. Jean,[i]& ces Actes estoient receus (V. les Manichéens §11.)

h in adv.c.20.p.251.2.b. i de fid.c.4.p.236.1.d.

des Manichéens.'Il y estoit parlé d'un miracle de Saint Jean qui avoit changé du foin en or.'Nous avons une histoire de S. Jean attribuée à un Mellite Evesque de Laodicée, qui avertit toute l'Eglise de rejetter les faux actes que Leuce avoit écrits de Saint Jean, de S. André, & de S. Thomas.[Mais ce Mellite mesme ne vaut guere mieux que Leuce. C'est apparemment ou l'histoire apocryphe de S. Jean citée par S. Augustin,'par S. Ephrem d'Antioche,[& par d'autres; ou une piece faite sur celle là. Il n'y a rien que de digne d'un réveur, qui écrit ses imaginations, ou qui ramasse des contes repandus parmi le peuple.

c.40.p.241.1.d. Flor.p.130. Phot.c.229.p. 800.b.

Nous avons parlé ci-dessus de la fausse histoire de Procore, qui est à peu pres de mesme genre.]'Baronius pretend que Cerinthe avoit publié ses fausses revelations sous le nom de S. Jean: ["ce qui n'a pas assez de fondement.]'Les Orientaux ont encore aujourd'hui des liturgies qu'ils attribuent à cet Apostre.

V. les Cerinthiens. Bar.44.§48. 97.§13. Bona,lit.l.1.c. 9.p.64.

SAINT THOMAS
APOSTRE.

SAINT Thomas estoit aussi appellé Didyme;[a] ces deux noms ne signifiant que la mesme chose,l'un en grec & l'autre en hebreu, c'est à dire double ou jumeau.'Il avoit peutestre encore"le nom de Jude.

Joan.11.v.16. a Jansf.n.p.261. 2. Note 1. Euf.l.1.c.13.p. 33.a.

'Il fut fait Apostre par J.C.[en l'an 31.][b]Lorsque le Sauveur,["peu de temps avant sa Passion,] voulut aller ressusciter Lazare à Bethanie, Saint Thomas[1] encouragea les autres Apostres à le suivre pour aller mourir avec luy.'Dans la Cene il luy demanda où il alloit, & quelle estoit la voie qu'il vouloit prendre: surquoi J.C. luy répondit qu'il estoit luy mesme la voie, la verité, & la vie.

Conc.c.4.§1. b Joan.11.v.16. an 33 de l'ere commune. 1. 14.v.5.6.

'JESUS CHRIST s'estant apparu aux Apostres le jour de sa resurrection, lorsque S. Thomas n'y estoit pas,"il s'apparut huit jours aprés à luy & aux autres, & voulut qu'il mist ses doits & sa main dans les troux des cloux & de la lance,[afin"de le convaincre

20.v.19-29. Note 2.

1. [Nous suivons le sens qu'on donne communément à cet endroit.]'S.Chrysostome le rejette neanmoins, & pretend que S. Thomas craignoit encore plus que les autres. Chry.in Jo.h.61. p.398.b.

Ori.in Celf.l.2. p.97. pleinement de sa resurrection.]'Il avoit bien cru des auparavant que l'on avoit pu voir J.C. comme on peut voir, dit Origene, les ames des morts : mais il n'avoit pas cru qu'il fust ressuscité avec un corps"palpable, & s'il faut dire ainsi, maniable & capable d'estre touché. ἀναφής.

Greg.in Ev.h. 29.p.1450.d. 'Son doute nous fut plus utile que la foy plus promte des autres disciples, puisqu'il donna occasion à J.C. de nous assurer de sa resurrection par des preuves plus sensibles.

Aug.in Jo.h. 121.p.228.1.d|f. 158.p.1059.d.e| Bern.in.Cant. f.23.p.36.1.a| Ath.inc.p.597. b. a Casn.de Inc. l.3.c.15.p.939. 'Aprés avoir touché & manié les plaies du Sauveur, & y avoir trouvé l'affermissement & la perfection de sa foy, il en fit paroistre la lumiere & la plenitude, en s'écriant, *Mon Seigneur & mon Dieu*, reconnoissant Dieu qu'il ne voyoit pas dans l'homme qu'il voyoit & qu'il touchoit,[a]& détruisant ainsi par avance l'heresie de Nestorius, qui ne vouloit pas qu'en J. C. Dieu & l'homme fussent une seule personne. Cet Apostre tout champestre, qui ignoroit l'art de la dialectique, qui ne savoit rien de toutes les subtilitez de la philosophie, n'avoit pas connu une si grande verité par l'elevation de son esprit, mais il l'avoit apprise de Dieu mesme."Et parcequ'il estoit simple, pur, & saint, il se contentoit d'estre le disciple de J.C, & de dire ce que la lumiere celeste luy avoit appris, sans se mettre en peine des vaines distinctions que l'heresie a trouvées depuis pour ruiner la verité sous pretexte de l'éclaircir. &c.

Aug.f.158.p. 762.g|in Jo.h. 121.p.228.1.d|2. a. [Quoique les Peres disent generalement que S. Thomas toucha les plaies du Sauveur,]'Saint Augustin qui l'a dit comme les autres, reconnoist neanmoins qu'il n'est pas absolument certain qu'il l'ait fait, puisque l'Evangile ne le dit pas, & qu'il se peut faire que J.C. luy ayant offert de les toucher, il n'en ait pas eu la hardiesse.

Joan.21.v.1-13. 'Peu de jours aprés, S. Thomas & quelques autres disciples ayant esté pescher dans la mer de Galilée, J.C. s'apparut à eux sur le rivage, & ils disnerent avec luy.

Euf.l.3.c.1.p.71. a|Ruf.l.10.c.9. p.164.1. Recog.l.9.c.29. p.505.e|Euch.q. in Act.p.370.a. b Soph.c.8.p. 265|a p.Oecu. t.1. 'La tradition des Fideles du temps d'Origene, estoit que lorsque les Apostres distribuerent entre eux les pays où ils devoient porter l'Evangile, les Parthes"echurent à S. Thomas.'Il alla donc prescher à ces peuples,[qui tenoient alors toute la Perse, & balançoient la puissance des Romains.][b]Quelques uns marquent en particulier qu'il prescha à divers peuples,[sujets ou membres de l'Empire des Parthes,] c'est à dire aux Medes, aux Perses,[1] aux Carmaniens, aux Hircaniens, aux Bactriens, & aux"Mages,'ausquels Pline attribue un pays propre dans la Perse,[& qui estoient repandus dans plusieurs autres endroits de l'Orient.]'L'auteur de ἔλαχεν. L. NOTE 3.

Plin.l.4.c.26. p.127.c. Op.imp.h.4.p. 17.2.c.

1. peuples de Perse, *Sanson*. Dans l'Anonyme d'Oecumenius il y a Γερμανοῖς au lieu de Καρμανοῖς.

l'ouvrage imparfait sur S. Matthieu,[qu'on croit estre un Arien du V. siecle,] dit que Saint Thomas estant arrivé dans le pays où vivoient encore, les Mages qui estoient autrefois venus adorer J.C. à Bethléem, il les battiza, & les employa avec luy à la predication de l'Evangile.'Fortunat de Poitiers luy attribue la conversion de la Perse. Fort.l.5.c.1.p. 119.

1. 'Quelques uns disent qu'il a esté en Ethiopie:& plusieurs[1] Peres ap.Chry.t.6.h. 31.p.269.a.
NOTE 4. marquent qu'il a presché dans les Indes,"soit[a] qu'il ait effectivement porté l'Evangile dans les pays que nous appellons proprement de ce nom, comme on pretend en estre assuré par la tradition, & les vestiges qu'on dit s'y en estre conservez jusques à present;[soit que par les Indes & l'Ethiopie, on ait entendu tout ce qui estoit hors de l'Empire Romain du costé de l'Orient & du Midi,]'comme cela est assez ordinaire aux anciens. a Bar.44.§33. Florent.p.146. 147.

[b]S. Chrysostome dit que S. Thomas qui avoit paru d'abord le plus foible,[& le plus incredule]de tous les Apostres, devint par l'indulgence qu'eut J.C. pour supporter sa foiblesse,& par la puissance de sa grace, plus fort, plus ardent, plus invincible que tous les autres;'qu'il parcourut presque toute la terre; & qu'il demeura [sans rien craindre]au milieu des peuples emus de fureur, qui ne cherchoient qu'à le tuer. b Chry.in Jo. h.61.p.398.b. c.

[On ne sçait neanmoins rien de particulier de ce qu'il a fait dans la predication de l'Evangile.]'S.Augustin parle en plusieurs endroits de l'histoire d'un homme qui ayant donné un soufflet à cet Apostre, fut maudit de luy, & ensuite dechiré par un lion. Aug.s.D.in m. l.1.c.20.p.342. 2.a|in Adi.c.17. p.83.2.a|in
&c. "Il dit qu'elle estoit tirée des livres que les Manichéens estimoient beaucoup, & qu'ils regardoient comme des livres canoniques, mais que les Catholiques rejettoient comme apocryphes,& composez par des faiseurs de fables sous le nom des Apostres. [Cela confirme le jugement qu'on fait des contes du faux Abdias,]'où cette histoire se trouve tout de la mesme maniere. Faust.l.22.c.79. p.181.2.a.b. Abd.l.9.p.104.

'On ne sçait point en quelle année Saint Thomas a fini sa vie, 'sinon que S.Nil dit assez nettement qu'il n'a souffert qu'aprés S. Pierre & S. Paul,[martyrizez en l'an 66.][c]Sophrone[2] dit qu'il est mort à Calamine ville des Indes.[d]S. Gaudence dit aussi que l'on croyoit qu'il estoit mort dans les Indes:[e]& c'est ce qu'on lit dans les plus anciens martyrologes. [f] Saint Gregoire de Tours assure que cela est porté par les actes de son martyre,[ce qui ne contri- Bar.78.§1. Phot.c.276.p. 1537.a. c Soph.c.8.p. 165.a. d Gaud.s.17.p. 60.d. e Florent.p.145. 146. f Gr.T.gl.M. c.32.p.70.

(2. in left margin beside "Pierre & S. Paul")

1. S. Gregoire de Nazianze *or.25.p.438.b*, S. Jerome *ep.148.t.3.p.139.a*, S. Ambroise *ps.45.p.814.l*, Saint Paulin *car.26.p.627*, Sophrone *ap.Hier.vir.ill.c.8*, l'Anonime d'Oecumenius *p.14*, S.Gaudence de Bresse *b.17.bib.P.t.2.p.50.d*, S. Gregoire de Tours *de glor.Mart.c.32.p.70*.

2. si c'est luy qui a ajouté S. Thomas &c. aux hommes illustres de S. Jerome.

Bar.57.§ 115-117. bue pas à rendre cette tradition plus authentique.]'Les Portugais pretendent qu'il y a une ancienne inſcription à Maliapur dans les Indes, où l'on apprend entre autres choſes que Saint Thomas fut percé d'une lance au pié d'une croix pres de cette
Baudr.p.147. &c. ville.[C'eſt peuteſtre ce qui fait dire aux auteurs nouveaux,]'que Calamine eſt la meſme ville que Maliapur.[On ne marque point
Lloyd.p.223. que les anciens en parlent:]'mais ſeulement qu'on met une ville de Calamone en Arabie.

Cl.ſtr.4.p.502. b. 'Pour ſon martyre, S. Clement d'Alexandrie raporte d'Heracleon heretique Valentinien, que S. Thomas n'a point eſté mar-
Thdrt.gr.aff. l.8.p.607.a. tyrizé.'Neanmoins Theodoret met un S. Thomas entre les plus illuſtres martyrs,[[1] ce qu'il ſeroit difficile d'entendre d'un autre 1.
Gaud.ſ.17.p. 60.d. que de l'Apoſtre:]'& S. Gaudence dit nettement que S. Thomas Apoſtre fut tué par les infideles, & qu'il faiſoit voir par les mer-
Phot.c.276.p. 1537.a. veilles qu'il operoit, qu'il vivoit meſme aprés ſa mort.'Saint Nil reconnoiſt auſſi qu'il a eſté martyrizé.[a]S. Aſtere d'Amaſée le met
a Aſt.or.10.p. 196.c. parmi les chefs des martyrs.

Gr.T.gl.M.c. 32.p.70. 'S. Gregoire de Tours dit que ſon corps demeura aſſez longtemps dans les Indes, mais que depuis il fut tranſporté & inhumé à Edeſſe.[Le martyrologe Romain aprés Uſuard & Adon, marque
Florent.p.145. 146.642. la feſte de cette tranſlation le 3 de juillet.]'Les plus anciens martyrologes la mettent ou le meſme jour, ou le 21 de decembre.
Chry.in Heb. h.26.p.917.a. 'S. Chryſoſtome dit que l'on ignoroit les ſepulcres de preſque tous les Apoſtres ; & que l'on connoiſſoit ſeulement ceux de S. Pierre, de S. Paul, de S. Jean, & de S. Thomas.[Cela marque
Ruf.l.11.c.5.p. 179.2|Bar.3.jul. i. qu'ils eſtoient tous dans l'étendue de l'Empire Romain;]'& Rufin dit nettement que les reliques de Saint Thomas eſtoient à Edeſſe dans la Meſopotamie: ce qui a obligé Baronius de dire que c'eſt une choſe auſſi claire que le jour.

Bar.236.§ 5|3. jul.i|Florent. p.148.a. 'Mais pour ſatisfaire auſſi les Indiens & les Portugais, qui pretendent que le corps de S. Thomas a eſté trouvé dans ces derniers temps à Maliapur, & tranſporté de là à Goa, il leur en laiſſe la moitié : [quoiqu'il ſoit au moins aſſez difficile de trouver des
Auct.3.p.487.1. a. exemples de ces ſortes de partages dans les premiers ſiecles.]'Le P. Combefis ne s'en ſatisfait nullement. Il combat la tradition des Indiens par la veneration de ſon corps à Edeſſe, & par la
p.486.2.d. croyance des Grecs,'qui pretendoient ſous Leon le ſage avoir
Chry.t.6.h.32. p.274. ſon chef à Conſtantinople.'L'oraiſon ſur S. Thomas qui eſt parmi les œuvres de S. Chryſoſtome,"& qui au moins paroiſt eſtre faite V. Arcade
p.271.d. en l'an 402,'dit aſſez nettement que le corps de cet Apoſtre eſtoit note 26.

1. Theodoret n'eſtoit pas loin d'Edeſſe où eſtoit le corps de S. Thomas Apoſtre.

tout entier en un mesme endroit,'& au lieu où l'auteur parloit. c.274.b.
[Nous sommes aussi obligez d'avouer que nous ne voyons point comment ni pourquoi on aura pu apporter son corps de Maliapur à Edesse, tout ce que l'on en dit n'ayant ni autorité ni vraisemblance; & nous serions fort portez à croire que Calamine est quelque lieu bien moins eloigné de la Mesopotamie que n'est Maliapur; en sorte que les Chrétiens en estant chassez ou aussitost aprés le martyre de S. Thomas, ou quelque temps depuis, aient pu aisément se retirer à Edesse avec le corps de ce Saint, sans traverser une partie des Indes, & toute la longueur de la Perse.]

'Il y avoit à Edesse dans le IV. siecle une eglise tres celebre sous le nom de S. Thomas, où à cause de la sainteté du lieu, dit Socrate, l'on tenoit"presque toujours les assemblées [ecclesiastiques, qui dans l'antiquité se tenoient tantost dans une eglise, tantost dans une autre, parceque dans les villes ordinaires il n'y avoit qu'une Messe en un mesme jour.]'S. Gregoire de Tours dit qu'à la feste de ce Saint, il s'y faisoit une foire franche qui duroit un mois, durant lequel Saint Thomas faisoit paroistre"plusieurs marques visibles de son assistance. Il dit que cette feste se faisoit au cinquieme mois: [& cela peut revenir à ce que le calendrier des Syriens donné par Genebrard,[1] met la memoire de S. Thomas au mois de mars, qui est le cinquieme selon eux, parcequ'ils commencent l'année au mois de novembre.]

Socr.l.4.c.18.p.218.b|Soz.l.6.c.18.p.660.b. — πάντοτε. — Gr.T.gl.M.c.32.p.71. — &c. — 1.

'S. Gregoire ajoute que dans les Indes au lieu où S. Thomas avoit esté enterré d'abord, il y avoit un monastere, & une eglise magnifique, dont la lampe bruloit continuellement sans huile ni méche,'ce qu'il dit avoir appris d'un Theodore qui avoit esté sur les lieux.

p.70. — p.71.

'On pretend que la ville d'Edesse ayant esté ruinée, le corps de S. Thomas fut porté en l'isle de Chio, & depuis à Ortone [ville maritime de l'Abruzze.]'Vers la fin du IV. siecle il y avoit des reliques de ce Saint dans l'autel de S. Felix à Nole,[a] dans la basilique des Apostres [que S. Ambroise avoit fait bastir] à Milan pres de la porte Romaine,'& dans l'eglise de Bresse appellée l'Assemblée des Saints.

Florent.p.147. — Bar.3.jul.i. — Paul.car.24.p.610. — a Boll.9.may, p.364.a. — Gaud.f.17.p.60.d.

'Theodoret parle d'une machine de guerre à laquelle on avoit donné le nom de S. Thomas, & dont Eunome Evesque de Theodosiople [dans la Mesopotamie,]se servit heureusement"pour punir les blasphemes d'un Roy barbare qui assiegeoit la ville"avec les troupes des Perses.

Thdrt.v.l.5.c.37.p.244.a.b. — &c. — vers l'an ...

1. à la teste de son commentaire sur les Pseaumes, à Lion en 1615.

Bar.44.§42. 'On a suppoſé à Saint Thomas des actes composez par "Luce V.S.André.
Ath.ſyn.p.154. Carin, & condannez par le Pape Gelaſe, des voyages,'un Evan-
d|Euſ.l.3.c.25. p.97.d. gile,ª& une Apocalypſe auſſi condannée avec ſon Evangile par
ª Bar.44.§48. Gelaſe.[C'eſt apparemment de ces Actes ou de ces voyages, qui eſtoient peuteſtre la meſme choſe, que vient l'hiſtoire que nous
447.§9. avons raportée aprés S. Auguſtin.]'On cite encore de ſes Actes, qu'il ne battizoit pas avec de l'eau, mais ſeulement avec de l'huile; ce qui eſtoit pratiqué par les Manichéens, & non par les Priſ-
Cyr.cat.6.p.61. b. cillianiſtes, quoiqu'ils ſe ſerviſſent auſſi de ce meſme livre.'L'Evangile qui porte ſon nom a eſté compoſé par Thomas diſciple
4.p.38.a. de Manichée,'pour corrompre les ames ſimples par l'odeur agreable d'un nom auſſi reſpecté des Chrétiens qu'eſt celui de l'Evangile.

Flor.p.145.146. [Nous avons déja marqué]'qu'on faiſoit ou la mort de Saint Thomas, ou la tranſlation de ſon corps à Edeſſe le 21 de decembre, auquel l'Egliſe latine celebre aujourd'hui ſa feſte, & le 3 de
p.574. juillet, auquel particulierement on honore cette tranſlation.'Les martyrologes de Saint Jerome marquent encore une feſte de ce
p.304-306|Boll. Saint le 3 de juin,'& une de"ſa mort le 9 de fevrier.ᵇLes Grecs depoſitio.
9.feb.p.277.2. en font le 6 d'octobre.ᶜL'oraiſon ſur S. Thomas que nous avons
ᵇ Menæa,p.66. ᶜ Chry.t.6.h.32. déja citée, prononcée en preſence du tombeau du Saint,[&
p.271.c|274.b. ainſi dans ſon egliſe à Edeſſe,]ᵈ& le jour de ſa feſte; cette orai-
ᵈ p.271.c. ſon, dis-je, aſſure que cette feſte ſe faiſoit dans toutes les nations,
p.272.b. parmi les barbares auſſibien que parmi les Grecs,'& que les Ariens la celebroient auſſi avec toute la terre.

Euſ.l.1.c.13.p. 32.a|33.a [A l'hiſtoire de S.Thomas, il faut joindre celle]'de SAINT THADDEE"l'un des 70 Diſciples, & Apoſtre[de la ville de NOTE 5.
Edeſſe en Meſopotamie,puiſqu'ils eſtoient"freres ſelon quelques V.la note 2.
p.33.c. uns,] & que ce fut Saint Thomas qui l'envoya'de Jeruſalem à
p.31.d. Edeſſe.'Cela ſe fit peu de temps aprés que J.C. fut monté au ciel, ["& apparemment auſſitoſt aprés que l'Egliſe eut eſté ouverte aux NOTE 6.
Gentils"par le batteſme de Corneille. Car il ſe peut bien faire vers l'an 35.
"que les Apoſtres euſſent partagé entre eux des ce temps là les V.S.Mat-
pays où ils devoient aller preſcher, & que la Meſopotamie fuſt thieu.
compriſe dans le partage de S.Thomas auſſibien que le pays des
Tacit.an.12.c. Parthes,]'dont elle reconnoiſſoit l'autorité.
12-14.p.175. ᵉ Euſ.l.1.c.13.p. ᵉCette hiſtoire eſt tirée des archives publiques de la ville d'E-
32.a.b|33.a|35.b. deſſe où elle'ſe trouvoit en ſyriaque: Et Euſebe ayant jugé qu'elle pouvoit eſtre utile à l'Egliſe, il l'a inſerée en grec dans ſon hiſtoire,[& luy a donné par ce moyen une autorité d'autant plus conſiderable, qu'il a eu un fort grand ſoin de ne rien tirer dutout

de

de tant de livres apocryphes qui couroient alors. Voici donc ce que porte cette histoire.]

V. Saint Ephrem §9. 'La ville"d'Edesse bastie plus de 300 ans avant J.C. par le grand Seleucus Roy de Syrie, [dans la partie de la Mesopotamie que l'on appelloit Osrhoene,]'avoit alors ses princes particuliers, tou- &c.Ibid. jours appellez Abgare"ou Agbare, qui estoit moins leur nom que 4 leur titre: Car on croit que c'est un mot arabe qui signifie *tres puissant*, ces princes & leurs sujets estant Arabes.'Tacite parle sur l'an 49, d'Abbare Roy des Arabes, & maistre d'Edesse, qu'il accuse d'infidelité. Hier.chr.p.139. | Euſ.l.1.c.13.p.32. | a|n.p.21.1.a| Proc.b.P.l.2.c.12.p.117.a. | Tac.an.l.12.c.12.14.p.175.

'Celui dont nous parlons[qui pouvoit estre son pere,]est appellé par Rufin fils d'Ucanie ou d'Ucame,[a] & a esté illustre entre les ἀνεγείρας. autres.[b] S. Ephrem dit qu'il avoit" commencé & fondé, ou au V.S.Ephrem §10. moins relevé"la monarchie d'Edesse.[c] Eusebe écrit qu'il estoit Roy de l'Osrhoene,[d] & Prince des nations d'audelà de l'Euphrate. [e]On pretend neanmoins que cela se reduisoit proprement à une tribu & une nation des Arabes.[f] Au moins Joseph parle d'un Abia Roy des Arabes, & ce semble dans la Mesopotamie mesme,[qui ne pouvoit pas estre fort eloigné du temps d'Abgare dont nous parlons.]'Cet Abgare est qualifié tantost Toparque[ou Prince,]& tantost Roy.[g] Procope en dit bien des choses qui sont agreables, mais qui sentent fort la fable. Ruf.l.1.c.15.p.16.1|Euſ.n.p.21.1.c.d. | a Euſ.p.30.c. | b Boll.1.feb.p.63.d. | c Euſ.l.2.c.1.p.38.d. | d l.1.c.13.p.31.c. | e n.p.21.1.b. | f Joſ.ant.l.20.c.2.p.688.c. | Euſ.l.1.c.13.p.31.c|32.b. | g Proc.b.P.l.2.c.12.p.117.

'Ce prince estoit travaillé d'une maladie fascheuse & incurable,(ce que Procope entend de la goutte, & les nouveaux Grecs de la lepre,)lorsqu'il entendit parler des miracles que J.C. faisoit en Judée. Jugeant donc sur cela que c'estoit veritablement le Fils de Dieu, il luy envoya un courier nommé Ananie, avec une lettre adressée, *A Jesus Sauveur plein de bonté, qui paroist à Jerusalem*, pour le prier selon la lumiere encore foible que Dieu repandoit dans son ame, de vouloir venir à Edesse pour le guerir, & que cette ville, quoique petite, leur suffiroit à tous deux, puisque les Juifs ne cherchoient qu'à le maltraiter. p.118.a|Euſ.p.32.c.d|32.b.c.d.

'JESUS CHRIST n'alla pas à Edesse, [parcequ'il ne vouloit pas abandonner encore les Juifs.]Mais il honora ce prince, dit Eu- Euſ.p.31.d.
» sebe, d'une réponse que l'histoire raporte en ces termes:'Vous p.32.33.
» estes heureux, Abgare, de croire en moy sans m'avoir vu. Car
1. » c'est de moy qu'il est écrit[1] que ceux qui m'auront vu ne croiront
» pas en moy, afin que ceux qui ne m'auront point vu, croient &
» reçoivent la vie. Pour ce que vous me priez de vous aller trouver,
» il faut que j'accomplisse ici toutes les choses pour lesquelles je

1 C'est le sens de plusieurs propheties, comme d'Isaïe c.52.v.15|65.v.1.2.

suis envoyé, & qu'ensuite"je retourne à celui qui m'a envoyé. « ἀναληφθῆ-
Quand j'y serai retourné, je vous envoyerai un de mes disciples, « ναι
afin qu'il vous guerisse de vostre incommodité, & qu'il vous don- «
ne la vie à vous & à ceux qui sont avec vous. «

Boll.1.feb.p.62. e.f. [Ce sont apparemment ces dernieres paroles,]'qui ont fait dire à Saint Ephrem en parlant de cette lettre, Que J.C. a beni pour toujours la ville d'Edesse, qu'il en a affermi les fondemens, & que cette benediction demeurera jusques à ce qu'il vienne du ciel au dernier jour.

Aug.B.ep.230. p.838.c.d. a Alex.t.1.p.246. 'Le Comte Darius parle aussi de cette lettre en écrivant à Saint Augustin.[a] Procope, Evagre, S. Jean de Damas, Saint Theodore Studite, en parlent de mesme, & témoignent la recevoir pour veritable.

Bar.31.§60. 'Baronius paroist entrer dans leur sentiment.

Cedr.p.735.c. 'On voit par Cedrene, qu'on pretendoit en avoir l'original à Constantinople sous l'empire de Michel le Paphlagonien [vers l'an 1035,] & qu'on l'y conservoit avec respect.

[Toutes ces autoritez, entre lesquelles on ne peut douter que celles d'Eusebe & de S. Ephrem ne soient tres considerables,]

Alex.t.1.p.243. 244|Du Pin,p. 2.5. 'n'empeschent pas que plusieurs"n'aient de la peine à croire que cette lettre soit veritable: & ils soutiennent mesme qu'il la faut rejetter comme supposée, avec tout ce qu'Eusebe y joint sur la conversion de la ville d'Edesse, parce, disent-ils, que si cette lettre est vraie, elle doit estre receue comme canonique, & mesme comme la plus auguste partie de l'Ecriture. Cependant il est certain que jamais l'Eglise ne luy a donné ce rang: & mesme le Concile de Rome sous Gelase l'a mise entre les écrits apocryphes. NOTE 7.

[Cette difficulté est assurément tres considerable. Il semble neanmoins qu'on y peut satisfaire, en disant que l'Eglise n'ayant point receu cette lettre par la voie ordinaire par laquelle elle a receu l'Ecriture, c'est à dire ne l'ayant receue que par une voie purement humaine, fondée sur l'autorité des archives de la ville d'Edesse, dans lesquelles on a pu inserer de fausses pieces, quelque peu d'apparence qu'il y ait qu'on y en ait inseré, & non par le canal authentique & assuré de la tradition perpetuelle venue de main en main depuis les Apostres; elle n'a point dû la recevoir au rang des Ecritures canoniques,]

Bar.31.§60. '& a pu pour cette mesme raison la traiter d'apocryphe, non comme fausse, mais comme n'estant pas suffisamment autorisée pour faire partie de l'Ecriture.

Aug.in Faust.l. 28.c.4.p.194.1.b. civ.l.15.c.23.p. 183.2.a.b. 'Car S. Augustin dit que si l'on produisoit quelque lettre de J.C, il faudroit examiner de qui on l'auroit receue, avant que de luy donner autorité.'Il dit encore qu'on ne peut douter qu'Enoc n'ait écrit quelque chose de divin, puisque Saint Jude nous en

assuré : & que neanmoins les Juifs ont eu raison de ne pas mettre les écrits qui portoient son nom dans le Canon des Ecritures gardé dans le Temple, parcequ'on ne pouvoit pas trouver de preuve certaine qu'ils fussent de luy, n'estant point autorisez par des personnes qu'on pust croire les avoir receus de luy, & les avoir conservez par une succession non interrompue.

'Le Comte Darius aprés avoir parlé de la lettre de J.C. à Abgare, ajoute que le Sauveur ordonna que la ville d'Edesse seroit imprenable aux ennemis.'Evagre remarque que quoique"cela ne fust point dans la lettre de J.C, c'estoit neanmoins la croyance commune des Fideles, laquelle se fortifia beaucoup sous Justinien, lorsque Cosrhoes Roy de Perse,"qui y avoit mis le siege, fut contraint de le lever. ep.B.230.p.838.c. | NOTE 8. | Evag.l.4.c.27.p.400.401| Proc.b.Pers.l.2.c.12.p.118.119. | &c.

'Evagre attribue principalement la levée du siege à une image faite, dit-il, de la main de Dieu, que J.C. avoit envoyée à Abgare. 'C'est le premier que nous trouvions avoir parlé de cette image, 'qui depuis est devenue fort celebre parmi les Grecs.[a] Nous en avons un long traité attribué à l'Empereur Constantin Porphyrogenete, donné en grec[1] par le P. Combefis.[b] On y voit comment on pretend que cette image fut apportée à Constantinople avec la lettre à Abgare, 'sous l'Empereur Romain Lacapene.[Ce n'est pas ici le lieu d'examiner cette piece. Il suffit d'y remarquer l'amour des nouveaux Grecs pour les fables,]'& qu'ils n'avoient rien de bien assuré pour l'origine de cette image. Evag.p.401.b. | n.p.106.2.b.c. | Bar.31.§61. | a Combf.opusc.2.p.75. | b p.95. | n.p.103. | p.83.

'La promesse que J.C. avoit faite à Abgare de luy envoyer un de ses disciples, fut donc accomplie par S. Thomas, à qui Dieu inspira le mouvement d'envoyer à Edesse un Evangeliste, pour y prescher la foy de J.C, & ce fut comme nous avons dit, Saint Thaddée l'un des 70 Disciples.'Quoique Thaddée sceust que c'estoit principalement pour Abgare que Dieu l'envoyoit à Edesse, 'il se logea neanmoins d'abord chez un particulier nommé Tobie, où il commença bientost à eclater par un grand nombre de miracles qu'il faisoit au nom de J.C. Abgare en fut averti, & jugeant que c'estoit celui que le Sauveur luy avoit promis, il dit à Tobie de le luy amener. Eus.l.1.c.1.p.38.39. | l.1.c.13.p.33.d. | b.c.

'Thaddée vint donc au palais, où les principaux seigneurs du pays estoient assemblez, & l'histoire remarque que lorsqu'il entra dans la chambre, Abgare seul vit"quelque chose de fort extraordinaire sur son visage.'Les nouveaux Grecs disent que c'estoit un grand eclat de lumiere.[c] Cela l'obligea"de se prosterner d. | ὅραμα μέγα | Combf.opusc.2.p.84. | προσκυνῆσαι. | c Eus.l.1.c.13.p.33.d.

1. en 1664, avec le traité d'Allatius sur les Simeons.

ner aux piez de Saint Thaddée, de quoy tous les assistans furent fort surpris.

p.34.a. 'Il luy demanda ensuite s'il estoit vray qu'il fust disciple de JESUS Fils de Dieu, qui luy avoit promis de luy envoyer une personne pour le guerir. Thaddée luy dit qu'oui; qu'il venoit pour recompenser la foy que ce prince avoit en JESUS; & qu'il obtiendroit ce qu'il desiroit à proportion que cette foy croistroit en luy. Abgare répondit[en homme de guerre,]Qu'il croyoit tellement en luy, que sans les Romains il eust voulu aller tailler en
b. pieces tous les Juifs qui l'avoient crucifié.'Thaddée dit sur cela, que J.C. avoit accompli [par sa mort] la volonté de son Pere, & estoit ensuite retourné vers luy: Et Abgare ayant répondu qu'il croyoit en luy & en son Pere, Thaddée luy imposa les mains, & le guerit à l'instant. Abgare admira cette vertu si promte & si
b. puissante,'& sa joie redoubla encore lorsqu'un nommé Abdus tourmenté de la goutte s'estant aussi jetté aux piez du Saint, il le guerit en priant pour luy, & luy imposant les mains. Thaddée fit encore beaucoup d'autres miracles semblables au nom du Sauveur.

b. 'Abgare le pria ensuite de l'instruire plus particulierement de ce qui regardoit J.C. Thaddée n'avoit garde de le refuser: mais il le pria neanmoins d'attendre jusqu'au lendemain,& de faire assembler toute la ville, afin"que ce qu'il avoit à dire, pust servir à un &c.
p.35.b. plus grand nombre de personnes.'Abgare donna les ordres pour cela, & en mesme temps fit presenter à Thaddée [1] une grande quantité d'or, que ce Saint s'excusa de recevoir, en luy disant ces belles paroles: Si nous avons abandonné nostre bien, comment prendrions nous le bien des autres? « «

p.34.a.b. a l.2.c.1.p.39.a. 'Voilà ce qu'Eusebe a tiré des archives de la ville d'Edesse,[a] à quoy il ajoute que S. Thaddée en ayant étonné tous les habitans par ses grands miracles, il disposa leurs esprits[à embrasser la verité;]& qu'aprés leur avoir fait admirer & reverer la puissance de J.C, il les rendit enfin les disciples de sa doctrine. La ville d'Edesse embrassa ainsi toute entiere le nom & la foy de J.C, qu'elle a toujours conservée depuis ce temps là jusqu'à present, dit Eusebe: & elle est une preuve illustre de la grace du Sauveur.
chr.an.218|Epi. 56.c.1.p.477.a. 'L'histoire nous fournira de temps en temps diverses preuves de la foy & de la vertu de ses habitans, & mesme de ses princes, [comme on le pourra voir en"un autre endroit, où nous tascherons de ramasser tout ce qui regarde la ville & l'Eglise d'Edesse.] V. Saint Ephrem § 9,10.

1. χρυσὸν καὶ ἄσημον, de l'or monnoyé & non monnoyé.

'S. Thaddée, [à qui Dieu a fait la grace de soumettre le premier au joug de J.C. une ville entiere avec son Roy,] est neanmoins peu connu dans l'Eglise, parcequ'on l'a presque toujours confondu avec l'Apostre S. Jude nommé aussi Thaddée. [C'est pourquoi on ne marque point que les Latins luy rendent aucun honneur, si l'on ne veut dire que c'est un] 'S. Thaddée qu'ils mettent en Asie le 11 de may, & qu'ils semblent faire martyr.[a] Mais "c'est luy apparemment dont les Grecs celebrent la memoire le 21 d'oust, & qu'ils croient estre mort en paix à Beryte en Phenicie, aprés y avoir battizé beaucoup de personnes.

Flor.p.171.172. | p.523|Boll.11. may, p.625.a. | a Flor.p.171. | NOTE 9.

SAINT JACQUE LE MINEUR,

APOSTRE, ET EVESQUE DE JERUSALEM.

ARTICLE PREMIER.

De l'apostolat de S. Jacque, & de sa famille.

LES Grecs distinguent aujourd'hui Saint Jacque d'Alphée, l'un des douze Apostres, & S. Jacque frere du Seigneur, & Evesque de Jerusalem, comme deux personnes differentes; "nous reduisant ainsi à ignorer entierement l'histoire de Saint Jacque d'Alphée, & à exclure le frere du Seigneur du nombre de ses douze principaux disciples. Mais l'opinion des Latins qui croient que ce n'est qu'un mesme Saint, & un mesme Apostre, paroist plus conforme à l'Ecriture, & entierement appuyée sur l'autorité de S. Paul, 'qui donne à S. Jacque frere du Seigneur le titre d'Apostre, de mesme qu'il le donne à S. Pierre. ["C'est ce qui nous oblige de suivre ce sentiment, sans nous arrester à toutes les raisons qu'on y oppose.]

Cotel.ap.n.p. 175.c.d. | V. la note 1. | Gal.1.v.19. | NOTE 1.

'S. Jacque estoit fils de Marie, qu'on croit estre celle que Saint Jean appelle Marie de Cleophas, & sœur de la Ste Vierge.[b] C'est pourquoi quelques uns le font fils de Cleophas.[c] D'autres croyant

Conc.c.143.§11 n.9|Joan.19.v.25. | b Chry.in Gal.p. 801.c.d|Thdrt. ibid.p.268.a. | c Aug.loc.l.1.t.3.p.42.2.a.b.

Bed. in Marc. l.1.c.16.t.5.p. 113.b.

que le surnom d'Alphée luy venoit de son pere,[donnent lieu de dire]'ou que Cleophas s'appelloit aussi Alphée, ou que Marie aprés la mort d'Alphée s'estoit remariée à Cleophas:["& c'est ce qui nous paroist le plus probable."Beaucoup d'anciens ont cru qu'il estoit né d'une premiere femme que S. Joseph avoit eue avant que d'epouser la S^te Vierge. Mais comme sa mere vivoit encore au temps de la Passion, il faudroit pour cela que S. Joseph eust eu deux femmes en mesme temps; & mesme deux sœurs contre l'ordonnance expresse de la loy, s'il faut prendre à la lettre, comme les Peres ont fait, ce que dit Saint Jean, que Marie de Cleophas estoit sœur de la S^te Vierge.] NOTE 1. NOTE 3.

Marc.15.v.40. | Jud.v.1. | Marc.6.v.3. | Epi.78.c.8.p. 1040.a.

'Joseph que le texte original appelle toujours[1] José, estoit[frere de S. Jacque, &]fils de la mesme Marie.'L'Apostre Saint Jude se qualifie aussi luy mesme frere de S. Jacque.[Simon pouvoit l'estre encore,]'puisqu'il est qualifié frere[ou cousin]de J.C. comme les trois autres:[& on croit que c'est"S. Simeon de Jerusalem fils de Cleophas.]Ils avoient des sœurs:'& Saint Epiphane en marque deux, à qui il donne le nom de Marie & de Salomé. 1. V. son titre.

Hier.ep.150. q.4.p.143.b.& alibi|Thdrt.in Gal.p.268.a. | Euf.l.3.c.11.p. 87.a|l.4.c.22. p.242.c|Epi.66. c.19.p.636.c.&c. | Hier.in Helv. c.7.8.p.11.12| Aug.in Matt.q. 17.t.4.p.159.2.a. b|in Faust.l.22. c.35.p.170.2.c. | a Aug.t.4.p.159. 2.b|P.Chry.s. 48.49.p.169.171. | Aug.in Jo.h.10. p.37.2.c. | b in Matt.q.17. p.159.2.b.

'Les enfans de Marie sœur de la Vierge estoient donc cousins germains du Sauveur par leur mere;[& ceux qu'elle avoit eus de Cleophas l'estoient encore du costé de leur pere selon l'opinion des hommes, & selon l'ordre des loix civiles.]'Car S. Hegesippe [le plus ancien historien de l'Eglise,] nous assure que Cleophas dont il est parlé dans l'Evangile, estoit frere de S. Joseph epoux de la Vierge,[& en cette maniere]oncle de J.C.'On croit que c'est pour ce sujet que S. Jacque & les autres sont appellez freres de J.C; estant ordinaire à l'Ecriture d'appeller freres ceux qui sont d'une mesme famille,[a] particulierement les cousins germains, à qui l'usage commun & populaire des Romains donnoit encore ce nom au milieu du V. siecle. S. Pierre Chrysologue a cru que tous ceux qui sont appellez freres de J.C, estoient fils de Marie sœur de sa mere:'& S. Augustin croit aussi qu'ils estoient tous ses parens du costé de la S^te Vierge,[b]quoique les parens de S. Joseph passassent aussi pour les siens.

Hier.in Helv. c.6.p.10. | c Act.1.v.23.

[Nous parlerons autrepart en particulier de S. Jude, & de S. Simon ou Simeon second Evesque de Jerusalem. Pour Joseph, nous n'en trouvons rien dans l'histoire. S'il n'estoit toujours nommé José dans le texte grec,]'ce que S. Jerome a suivi,[on pourroit estre porté à croire que c'est le mesme][c]que Joseph Barsabas surnommé le Juste, qui fut proposé avec Saint Matthias pour estre

Ori.in Matt.t.35. p.206.b.c.

1. 'Origene luy donne neanmoins le mesme nom qu'au fils de Jacob.

elevé à l'apostolat. [Et neanmoins il s'y rencontreroit encore une grande difficulté.]'Car Barsabas avoit suivi J.C. des le commencement,'au lieu que les freres de J.C. ne croyoient point encore en luy lorsqu'il voulut aller à la feste des Tabernacles,[six mois seulement avant sa mort, selon l'histoire de l'Evangile : ce qui ne se pouvant dire de S. Jacque & de S. Jude, qui estoient Apostres longtemps auparavant, doit s'entendre de José & de Simon.]'Saint Jerome paroist croire que ceux qui n'avoient pas alors la foy, la receurent depuis:[a] & S. Chrysostome dit qu'ils se signalerent enfin par la grandeur de leur foy & de leur vertu, [comme nous le verrons autrepart de S. Simeon de Jerusalem.] [b]S. Luc aprés avoir nommé S. Jacque & S. Jude entre les Apostres qui attendoient le S. Esprit, y joint ensuite les freres de JESUS.

v.21.22. Joan.7.v.5| Conc.c.72. Hier.in Helv. c.7.p.11.a. a Chry.in Mat. h.5.p.59.b|in Act.h.3.p.28.b| in Jo.h.20.p. 134.c|Act.1.v. 13.14. b 1.Cor.h.21. p.218.a.

ARTICLE II.

De Ste Marie mere de S. Jacque, & de S. Cleophas.

MARIE mere de S. Jacque avoit accoutumé de suivre J.C. lorsqu'il estoit en Galilée, & de le servir.'Elle le suivit encore jusques à Jerusalem, lorsqu'il y vint pour mourir.'Durant la Passion elle estoit avec la Vierge au pié de la croix,'dont elle se trouva un peu eloignée lorsqu'elle luy vit rendre l'esprit à son Pere,'peutestre parcequ'elle s'estoit retirée aprés qu'il eut recommandé la Vierge à S. Jean.[c]Elle fut aussi presente à sa sepulture, & prepara des le vendredi des parfums pour l'embaumer.[d]Mais estant allée à son tombeau le dimanche au matin, elle & quelques autres femmes,'elles y apprirent de la bouche des Anges "qu'il estoit ressuscité. Elles en furent porter les nouvelles aux Apostres,'& en chemin virent J.C, & luy embrasserent les piez en l'adorant.

Matt.27.v.55. Marc.15.v.41. Joan.19.v.25. Marc.15.v.40. Aug.conf.l.3.c. 21.p.216.1.c. c Luc.23.v.54.55. d 24.v.1.& alii. v.5-9. Matt.28.v.9.

Le martyrologe Romain fait memoire de cette sainte femme le 9 d'avril; & le 25 de may il met une translation"de son corps en la ville de Veroli en la Campagne de Rome, où il dit qu'il fait beaucoup de miracles.'D'autres pretendent"qu'il est dans une petite ville de Provence appellée Les trois Maries, sur le bord du Rhone & de la mer.'Les Grecs font le 8 d'avril la feste des saintes femmes qui porterent des parfums pour embaumer le corps de J.C,'& pretendent avoir leurs corps à Constantinople dans une eglise de la Ste Vierge bastie par Justin II.

Boll.9.apr.p. 814-817. p.811.f. f|Codi.ori.C. p.56.57.

[Quoique nous ne sachions pas si Cleophas estoit le pere de

S. Jacque, & que nous presumions plutost qu'il n'estoit que son beaupere, nous ne laisserons pas de mettre ici ce qu'on en trouve.]

Euſ.l.3.c.11.p.87.a.&c. | a Epi.78.c.7.p.1039.a.b. | b Euſ.p.87.a. | c Luc.24.v.20.21.

'Il estoit, comme nous avons dit, frere de S. Joseph,[a] & fils comme luy de Jacob, selon S. Epiphane.[b] C'est le mesme Cleophas dont il est parlé dans l'Evangile,[c] qui estoit disciple de J.C, & qui le regardoit comme devant estre le redempteur d'Israel. Il perdit cette esperance lorsqu'il le vit mourir sur une croix : [ne sachant pas que c'estoit par cette croix qu'il operoit la redemption de tout l'univers.]

v.13-35.

'Il alloit à Emmaüs avec un autre disciple, lorsque J.C. s'apparut à eux le mesme jour qu'il estoit ressuscité : & le Sauveur se fit connoistre à eux dans la fraction du pain, comme pour recompenser l'ardeur avec laquelle ils l'avoient retenu avec eux lorsqu'ils le prenoient pour un étranger.

Hier.ep.27.p.172.c.

'S. Jerome dit que cela se fit dans la maison de Cleophas, dont J.C. fit une eglise, l'ayant consacrée [par cette action : ce qui marque apparemment qu'on y en fit une depuis.]

Soz.l.5.c.21.p.630.a.b.

'Sozomene dit qu'à Nicople, qui est le nom que les Romains donnerent à Emmaüs lorsqu'ils en eurent fait une colonie du temps de Vespasien, il y avoit devant la ville une fontaine, au lieu où J.C. avoit voulu quitter Cleophas & l'autre disciple; & que non seulement les hommes, mais mesme les animaux estoient gueris de divers maux en s'y lavant. On tenoit qu'elle avoit receu cette vertu depuis que J.C. estant un jour venu en cet endroit avec ses disciples dans le temps de ses voyages, s'y estoit lavé les piez.

Greg.in Job,l.1.c.1.p.6.a.

'Quelques uns croient que le disciple qui alloit à Emmaüs avec Cleophas, estoit S. Luc mesme qui raporte cet evenement.

Orig.in Jer.h.19.p.195.c|Baſ.in Iſ.6.p.172.b. | Epi.23.c.6.p.67.d.

'Origene & d'autres le nomment Simon.[1] Saint Ambroise luy donne plusieurs fois le nom d'Ammoas ou Ammaon.'S. Epiphane veut que ce fust Nathanael.

d Bar.25.ſept.a. | e Caniſ.t.2.p.900|Menæa,p.384. | f Ado,feſt.p.39.

[d] Les Latins honorent Cleophas au nombre des Saints le 25 de septembre. Les Grecs en font le 13 d'octobre,[e] ou plutost le 30, & luy donnent le titre d'Apostre.[f] Usuard & Adon disent qu'il fut martyrizé par les Juifs, & enterré dans la mesme maison où il avoit receu Jesus Christ à sa table. [Nous avons parlé ci-dessus de ses enfans.]

1. dans l'apologie de David *l.2.c.8.p.513.g*|sur S. Luc *ch.12.p.148.g*|sur le symbole *ch.29.t.4.p.866*|*de tempore s.19.p.25.c.*

ART. III.

ARTICLE III.

De ce que nous savons de S. Jacque jusqués à l'Ascension.

[IL faut venir maintenant à ce qui regarde en particulier la personne de S. Jacque. Nous en lisons beaucoup de particularitez dans Eusebe, tirées de S. Hegesippe]'qui fleurissoit dés le regne d'Adrien,[vers l'an 130 : de sorte qu'il peut aisément avoir appris des disciples de Saint Jacque ce qu'il dit de luy. Et on a d'autant plus sujet de le presumer, qu'il paroist avoir mis sa pieté à visiter beaucoup d'Eglises pour s'assurer de la doctrine que les Apostres y avoient laissée. Aussi ce qu'il a dit de S. Jacque a esté embrassé par Eusebe,]'qui n'a pas mesme fait difficulté de l'alleguer aux Gentils dans un écrit dogmatique des faits certains & incontestables.[Aprés Eusebe, S. Epiphane, S. Jerome, S. Chrysostome, S. Cesaire, & plusieurs autres, les ont receus aussi sans hesiter. Eus.l.4.c.8.p. 121.122. dem.l.3.c.7.p. 116.b.c.

Cependant depuis que l'on a commencé à examiner avec plus de soin les écrits anciens, les plus habiles se sont trouvez partagez sur ces endroits d'Hegesippe, & plusieurs les ont rejettez à cause de diverses difficultez que l'on y remarque, & qui donnent sujet de craindre que S. Hegesippe ne se soit laissé persuader trop facilement par quelques Chrétiens ou heretiques Juifs qui aimoient les fables, comme cela est assez naturel à cette nation, & qui vouloient relever au prejudice mesme de la verité, celui qui n'avoit pu neanmoins leur enseigner autre chose que la verité. D'autres personnes habiles ont cru que les difficultez qu'on objecte n'estoient pas sans réponse ; & qu'ainsi il falloit demeurer dans le respect que les Saints ont eu tant pour la pieté & l'antiquité de S.Hegesippe, que pour le dessein qu'Eusebe visiblement a eu de ne rien mesler d'incertain & de fabuleux dans son histoire. C'est le parti auquel nostre inclination nous porte ; & nous répondrons dans les Notes, autant qu'il nous sera possible, à ce que l'on objecte de plus considerable. Cependant comme nous ne pretendons point nous rendre juges de ce differend, nous raporterons ce que dit Hegesippe, mais sous son nom, afin qu'on le puisse distinguer des choses qui ne sont pas contestées : car nous n'osons ni condanner ou supprimer ce qui a l'autorité de S. Hegesippe, d'Eusebe, & de tant d'autres qui les ont suivis, ni donner comme certain ce qui est rejetté pour des difficultez

considerables par des personnes dont nous honorons beaucoup le jugement.]

Marc.15.v.40. | a Hier.in Helv. c.7.p.10.d.

'S. Jacque estoit surnommé le Petit ou le Mineur,[a] pour le distinguer à ce qu'on croit de S. Jacque frere de S. Jean : [Et c'est particulierement par ce surnom que nous le connoissons aujourd'hui, & que nous le distinguons d'un grand nombre de Saints qui ont eu aussi le nom de Jacque.] 'Car ce nom [qui est le mesme que celui de Jacob,] estoit alors fort commun parmi les Juifs, [& l'a toujours esté parmi les Chrétiens. Les Grecs le marquent plus souvent par la qualité de frere du Seigneur] 'que Saint Paul luy donne.'Joseph mesme l'appelle frere de JESUS surnommé le Christ. [Nous avons marqué comment sa naissance luy donnoit ce titre,] '& son education pouvoit y avoir aussi contribué, puisqu'on croit qu'il avoit esté elevé avec J.C. [Mais ce qui luy est encore plus glorieux,] [b] c'est qu'il l'a merité par la sainteté admirable de ses mœurs, par son incomparable foy, & par sa sagesse extraordinaire.

Eus.l.2.c.23.p.63.d. | Gal.1.v.19. | Jos.ant.l.20.c.8.p.698.b. | Ori.in Cels.l.1.p.35|Epi.78.c.13.p.1045.c.&c|Nys.de res.2.p.413.a. | b Ori.ut sup|Hier.in Gal.p.164.d.

[c] Hegesippe & S. Clement d'Alexandrie disent que son eminente vertu luy fit aussi donner par tout le monde le titre "de Juste, & durant sa vie & aprés sa mort. [d] Hegesippe ajoute à ce surnom celui "d'Oblias ou Ophlias, qu'on pretend signifier justice, & "soutien, rempar ou citadelle du peuple. [Mais on ne voit point que les écrivains luy aient donné ce dernier surnom.]

c Eus.l.2.c.1.23.p.38.b|63.64. | d p.64.a|n.p.39.2.b|Epi.78.c.7.p.1039.b|Phot.c.222.p.641.ex Jovio. | V.§5. | Note 5. | περιοχή.

'S. Gregoire de Nysse paroist croire qu'il est né peu d'années avant J.C, ["ce qu'il faut neanmoins étendre à onze ou douze ans.] 'Quelques anciens marquent qu'il estoit Prestre de la loy: [& c'est ce qui nous porte à croire qu'il estoit plutost fils d'Alphée que de Cleophas, qui estoit sans doute de la tribu de Juda aussibien que S. Joseph son frere.] 'Il estoit saint des le ventre de sa mere, dit Hegesippe, [c'est à dire apparemment qu'il fut consacré à Dieu avant que de naistre, de mesme que Samson, pour observer toute sa vie les regles prescrites aux Nazaréens, de quoy il s'acquita fidelement selon Hegesippe, comme nous le verrons dans la suite.]

Nys.p.412.413 | Note 6. | Eus.p.63.d.ex Heg|Epi.29.c.4.p.119.b|78.c.13.p.1045.d. | Eus.p.63.d.

'Quelques Peres disent qu'il demeuroit à Capharnaüm comme S. Matthieu,[e] & qu'il estoit aussi publicain: [ce qu'ils n'ont fondé ce semble que sur le surnom d'Alphée, qui luy estant commun avec S. Matthieu, leur a fait croire qu'ils estoient freres, & de mesme profession. On peut juger neanmoins que S. Jacque vint effectivement demeurer à Capharnaüm,] 'lorsque J.C. "s'y établit au commencement de *sa predication avec ceux que l'on ap-

Thdrt.ps.67.v.28.p.659.c. | e Chry.in Matt.h.33.p.381.c. | Joan.2.v.12. | V. la Sainte Vierge §5. | * l'an 30 de l'ere commune.

pelloit ses freres.'S. Jacque fut ensuite appellé à l'apostolat par J.C. avec S. Jude son frere en"la seconde année de la predication du Sauveur, quelque temps aprés Pasque. Conc.c.40.§5. l'an 31.

NOTE 7. 'On pretend,["quoiqu'avec peu de fondement,] que J.C. luy apparut le jour qu'il ressuscita.[a] Mais aprés que ce Sauveur se fut montré à plus de 500 disciples ensemble,('ce que l'on croit estre arrivé dans la grande apparition de Galilée, que les Anges avoient predite,'& ainsi plus de huit jours aprés la Resurrection,)[b] J.C. s'apparut à S. Jacque,[c] à celui qui est appellé frere du Seigneur: [d]Ce qui marque non que J.C. ne luy eust pas encore apparu, mais que cette apparition luy estoit toute particuliere. Hier.v.ill.c.2. p.264.c. a 1.Cor.15.v.6. Bar.34.§106. Aug.conf.l.9. c.25.p.223.2.c. b 1.Cor.15.v.7. c Chry.n.p.423. c|Cyr.cat.14. p.152.a. d Aug.p.224. 1.c.

[e]Saint Clement d'Alexandrie l'un de plus anciens auteurs de l'Eglise, dit que J.C. aprés sa resurrection communiqua le don de science à S. Jacque le Juste, à S. Jean, & à S. Pierre, & que ceux-ci le communiquerent aux autres Apostres.'Origene & S. Jerome ont aussi remarqué ce don de science dans Saint Jacque, entre les autres dons qui le rendoient encore plus veritablement le frere de J.C. que l'union du sang & de l'education. e Euf.l.2.c.1.p. 38.c.d. Ori.in Cels.l.1. p.35|Hier.in Gal.1.v.19.p. 164.d.

ARTICLE IV.

S. Jacque est fait Evesque de Jerusalem.

'JESUS CHRIST s'en allant à son Pere, recommanda à S. Jacque, dit S. Jerome, les enfans de sa mere, c'est à dire l'Eglise de Jerusalem tirée de la synagogue, comme à son veritable frere.'Il luy confia son throne sur la terre,[f] & luy laissa son epouse, afin d'acquerir par luy des enfans aprés sa mort,[& accomplir encore la loy en cette maniere: Ainsi ce Saint peut estre consideré comme Evesque de Jerusalem des l'Ascension:]'Et c'est sur cela que S. Chrysostome releve sa"modestie, de ce qu'il ne parla point dans l'election de S. Matthias. Les autres Apostres ne témoignerent pas moins d'humilité de leur costé à l'égard de S. Jacque, en luy accordant sans aucune dispute une place si honorable,'& qui sembloit mieux convenir à Saint Pierre, si J.C. au lieu de luy donner le throne de Jerusalem ne l'eust établi le docteur de tout l'univers.[S. Jacque avoit vu sans jalousie que J.C. luy preferoit en plusieurs rencontres S. Pierre, S. Jacque le Majeur, & S. Jean, quoiqu'ils ne fussent pas ses freres comme luy:]'& aussi ces trois Apostres reconnurent [sans envie] ce Juste pour Evesque de Jerusalem, & ne songerent point à s'attribuer cet honneur"sous pre- Hier.in Gal.p. 164.d. Epi.78.c.7.p. 1039.b.c. f Bern.consid. l.2.c.8.t.4.p.8. 1.c. Chry.in Act.h. 3.p.31.d. ἐπιείκειαν. in Jo.h.87.p. 567.a. Euf.l.2.c.1.p. 38.c.ex Cl.Al| Procl.n.p.588. ἐκ ἂν προτετιμημένους.

texte des faveurs particulieres par lesquelles J.C. les avoit elevez
Chry.in Act.h.3.p.31.c. audessus des autres. 'Car cette premiere Eglise estoit [comme]
dans le ciel, & n'estoit animée que par le feu de la charité, & par
l'esprit de l'humilité qui étoufoit ces disputes & ces jalousies
dont ils n'estoient pas exemts [avant que J.C. eust versé son sang
pour eux.

Les anciens raportent l'episcopat de S. Jacque[1] tantost à J.C. 1
Boll.1.may,p.23.c|Mabi.lit.p.196. mesme,[2] tantost à l'election des Apostres:]'& divers martyrologes 2
latins fort anciens marquent la feste de son ordination par les
autres Apostres le 27 de decembre. Elle se fait encore à Milan
le 29 du mesme mois, auquel on l'a transferée à cause des autres
festes. [Cela nous donne lieu de croire que les Apostres suivirent
par une deliberation formelle le choix que J.C. avoit fait de luy,
en firent une declaration solennelle à tous les disciples, & l'inthronizerent, s'il faut ainsi dire, par quelque ceremonie exterieure, que l'on a marquée par le terme d'ordination.

Si cela se fit effectivement "le 27 de decembre, on a lieu de NOTE 8.
croire que les Apostres attendirent jusques à ce que la persecution qui eclata par la mort de S. Estienne, les fit songer à pourvoir plus particulierement à l'Eglise de Jerusalem, d'où ils craignoient peutestre d'estre contraints de sortir; & les obligea d'y
établir un pasteur propre, qui s'engageast d'y demeurer jusques à
la mort, & qui se chargeast du soin de tout ce qui estoit necessaire pour le bien des ames. C'est ce que l'Eglise a accoutumé
de marquer par le mot d'Evesque. Ainsi S. Jacque a eu l'honneur
Hier.in Gal.p.164.d. d'estre le premier des Evesques,]'& de gouverner le premier la
premiere des Eglises [comme son propre pasteur, son Evesque, &
Conc.t.3.p.426.c. son Archevesque,]'qui est le nom que luy donnent les moines
orthodoxes de Constantinople, dans une requeste qu'ils presenterent l'an 430 à l'Empereur Theodose II.'La chronique d'Alexandrie dit que S. Pierre inthroniza S. Jacque à sa place lorsqu'il
s'en alla à Rome.
Chr.Al.p.580.

Eus.n.p.104.1.b.c|Epi.29.c.4.p.119.b|78.c.14.p.1046.a. 'C'estoit apparemment pour marque de son episcopat, qu'il
portoit sur sa teste, selon S. Epiphane, "une lame [d'or,][a] comme NOTE 9.
a Eus.l.5.c.24.p.191.c|Hier.v.ill.c.45.p.283.a. Polycrate Evesque d'Ephese à la fin du II. siecle l'écrit de l'Apostre S. Jean.[b] Quelques uns remarquent la mesme chose de Saint
b Eus.n.p.104.1.c. Marc: & on croit que ces Saints le faisoient à l'imitation des
grands Pontifes de la loy. [C'est la seule marque exterieure que

1. Eusebe *l.7.c.19.p.265.d*, S. Chrysostome *in 1.Cor.15.v.7.h.38.p.423.e*, S. Epiphane *her.78.c.7.p.1039.c*, S. Jerome *Gal.1.v.19.p.164 d*, S. Procle *h.22.p.580*, & les autres de mesme.

2. S. Clement d'Alexandrie dans Eusebe *l.2 c.1.p.38.c*, Eusebe *l.2.c.23.p.63.a|l.7.c.19.p.265.d*, Saint Athanase *in Synop.t.2.p.155.b*, S. Jerome *v.ill.c.2.p.263.a*, & dans sa chronique. L'Ambrosiaster *in Gal.1.v.19 p.467.a*.

nous trouvions avoir esté portée dans les premiers siecles par les Evesques. Et il ne paroist pas mesme qu'elle ait esté usitée par d'autres. Aussi il ne faut pas s'étonner que dans les temps où les Evesques & les Ecclesiastiques estoient plus exposez à la mort que les autres, ils n'aient pas pris de marques exterieures qui les distinguassent.]'L'on voit dans la vie de S. Cyprien par S. Ponce, qu'un soldat luy offrit son habit au lieu du sien qui estoit tout trempé de sueur. Cyp.vit.p.9.c.

'Comme l'Eglise de Jerusalem a esté la mere de toutes les Eglises,[l'origine de la foy,][a]& la source de la religion Chrétienne, le rang d'Evesque que S. Jacque y a tenu, l'a extremement relevé dans l'esprit des anciens, jusque là que quelques uns n'ont pas craint de l'appeller"le chef & l'Evesque des Apostres mesmes:'& Saint Chrysostome le fait au moins"le chef de tous les Juifs qui avoient embrassé la foy.[Nous ne nous arrestons point à cela, & il nous suffit]'que S. Paul le nomme le premier entre les trois Apostres qui passoient pour estre les colonnes de l'Eglise. Conc.t.2.p.966. b. a Cotel.ap.n.p. 358.359. &c. Chry.t.5.h.64. p.718.d. προεστηκει. Gal.2.v.9.

ARTICLE V.

De la vertu de S. Jacque, & du respect que les Juifs avoient pour luy.

'SAINT Jacque avoit à gouverner l'Eglise de Jerusalem parmi la fureur des Juifs[ennemis du nom de J.C:]& il se conduisit dans cet emploi"d'une maniere si sainte,'qu'il n'estoit pas seulement regardé des Chrétiens comme un grand homme, & un Evesque admirable,'mais qu'il estoit mesme reveré de tous les Juifs,[b]parceque sa justice & sa sainteté estoient connues de tout le monde. C'est ce qu'Eusebe & S. Jerome tirent de S. Hegesippe. P.Chry.s.49.p. 171. singulariter. Chry.in Act.h. 46.p.400.d. Eus.l.2.c.23.p. 64.65.ex Heg. b Hier.in Jov. l.2.c.24.p.45.a.

'La maniere dont Joseph parle de sa mort,[donne effectivement lieu de croire que la pluspart des Juifs avoient de l'estime & de l'amour pour sa vertu.'Et ce qu'Eusebe cite de cet auteur,[aprés Origene,]le montre encore bien davantage. Jos.ant.l.20.c. 8.p.698.b. Eus.p.65.c.d.

[Ce que nous allons voir dans la suite de cet article est moins assuré, estant presque tout tiré d'Hegesippe.]'On pretend donc que S. Jacque a toujours conservé une virginité & une pureté toute entiere.'Il estoit Nazaréen, dit S. Epiphane,[selon ce que nous avons dit, qu'il avoit esté consacré à Dieu sous ce titre dés sa naissance.]'Aussi on marque qu'il ne se faisoit jamais raser les cheveux, & ne buvoit ni vin, ni rien qui pust enivrer. Mais Hegesippe ajoute[que passant beaucoup audelà des regles prescrites a|Epi.78.c.13. p.1045.b. Epi.p.1045.d|c. 7.p.1039.b. Eus.p.63.d.ex Heg.

aux Nazaréens,] il ne se servoit point du bain,"ni d'huile pour se ἔλαιον οὐκ ἠλείψατο.
Epi.n.p.333.b. froter; & ne mangeoit rien qui eust eu vie,'ce qui ne se doit entendre que de son usage ordinaire, & non pas lorsque le contraire estoit commandé. Ainsi cette abstinence n'empeschoit pas qu'il ne mangeast l'agneau Pascal.

h.78.c.14.p. 1046.b. 'On dit encore qu'il ne portoit point de sandales,[a] & qu'il ne
a Eus.p.63.d. s'habilloit jamais de laine,"mais seulement de lin,[b] n'ayant qu'un V. la note 10.
b Epi.c.13.p. 1045.c. simple manteau de cette toile, & une seule tunique.[c] En un mot
c Chry.in Mat. h.5.p.59.c. il vivoit d'une maniere si austere, que tous ses membres estoient comme morts.[d] Il se prosternoit si souvent en terre pour faire
d Eus.p.64.a. oraison, que son front & ses genoux s'estoient endurcis comme
p.63.64. la peau d'un chameau.'On le trouvoit ainsi quelquefois tout seul à genoux dans le Temple, qui adoroit Dieu, ou qui luy deman-
Epi.78 c.14.p. 1046.a.b. doit pardon pour le peuple.'S. Epiphane dit que dans une grande secheresse, il étendit ses mains vers le ciel, & obtint aussitost de la pluie par ses prieres.

Eus.p.64.a.c| Phot.c.222.p. 641|Hier.in Gal.p.165.a. 'Cette vertu eminente luy acquit, dit-on, une estime & une autorité extraordinaire dans tous les esprits, parcequ'on estoit persuadé que c'estoit un homme juste, qui ne regardoit unique-
Eus.p.63.d.ex Heg|c.1.p.38. ex Cl.Al. ment que la verité.'Aussi on luy donna, comme nous avons vu, le surnom de Juste par un consentement general,[e] & au lieu de
e Epi.p.1046.b. son nom ordinaire, on ne l'appelloit plus que *le Juste*.[f] Les Juifs
f Eus.p.65.a. g d|Ori.in Cels. l.1.p.35. mesmes le nommoient ainsi.[g] Joseph le surnomme de la sorte, ajoutant que c'estoit effectivement un homme tres juste.

[Ce respect qu'on avoit pour sa vertu luy fit sans doute accor-
Eus.p.63.d. der]'le privilege"qu'on marque qu'il avoit seul, d'entrer [quand il Note 11.
Epi.n.p.332. vouloit] dans le lieu Saint,'qui estoit la partie du Temple où les seuls Prestres entroient; [s'il est vray qu'il ait eu en cela quelque privilege particulier. Mais s'il n'estoit pas Prestre de la loy, il paroist étrangement difficile de se persuader qu'on luy permist d'entrer en un lieu où les seuls Prestres pouvoient entrer: Et s'il l'estoit, on ne voit pas qu'il eust besoin de privilege pour y aller quand il vouloit.]

Hier.in Gal.1. v.19.p.165.a. 'S. Jerome ajoute qu'on faisoit une telle estime de S. Jacque, que chacun s'efforçoit à l'envi de toucher le bord de son habit.
Epi.30.c.2.p. 126.b.c. 'Les Ebionites qui commencerent aprés la ruine de Jerusalem, [lorsqu'il estoit déja mort,] ne firent semblant d'abord d'embrasser la virginité & la continence, qu'à cause de luy. Car dans la suite de leur heresie, ils la bannirent absolument.

Bar.63.§8. 'Le Talmud des Juifs raconte qu'un nommé Eligazer ayant esté piqué d'une couleuvre, Jacque vint du bourg de Samma pour le

guerir au nom de JESUS le charpentier : mais qu'un Rabin soutenant à Eligazer qu'il ne devoit point se laisser guerir par Jacque; durant qu'ils disputoient l'un contre l'autre, le venin gagna le cœur d'Eligazer, & il tomba mort en presence du Rabin, qui le felicita d'estre sorti de ce monde en paix sans avoir violé les regles des sages. [C'est un exemple memorable de l'aveuglement & de l'endurcissement des Juifs.] Le mesme livre raconte plusieurs autres choses de ce Jacque, qui y est ordinairement nommé disciple de JESUS le charpentier. Il ne peut pas y avoir de difficulté à raporter cela à nostre Saint, qui a esté si reveré des Juifs, & qui a toujours vécu avec eux dans Jerusalem, durant que les autres Apostres estoient dispersez pour repandre l'Evangile par toute la terre.

ARTICLE VI.

De ce qu'on sçait de S. Jacque jusques à sa mort.

[IL ne faut pas douter que plusieurs des anciens disciples ne soient demeurez à Jerusalem avec Saint Jacque : & l'on peut juger par l'exemple de S. Pierre & de S. Paul, que les Apostres estoient bien aises d'y revenir de temps en temps.] 'Aussi l'on voit Act.11.v.22. que cette Eglise prenoit soin des autres : '& dans les grandes dif- 15.v.22. ficultez, on envoyoit consulter les Apostres, & les anciens ou les Prestres qui estoient à Jerusalem.

'Lorsque S. Paul y vint [en l'an 37,] il y vit les Apostres S. Pierre, Gal.1.v.18.19. & S. Jacque frere du Seigneur, 'ausquels il fut presenté par S. Act.9.v.27. Barnabé. 'L'Eglise de Jerusalem ayant appris le progrés que la foy 11.v.22. ..ns l'an 42. faisoit à Antioche, on y envoya" le mesme S. Barnabé. 'Lorsque 12.v.17. S. Pierre fut sorti miraculeusement de prison [en 44,] il ordonna d'en porter la nouvelle à S. Jacque.

'Quelques Chrétiens de Judée troublerent [vers l'an 51] l'Eglise 15.v.1. d'Antioche, en voulant obliger les Gentils à la circoncision, 'sans v.24. ..'.S. Paul en avoir eu aucun ordre de S. Jacque. 'On" envoya pour cela S. v.2. ..16. Paul aux Apostres & aux Prestres qui estoient à Jerusalem : 'Et S. Chry.n.h.46. Chrysostome dit que ce fut à Saint Jacque qu'on l'envoya. [a] L'on p.400.d. a Act.15.v.6.13. ..id.§17. tint ensuite" le Concile de Jerusalem, où S. Jacque se trouva, & il y parla le dernier, 'comme Evesque de Jerusalem, dit encore S. Chry.n.h.33.p. Chrysostome, qui trouve dans son discours une douceur & une 293.b.c. perfection particuliere, digne de former la conclusion du Concile. 'Et il faut, dit-il, que ceux qui ont l'autorité en main laissent p.295.c.

dire aux autres ce qu'il y a de plus fascheux, & disent eux mesmes ce qui est plus favorable.'Le resultat du Concile fut principalement formé sur ce que S. Jacque avoit dit.

Act.15.v.20.29. Gal.2.v.2. v.9.

'S. Paul exposa en cette occasion sa doctrine aux principaux, [c'est à dire à S. Pierre, à S. Jean, & à S. Jacque,]'qui paroissoient alors comme les colonnes de l'Eglise.[Et quoique S. Pierre tinst le premier rang par sa dignité, S. Paul nomme neanmoins Saint Jacque avant les deux autres. Ils reconnurent tous trois la grace que Dieu avoit donnée à S. Paul pour la conversion des Gentils: C'est pourquoi ils convinrent que luy & S. Barnabé leur annonceroient l'Evangile, & qu'eux le prescheroient aux Juifs.

Act.21.v.20. Gal.2.v.12| Chry.n.p.777| Iren.l.3.c.12.p.268.c. a Gal.2.v.11.12.

[Comme Saint Jacque estoit encore plus particulierement l'Apostre & l'Evesque des Juifs,]'qui aprés avoir embrassé la foy de J.C, ne laissoient pas de conserver tous un grand zele pour leur loy,'il en toleroit l'usage,"& s'y assujettissoit luy mesme avec ceux de son Eglise.["Cela donna occasion à ce qui arriva à Antioche peu aprés le Concile de Jerusalem.]aCar*quelques [Chrétiens] evoyez par S. Jacque y estant venus, & S. Pierre s'estant separé des Gentils pour ne pas blesser ces Juifs, il en fut repris par S. Paul.

Note 11. V.S.Pierre §30.31. * ἀπὸ Ἰακώβου.

Act.21.v.17.18. v.18-25. Chry.in Matt. h.5.p.59.d. in Act.h.46.p.401.a.c. Act.21.v.20. Eus.l.2.c.23.p.64.b.

'Lorsque S.Paul fut venu à Jerusalem["en l'an 58,]il alla des le lendemain visiter Saint Jacque.'Tous les Prestres s'y trouverent aussi, & ils conseillerent à S. Paul de se purifier, & de faire quelques sacrifices suivant la loy des Juifs, à quoy S. Paul consentit sans difficulté.'Ce conseil que S. Jacque luy donna, estoit l'effet d'un grand zele & d'une grande sagesse;[ce qu'il n'est pas necessaire d'expliquer ici.]'Il ne parla pas à Saint Paul"avec autorité comme Evesque du lieu, mais avec modestie, & comme en deliberant avec luy de ce qui estoit le plus utile.'Il y avoit alors"un tres grand nombre de Juifs qui croyoient en J.C,'& mesme beaucoup"des principaux avoient embrassé la foy; de sorte qu'il sembloit, selon Hegesippe, que tout le monde fust prest de reconnoistre JESUS comme le Christ, & comme l'esperance du peuple. C'estoit là le fruit des predications de S. Jacque.

V.S.Paul §36. αὐθεντία. πόσαι μυριάδες. τῶν ἀρχόντων.

Act.21.v.20. Sulp.l.2.p.143.

'Tous ces Juifs quoique Chrétiens, estoient, comme nous avons dit, zelez pour les ceremonies de la loy:'Et cela dura jusqu'au temps que l'Empereur Adrien interdit aux Juifs l'entrée de Jerusalem. Car jusques alors cette eglise ne fut gouvernée que par des Juifs, & les Fideles qui la composoient joignoient presque tous le culte de J.C. avec l'observation de la loy.

ART. VII.

ARTICLE VII.

Martyre de Saint Jacque.

'SAINT Paul ayant esté envoyé à Rome[sur la fin de l'an 60,] Eus.l.2.c.23.p.63.a.
par Feste gouverneur de Judée, les Juifs qui se virent par là hors d'état d'executer les desseins qu'ils avoient faits contre luy, tournerent leur colere contre S. Jacque.'Ils ne la firent neanmoins eclater que["18 mois aprés,] lorsque Feste estant mort, & Albin qui luy succedoit n'estant pas encore arrivé, la province se trouvoit sans gouverneur. Jos.ant.l.20.c.8.p.697.698. NOTE 12.

'Ce fut dans cet interregne qu'Ananus grand Pontife, fils du celebre Ananus[ou Anne dont il est parlé dans l'Evangile,]& qui estoit un homme hardi & entreprenant, fit assembler un conseil de plusieurs juges, devant lesquels il fit comparoistre diverses personnes, & entre autres, dit Joseph, Jacque frere de JESUS appellé le Christ.'Car selon Hegesippe, les docteurs de la loy, les Pharisiens, & les autres Juifs[incredules]estoient fort alarmez du progrés que faisoit la foy par le zele de ce saint Apostre, & excitoient un grand bruit. Ibid. Eus.p.64.b.

'Joseph qui nous apprend cette entreprise d'Ananus, & qui la condanne, ajoute qu'il accusa Jacque & les autres d'avoir violé la loy, & qu'il"les livra pour estre lapidez.[*Il semble donc que l'accusation de S. Jacque ait esté immediatement suivie de son execution : Mais on sçait que les historiens joignent souvent ensemble des choses qui ne se sont pas neanmoins passées dans le mesme temps. Et c'est apparemment ce qu'il faut dire que Joseph a fait, si l'on ne veut abandonner entierement l'histoire qu'Hegesippe fait de la mort de ce saint Apostre. Nous l'allons raporter ici, quoiqu'elle ne soit pas si assurée que ce qu'en dit Joseph, & qu'elle soit meslée de quelques circonstances qui sont assurément difficiles à croire. Jos.p.698.b. παρέδωκε. * NOTE 17.

Cet auteur ne parle point d'Ananus, au moins dans ce qu'Eusebe nous en a conservé,]'mais dit seulement, & Eusebe aprés luy, que les Pharisiens & les autres Juifs infideles s'imaginant pouvoir obtenir de S. Jacque qu'il renonçast à la foy de J.C,'& l'ayant fait venir en la presence de tout le monde,'ils se plaignirent à luy que le peuple estoit dans l'erreur touchant JESUS, & le prenoit po r le CHRIST : Ils ajouterent que c'estoit à luy à le delivrer de cet ega ement, puisque tout le monde estoit prest de croire ce Eus.p.63.b. p.64.b. b.c.

qu'il diroit,"à cause de l'estime generale qu'on avoit pour sa vertu, & pour sa sincerité. [Je ne sçay s'ils croyoient pouvoir amollir par ces flateries celui qu'ils n'esperoient pas de vaincre par les tourmens. &c.

c.d. L'histoire ne dit pas non plus quelle réponse il leur fit,] 'mais seulement qu'on le fit monter[1] sur un endroit du dehors du Temple assez elevé, afin qu'il fust entendu de tout le monde. Car c'estoit alors la feste de Pasque, & Jerusalem estoit remplie de"Juifs qui y estoient accourus de tous les endroits de la terre; & mesme de divers Gentils; 'l'Evangile nous apprenant qu'il y en venoit plusieurs pour adorer Dieu dans cette feste.

n.p.40.1.a| Joan.12.v.20.

Eus.p.64.c.d| dem.l.3.c.7.p.115.c. 'Lorsqu'ils l'eurent fait monter au haut du Temple, ils luy crierent [d'en bas;] Dites nous, homme juste, "ce que nous devons « croire de JESUS qui a esté crucifié. Car il faut que tous tant que « nous sommes nous suivions ce que vous nous direz. Il répondit « aussitost à haute voix, & dit à tout le peuple : JESUS le Fils de « l'homme dont vous parlez, est maintenant assis à la droite"de la « Majesté souveraine comme Fils de Dieu, & doit venir un jour « porté sur les nuées du ciel. «

NOTE 13. — de la grande Vertu.

his.p.65.a. 'Ce témoignage de S. Jacque toucha un grand nombre de personnes, qui rendirent gloire à [J.C.] Fils de David en luy chantant *Osanna*. Mais les docteurs & les Pharisiens se repentant trop tard d'avoir procuré eux mesmes ce témoignage au Sauveur, s'irriterent contre celui qui le luy avoit rendu, & resolurent de le perdre, "pour intimider ceux qui voudroient croire en J.C. Ils commencerent à crier, *Quoy! le Juste s'egare aussi?* Et montant où il estoit, 'ils le precipiterent du haut du Temple en bas. &c.

Cl. Al.ap.Eus.l.2.c.1.23.p.38.d|63.c|Epi.78.c.14.p.1046.d| Hier.v.ill.c.2.p.263.b|in Soph.1.v.16.p.214.b.

[a] Il ne mourut pas de cette chute, mais se releva,[2] & mettant les genoux en terre, [b] il demanda"pardon à Dieu pour ses ennemis. &c. [c] Et eux voyant qu'il vivoit encore, [d] ils s'animerent les uns les autres à le tuer, [e] & le lapiderent. [f] Un homme de la race des Recabites leur reprocha leur cruauté, de massacrer ce Juste qui prioit pour eux. [Mais rien ne pouvant arrester leur fureur,] [g] enfin un foullon luy donna sur la teste un coup du levier dont il se servoit à fouller les draps, & acheva de le tuer. [h] S. Clement d'Alexandrie assure, [aussibien qu'Hegesippe,] qu'il fut jetté du pinacle du Temple en bas, & qu'un foullon acheva de le tuer avec son levier. [Ce que nous avons d'abord cité de Joseph, donne lieu de croire qu'il y eut un ordre particulier d'Ananus pour le lapider: & sans

a Eus|Epi| Hier.v.ill.c.2.
b Ib|Cæsa.h.7.p.54.
c Eus|Epi| Hier.
d Eus.p.65.b.
e b|Epi|Hier| Cæsa.
f Eus.l.2.c.23.p.65.b.
g Epi|Hier|Cl. Alex.
h Eus.l.2.c.1.23.p.38.d|63.c.
a Luc.4.v.9.

1. ἐπὶ τὸ πτερύγιον, [a] où J.C. avoit esté porté par le demon. *V. Bollandus 1. may, p.23.a.b.*
2. S. Cesaire cite cette particularité du martyre de S. Jacque, *apud Baluzium, h.7.p.54.*

doute aussi pour le precipiter du haut du Temple.] 'Il est certain que ce fut sur luy que retomba la haine de cette mort; [de sorte qu'il peut bien y avoir encore eu plus de part que ne luy en donne l'histoire, qui n'exprime jamais tout. Jos.ant.l.20.c. 8.p.698.b.c.

[La mort de S. Jacque arriva, comme nous avons dit, en l'an 62 à la feste de Pasque,] 'qui en cette année là tomboit vers le 10 d'avril. 'Beaucoup d'anciens martyrologes marquent sa feste le 25 de mars. [Ainsi il aura gouverné l'Eglise de Jerusalem prés de 28 ans entiers depuis l'Ascension.] 'Theodoret raporte nommément à S. Jacque le Juste ce que dit S. Paul aux Hebreux, lorsqu'il leur recommande de se souvenir de leurs conducteurs, qui leur avoient presché la parole de Dieu, & d'imiter leur foy en considerant quelle avoit esté la fin de leur sainte vie. Labb.chr. Boll.1.may,p. 23.24. Thdrt.in Heb. 13.v.7.p.459.d.

ARTICLE VIII.

La mort de S. Jacque improuvée par les Juifs mesmes: De sa sepulture & de ses reliques.

'Hegesippe dit que S. Jacque fut enterré auprés du Temple, au lieu mesme où il avoit esté martyrizé; & qu'on luy dressa en cet endroit un monument, qui fut fort celebre jusqu'à ce que Jerusalem eut esté ruinée par Tite, & ensuite par Adrien. Il duroit mesme encore du temps d'Hegesippe, [n'estant pas impossible qu'il se fust conservé jusqu'alors, nonobstant les ravages que les Romains avoient faits dans la ville.] 'Quelques uns ont cru que S. Jacque avoit esté enterré sur la montagne des Oliviers: 'Et cette opinion duroit encore du temps de S. Gregoire de Tours qui l'a suivi. 'Mais S. Jerome qui estoit sur les lieux, nous assure qu'elle est fausse. Eus.l.2.c.23.p. 65.b.c | Hier.v. ill.c.2.p.264.c. Hier.ut sup. Gr.T.gl.M.c. 27.p.57. Hier.p.264.c.

'L'estime generale qu'on avoit de sa pieté & de la sainteté de ses moeurs, fit croire aux plus sages des Juifs que la mort injuste d'un si grand homme, avoit esté la cause des malheurs effroyables qui les accablerent bientost aprés, [a]ne voulant pas reconnoistre avec les Chrétiens, que ces maux estoient la punition d'une mort encore plus injuste & plus criminelle, qui estoit celle du Sauveur. On cite ce sentiment de Joseph l'historien des Juifs, 'où neanmoins nous n'en trouvons rien aujourd'hui. [Cependant non seulement Origene & Saint Jerome en citent le sens, mais mesme Eusebe en raporte les termes formels.] De sorte qu'il faut dire ou qu'on a osté ce passage de la suite de la mort de S. Jacque, p.265.b | in Jov. l.1.c.24.p.45.a | Ori.in Cels.l.1. p.35 | in Matt.g. p.223.c.d | Eus. p.55.c.d. a Ori.p.35.36. n.p.31.a.

à quoy Spenser dans ses notes sur Origene ne repugne pas,[ou qu'il estoit dans quelque écrit de Joseph que nous n'avons plus.]

Chr.Al.p.584. 586. 'La chronique d'Alexandrie paroist le citer d'un endroit du 5e livre de la guerre des Juifs,où Joseph aprés avoir raporté la ruine de Jerusalem,en cherchoit les causes.[Cela pourroit donc avoir esté dans le chapitre 12 du 7e livre,selon la division de nostre traduction latine:& il faut dire ainsi qu'on l'en a osté.]

Jos.ant.l.20.c. 8.p.698.b. 'La cruauté d'Ananus ne s'étendit pas sur S.Jacque seul;car il fit encore lapider d'autres personnes avec luy.Mais cet emportement fut trouvé si mauvais par"les personnes les plus sages de Jerusalem,qu'ils en firent des plaintes les uns au Roy Agrippa[le jeune,]'& les autres à Albin qui arrivoit dans la province. Albin écrivit à Ananus,le menaçant de le punir; & Agrippa luy osta le pontificat,qu'il n'avoit exercé que trois mois. ἐπιεικέστατοι. c.

Eus.l.7.c.19.p. 265.d. 'Le throne episcopal de S. Jacque se voyoit encore dans Jerusalem au IV siecle,où les Fideles"le gardoient avec soin,rendant par là un témoignage authentique du respect que les premiers Chrétiens avoient eu pour les Saints, & de celui que leurs successeurs avoient encore,honorant en eux le Dieu[qui les avoit rendu saints."S. Simeon fut assis le premier sur ce throne aprés S. Jacque son frere.] διασώζοντες. V. son titre.

Boll.1.may,p. 23.24. 'Les plus anciens martyrologes marquent,comme nous avons dit,le martyre de S.Jacque frere du Seigneur le 25 de mars.[a]Il y en a qui en font le lendemain.[b]Les mesmes martyrologes marquent encore le 15 de mars une memoire de ce Saint; & le premier jour de may ils mettent un S. Jacque Apostre sans s'exprimer davantage.Bede,Florus,Usuard,Adon,& les autres posterieurs,l'entendent du frere du Seigneur:& c'est luy dont l'Eglise latine celebre aujourd'hui solennellement la feste en ce jour là, avec celle de S. Philippe.'Cette feste est marquée dans le Sacramentaire, & mesme dans les anciens calendriers du P.Fronto & de Leo Allatius:[Mais on n'y voit point de quel S. Jacque elle est, si ce n'est qu'il y est nommé le dernier; ce qui convient moins au frere de S.Jean.Il semble que cette feste ait pu venir de la dedicace]'d'une eglise commencée à Rome sous le nom des Apostres S. Philippe & S. Jacque par le Pape Pelage I. vers l'an 558, & dediée par Jean III. son successeur.'C'est aujourd'hui celle des Cordeliers.

a Florent.p. 397.2. b p.380-382| Boll.p.24.2. Sacr.p.85| Front.cal.p. 75|All.conf.p. 1482. Front.cal.p.75| Boll.1.may,p. 28.d|Bar.559.§ 1. Boll.p.11.a.

p.24.b.c. 'Les Grecs, les Syriens,& les Egyptiens, honorent principalement S.Jacque frere du Seigneur le 23 d'octobre.Ils en font encore memoire en d'autres jours.'Ils l'honorent à Constantinople dans une eglise de son nom,'bastie par l'Empereur Justin II, pres de

d. Codi.ori.C.p. 56.d.

celle de la Vierge à Calcopratées: & ils pretendent que son corps est dans cette eglise, avec ceux du vieillard S. Simeon, & du Prophete Zacarie: [ce qui a pu donner lieu à S. Gregoire de Tours, qui écrivoit vers le mesme temps, de croire] 'que S. Jacque avoit enterré ces deux Saints sur la montagne des Oliviers, "dans le tombeau qu'il s'estoit fait faire luy mesme. 'La translation de ces trois Saints est marquée dans quelques calendriers le premier jour de decembre. 'On a toujours neanmoins continué depuis à honorer le tombeau de S. Jacque à Jerusalem.

Gr.T.gl.M.c. 27.p.57. | in memoria. | Boll.1.may,p. 27.c. | d.

'On pretend avoir son chef à Compostelle en Galice; mais on veut qu'il y ait esté apporté de Jerusalem vers l'an 1125; '& d'autres citent un acte authentique du 4 mars 1380, par lequel le Patriarche de Constantinople donne ce mesme chef à la ville d'Ancone. 'Les Provençaux soutiennent encore l'avoir en la ville des Trois-Maries dans la Camargue. 'On trouve qu'en l'an 855, Lothaire donna à l'abbaye de Pruim la main & une partie du bras de S. Jacque frere du Seigneur. 'On veut encore que les corps de S. Philippe & de S. Jacque soient à Rome dans l'eglise de leur nom, "& à Toulouse dans celle de S. Saturnin. On n'en donne pas de preuve.

e. | p.28.b. | a.b. | p.755.a. | p.28.d.e.f|sup. p.525. | ...te.

ARTICLE IX.

De l'epistre de S. Jacque, & des écrits qu'on luy a attribuez.

'SAINT Jacque de Jerusalem a écrit une epistre qui est l'une des sept Catholiques [ou universelles. "On a douté durant quelque temps si elle estoit de luy: mais des la fin du IV. siecle elle avoit acquis une autorité toute entiere.] 'S. Augustin a fait une fort longue lettre pour en expliquer un passage: '& il remarque que dans ce que cet Apostre dit de l'inutilité de la foy sans les œuvres, il a eu dessein de corriger ceux qui entendoient mal ce que dit S. Paul aux Galates & aux Romains sur l'inutilité des œuvres sans la foy. [Ainsi S. Jacque n'aura écrit qu'aprés l'an 58, lorsque l'epistre aux Romains estoit déja celebre parmi les Fideles.] 'Il adresse son epistre à tous les Juifs convertis dans toutes les parties du monde: [ce qui a peutestre] 'fait dire à un ancien auteur, qu'il écrit à toute la terre.

Hier.v.ill c.2. p.263.a. | Note 15. | Aug.ep.29. | ps.31.p.76.1.a. | Jac.1.v.1|Bar. 45.§ 21. | Cæsa.q.140. bib.P.t.11.p. 660.d.

'Sixte de Sienne assure que les plus anciens exemplaires latins, & mesme quelques grecs, donnent le titre d'Apostre à S. Jacque au commencement de cette lettre. [Cela n'est pas dans

Six.S.l.7.p. 770.2.b.c.

la Vulgate, où il se contente de prendre le titre du Serviteur de Dieu & de J.C.]'Et S. Athanase qui en raporte les premieres paroles, n'y met point le titre d'Apostre.[Mais il est vray que tous les Peres que nous avons alleguez "en un autre endroit pour l'autorité de cette epistre, la citent sous le nom de Saint Jacque Apostre.]

Ath.syn.p.59.d. | V.la note 15.

'Aucun auteur soit ancien soit nouveau, n'a douté qu'elle ne fust de S. Jacque le Mineur. Il n'y a que quelques écrits d'Espagnols supposez, qui l'attribuent au frere de S.Jean.'Outre S.Jerome qui nous assure qu'elle est de S. Jacque de Jerusalem, on dit que S.Chrysostome fait la mesme chose dans une homelie manuscrite.'On le lit aussi dans Origene.

Boll.1.may.p.22.c.d. | Auc.2.p.849.d.e. | Ori.in Rom.5.v.1.p.519.

[a]S. Jerome dit que S. Jacque n'a écrit que cette seule epistre, [par où il semble condanner comme faux tous les autres écrits qui portent son nom.]'Le Pape Innocent I. les rejette aussi tous en general.[b]Car les Ebionites en avoient supposé quelques uns à S. Jacque.[c]Origene parle d'un livre de S. Jacque qu'il joint avec l'Evangile de S. Pierre.[d]Le Pape Gelase condanne aussi un Evangile de Jacque d'Alphée.[e]S. Athanase luy attribue la version greque de S. Matthieu,[si neanmoins cette fin de sa Synopse est de luy.]

a Hier.v.ill.c.2.p.163.a. | Inn.ep.3.c.7.p.1056.c. | b Epi.30.c.23.p.147.d. | c Ori.g.in M.p.223.a.b. | d Bar.44 § 48. | e Ath.syn.p.155.c.

'Baronius dit "qu'il a écrit une liturgie,[f]& cela se trouve autorisé par une oraison attribuée à S. Procle Evesque de Constantinople,'& par le 32[e] Canon du Concile tenu dans le dome du palais imperial, en l'an 692.[g]On allegue encore comme une preuve considerable, qu'il y a une grande conformité entre la liturgie qui porte aujourd'hui son nom, & les Catecheses de S.Cyrille de Jerusalem.[Cette conformité pourroit neanmoins aussitost faire croire que cette liturgie est un recueil de ce qui se pratiquoit dans l'Eglise de Jerusalem, mais sous le nom de S. Jacque, comme du premier Evesque de cette Eglise, qui selon toute l'apparence, a ordonné les choses principales de cet usage: comme nous appellons le breviaire de Milan le breviaire Ambrosien, parcequ'il regle l'office à peu pres en la maniere qu'il se faisoit à Milan sous S. Ambroise.

Bar.63.§17. | Note 2. | f Procl.or.22.p.580. | Conc.t.6.p.1157.b. | g Bar.63.§17.

Ce qui nous fait voir qu'on ne connoissoit point la liturgie de S. Jacque dans le IV. siecle, c'est que]'S. Basile nous apprend que les Apostres & les autres grands hommes qui ont les premiers reglé ce qu'il faut observer dans nos mysteres, leur ont conservé la reverence qui leur estoit due en les gardant dans le secret, & sans les communiquer.'On allegue plusieurs autres preuves

Bas.de Sp.c.27.t.2.p.351.c.d.e. | Alex.t.1.p.62-65| All.de Sim.p.189.190.

pour montrer que cette liturgie est entierement supposée. Elles montrent au moins qu'elle a esté fort alterée dans les siecles posterieurs : '& c'est ce que Baronius, [Bellarmin, & beaucoup d'autres] reconnoissent. Bar.63.§17.

SAINT PHILIPPE
APOSTRE.

'SAINT Philippe estoit natif de Bethsaïde [en Galilée sur le bord du lac de Genesaret. Il estoit marié] '& avoit plusieurs filles ; [cela n'empeschoit pas] [a]qu'il ne meditast continuellement, dit S. Chrysostome, la loy & les Prophetes: & ce fut là qu'il apprit à connoistre & à attendre le Messie. Joan.1.v.44. Eus.l.3.c.31.p.102.d.&c. a Joan.1.v.45. Chry.n.h.19.p.124.d.

'Il connut que JESUS estoit ce Messie, soit en apprenant ce qui estoit arrivé à S. André & à S. Pierre, qui se rendirent disciples de JESUS CHRIST un jour ou deux avant luy, 'soit par les instructions qu'il receut d'eux, soit qu'il eust entendu le témoignage que S. Jean Baptiste luy avoit rendu. 'Il pouvoit avoir connu sa personne dés auparavant, comme estant du mesme pays. Chry.p.125.a. c|Thphy.ib.p.581.b. Chry.p.125.a.

'Lors donc que J.C. quittant le lieu où S. Jean battizoit, "s'en retournoit en Galilée, il rencontra Philippe, & luy ordonna de le suivre. 'Cette parole d'un Dieu opera son effet dans Philippe; [& on peut dire que sans cela toutes les bonnes dispositions qu'il avoit déja luy auroient esté inutiles.] 'Quelques martyrologes font une memoire de sa vocation le 28 de fevrier: [Et c'en peut estre le jour.] 'S. Clement d'Alexandrie dit comme une chose dont tout le monde convenoit, que ce fut Saint Philippe [1] qui demanda "d'aller ensevelir son pere, & à qui J.C. répondit, *Laissez les morts enterrer leurs morts ;* luy marquant par là que pour luy il estoit du nombre de ceux qu'il avoit ressuscitez, & qu'il avoit fait vivre en luy par la mort de leurs passions. 'Tertullien dit aussi que ce fut un Apostre qui ne se mit pas en peine de se trouver aux funerailles de son pere. 'Il est certain que c'estoit une personne que J.C. destinoit à quelque chose de meilleur que ne sont mes- ['an 30 de l'ere commune.] Joan.1.v.43. Chry.n.h.19.p.125.c. Boll.28.feb.p.718.b. Cl.str.3.p.436.b. Tert.bap.c.12.p.262.a. Aug.f.62.c.1.p.357.c.

1. L'Evangile le raporte longtemps aprés la vocation de S. Philippe, mais on croit qu'il joint par occasion des choses arrivées en differens temps. Conc.c.30.n.2.

me les devoirs de la pieté naturelle, c'est à dire à prescher la parole vivante, & à faire vivre les ames.

Chry.in Jo.h. 19.p.124.c. 'S. Philippe devint en mesme temps le disciple & le predicateur de la verité. Il courut trouver Nathanael,[a] & luy fit part des lumieres dont il venoit d'estre éclairé. [b]Car il luy dit qu'il avoit trouvé le Messie,[c] & l'appella afin qu'il le vinst voir avec luy. Il luy parla sous un figuier.[d] Nathanael ne se rendit pas d'abord : Et S. Philippe au lieu de se fascher de sa resistance, continua de l'exhorter à venir voir ce qu'il avoit peine à croire sur sa parole, témoignant des cette premiere rencontre [une douceur,] une prudence, & une fermeté digne d'un Apostre.

a Nys.in Cant. h.15.p.671.c. | b Joan.1.v.45. | c v.48 | Chry.p.127.d. | d Joan.1.v.47 | Chry.p.126.c.

Aug.conf.l.2. c.17.p.179.2.d | Chry.p.124.c. | Joan.2.v.2. 'Saint Philippe s'attacha dessors entierement à J.C, selon les Peres, & ne le quitta jamais. [Ainsi il y a apparence qu'il l'accompagna] 'trois jours aprés aux noces de Cana, où ses disciples furent invitez avec luy.

Conc.c.4.§1. 'Il fut fait Apostre [l'année suivante. Environ "un an aprés,] l'an 32.
Joan.6.v.5.6.7. 'lorsque J.C. voulut nourrir cinq mille hommes qui le suivoient, il demanda à S. Philippe, pour le tenter, d'où on pourroit acheter du pain pour tant de monde : & Saint Philippe luy répondit qu'il
12.v.20-22. en falloit pour plus de "200 deniers. 'Quelques Gentils voulant environ 15 écus.
voir J.C. *un peu avant sa Passion, ils s'adresserent à S. Philippe, *l'an 33.
qui en parla à S. André, & eux deux ensemble le dirent à J.C.

Hil.de Tri.l.7. p.541.d. 'Dans la Cene, Saint Philippe se servant de la familiarité & de la liberté que l'apostolat luy donnoit avec le Fils de Dieu,[e] le pria de faire voir le Pere à ses disciples, & que c'estoit tout ce qu'ils souhaitoient : à quoy J.C. luy répondit qu'en voyant le Fils on voit le Pere.

e Joan.14.v.8-10.

[C'est tout ce que nous trouvons de luy dans l'Evangile : & on
Cl.str.3.p.448. b. peut dire que c'est "tout ce qu'on en sçait,] 'sinon qu'il maria [quel- NOTE 1.
f Thdrt.p.sl.116. p.371. ques unes de] ses filles;[f] qu'il prescha la verité dans les deux Phrygies;[g] & qu'il fut enterré à Hieraple [dans la Phrygie Pacatienne.]
g Eus.l.3.c.31.p. 102.d. [h]On lit dans une homelie sur les douze Apostres, attribuée à S.
h Chry.t.6.h. 31.p.269.b. Chrysostome, qu'il conserve la ville d'Hieraple par ses miracles.
["On ne sçait point s'il a souffert le martyre.] NOTE 2.

Eus.l.5.c.24.p. 191.b.c. 'Polycrate qui estoit Evesque d'Ephese à la fin du II. siecle, assure qu'il celebroit toujours Pasque le 14 de la lune. Il n'allegue que luy & S. Jean d'entre les Apostres pour appuyer cette
p.193.c. pratique. [Ainsi c'est de luy que parle S. Irenée,] 'lorsqu'il dit que S. Polycarpe qui suivoit cette coutume, s'autorisoit de S. Jean
l.4.c.15.p.132.2. & des autres Apostres avec lesquels il avoit vécu. 'Et S. Polycarpe
"n'ayant esté Chrétien que vers l'an 80 au plustost, [Saint Philippe V.S.Polycarpe §1.

a vécu

a note 2. a vécu au moins"jusques à cette année là. Il a peuteſtre meſme encore vécu longtemps depuis l'an 80,] puiſqu'il eſt marqué que Saint Polycarpe fut fait Eveſque par les Apoſtres ;[ce qui donne lieu de croire que pluſieurs ont eu part à ſon ordination.]'Les fauſſes hiſtoires qu'on a de luy portent qu'il mourut agé de 87 ans, ſous Domitien,'ou ſous Trajan.[Il peut avoir encore paſſé cet age.] Iren.l.3.c.3.p. 233.d. Boll.1.may,p. 10.e|12.c. p.10.f|All.de Sim.p.122.

'Euſebe autant qu'on le peut tirer de ſes paroles, qui ſont fort obſcures, dit que Papias [Eveſque d'Hieraple,] avoit appris des filles de S. Philippe, qu'il y avoit eu un mort reſſuſcité du temps [1]de cet Apoſtre. Euſ.l.3.c.39.p. 112.a.

'On a ſuppoſé à Saint Philippe de faux actes, condannez par le Pape Gelaſe,'& un Evangile dont les Gnoſtiques ſe ſervoient. 'S. Epiphane nous aſſure que c'eſtoit un livre infame. Bar.44.§42. §48. Epi.26.c.13.p. 95.b.

[a]Nous apprenons de Theodoret que S. Jean l'Evangeliſte & S. Philippe Apoſtre s'apparurent"au grand Theodoſe preſque vaincu par Eugene,& luy promirent de luy faire remporter la victoire, comme cela arriva le lendemain par un miracle viſible. Afin qu'on ne puſt douter de cette viſion, ces Apoſtres s'apparurent la meſme nuit à un ſoldat, & luy dirent la meſme choſe. a Thdrt.v.l.5. c.24.p.232. b l'an 394.

note 3. [Nous ne manquons point"d'auteurs qui ont parlé de S. Philippe,& qui ont dit pluſieurs circonſtances de ſa vie & de ſa mort. Mais nous ne voyons rien en tout cela qui paroiſſe fondé, & qui ne ſente beaucoup la fable.]

'Les Grecs & tous les Orientaux font la feſte de cet Apoſtre le 14 de novembre.[b]Les martyrologes de S. Jerome la marquent le 22 d'avril :'& ils la joignent encore le premier de may avec celle de S. Jacque, ce que Bede & les autres martyrologes font auſſi ; & c'eſt le jour auquel nous la celebrons.'On trouve meſme cette feſte dans l'ancien calendrier Romain, à cauſe d'une egliſe dediée à Rome vers l'an 560 ſous le nom de ces deux Apoſtres. Boll.1.may,p. 8.b.f. b Flor.p.452. Boll.1.may,p. 7.b.c. Front.cal.p.75.

'On pretend avoir aujourd'hui le corps de Saint Philippe dans cette egliſe, & dans celle de S. Saturnin à Toulouſe. On pretend de meſme avoir ſon chef à Troies,(où l'on dit qu'il a eſté apporté d'Orient vers 1204,) à Noſtre-Dame de Paris, à Prague, & en un monaſtere de Baviere.'Nous avons une hiſtoire originale, où l'on voit que le 2 de mars 1204, on apporta de Paleſtine à Florence un bras de Saint Philippe, que l'Empereur Manuel Comnene avoit donné à Marie ſa fille, femme d'Amauri Roy de Jeruſalem. Boll.1.may,p. 11.a.b.c. p.15-17.

1. κατ' αὐτὸν, qui pourroit auſſi ſignifier *du temps de Papias meſme.* Mais pourquoi auroit-il cité pour la les filles de S. Philippe?

Cl.str.3.p.448. b. 'S. Philippe, comme nous avons dit,"a eu des enfans; & il a NOTE 4
marié quelques filles, selon S. Clement d'Alexandrie.[a]Polycrate
a Euf.l.3.c.31.p.102.d. d'Ephese parle de deux de ses filles qui ont vieilli dans la virgi-
c.39.p.112.a. nite, & qui ont esté enterrées avec luy à Hieraple.'Ce sont celles
Soz.l.7.c.27.p.750.b. dont Papias dit qu'il avoit appris la resurrection d'un mort:'& s'il
en faut croire Sozomene, c'estoient elles mesmes qui avoient
Euf.l.3.c.31.p.103.a|Nphr.l.3.c.20.p.252.c. ressuscité ce mort à Hieraple.'Quelques uns leur attribuent le
don de prophetie, [si on ne les confond point en cela avec les
quatre vierges filles de S. Philippe Diacre.]

Euf.l.3.c.31.p.102.d. 'Polycrate parle encore d'une autre fille de S. Philippe Apos-
tre, laquelle"avoit vécu dans une grande sainteté, & reposoit à ἐν ἁγίῳ πνεύ-
n.p.54.2.c| Auct.3.p.491.2.c. Ephese.'Cette distinction qu'il met entre elle & ses sœurs,[& les ματι πολιτευ-σαμένη.
termes"mesmes dont il se sert, & dont il seroit difficile d'expri- πολιτευο-
mer la force en nostre langue, semblent marquer qu'elle avoit μένη.
vécu dans la vie commune du mariage. Ainsi c'est peutestre d'elle
que parle S. Clement, lorsqu'il dit que les filles de S. Philippe
estoient mariées.

Euf.l.5.c.24.p.191.b.c. 'Polycrate met ces trois sœurs entre"les plus illustres lumieres μεγάλα
de l'Eglise d'Asie.[b]On croit que la derniere peut estre S[te] Her- στοιχεῖα,
b n.p.55.1.a| Auct.3.ut sup| Ugh.t.6.p.1060.b.c. mione que les Grecs honorent le 4 de septembre,[c]qu'ils disent
avoir esté enterrée à Ephese, & qu'ils font fille de Saint Philippe
c Menæa,p.69. Apostre,[c] quoiqu'ils disent quelquefois qu'elle estoit l'une des
quatre vierges & prophetesses filles de S. Philippe Apostre qui a
Flor.p.151.152. battizé l'eunuque de Candace, [c'est dire du Diacre;] 'ce que
Men.p.69-71| Ugh.p.1060. Florentinius ne peut croire.'Ils disent qu'aprés avoir beaucoup
souffert"sous Trajan lorsqu'il vint à Ephese, elle consomma son &c.
martyre sous Adrien.[Nous voudrions avoir des preuves plus as-
surées de tout cela. Car l'histoire qu'ils en font dans leurs Ménées
Menæa,8.may,p.70. est une des plus méchantes qu'on puisse voir.]'Son tombeau est
marqué entre les plus saints monumens de la ville d'Ephese, où
Bar.6.jun|Ado,fest.p.36. on le voyoit sur une montagne.'Le martyrologe Romain & Adon
parlent aussi d'une fille de S. Philippe Diacre sans la nommer,
mais en employant les propres termes dont Polycrate se sert pour
la fille de S. Philippe Apostre morte à Ephese.

Ugh.p.1060.b| Men.sept.p.69. 'Les Grecs dans l'histoire de S[te] Hermione disent qu'Eutyquie
d Boll.1.may,p.12.c. l'une de ses sœurs,"vint avec elle à Ephese.[d]On pretend que les &c.
deux filles vierges de Saint Philippe Apostre acquirent à J.C. un
grand nombre d'autres vierges.

p.14.a.c|17.feb.p.45|Menæa,p.183. 'Les Grecs donnent aussi à ce Saint une sœur vierge nommée
Mariamne ou Marie, laquelle, disent-ils, ayant participé à ses tra-
vaux, se retira aprés sa mort en Lycaonie, où elle mourut en paix.
Ils la mettent le 17 de fevrier.

S. BARTHELEMI
APOSTRE.

NOTE I. 'SAINT Barthelemi"estoit Galiléen, auſſibien que tous les autres Apoſtres,'au nombre deſquels il fut mis"par J.C:[Et c'eſt tout ce que l'Evangile nous en apprend.] Act.1.v.13|2.v.7. Conc.c.40.§ 1.

l'an 31 de l'ere commune.

'Il eſt dit dans l'homelie des douze Apoſtres, [fauſſement attribuée à S. Chryſoſtome,]qu'il a appris la temperance aux peuples de la Lycaonie;[ce qui a eſté ſuivi par la pluſpart des nouveaux Grecs & Latins.]'Nous avons des preuves plus certaines qu'il a preſché dans les pays que les anciens appelloient les Indes,[&"qui ne ſont peuteſtre autre choſe que l'Arabie heureuſe,]'qu'on dit auſſi avoir receu de luy la lumiere de la foy.'Il porta dans ces Indes l'Evangile de S. Matthieu écrit en hebreu; & S. Pantene l'y trouva cent ans aprés. Chry.t.6.h.31. p.269.a. Euſ.l.5.c.10.p. 175.c. NOTE 2. Aug.3.p.395.c. Euſ.p.175.c| Hier.v.ill.c.36. p.280.c.

'On ne ſçait point quand il eſt mort.[a]Les plus anciens ſe contentent de dire qu'il eſt mort dans les Indes, qu'ils appellent quelquefois la Perſe; & Fortunat dit que l'Inde envoie ce Saint chargé de ſes triomphes audevant de J.C.[Tous les nouveaux Grecs & Latins s'accordent à dire"qu'il a eſté martyrizé dans la ville d'Albane ou Albanople, nommée quelquefois par corruption Urbanople, qu'ils mettent en la grande Armenie ou Indienne, comme il leur plaiſt de l'appeller. Je penſe que ce pourroit eſtre la ville d'Albane en Albanie ſur le bord de la mer Caſpienne, qui confine avec l'Armenie.] Bar.78.§ 1. a Flor.p.157. 773.774|Bed| Flor.p.593| Fort.l.8.car.4. p.190. NOTE 3.

'Les heretiques ont fait ſous le nom de S. Barthelemi un faux Evangile condanné par le Pape Gelaſe. Bar.44.§48.

'Theodore le Lecteur[qui écrivoit dans le VI.ſiecle,] nous aſſure que l'Empereur Anaſtaſe ayant baſti[vers l'an 508] la ville de Daras en Meſopotamie,"il y fit tranſporter le corps de l'Apoſtre S. Barthelemi.'Procope parle de l'egliſe de S. Barthelemi à Daras ſous Juſtinien.[Nous laiſſons à d'autres à accorder ceci avec ce qu'on voit par S. Gregoire de Tours,]'que dans le meſme ſiecle on pretendoit avoir dans l'iſle de Lipare pres de la Sicile le corps du meſme Apoſtre, qui y avoit, diſoit-on, eſté tranſporté du lieu où il avoit ſouffert: & on y avoit baſti une egliſe magnifique de Thdr.L.l.2.p. 67.b. Proc.æd.l.2.c.2. p.31. Gr.T.mir.l.1. c.34.p.78.79.

ſon nom, où l'on diſoit qu'il ſe faiſoit divers miracles.[S'il n'y a point eu de fourberie de part ni d'autre, il faut qu'il y ait eu de l'erreur, & qu'on ait pris les reliques de quelque autre S. Barthelemi pour celles de l'Apoſtre. La tradition de l'Egliſe de Lipare paroiſt avoir eſté receue generalement des Grecs auſſibien que des Latins depuis le IX. ſiecle. Mais ce qu'il y a de faſcheux, c'eſt que "la maniere dont elle pretend avoir receu le corps de S. Barthelemi, eſt telle que nous n'oſerions la raporter, depeur d'offenſer toutes les perſonnes qui haïſſent les fables, & qui les haïſſent encore plus dans les choſes de religion que dans les autres.] V. la note 3.

Spic.t.3.p.22.23. 'Le corps de S. Barthelemi qu'on reveroit dans l'iſle de Lipare, y eſtoit encore en l'an 808, lorſque les Sarrazins en ravageant cette iſle briſerent ſon tombeau, & en jetterent les os. Un moine grec les ramaſſa: & peu aprés, quelques vaiſſeaux Lombars envoyez contre les Sarrazins les emporterent en Italie, où ils furent mis à Benevent ſous un autel le 25[e] jour d'octobre l'an 809. On joint à cela quelques viſions & divers miracles, qui ſont atteſtez par Anaſtaſe le bibliothecaire. Car c'eſt luy qui nous apprend l'hiſtoire de cette tranſlation dans un écrit adreſſé à Aion Eveſque de Benevent. 'Elle eſt encore raportée dans l'écrit d'un auteur grec inſeré dans les Ménées, qui dit que c'eſtoit le Duc de Benevent qui avoit envoyé exprés ces vaiſſeaux pour apporter le corps de S. Barthelemi.[Uſuard & Adon parlent de cette tranſlation de S. Barthelemi de Lipare à Benevent.]

Auct.3.p.400.c.d|Men.25.aug.p.269.

Bar.25.aug.b. 'On croit avoir aujourd'hui le corps de cet Apoſtre à Rome en une egliſe de ſon nom, dans l'iſle du Tibre,[que l'on appelle maintenant pour ce ſujet l'iſle de Saint Barthelemi.] 'Quelques auteurs diſent qu'on tenoit à Rome que l'Empereur Othon II. l'avoit emporté de Benevent pour punir cette ville, & l'avoit fait apporter à Rome, pour le transferer en Allemagne; mais qu'il mourut ſur cela le 17 de decembre 983.[a] Baronius montre par l'autorité du Pape Paſcal II. qui vivoit en l'an 1113, que cela ſe fit ſous Othon III, 'qui eſtant venu à Benevent en l'an 1000, y demanda le corps de cet Apoſtre pour le mettre dans l'egliſe de S. Adalbert qu'il faiſoit baſtir à Rome dans l'iſle du Tibre. Leon d'Oſtie dit que ceux de Benevent qui n'oſoient pas le refuſer, le tromperent; & au lieu du corps de S. Barthelemi luy donnerent celui de S. Paulin de Nole, qu'il emporta, & mit dans l'egliſe de Saint Adalbert; qu'il s'apperceut de cette fourberie, & fut aſſieger Benevent; mais qu'il fut contraint de lever le ſiege, & mourut peu de temps aprés. 'Baronius dit que pluſieurs accuſent de faux

Otho,Fr.l.6.c.25.p.131|Krantz.Sax.4.c.20.p.91.c.

Bar.983.§14. a 1000.§8. §6|Leo,Oſt.l.2.c.24.p.213.

Bar.1000.§6.7.8.

ce recit de Leon d'Ostie ; & il allegue divers actes des Papes & des Empereurs depuis l'an 1113, avec le témoignage du continuateur de Sigebert sur l'an 1157, pour prouver que le corps de Saint Barthelemi est veritablement dans cette eglise qui porte maintenant son nom, aussibien que le corps de S. Paulin. [Le Cardinal Ursin a fait une dissertation pour soutenir que le corps de cet Apostre est à Benevent, & non à Rome. La Congregation des Rits fut chargée au mois d'aoust 1695, d'examiner ses raisons.]

'Les plus anciens martyrologes marquent la feste de S. Barthelemi le 13 de juin,'qu'on pretend estre celui de sa translation des Indes à Lipare ; & encore le 24 d'aoust, auquel Anastase dit que l'on celebroit sa mort.[C'est le jour auquel nous en faisons aujourd'hui la feste.]'Le Sacramentaire de S. Gregoire la marque le mesme jour,[a] aussibien que Bede, Usuard, Adon, & beaucoup d'autres. On la fait à Rome le lendemain, & on pretend que c'est à cause que le corps du Saint y fut apporté de Benevent ce jour là ;[de quoy je ne croy pas qu'on ait aucune preuve :]& il y a mesme quelques martyrologes plus anciens que cette translation, qui mettent Saint Barthelemi le 25 d'aoust.'On en faisoit encore une troisieme feste au IX. siecle le 25[e] jour d'octobre, auquel son corps avoit esté mis sous l'autel de l'eglise à Benevent.'On marque une translation d'un bras de Saint Barthelemi de Benevent à Cantorberi.

Flor. p. 593. | Spic. t. 3. p. 25. | Sacr. p. 125 | n. p. 175. | a Flor. p. 156. 157. 774. 2. | Spic. t. 3. p. 25. | Boll. apr. t. 2. p. 917. 2.

'Les Grecs font aussi de cet Apostre le 25 d'aoust à cause de sa translation à Lipare ou à Benevent : Car ils y lisent l'histoire de l'une & de l'autre.'Ils en font encore le 11 de juin, qu'ils honorent ce semble comme le jour de sa mort.

Menæa, p. 267. 269. | 11. jun. p. 81.

S. MATTHIEU,

APOSTRE ET EVANGELISTE.

'SAINT Matthieu s'appelloit aussi Levi. S. Marc luy donne le surnom d'Alphée,[qui pouvoit estre le nom de son pere ;]'& cela a donné occasion à quelques anciens, & à tous les nouveaux Grecs, de dire que S. Jacque d'Alphée estoit son frere,["quoqu'il n'y ait en cela aucune apparence.]'Il estoit sans doute de Galilée comme les autres Apos-

Conc. c. 34. § 1. | Chry. in Matt. h. 33. p. 381. c | Thdrt. p. f. 67. v. 28. p. 659. c | Boll. 21. may, p. 19. c. | Act. 1. v. 11 | 2. v. 7.

V. S. Jacque le Mineur § 3.

Luc.5.v.27. tres, 'publicain" de profession,[c'est à dire, qu'il avoit pris du pu- NOTE 1.
Tert.pud.c.9. p.714.d. blic le parti & la recette de quelque impost,]'& qu'il estoit de ceux qui selon l'expression de Tertullien, se rendoient coupables devant Dieu[& odieux aux hommes,]en leur faisant acheter
Thdrt.ut sup. l'usage de la terre, de la mer, & du ciel mesme.'On pretend qu'il
Marc.2.v.13.14. demeuroit à Capharnaüm.'Mais il avoit son bureau hors de la ville, sur le bord de la mer[de Galilée.]

v.14|Luc.5.v.28. 'JESUS CHRIST passant donc" par là, & le voyant assis à son bureau, en l'an 31.
luy dit de le suivre; & en mesme temps il se leva, quitta tout, & le
Ad Præsi.ap. Hier.t.4.p.117.b. suivit.'Un ancien auteur dit qu'il n'attendit point à suivre J.C. qu'il se fust dechargé du poids de son bien, qu'il eust dressé ses contes, qu'il eust fait faire des criées de ses terres & de ses meubles pour ne les pas vendre moins qu'ils ne valoient, ni qu'il eust
Bas.reg.fus.8. p.345.a.b. esté chez luy voir pleurer toute sa famille.'S.Basile dit que non seulement il meprisa le gain qu'il faisoit à son bureau, mais qu'il ne se mit pas mesme en peine des poursuites que les officiers pourroient faire contre luy & contre sa famille, à cause qu'il laissoit
Jans.in Matt.9. v.10.p.77.1. les contes de sa recette imparfaits.'Neanmoins[si ces contes se pouvoient rendre ou dresser en peu de temps,]l'Evangile n'em-
Luc.5.v.28.29. pesche point de croire qu'il l'a fait,'puisque S. Luc, aprés mesme avoir dit qu'il abandonna tout, ajoute qu'il fit un grand festin à J.C. dans sa maison.

Conc.c.34. 'Ce fut à l'occasion de ce festin que le Sauveur pour répondre aux murmures des Pharisiens, declara qu'il n'estoit pas venu appeller les justes, mais les pecheurs; & qu'il établit en mesme temps la sainteté du jeûne, & la discretion avec laquelle il faut traiter les personnes foibles.

Hier.in Matt. p.26.d. 'On remarque que S. Marc & S. Luc raportant la conversion de S. Matthieu, l'ont appellé Levi, qui n'estoit pas son nom ordinaire, comme pour ne pas luy reprocher qu'il eust esté publicain: mais que S. Matthieu la raporte sous le nom par lequel il estoit le
a|Chry.t.6.h. 28.p.250.a.b. plus connu, pour faire voir'que personne ne doit desesperer de la misericorde de Dieu, quelque grand pecheur qu'il soit, puis-
Matt.10.v.3| Hier.n.p.29.b. a Eus.dem.l.3. c.5.p.119.120. qu'un publicain estoit devenu Apostre.'Dans le denombrement des Apostres il se donne seul le titre de publicain,[a]son humilité & sa sincerité faisant qu'il s'accuse partout luy mesme,[pour faire admirer davantage la puissance & la misericorde de celui qui l'avoit sauvé.]

Greg.in Ev.h. 24.p.1429.b. 'Depuis sa conversion il ne retourna plus à son emploi, quoique S. Pierre ait encore pesché aprés la Resurrection: Et c'est dit S. Gregoire, qu'il y a des emplois qui sont innocens d'eux mesmes,

& d'autres qu'on ne peut que tres difficilement, ou mesme point dutout exercer sans peché.[Ce n'est pas que celui des publicains ne soit legitime en soy. Les Princes ayant un droit necessaire & incontestable de lever des imposts, il faut bien qu'ils trouvent des personnes qui leur rendent ce service. Mais ceux qui ont beaucoup d'honneur & de conscience s'empressent peu de le faire. Ce sont presque toujours ceux qui ont le plus d'avarice, de cupidité, & souvent de dureté & d'insolence. Le moyen donc que des personnes si mal disposées n'abusent pas du pouvoir que l'autorité des loix leur donne, pour opprimer les foibles par des injustices & des violences contraires à toutes les loix? Ceux mesmes qui peuvent entrer dans cet emploi avec dessein de ne rien faire que selon les regles de la conscience & de la justice, sont exposez à un extreme danger, s'ils ne sont entierement audessus de la tentation si commune & si subtile de l'interest. Ce n'est donc pas sans sujet que les Juifs regardent les publicains dans l'Evangile comme les personnes les plus criminelles & les plus
1. odieuses:[1] & les autres nations n'en ont pas jugé d'une maniere
plus favorable,]'jusque là qu'un ancien ne craint pas de les appeller des pecheurs d'office; [pour ne pas dire que c'est l'idée que nous en donne J.C. mesme.] Tert.pud.c.19. p.724.d.

'S. Matthieu fut fait Apostre [la mesme année qu'il fut converti.] Il est quelquefois nommé le settieme entre les Apostres, '& quelquefois le huittieme. [C'est tout ce que nous trouvons de luy dans l'Evangile, & tout ce que nous pouvons dire estre assuré pour l'histoire de sa vie, si l'on n'y veut joindre ce que dit S. Clement d'Alexandrie,]'qu'il ne mangeoit point de viande, se contentant pour sa nourriture de legumes, de fruits, & d'herbes. Conc.c.40.§ 1. Matt.10.v.3| Act.1.v.13. Cl.pæd.l.2.c.1. p.148.d.

Note 1. 'Rufin, Socrate, & d'autres, écrivent qu'il a presché dans l'Ethiopie,[a] S. Paulin dit qu'il est mort dans la Parthe; [en quoy il s'accorde avec S. Ambroise,] qui dit que Dieu luy ouvrit le pays de Perse.[b] D'autres auteurs peu dignes de foy le font encore prescher en d'autres provinces.[c] Fortunat de Poitiers, qui écrivoit vers le milieu du VI. siecle, suppose que son corps estoit en un lieu qu'il appelle le haut Naddaver.[d] On ne sçait ce que c'est, sinon que le faux Abdias dit que c'est une ville d'Ethiopie où S. Matthieu a presché, & où il a souffert le martyre.[e] Les martyrologes de S. Jerome, & d'autres, mettent sa mort dans la Perse, ou à Tarsiane dans la Carmanie alors sujette aux Parthes.[f] Les

Socr.l.1.c.19 p. 50.b.c|Ruf.l.10. c.9.p.164.1| Euch.qu.l.1.p. 370.a|Fort.l.5. c.1.p.119|Greg. in Reg.9.p.183. d.
a Paul.car.26. p.617|Amb.ps. 45.p.814.m.
b Bar.21.sep.a.
c Fort.l.7.c.4. 5.p.150.204.
d n.p.193|Baud. p.506.
e Flor.p.158.159. 503.849.
f Menæa,16. nov.p.257.

1. Voyez S. Chrysostome sur les Actes *hom.25.p.237.c|tom.5.h.59.71.p.654.e|893.894|tom.5.h.28.p. 149.d|250.a|in Matt.hom.31.p.356.c|357.c*; & Suidas *in* τελώνης, *p.881.c.*

nouveaux Grecs disent aussi qu'il a presché aux Parthes & aux
Florent.p.159| Ugh.t.6.p.1136.c. Medes.'Quelques uns d'eux semblent croire qu'il"est mort à Hie- &c.
raple en Syrie[sur l'Euphrate.Mais cette opinion auroit esté con-
nue des anciens, si elle estoit vraie.]

Cl.str.4.p.502.b. 'S. Clement d'Alexandrie cite d'Heracleon disciple de Valen-
tin, qu'il est sorti de ce monde non par le martyre,[mais par une
Ugh.ut sup| Flor. mort naturelle;]'ce que le menologe de Basile & d'autres Grecs
[a] Chry.in Matt. h.48.p.524.c.d. paroissent suivre:[se fondant peutestre sur ce que][a]S. Chrysosto-
me dans un petit eloge qu'il fait de sa vertu & de son courage,
Men.16.nov.p.257.258. ne parle point de son martyre.'Neanmoins les Grecs disent aussi
quelquefois qu'il a consommé sa vie par le feu,[sans donner lieu à
Nphr.l.2.c.41.p.204.205. l'explication de Nicephore,]'qui pretend qu'aprés avoir"éteint &c.
par ses prieres le feu qu'on avoit allumé autour de luy, il rendit
Ado,fest.p.34. son ame en paix.[Florus, Usuard,]'Adon, [& les autres Latins
Boll.mars,t.2.p.32.c|Abd.l.7.p.94.2. aprés eux,] disent qu'il est mort par le martyre,'que Florus décrit
comme l'ayant pris d'Abdias.[b]S. Chrysostome suppose qu'il est
[b] Chry.in Mat. h.77.p.807.a.b. mort avant l'an[70,]auquel Jerusalem fut ruinée.

[c]Le Pape Gelase condanne un livre de l'enfance de J.C. publié
[c] Bar.44.§48. sous le nom de S.Matthieu, dont Baronius croit que les Valen-
Iren.l.1.c.17.p.104.b. tiniens tiroient quelques contes 'raportez par S. Irenée. [d]Les
Ebionites ont aussi supposé quelques écrits à cet Apostre.[e]Quel-
[d] Epi.30.c.23.p.147.d. ques uns luy attribuent une liturgie Ethiopienne, qui est recon-
[e] Bona,lit.l.1.c.8.§2.p.50. nue pour fausse.

[f] All.de Sim.p.122.126|Sur.21.sep.p.217. [f]On cite une histoire de S.Matthieu écrite par un auteur anony-
me, & une autre par Metaphraste, qui paroist estre la mesme que
celle qui est dans Surius.[On nous excusera bien si nous n'avons
Bar.21.sep.a. pas cru en devoir rien tirer, non plus que d'Abdias,]'& de plu-
sieurs autres pieces qui n'ont aucune autorité.

a. 'L'Eglise greque fait la feste de S. Matthieu le 16 de novem-
bre.L'Eglise latine la fait aujourd'hui le 21 de septembre;] auquel
elle est marquée dans Bede & dans le Sacramentaire de S. Gre-
Florent.p.503.848.901. goire.]'Les martyrologes de S. Jerome qui la mettent le mesme
jour, la mettent encore le 7 d'octobre, & le 6 de may, auquel le
martyrologe Romain celebre aujourd'hui la translation de son
Bar.954.§2. corps.'Car ayant esté, dit-on, transporté d'Ethiopie en Bretagne
1080.§43. ou en Bithynie, il fut enfin transferé à Salerne l'an 954,'& trouvé
en cette ville l'an 1080. Le Duc Robert y fit bastir une grande
6.may,k. eglise sous son nom,'où son corps fut mis du temps de Gregoire
VII.[Il est certain qu'on pretendit l'avoir trouvé à Salerne sous
ce Pape, & qu'on luy bastit une eglise. Nous n'avons pas encore
trouvé de preuve bien solide du reste, non plus que de la preten-

tion de l'Eglise de Beauvais, qui croit avoir son chef.

Nous avons differé jusques ici à parler de l'Evangile de S. Matthieu, parcequ'il nous engagera à traiter diverses choses qui regardent moins son histoire particuliere.] 'Les anciens nous apprennent donc que S. Matthieu ayant presché quelque temps dans la Judée, & estant pres de quitter ce pays pour aller prescher dans les autres, 'il écrivit son Evangile lorsqu'il estoit encore en Judée,[a] & à Jerusalem.[b] Il le fit par quelque sorte* de necessité, [c]& afin que ceux dont il estoit obligé de se separer, pussent suppléer par son livre au defaut de sa presence.

Eus. l.3.c.24.p. 95.a. | Iren. l.3.c.1.p. 229 | Hier. v. ill. c.3 | in Matt. pr. p.11. | a Ath. syn. p. 155. | b Eus. p.95.a. | c Chry. in Matt. h.1.p.5.d. | d p.3.c.

[d]Il donna à son ouvrage le nom d'Evangile, c'est à dire *bonne & heureuse nouvelle*; & c'est avec raison qu'il porte ce titre, puisqu'il annonce à tous les hommes, mesme aux plus méchans, qu'ils peuvent esperer le pardon de leurs pechez, la delivrance des peines qu'ils ont meritées, la justice, la sanctification, la redemption, l'adoption des enfans de Dieu, l'heritage de son royaume, [n]& la gloire de devenir les freres de son Fils unique. 'Ce sont là veritablement, dit S. Chrysostome, d'heureuses nouvelles; tout le reste de ce qu'on nous peut promettre, richesses, puissance, & toute autre chose semblable, n'estant que mensonge & vanité. 'Ce fut par l'Esprit saint dont S. Matthieu estoit rempli, qu'il écrivit de si grandes choses.

&c. | e. | b.c.

'Il s'est arresté à décrire la generation temporelle de J.C, laissant à S. Jean le soin d'achever ce qu'il avoit commencé, & de decouvrir sa naissance eternelle aux plus avancez.[e] Il s'est aussi particulierement attaché à ce qui regarde les moeurs.

Nys. in Cant. h.13.t.1.p.666. b. | e Amb. in Luc. pr. p.2.

C'est luy qui a le premier écrit l'Evangile, comme nous l'apprenons[1] de plusieurs Peres; '& le rang mesme qu'il tient entre les Evangelistes, suffit pour nous en assurer.[f] Il estoit en effet bien juste, dit un Pere, que celui qui s'estoit converti aprés beaucoup de pechez, & qui s'estoit levé du bureau des imposts pour suivre J.C, nous annonçast [le premier] cette misericorde du Sauveur, qui est venu appeller non les justes, mais les pecheurs, l'ayant eprouvée par luy mesme. Il falloit qu'aprés avoir receu du Fils de Dieu non seulement la remission de ses pechez, mais encore le pouvoir de ressusciter les morts, de chasser les demons, & de guerir toutes sortes de maladies, il en receust aussi la grace d'annoncer à toute la terre cette parole du salut; afin que ceux qui se trouvent accablez sous le poids de leurs pechez, apprissent de

1. | Synop. in Matt. p.9.a. | f Epi. 51. c.5. p. 425. c.d.

1 de S. Irenée *l.3.c.1.p.229.c.d*, d'Eusebe *l.3.c.24.p.95.a*, de S. Jerome *v. ill. c.3*, de S. Epiphane *hær. 51. c.4. p. 425.b*, de S. Augustin *de cons. Evang. l.1.c.2.t.4.p.150.2 a.*

son exemple aussibien que de ses écrits, qu'ils peuvent tout espe-
Op.imp.p.3. rer de la misericorde de Dieu, s'ils embrassent la penitence.'Ainsi
son Evangile est proprement l'Evangile des pecheurs: [d'où vient
qu'il est plein, comme nous avons vu,[1] des marques de son hu- 1.
milité.]

Eus|Hier|Naz. car.34.p.98. 'Il le composa particulierement pour les Juifs convertis,[a] qui
l'en avoient prié,[b] & selon la commission qui luy en avoit esté
a Chry.inMat. h.1.p.5.c. donnée [c] par les Apostres.[d] C'est pourquoi il l'écrivit en la langue
b Epi.51.c.4.p. 425.b. des Juifs,[2] & en hebreu, comme plusieurs Peres nous en assurent, 2.
c Bar.41.§17. [e] c'est à dire apparemment en une langue meslée du syriaque &
d Iren|Eus. du caldaïque,[f] dont les Juifs se servoient alors dans la Palestine.

e Hier.in Pel. l.3.c.1.p.297.b. [g] On ne sçait point"par qui il a esté traduit en grec,[h] quoiqu'on NOTE 3.
f Frass.p.660. §2. cite d'Anastase Sinaïte, que ç'a esté par S. Paul & par S. Luc.
[i] Papias dit que chacun l'avoit traduit comme il avoit pu. [Mais
g Hier.v.ill.c.3. h Ath.t.2.p.155. b|Frass.§3. puisqu'on ne voit point que les Grecs en aient jamais eu plusieurs
traductions, il y a toute apparence qu'il s'en est fait une d'abord
i Eus.l.2.c.39.p. 113. si autorisée ou par la qualité de celui qui l'avoit faite, ou par le
consentement de l'Eglise, que toutes les autres n'ont point eu de
Jans.inMatt.p. 5.6. lieu.] 'Les"mots hebreux y sont quelquefois expliquez, comme Emmanuel &c.
cela se voit aussi dans la traduction de la Genese.

Thdr.L.l.2.p. 557.558|Sur.11. jun.p.174.§30. 'Lorsqu'on trouva le corps de S. Barnabé vers l'an 488, il avoit
sur sa poitrine l'Evangile de S. Matthieu, que S. Barnabé avoit
Sur.§33|Suid. θ.p.1334. écrit de sa propre main.'Il estoit écrit sur du bois de thye,[k] qui
estoit un bois fort rare que l'on apportoit d'Orient.[l] L'Empe-
k 3.Reg.10.v.11. 12. reur Zenon le voulut avoir, le baisa avec respect, l'enrichit d'or,
l Sur.§33. & le fit garder dans le palais. [On ne dit point qu'il fust en he-
§33. breu, & il paroist mesme assez qu'il estoit en grec, puisque] 'tous
les ans le jeudi saint on lisoit l'Evangile dans ce livre en la cha-
pelle du palais. [Cela peut donc marquer que des le temps des
Apostres, il y a eu, comme nous avons dit, une version authen-
tique en grec de l'Evangile de S. Matthieu. Car si ce texte n'eust
esté le mesme que l'on avoit alors dans l'Eglise, quelqu'un en eust
marqué la difference.]

Eus.l.5.c.10.p. 175.c|Hier.v. ill.c.36. 'On dit que S. Pantene estant allé prescher dans les Indes sur
la fin du deuxieme siecle, y trouva l'Evangile de S. Matthieu
écrit en hebreu, que S. Barthelemi Apostre y avoit laissé. S. Je-
rome ajoute que S. Pantene l'apporta à Alexandrie.

Eus.dem.l.3.c.5. p.110.b.c. 1. 'Eusebe met entre ces marques, qu'il se nomme aprés S. Thomas, au lieu que les autres le nom-
a Act.1.v.13. ment devant.[a] Mais dans les Actes, S. Luc ne le met aussi qu'aprés S. Thomas.

2. Papias dans Eusebe *l.3.c.39.p.113.b*, Origene *ibid.l.6.c.25.p.226.c*, S. Athanase *in Synop.p.155.b*, S. Cyrille de Jerusalem *cat.14.p.148.c*, S. Epiphane *har.51.c.5.p.426.a*, S. Jerome *vir. ill.c.3*, S. Chrysostome *in Matt.h.1.p.5.d*, S. Augustin *de cons. Evang.l.1.c.2.p.160.2.b|l.2.c.66.p.195.1.d*.

NOTE 4. ["Ce Pere parle en divers endroits d'un Evangile qu'il avoit en hebreu, comme si c'eust esté celui mesme de S. Matthieu. Mais ce n'estoit que celui qu'on appelloit des Hebreux, ou des Nazaréens, different de celui de S. Matthieu en plusieurs choses.] Il le traduisit neanmoins en grec & en latin.[a] Mais quand il voulut corriger le texte latin de S. Matthieu, il le fit sur le grec, [& non] sur ce texe hebreu, [b] comme quelques uns l'ont pretendu.[c] Les Ebionites se servoient aussi de l'Evangile hebreu des Nazaréens. [d] Papias [disciple de S. Jean] s'est servi d'une histoire qui estoit dans l'Evangile des Hebreux,[e] & Origene le cite souvent.[f] On marque aussi que Bede le fait quelquefois.[g] S. Clement d'Alexandrie en raporte quelques paroles.

Hier.in Matt. 12.p.35.d|v.ill.c. 2.
a in Matt.pr.p. 3.
b Bar.34.§168.
c Hier.in Matt. 12.p.35.d.
d Euf.l.3.c.39.p. 113.b.
e Hier.v.ill.c. 2.
f C. à Lap.in Matt.p.92.c.
g Cl.str.2.p. 380.a.
h C.à Lap.p. 41.1.c|p.b.
i p.40.41|Jans. ib.p.6|Suear.p. 129.
k Synop.in M. p.5.8.

[h] Pour le texte syriaque de S. Matthieu que nous avons aujourd'hui, on assure que ce n'est point l'original de cet Apostre, comme quelques uns l'ont cru, mais une traduction faite sur le grec. [i] On en a encore donné d'autres textes hebreux que les plus habiles tiennent tous pour suspects.

V. la note 4. [k] Quelques modernes ont pretendu" que S. Matthieu a écrit en grec. [Mais ils n'alleguent point de raison assez forte pour nous obliger d'abandonner le sentiment de tant de Peres qui disent qu'il a écrit en hebreu.

Il estoit ce semble aisé que S. Matthieu eust appris de la S[te] Vierge, ou de ceux à qui elle l'avoit dit, ce qu'il raporte de la naissance & de l'enfance de nostre Seigneur.] Neanmoins S. Chrysostome assure que c'est le S. Esprit seul qui a appris aux Apostres tout ce qui a precedé la predication de S. Jean Battiste. Chry. in Act. h.3.p.33.c.

Luy & les autres Evangelistes ne craignent point de decouvrir les fautes qu'eux mesmes ou d'autres Apostres avoient faites [durant la vie de J.C,] non pour se deshonorer les uns les autres, mais pour faire admirer la grace de Dieu, qui avoit pu elever à une vertu consommée des personnes si foibles & si imparfaites. Bas.S.h.25.p. 139.a.b.

[Pour le temps auquel S. Matthieu a écrit l'Evangile, nous avons déja dit qu'il l'avoit écrit le premier de tous.] Ainsi puisque S. Marc l'a écrit ou dés l'an 43, comme il le faut dire si l'on veut s'attacher à Eusebe, [ou au moins" avant l'an 49; nous nous croyons obligez de dire que S. Matthieu l'avoit fait avant ce temps là, quoique" S. Irenée le semble mettre beaucoup plustard, en un temps où il y a bien de l'apparence que S. Luc avoit aussi déja fait le sien. Euf.chr.

V. S. Marc.

NOTE 5.

Il semble mesme necessaire de dire que S. Matthieu a écrit trois

Bar.41.§ 15. ans seulement aprés la mort de J.C.]'Car Baronius dit que tout le monde assure que cet Evangile fut écrit avant que les Apostres quittassent Jerusalem, & se separassent pour aller prescher dans
Op.imp.pr.p.3. les provinces.[Il ne cite personne qui le dise expressément,]'hors l'ouvrage imparfait sur Saint Matthieu.[Mais on le peut inferer avec vraisemblance de ceux qui disent qu'il fut écrit en Judée. Le temps de cette division des Apostres est incertain. Il semble neanmoins que"ç'a esté vers l'an 36, puisqu'il paroist qu'il n'y avoit NOTE 6 aucun Apostre à Jerusalem lorsque S.Paul y vint en 37, hors Saint Pierre & S. Jacque le Mineur; que S. Pierre avoit esté des auparavant, à ce qu'on croit, fonder l'Eglise d'Antioche; & qu'il fut peu aprés prescher en Asie, & jusques à Rome.]

Ori.in Matt. g.p.225.e. 'Les Apostres ne quitterent la Judée, selon quelques Peres, que lorsqu'ils virent que les Juifs [pour la pluspart] rejettoient la pa-
Chry.in Act.h. 25.p.234.d. role de verité qu'ils leur annonçoient,'& que leur endurcissement estoit incurable; depeur que s'ils l'eussent fait plustost, ils ne parussent fuir & abandonner ceux de leur propre nation, [à qui ils
in Matt.h.70. p.746.c|Op. imp.pr.p.3. devoient les premiers effets de leur charité.]'On pretend mesme que les Juifs les contraignirent de se retirer par la grande persecution qu'ils leur faisoient.

Ori.in Matt. g.p.225.d.e| Hier.in Is.l.10. p.140.a. 'Ils crurent donc alors qu'il estoit temps d'executer ce que J.C. leur avoit commandé, d'aller instruire tous les peuples de la terre.
a Leo,s.80.c.3. p.336. b Ruf.l.10.c.9. p.164.1|Socr.l. 1.c.19.p.50.b| Bar.44.§ 20.21. c Hier.in Is.34. p.140.a. [a]Ils distribuerent entre eux les diverses parties du monde, [b]soit par le sort, soit par quelque autre marque que le S. Esprit leur donna de sa volonté. [c]Car ce fut le S. Esprit, dit S. Jerome, qui les ayant rassemblez dans Jerusalem, leur distribua & leur marqua"leurs partages, afin que chacun d'eux se reposast [mesme *sortes.* aprés sa mort] dans la province qui luy avoit esté commise pour y annoncer l'Evangile. Ce Pere fonde cela sur une prophetie d'Isaïe.

p.139.d. 'Il semble dire qu'outre les Apostres, il y eut aussi des Docteurs
Boll.25.apr.g. p.46.a.b|Chr. ori.p.192. qui eurent leur part dans cette distribution des provinces.'Que s'il faut s'arrester à ce qu'on dit de S. Marc, il fut deslors destiné à aller prescher dans l'Egypte, & mesme dans l'Ethiopie, & dans la Nubie: ["ce qu'il semble neanmoins n'avoir executé qu'en V.S.Marc note 7. l'an 49.

Nous laissons à l'eloquence de S. Chrysostome à representer]
Bar.44.§ 22-24| Just.ap.2.p.78. a|Eus.dem.l.3. p.112.d. 'combien c'estoit une chose ridicule & folle selon les hommes, que douze personnes qui n'avoient rien à l'exterieur que de meprisable, entreprissent d'aller changer la face de toute la terre, & de faire adorer partout comme Dieu un homme mort sur une

croix, sans rien promettre durant toute cette vie à ceux qui embrasseroient leur doctrine, que des peines, que des fatigues, que des mepris, que des croix, & que des supplices. Mais cette folie est digne de la sagesse de Dieu: Et rien ne fait mieux voir que la religion Chrétienne n'est point une invention des hommes, mais un ouvrage de la Toutepuissance divine.

[On verra sur l'histoire de chaque Apostre les lieux où l'on tient que Dieu les a envoyez.]'On croit que quoiqu'ils aient pris en mesme temps la resolution de se distribuer dans les diverses provinces, il n'est pas neanmoins necessaire qu'ils l'aient tous executé en mesme temps.[La suite de l'histoire nous donne aussi lieu de juger qu'ils revenoient de temps en temps à Jerusalem, lorsqu'ils le pouvoient, pour s'y réunir avec cette Eglise qui estoit la mere des autres, & où Saint Jacque le Mineur estoit demeuré avec plusieurs des anciens disciples, comme on le voit par le Concile que les Apostres y tinrent l'an 51.] C.àLap.inAct. 12.

'Les Apostres accomplirent ainsi[en quelque sorte]ce qui avoit » esté predit par David: Leur voix a retenti par toute la terre, & » leur parole s'est fait entendre jusques aux extremitez du monde. [Ce qui n'a pas empesché que S. Augustin]'& d'autres n'aient soutenu que plusieurs peuples n'ont eu aucune connoissance de l'Evangile que plusieurs siecles aprés. Rom.10.v.18. Socr.l.1.c.19.p. 50.b.

'Quelques martyrologes marquent le 15 de juillet la feste de la division des Apostres. Mais il y en a qui la raportent au temps que J.C. les envoya de son vivant prescher aux Juifs.[C'est encore aujourd'hui la feste"d'une des eglises de Paris.] Usu.app|Boll. mars,t.2.p.25.d. "college Montaigu.

'Rufin assure avoir appris de la tradition des anciens, que lorsque les Apostres estoient pres de se separer, ils s'assemblerent, & conferant ensemble les pensées qu'ils avoient chacun, ils composerent une regle de la foy qu'ils devoient tous prescher, & l'appellerent *Symbole*: & c'est sous ce titre que cet abregé de la doctrine de l'Eglise est venu jusques à nous.'Un sermon attribué à [1]S. Ambroise semble marquer la mesme chose.[a]Saint Jerome dit que c'est le symbole[& la marque]de nostre foy & de nostre esperance, qui nous a esté donnée par les Apostres.'S. Fulgence assure qu'il a esté"établi par les Apostres, & que J.C. nous a donné par eux dans le peu de paroles qu'il contient, une regle parfaite de la vraie foy.'Il comprend selon S. Leon, douze sentences [& douze articles] des douze Apostres.[b] Quelques uns mesme pretendent que chaque Apostre en a fait un article, & marquent Ruf.symb.p. 539.1|Fort.l.11. c.1.p.261. Amb.de Eli.t.1. p.546. a Hier.ep.61.c. 9.p.173.b. Fulg.ad Fab.fr. 36.p.652. "statum. Leo,ep.27.p. 491.492. b Bar.44.§17.

[1]Les Benedictins en ont fait le sermon 33 de l'appendix, & croient qu'il peut estre de S. Maxime de Turin. Amb.B.t.2.ap.p. 434.f.

quel est l'article que chacun d'eux y a mis:["mais cela n'est appuyé d'aucune autorité considerable.] NOTE 7.

Ruf. pro Orig. p. 172. c. | a symb. p. 539. 2| Aug. conf. l. 8. c. 2. p. 59. 2. a. | b Ruf. sym. p. 539. 2. | c Aug. f. 58. p. 337. d. | d Leo, ep. 24. c. 1. p. 479. | e Hil. de Tri. l. 9. p. 77. 1. c. | f Aug. p. 337. c. f. | g Leo, ep. 97. c. 8. p. 637. | h Aug. conf. l. 8. c. 2. p. 59. 2. a. | i f. 58. c. 11. p. 342. g. | k p. 343. a.

'Rufin appelle le Symbole la foy commune.[a]On le faisoit reciter publiquement à Rome à ceux qui devoient estre battizez.[b]On le faisoit aussi apprendre[1] au battesme dans l'Eglise d'Aquilée,[c]ce qu'on pratiquoit de mesme dans les Eglises d'Afrique:[d]& dans toute l'Eglise generalement on le prononçoit avant que de recevoir le battesme.[e]S. Hilaire demande aux Ariens si en renaissant par ce sacrement, ils n'ont pas confessé que le Fils de Dieu estoit né de Marie.[f]Mais on voit qu'à Hippone au moins on le recitoit le jour du battesme, devant tous ceux qui se trouvoient presens [à l'administration de ce sacrement.][g]S. Leon suppose que cela se pratiquoit de mesme dans l'Orient. [Ainsi ce qu'il pouvoit y avoir de plus à Rome,][h]c'est qu'on le recitoit au jubé devant toute l'assemblée du peuple.[i]On ne le disoit pas tous les jours publiquement dans l'eglise;[k]mais on exhortoit les Fideles à le dire tous les jours en se levant & en se couchant.

Bas. de Sp. c. 27. p. 353. d. | l Aug. f. 212. p. 938. b. c. d| Cyr. cat| Hier. ep. 61. c. 9. p. 173. b.

'Il a esté donné à l'Eglise sans estre écrit:[l]& mesme il estoit défendu de l'écrire, comme plusieurs Peres le témoignent. [Cela n'empeschoit pas neanmoins que les auteurs ecclesiastiques ne l'inserassent dans leurs ouvrages. Et c'est particulierement par ce moyen qu'il est venu jusques à nous. Car outre que les Peres en parlent souvent, ils ont mesme fait plusieurs sermons, & des traitez entiers pour l'expliquer.]

Voss. & Uss. de symb| Alex. t. 1. p. 465. | Ruf. symb. p. 539. 2. | 2| Amb. ep. 7. p. 186. a. b. | Vig. in Euty. l. 4. c. 1. p. 34. | Uss. symb. p. 5. 6. | Voss| Uss| Alex. t. 1. p. 453.

'On voit par ce qu'ils nous en disent,"qu'il n'estoit pas tout à fait le mesme partout: Et cette diversité paroist principalement par celui dont on se servoit dans l'Eglise de Jerusalem.'Rufin dit que cette diversité vient de ce qu'on y a ajouté quelques mots dans certaines Eglises, selon les heresies que l'on y avoit à combattre.'Mais on croit que l'Eglise de Rome l'a conservé longtemps tel qu'elle l'avoit receu d'abord, sans y ajouter quoy que ce soit. 'Vigile de Tapse cite le symbole que cette Eglise avoit toujours donné aux Fideles depuis le temps des Apostres jusques alors, [c'est à dire jusques à la fin du V. siecle.]'Celui dont nous nous servons aujourd'hui est plus ample que n'estoit autrefois celui de l'Eglise Romaine, comme on le voit tant par ce qu'en dit Rufin, que par les copies qui en sont venues jusques à nous.'On peut voir encore plusieurs autres choses sur le sujet du Symbole dans les traitez qui en ont esté faits en ces derniers temps. NOTE 8.

1. c'est à dire quelques jours avant le battesme, comme cela est clair de Rome & de l'Afrique.

SAINT SIMON APOSTRE.

[TOUT ce que nous pouvons dire d'assuré de Saint Simon,]'c'est que J.C. l'eleva"à la dignité de l'apostolat, & qu'il avoit le surnom de Cananéen ou Cananite,'& de Zelé,[a]qui est ce que signifie en hebreu le mot de Cananéen.[b] Et rien ne peut mieux exprimer l'esprit apostolique, que ce zele saint qui nous fait regarder les ennemis de Dieu comme nos veritables ennemis, quelque proches qu'ils nous puissent estre selon la chair. Quelques uns neanmoins ont cru que le surnom de Cananéen marquoit seulement qu'il estoit de Cana en Galilée, où J.C. changea l'eau en vin.'Theodoret ajoute qu'il estoit de la tribu de Zabulon ou de Nephthalim, & il le distingue par là de Simon qui est appellé frere de J.C; & qui ainsi devoit estre de la tribu de Juda.["Il y a encore d'autres raisons qui nous font croire que le frere du Seigneur n'est point l'Apostre, mais plutost S. Simeon second Evesque de Jerusalem.]

'an 31 de l'ere commune. — Matt.10.v.4| Marc.3.v.18. Luc.6.v.15| Act. 1.v.13. a Hier.in Matt. 10.v.4.p.29.b. b ep.53.p.119.a| Amb.ps.118.v. 139.p.1045.c.d. Thdrt.ps.67.v. 28.p.559.c| Hier.in Matt. p.29.b. — NOTE 1.

'Nicephore dit que l'Apostre eut le surnom de Zelé à cause de son zele tout de feu pour J.C, & de son exactitude toute particuliere à pratiquer ce qu'il nous enseigne dans l'Evangile pour le reglement de nos mœurs.[Nous souhaiterions trouver la mesme chose dans un auteur plus ancien, aussibien que ce qu'ajoute Nicephore,]'qu'aprés avoir esté rempli du S. Esprit à la Pentecoste, il parcourut l'Egypte, la Cyrenaïque, & l'Afrique; qu'il prescha l'Evangile dans la Mauritanie, & dans toute la Libye; que penetrant jusqu'à l'Ocean occidental, il porta mesme la foy dans les isles Britanniques; qu'il releva la gloire de J.C. non seulement par ses predications, mais aussi par un grand nombre de miracles; qu'il fut eprouvé par une infinité de persecutions; & qu'enfin il retourna à J.C. par la mort de la croix, laquelle il receut avec un courage & une joie incroyable.

Nphr.l.2.c.40. p.202.b. — c.

'Les Grecs disent à peu pres la mesme chose dans leurs Ménées:& ils ajoutent positivement qu'il mourut & fut enterré dans la grande Bretagne.[Ce qui paroist certain sur cela, c'est que"l'E-

Men.10.jun.p. 93. — V.S.Pierre note 35.

glise d'Afrique n'avoit aucune connoissance au IV. siecle qu'elle eust receu la foy de S. Simon,]'& l'Eglise Britannique n'en sçait rien non plus que par ces Grecs sans autorité.

[Uss.r.Brit.c.1. p.7.]

[Elle a eu mesme avec le reste de l'Occident une tradition toute contraire. Car Fortunat qui estoit Evesque de Poitiers sur la fin du VI. siecle,]'dit que S. Simon est enterré dans la Perse.[Et ce témoignage seroit encore plus considerable,][a]si nous ne voyions par Bede que cela vient des histoires apocryphes des Apostres, où il estoit marqué que les prestres idolatres avoient fait souffrir un glorieux martyre à S. Simon dans Suanir ville de Perse.'Et c'est ce que nous lisons encore dans les fables d'Abdias,'qui pretend avoir esté fait Evesque de Babylone par S. Simon mesme & par S. Jude.

[Fort.l.8.c.4.p.190. a Bed.retr.in Act.1.v.13.t.6. p.3. Abd.l.6.p.83.84. p.83.1.]

'Bede ajoute que ce qu'on disoit du martyre de S. Simon, estoit autorisé par le martyrologe fait par Eusebe, & traduit par Saint Jerome.[C'est apparemment celui que Florentinius nous a donné,]'où l'on trouve qu'il souffrit dans la Perse;[b]& quelques manuscrits portent que ce fut dans la ville de [1] Suanir.[Ce martyrologe paroist assurément le plus ancien que nous ayons, quoiqu'il ne soit pas exemt de beaucoup de fautes, & qu'il ne puisse estre ni d'Eusebe ni de S. Jerome en l'état que nous l'avons.] Il marque la feste de S. Simon & de S. Jude le 28 d'octobre, qui est le jour que nous la faisons aujourd'hui, & le 29 de juin: & il met leur martyre le premier de juillet,'auquel Abdias écrit qu'ils furent massacrez dans un tumulte que les prestres des idoles avoient excité contre eux.'Les Grecs honorent S. Simon le 10 de juin, où ils disent tout ensemble que c'estoit Nathanael, & l'epoux des noces de Cana,[sans se mettre en peine si cela se peut accorder.] 'Ils en font encore une memoire le 22 d'avril, en supposant que c'est Nathanael, dont ils honorent ce jour là la vocation.

[Bed.p.3. Flor.p.632-637. b p.938.1. Abd.l.6.p.84.85. Men.p.93. p.272.]

[On ne connoist point dans l'histoire]'la grande ville de Suanir, comme l'appelle Abdias,[si l'on ne veut dire que ce sont]'les peuples appellez *Suani* ou *Surani* dans Pline & dans Ptolemée, qu'on place vers la Colchide, ou mesme encore plus haut dans la Sarmacie.[Cela pourroit avoir quelque raport avec ce qu'on lit]'dans une [fausse] histoire de Saint André, que dans le Bosphore Cimmerien on voyoit en une grote sous terre, [2] un tombeau dont l'inscription portoit que c'estoit de Simon surnommé Zelé &

[p.83.2. Baud.p.220. Menæa,30.nov.p.489.]

1. [Au 28 d'octobre la pluspart des exemplaires ne marquent point de lieu;]'ce que Bede fait ou dans son martyrologe.[D'autres ont ajouté *à Suanes dans la Perse &c.* Adon dans son martyrologe [illegible] *oct.* suit Bede. Dans son livre des festes *p.36*, il le fait martyrizer dans la Perse; ce qu'Usuard & les au-tres ensuite font aussi.]

[Boll.mars,t.2.p.36.b.]

2. Le texte porte qu'il y avoit deux tombeaux de deux Apostres de mesme nom, Simon le Zelé & Simon le Cananite.[On voit en cela l'exactitude & l'erudition des Grecs modernes.]

Cananite.

Cananite.[Mais le plus seur en tout cela est d'avouer que nous ignorons ce que nous ignorons en effet, & de soumettre nostre curiosité à la sagesse de Dieu, qui nous cache ses plus grands Saints, pour nous apprendre à aimer nous mesmes à demeurer cachez & inconnus aux hommes, pour estre mieux connus de luy. C'est ainsi que nostre justice s'elevera audessus de celle des Scribes & des Pharisiens, qui faisoient tout pour estre vus & honorez par les hommes.]

SAINT JUDE
APOSTRE.

L'APOSTRE S. Jude estoit autrement appellé Thaddée, '& encore surnommé Lebbée selon le grec, '& selon les versions Orientales.[a] Ainsi il avoit trois noms selon S. Jerome.[b] Mais quelques uns pretendent que Jude & Thaddée[1] ne sont que le mesme nom dans la langue originale.

Conc.c.40.t. | Matt.10.v.3. | Auct.3.p.501.t.c. | a Hier.in Matt. p.29.b. | b Syn.ib.p.281.a.

'S. Jerome traduit le nom de Lebbée par "un terme[c] qui signifie un homme de sens & de teste.[d] Le mesme Pere ["& quelques autres] attribuent encore à S. Jude le titre ou le surnom de Zelé, [qui est donné dans l'Evangile à S. Simon ;]& disent qu'il l'avoit merité en se rendant illustre par cette vertu.

Hier.ib.p.29.b. | c Synop.p.282.a. | d Hier.in Gal. 4.v.17.p.183.b| in Helv.c.7.p.11.

'Il estoit frere de Saint Jacque[le Mineur. Ainsi"c'est le mesme] [e]Jude qui est appellé frere de J.C,["parcequ'il estoit fils de Marie sœur de la S[te] Vierge, & de Cleophas frere de S. Joseph.

Jud.v.1|Luc.6.v.16|Act.1.v.13. | e Matt.13.v.55.

Il fut marié, & eut des enfans,]'puisqu'Hegesippe au raport d'Eusebe, parle de deux martyrs ses petits-fils,[comme nous le dirons dans la suite:]'Nicephore a mesme trouvé à sa femme le nom de Marie.

Eus.l.3.c.20.p.89.c. | Nphr.l.1.c.33.p.114.a.

'Il fut fait Apostre l'an 31 de l'ere commune, un peu aprés Pasque.'Dans la Cene, il demanda à J.C. pourquoi il devoit se manifester à eux, & non pas au monde.

Conc.c.38.40. | Joan.14.v.22.

'Nous lisons dans S. Paulin que Dieu a donné"cet Apostre à la Libye, pour y dissiper les tenebres de l'erreur par une si vive lu-

Paul.car.26.p.627.

1. 'Le P. Combefis soutient que cela est faux. Auct.3.p.501.1.d.

miere. Il semble dire que le corps de S. Jude y estoit demeuré: [mais on ne voit pas s'il parle de la Libye Cyrenaïque, qu'on croit communément avoir receu l'Evangile par Saint Marc, ou de la Tripolitaine, ou peutestre de quelque autre partie plus meridionale de l'Afrique. Car nous ne trouvons aucune autre marque
Bafn.ex.p.436. de la predication de Saint Jude dans ces pays.]'Les Moscovites croient avoir receu la foy par luy.

1.Cor.9.v.5. 'Saint Paul nous apprend que les freres de J.C. menoient avec
Hier.in Jov.l.1. c.14.p.34.c. eux dans les provinces quelques femmes Chrétiennes,'qui les servoient & les assistoient de leurs biens selon la coutume qui s'observoit en Judée.[Cela se doit entendre particulierement de Saint Jude, puisque nous ne lisons point que les autres freres du Seigneur aient esté prescher dans les provinces.

Nous allons voir qu'il a vécu apparemment jusques aprés la ruine de Jerusalem. Ainsi nous avons tout lieu de juger qu'il fit
Eus.l.3.c.11.p. 86.87. un voyage en cette ville vers l'an 62.]'Car aprés le martyre de S. Jacque son frere, les Apostres & les parens de J.C. s'y rassemblerent de tous costez pour luy donner un successeur: & l'on choisit pour cela S. Simeon, qu'on croit avoir aussi esté frere de S. Jude.

Hier.v.ill.c.4. 'Nous avons une epistre de S. Jude,[qu'on met la derniere] des sept à qui l'on donne le nom de Catholiques,[peutestre parcequ'elles s'adressent [1] à tous les Fideles en general, & non à au-
Synop.in Jud. p.1643.g. a Jud.v.3. cune Eglise particuliere.]'On croit neanmoins que celle-ci est proprement pour les Chrétiens convertis du Judaïsme.[a] Il avoit toujours souhaité de leur écrire sur le salut que J.C. est venu apporter à tous les hommes.[Mais comme les Saints au lieu de suivre leurs pensées & leurs desirs, s'attachent aux regles de Dieu, dont le temps n'est pas toujours prest;]il attendit qu'il se vist obligé d'exhorter les Chrétiens à combatre pour la foy qui leur avoit
v.4.&c. esté enseignée,'& à rejetter les faux docteurs qui s'efforçoient de
Synop.n.p.1643. b|Est.ib.p.1237. la corrompre.'On croit que c'estoient les Nicolaïtes, les Gnostiques, les Simoniens,& les autres de ce genre là, dont les mœurs n'estoient pas moins corrompues que la doctrine, parcequ'ils se contentoient d'une foy sterile & sans œuvres. Ainsi il traite le mesme sujet que S. Pierre dans sa seconde epistre, dont il prend tellement l'esprit, qu'il imite ses pensées, & quelquefois mesme ses expressions. [Mais parceque les excés de ces heretiques se repandoient & s'augmentoient de plus en plus, il s'eleve contre eux avec encore plus de force que S. Pierre. Cependant comme
Jud.v.23. le zele de la charité est sans amertume & sans haine,'il exhorte

1. hors les deux petites de S. Jean, qu'on n'a pas voulu separer de la grande.

les Fideles à travailler avec humilité à les sauver, & à les retirer du feu[où leur folie les precipitoit.]'Il semble citer expressément la seconde epistre de S. Pierre,& marquer mesme que la pluspart des Apostres estoient déja morts. Ainsi il peut bien n'avoir écrit son epistre qu'aprés le regne de Neron, & aprés la ruine de Jerusalem:["& c'est la seule epoque que nous ayons de sa mort.] v.17.18.|Est.n.p. 1237.
NOTE 3.
NOTE 4. 'Plusieurs"ont douté autrefois de l'autorité de son epistre, parceque le livre d'Enoc, qui est apocryphe, s'y trouve cité. Mais cela n'a pas empesché qu'estant autorisée par son antiquité, elle n'ait esté receue au catalogue des Ecritures divines dés devant la fin du IV. siecle,[par un consentement general:]'Et Saint Augustin soutient qu'on ne peut nier qu'Enoc n'ait écrit quelque chose par l'Esprit de Dieu, puisque S. Jude le dit dans son epistre canonique.'Origene dit que cette epistre dans le peu de lignes qui la composent, contient beaucoup de paroles"pleines de la force & de la grace du ciel. Hier.v.ill.c.4. Aug.civ.l.15.c. 23.p.183.2.a. Ori.g.in Matt. p.223.d.e.
ἐῤῥωμένων λόγων.

[Voilà tout ce que nous trouvons d'assuré & de fondé pour l'histoire de S. Jude. On en dit neanmoins encore bien d'autres choses, qu'il ne sera peutestre pas inutile de toucher ici en un mot.]

&c. 'Saint Jerome dit qu'aprés l'Ascension"il fut envoyé à Abgare Roy d'Osrhoene; & il cite pour cela l'histoire ecclesiastique. 'L'Anonyme d'Oecumenius paroist avoir cru la mesme chose. [a]Mais l'histoire ecclesiastique mesme nous apprend"que Saint Thaddée qui y fut envoyé, estoit un des 70 Disciples, comme Eusebe le dit en trois endroits differens.'Cela n'empesche pas que les nouveaux Grecs & Latins ne disent que S. Jude a presché à Edesse & dans toute la Mesopotamie,[b]y affermissant, dit Nicephore, l'ouvrage de Dieu que Saint Thaddée y avoit commencé. Cet historien ajoute qu'il a aussi presché dans la Judée, la Galilée, la Samarie, l'Idumée & dans toute la Syrie.'Il paroist encore qu'on a cru qu'il avoit établi la foy & l'episcopat dans la grande Armenie:'& on assure que les Armeniens tiennent par tradition qu'il a souffert dans leur pays. Hier.in Matt. 10.v.4.p.29.b. Oecu.prol.p. 14. [a] Bed.retr.in Act.c.6.p.3.b. Nphr.l.2.c.40. p.202.203|Men. 19.jun.p.143| Usu|Ado,fest. p.34. [b] Nphr.p.202.d. Flor.p.172.a. Auct.3.p.500.1. c|502.2.a.b.
V. Saint Thomas note 5.

[Nous avons vu que]'S Paulin le donne à la Libye.[c]Fortunat dit qu'il est enterré dans la Perse,[d]ce que les martyrologes latins ont suivi.[e]Bede en dit plus de particularitez, mais sur les histoires qui contiennent, dit-il, les souffrances des Apostres, & que la pluspart croient apocryphes.[Aussi ce qu'il en dit revient tout à fait à Abdias, qui nous conte"une grande histoire de ce que S. Jude fit & souffrit dans la Perse avec S. Simon.] Paul.car.26.p. 627. [c] Fort.l.8.c.4. p.190. [d] Flor.p.175. [e] Bed.retr.in Act.p.3.a.
V.S.Simon.

Conft. l.2.c.63. p.210.c.d.

'Les Constitutions disent qu'il y avoit des Apostres qui mesme en preschant l'Evangile cultivoient la terre, afin de n'estre jamais oisifs : & quelques uns l'entendent de S. Jude,[peutestre parceque c'estoit l'emploi de ses petits-fils.]'Mais on ne peut rien assurer sur cela, non plus que sur plusieurs autres choses que les nouveaux Grecs disent de luy.

a.p.193-195.

Nphr.l.2.c.40. p.203.a|Occu. prol.p.14. a Menæa.p.143.

'Quelques Grecs écrivent qu'il est mort en paix à Beryte,["en quoy il y a bien de l'apparence qu'ils le confondent avec S. Thaddée Apostre d'Edesse.][a]Leurs menologes qui en font le 19 de juin, disent qu'il fut tué à coup de fleches[1]en un lieu que nous ne connoissons point.'Les plus anciens martyrologes latins marquent la feste de S. Simon & de S. Jude le 29 de juin & le 28 d'octobre, & leur martyre le premier de juillet. Bede met simplement leur feste le 28 d'octobre, auquel nous les honorons aujourd'hui. Usuard & Adon le suivent pour le jour, mais ils parlent plus amplement de leur histoire, & marquent qu'ils ont souffert le martyre.

V. S. Thomas note 10. 1.

Florent.p.632-637.

p.176.a.

'On croit avoir aujourd'hui leurs corps à Rome dans l'eglise de S. Pierre, sans qu'on dise quand ni comment ils y ont esté apportez.'On assure que les Armeniens pretendent avoir celui de S. Jude.

Auct.3.p.500.1.c.

Bar.44.§ 48.

'On a attribué à cet Apostre un faux Evangile condanné par le Pape Gelase.

Eus.l.3.c.20.p. 89.c. b p.90.b. c p.89.d. c.d.ex Heg. Suet.l.12.c.12.p. 802.

'L'histoire, comme nous avons dit, parle de deux petits fils de S. Jude,[b]qu'on ne peut douter avoir esté Chrétiens.[c] Ils avoient à eux deux 39"arpens de terre valant*environ 3400 livres, qu'ils cultivoient eux mesmes:'& cela leur suffisoit tant pour s'entretenir, que pour payer les tributs'que Domitien exigeoit des Juifs avec beaucoup de rigueur.

" πλέθρ. *9000 deniers.

Eus.chr|Hier. v.ill.c.9. d Eus.l.c.19.p. 89.b. e c.20.p.89.c. c.19.20.p.89.b.c. c.20.p.89|n.p. 501.b.c. f c.20.p.89.90.

'Cet Empereur ayant excité la seconde persecution contre l'Eglise en l'an[95 de J.C,]qui estoit le 14 de son regne,[d]commanda que l'on fist mourir les descendans de David,[e]parcequ'il craignoit la venue du CHRIST aussibien qu'Herode. Eusebe dans sa chronique met cet ordre en la derniere année de Domitien, qui est la 96[e] de l'ere commune.'Quelques Juifs furent sur cela denoncer les petits-fils de S. Jude, comme descendus de David, & parens du CHRIST.'Ils furent done amenez à Domitien par un[2] Exemt: 2.
[f] & ce prince les ayant interrogez de leur race, de leurs biens, du

Baudr.p.66.

1. ἐν Ἀσαρᾷ τῇ πόλει. Faudroit-il ἐν Ἀρταξάτῃ πόλει?'On marque une ville de ce nom dans l'Armenie; mais ce semble dans la petite.[Artaxate est fort celebre dans la grande.]

Dio,l.45.56.p. 276.b|565.b.

2.[Le texte porte *un Evocat.*]'C'estoient ceux qui ayant servi leur temps dans les armées, y estoient rappellez à des conditions plus honorables. Auguste en avoit fait un corps, qui subsista aprés luy jusques en l'an 230 au moins.

Messie & de sa royauté, ils répondirent sur tout cela avec beaucoup de sincerité & de franchise. Leurs mains endurcies par le travail, faisoient assez voir que ce qu'ils disoient de leur pauvreté estoit veritable;'& pour le Messie, ils declarerent qu'il estoit veritablement Roy, mais dans le ciel & non sur la terre, où son regne ne paroistroit qu'à la fin du monde, lorsqu'il viendra dans sa gloire juger les vivans & les morts. p.50.a.

'Domitien n'eut que du mepris pour leur pauvreté & leur foiblesse: mais jugeant aussi qu'il n'avoit rien à apprehender de leur part, il ne les regarda plus comme criminels, & les mit en liberté.'On ajoute qu'il appaisa mesme par un edit la persecution qu'il avoit excitée contre l'Eglise:[& il peut l'avoir fait"dans les derniers jours de son regne, qui finit le 18 septembre en l'an 96.] a. b|Tert.ap.c.5. p.6.c.d. "La persec.de Domitien.

'Les deux petits-fils de S. Jude furent depuis fort honorez dans l'Eglise, & comme parens de J.C, & comme martyrs:[ce titre s'estant donné dans les trois premiers siecles, à tous ceux qui avoient rendu un témoignage public à la verité, quoiqu'ils ne fussent pas morts pour elle.]Ils furent établis sur[quelques]Eglises, & mesme"conduisirent toute l'Eglise,[s'il faut s'arrester aux termes d'Hegesippe.]Ils vécurent jusque sous Trajan,'& jusques au temps que S. Simeon de Jerusalem souffrit le martyre,'vers l'an 107. Eus.l.3.c.20.32. p.90.b.c|104.c. "προηγῆσαι πάσης ἐκκλησίας. p.104.c. chr.

'S. Chrysostome dit aussi que les parens du Seigneur s'estant rendu admirables par leur vertu, furent longtemps respectez partout, quoique nous ignorions aujourd'hui leurs noms.'On marque particulierement d'eux qu'ils eurent beaucoup de part à l'election de S. Simeon de Jerusalem [vers l'an 62,]& ils estoient alors en assez grand nombre.'On les connoissoit par le titre"de parens du Seigneur,[comme par leur titre particulier, qui leur estoit tres honorable parmi les Fideles,]'& qui neanmoins leur eust esté inutile, s'ils n'eussent joint à la proximité du sang la pratique de ce que J.C. nous a ordonné. Chry.in Jo.h. 20.p.134.135. Eus.l.3.c.11.p. 86.87. "ἀδελφοὶ κυρίου Chry.in Jo.h. 20.p.135.a. p.134.d.e.

'Jule Africain,[celebre auteur du III. siecle,]dit avoir appris diverses choses sur la genealogie de J.C. par ceux qui estoient ses parens selon la chair, & qui des bourgs de Nazares[ou Nazaret,]& de Cocabe dans la Judée, s'estoient repandus en divers endroits de la terre. Eus.l.1.c.7.p. 22.c|23.c.

S. MATTHIAS
APOSTRE.

Act.1.v.21.22. SAINT Matthias a toujours esté avec J.C. & les Apostres, depuis le battesme de S. Jean jusqu'à l'Ascension.[Et ainsi ce ne peut pas estre le mesme que Zachée, converti peu avant la mort de Cl.str.4.p.488.a. J.C,]'quoique quelques uns l'aient pretendu, comme nous l'apprenons de S. Clement d'Alexandrie.'Il estoit un des 70 Disciples selon le mesme Pere & quelques autres anciens:["& nous avons tout sujet de le croire. Nous nous contentons de marquer ici en un mot][a]qu'il fut elevé à l'apostolat aussitost aprés l'Ascension,[pour ne pas repeter ce qu'on a pu voir"sur l'histoire de S. Pierre.]

Bed.retr.in Act.c.6.p.3| Eus.l.1.c.2.p.30.31|Epi.de Chr.c.4.p.50.d. a Act.1.v.16-26. — V.S.Pierre § 5. — Ibid.

Cl.str.3.p.436.d. 'On raportoit de luy cette parole, Qu'il faut combatre contre sa chair,&"la dompter entierement, en ne luy accordant rien de ce que demandent les desirs dereglez de la sensualité;& qu'il faut au contraire fortifier & faire croistre l'ame par la foy & la connoissance. — παραχρῆσθαι

2.p.380.a|7.p.748.c. 'S. Clement d'Alexandrie cite[1]quelque chose d'un livre des Traditions de S.Matthias,[dont Eusebe ne dit pas seulement un mot.]'Aussi Baronius le rejette comme un livre apocryphe,[b]ou qui au moins est trop incertain pour faire aucune autorité.[C'est peuteſtre ce que S. Clement a voulu dire,]'lorsque parlant des heretiques Basilidiens, qui se vantoient de suivre les sentimens de S.Matthias, il dit qu'ils s'en vantoient sans fondement, puisque les Apostres ne nous ont laissé qu'une mesme tradition, comme ils n'avoient tous qu'une seule & mesme doctrine.'On a aussi supposé à S. Matthias un Evangile que l'Eglise n'a point receu. 'Le Pape Innocent I. condanne en general tout ce qu'on attribuoit à S. Matthias.

Bar.44.§ 48. b 653.§ 14. — Cl.str.7.p.765.c. — Ori.in Luc.h.1.p.210|Eus.l.3.c.25.p.97.d. — Conc.t.2.p.1256.c.

Boll.24.feb.p.431.&c. 'Bollandus raporte quantité de choses sur la vie, la mort, & les reliques de cet Apostre, lesquelles estant prises des auteurs modernes, ne peuvent avoir d'autorité.'Ce qu'il y a de plus remarquable,ce sont les actes du martyre de ce Saint, tirez selon la pre-

p.441.442.

1. ou quelques paroles de S. Matthias tirées d'un livre qu'il appelle les Traditions.

face, d'un livre hebreu intitulé *Le livre des condannez*, parcequ'il contenoit la condannation & la mort de ceux qui [selon les Juifs] avoient violé la loy, c'est à dire de S. Matthias, des deux Saints Jacques, & de S. Estienne. 'Ces actes ont esté traduits en latin dans le XII. siecle par un moine de l'abbaye de S. Matthias à Treves, 'en laquelle on pretend que sont les reliques de cet Apostre. p.433.d. p.435.436.

'Ce moine estant en peine de quelle maniere il pourroit trouver l'histoire de S. Matthias, laquelle, comme il dit, n'est dans aucun auteur ecclesiastique, un Prestre l'assura qu'un Juif de sa connoissance luy en apporteroit les Actes, s'il vouloit se charger de les traduire: Car il avoit appris un peu d'hebreu. Le Juif pensant le tromper, au lieu de luy apporter le livre des condannez, luy apporta le Cantique des Cantiques. Le moine reconnut aussitost sa fourberie, & la luy reprocha hautement; de sorte que le Juif fut obligé de luy promettre avec serment qu'il le contente-» roit, craignant, dit le moine, que je ne luy rendisse quelque mau-» vais office auprés du Prince, avec lequel j'estois alors assez bien. » 'Il m'apporta donc, continue le moine, 'un autre livre intitulé » *La vie de S. Matthias*, & me l'expliqua tout du long, dans la » croyance qu'il avoit que je l'entendois comme luy. 'Un an aprés, » l'Archevesque [de Treves] se fit expliquer le mesme livre par un » autre Juif, qui se trouvant dans un fort grand danger, [avoit be-» soin de son secours:] & son explication se rencontra toute con-» forme à la premiere, hormis en un article: Et le moine dit que » Dieu revela la mesme chose à une recluse, qui avoit jeûné trois » jours pour obtenir cette faveur. 'Le moine composa donc sur cela » la vie de S. Matthias que nous avons, & il le fit par ordre de son » Abbé, à qui il la dedie. Mais il avoue qu'il l'avoit un peu étendue. p.441.e.f. f. p.441.a. b.

'Ce qu'elle contient de S. Matthias, outre ce que l'Ecriture nous en apprend, c'est qu'il estoit de Bethléem, de la tribu de Juda, d'une naissance illustre; 'qu'il fut fort bien instruit tant par ses parens que par un homme incomparable nommé Simeon; 'Qu'aprés la Pentecoste il eut pour partage la Palestine; 'Qu'il y fit un grand nombre de miracles, & y convertit beaucoup de monde; 'Que 33 ans aprés la Passion ou environ; (car il n'y en a que 28 ou 30 au plus,) le jeune Ananus ayant fait mourir S. Jacque le Mineur à Jerusalem, S. Matthias fut pris en mesme temps en Galilée, & amené devant Ananus, lequel luy ayant fait une longue harangue, & ayant ecouté sa réponse qui n'est pas plus courte, voyant qu'il persistoit à confesser J.C, il le condanna à estre lapidé. Cela fut aussitost executé, & puis on luy trancha la teste à la Romaine. c. c.d. f. p.443.b.c. p.443.445.

[Nous avons cru devoir donner cet abregé d'une histoire qui
Florent.p.176. 177. semble d'abord avoir quelque autorité.]'Mais Florentinius dit
nettement"qu'elle est du mesme genie que les celebres fables qui Note 1.
Boll.24.feb. p. 441.a|Auct.3. p.503.1.c. portent le nom d'Abdias.'Bollandus la tient aussi pour suspecte,
& dit que diverses personnes la rejettent comme apocryphe.[a] Le
a Auct.3.p.503. 2.b. P. Combefis croit que le meilleur est de ne rien dire du tout de
S. Matthias,[hors ce qui est dans les Actes.][b] La tradition des
b Boll.p.432. 433. Grecs est qu'il a presché, & qu'il est mort dans la Colchide, à la-
p.431.a.b|432.c. quelle il leur plaist de donner le nom d'Ethiopie.'Ils font sa feste
le 9 d'aoust, & les Latins le 24 de fevrier.

p.434-436. 'On pretend avoir son corps à Rome & à Treves:[c] Mais Bollan-
c may,t.3.p.6.e. f. dus doute si les reliques qui sont à Rome ne sont point plutost de
S. Matthias Evesque de Jerusalem[vers l'an 120,]dont il semble
qu'on ait aussi confondu l'histoire avec celle de l'Apostre.

S. BARNABÉ

APOSTRE DES GENTILS

Act.4.v.36. 'SAINT Barnabé s'appelloit en son premier nom
José ou[1] Joseph. Le nom de Barnabé, c'est à dire 1.
fils de consolation, luy fut donné par les Apos-
Chry.n.h.11.p. 106.c. tres,'peutestre parcequ'il avoit une vertu & un
don particulier pour consoler les affligez,[&
h.21.34.p.196.a| 301.d|303.d. pour encourager les foibles.]'Car ce que l'Ecri-
ture en raporte nous donne lieu de juger qu'il estoit d'un natu-
h.25.p.232.c. rel fort doux, tendre, & tres porté à pardonner,'bon & simple,
h.21.p.196.a. 'tres"affable,[d] & mesme on dit qu'il estoit fort aimable & fort εὐπρόσιτος
d h.15.p.141.c. d. agreable de visage, comme sont ordinairement les personnes de
h.30.p.274.d. ce caractere:'Et en mesme temps neanmoins"il avoit, selon l'opi-
nion de S. Chrysostome,"un air de majesté qui imprimoit le λίαν ... ἀξιοπρεπής
respect.

Act.4.v.36. 'Il estoit de la tribu de Levi, quoique sa famille fust établie
Cl.str.2.p.410. c|Eus.l.1.c.12. p.30.c|l.2 c.1.p. 38.d|Epi.20.c.4. p.50.d|Chr.Al. p.530. dans l'isle de Cypre.'Plusieurs anciens écrivent qu'il estoit"l'un Note II.
des 70 Disciples de J.C:[e] & les nouveaux Grecs veulent dans leur
office qu'il en ait esté le premier.[f] Il avoit une terre;[g] & c'estoit

1. [selon la Vulgate latine,] & selon quelques manuscrits grecs, *Oxon.p.318.*

e Men.V.p.118.1. f Act.4.v.37. g Chry.n.h.12.p.112.d.

en

en quoy consistoit tout son bien.'Quelques uns disent que c'estoit une terre fort belle & fort bien bastie aupres du Jerusalem:[& si cela est, sa vertu en paroistra encore plus grande.]'Car il la vendit aprés l'Ascension, & en mit l'argent aux pieds des Apostres. Sur.11.jun.p. 170.§5. Act.4.v.37.

en l'an37. 'Lorsque S. Paul fut venu"à Jerusalem[trois ans]aprés sa conversion,"S. Barnabé*l'amena aux Apostres.'On[1]pretend qu'ils avoient étudié ensemble sous Gamaliel. 9.v.26.27. Sur.§6. V.S.Paul § 6. *&c. 1.

[†Environ cinq ans aprés,]'quelques Fideles originaires de Cypre & de Cyrene estant venu prescher à Antioche,& y ayant fait divers miracles, y convertirent beaucoup de Grecs,[c'est à dire de"Gentils & de payens,]à qui la porte de l'Evangile & de la penitence avoit déja esté ouverte en la personne de Corneille.[Il semble assez probable que Luce qui estoit de Cyrene, Simon ou Simeon surnommé le Noir,& Manahen, sont ceux dont Dieu se servit pour cette grande œuvre.]'Ils estoient prophetes & docteurs,& ce furent eux qui estant à Antioche[un an ou deux aprés ceci,]imposerent"les mains à S. Paul & à S.Barnabé:'ce qui fait juger qu'ils avoient receu eux mesmes l'ordination episcopale. † vers l'an 42. Act.11.v.20.21. Chry.n.h.25.p. 232.b. NOTE 2. Act.11.v.18. 13.v.1-3. V.S.Paul § 8. From.n.p.640. 2.

'L'Eglise latine honore S. Luce le 6 de may. Usuard & Adon pretendent que les Apostres l'ont ordonné premier Evesque de Cyrene.D'autres luy donnent d'autres eveschez:& tout cela sans preuve authentique.'S. Paul salue les Romains de la part d'un Luce son parent: mais on croit que c'est S. Luc.[a]Les Latins honorent aussi le 24 de may S. Manahen, & disent qu'il mourut à Antioche.[b]S. Luc remarque[2]qu'il avoit esté nourri avec Herode le Tetrarque: ainsi il pouvoit estre d'une naissance considerable, & esperer d'Herode une grande fortune sur la terre, s'il n'eust mieux aimé estre grand dans le ciel avec J.C.'On ne trouve point que l'Eglise honore Simeon le Noir que S. Luc nomme avant les deux autres.'Quelques uns croient"que c'est le mesme que Simon le Cyrenéen qui porta la croix de J.C.[c]S. Epiphane met un Niger ou le Noir entre les 70 Disciples. Boll.6.may,p. 99. Est.in Rom.16. v.21.p.185.2. a Boll.24.may, p.273|Usu|Ado. 2. b Act.13.v.1| From.n.p.640. 2|Synop.n.p. 1494.f. Boll.24.may, p.273.f. V.N.S.J.C. note 32. C.à Lap.in Matt.p 530.1.b. c Epi.20.c.4.p. 50.d.

'L'Eglise de Jerusalem ayant sceu le progrés que l'Evangile faisoit dans Antioche, elle y envoya S. Barnabé, qui vit avec joie les merveilles que la grace de Dieu y avoit operées[dans les cœurs.]Il exhorta ces nouveaux Fideles à perseverer dans le service du Seigneur"avec un cœur pur & sincere:& il en augmenta encore beaucoup le nombre[par ses instructions & par ses vertus. Act.11.v.22-24. τῇ προθέσει τῆς καρδίας.

1. C'est le moine Alexandre, dont on parlera dans la note 3.
2. σύντροφος, que la Vulgate a traduit par *collactaneus, frere de lait*, & fils de sa nourrice. La pluspart des interpretes le prennent plus generalement.

v.24|Chry.n.h. 25.p.234. Car outre sa douceur naturelle,] c'estoit un homme"vraiment ἀγαθὸς. bon, c'est à dire simple, sans deguisement, qui souhaitoit beaucoup le salut des autres:'& de plus il estoit rempli du S. Esprit,& Act.11.v.24. plein de foy.'Il estoit mesme prophete,& docteur.[a] Le Concile des 13.v.1. Apostres luy donne cette louange, qu'il avoit livré son ame pour a 15.v.26. le nom de J.C,[& s'estoit entierement consacré aux travaux de la predication.]

11.v.25.26. 'Il fut ensuite à Tarse pour chercher S. Paul; & l'ayant trouvé, il l'amena à Antioche,[sans craindre que les grandes qualitez de S. Paul diminuassent son autorité & sa reputation,]'parce- Chry.n.h.25.p. 232.d.c. qu'il ne regardoit pas ses interests propres,[mais ceux des ames & de J.C.]'Ils demeurerent tous deux un an entier à Antioche, Act.11.v.26. où ils firent encore connoistre la verité à un grand nombre de personnes: & ce fut là que les disciples commencerent à estre appellez"Chrétiens. V.S.Paul § 7.

v.29.30. 'Les deux Saints*quitterent Antioche[en l'an 44 de J.C,]pour aller porter les aumosnes que les Fideles de cette Eglise envoyoient * Ibid.§ 14. à ceux de Judée.'Ils furent [pour cela]à Jerusalem; & en s'en re- 12.v.25. tournant à Antioche, ils amenerent avec eux Jean surnommé Marc,'qui estoit disciple de S. Barnabé selon S. Jerome,[b]& que Hier.v.ill.c.6. b Bar.45.§ 44. "quelques autres conjectures assez fortes nous font croire estre V.S.Jean Marc. celui'qui est nommé par S.Paul cousin de S. Barnabé. Col.4.v.10.

Act.13.v.1.2| Chry.n.h.27.p. 251.a. 'Lorsque S. Paul & S. Barnabé estoient donc à Antioche, le S. Esprit ordonna par la bouche peutestre des Prophetes qui estoient là, qu'on les luy separast, & qu'on les"consacrast tous deux, pour χειροτονῶ. les employer à la fonction qu'il leur avoit destinée,'c'est à dire à Chry.p.249.e| Gal.2.v.9. l'apostolat des Gentils, afin qu'ils pussent prescher avec[une pleine]autorité.'S.Paul met en effet S. Barnabé aussibien que luy 1.Cor 9.v.5.6. au nombre de ceux qui estoient veritablement Apostres comme les freres du Seigneur.'S. Luc leur donne egalement ce titre.[Il Act.14.v.4.13. nomme mesme assez souvent S. Barnabé le premier;]'& le Con- 15.v.25. cile des Apostres garde le mesme ordre.'C'est pourquoi S. Cle- Cl.str.2.p.373. b|375.b. ment d'Alexandrie donne absolument le titre[1] d'Apostre à S.Barnabé:'S.Augustin le fait aussi en le joignant à S. Paul,[c]& Bede se Aug.ps.96.p. 445.1.c. contente de le marquer"par cette qualité dans son martyrologe. c Boll.mars,t. 2. Barnaba Apostoli. [d]S. Jerome le conte avec S.Paul pour le 13[e]& le 14[e] Apostre.[e]Aussi d Hier.in Is.17. p.87.b. S. Barnabé n'estoit point indigne, dit S.Ambroise, de tenir rang e Amb.de Sp. l.2.c.12.t.4.p. 254.a. dans l'auguste college des Apostres, puisqu'il avoit esté choisi par l'ordre du S. Esprit pour leur estre associé. Et cet ordre est une preuve qu'il excelloit en toutes sortes de graces & de merites,'

Cl.str.2.p.410.c| 411.c. 1.'En d'autres endroits il l'appelle seulement un homme apostolique.

Car ceux que le mesme Esprit divin avoit choisis, estoient sans doute illustres par l'eclat des mesmes vertus.[L'Eglise latine & la greque s'accordent à l'honorer comme un Apostre: & nous luy devons mesme un respect particulier entre les Apostres, puisqu'il a esté établi l'Apostre des Gentils avec S. Paul.]

'Suivant donc l'ordre du S. Esprit, aprés le jeûne & les prie- Act.13.v.3.
V.S.Paul § 8. res luy & S. Paul"receurent l'imposition des mains[de Simon le Noir,]'de Luce le Cyrenéen, & de Manahen.[a]Ils partirent ensuite Chry.n.h.27.p.249.d.
d'Antioche pour aller prescher, & menerent Jean Marc avec a Act.13.v.3-5.
eux pour les servir.[b]Car ils ne se servoient point de femmes pour b 1.Cor.9.v.5.6.
Ibid.§ 11. cela, quoiqu'ils en eussent le pouvoir "aussibien que les autres Apostres.'Ils avoient aussi pouvoir comme Apostres de recevoir v.6.11.
ce qui leur estoit necessaire de ceux à qui ils preschoient. Mais ils ne vouloient pas se servir de ce pouvoir, aimant mieux travailler des mains, & supporter toutes sortes d'incommoditez, depeur de faire quelque tort à l'Evangile.

[Quoique S. Barnabé eust esté appellé à la foy avant S. Paul, & par J.C. mesme selon les plus anciens auteurs de l'Eglise;]'quoi- Chry.in Act.h.29.p.260.c.
qu'il luy eust servi comme de patron & de pere lorsqu'il revint de Damas,[quoiqu'il l'eust produit dans l'Eglise d'Antioche en l'associant à la mission que les Apostres luy avoient donnée dans cette Eglise,]quoique son exterieur mesme eust quelque chose de plus venerable & de plus grand;'quoiqu'avant leur vocation à l'a- Act.13.v.1.
postolat il passast pour le premier des Docteurs qui estoient à Antioche, & S. Paul pour le dernier;'quoique le S. Esprit mesme eust v.2.
gardé cet ordre dans leur vocation selon le texte original;'& que v.7|14.v.13.
S. Luc le garde encore quelque temps aprés;'neanmoins depuis Chry.n.h.29.p.260.c.
qu'ils eurent entrepris d'aller ensemble porter l'Evangile en divers endroits, on voit que S. Barnabé cede toujours à S. Paul,'com- Act.14.v.11.
me S. Jean à S. Pierre, surtout quand il s'agit de parler.'C'est avec Chry.p.260.a.
raison que S. Chrysostome admire en cela[son humilité &]son desinteressement[de tout honneur propre,]pour ne considerer que ce qui estoit utile au bien public de l'Eglise.

en l'an 44 & 45. Ils allerent donc ensemble"à*Seleucie, à Salamine, à Paphos, Act.13.v.4-6.
*V.S.Paul § 11-14. '& à Perge, où Jean Marc les quitta, & retourna à Jerusalem.[c]Ils v.13.
† &c. continuerent leur voyage, & furent prescher à Antioche†de Pisi- c v.14.50.
die,'à Icone où on les voulut lapider,[d]à Lystre & à Derbe. On v.51|14.v.5.
prit à Lystre S. Barnabé pour Jupiter & S. Paul pour Mercure, & d 14.v.6.11-13.
&c. on voulut mesme"leur y offrir des sacrifices.'De Derbe ils retour- v.19.20.
nerent sur leurs pas jusques à Perge,'d'où ils descendirent à At- v.24.25.
talie, & se rendirent enfin à Antioche de Syrie,'où ils demeure- v.27.
rent assez longtemps.

[Il y a de l'apparence que "Saint Paul prescha ensuite dans la Judée, & fut porter la foy dans la Galacie, dans le Pont, dans la Thrace, & jusques en Illyrie; & nous n'avons aucune raison de croire que S. Barnabé ne l'ait pas accompagné dans ce voyage comme dans le precedent. V.S.Paul §15.

15.v.2. L'an 51] 'S. Barnabé "fut envoyé d'Antioche à Jerusalem avec S. Paul," & s'y trouva au Concile des Apostres, 'où il fut reconnu pour compagnon de S. Paul dans la predication de l'Evangile aux Gentils; '& on leur recommanda seulement le soin des pauvres [de la Judée.] 'Ils retournerent aussitost à Antioche, a où Saint Pierre qui y estoit venu [peu de temps aprés,] "se laissant aller à autoriser l'observation de la loy, pour ne pas blesser quelques Juifs venus de Judée; Saint Barnabé mesme se laissa emporter par son autorité à cette dissimulation. [Mais il se corrigea sans doute bientost avec luy par la genereuse liberté avec laquelle] 'Saint Paul condanna publiquement ce qu'il voyoit n'estre pas selon la verité de l'Evangile. Ib.§16. &c. V.S.Pierre §31.

Gal.2.v.9. v.10. Act.15.v.25.30.35. a Gal.2.v.11.14. v.14.

Act.15.v.36-39. 'S. Paul voulant aller ensuite visiter avec S. Barnabé les Eglises qu'ils avoient fondées, S. Barnabé souhaita que Jean Marc [son cousin] vinst avec eux: à quoy Saint Paul ne pouvant consentir, parceque Jean les avoit déja quittez une fois; ces deux Apostres se separerent l'un de l'autre, 'sans "violer neanmoins leur amitié, & sans qu'on puisse dire qu'aucun des deux ait eu tort, ni mesme que l'un ait eu moins de raison que l'autre. 'Ils continuerent aussi chacun de leur costé à s'acquiter de l'emploi qui leur avoit esté donné, & à prescher l'Evangile. 'S. Paul tourna du costé de l'Asie, & S. Barnabé ayant pris Marc avec luy, s'en alla en Cypre, 'où sa douceur suffisoit pour gagner les ames, sans l'aide de cette fermeté vigoureuse de S. Paul, dont d'autres avoient plus de besoin. V.S.Paul §18.

Chry.n.h.34.p.301-303. Hier.v.ill.c.6. Act.15.v.39-41. Chry.n.p.302.a.

[C'est tout ce que nous pouvons dire d'assuré de S. Barnabé.] 'Un moine de Cypre nommé Alexandre en raconte beaucoup de choses; mais outre "qu'il paroist assez moderne,] b c'est plutost un panegyriste qu'un historien: & mesme il y a des endroits où il est contraire aux Actes. [C'est pourquoi nous ne nous en servons pas, si ce n'est dans les choses qui se sont passées plus pres de son temps. Nous ne pouvons non plus faire aucun fond sur le Prædestinatus du P. Sirmond,] 'qui dit que S. Barnabé "condanna en Cypre l'heretique Carpocrate. 'Pour les actes de Saint Barnabé qui portent le nom de Jean Marc, c'est un ouvrage supposé, plein de fables & d'impertinences. 'Ce qui est raporté de luy dans les Recognitions n'est pas plus fidele. Note 5. &c.

Sur.11.jun.p.369. b Bar.51.§53. Præd.c.7.p.13. Bar.51.§51. §52-53.

[Il y a tout lieu de croire qu'il ne demeura pas toujours en Cypre, mais qu'il alla porter l'Evangile en divers endroits. Et nous n'aurions nulle peine à recevoir ce qu'on pretend, qu'il a
note 4. presché dans la Ligurie,"& y a fondé l'Eglise de Milan, si nous en avions des preuves plus fortes que celles qu'on en allegue.]

'Theodoret croit que c'est Saint Barnabé que S. Paul envoya à Corinthe avec S. Tite[en l'an 57.][a]S. Chrysostome dit que plusieurs estoient de ce sentiment, dans lequel il entre beaucoup.[Si cela est vray, nous avons une preuve claire que Saint Barnabé est retourné en la compagnie de S. Paul: Et on a d'ailleurs quelque sujet de le croire,]'puisque S. Paul parle de luy aux Corinthiens, comme d'une personne qui leur estoit fort connue, & qui luy estoit tout à fait unie.'Mais d'autre part est-il bien probable qu'il
S. Paul "eust voulu prendre assez d'autorité sur S. Barnabé pour l'envoyer
§ 44. comme une personne inferieure à luy; ou mesme comme un compagnon & un second de S. Tite?

Thdrt. in 2. Cor. 8. p. 243. a. b. | a Chry. ib. h. 18. p. 669. 670. | 1. Cor. 9. v. 5-12. | Est. in 1. Cor. p. 496. 1.

[Il faut donc se contenter d'estre assurez]'que S. Barnabé vivoit encore lorsque S. Paul parloit de luy aux Corinthiens[en l'an 56.] 'S. Chrysostome suppose qu'il vivoit mesme encore lorsque Saint Paul écrivoit aux Colossiens[vers l'an 63,] croyant que c'estoit luy qui avoit donné quelques ordres aux mesmes Colossiens touchant Marc son cousin.[Ainsi il aura presché en ces quartiers là longtemps aprés s'estre separé de S. Paul.]'Que s'il est veritablement auteur de la lettre qui porte son nom, & dont nous allons parler, il faut qu'il ait vécu jusques aprés la ruine de la ville &
1. du Temple de Jerusalem, c'est à dire[1]aprés l'an 70.

1. Cor. 9. v. 6. | Chry. in Col. h. 11. p. 244. d. | Cotel. ap. n. p. 7. c.

'Le moine Alexandre raporte assez au long,[mais d'une maniere peu probable,]qu'il fut lapidé par les Juifs à Salamine:[b]& les Grecs le suivent dans leurs Ménées.[c]Son corps fut en effet trouvé en Cypre du temps de Zenon.[C'estoit aussi apparemment une opinion commune parmi les Eglises de Syrie, qu'il avoit consommé sa vie par le martyre,]'puisque dans la promotion du grand Oeconome elles ont accoutumé de l'invoquer avec la qualité d'Apostre & de genereux martyr.'Baronius a suivi cette opinion,& l'a mise dans le martyrologe Romain.[Du reste nous ne voyons point que ni les Latins ni les Grecs aient sceu que S. Bar-
2. nabé fust martyr.]'Les uns & les autres font[2]sa feste le 11 de juin.

Sur. 11. jun. p. 172. § 15-21. | b Men. 11. jun. p. 82. | c Thdr. L. l. 2. p. 557. d. | Morin. ord. p. 104. 115. b. | Bar. 51. § 54. | Bed. &c.

1. 'Le moine Alexandre veut qu'il soit mort durant que Saint Paul estoit à Ephese avant son premier voyage de Rome,[& ainsi avant l'an 58.]Il dit mesme que c'estoit avant que S. Marc écrivist son Evangile.[Il brouille tout.] (Sur. 11. jun. p. 172. § 22.)

2. Elle n'est point marquée dans les martyrologes de S. Jerome, ni dans le calendrier du P. Fronto, mesme dans le Sacramentaire.

Sur.11.jun.p. 172.§ 21. 'Il fut enterré, dit Alexandre,"à un quart de lieue de Salamine, à 5 stades
a § 22. [a]& son sepulcre demeura longtemps inconnu à cause de la perse-
§ 23. cution qui suivit sa mort.'Il s'y faisoit neanmoins tant de miracles, sans qu'on en sceust la cause, que le lieu de sa sepulture
§ 29.30. estoit appellé *le lieu de Santé*.'Mais enfin le Saint s'apparut à Antheme Evesque de Salamine, &"luy decouvrit le lieu où il repo- &c.
§ 31|Thdr.L.1. 2.p.557.558| Suid.θ.p.1334.d| soit.'Son sepulcre estant ouvert, on y trouva son corps, & sur sa poitrine l'Evangile de S. Matthieu"que S. Barnabé avoit écrit de Note 5.
Cedr.t.1.p.353. a. sa propre main.[b]Le sepulcre fut refermé & cacheté.[c]Ceci arriva
b Sur.11.jun.p. 173.§ 31. ["vers l'an 488,]sous l'empire de Zenon.[d]Antheme se servit avan- V. Acace de Constantinople.
c § 27|Thdr.L. p.557. tageusement de cette rencontre pour maintenir les droits de l'Eglise de Cypre, que Pierre le Foullon pretendoit contre les
d Sur.11.jun. § 28-33. decrets du Concile d'Ephese, dependre de son patriarcat d'Antioche.[e]Antheme envoya l'Evangile de Saint Matthieu à Zenon,
e § 33. "qui le fit garder dans le palais,[f]& fit bastir une eglise magnifique &c.
f § 33.34. en l'honneur de S. Barnabé au lieu où estoit son corps.'Alexandre
§ 3. assure qu'il s'y faisoit un nombre infini de miracles.

Hier.v.ill.c.6. 'Divers anciens ont attribué à S. Barnabé"une epistre écrite Note 6.
Eus.l.3.c.25.p. 97.c.d. pour l'edification de l'Eglise;'& qui aussi se lisoit assez communément parmi les Fideles. Il paroist mesme que plusieurs la regar-
Cotel.ap.n.p.6. a. doient comme un livre de l'Ecriture:'Et il faut ce semble mettre de ce nombre[Saint Clement d'Alexandrie &]Origene, qui en
Eus.p.97.c.d. alleguent souvent l'autorité.'Eusebe mesme qui ne veut pas ap-
Cotel.ap.n.p.5. c. puyer ce sentiment, ne s'y oppose pas neanmoins.'Et veritablement il est difficile de croire qu'elle soit de S. Barnabé, sans croire aussi qu'elle est canonique. Cependant l'Eglise ne l'a point receue
e|7.b. comme telle:'& c'est en partie pour cela qu'on croit devoir douter si elle n'est point plutost de quelque autre Barnabé different du collegue de S. Paul.

Barn.n.p.76. 'Le P. Menard nous l'a donnée depuis quelques années, & montre fort bien que c'est celle que les anciens ont connue, puisqu'on y trouve tout ce qu'ils en ont cité, hormis un passage dans lequel Saint Clement d'Alexandrie semble avoir mis le nom de
Cotel.ap.n.p.7. c.d|App.t.1.p. 81. S. Barnabé au lieu de celui de S.Clement Pape.'Quel qu'en soit l'auteur, elle est assurément digne de veneration, & par l'estime que l'on en a faite, & par son antiquité. Car il est certain au moins qu'elle estoit déja connue avant la fin du II. siecle; & son style qui a le caractere des temps apostoliques, ne nous permet pas de
Barn.c.9.p.32. la mettre beaucoup aprés les Apostres.'Il semble mesme qu'on peut tirer d'un endroit qu'elle a esté écrite avant la ruine des
c.16.p.57. Juifs,[c'est à dire avant l'an 70.]'Mais on voit clairement dans un

autre, que ce n'a esté qu'aprés la destruction du Temple & de la ville de Jerusalem.

'Elle est faite pour prouver l'abolition de la loy par l'Evangile, l'inutilité"des ceremonies legales, & la necessité de l'Incarnation & de la mort de J.C.'Ainsi elle s'adresse apparemment aux Hebreux, c'est à dire aux Juifs qui avoient embrassé la foy Chrétienne, mais qui avoient encore trop d'attache aux observations de leur loy.'Origene l'appelle[peutestre pour cette raison]une epistre Catholique,[c'est à dire qui s'adresse à toute une nation, & non à une Eglise ou à une personne particuliere.] n.M.p.79. | Du Pin,p.18. | Cotel.ap.n.p.9.b. | Ori.in Cels.l.1.p.49.

ψῆγμα τ' ἴκης ὑμῶν 'L'auteur se qualifie"le dernier, & comme la baliure de ceux à qui il écrit.'Il dit qu'il ne parle pas des choses à venir, parcequ'il ne l'eust pu faire qu'en paraboles; & on ne l'eust pas entendu.'Il donne dans sa seconde partie de fort belles regles pour les mœurs. 'Il demande à la fin les prieres de ceux à qui il écrit, qu'il appelle les enfans de la charité & de la paix. Barn.c.6.p.19. | c.17.p.60.61. | c.19.p.62-66. | c.21.p.70.

'La conformité du sujet de cette lettre & de son inscription avec l'epistre de S. Paul aux Hebreux, a pu tromper Tertullien & quelques autres, qui ont fait S. Barnabé auteur de celle qui appartient à S. Paul, n'ayant peutestre pas vu celle que les Grecs connoissoient sous le nom de S. Barnabé. Cotel.ap.n.p.9.b.c| Tert.pud.c.20.p.742.c| Hier.ep.129.p.68.d.

'Quelques uns ont aussi attribué à ce Saint un Evangile plein d'infamies, condanné par le Pape Gelase. Bar.44.§ 42.

NOTE 7. 'Les nouveaux Grecs donnent"un frere à S. Barnabé nommé Aristobule,[a]que quelques uns croient estre celui dont parle Saint Paul;[& ils en disent bien des merveilles. Mais on ne voit en tout cela rien de fondé.] Boll.15.mars,p.374| Menæa,p.126. | a Bar.15.mars,b.

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENS

SUR LE PREMIER VOLUME DES MEMOIRES pour servir à l'histoire ecclesiastique.

NOTES SUR L'HISTOIRE DE NOSTRE SEIGNEUR JESUSCHRIST.

Pour la page 2.§ 1.

NOTE I.

Sur le jour que J.C. a esté conceu.

Aug.de Tri.l. 4.c.5.p.112.2.

'SAINT Augustin dit que l'Eglise croyoit de son temps par une ancienne tradition, que J.C. avoit esté conceu le 25^e^ jour de mars. [Et quoique ces traditions ne soient pas toujours des preuves fort assurées de la verité de ces sortes de faits, sur lesquels l'Eglise n'est point fondée, neanmoins celle-ci a esté receue par un consentement qu'on peut dire universel, s'il est vray que] 'non seulement les Grecs & les Latins aient pris le 25 de mars pour celebrer ce mystere, mais que les Syriens, les Caldéens, & les Cophtes, fassent aussi la mesme chose. 'Les Eglises d'Espagne en ont autrefois remis la solennité au 18 de decembre, '& celle de Milan au dimanche de devant Noel, pour ne la pas faire durant le jeûne du Caresme.

Boll.25.mars, p.537.c. — p.538.c. — c.

Thom.fest.p. 299.

'Il faut neanmoins reconnoistre que quand on met la conception de nostre Seigneur le 25 de mars, c'est parcequ'on suppose qu'il est né le 25 de decembre, & parceque les enfans ont accoutumé d'estre neuf mois dans le ventre de leurs meres. Mais comme ils y sont quelquefois plus de neuf mois, & ordinairement moins, on ne peut point dire qu'on sache assurément en quel jour J.C. a esté conceu.

'S. Jerome dit que de son temps il y avoit une eglise au lieu où l'Ange estoit venu trouver la Vierge.

Hier.l.heb. 3.p.297.b.

Pour la p. 3.§ 2.

NOTE II.

Sur le denombrement fait par Auguste, & en Judée par Quirinius.

Bar.app.§

'Il semble assez étrange que les historiens n'aient point parlé du denombrement de tout l'Empire fait par Auguste à la naissance de nostre Seigneur. Mais nous n'avons que Dion qui ait fait une histoire exacte de ce regne: '& nous en avons perdu les dix années où ce denombrement auroit dû estre marqué, depuis l'an 748 de Rome, jusques en 758. 'Il faut bien cependant que ce fust une chose celebre, 'puisque S. Justin & Tertullien renvoient les payens & les heretiques aux registres qui s'en conservoient encore. [Ils détruisent par là] l'opinion d'un nouvel auteur, qui a voulu dire que ce denombrement n'estoit que de la Judée, & non pas de tout l'Empire. Basnage la refute fort au long.

§ 95|Cal. § 30.p.157. — Bar.app.§ — Just.ap.1.p. 75.c|Ter. Marc.l.4.c. p.507.a. — Basn.ex.p. 184.&c.

'Pline le naturaliste parle d'une description & d'une division de l'Italie faite par Auguste. [Je ne sçay si cela auroit raport au denombrement dont nous parlons,] 'ou à cette autre description geometrique de tout l'Empire, commencée selon Ethicus par Jule Cesar,

Plin.l.3.c. 53.d. — Bar.app.§

Cesar, & achevée par Auguste avant la naissance de nostre Seigneur, (af.ex.1.§ 33.149.) 'ou peuteſtre vers ce temps là. (Dio,l.56.p.18.589.) ᵃDion parle d'un denombrement qu'Auguste ordonna l'an 13 de l'ere de J.C, de tous les biens poſſedez par les villes & par les particuliers. Mais il ſemble que ce denombrement ait eſté ſeulement ordonné, & ſoit demeuré ſans execution.

(aſſ.l.3.ep.2.p.56.2.) 'Caſſiodore aſſure que du temps d'Auguste on avoit fait la diviſion & le denombrement de toutes les terres de l'Empire, afin qu'on fuſt aſſuré de celles que chacun poſſedoit, & du tribut qu'il devoit payer à proportion de ſes terres ; [ce qui peut aiſément s'entendre du denombrement dont parle S. Luc, quoique neanmoins les Juifs ne fuſſent point encore alors obligez de payer tribut aux Romains.

On y peut raporter encore ce qu'on trouve dans Suidas,] (uid.a.p.361.|487.f.) 'qu'Auguste voulant ſavoir le nombre de toutes les perſonnes de l'Empire, choiſit 24 hommes d'une probité irreprochable, qui firent le denombrement & des perſonnes & de leurs biens ; & qu'il trouva par ce denombrement quatre millions 101017 perſonnes : à qui il impoſa un tribut à proportion de leurs facultez. (af.ex.1.§ 33.147.148.) 'Ce nombre de quatre millions eſt aſſurément trop petit pour tout l'Empire, (ar.app.§ 92.) 'ſurtout puiſque les enfans meſmes eſtoient compris dans les denombremens ; d'où vient que les anciens ont dit que J.C. y avoit eſté marqué.

(mb.in Luc.l.2.p.26.) 'S. Ambroiſe reconnoiſt avec les autres que ces ſortes de denombremens ſe faiſoient pour regler l'impoſition des tributs. [Mais il n'eſt pas neceſſaire que cette raiſon euſt lieu partout ; & il y a apparence que dans les pays qui avoient leurs Princes, comme la Judée, c'eſtoit à ces princes à lever comme ils vouloient l'argent qu'ils devoient payer aux Romains, s'ils (agi,ap.§ 119.30.) avoient à leur en payer.] 'Car on pretend qu'il ne ſe trouve point qu'Auguste tiraſt aucun tribut des Rois alliez, quoique ſes ſucceſſeurs l'aient fait.

'Ce fut peuteſtre ſur ce denombrement qu'Auguste fit le memoire dont parle Tacite, (§ 129|Uſſ.p.599.c.) 'où eſtoient marquées toutes les forces de l'Etat, combien il y avoit de citoyens & d'alliez dans les armées, combien de flotes, combien de royaumes [ſoumis & alliez,] combien de provinces, combien de tributs & d'impoſts, & combien de charges & de depenſes. (Tac.an.l.1.c.11.p.11.)

'S. Luc dit que ce denombrement ſe fit en Judée par Cyrin ou Cyrenius, (Luc.2.v.2.) (c'eſt à dire par P. Sulpicius Quirinius) qui commandoit en Syrie : '& neanmoins Tertullien dit que ce fut par Sentius Saturninus, (Tert.in Marc.l.4.c.19.p.532.b.c.) 'qui en effet eſtoit gouverneur de Syrie vers ce temps-ci ſelon Joſeph. (Joſ.ant.l.17.c.7.p.590.d.) 'Cela n'eſt pas difficile à accorder, puiſque Quirinius pouvoit commander en Syrie comme Lieutenant de Saturnin, & eſtre venu faire le denombrement en Judée par ſon ordre & en ſon nom : (Uſſ.p.600.a.) 'ou bien il pouvoit eſtre un des 24 Commiſſaires nommez extraordinairement par Auguste, & avoir eu la Syrie & la Paleſtine pour ſon departement : ce qui n'empeſchoit pas que Saturnin ne demeuraſt toujours gouverneur, & n'euſt meſme part dans le denombrement ; (a|Caſ.ex.1.§ 31.p.41|Pagi, ap.§ 120.p.31.) 'ſi l'on ne veut pas dire avec Baronius & Caſaubon, que Tertullien a parlé à ſon ordinaire d'une maniere dure & impropre. (Bar.app.§ 91|Caſ.p.142.143.) [Nous verrons meſme dans la note 4, que le plus court eſt d'abandonner abſolument Tertullien avec ſon epoque de Saturnin.]

'On croit que ce Quirinius eſtoit vers ce temps-ci gouverneur de Cilicie. (Uſſ.p.599.a|Caſ.p.140.) 'Nous verrons qu'il fut depuis gouverneur de Syrie, & qu'il fit alors un [nouveau] denombrement des perſonnes & des biens dans la Judée. (Joſ.ant.l.18.c.1.p.616.a.b.) [Et c'eſt peuteſtre ce que S. Luc veut marquer,

Caf.ex.1.§ 31. p.142. lorsqu'il dit que celui qu'il fit à la naissance de J.C. fut le premier.] 'Mais d'ailleurs on croit mesme qu'il n'y avoit eu jusques alors aucun denombrement dans la Judée, & que c'est pour cette raison que Just ap.2.p. 75.c. 'S. Justin dit que Quirinius en a esté le premier Intendant, ἐπίτροπος.

Pour la page 4.§2.

NOTE III.

Si nostre Seigneur est né dans Bethléem, ou tout auprés.

Just.dial.p. 304.a. 'S. Justin dit que la caverne où J.C. est né n'estoit pas dans Bethléem, mais auprés.[Et comme ce Saint estoit de la Palestine mesme, on ne peut guere douter que cela ne fust, au moins selon l'état où Bethléem estoit de son temps. L'expression que J.C. est né à Bethléem, ou mesme si l'on veut, dans Bethléem, n'y est point contraire: & quand il seroit certain que cette caverne servoit d'étable à l'hostellerie où Joseph avoit voulu se loger; il est aisé qu'il y eust une hostellerie hors de la ville, ou hors du corps du village, si l'on veut que Bethléem ne fust qu'un village. Car il y a apparence que ce lieu estant si proche de Jerusalem, il n'estoit pas moins peuplé que les villages de la Galilée,] Jos.bel.l.3.c. 4.p.833.b. 'dont les moindres avoient quinze mille habitans.

Caf.ex.2.§ 1, p.159..60| Jans.in Luc.2. v.8.p.26.2. a Bar.1.§ 2| Eus.dem.l.7. c.4.p.343.b. 'On remarque encore quelques autres choses qui peuvent favoriser ce sentiment. [a] Baronius cite mesme un endroit d'Eusebe, qui porte que J.C. est né dans un champ, διὰ τῆς τοῦ ἀγροῦ λέξεως. Caf.ex.2.§ 1. p.163. 'Quelques uns croient qu'il faut lire τοῦ ἄγρου, [& cela est assez probable; mais non pas necessaire, puisqu'en disant qu'il est né dans un certain champ, ce n'est pas à dire qu'il ne soit né dans une caverne, ou mesme dans une maison qui auroit esté dans ce champ à l'entrée du bourg, & qui auroit servi d'hostellerie pour les plus pauvres.]

Pour la page 4.§ 2.

NOTE IV.

Sur le jour & l'année de la naissance de J.C.

'On croit que J.C. naquit la nuit, Luc.2.v.8| Bar.app.§12. parceque ce fut la nuit que l'Ange annonça sa naissance aux pasteurs: Aug.ps.109. p.526.2.b. 'En quoy S. Augustin dit qu'il a accompli à la lettre ce que dit David, *Ante luciferum genui te.*

'La tradition de l'Eglise, dit ce Pere, deTri.l.4.c. 5.p.112.1.d. est que ç'a esté le 25 de decembre. a Caf.ex.1.§ 7.p.174. [a] Casaubon reconnoist qu'il ne la faut pas rejetter aisément sur ce qu'on pretend que c'est une saison trop froide pour faire parquer les troupeaux, y ayant bien de la difference entre ces pays-ci & la Judée: & il assure que mesme en Angleterre on laisse les vaches à l'air toute l'année.

Chry.t.5.h.33. p.418-426. 'S. Chrysostome allegue diverses raisons pour prouver que J.C. est effectivement né le 25 decembre:[mais elles sont assez foibles, hors ce qu'il assure,] p.418.d|419. d. 'que ç'a toujours esté la croyance des Eglises de l'Occident. b Epi.51.c.13. p.451.a. [b] S. Epiphane qui veut que ç'ait esté le sixieme de janvier,[ne s'en eloigne que de douze jours.] Cl.str.1.p. 340.b.c. 'S. Clement d'Alexandrie dit que de son temps les uns mettoient la naissance de J.C. au 19 ou 20 d'avril, d'autres au 20 de may. Il en parle comme ne voyant en cela rien d'assuré.

Florent.p. 199.b. 'On cite d'un Jean de Nicée que ce fut seulement sous le Pape Jule que la feste de la Nativité fut fixée à Rome au 25 de decembre. Auct.1.p. 297.99. 'Le P. Combefis qui nous a donné la lettre de cet auteur, avoue qu'il est fort nouveau;[à quoy l'on peut ajouter qu'il est plein de contes, & qu'il ignore entierement & l'histoire & la discipline de l'antiquité. Ainsi il vaut mieux s'arrester au témoignage de S. Chrysostome,] Chry.p.418. b.d|419.c| 426.d. 'qui assure que depuis longtemps, ἄνωθεν, & par une tradition fort ancienne elle se celebroit [le 25] de decembre dans l'Occident, c'est à dire dans tous les

pays qui sont depuis la Thrace jusqu'à Cadis,[& aux extremitez de l'Espa-
119.c.d. gne.]'Il le dit nommément de Rome, & il croit qu'on y avoit pu trouver que c'estoit le vray jour de la naissance du Sauveur dans les registres de la description de la Judée faite en ce temps là, supposant qu'on les y gardoit encore.
ch.cycl.p. 7. 'Nous trouvons cette feste marquée au 25 decembre dans l'ancien calendrier Romain,[fait apparemment des l'an 354.] *Natalis invicti*
g.ep.119. 113.1.c.d. 'Selon ce que S. Augustin en dit en divers endroits, on ne peut douter qu'elle ne se fist de mesme en Afrique par une tradition ancienne & imme-
136.p.336. d. moriale:'& c'est luy qui nous apprend que cette feste estoit des ce temps là precedée d'un jeûne public: *die jejunii*
118.c.1.p. 2.1.c. *natalis Domini*.'Il dit dans sa lettre 118 que la Passion de J.C, sa Resurrection, son Ascension, & la descente du Saint Esprit se celebroient tous les ans dans tous les lieux où l'Eglise estoit repandue.[Il n'y joint point la feste de Noel, sans autre raison peutestre sinon]'qu'il ne pretendoit pas marquer en cet en-
hom.fest.p. 1. droit toutes les choses de ce genre.'On croit neanmoins que ç'a pu estre aussi parcequ'il ne voyoit pas qu'elle fust celebrée partout en un mesme jour, ni qu'elle fust si ancienne que les autres.

[L'incertitude de S. Clement d'Alexandrie sur le jour de la naissance de J.C, & le peu de cas qu'il témoigne faire de cette question, donnent assez sujet de croire que la feste ne s'en faisoit point encore alors, au moins dans l'Egypte où il vivoit, & dans les pro-
fa.coll.10. p.502. vinces voisines.]'Elle s'y faisoit à la fin du IV. siecle conjointement avec celle du battesme le jour de l'Epiphanie.[C'estoit apparemment le 6 de janvier auquel la feste de l'Epiphanie a toujours esté attachée. L'Eglise de Cypre suivoit ce semble en cela celle
51.c.19. 5. d'Egypte,]'puisque S. Epiphane soutient que J.C. est né le 6 de janvier, qu'il marque mesme par le mois Egyptien de Tubi,[comme ayant receu cette croyance de l'Egypte. Il appelle aussi cette feste la Theophanie & l'Epiphanie.

'On attribue la mesme chose aux Uss.in Ign.
Eglises d'Asie:[de quoy je ne voy pas pr.p.47.
neanmoins qu'on ait de preuve particuliere.]

'On voit par l'homelie de S. Basile Bas.div.h.15.
sur la naissance de nostre Seigneur, t.1.p.511.e.
qu'on en faisoit une feste dans la Cappadoce; [pourvu que cette homelie soit toute de luy: mais je ne croy pas qu'on y trouve que ce fust en janvier plutost qu'en decembre, ou en tout autre mois de l'année, ni que cette feste jointe avec celle du Battesme. Il semble mesme que les Eglises de Cappadoce distinguoient la feste de la naissance de celle de l'Epiphanie,
puisque]'S. Gregoire de Nazianze dit Naz.or.41.p.
qu'ayant esté ordonné Prestre [l'an 673.c.d.
361,]en un Mystere, il se retira[aussitost aprés dans le Pont]en un autre Mystere, & revint du Pont en un troisieme Mystere. On voit qu'il revint à
Pasque:'ainsi il y a tout sujet de croire n.p.693.a.
qu'il avoit esté ordonné à Noel, & qu'il se retira à l'Epiphanie.[S.Basile est mort selon toutes les apparences le premier janvier en l'an 379. *V. son titre*
note 81.]'Et S. Gregoire de Nysse dit Nys.de Bas.t.
que sa feste suivoit de bien pres celles 3.p.479.b.c.
de Noel, de S. Estienne, de S.Pierre,
de S.Jacque, & de S.Jean.'Dans une Amph.or.2.
oraison attribuée à S.Amphiloque, on p.17.d.
lit qu'il mourut le jour de la Circoncision entre la naissance de J.C. & son
battesme.'S.Gregoire de Nysse dit que Nys.in Lum.
la feste des Lumieres & du Battesme t.3.p.368.b.
de J. C. se celebroit quelques jours
aprés sa naissance.'L'autre S.Gregoire Naz.h.5.p.
marque bien des Mysteres qui se cele- 156.
broient à Nazianze avec la Naissance, les Mages &c: mais il n'y dit rien du Battesme.[Que si neanmoins la feste de Noel se faisoit en Cappadoce le 25

de decembre, il faut dire que S. Chrysostome l'a ignoré,]'puisqu'il n'attribue cette pratique qu'à la Thrace & aux provinces plus occidentales. (Chry.t.5.h.33.p.418.d.)

[Ce que ce Saint dit de la Thrace se peut confirmer par l'homelie 38 de S. Gregoire de Nazianze. Car nous croyons qu'elle est faite à Constantinople;]'& il la prononça à la feste de la naissance de J.C,ᵃqui devoit bientost estre suivie de celle de son battesme. 'Il dit que la premiere estoit appellée la Theophanie,'& l'autre la feste des Lumieres. [On trouve autrepart cette Theophanie distinguée de l'Epiphanie & de la feste du Battesme.]'Neanmoins S. Chrysostome dit expressément que la Theophanie est la feste du Battesme, & differente de celle de Noel. (Naz.or.38.p.613.a. a p.622.b. p.613.d. h.39.40.p.624.b|638.b. Chry.t.1.h.31.p.356.d.)

[En l'an 377, ou peu aprés,]'quelques personnes venues de Rome apporterent en Syrie la pratique de celebrer la naissance de nostre Seigneur au mois de decembre le mesme jour qu'on la faisoit en Occident;'& cette feste y fut si bien receue, qu'en moins de dix ans elle se trouvoit tout à fait établie à Antioche, & s'y celebroit par tout le peuple avec beaucoup de solennité, 'quoique quelques uns en murmurassent comme d'une innovation.'Saint Chrysostome qui nous apprend tout ceci, en parle d'une maniere qui fait dire au P. Thomassin, non que la naissance de J.C. avoit esté celebrée jusque là hors de son jour à Antioche, mais qu'absolument on ne l'y avoit point celebrée dutout. (t.5.h.33.p.419.c. p.418.a.b. a. Thom.fest.p.441.)

'S. Chrysostome semble dire que cette feste s'estoit repandue en mesme temps dans les provinces voisines de Antioche:[mais il ne le faut pas étendre jusques à l'Egypte,]'comme nous l'apprenons du passage de Cassien. Cet auteur semble parler non seulement du temps qu'il estoit en Sceté,[vers 399,]mais encore de celui où il écrivoit sa 10ᵉ conference[vers l'an 420 ou 425. Mais il paroist que dés l'an 432, l'Egypte avoit aussi embrassé la pratique de Rome.]'Car Paul d'Emese dans le discours qu'il fit alors à Alexandrie le 29 de Coiac, qui est le 25 de decembre, dit que c'estoit le jour que J.C. estoit né &c.'S. Isidore de Peluse en Egypte parle en effet de la Theophanie & de la naissance du Sauveur selon la chair comme de deux festes differentes. (Chry.p.418. Cass.coll.10.c.2.p.501. Conc.t.3.p.1096.b.c. Isid.l.3.ep.110.p.pn.)

[Nous avons esté surpris de lire]'dans une oraison de Basile de Seleucie sur S. Estienne, que Juvenal de Jerusalem, [qui peut avoir esté fait Evesque vers l'an 420, y]a le premier celebré la naissance du Sauveur. Ç'auroit esté à l'Eglise de Jerusalem à en donner l'exemple à toutes les autres.]'Nicephore dit que Justin fit fester Noel par toute la terre:[je pense qu'il l'entend de Justin II. Mais que veut-il dire?] (Combef.de Chry.p.pn. Niph.l.17.c.18.p.779.d.)

'On voit dans S. Fulgence que le jour de Noel on annonçoit celui de Pasque, [ce qui se fait aujourd'hui le jour de l'Epiphanie.]'En Egypte ce n'estoit mesme qu'aprés l'Epiphanie. (Fulg.f.1.c.5.p.554. Cass.coll.10.c.2.p.501.)

[Il faudroit nous étendre bien davantage sur l'année de la naissance de J.C, si nous pretendions traiter à fond les difficultez qui la regardent. Mais nous ne les avons point assez étudiées pour en parler. Nous dirons donc seulement qu'estant certain qu'il est né avant la mort du grand Herode, nous ne voyons pas comment on peut répondre aux raisons que l'on a pour dire que ce prince est mort l'année Julienne 42, de Rome 750, *v. la ruine des Juifs note 1,* & qu'ainsi supposant la naissance de nostre Seigneur au 25 de decembre, il la faut mettre au plustard quatre ans entiers avant l'ere commune que nous suivons; c'est à dire à la fin de l'année en laquelle Auguste estoit Consul pour la douzieme fois avec L. Sylla, qui estoit la 41ᵉ année Julienne, ou depuis la correction du

calendrier par Jule Cesar; la 40e d'Auguste depuis la mort de Cesar, ou la 27e à conter depuis la bataille d'Actium; la 36e depuis qu'Herode avoit esté declaré Roy de Judée; la 749e de la fondation de Rome; la 4e de la 193e Olympiade; l'an 4000 de la creation du monde selon Usserius, commencé de l'autonne precedente;'ou le 5509 selon la supputation que presque tous les Grecs suivent depuis le VII. siecle; & le 4709 de la periode Julienne. C'est l'opinion qui est suivie aujourd'hui par presque toutes les personnes habiles:]'& pour laquelle le Cardinal Noris s'est encore declaré.

Pez.def.p.23-25.

Noris, de Pis. epo.p.217.

'Il y a neanmoins trouvé depuis de la difficulté, parceque d'une part 'Tertullien dit que J.C. a esté marqué dans le denombrement fait par Sentius Saturninus, [ce qu'on ne sauroit bien expliquer, comme on l'a vu dans la note 2, si on ne dit que Saturnin estoit gouverneur de Syrie dans le temps que J.C. est né;]'& que de l'autre nous apprenons de plusieurs medailles que Quintilius Varus qui succeda à Saturnin, estoit gouverneur de Syrie des l'an 748 de Rome, & avant l'autonne de la 40e année Julienne, en laquelle Decimus Lælius Balbus, & C. Antistius Vetus estoient Consuls.'Le P. Pagi a cru sur cela devoir mettre la naissance de nostre Seigneur en la mesme année 748, avant que Saturnin fust sorti de charge. [Mais à moins qu'il ne la veuille mettre vers le mois de may, il a dû selon ses principes la mettre le 25 de decembre de la 39e année Julienne, en l'an de Rome 747, six ans entiers avant l'ere commune,]'puisqu'il reconnoist [avec le Cardinal Noris,] que la 25e année du regne d'Auguste en Syrie, en laquelle Varus gouvernoit déja, a commencé en cette 39e année Julienne. [Nous ne voyons rien qui empesche absolument de mettre des ce temps là la naissance de J.C. Mais plus on l'eloignera de nous, plus on augmentera la difficulté qu'il y a à accorder sa naissance avec ce que dit S. Luc,]'qu'il avoit environ 30 ans lorsqu'il fut battizé, pour le plustost en la 15e année de Tibere, [c'est à dire en l'an 29 de l'ere commune, si ç'a esté le 6 de janvier. *V. Auguste note 4.* Ainsi je pense qu'il vaut mieux abandonner absolument Tertullien, qui peut n'avoir pas esté plus exact dans l'histoire qu'en beaucoup d'autres choses,]'& dire avec le Cardinal Noris, que Varus estoit déja gouverneur de Syrie lorsque J.C. est né.

Tert. in Marc. l.4.c.19.p. 531.b.c.

Noris, epo.p. 217.

Pagi, ap.§121. 127.

§127.

Luc.3.v.1.23.

Noris, epo.p. 217.c.

Lettre de Monsieur de Tillemont sur le sentiment de M. le Noble touchant la naissance de J. C.

Je n'aurai pas de grands differens avec Mr le Noble: nous nous accordons presque en tout. Nous convenons sur le commencement d'Herode en la 6e année Julienne, & sur sa mort en la 42e à Pasque. Il me fournit de nouvelles preuves pour le premier, mais je ne sçay si j'en pourrai profiter, parcequ'il ne cite rien. A l'égard de la mort d'Herode, quoiqu'il dise avoir lu tout ce qui regarde sa matiere, il oublie la medaille de Mr Rigord qui luy est tout à fait favorable. Peutestre que son livre estoit fait avant la fin de 1689, quoiqu'il n'ait esté imprimé qu'en 1693. Il n'est pas si aisé de l'excuser de ce que voulant traiter à fond de la mort d'Herode, il ne dit rien de l'opinion d'Usserius, qui la met bien comme luy en la 42e année Julienne, mais seulement au 25 de novembre. Cela est mesme de consequence pour la naissance de N. S. Car une des grandes raisons qu'il allegue pour la mettre des la 40e année Julienne, *p. 254*, c'est qu'il pretend que trois mois ne suffisent point pour tout ce qui s'est passé entre cette naissance & la mort d'Herode.

Beaucoup de personnes tres habiles

croient que ces trois mois suffisent. J'en ay dit quelque chose dans la note premiere sur les Juifs, *p.709.710.* Et c'est sur cela que j'ay suivi l'opinion de ceux qui croient que J.C. est né à la fin de la 41[e] année Julienne. J'ay pretendu qu'il ne pouvoit pas estre né plustard; qu'il n'est pas certain s'il n'est point né plustost, mais qu'il n'y en a pas de preuve; & qu'ainsi il vaut mieux ne la mettre qu'en l'an 41, pour s'eloigner moins de l'age de 30 ans que J.C. avoit à peu pres quand il fut battizé, en la 15[e] année de Tibere au plustost, c'est à dire au commencement de la 74[e] année Julienne, *V. la note 4. sur N.S.* M[r] le Noble convient du principe. Ainsi toute la difficulté consiste à savoir s'il y a preuve que N.S. soit né avant l'an 41.

Il allegue, *p.132,* ce que dit Tertullien, que Saturnin fit le denombrement durant lequel J.C. est né; que ce Saturnin presida, selon Joseph, à la condannation d'Alexandre & d'Aristobule; & que cette condannation se fit un an avant la mort d'Herode. On a répondu à cela dans la note 4 sur N. S, par ce que montre le Cardinal Noris dans son livre des epoques Syromacedoniennes, *p.217,* que Varus avoit succedé à Saturnin dans le gouvernement de Syrie avant l'autonne de la 40[e] année Julienne. Ainsi si N.S. est né sous Saturnin, ç'a esté dés l'an 39; ce que M[r] le Noble soutient ne se pouvoir dire. Je voy dans Joseph que Saturnin assista à la condannation d'Alexandre & d'Aristobule. Mais je n'y voy point que ç'ait esté seulement un an avant la mort d'Herode. Je n'y trouve point non plus que Varus fust venu de Rome en mesme temps que Antipater, & dans le mesme vaisseau, comme M[r] le Noble le dit, *p.133,* mais seulement que lorsqu'Antipater arriva à Jerusalem, non pas cinq jours, *p. 133,* mais quelques mois avant la mort d'Herode, Varus qui avoit esté fait gouverneur de Syrie au lieu de Saturnin, y estoit aussi, Herode l'ayant prié de le venir assister de son conseil en cette rencontre. C'est donc à M[r] le Noble à nous donner les preuves de ce qu'il avance, & à répondre à celles que le Cardinal Noris allegue pour montrer que Varus gouvernoit la Syrie un an entier auparavant.

Nor. epo. p. 217.

Jos. ant. l. 16. c. 17. p. 578. d. e.

l. 17. c. 7. p. 590.

M[r] le Noble s'étend beaucoup, *p. 152-168,* pour montrer que le temple de Janus ne fut fermé, & la paix generale établie qu'en l'an 40. Je l'ay mis deux ans plustost: mais il n'importe pas pour nostre question, puisqu'il ne nie pas que la paix commencée en 40, ne continuast encore en 41. Ainsi ce qu'il dit sur cela peut servir pour ne pas mettre la naissance de N.S. dés l'an 39, lorsque Saturnin estoit en Syrie, mais n'empesche point de la differer jusques en 41.

Vous ne vous attendez pas que j'entre dans son grand discours sur l'étoile, *p.171-235,* qu'il ne donne pas luy mesme pour une preuve bien considerable & bien solide, *p.228.* Mais enfin tout cela aboutit à dire, *p.221,* que l'étoile avoit commencé à paroistre en fevrier ou mars de l'an 40. Et comme S. Matthieu donne quelque lieu de croire qu'elle avoit commencé environ deux ans avant la venue des Mages, *a biennio & infra, secundum tempus quod exquisierat à Magis:* tout ce qu'il dit, vray ou faux, n'empesche point que J.C. ne soit né à la fin de 41, & n'ait esté adoré par les Mages en fevrier 42.

Nous convenons ensemble que les Mages ne sont venus qu'aprés la Purification, *p.260.* Mais je ne sçay comment il les fait venir à Nazaret, ce qui l'oblige à dire que Joseph quitta Nazaret à cause du carnage qu'Herode devoit faire à Bethléem. On en parle dans la note 8 sur N. S.

Reculant d'un an la naissance de J.C, mais ne voulant pas luy donner plus de 34 ans à son battesme, & plus de 37 à sa mort, comme il l'auroit falu s'il eust mis sa mort en l'an 33 de nostre ere, & la 78e année Julienne, selon l'opinion commune des plus habiles, il met sa mort, *p.269*, en la 18e année de Tibere, finie au 19 aoust de l'an 32, ce qui peut l'embarasser en bien des difficultez. Il pretend dans sa preface que c'est une chose incontestable, puisque N. S. est mort à la 4e Pasque depuis son battesme, & que l'on ne peut douter, dit-il, par les termes precis de l'Ecriture, qu'il n'ait commencé son ministere l'an 15 de Tibere. Je le trouve de Saint Jean Battiste dans S. Luc, mais nullepart de J.C. Ainsi S. Jean aura pu commencer au milieu de l'an 29 de nostre ere, à la fin de la 15e année de Tibere, si l'on ne fait mesme concourir cette 15e année avec nostre 29e, comme il est aisé; & il aura battizé N. S. au commencement de l'an 30. Ainsi J.C. ayant ensuite presché un peu plus de trois ans, sera mort en l'an 33, auquel la pleine lune pascale tomboit au vendredi. Dans son systeme j'aurois mieux aimé donner 34 ans & quelques jours à N. S. lorsqu'il fut battizé; ou mettant son battesme en l'an 15 de Tibere, dire qu'il n'est mort qu'à la 5e Pasque. Car nous ne trouvons que quatre Pasques marquées: mais je ne croy pas qu'il y ait aucune certitude qu'il n'y en a pas eu davantage.

NOTE V.

Pour la page 4.§ 2.

Sur le bœuf & l'asne de la creche.

Bar.1.§ 3. 'Baronius cite plusieurs Peres pour prouver qu'il y avoit un bœuf & un asne dans l'étable où J.C. fut mis. Casf.ex.2.§ 2. 166. 'Neanmoins il semble que tous ces Peres se peuvent expliquer en un sens plus allegorique. Et ceux qui ont interpreté S. Gregoire de Nazianze, [& Prudence,] les ont pris en cette maniere. 'Cela est visible de S. Ambroise: Amb.in Luc. 2.v.7.p.37.x.l. [aussi Baronius ne le cite pas.

Je ne sçay pas non plus si l'on trouveroit qu'aucun des anciens commentateurs d'Isaïe ait expliqué à la lettre l'endroit de ce Prophete qui paroist avoir donné lieu à cette tradition.] 'Origene le cite mesme sur la creche Ori.in Luc.h. 13.p.222.c. de N. S, mais pour luy donner un sens mystique. 'S. Augustin fait la mesme Aug.B.ps.126, v.4.p.1435.b. chose; [a] & il dit que ceux qui n'y voient a p.1434.g. que deux animaux, touchent le sac, & ne savent pas ce qu'il enferme.

Pour le passage d'Abacuc, qui porte selon la version latine des Septante, (car l'hebreu lit tout autrement,) *Vous serez connu au milieu des animaux*, 'S. Hier.in.t.6.p. 196.a. Jerome en raporte quatre interpretations differentes; & il dit que le peuple l'entendoit des deux larrons entre lesquels J. C. fut crucifié: mais il ne dit pas un mot du bœuf ni de l'asne de la creche. 'S. Augustin raporte aussi Aug.civ.l.18, c.32.p.230.1.d. trois explications de cet endroit, & n'y neglige point celle des deux larrons; mais ne parle point de l'autre, 'en t.8.B.ap.p.11. b. quoy il est suivi par un autre Evesque d'Afrique. 'On en trouve trois aussi Chry.f.t.5.h. 144.p.905.a. dans une homelie attribuée à S. Chrysostome, sans aucun raport à la creche.

'S. Cyrille de Jerusalem, que Baro- Cyr.cat.12.p. 114.a|Casf.ex. 2.§ 2.p.166. nius cite avec les autres, prend encore un autre sens tout different, & lit ζωῶν *vitarum*, & non point ζώων *animalium*. [Ainsi il semble que cette tradition que les peintres ont rendu si celebre, n'a point esté marquée bien precisément avant] 'l'auteur du livre Prosf.pro.l.3. c.5.p.131. des Promesses, [qui vivoit vers le milieu du V. siecle, & qu'on ne connoist que par son ouvrage, où il y a assez peu d'erudition & d'exactitude.] 'On Lact.de pass. p.936. la trouve marquée dans un poeme attribué à Lactance, [mais dont on sçait seulement qu'il n'est point de Lactance, ni de son temps.] 'On trouve aussi Chry.t.6.h.35. p.277. le passage d'Abacuc expliqué dans

Saint Chrysostome, des animaux qui estoient à la creche: mais c'est dans un discours du 6e tome, visiblement indigne d'estre attribué à ce Pere.

Bar. 1. § 5 | Caf. ex. 2. § 4. p. 168. 169. 'Baronius cite d'un discours attribué aussi à S. Chrysostome, mais qui est d'un auteur latin, que la creche où J. C. fut mis estoit de terre; & qu'on l'avoit ostée pour en mettre à la place une d'argent.

B. 2. 1. § 4. 'Baronius dit encore qu'on tient que lorsque la Vierge accoucha, il sortit miraculeusement une fontaine de la roche qui formoit la caverne. Il n'en allegue point d'autorité, sinon qu'il semble le citer du livre de Bede sur les saints lieux, qui ne le dit pas neanmoins, Caf. ex. 2. § 3. p. 167. 'outre qu'il dit plusieurs choses dans cet ouvrage qui sont peu probables, ou certainement fausses.

Pour la page 5. § 3.

NOTE VI.

Sur Simeon & Anne.

Bar. 1. § 40. 'Baronius rejette avec raison ce que des meditations peu solides, ou des traditions incertaines ont ajouté à l'histoire de S. Simeon. Il met en ce rang ce que dit Celse auteur d'une preface qui est parmi les œuvres de Saint Cyprien, quoique cet auteur paroisse avoir vécu dans le temps des persecutions. ap. Cyp. p. 504. 1. 'Que Simeon estoit aveugle, & qu'il recouvra la vue en recevant J. C. entre ses bras. Baronius pretend mesme que cela est contraire à l'Ecriture, parceque Simeon fit, dit-il, en cette occasion une fonction sacerdotale; ce qu'il prouve par les images, & parceque c'est le sentiment de presque tous les Peres. [Allatius dans sa dissertation des Simeons, où l'on peut voir combien les nouveaux Grecs sont feconds All. de Sim. p. 3. à inventer des histoires,] 'cite plusieurs auteurs anciens & nouveaux qui disent qu'il estoit Prestre. Ath. com. ess. t. 2. p. 230. 2. 'L'autorité de Saint Athanase [est assurément considerable, si neanmoins le traité *de communi essentia &c.* est veritablement de luy, car bien des personnes en doutent. *V. son titre note 106.* Pour les autres pieces qu'Allatius cite comme anciennes, elles sont toutes assez suspectes.] 'Divers auteurs soutiennent que Simeon estoit plutost un simple laïque. All. de Sym. p. 3. [Il est certain qu'il ne paroist point dutout par l'Evangile qu'il fust autre chose.]

'On assure que les reliques de S. Simeon estoient à Constantinople dans une chapelle de S. Jacque le Mineur bastie par Justin II. dans une eglise de la Vierge auprés de Ste Sophie, Codi. ori. C. p. 56. d | Men. 3. feb. p. 40. 'd'où l'on dit que les Venitiens les ont transportées à Venise vers l'an 1220, & les ont mises dans une eglise bastie longtemps auparavant sous le nom de ce Saint mesme. Cang. de C. l. 4. p. 86. 6. 'On montroit autrefois son tombeau dans la vallée de Josaphat pres de Jerusalem. Boll. 19. mart. p. 7. c. 'Le menologe de Canisius joint sa feste à celle de la Purification. Canis. t. 2. p. 736. Celui de Venise *p. 107. 1,* & celui d'Ughellus *t. 6. p. 1208,* la mettent le lendemain, 'selon la coutume ordinaire des Grecs, de faire le lendemain des mysteres une memoire de ceux qui y ont eu part. Boll. may. t. 1. p. 8. 1. 'Les plus anciens martyrologes des Latins marquent la feste de ce Saint, *depositionem,* le 5 de janvier, auquel on pouvoit faire quelque memoire de la Purification. Flor. p. 124. 'D'autres le mettent le 2 & le 4 de fevrier. Boll. 2. 4. feb. p. 267. f | 448. d. Les martyrologes d'Usuard & d'Adon le mettent le 8 d'octobre, ce que le Romain a suivi.

Les mesmes martyrologes marquent Ste Anne la prophetesse le premier jour de septembre. Le menologe de Canisius *t. 2. p. 851,* la met le 28 d'aoust. Celui d'Ughellus *p. 1208,* la joint le 3 de fevrier à celle de S. Simeon, ce que font aussi les Ménés *p. 40.*

Pour la page 6. § 3.

NOTE VII.

Sur la feste de la Purification.

Bar. 2. feb. 2. 'Baronius ne craint point d'avancer qu'avant

qu'avant le temps de Justinien on ne sauroit trouver aucun sermon prononcé le jour de la Purification, soit dans les Grecs, soit dans les Latins. Boll.2.feb.p.268-170. 'On en trouve neanmoins qui sont attribuez à S. Athanase, à S. Cyrille de Jerusalem, [& à celui d'Alexandrie,] à S. Gregoire de Nysse, à S. Amphiloque, & à S. Chrysostome. [Il faudroit voir si toutes ces pieces sont bien assurées, ce que nous n'examinerons pas ici. Celle qu'on attribue à S. Methode n'est pas du Martyr, *v. son titre*,] p.269.e. '& Bollandus avoue au moins que celle qui porte le nom de S. Athanase est amplifiée par d'autres. Thom.fest.p.292.295. 'Le P. Thomassin assure comme Baronius qu'on ne trouve aucun sermon ancien sur la feste de la Purification, & que ceux qu'on allegue des Peres, ou ne sont pas d'eux, ou sont composez de leurs commentaires sur les paroles de l'Evangile qu'on lit a cette feste.

[Il faut pourtant prendre garde que les auteurs sur lesquels Baronius fait commencer la feste de la Purification au VI. siecle, ne sont pas fort anciens, & ne parlent que de quelques lieux particuliers comme d'Antioche & de Constantinople.] All.in Meth.p.344. 'Nous apprenons au moins de la vie de S. Theodose Abbé, qu'elle se faisoit à Jerusalem au milieu du V. siecle: & il paroist qu'elle n'y estoit point nouvelle. [On peut croire que la feste de la *Purification &c.* marquée dans les anciens martyrologes de S. Jerome au 2 de fevrier, y a esté ajoutée par les copistes; & d'autant plus] Ibid.p.295. 'qu'elle ne s'y lit point dans quelques exemplaires. [Mais je ne sçay si on peut dire la mesme chose de ce qu'on lit au 5 de janvier,] p.224. '*In Jerosolyma Simeonis propheta cùm obtulit ei Dominum Jesum Christum Maria & Joseph.* p.225. 'Cela donne grand sujet de croire qu'au moins quelques Eglises latines ont fait ce jour là longtemps avant Justinien quelque memoire de la Purification, pour la joindre aux autres mysteres de l'enfance de J. C. [Il semble que cela se puisse confirmer par ce que dit S. Leon,] Leo,ep.16.c.2.p.462. '*Aliud tempus est.... quo infans circumciditur, aliud quo hostia pro eo legalis offertur, aliud cum tres Magi &c.* Car on voit dans ces paroles la Purification mise entre la Circoncision & l'Epiphanie. [Mais je croy qu'il suit plutost en cet endroit l'ordre du temps que celui des festes. Pour l'Eglise greque mesme, S. Gregoire de Nazianze dit à Constantinople] Naz.or.39.p.632.a. 'qu'on avoit embrassé J.C. avec Simeon &c. avant que de celebrer son battesme le jour de l'Epiphanie. [Mais ce peut estre seulement parcequ'on avoit honoré ce mystere le jour de Noel avec les autres dont il parle au mesme endroit. On pouvoit neanmoins en avoir fait en quelque autre jour une memoire particuliere, que Justinien aura seulement transferée au 2 de fevrier, & rendu plus solennelle.]

NOTE VIII.

Pour la page 65 3.

Que la Vierge est retournée à Bethléem aprés la Purification.

Aug.conf.l.2.c.5.t.4.p.173.2.c. 'S. Augustin paroist supposer que la Vierge & S. Joseph ne revinrent point à Nazaret qu'aprés leur retour d'Egypte. [Il semble en effet qu'ils soient allez en Egypte non de Nazaret, mais de Bethléem, où ils estoient par consequent revenus de Jerusalem aprés la Purification.] Matt.2.v.13. 'Car l'Ange ordonna à Joseph d'aller en Egypte à cause qu'Herode devoit chercher l'enfant pour le tuer. v.16. 'Or Herode ne le fit chercher qu'à Bethléem & aux environs. [Ainsi il y a toute apparence que Joseph y estoit encore alors avec sa famille. En allant mesme de Nazaret en Egypte, il se fust beaucoup approché de Bethléem, & du danger qu'il fuyoit.] v.22.23. 'On voit aussi que la pensée

de S. Joseph au retour d'Egypte estoit de demeurer en Judée où est Bethléem, Aug.conf.l.2.c.9.p.176.1.d. & non à Nazaret.'Et il pouvoit croire que JESUS estant le Messie attendu des Juifs, il devoit demeurer à Jerusalem où estoit le Temple, [& tout le culte de leur religion, ou aux environs, & particulierement à Bethléem où il estoit né, d'où il devoit sortir selon les Prophetes, & qui estoit le lieu propre de la famille de David dont il descendoit.]

Luc.2.v.39. 'S. Luc dit cependant que la Vierge aprés la Purification s'en retourna à Nazaret, [sans parler de sa fuite en Aug.c.4.p.173.1.c.d. Egypte.]'Mais S. Augustin répond à cela que c'est l'ordinaire des Evangelistes de décrire des choses qui sont fort eloignées l'une de l'autre comme si elles se suivoient immediatement, lorsqu'ils jugent devoir omettre ce qui est arrivé entredeux. [Ceux qui croiront, comme nous allons dire, que les Mages ne sont venus qu'aprés les 40 jours, seront obligez de dire que la Vierge estoit revenue de Jerusalem à Bethléem, s'ils ne veulent dire avec Saint Epi.de Chr.c.1.p.48. Epiphane,]'que les Mages l'y trouverent, parcequ'elle y estoit venue de Nazaret par rencontre, & par une espece de visite qu'elle y faisoit de temps en temps: [ce qu'on avouera sans peine avoir beaucoup moins d'apparence. Et selon la chronologie ordinaire, qui ne met la naissance de J.C. qu'environ trois mois avant la mort d'Herode, elle n'en a guere eu le loisir.]

NOTE IX.

Pour la page 7.§3.

Quand les Mages sont venus adorer nostre Seigneur.

Aug.conf.l.2.c.11.p.176.2. 'S. Augustin a cru que les Mages estoient venus à Bethléem avant la Purification: [mais il n'en donne point de preuve,] se contentant de répondre aux objections qu'on peut faire contre ce sentiment: [de sorte qu'il semble n'avoir point eu d'autre raison pour le croire, que la pratique de l'Eglise d'Occident de celebrer l'adoration des Mages le 6 de janvier, 13 jours aprés la naissance de J.C, & pres d'un mois avant la Purification. Au moins tous ceux qui sont de ce sentiment, aprés Baronius, n'en donnent point d'autre.

Cependant je ne sçay si cette raison doit paroistre bien considerable, estant aisé que l'Eglise ait celebré ce mystere le 6 de janvier, sans songer s'il estoit arrivé le mesme jour. Car comme nous avons vu dans la note 4, le 6 de janvier estoit originairement en Orient la feste de la naissance de J.C.]'Cassien ajoute qu'on y celebroit aussi son batteme, [ce qui est confirmé par toutes les homelies des Peres Grecs sur la feste de l'Epiphanie ou des Lumieres, qui sont les deux noms qu'on donnoit alors à la feste qui se faisoit ce jour là. Cassien ne dit point qu'on celebrast aucun autre mystere dans la solennité de l'Epiphanie:]'& Bollandus assure que les Grecs n'y en honorent point d'autre presentement que le battesme de J.C. [On peut seulement douter si l'Eglise de Cypre n'y honoroit point le miracle de Cana comme les Latins, au lieu du battesme,]'puisque S. Epiphane croit que le miracle s'est fait vers le 6 de janvier,'& met le battesme au 6^e jour de novembre.'En parlant en un autre endroit de la feste de l'Epiphanie, il ne luy donne pour sujet que la naissance de J.C. Cassi.coll.10.c.2.p.502. Boll.6.jan.p.323.§3. Epi.50.c.29.p.451.b.c. c.28.p.450. de fid.c.22.p.1005.a.

[Si donc les Grecs ont jamais fait l'adoration des Mages le 6 de janvier, il faut dire que ce n'a esté que comme une suite de la naissance de J.C, à laquelle ils semblent l'avoir toujours attachée.]'On voit en effet que S. Gregoire de Nazianze joint ensemble ces deux mysteres; & il y ajoute encore ceux de la Purification, [qui assurément ne sont pas arrivez le mesme jour: de sorte qu'il paroist que l'Eglise Naz.or.38.p.613.a.b.p.a.

greque a eu dessein d'honorer tous les mysteres de l'enfance de nostre Seigneur avec sa naissance.] af.div.h.25. 1.p.511.512. 'Saint Basile joint aussi la naissance & les Mages en une mesme feste. hry.t.1.h.31. 357. 'S. Chrysostome en annonçant la feste de Noel [pour le 25 de decembre,] parle assez amplement de l'adoration des Mages. .6.h.53.p. 159.b. 'Dans un autre sermon fait le jour de Noel, il dit encore plus formellement, *Aujourd'hui les Mages le sont venu adorer..... & il court en Egypte.* oll.6.jan.p. 13.§3|may, 4.p.7.2. 'Tous les Grecs honorent encore à present la venue des Mages le 25 de decembre avec la naissance de J.C, reservant seulement le battesme pour le 6 de janvier. [Ainsi il est visible qu'on ne trouve rien dans toute l'Eglise d'Orient qui porte à croire que les Mages soient venus ce jour là à Bethléem.

Pour l'Eglise latine il est certain que depuis le commencement du V. siecle au moins, elle a honoré ce jour là l'adoration de J.C. par les Mages : mais à ce mystere elle y a toujours joint le battesme & les noces de Cana. [illegible] dit S. [illegible] 7.p.199.2.a| 04.1.b. de Turin, *laquelle de ces trois merveilles s'est proprement faite en ce jour.* 'aul.car.24. .599. 'S. Paulin reconnoist aussi que ni luy ni les autres ne le savoient pas. ar.31.§34.35. 'Baronius raporte ces passages, & d'autres encore, de plusieurs anciens auteurs qui témoignent le mesme doute, 34. 'exprés pour montrer qu'il n'y a point sur cela d'autorité certaine dans l'Eglise ; & que quand elle nous fait chanter dans l'office, Qu'une telle chose s'est faite en ce jour, cela signifie simplement dans son usage que c'est le jour auquel on en fait la memoire. hom.fet.p. 17. 'Le P. Thomassin raporte ce sentiment de Baronius, l'approuve, & l'étend encore. [Mais l'Eglise mesme nous fait lire dans l'office les paroles de Saint Maxime, afin que personne ne puisse douter que quand elle fixe en de certains jours la solennité des Mysteres, elle ne pretend nullement nous faire une decision qu'ils soient arrivez en ces jours là : Et elle les fait lire dans l'octave de l'Epiphanie, pour nous l'apprendre nommément de ceux qu'elle celebre le 6 de janvier.

Il faut bien au moins demeurer d'accord que le battesme de J.C. & son premier miracle à Cana ne sont pas arrivez tous deux en un mesme jour, n'y ayant, comme je croy, personne aujourd'hui qui mette plus de deux ou trois mois entre l'un & l'autre. Peu de personnes aussi pretendent que les Innocens aient esté tuez le 28 ou le 29 de decembre, quoique l'Eglise latine en fasse la feste le 28 de ce mois, & la greque le 29. Et ce qui est certain, c'est qu'on ne peut pas le pretendre en croyant que les Mages sont venus le 6 de janvier.

Nous ne nous serions pas arrestez si longtemps sur une chose reconnue de Baronius & de beaucoup d'autres, & qu'on peut dire ne recevoir pas de difficulté parmi ceux qui s'appliquent à l'histoire de l'Eglise, si nous ne savions que des personnes [illegible] matieres se font presque une maxime de religion de s'attacher à ce qui semble fondé sur l'office de l'Eglise. Mais c'est l'Eglise qui nous permet de quitter quelquefois sa lettre pour suivre son esprit, & de ne nous attacher dans ce qui regarde l'histoire des faits qu'à ce qui est certain selon les regles de l'histoire.] 'Florentinius en fait un principe, qu'il applique à cette occasion particuliere ; Flor.p.234.c. '& il penche fort à croire que les Mages ne sont point venus le sixieme de janvier, mais quelque temps aprés la Purification. p.237-239.

[S'il y a donc aussi peu d'obligation de fixer la venue des Mages au 6 de janvier à cause de l'Eglise latine, qu'il y en a peu de la fixer au 25 de decembre à cause de l'Eglise greque, je croy qu'on avouera sans peine qu'il est bien

plus naturel de ne la mettre qu'aprés la Purification, fort peu avant la fuite de nostre Seigneur en Egypte. Car il y a assurément peu d'apparence qu'Herode ait esté pres d'un mois sans s'informer de ce qu'estoient devenus les Mages, & sans s'appercevoir qu'ils s'estoient moquez de luy, comme parle S. Matthieu.] Aug.conf.l.2. c.12.p.176.2. 'Tout ce que la lumiere de S. Augustin luy a pu fournir pour répondre à cette objection, [n'empesche pas qu'elle ne demeure toujours tres forte; surtout si l'on considere ce que S. Augustin paroist n'avoir pas sceu, que jamais prince ne fut plus soupçonneux ni plus violent qu'Herode, ni plus passionné de faire passer à ses enfans la grandeur qu'il s'estoit acquise. On voit par le trouble où le jetta la venue des Mages, & par la cruauté inouie qu'il commit ensuite, qu'il ne negligeoit nullement ce qu'on disoit de la naissance de ce nouveau Roy,] Flor.p.235-237. 'On peut voir ce que Florentinius dit sur cela.

Aug.ut sup.| Maud.ev.x.1. p.499-504. 'L'on dit qu'Herode voyant que les Mages ne revenoient point, crut qu'ils avoient eu honte, parce-qu'ils n'avoient rien trouvé; & qu'il se tint ensuite en repos, jusques à ce que le bruit de ce qui s'estoit passé à la Purification, le réveilla, le fit ressouvenir des Mages, & luy fit juger qu'ils s'estoient moquez de luy. [C'est effectivement tout ce qui se peut dire de meilleur. Mais j'avoue que j'ay peine à accorder ce repos d'Herode avec son esprit inquiet & violent, aussibien qu'avec le trouble où l'Evangile nous le depeint à la venue des Mages, & qui passa dans toute la ville de Jerusalem. Aprés tout, c'est quitter le certain pour l'incertain.] Matt.2.v.16. 'Car c'est l'Evangile qui attache le massacre des Innocens à la venue des Mages, & à la colere qu'Herode conceut de ce qu'ils ne luy estoient point venu rendre réponse: [au lieu qu'il est tres incertain s'il entendit jamais parler de ce qui arriva à la Purification.] Maud.p.500. 'Aussi ceux qui l'avancent avec plus d'assurance, sont obligez de reconnoistre que c'est une simple supposition. [On ne sçait point que Simeon ait parlé à d'autres qu'à la Vierge & à S. Joseph. Anne parla à tous ceux qui attendoient la redemption d'Israel, qui n'estoient peutestre pas en fort grand nombre, qui avoient sans doute peu de relation à la Cour, & qui avoient encore moins d'interest de porter cette nouvelle à Herode, surtout si c'estoit aprés la venue des Mages, & le trouble qu'elle avoit causé.] Luc.2.v.18. 'Plusieurs sceurent ce qui estoit arrivé aux pasteurs: [& dira t-on qu'Herode l'avoit donc sceu?

Au reste ce n'est pas une chose nouvelle de ne mettre la venue des Mages qu'aprés la Purification,] Bib.P.t.7.p.1. 9. 'C'est l'ordre que suit la plus ancienne Concorde que nous ayons de l'Evangile, & qu'on croit estre d'Ammone, [si celebre au commencement du III. siecle.] Flor.p.154. 'On cite la mesme chose de Juvencus [qui vivoit dans le IV. siecle,] & mesme d'Origene & d'Eusebe dans les Chaines greques. Saint Leon suit le mesme ordre dans son epistre *10. c. 2. p. 462.*

[La chronique de S. Jerome ne met le meurtre des Innocens que plus de deux ans aprés la naissance de J.C:] Bar.1.§ 35. 'ce qui revient à ce que S. Epiphane & d'autres ont cru, Epi.de Chr. 1.p.4. 'que les Mages n'estoient venus que dans ce temps là; & ils se fondent sur ce qu'Herode s'estant informé du temps qu'ils avoient vu l'étoile, fit tuer sur cela tous les enfans nez à Bethléem depuis deux ans. Chry.in Matt. h.7.p.81.d. 'S. Chrysostome répond à cela que l'étoile pouvoit avoir commencé à paroistre longtemps avant la naissance de J.C, p.81.a. '& qu'Herode conduit par sa crainte & par sa colere, avoit encore pris plus de temps pour une plus grande sureté.

oll.apr.t.1.8.1|may,t.p.7.2|56.7. 'Papebroc ne laisse pas de tirer de là que l'étoile avoit commencé à paroistre des le temps de la conception de J.C, que les Mages vinrent à Bethléem le 25 de decembre, auquel les Grecs en font la feste, un an aprés la naissance du Sauveur, & que les Innocens furent tuez le 28 ou le 29 du mesme mois. Mais comme il est certain que cela arriva avant Pasque de la 42[e] année Julienne, qu'il reconnoist estre le temps de la mort d'Herode, il avance la naissance de J.C. d'un an, & la met des la 40[e] année Julienne, cinq ans & sept jours avant l'ere commune.[Mais il est visible, comme nous avons dit, que le dessein de l'Eglise greque & latine a esté d'honorer l'adoration des Mages & le martyre des Innocens avec la naissance du Sauveur, parceque ce sont des suites du mesme mystere, sans songer beaucoup aux jours où ces choses sont arrivées. Ainsi on n'en peut tirer aucune preuve solide pour l'histoire, non plus que]

may,t.1.p.56.1. 'des images des Grecs, qui representant l'adoration des Mages, y depeignent J.C. comme un enfant d'un an.

sup.p.519.520. 'C'est ce que Papebroc mesme a enfin reconnu, quoique l'autorité de Jean de Nicée qu'il allegue,[soit bien foible pour cela.] Il veut donc presentement que l'étoile ait commencé à paroistre lorsque l'Ange s'apparut à Zacarie, que les Mages soient venus environ deux ans aprés, huit ou neuf mois depuis la naissance de nostre Seigneur, & que les Innocens aient esté tuez vers le mois d'aoust.

Cas.ex.2.§9.p.180. 'Les plus habiles croient que le mot ἰδοὺ dont Saint Matthieu se sert pour joindre la venue des Mages à la naissance de J.C, ne souffre pas qu'on les separe beaucoup; [ce qui ne favorise pas neanmoins ceux qui veulent que les Mages soient venus des le sixieme de janvier, puisqu'il faut aussi qu'ils mettent environ un mois entre la venue des Mages & la fuite en Egypte, que S. Matthieu joint par la mesme particule. Il ne seroit peutestre pas mesme bien difficile de répondre à cet ἰδοὺ, & nous mettrions assez volontiers un an & deux mesme entre la naissance de J.C. & la venue des Mages: ce qui nous laisseroit la liberté de mettre leur arrivée le 25 de decembre ou le 6 de janvier. Mais nous n'osons eloigner la naissance de J.C. de la 15[e]. année de Tibere, qu'autant qu'une necessité absolue nous y contraint. La mort d'Herode tres fixe, selon toute nostre lumiere, en la 42[e] année Julienne, nous oblige de dire que J.C. est né des la fin de la 41[e]. Mais pour la reculer davantage, il nous faut des preuves sans réponse.

Aprés avoir montré, comme nous croyons, qu'il n'y a aucune certitude que les Mages soient venus le sixieme de janvier, il n'est point fort necessaire pour nostre sujet de chercher pourquoi les Latins y honorent ce mystere. Neanmoins comme cela regarde aussi l'histoire de l'Eglise, nous dirons ce que nous en pouvons conjecturer. Il se pourroit donc peutestre bien faire que l'Eglise latine aussibien que la greque auroit celebré d'abord la naissance de J.C, & par une suite naturelle l'adoration des Mages le sixieme de janvier, & qu'ensuite elle auroit transferé la naissance au 25 de decembre, & laissé l'adoration des Mages en son ancien jour.]'Florentinius paroist estre assez de ce sentiment,[a] & il remarque qu'on trouve dans l'Ordre Romain, que l'Epiphanie se regardoit à Rome mesme comme une seconde feste de la naissance, & encore plus solennelle que celle du 25 de decembre, parcequ'outre ce mystere on y en honoroit plusieurs autres.[Nous n'alleguons point Jean de Nicée auteur indigne qu'on en parle.]'Florentinius cite du sermon 14 *de tempore* dans S. Flor.p.199.238. a p.200.201. p.238.

Auguſtin, qu'on honoroit en un meſme jour la naiſſance de J. C, & ſon adoration par les Mages : [mais je ne trouve point cet endroit ni dans le 14 ni dans le 34. Que s'il eſt plus probable, comme il nous le paroiſt, qu'on a toujours fait la naiſſance dans l'Occident le 25 de decembre, on a pu mettre l'adoration des Mages au 6 de janvier, pour la joindre au batteſme comme une ſeconde manifeſtation de J.C, & pour s'occuper davantage de ce myſtere de la vocation des Gentils, qu'on n'euſt pu faire le jour de Noel.]

p.228.1|238.b. 'Il ſemble au moins que l'adoration des Mages ne s'eſt pas toujours faite le

Aug.ap.ſ.137. p.246.b. 6 de janvier parmi les Latins.'Un ſermon [qui peut eſtre de S. Ambroiſe, qui en a l'air, le ſtyle, & la maniere, & qui copie S. Baſile,] raporte l'Epiphanie au ſeul batteſme. De cinq ſermons qui ſont ſur l'Epiphanie dans l'appendix de S. Ambroiſe *p.400.&c.* les uns raportent ~~cette~~ ſolennité aux ſeules noces de Cana ; les autres au batteſme ou à ces noces : mais aucun

Amb.B.ap.p. 406.d. n'y joint l'adoration des Mages.'Et il ſemble meſme qu'on la celebroit le

p.400.e|402.a|403.d|404.f. jour de Noel.'On croit que ces ſermons peuvent eſtre de S. Maxime de Turin.

[Le calendrier de Bucherius qui marque la feſte de Noel, ne parle point de celle de l'Epiphanie. Je ne ſçay s'il en faudroit conclure qu'on ne faiſoit point encore celle-ci à Rome en 354.]

p.238.1|Aug. ſ.202.p.915.b. 'Que ſi les Donatiſtes ne la faiſoient point dutout, car il ſemble que ce ſoit le ſens de ce que dit Saint Auguſtin, *Meritò iſtum diem nunquam hæretici Donatiſtæ celebrare voluerunt*, [c'eſt une grande preuve que cette feſte n'a commencé en Afrique que depuis que les Donatiſtes eurent fait ſchiſme vers

Amm.l.21.p. 181.a. 310.]'Il eſt certain qu'on la faiſoit dans les Gaules en 361, & fort ſolennellement, puiſque Julien l'apoſtat, [qui aſſurément ſe mettoit peu en peine des feſtes de l'Orient où il n'eſtoit pas,] n'oſa ſe diſpenſer d'aller ce jour là à l'egliſe, [ne s'eſtant pas encore declaré apoſtat: c'eſtoit apparemment à Vienne. Les ſermons de S. Auguſtin ſur l'Epiphanie, nous aſſurent de la celebrité de cette feſte en Afrique dés la fin du IV. ſiecle : & ceux de S. Leon nous apprennent la meſme choſe pour l'Egliſe de Rome dans le V.

Pour ce qui eſt des Grecs,]'on trouve dans Saint Clement d'Alexandrie la feſte du batteſme de J.C, [qui par conſequent doit avoir commencé au moins dés le ſecond ſiecle:] mais il dit que c'eſtoient les Baſilidiens qui la feſtoient en paſſant toute la nuit precedente dans la lecture. Ils la faiſoient apparemment le 10 de janvier. [Depuis cela je ne voy rien pour cette feſte juſques à l'an 372,]'auquel Valens ſe trouvant à Ceſarée en Cappadoce le jour de l'Epiphanie, il vint à l'egliſe des Catholiques,'qu'il y trouva aſſemblez en fort grand nombre. 'Cette feſte paroiſt ~~toujours~~ depuis dans l'hiſtoire entre les plus ſolennelles, [& il ſeroit inutile d'en citer les paſſages.] Cl.ſtr.1.p. 340.c. Naz.or.19.p. 311.a.b. Thom.fel.1. 237.

'Elle eſt quelquefois appellée la feſte des Lumieres, à cauſe du batteſme à qui on donne ſouvent le nom d'Illumination. [Mais ſon titre le plus commun eſt celui de l'Epiphanie.]'S. Jerome pretend qu'il luy eſt tellement propre, qu'il ne veut pas qu'on le donne auſſi à la feſte de la naiſſance de noſtre Seigneur, comme quelques uns le faiſoient, [par où il ſemble avoir voulu marquer les Egyptiens & ceux de Cypre :] & il dit meſme qu'il ne convient point dutout au jour de Noel, quoique ſur une raiſon [à laquelle il ſeroit aiſé de répondre. Mais je ne ſçay pourquoi] il met le batteſme & l'Epiphanie le 5 de janvier [au lieu du 6. Eſt-ce une pure bevue ? Nous avons remarqué dans la note 4 Naz.or.40.p. 638.b.c. Hier.in Ez.1. p.378.b.

pl.de fid.c. 1.p.1150.a. que]'Saint Epiphane ne donne que la naissance de J.C. pour sujet à la feste du 6 de janvier, & ne laisse pas de l'appeller l'Epiphanie.'L'on donnoit aussi quelquefois le nom de Theophanie à la feste de la naissance distinguée de celle du battesme,'& quelquefois à celle-ci distinguée de l'autre.[Nous parlerons sur S. Chrysostome de la difficulté qu'il forme]'en commençant l'enumeration des festes par celle de l'Epiphanie,[sous laquelle il pouvoit comprendre tous les mysteres que nous celebrons au temps de Noel.]

az|Baf. fid.P.l.3.ep. 10.p.301.d| hry.t.1.h.23. hry.t.5.h.39. .469.c.

NOTE X.

our la page .5 3.

D'où venoient les Mages.

hry.in Matt. .6.7. 'S. Chrysostome dit toujours que les Mages venoient de Perse; & il ne le met point en question.'Plusieurs autres Peres suivent le mesme sentiment. 'Saint Theodote martyr à Ancyre sous Diocletien, cite pour témoins de la divinité de J.C, les Caldéens, les Mages, & les plus habiles des Perses, qui luy estoient venu offrir des presens comme à un Dieu.[Aussi personne n'ignore que les Mages ont toujours esté tres celebres parmi les Perses.]'Saint Justin & quelques autres anciens ont cru qu'ils venoient seulement d'Arabie,'où l'on assure que les Mages estoient en honneur aussibien qu'en Perse.[Mais on ne dit point quelles preuves l'on en a.]

naf.in Matt. .16. oll.18.may, .160.f. ust.dial.p. 04.a|Bar.1. 25. laud.ev.t.1. .494.

NOTE XI.

our la page .5 3.

Si l'étoile a conduit les Mages à Jerusalem.

hry.in Matt. .6.p.66.d.e. 'S.Chrysostome[& plusieurs autres] croient que l'étoile conduisit les Mages jusques à Jerusalem.'Il faut neanmoins avouer que ces paroles du texte, *Nous avons vu son étoile en Orient*, & ce qui est dit ensuite, qu'ils eurent une tres grande joie de revoir l'étoile qu'ils avoient vue en Orient, tout cela est bien fort pour croire qu'ils ne l'avoient point vue dans la Judée.

naf.in Matt. .18.2.

NOTE XII.

Pour la page 8.§ 3.

Du nombre, des noms, & de la qualité des Mages.

[Ce sont assez vraisemblablement les trois presens offerts par les Mages, qui ont donné lieu de dire que les Mages mesmes estoient au nombre de trois: Car l'Evangile ne marque point combien ils estoient.]'S. Leon parle de ces trois Mages en divers sermons sur l'Epiphanie.'L'auteur appellé Eusebe d'Emese le fait aussi:[a]& on trouve la mesme chose dans un sermon attribué à S. Cesaire. Leo,f.1.3.5. 6|ep.16.c.2. Emef.f.4.p.8. 2. a Aug.ap.f. 139.p.248.c.

'D'autres leur ont donné depuis des noms, les uns d'une façon, les autres d'une autre:'ce qui n'a pas commencé avant la fin du XII. siecle.[Baronius n'a pas cru que cela fust digne de ses Annales, non plus que les autres choses que les auteurs posterieurs ont écrites sur le sujet de ces Mages.]'Aussi aprés les plus exactes recherches qu'on en a faites depuis, Bollandus conclud qu'il n'y a rien en tout cela de solide, & que c'est perdre le temps de chercher dans les fables des modernes la verité des choses dont l'antiquité ne nous a rien dit.'Il y en a mesme qui croient qu'on n'a trouvé des noms aux Mages que pour les employer à des usages illicites: & cela paroist par des écrits impies que l'on a encore. Caf.ex.1.§ 10. p.184. Boll.may,t.1. p.8.1. p.7.8. Caf.ex.1.§ 10. p.184.

'Tertullien semble favoriser l'opinion du peuple qui les appelle des Rois.[Mais il est si obscur à son ordinaire, que]'Baronius mesme n'a pas osé assurer que ce fust son sens.'C'est pourquoi il ne fonde la royauté des Mages que sur la pieuse tradition des Fideles, & sur Theophylacte,[qui n'a pas assez d'autorité pour rendre cette pieté solide.]'On la trouve dans un Tert.in Jud. c.9.p.217.c. Bar.1.§ 29. § 30. Aug.ap.f.139. p.248.c.

sermon qui peut estre de S. Cesaire: mais le mot de *reges* y est entre des crochets. Bar.1.§30. 'Baronius dit qu'ils pouvoient estre Rois ou Princes de quelques villes [sous les Romains ou les Parthes. Il ne reste qu'à montrer qu'ils l'estoient effectivement.]

Pour la page 10.§4.

NOTE XIII.

Sur les Innocens.

Bar.1.§33| Jans.in Matt. p.20.21. 'Il y en a qui croient qu'Herode ne fit point tuer les enfans nez depuis J.C, & depuis le temps que les Mages disoient avoir vu l'étoile, & que c'est en cette maniere qu'il faut entendre ce que dit S. Matthieu, *secundùm tempus quod exquisierat à Magis.* [Mais cette explication qui ne paroist pas avoir esté connue dans l'antiquité, semble bien forcée.]

Jans.in Matt. p.21.2. 'Les Grecs dans leur menologe, & les Ethiopiens dans leur liturgie, pretendent qu'il y eut 14 mille enfans de tuez; [ce qui n'est nullement aisé à croire, si l'on ne veut dire que Jerusalem estoit comprise dans ce carnage. Mais cela est sans apparence. S. Matthieu l'auroit sans doute marqué. Et Joseph qui n'epargne point Herode, n'auroit pu omettre une cruauté qui auroit dû faire un étrange eclat.] Boll.may,t.1. p.57.1|59.2. 'Bollandus met ce nombre de 14 mille entre les fables ordinaires des Grecs, quoiqu'ils l'aient persuadé aux Moscovites.

Cas.ex.1.§16. p.193.194| Macr.sat.l.2. c.4.p.179. 'Il n'est pas non plus aisé de croire ce que dit Macrobe, qu'entre ces enfans Herode fit mourir son propre fils. [Un homme qui vivoit 400 ans aprés, ne peut pas autoriser suffisamment une chose si incroyable: & Auguste avoit assez de sujet sans cela de dire qu'il valoit mieux estre le pourceau d'Herode que son fils: Mais il se pourroit bien faire qu'Auguste auroit appris à peu pres en mesme temps le carnage des enfans de Bethléem, & la mort funeste, quoique juste, d'Antipater fils aisné d'Herode: & l'*inter* de Macrobe ne signifie peutestre pas autre chose. Antipater fut executé cinq jours avant la mort d'Herode vers la fin de mars; & le meurtre des Innocens ne peut avoir precedé au plus que d'environ six semaines.]

'On marque que dans une eglise de Constantinople bastie par Justin II, il y avoit des reliques des saints Enfans. Codi.ori.Cp. 56.d. [On pretend encore en avoir en d'autres endroits.]

NOTE XIV. Pour la page 14.§6.

Sur la tetrarchie de l'Abilene.

'S. Luc marquant ceux qui commandoient dans la Judée lorsque S. Jean commença à prescher, nomme entre les autres un Lysanias Tetrarque de l'Abilene. Luc.3.v.1. [Pour savoir ce que c'estoit, il faut remonter] 'jusqu'à un Ptolemée fils de Mennée dont parle Strabon, & qui possedoit les villes de Calcide & d'Heliople, avec les montagnes de l'Iturée; Strab.l.16.p. 753.2. 'luy ou Mennée son pere s'estant emparé de ces pays dans la foiblesse où le royaume de Syrie se trouvoit reduit à cause des guerres civiles des deux freres Antiochus Grypus & Antiochus de Cyzic, & de leurs enfans. Noris,epo.p. 271.2. [Joseph parle de ce Ptolemée en divers endroits,] '& nous apprend qu'il mourut peu de temps avant que Herode fust fait roy de Judée. Jos.ant.l.14. c.23.p.454.d. Il laissa sa principauté à Lysanias son fils [avec le consentement & l'autorité d'Antoine,] 'qui fit ensuite ce Lysanias roy de l'Iturée, Dio,l.49.p. 404.b. [a]& le fit mourir quelque temps aprés pour donner une partie de l'Iturée à Cleopatre. a b, Jos.ant.l. 15.c.4.p.512. a. [b]Zenodore prit depuis à ferme, ἐμισθώσατο, (des Romains sans doute,) les seigneuries de Lysanias. b Jos.c.13.p. 529.c.f|Dio.l. 54.p.526.d| Cas.ex.13.§1. p.239. La Traconite, l'Auranite, & la Batanée, y estoient ce semble compris: & Zenodore en jouissoit sous le titre de Tetrarque. Mais comme il

favorisoit

favorisoit les voleurs de la Traconite au lieu de les reprimer, Auguste luy osta ces trois seigneuries, & les donna

f.ant.l.17. 13.p.611.f.

au roy Herode.'Elles firent depuis le partage de Philippe fils d'Herode, avec une partie de ce qu'on appelloit, dit Joseph, la seigneurie de Zenodore.[Auguste avoit donc encore laissé quelques terres à Zenodore, dont la partie qui fut donnée à Philippe pouvoit estre l'Iturée, puisqu'elle avoit appartenu à Ptolemée & à Lysanias son fils,]'& qu'elle faisoit partie de la tetrarchie de Philippe.'Neanmoins Joseph dit en un autre endroit que cette partie des terres de Zenon, (ou plutost de Zenodore,) donnée à Philippe, estoit devers Jamnia, si au lieu de τὰ περὶ, on ne lit τὰ τὲ περὶ, ou καὶ τὰ περὶ, comme on a mis dans la note de la nouvelle edition d'Angleterre, *p. 109*, ou si on n'entend cette Jamnia d'un bourg de mesme nom dans la haute Galilée, dont Joseph parle dans sa vie *p. 1013.a.b.*

●.v.1. f.bel.l.2.c. p.781.g.

f.ex.13.§ 3. 40.

'L'histoire ne dit point ce que devint l'autre partie des seigneuries de Zenodore. Mais on juge que c'estoit cette tetrarchie de l'Abilene que S. Luc dit avoir esté possedée en ce temps-ci par un Lysanias, [qui pouvoit estre petit-fils de l'autre.]'Ptolemée le geographe met Abila la seconde ville de la basse Syrie, & l'appelle Abila *surnommée de Lysanias*.'Pline met aussi une Abila entre les principautez qui bornoient ou qui coupoient la province de Decapolis entre la Judée & la Syrie.'Ainsi S. Luc a eu raison d'en parler, puisqu'elle faisoit en quelque sorte partie de la Palestine.[Le P. Lubin dans son *index* geographique sur Usserius, dit que l'Abilene estoit bornée par l'Antiliban à l'Occident & au Midi, & par la riviere d'Abana à l'Orient. Il pretend que la ville qui luy donnoit le nom est celle qu'on a depuis appellée Belinas. Il me semble neanmoins qu'on croit que Belinas est l'ancienne ville de Dan ou Cesarée de Philippe; & le P. Lubin luy mesme le dit ainsi.]'Cette [Abila ou] Abela de Lysanias, comme l'appelle Joseph, retourna ensuite aux Romains, & demeura entre leurs mains jusqu'au regne de Claude, qui la donna à Agrippa Roy de Judée,'& depuis au jeune Agrippa fils de celui-ci.

d.l.5.c.15. 60.
s.l.5.c.18. 32.d.
ex.13.§ 3. 38.139.

Jos.ant.l.19. c.4.p.673.e.
l.20.c.5.p. 693.b.

'Joseph aprés avoir dit que Claude donna à ce dernier Agrippa la tetrarchie, ou comme il l'appelle, le royaume de Lysanias,'ajoute que Neron y joignit depuis la ville & la toparchie d'Abila dans la Perée. [Cette Abila estoit sans doute differente de l'autre.] '& c'est le sentiment du P. Lubin, qui place celle-ci dans la tribu de Manassé à sept milles de Philadelphie & à douze de Gadara. Adricome la met dans la tribu de Gad.

bel.l.2.c.11.p. 796.a.
c.12.p.796.g.
Lub.in Usf.

NOTE XV.

Pour la page 14.§ 6.

Pourquoi Caïphe & Anne sont tous deux appellez grands Pontifes.

[Il y a beaucoup de difficulté à savoir pourquoi]'S. Luc dit que S. Jean commença à prescher lorsqu'Anne & Caïphe estoient grands Pontifes.'Car Joseph ne marque point qu'il y ait jamais eu deux grands Pontifes à la fois: '& il est certain selon luy que Caïphe l'estoit alors. [Ce qui paroist de plus probable,]'c'est que ceux qui avoient esté grands Pontifes, en retenoient toujours le titre:'& que S. Luc a voulu nommer Anne avec Caïphe, & mesme le nommer le premier, tant parcequ'il avoit une grande autorité parmi les Juifs, comme il paroist par Joseph, 'que parcequ'il estoit beaupere de Caïphe.

Luc.3.v.2.
Eus.d.p.18.1. d.
2.b.c.
Cas.ex.13.§ 5. p.243.
§ 4.p.242.
Eus.d.p.18.2. b.
Joan.18.v.13.

'Car du reste les plus habiles soutiennent contre Baronius, qu'on ne sauroit prouver qu'Anne fust chef ni d'une des 24 familles ou classes sacer-

Cas.p.243. 244.

dotales, ni du grand Conseil appellé Sanedrin, & qu'il est faux que le chef de ce Conseil fust appellé grand Pontife.'Et de l'autre quoique Casaubon pretende que c'est une chose tres constante & par l'Ecriture & par tous les Rabins, que le grand Pontife avoit toujours un Vicaire pour faire les fonctions pontificales lorsqu'il ne le pouvoit pas ; [nous ne voyons point que ce qu'il cite de l'Ecriture le prouve, ni que cela se puisse accorder avec Joseph, dont l'autorité est plus grande que celle de tous les Rabins ensemble.]'Car Matthias grand Pontife se trouvant hors d'état de faire sa fonction le jour du jeûne[solennel de l'expiation,]dans les dernieres années de Herode, Joseph ne dit point que son Vicaire la fit au lieu de luy,mais qu'on fit un second Pontife pour ce jour là seul.'Casaubon dit qu'il a répondu autrepart à cette difficulté : [mais il ne dit pas où, ni comment.]'M^r Valois se moque de ces Vicaires perpetuels, & il soutient qu'on n'en sauroit donner de preuve. Il remarque qu'on n'en trouve aucun vestige dans Joseph, [dont aussi Casaubon ne cite rien pour cela ;]& que quand Anne auroit esté Vicaire de Caïphe, cela ne l'eust pas fait nommer le premier.

§ 4.p.242. | Jos.ant.l.17.c.8.p.597.d.e. | Cas.p.242.a. | Eus.n.p.18.

NOTE XVI.

Pour la page 14.§ 6.

Que J.C. a esté battizé le 6 de janvier.

'S. Jerome suppose que J.C. a esté battizé le 5 [ou le 6]de janvier.[a] Baronius cite la mesme chose d'une lettre d'Eusebe de Cesarée à Marin,[que je n'ay pu encore voir :]'& on lit dans Origene, *Nous savons que J.C. a esté battizé au mois de janvier,* quoique cet endroit soit assez embarassé.'S. Clement d'Alexandrie dit aussi que quelques uns mettoient son battesme le 6 de janvier, & d'autres le 10.'Il n'y a que S. Epiphane qui dise que ce fut le sixieme de novembre.'Il est certain qu'on a pu savoir plus aisément le jour du battesme de J.C, que celui de sa naissance.

Hier.in Ez.1.v.1.p.378.a. | a Bar.31.§ 18. | Ori.in Ez.h.1.p.619.b. | Cl.str.1.p.340.c. | Bar.31.§ 17 | Epi.51.c.28.p.450.a. | Thom.fest.p.240.241.

NOTE XVII.

Pour la page 17.§ 7.

En quel temps il faut mettre les noces de Cana.

'S. Epiphane dit que les noces de Cana se firent vers le sixieme de janvier,[auquel l'Eglise latine en fait la memoire. Et cela se peut en supposant comme fait ce Saint, que]'J.C. a esté battizé le 6 de novembre, [Mais en mettant son battesme le 6 de janvier, comme le veut Origene mesme, *v. la note 16,* il faut dire que les noces de Cana se firent sur la fin de fevrier, ou peu aprés. Et cela s'accorde fort bien avec la suite de l'histoire.]'Car aprés les noces de Cana, J. C. alla passer quelques jours à Capharnaüm, & de là il s'en alla à Jerusalem pour Pasque.'On ne sauroit mettre le battesme & les noces de Cana le 6 de janvier, si on ne veut s'engager à soutenir que J.C. a esté battizé quinze mois avant la premiere Pasque marquée par Saint Jean, & que les Evangelistes n'ont rien dit de ce qu'il fit dans cette premiere année, ou plutost que J.C. la passa encore dans la retraite & dans le silence ; ce qui n'a aucune apparence de verité : [& je ne sçay point que personne ait osé le dire.]'Pour les miracles dont parle S. Epiphane,[comme il ne nous est point necessaire de savoir en quel jour les Mysteres se sont operez, Dieu peut les honorer par des miracles aux jours que l'Eglise a choisis pour les celebrer.]

Epi.51.c.15.p.451.b.c. | c.28.p.450.a. | Joan.2.v.12.13. | Bar.31.§ 34.36. | Epi.51.c.30.p.451.c.

NOTE XVIII.

Pour la page 17.§ 7.

De quelle province est Cibyre.

[Je ne trouve point que les auteurs mettent]'une ville de Cibyre dans la

Epi.51.c.30.451.c.

Baud.p.193.c. Carie, comme fait S. Epiphane.'Baudrand pretend que Pline y met celle que Ptolemée place dans la Phrygie. Plin.l.5.c.28. p.106. 'Il peut sembler en effet que Pline met dans la Carie la jurisdiction de Cibyre, [ce sont ses termes :] mais pour la ville, il la met dans la Phrygie.[Il paroist neanmoins assez par là qu'elle estoit bien pres de la Carie. Ainsi il est aisé ou que S. Epiphane s'y soit trompé, ou qu'elle fust comprise de son temps dans la Carie, la distinction des pays estant sujette à changer parmi les Romains. Je ne voy point qu'Estienne le geographe en parle]' Steph.p.341. que par occasion sur Cabalis, où il ne dit point de quelle province elle estoit. La geographie sacrée *p.245,* la met dans la Carie : ce qui est mieux fondé sur la Notice *p.16,* que sur les souscriptions du Concile de Nicée.

NOTE XIX.

Pour la page 18.§ 7.

Que les Apostres ont receu le battesme de J.C.

Mosc.c.176. bib.P.t.13.p.1133.d.e. 'Jean Mosc[qui vivoit au commencement du VII. siecle,] cite du 5e tome des Hypotyposes de S. Clement d'Alexandrie, qu'on tenoit que S. Pierre seul avoit esté battizé par J.C,& avoit battizé S. André; que S. André avoit battizé S. Jacque & S. Jean, & ceux-ci les autres Apostres.' Cas.ex.13.§ 24.p.280.c. Cette tradition n'est pas assurément fort constante. Tert.bapt.c.12.p.261.b| Chry.in Act.h.1.p.11.d. 'Mais si l'on ne peut douter raisonnablement, selon Tertullien & S. Chrysostome, que les Apostres n'aient receu le battesme de S. Jean,' Aug.ep.108.163.p.192.1| 283.2.d. on peut encore moins douter qu'ils n'aient receu celui de J.C,' Joan.13.v.10. qui dit qu'ils estoient purs & lavez,' 4.v.2. & qui battizoit les autres par eux.' Amb.in Luc. 18.v.20.p.188.g. Saint Ambroise le dit comme un fait constant:[& S. Hilaire marque apparemment la mesme chose,]' Hil.in Matt. 19.v.20.p.170.2.c. lorsqu'il dit que les Apostres ont suivi J.C. dans la regeneration, ayant esté lavez par le battesme, dans la sanctification de la foy, dans l'adoption qui les a fait heritiers &c.

NOTE XX.

Pour la page 18.§ 7.

Fables sur le martyre de la Samaritaine.

'Les Grecs donnent à la Samaritaine Boll.20.mars, p.80|may,t.1. p.21.1. à qui J.C. parla, le nom de Sainte Photine, & font de grandes histoires de son martyre & de celui de divers autres qu'ils luy donnent pour enfans & pour sœurs. Mais ces grandes histoires sont remplies de grandes difficultez, pour ne pas dire que ce sont de grandes fables. Bollandus croit que ce peuvent estre des Saints & des Saintes Samaritains de race & de pays, dont on ne sçait rien autre chose : & c'est ce qu'il semble qu'on ait voulu suivre dans le martyrologe Romain, où on les a mis, comme font les Grecs, le 20 de mars, sans les raporter au temps de J.C. [Ce qui est certain, c'est qu'il ne faut pas pretendre rien appuyer avec assurance sur un fondement aussi ruineux qu'est ce que les Grecs disent de ces Saints.]

NOTE XXI.

Pour la page 18.§ 7.

Sur la chronologie des années de la predication de J.C.

[Nous finissons avec Baronius & d'autres la premiere année de la predication de J.C, à son retour en Galilée aprés qu'il eut passé à Sicar, à cause de ce qu'il dit alors à ses Apostres, Qu'il n'y avoit plus que quatre mois jusques à la moisson.]' Jos.3.v.15|4.v.19|5.v.10.11. Car la moisson commençant en Judée des Pasque, [ces paroles doivent avoir esté dites au mois de novembre au plustost. Que si neanmoins ces quatre mois ne marquent pas la saison où l'on estoit alors, mais sont une espece de proverbe, comme quelques uns le croient, *v.S. Jean Battiste note 9,* on peut mettre

l'emprisonnement de S. Jean Battiste, & la vocation des quatre Apostres, non à la fin de l'année, mais des l'été : & ce seroit peutestre le meilleur, estant fascheux de dire que les quatre premiers Apostres n'ont point entierement suivi J.C. que pres d'un an depuis qu'il eut commencé à prescher. Nous pourrons parler sur S. Jean Battiste *note 9*, de ce que quelques uns disent, qu'il fut mis deux fois en prison.

Pour ce qui est des autres années, nous y mettrons, comme fait Baronius, tout ce qui ne paroistra point approcher de la feste de Pasque de l'année suivante.]

Pour la page 19.§8.

NOTE XXII.

Sur la ville & la fontaine de Capharnaüm.

Bar.31.§65. 'Baronius croit que la ville de Capharnaüm, ou Capernaüm comme porte le texte grec, a pris son nom de la fontaine de Caparnaüm' que Joseph (Jos.bel.l.3.c.18.p.861.c.) met dans la terre de Genesar. [a] Cela est difficile (a Cas.ex.13.§32.p.299.300.), supposé que la terre de Genesar ou Genesaret fust à l'autre extremité du lac, comme le marquent les cartes.' Car ce canton n'avoit que 30 stades de longueur (Jos.p.861.d.),' & le lac en avoit 140 (p.860.e.). [Mais quoyqu'en puissent dire les cartes,]' il paroist par l'Evangile que Capharnaüm estoit dans la terre de Genesar, ou au moins fort proche. (Matt.14.v.34| Joan.6.v.24.59.) 'Casaubon pretend que Joseph ne donne point le nom de Caparnaüm à la fontaine qui arrosoit le pays de Genesar : & il accuse Baronius de s'estre trompé en le croyant. (Cas.p.300.) Je ne sçay pas quels termes Joseph auroit pu trouver pour le dire plus clairement qu'il fait.]

Pour la page 21.§9.

NOTE XXIII.

Eloge des Apostres par S. Chrysologue.

Nous croyons pouvoir mettre ici un passage de S. Pierre Chrysologue sur les Apostres, parcequ'il est beau, & qu'il seroit bien difficile de le traduire en François.' *Petrus & Andreas*, dit-il, *Jacobus & Joannes, germanitas combinata, ingeminata paupertas, in Apostolorum principes eliguntur; pauperes censu, loco humiles, viles arte, obscuri vitâ, labore communes, addicti vigiliis, fluctibus mancipati, negati honoribus, injuriis dati.... Sed in istis quantum vilis mundanus videbatur aspectus, pretiosas tantùm animas Dei intuitus tunc videbat;* (P.Chry.f.1.p.95.) [ce qu'il faudroit raporter avec la suite aux dons que Dieu a depuis mis en eux.] *Erant censu pauperes, sed innocentiâ locupletes; loco humiles, sed sanctitate sublimes; viles arte, sed simplicitate pretiosi; obscuri vitâ, sed vitæ merito perlucentes; labore communes, sed proposito singulares; addicti vigiliis, sed ad cælestes victorias jam vocati; fluctibus mancipati, sed fluctibus non demersi, negati honoribus, ditati* (f. *dicati*) *magis honoribus, non negati; injuriis dati, sed non injuriis relicti.*

Pour la page 26.§11.

NOTE XXIV.

Sur les 72 Disciples.

'Le texte grec de S. Luc ne conte que 70 Disciples; le latin en met 72, (Luc.10.v.1.) [soit que l'on ait conté 70 au lieu de 72 pour abreger, ce qui est ordinaire & naturel; soit que de 70 l'on en ait fait 72, à cause des 72 Interpretes, & des 72 anciens choisis par Moyse.] 'L'auteur des Recognitions qui en met 72, aussibien que celui des Constitutions apostoliques, dit que J. C. les choisit en ce nombre à l'imitation de ceux de Moyse. (Rec.l.1.c.40.p.409.1.c| Const.l.2.c.55.p.301.c.)' D'autres anciens disent la mesme chose, ou d'autres equivalentes. (a.p.351.)' Baronius cite plusieurs anciens grecs & latins, qu'il dit avoir lu 72. (Bar.33.§38.)' Nous lisons le nombre de 70 dans Eusebe selon les imprimez, [a] & selon la traduction de Rufin: (Eus.l.1.c.12.p.30.c.31.a. | a Ruf.l.1.c.14.p.15.1.) [& M^r Valois

ne remarque point que les manuscrits aient autrement.]'Le sentiment de S. Jerome paroist clair dans l'epistre 127, où il dit que les 70 palmiers d'Elim marquent les 70 Disciples. [Car l'Ecriture ne dit point qu'il y ait eu plus de 70 palmiers:]'& neanmoins on lit dans Origene tantost qu'il y en avoit 70, & tantost 72.'Pour les Disciples nous lisons aussi *septuaginta* dans le commentaire de S. Ambroise, mesme selon les dernieres editions, & selon celle des Benedictins. La chronique d'Alexandrie *p.506.522,* & la pretendue Synopse de Dorothée, n'en content que 70,[ce qui marque le sentiment ordinaire du temps où ces ouvrages ont esté faits.]'Neanmoins M^r^ Cotelier remarque fort judicieusement que l'usage aura plus aisément fait 70 de 72, que 72 de 70.

Hier.ep.127.§ 6.p.44.c. Cotel.ap.n.p. 351.d. Amb.in Luc. 10.v.1.p.1411. a. Cotel.ap.n.p. 51.c.

Pour la page 18.§ 12.

NOTE XXV.

Sur Zachée.

'On lit dans les Constitutions & les autres écrits supposez à S. Clement, que S. Pierre fit Zachée le publicain Evesque de Cesarée en Palestine. Cela y est mesme raporté fort au long; & les Constitutions ajoutent que S. Pierre ordonna encore Corneille son successeur.'Rufin dit la mesme chose dans sa preface sur les fausses Recognitions de S. Clement qu'il avoit traduites. 'Eusebe Evesque de Cesarée mesme, n'a pas sans doute ignoré ce qu'on lisoit dans ces livres à la gloire de son Eglise: & neanmoins il n'en a rien mis dans son histoire ecclesiastique. C'est sans doute qu'il ne jugeoit point qu'on pust rien fonder sur des livres supposez & apocryphes; [& qu'il n'a point trouvé non plus que cela fust fondé sur aucun monument authentique de son Eglise. Si le Prædestinatus du P. Sirmond pouvoit faire quelque autorité,]'on y trouve un S. Zachée Evesque de Cesarée, mais qui condanna les Valentiniens, & les Ptolemeïtes formez par un disciple de Valentin.[Ainsi ce Zachée doit avoir esté posterieur au publicain de plus d'un siecle. Si cela est vray, & que ce second Zachée ait esté Evesque de Cesarée en Palestine, il peut bien avoir servi de fondement aux contes du faux Clement sur l'autre. Nous avons cru neanmoins pouvoir donner à l'autorité de S. Pierre Chrysologue, que le publicain a esté Evesque: & il ne faut pas de grandes preuves pour le croire d'un disciple de J.C.]

Constit.l.7.c. 46.p.327.a| Rec.l.3.c.65-4.p.451-453| Clem.h.3.c. 3-72.p.596-99. Rec.pr.p.398. p.297.e. Pred.c.11.13. 5.

'S. Clement d'Alexandrie en raportant l'histoire de Zachée, ajoute οἱ δὲ Ματθίαν φασὶ,[comme si quelques uns disoient que Zachée est le mesme que S. Matthias. Il est certain cependant que cela ne peut estre;]'S. Matthias ayant esté l'un des plus anciens disciples de J.C, [& Zachée n'ayant esté converti que peu de jours avant sa Passion.]

Cl.str.4.p. 488.a. Act.1.v.21-23.

Pour la page 29.§ 13.

NOTE XXVI.

Sur le temps de la mort de J.C, & sur sa derniere Pasque.

[Nous suivons l'opinion des plus habiles chronologistes de ces derniers temps, qui ont cru que J.C. avoit souffert l'an 33 de l'ere commune, le vendredi troisieme d'avril; sans oser entreprendre d'examiner les raisons sur lesquelles ils s'appuient, ni de répondre aux difficultez que l'on y peut opposer.

Nous voudrions bien n'entrer pas non plus dans les grandes questions qui regardent sa derniere Pasque, pour savoir s'il mangea l'agneau pascal le mesme jour que les Juifs, ou s'il le mangea mesme absolument. Le P. Lami de l'Oratoire a traité depuis peu ces questions avec étendue: & il nous paroist prouver assez bien qu'il est dif-

ficile que J.C. ait mangé l'agneau pascal separément d'avec les Juifs. Nous supposons donc ce point avec luy, ou au moins nous ne voulons point le luy contester.

Mais nous avons plus de peine à entrer dans ce qu'il soutient, que les Juifs n'immolerent l'agneau pascal que le vendredi au soir, & qu'ainsi J.C. ne le mangea point dutout. Ce n'est pas que nous ne trouvassions une fort belle analogie à dire que J.C. le veritable agneau est mort sur la croix dans le mesme temps que la loy ordonnoit d'immoler celui qui en estoit la figure. Mais les analogies sont bonnes quand les choses sont prouvées, & sont foibles pour les prouver, parceque Dieu a des raisons bien differentes de celles qui nous frapent davantage : & peutestre qu'on trouveroit aussi quelque belle analogie dans le sentiment contraire.

Tout ce qu'on peut tirer des livres des Rabins, peut aussi paroistre assez peu considerable : leurs écrits sont d'ordinaire pleins de fables, de fadaises, & d'imaginations, où lon voit les tenebres dans lesquelles le peuple Juif est tombé depuis son abandonnement; & tous ceux que l'on en a sont assez eloignez du temps de nostre Seigneur.

Je ne croy pas non plus qu'on puisse tirer un grand secours des regles de l'astronomie, à moins qu'on ne fust assuré que les Juifs estoient plus habiles pour les connoistre & plus exacts à les suivre que nous ne sommes nous mesmes aujourd'hui, où nos epactes s'eloignent quelquefois d'un jour ou de deux du calcul precis & astronomique de la lune.] 'Le P. Petau dit agreablement qu'on est communément aussi persuadé de l'exactitude des Juifs en ce point, qu'on en est peu assuré.

Rat.doct.l.11.c.15.p.440.2.

[Ainsi quand le P. Lami aura prouvé que le 14 de la lune pascale commençoit le vendredi au soir l'année de la mort de J.C, il luy restera encore à prouver que ce ne pouvoit pas estre le 15' dans le cycle que les Juifs suivoient alors. Car de croire qu'on allast tous les mois voir sur les montagnes quand la lune commençoit à paroistre pour regler sur cela les festes; j'avoue que quand tous les Rabins le diroient tout d'une voix, j'aurois bien de la peine à me le persuader; puisqu'il s'agissoit non pas de la seule ville de Jerusalem, ni mesme de la Palestine, mais de tous les Juifs repandus dans les diverses provinces des deux Empires des Parthes & des Romains. Ils devoient tous s'accorder dans la celebration de leurs festes, & ainsi ils ne se pouvoient pas regler sur la lune qu'on avoit vue en Judée le mesme mois ou celui d'auparavant. Il semble mesme que]' supposé ce que veut le P. Lami, que la lune ait esté pleine à la mort de nostre Seigneur le vendredi au soir,[ce vendredi pouvoit se conter fort raisonnablement pour le 15 de la lune, puisque ce quinzieme pris mathematiquement depuis la conjonction, avoit commencé le vendredi à six heures du matin, & mesme devant.

Con.l.p.350.

Nous ne voyons donc que les textes des Evangiles qui puissent decider solidement cette question : & tout ce qu'il y a à faire, c'est de voir s'il est plus aisé d'expliquer S. Jean pour le raporter aux trois autres, ou de raporter les autres à luy, estant indubitable qu'ils s'accordent tous dans une mesme verité. Or j'avoue qu'il me paroist étrangement difficile de reduire S. Matthieu, S. Marc, & S. Luc, au sens du P. Lami.]

'*Le premier jour des Azymes*, dit S. Matthieu, *les disciples vinrent dire à* JESUS; *Où voulez vous que nous vous preparions ce qu'il faut pour manger la Pasque?*[On convient qu'ils parloient

Matt.26.17.

du souper qui se devoit faire le jeudi : ainsi c'estoit certainement quelques v.18.19. heures avant le soir de ce jour là.]'Car il falut ensuite aller à la ville, trouver la maison où J.C. devoit manger, v.20.|Luc.22.v.14. & y preparer le souper.'Et le soir estant venu, continue le mesme Evangeliste; *cùm facta esset hora*, dit Saint Luc, il Con.L.p.297.298. se mit à table &c.'Les Azymes ne commençoient selon la loy qu'avec le 15 de la lune, au souper de l'agneau pas- p.298-300. cal. Le P. Lami le reconnoist,'& tasche neanmoins de montrer que les Juifs avoient avancé les Azymes jus- p.300. ques au commencement du 14.'Mais il avoue en mesme temps qu'ils ne croyoient pas qu'il leur fust défendu de manger du pain levé les cinq [ou plutost les 18] premieres heures de ce 14[e], & qu'ils se contentoient qu'il n'y eust plus de levain ce jour là à midi. [Je croy avoir appris de personnes fort habiles dans les rites des Juifs, que les azymes ne se cuisoient que durant la nuit du 14. M[r] Pieznuds qui a répondu au P. Lami, pretend montrer par les Rabins, que non seulement on ne commençoit point à manger des azymes avant onze heures ou midi, mais qu'il estoit défendu de les commencer plustost. On doute neanmoins s'il a bien pris le sens des auteurs dont il le cite. Quoy qu'il en soit, on voit que la fin du 14, ou tout le 14, si on le veut accorder au Pere Lami, peut estre appellé le premier jour des Azymes. Mais le jeudi jusques à six heures du soir estoit encore du 13 dans le sentiment du P. Lami. Cependant c'est ce que S. Matthieu & S. Marc appellent le premier jour des Azymes, & S. Luc le jour des Azymes, sans que le Pere Lami nous dise ni nous puisse dire pourquoi on luy donnoit ce nom.]

Jos.ant.l.3.c.10.p.93.c. 'Le second jour des Azymes estoit le 16 de la lune, comme Joseph le dit tres formellement : [& on ne peut avoir un meilleur témoin de ce que les Juifs pratiquoient du temps de nostre Seigneur. C'est donc tout ce qu'on peut faire que de comprendre les dernieres heures du 14 dans le premier des Azymes,]'soit comme l'a cru Saint Au- Aug.ep.86.p.148.1.a. gustin, par une espece d'anticipation, [ce qui est assez naturel quand il ne s'agit que de peu de chose, soit parceque les Juifs avoient avancé l'usage des azymes jusques à midi : car c'est tout ce que Joseph nous peut permettre d'accorder aux Rabins. On pourroit mesme le leur contester tres legitimement,]'puisque Saint Augustin dit que a. les Azymes commençoient avec la manducation de l'agneau, & avec le 15 de la lune : [ce qui nous donne grand sujet de croire que de son temps mesme la superstition des Juifs ne les avoit point encore avancez.

Je ne sçay si cette preuve ne suffiroit point seule pour ruiner le systeme du P. Lami : mais elle n'est pas seule. Les Apostres demandent à J.C. où ils luy prepareront la Pasque.]'Qu'est-ce que Con.L.p.351. cette Pasque, selon le P. Lami ? c'est un souper tout ordinaire, sinon qu'il y avoit [peutestre] du pain azyme.[Qui le croira ? pourquoi donc tant de preparations ?]'Le P. Lami semble quel- p.346. quefois vouloir que les Apostres songeassent à preparer la Pasque pour le lendemain. [Mais puisqu'il ne le dit pas formellement, nous n'osons point luy attribuer une pensée si visiblement contraire à l'Evangile, estant clair que les Apostres ne parlent que du souper qu'ils firent le jour mesme avec J.C.]

'Lorsque les Apostres vinrent faire Marc.14.v.12. cette demande à J.C, c'estoit le jour *quando pascha immolabant*, dit Saint Marc;'*in qua necesse erat occidi pascha*, Luc.22.v.7. selon S. Luc. [Quand ces paroles auroient esté dites le jeudi aprés le coucher du soleil, pourroit-on croire qu'elles se raportent à ce qui se devoit faire le lendemain à trois heures aprés midi ? Mais si elles ont esté dites quel-

ques heures avant le coucher du soleil, comme on n'en sauroit douter, par quelle subtilité peut-on soutenir le sentiment du P. Lami ?]

Con.L.p.346.347. 'Il pretend que quand nostre Seigneur dit dans Saint Luc 22 verset 15; *Desiderio desideravi hoc pascha manducare vobiscum*, il l'entendoit de l'Eucaristie. [Je ne doute point que ce ne fust une partie de sa pensée : mais il vouloit dire aussi quelque chose que ses Apostres entendissent. C'estoit donc autre chose que l'Eucaristie, aussi-bien que]'quand il faisoit dire à celui chez qui il devoit manger, *Apud te facio pascha cum discipulis meis*:'*Ubi est refectio mea, ubi pascha cum discipulis meis manducem ?* Matt.26.v.18. Marc.14.v.14.

J'avoue que je ne voy aucun moyen d'expliquer tous ces passages en suivant le sentiment du P. Lami. Mais on conviendra sans doute au moins que cela est plus difficile que d'expliquer les endroits où S. Jean semble dire qu'on n'immoloit l'agneau pascal que le vendredi. Nous ne voyons pas lieu de douter qu'il ne faille raporter au soir du jeudi ce que dit cet Apostre, *Ante diem festum Pascha &c.* La feste estoit donc commencée selon l'opinion commune que nous suivons. Mais elle devoit estre aussitost en quelque sorte interrompue par la nuit, & durer le lendemain tout le long du du jour, ou encore les six jours suivans, puisque le grec ne parle que de la feste de Pasque, & non du jour de la feste.]

Bar.34.§28. 'Qui peut donc trouver étrange que S. Jean ait regardé tout le jeudi comme le jour de devant la feste ?

[Il est aussi aisé, & plus encore, de répondre]'à la pensée qu'eurent les Apostres, que J.C. disoit à Judas d'aller acheter ce qui estoit necessaire pour la feste; [puisqu'ils ne pretendoient pas ne point manger tout le vendredi.] Jean.13.v.29.

[Joan.]18.v.28. 'S. Jean dit que les Juifs n'entrerent point chez Pilate, *ut non contaminarentur, sed ut manducarent pascha*;'ce que le Pere Lami explique luy mesme fort bien en disant que *manducare pascha* n'est pas seulement manger l'agneau pascal, mais encore toutes les autres choses qui estoient propres à la Pasque, & les victimes qu'on y immoloit. Con.L.p.185.346|Bar.34.§29.

[Il y a un peu plus de difficulté sur le dernier endroit,'où S. Jean dit que lorsque J.C. fut condanné, *erat parasceve Pascha*. [Car cela semble d'abord signifier que c'estoit la veille & la preparation de la Pasque. Mais puisque tous les vendredis s'appelloient *parasceve* ou *preparation*, comme des personnes habiles le soutiennent, parcequ'il y falloit preparer toutes choses pour le sabbat; ne peut-on pas dire que]'*parasceve Pascha* signifie simplement le vendredi de Pasque, c'est à dire le jour auquel il *falloit se preparer au sabbat*, & qui outre cela tomboit dans la feste de Pasque, [comme nous disons le lundi, le vendredi de Pasque &c. Car si le mot de *parasceve* donne par luy mesme l'idée de preparation & de veille, il faut fort distinguer l'etymologie de l'usage. Joan.19.v.14. Jans.in Jo.p.251.

Comme nostre vue n'est nullement de combatre le P. Lami, mais de chercher avec luy la verité, nous ne dissimulons pas que ce qui nous paroistroit de plus fort pour son opinion, c'est que le jeudi au soir & le vendredi il estoit certainement permis d'acheter les choses necessaires pour manger, ou pour ensevelir les morts.]'On voit aussi que les Juifs presserent la mort des deux larrons, afin que leurs corps ne demeurassent point sur la croix le jour du sabbat.'Il paroist de mesme qu'on se hasta de mettre le corps de J.C. dans le tombeau à cause que le sabbat alloit commencer.'Il semble donc qu'il n'y avoit point de feste le vendredi, & qu'ainsi ce n'estoit point le premier jour des Azymes. C'est en Joan.19.v.31. v.42. Pet.doct.l.11.c.16.p.444.

effet

effet la conclusion qu'en tire le Pere Petau, qui croit que nostre Seigneur avoit fait la Pasque le jeudi, mais que les Juifs ne la faisoient que le vendredi. [Cependant le P. Lami ne se sert point dutout de cette raison, & M[r] Pieznuds en luy répondant ne se met point non plus en peine d'y satisfaire. Cela nous fait croire qu'ils ont trouvé dans les Rabins que la solennité de Pasque & des Azymes n'empeschoit point toutes ces choses, & que les Juifs n'observoient point cette feste avec la mesme rigueur que le sabbat.]

Exod.12.v.16. 'Il est certain au moins par l'Ecriture, qu'il estoit permis d'apprester à manger le jour des Azymes, [ce qui estoit Bar.34.§30. défendu le jour du sabbat,]'& peut-estre aussi de l'acheter; car *exceptis his quæ ad vescendum pertinent*, peut paroistre assez general. [Que si l'Ecriture ne met point d'autre difference entre le sabbat & les jours de feste, ce n'est pas à dire que les traditions des Juifs n'y en eussent pas mis davantage. Leur sabbat est beaucoup plus celebre dans les auteurs que toutes leurs festes, dont les payens parlent fort Jos.ant.l.16. c.10.p.561.f|2.a. peu.]'Les edits d'Auguste & d'Agrippa ne veulent point qu'on les oblige de comparoistre en justice le jour du sabbat, ni les trois dernieres heures du vendredi: [mais ils n'y ajoutent aucun autre jour.

Il faut remarquer d'ailleurs que lorsqu'on acheta un linceuil pour ensevelir J. C, la feste de Pasque estoit commencée selon ceux qui la remettent au vendredi, puisque c'estoit aprés trois heures. Cela estoit donc permis en un jour de feste: Car tout le monde suppose que l'immolation de l'agneau Exod.34.v.25| 15.v.21. pascal estoit une feste.]' L'Ecriture parle quelquefois de la solennité de Pasque. [Et il falloit bien que cela fust une feste du temps de nostre Seigneur,] Jos.ant.l.2.c. 15.d. 'puisque Joseph donne huit jours en un endroit à la feste des Azymes, [mesme selon l'edition d'Angleterre:]'& il l.3.c.10.p.93. b. dit que la feste des Azymes suit celle de Pasque.'Philon la conte aussi pour Phil.fest.p. 1174.a|1189. c. la quatrieme feste: mais il comprend dans ces festes plusieurs jours où il n'estoit point défendu de travailler.

Con.L.p.349. 'Le P. Lami cite du Talmud, qu'on ne travailloit en Judée le jour de Pasque, c'est à dire le 14 de la lune, que jusques à midi; que mesme dans la Galilée on n'y travailloit point dutout; Pasc.p.187. 'mais qu'on excommunioit partout ceux qui auroient fait quelque œuvre servile aprés midi.

[Enfin S. Matthieu, S. Marc, & S. Luc, sont trop exprés pour nous permettre de douter que le vendredi ne fust effectivement le jour des Azymes. Le P. Petau y peut répondre en quelque sorte, non pas le P. Lami.

C'est par cette raison encore que nous ne pouvons avoir égard]' à ce Matt.26.v.5. que les Juifs avoient resolu d'abord de ne point faire mourir J. C. dans le jour de la feste.'La proposition que Judas v.14|15. leur fit ensuite de le leur livrer,'leur Bar.34.§32. fit peutestre changer de dessein, [& quoy qu'il en soit,] Saint Augustin ne fait pas difficulté de dire que l'ordre de Dieu qui vouloit que J. C. mourust au jour de la feste, fut plus fort que la resolution contraire qu'avoient prise les Juifs.'L'histoire de celui qui avoit Num.15.v.33. ramassé du bois le jour du sabbat, [est bien considerable pour montrer que les festes n'empeschoient pas qu'on ne jugeast les affaires criminelles qui regardoient la religion. Que si l'on trouve que cela fust défendu, il est bien aisé que la passion ait fait trouver moyen aux Pontifes de le leur croire permis,]'soit sur le pretexte qu'ils ne Con.L.p.349. faisoient pas mourir J. C. eux mesmes, comme le dit le Pere Lami, [soit sous quelque autre.]'Quand ils dirent qu'il Matt.26.v.5. ne falloit point faire mourir J. C. le jour de la feste, [ils n'alleguerent point que cette action estoit contraire au res-

pect dû à la solennité; mais seulement] qu'on pouvoit craindre quelque tumulte de la part du peuple.

[Comme l'opinion commune est que la Pentecoste arriva cette année là le dimanche, on en tire que la premiere gerbe s'est dû offrir aussi le dimanche. Elle s'offroit selon Joseph le 16 de la lune, & le second jour des Azymes; d'où il semble necessaire de conclure que le premier des Azymes n'avoit esté que le samedi, & qu'ainsi l'agneau pascal n'avoit esté immolé que le vendredi au soir. Nous esperons neanmoins montrer dans la note 8 sur S. Pierre, que cette conclusion n'est point necessaire, & qu'il n'y a point non plus de certitude que la Pentecoste soit arrivée cette année là le dimanche.]

Con.L.p.349. 'On cite du Talmud que les Juifs y disent qu'ils ont crucifié JESUS le soir de Pasque.[Cela ne peut faire aucune difficulté, si la Pasque peut marquer toute la solennité des Azymes, comme il me semble que c'est assez l'usage : & il faut bien le prendre de la Act.12.v.3.4. sorte,]'lorsque S. Luc dit qu'Herode ayant fait arrester S. Pierre durant les jours des Azymes, vouloit le presenter Luc.22.v.1. au peuple aprés la Pasque.'Cet Evangeliste dit mesme positivement que la feste des Azymes s'appelloit la Pas-Jos.ant.l.17.c.11.p.602.b| 18.c.3.p.618.g. que:'& on voit la mesme chose dans Joseph. [Que s'il faut restreindre la feste de Pasque à la manducation de l'agneau, nous ne sommes point garants de tout ce qui est dans le Talmud.

Quelques uns remarquent encore que Simon le Cyrenéen fut obligé de porter la croix de J.C. Mais il est aisé de croire que ce fut par les Romains. Et aprés tout, ce qu'il fit estoit-il défendu en un jour de feste? Que s'il venoit de sa maison des champs, cette maison pouvoit n'estre eloignée de Jerusalem que d'autant de chemin qu'on en pouvoit faire le jour du sabbat. Et d'ailleurs comme je ne croy point que la loy prescrive rien sur cela, les traditions ou les superstitions des Juifs pouvoient n'y estre pas aussi rigoureuses pour les festes que pour le sabbat. On verra dans la note 32, qu'on ne sçait pas mesme si ce Simon estoit Juif.]

'Le P. Lami aprés avoir marqué Con.L.p.349.350. quelques ceremonies qu'il falloit faire pour la manducation de l'agneau pascal, demande si l'on en trouve un seul vestige dans l'Evangile, lorsqu'il y est parlé de la Cene? [Il est aisé de luy répondre que S.Matthieu, S.Marc, & S. Luc, comprennent tout cela, lorsqu'ils disent que S. Pierre & S. Jean preparerent la Pasque. Mais on luy peut demander à luy mesme où ces ceremonies sont marquées pour toutes les autres années de J. C, & s'il veut inferer de là qu'il n'ait jamais fait la Pasque?

Voilà ce me semble tout ce qu'on peut alleguer pour le sentiment du P. Lami : & je croy qu'on avouera qu'il n'y a rien en cela de bien pressant, ou au moins qu'il n'y a rien d'assez fort & d'assez clair pour douter seulement d'une chose qui paroist manifestement établie par les trois premiers Evangelistes.

Ce n'est donc pas sans raison que generalement tous les Peres & tous les auteurs ecclesiastiques ont cru que J.C. avoit mangé la Pasque avant que d'instituer l'Eucaristie qui est la Pasque des Chrétiens. Ils ne l'ont dit certainement que parcequ'ils l'ont cru voir dans l'Evangile : & il seroit fascheux de pretendre que toute la tradition a mal expliqué l'Evangile dans un point qui assurément n'est pas de petite consequence, & de dire que les plus éclairez des Peres,]'n'ont pas vu p.349. une chose qui est indubitable & toute visible, si nous en croyons le P. Lami.

[Il faudroit des preuves claires comme le soleil, s'il faut ainsi dire, pour se reduire à une si étrange extremité.]
af.ex.16.§ 1.p.464. 'Car si Cedrene, [qui n'est qu'un simple historien tres peu habile dans l'antiquité,]'& si deux écrivains anonymes, qu'on ne connoist que par un endroit de Photius qui leur oppose le sentiment de Saint Chrysostome & de
hot.c.115. 16.p.292. 93.
Philop.de P. p.284. l'Eglise,'& dont il paroist que l'un est Philopone, [celebre entre les heretiques du VII. siecle; si, dis-je, quelques auteurs sans nom & sans aucune autorité, ont eu sur cela des sentimens particuliers, qui n'ont esté suivis de personne ; ce n'est point là pour faire une exception à la tradition universelle.]

Con.L.p.352. 353|Pasc.p.5. b. 'Le P. Lami cite encore S. Pierre d'Alexandrie : [& il ne seroit point étonnant qu'un Saint mesme, frapé d'abord par le sens que les paroles de S. Jean nous presentent quand on les considere seules, eust fait moins d'attention à ce que nous lisons dans les
Pasc.p.5.6. trois autres Evangelistes.]'Mais ce qu'on cite de ce Saint est un traité, ou plutost divers fragmens d'un traité,
p.4.b. 'qui cite Saint Athanase,[a] qui parle de
a p.8. Constantin, du Concile de Nicée,[b] du
b p.9.a. cycle de 19 ans, composé, dit-il, par les
p.11. saints & divins Peres, θεοφόροις,'des festes de l'Annonciation de la Vierge & de la Purification, comme établies publiquement dans l'Eglise. [Ainsi nous ne craignons point d'assurer que
p.1. ce traité ne peut estre ni]'de S. Pierre d'Alexandrie, martyrizé [en 312,] comme le porte le titre, [ni mesme de Pierre qui succeda à S. Athanase. Nous esperons en parler plus amplement sur Saint Pierre d'Alexandrie, & montrer que ce traité peut bien n'avoir esté fait que dans le VI. ou VII. siecle.]

R.p.38.§ 44. 'Le P. Petau a eu cet opuscule ; & il l'avoit inseré dans son Uranologe, *p. 306*, avant que M^r du Cange l'eust fait mettre à la teste de sa nouvelle edition de la chronique d'Alexandrie:
'& sans avoir égard ni à son titre magnifique, ni aux raisons par lesquelles l'auteur pretend montrer que J.C. n'a point mangé l'agneau pascal, il se contente de dire que ce traité est d'un certain Pierre d'Alexandrie, qui défend cette opinion avec beaucoup de chaleur, & qui pretend l'appuyer sur S. Hippolyte de Porto, S. Apollinaire d'Hieraple, & S. Clement d'Alexandrie. [Mais toutes ces grandes citations que nous ne saurions verifier,]'n'empeschent pas le P. Petau de soutenir que son opinion est fausse, qu'elle est absurde, que c'est un vray monstre, *portentum*. Pet.doct.l.12. c.15.p.438.b. c.46.p.512.6.

[Je pense qu'on peut aussi conter pour quelque chose l'avantage que l'opinion du P. Lami donneroit aux Grecs contre nous sur la consecration du pain azyme. Car n'estant pas constant que nostre usage soit venu de la premiere antiquité & de l'institution des Apostres, & le mot de pain par luy mesme estant plus favorable pour marquer du pain levé, que celui qui ne l'est pas ; si avec cela nous venons à accorder aux Grecs que J.C. a fait l'Eucaristie avant le jour des Azymes, il nous restera peu de réponses solides à leur faire. Ce seroit une pitoyable ressource que d'estre obligé de leur prouver par les Rabins, que les Juifs avoient établi l'usage des Azymes des le commencement du 14^e. Ils pourroient bien en un mot appeller de tous les Rabins, commme d'ennemis de la verité & de la foy, ou alleguer ceux dont on pretend tirer qu'on ne commençoit point à manger des pains sans levain avant le midi du 14^e.

Nous avons declaré d'abord que nous n'entrions point dans la grande difficulté qu'il y a pour savoir si J.C. a fait la Pasque en son particulier, ou s'il l'a faite avec le corps de la synagogue. Cette question n'est point ne-

cessaire, si les paroles de S. Jean permettent, comme nous le croyons, de dire que les Juifs avoient mangé l'agneau pascal dés le jeudi. Que si neanmoins on pouvoit trouver de la probabilité à ce que quelques uns ont tenu, comme je croy, qu'il y eut de la difficulté sur cette feste l'année que mourut J.C, en sorte que les Juifs & les Prestres mesmes furent partagez, & que le plus grand nombre l'ayant differée au vendredi, il y en eut neanmoins un nombre considerable qui la fit dés le jeudi; cela concilieroit bien plus aisément les Evangelistes, & satisferoit, ce me semble, à toutes les raisons par lesquelles le P. Lami montre qu'il est difficile de soutenir que J.C. ait fait la Pasque en particulier. Mais je ne sçay s'il y a aucune apparence qu'on ait laissé une partie des Juifs faire cette feste en un autre jour que les autres. Cette division auroit neanmoins esté fort propre pour leur montrer que leurs ceremonies finissoient: Et quelque peu d'apparence qu'il puisse y avoir dans cette opinion, il y en a sans doute encore moins à croire que dans la derniere Cene J.C. n'ait point mangé l'agneau pascal.]

NOTE XXVII.

Pour la page 29. § 13.

Chez qui J.C. a fait la derniere Pasque.

'C'est particulierement à Nicephore & à Cedrene que l'on attribue cette fable, que J.C. ait fait la Pasque chez S. Jean l'Evangeliste.'Pour ce que dit le moine Alexandre que ce fut dans la maison de Marie mere de Jean Marc, où J.C. avoit accoutumé de loger lorsqu'il estoit à Jerusalem, où il s'apparut aux Apostres & à Saint Thomas aprés sa resurrection, & où les Apostres attendirent & receurent le S. Esprit, [c'est une chose qu'il est difficile & de rejetter absolument, & de donner comme fort assurée sur la foy d'un auteur qui ne vivoit qu'à la fin du V. siecle, ou mesme encore plustard.]'Il est seulement certain par les Actes, que les premiers disciples s'assembloient quelquefois dans cette maison.

Nphr. l. 1. c. 28. p. 104. b. — Sur. 11. jun. p. 170. § 7. — Act. 12. v. 12.

NOTE XXVIII.

Pour la page 31. § 13.

Sur l'agonie de nostre Seigneur.

'Il y avoit autrefois plusieurs exemplaires grecs & latins, où l'on ne trouvoit pas ce que S. Luc raporte *ch. 22. v. 43. 44.* que J.C. sua du sang dans le jardin des Olives; & qu'un Ange s'apparut à luy.'S. Jerome citant cet endroit, dit seulement qu'il se trouvoit dans quelques exemplaires grecs & latins.'S. Epiphane avoue que cela venoit de quelques Catholiques, qui avoient osté ce passage, l'un des plus considerables que nous ayons dans l'Ecriture, parcequ'ils n'en voyoient pas la force & l'importance, & qu'ils craignoient qu'on n'en abusast;[comme s'ils eussent esté plus sages & plus habiles que Dieu mesme, qui l'a fait écrire par S. Luc.] Ce Pere en appuie la verité par le témoignage de Saint Irenée, qui s'en estoit servi dans son ouvrage contre les heresies, pour prouver la realité de l'Incarnation.'Et cela se trouve en effet dans le troisieme livre de S. Irenée.'Le grand S. Hippolyte l'emploie de la mesme maniere.'On le cite encore du dialogue de S. Justin avec Tryphon, & de la Concorde d'Ammone [au III. siecle.]'S. Chrysostome s'en sert comme d'un passage indubitable de l'Evangile, [& tous les autres Peres ensuite.]

Hil. de Tril. 10. p. 114. — Hier. in Pel. 2. p. 188. c. — Epi. anc. c. 37. p. 36. b. c. | 42. b. — Iren. l. 3. c. 31. p. 300. b. — Bib. P. t. 15. p. 613. 1. d. — S. V. a. p. 41. — Chry. in Mat. h. 84. p. 7. c.

NOTE XXIX.

Pour la page 33. § 15.

Sur la mort de Judas.

'Quelques nouveaux interpretes font diverses questions sur la mort de Judas, & semblent ne vouloir pas

Synop. in Mat. p. 458.

qu'il se soit pendu, comme porte le texte latin de S. Matthieu & de Saint Luc, mais qu'il ait esté suffoqué par la violence de sa douleur, ou par quelque espece d'esquinancie. 'Nous ne voyons point de difficulté à suivre simplement le texte de l'Ecriture, estant aisé qu'aprés s'estre pendu, il soit tombé sur le ventre, & soit crevé.

'Pour savoir s'il se pendit à un figuier, comme on le cite de Juvencus, ou à un sureau, comme on le croit en quelques pays,[ce n'est pas une chose fort importante.

S. Matthieu nous porte à croire qu'il se pendit le jour mesme du vendredi saint,]'& avant que J.C. fust mort, comme le disent S. Chrysostome, S. Augustin, & S. Leon:[mais il ne nous y oblige pas absolument, s'il y a quelque raison de croire le contraire; ce que nous ne voyons pas.]'Car pour ce qu'Oecumenius & Euthyme citent de Papias disciple de l'Apostre Saint Jean, touchant la mort de Judas, dont ils disent bien des choses; on y auroit plus d'égard si on avoit de bonnes preuves que ce recit vinst effectivement de Papias.'Les raisons qu'allegue l'ancien auteur des questions sur l'ancien & le nouveau Testament, pour montrer que Judas n'a pu se pendre ni le jour de la Passion de J.C, ni le lendemain,[ne sont pas non plus fort considerables, estant aisé qu'une partie des Pontifes fust dans le Temple, pendant que les autres estoient occupez à poursuivre la mort de J.C.]

(Margin: ...s.ct.16.§ ...p.598. | ...à Lap.in ...p.517.1.a| ...om.in Act. 580|Bar.34. 76. | ...ry.in Matt. 86.p.891.b. Aug.ps.108. 517.2.c| ...o,s.52.c.3. 148. | ...34.§ 75. | ...B.q.94. ...ap.p.84.)

NOTE XXX.

(Margin: ...r la page ...§ 16.)

Sur la femme de Pilate.

'Baronius *an.34.§ 83,* & d'autres, citent S. Ignace dans ses epistres à S. Polycarpe & aux Philippiens, entre ceux qui croient que le songe de la femme de Pilate venoit du demon:'& on le trouve effectivement dans celle aux Philippiens qui porte son nom: mais elle n'est pas de luy. Outre ceux que l'on nomme pour le sentiment contraire,]'il y faut ajouter S. Athanase dans son traité à Maxime,

(Margin: ...à Lap.in ...tt.p.521.1. | ...ad Phil. ...75. | Ath.t.1.p.163. a.)

''Vincent de Beauvais cite de l'Evangile apocryphe de Nicodeme, que la femme de Pilate s'appelloit Procule &c. Et on trouve la mesme chose dans Nicephore *l.1.c.30.p.107.d.* Ainsi il ne faut pas s'étonner si on la voit encore dans le faux Lucius Dexter *p. 21,* qui ajoute qu'elle crut en J.C, & qu'elle obtint le salut;'de quoy Origene dit que l'on trouvoit quelque chose dans des écrits apocryphes.'Cornelius à Lapide dit mesme que les Grecs la mettent sous le nom de Procule au nombre des Saintes:[mais il n'en marque pas le jour.: & je ne trouve aucune S^te Procle ou Procule ni dans Ferrarius, ni dans le menologe de Canisius.]Ce qu'il cite d'un sermon attribué à S. Augustin,[mais qui n'est pas de luy.]*Pilatum uxor provocat ad salutem,*[n'ajoute rien au texte de l'Evangile.]

(Margin: Vinc.B.l.7.c. 41.p.236. | Ori.in Matt. t.35.p.195.196. | C.à Lap.in Matt.p.521.2. d.)

NOTE XXXI.

(Margin: Pour la page 40.§ 18.)

Comment on peut accorder S. Marc & S. Jean sur l'heure que J.C. fut condanné & crucifié.

'S. Jean dit qu'il estoit environ la sixieme heure,[qui est celle de midi,] lorsque Pilate s'assit sur son tribunal pour abandonner J.C. aux Juifs:'Et S. Marc dit qu'il estoit la troisieme heure,[c'est à dire neuf heures du matin,]lorsqu'il fut attaché à la croix. 'Cette contradiction apparente forme une grande difficulté, que S. Augustin a cru ne pouvoir mieux resoudre, qu'en disant que S. Marc a pris pour l'heure du crucifiement celle en laquelle les Juifs demanderent que J.C. fust crucifié, & qui pouvoit aisément estre celle de neuf heures, voulant

(Margin: Joan.19.v.14. | Marc.15.v.25. | Aug.in Jo.h. 117.p.223.1| cons.l.3.c.13. p.212.214|ps. 63.p.264.1.a. b.)

nous marquer que les Juifs estoient les veritables auteurs de sa mort, & l'avoient effectivement attaché à la croix, plutost que Pilate & les soldats Romains, qui n'avoient esté proprement que les ministres & les executeurs de la sentence que les Juifs avoient prononcée.

Synop.in Marc.p.826. 827. 'Les modernes cherchent plusieurs autres solutions. Celle qui paroist la plus probable, c'est qu'on ne contoit guere alors que la premiere heure, la troisieme, la sixieme, & la neuvieme; chacune de ces heures durant jusques à ce que la suivante fust accomplie. Ainsi J.C. peut avoir esté condanné vers les onze heures, lorsqu'on approchoit de midi, selon S. Jean; & il fut crucifié avant la sixieme heure, qui est celle de midi; de sorte que c'estoit encore dans la troisieme heure, comme on le lit dans S. Marc.

Pasc.p.5.b. 'L'auteur de l'ouvrage attribué à S. Pierre d'Alexandrie, dont nous avons parlé dans la note 26, pretend que dans l'original de S. Jean, écrit de la main mesme de cet Apostre, & que les Fideles d'Ephese conservoient avec grand respect, on lisoit comme dans S. Marc, *vers la troisieme heure*. Chr.Al.p.518. 520. 'La chronique d'Alexandrie dit la mesme chose, & elle ajoute que les exemplaires les plus corrects portoient aussi *la troisieme heure*. Ign.prol.c.11. p.75|Synop. p.827. 'On en voit encore aujourd'hui qui lisent de mesme, [comme on l'a marqué dans le nouveau Testament imprimé à Oxford en 1675, où l'on ne trouve au contraire aucune diverse leçon sur l'endroit de Saint Marc.]

Pet.doct.p. 454.b.c. 'Le P. Petau aimeroit mieux neanmoins qu'on lust la sixieme heure dans S. Marc, suivant le commentaire sur le pseaume 77 attribué à S. Jerome. [Mais il ne dit point que cela soit autorisé par aucun manuscrit:] Ing.prol.c.11. p.75. '& Usserius soutient que tous les exemplaires sont contre cette correction.

[S. Augustin aprés avoir beaucoup travaillé pour concilier ces deux endroits,] 'dit que dans toutes ces sortes de difficultez, où ceux dont Dieu gouvernoit le cœur & la plume, & qu'il a elevez dans l'Eglise à un comble supreme d'autorité pour nous instruire de la verité, disent neanmoins des choses qui semblent contraire, il ne faut pas estre assez hardi, ou plutost assez superbe pour y trouver rien à redire, mais il faut recourir à la profondeur des richesses de la science & de la sagesse de Dieu, à qui il plaist d'aveugler les uns par les mesmes choses qui éclairent les autres, en abandonnant les premiers à la corruption de leur sens & de leurs desirs, parcequ'ils le meritent, & fournissant aux seconds un exercice de pieté dans le soin qu'ils ont de chercher la verité avec une ardeur humble & soumise. Qui «
peut comprendre, dit-il, la justice de «
cette conduite d'un Dieu egalement «
sage & toutpuissant? Mais nous pou- «
vons au moins reconnoistre que nous «
ne sommes que des hommes, incapa- «
bles de comprendre les desseins de «
Dieu, & capables [par sa grace] de les «
adorer. «

Aug.cons.l.3. c.13.p.115.a. c.d.

NOTE XXXII.

Pour la page 40. §18.

Sur Simon le Cyrenéen & ses enfans.

[Divers Peres ont cru que Simon le Cyrenéen estoit gentil: Et si cela est, on ne peut pas dire que ce soit le mesme que Simon surnommé Niger dans les Actes *c.13.v.1*] C.à Lap.in Marc.p.1. 'comme quelques uns le veulent. [Et en effet Niger est nommé Symeon par S. Luc selon le texte grec des Actes, au lieu que le Cyrenéen est toujours nommé Simon, mesme par S. Luc.] Marc.15.v.21. 'Le texte latin de S. Marc, où nous lisons qu'il venoit de la ferme, *de villa*, donneroit un assez grand lieu de croire qu'il avoit des terres auprés de Jerusalem, & qu'ainsi il n'estoit pas gentil, mais Juif de reli-

gion, d'une famille habituée à Cyrene, comme S. Barnabé estoit de Cypre. Mais le grec dit seulement qu'il venoit des champs, ἀπ' ἀγροῦ.

.11. 'S. Marc dit qu'il estoit pere d'Alexandre & de Rufe, [qu'on peut juger par là avoir esté celebres parmi les Chrétiens.] om.16.v.3. 'S. Paul dans l'epistre aux Romains salue Rufe & sa mere, qu'il regardoit comme la sienne propre. otel.ap.p. 910.c. 'S. Polycarpe dans sa lettre aux Philippiens [écrite l'an 107,] leur propose S. Ignace & Rufe comme des modeles de patience. oll.mars,t.2. 41.f. [Usuard, Adon,]'& d'autres anciens martyrologes qui mettent Rufe entre les martyrs le 18 de decembre, disent qu'il estoit l'un des anciens disciples, par lesquels les premieres Eglises ont esté fondées parmi les Juifs & les Gentils. [Mais nous n'avons point de preuve particuliere que ce soit le fils de Simon le Cyrenéen.]

à Lap.in' latt.p.550.1. 'Pour S. Rufe Evesque de Tortose en Catalogne, honoré le 12 de novembre, ou plutost le 14 selon Ferrarius, & S. Alexandre qu'on dit estre son frere, & avoir souffert le martyre à Carthagene le 11 de mars; [nous croirons ce que les Espagnols en disent, quand ils nous en auront donné de meilleures preuves que leur faux L. Dexter & tous ses commentateurs.] oll.11.mars, 53.a|55.§ 6. 'Bollandus croit que cet Alexandre marqué le 11 de mars, ou est mis par erreur pour la ville d'Alexandrie, ou a souffert à Carthage dans l'Afrique.

our la page 1.§18.

NOTE XXXIII.

Sur la Veronique.

oll.4.feb.p. 49.450. 'La tradition du peuple est que lorsque nostre Seigneur alloit au Calvaire, une femme nommée Veronique luy donna son mouchoir pour s'essuyer le visage; que nostre Seigneur en s'en essuyant y imprima son image, & que c'est là l'image du chef de J.C. que l'on conserve à Rome, & que l'on appelle la sainte Face, ou la Veronique. 'Bollandus ramasse avec grand soin tout ce qui se trouve sur ce sujet: p.449.457. '& il paroist que dés l'an 1011, on connoissoit à Rome le sacré Suaire & la Veronique. p.455.c.d. [Marianus Scotus qui écrivoit sur la fin du mesme siecle,]'en parle sur l'an 39, & cite ce qu'il en dit d'un Methode, Pist.p.361.2. 'que Bollandus veut estre le grand Saint Methode de Tyr. Boll.4.feb.p. 450.f. [Mais c'est faire injure à ce saint Martyr, que de luy attribuer les fables que Marianus cite de son Methode. Il ne faut pour cela que voir cet endroit mesme:]'& Bollandus le reconnoist. d. 'On parle d'une histoire manuscrite de la Veronique, & on en parle avec estime. c. [On en jugera quand elle sera publique: mais c'est un prejugé fascheux de ce qu'elle ne l'est pas encore.]

'Quelques modernes ont mis la Veronique au nombre des Saintes le 4 de fevrier, & en d'autres jours. p.451.f|452. [Mais elle n'est point dans le martyrologe Romain,] quoiqu'on pretende qu'elle est morte à Rome, & que son corps y est encore. 'On veut que ce soit la mesme que l'on honore en quelques endroits sous le nom corrompu de Sainte Venicé. p.454. 'Casaubon marque qu'un nommé Jean Rainould homme de grande erudition, a écrit sur la Veronique. Casf.ex.16.§ 101.p.659. [Je pense que c'est plutost pour combatre cette tradition, que pour l'appuyer.

Il y en a qui croient que le nom de Veronique est corrompu de ceux de *vera icon*, c'est à dire *la vraie image*, & qu'ainsi il marque l'image mesme, & non aucune personne qu'on ait appellée ainsi. Je ne croy point en effet qu'on trouve jamais aucune Veronique dans les auteurs. Mais ce pourroit bien estre le mesme nom que celui de Berenice, assez commun en ce temps là parmi les Juifs.

Si quelqu'un a sur ce sujet quelque chose de plus certain, & de mieux

fondé dans l'antiquité, que ce que nous en avons trouvé jusques ici, nous profiterons avec joie de ses lumieres.]

Pour la page 42. §. 19.

NOTE XXXIV.

Sur le temps que le bon larron a esté converti, & sur quelques autres points de son histoire.

[Il est certain que le bon larron ne fut converti que sur la croix, s'il est vray qu'il y ait d'abord blasphemé contre J.C,]'selon ce que disent Saint Matthieu & S. Marc; Que les larrons crucifiez avec luy, luy disoient des injures comme le peuple.'Origene l'a cru de la sorte:[a] Et on le cite encore de plusieurs autres Peres. Mais d'autres, & particulierement 'S. Ambroise, S. Jerome, & S. Augustin, remarquent qu'il est fort ordinaire qu'on dise de plusieurs ce qui n'est vray que d'un seul, & qu'ainsi S. Matthieu & Saint Marc ne nous obligent point de croire que le bon larron ait dit aussi des injures à J.C. [Et il peut sembler mesme que s'il l'eust fait, il n'eust pas repris l'autre de ce crime dans les termes que S. Luc raporte. S. Ambroise & S. Jerome marquent neanmoins qu'il pouvoit avoir blasphemé d'abord.]

Matt. 27. v. 44 | Marc. 15. v. 32.
Ori. in Matt. t. 35. p. 199. c.
a C. à Lap. in Luc. p. 229. b.
Amb. in Luc. p. 222. d | Hier. in Matt. p. 84. b | Aug. conf. l. 3. c. 15. p. 214. c. d.

'Il n'est donc pas absolument certain [qu'il n'ait esté converti que sur la croix; ni mesme] qu'il n'eust pas esté battizé dans la prison avant sa condannation. Mais c'est le sentiment & l'expression de S. Augustin [& de tous les autres Peres,] qu'il a esté converti à la croix. S. Augustin dit qu'on croyoit que le sang & l'eau qui sortirent du costé J.C. ouvert par la lance, avoient pu rejaillir jusque sur luy, & luy servir de battesme.'Neanmoins, selon ce que dit l'Evangile, il y a grand lieu de croire qu'il estoit mort lorsqu'on perça le costé à J.C.

Aug. ad Ren. l. 1. c. 9. t. 7. p. 483. b. c | l. 3. c. 9. p. 496. 2. b.
Joan. 19. v. 32-34.

'Au lieu que S. Leon dit qu'il fut converti avant les prodiges qui arriverent à la Passion,'nous trouvons dans S. Jerome que ce furent ces mesmes prodiges qui le convertirent,'& on cite la mesme chose de S. Chrysostome, qui ne le dit pas neanmoins. Cependant il est difficile d'accorder ce sentiment avec l'Evangile, qui ne met ces prodiges qu'aprés la mort de J.C. Il n'y a que les tenebres qui avoient commencé des midi:'& aussi Origene, qui dit que ce prodige peut l'avoir touché, n'y joint pas les autres.'Mais S. Luc ne parle mesme des tenebres qu'aprés avoir raporté sa conversion.

Leo, s. 51. c. 1. p. 246.
Hier. in Matt. p. 84. b.
C. à Lap. in Luc. p. 229. a | Chry. t. 5. h. 32. p. 440. b.
Ori. in Matt. t. 35. p. 199. c.
Luc. 23. v. 43. 44.

'On pretend que la tradition est qu'il estoit crucifié à la droite de J.C. [Cela se peut presumer: mais ceux qui l'autorisent sur la tradition, ne raportent cependant aucun passage des anciens qui l'ait marqué.]'S. Augustin ne le dit pas lorsqu'il avoit le plus d'occasion de le dire, [s'il eust cru pouvoir avancer de luy mesme sans necessité les conjectures les plus probables.] 'Nous le trouvons neanmoins dans S. Hilaire.

C. à Lap. in Luc. p. 228. a.
Aug. in Joh. 31. p. 105. 1. d.
Hil. in Matt. 33. p. 184. 2.

'S. Cyrille de Jerusalem dit que le bon larron entra dans le ciel avant Abraham, Moyse, & tous les Prophetes.'S. Chrysostome & d'autres le confirment, en disant que J.C. des le jour de sa mort luy ouvrit le paradis qui avoit esté fermé *jusques alors,*'& l'y fit entrer le premier avant tous les autres hommes. [Cependant on peut dire au moins que cela est bien difficile à croire.]'S. Augustin montre que *hodie mecum eris in paradiso* peut avoir plusieurs autres sens.'Il dit en un endroit que son ame pouvoit estre non dans l'enfer avec celle de J.C, mais avec sa divinité dans le paradis. [Je pense qu'il pouvoit l'entendre du paradis terrestre.]

Cyr. cat. 13. p. 136. c.
Chry. t. 5. h. 32. p. 439. c.
p. 441. c | Emis. h. 3. p. 65. 2.
Aug. ep. 1. 47. p. 679. d. 2.
in Joh. 111. p. 216. 1. c.

'Quelques uns donnent au bon larron le nom de Dimas ou Dismas, & en raportent diverses fables, que l'on cite

Boll. 25. mars, p. 541. c. d | P. de Nat. l. 3. c. 228. p. 61. 62.

cite en partie de l'Evangile pretendu de Nicodeme &c.

reg.in Job,l. 1.c.23.p.535. 'Les deux larrons furent sans doute attachez à la croix avec des cloux, aussibien que nostre Seigneur. [Car on ne voit pas pourquoi les Romains auroient fait distinction entre luy & eux : Et lorsqu'on trouva les trois croix, il falut des miracles pour reconnoistre celle de J.C; au lieu qu'il eust esté aisé de le faire par les trous des cloux, s'il n'y en eust pas eu de mesme aux deux autres.]

NOTE XXXV.

Pour la page 5.§ 20.

Sur les tenebres arrivées à la mort de nostre Seigneur.

[Nous ne nous arrestons pas à l'auteur des ouvrages attribuez à S. Denys Dionys.ep.7. p.775.a. l'Areopagite,] 'qui pretend avoir remarqué à Heliople en Egypte, les tenebres arrivées à la mort de J.C, & qui veut qu'elles vinssent d'une eclipse veritable, & causée comme les autres par l'interposition de la lune entre la terre & le soleil, quoiqu'entierement miraculeuse, & contre la nature des autres eclipses. [Peu de personnes habiles se laissent persuader aujourd'hui par ces sortes d'autoritez.

Il y a bien plus sujet de croire que Phlegon affranchi de l'Empereur Adrien, qui a écrit l'histoire par les Olympiades en 16 livres jusque vers Euf.chr.p. 202.& Hier. 158.& Alex. 520. l'an 140, *v. Adrien § 18,*] 'a marqué les tenebres arrivées à la mort de J.C, lorsqu'il dit qu'en la quatrieme année de la 202e Olympiade, [qui devoit finir vers le milieu de l'an 33 de l'ere commune,] 'il y eut une eclipse de soleil, la plus grande de celles qui s'estoient jamais vues, l'obscurité ayant esté si prodigieuse à l'heure mesme de midi, que l'on avoit vu les étoiles dans le ciel. Il ajoute ensuite qu'il y eut un fort grand tremblement de terre dans la Bithynie.

Ori.in Matt. t.35.p.160.a. 'Il ne marquoit pas neanmoins que cette obscurité qu'il prenoit pour une eclipse, fust arrivée dans la pleine lune, où il est impossible selon l'ordre de la nature qu'il en arrive jamais. C'est pourquoi Origene remarque fort sagement qu'il ne faut pas s'opiniatrer à soutenir contre les payens que Phlegon a parlé de ce qui est arrivé à la mort de J.C.

Perrand,t.1. p.321. 'Cela n'empesche pas que nous n'ayons tout sujet de le croire, & d'autant plus qu'on soutient que dans toute l'année marquée par Phlegon, il n'y a point eu, & n'y a pu avoir aucune eclipse naturelle de soleil. p.323.324. 'Et pour ce qu'objecte Origene, on peut dire que Phlegon ayant vu cette nuit extraordinaire marquée dans la relation que Pilate envoya à Tibere sur la mort de J.C, comme cela est assez probable, ou dans les memoires de quelque autre qui ne marquoit pas le jour que cela estoit arrivé, ou qui n'estant pas mathematicien, n'avoit pas songé à mettre qu'elle estoit arrivée dans la pleine lune; Phlegon qui pouvoit luy mesme n'estre pas fort habile en cette science, n'avoit pas esté rechercher si c'estoit une eclipse naturelle ou non &c. Il est certain que cette difficulté n'a point arresté Eusebe ni divers autres auteurs. [Mais le P. Petau se sert d'une expression un peu forte,] 'quand Pet.doct.l.12. c.21.p.458.b. il dit que tous les anciens Peres ont prononcé unanimement, que l'eclipse marquée par Phlegon est ce qui arriva à la mort de nostre Seigneur. [Car je pense que tous ces Peres se reduisent à Saint Jerome qui traduit Eusebe : & si par les Peres il entend les auteurs ecclesiastiques, cela ne s'étendra peutestre pas à plus de quatre ou cinq.

Sync.p.322.d. 'George le Syncelle en citant un passage d'Africain auteur Chrétien du III. siecle, y fait entrer l'autorité de Phlegon, & luy fait dire qu'il y eut sous Tibere une eclipse totale du so-

leil depuis midi jusques à trois heures dans la pleine lune.[Mais aprés la maniere dont Eusebe, S. Jerome, Philopone, & la chronique d'Alexandrie, citent ce passage, & surtout aprés ce qu'en dit Origene, il est visible que ce que nous y lisons dans le Syncelle ne s'y lisoit point de leur temps. Le mesme passage d'Africain est dans la chronique d'Eusebe par Scaliger *p.77*, & on y lit quelque chose de ce qui est dans le Syncelle, mais non la pleine lune, ni mesme le nom de Phlegon. Je n'aurois pas de peine à croire que la ressemblance d'ἔκλειψις & ἐκλείψιν, a fait sauter de l'un à l'autre dans cette edition. Mais il y a aussi bien de l'apparence que dans l'un & l'autre endroit, il faut lire tout d'une suite ἔκλειψις ὑπονοείσθω. τίς δὲ ἡ κοινωνία &c. & que ce qui est entre deux dans le Syncelle, & en partie aussi dans Scaliger, est une addition faite à la marge par quelque personne peu exacte, qu'on a ensuite mise dans le texte.

Tertullien peut marquer le passage
Tert.ap.c.21. p.22.b. de Phlegon,]'lorsqu'il renvoie les payens à leurs archives, *in arcanis*, pour y trouver la nuit arrivée en plein midi au temps de la Passion, que l'on
Ruf.l.9.c.6. p.149.2. avoit prise pour une eclipse.'Rufin fait aussi dire aux payens par S. Lucien Prestre d'Antioche, martyrizé[en l'an
» 312:]Consultez vos annales, & vous
» trouverez que lorsque J.C. souffrit du
» temps de Pilate, le soleil cessa de pa-
» roistre, & le jour fut interrompu par
» des tenebres extraordinaires.

Eus.chr.p.77. 201. 'Outre Phlegon, Eusebe cite encore d'autres memoires où il avoit trouvé l'eclipse de soleil, & le tremblement
p.77|Tert.ap. c.10.19.p.12. b|19.d|Voss. h.g.l.3.p.417. de la Bithynie.'Africain dont nous venons de parler, dit qu'un historien nommé Thallus cité par Saint Justin, Tertullien, & d'autres anciens, avoit marqué les tenebres de la Passion comme une eclipse, ce qu'Africain croit estre contre la raison.

Si l'on doit raporter l'eclipse de Phlegon où l'on vit les étoiles aux tenebres de la Passion, il faut dire que ces tenebres se firent par un obscurcissement du soleil entierement miraculeux, & non par des nuages ou par un brouillar, comme l'a cru Origene; Car l'un & l'autre auroit encore plus empesché de voir les étoiles que le soleil.

Il ne faut pas oublier de remarquer la difficulté que forme ici le P. Petau,]
'en pretendant que le passage de Phlegon est corrompu dans Eusebe, & qu'au lieu qu'on y lit que l'eclipse arriva en la *quatrieme* année de la 202^e^ Olympiade, il faut lire dans la *deuxieme*, ce qui oblige de dire ou que J.C. est mort dés l'an 31 de l'ere commune, ou que l'eclipse de Phlegon ne regarde point sa mort. Sa raison est qu'Africain, Eusebe, & les autres qui ont cité le passage de Phlegon & celui de Thallus, ne mettent point la mort de nostre Seigneur en la quatrieme année de la 202^e^ Olympiade, mais en la seconde ou en la troisieme; & que ainsi ils n'auroient point cité Phlegon pour eux, si selon luy il eust falu la mettre dans la quatrieme.[Je ne sçay à quoy bon parler ici de Thallus:]'car Africain qui le cite, ne dit point en quelle année il mettoit l'eclipse dont il parle.[Il n'est donc question que de Phlegon, qu'Africain cite, selon que son passage est raporté dans le Syncelle *p.322.d*, pourvu que ce ne soit pas une addition, comme nous venons de dire; & qu'il ne cite point selon qu'on le lit dans la chronique d'Eusebe de Scaliger *p.77.c*. Mais il le cite selon le Syncelle, sans marquer sur quelle année Phlegon mettoit l'eclipse, ce qui n'est pas une preuve qu'il pretendist s'assujettir à suivre sa chronologie. Eusebe le cite plus exactement,]'mais selon le P. Petau il met la mort de nostre Seigneur en la 3^e^ année de la 202^e^ Olympiade.[Ainsi il

Pet.doct.l.12. c.21.p.458.b. c. — Eus.chr.p.77. c. — Pet.doct.p. 458.b.c.

faudra mettre cettre troisieme année dans Phlegon :] '& neanmoins le P. Petau conclut qu'il y faut mettre la *seconde*. 'Mr Ferrand infere du raisonnement du P. Petau, qu'Eusebe a mis la mort de nostre Seigneur dans la quatrieme année. [C'est une discussion dans laquelle nous n'entrons point : il nous suffit que nous ne voyions point de raison de rien changer dans le passage de Phlegon.] 'On y lit encore cette *quatrieme* année dans la chronique d'Alexandrie, 'qui paroist aussi y mettre la mort de nostre Seigneur : [& ainsi c'est ce qu'il y faut lire effectivement selon le raisonnement du P. Petau. Ce Pere a eu raison de ne pas citer Philopone,] 'quoiqu'on y lise la deuxieme année : [a] car peu de lignes aprés on y lit deux fois la *quatrieme* : & le raisonnement que Philopone fait sur cela montre que c'est effectivement ainsi qu'il a voulu mettre : [ce qui est une grande preuve qu'il faut lire de mesme dans Phlegon. Car Philopone paroist parler sur l'original, & non sur le passage cité par Eusebe ou par quelque autre.]

Ferrand. — Chr.Al.p.520. — p.514.534. — Philop.l.2.c.1.p.88. — p.89.

NOTE XXXVI.

Pour la page 65 21.

Sur ceux qui ressusciterent avec J.C.

'L'Evangile porte non seulement que les sepulcres s'ouvrirent aprés que J.C. fut mort, mais aussi que plusieurs corps des Saints ressusciterent &c. 'S'ils sont ressuscitez des le jour mesme de la Passion, il faut dire qu'ils sont encore morts depuis, estant certain que J.C. est le premier qui soit ressuscité pour ne plus mourir. 'C'est pourquoi quelques uns ont dit que les tombeaux s'estoient ouverts aussitost aprés la mort de J. C, mais que les Saints n'estoient ressuscitez qu'aprés luy : 'Et S. Matthieu le dit assez formellement. 'S. Augustin ne rejette pas cette solution : & neanmoins il a peine à croire que ceux qui ressusciterent alors soient demeurez immortels, estant difficile de croire que David ne fust pas de ceux qui ressusciterent, & de ne pas croire aussi qu'il estoit encore dans son tombeau lorsque Saint Pierre en parloit le jour de la Pentecoste. 'On objecte encore S. Jean Batiste ; [& il faut ajouter Samuel, Elisée, & d'autres Prophetes,] dont on a depuis eu les reliques.

Matt.27.v.52. — Aug.ep.B.4.59.p.64d|ps.129.619.1.a. — 164.p.576. — C.à Lap.in Matt.p.548.1. — Thdrt ib.p.4.b.c. — Matt.27.v.53. — Aug.p 576.f.

'S. Augustin ne voit pas bien aussi qu'on puisse accorder cette opinion avec ce que dit S. Paul *Heb.11.v.40*, que les Patriarches n'ont point receu la recompense qui leur avoit esté promise, Dieu ayant voulu par une faveur particuliere qu'il nous a faite, qu'ils ne receussent qu'avec nous l'accomplissement de leur bonheur. 'Il dit positivement en un autre endroit, qu'Abel, Noé, Abraham, Moyse, & generalement tous les Saints de l'ancienne loy, ne recevront le bonheur de la resurrection qu'avec nous à la fin du monde. 'On trouve la mesme chose dans S. Chrysostome, qui comprend dans cette loy tous les Saints de l'ancien & du nouveau Testament, & S. Paul en particulier, afin, dit-il, que tout le corps de l'Eglise soit glorifié en mesme temps, & que chacun des Saints reçoive sa couronne avec d'autant plus de joie, qu'il verra tous ses freres la recevoir avec luy. 'On peut dire que ce Pere est suivi en cela par Theodoret, '& par les autres Grecs, qui ont accoutumé de tirer leurs explications de luy.

C.à Lap.in Matt.p.519.1.c. — Aug.ep.164.p 576.g|ps.64.65.p.269.2.b|174.1.c. — f.87.c.4.p.464. — Chry.in Heb.h.18.p.933|t.5.h.26.p.319.b.c. — Thdrt in Heb.p.451.d — C.à Lap.ib.p.949.2.c.

'S. Ambroise & S. Avit de Vienne disent aussi que J.C. est le seul jusques à present qui soit ressuscité pour ne plus mourir : *Solus ipse adhuc resurrectione perpetuâ resurrexit* : & S. Hippolyte est encore assez exprés sur cela dans son traité sur l'Antechrist *p. 63*. 'S.Ambroise dit mesme nettement que ceux qui ressusciterent à la Passion

Amb.in Job.l.1.c.7.p.621.1|Avit.fr.p.197. — Amb.in Luc.8.p.109.c.

ne ressusciterent que pour un temps: *Sic & resurrectio temporalis in passione Domini celebratur, ut perpetua illa credatur.* 'Saint Chrysostome ne dit pas moins clairement, comme une chose qui n'est pas mesme contestée, que ceux qui ressusciterent au temps de la Passion, moururent une seconde fois, aussibien que Lazare.

Chry. in 1. Cor. h. 40. p. 452. d.

'Cornelius à Lapide qui croit que l'opinion la plus veritable est que ceux qui ressusciterent alors monterent au ciel avec J.C, dit que les modernes la soutiennent communément, & nomme plusieurs Peres qu'il assure l'avoir suivie. Il l'appuie par diverses raisons, [dont il y en a de tres mauvaises: & je ne voy point qu'il touche celle de Maldonat, qui paroist considerable.] 'Car S. Matthieu dit que ces Saints estant ressuscitez apparurent à plusieurs, '& non pas qu'ils parurent visiblement à tout le monde. Ainsi il semble que leur resurrection estoit plus semblable à celle de J.C, qu'à celle de Lazare, & que leurs corps estoient des corps glorieux, puisqu'ils n'estoient pas visibles aux yeux des hommes.

C. à Lap. in Matt. p. 548. 549.
Matt. 27. v. 53.
Mald. p. p. 666. c. d.

[Cette raison paroist forte assurément. Et neanmoins oseroit-on dire que lorsque Moyse fut vu à la Transfiguration, il estoit ressuscité comme Lazare, & en état d'estre vu de tout le monde? Il n'estoit pas non plus ressuscité pour ne plus mourir.] 'Cependant S. Augustin suppose comme une chose constante qu'il estoit alors ressuscité, mais seulement pour un temps, *ad horam*, de mesme, dit-il, que ceux qui ressusciterent à la mort de J.C, & qui aprés sa resurrection s'apparurent à beaucoup de personnes. [Il paroist donc que le sentiment de ce Pere & de plusieurs autres, est que leur resurrection tenoit le milieu entre celle de J.C, & celle de Lazare.

Aug. in Jo. h. 124. p. 253. 1. a.

Entre les anciens qui peuvent avoir cru qu'ils estoient ressuscitez pour ne plus mourir, il faut sans doute mettre Eusebe,] 'qui dit que J.C. ayant brisé les portes de l'enfer, les corps des Saints entrerent avec luy dans la veritable cité de Dieu. 'Origene paroist estre aussi dans ce sentiment. Car il dit que J.C. en se ressuscitant luy mesme a ressuscité en mesme temps ceux que la mort tenoit captifs, & les a menez avec luy en montant au ciel, n'y ayant pas seulement elevé leurs ames, mais ayant encore ressuscité leurs corps, comme nous l'apprenons de l'Evangile, qui dit que beaucoup de Saints estant ressuscitez entrerent dans Jerusalem la sainte cité du Dieu vivant. 'S. Hilaire croit que ceux qui ressusciterent à la Passion du Sauveur, sont habitans de la Jerusalem celeste: 'S. Ambroise croit aussi qu'ils entrerent deslors dans la Jerusalem celeste, & qu'ils sont parfaitement heureux, *planè beati*. [Mais nous avons vu qu'il dit ailleurs qu'ils ne sont ressuscitez que pour un temps.] 'Saint Epiphane s'explique aussi differemment sur ce sujet en differens endroits.

Eus. dem. l. 4. c. 8. p. 501. c.
Ori. in Cant. p. 546. c.
Hil. B. ps. 2. p. 40. b.
Amb. B. ps. ... p. 763. d. e.
Epi. 64. c. 6. p. 594. b. | 74. 7. p. 911. c.

'Saint Ignace dit que les Prophetes avoient attendu J.C. en esprit comme leur maistre; & qu'aussi lorsqu'il est venu, il les a ressuscitez des morts. [Cette expression absolue porte naturellement à une resurrection parfaite & eternelle. Cependant il faut abandonner ce sens, ou excepter du nombre des Prophetes ressuscitez tous ceux dont on a depuis trouvé les corps, surtout Saint Jean Battiste, qui meritoit apparemment mieux qu'aucun autre d'avoir part à cette faveur de J.C.]

Ign. ad Mag. c. 9. p. 1?.

NOTE XXXVII.

Pour la page 47. § 11.

Sur la mort de Pan.

[Antoine Dale Protestant qui a écrit des dissertations sur les oracles des payens, imprimées en 1683,] 'se récrie fort dans cet ouvrage contre l'histoire

Dale, p. 15. 1

que Plutarque raporte sur la mort de Pan, comme contre une pure fable. [Mais hors son autorité je ne voy pas qu'il allegue rien de considerable pour la détruire;] & il reconnoist luy mesme que des personnes d'esprit aussi-bien entre les Protestans qu'entre les Catholiques, l'ont receue pour veritable.[Telle qu'elle soit, ce n'est point un des fondemens de nostre religion: mais nous n'avons pas cru devoir omettre une histoire celebre, qu'Eusebe s'est donné la peine de transcrire tout au long dans un de ses principaux ouvrages.]

Pour la page 48.§ 11.

NOTE XXXVIII.

Sur S. Longin.

[Nous avons divers actes de Saint Longin.]'Ceux qui sont dans Surius sont reconnus pour estre de Metaphraste.'C'est pourquoi Baronius qui les avoit citez d'abord comme une autorité considerable,'en parle ensuite comme d'une piece à laquelle il ne s'arrestoit pas beaucoup.

All.de Sym. p.127|Sur.15. mars,p.177. Bar.34.§ 127. 38.§ 2.

'Allatius en cite d'autres, qu'il croit écrits par un témoin oculaire.ᵃ Mais Bollandus qui les a vus, n'en a pas seulement voulu tirer copie, tant il les a trouvé remplis de contes: & ce qu'il en raporte en peu de mots suffit pour justifier le jugement qu'il en fait. 'Il en donne d'autres écrits par un Hesyque Prestre de Jerusalem,'dont il remarque que sont tirez tous les eloges que les Grecs font de S. Longin dans leur office & dans leurs menologes:'& il croit aussi que les actes faits par Metaphraste, sont composez sur ceux-ci.'Il prend cet Hesyque pour le celebre Prestre de Jerusalem qui fleurissoit au commencement du V. siecle. *V. son titre.*[Mais je ne sçay qui l'en croira. Car la conformité d'un nom fort commun, est une foible raison pour attribuer à un auteur si ancien & si illustre une piece telle que celle là.

All.de Sim. p.101. ᵃBoll.15. mars,p.382. §38.39. p.386.389.a. p.382.c. f. e.

C'est une histoire qui ne contient que peu de faits, & beaucoup de mots en style Metaphrastique. Et ces faits, pour le dire en un mot, sont]'que S. Longin ayant esté chargé avec ses soldats de garder le tombeau de J.C, comme il l'avoit esté de le garder à la croix, il ne voulut point recevoir d'argent des Pontifes pour dire que ses disciples avoient enlevé son corps; ce qui irrita Pilate jusques à le vouloir perdre, sans le pouvoir; Que pour se donner entierement à J.C. il renonça à la milice'sans congé de Pilate,ᵃ& se retira chez luy, avec deux de ses soldats qui avoient suivi son exemple; Qu'il s'en retourna ensuite avec eux en Cappadoce,(il n'avoit point dit qu'il en fust venu,)& là il commença à prescher la foy comme un Apostre, 'mesme aux Gentils; Que les Juifs ayant sceu qu'il repandoit la foy en beaucoup de pays, persuaderent à Pilate d'écrire à l'Empereur pour demander la punition de ces deserteurs, qui preschoient le regne du Christ, & envoyerent en mesme temps de l'argent à Rome pour en obtenir ce qu'ils vouloient; Que l'Empereur[Tibere] ayant ordonné qu'ils seroient punis de mort comme deserteurs, Pilate envoya des soldats en Cappadoce;'Que ces soldats sans autre formalité trancherent la teste à Longin & à ses deux compagnons; & qu'ils apporterent sa teste à Pilate &c.[Voilà ce qu'on pretend qu'un homme habile & judicieux a écrit,]'sur ce qui en avoit, dit-il, esté raporté autrefois par des témoins oculaires.

p.387.a|736.e. p.736.f. ᵃe. p.736.g. p.737.

'Il faut ajouter à cela ce qui est dit dans la mesme histoire touchant la revelation & la translation du chef de S. Longin, raporté de Jerusalem en Cappadoce. Car cela est si pitoyable, 'que Bollandus aime mieux prendre ce qui regarde ce fait de l'autre vie qu'il

p.736.c. p.738. p.383.b.

traite de fabuleuse, croyant qu'elle est encore plus vraisemblable en ce point, que celle d'Hesyque. [La verité est que ni l'une ni l'autre ne l'est guere.

Sans s'arrester à tous ces actes, s'il est vray que S. Longin ait receu la foy à la mort de J.C, & qu'il l'ait conservée, il semble devoir meriter l'honneur des premices des Gentils plutost que Corneille : Car sachant des le jour de la Pentecoste que ceux qui croyoient en J.C. recevoient tous le battesme, il est bien difficile qu'il ne l'ait pas demandé. Il le devoit assurément demander s'il avoit la foy : Et le luy aura t-on refusé ? Ainsi il vaut mieux recourir à ce que dit S. Augus-
Aug.conf.l.3.c.10.p.115.2. tin,] 'que quand il reconnut J.C. pour Fils de Dieu, il pouvoit bien ne prendre point ce terme dans toute l'étendue qu'il a effectivement, mais il entendoit seulement que c'estoit un homme juste, [& qui avoit quelque chose audessus des autres hommes. Sa foy ne fit donc que commencer alors, & demeura quelque temps imparfaite. Il se peut mesme faire que Pilate l'ait employé hors de Jerusalem des devant la Pentecoste, jusques à ce que la porte de la penitence & du battesme ayant esté ouverte aux Gentils en la personne de Corneille, Dieu acheva en luy par la predication des Apostres ce qu'il y avoit commencé. Cette difficulté ne
Sur.15.mars, p.377.§1. seroit pas, s'il estoit vray] 'que le Centenier fust Juif, comme nous le lisons dans la traduction de Metaphraste. [Mais il n'est pas aisé de se persuader que les Romains missent des Juifs dans les troupes qu'ils avoient dans la Judée, ni peutestre mesme dans les autres, à cause des aigles & des autres figures que les Juifs regardoient comme contraires à leur loy.]

Boll.15.mars, p.376.377. 'Les Latins ont aussi leur S. Longin, qu'ils disent estre le soldat qui perça d'un coup de lance le costé de J.C. Ils le mettent la pluspart le 15 de mars. 'Bollandus en donne des actes, qui p.384.386. portent qu'il se convertit aussi par les tenebres & les autres prodiges arrivez à la mort de nostre Seigneur, & qu'il dit [comme le Centenier :] *Cet homme estoit vraiment Fils de Dieu :* [C'est à dire qu'il osa percer de sa lance celui qu'il reconnoissoit pour Fils de Dieu.] Ces actes ajoutent qu'ayant esté instruit par les Apostres, il quitta les armes, & se retira à Cesarée en Cappadoce, où il passa 28 ans dans une vie solitaire, en preschant neanmoins la foy, jusques à ce qu'il y fut martyrizé sous le gouverneur Octave, le 15 de mars selon quelques manuscrits, & le 22 novembre, ou le 2 decembre selon d'autres. [Ce qu'on peut dire en un mot de ces actes, est qu'ils ne valent rien dutout, & qu'ils ne peuvent faire aucune autorité, ni par consequent empescher] 'que nous ne rejettions Bar.34.§11.15.mars.
toute cette histoire avec Baronius, & que nous ne croyions comme luy, que le nom de Longin & le martyre appartiennent au Centenier selon l'opinion des Grecs, 'quoique celle des La- Boll.15.mars.p.376.377.
tins soit appuyée par Usuard, par Adon qui le met le premier de septembre, par plusieurs autres martyrologes anciens & nouveaux, & qu'elle soit demeurée dans le martyrologe Romain. On la cite mesme de S. Germain qui fut fait Evesque de Constantinople en 715. 'On a sans doute confondu le p.383.
Centenier avec le soldat. Car de croire, comme veut Bollandus, que l'un & l'autre s'appelloit Longin, se retira en Cappadoce, & y fut martyrizé, [c'est à quoy il y a au moins peu d'apparence.]

'Bollandus raporte encore d'autres p.377.381.383.384.
pretentions de ceux de Mantoue, & des Espagnols sur S. Longin : mais il reconnoist qu'elles sont sans fondement. Il s'étend aussi sur les lieux ou l'on pretend avoir de leurs reliques, [en quoy nous ne voyons rien de certain.]

Pour la page 48. § 21.

NOTE XXXIX.

Divers faits incertains ou faux sur le costé de J.C. percé d'une lance.

C. à Lap. in Jo. p. 528. 2. c. 1. 'Prudence a cru que la lance avoit percé les deux costez de J.C, en sorte que le sang estoit sorti par une des Joan. 19. v. 34. plaies, & l'eau par l'autre. 'Neanmoins S. Jean dit simplement *latus ejus aperuit*, & non *latera*. 'J.C. dans ses deux apparitions, & S. Thomas, ne parlent que d'un costé, & d'y mettre une main.

Boll. 15. mars, p. 379. b. 'La tragedie intitulée *le Christ souffrant*, qu'on croit estre d'Apollinaire, ou de quelque autre auteur du IV. siecle, 'dit que le soldat étonné de voir sortir le sang & l'eau, s'écria qu'assurément ce mort estoit Fils de Dieu, qu'il se jetta à terre, embrassa la croix, & ramassant cette liqueur qu'il avoit repandue, s'en frota les yeux comme pour les sanctifier. [Cela est conforme à ce que les Latins disent de S. Longin. Mais c'est un poete, & un poete qui ne fait pas de scrupule d'avancer beaucoup de choses, qui non seulement ne sont pas appuyées par l'Evangile, mais qu'on peut assurer estre contraires à la verité.] 'On pretend que c'est de cet endroit mal expliqué, que quelques uns ont pris que ce soldat estoit aveugle, & recouvra la vue en se lavant les yeux du sang du Sauveur. 'On dit encore plusieurs autres choses sur ce sujet, qui n'ont point de fondement.

Pour la page 54.

NOTE XL.

En quel lieu J.C. est monté au ciel.

Luc. 24. v. 50. 'S. Luc dans son Evangile dit que J.C. mena les Apostres jusques à Bethanie ; & que lorsqu'il les benissoit, il fut elevé au ciel. 'Dans les Actes il dit qu'aprés qu'il fut monté dans le ciel, les Apostres revinrent de la montagne des Oliviers ; 'd'où il faut dire par consequent qu'il estoit monté au ciel. Cela n'est pas difficile à accorder, puisque Bethanie estoit sur la montagne des Oliviers, ou au moins sur la descente.

'On a plus de peine à expliquer ce que S. Luc ajoute, que cette montagne est eloignée de Jerusalem d'autant de chemin qu'on en peut faire le jour du sabbat. Ce chemin, à ce que pretendent les interpretes, n'est que d'un mille, c'est à dire de huit stades, '& Bethanie estoit à 15 stades de Jerusalem. [On apporte diverses solutions à cette difficulté.] 'Les uns disent que J.C. mena d'abord les Apostres à Bethanie chez Lazare & ses sœurs, & les ramena ensuite sur la montagne des Oliviers ; [ce qui n'a rien que d'aisé à croire.] 'D'autres disent que les stades des Juifs estoient plus petites que celles des Grecs, & qu'ainsi les 15 stades de Jerusalem à Bethanie marquées par Saint Jean, ne sont que les huit stades des Grecs, [c'est à dire une petite demi lieue. Je pense qu'on pourroit mesme dire que S. Luc a voulu marquer combien la montagne estoit eloignée de Jerusalem, pour faire connoistre à peu pres le lieu où J.C. a quitté la terre, sans se mettre en peine de dire l'endroit precis de cette montagne, qui pouvoit bien avoir un quart de lieue d'étendue.]

Pour la page 55. § 24.

NOTE XLI.

Touchant les mysteres celebrez par J.C. sur la montagne des Oliviers.

[Il est assez difficile d'entendre ce que dit Eusebe,] 'que nostre Seigneur communiqua ses mysteres secrets à ses disciples dans une caverne sur la montagne des Oliviers, μυεῖν τὰς ἀπορρήτους τελετάς. [Il ne pretend pas sans doute qu'il y ait fait sa derniere cene :] 'car il est certain qu'il la fit dans la ville : *Ite in civitatem ad quendam &c.* [Vou-

Marginal references: Joan. 19. v. 34. — Jo. v. 20. 25. 27. — Boll. 22. t. 2. p. 11. b. — Boll. 15. mars, 79. d. — Lap. in p. 528. 2. d. — Act. 1. v. 12. — Sup. n. p. b. — p. 1396. — Joan. 11. v. 18. — C. à Lap. in Luc. p. 242. 1. a | Jans. ib. p. 119. 2. — Synop. p. 1396. — Eus. v. Const. l. 3. c. 43. p. 395. a. — Matt. 26. v. 18.

droit-il dire qu'on tenoit seulement par tradition qu'il y avoit celebré les saints mysteres depuis sa resurrection? Ou ne seroit-ce point que supposant qu'il joignoit toujours la viande du ciel à celle de la terre, lorsqu'il mangeoit aprés sa resurrection avec ses disciples,] Aug.conf.8. l.3.§72.p.141|C.à Lap. in Luc.p.237.2.a.b. 'comme S. Augustin croit qu'il fit à Emmaüs, [la tradition du pays estoit que c'estoit en cet endroit qu'il avoit fait avec eux le dernier repas dont parlent les Actes *c.1. v.4.* Et je ne voy pas que l'Ecriture y soit fort contraire. Je ne sçay pas mesme surquoi on peut fonder] Prof.sent.203. p.441. 'ce que S. Prosper cite de S. Augustin, Que nostre Seigneur est monté au ciel à midi, [s'il n'a supposé que ç'a esté immediatement aprés le repas marqué par S. Luc.]

Eus.n.p.231.1.d. 'Mr Valois croit qu'Eusebe veut dire seulement que nostre Seigneur avoit donné en ce lieu quelques instructions à ses Apostres en particulier, c'est à dire celles qui sont marquées dans le chapitre 24 de S. Matthieu sur la ruine de Jerusalem, & la fin du monde. [J'aurois peine à croire que les termes d'Eusebe ne marquassent pas quelque chose de plus.]

Pour la page 54.§24.

NOTE XLII.

Que J.C. est monté au ciel le jeudi.

Chry.in Act. h.3.p.27.d. 'S. Chrysostome croit que J.C. monta au ciel le samedi. Il reconnoist neanmoins luy mesme que la raison de sa conjecture n'est pas tout à fait forte: Act.1.v.3. '& puisque cela se fit 40 jours aprés que J.C. fut ressuscité, [il faut dire que c'estoit le jeudi, auquel l'Eglise en celebre toujours la feste,] Const.l.5.c.19.p.260.c. 'comme cela est mesme marqué dans les Constitutions apostoliques.

[Il semble qu'on doit conclure de là qu'on ne celebroit point encore alors la feste de l'Ascension ni à Antioche, ni à Constantinople, puisque S. Chrysostome estant déja Evesque, croyoit que J.C. pouvoit estre monté au ciel le samedi:] Chry.in Act. h.1.p.2.a.b 'Et en un autre endroit il dit que le S. Esprit vint huit ou neuf jours aprés que J.C. fut monté au ciel. c.5.h.14.457.b. 'Cependant nous avons un sermon fait le jour de l'Ascension, [que personne ne doute estre de luy: Et s'il est de luy,] p.458.a. 'il l'a fait certainement à Antioche [avant son episcopat. Ainsi nous ne voyons rien à dire, sinon qu'il estoit homme, & capable aussi-bien que nous, de ne pas faire attention en des rencontres aux choses qu'il savoit le mieux. Car y auroit-il apparence à dire qu'on la celebroit en quelque autre jour que le 40e d'aprés Pasque, & par consequent le jeudi?]

Pour la page 55.§25.

NOTE XLIII.

Que quelques uns au moins des Apostres croyoient la resurrection de J.C. avant que d'apprendre qu'il s'estoit manifesté aux deux disciples à Emmaüs.

Marc.16.v.13. 'Saint Marc dit que les deux disciples d'Emmaüs aprés avoir vu J.C, le vinrent raporter aux autres disciples, qui ne les crurent pas: Luc.24.v.33. '& Saint Luc dit que ces deux disciples trouverent les onze Apostres & d'autres avec eux, qui disoient que J.C. estoit vraiment ressuscité &c. Aug.cons.3. l.3.c.25.§ 142.c.d. 'S. Augustin ne trouve point à cela d'autre solution que de dire que quelques uns ne crurent pas: [& par là il assure clairement que les autres crurent. Il est vray qu'il ne decide pas si le plus grand nombre crut ou ne crut pas.

Il y en a qui ont voulu dire que ces paroles de S. Luc, *dicentes quia surrexit Dominus verè & apparuit Simoni,* marquent seulement que les disciples s'entretenoient d'un bruit qui s'étoit repandu de la resurrection de J.C. Mais peut-on douter que ceux qui disoient que J.C. estoit vraiment ressuscité &c. ne crussent effectivement qu'il l'estoit, & que S. Luc ne l'ait voulu dire? On ne dira pas au moins que S. Pierre en

doutoit

Luc.24.v.41. doutoit encore aprés l'avoir vu.] 'Ce qu'ajoute S. Luc, ***adhuc illis non credentibus &c.*** se peut raporter à ceux qui ne croyoient pas encore : car il est ordinaire de dire en general ce qui n'est vray que de quelques particuliers. Mais je ne sçay si S. Luc ne veut point dire plutost qu'ils ne pouvoient encore croire que ce fust J.C. avec son vray corps qu'ils voyoient devant eux, suivant ce qu'il avoit dit verset 37, ***existimabant se spiritum videre***.

NOTES SUR LA SAINTE VIERGE.

NOTE I.

pour la page 51.

Comment on prouve qu'elle estoit de la race de David.

Aug.in Faust. l.23.c.4.p.7.2.a. 'FAUSTE heretique Manichéen, supposoit comme une chose constante, que Joachim pere de la Ste Vierge, estoit de la tribu de Levi, & prestre de la loy. 'Saint Augustin luy répond pour luy fermer la bouche, que si ce fait estoit constant, il faudroit dire que Joachim, quoique prestre, ne laissoit pas d'appartenir ou par sa mere, ou de quelque autre maniere que ce soit, à la famille de David : & il semble croire que cela pourroit suffire pour montrer que les Manichéens n'ont aucun droit d'accuser de mensonge les passages de l'Ecriture, qui disent que le Messie devoit naistre de la race de David. [Mais il ne se contente pas de cela ;]'& il soutient que sans s'arrester aux livres apocryphes de ces heretiques, on ne peut point douter que la Vierge ne fust veritablement de la race de David, puisqu'elle seule a eu part à la generation de J.C, qui en estoit certainement selon l'Ecriture. [Il ne se peut rien de plus formel que ce que dit Saint Paul,]'qu'il est clair que nostre Seigneur est de la tribu de Juda, dont aucun ne s'est approché de l'autel, & non de celle de Levi.

'Les Peres se sont servis aussi de ce que dit Saint Luc, que lorsque tout le monde fut obligé d'aller à la ville dont il tiroit son origine, & que S. Joseph alla pour ce sujet à Bethléem, comme estant de la famille de David ; la Vierge y alla en mesme temps.'L'ordre des paroles de Saint Luc donne en effet tout sujet de croire qu'elle n'y alloit pas simplement pour accompagner S. Joseph, mais pour y estre écrite avec luy. Luc.2.v.3.4.

'S. Jerome & beaucoup d'autres anciens, alleguent encore que la loy obligeoit les filles à se marier dans leur tribu. [Cependant il est certain par l'exemple de David & de Joïada, que mesme les personnes les plus saintes ne se croyoient point obligées à cela.]'Aussi les nouveaux restreignent la loy aux filles qui n'ayant point de freres, heritoient des biens de leur maison, ou seules, ou avec d'autres sœurs, qui est le cas des cinq filles de Salphaad, sur lequel la loy fut faite : & ils pretendent tirer des paroles de la loy, qu'elles devoient se marier non seulement dans leur tribu, mais mesme dans leur famille. Ils supposent ensuite que la Vierge estoit dans ce cas, & ils inferent de là que la genealogie de S. Joseph est aussi celle de la Vierge jusques à son grand-pere. Hier.in Matt. 1.p.13.d|Jans. ib.p 10.11|Isi. P.l.1.ep.7.p. Jans.p.10.11|Sinop.ib.p. 19-21.

[Je ne sçay si l'on peut dire que la loy obligeast les heritieres à se marier dans leur famille, & qu'elle ne leur permist pas de choisir dans leur tribu. Il est certain qu'elle leur laisse quelque choix,'*Nubant quibus volunt.* Nous ne voyons point d'ailleurs qu'on ait aucune preuve que la Vierge fust heritiere de sa maison. Neanmoins cela se peut croire aisément, n'y ayant non plus au- Num.36.v.6.

cune preuve du contraire; & nous ne trouvons point que qui que ce soit ait jamais donné aucun frere à la Vierge, quand il a esté question d'expliquer comment S. Jacque & les autres estoient parens de J.C. Car pour Marie de Cleophas appellée sa sœur par S. Jean, la loy ayant esté faite sur cinq sœurs filles de Salphaad, il est visible que le nombre des sœurs n'empeschoit pas que chacune d'elles ne passast pour heritiere, & ne fust obligée de se marier selon la loy des heritieres. Peutestre que ces paroles assez obscures de S. Epiphane, 'que la Vierge epousa S. Joseph, *κλήρων εἰς σῶν αἰαξιαταίτων αὐτὴν ἦχεν*, peuvent signifier qu'elle l'epousa comme son plus proche parent, parcequ'elle estoit heritiere de sa maison.

Epi.78.c.7.p. 1038.d.

Ce qui est certain, c'est que cela n'est point necessaire pour montrer que J.C. & la Vierge estoient de la race de David.] 'Saint Gregoire de Nazianze dit mesme sur cette question, que les loix qui regardoient la distinction des tribus, n'avoient plus de lieu depuis la captivité de Babylone; & que les tribus estoient confondues les unes avec les autres [par les mariages. La confusion est encore bien plus visible pour ce qui est des terres: & S. Joseph qui estoit de la tribu de Juda, demeuroit à Nazaret dans la tribu de Zabulon.]

Naz.car.39. p.100.b.c.

'S. Augustin examinant pourquoi les Evangelistes ont plutost raporté la genealogie de S. Joseph que celle de la Vierge, & cela dans l'endroit mesme où il veut prouver que la Vierge estoit de la race de David, dit seulement que ç'a esté pour honorer le sexe du mari, & son mariage mesme, qui pour avoir esté chaste, n'en a pas esté moins veritable. 'S. Ambroise allegue la mesme raison: C'est, dit-il, parceque celui qui s'estoit fait homme, a voulu suivre les regles des hommes, *saculi debuit more describi*, selon lesquelles il estoit veritablement fils de S. Joseph. 'Il marque neanmoins aussi la raison de la parenté de la Vierge avec S. Joseph.

Aug.in Faust. l.23.c.8.p. 188.1.2.

Amb.in Luc. 3.v.23.p.40. d.e.f.

NOTE II.

Pour la page 57.§1.

Si la Vierge a eu des sœurs.

'Baronius dit que tous les Peres anciens & nouveaux soutiennent que la Vierge n'avoit ni frere ni sœur. [Il ne cite neanmoins rien sur cela; & tout ce que nous en avons trouvé,] 'c'est que Marie de Cleophas estoit sa sœur selon les termes de l'Evangile; [ce que rien n'oblige d'expliquer d'une cousine germaine, puisque quand la Vierge seroit née de la maniere miraculeuse que l'on dit, & dont nous parlerons dans la note 4^e^, cela n'empescheroit pas qu'elle n'eust eu ensuite des freres & des sœurs, comme en eut Samuel qui estoit né de la mesme maniere; ou que son pere n'eust eu des enfans d'une autre femme.

Bar.a.25.§41. Joan.19.v.25.

Saint Jerome paroist avoir cru que Marie de Cleophas estoit effectivement sœur de la Vierge,] 'puisqu'il l'appelle ainsi sans aucune explication dans son commentaire sur S. Matthieu, & dans le livre contre Helvide; & cela en traitant la question des freres du Seigneur. Bede fait la mesme chose. S. Jerome ajoute mesme dans tous les deux endroits, qu'elle estoit la tante maternelle de nostre Seigneur: '& il y en avoit d'autres qui le disoient aussibien que luy. 'Theodoret dit aussi que S. Jacque le Mineur estoit cousin germain de J.C, *ἀνέψιος*, parcequ'il estoit fils de la sœur de sa mere. 'Car beaucoup croient que celle que Saint Jean appelle Marie de Cleophas, est celle qui estoit mere de Jacque le Mineur & de José selon S. Matthieu & S. Marc: '& S. Jerome le tient luy mesme. [a] S. Pierre Chrysologue a cru aussi qu'elle estoit sœur de la Vierge, & que ses enfans estoient à cause d'elle cousins germains de J.C. 'Il est visible aussi que Bede a esté dans

Hier.in Matt. 27.p.80.b & Helv.c.7.p. 11.a

ep.150.q.4. t.3.p.143.b.

Thdrt.in Gal. p.268.a

Hier.ep.150. p.143.b.

in Matt.p. b

a P.Chry.f. 48.49.p.10 171.

Bed.in Matt. v.18.p.113.b

lar.9.apr.i. la mesme opinion.'Le martyrologe Romain l'appelle absolument sœur de la Ste Vierge.

[Cependant comme les noms de frere & de sœur se donnent quelquefois dans l'Ecriture aux proches parens, & surtout aux cousins germains, beaucoup de nouveaux auteurs ont cru que Marie de Cleophas estoit seulement cousine ou belle-sœur de la Vierge, comme nous le remarquerons plus amplement dans la note 3e sur S. Jacque le Mineur, dans l'histoire duquel nous traitons ce qui regarde cette Marie sa mere. Mais le sens litteral & simple de l'Ecriture est toujours le plus favorable, quand il n'y a rien qui le combate, comme en cette occasion, où il est mesme appuyé par l'autorité des Peres. Il nous donne de plus beaucoup de facilité pour expliquer la genealogie de ceux qui sont appellez freres de J.C, & pour montrer qu'ils n'estoient pas fils d'une premiere femme de S. Joseph, comme beaucoup de Peres l'ont cru. *V. Saint Joseph, & S. Jacque le Mineur.*]

ll.9.apr.p. 1. 'Outre Marie de Cleophas, la tradition populaire a trouvé à la Vierge une seconde sœur, savoir Salomé, à laquelle on a aussi donné le nom de Marie: & sur cela beaucoup d'Eglises ont fait autrefois la feste des trois sœurs & des trois Maries. [Nous avons quelques memoires de l'Eglise d'Evreux, où l'on voit, particulierement dans la Prose, qu'on les faisoit toutes trois filles de Ste Anne, mais de differens peres. Claude de Saintes a changé cet office, & a laissé la feste qui se fait encore le 22 d'octobre, & s'appelle la feste des Maries. Mais comme nous ne voyons aucun fondement à dire que Salomé fust sœur de la Ste Vierge, nous n'avons pas cru pouvoir avoir aucun égard à cette pretendue tradition, non plus qu'à la persuasion opposée où diverses personnes sont aujourd'hui, qu'il faut que la Vierge ait esté unique, sans avoir ni freres ni sœurs. Cette derniere opinion est plus ancienne que l'autre, & elle paroist tirer son origine des histoires apocryphes de la Vierge. Mais aussi elle combat, comme nous avons vu, la lettre de l'Evangile, & le sentiment de plusieurs Peres.]'Le Jesuite Maldonat soutient comme une chose sans difficulté, que Marie de Cleophas estoit sa sœur. Mald.in Matt. 12.v.46.p. 274.c.& alibi.
'Possevin dit sans autre explication que Saint Jacque estoit fils de Marie sœur de la Vierge. Poss.app.p. 777.d
[Mr Fleuri l'a mise sans difficulté dans son histoire ecclesiastique.]

NOTE III.

Pour la page 57.§ 1.

Sur le pere & la mere de la Vierge.

'S. Jean donne pour sœur à la Vierge une autre Marie, qu'il surnomme de Cleophas,'parceque c'estoit, dit Saint Jerome, le nom de son pere, ou de sa famille, ou pour quelque autre raison qui ne nous est pas connue. Joan.19.v.25. Hier.in Helv. c.7.p.11.a. [Ainsi ce Pere paroist n'avoir point trouvé de difficulté à croire que le pere de la Vierge s'appelloit Cleophas. Neanmoins il semble que J.C. n'auroit point chargé S. Jean du soin de la Vierge, si elle eust encore eu son pere. Car il est certain que Cleophas vivoit encore aprés la Passion.

L'opinion qui avoit commencé avant S. Jerome, & qui s'est tout à fait établie depuis, est que le pere de la Vierge estoit nommé Joachim.]'S. Epiphane le cite des traditions & de l'histoire de la Vierge. Epi.79.c.5.p. 1061.c. [Je ne sçay si ce ne seroit point]'cette histoire secrette ou apocryphe de la Vierge, dont S. Gregoire de Nysse raporte des choses qui sont tout à fait insoutenables. Nyss.nat.Chr. t.3.p.346.c.
'Il semble dire que cette histoire ne se debitoit qu'en secret: P.347.d.
[& c'est apparemment]'ce que Saint Epiphane appelle la tradition des Juifs, Epi.78.c.7. p.1038.d.
[c'est à dire des heretiques Nazaréens.]
'Ce que luy & S. Gregoire en citent, se trouve aussi dans un écrit sur l'Hexaemeron, que Leo Allatius nous a Eust.hex.p. 70-75.

donné sous le nom de Saint Eustathe d'Antioche : [mais cet endroit & quelques autres font douter à des personnes habiles, si cet ouvrage est veritablement de ce Pere. *V. son titre note 7.*]

p.70|n.p.285. 286. 'Cet auteur, quel qu'il soit, cite ce qu'il dit de la Vierge d'*un certain Jacque*, dont il paroist qu'on a encore l'écrit. Allatius pretend sans en donner de preuve, que ce Jacque estoit à peu pres du mesme temps que les Apostres : mais il ajoute que les heretiques pour combatre la doctrine Catholique, ont certainement ajouté dans son écrit beaucoup de choses que S. Eustathe a retranchées. [Ce qui est certain, c'est que dans l'ouvrage attribué à S. Eustathe, il y a plusieurs choses que personne n'oseroit soutenir.]

Aug. in Faust. l.23.c.4.p. 287.2.a. 'Fauste le Manichéen disoit aussi comme une chose constante, que la Vierge avoit eu pour pere Joachim qui estoit prestre de la loy : c.9.p.288,a.b. c. 'ce que S. Augustin soutient n'estre fondé que sur une histoire apocryphe qui ne faisoit pas d'autorité dans l'Eglise : & il faut au moins avouer qu'il ne pouvoit pas estre prestre de la race d'Aaron.

Boll. 20. mars, p.77.b. 'Bollandus assure que tout ce que les Peres mesmes ont dit de S. Joachim & de S^te^ Anne, n'est fondé que sur un écrit intitulé, *De la naissance de la Vierge*, attribué faussement à S. Jacque de Jerusalem, p.78.a.b| 1.may, t.1.p.35. a. 'ou à S. Cyrille d'Alexandrie, rejetté par les Peres comme apocryphe, dit Fulbert de Chartres ; 20. mars, p. 77.b. '& sur l'imposteur Seleuque, qui a supposé un écrit sur ce sujet à S. Matthieu. p.79.b. 'C'est pourquoi il ne veut point raporter tout ce que l'Eglise d'Orient a tiré de ces sources corrompues ; p.77.b.c. '& consent qu'on regarde tout cela comme des choses sans aucune autorité, à la reserve des noms de Joachim & d'Anne, que l'on peut croire, dit-il, s'estre conservez dans la tradition de l'Eglise. [J'aimerois mieux dire que ces imposteurs estant assez anciens pour avoir sceu les veritables noms du pere & de la mere de la S^te^ Vierge, il est à presumer qu'ils n'en ont pas inventé de faux, n'ayant point de raison de le faire. Car pour l'Eglise, il est visible par S. Augustin & par S. Jerome, qu'elle n'avoit aucune tradition que le pere de la Vierge fust un Joachim.] 'Bollandus ne veut b. pas en effet qu'on s'en assure beaucoup, & il croit qu'on peut bien avoir donné au pere & à la mere de la Vierge les noms de Joachim & d'Anne, parceque le premier signifie *la preparation du Seigneur*, & l'autre *la grace*. Il semble citer cela de S. Fulbert. Quoy qu'il en soit, comme il dit, cela est de peu d'importance.

'Il examine diverses choses sur Saint p.78.a. Joachim, ausquelles nous ne nous arrestons pas, parceque nous n'y voyons rien de solide. 'Procope nous apprend Proc. aed. l.1. c.3.p.12.b. que Justinien I. fit bastir à Constantinople [vers l'an 550,] une belle eglise, 'Ibi, de S^te^ Anne, que quelques uns, dit cet auteur, croient estre mere de la S^te^ Vierge, & ayeule de J.C. 'Codin Cod. ori. C.p. 49.d. dit que Justinien II. aprés son rétablissement, [c'est à dire aprés l'an 750,] fit bastir à Constantinople une eglise de S^te^ Anne ensuite d'une apparition de cette Sainte, dont le corps fut aussi apporté à Constantinople sous le mesme prince. 'Louis Comte de Blois, envoya Cang. de C.P. 4.p.141| Anal. t.1.p. 601. à Nostre-Dame de Chartres [vers l'an 1200,] un chef qu'on croyoit à Constantinople estre celui de S^te^ Anne. On trouve encore d'autres eglises de S^te^ Anne basties depuis à Constantinople. 'On y honore S. Joachim & S^te^ Boll. 20. mars, p.77.c.c. Anne le 9 de septembre, à cause que c'est le lendemain de la naissance de la Sainte Vierge, & on y celebre leur mort le 25 de juillet, particulierement celle de S^te^ Anne. On croit que cela se fait depuis assez longtemps.

'Pour ce qui regarde l'Eglise latine, Anast. c.98. 117.b. on trouve que vers l'an 800, le Pape Leon III. fit depeindre sur un orne-

ment de l'eglise de S. Paul, l'histoire de S. Joachim & de Ste Anne, selon les termes d'Anastase. [Mais cela n'avoit pas eu de suite:] 'Car il est visible que les Occidentaux ne connoissoient encore ni l'un ni l'autre du temps de Pierre Damien, ni mesme du temps de S. Bernard.' On pretend que Jule II. établit la feste de S. Joachim au 20 de mars vers l'an 1510, & que neanmoins elle est marquée le 17 septembre dans un breviaire Romain imprimé en 1528; & les Cordeliers la faisoient ce jour là des 1522. Un martyrologe imprimé en 1491, mettoit ce Saint le 9 de decembre: [& c'est ce qu'on en trouve de plus ancien parmi les Latins.] Pie V. l'osta du breviaire Romain.' Gregoire XV. l'y a remis en 1620 au mois de mars, [auquel quelques autres Eglises en font encore. Les Eglises latines font aussi de Ste Anne le 26 de juillet, ou les jours suivans.

'et.D.h.46. ι.106.2.d| ern.ep.174. ι6.p.76.1.d. oll.10.mars, p.77.78. 79.b.

Puisqu'on fait la feste de S. Joachim & de Ste Anne, il semble qu'il faut croire qu'ils ne sont morts que depuis la naissance de J.C,]'l'Eglise n'ayant point accoutumé, comme remarque S. Bernard, de faire l'office d'aucun des Saints qui ont precedé cette naissance, à l'exception des seuls Macabées. [Cela seroit neanmoins plus fort, si les festes que l'on fait de S. Joachim & de Ste Anne, venoient de la plus ancienne tradition de l'Eglise.]'Il ne faudroit pas opposer à cette raison l'autorité de Cedrene, qui dit que la Vierge perdit son pere & sa mere à onze ans. [Mais ce qui peut estre plus considerable, c'est que ni l'un ni l'autre ne paroist jamais dans l'Evangile.]

rn.ep.98.p. 7.48. r.app.§ 58.

NOTE IV.

ur la page .§ 1.

Sur la naissance de la Ste Vierge.

r.app.§ 39. 'Baronius reconnoist que l'on a publié plusieurs fables sur le sujet de la Vierge, & de sa naissance: [mais je ne voy pas bien comment il distingue de ces fables ce qu'il appelle sa veritable histoire. Car nous venons de voir qu'on ne peut pas tenir pour fort assuré ce que S. Epiphane & S. Gregoire de Nysse raportent de ces traditions anciennes, qui ont pour auteurs des gents ou inconnus, ou que l'on connoist trop pour les croire, & qui sont meslées de circonstances tres peu probables au moins; quoique S. Jean de Damas & d'autres auteurs posterieurs n'aient pas laissé de les embrasser.]

'Ces traditions portent que le pere de la Ste Vierge estoit un homme celebre pour ses bonnes œuvres, & extremement exact à observer la loy de Dieu: mais qu'il demeura jusqu'à un age fort avancé sans avoir d'enfans à cause de la sterilité de sa femme.' L'un & l'autre employerent donc les prieres, & toutes sortes de bonnes œuvres, πᾶσαν ὁμιλείας, pour obtenir de Dieu un enfant:' Et [Anne] imitant [l'autre Anne] mere de Samuel, alla au Temple prier Dieu de ne la pas priver de la benediction que la loy donnoit à la fecondité; puisqu'elle n'avoit jamais violé la loy, luy promettant de luy consacrer l'enfant qu'il luy donneroit. Ces traditions ajoutent qu'elle entra pour cela dans le Saint des Saints, [ou le sanctuaire,]'dans lequel le grand Prestre seul entroit, & une seule fois l'année.' Aussi Nicephore ne l'a pas voulu mettre en copiant cet endroit.

Nys.nat.Ch; p.346.c. Epi.79.c.5.p. 1062.c. Nys.p.346.c. d. Heb.9.v.7. Nphr.l.1.c.7. p.63.b.

'Dieu accorda à Anne la grace de la fecondité, & Joachim estant dans le desert, un Ange luy vint dire que sa femme avoit conceu: ce que Saint Epiphane a assez de peine à accorder avec ce qu'il reconnoist estre certain dans la doctrine de l'Eglise, que la Vierge n'a esté conceue que par la voie ordinaire. C'est pourquoi il veut que cette parole de l'Ange ne soit qu'une promesse de ce qui alloit cer-

Nys.p.346.d| Epi.p.1062.c, d.

tainement arriver; [quoique l'Ange ait bien sceu exprimer la mesme chose en des termes plus intelligibles à Abraham, à la mere de Samson, à Zacarie, & à la S^te^ Vierge. Si Scot avoit eu ce passage, il en auroit bien fait son profit, malgré l'explication de S. Epiphane. Mais l'Eglise a condanné en 1677, un Italien de Naple nommé Imperial, qui avoit eu la hardiesse d'avancer que S^te^ Anne avoit esté mere sans cesser d'estre vierge : ce que toute la tradition nous apprend estre un privilege reservé uniquement à la mere du Sauveur.]

Naz.t.2.p. 276.c.d. ʼJe croy que la tragedie intitulée *Jesus Christ souffrant*, marque aussi que la S^te^ Vierge estoit née d'une maniere miraculeuse, & que dans ce vers

τεκεῖν μ' ἔθηκε παραδόξως σ', ὦ τέκνον,

il faut lire παραδόξως, ὦ τέκνον.

Cette piece est parmi les poesies de S. Gregoire de Nazianze. Lab.scri.t.1.p. 369. ʼMais Bellarmin & divers autres tant Catholiques qu'heretiques, croient qu'elle est de l'heresiarque Apollinaire, ou de quelque autre poete inconnu, plutost que de ce Pere.

Pour la page 57.§1.

NOTE V.

Sur les festes de la Conception & de la Nativité de la Vierge.

Bar.8.dec.a. ʼBaronius croit que la feste de la Conception de la Vierge a commencé en Angleterre sur la fin du XI. siecle. Bern.ep.174. c.9.p.76.2.d. ʼIl est certain que quand les Chanoines de Lion voulurent l'établir vers le milieu du XII, sous pretexte de quelque revelation, S. Bernard s'y opposa par plusieurs raisons, & entre autres parceque c'estoit une nouveauté, qui n'avoit encore esté receue que de quelques particuliers. Bar.8.dec. ʼLa feste n'a pas laissé de s'établir, & a esté autorisée [par le Concile de Basle,] & par le Pape Sixte IV. Elle se fait le 8 de decembre. Boll.may,t.1. p.55.1|Thom. fest.p.209. ʼLes Grecs en font aussi, mais le 9 du mesme mois selon la constitution de Manuel Comnene vers 1150. [Et cela se voit ainsi dans leurs Ménées *p.139.152*, & dans plusieurs menologes. Dans celui de Canisius *p.930*, on lit seulement ce jour là, *commemoratio Sanctæ Annæ &c.* [Je pense qu'il faudroit *Conceptio*: car c'est ainsi que cette feste est exprimée dans leurs Ménées.] Bar.8.dec. ʼIl semble selon Baronius, qu'ils l'aient faite des le temps de Leon le sage, [vers l'an 900.] Thom.fest.p. 209. ʼNeanmoins le premier monument que le P. Thomassin ait trouvé pour cette feste [dans l'Orient,] est celui de Manuel.

Bar.8.sept.a. ʼLa feste de la Nativité de la Vierge est beaucoup plus ancienne, selon Baronius, quoiqu'on ne la fist pas encore du temps de S. Augustin. Il marque qu'elle se faisoit à Rome du temps du Pape Sergius, [vers 688,] & que Saint Ildephonse en parle. C'est pourquoi elle est marquée dans Bede, & mesme dans Usuard, & dans Adon, quoiqu'elle ne fust pas encore receue en France du temps de Charlemagne & de Louis son fils, [pour estre festée du peuple par tout le royaume. Car des le VIII. siecle] Mabi.lit.p. 104.105. ʼS. Boniface de Mayence l'avoit mise entre les grandes solennitez.

Thom.fest.p. 409. ʼCependant le P. Thomassin soutient que le premier auteur qui en ait parlé est Fulbert de Chartres vers l'an mille. Et neanmoins il ne conteste aucune des preuves contraires, p.410.411. ʼsinon l'Ordre Romain sujet à avoir esté alteré, & le traité de S. Ildephonse sur la virginité, qu'il dit n'estre pas de luy selon les plus habiles critiques. [Veut-il dire seulement que le peuple ne celebroit pas cette feste, quoiqu'on en fist l'office dans l'Eglise ? Si c'est sa pensée, je voudrois qu'il l'eust marqué :] p.411. ʼcar il dit generalement que la feste n'a commencé que vers le temps de Fulbert. Front.cal p. 130. ʼOn la trouve dans l'Angleterre en 994. a Bern.ep.174. c.5.p.76.1.c. ᵃElle estoit établie en France & par toute la terre du temps

Thom.fest.p.411. de S. Bernard.'On croit qu'elle a pu commencer vers l'Anjou, parceque dans ces quartiers là on l'appelle l'Angevine.

[Tous nos martyrologes la mettent le 8 de septembre, auquel les Grecs la font comme nous. Elle est marquée le mesme jour dans le Sacramentaire de S. Gregoire *p.128:* mais elle est le 9 dans le calendrier du P. Fronto *p.129.*]

Flor.p.816.1. 'D'autres la marquent le 16 d'aoust.

Pour la page 57.§1.

NOTE VI.

Sur la presentation de la Vierge au Temple.

Nys.nat.Ch. p.346.d. 'L'histoire apocryphe citée par S. Gregoire de Nysse, portoit qu'aprés que la Vierge eut esté sevrée, on la mena au Temple pour y estre consacrée à Dieu, & qu'elle y fut elevée par les prestres comme Samuel. Naz.t.1.p.176.d. 'On trouve à peu pres la mesme chose dans la tragedie intitulée *Jesus Christ souffrant.* Nphr.l.2.c.3. p.134.a. 'Nicephore cite mesme d'Evode successeur des Apostres [à Antioche,] c. 'que elle demeura onze ans dans le sanctuaire, [ce que personne n'oseroit soutenir,] depuis l'age de trois ans [jusques à quatorze.]

4.Reg.11.v.2.|2.Paral.22.v.11.12. 'Nous voyons que Josabeth femme du grand Pontife Joïada, fit elever dans le Temple auprés d'elle le Roy Joas son neveu avec sa nourrice. Luc.2.v.37. 'Saint Luc dit d'Anne fille de Phanuel, qu'elle ne quittoit point le Temple. Amb.de virg. 1.p.459.i. 'Saint Ambroise dit mesme qu'on lit qu'il y avoit des vierges consacrées pour le service du Temple, *templo deputatas.* Bas.ex.1.§23. p.119. 'On ne voit point où il peut avoir lu cela, [s'il ne l'a pris de ce qu'on trouve dans l'Ecriture,] Exod.38.v.8| 1.Reg.2.v.22. 'qu'il y avoit des femmes qui veilloient à la porte du tabernacle. [Mais quoy qu'il en soit, l'exemple de Josabeth suffit pour montrer que des femmes pouvoient demeurer dans le Temple, & y elever des enfans. Il n'est donc point impossible que la Vierge n'y ait esté elevée.

Pour ce qui est du fait, cela n'a que l'autorité qu'on voudra donner à l'histoire apocryphe citée par S. Gregoire de Nysse: & il est difficile en considerant tout ce que ce Saint en cite, de luy en donner beaucoup. Outre les autres choses que l'on peut dire sur le *Jesus Christ souffrant,* on n'oseroit pas soutenir ce qu'on y lit,] 'que la Vierge fut nourrie miraculeusement dans le Temple par les mains d'un Ange. Naz.t.1.p.176.d. [Et pour la lettre attribuée à Saint Evode, quand ce que Nicephore en cite ne suffiroit pas pour la faire rejetter,] 'Baronius avoue que c'est une piece entierement inconnue à l'antiquité. Bar.71.§13| app.§47.

'Il paroist par la constitution de Manuel Comnene, que la feste de la Presentation est assez ancienne parmi les Grecs. 21.nov.a 'On n'en trouve rien dans l'Occident jusques en l'an 1372, que l'on commença à la faire à Avignon. Boll.may,t.1. p.51.1. 'On a une lettre de Charle V. en l'an 1375, pour la faire celebrer en France, comme on avoit commencé de faire à Rome. Thom.fest.p.411.412. Ce fut le Chancelier de Cypre qui persuada aux Latins d'imiter en cela les Grecs. Elle n'estoit pas au breviaire Romain avant l'an 1585.

Pour la page 59.§2.

NOTE VII.

Fausses traditions sur le mariage de la Ste Vierge.

[Les traditions des Juifs citées par S. Epiphane & par S. Gregoire de Nysse, supposoient, ce semble, que la Vierge ayant esté consacrée à Dieu des l'enfance, devoit toujours demeurer vierge.] 'C'est pourquoi elles portoient que quand elle fut en age d'estre mariée, les prestres delibererent beaucoup de ce qu'ils en devoient faire. Nys.nat.Ch. p.347.a. Car la bienseance ne souffroit pas qu'elle continuast à demeurer parmi eux dans le Temple; & d'autre part c'estoit, disent ces relations, une chose trop con-

traire à la raison, & un veritable sacrilege d'assujettir à un homme par le mariage un corps consacré à Dieu. [Ces paroles veulent marquer assurément ce qu'il y a de contraire à la virginité dans le mariage. Car toute autre soumission n'est point indigne des personnes consacrées à Dieu ; & J.C. mesme a bien voulu s'y assujettir.]

b. 'Dans cette difficulté, continuent ces traditions, on s'avisa de la marier à une personne qui vécust avec elle comme n'estant que fiancé, & qui fust capable d'estre le gardien de sa virginité : & ce fut dans ce dessein qu'on la maria à Josph, qui fut jugé propre pour cela, 'parcequ'il estoit veuf, dit-on, depuis beaucoup d'années qu'il avoit perdu sa premiere femme, & qu'il estoit agé de plus de 80 ans. [Ces relations vont donc à dire que Marie avoit esté consacrée à la virginité dés son enfance par ses parens, & que c'estoit une chose connue. Or l'un & l'autre est sans apparence. Nous ne voyons pas aussi que cela se puisse accorder avec la remarque des Peres les plus solides & les plus illustres, qui disent que Dieu avoit voulu que la Vierge eust un mari, pour couvrir & son honneur, & le miracle de son enfantement sous le voile d'un mariage ordinaire.]

(Epi.78.c.8. p.1040.a.)

Pour la page 60.§ 3.

NOTE VIII.

Quelques remarques sur l'état où estoit la Vierge quand l'Ange luy vint parler.

'Les termes de l'Ecriture portent à croire que la Vierge n'estoit que fiancée lorsque l'Ange la vint trouver, '& beaucoup d'anciens l'ont dit.ª Neanmoins nous voyons que S. Luc se sert du mesme terme de *desponsata* immediatement avant la naissance de J.C, lorsqu'on ne peut pas douter que la Vierge ne fust mariée autant qu'elle le pouvoit estre, sans interesser sa virginité. 'Ainsi il y a quelque lieu de croire que l'Evangile ne se sert du terme de fiancée, *desponsata*, que pour marquer qu'elle n'avoit point cessé d'estre vierge. 'Que si elle n'eust passé pour mariée qu'aprés que l'Ange eut dit à Saint Joseph, *noli timere accipere Mariam conjugem tuam* ; elle eust aussitost paru grosse que mariée, & auroit accouché six mois aprés son mariage, ce qui eust exposé son honneur, & eust esté contre le dessein de Dieu. [Le voyage de trois mois qu'elle fit aussitost aprés qu'elle eut conceu J.C, ne convient pas ce semble à une fille qui n'est pas mariée.]

(Jans.in Matt. 1.p.12.1. — C.à Lap.ib.p. 51.1.b. — a Luc.1.v.5. — Jans.in Luc. p.10.11. — in Matt.1.)

'Baronius supposant qu'elle n'estoit que fiancée lorsqu'elle apprit la gloire à laquelle Dieu la destinoit, croit qu'elle estoit encore dans la maison paternelle ; comme c'estoit, dit-il, la coutume des filles qui n'estoient que fiancées : & il cite cela de Philon, 'qui neanmoins n'en dit rien.ª Saint Chrysostome assure qu'elle estoit chez S. Joseph, pretendant [contre la pensée de Baronius,] que selon la coutume des anciens, les fiancez mesmes demeuroient ordinairement ensemble. 'Saint Bernard dit la mesme chose des Juifs : [& il n'y avoit peutestre pas de difference parmi eux entre les fiançailles & le mariage, que ce qu'on en appelle la consommation.] 'Le P. Mauduit a fait une dissertation pour montrer qu'on ne peut pas dire que la Vierge ne fust que fiancée lorsqu'elle conceut : & il soutient que dans le langage de l'Ecriture, *desponsata* marque qu'elle estoit mariée.

(Bar.app.§ 55. — Phil.leg.spec. p.78.2. — a Chry.in Matt. h.4.p.37.4. — Bern.f.2.c.11. p.11.2.4. — Maud.cr.11. p.478.)

'Ce que l'on dit que la Vierge n'avoit que 15 ans à la naissance de J.C, [ne se peut en aucune maniere appuyer sur la fausse] lettre d'Evode que Nicephore nous debite. Mais il ne laisse pas d'y avoir toute apparence qu'elle estoit fort jeune, [s'il est vray qu'elle

(Bar.app.§ 47.)

qu'elle ne soit morte que 62 ans aprés, comme nous verrons que cela peut estre.]

Pour la page 61.§3.

NOTE IX.

Disposition de la Vierge sur sa virginité.

Nyss.Nat.Ch. p.347.348. 'Quelques uns ont dit que la Vierge preferoit sa virginité à la promesse de l'Ange, & estoit absolument resolue à la conserver. [Mais les actions les plus saintes faites contre l'ordre & la volonté de Dieu, que nous devons aimer & chercher en toutes choses, sont des pechez, & non des vertus.]'Aussi S. Bernard dit qu'elle eust esté preste de renoncer à son vœu, *frangere votum*, si c'eust esté la volonté de Dieu, en luy soumettant, quoique non sans regret, la volonté qu'elle avoit de l'observer. Bern.f.11.e.3. p.17.1.a.

Pour la page 65§5.

NOTE X.

Sur ce que J.C. dit à la Vierge dans les noces de Cana.

Chry.in Jo.h. 20.p.133.b.c. d. 'Saint Chrysostome a cru que J.C. avoit dit à la Vierge: *Quid mihi & tibi, mulier*, pour luy apprendre qu'elle ne devoit pas pretendre agir à son égard avec l'autorité d'une mere, mais le considerer encore plus comme son Dieu, que comme son fils. p.132.e. 'Il croit aussi qu'elle pouvoit estre bien aise que ceux pour qui elle demandoit ce miracle, luy en eussent obligation, & mesme avoir esté tentée de quelque desir de se voir relevée par les miracles de son Fils. [Ce sont là effectivement les tentations que les personnes les plus spirituelles ont à craindre. Mais sans s'arrester à plusieurs autres choses que l'on pourroit dire sur ce sujet, la douceur & la paix avec laquelle la Vierge receut cette réponse de J.C, & qui ne pouvoit venir que d'un grand fond d'humilité, semble nous obliger de reconnoistre en elle dans cette occasion une vertu digne de la mere de celui qui est la source de toutes les vertus.]'Cette rudesse apparente que J.C. luy témoigna, pouvoit bien estre un mystere [auquel nous ne pouvons atteindre. Elle estoit peutestre moins pour la Vierge que pour nous. Car c'est nous qui avons besoin que J.C. nous avertisse de ne pas tomber dans les defauts marquez par S. Chrysostome,]'& qu'il nous apprenne que ceux qui ont renoncé à eux mesmes, ne doivent pas s'inquieter des affaires de leurs proches &c. [ni prendre avis d'eux dans les choses qui regardent Dieu, quand mesme ils auroient d'ailleurs de la vertu & de la lumiere.]'S. Irenée semble attribuer à la Vierge quelque precipitation un peu trop grande. [Mais elle pouvoit ignorer les momens de Dieu, sans que cette ignorance la rendist coupable, pourvu qu'elle fust disposée à se soumettre à son ordre des qu'elle le connoistroit, avec autant de tranquillité qu'elle le fit.]

Aug.B.in Jo. h.8.p.355.b| Gaud.h.9.p. 35.b.

Bern.f.29.§5; p.45.2.d.

Iren.l.3.c.18. p.277.d.

Pour la page 67.§5.

NOTE XI.

Pourquoi les parens de nostre Seigneur le vinrent demander durant qu'il preschoit.

[Nous suivons pour l'explication du mot d'ἐξέστη, & du reste de cet endroit de Saint Marc *c.3.v.20.21*,]'le sens de Grotius, [qui a esté approuvé par d'autres personnes tres judicieuses. Mais quand mesme ἐξέστη signifieroit en cet endroit *il est devenu furieux*, comme il est dans la Vulgate, il ne feroit aucun tort à l'honneur des parens de J.C, pourvu que par *dicebant* on entende *on disoit*, & non pas *ils disoient*. Car sur ce qu'on disoit quil estoit devenu furieux, ou qu'il avoit perdu l'esprit, il estoit tres naturel que tous ceux qui l'aimoient, sans mesme croire ce bruit, vinssent voir ce que c'estoit qui y donnoit occasion, & taschassent de le Sinop.in Marc.p.733.

prendre, κρατῆσαι, pour l'aider à se retirer de là, & non pas pour le lier comme un fou, qui est neanmoins le sens de la pluspart des interpretes.

S'il y avoit quelque necessité de raporter *dicebant* aux parens de J.C, il faudroit recourir à ce que dit Maldonat,]'que S. Marc leur attribue en general ce qui n'estoit peutestre vray que d'un seul: & en ce cas il faudroit dire que celui là, ou les autres, s'il y en avoit plusieurs dans la mesme pensée, venant pour traiter la Sagesse eternelle comme on traite les fous, la Vierge vint aussi avec eux, quoique dans un sentiment & une intention bien differente.

Mald.ib.p.746.c.d.

[De quelque maniere qu'on prenne cet endroit, il ne donne aucun lieu]'à ce qu'a cru S. Chrysostome, que les parens de nostre Seigneur estoient venus à dessein de l'interrompre publiquement, pour témoigner qu'ils pretendoient avoir de l'autorité sur luy: & il étend mesme ce reproche jusqu'à la S^te^ Vierge,[dont l'humilité paroist partout dans l'Evangile. Ce Pere ne seroit pas sans doute tombé dans cette pensée, s'il eust fait attention sur le raport naturel du verset 31 de S. Marc avec le 21; car dans les autres Evangelistes on ne voit pas pour quel sujet la Vierge venoit demander J.C.]

Chry.in Matt.h.45.p.496-499|in Jo.h.20.p.233.

NOTE XII.

Pour la page 68.§6.

Sur la disposition de la S^te^ Vierge à la mort de J.C.

Aug.B t.3.q.73.p.72.e.f.

'L'auteur des 127 questions, qui est dans l'appendix de S. Augustin, dit que la Vierge douta à la mort de J.C. aussibien que tous les autres, jusques à ce qu'elle fust affermie par la gloire de la Resurrection.[Cela n'est pas surprenant dans un auteur où il y a quantité d'opinions singulieres ou fausses. Mais S. Cyrille mesme, qui a soutenu avec tant de gloire qu'elle est la mere de Dieu,]'ne laisse pas de dire que cette mort, dont elle ne savoit pas le mystere, la surprit tellement, qu'elle en fut elle mesme scandalizée, que son esprit en fut un peu troublé, μικρὸν τοῦ πρέποντος ἐξέστησε λογισμοῦ, & qu'elle douta s'il estoit vray que celui qu'elle voyoit attaché à une croix, fust veritablement le Fils de Dieu &c.'On trouve la mesme chose, mais d'une maniere moins dure, dans une lettre que quelques uns attribuent aussi à Saint Cyrille, & qui neanmoins est inserée parmi les œuvres de S. Basile, dont elle a assez la douceur & la netteté.'Saint Cyrille [& les deux autres]se fondent sur ce que Simeon avoit dit autrefois à la Vierge, Que son ame seroit percée d'une épée;[quoique d'autres Peres donnent à ces paroles un sens tout different, & qui paroist pour le moins aussi naturel.]'Les sentimens que S. Ambroise luy attribue,[sont sans doute plus dignes de celle qui estoit selon l'esprit aussibien que selon la chair, la mere de la Verité & de la force de Dieu.]

Cyr.Al.in Jo.l.12.p.1064.e|1066.c.

Bas.ep.317.p.310.311|Cyr.Al.p.568.

Cyr.p.1065.a.

Amb.in Luc.p.125 in Luc.c.7.p.413.

NOTE XIII.

Pour la page 68.§6.

Sur la demeure de la S^te^ Vierge avec S. Jean.

'Quelques Peres ont eu peur que pour excuser des desordres tres criminels, on n'abusast de ce qu'ils nous apprennent eux mesmes aprés l'Evangile, que la Vierge a demeuré avec S. Jean. C'est pourquoi ils remarquent que c'est ici un cas tout singulier, qui ne tombe point sous les loix communes, & par lequel J.C. a voulu marquer quelque mystere.[Mais outre que le respect qu'on a pour des personnes d'une sainteté eminente, & reconnue de tout le monde, rend innocentes des choses qu'on blasmeroit avec raison dans les autres;]'beaucoup de personnes remarquent que c'estoit une chose commune parmi les

Amb.in Luc.p.125.c|Epi.78.c.11.p.1043.b.

Hier.in Matt.27.v.25.p.85.a.b.

Juifs, que l'on menast avec soy des femmes de pieté, sans que personne s'en offensast, ni y trouvast à redire.

a.Cor.9.v.5.6. 'C'est pourquoi S. Pierre & les autres Apostres qui preschoient aux Juifs, le faisoient sans difficulté, [à l'exemple de J.C. mesme.] Mais S.Paul & Saint Barnabé ne le faisoient pas, [parcequ'ils preschoient aux Gentils, qui s'en fussent peutestre scandalizez.]

Epi.ut sup. 'S. Epiphane dit que Saint Jean prit d'abord la Vierge chez luy, mais que dans la suite elle n'y demeura pas: οὐκέτι παρέμεινε παρ' αὐτῷ. C'est sa pensée particuliere:] car il reconnoist luy mesme que d'autres croyoient le contraire; [& on peut dire mesme que c'est une pensée sans fondement. Car il est aisé, comme nous venons de voir, de répondre à la raison de bienseance

b.c. dont il parle:] '& pour ce qu'il dit qu'on ne trouve rien sur cela, ni sur la mort de la Vierge, soit dans les Ecritures, soit dans l'histoire; [ce silence fait au moins autant contre luy, que pour luy.]

Pour la page 19.§ 7.

NOTE XIV.

Que la Vierge est apparemment morte à Ephese.

Bar.48.§ 4. 'Baronius parle de la mort de la Vierge sur l'an 48, à cause d'un endroit de la chronique d'Eusebe, [qui se trouve effectivement dans les anciennes editions, mais non dans les nouvelles qui sont plus correctes, ni

Euf.chr.n.P.466.a. dans le grec de Scaliger.] 'Aussi on marque un grand nombre de manuscrits où il ne se trouve point. [On y cite des revelations, ce qui n'est nullement le style d'Eusebe; & il semble qu'on y ait voulu marquer la resurrection de son corps, *ad filium in cælum assumitur*; de quoy on ne parloit

Bar.48.§ 4-7. point encore dans le IV. siecle.] 'Baronius raporte encore diverses opinions, tant sur l'année de la mort de la Vierge, (ce qu'on fonde aussi sur des revelations,) que sur son age: & il montre fort bien qu'il n'y a rien en tout cela que d'incertain. [C'est à quoy il faut apparemment s'en tenir.] 'Car si André de Crete dit qu'on tient que la Vierge est morte dans une extreme vieillesse; [c'est un auteur du VII. & du VIII. siecle, & par consequent trop nouveau pour faire foy dans une chose si ancienne.] And.Cr.h.9. p.123.c.

'Nous ne voyons pas moyen de douter qu'elle n'ait esté à Ephese, [& mesme qu'elle n'y soit morte,] [a]aprés ce que nous en dit le Concile d'Ephese, ἔνθα . . . . ἡ θεοτόκος παρθένος ἡ ἁγία Μαρία: [Et il seroit aussi assez difficile de dire par quelle occasion elle y a pu venir, si ce n'a esté en suivant S. Jean. Mais c'est une grande difficulté de savoir quand S. Jean y est venu. Nous ne saurions mesme croire qu'il y ait fait aucun sejour considerable avant l'an 65, pour le plustost. *V. son titre note 5*. Ainsi supposé que la Vierge eust 15 ans à la naissance de J.C, quatre ans avant l'ere commune, elle auroit eu alors 84 ans. Il y a assurément peu ou point d'apparence qu'elle soit venue à Ephese dans un si grand age. Ainsi il faut dire que S. Jean y estoit venu des auparavant sans s'y arrester, & que la Vierge mourut alors; ou qu'elle s'y arresta avec S^te^ Madeleine, estant trop agée pour continuer à suivre S. Jean, & qu'elle y mourut quelque temps aprés. S. Jean peut estre venu de cette sorte à Ephese des l'an 37, auquel apparemment il estoit hors de Jerusalem, ou quelques années aprés, lorsque S. Pierre vint prescher en Asie. *V. S. Matthieu note 5*. Mais ce ne sont que des possibilitez sans fondement, & le plus seur, comme nous avons dit, est d'avouer qu'on ne sçait rien du temps que la S^te^ Vierge est morte. Bar.44.§ 29. From. in Apoc.1.v.9. p.722.2. a Conc.t.3. p.573.a.

Le passage que nous venons de citer du Concile d'Ephese, n'est pas la

seule raison que nous ayons de croire qu'elle est morte en cette ville. Il y faut joindre]'ce que nous apprenons des actes du mesme Concile, Que la cathedrale d'Ephese estoit dediée sous son nom,]& que nous n'en trouvons aucune autre en ce temps là dans des auteurs dignes de foy. Car quoiqu'on ait toujours eu beaucoup de respect pour la S^te^ Vierge, neanmoins l'usage des premiers siecles estoit de ne pas bastir des eglises sous le nom d'un Saint par une simple devotion, mais seulement quand on avoit de ses reliques, ou dans le lieu où il avoit souffert, ou pour quelque autre raison de cette nature : Et l'Eglise d'Afrique l'a expressément ordonné par un Canon. Nous verrons sur le titre de S^te^ Madeleine que cette Sainte est morte à Ephese : & il est assez naturel de croire qu'elle y avoit accompagné la S^te^ Vierge.

p.561.d.

Nous savons bien]'qu'on pretend que Marcien & Pulquerie estant en peine de trouver le corps de la Vierge pour le mettre à Constantinople dans l'eglise de Blaquernes qu'ils avoient fait bastir, s'adresserent à Juvenal alors Evesque de Jerusalem, qui leur dit que son tombeau, σορὸς, estoit à Gethsemani auprés de Jerusalem &c. & que Marcien fit apporter ce tombeau à Blaquernes ;'quoique selon d'autres on n'ait pas laissé de le montrer depuis à Gethsemani dans une eglise magnifique :'ce que Baronius ne voit pas bien qu'on puisse accorder.'On ajoute que la figure du corps de la Vierge y paroissoit dans la pierre, & que ce n'estoit point un ouvrage de la main des hommes.[Nous savons, dis-je, qu'on pretend tout cela. Mais nous allons voir dans la note suivante que ni Juvenal, ni Euthyme, ni André de Crete, ni ceux qui les ont suivis, ne sont pas des auteurs fort capables de nous asseurer de ces faits. Il se peut bien faire qu'on ait trouvé sous Juvenal l'inscription du nom de Marie à Jerusalem sur quelque tombeau vide, & que sur cela Juvenal, ou d'autres gents aussi peu scrupuleux que luy, aient fait le reste de l'histoire.]

Jo.D.de ass.2. p.394.1.2| Nphr.l.2.c.23. p.171|15.c.14. p.608.609.
And.Cr.h.9. p.126.c.
Bar.48.§19.
And.Cr.h.9. 10.p.122.a| 126.c.d|141.c.

'Baronius qui veut que la Vierge soit morte à Jerusalem,& que son tombeau y ait toujours esté, est neanmoins contraint de dire que ce tombeau est demeuré caché & inconnu jusque vers le temps de Juvenal, estant certain que ni S. Epiphane, ni S. Jerome, ni aucun autre de leur temps, n'avoient aucune connoissance qu'il fust dans la Palestine.'Il est vray que S. Epiphane n'a point sceu non plus qu'il fust à Ephese. [Mais nous ne trouvons point qu'il ait jamais esté à Ephese, ou dans les provinces voisines, alors toutes infectées de l'heresie Macedonienne; ni qu'il eust aucun commerce particulier en ces quartiers là : au lieu qu'il avoit passé une grande partie de sa vie pres de Jerusalem, qu'il y venoit encore depuis qu'il eut esté fait Evesque de Constancie en Cypre, qui n'en est pas bien eloignée, & qu'il y avoit commerce avec S. Jerome.]

Bar.48.§19.
Epi.78.c.11. p.1043.

'S. Leon écrivant à Juvenal en l'an 454, ramasse tout ce que cet Evesque avoit de monumens de la verité du corps de J.C. dans son diocese, comme son tombeau, les saints lieux, la croix &c.[C'estoit une occasion bien naturelle d'y parler aussi du tombeau de la Vierge, qui devoit alors estre celebre s'il avoit esté decouvert depuis peu, & que Juvenal en eust appris la nouvelle à la Cour de Marcien deux ou trois ans auparavant : & neanmoins Saint Leon ne songe pas à luy en dire seulement un mot. Plus on dit de merveilles de ce tombeau, plus ce silence paroist étrange.

Leo,ep.119. c.2.p.651.

Ce qui peut faire plus de peine dans ce que nous disons que la Vierge est morte à Ephese, & non à Jerusalem, c'est de savoir comment la tradition de

l'Eglise d'Ephese autorisée par un Concile œcumenique, a esté tellement absorbée qu'on n'en entend plus du tout parler depuis, & que tout le monde est persuadé comme d'une chose indubitable, que le tombeau de la Vierge estoit à Jerusalem.

On peut neanmoins répondre que peu d'étrangers alloient à Ephese, au prix de ce grand nombre de pelerins qui accouroient de toutes parts à Jerusalem, qui en revenoient remplis de l'idée d'y avoir vu le tombeau de la mere de Dieu, & qui remplissoient tout le monde de la mesme idée ; de sorte qu'on n'eust pas seulement ecouté ceux d'Ephese, qui eussent voulu s'opposer à ce torrent. La lettre du Concile d'Ephese n'estoit point un acte important qu'on lust beaucoup. De plus, Dieu n'a point rendu l'Eglise d'Ephese celebre par un grand nombre de personnes illustres en vertu ou en science : & il y en a fort peu qui paroissent avec honneur dans l'histoire de l'Eglise.

En un mot quelque difficulté qu'il y ait en cela, il n'y en a peutestre pas davantage qu'à ce que nous voyons touchant les reliques de Ste Madeleine. On a cru durant plusieurs siecles qu'elles estoient à Vezelay en Nivernois. Les Rois, les Cardinaux, & toute la terre est venue les y reverer. Cependant la tradition de la Sainte-Baume commencée il y a 400 ans, & fondée comme l'on sçait, l'a tellement emporté, qu'il n'y a peutestre pas aujourd'hui cent personnes qui sachent ce qui estoit alors connu ou cru de tout l'Occident.]

Pour la page 49.§ 7.

NOTE XV.

Qu'on ne sçait aucune particularité de la mort de la Vierge.

[Nous ne raportons aucune particularité de la mort de la Ste Vierge, quoique l'on en dise assez, mais sur des autoritez qui ne sont nullement considerables.]'Le Pape Gelase a mis au rang des livres apocryphes un écrit *De la mort de la Vierge Marie.* Baronius croit que c'est celui que nous avons dans la bibliotheque des Peres *t. 7. p. 579,* sous le titre supposé de S. Meliton Evesque de Sardes, qui a beaucoup paru au commencement du II. siecle. Bar. 48. § 12.

'Il est certain au moins que ce traité estoit connu du temps de Bede. Mais quoiqu'il fust autorisé d'un si grand nom, & qu'il fust assez bien receu de plusieurs, cet auteur savant s'est cru obligé de le refuter, & de montrer qu'il est contraire au livre des Actes, en sorte que tout ce qu'il dit doit estre suspect. [C'est assez pour en juger :]'& de plus Baronius le rejette comme entierement indigne de porter le nom de S. Meliton, & comme plein de choses folles, sottes, & dont les Chrétiens ne doivent point entendre parler, quoiqu'on y ait corrigé quelque chose depuis Bede. [Ceux qui n'en croiront pas Bede & Baronius, meritent d'avoir la peine de le lire. C'est sans doute de cette source que]'S. Gregoire de Tours avoit tiré les particularitez peu probables qu'il raporte de la mort de la Vierge. Bed. retr. in Act. p. 15. 16. 20. Bar. 48. § 12. G. T. gl. M. c. 4. p. 9.

'On convient que la lettre de Saint Jerome à Paule & à Eustoquie sur l'assomption de la Vierge, n'est ni de S. Jerome, ni de Sophrone son ami, mais une piece entierement supposée, écrite vers le temps des Conciles d'Ephese & de Calcedoine, ou mesme depuis, 'avant le siecle d'Hincmar, qui semble dire qu'on l'avoit depuis peu apportée d'Orient:'On marque neanmoins qu'elle avoit déja esté citée par S. Ildephonse de Tolede. [Mais si c'est dans le traité de la Virginité,]'on pretend que ce traité n'est point de S. Ildephonse. Bar. 48. § 13. 15. aug. Flor. p. 267. b. c. Joli, de Ucl. p. 119. Thom. fest. p. 410. 411.

'Baronius croit que les Grecs ont tiré du livre supposé de Meliton, ou d'autres sources aussi peu assurées, tout ce Bar. 48. § 13. 14.

qu'ils disent sur la mort de la Sainte Vierge. C'est pourquoi il traite tout cela d'apocryphe, non qu'il ne puisse y avoir quelque chose de vray,[mais parcequ'il n'y a rien de fondé.]'Les Grecs s'appuient sur le témoignage de Juvenal Evesque de Jerusalem, que S. Jean de Damas cite d'un Euthyme historien,'& que Nicephore raporte ensuite. [Nous ne savons qui est cet Euthyme, ni quand il a esté:]'Le P. Combefis,[assez facile en ces matieres,] avoue neanmoins que cette histoire d'Euthyme, & tout ce qu'on en cite, luy est fort suspect.[Pour S. Jean de Damas, le temps où il a vécu, & sa facilité à recevoir toutes sortes d'histoires, font qu'il n'a pas grande autorité.

Jo.D.de ass.1. p.94.c.

Nphr.l.15.c. 14.p.608.609.

Auct.3.n.p. 491.1.a.c.

Mais quand il seroit certain que Juvenal auroit dit ce qu'Euthyme luy fait dire, il faut savoir que Juvenal est un homme dont S. Cyrille a detesté l'ambition, qui avoit merité la deposition par la part qu'il avoit prise aux violences de Dioscore dans le faux Concile d'Ephese, & que Saint Leon accuse d'avoir supposé de fausses pieces pour y fonder son nouveau patriarcat de Jerusalem: & il n'estoit pas moins capable de feindre de fausses histoires pour se mettre bien dans l'esprit de l'Empereur Marcien, dont la protection luy estoit alors bien necessaire. *V. Juvenal.*]

Bar.48.§ 6-8.

'On trouve dans le livre des Noms divins *c.3.p.452.* attribué à S. Denys l'Areopagite, que luy & beaucoup d'autres s'estoient assemblez pour voir le corps de la Vierge &c. Baronius reçoit ce témoignage pour vray, & en tire diverses conclusions. [On pourroit en effet ajouter quelque foy au témoignage d'un auteur du V. ou VI. siecle, qui est le temps où l'on croit que ce livre a pu estre écrit, s'il parloit comme ayant appris ce qu'il dit de ceux qui l'ont precedé. Mais cet auteur feignant qu'il est le veritable S. Denys l'Areopagite, on peut aussi presumer que tous les autres faits qu'il avance sont feints comme celui là.]'Il paroist mesme qu'en cet endroit on a quelquefois lu *σήματος* au lieu de *σώματος*: ce qui a fait que beaucoup de Latins l'ont raporté non au corps de la Vierge, mais au tombeau de J.C.'Le P. Combefis appuie ce sens de l'autorité de S. Maxime, & soutient que cet endroit ne peut guere fortifier la croyance de la resurrection de la Vierge.'Le Pere Thomassin paroist croire aussi qu'il faut lire *σήματος*, parcequ'on voit qu'Hilduin & Hincmar ont lu de la sorte, & parceque les epithetes qui y sont jointes, y conviennent mieux.

Joli,act.p. 18.19.

Auct.3.p.491. 1.c.d.

Thom.fêt.p. 917.

[André qui aprés avoir vécu quelque temps à Jerusalem, fut fait Archevesque de Crete sur la fin du VII. siecle, marque aussi quelques particularitez de la mort de la Vierge dans les trois oraisons qu'il en a faites: mais il en marque moins que les autres,]'se servant des apocryphes, dit le P. Combefis, avec plus de jugement & de reserve.'Il avoue qu'il a cherché tout ce que l'on avoit dit avant luy sur ce sujet, & qu'il n'a pu rien trouver que le passage du pretendu Saint Denys, dont il tire ce qui y est & ce qui n'y est pas.

And.Cr.p. 356.1.c.

b.9.p.113.114.

'On cite un discours de S. Athanase sur ce sujet: mais on avoue en mesme temps qu'il ne peut estre de luy.[On voit par là avec combien de sagesse l'Eglise latine en faisant la feste de la mort & de l'Assomption de la Vierge, n'a voulu mesler dans son office aucune circonstance historique.]

Bar.48.§19. 15.aug.a.

NOTE XVI.

Pour la page 69.§7.

Sur la resurrection de la Ste Vierge.

[Nous ne pretendons point nous rendre juges]'de l'opinion qui semble

Bar.15.aug.a.

receue par le commun consentement des Fideles, que Dieu a ressuscité la Ste Vierge [trois jours aprés sa mort, selon les uns, ou quarante selon d'autres. Nous nous contentons de representer aux personnes habiles les difficultez qu'on y peut faire : & nous voudrions que nostre sujet nous permist de nous exemter d'entrer dans cette discussion.]

148.§17. 'Baronius qui parle de cette opinion dans ses Annales comme d'une chose dont il n'est pas permis de douter, se fonde non sur les decrets de l'Eglise, (car il assure qu'elle n'en a point fait sur cela,) mais sur le consentement unanime de beaucoup de Peres, sur les Scolastiques, & sur toutes les parties de l'office du jour de l'Assomption. [Cependant de tout ce nombre de Peres, il n'en cite pas un seul : & nous ne voyons pas en effet qui il auroit pu citer. Car je ne croy pas que ni aucun Pere, ni aucun autre auteur en ait parlé avant S. Gregoire de Tours

9. à la fin du VI. siecle.]'Mais au moins Baronius mesme reconnoist qu'il n'y en a point eu avant le milieu du cin-

k.p.165.c. quieme.'Florentinius avoue que Saint Ambroise a témoigné[au moins]ne la

ib.in Luc. pas regarder comme certaine,'lors-

l.10. qu'il dit que les historiens ne nous apprennent point si la Vierge estoit morte par le martyre.[Et on peut dire qu'il se seroit exprimé d'une autre maniere, s'il eust sceu ce qu'on a dit depuis

.78.c.11. de sa mort & de sa resurrection.]'Il est

343.1044. visible que S. Epiphane avoit toute la disposition & toute l'inclination possible à la croire, si on en eust parlé de

l.Cr.h.9. son temps.'André de Crete en établis-

p.123.124.c. sant au VII. ou VIII. siecle la mort miraculeuse, & la resurrection de la Vierge, avoue qu'il n'en a pu rien trouver dans les auteurs, hors ce qu'il tire de S. Denys, [qui ne parle point du tout de sa resurrection.

Mais il semble mesme que le sentiment des Peres & des Conciles soit positivement contraire à celui de la resurrection. Car on peut voir dans la note 36 sur nostre Seigneur J.C, que divers Peres comme S. Hippolyte, S. Ambroise, S. Augustin, S. Chrysostome, & les Grecs qui l'ont suivi, disent que hors J.C, tous les Saints attendent leur resurrection au dernier jour, se fondant, ce semble, sur ce que dit Saint

Paul,]'Que Dieu par une faveur parti- Heb.11.v.40.

culiere qu'il nous a faite, a voulu que les anciens Patriarches ne receussent qu'avec nous l'accomplissement de leur bonheur ; & sur le denier donné en mesme temps à tous ceux qui avoient travaillé à la vigne. S. Avit de Vienne qui fleurissoit au commence-

ment du VI. siecle,]'dit de mesme, que Avit.fr.p.197.

jusques alors J.C. seul estoit ressuscité pour ne plus mourir, *hactenus solus est*: [ce qui est bien fort pour croire que le livre supposé de S. Meliton, ou n'estoit point encore connu dans la France, ou y estoit rejetté.]

'Le Concile œcumenique assemblé Conc.t.3.p.

à Ephese l'an 431, écrivant au clergé 573.a.

& au peuple de Constantinople sur Nestorius, dit qu'il avoit esté condanné en cette ville là, *in qua Theologus Joannes & Dei genitrix virgo sancta Maria*, ἔνθα ὁ θεολόγος Ἰωάννης, καὶ ἡ

θεοτόκος παρθένος ἡ ἁγία Μαρία.'Cette And.Cr.h.9.

expression suspendue & sans verbe, a n.2.p.354.

donné lieu à diverses explications. Le P. Combefis en raporte trois, en substituant *aliquando habitaverunt*, ou *ædes habent*, ou *celebri in honore habentur*. [Mais pour tout cela, il faut dire que l'endroit est corrompu ; au lieu qu'il peut avoir son sens complet, en y sousentendant le verbe substantif *est*, comme cela est tres ordinaire dans le grec & dans le latin. Il faudra donc traduire, *Nestorius a esté condanné à Ephese, où est S. Jean le theologien & la Sainte Vierge Marie mere de Dieu*. Or ces paroles dites de per-

sonnes mortes, peuvent-elles signifier autre chose, sinon que leurs corps y estoient ? Il faudra donc dire que la tradition de l'Eglise d'Ephese estoit qu'elle possedoit le corps de la Sainte Vierge, comme il est certain qu'elle croyoit avoir celui de S. Jean l'Evangeliste ; & qu'un Concile œcumenique, où Juvenal de Jerusalem tenoit le second rang, a cru cette tradition, & l'a bien voulu autoriser.

Je ne voy aucune réponse à cela, tant qu'on ne changera point l'endroit sur les manuscrits, que de dire que l'on marque souvent les eglises par les noms simples des Saints en l'honneur desquels elles sont basties : & cette réponse pourroit estre solide, s'il y avoit seulement *ubi Joannes theologus, & Sancta Maria Deipara*. Mais croira t-on qu'une eglise ait esté appellée *La Sainte Vierge Marie mere de Dieu*? Cela est peu probable, & sans exemple. L'eglise de la Vierge à Ephese est souvent marquée dans les actes du Concile ; mais toujours sous le seul nom de S[te] Marie,]'& peutestre une seule fois *Sainte Marie mere de Dieu*, dans une lettre de S. Cyrille,[qui a pu y ajouter ce titre de luy mesme. Car si c'eust esté l'usage ordinaire de la ville d'Ephese, il l'auroit sans doute fait mettre partout dans les actes du Concile, & n'auroit pas manqué d'en tirer un avantage considerable contre Nestorius. Aprés tout, ce n'estoit pas fort relever la ville d'Ephese, que de dire qu'il y avoit une eglise de la Vierge, & une de S. Jean : à quoy il faut encore ajouter que cette eglise de la Vierge est l'unique que nous sachions avoir porté alors son nom :]'& c'estoit mesme la grande eglise,[c'est à dire la cathedrale, quoique cet honneur dust plutost appartenir à celle de S. Jean, où estoit le corps de cet Apostre, si l'autre n'eust esté dediée sous le nom de la Vierge que par une simple devotion.]

Conc.t.3.p. 573.c.

d|561.d.

'Aussi à bien considerer tout ce que André de Crete dit de la resurrection de la Vierge dans les trois oraisons sur sa mort, il paroist ne le fonder que sur ce qu'on avoit trouvé son tombeau à Jerusalem, sans que son corps y fust. 'Baronius paroist avoir eu aussi la mesme pensée. [Cependant on voit combien cette raison est foible, quand mesme il y auroit eu preuve que ce tombeau estoit celui de la Vierge.]'Et en effet André témoigne en un endroit qu'il ne se tenoit pas luy mesme fort assuré si la S[te] Vierge estoit ressuscitée, ou si Dieu n'avoit point seulement transporté son corps en quelque endroit comme celui de Moyse.

And.Cr.h.10. 11.p.138.c.d| 151.b.

Bar.48.§19.

And.C.p.138. d|Ant.1.p. 485.b.

[Non seulement ce tombeau vide est un fondement assez foible ; mais il peut mesme aisément estre suspect d'imposture, estant certain, comme nous avons dit, qu'on ne connoissoit point ce tombeau du temps de S. Epiphane & de S. Jerome.]'Baronius croit qu'il fut trouvé vers le temps de Juvenal. [C'est ce Juvenal qu'Euthyme, S. Jean de Damas, & Nicephore, disent avoir appris l'an 451 la premiere nouvelle de la resurrection de la Vierge, comme une simple conjecture, à Marcien & à Pulquerie qui cherchoient le corps de la Vierge, croyant qu'il estoit encore dans le tombeau : Et on sçait de quoy Juvenal estoit capable. Le livre pretendu de Meliton a paru apparemment vers ce temps là, si c'est celui que Gelase a condanné : de sorte qu'il semble y avoir quelque lieu de douter si le livre n'a point fait trouver le tombeau, ou plutost si le tombeau trouvé n'a point fait faire le livre.

Bar.48.§19.

On ne marque point que la croyance de la resurrection de la Vierge ait eu peine à s'établir parmi les Grecs, toujours fort susceptibles des devotions populaires, solides ou non.]'André de Crete qui l'avoit ce semble apprise à Jerusalem, 'paroist avoir esté un des premiers.

And.C.h.11. p.131.b.

p.131.b.c.

premiers à la prescher sur la fin du VII. siecle. Joli, de Us. p. 20. 'Il n'y a que l'Empereur Leon le sage, dont on dit qu'il témoigne en douter beaucoup.

Gr. T. gl. M. c. 4. p. 9. 10. 'Pour l'Occident, on voit par Saint Gregoire de Tours qu'elle y estoit receue des le VI. siecle, quoiqu'il semble que ce fust sur l'autorité du faux Meliton, Bed. retr. in Act. p. 15. 16. 'à qui Bede se plaint que l'on donnoit trop de croyance. a Thom. p. 290 | Mabi. lit. p. 112. 113. [a]On la trouve de mesme assez étendue dans l'ancien missel des Gaules. b Front. cal. p. 122. [b]Le Pape Pascal I. la fit representer en broderie sur un ornement d'eglise vers l'an 820.

[Il ne paroist pas neanmoins qu'elle y ait jamais esté receue unanimement & paisiblement.] Bed. l. san. c. 6. t. 3. p. 65. f | Joli, de Us. p. 56 | ad CC. p. 40. 'On peut dire que Bede la nie positivement, quoiqu'il sceust qu'on montroit son tombeau à Jerusalem, & que son corps n'estoit ni là, ni en aucun autre lieu que l'on connust. Joli, ad CC. p. 38. 39. 'On sçait que S. Ildephonse, celebre pour sa devotion envers la Vierge; p. 41. 'Adon, honoré comme Saint dans le martyrologe Romain le 16 de decembre, Us. 15. aug. '& Usuard, veulent qu'on parle sur cette matiere avec beaucoup de reserve, Ado, fest. p. 45. 'parceque les paroles des Evangelistes, dit Adon, suffisent pour nous faire connoistre la vie & la vertu de cette Vierge mere de Dieu, & l'Eglise ne juge point qu'il soit necessaire de rien chercher davantage. [Le témoignage d'Usuard est d'autant plus considerable, que son martyrologe a esté receu à Rome, & dans la pluspart des autres Eglises, dont quelques unes continuent toujours de s'en servir.

Plusieurs auteurs ont encore continué depuis jusques à nostre siecle, à dire que la resurrection de la Vierge estoit une chose qui se pouvoit croire, mais qui ne se devoit pas assurer comme certaine, moins encore comme appartenant à la doctrine de l'Eglise,] Joli, ad CC. 43. 'dont la modestie & la sagesse ne s'engage point dans ces sortes de difficultez, dit Guibert celebre Abbé Benedictin en 1160. [On peut voir le recueil & les termes de ces auteurs dans la Dissertation que Mr Joli a faite en 1669 sur Usuard, approuvée par trois celebres docteurs; & dans la lettre qu'il a écrite sur le mesme sujet à deux Cardinaux en l'an 1670. Et ce qui est remarquable, c'est que plusieurs de ces auteurs parlent au nom de l'Eglise, & comme témoins de ses sentimens.

Il y faut joindre le Pere Combefis Jacobin,] Auct. 3. p. 485. 1. c. 'qui assure que toutes les pieces sur lesquelles on fonde la resurrection de la Vierge, ne valent quoy que ce soit; And. Cr. h. 7. n. p. 352. a. '& qui loue la reserve avec laquelle les anciens ont parlé sur ce sujet, que Dieu, dit-il, a voulu estre un peu obscur: Et s'il est permis maintenant d'estre un peu plus libre dans les expressions, il faut neanmoins se tenir dans les termes d'une croyance pieuse, puisque nous ne pouvons pas pretendre estre plus éclairez que nos peres. [Il y faut joindre Florentinius,] Flor. p. 794. a. 'qui dit que la resurrection de la Vierge ne passoit pas parmi les anciens pour une chose bien claire, *liquida*. Il suppose qu'elle nous l'est davantage: [mais il ne dit point d'où cette nouvelle clarté nous pourroit estre venue.

Il y faut joindre Baronius mesme,] Bar. 48. § 15. 'qui dans ses annales ne desapprouve pas tout à fait la retenue d'Usuard & d'Adon, *Laudanda fortè modestia*, dit-il. 15. aug. a | Joli, de Us. p. 15. 'Mais dans ses notes sur le martyrologe, il les prend pour les témoins du sentiment des anciens. Et aprés avoir raporté leurs paroles sans y rien reprendre, il ajoute seulement que l'Eglise paroist avoir plus d'inclination à croire que le corps de la Vierge a esté elevé dans le ciel avec son ame, puisqu'elle fait lire le jour de l'Assomption les homelies des Peres qui le confirment, (c'est à dire de S. Jean de Damas,) & que ce sentiment semble maintenant receu & par l'autorité de beaucoup de theologiens, & par le con-

sentement commun des Fideles.

[Nous laissons à d'autres à juger quelle deference on doit avoir, soit pour ce consentement commun des Fideles,]

Caf.ex.14.§ 11.p.332.b. a Mol.ad 15. a 18. 'pour lequel les heretiques mesmes veulent qu'on ait du respect,[a] & que neanmoins Molanus distingue de la croyance de l'Eglise;

Joli, ad CC. p.25. 'soit pour les raisons de convenance qu'on croit estre la preuve la plus forte & la plus solide sur ce sujet. [Nous ne traitons tout ceci que suivant les principes de l'histoire, & non sur ceux de la theologie. C'est pourquoi si Baronius s'appuie sur le sentiment des scolastiques, & sur l'office de l'Eglise, nous ne craindrons pas de luy dire que les scolastiques n'ont guere accoutumé d'estre citez pour les faits, & pour l'histoire de l'Eglise : & quant à l'office, on sçait l'autorité qu'il a dans l'histoire, surtout celui des Grecs.

Mais je ne voy pas mesme qu'il y ait rien dans l'office de l'Eglise latine qui demente]

p.49. 'cette modestie prudente que loue l'Abbé Guibert,[ni qui favorise la resurrection, hors les leçons de S. Jean de Damas.]

p.37.51. 'Mais elles n'y sont que depuis fort peu, & jusques au dernier siecle on y lisoit la fausse lettre de Saint Jerome, qui ne veut point qu'on affirme rien sur ce sujet.

p.83. 'On assure que les Chartreux tirent encore presentement de cette lettre leurs leçons de l'Assomption.[Celles de S. Jean de Damas ne sont point dans le breviaire de Vienne: & ce qui en est dans celui de Paris, ou n'exprime point la resurrection, ou ne la marque que d'une maniere fort obscure.

Il y en a qui croient que l'oraison *Veneranda &c.* la favorise, quoiqu'il soit aisé de luy donner un autre sens.]

Flor.p.754.i. 'Et mesme Florentinius l'allegue entre les objections qu'on peut faire contre la resurrection. [Dans le livre intitulé *Sacrarium Agrippinæ*, fait par un Chartreux, & imprimé à Cologne en 1607, il y a un recueil d'oraisons, où dans celle de l'Assomption *p.128*, au lieu de ces mots, *nec tamen mortis nexibus deprimi potuit*, il y a, *per quam assumpta est ad vitam sempiternam*. Mais quoy qu'il en soit, l'oraison ordinaire de S[te] Catherine dit nettement que les Anges ont porté son corps sur la montagne de Sinaï : & je ne pense pas neanmoins qu'il nous soit défendu d'en douter. L'Eglise de Rouen & plusieurs autres, lisent encore la veille de l'Assomption ce qu'en dit Usuard.

Il faut donc avouer que ni les Peres & la tradition ecclesiastique, ni les monumens de l'histoire, ne sont point favorables à la croyance de la resurrection de la S[te] Vierge. Ce n'est pas neanmoins une raison suffisante pour assurer qu'elle soit fausse. Car tout ce que nous avons dit ne nous donne point de certitude que Dieu n'ait pas voulu preserver de la corruption le corps sacré dont J.C. a tiré le sien ; comme il est indubitable qu'il l'a pu. Ce qu'on en lit mesme dans le Concile œcumenique d'Ephese, n'est pas une preuve assurée du contraire. Les Evesques voyant à Ephese le tombeau où elle avoit esté enterrée, & ni l'Ecriture, ni l'histoire, ni la tradition, ne leur apprenant point que Dieu l'en eust tirée, ils ont eu raison de croire qu'elle y estoit encore, laissant à Dieu le pouvoir de faire des miracles secrets qu'il ne luy plaist pas de nous reveler.

Ce qui pourroit paroistre de plus fort, c'est ce que plusieurs Peres, & des plus illustres, ont dit que J.C. seul estoit ressuscité pour ne plus mourir, & que les autres hommes ne recevront cette grace qu'au dernier jour. Et si tous les Peres avoient parlé de la mesme sorte, on ne voit pas comment il pourroit estre permis d'excepter mesme la S[te] Vierge d'une regle établie par toute la tradition, & fondée assez clairement sur l'Ecriture, laquelle nous sommes obligez d'expliquer par le con-

C. à Lap. in Matt. 27. v. 53. p. 549. 1. a.

ſentement des Peres. Mais nous n'en ſommes pas en ces termes,]'puiſqu'on aſſure qu'il y a auſſi pluſieurs Peres qui ont dit que ceux qui reſſuſciterent avec J.C, ne moururent plus depuis: [& il y a en effet des raiſons conſiderables pour le croire, comme on l'a marqué dans la note 36 ſur noſtre Seigneur J.C. Que s'il y a fondement dans la tradition pour faire une exception à la regle generale en faveur de ces Saints, on ne peut point alleguer cette regle comme une deciſion contre l'opinion de la reſurrection de la S^te Vierge.

Il eſt certain que la croyance qu'on en a communément, eſt une croyance pieuſe, c'eſt à dire qui favoriſe le reſpect que nous devons avoir pour celle par qui nous avons receu en J.C. toutes les graces du ciel. Mais ſi la pieté n'eſt fondée ſur la verité, elle degenere aiſément en ſuperſtition & en illuſion. Et la verité ne nous peut permettre de regarder comme certaines les choſes dont ni l'autorité ni la raiſon ne nous donnent point d'aſſurance.]

Pour la page 69. § 7.

NOTE XVII.

Si l'on peut douter de la mort de la Vierge.

Thom. feſt. p. 410.

[On a quelque ſujet d'eſtre ſurpris de voir]'qu'un homme d'eſprit, & fort habile, ſemble vouloir dire qu'on n'a aucune preuve de la mort de la Vierge, qu'autant qu'on en a de ſa reſurrection; & que ceux qui doutent de l'un, doivent auſſi douter de l'autre: [c'eſt à dire que ſi on ne ſe tient aſſuré d'une choſe qui fait une exception à une regle generale, ou preſque generale, on doit auſſi douter d'une autre qui eſt dans l'ordre commun & dans la regle univerſelle de tous les hommes; en ſorte que pour en douter, il faudroit des raiſons preſque auſſi fortes qu'il en faut pour croire l'autre.

L'unique fondement qu'on donne à ce paradoxe, c'eſt]'qu'effectivement S. Epiphane a cru pouvoir douter ſi la S^te Vierge eſtoit morte, parceque l'Ecriture ne parle point de ſa mort. [On voit ſans peine combien la raiſon de ce Saint eſt foible: & auſſi nous ne trouvons point que qui que ce ſoit y ait eu égard. Tout le monde a cru que la S^te Vierge eſtoit morte, auſſibien ceux qui ont douté de ſa reſurrection, que ceux qui ont cru en eſtre aſſurez. L'Egliſe fait profeſſion de la croire dans l'office de l'Aſſomption;]'& elle ne ſouffre point dutout que l'on en doute, dit Baronius. C'eſt en effet une ſuite neceſſaire 'de la ſentence par laquelle tous les hommes ont eſté condannez à la mort [depuis le peché d'Adam: de ſorte qu'il faudroit, comme nous avons dit, des preuves tres claires pour excepter la S^te Vierge de cette loy, dont J.C. meſme n'a pas voulu s'exemter.

Epi. 78. c. 11. p. 1043. 1044.

Bar. 48. § 12.

Heb. 9. v. 27.

On a peuteſtre peu parlé de la mort de la Vierge avant que le bruit de ſa reſurrection ſe fuſt repandu à la fin du V. ſiecle, parceque dans les premiers temps on parloit moins d'elle; & qu'on n'examinoit guere que ce qui eſt dans l'Ecriture. Et neanmoins ſi l'on vouloit ſe donner la peine de chercher dans les écrits faits avant l'an 450, je ne doute point qu'on n'y trouvaſt que la mort de la Vierge eſtoit une choſe crue communément. Mais on s'eſt encore peu appliqué à remarquer ces endroits, parcequ'on ne croyoit pas que ce fuſt une choſe qui ſe puſt mettre en queſtion.]'Le paſſage du Concile d'Epheſe dont nous parlons dans la note 16, [ſuffit, ce me ſemble, pour montrer qu'on n'en doutoit point au commencement du V. ſiecle. Que ſi nonobſtant tout cela on peut encore douter raiſonnablement que la Vierge ſoit morte, il y a aſſurément encore beaucoup plus ſujet de douter qu'elle ſoit reſſuſcitée; & il ſeroit bien difficile de mettre ces deux choſes dans une egale probabi-

Conc. t. 3. p. 573. a.

lité, ou une egale difficulté.]

Pour la page 79.§ 7.

NOTE XVIII.

Sur la feste de l'Assomption.

[Toute l'Eglise greque & latine celebre aujourd'hui la mort & la glorification de la S^te^ Vierge le 15 d'aoust.] Boll.may,t.1.p.38.1.& alii|Flor.p.264. 'Les Grecs appellent cette feste *le sommeil, κοίμησιν*, & quelquefois *le passage* de la S^te^ Vierge, *μετάστασιν*. Les Latins se sont aussi servis du nom de *sommeil:* mais ordinairement ils luy donnent celui d'*Assomption*, Joli,ad CC.p.13-15. 'que l'usage a attribué particulierement à la Vierge, p.9.10. 'quoiqu'on s'en soit aussi quelquefois servi pour marquer la mort des autres Saints. On en raporte divers exemples, [ausquels on peut ajouter celui de Saint Augustin,] Aug.B.f.324.p.1280.a. 'qui parlant d'un enfant ressuscité par l'intercession de S. Estienne, & mort une seconde fois aprés avoir esté battizé, se sert des mesmes termes: *assumptus est.* ap.p.255. 'Les Benedictins attribuent au mesme Saint un sermon intitulé *in assumptione episcopi*; & ce sermon ne traite autre chose que de la mort d'un Evesque. Conc.t.4.p.1264.c. 'Le Pape Gelase condanne le livre *qui appellatur transitus id est Assumptio B. Mariæ.* Thom.fest.p.421. 'Le P. Thomassin reconnoist cet usage du mot d'*assomption*; [c'est pourquoi il est un peu étonnant] qu'il en ait fait une preuve de la resurrection de la Vierge.

[Cette preuve est d'autant plus fausse,] Joli,ad CC.p.9.10. 'que l'Eglise celebre proprement le jour de la mort de la Vierge le 15 d'aoust dans la feste de l'Assomption, [comme on le voit par les oraisons dont elle se sert, aussibien que par le terme de *sommeil* commun parmi les Latins, & encore plus parmi les Grecs. Or personne ne pretend qu'elle soit ressuscitée le jour mesme de sa mort,] Ib|Flor.p.75.8r 'Les uns disent trois jours aprés, les autres quarante: & ceux qui sont de cette derniere opinion en ont marqué la feste le 23 de septembre, supposant par consequent qu'elle estoit morte le 15 d'aoust.

'Les anciens calendriers Romains donnez l'un par le P. Fronto, l'autre par Leo Allatius, marquent la feste de l'Assomption par le titre de *repos, pausatio.* Front.cal.p.121|All.conf.p.1491. 'Dans le Sacramentaire de S. Gregoire, outre les oraisons de la veille & du jour qui se disent encore, on met la veille l'oraison ordinaire *Concede misericors Deus*, en changeant *memoriam* en *requiem*. Sacr.p.119. On dit cette oraison de la mesme maniere le jour de la feste à None dans les monasteres des Bernardins, selon leur breviaire imprimé en 1648.

'Nicephore dit que ce fut l'Empereur Maurice qui ordonna le premier de fester partout l'Empire d'Orient la mort de la S^te^ Vierge, *κοίμησιν*, le 15 d'aoust; Nphr.l.17.c.28.p.779.d. 'ce qui n'empesche pas qu'on n'en fist des auparavant quelque solennité. Bar.15.aug. [Cent ans aprés Maurice,] André de Crete dit que la mort ou la resurrection de la Vierge estoit honorée de tout le monde, mais qu'on n'en faisoit la feste qu'en peu d'endroits. *μυστήριον ὃ πάλαι πολλοῖς ἤδη πλήθυον.* And.Cr.h.10.p.131.b.

[Comme cette solennité est proprement la feste de la Vierge, il semble qu'on y puisse raporter ce que nous trouvons dans la vie du grand Abbé Theodose, qui fleurissoit auprés de Jerusalem dans le V. & le VI. siecle;] 'Qu'en une feste de la Vierge, qui estoit extremement solennelle, quantité de monde estant venu pour cela au monastere du Saint, Dieu y multiplia miraculeusement les vivres. Boll.11.jan.p.690.§ 11.

[On peut par la mesme raison entendre de l'Assomption] 'la feste de la Vierge que S. Gregoire de Tours dit qu'on faisoit au milieu de l'onzieme mois, & en laquelle il dit avoir vu une clarté extraordinaire en une eglise où il y avoit des reliques de la Vierge. Gr.T.gl.M.l.1.c.9.p.22.23. [S'il commence l'année au mois de mars,] 'il confirme ce qu'on trouve dans de fort anciens martyrologes, qui mar- Flor.p.181.269|Boll.mars,t.2.p.10.d|Mabil.lit.p.118.119.

quent le 18 de janvier la feste de la mort de la Ste Vierge, *depositio*; & quelquefois celle de son Assomption: & on pretend aussi que les Chrétiens d'Egypte celebrent le 16 du mesme mois le jour de son *repos*.] lor.p.269. 'La feste de l'Assomption se faisoit aussi à Rome du temps du Pape Sergius vers l'an 688, sous le nom de *sommeil*, [comme parmi les Grecs,] soit entre sa Nativité & la Purification, soit au mois d'aoust. Font.cal.p. 1|All.conf. 1491. 'Elle est marquée le 15 d'aoust dans l'ancien calendrier Romain donné par le P. Fronto, & dans celui de Leo Allatius, sous le nom de *pausatio*, comme nous venons de le remarquer. cr.p.123. 'Le Sacramentaire de S.Gregoire l'appelle la feste de l'Assomption, & la marque aussi le 15 d'aoust, ibi.lit.p. 7. 'auquel on croit que les François transfererent la feste du 18 de janvier, lorsqu'ils receurent le rite Romain sous Charlemagne.

19|Bar.15. g|Joli,de p.34.35. 'Elle n'estoit pas encore receue generalement en France vers l'an 813, pour estre festée par le peuple: mais elle le fut aussitost aprés, comme on le voit par les Capitulaires, qui l'appellent la feste de l'Assomption. Des devant Charlemagne, Godegrand Evesque de Mets en avoit fait une des grandes solennitez de son diocese.

re.cal.p. 'Le Pape Leon IV. en commença l'octave vers l'an 847. Et le P. Fronto .15.aug. croit qu'il en établit aussi la vigile, 'que or.p.168. l'on jeûnoit déja depuis quelque temps lorsque le Pape Nicolas I. écrivit aux Bulgares aprés l'an 856. [Cette vigile de l'Assomption se lit dans Usuard, & dans Adon,] Boll.may,t.1. p.38.b. 'qui neanmoins marquent la feste sous le nom de *sommeil*, sans l'avoir pris l'un de l'autre, mais tous deux de quelque source plus ancienne, [comme peutestre de Bede,] mars,t.2.p. 19.a. 'qui avoit fait la mesme chose avant eux, & aussi au 15 d'aoust. Joli,de Uf.p. p.39. 'On pretend que le Pape Urbain II. établit [ou rétablit] en France le jeûne de cette vigile aprés l'an 1094.

[Avant tout ce que nous avons dit de la feste de la Ste Vierge,] Conc.t.3.p. 384.d. 'nous avons dans le Concile d'Ephese un sermon de Saint Cyrille fait en cette ville dans l'eglise de la Vierge, *où cette sainte mere de Dieu*, dit-il, *nous a aujourd'hui tous assemblez*. [C'estoit donc ce semble en une feste de la Vierge, qui pouvoit estre celle de la dedicace de cette eglise. Car c'estoit autrefois l'ordinaire de faire la feste des Saints aux jours que leurs eglises avoient esté dediées à Dieu.] Bar.431.§64. 'Baronius croit que Saint Cyrille fit ce sermon le 23e de juin 431. [C'estoit au moins dans l'été de cette année là; mais non le 15 d'aoust, auquel il y a apparence que S. Cyrille estoit retenu en prison.]

Conc.t.1.p.9. 'Le celebre sermon où S. Procle soutint contre Nestorius, & en sa presence mesme, que la Vierge est vraiment mere de Dieu, fut fait au jour de sa feste [en 428 ou 429. Et c'est comme je croy la plus ancienne feste que nous trouvions de la Ste Vierge. Mais nous n'en saurions marquer le jour; & tout ce que nous en pouvons dire, c'est qu'apparemment c'estoit un peu aprés Noel.]

NOTES SUR SAINT JOSEPH.

la page

NOTE I.

Sur sa double genealogie.

.1.c.7. .d. 'Les Fideles se sont occupez des le commencement de l'Eglise à chercher diverses solutions, pour accorder la contrarieté qui paroist estre entre S. Matthieu & S. Luc touchant la genealogie de S. Joseph; S. Matthieu le faisant fils de Jacob, & S. Luc fils d'Heli.

Jule Africain [auteur celebre qui vivoit dans la Palestine au commencement du III. siecle,] raportoit plusieurs de ces solutions dans une lettre à un Aristide, & les rejettoit comme fausses ou trop forcées, & il en proposoit une autre qu'il disoit avoir apprise par tradition

p.23.B. 'de quelques parens de nostre Seigneur, qui de Nazares, (je pense que c'est Nazaret,) & de Cocabe, bourgs de la Judée, s'estoient repandus en divers endroits de la terre.

p.21.c.d. 'Cette solution consiste à dire que [Mathan ou] Matthan descendu de David par Salomon, & Melchi qui en descendoit aussi par Nathan, epouserent l'un aprés l'autre une mesme femme qu'on nommoit Estha; 'Que Mathan en eut Jacob, & Melchi en eut Heli, qui par ce moyen estoient freres de mere; Qu'Heli estant mort sans enfans, Jacob epousa sa veuve, selon l'ordre de la loy qui veut qu'en ce cas le frere epouse sa belle-sœur pour susciter des enfans à son frere; & que de ce mariage vint S. Joseph, qui par ce moyen estoit fils d'Heli selon la loy, & de Jacob selon la nature.

p.20.c.d. 'Eusebe ne propose que cette solution seule appuyée par Africain, sans marquer celles que cet auteur rejettoit; & il paroist ainsi qu'il la jugeoit la meilleure.

Jansf.in Luc. p.40.2. 'Aussi on marque qu'elle a esté embrassée par presque tous les anciens.

Aug.in Faust. l.3.c.3.p.92.1.c.d. consf.B.l.2.c.3.p.28..9. 'S. Augustin s'estoit contenté d'abord de dire en divers endroits que S. Joseph pouvoit estre né de Jacob, & avoir esté adopté par Heli: & il avoit mesme remarqué quelque mystere dans cette adoption.

qu.B.5.p.251. 'Dans le second livre des questions sur l'Evangile, il avoit joint deux autres solutions à celle là, dont l'une est que S. Joseph pouvoit estre appellé fils ou de son ayeul maternel, ou de quelque autre parent à qui il avoit tenu lieu de fils; & l'autre est celle d'Africain, [ce qu'il ne savoit pas encore:] & mesme il la rejette en quelque sorte sur une raison, 'dont il a depuis reconnu la foiblesse.[a] Il la joint dans le sermon 51, *c. 17-19*, avec l'adoption. retr.l.1.c.12.p.16.b.c. a s.51.p.297.298.

retr.l.2.c.16.p.44.d.47.f. 'Mais aprés qu'il eut lu [dans la traduction d'Eusebe par Rufin,] ce qu'Africain avoit écrit sur ce sujet, il s'y rendit absolument, & retracta ou éclaircit ce qu'il avoit dit qui n'y estoit pas conforme. [Avant mesme que d'avoir vu le passage d'Africain,] 'il avoit cru que le pere naturel de S. Joseph estoit plus probablement Jacob que non pas Heli, parceque S. Matthieu dit que Jacob engendra Joseph, au lieu que S. Luc dit seulement que Joseph fut [fis] de Heli, [se servant de la mesme expression par laquelle il dit qu'Adam fut creé de Dieu.] consf.l.2.c.3.p.19.f.p.28. s.51.s.9.p.298.

'Bollandus veut au contraire que S. Luc ait plutost marqué la generation naturelle, & S. Matthieu la legale, 1. parceque S. Matthieu écrivoit pour les Juifs, qui connoissoient leurs loix & leurs pratiques, au lieu que les Gentils pour qui S. Luc écrivoit, ne l'eussent pas entendu, s'il eust supposé des connoissances qu'ils n'avoient pas: Boll.19.mart. p.11.a.

'2. parcequ'Ezechias ne peut estre né d'Achaz, estant venu au monde lorsque Achaz n'avoit que neuf ans, & Achaz ayant luy mesme osté la vie à son fils unique: c.

'3. parceque Jeconias n'estoit point le fils propre de Josias, mais son petit-fils, ni le frere des enfans de ce prince, mais leur neveu: e.

'4. parceque Jeconias n'a point dû laisser d'enfans aprés luy selon Jeremie *c.22.v.30*, ou qu'au moins il n'en a point laissé qui aient eu commandement sur les Juifs; & qu'ainsi il n'a point esté le pere naturel de Salathiel, ni le grand-pere de Zorobabel qui fut longtemps prince des Juifs. [Nous laissons le jugement de cette opinion à ceux qui sont plus habiles que nous.] f.

'M[r] Valois propose quelques difficultez contre le sentiment d'Africain, ausquelles il ne seroit peutestre pas dif- Eus.n.p.15.a.b.c.

ficile de répondre : & il y répond luy mesme en partie. 'Il reconnoist aussi que l'auteur des questions sur l'ancien & le nouveau Testament, ne rejette ce sentiment que pour en proposer un qui est encore moins probable, 'savoir que c'est J.C. mesme qui estoit fils de Heli & de tous les autres qui sont nommez par S. Luc, comme il estoit fils de tous les Patriarches. Aug.B.t.3. app.qu.56. 64.

[Les modernes ont depuis cherché de nouvelles solutions, aussibien que les anciens. Chacun a la sienne; ce qui fait une confusion, dans la discussion de laquelle nous ne nous croyons pas obligez d'entrer. On en peut voir une partie dans Maldonat *in Matth.* dans Cornelius à Lapide *in Luc.* dans Bollandus 19 mars, & surtout dans la Synopse des critiques *in Matth.p.18-28.* Nous nous contentons de dire que beaucoup croient qu'Heli pere de Joseph selon S. Luc, estoit son beaupere, & le pere de la Vierge, soit qu'il s'appellast ainsi, & non Joachim, soit qu'il eust l'un & l'autre nom; soit que Heli, Eliachim, & Joachim, ne fussent qu'un mesme nom. Plusieurs croient aussi que quand une branche venoit à manquer, le chef de la branche la plus proche, quelque eloigné qu'il fust, non seulement succedoit aux biens de la branche finie, comme nous l'avons vu dans le Roy Henri IV, mais passoit encore pour le fils de celui en qui cette branche avoit manqué; que c'est en cette maniere que Salathiel descendu de Nathan estoit fils de Jeconias descendu de Salomon; & que de mesme Zorobabel ayant eu deux fils, Abiud & Resa, la race d'Abiud finit en Jacob, & S. Joseph descendu de Resa succeda à tous ses droits, comme s'il eust esté son fils.

Comme il faut necessairement, quelque parti que l'on prenne, s'arrester à des conjectures, il semble que le plus raisonnable est de s'en tenir au sentiment d'Africain, embrassé generalement par les Peres, & qui n'est pas une simple conjecture, estant fondé sur la tradition de ceux qui pouvoient mieux savoir ces choses.]

'Il faut remarquer qu'Africain donne au pere d'Heli le nom de Melchi; au lieu que selon que nous lisons aujourd'hui dans S. Luc *c.3.v.23.24.* Mathat estoit pere d'Heli, & petit-fils de Melchi. 'S. Augustin *retr.l.2.c.7.p.44.f.* & d'autres Peres qui ont suivi le sentiment d'Africain touchant la double filiation de Joseph, l'ont aussi suivi en cela : ce qui donne lieu de croire que le texte de S. Luc le portoit ainsi de leur temps. 'Et on marque qu'il y a encore aujourd'hui des manuscrits qui font Melchi pere d'Heli, & fils de Mathat. Eus.l.1.c.7. p.21.c.&c. n.p.14.1.b.c| Synop.in Mat. p.25.26|in Luc.p.928. Oxon.p.155.

NOTE II.

Pour la page 74.

Sur le métier de S. Joseph.

[Outre les passages de S. Justin & de S. Ambroise, qui disent que le métier de S. Joseph estoit de travailler en bois, on y peut raporter ce que dit Theodoret,] 'que Libanius demandant à un Chrétien pour se railler de J.C. ce que faisoit le fils de l'artisan, ὁ τέκτονος; le Chrétien luy répondit qu'il faisoit une biere. 'On cite pour la mesme opinion S. Irenée *l.1.c.17,* [où je n'en trouve rien.] 'S. Hilaire, & Saint Pierre Chrysologue *s.48.p.166,* ont cru qu'il estoit serrurier. 'Et mesme S. Ambroise dans l'endroit où il le depeint comme un charpentier, ne laisse pas de dire qu'il travailloit avec le vent & le feu; [ce qui marque un serrurier.] 'Bede le suit en cela, & copie ses paroles. 'On cite du 5e sermon de S. Augustin sur Noel, qu'il estoit maçon. [Je n'y en trouve rien, & ce sermon n'est pas de S. Augustin. C'en est apparemment quelque autre,] 'dont Cornelius à Lapide cite un endroit, où il est dit qu'il bastissoit des maisons; mais c'est plu- Thdrt.l.3.c. 18.p.656.c.d. Boll.19.mars, p.17.d. Hil.in Matt. c.14.p.161.1. 2|p.B.678.c. Amb.in Luc. l.3.p.42.c. Bed.in Marc. c.6.p.130.b. Boll.19.mars, p.17.c. C.à Lap.in Matt.13.p. 289.

tost comme charpentier que comme maçon. Synop.ib.p. 371.c. 'Les versions orientales le font aussi les unes charpentier, *lignarium*, les autres serrurier.

Pour la page 74.

NOTE III.

Si S. Joseph a esté vierge.

Hier.in Helv. c.9.p.13.14. 'S. Jerome pretend prouver que S. Joseph a toujours vécu dans la continence, afin, dit-il, que JESUS vierge sortist d'un mariage vierge. Sa preuve est qu'il a certainement esté plutost le gardien que le mari de la S^te^ Vierge, qu'on ne lit point qu'il ait eu d'autre femme, & qu'il ne nous est point permis de soupçonner de fornication un homme si juste.[Ce qu'il dit qu'on ne lit point qu'il ait eu d'autre femme, ne s'entend que des Ecritures canoniques. Car il n'ignoroit pas qu'on le lisoit dans beaucoup de Peres, dont l'autorité l'emporteroit par le nombre & par l'antiquité audessus de la sienne, si d'une part il ne paroissoit qu'ils n'ont pas tiré ce sentiment de ceux qui les avoient precedez, mais qu'ils l'ont fondé sur quelques endroits de l'Evangile qui certainement ne le prouvent pas; & si de l'autre leur sentiment ne tomboit dans des inconveniens tout à fait absurdes, comme nous l'expliquerons dans la note 2 sur S. Jacque le Mineur.

Ce qu'on peut donc dire estre certain, c'est qu'il n'y a aucune preuve que S. Joseph ne soit pas vierge: & de là il est aisé d'aller jusques à dire qu'il est bien probable que la souveraine Pureté qui a voulu naistre d'une mere vierge, luy a aussi voulu donner un epoux vierge. Et il ne faut pas objecter que s'il estoit aussi vieux que les peintres nous le representent d'ordinaire, il y auroit peu d'apparence qu'il fust demeuré si longtemps sans se marier, puisque cela n'estoit pas ordinaire parmi les Juifs. Quelque estime qu'on fasse de l'art des peintres, on sçait qu'ils sont peu considerez dans l'histoire. Il ne faut donc pas s'étonner qu'on croie aujourd'hui assez communément dans l'Eglise que S. Joseph estoit vierge.]

'Le Cardinal Pierre Damien dit mesme Pet.D.op.... c.3.t.3.p.166. 1.d|Bar.13.p. 56. que c'est la foy de l'Eglise;[ce qu'il faut sans doute entendre de cette croyance commune. Car ce grand homme estoit trop habile pour ne pas savoir que ce seroit renverser le fondement de l'Eglise, de faire un article de foy d'une chose dont l'Ecriture & la tradition apostolique ne disent rien, dont le contraire a esté cru par plusieurs Peres, & qui n'est soutenue entre tous les anciens que par Saint Jerome, & cela en passant, dans la chaleur de la dispute, non comme la croyance de son temps, mais sur une raison fort foible. Car pour ce que]'Bollandus soutient que Boll.19.mar. p.6.f. c'est le sentiment des Peres latins; [je voudrois qu'il en eust allegué quelques autres autoritez.]

'Bollandus pretend aussi trouver la f. virginité de S. Joseph dans l'office des Grecs. [Ce ne seroit pas une grande preuve selon son jugement mesme. Mais de plus je n'en voy rien parmi ce grand nombre d'eloges qu'ils donnent à S. Joseph dans leurs Ménées le 26 de decembre, & le dimanche d'aprés Noel, sinon qu'ils y disent en un endroit qu'il estoit entierement pur; ce qu'il est aisé d'expliquer d'une autre maniere. Aussi Bollandus ne cite point ce passage. J'y trouve mesme dans la suite, que Saint Jacque frere du Seigneur y est appellé *fils du charpentier*; & je ne voy pas qu'on le puisse entendre que de Saint Joseph. Tout ce qu'il cite donc des Ménées pour la virginité de S. Joseph, ce sont ces paroles, τῆς παρθενίας ἐχρημάτισας, ce qui ne fait point de sens. Il y a dans le texte, φύλαξ ἀμέμπτου ἀληθείας παρθενίας ἐχρημάτισας, que je n'entens pas non plus. En ostant ἀληθείας, le sens seroit que S. Joseph a esté le gardien de la virginité de la mere de Dieu.

Je

p.15.a.b. Je n'entens pas non plus comment on peut accorder avec l'Ecriture & avec la tradition,]'la pensée que Bollandus avance comme fort honorable à la Vierge & à S. Joseph; Qu'estant obligez par la loy de se marier ensemble comme les plus proches, ils crurent par là estre dispensez du vœu de virginité, qu'ils avoient, dit-il, fait l'un & l'autre, *solutum fuisse eâ religione utrumque*; ou qu'au moins ils douterent s'ils n'y devoient point renoncer; qu'ils resolurent de vivre quelque temps ensemble dans la continence, en demandant cependant à Dieu qu'il leur fist connoistre sa volonté &c. & que l'ayant enfin connue, ils renouvellerent leur vœu.[Il vaut bien mieux ignorer ce qu'il n'a pas plu à Dieu de nous decouvrir, & se tenir à la simplicité des Ecritures, ou ne l'expliquer que par la lumiere certaine de la tradition, sans mesler nos pensées humaines à des actions qu'on peut dire toutes divines, puisque c'estoit Dieu qui les inspiroit & les conduisoit.]

Pour la page 74.

NOTE IV.

Pourquoi on dit peu de choses de S. Joseph.

Boll.19.mars, p.6.c|7.b. 'Nous nous contentons de ce que l'Evangile nous apprend de S. Joseph & de son mariage avec la Vierge. Car tout le reste de ce qu'on en dit est tiré d'écrits apocryphes, & ainsi est tout à fait incertain, & ne merite pas qu'on prenne la peine de le transcrire. Bollandus met en ce rang ce qu'on en trouve mesme dans quelques Peres, Epi.51.c.8.p.432.d|78.c.7.8.p.10.8.040|Nys.t.3.p.347.a.b. 'comme dans S. Epiphane, & dans l'homelie de S. Gregoire de Nysse sur la Nativité.[Il y a encore plus de raison d'y mettre les tableaux où l'on nous depeint Agabus qui n'ayant pu epouser la Vierge, romp de depit son baston, & s'en va se rendre Carme.]

Pour la page 75.

NOTE V.

Pourquoi S. Joseph a voulu quitter la Vierge.

Hier.in Mat. p.14.b. 'S. Jerome dit que Saint Joseph sachant d'une part quelle estoit la chasteté de la Vierge, & voyant de l'autre sa grossesse dont il ne pouvoit pas comprendre la raison, il se resolut de tenir cette affaire secrette.'L'auteur de l'ouvrage imparfait sur S. Matthieu dit la Op.imp.h.1. p.14.15. mesme chose avec plus d'étendue, & pretend que Joseph estoit dans le doute si cette grossesse venoit d'un crime, ou d'une operation extraordinaire de l'Esprit de Dieu; la Vierge luy ayant, dit-il, protesté avec serment qu'elle ne savoit pas d'où cela venoit,[ce qui ne seroit pas une réponse digne d'elle.]'S. Basile,[si cet endroit est de luy,] Bas.t.1.h.25. p.507.508. a cru mesme que S. Joseph avoit sceu des devant l'apparition de l'Ange, que la Vierge avoit conceu du S. Esprit, & que c'estoit par respect pour elle qu'il s'en vouloit separer.'On trouve Ori.div.t.1. p.426.a. la mesme chose dans une homelie attribuée à Origene,[mais qui ne paroist pas estre de luy.]

Bern.h.9.c.14. p.13.1. 'S. Bernard suit aussi ce sentiment, comme estant celui des Peres;[y raportant peutestre ce que dit S. Jerome, ou à cause de l'ouvrage imparfait qui passoit pour estre de S. Chrysostome, quoiqu'il soit d'un Arien, & à cause de l'homelie pretendue d'Origene: car pour celle de S. Basile, je ne sçay pas si elle estoit alors traduite en latin.]'Il c.15.p.13.1.c. ne rejette pas neanmoins ceux qui disent que Joseph avoit douté comme homme de l'innocence de la Vierge. 'C'est en effet en l'en assurant que l'Ange luy persuade de la retenir:'Ainsi il Matt.1.v.20. Mald.n.p.37. c.d. est visible qu'il en doutoit au moins auparavant. C'est pourquoi Maldonat soutient que la pensée de S. Basile & de S. Bernard ne convient point à la suite de l'Evangile.[On pourroit peutestre croire que la vertu qui paroissoit

assurément dans toute la conduite de la Vierge, balançoit un peu dans l'esprit de Saint Joseph les preuves qu'il croyoit avoir de sa faute, & que c'est ce qui le faisoit resoudre à ne la point diffamer : & S. Jerome n'a peutestre pas voulu dire autre chose. Neanmoins l'Evangile n'attribue cette resolution qu'à sa justice, & non à aucun doute, ni à aucune suspension d'esprit.]

NOTE SUR S. JOSEPH D'ARIMATHIE.

Pour la page 81.

Histoires incertaines ou fausses que l'on en fait.

[POUR verifier ce qu'on dit dans le texte, que hors ce que l'Evangile nous apprend de S. Joseph d'Arimathie, on n'en a rien qui ne soit ou incertain ou fabuleux, il ne faut que ramasser ici en peu de mots ce qu'on en trouve.] 'On pretend donc, mais sur l'autorité de quelques histoires apocryphes, que luy & Nicodeme recueillirent avec grand soin tout ce qu'ils purent ramasser du sang de nostre Seigneur, pour le partager entre eux & le conserver ; & que c'est de ce sang que le Patriarche de Jerusalem envoya à Henri III. Roy d'Angleterre, qui le receut avec de grandes solennitez l'an 1247. &c.

Matt.P.p.735.736|add.p.161-163.

'On dit encore que les Pontifes des Juifs, en haine de ce que Joseph avoit mis J.C. dans son tombeau, l'enfermerent en une chambre, où ils le gardoient eux mesmes ; mais que lorsque J.C. fut ressuscité, un Ange vint lever les murailles de la chambre, fit passer Joseph par dessous pour se sauver, & puis remit la chambre en son état &c. C'est ce que Saint Gregoire de Tours cite des actes de Pilate envoyez à Tibere : '& on trouve la mesme chose dans le faux Evangile de Nicodeme. Baronius le raporte, & en fait excuse.

Gr.T.h.Fr.l.1.c.21.p.17.18.

Bar.34.§.111.

'Quelques uns le mettent dans le vaisseau de S^te^ Madeleine, le font venir avec elle en France, d'où ils l'envoient prescher en Espagne & en Angleterre. Et cela est fondé originairement sur les gestes du Roy Artus.'D'autres le retiennent à Jerusalem enfermé dans une muraille, & nourri seulement par les Anges, jusques à ce que Tite en ruinant la ville, le delivra ; ce qui a pour garant Pierre des Noels. [On nous pardonnera bien, si nous n'avons pas voulu mesler ces belles histoires avec ce que l'Evangile nous apprend de luy.]

35.§ 5|Boll.17.mars p.509.§ 8.9.10.

Boll.17.mars p.509.§ 7.

NOTES SUR S. JEAN BATTISTE.

Pour la page 83.§ 1.

NOTE I.

Que Zacarie son pere n'a point esté grand Pontife.

'SAINT Augustin supposant que l'oblation des parfums appartenoit seulement au grand Pontife, a cru avec S. Ambroise, [S. Chrysostome,] & divers autres anciens, que Zacarie avoit cette dignité. Mais nous ne voyons point par l'Ecriture que les parfums fussent reservez au grand Prestre.'Car si S. Paul met un encensoir ou un autel d'or, θυμιατήριον, pour les parfums dans le sanctuaire, [il falloit qu'il y en eust un autre hors le sanctuaire, sur lequel on pust offrir tous les jours,]'puisqu'on devoit offrir

Aug.B.in Jo.h.49.p.619.b|Bar.app.§ 69.

Heb.9.v.4.

Exod.30.v.7.8.

Jos.bel.l.6.c.6.p.917.918. les parfums deux fois par jour.'Joseph met aussi hors le sanctuaire, & dans la seconde partie du Temple, l'autel des parfums. Il dit qu'on y en bruloit de treize sortes.

Bar.app.§ 70.71|Jans.in Luc.p.6.1. 'Ainsi cette fonction de Zacarie ne nous oblige point de dire qu'il fust grand Pontife, puisque S. Luc ne l'appelle que Prestre, puisqu'il exerçoit son ministere dans le rang de sa *classe*, & puisqu'il arriva par le sort, selon ce qui s'observoit entre les prestres, que ce fut à luy à offrir l'encens. Car il est certain par Joseph, que quelque dereglement qu'il y eust parmi les Juifs, neanmoins les fonctions du grand Prestre ne dependoient point de l'ordre des classes, ni du sort. Bar.app.§ 75. 'Il faut ajouter que Joseph qui marque avec grand soin tous ceux qui ont possedé la grande sacrificature, ne parle point de Zacarie: Pet.dog.t.5.p.656|Cas.ex.1.§ 26.p.124. '& le P. Petau dit qu'une personne qui voudroit le soutenir aujourd'hui, se feroit moquer de tout le monde.

Cas.§ 25.p.123. 'Il y en a qui pretendent montrer que le temps du service de Zacarie fut depuis le 21 de juillet jusqu'au 28. Boll.may,t.1.p.42.1|Men.p.291.298. 'Les Grecs font le 23 de septembre une feste de la conception de S. Jean Battiste, Joli.de Us.p.17|Flor.p.855.856. 'qui se trouve aussi marquée le mesme jour ou le lendemain dans les plus anciens martyrologes des latins, & dans presque tous les autres. Ugh.t.6.p.1081. 'Le menologe la met le 22. Phot.c.232.p.892. [a] Estienne Gobar a pretendu qu'elle estoit arrivée au mois d'octobre ou de novembre. Cas.ex.1.§ 25.p.123. 'Casaubon cite d'une homelie de S. Cyrille sur ce sujet, qu'on faisoit en Egypte la naissance de ce Saint le 23 d'avril. [Mais je ne trouve aucune homelie dans S. Cyrille sur la conception de S. Jean Battiste.]

NOTE II.

Pour la page 84.§ 1.

Où estoit la maison de Zacarie.

[Nous suivons l'opinion la plus commune, en mettant à Hebron le lieu de la demeure de Zacarie, & de la naissance de S. Jean.] Flor.p.869.871. 'D'autres le mettent plus pres de Jerusalem vers Emmaüs: & il semble que ce soit la tradition de ceux du pays; ce qui n'est peutestre pas une grande preuve. p.855. 'Quelques martyrologes fort anciens marquent la conception de Saint Jean au chasteau de Maqueronte [celebre par sa mort,] p.623.1|873. 'soit que l'on en fist particulierement la feste en ce lieu là, p.866.&c. 'soit que ce fust effectivement le lieu de la demeure de Zacarie; ce qui ne paroist pas contraire à l'Ecriture. Car Maqueronte estoit dans un pays de montagnes, non pas à la verité dans la tribu de Juda, puisque c'estoit audelà du Jourdain dans la tribu de Ruben; mais neanmoins dans le pays de Juda, c'est à dire dans la Judée. Jos.bel.l.7.c.25.p.980.f. 'Il y avoit une ville que le grand Herode avoit bastie avec le chasteau.

NOTE III.

Pour la page 85.§ 2.

Que S. Jean a connu J.C. & a esté sanctifié avant que de naistre.

Aug.B.ep.187.§ 23.24.p.685. 'S. Augustin semble douter si S. Jean a eu effectivement l'usage de la raison & de la volonté, lorsqu'il tressaillit de joie dans le ventre de sa mere. Il montre qu'il est difficile de le prouver absolument par l'Evangile, & que ce tressaillement a pu se faire d'une autre maniere. Neanmoins il ne determine rien; conf.B.l.1.c.15.p.46.f. '& dans un autre endroit il suppose comme constant que Saint Jean avoit alors connu J.C. C.à Lap.in Luc.p.24.2.b. 'On marque que quelques auteurs ont suivi le doute de S. Augustin.

Jans.ib.p.17.1|H pp.de Anti.p.62. 'Plusieurs autres Peres ont dit positivement qu'il avoit eu alors l'usage de la raison. Et S. Augustin n'explique pas comment n'ayant point de raison, il auroit pu avoir une veritable joie. Quelques uns mesme veulent qu'il l'ait toujours eue depuis, quoi-

qu'il soit plus vraisemblable que ce n'a esté que comme un rayon passager, de mesme que les lumieres extraordinaires que Dieu donnoit quelquefois aux Prophetes. Orl.in Luc.h.10.p.192.b| Amb.ib.p.25.d. 'Origene & S. Ambroise disent neanmoins que son pere s'adresse à luy dans son Cantique, parcequ'il l'entendoit.

Aug.B.ep.187.§30-37.p.689.a. 'Dans la mesme lettre où S. Augustin parle de cette difficulté, il soutient que ni S. Jean, ni Jeremie, ni qui que ce soit hors J.C, n'a jamais esté saint, & n'a jamais esté fait le temple de Dieu avant que de naistre, c'est à dire avant que de sortir du ventre de sa mere; parce, dit-il, qu'il faut naistre avant que de pouvoir renaistre. §37.p.690.d.e. 'C'est pourquoi quand Dieu dit à Jeremie qu'il l'a sanctifié avant qu'il sortist du ventre de sa mere, il veut que cela se raporte à J.C, ou que cela s'entende de la predestination à la sainteté.

[Mais dans toute cette discussion qui est assez longue, il ne s'objecte jamais ce que l'Ange dit à Zacarie sur S. Jean, Qu'il seroit rempli du S. Esprit des le ventre de sa mere. Ceux qui connoissent sa candeur & son amour pour la verité, ne croiront jamais qu'il ait dissimulé volontairement cette objection. Ainsi il faut reconnoistre que Dieu a permis qu'il ne se soit point dutout souvenu alors de ce passage si formel, & qui apparemment luy auroit fait changer de sentiment. Car je ne voy pas quelle solution solide il y auroit pu donner:] §33.p.689.b| ps.57.v.5.p.544.f.g. 'au lieu qu'il avoue luy mesme sur ces paroles de l'Ange à S. Joseph, *Quod in ea natum est, de Spiritu sancto est*, qu'on peut dire quelquefois qu'un enfant est né avant que de sortir du ventre de sa mere: [Et il met partout dans la conception & non dans la naissance, la corruption du peché originel, qui nous rendant enfans du diable, nous oblige de renaistre pour estre faits enfans de Dieu.

Aussi son autorité n'a pas empesché S. Gregoire de dire] Greg.in Job.l.3.c.5.p.72.c. 'que S. Jean a esté rempli de l'esprit de prophetie dans le ventre de sa mere, & est pour le dire ainsi, rené avant que de naistre.

Bern.ep.174.c.4.p.76.a.b. 'Saint Bernard dit aussi qu'il ne peut douter que S. Jean n'ait esté rempli du S. Esprit & sanctifié dans le ventre de sa mere, & qu'il n'en soit sorti avec cette sanctification. Mais pour savoir « quel effet cette sanctification a eu con- « tre le peché originel qu'il avoit con- « tracté par sa conception, c'est, dit ce « Saint, surquoi je n'oserois rien decider. « Il est bien dur de dire qu'un enfant « rempli du S. Esprit, soit encore enfant « de colere, & que s'il fust mort en cet « état, il eust esté sujet aux peines de la « dannation. Oui cela est dur, mais je « n'oserois rien decider par moy mesme « sur ce point. « [Cette reserve de S. Bernard nous doit apprendre à retenir beaucoup nostre precipitation dans des choses bien moins claires que celle là, & à ne pas avancer ce que l'Ecriture ou la tradition ne disent pas nettement.]

NOTE IV.

Pour la page 87.§2.

Sur la vigile de S. Jean.

[La vigile de S. Jean est marquée dans les martyrologes de Bede, d'Usuard, & d'Adon.] Bar.24.jun.a| Gr.T.h.Fr.l.10.c.31.p.597. 'Baronius la cite de S. Gregoire de Tours: [mais je pense que le mot de *vigilia* ne marque en cet endroit que l'office de la nuit, & ce que nous appellons Matines.] Aug.t.10.app.p.725.1.a. 'L'auteur des sermons *ad fratres in eremo*, dit dans le 25^e^, que les infideles mesme solennisoient la veille de Saint Jean, & passoient la nuit de la feste dans le lieu de leurs assemblées. [Je pense que cet auteur, quelque méchant qu'il soit, suffit pour croire que cela n'estoit pas tout à fait faux de son temps.]

t.9.app.p.445.1.b. 'On voit par des traitez qui sont parmi ceux de S. Augustin, qu'il y a longtemps que le demon fait profaner la feste de S. Jean par diverses supersti-

f.197.app.p. 1. tions,'& par des chanſons deshonneſtes & diaboliques.

[P]our la page [..]1.§ 3.

NOTE V.

Sur la mort de Zacarie pere de S. Jean.

[H]ier.in Matt. [..]v.35.p.70. 'S. Jerome ſe moque de la ſimplicité de ceux qui croyoient que la rougeur des pierres qu'on voyoit à l'endroit où l'on croyoit que Zacarie avoit eſté tué, venoit du ſang de ce Prophete.[..]t.ſcor.c.8. [..]524.b. 'Neanmoins on voit par Tertullien que c'eſtoit une opinion bien ancienne, & receue par les perſonnes les plus graves.

[..]er.p.70.a. 'S. Jerome ne veut pas non plus que le pere de S. Jean ſoit ce Zacarie que J.C. dit avoir eſté tué entre le Temple & l'autel, parce, dit-il, que ceux qui diſent qu'il fut tué pour avoir publié l'avenement du Sauveur,[comme il fit dans ſon Cantique,] ne fondent cela que ſur des ſonges & des livres apocryphes, & non point ſur l'autorité des Ecritures. Et neanmoins l'opinion qu'il ſuit ſur ce ſujet, n'eſt fondée que ſur l'Evangile apocryphe des Nazaréens, & eſt meſme contraire à l'Ecriture.[De ſorte que ſa raiſon ne nous doit pas empeſcher de recevoir avec quelque reſpect une opinion]'qui eſt approuvée par S. Pierre d'Alexandrie.[..]lex.c.13. 7.a. [..]r.1.§ 53. ᵃOn la cite encore du traité de la vie des Prophetes attribué à S. Epiphane.[Mais le P. Petau remarque dans ſa preface que ce traité eſt trop plein de fautes pour croire qu'il ſoit de ce Saint, & pour luy donner aucune croyance.]

[..]26.c.12. [..]2.b. 'Les livres des Gnoſtiques diſoient auſſi que Zacarie pere de Saint Jean, avoit eſté tué dans le Temple, quoiqu'ils apportaſſent une raiſon de ſa mort auſſi ridicule que fauſſe, & pleine de blaſpheme.

[Il eſt encore bien difficile de recevoir]'celle qu'en rend Origene, & aprés luy S. Baſile & S. Gregoire de Nyſſe, qui eſt qu'il y avoit dans le [..]n Matt.t. [..]126.a] [..]1.h.25. [..]p.510] [..]nat.Ch. [..]345.c.d. Temple un lieu deſtiné pour les filles entre le Temple & l'autel ; Que la Vierge s'y voulut mettre encore aprés la naiſſance de J.C ; Que comme on en murmuroit, & qu'on l'en vouloit faire ſortir, Zacarie qui eſtoit alors en fonction, dit qu'il falloit qu'elle y demeuraſt, parcequ'elle eſtoit encore vierge ; & que cela fut cauſe que le peuple le maſſacra ſur le lieu meſme, comme un manifeſte violateur de la loy. Cette tradition, comme l'appelle Origene, [eſt tres conſiderable par la qualité de ceux qui l'ont ſuivie. Mais nous ne voyons point qu'elle convienne à la modeſtie de la Sᵗᵉ Vierge,]'ni à ce qu'il paroiſt que Dieu a voulu cacher le miracle de ſa virginité,[juſques à ce que l'eclat de la reſurrection de J.C. euſt rendu les hommes capables de croire une choſe ſi inouie.] Chry.in Matt. h.5.p.59.b.

'Cette tradition ſe trouve encore dans les Ménées des Grecs.ᵃBaronius la cite auſſi du traité de Saint Cyrille d'Alexandrie contre les Anthropomorphites,'où cela ſe trouve effectivement. [Mais il faut remarquer que toute la fin de ce traité depuis le chapitre 24, ne ſont que des extraits de l'oraiſon de S. Gregoire de Nyſſe ſur le jour de la naiſſance de J.C.] Menæa, 5. ſept. p.81. a Bar.1.§ 53. Cyr.c.27.t.6. p.397.398.

'Baronius veut montrer par une lettre de Valentinien, que ceux qui tuerent Zacarie en furent punis. Mais l'endroit paroiſt ſi obſcur,[qu'il eſt difficile d'en pouvoir rien tirer de ſolide.] Bar.1.§ 55. Thdrt.l.4.c. 7.p.668.b.c.

'Les Grecs diſent qu'aprés qu'Herode eut fait tuer Zacarie dans le Temple, il fit jetter ſon corps du haut d'un rocher, [craignant peuteſtre qu'il ne fuſt pas encore mort ;] & que ſes proches ayant ramaſſé ce qu'ils purent de ſes membres, le mirent dans le tombeau de ſa famille.'Baronius dit qu'on conſerve ſa teſte à Rome dans l'egliſe de S. Jean de Latran, & qu'on pretend qu'il en eſt autrefois ſorti du ſang. Ugh.t.6.p. 1061.b. Bar.5.nov.

Pour la page 92. § 4.

NOTE VI.

Quand & comment S. Jean a connu J.C.

Joan. 1. v. 31-34. 'S. Jean Battiste dit qu'il ne connoissoit point JESUS [pour estre le Messie:] mais que Dieu luy avoit dit, *Celui sur qui vous verrez descendre l'Esprit, est celui qui battize par le S. Esprit. Je l'ay vu*, ajoute S. Jean, *& j'ay rendu témoignage qu'il est le Fils de* Matt. 3. v. 16. *Dieu.*'J.C. estoit déja battizé lorsque S. Jean vit descendre le S. Esprit sur luy. [Il semble donc que S. Jean ne v. 13, 14. l'ait connu qu'alors.]'Cependant lorsque J.C. vint pour estre battizé, Saint Jean l'en empeschoit, en luy disant: *C'est moy qui ay besoin d'estre battizé* Aug. conf. B. l. 2. c. 15. p. 46. f. *par vous: & vous venez à moy?*'Il le connoissoit donc avant que de le battizer, [& avant que le S. Esprit descendist sur luy.]

g[?] in Jo. h. 5. 6. 7. 'S. Augustin pour resoudre cette difficulté, dit que S. Jean savoit déja bien que JESUS estoit le CHRIST; & que ce qu'il apprit par la descente du S. Esprit, est que luy seul battizoit par le S. Esprit, en sorte que quiconque battizeroit aprés luy & par son ordre, ce seroit toujours J.C. qui battizeroit par luy.

[Ce sentiment ne leve pas encore Mald. in Matt. p. 80. d. toutes les difficultez.]'C'est pourquoi Maldonat s'arreste plutost à celui de Chry. in Jo. h. 16. p. 107. c. S. Chrysostome,'qui est que S. Jean ayant toujours vécu dans le desert, ne connoissoit point effectivement J.C: p. 108. a. 'Mais que lorsque JESUS luy vint demander le battesme, Dieu luy revela qui il estoit: [à quoy il faut ajouter que la descente du S. Esprit s'estant faite aussitost aprés, S. Jean raporte la connoissance qu'il en avoit eue non à sa revelation particuliere, qui ne faisoit pas d'autorité pour les autres, mais à cette manifestation qui avoit esté plus publique. C'est une espece de confusion qui est ordinaire dans le langage des hommes.

Et mesme il faut remarquer que S. Jean ne dit pas positivement qu'il n'eust connu J.C. que par la descente de la colombe. Car s'il le disoit, nous nous croirions obligez de suivre precisément les paroles de l'Evangile, & de dire que J.C. estant venu trouver S. Jean, soit lorsqu'il voulut recevoir le battesme, soit quelque temps auparavant, le S. Esprit parut alors sur luy en forme de colombe: & que la mesme chose arriva encore aprés son battesme, la premiere apparition n'ayant esté que pour S. Jean, & la seconde pour le peuple.]

NOTE VII. Pour la page 92. § 4.

Si S. Jean a esté battizé par J.C.

'Il y en a qui croient que Saint Jean c. à Lap. in Matt. p. 51. b. c. aprés avoir battizé J.C, fut aussi battizé par luy. On cite pour cela ce que dit S. Gregoire de Nazianze,'que J.C. Naz. or. 39. p. 633. c. luy dit, *Laissez moy faire pour cette heure*, parcequ'il savoit bien qu'il battizeroit dans peu de temps celui par qui il vouloit alors estre battizé.'Mais Elie de Crete dit que S. Gregoire en- e. p. 1031. a. tend par ce battesme la nouvelle pureté que S. Jean receut en touchant le chef sacré du Sauveur [lorsqu'il le battiza,] & par la descente du S. Esprit [sur J.C. Saint Gregoire mesme nous donne lieu de l'expliquer du martyre de S. Jean,]'dont il avoit parlé un peu o. 39. p. 632. b. auparavant,'& en luy donnant le nom de battesme.

'On cite encore, pour prouver que c. à Lap. p. c'Mald. in Matt. p. 81. a. J.C. a battizé S. Jean, S. Jerome & S. Chrysostome, qui disent qu'il l'a battizé de son esprit, *in spiritu.* [Mais cette expression ne peut servir qu'à faire croire qu'il ne luy a point donné le battesme de l'eau.]'S. Jerome ajoute Hier. in Matt. p. 16. b. qu'en luy disant *Sine modò*, il luy promettoit le battesme du martyre, & qu'il recevroit encore son battesme au jour du jugement: *Scito in die judicii meo te*

esse baptismate baptizandum : ce qu'il n'explique pas. ['imp.h.4. 9.1.b.] 'L'auteur de l'ouvrage imparfait sur Saint Matthieu, cite des apocryphes qui disoient clairement que S. Jean avoit esté battizé par J.C, ce qu'il paroist entendre simplement du battesme de l'eau. Il ajoute neanmoins aussitost, que Jean donna à JESUS le battesme de l'eau, & que JESUS donna à Jean celui de l'Esprit. [Mais il peut entendre par là celui de J.C, qui par l'eau donne le S. Esprit.]

[Id.p.81.a.] 'On cite encore Theophylacte & Euthymius. [phy.in ...tt.p.10.b.] 'Le premier dit bien que S. Jean avoit besoin d'estre purifié par J.C, parcequ'estant descendu d'Adam, il en avoit tiré, comme les autres, la [Lap.p.91.] souillure de la desobeïssance, 'qui produisoit en luy quelques pechez, quoique legers. [Mais il ne dit point que ce fust par le battesme de l'eau qu'il en [phy.p.10.] devoit estre purifié:] 'Et expliquant *sine modo*, il fait dire à J.C, Laissez moy maintenant [m'humilier.] Il viendra un temps où je jouirai de la gloire qui [...y.in Matt. ...1.p.137.c.] m'est due, '& où vous me verrez, dit S. Chrysostome, en l'état où vous me voudriez voir dés à present.

[S. Augustin paroist plus formel.] [...f.193.p. ...1.c.e.] 'Car aprés avoir montré contre les Pelagiens, qu'on ne peut dire que S. Jean ait esté sans peché, puisqu'il estoit né par la voie ordinaire, & non d'une vierge comme J.C, 'il le prouve encore comme Theophylacte, parcequ'il dit à J.C, *Ego à te debeo baptizari*, aprés quoy il ajoute, *Et hoc illi ibi præstitum est : Quando enim Dominus in aquam, non ille præter aquam.* [Cependant dans les livres à René, où il soutient le plus la necessité du battesme de J.C, il ne dit point que S. Jean l'ait receu. Ainsi il peut bien avoir voulu marquer simplement dans l'autre endroit quelque sanctification particuliere que J.C. luy avoit donnée alors, & qui s'estant faite dans l'eau, luy tenoit en quelque sorte [...2.c.1.p. ...1.d.] lieu de battesme.] 'Quand il dit dans un sermon, *Plus hîc de baptismo dico, à Joanne baptizatus est Christus &c.* [il est visible ce me semble qu'il ne croyoit point que S. Jean eust aussi esté battizé par J.C.]

'On remarque avec quelque raison que les disciples de S. Jean ne luy auroient pas témoigné estre surpris de ce que J.C. battizoit, si S. Jean mesme avoit esté battizé par luy. [C.1Lap.p.91. 1.c.d| Joan.3. v.26.]

NOTE VIII.

[Pour la page 94.§ 5.]

De quel Saint Jean sont ces paroles, Et de plenitudine ejus &c.

'S. Augustin ne distingue point les versets 16, 17, & 18, du premier chapitre de S. Jean, d'avec le 15, & ainsi il semble les attribuer tous à Saint Jean Battiste. [Aug.B.in Jo. h.3.p.307.] 'Il luy attribue positivement le 16 en d'autres endroits. [h.13.p.394.c.] 'S. Chrysostome luy attribue d'abord les versets 16 & 17, [Chry.ib.h.13. p.88.a.b.] '& dans la mesme homelie, (ce qui est un peu étrange,) il dit qu'ils sont de l'Evangeliste. [p.85.2.a.] [Je ne sçay en effet si S. Jean Battiste s'est jamais servi du terme de JESUS CHRIST :] 'Pour le verset 18, S. Chrysostome dit toujours qu'il est de l'Evangeliste, [a|h.14.p.93.a. b.] 'quoiqu'il puisse estre aisément de S. Jean Battiste, si le 16 & le 17 en sont. [Mald.ib.p. 1179.a.] 'Les autres Peres sont partagez sur cela. [b|1175.e.]

NOTE IX.

[Pour la page 96 § 6.]

Quand S. Jean a esté mis en prison, & s'il y a esté mis deux fois.

'JESUS CHRIST quitta la Judée lorsqu'il eut appris que S. Jean avoit esté mis en prison, & s'en retourna en Galilée. [Matt.4.v.12.] 'Il passa par la Samarie, où il parla à la Samaritaine, [Joan.4.v.3.4.] 'quatre mois avant la moisson : *Nonne vos dicitis quod adhuc quatuor menses sunt, & messis venit.* [v.35.] 'C'estoit donc sur la fin de l'année, puisque la moisson commençoit en Judée vers Pasque. [Sinop.in Jo. p.1198.b.] [Ainsi il y a apparence que S. Jean fut mis en prison

vers le mois de novembre ou de decembre.]

Conc.c.23.n.5. 'Il y en a neanmoins qui croient que ces paroles, *Nonne vos dicitis &c.* sont une espece de proverbe, [comme si J.C. vouloit dire, On se rejouit quand on approche de la moisson, & qu'elle n'est plus eloignée que de quelques mois : Vous avez donc grand sujet de vous rejouir, puisque la moisson des peuples à laquelle vous devez travailler, est déja blanche & toute mure. Selon ce sens on ne peut point tirer des paroles de J.C. en quel temps il a quitté la Judée pour se retirer dans la Galilée aprés l'emprisonnement de S. Jean ; & on a toute liberté de croire que ç'a esté assez peu de temps aprés Pasque, comme peutestre vers la Pentecoste : & cela est mesme plus favorable pour l'histoire de l'Evangile. *V. N. S. J. C. note 21.*]

Con.I.p.45-48. 'Le P. Lami a proposé depuis quelques années une nouvelle opinion, qui est que S. Jean a esté mis deux fois en prison, premierement à Jerusalem par l'ordre du Sanedrin, qui estoit le Conseil souverain des Juifs pour les choses de la religion ; d'où ayant esté delivré par la crainte du peuple qui l'aimoit, & en promettant de ne plus prescher dans la Judée, il s'en alla dans la Galilée, où Herode offensé de la liberté de ses reprehensions, le mit une seconde fois en prison [à Maqueronte, & le fit mourir.]

p.49. 'Cette double prison est, comme il dit, le fondement du nouvel ordre de sa Concorde ou harmonie de l'Evangile ; [& c'est ce qui peut donner d'abord une impression peu avantageuse de son opinion. Car si c'est par une suite necessaire de cette double prison,]

p.57.86. 'qu'il met l'election des douze Apostres avant la conversion de S. Matthieu,

p.127.130. '& la reception de J.C. chez Marthe avant la conversion de la femme pecheresse, qu'il suppose estre Marie sœur de Marthe ; [ces deux conclusions si peu probables, pour ne rien dire de plus, donnent grand lieu de douter du principe sur lequel elles sont fondées.]

'Il ne soutient au moins la prison de S. Jean à Jerusalem, qu'en mettant la premiere vocation de S. André & de S. Pierre entre le battesme de J.C. & sa retraite dans le desert, quoique S. Marc dise, *Statim expulit eum spiritus in desertum* ; '& en mettant ensuite les 40 jours de sa retraite entre la vocation de S. André & celle de S. Philippe, quoique S. Jean mette celle-ci le lendemain de l'autre, *in crastinum &c.* 'Il est vray qu'il soutient que ce *crastinum*, τῇ ἐπαύριον, repeté trois fois dans le mesme chapitre de S. Jean, peut signifier *quelque temps aprés*, non *le lendemain* : [mais je ne sçay s'il le pourra persuader à bien des gents, mesme avec les exemples qu'il allegue, comme je croy, en un autre ouvrage ; *Cras respondebit mihi justitia mea*, & peutestre quelques autres semblables, qui sont d'un genre tout different de ceux-ci. Quelques raisonnemens qu'il puisse faire, la simple lecture du texte de S. Jean effacera tout. p.38.41.48 p.39.42. p.42.45.

Je ne sçay si c'est encore par la necessité de soutenir son opinion sur S. Jean, que]'ce Pere se croit obligé de suivre exactement l'ordre de S. Matthieu & de S. Jean, parceque ce sont, dit-il, des Apostres qui ont esté témoins de ce qu'ils raportent, au lieu que S. Marc & S. Luc n'ont écrit que ce qu'ils ont appris des autres. [S'il se fonde simplement sur ce que]'Papias dit que S. Marc ne s'est pas mis en peine d'écrire les choses selon l'ordre que J.C. les avoit faites ou dites, [il n'en sauroit tirer que S. Matthieu & S. Jean se soient plus attachez à cet ordre. Que si c'est parceque S. Luc & Saint Marc n'estoient pas témoins oculaires comme ceux-ci, il est fascheux qu'il semble faire des histoires humaines de ces ouvrages qu'il reconnoist sans doute estre p.49|p.54. Eus.l.3.c.39. p.113.

estre tous divins. Car je ne doute nullement qu'il ne soit prest de souscrire ug.B.conf. 1.c.1.35.p.3.b|26.d.c. à ce que dit Saint Augustin,]'que c'est l'autorité du S. Esprit & la main de J.C, que nous respectons dans tous les quatre Evangelistes, non le témoignage des hommes; & que c'est pour cela que Dieu a fait écrire l'Evangile par S. Marc & par S. Luc, qui n'estoient disciples que des Apostres, & non pas de J.C. mesme. [Le S. Esprit a pu se servir de la connoissance humaine que Saint Matthieu & S. Jean avoient de l'histoire de J.C, pour leur faire observer l'ordre du temps quand il a esté à propos qu'ils l'observassent. Mais il ne luy a pas esté fort difficile de le faire aussi garder aux deux autres.

Je ne conçois pas non plus comment] m.L.pr.p.8. 'le P. Lami accuse de temerité le sentiment de la Peire, qui s'estoit persuadé, dit-il, que l'ordre suivi par les Evangelistes est venu du S. Esprit: ig.B.conf. .c.21.p.54| .c.13.p.126. b. 'S. Augustin en a esté persuadé aussi, ayant cru que les Evangelistes n'avoient rien mis que selon l'ordre & la maniere que le S. Esprit leur suggeroit. [Je croy pouvoir ajouter que tout homme qui reconnoist l'Evangile pour une Ecriture canonique, se le persuade encore; & je ne doute point que le P. Lami n'en soit luy mesme persuadé, pour peu qu'il y fasse de reflexion.] l.L.pr.p.8. 'Il objecte qu'il est certain que les Evangelistes n'ont pas toujours suivi l'ordre du temps. [Mais est-ce l'unique ordre qu'on puisse suivre?

Pour venir plus precisément à la double prison de S. Jean,] p.44.48. 'Le Pere Lami pretend que si on ne l'admet, il faut renverser toute l'œconomie des actions & des instructions de J.C, & mettre une étrange discorde entre les Evangelistes. [Je n'ay pas assez étudié cette matiere pour répondre absolument à cette difficulté: mais je voy qu'elle n'a pas empesché qu'on n'ait fait depuis le commencement de l'Eglise un grand nombre de Concordes sur l'Evangile; & je ne trouve point que les choses soient si fort renversées dans celle qu'on attribue à M[r] Arnauld,]'& que pr.p.10.12. le Pere Lami reconnoist avoir esté la plus estimée de toutes.

[Mais voici enfin le raisonnement sur lequel il croit qu'on est obligé d'admettre une premiere prison de S. Jean, differente de sa detention par Herode.]'Il est certain par S. Matthieu & con.p.43. par S. Marc, que J.C. aprés avoir surmonté le demon dans le desert aussitost aprés son battesme, revint dans la Galilée lorsqu'il eut sceu que S. Jean avoit esté arresté: & l'on voit plus precisément, dit le P. Lami, par l'Evangile de S. Jean, qu'il retourna en Galilée pour les noces de Cana aussitost aprés son battesme: Donc Saint Jean Battiste fut arresté aussitost aprés le battesme de J.C, avant que J.C. fust retourné du desert dans la Galilée, & avant les noces de Cana. Cependant l'Evangile dit tres nettement qu'aprés les noces de Cana, J.C. fut à Capharnaüm, de là à Jerusalem pour Pasque, & de Jerusalem dans les pays des environs, où il battizoit en mesme temps que S. Jean battizoit aussi à Ennon. Cela ne se peut accorder, dit le Pere Lami, si nous n'avouons que S. Jean aprés avoir esté mis en prison, en fut delivré, & continua encore à battizer. [Voilà ce me semble tout le raisonnement du Pere Lami, non pas dans les mesmes termes, mais d'une maniere qui est, comme je croy, encore plus claire & plus forte que la sienne.

Ce raisonnement paroist demonstratif, mais à ceux qui ne prennent pas garde à une remarque assez commune,]'& que S. Augustin n'a pas ou- Aug.B.conf. l.2.c.5.p.34.d. bliée, qui est que les Evangelistes, [& souvent mesme les historiens profanes,] raportent comme de suite des choses qui sont neanmoins fort eloignées l'une de l'autre, lorsqu'ils jugent

à propos d'omettre ce qui s'est passé entre deux. [Il est donc vray que Saint Matthieu & S. Marc aprés avoir raporté les tentations de J.C. dans le desert, disent qu'il vint ensuite en Galilée lorsque S. Jean eut esté mis en prison. Il reste à prouver que ce retour de J.C. en Galilée soit celui dont parle S. Jean l'Evangeliste, & qui preceda de peu de jours les noces de Cana: mais c'est ce que le P. Lami ne prouve pas, & ce qu'il ne sauroit prouver. Que si ce retour est celui que S. Jean l'Evangeliste marque aprés l'entretien de la Samaritaine, le Pere Lami n'en peut rien conclure pour la double prison de S. Jean.]

Con.L.p.44. 'Mais il est constant, dit-il, *liquet*, que S. Matthieu & S. Marc raportent aprés la prison de S. Jean, beaucoup de choses arrivées avant qu'il eust esté arresté par Herode. [Et par où cela est-il constant? Car toutes ces choses se trouvent dans la Concorde de M^r Arnauld aprés la detention de S. Jean par Herode : & je ne voy point que cela fasse aucune confusion ni aucun embaras : surtout si nous mettons la prison de S. Jean non sur la fin de l'année, mais à la Pentecoste.]

p.45.46. 'Le P. Lami tire de ces paroles de J.C. sur S. Jean, *Fecerunt in eo quacumque voluerunt*, que les Pharisiens ont persecuté le saint Precurseur. [Mais ils peuvent l'avoir fait par Herode: & ce sens convient mesme mieux aux paroles de J.C. Car si aprés l'avoir mis en prison, ils ont esté obligez de le relascher, ils n'ont pas fait contre luy tout ce qu'ils vouloient.

Je ne voy donc rien qui puisse non-pas prouver, mais favoriser mesme le sentiment du P. Lami,]

p.47. 'que la remarque qu'il fait sur ce que S. Marc & S. Matthieu disent, que J.C. vint en Galilée à cause de la detention de Saint Jean. Car si c'estoit Herode qui avoit fait mettre Saint Jean en prison, J.C. devoit plutost fuir la Galilée qui appartenoit à Herode. [Mais je pense que le Pere Lami avouera luy mesme que cette raison prise dans toute sa force, est encore bien foible pour avancer un fait de cette importance inconnu à toute l'antiquité. J.C. n'avoit point à craindre d'Herode, dont sa sagesse vouloit souffrir les dereglemens sans en rien dire; & il savoit bien arrester s'il le vouloit les effets de sa mauvaise volonté. Quelques uns pretendent mesme que Capharnaüm, où il fit son principal sejour, estoit à Philippe plutost qu'à Herode. Pour ce que le P. Lami suppose que la detention de S. Jean est mise comme la cause pour laquelle J.C. vint en Galilée, les Evangelistes disent simplement qu'il y vint aprés avoir appris cette detention. Elle peut neanmoins en avoir esté la cause, si J.C. a voulu paroistre particulierement dans la Galilée, & n'y paroistre avec grand eclat qu'aprés que S. Jean fut comme disparu par sa prison.]

'Ce Pere s'étonne de ce que personne n'a remarqué la difficulté qu'il y a de voir pourquoi S. Matthieu parle de la prison de S. Jean hors de son lieu, pretendant que cela a dû donner sujet de juger qu'il ne parloit pas de son emprisonnement par Herode, mais de quelque autre. p.44.

[S'il l'entend de ce que dit Saint Matthieu dans le chapitre 4, verset 12, *Cùm autem audisset Jesus quòd Joannes traditus esset*, je ne voy rien qui empesche de croire que cela ne soit mis tout à fait en son lieu & en son temps, en le raportant mesme à sa detention par Herode. Que si le Pere Lami parle de l'histoire que S. Matthieu fait de son emprisonnement dans le chapitre 14, c'est une preuve bien forte que cet Evangeliste ne s'estoit pas fait une loy non plus que les autres de suivre toujours l'ordre du temps, puisqu'il ne raporte en cet endroit la detention de S. Jean qu'à l'occasion de sa

mort, & sa mort mesme qu'à l'occasion des miracles que J.C. n'avoit faits, ou qu'au moins Herode n'avoit sceus que quelque temps aprés avoir fait mourir S.Jean. *In illo tempore, audivit Herodes Tetrarcha famam [illegible]u: & ait pueris suis; Hic est Joannes Baptista; ipse surrexit à mortuis; & ideò virtutes operantur in eo. Herodes enim tenuit Joannem &c.*

101. 'Le Pere Lami pretend trouver une grande preuve, *efficassimum argumentum,* que Saint Jean estoit prisonnier à Jerusalem, & non pas à Maqueronte, lorsqu'il envoya de sa prison deux de ses disciples à J.C; parcequ'immediatement auparavant, S. Luc en parlant du fils de la veuve de Naïm ressuscité par J.C, avoit dit que le bruit de ce miracle s'estoit repandu dans toute la Judée.[Mais Maqueronte n'estoit-elle pas dans la Judée? Et quand elle n'en auroit pas esté, S. Luc ajoute aussitost, *& in omnem circa regionem.*]

12. 'Le P. Lami dit que les disciples de S. Jean n'avoient pas apparemment beaucoup de liberté de luy parler dans une place forte comme Maqueronte, où les Rois avoient accoutumé d'avoir

c.6.v.20. leurs thresors.'Mais Herode qui honoroit S.Jean, mesme aprés l'avoir fait mettre en prison, [pouvoit bien permettre aussi qu'il fust visité par ses disciples, & donner ordre en mesme temps qu'il n'eust rien à craindre pour ses thresors s'ils estoient là, ce que je ne me souviens pas d'avoir lu.

Voilà ce me semble toutes les raisons fortes ou foibles que le P. Lami allegue pour son opinion: & je pense que ceux qui les examineront avec un peu de soin, ne s'étonneront pas que le public ne les ait pas receues trop favorablement, & n'ait point esté persuadé de la solidité de ses conjectures. Il seroit mesme assez difficile de les accorder avec ce qu'on lit dans l'Evan-

v.23. n.L.p. gile,]'que quand S. Jean battizoit à Ennon, aprés sa premiere detention selon le P. Lami, il n'avoit point encore esté arresté: *nondum enim missus fuerat Joannes in carcerem.* Le P.Lami dit que c'est qu'il n'avoit pas encore esté mis en prison pour la seconde fois: [mais assurément cette solution est un peu forcée.

Nous n'avons point voulu embarasser cette question de quelques autres difficultez qu'on peut faire sur la note du P. Lami, mais qui ne font rien pour la decision du fond, comme sur ce qu'il avance, que]'selon l'Evangile de Saint Con.L.p.43.
Jean, J.C. fut en Galilée aussitost aprés son battesme, *sine mora.*[Cependant S. Jean ne parle point dutout du battesme: de sorte que tout ce qu'il dit dans son premier chapitre se peut mettre un an aprés si l'on veut: & nous ne doutons pas qu'il ne le faille mettre aprés les 40 jours du jeûne.]'Le P. Lami le p.41-43.
reconnoist en partie.

[Je ne sçay si le respect qu'on doit à la vertu de S. Jean, peut permettre de dire sans preuve,]'qu'il estoit sorti de p.47.
prison à condition de ne plus prescher dans la Judée. Le Pere Lami pretend montrer qu'il avoit quitté la Judée, 'parcequ'il preschoit à Ennon dans la p.47.48.
Galilée. [Mais il ne se met point en peine de montrer qu'Ennon estoit dans la Galilée.]'Que si ce lieu estoit à huit Cas.ex.14.§
milles audessous de Scythople, comme 25.p.281.
Casaubon le cite d'Eusebe, [je pense que c'estoit dans la Judée plutost que dans la Galilée.]

'Il dit que Saint Joseph en revenant Con.L.p.48.
d'Egypte en Galilée, ne voulut pas mesme passer par la Judée. [Je ne voy pas cependant quel autre chemin il pouvoit prendre, à moins qu'il n'allast par mer.]

'Il dit que J.C. ayant appris qu'He- p.48.
rode avoit fait mourir S. Jean, s'enfuit de là dans le desert.'S. Matthieu se sert Matt.14.v.13.
du terme de *secessit, il se retira,* [qui est plus respectueux; & je ne sçay si

l'Evangile dit jamais qu'il ait *fui*, que lorsqu'on le voulut faire Roy.] Conc.c.57.n.a. 'Selon la suite de l'endroit de S. Matthieu, il se retira non sur la nouvelle de la mort de Saint Jean, mais sur ce qu'Herode disoit de luy mesme; le reste n'estant que comme une parenthese. §1.2. 'Il paroist mesme qu'il avoit alors moins à craindre la cruauté d'Herode, que son estime & sa curiosité. Aussi selon S. Marc, il se retira pour faire reposer les Apostres.

Pour la page 96.§6.

NOTE X.

Sur la fille & le premier mari d'Herodiade.

C.à Lap.in Marc.p.593.2.d. 'Nous donnons à la fille d'Herodiade, dont parle l'Evangile, le nom de Salomé, comme d'autres l'ont fait avant nous, Jos.ant.l.18.c.7.p.628.c. 'parceque Joseph dans la deduction qu'il fait de la famille du Roy Agrippa, ne donne aucun autre enfant à Herodiade. Elle l'avoit eue de son premier mari avant que d'estre enlevée par Antipas: Chry.in Matt.h.49.p.530.c.d|Ori.in Luc.h.27.p.237.b. '& S. Chrysostome croit aussi aprés Origene, que celle dont parle l'Evangile estoit sortie de ce mariage.

Marc.6.v.17|Jos.p.628.c. 'Ce premier mari d'Herodiade estoit Philippe selon l'Evangile, & Herode selon Joseph: [ce qui n'est pas plus difficile à accorder que quand le Tetrarque de Galilée & le Roy des Juifs qui fit mourir Saint Jacque, sont appellez Herodes par S. Luc; au lieu que Joseph appelle le premier Antipas, & l'autre Agrippa. Comme tout le monde demeure d'accord que l'un s'appelloit Herode Antipas, & l'autre Herode Agrippa, je ne sçay pas pourquoi] Mald.in Matt.p.301.c.d. 'Maldonat demande d'autres preuves pour croire que le premier mari d'Herodiade se nommoit Herode Philippe; [ni pourquoi] Casf.ex.13.§16.p.282. 'Casaubon dit qu'il est impossible de concilier Joseph avec l'Evangile.

Hier.in Matt.p.41.a.b.|a Mald.p.391.e. 'S. Jerome dit qu'Herodiade estoit fille d'Aretas Roy [d'Arabie;] [a] en quoy il peut bien avoir esté trompé 'par Eusebe. Eus.l.1.c.11.p.31.a.b. Car quoiqu'il soit assez clair en cet endroit, il ne l'est pas neanmoins si fort, qu'en le lisant un peu viste, on ne puisse douter si c'est Herodiade qu'il dit estre fille d'Aretas, ou si c'est la premiere femme d'Herode Antipas: Ruf.l.1.c.11.p.14.1. 'Et en effet, Rufin l'a pris dans le premier sens, [qui est le faux, ne s'estant pas donné la peine d'aller consulter l'endroit de Joseph que cite Eusebe.]

Hier.ib.p.41.a.b. 'S. Jerome ajoute qu'Aretas ayant marié sa fille Herodiade à Philippe le Tetrarque, il la luy osta ensuite, & la donna à Herode Antipas. Il cite cela d'une vieille histoire. [Mais ce Saint qui aimoit la verité & la raison, n'auroit pas sans doute trouvé mauvais qu'on eust preferé à cette histoire sans nom l'autorité de celle de Joseph, qui apparemment n'est pas moins ancienne, qui nous décrit dans le particulier comment tout cela s'estoit passé,] Jos.ant.l.18.c.7.p.626. 'qui nous assure que le mariage d'Herodiade avec Antipas forma une guerre entre Aretas & luy, p.628.c.d. '& qui nous apprend mesme que Philippe le Tetrarque epousa la fille qu'Herodiade avoit eue de son premier mari. [Quand nous n'aurions point Joseph, l'Ecriture ne donnant point la qualité de Tetrarque à Philippe, nous aurions grand sujet de douter qu'Antipas eust osé enlever la femme d'un frere qui estoit de la mesme qualité que luy, quoique moins riche.]

Pour la page 100.§7.

NOTE XI.

Sur ce que dit S. Paulin, que S. Jean a esté sans peché.

Paul.car.6.p.455.456.460. 'S. Paulin dans le poeme qu'il a fait de la vie de Saint Jean, semble le faire entierement exemt de toute la souillure du peché, & de tout ce qui pouvoit avoir besoin d'estre purgé. [Mais il faut distinguer entre S. Paulin, qui dans un poeme avance une pensée vraisemblable lorsqu'on ne considere que

la vertu de Saint Jean, & ce que nous savons de ses actions; & entre S. Augustin qui assure une chose en plusieurs endroits; en défendant l'Eglise contre ses ennemis, sur un point qu'il avoit fort examiné dans l'analogie & la suite de toutes les veritez de la religion.]

Pour la page 100.§ 7.

NOTE XII.

Histoires peu assurées sur la mort de S. Jean.

All.de Sim. p.82. 'On cite une histoire de la mort de S. Jean, écrite par un nommé Euripe, qui se qualifie le second des disciples de ce Saint: & il dit qu'il l'a écrite afin que tous ses freres en J.C. festent le 29e jour d'aoust la memoire & le repos de Jean l'ami & le precurseur de Christ. Boll.may,t.1. p.39.1. 'On ne doute pas que ce ne soit une fable: [& ce peu de lignes que nous en avons le prouve assez.]

Gr.T.gl.M. c.12.p.30. 'S. Gregoire de Tours dit qu'une femme des Gaules venue dans la Palestine pour voir J.C, ayant sceu qu'on alloit couper la teste à S. Jean, y accourut, & obtint à force d'argent la permission d'entrer dans la prison pour recueillir de son sang &c. & qu'elle l'apporta à Bazas [en Gascogne,] & le mit dans l'autel d'une eglise qu'elle y fit bastir sous le nom du saint Precurseur. [Bien des gents ne croiront pas cette histoire, quand elle seroit mesme raportée par des auteurs plus anciens & plus exacts: & ce ne sera pas par là qu'on prouvera que les Chrétiens ont eu des eglises avant le III. siecle.]

Pour la page 100.§ 8.

NOTE XIII.

Si S. Jean a annoncé J.C. aux morts.

Naz.or.20.p. 369.b|Ori.g. 11.Reg.p.34.|Hipp.de Anti.p.62.63. 'Ce que dit S. Gregoire de Nazianze aprés S. Hippolyte & Origene, que S. Jean a annoncé mesme aux morts la venue de J.C, [est ce me semble une pensée assez commune parmi les anciens.] Chry.in Matt. h.37.p.430. 431. 'Neanmoins S. Chrysostome la rejette, & s'en moque mesme comme d'une badinerie qui n'est bonne que pour des enfans. Mais il ne rejette proprement que ceux qui vouloient que S. Jean eust esté prescher la penitence aux morts, pour lesquels il n'y a plus de confession [& de penitence] selon l'Ecriture, [en quoy il peut bien avoir eu en vue Origene,]' qui dit que Saint Jean & les Prophetes sont descendus dans les enfers, comme les medecins vont dans les lieux où les malades ont besoin de leur secours. Ori.p.33.b| 35.c. 'Et il combat dans le mesme endroit une autre pensée qu'Origene joint à celle là. p.34.e|Chry. p.430.e. [Ainsi ce que dit ce Saint peut bien ne se pas raporter au sentiment de S. Hippolyte,]' qui dit que S. Jean alla annoncer dans les enfers que J.C. y descendroit bientost pour sauver des mains de la mort les ames des Saints, Hipp.de Anti. p.63. [sans rien dire des autres. S. Gregoire de Nazianze ne s'explique point dutout.]

Pour la page 100.§ 8.

NOTE XIV.

Que S. Jean n'a point esté martyrizé à Sebaste.

[Comme le tombeau de S. Jean a esté celebre à Sebaste dans la Samarie des le IV. siecle au moins, c'est sans doute]' ce qui a fait croire dans la suite du temps qu'il y a esté mis en prison, & decapité.] Chef S.J.p.8. 9. 'S. Gaudence mesme l'a cru, quoique sans l'assurer, Gaud.f.17. bib.P.t.2.p. 60.d.e. [n'ayant pas assez examiné l'état où estoient ces pays du temps de S. Jean. Car quand Joseph ne nous assureroit pas que cela est arrivé à Maqueronte, il est certain que Sebaste obeïssoit alors aux Romains, & non à Herode Antipas, qui n'y avoit ni jurisdiction, ni prison, ni droit d'y faire executer personne.]

Pour la page 102.§ 8.

NOTE XV.

Sur la dedicace de l'eglise de S. Jean à Alexandrie.

Thphn.p.64. b. 'Theophane dit que les reliques de

Saint Jean Battiste furent transferées à Alexandrie l'an 4 d'Arcade, le 6 des calendes, au mois de Pauni. B.p.567.2. 'Le Pere Goar raporte cela à la dedicace de l'eglise de ce Saint bastie par Theophile à la place du temple de Serapis: [& je pense que personne ne fera difficulté de le suivre en cela. Le mois de Pauni commence le 26 de may. Ainsi le 6 des calendes doit s'entendre de celles du mois de juin, & marquer le 27 de may.] P.518.638.2. 'Que si l'on trouve des manuscrits qui lisent *VI. calendas julii, mensis Pauni die secundâ*, il faut assurément lire *junii*, le 6 des calendes de juin estant effectivement le 2 de Pauni, au lieu que le 6 des calendes de juillet, c'est à dire le 26 de juin, est le 2 d'Epiphi.

[Pour l'année, cela est fort brouillé dans Theophane à l'ordinaire.] P.64.b. 'Car on le met en la 4^e^ année d'Arcade, [qui est au moins l'an 398,] en la premiere du Pape Innocent, [qui est l'an 402,] en la 14^e^ de Nectaire, [qui est l'an 395,] & deux ans avant l'ordination de S. Chrysostome, [faite en 398. Si on veut que Theophile ait dedié son eglise un dimanche, le 27 may estoit le dimanche en 395. On voit par là qu'il se faut peu arrester à l'histoire de la translation du chef de S. Jean à Angeli,] Cyp.p.407. 'où on lit que cette eglise fut dediée par ordre de Theodose le 29 d'aoust.

Pour la page 104.§ 9.

NOTE XVI.

Que le chef de S. Jean a esté enterré à Jerusalem, & transferé de là non à Constantinople, mais à Emese.

[Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'il y a de grandes difficultez sur le chef de S.^t^ Jean Battiste.] Flor.p.788.c. 'On cite de Nicephore & de Metaphraste qu'Herodiade le fit enterrer dans le palais de Maqueronte: Nphr.l.1.c.19.p.89.a|Sur.29.aug.p.322.§ 21.24. 'Mais ils disent seulement que ce fut dans le palais, sans en determiner le lieu. [Ils paroissent avoir voulu suivre l'histoire de la premiere decouverte du chef de S. Jean,] Chef S.J.p.210. 'qui s'exprime comme eux: a p.216. *mais c'est aprés avoir dit que S. Jean avoit revelé son chef à deux moines qui estoient venus à Jerusalem. [Marcellin en parle de mesme sur l'an 453. C'est pourquoi] Ado,29.aug.|P.de Nat.l.7.c.132.p.150.2. 'Adon & Pierre des Noels, qui avoient vu la mesme histoire que les autres, disent que ce fut dans le palais d'Herode à Jerusalem qu'il fut enterré. [Sozomene qui, comme nous allons voir, a suivi des memoires tous differens, s'accorde neanmoins en ce point,] Soz.l.7.c.21.p.737.c. 'puisqu'il dit que le chef de S. Jean fut trouvé chez des moines qui avoient d'abord demeuré à Jerusalem. Chef S.J.p.4. 'C'est pourquoi M^r^ du Cange le suppose partout comme une constante.

P.219. 'Cependant l'histoire de la seconde decouverte de ce chef porte dans le latin, que l'Abbé Marcel demandant à S. Jean dans une vision d'où il venoit, ce Saint répondit qu'il venoit de Sebaste. [Cette opinion n'est peutestre pas moins probable que les autres. Neanmoins nous n'avons pas osé former un sentiment nouveau sur cet endroit qui n'est pas mesme dans le grec.

Il y a encore plus de difficulté sur le lieu où il fut transporté que sur celui où il avoit esté mis en terre. Nous verrons sur Theodose I. § 65.] Soz.p.737.c.d. 'qu'on pretend qu'il fut trouvé à Jerusalem chez des moines sectateurs de l'herefie des Macedoniens, transporté peu aprés en Cilicie, de là à Coslai ou Cosilas village prés de Calcedoine, en 371 au plustard; & que sous Theodose il fut osté des mains des Macedoniens, & porté à Calcedoine sur la fin de 391, puis à l'eglise de S. Jean à Hebdomon pres de Constantinople. Et cette histoire est fondée sur Sozomene, sur la chronique d'Alexandrie *p.708*, & sur quelques editions de celle de S. Prosper.

Chef S.J.p.208.&c. 'D'autres disent que le chef du mesme S. Jean Battiste ayant esté trouvé à Jerusalem du temps de Constantin,

fut transporté secrettement à Emese en Phenicie, où il demeura caché assez longtemps, jusqu'à ce qu'il y fut decouvert en 453, sous l'empire de Marcien.[Cette narration est appuyée dans ses premieres parties sur l'autorité d'une piece qui est ancienne; & sa derniere est certifiée par une histoire, qui paroist originale & tout à fait authentique, comme on le verra dans la note 17.] 'L'on remarque que les Grecs ne connoissent plus aujourd'hui dans leur office que cette translation, ayant tout à fait oublié celle dont parle Sozomene. [marg: ...3.43.51.]

[Il faut necessairement que l'une des deux translations soit fausse, ou qu'au moins l'une n'ait pas esté du veritable chef de S. Jean Battiste. Sozomene a un grand avantage pour luy, qu'il decrit une chose faite à la vue de Constantinople, ou plutost de toute la terre, & si pres de son temps, qu'on ne peut douter qu'il n'ait vu la moitié de ceux qui y avoient assisté. Car de dire que ce qu'on en lit dans son histoire, y ait esté ajouté, c'est une chose sans aucune probabilité: Et puisqu'on pretend que cette translation est demeurée inconnue aussitost aprés, qui a pu s'aviser de mettre dans son histoire une chose que personne ne disoit plus?

Mais Sozomene n'est pas seul qui la raporte. Elle se lit dans la chronique de S. Prosper, qu'on ne dit point avoir accoutumé de suivre Sozomene; elle est encore dans la chronique d'Alexandrie, où l'on en trouve des particularitez qui ne se lisent point dans les autres. Ainsi ce sont trois auteurs differens qui appuient une mesme chose, tous trois considerables, & dont deux au moins peuvent passer pour originaux, si neanmoins cet endroit est veritablement de Saint Prosper, de quoy nous parlerons dans la suite. On ne peut donc ce me semble revoquer en doute la narration de Sozomene, au moins pour ce qui est des choses qui se sont passées publiquement.

Il semble qu'on la peut encore appuyer par le témoignage]'d'une oraison attribuée par quelques uns à Saint Chrysostome; mais que le style, & S. Jean de Damas qui la cite, font voir estre de Severien Evesque de Gabales en Syrie, qui vivoit & preschoit du temps de S. Chrysostome.'Car elle est prononcée dans une ville où il y avoit des reliques de Saint Jean Battiste: Et neanmoins il est aisé de juger que ce n'estoit ni à Jerusalem, ni à Sebaste, ni en aucun autre lieu de la Palestine,] 'mais en un pays plus septentrional que cette province, [ce qui exclud encore Alexandrie, & peut fort bien au contraire marquer Constantinople, où il est certain que Severien a souvent presché; d'où vient que le Pere Combefis croit que c'est cette ville dont il parle.] 'Ce que dit Severien, qu'un autre avoit déja parlé avant luy, [convient aussi fort bien à Constantinople, où il y avoit toujours grand nombre d'Evesques. [marg: Combf.de Chry.p.221| Jo.D.im.l.3.p.809. — Combf.de Chry.p.235. — p.255. — p.222.]

Neanmoins ce témoignage qui seroit tres considerable s'il estoit plus positif, n'est pas assez formel pour rien prouver. Car quoiqu'on dise, on ne sauroit montrer qu'il parle à Constantinople. Il pouvoit y avoir des reliques de S. Jean à Antioche. Il y en pouvoit avoir à Gabales, & en bien d'autres endroits que nous ne savons pas. Car Severien ne dit pas que ce fust le chef de ce Saint. De sorte que quand on montreroit qu'il preschoit à Constantinople, cela ne prouveroit pas encore assez pour l'histoire raportée par Sozomene.]

'Baronius reçoit absolument le recit de cet historien, & rejette au contraire ce qu'on dit, que le chef de S. Jean a esté trouvé à Emese sous Marcien.[Il en a eu sujet s'il n'a point vu d'autre autorité pour cette derniere histoire, que ce qu'en raporte Metaphraste sur la vie [marg: Bar.391.§ 7.12|29.aug.b.]

de S. Jean & dans celle de S^te^ Matrone, ou ce qui s'en lit dans le traité attribué à S. Cyprien. Mais outre ce qui en est dans la chronique de Marcellin, [dont il eust pu faire un peu plus de cas, & dans celle d'Alexandrie, dont l'autorité est sans doute considerable, M^r^ du Cange qui a traité à fond ce qui regarde les reliques de Saint Jean, l'autorise par des preuves, de la verité desquelles nous ne croyons pas pouvoir douter.

Il faut donc necessairement reconnoistre que Theodose, & l'Abbé Marcel qui nous assure de la decouverte faite à Emese, ayant cru chacun avoir le chef de Saint Jean Battiste, l'un des deux s'est trompé dans sa croyance. Ce n'est pas qu'absolument parlant, & en rejettant l'histoire anonyme de la translation du chef de S. Jean de Jerusalem à Emese, laquelle n'est pas tout à fait assurée, comme nous le verrons dans la note 17, on ne puisse dire qu'aprés que Theodose eut mis cette relique à Constantinople, elle en fut enlevée & portée à Emese, où elle demeura cachée jusqu'à ce que Dieu la decouvrist à l'Abbé Marcel. Car cet Abbé ne dit point comment ni d'où elle estoit venue à Emese. Mais cela a si peu d'apparence, qu'il est plus aisé de croire qu'on a pris le chef de quelque autre Saint pour celui de S. Jean Battiste. On ne le peut dire ce me semble de Marcel,]
Chef S.J.p. 217. 'puisque la revelation qu'il eut, nomma positivement Saint Jean qui a
p.227.228. battizé J.C;'& un Prestre ayant témoigné douter que ce fust le chef du Precurseur, le miracle dont il fut aussitost puni,[confirma sans doute la verité qu'il contestoit.

On ne voit pas la mesme certitude pour le chef que Theodose mit à Constantinople, puisqu'elle n'est fondée que sur le témoignage de moines accusez d'estre Macedoniens, qui ainsi pouvoient bien ne faire pas conscience de mentir. Et ils peuvent mesme s'estre trompez de bonne foy : car les payens brulerent bien d'autres os que ceux de S. Jean Battiste. Ainsi s'il y avoit quelque Saint inhumé vers le mesme endroit, qui ait aussi esté deterré, comme les payens jetterent les reliques de S. Jean par la campagne, on les aura aisément confondues avec les autres. Il faut toujours que ce chef fust de quelque Saint,]'puisque Dieu fit un miracle pour empescher que Valens ne le portast à Constantinople. Soz.l.7.c.21. p.737.d.

'On remarque, comme nous avons dit, que le recit de Sozomene n'a point esté receu des Grecs posterieurs, qui n'ont [presque] point connu d'autre chef de S. Jean que celui qui a esté à Emese. Chef S.J.p. 43.51.

[S'il faut ajouter foy à ce que dit Metaphraste,]'il pretend que Justinien ayant fait rebastir l'eglise d'Hebdomon, y fit apporter pour la dedier diverses reliques, lesquelles il fit ensuite reporter au lieu où elles avoient accoutumé d'estre :'& on remarque que cela s'est aussi pratiqué dans l'Occident. 'Entre ces reliques, il fit apporter d'Emese le chef de S. Jean. [On n'avoit donc alors aucune pensée qu'il fust dans l'eglise mesme d'Hebdomon. Sur.29.aug. p.326.§11. Chef S.J.p. 45. Sur.29.aug. p.326.§11.

Mais sans nous arrester à Metaphraste, le Comte Marcellin qui vivoit du temps de Justinien mesme, n'auroit pas dû raporter, comme il fait, la decouverte du chef de S. Jean à Emese, avec la date, & diverses particularitez, comme une chose qui n'estoit contestée de personne, si l'Eglise de Constantinople eust cru alors avoir le mesme chef; ce qu'il n'eust pu ignorer. Il faut dire la mesme chose de Theophane, qui estoit persuadé que ce chef estoit à Emese lorsqu'il écrivoit à Constantinople.

Nous verrons dans la note 22, que vers l'an 850, on apporta de Comane à Constantinople un chef de S. Jean qu'on pretendoit estre celui d'Emese.]

Vt

Ugh.t.6.p. 1116.b. 'Ut in S. Joannis fide urbis (f. urb.) & tutelâ esset, dit un menologe. [L'histoire de cette translation, quelque peu d'autorité qu'on luy veuille donner, suffit toujours pour montrer que l'on ne croyoit point alors avoir à Constantinople le chef de S. Jean, soit qu'on eust reconnu que celui que Theodose y avoit apporté n'estoit pas le veritable, soit qu'il eust esté perdu sous les Empereurs Iconomaques.

On peut remarquer encore que] Soz.l.7.c.24. p.741.d. 'Theodose avant que de partir pour faire la guerre à Eugene, alla prier dans l'eglise de S. Jean Battiste qu'il avoit fait c.21.p.738.a. bastir,'& où il avoit mis le chef qu'il Thdrt.l.5.c. 24.p.739.a. croyoit estre du mesme Saint:'& neanmoins ce fut l'Apostre S. Jean avec S. Philippe qui l'assista dans cette guerre.

[Ce que l'on trouve de la translation faite sous Theodose dans la chronique de S. Prosper, n'est point dans les editions de du Chesne, & du P. Labbe.] Eus.chr.P.p. 100. 'Le S[r] de Pontac l'a mis dans la sienne p.768.d. en italique, comme une addition:'& il marque que cet endroit ne se trouve point dans plusieurs manuscrits.

Pour la page 04.§9.

NOTE XVII.

Quelle autorité a ce qu'on dit de la translation du chef de Saint Jean à Emese, & de sa decouverte sous Marcien.

Chef S.J.p. 08-228.229. 'M[r] du Cange nous a donné deux discours grecs & latins sur la translation du chef de S. Jean à Emese, dont le second est un sermon fait vers la fin du IX. siecle, & que Leo Allatius *de Sim. p.128*, assure estre de Metaphraste. 208.215. 'Il est tiré presque mot à mot du premier: & celui-ci contient deux parties, dont la premiere raporte comment le chef du Saint fut trouvé la premiere fois dans le palais d'Herode, & apporté à Emese, où il demeura longtemps sans y estre connu que de tres peu de personnes, & enfin par le seul Eustathe PrestreArien, qui ayant esté chassé lorsqu'on eut reconnu son heresie, la connoissance de la relique se perdit entierement dans la ville.' La seconde partie p.215. est la relation que l'Abbé Marcel fait de la revelation qui luy fut faite à luy mesme du lieu où estoit ce chef, & comment il le fit connoistre à Urane son Evesque, & ensuite à toute la ville.

[Il semble difficile de soutenir la premiere partie, tant parcequ'on n'en sçait point l'auteur, qu'à cause de quelques circonstances assez peu probables. Car il est étrange que]'les deux moines à p.211. qui S. Jean avoit revelé où estoit son chef, aient confié à d'autres une chose si precieuse, & encore à un potier qu'ils avoient rencontré, & qui couroit le pays pour gagner sa vie. Ce potier, diton ensuite, eut revelation de S. Jean que c'estoit son chef qu'il portoit, & qu'il n'avoit qu'à l'emporter, & à quitter les moines: & tout le fruit que luy apporte une chose aussi sainte que le chef de S. Jean Battiste, c'est une felicité temporelle, [sans qu'il soit dit un mot de sa pieté.]

'En mourant il laissa ce chef à sa sœur p.212. dans une cassette cachetée, & luy dit de ne point ouvrir la cassette jusqu'à ce que ce qui estoit dedans luy marquast qu'il vouloit sortir, μηνύσῃ τὴν ἔξοδον. [C'est une imagination un peu extraordinaire.]

'Il est dit encore qu'Eustathe l'Arien p.21 s'attribuoit les guerisons que recevoient ceux qui venoient visiter le lieu où il avoit caché ce chef. [Il faisoit donc des miracles entre les mains de cet Arien: & il n'est point dit qu'il en ait fait lorsqu'il estoit entre les mains des Catholiques; comme en effet cela ne convient pas]'à ce qu'on pretend qu'il p.237. demeuroit alors caché. [Aussi 'Metaphraste mesme ne parle point dutout de ces miracles,]que les Ménées n'ont pas neanmoins oubliez, *24.feb.p.257*.

Mais ce qui rend plus suspect tout le

recit de cette premiere decouverte du chef de S. Jean, c'est que] p.49. 'la memoire ne s'en estant conservée que par une seule personne, p.112.113. 'qui le disoit en mourant à son successeur, & cela jusques à Eustathe, aprés lequel on ne voit pas que personne en ait eu connoissance: [il est difficile de deviner comment ceux qui en ont écrit l'ont pu savoir. Car encore si la seconde revelation eust esté faite du vivant d'Eustathe, on pourroit croire que voyant les merveilles qui se firent en cette rencontre, il se seroit converti, & auroit decouvert ce qu'il avoit sceu par la tradition que nous avons dite, qui neanmoins auroit toujours esté suspecte pour les circonstances, puisque ce qui ne se conserve durant 120 ans que dans la memoire de quelques personnes, ne peut pas estre fort seur.] p.114. 'Mais il est dit expressément qu'aprés qu'Eustathe eut esté chassé de la caverne où il avoit caché le chef de S. Jean, cette caverne fut habitée par plusieurs moines qui se succederent les uns aux autres, jusqu'à Marcel sous qui la relique fut decouverte.

Il faut remarquer encore que quoique selon cette relation, le chef de S. Jean fust depuis longtemps à Emese, & qu'il y eust esté apporté de Jerusalem, où elle dit qu'il avoit d'abord esté enterré; cependant lorsque Marcel demanda à ce Saint dans une vision d'où il venoit, p.119. 'il répondit qu'il venoit de Sebaste.

p.185.208. 'Neanmoins on pretend que cette narration a esté traduite en latin par le celebre Denys le Petit; & le Comte Marcellin en a inseré l'abregé dans sa chronique, aussibien que de la relation de Marcel. Bar.391.§12. 'Car pour ce que pretend Baronius que cet endroit a esté ajouté, & n'est pas de Marcellin, qui a accoutumé, dit-il, de marquer les choses en un mot, & non pas de les traiter aussi au long qu'il fait cette histoire, [cette raison est assez foible en elle mesme, & absolument fausse en cette rencontre, y ayant plusieurs points dans cette chronique traitez aussi amplement que celui-ci. Voilà pour ce qui regarde cette premiere partie que je n'oserois ni rejetter ni défendre.

'Pour la seconde, elle est écrite par Chef S.J.p.216. Marcel Prestre & superieur du monastere & de la caverne où estoit le chef de Saint Jean: [& c'estoit un homme d'une vie irreprehensible, selon le témoignage du Comte Marcellin. [Ce fut à luy mesme que S. Jean se revela; & il ne raporte que ce qu'il a vu & oui: de sorte que je ne voy aucun lieu de douter de cette relation, à moins que de dire que c'est un pur imposteur; ce que l'on ne doit pas avancer sans en avoir des fondemens considerables, puisqu'on ruineroit par là toute l'histoire de l'antiquité. Or je ne trouve quoy que ce soit dans cette relation qui puisse donner fondement à ce soupçon.

Il y a à la verité beaucoup de visions: mais on ne pouvoit pas decouvrir une chose inconnue à tous les hommes, que par une revelation; ni en estre bien assuré, à moins qu'il n'y en eust plusieurs.] 'C'est par des revelations, dit Aug.f.114.1271.c.d. S. Augustin, que Dieu a accoutumé de decouvrir quand il luy plaist les corps des martyrs. [S'il se trouvoit dans ces revelations quelque chose de badin ou de superstitieux, on auroit raison de les soupçonner d'imagination ou d'imposture. Mais j'avoue que je n'y trouve rien que de grave & de digne du sujet qu'elles traitent.

Pour le reste de la piece, on y voit ce me semble beaucoup de simplicité, beaucoup d'union entre les superieurs des moines, beaucoup de correspondance & de soumission à leur Evesque. Ce ne sont pas là des marques d'imposture. On y trouve quelque difficulté pour les dates que nous examinerons ci-aprés.] 'La vie de S^te^ Matrone ra- Sur.8.nov.p.203.§14.15. porte quelques particularitez de la de-

couverte du chef de S. Jean: [& il y en a que je ne voy pas se pouvoir accorder avec la relation de Marcel. Mais je ne croy pas que cette vie soit d'aucune autorité. *V. S^te Matrone.*

Conc.t.4.p. 1615.d Le Pape Gelase semble avoir rejetté l'histoire de Marcel,]'lorsqu'il dit qu'il y avoit de nouvelles relations de l'Invention de la Croix, & du chef de S. Jean Battiste, qui estoient lues par quelques Catholiques: mais que quand on rencontroit ces sortes d'écrits, il falloit observer la regle que donne S. Paul, d'examiner toutes choses, & de ne prendre que ce qui est bon. [On ne peut guere douter que ces nouvelles relations ne regardent l'histoire dont nous parlons, qui n'ayant pas esté écrite avant l'an 453, estoit bien nouvelle à Rome en 494. Mais quoique Gelase n'ait pas voulu la recevoir au nombre des écrits tout à fait assurez, il ne l'a pas mise aussi parmi ceux qu'il rejettoit. Il n'en a point jugé, mais il a averti les autres de ne la pas lire sans la juger, & l'examiner avec soin: & c'est ce que nous avons tasché de faire.]

Chef S.J.p. 5. 27.51 'La traduction que nous en avons, porte le nom de Denys; [a] & on met comme une chose constante, que c'est Denys le Petit. Elle est assez differente & plus ample que le texte grec, dont on peut avoir osté pour l'abreger, quelques circonstances moins necessaires, sans changer le fond & la suite de l'histoire. Metaphraste paroist avoir assez suivi le texte grec. Nous avions des auparavant la mesme histoire dans Surius, *29.aug.p.322-324.* Je pense que elle a passé par quelque main Metaphrastique. Elle est aussi plus conforme au texte grec. Ce qui autorise le latin, outre le nom de Denys le Petit, c'est que ce qu'il dit de plus que le grec, peut aisément en avoir esté retranché: & on ne peut guere presumer qu'on l'ait ajouté dans le latin.]

NOTE XVIII.

Pour la page 104.§9.

Histoire de la translation du chef de S. Jean à Emese.

[Comme l'histoire de la decouverte du chef de S. Jean à Jerusalem, & de son transport à Emese, ne nous a pas paru assez autorisée pour la mettre dans le texte, & que neanmoins diverses personnes pourront souhaiter d'en avoir quelque connoissance; voici en abregé ce qu'on en trouve.]

'On pretend donc qu'Herodiade ne voulut point permettre qu'on ensevelist la teste de S. Jean avec son corps, comme si elle eust eu peur qu'il ne ressuscitast pour luy reprocher encore son crime; & que l'ayant gardée quelque temps, elle la fit enfin enterrer en un lieu fermé à la clef'dans le palais d'Herode à Jerusalem, [où Herodiade peut estre venue peu aprés la mort de Saint Jean.] Chef S.J.p. 210. p.208.

'On ajoute que du temps de Constantin,'deux moines estant venus d'Orient, (c'est à dire apparemment de Syrie,) à Jerusalem pour y voir la Croix & les saints lieux, S. Jean mesme leur decouvrit où estoit sa teste, leur ordonnant par deux fois de la tirer de là, & de l'emporter. Ils trouverent ainsi cette precieuse relique, & la mirent dans un sac pour s'en retourner chez eux.'Mais un pauvre potier s'estant joint à eux, ils luy donnerent le sac à porter sans luy dire ce qui estoit dedans. On veut que S. Jean le luy ait declaré, & luy ait mesme ordonné de l'emporter, & de laisser là les moines.'L'histoire dit qu'il le fit, & qu'il s'enfuit avec le sac à Emese, d'où il estoit. En mourant il laissa ce saint chef à sa sœur dans une cassette cachetée, luy ordonnant de le laisser de mesme à quelque personne de pieté, quand elle se verroit hors d'état de luy rendre les mesmes devoirs qu'il luy avoit toujours rendus. p.234. p.208.209. 234.235. p.211.235. p.211.236. Marc.chr.

'La relique passa ainsi à diverses per- Chef S.J.p. 213.237.

sonnes l'une aprés l'autre, jusqu'à ce qu'elle tomba entre les mains d'un Prestre nommé Eustathe, qui paroissoit avoir beaucoup de pieté, mais qui suivoit secrettement l'erreur d'Arius. Il mit la relique dans une urne de terre, p.237. 'qu'il cacha dans une caverne; & il couvrit l'endroit avec une pierre & p.213. quantité de sable.'Il se faisoit en ce lieu divers miracles, dont Eustathe se p.214.237. donnoit l'honneur. 'On sceut enfin qu'il estoit Arien; & les magistrats le chasserent d'Emese. Il demanda avec instance qu'on luy donnast seulement un jour de delai pour sortir: car il vouloit deterrer la relique, & l'emporter; mais on le luy refusa. Ainsi la caverne fut possedée par divers moines qui se p.238. succederent les uns aux autres,'sans connoistre le thresor qu'ils possedoient, jusques à Marcel, à qui Dieu le decouvrit de nouveau.

p.238|Men. V.p.109.2| Ugh.t.6.p. 1226.a.b. 'Les Grecs font sur cette histoire la feste de la premiere revelation ou invention du chef de S. Jean le 24 de fevrier; [en quoy ils ont esté suivis par Usuard & par Adon.]

Pour la page 104.§ 9.

NOTE XIX.

En quelle année & en quel jour le chef de S. Jean a esté trouvé à Emese.

Chef S.J.p. 238.246|Boll. 24.feb.p.430. b.c|Ugh.t.6. p.1226.a. 'Les Grecs, comme nous venons de dire, celebrent le 24 de fevrier la premiere revelation du chef de Saint Jean lorsqu'il fut trouvé à Jerusalem. [Usuard & Adon les imitent en cela:] mais ils se trompent en mettant cette revelation sous Marcien.[C'est le temps Men.V.p.109. 2. de la seconde,]'que les Grecs celebrent a Chef S.J.p. 215. aussi le mesme jour 24 de fevrier.ᵃCar l'Abbé Marcel ayant trouvé la relique p.216. le 18 de ce mois,'elle fut transferée solennellement à l'eglise le 24.

p.215.216. 'Elle fut trouvée sous les Empereurs Valentinien [III,] & Marcien, Indic-Mar.chr.&Al. p.749. tion sixieme,'lorsqu'Opilion & Vincomale estoient Consuls.[Toutes ces choses ne se rencontrent qu'en l'an 453.]

Chr.Al.p. 740.|Chef S. J.p.215. 'La chronique d'Alexandrie & l'Abbé Marcel content cette année là pour la 763ᵉ selon l'ere [de Seleucus,] dont les Macedoniens de Syrie se servoient. Uss.an.p.14. b.|Nor.epo.p. 58|Pet.chr.p. 604. 'Cette ere commence parmi les Syriens en l'autonne de l'an 4402 de la periode Julienne, qui estoit la premiere année de la 117ᵉ Olympiade, la 442ᵉ de Rome, & la 312ᵉ avant J. C. Uss.p.145.b| 147.b. 'C'est ainsi que la conte le second livre des Macabées. Le premier la commence la mesme année, mais au printemps, & les Caldéens au printemps de l'année d'aprés.[Mais il s'agit ici des Syriens, selon lesquels il faut donc dire que l'an 763 de l'ere de Seleucus finissoit en l'autonne de l'an 1205 de Rome, & de l'an 5165 de la periode Julienne. Pet.chr.p. 791. 'Le Pere Petau fait concourir l'une & l'autre avec l'an 452 de J.C, [qui par consequent doit avoir esté l'année de la decouverte du chef de S. Jean.]La mesme année 452 est selon luy la 4ᵉ de la 307ᵉ Olympiade,[ce qui revient au mesme conte, en commençant cette 4ᵉ année au premier juillet 452. Car cela nous donne 190 Olympiades, qui font 760 ans, & trois années non completes de la 307ᵉ. L'ere de J.C. s'y accorde encore. Car nous avons 311 ans, & trois ou quatre mois avant J.C. Et si nous y ajoutons 451 an & deux mois, cela fera environ 762 ans & demi. Ainsi en s'arrestant à l'an 763 de l'ere de Seleucus, il faut dire que le chef de S. Jean a esté trouvé dés 452.]'Cependant le P. p.791. Petau le met en 453, & en l'an 763 de l'ere des Seleucides.[Je voudrois qu'il nous eust expliqué comment il accorde ce conte avec ses principes. Je voudrois aussi que le Cardinal Noris qui a examiné avec tant de soin l'ere des Seleucides par raport aux villes de Syrie,] Nor.epo.p. 80. '& qui n'a pas oublié celle d'Emese, qu'il dit s'estre servi de la mesme ere, [eust songé à éclaircir davantage cet

p.145. endroit,]'dont il ne parle qu'en passant.

[Il faut aussi beaucoup remarquer que]'la relation de l'Abbé Marcel conte encore l'an 763, & l'Indiction 6 au 23 octobre de la mesme année. (Chef S.J.p. 218.219.)

'La chronique d'Alexandrie ajoute qu'on contoit alors l'an 501 d'Antioche.'C'est une epoque qui commence au mois de septembre ou d'octobre, 49 ans avant celle de J.C. [Ainsi le mois de fevrier 453, tomboit justement en l'an 501 de cette ere. Tout s'accorde donc à l'an 453, hors l'ere des Seleucides, soit qu'on ait mis τρίτου pour τετάρτου dans l'Abbé Marcel par une faute de copiste, qui aura passé de là dans la chronique d'Alexandrie, soit par quelque autre raison qui ne nous est pas connue. (Chr.Al.p. 740. Uss.p.484.c| Nor.epo.p. 141|Pet.chr. p.654.)

L'Abbé Marcel *p.315*, & la chronique d'Alexandrie, disent que le 18 de fevrier auquel le chef de S. Jean fut decouvert, estoit au milieu de la semaine des saints jeûnes, ou en la semaine du milieu des saints jeûnes, ἐν τῇ μέσῃ ἑβδομάδι. Le Comte Marcellin qui a mis le 24 au lieu du 18, par la raison que nous marquerons ci-aprés, dit que c'estoit le milieu de la semaine des jeûnes de Pasque; ce qu'il a pris sans doute de la version de l'Abbé Marcel attribuée à Denys le Petit, qui ajoute au texte grec le mot de Caresme: & c'est ce qui embarasse. Car bien loin que le 18 de fevrier fust au milieu du Caresme, il n'estoit pas seulement au commencement en l'an 453,]'où Pasque tombant au 12 d'avril, le Caresme, supposé qu'il fust de sept semaines, commençoit le lundi 23 de fevrier. (Buch.cycl.p. 59.)

[Ainsi il faut ce me semble que ce fust quelque jeûne particulier. Car oseroit-on dire qu'au lieu de τῶν νηστειῶν, il faut lire τῇ πρὸ τῶν νηστειῶν. Cela est hardi; & ce qui embarasseroit, c'est que]'la semaine de devant estoit déja un temps de jeûne.[Car je pense qu'il seroit difficile de l'entendre du jeûne ordinaire du mécredi,] puisqu'on ne mangeoit que le soir;'ce qui est encore marqué du lundi suivant. (Chef S.J.p. 219. p.221.)

'L. P. Petau dit que le 18 de fevrier estoit le mécredi de la premiere semaine du jeûne solennel[du Caresme: Mais trouve t-on que le Caresme eust alors huit semaines en Orient?]'Ce que nous avons dit que la semaine de devant estoit déja un temps de jeûne, embarasse encore dans cette opinion: [& pour faire le sens du P. Petau, il faudroit toujours changer le texte, & y ajouter πρὸ τῆς.]'En 452 Pasque estoit le 23 de mars: [& ainsi la premiere des sept semaines du jeûne commençant le lundi 3^e^ fevrier, le 18 estoit assez avant dans le Caresme: mais il n'estoit neanmoins que dans la troisieme semaine, & non dans la quatrieme, qui estoit celle du milieu. Il n'estoit pas mesme au milieu de la semaine, mais le lundi: & c'est encore une nouvelle preuve que la chose n'est point arrivée en 452, mais en 453. (Pet.chr.p. 792. Chef S.J.p. 219. Buch.cycl.p. 59.)

Il se pourroit peutestre faire que les moines de Syrie imitoient en quelque chose ce que S. Euthyme pratiquoit dans la Palestine. Car comme ce Saint commençoit sa retraite du Caresme le 14 de janvier, aprés l'octave de l'Epiphanie, *v. son titre*, on peut croire que d'autres commençoient leur jeûne dés le mesme temps: & en ce cas le 18 de fevrier se trouvera vers le milieu du Caresme, en le finissant au 5 d'avril, qui estoit le dimanche des Rameaux. Car le jeûne de la semaine sainte se distinguoit souvent de celui du Caresme, & s'appelloit le jeûne de Pasque.

Ce soin que l'on a eu de marquer par tant de caracteres differens l'epoque de la revelation du chef de Saint Jean Battiste, fait voir qu'elle a esté fort celebre dans l'Eglise, & qu'on l'a considerée comme une chose tres importante; ce qui rend d'autant moins proba-

ble le soupçon qu'on pourroit avoir que l'histoire que nous en avons, ne fust supposée. Il se trouve neanmoins
Chef S.J.p. 215. ici un embaras assez surprenant.]'Car le mesme Prestre Marcel qui dit que le chef de S. Jean fut trouvé le 18 de fe-
p.220. vrier,'dit que le dimanche precedent on avoit demandé à l'Evesque qu'il donnast la caverne où il estoit à l'Abbé Marcel, pour l'unir à son monastere qui en estoit proche. L'Evesque l'accorda: la caverne fut donnée à Marcel
p.221. des le lendemain:'& la nuit suivante, qui estoit donc le mardi, comme le la-
p.221-226. tin le dit expressément,'Marcel aprés quelques revelations decouvrit la relique, & le dit à quelques Abbez qui
p.226. estoient là.'Il resolut deslors d'en avertir l'Evesque Urane: mais ayant differé cinq jours, il en fut puni le samedi au
p.227. soir par une paralysie,'ce qui l'obligea d'en aller avertir l'Evesque des le lendemain, qui estoit le dimanche, au sortir de Matines. L'Evesque défendit d'en parler, ni de toucher à la relique jusques au lendemain qu'il y viendroit luy mesme. Il y vint en effet ce jour là
p.228. avec son Clergé,'& transporta le chef de S. Jean dans la sacristie, ἐν τῷ διακονικῷ, pour l'y laisser en depost jusqu'à ce qu'on eust fait bastir une eglise de ce Saint.

[Il paroist certain par tout ce recit, que la relique fut trouvée le mardi, &
p.215.216. transferée le lundi.]'Le Prestre Marcel dit que l'un se fit le 18, & l'autre le 24
Buch.cycl.p. 59. de fevrier:'& neanmoins selon le calendrier de Bucherius, le D estant la lettre dominicale de l'an 453, & non l'E qui ne l'a point esté au mois de fevrier depuis 447 jusqu'en 458, [il faut necessairement que le 18 de fevrier fust le mécredi, & le 24 le mardi.

Cest à ceux qui sont habiles en ces matieres à decider ce point, auquel je ne trouve point de bonne solution, si
Pet.rat.2.l.3. c.13.p.41. l'on ne veut dire que]'comme les Egyptiens selon le Pere Petau, mettoient le bissexte quelques mois plustost que les Romains, [les Syriens au contraire le mettoient un an plustard. Car les Romains l'ayant eu en l'an 452, avec les lettres dominicales F E, les Syriens l'auront eu en 453, & l'E aura esté leur lettre dominicale jusqu'au 25 de fevrier. Cela aura neanmoins brouillé pour la Pasque de 452, & pour toutes les autres années bissextes, dans lesquelles il faudra dire les Eglises de Syrie faisoient cette feste & celles qui en dependent, en un jour different des autres Eglises: & c'est ce qu'il n'est pas aisé de croire.

Il faut encore remarquer que le chef de S. Jean n'ayant esté montré publiquement que le 24 de fevrier, lorsqu'il fut transporté de la caverne à la sacristie de l'eglise, c'est sans doute ce qui a donné lieu au Comte Marcellin de dire qu'il fut trouvé ce jour là.]

NOTE XX. Pour la page 107.§10.

Additions de Metaphraste sur la translation du chef de S. Jean.

'L'histoire des trois translations du All.de Sim. p.128.
chef de S. Jean Battiste, qu'Allatius attribue à Metaphraste,'porte que ce Chef S.J.p. 235.
saint chef repandoit une bonne odeur, & mesme un grand eclat, tant lorsqu'il fut trouvé à Jerusalem,'que lorsque p.245.
Urane le transporta en son eglise. Elle ajoute qu'Urane vint avec des cierges pour le transporter. [On voit en cela le genie de Metaphraste, qui suppose que les choses ont esté telles qu'il s'imaginoit qu'elles devoient estre. Car on ne trouve rien de cela ni dans l'ancienne relation de la premiere Invention, ni dans celle de Marcel, où Metaphraste change beaucoup d'endroits,]'quoi- p.219.
qu'il raporte la chose en son nom, & qu'il fasse profession de le suivre mot à mot, πρὸς λέξιν.

'Marcel ne dit point quelle estoit p.228.
l'eglise, dans la sacristie de laquelle

p.246. Urane mit le chef de S. Jean.'Le sermon de Metaphraste dit que l'Evesque le mit en depost *dans son eglise*.[C'estoit donc dans la cathedrale. Je croy en effet que c'est proprement la cathedrale qu'on appelloit *la tres sainte eglise* p.128. sans autre explication :]'Et c'est l'expression dont l'Abbé Marcel se sert ici.

Pour la page 107.§ 10.

NOTE XXI.

Fautes sur la translation du chef de S. Jean en 760.

Chef S.J.p.38. 'Quelques uns pretendent que la translation du chef de S. Jean faite l'an 760, selon Theophane *p.360.2.c*, est celle qu'Adon & Usuard disent s'estre faite le 29 d'aoust, & avoir donné occasion de faire ce jour là sa Decollation.[Mais il est visible, au moins pour Adon *24.feb.* qu'il parle de celle de l'an 453. Il est clair encore que l'un & l'autre n'ont fait que suivre ce que dit Bede dans son martyrologe & dans son commentaire sur le 6e chapitre de S. Marc, *l.2.c.26.t.5.p.135.136*. Or Bede écrivoit avant cette translation de 760, & il cite la feste de Saint Jean au 29 d'aoust, du Sacramentaire, & d'un martyrologe plus ancien que luy.]

17. 'Mr du Cange met cette translation en 761.[Mais c'est assurément en 760, phn.p.362. comme on le voit]'parcequ'on fit Pasque cette année là, les uns le 6, & les autres le 13 d'avril,'& par une eclipse arrivée le vendredi 15e jour d'aoust. [Car tout cela fait voir que la lettre dominicale de cette année là estoit l'E.]

r la page .§ 10.

NOTE XXII.

Translations du chef de Saint Jean à Comane & à Constantinople.

f S.J.p. 10.247. 'On pretend qu'aprés lan 760, le chef de S. Jean fut enlevé d'Emese, & transporté à Comane dans le Pont ou dans l'Armenie, sans qu'on sache ni 17. quand ni comment.'Ce que l'on en dit, c'est que la ville d'Emese estant tombée entre les mains des barbares,'ou p.84-87. plutost les Arabes qui la possedoient depuis longtemps, n'y laissant plus aux Chrétiens le libre exercice de leur religion,'une personne de pieté prit ce p.247. chef, & l'emporta secrettement à Comane,'où il demeura quelque temps p.248. caché, à cause que les Iconomaques bruloient alors les saintes reliques, 'sous Leon l'Armenien [qui commen- p.89. ça en 813,] sous Michel le begue, & sous Theophile[qui mourut en 841.]

'Mais Michel [fils de Theophile,] p.249. estant parvenu à l'Empire avec Theodore [sa mere,] S. Ignace qui fut fait Evesque de Constantinople aprés S. Methode'en 847, & fut banni en 858, p.94. 'connut par une vision le lieu où estoit p.250.251. cette relique, & la fit apporter à Constantinople;[de quoy neanmoins la vie de ce saint Evesque ne dit rien dutout.] La relique fut placée dans la chapelle du palais imperial le 25 de may.'Elle p.254. fut mise peu aprés dans une eglise qui portoit le nom de S. Jean mesme,'c'est p.91.92. à dire, à ce qu'on croit, dans le celebre monastere des Studites, dont l'Abbé nommé Alexis la porta à l'Empereur Constantin Porphyrogenete, le jour mesme que ce prince mourut l'an 1025.'Le menologe d'Ughellus mar- Ugh.t.6.p. 1226.b. que seulement que l'Empereur Michel le restaurateur de la foy orthodoxe, & le Patriarche Ignace, transporterent à Constantinople le chef de Saint Jean porté autrefois à Emese, afin que la ville imperiale fust sous la garde & la protection du saint Precurseur.'C'est Menæa,p.101 Boll.may,t.1. p.17.1. cette translation que les Grecs appellent la troisieme decouverte du chef de S. Jean,'& qu'ils celebrent le 25 de Chef S.J.p. 249.251. may.

'Les Empereurs de Constantinople p.95. se glorifioient vers l'an 1100, d'avoir chez eux une teste si precieuse encore toute entiere, avec les cheveux, la barbe, & la peau;'ce qui semble estre p.259.

marqué par un discours sur cette translation attribué à un Theodore Studite,
p.93.94. 'different de celui qui est celebre sous
p.156. ce nom.'Le mesme discours semble dire que la teste de S. Jean avoit fait beaucoup de miracles à Constantinople : [Neanmoins cela n'est point remarqué par l'homelie sur les trois In-
All.de Sim. ventions du chef de Saint Jean,]'quoi-
p.128. qu'on croie qu'elle soit de Metaphraste.

Pour la page 107.§ 10.

NOTE XXIII.

Sur le chef de S. Jean honoré à Amiens.

Chef S.J.p. 122.123. 'Mr du Cange cite une histoire qui raporte comment le chef de S. Jean fut transferé de Constantinople à Amiens. Mais il avoue que quelque peine qu'il y ait prise, il n'a pu recouvrer le texte
p.116-124. latin de cette histoire.'Il reconnoist que dans ce qui s'en est conservé en françois, il y a quelques difficultez.[Et outre cela je ne sçay s'il est bien probable que les Empereurs Grecs, qui se faisoient une gloire vers l'an 1100 d'avoir le chef de S. Jean tout entier avec la chair, l'aient divisé fort peu aprés.]
p.113. 'Mr du Cange croit que ce fut Con-
Pet.rat.t.l.8. c.18.p.432. stantin Monomaque qui le fit.'Mais ce prince estoit mort des l'an 1054.

Pour la page 108.§ 10.

NOTE XXIV.

De diverses Eglises qui pretendent avoir le chef de S. Jean.

Chef S.J.p. 146.-157. 'On croit avoir diverses parties du chef de S. Jean en plusieurs eglises, qui en ont encore moins de preuves que celle d'Amiens, ou qui n'en ont point dutout, comme celle de Nemours.

p.55-66. 'Celle de S. Jean d'Angeli en Saintonge pretend l'avoir tout entier : Et nous avons parmi les œuvres supposées à S.Cyprien, un discours fait pour montrer comment il y a esté apporté. Mais ce discours est trop plein de fausses pour meriter quelque croyance : & il donne lieu de croire que le chef dont il parle, est plutost celui de S. Jean martyrizé à Alexandrie avec S. Cyr, que celui du saint Precurseur.

'Celui qu'on montre à Rome dans p.158.170. l'eglise de S. Silvestre du Champ de Mars, & qu'on assure aussi estre entier à la reserve du menton, n'est pas mieux autorisé. Tout ce qu'on en trouve, c'est qu'on le disoit du temps de Boniface VIII. Baronius mesme a témoigné ne s'en tenir pas fort assuré. Le Pape Clement VIII. a voulu avoir quelque petite partie de celui d'Amiens. Le Pere Sirmond a cru, à ce qu'on assure, que ce pouvoit estre le chef de S. Jean martyr à Rome, dont on fait la feste le 23 de juin ; & que comme on montroit sa teste au peuple ce jour là, & pendant l'octave, ce qui comprend la feste, & presque toute l'octave de S.Jean Battiste, on a peu à peu confondu ces deux Saints.'L'Egli- M.Chastelain se de S. Silvestre où il est, est appellée *S. Silvestri ad Caput.* Elle est tenue presentement par des Cordeliers Urbanistes.

Pour la page 108.§ 10.

NOTE XXV.

Sur les autres reliques de S. Jean.

'S. Gregoire de Tours marque di- Gr.T.gl.M. verses eglises de France, qui croyoient c.14.p.35.37. avoir des reliques de S. Jean Battiste, comme celle [de S.Jean] de Maurienne [en Savoie,] où on en montroit un pouce ;'celle de S. Martin de Tours, c.15.p.38. où il en avoit mis luy mesme ;'& celle c.16.p.40. de Langeay en Touraine, *Alangaviensis*. Il raporte divers miracles faits en tous ces lieux,'& encore en une eglise c.104.p.44. de Tours dediée sous le nom de la 45. Vierge & de S.Jean Battiste. Sigebert sur l'an 613, marque que les reliques de S. Jean à Maurienne estoient celebres par divers miracles : mais il n'en raporte que ce que Saint Gregoire de Tours mort avant ce temps là en avoit dit.

On

oll.may,t.1. 8.1. 'On écrit qu'au X. siecle un Diacre d'Antioche nommé Job, apporta à Constantinople une main de S. Jean, & que les Grecs en font tous les ans la memoire le 7 de janvier. Mais on ajoute que S. Luc avoit apporté cette main de Sebaste à Antioche; [ce qui ne contribue pas à rendre cette histoire fort assurée.] 'Surius en donne une relation; mais elle est de Metaphraste, '& peu approuvée des plus habiles. On pretend que cette main est aujourd'hui à Cisteaux, '& l'autre aux Jacobins de Perpignan. Mr du Cange en parle amplement, 'aussibien que de toutes les autres reliques de S. Jean qu'on croit avoir en differentes eglises.

(Margin: ur.29.aug.p.24|Bar.29.aug.b. — hef S.J.p.2. — 186.194. — 173-201.)

.Chastellain 'Une personne assure que la relique qui est aux Jacobins de Perpignan, est un bras qui est encore en chair, & non une main: & il l'assure aprés l'avoir vu luy mesme avec la boete dans laquelle il fut apporté de Grece, où il y a quelques lignes de grec gravées, qu'on a peine à dechifrer. Elles sont ainsi traduites sur un reliquaire moins ancien: *Deus descendit in omnem salvationem: veni tu Precursor declarare verbum.*

NOTE XXVI.

ur la page .§ 4.

En quel endroit S. Jean battizoit.

nc.c.13.§ 1. 'L'Evangile dit que S. Jean preschoit & battizoit autour du Jourdain, dans le desert de la Judée. [Le mot de Judée marque quelquefois le pays d'autour de Jerusalem, borné par le Jourdain du costé de l'Orient; ce qui avec l'Idumée & la Samarie faisoit la province Romaine soumise à Pilate. Quelquefois aussi par la Judée on entend tout le pays des Juifs, ce qui comprend la Perée, c'est à dire ce qui estoit audelà du Jourdain à l'égard de Jerusalem, & la Galilée. S. Matthieu & S. Marc l'entendent ainsi,] 'lorsqu'ils disent que c.89.§ 1. J.C. vint *in fines Judaea trans Jordanem.* [Car *fines Judaea* dans le style de l'Ecriture marque la Judée mesme, ou au plus ses extremitez, non les autres pays qui y confinent.] 'Les mesmes c.13.§ 1. Evangelistes disent, *Exibat ad eum Jerosolyma & omnis Judaea.* [Est-ce que ceux de la Galilée & de la Perée ne venoient pas ecouter S. Jean?

Il n'est pas necessaire d'établir davantage cette signification du mot de Judée. Mais il faut voir si c'est en ce sens qu'il est dit que S. Jean preschoit dans le desert de la Judée. Car diverses personnes veulent qu'on l'entende de la Judée d'audeçà de Jerusalem. Je ne sçay quelle preuve ils en peuvent avoir: Car quand ce seroit aujourd'hui la tradition du pays, comme je croy l'avoir lu quelquepart, ce ne seroit pas une raison à alleguer.] 'Mais Joan.10.v.40. l'Evangile dit positivement que S. Jean battiza d'abord audelà du Jourdain. 'Il 1.v.28|3.v.26. estoit à Bethabara audelà du Jourdain, & y battizoit lorsque les Juifs luy deputerent: [& c'estoit sans doute dans le desert,] 'puisqu'il répondit aux deputez: 1.v.23. *Je suis la voix de celui qui crie dans le desert.* [Ainsi je ne voy pas qu'on puisse placer audeçà du Jourdain le desert de la Judée où il commença à prescher.]

'Pour Ennon où il battiza depuis, [je 3.v.23. ne voy rien qui oblige à le mettre audelà du Jourdain: & l'Evangile porte mesme à le mettre endeçà,] 'puisque v.26. les disciples y disent à S. Jean, *Celui qui estoit avec vous audelà du Jourdain &c.* [Ils n'y estoient donc pas alors.]

NOTES SUR SAINT PIERRE.

Pour la page 108. § 1.

NOTE I.

Lequel estoit l'aisné de S. André ou de S. Pierre.

Epi. 51. c. 17. p. 440. c. — Chry. in Matt. h. 59. p. 614. e. — Procl. or. 10. p. 553 | All. de Sim. p. 97. — Procl. p. 552. a. — Bar. 30. nov. a. — Casn. in Nest. l. 3. c. 12. p. 936. — Dion. div. n. c. 3. § 2. p. 452. d.

'SAINT Epiphane écrit que S. André estoit aisné de S. Pierre, & il en parle comme d'une chose certaine.'Cependant Saint Chrysostome ne dit pas moins positivement que S. Pierre estoit l'aisné de sa famille, πρωτότοκος, quoiqu'il semble se fonder sur ce qu'il paya le didragme comme J. C, [ce qui ne prouveroit rien.]'Une oraison sur S. André que l'on a attribuée à ce Pere, mais que l'on soutient estre de S. Procle l'un de ses successeurs,'dit aussi comme une chose reconnue de tout le monde, que S. André estoit moins agé que S. Pierre.'Baronius veut qu'on entende cet endroit de leur martyre: [mais assurément S. Procle ne l'a pas voulu.] 'Cassien dit encore que S. Pierre precedoit tous les Apostres par l'age aussibien que par le rang:'& l'auteur du livre des Noms divins a suivi le mesme sentiment, lorsqu'il a dit que S. Pierre estoit ἡ κορυφαία καὶ πρεσβυτάτη τῶν θεολόγων ἀκρότης.

Pour la page 110. § 1.

NOTE II.

Difficultez sur le temps de la derniere vocation de S. Pierre & de S. André.

Joan. 4. v. 35. — Lev. 23. v. 10 | Jos. 3. v. 15 | 5. v. 10. 11. — Conc. c. 24. — c. 26.

'Il semble que J.C. estoit à Samarie quatre mois avant la moisson:'Et la moisson commençoit en Judée des Pasque. [Ainsi il y estoit vers le mois de novembre ou de decembre.]'On voit par l'histoire de la Concorde evangelique, qu'il revint de là en Galilée,'& que quelque temps aprés il appella S. Pierre, avec S. André, S. Jacque, & S. Jean. Ainsi c'estoit tout à la fin de cette année là, que nous contons pour la 30e de l'ere commune suivant Usserius, ou au commencement de la suivante. On peut voir neanmoins dans la note 21 sur nostre Seigneur, qu'il n'est pas tout à fait certain qu'il fust à Samarie quatre mois avant la moisson, & que c'estoit peutestre des l'été; ce qui fera avancer à proportion la vocation des quatre Apostres.

Jansén. in Mat. 4. v. 18. p. 34 | Usf. p. 6. — Casf. ex. 13. § 11. p. 353. c. — a Conc. c. 26. tit. — Epi. 51. c. 15. p. 438. a.

[Nous supposons que leur vocation raportée par S. Luc, est la mesme que celle qui est marquée par S. Matthieu & par Saint Marc; parceque c'est une chose qui semble aujourd'hui receue de tout le monde:]'au moins elle est suivie par les plus habiles d'entre les Catholiques & les Protestans.'Casaubon la trouve la plus probable: a L'auteur de la Concorde dit mesme que c'est une chose indubitable.'S. Epiphane entre les anciens suit le mesme sentiment.

Aug. cons. l. 2. c. 17. p. 180. b. — Bar. 31. § 57. 61.

[Neanmoins on voit par la Concorde mesme, qu'il est assez difficile d'allier ensemble ces deux narrations.] 'C'est pourquoi S. Augustin les a distinguées, & a cru que les quatre Apostres avoient encore continué leur métier de pescheurs aprés ce que raporte S. Luc, & n'avoient entierement suivi J.C, que lorsque S. Matthieu & Saint Marc disent qu'il les appella.'Baronius qui reçoit la mesme distinction, met la derniere vocation des Apostres au miracle décrit par S. Luc: [& je ne sçay si cela ne seroit point plus conforme à l'ordre des Evangelistes. Car quoique S. Matthieu & S. Marc disent que J.C. les appella, & leur dit de le suivre, je ne pense pas neanmoins que cela nous oblige absolument de dire qu'ils l'aient alors suivi pour toujours.]

NOTE III.

r la page §2.

Que le didragme payé par J.C. estoit pour le Temple.

r.in Matt. .d. 'Le tribut de deux dragmes que l'on demanda à J.C, se payoit à l'Empereur selon Saint Jerome;'& J.C. en estoit exemt, puisque si les enfans des Rois de la terre sont exemts de tribut, le Fils du maistre des Rois l'est bien davantage.'Mais S. Hilaire croit que l'on demandoit les deux dragmes pour le Temple; & que J.C. n'estoit pas obligé à ce tribut, parcequ'il estoit le Fils du maistre du Temple. C'est ce que les paroles de J.C. concluent directement: Et ce sentiment est favorisé par ce que nous apprenons de Joseph, 'Que les Juifs payoient en ce temps là deux dragmes par teste pour le Temple.

(Margin: ;q.ev.l.1. p.t.4.p. .1.c.d. | in Matt.c. .167.1.d| Bar.33.§ 1. | nt.l.18. .p.644.d. l.7.c.16. 3.c.)

NOTE IV.

r la page 3.

Comment Saint Pierre a renoncé J.C. avant que le coq chantast, & aprés qu'il eut chanté la premiere fois.

.c.131. 'Selon S. Matthieu, S. Luc, & S. Jean, J.C. dit que S. Pierre le renonceroit trois fois avant que le coq chantast: & selon S. Marc, il predit que ce seroit avant qu'il eust chanté deux fois. [Cela ne seroit pas difficile à accorder,] si S. Marc ne disoit positivement que le coq chanta des que S. Pierre eut renoncé la premiere fois. 'S. Augustin croit que pour accorder cette contrarieté apparente, il suffit de dire que J.C. consideroit toutes les trois negations de S. Pierre comme une seule action, qui devoit commencer avant le premier chant du coq; de sorte qu'il a pu, selon l'usage ordinaire des hommes, qui cherchent toujours à abreger leurs expressions, dire en une occasion plus confusément, qu'elle se feroit avant que le coq chantast, & marquer plus exactement en une autre, qu'elle ne s'acheveroit qu'avant que le coq eust chanté deux fois.'Victor Prestre d'Antioche, prend pour un mesme chant du coq les diverses reprises qu'il fait presque de suite dans un mesme temps, & dit que S. Pierre avoit déja renoncé J.C. lorsque le coq commença à chanter, & qu'il continua de chanter aprés que cet Apostre l'eut renoncé pour la troisieme fois. Bib.P.t.·.p. 486.487.

(Margin: §1. | l.conf. .p.103.)

'Les nouveaux recourent à ce que quoique le coq chante des minuit, neanmoins le temps qu'on appelle proprement le chant du coq, est lorsqu'il chante davantage, deux ou trois heures avant le lever du soleil; & que c'est ce dernier chant, comme plus connu de tout le monde, que les trois Evangelistes se sont contentez de marquer par le terme general.'Victor d'Antioche marque aussi la mesme solution. Jansf.in Matt. p.130|Synop. Bib.P.t.1.p. 487.a.

NOTE V.

Pour la page 117.§5.

Si les Apostres alloient souvent prier dans le Temple entre l'Ascension & la Pentecoste.

'Il semble selon les Actes, que les Apostres soient demeurez enfermez dans une maison particuliere depuis l'Ascension jusqu'à la Pentecoste:'Et neanmoins S. Luc dans son Evangile, dit qu'estant retournez à Jerusalem aprés l'Ascension, ils estoient continuellement dans le Temple à louer & benir Dieu;'ce que Theophylacte entend des jours qui precederent la Pentecoste.'On cite la mesme chose de plusieurs autres, & particulierement de Bede, [où je ne le trouve pas neanmois, ni sur S. Luc, ni sur les Actes.] Act.1.v.13.14| 2.v.1. Luc.24.v.52. 53. Thphy.n.p. 547. Jansf.ib.p.110| 2|From.in Act.p.579.1.

'Divers interpretes croient que cela se peut accorder avec les Actes, qui ne disent pas positivement que les Apostres soient toujours demeurez dans le lieu où ils s'estoient retirez d'abord, & qu'ainsi ils pouvoient y faire leur demeure ordinaire, & neanmoins aller prier une partie du jour dans le Temple. Ibid.

Synop.in Luc. p.1142 | in Act. p.1397. 'D'autres croient que le lieu de leur retraite estoit dans l'enceinte du Temple, & servoit de logement à quelque disciple qui estoit Prestre ou Levite, comme S. Barnabé. [Je ne sçay si cela se pourroit accorder avec ce que nous avons dit dans le texte sur l'autorité des Peres, que ce lieu estoit sur la montagne de Sion, & servit depuis d'eglise aux Chrétiens. Le plus aisé semble estre de suivre] C. à Lap. in Luc. 'ceux qui croient que S. Luc marque en general dans son Evangile les premiers temps de l'Eglise, & ce qu'il dit dans les Actes, Act. 2. v. 46. 'Qu'aprés la Pentecoste les Fideles alloient tous les jours au Temple, & y perseveroient en prieres.

NOTE VI.

Pour la page 119. § 5.

Sur le sort dont on se servit à l'election de S. Matthias.

Chry. in Act. h. 3. p. 31. b. 'S. Chrysostome dit que S. Matthias fut elu par le sort, parceque les Apostres n'avoient point encore receu le S. Esprit, p. 34. a. '& ne s'estimoient pas dignes de connoistre la volonté de Dieu par quelque miracle. [Ainsi il ne s'accorde pas avec l'auteur de la Jerarchie ecclesiastique,] Dion. ecc. h. c. 5. p. 315. d. 'qui pretend que ce sort estoit quelque signe miraculeux de la volonté de Dieu. Aug. ps. 30. 67. p. 71. 2. b | 187. 1. c. 'S. Augustin l'a entendu d'un sort ordinaire [aussibien que S. Chrysostome :] p. 71. 2. b. '& il ajoute que le sort n'est point un sortilege, ni une chose mauvaise, mais une marque de la volonté de Dieu dans les occasions où les hommes ne peuvent pas la connoistre. ep. 180. p. 307. 1. d. 'Il ne desapprouve pas mesme en un autre endroit, qu'on se serve du sort pour decider des difficultez importantes à l'Eglise, lorsqu'on ne le peut pas autrement, quoique cela fust extraordinaire, & qu'il ne se souvinst pas alors d'en avoir vu aucun exemple dans l'Ecriture. Alex. t. 1. p. 3. 4. 391. 'On marque aussi que des Conciles ont consenti qu'on s'en servist dans l'election mesme des Evesques, lorsqu'on avoit peine à convenir entre des personnes dont le merite paroissoit à peu pres egal. [Il n'est pas necessaire d'ajouter à cela ce que disent, aprés Bede & S. Thomas, Fromond sur les Actes *p. 582. 1*, & Corderius sur S. Denys *p. 320. 2.*]

Bar. 34. § 13. 'C'est apparemment à l'occasion de l'election de S. Matthias, qu'on fit un livre intitulé Les sorts des Apostres, que Gelase condanne comme apocryphe.

NOTE VII.

Pour la page 119. § 5.

Sur Joseph Barsabas.

Chr. Al. p. 59[illegible] 'La chronique d'Alexandrie veut que S. Juste, qui fut fait troisieme Evesque de Jerusalem [vers] l'an 107, soit Joseph Barsabas proposé pour l'apostolat avec S. Matthias. [Mais outre que le temps ne le permet guere, & qu'Eusebe ni S. Epiphane qui parlent de Juste de Jerusalem, n'en disent rien de particulier;] Eus. l. 3. c. 32. p. 104. 'Eusebe aprés Hegesippe termine le temps de ceux qui avoient vu J. C, à la mort de S. Simeon predecesseur de ce Juste. [Il y auroit plus d'apparence de dire que c'est le mesme que S. Barnabé,] Oxon. p. 3[illegible] 'qui s'appelloit aussi José ou Joseph: p. 307. 'Car il y a des manuscrits qui au lieu de Βαρσαβᾶν lisent Βαρναβᾶν. Act. 4. v. 36. 'Mais il est visible que S. Luc veut marquer particulierement qui estoit S. Barnabé: [& ainsi il n'auroit pas manqué de dire que c'est celui dont il avoit parlé auparavant. Il dit que c'estoient les Apostres qui luy avoient donné le nom de Barnabé : & il est difficile de croire qu'ils l'aient fait avant la Pentecoste.

Nous ne voyons point non plus qu'il y ait aucune raison de croire que Barsabas soit le mesme que Joseph cousin de J. C, qui est toujours nommé José dans le grec,] Ori. in Mat. t. 3. p. [illegible] 'quoiqu'Origene paroisse y avoir lu Joseph. a Oxon. [illegible] From. in Act. p. 58[illegible] a Car si quelques exemplaires donnent aussi le nom de José à Barsabas, cela n'est pas ordinaire. [Et de plus, José ne paroist pas

avoir cru en J.C. aussitost que Barsabas. *V. S. Jacque le Mineur § 1.*

Je ne sçay aussi s'il y a grand lieu de fonder des eloges de Barsabas sur ce que le nom de Juste signifie en latin & en françois, puisque S. Luc écrivoit en grec, & parloit d'un Juif.]

Pour la page 120. § 6.

NOTE VIII.

Quelques difficultez sur le jour auquel le S. Esprit est descendu.

From. p. 582. 2|C. à Lap. in Act. p. 62. c. d. 'Il y en a qui pretendent que par le jour de la Pentecoste, auquel le Saint Esprit est descendu, S. Luc marque la Pentecoste des Chrétiens distinguée de celle des Juifs, [parceque Pasque, c'est à dire le premier jour des Azymes, & le 15 de la lune, ayant esté le vendredi, les cinquante jours de la Pentecoste qui se contoient du lendemain de Pasque, auquel on offroit la premiere gerbe, devoient finir le samedi,] Bar. 34. § 234. 'au lieu que la tradition de l'Eglise est selon Baronius, que le S. Esprit a esté donné le dimanche. [Je ne sçay si l'on pourroit prouver que les Chrétiens eussent dans ces premiers temps de l'Eglise, & lorsque S. Luc écrivoit, des festes de Pasque & de la Pentecoste distinguées de celles des Juifs : au moins cela n'est pas probable du commun des Chrétiens circoncis,] Act. 21. v. 20. 'qui jusqu'à la ruine de Jerusalem estoient tous zelez pour la loy. [Ainsi ils faisoient sans doute Pasque selon la loy avec les autres Juifs,] Eus. l. 5. c. 24. p. 191. c. d. 'comme on voit que S. Jean & S. Philippe ont toujours fait. [Car si S. Pierre & S. Paul ont fait autrement à Rome, *v. la note 47*, c'estoit apparemment parcequ'il y avoit là plus de Gentils convertis que de Juifs.] Act. 20. v. 16. 'S. Paul mesme [qui en l'an 58] vouloit estre à Jerusalem le jour de la Pentecoste, & Saint Luc qui le raporte & qui l'accompagnoit, [ne songeoient point apparemment à faire cette feste en leur particulier. Mais quoy qu'il en soit pour la suite, S. Luc parle ici de la Pentecoste de l'année en laquelle J.C. est mort. Or il est certain qu'il n'y en avoit point d'autre cette année là que celle des Juifs.

Pour la difficulté que l'on propose, il est aisé d'y répondre selon ceux qui croient que les Juifs, ou une partie considerable d'entre eux, avoient transferé Pasque du vendredi au samedi. Car par ce moyen l'oblation de la premiere gerbe se devoit faire le dimanche, & la Pentecoste tomber le mesme jour. Neanmoins s'ils n'avoient transferé Pasque que pour n'avoir pas deux festes de suite, & en partie à cause de la chaleur, les mesmes raisons les devoient encore plus empescher de faire la Pentecoste le dimanche, puisqu'il faisoit alors encore plus chaud qu'à Pasque. Et ainsi la difficulté demeure à l'égard de ceux qui sont de cette opinion.

Baronius qui croit que la Pasque avoit esté le vendredi, ce qui nous paroist aussi le plus probable,] Bar. 34. § 234. 'pretend que comme il n'estoit pas permis de moissonner le jour du sabbat, il avoit falu differer l'oblation de la premiere gerbe au lendemain, & qu'ainsi la Pentecoste estoit arrivée le dimanche. From. p. 582. a. 'Mais on luy répond qu'il n'est point dit dans l'Ecriture que la gerbe qu'il falloit offrir dust estre coupée le jour mesme ; & que si elle l'eust dû estre, c'eust esté une action de religion, qui n'eust point violé le sabbat, non plus que l'immolation des victimes.

[S'il ne s'agissoit que de l'Ecriture, il seroit aisé de dire que la Pentecoste tomboit toujours le dimanche,] Lev. 23. v. 11. 15. 'puisqu'il est dit que la premiere gerbe se devoit offrir le lendemain du sabbat, *altero die sabbati*, [sans mesme qu'on puisse juger que ce dust estre durant les jours des Azymes. Mais comme il s'agit ici de l'usage de ce temps là, nous sommes obligez de nous en raporter à Joseph,] Jos. ant. l. 3. c. 10. p. 93. c. 'qui dit que cela se faisoit le se-

cond jour des Azymes, & le 16 de la lune.

[Je pense que ceux qui savent mieux que nous les traditions des Juifs, pourront trouver quelque solution plus solide ou plus facile à cette difficulté. Mais comme dans la verité on ne sçait les pratiques qu'ils observoient en ce temps là, que par les traditions de ceux qui ne sont venus que longtemps depuis, souvent assez differentes les unes des autres, & non par aucun témoignage authentique des auteurs du temps; je ne sçay s'il ne vaudroit point mieux laisser les coutumes des Juifs dans leur obscurité, & s'arrester avec simplicité à la croyance commune, que le Saint Esprit est descendu le dimanche,]ᶠpuisqu'il semble qu'elle fust receue dés le temps de S. Augustin. [Mais il faut avouer en mesme temps qu'une croyance du V. siecle, ne peut faire qu'une probabilité, & non une certitude pour un fait arrivé il y avoit pres de 400 ans. Nous ne voyons pas aussi sujet de douter que l'Eglise n'ait toujours fait la Pentecoste le dimanche: & elle ne pouvoit pas choisir un jour plus propre pour honorer la descente du S. Esprit. Mais quand on en auroit sceu le vray jour lorsqu'on a commencé à en faire une feste distinguée de la Pentecoste Judaïque, on auroit pu avoir raison de ne la pas mettre le samedi, pour ne pas autoriser le sabbat des Juifs.

Aug.civ.l.18. c.54.p.240.2. d|241.1.a.

Ce qui peut paroistre encore plus fort, c'est que la loy ayant esté donnée aux Juifs 50 jours aprés la Pasque, il semble que l'analogie de la foy nous porte à croire que le S. Esprit qui est venu pour graver cette loy dans nos cœurs, a voulu venir aussi 50 jours aprés nostre Pasque. Mais ces analogies qui font souhaiter que les choses se trouvent veritables, ne prouvent jamais guere qu'elles le soient, parceque les pensées de Dieu ne sont pas les nostres. De plus, cette analogie est un peu embarassée: car nostre Pasque est proprement la mort de J.C, arrivée le vendredi saint, qui aussi est fort souvent appellé dans l'antiquité la feste de Pasque, & peutestre aussi souvent que le jour de la Resurrection. Ainsi si le S. Esprit estoit venu le samedi, ç'auroit esté le cinquantieme jour d'aprés nostre Pasque, de la mesme maniere que la Pentecoste des Juifs estoit le cinquantieme d'aprés leur Pasque, en ne contant point le premier jour des Azymes,] ᶠde mesme qu'il paroist que la loy fut donnée le 5ᵉ jour du 3ᵉ mois, [qui estoit le 50ᵉ d'aprés] le 15 du premier mois, auquel le peuple sortit d'Egypte, [en ne contant point non plus ce 15ᵉ. C'est ce que S. Augustin dit si expressément, que nous avons cru devoir traduire ici ses paroles.]

Exod.19.v.1-11. Num.33.v.3.

ᶠ"La loy écrite du doit de Dieu, dit-il, " a esté donnée le 50ᵉ jour depuis l'im- " molation de l'agneau; & le S. Esprit " est venu le 50ᵉ jour depuis la Passion de " J.C. nostre Seigneur. L'agneau a esté " immolé: on a fait la Pasque: & au bout " de 50 jours la loy a esté donnée. Mais " cette loy estoit pour la crainte, non " pour l'amour. Afin donc que la crainte " fust changée en amour, ᵍle Juste, la " veritable [victime,] dont l'agneau que " les Juifs immoloient n'estoit que la fi- " gure, a esté sacrifié. Il est ressuscité en- " suite afin d'envoyer le Saint Esprit: & " depuis le jour de la Pasque [& de l'im- " molation] du Seigneur, comme depuis " le jour de la Pasque où l'agneau avoit " esté immolé, on conte 50 jours, aprés " lesquels le S. Esprit est venu pour nous " apporter non la crainte de la peine, " mais la plenitude de l'amour."ᶠIl dit en un autre endroit que le S. Esprit est descendu 50 jours aprés la mort & la resurrection de J.C, [ce qui montre bien qu'il n'a jamais pretendu decider ces sortes de faits eloignez de luy. Pour peu qu'on connoisse son esprit & sa sagesse, on n'en peut douter.

Aug.R.ps.90.2.p.377.f|in Faust.l.15.p.174.f.g|civ.l.16.c.43.p.154.b. — g. — sp.&lit.l.c.16.p.101.b.

Si nous pouvions donner quelque croyance aux actes pretendus du Concile de Cesarée en Palestine, tenu vers
Bar.198.§4. l'an 196, nous remarquerions que]'parmi toutes les prerogatives vraies & fausses attribuées par ces actes au jour du dimanche, il n'est point parlé de la descente du S. Esprit.

34.§134. 'Baronius qui veut qu'on regarde comme une chose certaine que ç'a esté le dimanche, cite pour cela les Constitutions de S. Clement, le sermon 154 de S. Augustin *de tempore*, S. Leon, & quelques autres posterieurs. Les Constitutions de S. Clement, [c'est à dire celles qui portent à faux le nom des
Const.l.5.c.20.p.361.a. Apostres,]'disent seulement que 50 jours aprés le dimanche de Pasque, il faut celebrer la feste de la Pentecoste, en laquelle J.C. a envoyé le S. Esprit. [Et quand elles diroient clairement qu'il l'a envoyé le dimanche, on sçait que cet écrit n'a pas une grande autorité.]

Aug.f.ap.167.p.292.a.b. 'Le sermon 154 *de tempore*, a esté reconnu pour douteux par ceux de Louvain : & ceux qui ont encore examiné davantage les ouvrages de S. Augustin, l'ont mis entre ceux qu'on pouvoit assurer n'estre pas de luy. [Je ne croy pas que Baronius voulust attribuer au dimanche tout ce qu'en dit ce sermon. Il auroit dû plutost alleguer ce que dit
.150.p.717. d/civ.l.18.c. .p.240.2.d| 11.1.a. veritablement S. Augustin,]'Que le S. Esprit est descendu le 50^e jour d'aprés la resurrection de J. C, qu'il suppose estre arrivée le 27 de mars en la 29^e année de l'ere commune : & de là il conclud que le S. Esprit est descendu le 15 de may. [Ce jour se rencontroit au dimanche en l'an 29, & neanmoins S. Augustin ne le dit pas, pour montrer qu'il ne s'attache pas à cela, & n'y fait point de fondement. Il ne songe qu'au 50^e jour d'aprés la Resurrection, sans aucun égard à la Pasque des Juifs, qui neanmoins a dû regler leur Pentecoste. Mais quand il l'auroit dit aussi
0.2.c.d. positivement,]'qu'il dit que J.C. est mort le 25 de mars sous le Consulat des deux Gemines, [son témoignage ne seroit pas plus fort pour l'un de ces points que pour l'autre. Et nous avons vu]'qu'il dit aussi quelquefois que le S. ps.90.1.B.p.977.8. Esprit est venu 50 jours aprés la mort de J.C.

'S. Leon dit nettement que le Saint Leo,ep.11.c.1.p.436. Esprit est venu le dimanche : [mais il est assurément moins exact que S. Augustin à ne rien avancer que de certain, & il est encore plus nouveau. Les autres que Baronius cite ensuite, sont aussi plus nouveaux que S. Leon, & ont beaucoup moins d'autorité. Leur fondement a bien pu estre qu'ils ont vu qu'on celebroit la feste de la Pentecoste le dimanche : ce que tous ceux qui celebroient la Pasque le dimanche ont sans doute fait.

Entre les Protestans, qui sont souvent aussi exacts sur les faits qu'ils le sont peu sur la doctrine & les choses essentielles, Usserius dans ses annales *p.642.a,* Pearson dans ses notes postumes sur les Actes *p.30,* la Synopse des Critiques sur les Actes *p.1402.d.e,* disent que le S, Esprit est descendu le dimanche. Mais ils n'en donnent point de preuves, ou ils en donnent dont je ne voy point la force. Si cela n'est pas tout à fait certain, il n'en est pas moins certain que c'est sur le S. Esprit que l'Eglise est fondée, & non pas sur le jour auquel il est venu : & quand il ne seroit pas venu le dimanche, il nous suffit pour honorer ce saint jour, & pour l'appeller le jour du Seigneur, de savoir que c'est celui auquel J.C. est ressuscité, comme il nous en a assurez par ses Evangelistes; au lieu qu'il n'a pas voulu qu'ils nous aient appris le reste.]

NOTE IX.

Pour la page 121.§6.

Que les Apostres ont parlé ou toutes les langues, ou plusieurs.

'Quelques uns ont douté si les Apos- Naz.or.44.p.715.716.

tres parloient effectivement plusieurs langues ; ou si le miracle n'estoit point en ce que parlant seulement leur langue naturelle, chacun les entendoit neanmoins en la sienne,'comme on pretend que cela est arrivé à quelques Saints des derniers siecles.'Les termes de l'Ecriture, [tant en cet endroit que dans tous les autres,]nous portent bien plus à croire le premier.'Et sans cela le miracle eust esté plutost dans les peuples qui ecoutoient ; au lieu qu'il estoit visiblement dans ceux qui parloient, 'puisqu'on les accusa d'estre ivres. 'Theodoret le reconnoist, aussibien que S. Augustin.[Mais je voudrois que nous trouvassions quelques autoritez dans les Peres, pour dire que][a] Dieu fit l'un & l'autre miracle ensemble, comme le croit Cornelius à Lapide.

C. à Lap. in Act. p. 71. | Brom. ib. p. 583. 2. | Naz. or. 44. p. 716. a. | a| Act. 2. v. 13. | Thdrt. in 1. Cor. 14. 2. p. 189. a| Aug. ps. 18. h. 2. p. 40. 1. a| s. 175. c. 3. p. 836. e. | a C. à Lap. p. 71. 2. b.

[S. Augustin dit en divers endroits que chaque Apostre parloit toutes sortes de langues : & je pense que c'est le sentiment commun.]'S. Chrysostome semble dire neanmoins qu'ils ne parloient chacun que les langues des pays où ils devoient un jour prescher l'Evangile, & pour lesquels Dieu les destinoit par cette marque.[Cependant le don des langues estoit alors commun dans l'Eglise à ceux mesmes que Dieu ne destinoit point pour la predication. Ainsi il semble qu'il n'y ait pas sujet de le vouloir restreindre dans les Apostres.]

Chry. t. 5. or. 40. p. 485. c. d.

NOTE X.

Pour la page 128. § 10.

Que la guerison du boiteux n'est point le premier miracle de S. Pierre.

'Dans un sermon attribué à S. Ambroise & à S. Augustin, [mais que les Benedictins reconnoissent n'estre ni de l'un ni de l'autre,]nous lisons que la guerison du boiteux est le premier miracle de S. Pierre ; [ce qui ne se peut entendre que de ceux qui sont écrits. Car outre ceux que les Apostres avoient faits du vivant de J.C,]'S. Luc avoit dit dans le chapitre precedent qu'ils faisoient beaucoup de prodiges & de miracles.

Amb. sanc. s. 8. p. 141. d| Aug. s. ap. 201. p. 335. a. | Act. 2. v. 43.

NOTE XI.

Pour la page 129. § 10.

Sur la Belleporte.

'Baronius croit que la porte du Temple, appellée la Belleporte, est celle qui estoit revétue d'airain de Corinthe selon Joseph, & plus belle que celles qui estoient couvertes d'or & d'argent. 'Neanmoins Joseph semble dire que cette porte estoit du costé des femmes, [au lieu que c'estoient assurément les hommes qui entroient par la Belleporte.]

Bar. 34. § 177. | Jos. bell. l. 6. c. 6. p. 916. f. | Jos. p. 917. a.

NOTE XII.

Pour la page 132. § 11.

Qu'on ne connoist point Jean l'un des chefs des Juifs, marqué dans les Actes.

'Baronius veut que Jean joint par S. Luc à Anne, à Caïphe, & à Alexandre, soit un fils de ce mesme Anne, qu'on voit, dit-il, par Joseph avoir eu beaucoup de pouvoir parmi les Juifs. 'Et Pearson entre dans son sentiment, [a] aussibien que quelques interpretes. [Cependant entre les cinq enfans de Anne qui furent grands Pontifes, il n'y avoit point de Jean : *V. les Juifs § 5:*] '& il est assez visible par Joseph, qu'il n'a point eu d'autres fils que ces cinq. 'Aussi dans l'endroit que cite Baronius, & où il est en effet parlé d'un Jean, il y est appellé fils non [d'Anne ou Ananus, comme Joseph nomme toujours le beaupere de Caïphe, mais] d'Ananias, [qui peut estre cet]'Ananie grand Pontife [en l'an 58,] lorsque S. Paul fut pris à Jerusalem. [Ainsi Jean son fils pouvoit estre de qualité à se trouver dans l'assemblée dont nous parlons : mais il est difficile de croire qu'il eust encore assez de consideration & assez d'age.]'On luy donna le soin de l'Acrabatene aprés la defaite de Cestius, [environ 34 ans depuis ceci,] lorsqu'on donnoit

Bar. 34. § 266. | Act. 4. v. 6. | Pears. an. p. 41. | a Synop. p. 104. 2. | Jos. ant. l. 20. c. 8. p. 698. a. | bell. l. 2. c. 15. p. 812. e. | Act. 23. | Jos. bell. l. 2. c. 25. p. 822. e.

donnoit le commandement de toute la Galilée à Joseph,'qui n'estoit pas encore né en ce temps-ci.

rit.p.998.c.

NOTE XIII.

Pour la page 141.§17.

Que Saint Estienne, S. Philippe &c. estoient Diacres, distributeurs du bien de l'Eglise, & ministres des Sacremens.

'S. Chrysostome demande quelle ordination & quelle dignité receut Saint Estienne & les autres qui furent elus avec luy.[Son passage est assez obscur, aussibien que presque tout son commentaire sur les Actes: & il peut mesme estre corrompu.][Ce Saint semble neanmoins conclure qu'ils n'estoient proprement ni Evesques, ni Prestres, ni Diacres, mais ordonnez pour la distribution des aumosnes. Il fait difficulté de dire qu'ils fussent Diacres, parce, dit-il, que la distribution des biens de l'Eglise n'appartient pas aux Diacres, mais aux Prestres.[Cela peut estre vray de Constantinople où estoit alors Saint Chrysostome; aussibien que de la Syrie, où il avoit toujours vécu avant son episcopat: & je ne sçay si de son temps cela n'estoit point general dans tout l'Orient. Car je croy qu'on trouvera toujours que les œconomes y estoient Prestres, & non Diacres.]'Maron & Martinien estoient Prestres & œconomes de Peluse du temps de S. Isidore. 'Mais pour l'Occident, Saint Laurent Archidiacre de Rome, avoit la garde & la dispensation des richesses de l'Eglise.'S. Ambroise témoigne aussi assez clairement, que les biens de l'Eglise estoient gardez & distribuez par les Diacres, au moins à Milan.'On en voit encore d'autres exemples dans l'Occident: [Et c'est pour cela sans doute que]'S. Jerome attribue les richesses aux Diacres.[Et mesme il faut que cela ait aussi esté en certain temps dans l'Orient,]'puisque les Constitutions des Apostres ordonnent que les Diacres ne donneront rien à l'insceu de l'Evesque.

Chry.in Act. h.14.p.134.a.b. | Isi.P.l.1.ep.69.p.73|l.2.p.117.p.179.180. | Prud.de M.2.p.71|Leo,f.59.c.2.p.346. | Amb.off.l.1.50.p.39.h. | ...34.§182. | Hier.in Ez.p.564.b|ep.85.329.b. | Const.l.2.c.31.p.181.182.

[Mais quoy qu'il en soit de ce doute de S. Chrysostome, je ne croy pas que d'autres aient fait difficulté de croire]'avec S. Jerome, qu'on voit dans l'ordination de S. Estienne & des autres, le commencement de l'ordre sacré des Diacres.'Il n'est pas assurément extraordinaire de voir S. Estienne appellé Diacre ou premier Diacre par les Peres. [a]Il apparut du temps de S. Augustin habillé en Diacre.[Il est aussi aisé de juger que c'est à cause de ces sept premiers,]'que l'Eglise Romaine avoit sept Diacres du temps de S. Corneille en 251.'Prudence remarque la mesme chose de cette Eglise du temps de S. Laurent,'& de celle de Çaragoce du temps de S. Vincent, c'est à dire sous Diocletien.'Le 14[e] Canon du Concile de Neocesarée, ou 15[e] selon le grec, ordonne qu'il n'y en aura pas davantage, mesme dans les plus grandes villes, & cite pour cela le livre des Actes.'Aussi S. Jerome dit que les Diacres estoient fort considerez, parcequ'ils estoient en petit nombre.'Mais parcequ'il y avoit beaucoup plus de sept Diacres à Constantinople, mesme dans des eglises particulieres,'le Concile appellé *in Trullo*, pour eluder le Canon de Neocesarée, pretendit dans son 16[e] Canon, que ces sept premiers Diacres, (car il leur donne ce nom,) n'estoient que pour la distribution des aumosnes, & ainsi ne regardoient point les Diacres qui servoient à l'Autel.

Hier.ep.85.p.329.b. | Iren.l.3.c.12.p.266.c|Cyr.cat.17.p.203.b|Aug.f.315.p.1261.d. | a Evod.l.1.c.6.p.633.1.d. | Eus.l.6.c.43.p.244.a. | Prud.de M.2.p.71. | 5.p.93. | Conc.t.1.p.1484.c. | Hier.ep.85.p.329.b. | Zon.in can.p.145.a.b. | p.143.144.

[S. Jerome les rabaisse encore davantage,]'en pretendant qu'ils n'estoient dans leur origine que les serviteurs des veuves & des pauvres.[Neanmoins outre qu'on est obligé de reconnoistre qu'ils estoient établis pour avoir soin du bien de l'Eglise, & pour le distribuer à chacun selon son besoin, ce qui n'estoit pas un emploi peu important;]'S. Jerome ne desavoue pas quelque-

Hier.p.319.a.b|in Ez.p.564.b. | in Ez.p.564.b.

fois qu'ils ne fuſſent auſſi les miniſtres des Eveſques, *ſacerdotum:* [& je penſe qu'il l'entend meſme des ſept premiers.] 'Auſſi il faut remarquer avec S. Auguſtin, que ſelon S. Paul, les Chrétiens ont quelquefois joint le repas ſacré de l'Eucariſtie avec le repas commun: '& peuteſtre que dans ces premieres années, où la ſimplicité & la pieté interieure eſtant plus grande, la profanation eſtoit moins à craindre, c'eſtoit l'uſage ordinaire. [Ainſi il eſt à preſumer que les Diacres qui avoient ſoin du repas commun, & qui eſtoient déja des perſonnes publiques & conſacrées au ſervice de l'Egliſe, eſtoient les premiers qu'on employoit dans la diſtribution de l'Eucariſtie, & dans les fonctions ſacrées où les Apoſtres avoient beſoin de miniſtres.]

Aug. ep. 118. c. 6. p. 213. 1. d. — Bar. 34. § 279-281 | Pearſ. an. P. p. 53. 54.

'S. Ignace dit que les Diacres ſont les miniſtres des Myſteres de J.C, & non pas du boire & du manger. 'S. Polycarpe dit de meſme qu'ils ſont les miniſtres de Dieu & de J.C, *ou* en J.C, & non pas des hommes. 'On voit dans S. Juſtin que les Diacres portoient l'Eucariſtie à ceux qui n'avoient pu ſe trouver le dimanche à l'aſſemblée des Fideles. [Ainſi il n'y a pas ſujet de douter que les Diacres n'aient eſté miniſtres de l'autel des le commencement de l'Egliſe, auſſibien que diſpenſateurs des aumoſnes.]

Ign. ad Trall. c. 2. p. 17. b. — Poly. ad Phil. c. 5 p. 1009. b. — Juſt. ap. 2. p. 98. e.

Pour la page 141. § 17.

NOTE XIV.

Que les ſept Diacres n'eſtoient point apparemment du nombre des 70 Diſciples.

'S. Epiphane dit que les ſept Diacres eſtoient du nombre des 70 Diſciples. 'Les Conſtitutions au contraire les en diſtinguent, & neanmoins les mettent parmi ceux qui avoient appris la verité de la bouche de J.C. meſme. 'S. Auguſtin dit qu'on ne ſçait pas ſi Saint Eſtienne avoit cru en J.C. durant qu'il eſtoit encore ſur la terre, ou s'il avoit eſté converti par la predication des Apoſtres, '& il ſemble le mettre en un endroit entre ceux qui furent touchez & convertis le jour de la Pentecoſte. 'S. Hilaire dit meſme aſſez clairement qu'il a eſté converti le premier par les predications de S. Pierre, '& S. Ambroiſe l'a imité en cela; [ſi l'on ne veut dire que ces paſſages ſe doivent expliquer de ſon martyre, comme il ſemble que S. Ambroiſe meſme y donne lieu en un autre endroit,] 'où il dit que le premier poiſſon peſché par S. Pierre, & qui avoit dans ſa bouche une piece de quatre dragmes, marquoit le premier martyr S. Eſtienne, qui avoit dans ſa bouche le threſor de la confeſſion de J.C. 'S. Cyrille de Jeruſalem appelle les ſept Diacres les premiers nez de ſon Egliſe.

Epi. de Chr. c. 4. p. 50. c. — Conſt. l. 2. c. 55. p. 201. c. — Aug. ſ. 116. c. 3. p. 1269. c. d. — Pſ. 108. p. 519. 2. a. — Hil. in Matt. c. 17. p. 167. 2. b. c. — Amb. hex. l. 5. c. 6. p. 64. g. — in Luc. 5. v. 4. p. 73. d. — Cyr. cat. 17. p. 203 b.

'On peut remarquer encore que pour appaiſer le murmure des Juifs étrangers, il falloit ce ſemble qu'une partie des ſept Diacres fuſt de leur nombre. Fromond croit meſme qu'ils en eſtoient tous, & allegue pour cela que tous leurs noms ſont de Grecs plutoſt que de Juifs. 'Nous voyons au moins que Nicolas eſtoit d'Antioche, & meſme proſelyte, [c'eſt à dire qu'eſtant gentil de race, il avoit embraſſé le Judaïſme. Or il ſemble plus probable que J.C. avoit choiſi pour diſciples des naturels du pays, & des Galiléens. S. Barnabé meſme, que l'on veut avoir eſté de ſes diſciples,] 'avoit toujours eſté elevé en Judée ſelon le moine Alexandre, quoiqu'il fuſt natif ou originaire de Cypre.

From. in Act. p. 604. 2. — Act. 6. v. 5. — Sur. 11. jun. p. 170.

[Je croy qu'on peut dire meſme que la fonction des Diacres eſtoit inferieure à celle des 70 Diſciples,] 'deſtinez pour aller annoncer le royaume de Dieu. [Ainſi ayant eſté appellez par J.C. meſme au miniſtere de la parole comme les Apoſtres, il n'y a point d'apparence qu'on le leur ait fait quitter pour les abaiſſer au miniſtere des ta-

Luc. c. 10.

Act.6.v.2. bles,]'ce que S. Pierre regarde comme une chose qui eust esté tout à fait contre l'ordre & la raison.

Pour la page 143.§ 18.

NOTE XV.

Conjectures peu fondées sur la dispersion des premiers Chrétiens.

Bar.35.§ 1. 'Baronius croit que les Galates, à
Gal.3.v.1. qui Saint Paul dit,'*ante quorum oculos Jesus Christus prascriptus est, in vobis crucifixus*, estoient des Juifs qui ayant vu crucifier J.C, & ayant esté convertis aprés la Pentecoste, s'estoient retirez en Galacie à cause de la persecution qui suivit la mort de S. Estienne. Il croit la mesme chose de ces Juifs dispersez dans le Pont, dans la Galacie, dans la Cappadoce, dans l'Asie, dans la Bithynie, à qui S. Pierre écrit sa premiere epistre ; & de ces douze tribus dispersées, à qui S. Jacque adresse la sienne. [Mais d'autres expliquent ces passages d'une maniere fort differente. Et je douterois fort au moins que S. Paul n'ait parlé dans son epistre aux Galates qu'à ceux qui avoient esté Chrétiens avant luy.

Nous ne voyons pas non plus beaucoup d'assurance à la conjecture d'Us-
E.p.643.b. serius,]'qui dit qu'Andronique & Junias parens de S. Paul, convertis avant luy, & des hommes considerables parmi les Apostres, estoient peutestre ve-
Rom.16.v.7. nus à Rome des ce temps-ci.'Il nous suffit de savoir qu'ils y estoient lorsque S. Paul y écrivit.

Pour la page 144.§ 19.

NOTE XVI.

Quand Pilate a écrit à Tibere sur J.C.

[La chronique d'Eusebe ne met la relation que Pilate envoya à Rome sur la mort & la resurrection de J.C, que sous les Consuls de l'an 36. Elle ne la pouvoit pas differer davantage, puisque Pilate fut depossedé du gouvernement de la Palestine des le commencement de l'année suivante au plustard.]
'Mais il y a peu d'apparence qu'il ait Bar.34.§ 225.
mesme attendu jusqu'en l'an 36 à informer l'Empereur d'une chose qui avoit si fort eclaté des l'an 33, & qui estoit au moins connue de toute la Palestine par la mort de S. Estienne.'Pearson com- Pears.an.P.
mence par là l'an 34.[a]Il y a des manus- p.50.
crits de la chronique de S. Jerome qui [a] Eus.chr.a.P. p.556.c.
le mettent en la 21[e] année de Tibere, qui est l'an 35. [Il ne faut pas neanmoins mettre l'ordre de Tibere en faveur des Chrétiens avant la conversion de S. Paul.

Les actes que cite S. Justin peuvent avoir esté faits aussitost aprés la mort de J.C, & n'avoir esté envoyez à Tibere que quelque temps aprés, avec la relation de ce qui s'estoit passé depuis.]

NOTE XVII. Pour la page 144.§ 19.

Endroit de S. Justin corrigé.

'Le grec de S. Justin porte dans l'en- Just.ap.2.p.
droit que nous citons, ἐκ τῶν γενομένων 84.c.
αὐτῷ.'Mais Casaubon soutient qu'au Cas.ex.16.§
lieu de αὐτῷ il faut lire ἄκτων. Et la tra- 154.p.770|
duction latine le suppose ainsi. Pears.an.P. p.50.

NOTE XVIII. Pour la page 145.§ 19.

Diverses fautes sur ce qui se fit à Rome sous Tibere touchant J.C.

[Saint Jerome dans sa chronique,]'& Oros.l.7.c.4.
Orose aprés luy, disent que le Senat p.269.1.c.
ordonna que les Chrétiens seroient chassez de la ville. [Cela n'est point dans Tertullien, qui est l'auteur de cette histoire, ni mesme dans l'histoire d'Eusebe, non plus que dans ce que Scaliger a cru appartenir à sa chronique. Il n'y avoit pas mesme encore apparemment alors de Chrétiens à Rome. Outre que Tibere témoignant de l'inclination pour eux, c'estoit assez pour un Senat aussi esclave que celui là d'eluder la proposition du Prince par une raison qui leur paroissoit plausible, sans s'y opposer directement.]

Pearſ.an.P. p.64.65. 'Le Fevre[celebre Proteſtant de Saumur,]a pretendu rejetter ce que dit Tertullien ſur ce ſujet. Mais il a eſté refuté entre les Proteſtans meſmes par Pearſon Eveſque de Cheſtre, qui montre que toutes les raiſons dont il pretend s'appuyer,ſont ou fauſſes, ou trop foibles.

Pour la page 145.§ 19.

NOTE XIX.

Divers faux actes de la Paſſion de noſtre Seigneur.

[Les payens inventerent de faux actes de la Paſſion de J.C. vers le commencement du IV. ſiecle, comme on le verra dans l'hiſtoire de la perſecution de Diocletien *§ 43*.]

Epi.50.c.1.p. 420.a.b. 'Il y avoit des actes de Pilate dont ſe ſervoient les Quartodecimans, & qui portoient ſelon quelques exemplaires, que J.C. avoit ſouffert le 25 de mars, ou le 18 ſelon d'autres.

Chry.S.t.5.h. 156.p.942.c| 948.b.c. 'Une homelie faite en l'an 672, les cite comme une piece authentique pour prouver que ç'a eſté le 25. [Ces actes eſtoient aſſurément differens des premiers, puiſque non ſeulement des Catholiques, mais des heretiques meſmes, & des gents qui portoient le nom de Chrétiens, n'euſſent pas voulu ſe regler ſur l'autorité d'une piece]

Euſ.l.9.c.5.p. 350.e. 'ſuppoſée par des payens, & pleine de blaſphemes contre J.C. [Mais quoyque ce fuſt que ces actes des Quartodecimans,]

Epi.p.420.a. b. 'S. Epiphane en rejette aſſez clairement l'autorité, ἀπὸ τῶν ἄκτων δῆθεν, & abandonne leur date.

Gr.T.h.Fr.l.1. c.24.p.19. 'S. Gregoire de Tours pretendoit avoir les actes des miracles, de la mort, & de la reſurrection de J.C, que Pilate avoit envoyez à Tibere.

c.21.p.17.18. 'Mais l'hiſtoire qu'il en cite touchant Joſeph d'Arimathie, [fait voir que cette piece ne valoit pas mieux que les autres.]

Boll.4.feb.p. 450.d.e. 'On a encore aujourd'hui une fauſſe hiſtoire de noſtre Seigneur, envoyée, dit-on, à Tibere par Pilate, & trouvée à Jeruſalem dans un regiſtre du temps de l'Empereur Theodoſe,

Bib.P.t.7.p. 573.a.b. 'Pour la lettre de Pilate à Tibere qui ſe lit dans la Recapitulation du faux Hegeſippe, [c'eſt peu de ſe contenter]

Bar.34.§221. 222. 'comme fait Baronius, de ne vouloir pas aſſurer qu'elle ſoit legitime,

a Caiet.15.§ 154.p.77.c| Pear.an. p.50. [a]puiſqu'il eſt difficile de la lire ſans en connoiſtre auſſitoſt la fauſſeté, [quoiqu'elle ſoit ancienne,] puiſque l'auteur qui la raporte peut eſtre du IV. ou du V. ſiecle.

Flor.p.105. 'La meſme lettre ſe trouve encore dans un écrit attribué à un Marcel diſciple de S. Pierre,

p.112.a. 'qui eſt un ouvrage ſuppoſé. *V. la note 49.* Sixte de Sienne *l.2.p.123*, la raporte auſſi avec quelque difference de ſtyle,

b. 'qu'on croit venir de quelqu'un qui s'eſt voulu exercer à la rendre un peu plus elegante.

p.112.113. 'Florentinius en raporte une autre fort differente, trouvée parmi de vieux papiers, qui eſt comme écrite auſſitoſt aprés la mort de J.C, & datée du 2 d'avril.[Elle a bien meilleur air que celle de Baronius. Mais je ne croy pas que Pilate euſt donné à noſtre Seigneur le titre de Chriſt : *De Jeſu Chriſto &c.* Il marque la conſpiration des Scribes & des anciens contre luy, ſans parler des Pontifes, qu'il ne manque point de marquer dans l'Evangile: *Gens tua & Pontifices tradiderunt te mihi* : & je ne me ſouviens point qu'il y parle *de Scribes ni d'Anciens*, qui n'eſtoient peut-eſtre pas des qualitez fort conſiderées des Romains. Il dit que les ſignes qui parurent à la mort de J.C. menaçoient le monde d'une ruine univerſelle ſelon le jugement des philoſophes. C'eſt un témoignage bien fort pour un payen. Je ne ſçay auſſi s'il trouvoit beaucoup de philoſophes à Jeruſalem: & je douterois fort qu'il y en euſt mené. Mais le fabricateur de la lettre ſe trahit luy meſme, lorſqu'il fait dire à Pilate, *Vigent illius diſcipuli, opere & vita continentiâ magiſtrum non mentientes, imò in ejus nomine beneficentiſſimi.* Il falloit au moins quelques mois aprés la Pentecoſte pour pouvoir parler de la ſorte:

Mais on ſuppoſe que c'eſt auſſitoſt aprés la Paſſion, & ce ſemble des le lendemain, puiſqu'il n'y eſt rien dit de la Reſurrection. Les dernieres lignes ne s'entendent point.]

our la page 13.§ 24.

NOTE XX.

Année du batteſme de Corneille.

Ɑ.9.v.26-0. 'S. Luc aprés avoir raporté le voyage de S. Paul à Jeruſalem, [qu'on ne .31.32. peut mettre avant l'an 37,]'dit que les Chrétiens jouiſſoient de la paix dans toute la Judée, & que S. Pierre y viſitoit toutes les Egliſes ;'à quoy il joint .10. le batteſme de Corneille comme une ſuite de cette viſite. [Mais il eſt aiſé de croire qu'il n'a mis les choſes dans cet ordre que pour ne pas interrompre le diſcours qu'il avoit commencé touchant S. Paul. Ainſi cette ſuite de ſa narration ne nous doit pas empeſcher de nous rendre aux raiſons qui portent à mettre le batteſme de Corneille des l'an 35. On les pourra voir dans Saint Matthieu *note* 5. La chronique d'Alexandrie *p.542,* met ce batteſme deux ans aprés l'Aſcenſion.]

Pour la page 153.§ 24.

NOTE XXI.

Sur la Sarone.

Sanſ|Lubin, p.95. 'Les geographes mettent une ville de Sarone entre Joppé, Antipatride, & Lydde.'C'eſtoit auſſi le nom du pays qui s'étendoit depuis Ceſarée juſqu'à Joppé, [& qui comprenoit la ville de Lydde. L'article τὸν qui eſt en cet endroit dans le grec,'marque que S. Luc l'a pris en ce ſens.]'Dans S. Chryſoſtome il y a l'Aſſarone, [que je ne trouve point dans le livre de S. Jerome ſur les lieux de l'Ecriture.]

Hier.l.heb.p.193.a|Ferr.

Chry.in Ɑ.h.21.p.197.d.

our la page 4.§ 25.

NOTE XXII.

Sur le jeûne de Corneille.

[Le texte latin des Actes ne dit point que Corneille jeûnaſt,]'comme on le lit aujourd'hui dans le grec.'Mais on le trouve de meſme dans le texte de S. Chryſoſtome. [Il faut qu'on l'ait lu auſſi autrefois dans le latin.]'Car Saint Auguſtin & S. Proſper mettent les jeûnes entre les autres bonnes œuvres de Corneille.'S.Epiphane l'avoit déja fait avant eux. [a] Je ne trouve point dans le nouveau Teſtament d'Oxford que νηςεύων manque dans aucun manuſcrit, 'que dans un de Rome.

Ɑ.10.v.30. Chry.in Ɑ.h.23.p.214.b. Aug.pſ.96.pr.p.442.1.b| Proſ.ad R.p.306.a. Epi.28.c.3.p.112.c. a Oxon.p.339. p.652.

Pour la page 159.§ 26.

NOTE XXIII.

Que Corneille doit eſtre regardé comme les premices des Gentils.

'S. Auguſtin dit en quelques endroits qu'il y avoit déja des Gentils convertis à la foy avant Corneille, & que la queſtion eſtoit déja emue dans l'Egliſe, ſavoir s'il les falloit admettre au batteſme, à moins qu'ils ne fuſſent circoncis. [Neanmoins à conſiderer bien tout l'endroit des Actes, & le murmure des Juifs convertis, il eſt viſible que Corneille eſt le premier qui ait receu le batteſme d'entre les Gentils, c'eſt à dire de ceux qui n'avoient point la circonciſion, (car les proſelytes & les Samaritains l'avoient,) & qu'avant cela on n'avoit pas meſme la penſée de les recevoir dans l'Egliſe.]'S. Pierre marque clairement l'hiſtoire de Corneille, lorſqu'il dit que c'eſtoit par ſa bouche que Dieu avoit voulu faire entendre aux Gentils la parole de l'Evangile. [Pour l'eunuque d'Ethiopie, il n'eſt point certain qu'il fuſt gentil, *v. Saint Philippe Diacre;* & quand il l'auroit eſté, c'eſtoit un cas tout particulier, qui n'avoit point de ſuite pour le corps de l'Egliſe, renfermé dans la Paleſtine & les provinces des environs, puiſqu'il s'en alla auſſitoſt en Ethiopie : & ſon batteſme ne fut peuteſtre meſme ſceu que depuis celui de Corneille. Au moins il eſt viſible que ce n'eſt point celui qui

Aug.ſ.99.c.12.p.526.c|ſ.266.§ 6.p.1087.d. Ɑ.15.v.7.

a ouvert l'Eglise à la multitude des Gentils.] 'Saint Augustin mesme reconnoist assez clairement en d'autres endroits que cela s'est fait dans Corneille. 'Origene dit aussi que c'est le premier des nations qui a cru, & a esté rempli du S. Esprit, & qu'il en est ainsi les premices.

Aug.ps.96.pr. p.442.2.c. — Ori.in Num. h.11.p.210.c.

NOTE XXIV.

Pour la page 159.§ 26.

Tout ce qu'on dit de la vie de Corneille, incertain.

Boll.1.feb.p. 280.§ 4. — 'Usuard & les autres Latins font S. Corneille Evesque de Cesarée:[& cela pourroit avoir quelque autorité, s'il n'y avoit apparence qu'ils l'ont pris des Constitutions apostoliques,] 'qui mettent un Corneille Evesque de Cesarée en Palestine aprés Zachée, [sans dire neanmoins que ce soit le Centenier.] 'Le silence d'Eusebe Evesque de la mesme Eglise, rend tres suspect tout ce qu'on dit de son episcopat en cette ville. [Origene qui preschoit apparemment à Cesarée mesme,] 'se contente de l'appeller les premices de cette Eglise, [sans dire qu'il en ait esté Evesque.] 'Les nouveaux Grecs le font Evesque, les uns d'Ilium, les autres de Scepsis qui n'en est pas loin, [ayant peutestre trouvé quelque Corneille entre les premiers Evesques de ces deux Eglises.

Const.l.7.c. 46.p.317.2. — n.p.297.c. — Ori.in Num. h.11.p.210.c. — Boll.1.feb.p. 280.d.

Nous avons ses actes dans Lipoman, dans Surius,] '& dans Bollandus. ᵃBaronius reconnoist qu'ils n'ont point d'autorité, & n'en a rien voulu mettre dans ses Annales. 'Beaucoup d'autres choses que les Grecs en raportent, & qu'on peut voir dans Bollandus, n'en peuvent pas avoir davantage. 'Car pour les contes des nouveaux Espagnols, ils ne meritent pas qu'on en parle. 'Je ne sçay pourquoi les Grecs dans leur menologe le traitent de Martyr. 'Ses actes disent qu'il fut mis en prison, '& mourut en paix.

p.281. — a Bar.41.§ 9. — Boll.p.280. 281. — p.179.180. — p.281.c. — p.283.a. — e.f.

Bar.1.feb. — 'Baronius veut que l'Eglise de Cesarée soit devenue la metropole de toute la Palestine à cause du battesme de Corneille. [Mais les autres croiront plutost sans doute que c'est parceque cette ville estoit la premiere de la province, & la metropole civile, comme il est certain qu'elle l'estoit :] '& c'est ce que Baronius reconnoist en un autre endroit. an.39.§ 11.

NOTE XXV.

Pour la page 160.§ 27.

De ce qu'on sçait & de ce qu'on ne sçait pas touchant l'episcopat de S. Pierre à Antioche.

[L'episcopat de S. Pierre à Antioche est une chose assez embarassée. L'autorité d'Origene, d'Eusebe, de S. Chrysostome, & de S. Jerome, citez dans le texte, ne nous permet pas d'en douter; & celle d'Innocent, de Gelase, & de Saint Gregoire, nous donne lieu de croire que la memoire s'en estoit conservée dans la tradition de l'Eglise Romaine, aussibien que dans la greque, quoiqu'elle puisse aussi l'avoir appris de S. Jerome, & luy d'Eusebe.

'Eusebe, S. Leon, [& presque tous les autres,] mettent cet episcopat avant le voyage de S. Pierre à Rome, 'c'est à dire selon Eusebe avant l'an 42; [de sorte que si nous voulons] 'qu'il ait duré sept ans, comme le dit S. Gregoire, 'il faut qu'il ait commencé au moins en 36. [Nous ne voyons pas que cela soit impossible. Mais comment l'accorder avec S. Chrysostome,] 'qui dit que quand les Apostres eurent appris le progrés de l'Evangile à Antioche, [ce qu'on ne peut guere mettre avant l'an 40,] ils y envoyerent S. Barnabé, & n'y furent pas eux mesmes, comme ils avoient esté à Samarie, parcequ'ils ne vouloient pas encore s'eloigner si fort de la Judée ? 'Il est vray que Baronius veut que S. Pierre ait pu fonder l'Eglise d'Antioche, & y établir son siege, sans y aller; parceque tout cela ne signifie autre chose sinon que par son autorité il l'a erigée en un siege

Eus.chr.|Leo. f.80.c.5.p.71. — Greg.l.6.ep. 37.p.719.c. — Boll.22.feb. p.283.a. — Chry.in Act. h.25.p.234. c.d. — Bar.39.§ 16.

patriarcal. [Mais je ne sçay si beaucoup de personnes le voudroient suivre en cela.

En supposant que S. Pierre a fondé
14. l'Eglise d'Antioche des l'an 36,]'il faut
dire avec Baronius, qu'il n'y a établi que l'Eglise des Juifs, & que l'Evangile n'y a esté presché aux Gentils que
a.11.v.21. quelque temps aprés.'Car lorsque l'on
1. en eut eu la nouvelle à Jerusalem, on
15.26. y envoya S. Barnabé,'qui alla ensuite chercher S. Paul à Tarse. Ils passerent
p|11.v.1. un an à Antioche,'& vinrent à Jerusalem dans le temps qu'Agrippa mit S. Pierre en prison; [c'est à dire en 44,
v.29.30. comme nous croyons.]'Ils y vinrent apporter les aumosnes pour la famine qui arriva l'an 44 selon Eusebe. [L'Evangile ne peut donc guere avoir esté presché aux Gentils à Antioche que
.27. vers l'an 40.]'Il est certain encore que S. Barnabé estoit à Jerusalem lorsque S. Paul y vint, [ce qu'on ne peut met-
.25. tre avant l'an 37.]'Et S. Paul passa ensuite quelque temps dans la Cilicie avant que de venir à Antioche.

chr.n.P. 7. 'Quelques editions de la chronique d'Eusebe marquent sur la derniere année de Tibere, [qui est l'an 37 de J.C,] l'episcopat de Saint Pierre à Antioche. Mais cela ne se trouve point dans un grand nombre de manuscrits, [ni dans
Al.p. l'edition de Scaliger.]'La chronique d'Alexandrie le met en la quatrieme année depuis la Passion, [ce qui revient à l'an 36,]& elle peut confirmer ce que nous avons dit, que cette Eglise n'estoit alors composée que de Juifs. [Mais elle brouille tout, & il vaut mieux l'aban-
2.feb. b. donner absolument,]'aussibien que les Recognitions pretendues de S. Clement, dont quelques martyrologes ont tiré une partie de ce qu'ils disent sur le 22 de fevrier; [& qui ne pourroient servir qu'à nous faire douter si la tradition de l'episcopat de Saint Pierre à Antioche ne viendroit point de cette source corrompue, ce qui la rendroit tout à fait incertaine, n'ayant qu'un si mauvais fondement.]

NOTE XXVI. Pour la page 161.§ 28.

Que Saint Pierre peut avoir presché dans l'Asie.

'On remarque que S. Leon dans le Leo,f.83.p. 337|n.2.
denombrement qu'il fait des provinces où S. Pierre avoit presché avant que d'aller à Rome, ne parle point de l'Asie selon plusieurs manuscrits; & on croit qu'il l'a pu omettre à dessein, parcequ'il semble que l'Asie [proprement dite,]où est Ephese, ait receu les semences de la foy par le ministere de S. Paul. [Je ne voy pas neanmoins qu'il y ait de preuve que S. Paul ait presché le premier dans l'Asie plutost que dans la Galacie, qui cependant n'est pas oubliée dans cette enumeration de S. Leon. Au contraire l'epistre aux Galates semble donner assez lieu de dire qu'il leur a le premier fait connoistre J.C;]'& c'est ce que dit Theo- Thdrt.in Gal. pr.p.262.d.
doret: au lieu que pour l'Asie, nous n'avons que la regle generale de Saint Paul, de ne prescher que dans les lieux où d'autres n'avoient point encore presché.

Ce qu'il faut donc dire apparemment pour l'Asie & pour la Galacie, c'est que cette regle de S. Paul n'empeschoit pas absolument qu'il ne preschast aux lieux où l'on avoit déja presché, mais où la foy n'estoit pas encore bien établie, surtout si on ne l'avoit guere preschée qu'aux Juifs, comme il y a apparence que faisoit S. Pierre.]
'Il est certain qu'Apollon avoit pres- Act.18.v.24-27|19.v.1.
ché à Ephese, & qu'il y avoit encore d'autres Chrétiens avant que S. Paul y vinst prescher. [Que si la premiere epistre de S. Pierre a esté écrite vers l'an 43, comme il le faudroit dire si on vouloit s'attacher absolument à Eusebe, il est certain qu'il y avoit des Chrétiens en Asie & en Galacie longtemps avant

que S. Paul y vinst, quand on voudroit soutenir que S. Pierre n'y seroit jamais venu.

On pourroit dire encore que Saint Pierre n'auroit presché qu'en quelques endroits de la Galacie & de l'Asie, & que S. Paul auroit presché dans les autres, comme à Ephese. Mais je ne pense pas que rien ne nous oblige à cela.] Oecu.ap.t.1. 'Un auteur grec marquant les lieux où S. Pierre a porté la foy, n'y met point l'Asie. [Ainsi il peut bien y avoir eu des exemplaires grecs & latins qui ne lisoient point le mot d'*Asie* dans l'epistre de S. Pierre, & que ce soit là la veritable raison de l'omission de Saint Leon, s'il est vray que le mot d'Asie ait esté ajouté à son texte.] Oxon.p.578. 658. 'Neanmoins le nouveau Testament d'Oxford ne marque point que ce mot soit omis dans aucun manuscrit grec de l'epistre de S. Pierre.

Pearf.post.p. 56.57. 'Pearson soutient de son autorité que S. Pierre n'a presché dans aucune des provinces ausquelles il adresse sa premiere epistre. [Mais nous ne voyons pas pourquoi son autorité seroit preferée au sentiment commun,] fondé, comme il l'avoue, sur S. Epiphane & S. Jerome : Euf.l.3.c.14. p.71.a|73.a. '& il devoit y ajouter encore Eusebe qui le dit deux fois. a Pearf.p.57. a Il pretend que si S. Pierre n'a esté à Babylone en Egypte qu'aprés avoir presché dans ces provinces, il n'y a jamais esté. [Je ne voy point la necessité de cette consequence, ni que rien nous oblige non plus d'avouer que S. Pierre ait jamais esté en Egypte.]

NOTE XXVII.

Pour la page 162. § 28.

Quelques remarques sur l'abstinence de S. Pierre.

Co-el.ap.n. p.381.d.c. 'Nicetas remarque dans son commentaire sur S. Gregoire de Nazianze *p.659.a*, que ce que ce Saint dit de S. Pierre, qu'il se contentoit d'un sou de lupins pour sa nourriture, est pris de quelque livre dont l'Eglise n'a pas accoutumé de se servir. Epi.p.c.15. p.139.c. 'Saint Epiphane marque que les Ebionites avoient inseré diverses choses sur ce sujet dans le livre intitulé Les voyages de S. Pierre: [mais il ne parle point de cet article.] Recog.l.7.c. 6.p.475.1.4| Clem.h.11.c. 6.p.677.c. 'Les pretendues Recognitions de Saint Clement disent qu'il se contentoit de pain & d'olives, mangeant mesme rarement des herbes &c. [& ne parlent point non plus de lupins.]

Cl.pæd.l.2.c. 1.p.143.a. 'S. Clement d'Alexandrie dit qu'il ne mangeoit point de porc : mais il raporte aussitost aprés la vision où Dieu luy dit que tout ce qu'il avoit purifié n'estoit point impur. [De sorte qu'il semble ne parler que du temps qui avoit precedé cette vision, auquel il est certain que S. Pierre ne mangeoit ni de porc, ni d'aucune autre viande défendue par la loy.] Act.10.v.14. '*Je n'ay jamais rien mangé*, dit-il dans cette vision, *qui fust impur & souillé*.

NOTE XXVIII.

Pour la page 163. § 28.

Sur la Chaire de S. Pierre celebrée au mois de janvier.

Flor.p.-| Front.cal.p. 15. 'La feste de la Chaire de S. Pierre à Rome n'est point marquée dans le Sacramentaire de S. Gregoire, ni dans le calendrier Romain du P. Fronto, [& d'Allatius,] ni en divers autres, [ni dans le martyrologe de Bede.] Boll.18.jan. 182.§ 5. a Flor.p.36. 'Elle est dans Usuard, dans Adon &c. a dans les anciens martyrologes qui portent le nom de S. Jerome, Mabil.l.t.p. 121. '& dans un martyrologe de Languedoc ancien de 900 ans, où il est marqué qu'on faisoit la Chaire de S. Pierre le 18 de janvier dans les Gaules, sans rien dire de Rome ni d'Antioche, non plus qu'en divers autres endroits de l'antiquité, qui parlent en general de la Chaire de S. Pierre. Ainsi il semble que les Eglises voulant honorer l'episcopat de S. Pierre, celle de Rome l'ait fait le 22 de fevrier, & celles des Gaules le 18 de janvier : [Et

ceux

ceux qui ont voulu marquer toutes les deux festes, comme les martyrologes de S. Jerome, Usuard, & d'autres ensuite, ont appellé l'une de Rome, l'autre d'Antioche.]

Leo,s.96.n.p.378|Coint.966.§ 40.p.74. 'Le. P. Quesnel croit aussi que jusqu'à Paul IV, l'Eglise Romaine a celebré l'episcopat de Saint Pierre en general le 22 de fevrier. [Ce que nous avons dit ne laisse pas de faire voir]

Boll.18.jan.p.82.§ 2.3. 'que ce Pape en établissant la feste de la Chaire de S. Pierre à Rome au 18 de janvier par sa bulle du 15 de janvier 1558, a pu dire avec verité qu'il ne faisoit que rétablir une chose qui avoit déja esté autrefois. Il assure mesme qu'elle se faisoit alors en plusieurs Eglises de France & d'Espagne.

Aug.t.10.p.411. 'Les sermons 15 & 16 *de Sanctis* dans les anciennes editions de S. Augustin, sont sur la Chaire de S. Pierre. Mais le premier a esté mis par les docteurs de Louvain le 74[e] de ceux qui certainement ne sont pas de ce Pere.

s.ap.192.p.319.g. 'Les Benedictins ont fait la mesme justice à l'autre, qu'ils croient pouvoir estre de S. Maxime de Turin.[On les a placez aprés la Conversion de S. Paul, & ainsi on les a raportez à la Chaire de Antioche, plutost qu'à celle de Rome. Mais il n'y a rien dans ces sermons qui determine plutost à l'une qu'à l'autre.]

Leo,s.96.p.378. 'Le P. Quesnel nous a donné un nouveau sermon sur cette feste, qu'il a cru d'abord estre de S. Leon:

pr.§3.p.12. 'mais depuis il a reconnu par la difference du style qu'il n'en pouvoit estre.

Bar.45.§11|Boll.18.j:n.p.182.§9. 'On pretend conserver dans Rome la chaire episcopale de S. Pierre, qui n'est que de bois, [comme l'assurent avec Baronius, des personnes qui ont vu en 1666 celle qu'on destinoit pour placer solennellement dans l'eglise de S. Pierre. Mais ces personnes y ont remarqué des sculptures qui ne sont anciennes que de sept ou huit-cents ans au plus; & que l'on y voit les douze travaux d'Hercule gravez sur un quadre d'ivoire.]

NOTE XXIX.

Pour la page 165.§30.

Sur l'année de la prison de S. Pierre, & de la grande famine sous Claude.

[Il y a quelque chose de difficile à croire dans ce que nous disons, que S. Pierre estant allé à Rome en 42 selon Eusebe & S. Jerome, fut mis en prison à Pasque l'an 44 à Jerusalem. Cependant c'est ce qu'Eusebe nous oblige de dire,]

Eus.l.2.c.10.p.47.b.c. 'en nous assurant que cette prison de S. Pierre fut aussitost suivie de la mort d'Herode Agrippa,

Jos.ant.l.19.c.7.p.678.g|679.c|Uss.p.559. 'qui doit estre arrivée selon Joseph dans la quatrieme année de Claude,[commencée le 24 janvier 44. *V. les Juifs note 17.*]

Act.11.v.27-30|12.v.1.3.25. 'Outre cela la prison de S. Pierre arriva dans le temps que S. Paul estoit venu à Jerusalem apporter des aumosnes pour la famine predite par Agabe.

Eus.chr. 'Or Eusebe met cette famine sur l'an 44, & S. Jerome la place dans sa chronique aprés la mort d'Agrippa.

Jos.ant.l.20.c.3.p.690.c. 'Il paroist en effet par Joseph qu'aprés la mort de ce prince elle affligea la Palestine durant plusieurs années.

Chry.in Act.h.27.p.150.b.c|Uss.p.558. 'On peut juger par l'Ecriture mesme, que lorsqu'il mourut, ou elle estoit commencée, ou elle continuoit encore dans la Judée & dans les provinces voisines. [L'opinion d'Eusebe suit la lettre des Actes,]

Act.12.v.19-23. 'qui raporte la mort du mesme prince comme arrivée aussitost aprés l'emprisonnement de S. Pierre.

Chry.n.h.27.p.249.a|250.c.d. 'Et S. Chrysostome l'a cru sur cela aussibien qu'Eusebe.

[Neanmoins comme il est ordinaire à l'Ecriture de raporter de suite des choses qui sont assez eloignées, il se peut bien faire qu'Eusebe se soit trompé de joindre ensemble ces deux evenemens. Et il s'embarasse en effet beaucoup, puisque selon luy il faut dire & que S. Pierre a écrit des 43 sa premiere epistre, & que neanmoins le nom de Chrétiens qui y est employé, n'a commencé que la mesme année. *V. S. Paul* § 7. Nous avons cru estre obligez de

l'abandonner pour le temps de l'epistre de S. Pierre. Si on veut encore l'abandonner pour le temps de la prison du mesme Apostre, il faudra la mettre en 42, avant qu'il allast à Rome, comme a fait Baronius. Car nous ne voyons rien qui empesche absolument de faire aussi commencer la famine des ce temps là.]

Pet.doc.l.11.c.32.p.316. 'Le P. Petau, & le P. Labbe dans sa chronologie, l'ont mise mesme des l'an 41. [Mais il n'y a guere d'apparence qu'Agrippa fust déja revenu de Rome cette année là avant Pasque. *V la ruine des Juifs § 30.*

Dans cette incertitude nous n'avons pas cru devoir abandonner Eusebe, qui a esté suivi par Calvisius, Usserius *p.658*,]'Pearson &c. & qui a suivi luy mesme le sens simple & naturel de l'Ecriture, [comme en effet on le doit toujours preferer aux autres, s'il n'y a des raisons considerables qui en empeschent; ce qui ne nous paroist point ici. Au contraire si l'on veut mettre la prison de S. Pierre des 42 avant qu'il eust esté à Rome, on sera obligé de dire selon S. Jerome & S. Leon, qu'aprés avoir esté prescher dans l'Asie & dans le Pont, il n'alla pas de là droit à Rome, mais revint auparavant à Jerusalem. Il sera encore difficile de ne pas faire commencer la grande famine des l'an 41 ou 42, plusieurs années avant la mort d'Agrippa: ce qui la rendra bien longue,]'puisqu'il paroist par Joseph qu'elle a duré plusieurs années aprés cette mort. [Mais il ne dit point qu'elle eust commencé auparavant. Divers anciens qui ont dit que S. Pierre estoit allé à Rome pour suivre Simon le magicien, semblent n'avoir pas cru que ce fust la persecution d'Agrippa qui l'ait obligé de quitter la Palestine.]

Pear.s.an.P. p.5.

Jos.ant.l.20. c.3.p.690.c.

Pour la page 168.§ 31.

NOTE XXX.

Voyages imaginaires de S. Pierre.

Sur.29.jun. p.353. 'Metaphraste fait une grande description des voyages qu'il pretend que fit S. Pierre, aprés qu'il eut esté delivré de prison; ce qui se reduit à dire en un mot qu'il parcourut toutes les provinces de la Syrie & de l'Asie mineure, faisant partout des Evesques & des miracles, d'où il revint à Antioche, & à Jerusalem pour Pasque, où S. Paul trois ans aprés sa conversion le vint visiter; que de là il retourna en Asie; qu'estant à Nicomedie, il receut commandement de Dieu de passer en Occident; qu'aprés avoir dit adieu aux Chrétiens, il retourna jusqu'à Antioche, où il fut repris par S. Paul; que d'Antioche il alla enfin à Rome par l'Asie, la Macedoine, la Grece, & la Sicile; qu'ayant demeuré peu de temps à Rome, où il fit tomber Simon, & laissa S. Lin pour Evesque, il fut en Espagne, de là en Afrique & à Carthage, puis en Egypte, & jusqu'en Thebaïde; & qu'ayant laissé Saint Marc à Alexandrie, il eut revelation de se trouver à Jerusalem à la mort de la Vierge; que de là il revint à Rome par l'Afrique, passa de Rome à Milan, & jusques en Angleterre, où ayant demeuré longtemps, il eut ordre de Dieu de retourner à Rome pour y estre martyrizé, & qu'ayant trouvé que S. Lin estoit mort, il y établit S. Clement au lieu de luy.

'Baronius rejette cette narration imaginaire, comme estant sans aucune autorité, & absolument insoutenable en divers points.'Il raporte quelques traditions communes, tant pour les lieux où il a passé, que pour les personnes qui l'ont accompagné: [Et il n'y a pas plus de certitude.]'Il tire d'un passage du Pape Agapet, qu'il a fondé l'Eglise de Constantinople, & qu'ainsi les Grecs modernes ont tort de raporter la fondation de cette Eglise à S. André. 'Mais tout ce que dit Agapet, c'est que S. Pierre a ordonné divers Evesques dans l'Orient. Bar.44.§.57. § 28. § 31. Conc.t.5.p.49.a.b.

Pour la page 169. § 31.

NOTE XXXI.

Que la premiere epistre de S. Pierre a esté écrite en grec & non en hebreu; à Rome, non à Babylone.

Bar. 45. § 28. 'Baronius croit que la premiere epistre de Saint Pierre a esté écrite en hebreu, & traduite en grec par S. Marc,'à cause de ce que dit S. Jerome, qu'on voit par la difference du style de cette lettre & de la seconde, que Saint Pierre s'estoit servi de differens interpretes. [Mais je croy qu'on peut voir dans cet endroit mesme,] que par ces interpretes S. Jerome entend non ceux qui traduisoient en grec ce que les Apostres avoient dit ou écrit en hebreu, mais ceux qui leur aidoient à s'exprimer mieux dans les langues mesmes qu'ils savoient par le don du S. Esprit, comme estoit S. Tite à l'égard de S. Paul, *qui divinorum sensuum majestatem,* dit S. Jerome, *digno non poterat Græci eloquii explicare sermone.* 'Ainsi cet endroit ne nous doit point empescher de suivre le sentiment general des interpretes, qui croient que S. Pierre l'a écrite en grec, & qui dans les doutes recourent au grec comme au texte original.

Hier. ep. 150. q. 11. p. 151. b.

à Lap. in 1. Pet. p. 191. b. c.

[Il y a plus de difficulté sur Babylone,] 'd'où S. Pierre dit qu'il l'a écrite. 'Eusebe dit que c'est Rome qu'il marque par là d'une maniere figurée: mais il le dit par un φασὶ, [qui peut marquer ou une opinion commune en general, ou en particulier celle de Papias & de Clement d'Alexandrie qu'il venoit de citer.] 'Rufin l'a pris dans ce dernier sens. 'S. Jerome dit la chose absolument comme certaine; ªen quoy il est suivi par Bede & par Oecumenius dans leurs commentaires sur cet endroit de Saint Pierre. 'Pearson attribue ce sentiment en general à beaucoup de Peres: [Je voudrois qu'il les eust marquez.]

1. Pet. 5. v. 15. Eus. l. 2. c. 15. 53. b. Ruf. lib. p. 26. 1. Hier. v. ill. c. Bed. t. 5. p. | Oecu. p. a. Pears. post. p. p. 56.

'Il ne les suit pas neanmoins, '& veut, [comme la pluspart des Protestans,] prendre le nom de Babylone à la lettre. 'Il refute fort bien ceux qui l'entendent de la grande Babylone, montrant que ce sens ne convient point à l'epistre de S. Pierre; 'que Babylone n'estoit alors qu'un amas de ruines & une ville toute depeuplée, '& qu'aprés le massacre qui s'estoit fait des Juifs en ces quartiers là vers l'an 40, il n'y en pouvoit rester que peu ou point dutout lorsque Saint Pierre écrivit sa lettre [en 43 ou depuis.]

P. 56. P. 45-n. P. 52-54.

'Il se reduit donc à Babylone d'Egypte, [qui ne paroist pas avoir esté en ce temps là un lieu assez considerable, pour que S. Pierre se donnast la peine de le marquer. Pearson qui n'a rien de particulier à alleguer pour son opinion,] 'semble vouloir l'appuyer sur ce que S. Marc, qui est nommé dans cette epistre, a presché l'Evangile dans l'Egypte. [Mais ceux qui parlent de ce qu'il a fait dans cette province, n'y meslent point dutout S. Pierre. Ils ne paroissent point non plus avoir sceu que cet Apostre eust porté la foy dans leur pays. Les Papes l'ont aussi entierement ignoré, lorsque voulant raporter à S. Pierre les trois Eglises patriarcales, ils ont dit que S. Pierre avoit fondé celle d'Alexandrie par S. Marc.

P. 54. P. 57. c.

Il est fort remarquable que Grotius abandonne les Protestans en ce point,] 'voulant avec les anciens que S. Pierre ait écrit de Rome, où, dit-il, aucun Chrétien n'a jamais douté qu'il n'ait esté: Et il entre dans la pensée [de Baronius,] qu'il s'est servi de ce terme figuré, pour ne pas faire connoistre où il estoit. 'Quelques Protestans abandonnant aussi les deux Babylones, veulent que par ce nom on entende Jerusalem. [Mais il vaut bien mieux suivre les anciens, que des conjectures sans fondement de gents qui n'ont nulle autorité.]

Synop. in Pet. p. 1540. h. p. 1541. o.

NOTE XXXII.

Pour la page 170. § 32.

En quel temps les Juifs ont esté chassez de Rome par Claude.

Act. 18. v. 2. 'Lorsque S. Paul vint à Corinthe,

[vers l'an 52 ou 53,] il y trouva Aquila nouvellement venu d'Italie, προσφάτως, à cause que Claude avoit ordonné aux Juifs de sortir de Rome. [Il semble donc que cet ordre n'avoit esté donné que depuis peu.] Usserius *p. 669*, & Pearson *an. Paul. p. 11. 12*, ont suivi cette opinion, sans s'arrester à Orose,'qui dit que ce fut en la neuvieme année de Claude, [de J.C. 49.] Orose le cite de Joseph, [où l'on n'en trouve rien aujourd'hui, & mesme il ne dit pas un mot de cette expulsion des Juifs sous Claude; ce qui est une faute inexcusable ou de luy ou de ses copistes. Tacite n'en dit rien non plus : Et c'est peut-estre une marque qu'elle n'eut pas de suite considerable, & que les Juifs obtinrent bientost la permission de revenir. Que si cela est, leur expulsion ne se peut mettre que vers l'an 52, lorsque Aquila vint à Corinthe. Car si elle a duré, on pourroit dire que l'ordre en ayant esté donné en 49, comme veut Orose, Aquila estoit sorti de Rome des ce temps là, mais qu'il avoit passé quelque temps en Italie avant que de venir à Corinthe, soit pour voir si l'ordre ne changeroit point, soit parceque ses affaires l'y retenoient.

Oros. l. 7. c. 6. p. 219. 1. b.

'Pearson se porte encore à ne mettre l'expulsion des Juifs qu'en 52, parcequ'il croit que ç'a pu estre une suite des troubles qui arriverent en Judée sous Cumanus l'année precedente, *v. les Juifs § 35*, [& cela a sa probabilité : quoique d'ailleurs il semble plus naturel de croire que les Juifs de Rome estoient plutost punis pour les fautes qu'ils commettoient eux mesmes à Rome, que pour celles où d'autres Juifs pouvoient tomber dans la Judée.]'Suetone porte naturellement à croire que cela se passa de la sorte.

Pears. an. P. p. 11. 12. — Suet. l. 5. c. 25. p. 544.

'Usserius ne se peut persuader qu'il faille entendre J.C. par le *Chrest* que Suetone dit avoir donné occasion à l'expulsion des Juifs.

Uss. p. 669. c.

NOTE XXXIII.

Pour la page 171. § 31.

Quelques difficultez sur S. Pierre repris par S. Paul.

'S. Augustin a cru que c'estoit apparemment avant le Concile de Jerusalem, que S. Paul avoit repris S. Pierre; '& le Pape Pelage II. le suit en cela. [a]Neanmoins comme S. Paul le raporte aprés avoir parlé du Concile; 'Baronius, Estius, [& divers autres] ont cru qu'il valoit mieux suivre cet ordre.

Aug. ep. 73. p. 131. d. — Conc. t. 5. 611. c. — a Gal. 2. v. 11. Bar. 51. § 31. — Est. in Gal. 2. p. 547. 2.

[Le latin de S. Paul met en cet endroit le nom de Cephas au lieu de celui de Pierre :]'Et il y a encore aujourd'hui des manuscrits grecs qui portent la mesme chose. Il y en avoit de mesme dans les premiers siecles,'puisqu'Eusebe cite de S. Clement d'Alexandrie, que quelques uns disoient que ce n'estoit pas l'Apostre S. Pierre, mais un des 70 Disciples, qui portoit comme luy le nom de Cephas. [Neanmoins je croy qu'on ne trouvera point qu'aucun interprete ancien ou nouveau, ait douté que ce ne fust de S. Pierre que parloit S. Paul dans cet endroit celebre, & qui a donné matiere à tant d'écrits.]'Il paroist que S. Jerome a lu aussi Cephas en cet endroit : mais il se moque de ceux qui vouloient dire que ce n'estoit pas S. Pierre. [b]S. Chrysostome & S. Gregoire le grand, les refutent aussi. [Outre les raisons dont ils se servent, on peut dire que S. Barnabé ne se seroit pas laissé emporter à l'autorité de tout autre que de S. Pierre.]

Orat. p. 48. — 48. | Pears. post. p. 37. — Eus. l. 1. c. 12. p. 30. d. — Hier. in Gal. 2. p. 168. — Est. ib. p. 547. — 1 | Coct. ... p. 9. c. — b Chry. t. 3. 64. p. 719. — Greg. in Ez. 18. p. 1254.

NOTE XXXIV.

Pour la page 173. § 32.

Qu'on ne trouve point de Concile des Apostres à Antioche.

'Le P. Alexandre croit que quand Innocent I. parle d'une celebre assemblée des Apostres tenue à Antioche, il peut bien s'estre brouillé, & avoir raporté à Antioche ce qui s'estoit fait à Jerusalem au sujet de l'Eglise d'Antio-

Alex. t. 1. p. 741.

che. [D'autres sans accuser ce Pape d'avoir manqué de memoire, croient qu'il y a faute dans son texte, & qu'au lieu d'*apud se*, il y faut lire *pro se*.]

Bar.101.§ 19. 20. 'Baronius raporte ses paroles à un Concile qu'il pretend que les Apostres ont tenu à Antioche, & dont il dit que Gregoire Evesque de Pessinonte, cita un Canon pour les images dans le VII. Concile œcumenique.

Turr.in Magd. l.1.c.15.p.91. 92. 'Turrien pretend avoir aussi trouvé ce Canon, & sept ou huit autres, attribuez à un Concile des Apostres à Antioche, dans un manuscrit de S. Pamphile martyr, tiré de la bibliotheque d'Origene.

Alex.p.740. 'Le P. Alexandre ne craint pas de dementir Turrien, & de dire qu'il ne merite pas qu'on l'en croie. [Et veritablement il est un peu étrange que Turrien ayant trouvé dans le livre d'un martyr des Canons des Apostres, se soit contenté de les donner en abregé, hors celui que Gregoire avoit cité. Ce qu'on peut dire de plus favorable pour luy, c'est qu'il s'est defié luy mesme de la foy de son manuscrit, & ne l'a osé produire. Mais il eust mieux fait de marquer au moins son doute.]

p.738.739. 'Le Pere Alexandre pretend mesme montrer que ces Canons contiennent plusieurs choses absurdes, fausses, & indignes des Apostres;

p.740. '& surtout que le Canon sur les images cité par Gregoire, est tout à fait contraire à l'usage de l'Eglise dans les premiers siecles:

p.742. 'de sorte qu'il le faut mettre au nombre de tant d'autres pieces fausses, qui ont aussi esté citées dans le VII. Concile. [L'auteur grec du Synodique, qui a ramassé tout ce qu'il a pu connoistre de Conciles, & qui en met mesme quelques uns qui ne meritent pas ce nom, n'a point cru que l'autorité de Gregoire luy dust faire admettre ce Concile d'Antioche, quoiqu'il conduise son ouvrage jusqu'aprés le VII. Concile.]

NOTE XXXV.

Pour la page 174.§ 33.

Que l'Afrique peut avoir receu la foy de Rome, mais non de S. Pierre.

Bar.58.§ 52. 'Baronius pour montrer que l'Afrique a receu la foy par S. Pierre, & qu'il en a ordonné les premiers Evesques, cite l'epistre 75 du second [ou plutost du premier] livre de S. Gregoire, où il dit *p.434.d*, que les Evesques de Numidie avoient demandé, *ut omnes vobis retrò temporum consuetudines servarentur, quas à B. Petri Apostolorum principis ordinationum initiis hactenus vetustas longa servavit*. [Je doute fort que beaucoup de personnes trouvent ce passage bien clair pour ce qu'il pretend.] Il y ajoute deux endroits, l'un de Tertullien, l'autre de S. Cyprien;

Tert.præsc.c. 36.p.245.b. 'dont le premier ne signifie peutestre autre chose, sinon que la verité qu'il soutenoit estoit appuyée par l'Eglise Romaine, aussibien que par les autres ausquelles les Apostres ont écrit; mais toujours il ne parle point de S. Pierre:

Cyp.ep.45.p. 85.2. 'Et S. Cyprien dit qu'il recommandoit à ceux qui alloient à Rome de s'unir à l'Eglise Catholique, [c'est à dire à la communion de S. Corneille, & non à celle de l'Antipape Novatien.]

Bar.44.§ 28. 38. 'Pour Metaphraste qui fait venir S. Pierre à Carthage, Baronius mesme rejette son témoignage.

[Il y auroit plus de raison d'alleguer]

Aug.s.43.c.4. p.213.f. 'ce que dit S. Augustin en parlant de S. Pierre: *ad cujus missa per mundum retia cum cæteris etiam populus iste pertinuit*. [Mais il luy est assez ordinaire de regarder S. Pierre comme representant tous les Apostres, ou plutost l'unité de tout le corps de l'Eglise: Et je croy que c'est le sens de cet endroit.]

unit.c.15.p. 151.1.d. 'Les Donatistes pretendoient que l'Afrique avoit receu la foy, ou la derniere, ou au moins l'une des dernieres.

2.a. 'S. Augustin le confirme plutost que de le nier. [Et cela montre que l'on n'y avoit point alors de connoissance que ni S.

Pierre, ni aucun autre Apostre y eust presché : ce qui suffit pour rejetter encore] Bar.44.§38. 'ce que les Grecs disent de Saint Simon, qu'il a presché dans l'Afrique & dans la Mauritanie. Tert.vel.vir. c.2.p.193.b. 'Tertullien dit aussi que les Eglises d'Afrique estoient posterieures à celles de Grece fondées par les Apostres ou par des hommes apostoliques. Lup.in Tert. p.564. 'Et on tire la mesme chose de quelques endroits de S. Augustin. [On ne trouve rien de l'Afrique dans l'histoire de l'Eglise, que sur la fin du deuxieme siecle.]

p.563|Tert. præs.c.36.p.245.b. 'On pretend que Tertullien marque qu'elle a receu la foy de l'Eglise Romaine, lorsqu'il dit, *Habes Romam, unde nobis quoque autoritas præsto est... Videamus quid cum Africanis quoque Ecclesiis contesserarit.* [Mais cet auteur est obscur à son ordinaire.] Lup.p.565. 'Le Pape Innocent I. y est net & formel dans son epistre à Decence. Greg.l.7.ep.32.p.775.c. 'S. Gregoire le grand estoit aussi persuadé que l'Afrique avoit receu de l'Eglise Romaine le commencement de son sacerdoce. [La proximité, & le commerce continuel de Rome & de l'Afrique, donnent tout lieu de le croire.] Bar.44.§39. 'On cite encore pour cela ces paroles de Saint Augustin : Aug.B.ep.43.p.91.e. '*Et Romana Ecclesia.... & cæteris terris, unde ad ipsam Africam Evangelium venit....conjunctus.* [Il est visible qu'elles ne prouvent rien pour Rome : & mesme elles prouveroient contre, si on les vouloit prendre à la rigueur.

Quand on parle de l'Afrique dans l'histoire de l'Eglise, on n'entend guere que ce que les Romains y possedoient, à la reserve mesme de l'Egypte, & de la Libye appellée Pentapole ou Cyrenaïque. Ainsi cette Afrique comprenoit la Libye Tripolitaine, la Proconsulaire où est Carthage, la Byzacene, la Numidie, & la Mauritanie. C'est ce qui faisoit la jurisdiction de l'Evesque de Carthage.]

NOTE XXXVI.

Pour la pag. 174.§33.

Que S. Pierre n'a point presché à Corinthe avant S. Paul.

Pearf.post.p.37. 'Il semble que S. Pierre ait presché à Corinthe avant que S. Paul écrivist sa premiere epistre aux Corinthiens, 1.Cor.1.v.12. 'puisqu'il y marque que quelques personnes s'y autorisoient de S. Pierre. 3.v.5.6|Bar.57.§34. 'Mais d'autre part il y parle comme s'il n'y eust eu que luy & Apollon qui eussent travaillé jusqu'alors dans cette Eglise. Et il se peut faire en effet que ceux qui s'autorisoient de S. Pierre, eussent esté convertis par luy en d'autres pays, & fussent ensuite venus à Corinthe ; ou qu'ils eussent un respect particulier pour luy par d'autres raisons, comme il est aisé de le croire des Juifs. Pearf.post.p.38. 'Pearson le nie : [mais je ne voy pas qu'il en ait aucun fondement.] Thdrt.in 1.Cor.1.v.12.p.123.d|3.v.4.p.132.b. 'Theodoret croit mesme [aprés S. Chrysostome,] que S. Paul ne se sert des noms de S. Pierre & d'Apollon, & du sien propre, que par figure, & pour epargner ceux qui estoient les veritables chefs de la division.

Pearf.post.p.38|Clem.ad 1.Cor.c.47.p.14.a. 'Pearson allegue ce que dit S. Clement, que les Corinthiens s'estoient autrefois divisez au sujet de S. Pierre & de S. Paul, & d'Apollon qui estoit un homme approuvé & estimé d'eux : & il ne peut l'avoir esté, ajoute Pearson, si S. Pierre ne l'avoit vu à Corinthe avant que S. Paul en parlast dans son epistre aux Corinthiens. [Je ne voy point de necessité à cela. S. Clement qui veut relever Apollon, a pu alleguer l'estime qu'en faisoit S. Pierre en quelque temps qu'il l'ait connu. Saint Pierre a pu le connoistre sans l'avoir vu à Corinthe, & mesme sans l'avoir vu dutout, sur le témoignage que d'autres luy en avoient rendu : & nous n'avons point en effet de preuve que S. Paul l'eust vu quand il en parle. On ne peut pas non plus assurer absolument que S. Pierre l'ait connu, & l'ait estimé.

puisque S. Clement auroit toujours pu dire qu'il avoit esté *estimé d'eux*, aprés avoir parlé de deux Apostres, quand il ne l'auroit esté que d'un seul ; ces expressions abregées & imparfaites estant ordinaires. Il est donc au moins assez incertain, ce me semble, que S. Pierre ait esté à Corinthe avant que S. Paul ait écrit aux Corinthiens. Mais il est certain de l'aveu de tout le monde,
Cor.3.v.10. qu'il n'y a pas esté avant S. Paul,]'qui nous assure que c'est luy qui y a posé le
Cor.10.v.16. fondement de l'Eglise,'& qu'en y preschant l'Evangile, il n'a point basti sur ce qu'un autre avoit preparé.

NOTE XXXVII.

Pour la page 5 33.

Autorité de la seconde epistre de S. Pierre.

[Outre Origene, Eusebe, Didyme, & S. Jerome, citez dans le texte,]'S.
Naz.car. p.194.d. Amphiloque remarque aussi que l'on doutoit de son temps de la seconde epistre de S. Pierre.

Lin Pet.p. Du Pin,p. 'Mais à moins qu'on ne dise qu'elle est absolument supposée, & l'ouvrage d'un imposteur, on ne peut douter
1.1.v.1. qu'elle ne soit de cet Apostre.'Car elle en porte le nom dans l'inscription;'& elle est d'un des trois Apostres presens
g.in Ez.h. 1295. à la Transfiguration de J.C,'ce que S. Gregoire le grand regarde comme une preuve capable de lever tous les doutes qu'on pourroit avoir.

[Aussi elle a esté inserée comme indubitable dans le catalogue des Ecritures par S. Athanase dans son epistre pascale & dans sa Synopse *t.2.p.39.c*| *137:* Et ce Saint l'emploie mesme contre les Ariens, *orat.2.p.322.c.* Elle y a esté inserée de mesme par S. Cyrille
1.t.1.p. b. p.1177. de Jerusalem *cat.4.p.38.a,*'par le 60e Canon du Concile de Laodicée,'par le 47e du III. Concile de Carthage [en 397,]par S. Gregoire de Nazianze *car, 34.p.98.d,* par S. Augustin dans le 1er livre de la doctrine Chrétienne *c.8.t.3.* *p.12.1.a,*'par le Pape Innocent I. *ep.3. c.7.* p.1256.e.

Elle se trouve aussi citée par S. Cyrille de Jerusalem *myst.4.p.237.c,* par S. Hilaire *de Trin.l.1.p.4.2.c,* par S. Macaire *h.39.p.203.c,* par S. Ambroise *de Inc. c.8.p.296.m*|*297.b,* par Saint Ephrem contre les impudiques *p.98.1.a,* & en d'autres lieux ; par S. Jerome contre Jovinien *l.1.c.24.25.p.46.c,*
'par un ancien auteur que quelques uns croient estre Jean de Jerusalem, par S. Augustin sur le pseaume *78 p.343.2.c,* & sur le 142 *p.676.2.c,* & dans la Cité de Dieu où elle est employée comme une autorité certaine *l.11.c.33.p.134.1.a,*'par l'auteur du traité de la vocation des Gentils *l.1.c.8,*'& par l'auteur du livre *de singularitate Clericorum.* Origene dans l'homelie 7e sur Josué *t.1.p.298,* l'attribue sans difficulté à S. Pierre. Chry.t.6.h.51. p.399.a.b. Amb.t.4.p. 5.8.g. Cyp.p.518.a.

NOTE XXXVIII.

Pour la page 175.§ 33.

Temps du dernier voyage de S. Pierre à Rome.

'Lactance semble dire que la persecution que Neron excita contre l'Eglise [l'an 64,]vint du progrés que les predications de S.Pierre faisoient à Rome. Lact.pers.c.2. p.3.
[En ce cas il faudroit dire que S.Pierre y seroit venu des l'an 63, ou mesme des 58,] 25 ans aprés la Passion, comme il semble encore que Lactance ait voulu dire. [Nous ne voyons rien qui empesche de suivre ce sens ; & nous le suivrions, si Lactance le disoit un peu plus clairement. Il est vray que s'il faut dire que ç'a esté là son dernier voyage à Rome, on ne pourra plus soutenir]
'qu'il y vint avec S. Paul, comme S. Denys de Corinthe semble le dire. ap.Eus.l.2.c. 25.p.68.b.
[Mais il seroit aisé d'expliquer les paroles de ce Saint en un autre sens. L'endroit de S. Athanase *de fug.p.713.b,* n'oblige point non plus à dire qu'ils y soient venus ensemble, ni à peu pres

en mesme temps. Il faudroit dire encore que la seconde epistre de S. Pierre a esté écrite de Rome, comme la premiere, puisqu'il l'écrivit peu de temps avant sa mort : & rien n'empesche qu'on ne le dise.]

Alex.t.1.p. 496.497|1. Tim.4.v.16. 'Il semble au contraire qu'on pourroit croire qu'il n'est venu à Rome qu'aprés S. Paul, & qu'il n'y estoit pas encore arrivé lorsque cet Apostre y comparut la premiere fois devant Neron, puisqu'il se plaint d'avoir esté abandonné de tout le monde en cette rencontre. Mais cette plainte de S. Paul ne peut tomber que sur ceux qui eussent esté en état de luy donner quelque assistance, & non sur S. Pierre, qui n'estoit pas pour le défendre devant Neron, n'estant pas apparemment moins persecuté que luy. 2.Tim.4.v.11. 'Quand S. Paul dit aussi que S. Luc seul estoit avec luy, [il est aisé de voir qu'il ne l'entend que de ses disciples ordinaires. v.21. 'Et il parle aussitost aprés de S. Lin, & de plusieurs autres Chrétiens qui estoient à Rome.

[Quand Lactance diroit positivement que S. Pierre est venu à Rome en 58, & S. Denys de Corinthe qu'il y est venu dans son dernier voyage avec S. Paul, qui n'y peut estre venu que l'année de devant sa mort, c'est à dire en 65, selon ce que nous dirons dans la note 40, il ne seroit pas difficile de les accorder, puisque S. Pierre peut aisément estre retourné de Rome en Orient aprés l'an 58, & y estre revenu avec S. Paul en 65.]

Pearf.post.p. 34-37|Euf.n. p.42.1.d. 'Pearson s'étend beaucoup sur ce passage de Saint Denys, particulierement pour reprendre Mr Valois, qui croit qu'au lieu de *φυ]δ'σαντες*, il y faut lire *φοιτήσαντες*, comme il est dans George le Syncelle *p.341.a*, & que S. Pierre & S. Paul vinrent ensemble en Italie. Ruf.l.2.c.25. p.33.2. '*L'adventantes* de la traduction de Rufin, [donne sujet de croire qu'il a lu aussi *φοιτήσαντες*. Et quoique cette correction ne paroisse pas necessaire, je ne voy pas non plus qu'il y ait lieu de la condanner.] Pearf.p.36. 'Car ce que dit Pearson, que *φοιτήσαντες* feroit de S. Pierre & de S. Paul des disciples & des ecoliers, [n'est qu'une chicane indigne de luy : comme si *φοιτᾷν* ne signifioit jamais qu'aller étudier chez un maistre.

Je ne croy pas non plus qu'on puisse soutenir] p.36. 'ce qu'il pretend, que *ὁμόσε διδάξαντες* doive signifier *audacter docentes*. [Car je ne croy point qu'il trouve jamais que *ὁμόσε* signifie *audacter* qu'avec *ἰέναι*, ou d'autres verbes qui signifient *aller*. Ainsi au lieu de ce sens] p.37. 'qui n'est que metaphorique, comme Pearson le cite d'Harpocration, [il faut luy donner son sens naturel de *simul*, & avouer que toute la faute de Mr Valois, est de faire dire à S. Denys que S. Pierre & S. Paul furent ensemble en Italie, au lieu que ce qu'il dit precisément, c'est qu'ils y enseignerent ensemble. Mais pour ce dernier, je ne croy pas qu'on puisse douter que Saint Denys ne l'ait voulu dire. *εἰς Ἰταλίαν* peut mesme insinuer l'autre.]

NOTE XXXIX.

Pour la page 178.§ 33.

Quand J.C. s'est apparu à S. Pierre sortant de Rome.

Amb.l.5.p. 100.k. 'Au lieu que S. Ambroise dit que l'on cherchoit S. Pierre lorsqu'il sortit de Rome, Bar.69.§7. 'ce qui suppose qu'il n'estoit point encore arresté, Bib.P.t.7.p. p.151.c|174.c. 'l'histoire de son martyre qui porte le nom de S. Lin, Sur.2.jul.p. 27.§1.2. '& les actes de S. Processe & de Saint Martinien, disent qu'il estoit en prison depuis neuf mois. [Cette contrarieté est avantageuse à S. Ambroise, puisqu'elle nous donne lieu de croire qu'il avoit tiré cette histoire de quelque source plus pure. Car les ouvrages attribuez à S. Lin n'ont aucune autorité, *v. son titre ;* & les actes de Saint Processe & S. Martinien ne meritent guere d'en avoir, comme nous le dirons dans la note 41.] Heg.l.3.c.1. bib.P.t.7. 463.a.b. 'Hegesippe qui a écrit l'histoire

toire de la ruine de Jerusalem, dit aussi que Saint Pierre se retira sur ce qu'on avoit donné ordre de l'arrester &c.

Greg.t.3.p. 412.c. 'Ce que J.C. dit alors à S. Pierre, *Je viens à Rome pour estre encore crucifié*, est cité dans le commentaire sur le pseaume *101.v.2*, attribué à S.Gregoire. p.367. 'Mais on montre que ce commentaire est plutost de Gregoire VII. que de S. Gregoire le grand. Orig.g.inJo.t. 21.p.298.e|n. p.118. 'Origene cite aussi cette parole : mais il la cite des actes apocryphes de S. Paul.

Pour la page 179.§ 35.

NOTE XL.

Pourquoi l'on met la mort de S. Pierre en l'an 66.

Eusebe dans sa chronique met la mort de S. Pierre & de S. Paul en la mesme année que mourut Neron, qu'il conte pour la 14^e^ de ce prince, & la 69^e^ de J.C. [Tout cela revient à l'an 68 de l'ere commune, que le nombre d'Eusebe precede toujours d'un an. S. Jerome le suit dans sa chronique: Et ainsi il ne faut point chercher d'autre sens à ce qu'il dit dans son catalogue des hommes Hier.v.ill.c.1. illustres,]'qu'ils moururent en la 14^e^ année de Neron. [Cependant s'ils sont morts le 29 de juin, de quoy je ne croy pas qu'il y ait lieu de douter, *v. la note 44*, ce ne peut pas avoir esté en 68, Neron estant mort cette année là mesme avant le 29 de juin, comme tout le monde en convient. Car Eusebe & S. Jerome veulent qu'il ait fait mourir les Apostres, & aucun auteur ne dit le contraire.

S. Jerome qui souvent n'est pas bien exact, abandonne Eusebe, & s'abandonne luy mesme en un autre endroit,] c.12. 'où il dit que Seneque est mort deux ans avant S. Pierre & Saint Paul. [Car Seneque est mort certainement au mois d'avril sous le Consulat de Vestinus, c'est à dire en 65. *V. Neron § 20*. Ainsi les Apostres seront morts en 67, dans la 13^e^ année de Neron, ou mesme des l'an 66, un an & quelques mois aprés Seneque.

Saint Epiphane suit ce dernier sentiment,]'puisqu'il met la mort de Saint Epi.27.c.6. p.107.c.d. Pierre & de S. Paul en la 12^e^ année de Neron. [Il y faut raporter un auteur grec qu'on a mis sans nom à la teste du du commentaire d'Oecumenius sur les Actes.]'Car cet auteur écrivant sous le Occu.prol. p.16. IV. Consulat d'Arcade, & le III. d'Honoré, Indiction 9, [c'est à dire en l'an 396,] dit qu'il y avoit 330 ans que S. Paul estoit mort. Il semble qu'il écrivoit cela le propre jour de sa feste le 29 de juin. Il dit que S. Paul est mort en la 69^e^ année depuis la venue de J.C, & en la 36^e^ depuis sa Passion.'Le Cardinal Noris cite cet auteur sous le nom Nor.epo.p.19. a|405.c. du Diacre Euthale, [sans marquer d'où il a appris son nom & sa qualité.] Il remarque que les mois dont il se sert sont ceux de Gaza, d'Ascalon, & de quelques autres villes de Syrie voisines d'Egypte. [Ainsi il pouvoit estre de ces quartiers là. Nous en parlerons encore sur Theodose I. *§ 90*.

Le plus ancien catalogue des Papes, & qu'on croit fait l'an 354,]'porte que Buch.cycl. p.269. S. Pierre & S. Paul souffrirent tous deux le 29 de juin sous le Consulat de Nerva & de Verus. [Comme ce consulat ne se trouve pas, Bucherius qui a fait imprimer ce catalogue, a mis celui de Neron & de Vetus, [qui est l'an 55. Et ce qui fait juger qu'il peut avoir eu raison en cela,] c'est que le mesme catalogue commence l'episcopat de S. Lin successeur de S. Pierre, sous les Consuls Saturnin & Scipion, [qui sont ceux de l'an 56,] & continue toute la suite des Papes sur ce mesme pié.'Cuspinien Cusp.fast.p. 323.2. suppose qu'il y a en cet endroit *Neronis & Veteris*. [l'ayant lu ainsi, ou ayant jugé qu'il le falloit lire.]'Cependant Boll.apr.t.2.p. 14.16.1. Bollandus a mieux aimé lire au mesme lieu *Nerva & Vestini*, & l'a fait imprimer de la sorte, sans nous avertir de ce que porte le manuscrit : & sur

cela il soutient que S. Pierre est mort en l'an 65. [Mais il importe peu de savoir ce que porte ce catalogue,]'puisqu'il est assez plein de fautes jusqu'à S. Anthere, [comme il seroit aisé de le montrer. Il est certain au moins que S. Paul n'est point mort en l'année 55, qui n'est que la premiere de Neron. (p.3.)

Voilà ce que les anciens ont marqué pour l'année de la mort des Apostres: à quoy il faut joindre l'epoque des 25 ans que l'on donne à l'episcopat de S. Pierre à Rome; ce qui est fondé sur le mesme catalogue dont nous venons de parler, sur la chronique de S. Jerome, & sur son traité des hommes illustres *c.1*. Le catalogue y ajoute un mois & neuf jours, qui finissant au 29 de juin, doivent commencer au 20 de may. Ainsi s'il faut commencer cet episcopat en l'an 42 avec Eusebe & S. Jerome, il le faut finir en l'an 67, qui est l'opinion de Baronius, du P. Petau, d'Usserius, & de divers autres.]

p.8-10. 'Bollandus qui met la naissance de J.C. cinq ans avant l'ere commune, & sa mort l'an 29 de la mesme ere, met aussi la venue de S. Pierre à Rome des l'an 39. Ainsi il ne trouve point de difficulté à mettre sa mort en l'an 65 sous le Consulat de Nerva & de Vestinus: [& il l'auroit peutestre mise,]'comme fait M[r] du Pin, des l'an 64, auquel la persecution commença, [s'il n'avoit consideré qu'elle n'a commencé qu'aprés l'embrasement de Rome arrivé au mois de juillet, & ainsi aprés le 29 de juin, auquel il faut mettre la mort des Apostres. Mais pour oser mettre cette mort des 64 ou 65, il faudroit examiner à fond toutes les difficultez de la naissance & de la mort de J.C, à quoy nous n'avons pas cru nous devoir engager.]'Le P. Pagi qui suit le mesme sentiment, l'appuie du témoignage d'Orose, qui dit que le sang des deux Apostres fut vengé l'autonne suivante par une furieuse peste; & nous apprenons de Tacite qu'il y en eut une fort grande à la fin de l'an 65. [Mais l'autorité d'Orose n'est point fort considerable en matiere de chronologie.]'En cet endroit mesme il fait suivre ou la mort des Apostres, ou la peste, par les pertes qui arriverent en Angleterre & en Armenie. [Et neanmoins autant que l'on en peut juger par l'histoire, ces malheurs arriverent plutost en 61 ou 62, qu'en 65 ou 66. *V. Neron § 13.16.*] Il joint à tout cela le tremblement de terre qui ruina trois villes d'Asie: '& on voit par Tacite que ce tremblement estoit arrivé des l'an 60.

(Du Pin,pr.p. 205|tep.p.44. — Pagi,67.§3. — Oros.l.7.c.7. p.511.a — Tac.an.l.14.c.27.p.218.)

[Ce qu'il y a de defectueux dans l'opinion de Baronius & des autres qui mettent la mort de S. Pierre en 67, c'est qu'elle n'est point appuyée des anciens, hors l'endroit de S. Jerome sur la mort de Seneque. Car l'unique raison de Baronius & de ceux qui le suivent, c'est qu'il est certain qu'il ne la faut pas mettre plustard. Outre ce defaut, Bollandus remarque une chose qui n'est point à negliger. C'est que Neron estoit en Acaïe au mois de juin 67.]'Car il paroist par Dion qu'il y alla sous les Consuls Telesin & Paulin, [c'est à dire en 66, lorsque l'année estoit déja avancée, puisque ce ne fut qu'aprés le couronnement de Tiridate. *V. Neron § 24. 25.*]'Il y estoit déja lorsque Cestius luy manda la nouvelle de la revolte des Juifs, & de sa défaite arrivée le 8 de novembre de la mesme année.'Bollandus dit qu'il en revint au commencement de 68 durant l'hiver. [Cela n'est pas clair.] Car ce qu'il dit qu'il revint durant l'hiver,'est pris d'un endroit de Dion, où χειμών paroist plutost signifier une tempeste.'Suetone ne dit point non plus qu'il revenoit encore d'Acaïe, comme Bollandus le pretend, lorsqu'il apprit à Naple vers le 19[e] mars [68,] les troubles des Gaules.'Il raporte separément son entrée à Rome à son retour d'Acaïe, & celle qu'il y fit lorsqu'il eut

(Dio,l.63.p.716.719.a — Jos.bel.l.2.c.24.25.p.811.f.g. — Boll.ap.c.1.p.16.2. — Dio,l.63.p.723.c. — Suet.l.6.c.40.p.635. — c.25.41.p.634.636.)

appris que Vindex s'estoit revolté ; & il represente ces deux entrées comme assez differentes l'une de l'autre. [On peut seulement juger qu'il fut au moins Dio,l.63.p.713.b. un an en Acaïe,] 'puisque Dion dit que toute l'année ne suffisoit pas pour les festes qu'il falloit faire à cause des victoires qu'il y remportoit sur les theatres. Jos.bel.l.3.c.19.p.862.e. 'On voit aussi qu'aprés le 8^e^ septembre [de l'an 67,] Vespasien envoya à Neron 6000 Juifs, εἰς τὸν Ἰσθμὸν, dit Joseph. [Il paroist donc que Neron estoit encore alors en Grece, occupé à faire couper l'Isthme de Corinthe, comme les historiens le raportent.

Si donc il faut dire que Neron estoit present à la mort des Apostres, il la faut mettre en l'an 66, cette opinion n'ayant rien qui la combate, estant appuyée par le témoignage de S. Epiphane, & d'un auteur aussi ancien que luy, & le nombre des 25 ans du pontificat de S. Pierre à Rome s'y rencontrant aussi, en ne les prenant que pour 24 ans, & quelques mois, comme fait Baronius qui les commence au 28 de janvier 43. Car rien ne nous empesche de les commencer le mesme jour, ou tel autre que Ruf.in Hier. ap.229.b. nous voudrons de l'an 42.] 'Rufin ne conte que 24 ans. [Et si nous voulons nous attacher au nombre de 25 ans, un mois, & neuf jours, il n'y aura qu'à dire qu'Eusebe a mis un an trop tard l'arrivée de S. Pierre à Rome, ne luy estant pas extraordinaire de se tromper.

Il faut donc voir si nous sommes obligez de dire que Neron fust à Rome lorsque les Apostres furent martyrizez.] 1.scor.c. p.63.b. 'Tertullien dit seulement qu'ils souffrirent dans la persecution de Neron. l.3.c.1.p. 'Origene se contente aussi de dire que S. Paul souffrit sous luy. ^a^Eusebe met c.25.p. d. en un endroit que ce tyran s'emporta jusqu'à faire mourir les Apostres : mais il se reduit aussitost à dire qu'ils avoient esté martyrizez de son temps, κατ' αὐτὸν. Et dans sa chronique il dit que ce fut dans la persecution que ce prince avoit excitée. 'L'ancien catalogue des Papes n'en dit pas davantage. Buch.p.269.

[S. Jerôme suit Eusebe dans sa chronique.] 'Mais dans ses hommes illustres il dit que ce fut Neron qui fit crucifier S. Pierre, *à quo crucifixus &c.* Hier.v.ill.c.1. 'Et Lactance avoit déja dit la mesme chose. ^a^Prudence dit que S. Pierre fut condanné par les loix de Neron : mais il luy fait donner un ordre exprés pour la mort de S. Paul, & qui fut aussitost executé. Lact.perf.c.2. p.3. a Prud.de M. 12.p.144.145. 'S. Astere dit de mesme que ce fut luy qui fit executer l'un & l'autre. Ast.or.8.p.148.b|167.d.e. [Il seroit difficile aussi de donner un autre sens à ce que dit S. Chrysostome,] 'que S. Paul eut la teste coupée, παρὰ τοῦ τότε τυραννοῦντος. Chry.in Rom. h.2.p.25.e.

[Nous savons bien qu'on peut répondre que ce qui se fait par les ordres generaux des princes, & par leurs officiers, s'attribue aisément aux princes mesmes ; & que ceux qui parlent plus particulierement de Neron, peuvent n'avoir pas esté les mieux instruits. C'est ce que nous dirions si nous avions quelque raison considerable qui nous determinast à l'an 67 plutost qu'à 66. Mais puisque ces deux années nous sont indifferentes, la raison semble nous obliger à choisir celle qui suit plus naturellement les termes des Peres & des auteurs.] 'Nous ne saurions douter au moins que S. Paul n'ait comparu devant Neron peu de temps avant sa mort, comme on le voit par sa seconde epistre à Timothée. 2.Tim.4.v.16.17. 'S. Clement dit qu'il fut martyrizé ἐπὶ τῶν ἡγουμένων. Clem.1.Cor.5.p.94.a. [Cela ne signifie-t-il pas qu'il mourut à la vue & en la presence du prince?] 'Car s'il vouloit dire seulement qu'il est mort par l'ordre des magistrats, Pearf.post.p.61. [il n'avoit que faire de le dire : c'estoit une chose commune à tous ceux qu'on executoit, qui ne relevoit point du tout S. Paul.] Que s'il parle de plusieurs princes, [il est tres ordinaire de le faire, quoiqu'on ne l'entende que d'un seul.

Il est vray, comme nous allons voir,

que quelques anciens mettent un an entre la mort de S. Pierre & celle de S. Paul : mais c'est toujours en mettant celle de S. Paul la derniere. Ainsi cela ne pourroit que nous obliger de mettre celle de S. Pierre des 65, ce que nous n'osons pas faire, à cause des 25 ans qu'on donne à son episcopat. Si l'on peut tirer quelque autorité des fautes d'Eusebe, il met la mort des Apostres dans sa chronique avant la revolte des Juifs, qu'on sçait bien avoir commencé en 66.]

Pour la page 179. § 35.

NOTE XLI.

Sur les actes de S. Processe & de S. Martinien.

Sur. 2. jul. p. 27. ª Bar. 68. § 24.

'Nous avons dans Surius des actes de S. Processe & de S. Martinien,ª que Baronius croit estre d'autant plus fideles, qu'ils sont plus courts. [Neanmoins des personnes judicieuses trouvent que c'est peu de chose, & qu'ils ne peuvent faire beaucoup d'autorité. Un homme tres habile croit que pour l'histoire de ces Saints, il faut se contenter de ce qu'en dit S. Gregoire. C'est ce que nous suivons, & c'est ce qui fait encore que nous ne nous servons point non plus de ce que ces actes disent de S. Pierre. Ils sont en effet contraires à S. Ambroise, comme on l'a vu dans la note 39. Je douterois fort que les termes de

Sur. 2. jul. p. 27. § 1.

'*Magistriani*, & de *Melloprincipes*, fussent en usage des ce temps là. Le terme de la *Trinité* n'est point non plus si ancien dans l'Eglise. On aura sans doute aussi peine à croire que des soldats en demandant le battesme, se soient servis de cette expression, *Donnez nous de l'eau, parceque nous sommes en danger de mourir de soif*. En voilà assez dans le premier article, pour ne pas examiner les autres.]

Pour la page 180. § 36.

NOTE XLII.

Que S. Pierre & S. Paul ont apparemment souffert en mesme temps.

'Tout le monde, comme je croy, demeure d'accord que S. Pierre & S. Paul ont souffert en un mesme jour. 'Mais Prudence dit que ce ne fut pas en la mesme année, & que S. Paul ne souffrit qu'un an aprés S. Pierre. 'Saint Augustin dit aussi que quoiqu'ils aient souffert en un mesme jour, S. Pierre a neanmoins precedé, & S. Paul a suivi. 'Il dit mesme que c'est ce qu'on sçait par la tradition des Peres.ª Dans un autre sermon qui luy a esté longtemps attribué, il est dit de mesme qu'ils ont souffert en des années differentes. 'Arator dit encore qu'ils ont souffert à un an l'un de l'autre. 'Entre les Grecs, Photius cite un endroit de S. Nil, qui met assez nettement le martyre de S. Pierre avant celui de S. Paul.

Bar. 69. § 9. Prud. de M. 12. p. 144. Aug. s. 296. c. 7. p. 1297. c. s. 381. p. 1481. a. ª s. 205. ap. p. 340. b. Arat. l. 2. p. 700. 2. d. Phot. c. 276. p. 1537. a.

'S. Denys de Corinthe, qui vivoit dans le deuxieme siecle, dit qu'ils sont morts en mesme temps, κατὰ τὸν αὐτὸν καιρόν, ce qu'Eusebe a suivi, [& l'a ce semble entendu de la mesme année, puisque dans sa chronique il joint leur mort sous un mesme Consulat.]

Eus. l. 2. c. 25. p. 68. b.

'Le calendrier de Bucherius met la mort de S. Paul sous les mesmes Consuls que celle de S. Pierre, & le mesme jour. 'S. Epiphane dit aussi qu'ils sont morts la mesme année.ᵇ S. Jerome reconnoist plusieurs fois qu'ils sont morts la mesme année, aussibien que le mesme jour. 'S. Astere joint aussi tellement leur martyre, qu'il paroist n'avoir point dutout cru qu'il y ait eu un an entre deux. [Tout ceux qui donnent part à S. Paul dans la chute de Simon le magicien, nous donnent lieu de croire qu'il n'est pas mort aprés S. Pierre.] 'Le Concile de Rome sous Gelase soutient que S. Pierre & S. Paul ont consacré ensemble, *pariter*, l'Eglise Romaine, & ont esté couronnez dans le

Buch. p. 269. Epi. 27. c. 6. p. 107. c. ᵇ Hier. v. ill. c. 1. 5. 12. Ast. or. 8. p. 167. a. Conc. t. 4. p. 1261. a.

mesme temps & dans le mesme jour, *uno tempore, uno eodemque die;* & non en differens temps, comme les heretiques le disoient.'On trouve la mesme chose dans la preface du Code Romain donné par le P. Quesnel,[qui croit que ce Code peut estre encore plus ancien que Gelase.

...eo,cod.p.11.

Les passages qui separent leur mort sont assurément beaucoup plus considerables en eux mesmes. Car estant certain qu'ils avoient souffert à peu pres en mesme temps, dans le mesme lieu, & en un mesme jour, ceux qui n'en ont pas sceu davantage ont pu estre portez naturellement à croire & à dire qu'ils avoient souffert aussi la mesme année. Au lieu que ceux qui dans ces circonstances ont dit qu'ils estoient morts à un an l'un de l'autre, n'ont pu le faire raisonnablement sans en avoir des autoritez positives. L'autorité de S. Denys de Corinthe ne suffiroit point pour les combatre, puisque quand il y auroit eu un an entre leur mort, on auroit toujours pu dire cent ans aprés, qu'ils estoient morts dans le mesme temps, κατὰ τὸν αὐτὸν καιρόν.

Mais le Concile de Rome satisfait davantage à cette difficulté, en nous apprenant que cette opinion venoit des heretiques, c'est à dire apparemment des écrits apocryphes faits ou corrompus par les heretiques. Il faut ajouter à cela ce que nous avons remarqué dans la note 40, qu'il est difficile que Saint Pierre soit mort avant l'an 66, ou que S. Paul soit mort plustard.]

...r.T.gl.M. ...19.p.60. 'S. Gregoire de Tours suit Prudence dans son livre de la gloire des Martyrs.

...Fr.l.1.c.25. ...20. 'Dans son histoire de France, il semble dire qu'ils ont souffert en mesme temps.

NOTE XLIII.

...our la page ...80.§36.

Que S. Pierre & S. Paul ont esté martyrizez en un mesme lieu.

...ar.65.§3. 'Baronius aprés avoir dit que Saint Pierre & S. Paul furent conduits ensemble hors de Rome pour estre martyrizez, ajoute qu'on ne peut neanmoins douter qu'ils n'aient ensuite esté separez, & que S. Paul n'ait souffert sur le chemin d'Ostie, & S. Pierre sur la montagne du Vatican, appellée autrement le Janicule. Il n'en cite aucune autorité,'sinon que le Pontifical attribué faussement à Damase, dit que S. Pierre fut enterré au Vatican pres du lieu où il avoit souffert:'ce que Baronius ne reçoit mesme qu'en disant que S. Pierre fut enterré au bas du Vatican, & qu'il fut martyrizé sur le haut. Il le prouve parcequ'on a depuis peu rétabli une eglise en ce lieu en memoire du martyre de S. Pierre, & que cette montagne s'appelle presentement le Mont d'or, sans doute, dit-il, à cause de l'honneur qu'elle a receu par la mort de cet Apostre.

§ 15.

§ 17.18.

'Les Romains ne conviennent pas tous de ce que dit Baronius, & quelques uns assignent un autre endroit au martyre de S. Pierre.[Mais quelle que soit aujourd'hui la tradition de Rome, nous apprenons de Prudence quelle y estoit celle du IV. siecle:]'& cet auteur dit clairement que la mesme prairie a esté arrosée du sang de S. Pierre, & de celui de S. Paul.

Mabi.it.It. p.48.

Prud.de M.12. p.144.

NOTE XLIV.

Pour la page 181.§36.

Que S. Pierre & S. Paul sont morts le 29 de juin, non le 22 de fevrier.

[Le jour de la feste des Saints n'est pas toujours une preuve de celui de leur mort, comme on le voit par une infinité d'exemples. Mais c'en est une fort considerable dans ceux qui ont toujours esté extremement reverez, & dont on ne peut douter qu'on n'ait fait tous les ans la memoire aussitost aprés leur mort.]'Le soin qu'on a eu de rendre ce devoir en Asie à S. Ignace des le commencement du deuxieme siecle,

Act.M.p.708.

Euf.l.4.c.15. p.135.a.b. a Cyp.ep.

'à S. Polycarpe vers le milieu du mesme siecle, a& à des Saints beaucoup moins celebres en Afrique dans le troisieme, [nous oblige de croire que l'Eglise Romaine n'a jamais manqué de rendre le mesme respect aux deux princes des Apostres, qu'elle a toujours considerez comme ses peres & ses fondateurs, & qu'ainsi le 29 de juin auquel elle celebre solennellement leur feste, est le veritable jour de leur mort.]

Uff.an.67.p. 683.c.

'Usserius quoique Protestant, reconnoist que c'est une verité dont les calendriers de l'Eglise tant Orientale qu'Occidentale nous assurent.

Cyp.dif.n.c. 14.p.233-235.

'Ceux qui veulent que l'on n'ait honoré à Rome la feste de S. Pierre & de S. Paul que depuis l'an 250, n'alleguent rien de formel pour leur opinion,

c.15.p.235| Tert.cor.c.3. p.121.d.

'eux qui reconnoissent que dès le temps de Tertullien, c'estoit une tradition ancienne & immemoriale dans l'Eglise, de celebrer tous les ans le jour de la mort des martyrs.

Leo,f.80.p. 835|not.

'L'unique difficulté qu'on fait sur cela, c'est que dans des fastes d'un Polemeiis Silvius, qu'on pretend estre écrits à Rome l'an 449, il y a au 22 de fevrier, *Depositio SS. Petri & Pauli*, & rien d'eux au 29 de juin. D'où quelques uns veulent conclure qu'on faisoit leur feste au V. siecle le 22 de fevrier, & qu'on n'a commencé que depuis à la faire le 29 de juin. [Nous embrasserions cette opinion avec joie, si nous la pouvions croire assez autorisée. Car rien ne nous empescheroit alors de suivre Eusebe, & de mettre la mort des Apostres le 22 fevrier de l'an 68.] Mais il faudroit pour cela combatre tous les monumens de l'Eglise, [dont il y en a de plus anciens que ce Silvius.]

Buch.cycl.p. 268.

'Car le calendrier donné par Bucherius marque le 29 de juin la feste de S. Pierre aux Catacombes, & de S. Paul sur le chemin d'Ostie:

p.267.

'& le 22 de fevrier il met *Natale Petri de Cathedra*.

p.269.

'Il marque encore dans le catalogue des Papes que S. Pierre est mort avec S. Paul le 29 de juin.

Nor.pro.p.19. 2.|405.c.

'L'auteur anonyme que le Cardinal Noris appelle Euthale Diacre,

Orat.p.16.

'& qui écrivoit l'an 396, dit que S. Paul eut la teste tranchée à Rome sous Neron le 29 de juin, 5e jour du mois appellé Paneme par les Syromacedoniens, & Epiphi par les Egyptiens, le 3e des calendes de juillet: [tout cela revient au 29 de juin.]

Aug.f.191.c.1. p.1196.c.

'Il est aisé de juger par les passages que nous avons citez dans le texte § 37, que la feste de S. Pierre & de S. Paul se faisoit partout, & en un mesme jour,

Chry.1.Cor. h.26.p.741.c.

'puisque S. Chrysostome dit que le jour de leur mort est connu de tout le monde, & est un jour de feste pour toute la terre. [Il faudroit donc que les Grecs qui le faisoient le mesme jour qu'à Rome avant l'an 449, en eussent changé le jour avec Rome, pour la faire aussi le 29 de juin, auquel ils la celebrent aujourd'hui: & c'est ce que la jalousie qu'ils avoient contre les Occidentaux ne permet guere de croire. Nous pourrons voir dans l'histoire de S. Leon, que l'on faisoit apparemment à Rome une grande feste de S. Pierre le 22 de fevrier: mais il paroist en mesme temps que cette feste estoit particuliere à S. Pierre, & n'estoit point commune à S. Paul.]

Paul.ep.16. p.175. ep.13.p.163.

'S. Paulin alloit tous les ans à Rome pour la feste des Apostres: 'mais c'estoit durant l'été qu'il y alloit, [& non au mois de fevrier.]

Pagi,67.§4.

'Le P. Pagi pour excuser Silvius, pretend que *depositio* en cet endroit ne signifie pas la mort des Apostres, mais quelque translation de leurs reliques. [Nous n'examinons point si cette explication est recevable ou non. Il nous suffit qu'on ne puisse point tirer de cet endroit que S. Pierre & S. Paul soient morts en un autre jour que le 29 de juin.]

Cyp.an.p.61. §2|dif.11.c.14. p.235.

'Jean [Pearson] Evesque Protestant de Chestre, qui a travaillé au S. Cyprien d'Angleterre, se fonde aussi sur

l'endroit de Polemeiis Silvius, pour dire que S. Pierre & S. Paul furent martyrizez le 22 de fevrier en l'an 66, & il ajoute que le 29 de juin est celui auquel leurs trophées, c'est à dire leurs corps qui estoient au Vatican & sur le chemin d'Ostie vers l'an 200, comme il avoue que nous l'apprenons de Caius, furent transportez en l'an 258 aux Catacombes par le Pape Sixte II, afin qu'ils fussent dans un lieu plus seur pour tenir les assemblées des Fideles durant la persecution. Ce qui luy fait
ch.cycl.p. 8. dire cela, 'c'est que dans le calendrier Romain donné par Bucherius, il y a au 29 de juin, *Petri in Catacumbas & Pauli Ostiense, Tusco & Basso Conss.*

[J'aime mieux avouer que je n'entens point cet endroit, que d'y fonder une chose de cette importance, qui n'y est exprimée que d'une maniere si foible & si obscure. On pourroit mesme dire que ce calendrier marque seulement qu'on faisoit une solennité particuliere de S. Pierre aux Catacombes, soit parceque son corps y avoit esté autrefois, comme on voit par S. Gregoire & par d'autres que c'estoit la tradition de Rome, soit pour quelque autre raison qui ne nous est pas connue. Si cet endroit prouve une translation de S. Pierre aux Catacombes en 258, il ne prouvera guere moins qu'il y estoit encore lorsque ce calendrier a esté fait, c'est à dire comme on croit en 354. Et qui est-ce qui l'a raporté depuis ce temps là au Vatican, où il estoit selon le consentement de tout le monde à la fin du mesme siecle, comme Caius nous apprend qu'il y estoit des l'an 200? Il faudra dire par la mesme raison que S. Paul fut transporté le mesme jour 29 de juin 258 sur le chemin d'Ostie, où nous apprenons encore de Caius qu'il estoit des l'an 200.

n.p.62. Ce qui est un peu surprenant,] 'c'est que Pearson dit que ce qui fut fait par Sixte en 258, est raporté à S. Corneille par les Pontificaux, & par une decretale qu'Isidore luy a supposée : *idem voluit*, dit-il, *&c.* Cependant les Pontificaux & la decretale de Corneille, disent tout au contraire, que ce Pape tira des Catacombes les corps de S. Pierre & de S. Paul, & les fit transporter le 29 de juin l'un au Vatican, & l'autre sur le chemin d'Ostie. 'Et comme Ba- Bar.221.§ 36.
ronius avoit combatu cette narration par l'autorité de S. Gregoire, 'Pearson Cyp.an.p.62. § 2.
avoue que ce Saint luy est contraire, & il n'y répond qu'en disant hardiment que ce que S. Gregoire raporte n'est pas digne de foy. [Ainsi l'on voit qu'il confond ensemble deux choses toutes differentes, & mesme contraires.]

Pour ce qui est du calendrier de Bucherius, s'il ne marque point le martyre de S. Paul le 29 de juin, il ne le marque point dutout. Car pour le 22 de fevrier, il y a seulement *Natale Petri de Cathedra*; par où il n'a pas sans doute pretendu nous faire entendre qu'on faisoit ce jour là la feste de la mort de S. Paul : & on peut dire mesme que cette expression marque tres mal la mort de Saint Pierre. Il seroit de plus assez étrange que la feste du martyre des deux premiers Apostres fust devenue moins celebre que celle de leur translation, & encore d'une translation dont la solennité devoit avoir esté abolie des devant la fin du IV. siecle par une autre translation. C'est de cette derniere qu'il eust plutost falu faire la feste.

'Dodwel qui veut comme Pearson dis.11.c.14.
son maistre, que la solennité du 29 de p.234.
juin vienne de la translation de leurs reliques, met cette translation sous Corneille, 'rejette les Consuls Tuscus p.235.
& Bassus de l'ancien Pontifical, comme une pure bevue, '& en un mot, p.234.
avoue qu'il ne sçait si cette translation n'est point une fable, *sive vera, sive commentitia fuerit.* [Ainsi l'Eglise Romaine des l'an 354 au moins, & toute l'Eglise ensuite, aura fait la feste des

Apostres le 29 de juin à cause d'une translation qui ne fut peuteſtre jamais. Il peut bien cependant n'avoir raiſon qu'en ce dernier point, puiſque cette tranſlation ſous Corneille ou ſous Sixte n'eſt fondée que ſur un paſſage tres obſcur, abandonné par ceux qui pretendent l'entendre & le faire le plus valoir, ou ſur des pieces qui n'ont nulle autorité. Outre cela il faudroit dire que les corps des Apoſtres qui eſtoient au Vatican & ſur le chemin d'Oſtie du temps de Caius & du Pape Zephyrin, vers l'an 200 ou 210,]

Boll. apr. t. 1. p. 26. d. 'furent tranſportez de là aux Catacombes avant Saint Corneille, (car c'eſt ainſi que le veulent les Pontificaux,) & reportez auſſitoſt des Catacombes au Vatican & ſur le chemin d'Oſtie par S. Corneille, [ſans qu'on rende aucune bonne raiſon de tant de changemens, qui eſtoient meſme défendus par les loix civiles.]

Bar. 221. § 3. 'Onuphre a cru qu'il avoit falu oſter du Vatican le corps de S. Pierre ſous Heliogabale pour faire une place : mais Baronius ſoutient par la ſituation des lieux, qu'il n'y en a pu avoir de neceſſité; d'où il conclud avec raiſon que cela ne s'eſt point fait : [eſtant certain que le reſpect des anciens pour les corps des Saints, les a portez à n'y point toucher ſans une grande neceſſité.

Ce que nous avons dit que l'Egliſe greque faiſoit la feſte de S. Pierre & de S. Paul le 29 de juin avant l'an 450, ſemble recevoir de la difficulté,]

Nyſ. de Baſ. t. 3. p. 479. c. 'puiſque S. Gregoire de Nyſſe dit qu'auſſitoſt aprés Noel on faiſoit les feſtes de S. Eſtienne, de S. Pierre, de S. Jacque, de S. Jean, & de S. Paul. [Mais ce pouvoit eſtre une ſimple memoire, qui n'empeſchoit point qu'on ne fiſt d'autres feſtes de ces Saints aux jours de leur mort. Car on ne pretendoit pas aſſurément que tous ces Saints fuſſent morts dans les premiers jours qui ſuivoient Noel : & on y ſeparoit S. Pierre d'avec S. Paul. Ou bien ce pouvoit eſtre une pratique particuliere à l'Egliſe de Cappadoce, puiſqu'on n'euſt pas pu dire]

Chry. 1. Cor. h. 26. p. 741. c. 'que le jour du martyre de Saint Pierre & de S. Paul eſtoit connu & celebre dans tout le monde,] s'il ne l'euſt point eſté dans un nombre conſiderable d'Egliſes.

On peut objecter encore]

Cod. Th. 15. t. 5. l. 5. p. 387. 'la loy de Theodoſe le jeune du premier fevrier 425, où aprés avoir parlé de la ſolennité de Paſque & de la Pentecoſte, il ajoute, ***quo tempore & commemoratio Apoſtolicæ paſſionis .... à cunctis jure celebratur.*** [Car il paroiſt par là que la feſte des Apoſtres ſe faiſoit entre Paſque & la Pentecoſte. Mais il ſe pourroit bien faire que les Grecs euſſent en ce temps là une ſolennité generale des Apoſtres, & une particuliere de Saint Pierre & de S. Paul au 29 de juin.]

Menæ. 30. p. 241. 'Ils font encore aujourd'hui cette memoire generale des Apoſtres le 30 de juin, le lendemain de la feſte de S. Pierre. [Que ſi au lieu de ***quo tempore et***, on lit ***& quo tempore***, cela diſtinguera tout à fait la feſte des Apoſtres de celle de Paſque & de la Pentecoſte.]

Cod. J. 3. t. 12. l. 6. p. 251. 'Dans le Code de Juſtinien il y a ***& quo tempore.***

Chry. t. 6. h. 3. p. 261. a. 'On lit dans une homelie attribuée à S. Chryſoſtome, que S. Pierre & S. Paul ſont morts le 29 de juin. [Mais on ne ſçait point de quel temps eſt cette homelie.]

NOTE XLV.

Pour la page 185. § 32.

Sur les chaines de S. Pierre gardées à Rome.

Bar. 59. § 8. 'Baronius remarque qu'il eſt dit dans les actes de S. Alexandre Pape, que ſous ſon pontificat on trouva les chaines dont S. Pierre avoit eſté lié à Rome.

132. § 1. 'Mais il reconnoiſt luy meſme, [& avec raiſon,] que ces actes ſont corrompus.

Arat. l. 1. p. 690. 1. c. 'Il eſt certain par Arator, qu'au VI. ſiecle on croyoit avoir à Rome l'une des deux chaines dont Herode Agrippa avoit fait lier S. Pierre à Jeruſalem: [mais

[mais je ne sçay si l'on en peut savoir davantage.]'On dit, (c'est le terme de Baronius,) que l'Imperatrice Eudocie femme de Theodose le jeune, qui fut à Jerusalem l'an 439, en raporta ces deux chaines, qu'elle en donna une à l'Eglise de Constantinople, & envoya l'autre à sa fille Eudoxie mariée à Valentinien III, & qu'Eudoxie fit bastir à Rome pour la mettre, l'eglise de Saint Pierre aux Liens, nommée aussi le titre d'Eudoxie, sur le mont Esquilin.'Des la fin du mesme siecle il y avoit des Prestres de S. Pierre aux Liens.'Baronius raporte à cette eglise une inscription où l'on trouve que Theodose II. avec sa femme & sa fille, s'estoient acquitez d'un vœu.'Neanmoins dans Gruter, d'où Baronius a tiré cette inscription, on ne voit point dutout à quoy elle se raporte.[Il est certain au moins qu'elle n'a point de liaison avec celle que Baronius met auparavant, *His solidata fides &c,*]'puisque dans Gruter il y en a une entre deux,'& que cette premiere n'est autre chose que la fin du premier livre d'Arator.[Ainsi il paroist que le sentiment de Baronius sur la fondation de l'eglise de S. Pierre aux Liens, est fondé sur quelques conjectures, mais assez foibles, & qui paroistront encore plus foibles, s'il est vray,]'comme le pretend Florentinius, que le titre d'Eudoxie ait esté distingué originairement de l'eglise de S. Pierre aux Liens.

Bar. 439. § 4. 7. — Flor. p. 713. — Bar. 439. app. p. 11. — Grut. p. 1174. 5. — 1. 6. — lib. P. t. 8. p. 90. 1. f. — [Fl]or. p. 713. 4.

'Baronius rejette, comme supposée & pleine de fautes, une lettre attribuée à S. Jerome sur les chaines de S. Pierre. Il rejette de la mesme maniere un sermon attribué à Bede, qui commence par ces mots, *Solennem observantiam,* 'dans le tome 7[e] de l'edition de Basle *p. 501.* [Je ne le trouve point dans l'edition de Cologne en *1612.* Les fautes que Baronius y remarque, se trouvent aussi dans une piece sur la feste de S. Pierre aux Liens, que nous avons manuscrite, & qui commence par ces mots, *Hujus diei observantiam.* Elle ne vaut quoy que ce soit, ni pour le style, ni pour les choses.

[Ba]r. 1. aug. a. — [Flo]r. p. 711.

Je ne voy point que Baronius ni Florentinius raportent rien pour autoriser ce qu'on lit dans les breviaires, que la chaine apportée de Jerusalem ayant esté mise auprés de celle que l'on conservoit à Rome, elles s'unirent ensemble, & ne firent qu'une seule chaine. Cependant c'est une chose qui ne se peut croire que sur d'autres autoritez incontestables.]

NOTE XLVI.

Pour la page 185. § 38.

Sur la chaine de S. Pierre gardée à Constantinople.

'Les Grecs parlent quelquefois comme s'ils avoient à Constantinople toutes les deux chaines dont S. Pierre fut lié à Jerusalem par Agrippa:'mais d'autres fois ils se reduisent à une.[a]On trouve l'un & l'autre dans un mesme article d'un grand discours sur les chaines de S. Pierre, fait à Constantinople:[Je ne sçay si c'est par la faute du traducteur.] On voit dans le mesme discours un assez long narré de la maniere dont cette chaine a esté apportée en la chapelle de S. Pierre à Constantinople: [mais on voit en mesme temps que ce ne sont que des conjectures, propres à faire juger qu'on n'en savoit rien dutout. Il n'y est parlé ni d'Eudocie, ni d'aucune autre personne en particulier.]

Ugh. t. 6. p. 1189. b. — Menæa, 16. jan. p. 291. — a Sur. 1. aug. p. 5. § 10.

'Metaphraste nous a donné ce discours sous le nom de S. Chrysostome, ce que Baronius avoue estre faux: Et parcequ'il ne peut estre de S. Chrysostome, il est plutost, dit-il, de S. Procle, 'ou comme il ajoute dans ses notes sur le martyrologe Romain, de S. Germain de Constantinople, [mort vers 730. C'est à dire qu'on ne sçait de qui il est: Et il importe peu de le savoir.

Bar. 439. § 5. 6|1. aug. a. — 1. aug. a.

Car pour juger de l'estime que nous en devons faire, il suffit d'y lire ce qu'il dit,] 'Que Saint Pierre portoit toujours avec luy l'épée dont il avoit coupé l'oreille à Malc, tant pour s'exciter à la generosité, & au ressouvenir de la Passion de J.C. que mesme pour s'en servir dans le besoin. Sur.1.aug.p.6. § 23.

NOTE XLVII.

Pour la page 188.§ 40.

Sur la tradition de faire Pasque le dimanche.

Socr.l.5.c.22. p.285.d.

'Socrate qui dit que les Romains & les autres Occidentaux, raportoient à S. Pierre & à S. Paul la coutume de ne celebrer jamais Pasque que le dimanche, témoigne en douter beaucoup, & croire que c'estoit plutost une simple coutume locale, qu'une institution des Apostres. 'Et en effet S. Irenée raportant l'entretien de S. Anicet avec S. Polycarpe sur ce sujet, dit seulement que S. Anicet se fondoit sur la coutume des Prestres qui avoient esté avant luy, quoique S. Polycarpe citast pour l'opinion contraire l'autorité de Saint Jean & des autres Apostres avec lesquels il avoit vécu. 'Neanmoins Eusebe dit que des le temps de S. Irenée, les Romains fondoient leur coutume sur la tradition des Apostres, ἐξ ἀποστολικῆς παραδόσεως.

Eus.l.5.c.24. p.193.c.

c.23.p.190.c.

NOTE XLVIII.

Pour la page 188.§ 40.

Si la tonsure clericale vient de S. Pierre.

Bed.h.Ang.l. 5.c.22.p.248-251.

'C'est l'Abbé Ceolfrid qui attribue dans Bede à S. Pierre l'institution de la tonsure des clercs & des moines en forme de couronne, [telle apparemment que la portent aujourd'hui les Benedictins:] & il fait un grand discours de la difference qui estoit entre la tonsure de S. Pierre, & celle de Simon le magicien, [sans dire d'où on avoit appris une chose dont nous ne trouvons aucun vestige dans les sept premiers siecles de l'Eglise: (Car cet Abbé vivoit vers l'an 710,) ou au moins jusque vers la fin du VI, s'il faut donner le mesme sens]'à ce que dit S. Gregoire de Tours; *Petrus Apostolus ad humilitatem docendam caput desuper tonderi instituit.* 'Le P. Thomassin pretend que ce passage marque seulement que S. Pierre vouloit comme S. Paul, que tous les Chrétiens portassent les cheveux courts. [Mais le mot de *desuper* semble marquer autre chose. Il a sans doute plus de raison]'de soutenir que les Ecclesiastiques se sont contentez de cela durant les quatre premiers siecles, sans avoir aucune couronne.]

Gr.T.gl.M. c.28.p.57.

Thom.disc.1. 1.p.106.§1.

p.106-108.

'S. Germain Evesque de Constantinople, [mort en 730 selon Bellarmin,] dit que l'institution de la couronne des Prestres vient de ce que les infideles raserent Saint Pierre par ignominie: & quoiqu'il ne marque point d'où il a tiré ceci, il faut croire neanmoins, dit Baronius, qu'il l'a appris des anciens: [c'est à dire qu'il faut recevoir indifferemment tout ce qui est écrit par les anciens & par les nouveaux. Si les tableaux qu'on fait communément de S. Pierre, viennent]'de ceux qu'on en a eus des le commencement de l'Eglise, [comme cela peut estre, on n'y voit aucune marque de couronne.]

Bar.58.§115.

Eus.l.7.c.18. p.265.c.

NOTE XLIX.

Pour la page 189.§ 40.

Sur la fausse histoire de S. Pierre par Marcel, & sur l'abregé de la ruine des Juifs par Hegesippe.

'Florentinius nous a donné depuis peu dans son martyrologe une histoire des combats de S. Pierre & de S. Paul contre Simon le magicien, & de la mort tant de Simon que des Apostres. 'Cette histoire porte le nom d'un Marcel disciple de S. Pierre, & témoin oculaire de ce qu'il raporte. 'Florentinius semble la donner pour bonne; '& il ne veut pas neanmoins en répondre. Il

Flor.p.107-111.

p.110.111.

p.101.

p.112.

s'en remet au jugement des autres, & se contente de dire qu'il ne doute pas qu'elle ne contienne plusieurs choses veritables, & qu'il ne croit point qu'il la faille absolument rejetter. [Mais il n'y a point de milieu : Un homme qui se pretend disciple de S. Pierre, & ne dire que ce qu'il a vu, est un témoin irreprochable, ou un faussaire & un imposteur indigne de toute croyance. Ainsi Florentinius en n'osant pas soutenir absolument cette piece, la condanne absolument.] Aussi il avoue qu'elle n'a point plu à Hessels docteur celebre de Louvain, & que quoiqu'elle soit fort commune dans les manuscrits, & que Surius n'ait pu manquer de l'y voir, il ne l'a pas neanmoins voulu donner au public. [Ceux qui voudront avoir des raisons particulieres pour la rejetter, n'ont qu'à la lire. Il la faut mettre au rang des écrits de S. Lin, des Recognitions, & des autres ouvrages de ce genre, où s'il y a quelque chose de vray, on ne le peut discerner de ce qui est faux ; de sorte que c'est perdre le temps que de l'employer à les lire & à les examiner.]

m.7.oct| lor.p.102. 01.902. 'On pretend que Marcel qu'on fait auteur de cette histoire, est celui que l'Eglise honore le 7e octobre comme martyr avec S. Apulée. Il est parlé de S. Marcel dans les actes des SS. Nerée & Achillée, & on croit que c'est de là qu'Usuard & Adon ont tiré ce qu'ils en disent. Il est marqué dans les martyrologes de S. Jerome, dont quelques exemplaires le font Evesque.

[Nous n'avons point non plus osé eg.l.3.c.2. ib.P.t.7.p. 61.463. nous servir]'de ce qu'il y a de S. Pierre dans l'histoire des Juifs qui porte le nom d'Hegesippe, [quoique la maniere elevée & agreable dont elle décrit les choses, porte à croire qu'elles sont vraies, parcequ'on desire qu'elles le soient. Mais on ne sçait quel est cet auteur, ni en quel temps il a vécu. Il fait profession ouverte de la religion Chrétienne. Il est visible par son style que c'est un auteur latin, & jamais un Grec n'auroit fait]'la faute ridicule qu'il c.5.p.465.e. commet sur le nom de l'Oronte qui passe à Antioche. [Cela suffit pour le distinguer de l'ancien Hegesippe qui a vécu dans le second siecle de l'Eglise, quand on n'auroit pas la preuve qu'on tire]'de ce que le Latin parle de la ville p.466.a. de Constantinople. [Leur genie n'est pas moins different que leur langue, l'ancien ayant écrit avec autant de simplicité que celui-ci a d'elegance & d'elevation d'esprit.

On ne peut donc dire qu'il ait vécu avant le temps du grand Constantin, ni mesme avant la fin du IV. siecle,]'puisqu'il dit que Constantinople aprés a. avoir esté quelque temps la quatrieme ville de l'Empire, s'estoit augmentée jusqu'à mettre Antioche [& Alexandrie] aprés elle.'Mais Vossius veut mesme Voss.h.g.l.2. c.14.p.230. qu'il n'ait vécu que sur la fin du X. siecle, aprés qu'Antioche eut esté reprise sur les Sarrazins par l'Empereur Nicephore Phocas l'an 968, [& avant qu'elle fust retombée sous la puissance des infideles :]'ce qu'on tire de ce qu'il Heg.l.3.c.5.p. 466.a. dit que cette ville servoit alors à repousser les Perses, aprés en avoir esté la capitale. [Il est veritablement assez difficile de dire quand Antioche avoit esté la capitale des Perses avant le temps des Sarrazins. Car il n'est guere probable qu'Hegesippe ait voulu marquer le temps de Gallien, & d'Odenat mari de Zenobie,]'quoiqu'il ait raporté un p.465.d. peu auparavant une chose arrivée à Antioche vers ce temps là. [Les Perses ne garderent point alors Antioche ; & si on peut dire qu'elle a esté la capitale d'Odenat, ce prince n'avoit rien de commun avec les Perses, dont il estoit le plus redoutable ennemi.

Mais d'autre part, le latin, l'air & le style de cet auteur, sont si differens de ceux du X. & du XI. siecle, que j'aimerois mieux croire que ces mots,

Persarum quondam caput, nunc repulsorium, y ont esté ajoutez,] 'comme Vossius le pretend de ceux qui suivent immediatement aprés. [Et il est visible que l'on a ajouté les uns ou les autres. Il est visible encore, en ostant mesme ce que veut Vossius, que Rome & Alexandrie estoient alors de l'Empire, puisque ce n'est qu'en les comprenant, qu'Antioche en estoit, comme il dit, la quatrieme:] '*Urbs, tertio loco ante ex omnibus quæ in orbe Romano sunt civitatibus æstimata, nunc quarto, postquam Constantinopolis excrevit, civitas Byzantiorum: Persarum quondam caput, nunc repulsorium*: aprés quoy suit 'ce que Vossius veut qu'on oste, & ce qu'on dit ne se trouver point dans des manuscrits: *Prima enim Roma, secunda Alexandria, tertia Antiochia, quarta Constantinopolis.* [Il est visible, dis-je, que Rome & Alexandrie estoient encore alors du monde Romain, comme parle cet auteur. Cependant ni l'une ni l'autre n'en estoit plus au X. siecle.] 'Enfin le P. Mabillon cite deux manuscrits d'Hegesippe, dont l'antiquité fait voir que cet ouvrage a esté composé & avant le X. siecle, & mesme avant le VII.

Voss.h.g.p. 230. — Heg.p.466.a. — Voss.p.230. — Mabi.it.It.p. 14.

[Cet endroit touchant Antioche ne nous doit donc point apparemment empescher de croire que l'ouvrage de Hegesippe a esté composé dans le temps où il y avoit encore des personnes qui cultivoient la langue latine; ce qui n'a guere passé le V. siecle. On sçait que dans ce siecle il y eut plusieurs personnes de qualité, & instruites dans les belles lettres, comme S. Paulin, Sulpice Severe, Aper, S. Eucher, S. Hilaire &c. qui renoncerent aux esperances du monde, pour ne penser qu'à Dieu & à leur salut. Il est aisé que quelqu'un d'eux, soit qu'il se nommast Hegesippe, soit qu'il ait pris ce nom pour cacher le sien, ait fait cet ouvrage pour s'occuper saintement & utilement dans son loisir. Il paroist par les descriptions que c'estoit une personne encore assez jeune.] 'Pearson croit aussi que c'est un auteur du IV. ou du V. siecle.

Pears.ad. p.52.

'Il avoit auparavant composé une histoire des Juifs sur les quatre livres des Rois, ou *des Regnes,* comme il les appelle [selon la maniere de parler des anciens:] & il fit ensuite l'écrit dont nous parlons, qui est une continuation de l'histoire des Juifs depuis le temps des Macabées jusqu'à la ruine de Jerusalem par les Romains. Il n'y fait presque que suivre Joseph, & il en fait luy mesme une declaration ouverte dans sa preface. 'On marque qu'il fait quelquefois des fautes en s'en écartant. 'Mais dans l'endroit que Scaliger reprend avec beaucoup d'aigreur, il est autorisé pour le fond par la chronique d'Eusebe, quoique Scaliger pretende, sans en donner de preuve, que cet endroit y a esté ajouté.

Heg.l.1.p.1. b. — Voss.h.g.l.2. c.14.p.230. — Eus.chr.a.p. 151.2.

'On marque que cette histoire est citée par Jean de Salisberi [au XII. siecle.] 'Tritheme l'a aussi connue: mais il l'attribue à l'Hegesippe du second siecle. 'Lipse la regarde comme un ouvrage qui n'est nullement à mepriser.

Voss.h.l.2. p.706. — Trit.p.41. — Tac.hi.l.1.a. 38.p.41.

[Nous n'avons pas cru cependant nous devoir servir de ce que cet auteur dit de S. Pierre; parceque quand mesme il auroit vécu dans le V. siecle, comme nous le croyons sans l'assurer, il est à craindre qu'il n'ait tiré ce qu'il en dit de quelques uns des livres apocryphes qui couroient alors: Et il n'a pas l'autorité qu'a S. Ambroise, pour sanctifier en quelque sorte ce qui a passé par sa plume, & pour nous obliger de recevoir avec quelque respect ce qu'il nous dit lors mesme qu'il ne peut nous le faire croire comme certain.

Aprés l'histoire d'Hegesippe,] 'il y a une Anacephaleose ou Recapitulation, qu'on attribue au mesme auteur. [Mais je ne sçay si l'on en a assez de fonde-

Heg.anac.p. 569.

ment, estant aisé qu'un autre que luy ait fait un abregé ou un extrait de son ouvrage, en y changeant & y ajoutant ce qu'il luy plaisoit.]'Il y a des endroits qui en sont tirez mot à mot.[a] Ce n'est que dans cette Recapitulation qu'on trouve la fausse lettre de Pilate à Tibere sur JESUS CHRIST. *V. la note 19.*

p.453.a|571. l.c. | p.573.a

[Nous avons esté bien aises de trouver presque tout ce que nous avons dit d'Hegesippe confirmé par Gronovius, dont les Observations ecclesiastiques imprimées en 1651, regardent particulierement cet auteur.]'Il ne s'eloigne pas de croire que c'est Saint Ambroise mesme, comme le portent quelques manuscrits & quelques editions, que Vivés'& M^r Valois ont suivies.[b] Il remarque pour cela quantité d'expressions de S. Ambroise qui se trouvent dans cet ouvrage : & comme ce n'est presque qu'une traduction libre de Joseph, qui a pris en grec le nom de Ἰώσηπος, tourné en latin *Josippus* dans cet écrit mesme, il croit que l'auteur s'est pu donner à dessein le nom d'Hegesippe qui en approche;[ou bien on peut dire que cette traduction portant le nom de *Josippus* pour celui de Joseph,] 'comme le P. Mabillon l'a trouvé dans un fort ancien manuscrit de Milan,[la corruption en a fait dans la suite *Egesippus* ou *Hegesippus.*] Gronovius reconnoist que si c'est S. Ambroise, il estoit encore dans le commencement de son episcopat, ou dans sa premiere jeunesse;[ce qui seroit encore plus probable. Mais je ne sçay si l'on ne trouvera point que le style de cet auteur est trop aisé & trop coulant pour S. Ambroise : & ce Saint a-t-il jamais eu le loisir de faire un si grand ouvrage, qui n'estoit encore que la suite d'un autre de mesme genre ? Car pour la conformité de quelques expressions, il est aisé qu'elles fussent communes à plusieurs dans un mesme temps.]'C'est ce que les Benedictins ont reconnu dans leur edition de S. Ambroise.

Gronov.obs. eccl.c.1.p.6. | Amm.n.p. 108. | Gronov.p.6. | Mabi.it.It.p. 9. | Amb.B.t.2. pr.p.4.5.

'Pour l'endroit où il est dit qu'Antioche avoit esté autrefois la capitale des Perses, Gronovius ne marque point que cela ne soit pas dans les manuscrits: & il croit que le meilleur sens qu'on y puisse donner, c'est de le raporter au temps des Seleucides Rois de Syrie & maistres de la Perse, lesquels on sçait avoir eu Antioche pour capitale.

Gronov.c.11. p.224.225.

'Il soutient aussi que l'auteur de la Recapitulation est tout different de celui des cinq livres : & il en parle avec un tres grand mepris, aussibien que de la pretendue lettre de Pilate.

c.24.p.265. 268.

NOTES SUR SAINT PAUL.

Pour la page 2.5 1.

NOTE I.

Sur le temps qu'il a vécu.

'L'ENDROIT où nous trouvons que S. Paul a vécu environ 68 ans, est une oraison sur S. Pierre & sur S. Paul, qui est dans le 6^e volume des œuvres de S. Chrysostome. 'Le titre mesme porte qu'on doute si elle est de ce Pere. [Savilius la met entre celles qui n'en sont pas : & le 6^e tome n'est qu'un ramas des pieces qu'on croit porter son nom à faux titre. Aussi nous ne citons pas celle-ci comme une autorité fort considerable, mais parceque nous ne trouvons rien de meilleur, & que nous ne voyons rien qui nous paroisse y estre contraire.]'S. Paul est appellé un jeune homme, νεανίας, à la mort de S. Estienne, [lorsque selon cette oraison il devoit avoir 35 ans. Mais c'est que les anciens appelloient jeunesse ce que nous

Chry.t.6.h. 1.p.267.e. | 263.e. | Act.7.v.58.

appellons l'age viril ; d'où vient que] Aug. conf. l. 6. c. 1. p. 51. 2. c| 7. c. 1. p. 51. 1. c. 'S. Augustin dit qu'à l'age de 30 ans il entroit en sa jeunesse. a Iren. l. 2. c. 39. p. 192. a. [a]Saint Irenée la conte depuis 30 ans jusqu'à 40. b Phile. v. 9. [b]S. Paul estoit certainement déja vieux lorsqu'il écrivit à Philemon ; [ce que nous mettons en l'an 62 : & ainsi il avoit alors 64 ans, s'il en a vécu 68, estant mort autant que nous en pouvons juger, en l'an 66. *V. S. Pierre notes 40. 42.*]

Epi. 30. c. 16. p. 140. c. d. 'Les Ebionites contoient plusieurs fables, tant de l'extraction & de l'education, que de la conversion de S. Paul. [Elles ne valent pas la peine d'estre raportées.]

NOTE II.

Pour la page 191. § 1.

Sur ceux que S. Paul appelle ses parens.

Ori. in Rom. 16. p. 631. b. 'Origene croit que S. Paul parlant toujours d'une maniere spirituelle & elevée, appelle ses parens ceux qui luy estoient unis par le battesme. [Je ne sçay s'il entend ceux qui avoient esté battizez avec S. Paul, ou ceux qu'il avoit battizez, ou generalement tous les Fideles. Mais S. Paul mesme exclud tous ces sens,] Rom. 16. v. 7. 'puisqu'il met entre ses parens Andronique & Junie, qui estoient en J. C, [& battizez sans doute] avant luy, v. 23. '& qu'il n'y met pas Caius, 1. Cor. 1. v. 14. 'qu'il avoit battizé luy mesme.

Bar. 58. § 57. c Bar. 58. § 59. [c]Baronius veut qu'il regarde tous les Juifs comme ses parens. Mais il ne donne point ce titre à Aquila & à Priscille, qui estoient Juifs. Baronius répond que c'est qu'ils estoient assez connus, & assez considerez sans cela. [Je ne pense pas que cette raison satisfasse beaucoup de monde,] Est. in Rom. 16. v. 7. p. 182. 'C'est pourquoi il y en a qui se reduisent à dire qu'il appelle ses parens, ceux qui estoient comme luy de la tribu de Benjamin.

p. 181. 'Mais il n'y a rien qui nous empesche de croire qu'Andronique & les autres luy estoient parens dans le sens simple & ordinaire. [S. Chrysostome & Theodoret qui n'ont point expliqué ce terme, l'ont apparemment pris de la sorte.] Chrys. in Rom. h. 31. p. 404. 'Et cela est visible de S. Chrysostome. [Il est vray que Luce, si c'est le mesme que S. Luc, estoit d'Antioche, & peutestre gentil, *v. S. Luc note 1.*] Ori. b. p. 631. 'que Timothée estoit de Lycaonie, & gentil ; (car Origene croit que S. Paul [b] le met aussi au nombre de ses parens,) que Jason estoit de Thessalonique, & Sosipatre de Berée en Macedoine, & aussi tous deux gentils selon Origene. Tout cela est bien eloigné de Tarse dont estoit S. Paul. [Mais il n'est pas extraordinaire qu'une famille soit repandue en plusieurs endroits fort eloignez : & on voit par S. Timothée mesme, dont la mere estoit Juive, qu'un Juif pouvoit avoir des parens parmi les Gentils.]

NOTE III.

Pour la page 192. § 1.

Quand l'Apostre a pris le nom de Paul, & pourquoi.

[Il y a de la difficulté à savoir d'où vient le nom de Paul à l'Apostre des Nations.] Ori. in Rom. pr. p. 458. b. c. 'Origene, ou plutost Rufin qui reconnoist avoir ajouté cet endroit, croit qu'il avoit dés le commencement tous les deux noms de Saul & de Paul, & qu'aprés s'estre servi du premier tandis qu'il vivoit parmi les Juifs, il prit l'autre, qui estoit un nom Romain, lorsqu'il eut à annoncer l'Evangile parmi les Nations, c'est à dire parmi les Grecs & les Romains. Act. 13. v. 9. 'Et en effet Saint Luc commence à le luy donner lorsqu'il preschoit en Cypre, & en faisant l'histoire de la conversion du Proconsul Sergius Paulus.

Hier. in Phil. p. 259. b. c. 'Cette circonstance à laquelle S. Luc commence à changer son nom, a donné lieu à S. Jerome de dire qu'il avoit pris alors le nom de Paul, comme pour marque de cette premiere victoire que J. C. luy faisoit remporter sur le demon [depuis qu'il l'avoit appellé à l'apostolat,] comme les anciens capitaines

Romains prenoient le nom des provinces qu'ils avoient conquises.'S. Augustin dit à peu pres la mesme chose,[& on y peut encore raporter ce qu'il dit autrepart,]'qu'il prit le nom de Paul, lorsqu'estant Apostre il commença à prescher.'Rufin qui ne suit pas ce sentiment, ne le rejette pas aussi.

Aug.conf.l.8. c.4.p.60.1.c.

315.c.5.p. 1266.a.

Ori.in Rom. p.458.

'Mais d'autres [qui ne peuvent pas neanmoins pretendre connoistre mieux les vertus Chrétiennes que S. Jerome & S. Augustin,] veulent que cette raison soit indigne de l'humilité de S. Paul; & ils aiment mieux croire que c'a esté le Proconsul mesme qui a voulu donner son nom à l'auteur de son salut, comme les Romains le donnoient quelquefois pour marque d'affection à ceux qui estoient audessous d'eux.

Bar.36.§ 11.12.

'S. Chrysostome dit que l'Apostre changea de nom lorsqu'il fut ordonné à Antioche, comme S. Pierre[lorsqu'il fut appellé par J. C: mais il ne rend point de raison particuliere de ce changement.]'S. Astere dit qu'il prit un nouveau nom lorsqu'il prit de nouveaux sentimens, [c'est à dire des sa conversion,]'ce qu'on lit aussi dans un des sermons qui porte le nom de S. Ambroise.'Theodoret dit qu'il n'a point receu de sa famille le nom de Paul, mais qu'il en a esté honoré aprés sa vocation, comme Simon de celui de Pierre &c.

Chry.in Act. h.28.p.155.c.

Ast.or.8.p. 7.b.

Amb.s.51.p. 3.k.

Thdrt.in Rom.t.v.1. 9.a.b.

'Pour S. Augustin qui dit en divers endroits que S. Paul a pris ce nom ou à sa conversion, ou depuis, à cause que dans le latin il signifie peu ou petit,[il semble avoir plutost voulu tirer une instruction morale de ce changement, que s'estre mis en peine d'en chercher la cause.]

Aug.sp.& lit. t.c.3.p.307. |s.77.315.p. o.b|1266.a.

'Bede remarque que de son temps le nom de Paul estoit dans le texte grec, où il est dit qu'il vouloit se joindre aux disciples lorsqu'il vint à Jerusalem[l'an 37, trois ans aprés sa conversion.]'Le grec ordinaire y met aujourd'hui le nom de Saul: mais il y a des manuscrits où on lit celui de Paul.'On le lit aussi dans S. Chrysostome à la teste de l'homelie 21.'Mais lorsque le Saint raporte les paroles du texte pour les expliquer, il n'y a ni Paul, ni Saul.]'Il n'y estoit point non plus dans le latin du temps de Bede, [comme il n'y est point encore aujourd'hui. Et il y a apparence qu'il n'y estoit point non plus originairement dans le grec, mais que pour rendre l'endroit plus clair, les uns ont ajouté à la marge le nom ordinaire de Paul, & les autres auront remis celui de Saul, voyant que Saint Luc s'en servoit encore dans la suite.

c.9.v.26| l.n.retr.t.6. 7.

on.p.335.

Chry.in Act. h.21.p.195 a. c.

Bed.p.17.

Quoy qu'il en soit,]'Bede dit qu'il n'avoit point encore alors le nom de Paul, & qu'il n'a commencé à le porter qu'aprés avoir converti le Proconsul de mesme nom.[C'est ce qui paroist le plus conforme aux Actes, & le plus autorisé par les Peres, soit qu'il ait pris ce nom de luy mesme pour rendre graces à Dieu de ce grand avantage qu'il luy avoit fait remporter sur le demon, & à cause des Grecs avec qui il commençoit davantage à converser, soit que le Proconsul l'ait obligé de le prendre pour luy donner cette marque de son amitié.]

p.17.

NOTE IV.

Pour la page 192.§ 1.

Que S. Paul est né à Tarse, non à Giscala.

'Il y en a qui ont dit que S. Paul & sa famille estoient de Giscala petite ville de Galilée; Que tout ce pays ayant esté ravagé par les Romains, ils avoient tous esté enlevez de leur pays, & transportez à Tarse avec S. Paul alors encore fort petit. S. Jerome appelle cela une fable, & neanmoins il ne le rejette pas.'Il le raporte mesme autrepart non plus comme l'opinion des autres, mais comme la sienne propre. [Il y eut assurément du trouble dans la Judée

Hier.in Phile. v.23.p.263.d| Jos.bel.l.4.c. 4.p.868.c.

v.ill.c.5.p. 266.c.

aprés la mort d'Herode. Si S. Paul estoit né des ce temps là, il avoit 38 ans au moins à sa conversion, & 70 ans quand il mourut. Mais s'il n'estoit point né à Tarse, ni fils d'un bourgeois de Tarse, on ne voit pas comment sa naissance l'eust rendu citoyen Romain. Et sans
Act.22.v.3. raisonner, il nous suffit]'qu'il nous dise luy mesme qu'il est né à Tarse,[de quoy assurément S. Jerome ne se souvenoit pas quand il le faisoit naistre en Judée.]

Pour la page 195.§ 2.

NOTE V.

Sur le temps de la conversion de S. Paul.

[Il est certain qu'on ne peut pas mettre la conversion de S. Paul plustard
Act.11.v.26. 30|12.v.1-25. qu'en l'an 40,]'puisqu'il y avoit quatre ans au moins qu'il estoit Chrétien lorsqu'il apporta les aumosnes de l'Eglise d'Antioche à Jerusalem vers le mesme temps que S. Pierre y fut mis en prison, & que le Roy Agrippa mourut, [c'est à dire en l'an 44.

Toutes les personnes qui ont mieux examiné l'histoire dans ces derniers temps, semblent mesme convenir qu'il a esté converti un an ou deux aprés la Resurrection; c'est à dire selon les auteurs que nous suivons, en 34 ou en 35. Il n'y a pas de raisons bien fortes pour se determiner à l'une de ces deux an-
Bar.36.§ 2| Chry.t.6.h. 30.p.267.e. nées plutost qu'à l'autre.]'Car ce que l'on dit qu'il a servi J.C. durant 35 ans, [qui se terminant au plustard à l'an 66, *v. Saint Pierre notes 40.42*, devroient commencer des l'an 31 ou 32,]n'est tiré que d'une homelie faussement attribuée à S. Chrysostome, [*v. la note 1*: outre que ces sortes de contes ne passent jamais pour des preuves convaincantes, estant rare qu'ils soient exacts.

Il faut dire la mesme chose d'un autre endroit qui est veritablement de S.
Chry.t.5.h.44. p.512.b. Chrysostome,]'où l'on trouve qu'en moins de 30 ans il a converti les Romains, les Perses &c.[Car si nous commençons ces 30 ans à sa conversion, nous ne la pourrons mettre au plustost qu'à la fin de l'an 36. Mais on pourroit ne les conter que depuis que S. Barnabé l'amena à Antioche, qui est proprement le temps où il a commencé à prescher avec quelque eclat.

L'autorité des martyrologes d'Usuard, d'Adon, & d'autres, qui disent que la conversion de S. Paul arriva la seconde année d'aprés l'Ascension, n'est point une autorité fort considerable,]
'quoique Baronius puisse dire pour la Bar.§15. relever;[& elle peut aisément s'accommoder à toutes les deux opinions, quand mesme on s'attacheroit au 25 de janvier, ce qui n'est point necessaire, comme nous le dirons dans la suite. Car s'il est difficile que ce qui est raporté dans les Actes entre la mort de S. Estienne & la conversion de S. Paul, se soit fait en un mois de temps, il suffit que S. Philippe ait pu commencer dans ce temps là à prescher à Samarie: & cela supposé, l'Ecriture a pu selon l'ordinaire de toutes les histoires, raporter toutes les suites de cette predication, & de ce qui regarde S. Philippe, avant que de parler de la conversion de S. Paul, quand mesme elle seroit arrivée avant une partie de ces suites. Quoy qu'il en soit, cette difficulté est assez peu importante, puisqu'en mettant la conversion de S. Paul en 34 ou en 35, on ne laisse pas de pouvoir toujours mettre son voyage de Jerusalem en 37, & de regler sur cela toute la suite de son histoire.

Ce qui fait donc que nous aimons mieux la mettre non en 35, (comme font Baronius qui conte 36, Usserius, & Pearson dans ses annales de la vie
de S. Paul,) mais en 34, c'est que 'ceux Spond.|Lancelot. qui suivent davantage ces chronologistes, les abandonnent en ce point. Et de plus y ayant toute apparence que les Juifs estoient en paix avec Aretas maistre de Damas, lorsque S. Paul y fut faire

valoir

valoir les lettres du grand Pontife, il vaut mieux eloigner ce voyage de la fin de Tibere, dans les dernieres années duquel il y eut guerre entre Aretas & Herode Tetrarque de Galilée soutenu par les Romains.] 'S. Chrysostome dit que S. Paul fut converti aussitost aprés la mort de S. Estienne. 'S. Astere dit qu'il avoit encore les mains teintes de son sang.[La suite des Actes porte naturellement à le croire : & s'il y a quelque difficulté à le mettre un mois aprés, il n'y en a point à le mettre huit ou dix mois plustard.

Chry.t.5.h.13.p.73.d.e. Ast.or 8.p.149.b.

Car comme nous avons dit, rien ne nous attache au 25 de janvier. Ni les breviaires d'aujourd'hui, ni les martyrologes d'Usuard & d'Adon, qui marquent ce jour là la conversion de Saint Paul,ne sont pas des autoritez qui nous puissent lier dans une chose si ancienne. Les Grecs n'en font point. Le martyrologe de Bede n'en marque rien. Ainsi on n'a pas droit de pretendre que cette feste ait toujours esté dans l'Eglise, & on ne peut pas nous empescher de croire que quand on a commencé à la faire, on l'a mise le 25 de janvier, ou par hazard, ou par quelque raison particuliere qui n'avoit point de liaison avec le jour de cette conversion.]'Et l'on voit en effet dans Florentinius,que les plus anciens martyrologes avoient ce jour là non la conversion de S. Paul, mais une translation de ses reliques à Rome.[Le calendrier Romain du Pere Fronto ni celui d'Allatius,ne marquent rien dutout pour le 25 de janvier.]'Le Sacramentaire y met sa conversion.

Flor.p.281.1. Sacr.p.21.

NOTE VI.

Pour la page 197.§ 3.

De quelle maniere S. Paul a vu J.C. dans sa conversion.

' [Les termes de l'Ecriture portent naturellement à croire que S. Paul a vu J.C. des yeux du corps dans sa conversion;]'& S. Hilaire dit qu'il vit son humanité.[Je ne croy pas qu'on puisse dire que cet eclat qu'il vit d'abord, & qui fit qu'il demeura aveugle, l'en ait dû empescher.]'S. Augustin dit qu'il voyoit J.C. dans le temps où il estoit aveugle pour tout le reste, & y trouve une belle figure de l'état où doit estre un homme vraiment converti.

Hil.de Tri.l.3.p.27.1.a. Aug.f.179.p.1129.f.g.

'Neanmoins S.Chrysostome dit qu'il ne le put voir, [a] & qu'il ne le vit que par les effets. [b] S. Astere dit aussi qu'il ne le vit point sous une forme humaine, mais sous la figure de cet éclair de feu & de lumiere, de la mesme maniere que Moyse a vu Dieu sous la figure du buisson ardent.[Cependant il est difficile de douter que soit en cette occasion, soit en quelque autre,]'J.C. ne se soit apparu à luy de la mesme maniere qu'il s'est apparu depuis sa resurrection à S. Pierre, aux autres Apostres, aux 500 freres &c. C'est pour prouver sa resurrection qu'il dit qu'il l'a vu.'Les termes mesmes par lesquels il est dit qu'il l'a vu dans sa conversion,[sont bien forts & bien precis, pour y pouvoir donner aucune explication.]

Chry.t.5.h.13.p.175.b.c. a in Act.h.20.p.190.191. b Ast.or.8.p.152.153. 1.Cor.9.v.1.|15.v.5-8. Act.9.v.17.27.|22.v.14|26.v.16.

NOTE VII.

Pour la page 199.§ 4.

Ce qu'on dit du martyre d'Anani, incertain.

'Ce que les Grecs, & le martyrologe Romain aprés eux, disent de S. Ananie, qu'il fut lapidé par ordre du Gouverneur Lucien, [n'est pas une chose aisée à croire, puisque les Romains ne condannoient point à estre lapidé. Et aussi elle n'est point dutout autorisée : car les anciens n'en disent rien,]'& les actes que Bollandus en raporte, [sont dignes de la reputation de Metaphraste,]'à qui Leo Allatius les attribue.[c]Ils portent qu'Ananie fut martyrizé à *Bethagaure d'Eleutheropl*;[& ainsi dans la Palestine, qu'on ne trouve point cependant avoir eu aucun Lucien pour Gouverneur dans tout le temps qu'on peut donner à la vie du Saint.

Boll.25.jan.p.613.§ 2.3|614.f. p.613.614. All.de Sim.p.127. c Boll.p.613.e.

Nous ne nous arrestons pas non plus à ce que] 'Bollandus dit de son chef transporté de Rome à Prague en Boheme, [parcequ'on ne nous donne sur cela aucun monument authentique.]

p.1151.a.

NOTE VIII.

Pour la page 200. § 4.

Comment S. Paul a receu le S. Esprit, & s'il a eu d'abord le don des miracles.

Act.9.v.17. 'JESUS CHRIST avoit envoyé Ananie afin que S. Paul fust rempli du S. Esprit. [Il receut donc le S. Esprit avec le battesme, soit aussitost aprés selon la regle commune, par le ministere d'Ananie, qu'on peut aisément croire avoir esté Evesque ;] 'soit des auparavant par une voie extraordinaire, comme Corneille, & des qu'Ananie luy eut parlé, s'il faut s'arrester à la pensée de Saint Chrysostome. [Le premier est le plus naturel, & le plus aisé à croire ; & il semble que c'est ce qu'a voulu marquer S. Jerome,] 'lorsqu'il a dit qu'Ananie avoit donné le S. Esprit à S. Paul. [Mais il nous embarasse] en disant de la mesme maniere, que Philippe, qu'il reconnoist avoir esté le Diacre, a aussi donné le S. Esprit à l'eunuque. [Je ne sçay pas bien quelle peut avoir esté sa pensée. On verra sur S. Philippe Diacre ce qui regarde l'eunuque.]

Chry.n.h.10. p.291.a. — Hier.in Luci. c.3.p.138.c.

'S. Chrysostome dit que Dieu pour humilier S. Paul, & faire davantage paroistre sa foy, ne luy donna point le don des miracles en luy donnant le S. Esprit. [On ne voit pas bien quelle preuve il peut avoir eué de cela.] 'Il est certain que S. Paul a eu ce don dans la suite de sa vie, 'aussibien que les autres dons exterieurs du S. Esprit.

Chry.in Act. h.10.p.291.b. — Act.19.v.11.12| 20.v.10. — Aug.gest.P. c.14.p.424.2|426.1.a.

NOTE IX.

Pour la page 200. § 4.

Si S. Paul a esté marié.

Cl.str.3.p. 448.b. 'S. Clement d'Alexandrie dit que S. Paul estoit marié lorsqu'il écrivoit aux Philippiens & aux Corinthiens. 'Et Eusebe cite ses paroles comme pour les approuver. 'Origene dit que les uns le croyoient, & que d'autres le nioient, & il laisse la chose indecise.

Eus.l.3.c.30. p.102.a. — Ori.in Rom. 1.v.1.p.455.b.

'S. Methode dit assez nettement qu'il vivoit dans la viduité & la continence lorsqu'il se proposoit pour exemple aux Corinthiens. 'S. Chrysostome dit que S. Jean Battiste & S. Jean l'Evangeliste ont esté vierges, que S. Pierre & S. Paul ont esté illustres pour la continence. 'Pour le passage de S. Ignace qui met nettement S. Paul au nombre de ceux qui ont vécu dans le mariage, tout le monde le pretend corrompu, ou avoue qu'il est supposé.

Meth.conv. p.45.a. — Chry.virg.c. 82.t.4.p.312. d. — Dall.de Ig. p.151.&c|Coss. in Ign.pr.p. 114.xx.

'Tertullien paroist l'avoir cru non seulement continent, mais mesme vierge. 'S. Epiphane semble dire la mesme chose. ᵃS. Jerome rejette absolument l'opinion contraire. ᵇ S. Chrysostome ne veut point aussi qu'on dise qu'il parle de sa femme dans l'epistre aux Philippiens. 'Theodoret fait la mesme chose, & pretend mesme qu'il est plus probable qu'il n'avoit point dutout esté marié que non pas qu'il fust veuf, à cause de l'age où il avoit esté converti; [ce qui paroist neanmoins plutost contre luy, estant rare que ceux qui veulent se marier, ne l'aient pas encore fait à 35 ans.] 'Il allegue encore ce que dit S. Paul aux Corinthiens, *Je voudrois que tous les hommes fussent en l'état où je suis .... Pour ce qui est de ceux qui ne sont point mariez, & des veuves, je leur declare qu'il leur est avantageux de demeurer en cet état, comme j'y demeure moy mesme.* [Ces paroles prouvent assurément que soit qu'il eust une femme, soit qu'il fust veuf, soit qu'il fust vierge,] 'il avoit fait profession, comme dit S. Augustin, d'une continence parfaite. 'S. Clement d'Alexandrie & Origene en tombent d'accord : [& c'est tout ce que nous en pouvons apprendre par l'Ecriture.]

Tert.monog. c.3.p.674.b. — Epi.58.c.4. p.492.b. — a Hier.ep.22. p.14c.1. — b Chry.in Phil.h.13. p.11.b.c. — Thdrt.ib.p. 138.139|in 1. Cor.p.149.c. — 1.Cor.7.v.7.8. — Aug.op.mon. c.32.t.3.p.514. 1.c. — Cl.str.3.p. 448.c|Ori.in Rom.p.453.

NOTE X.

Pour la page 202.§ 5.

Que S. Paul a pu demeurer longtemps à Damas, & peu en Arabie.

Bar.37.§ 1| Usl.p.645.a. 'Au lieu que plusieurs croient que S. Paul fut peu de temps en Arabie, parceque S. Luc ne dit pas mesme qu'il y ait esté ; Cap.h.Ap.p.9. 'Louis Capelle croit qu'il y passa la plus grande partie des trois ans qui s'ecoulerent entre sa conversion & son retour de Jerusalem, parceque y ayant un grand commerce entre les villes de Damas & de Jerusalem, on ne voit pas comment les Chrétiens de Jerusalem auroient ignoré, comme ils faisoient, la conversion de S. Paul, s'il eust presché durant pres de trois ans à Damas. [Mais nous apprenons de l'histoire que dans ces trois ans mesmes, qui sont les dernieres années de Tibere, Aretas Roy d'Arabie & maistre de Damas, faisoit la guerre à Herode Tetrarque de Galilée, & que les Romains prirent part à cette guerre en faveur d'Herode. *V. la ruine des Juifs § 10.* Ainsi il est aisé qu'il y ait eu alors peu de commerce entre Damas & Jerusalem.]

NOTE XI.

Pour la page 204.§ 6.

Si S. Paul a disputé à Jerusalem avec les Gentils.

Chry.in Act. h.21.p.196.c. 'Le texte grec des Actes porte que S. Paul disputoit à Jerusalem, πρὸς τοὺς ἑλληνιστάς, c'est à dire avec les Juifs qui usoient de la langue greque, From.p.625| C.à Lap.p.181. a. 'parcequ'ils n'estoient pas de Palestine, mais des pays où la langue ordinaire estoit le grec. La Vulgate latine ajoute qu'il parloit aussi aux Gentils : ce qui n'est point dans le texte grec, ni dans les interpretes, ni dans le syriaque, ni mesme dans Bede : & il y a encore beaucoup d'exemplaires latins où il n'est point : ce qui fait croire à quelques uns qu'il a esté ajouté par des ignorans. [Nous croyons que la porte de l'Evangile estoit des ce temps là ouverte aux Gentils par le battesme de Corneille : mais S. Luc ne l'ayant point encore raporté, il est difficile de croire qu'il ait dit que S. Paul disputoit déja avec les Gentils.]

NOTE XII.

Pour la page 205.§ 7.

En quel temps S. Paul est venu d'abord à Antioche.

[Si S. Pierre n'a esté mis en prison à Pasque par Agrippa, qu'à la fin du regne de ce prince, & en l'an 44 de J.C, comme le veut Eusebe, & comme cela nous paroist plus probable, on ne peut guere mettre la venue de S. Paul à Antioche qu'en l'an 43.] Act.11.v.26. 30|12.v.1.25. 'Car aprés avoir passé un an dans cette ville, il alla à Jerusalem à peu pres dans le mesme temps qu'arriva l'emprisonnement de S. Pierre. [Que si l'on met cet emprisonnement deux ans plustost, comme beaucoup le veulent, *v. S. Pierre note 29*, il faudra dire que S. Paul vint à Antioche en l'an 41, & qu'il receut l'imposition des mains en 42 ou 43.

NOTE XIII.

Pour la page 207.§ 8.

Que les Apostres n'ont point imposé les mains à S. Paul.

Leo,ep.11.p. 436. 'S. Leon dit que ce furent les Apostres qui imposerent les mains à S. Paul & à S. Barnabé pour les envoyer prescher aux Gentils, Arat.l.1.c.1. bib.P.t.8.p. 690.2.a. '& Arator dit que S. Pierre les consacra. [S. Leon se peut expliquer, si l'on veut que sous le nom d'Apostre il ait entendu mesme les premiers disciples des Apostres, comme cela se peut. Pour Arator, Chry.in Act. h.27.p.249. d.e. 'il est certainement contraire à S. Chrysostome ; & je ne sçay pas si on peut dire qu'il ne le soit pas mesme aux Actes.]

NOTE XIV.

Pour la page 215.§ 12.

Des Gouverneurs de l'isle de Cypre.

From.in Act. p.641.1|Dio, l.53.p.504.a. d. 'On remarque que Strabon met l'isle de Cypre entre les provinces qui es-

toient gouvernées par des Propreteurs au nom de l'Empereur, à qui elles appartenoient particulierement. Et cela a esté effectivement durant quelques années.

Dio,l.53.54. p.504.a.c| 523.b. 'Mais Dion nous apprend qu'Auguste la rendit depuis au peuple; de sorte qu'on commença à y envoyer des Proconsuls. *V. Auguste* § 2.

Spanh.l.6.p. 563. 'On trouve Eprius Marcellus qualifié Proconsul de Cypre sous Vespasien, [25 ou 30 ans au plus aprés Sergius. Il ne faut donc point]

Bar.46.§ 11. 'recourir à une union pretendue de l'isle de Cypre avec la Cilicie, qui se voit peutestre quelquefois du temps de la Republique, [& jamais du temps des Empereurs, sous lesquels la Cilicie mesme n'avoit point de Proconsuls, mais des Propreteurs,]

Dio,p.504.a. 'puisqu'elle appartenoit à l'Empereur.

Notit.c.1.p.3. 'Le Gouverneur de l'isle de Cypre prenoit dans les siecles suivans le titre de Consulaire.

NOTE XV.

Pour la page 215.§ 12.

D'un livre attribué à Barjesu contre S. Paul.

Bar.46.§ 12. 'Baronius soutient que Barjesu bien loin d'estre converti par son aveuglement, se declara de plus en plus ennemi de la verité, & publia mesme un livre contre la foy Chrétienne, & contre S.Paul. Il fonde cela sur le livre des Noms divins attribué à S. Denys l'Areopagite,

Dio.div.n.c. 8.§6.p.623.d. 'qui refute une parole du magicien Elymas, (car il l'appelle ainsi,) contre la seconde epistre de S.Paul à Timothée. [Mais comme le fond des livres du pretendu S. Denys est une fiction meslée de plusieurs faits feints & supposez, il est à craindre que ce fait-ci ne soit du mesme genre. Ce qui paroist au moins de certain, c'est qu'Origene, à la diligence duquel peu de livres ecclesiastiques sont echapez, & S. Chrysostome, n'ont eu aucune connoissance de ce livre de Barjesu,]

Ori.g.In Exod. p.22.23; Chry. in Act h.28. p.255.c. 'puisqu'ils ont cru, surtout le premier, qu'il avoit reconnu la verité. [Ainsi cet endroit pourroit bien encore servir de preuve de la fausseté des livres attribuez à S. Denys.]

NOTE XVI.

Pour la page 218.§ 17.

Quelques difficultez du texte grec sur la predication de Saint Paul à Antioche de Pisidie.

Act.13.v.42. 'Le texte grec porte que ce furent les Gentils, τὰ ἔθνη, qui prierent S. Paul à Antioche de Pisidie de leur parler sur le sujet qu'il venoit de traiter dans la synagogue.

From.4.p. 645. 'Cela supposeroit que les Gentils avoient entrée dans la synagogue des Juifs, ce que quelques personnes jugent peu probable.

2|Synop.p. 1506. 'C'est pourquoi ils l'expliquent des Proselytes, c'est à dire de ceux qui estant Gentils de naissance, avoient embrassé la religion des Juifs. [Mais je douterois fort qu'on les marquast jamais par le simple nom de Gentils. Ils sont designez dés le verset suivant par leur nom ordinaire de Proselytes.]

C.à Lap.p. 244.1.d. 'Ainsi il vaut mieux dire que le mot de *Gentils* ne doit point estre dans le grec, comme il n'est point dans le latin, ni dans le syriaque, ni mesme dans plusieurs exemplaires grecs.

Chry.n.h.30. p.269.c. 'Il n'est point non plus dans le texte de S. Chrysostome, & ce Pere ne l'explique point,

C.à Lap.p. 244.1.d. a Synop.p. 1506. 'non plus que Theophylacte.

a Les interpretes du grec sont encore plus embarassez à expliquer εἰς τὸ μεταξὺ σάββατον. Beaucoup veulent qu'on lise σαββάτων, contre la foy de tous les exemplaires: [& le nouveau Testament d'Oxford n'en marque aucun pour cette correction.] Ils l'entendent des jours de la semaine qui estoient entre les deux sabbats. D'autres remarquent que le mot de μεταξὺ se prenoit alors quelquefois non pour *inter*, mais pour *sequens*, & ainsi ils l'expliquent du samedi suivant, comme porte le latin. [Le nouveau Testament d'Oxford marque mesme que quelques exemplaires au lieu de μεταξὺ lisent ἐσόμενον ou ἑξῆς.]

Act.13.v.44. 'La ſuite oblige aſſurément de croire que cela ſe doit entendre du ſabbat ſuivant:[Et c'eſt une nouvelle preuve que τὰ ἔθνη ne doit point eſtre dans le grec. Car les Gentils n'avoient que faire de demander à S. Paul qu'il leur parlaſt le ſamedi ſuivant, le ſabbat ne leur eſtant pas plus propre pour cela que tout autre jour.]

Pour la page 111.§ 15.

NOTE XVII.

En quelle année s'eſt tenu le Concile de Jeruſalem.

[Nous mettons cinq ans entre le retour de S.Paul à Antioche aprés ſa premiere predication dans l'Aſie, & le Concile de Jeruſalem, parceque d'une part nous ne voyons rien qui nous oblige de donner plus de deux ans à cette predication. Ainſi ayant commencé en 44, auſſitoſt aprés ſon ordination, elle peut avoir fini en 46. Et d'autrepart le Concile de Jeruſalem ne ſe doit mettre qu'en l'an 51,]'s'il n'a eſté tenu que 14 ans depuis que S. Paul fut venu à Jeruſalem, trois ans aprés ſa converſion, [c'eſt à dire en l'an 37,]comme S. Paul meſme le ſemble dire aſſez clairement. (Gal.1.v.18|2.v.1.)

'Pearſon change beaucoup cet ordre: Car il fait durer le voyage d'Aſie juſqu'à la fin de 47,'& met le Concile de Jeruſalem des 49, 14 ans aprés l'an 35, auquel il croit que S. Paul s'eſt converti.[Son ſentiment a ſa probabilité: car on ne voit pas bien clairement d'où S. Paul conte les 14 ans dont il parle. Mais on voit encore moins] 'qu'il les conte clairement de ſa converſion, comme le pretend Pearſon.'Cette clarté n'a point paru[à Uſſerius,] ni à divers autres modernes [dont nous ſuivons le ſentiment,]'ni à S. Jerome, qui met ce voyage 17 ans aprés la converſion de Saint Paul.'Grotius qui veut qu'on liſe *quatre* au lieu de *quatorze*, les conte comme nous.'Capelle qui [par une aſſez étrange imagination,] les conte depuis la mort de J.C,'avoue neanmoins que le texte porte naturellement à les conter depuis le premier voyage de S. Paul à Jeruſalem. [S'il y a donc de la clarté, elle eſt apparemment de ce coſté là plutoſt que de l'autre.] (Pearſ.an.P. p.7. — p.8. — p.8. — Synop.in Gal. p.673.h. — Hier.ib.p.165. — Synop.ib.p. 674.a.b. — Capel.h.Ap. p.56. — p.9.)

'Pearſon objecte qu'entre ces deux voyages de Jeruſalem, S. Paul en met un autre en Syrie & en Cilicie.[Mais il ne ſonge pas que]'S. Paul n'ayant eſté que 15 jours à Jeruſalem dans ſon premier voyage, s'en alla auſſitoſt en Cilicie.[Ainſi ces deux voyages ne changent rien aux 14 ans. (Pearſ.an.P. p.9. — Gal.1.v.18.21|Act.9.v.30.)

Nous ne voyons donc rien qui nous empeſche de ſuivre le ſens qui paroiſt le plus naturel dans les paroles de S. Paul. Je penſe que c'eſt auſſi le plus commun & le mieux autoriſé parmi les perſonnes habiles. Et d'ailleurs, ſi S. Paul a preſché dans l'Illyrie avant que d'écrire aux Romains, de quoy nous allons parler dans la note 18, nous ne trouvons point de temps où nous puiſſions mieux placer ce voyage qu'entre ſon retour d'Aſie & de Lycaonie, & le Concile de Jeruſalem. Ainſi il eſt avantageux de pouvoir mettre pluſieurs années entre ces deux choſes.]

'Baronius veut neanmoins que Saint Paul ait preſché juſqu'à l'Illyrie dans les trois mois que S. Luc dit qu'il paſſa en Grece [l'an 57 & 58,]parce, dit-il, que le mot de Grece comprend en cet endroit toutes les provinces qui ſont depuis l'Acaïe juſqu'en l'Illyrie, [dont la Macedoine eſt la principale.]'Cependant S. Luc la diſtingue clairement de la Grece dont il parle, en diſant dans l'endroit meſme que cite Baronius, qu'il vint en Grece aprés avoir traverſé la Macedoine, & qu'il en revint par la Macedoine. [Je penſe que d'autres croiront que par le mot de Grece, S. Luc marque proprement ce que les Romains appelloient la province d'Acaïe, dont Corinthe eſtoit metropole, c'eſt à dire celle que les geogra- (Bar.58.§ 46. — Act.20.v.1.2.3.)

phes appellent l'Acaïe, où est Athenes, Thebes, Delphes &c. avec le Peloponnese.] 'Ce qui est certain, c'est que S. Paul estoit passé de Troade en Macedoine, & de Macedoine dans la Grece, avec dessein d'aller à Corinthe, 'où Baronius avoue qu'il fut. [Ainsi il n'a pas eu grand loisir d'aller autrepart qu'en Acaïe.] 'La Grece dont parle S. Luc estoit un lieu dont naturellement on alloit par mer en Palestine; [ainsi elle n'estoit pas du costé de l'Illyrie. En un mot, si S. Paul n'a esté que jusqu'aux confins de l'Illyrie, c'est à dire jusqu'en Macedoine, nous savons assez quand il y a esté. Que s'il a presché dans l'Illyrie, les trois mois dont nous parlons ne suffisent point pour cela, & d'autant moins,] 'que c'estoient les trois mois [d'hiver] qui precedoient Pasque. Ainsi il faudra toujours revenir au temps qui suivit son retour de Lycaonie, & qui preceda le Concile de Jerusalem.

Ib|2.Cor.2.v.12.13|13.v.1. — Bar.58.§ 46. — Act.20.v.3. — Act.20.v.3.6.

NOTE XVIII.

Pour la page 221.§ 15.

Sur la predication de S. Paul en Illyrie.

[Pour entendre ce que dit S. Paul,] 'Qu'il a porté l'Evangile dans cette grande étendue de pays qui est depuis Jerusalem jusqu'à l'Illyrie, [il faut savoir ce que c'est que l'Illyrie. Il est certain que depuis Diocletien, ou au moins depuis Constantin, elle comprenoit toutes les provinces enfermées entre les Alpes, la mer Adriatique, le Danube, avec la Macedoine, l'Epire, la Thessalie, & toute la Grece.] 'Il semble que du temps de Valerien la Thrace mesme y estoit comprise. 'Mais la Macedoine & les provinces plus meridionales n'en estoient peutestre pas. [Pour ce qui est du temps de S. Paul, dont il s'agit ici,] 'Strabon paroist enfermer l'Illyrie entre la Thrace, la Macedoine, la mer Adriatique, les Alpes, & le Danube. 'Suetone luy donne les mesmes bornes. [a] Appien [qui écrivoit vers l'an 150,] fait la mesme chose. [b] Ptolemée [vers le mesme temps] semble la retressir un peu, & luy oster les deux Pannonies: mais il luy laisse le reste, '& étend aussi ses bornes jusques à la Macedoine.

Rom.15.v.19. — Claud.v.p. — Geo.sac.p.69.a. — Strab.l.7.p.313.c. — Suet.l.3.c.16. p.32. — a App.b.Ill. p.6. — b Ptol.l.2.c.16.17.p.61.63. — p.652.

[On ne voit donc point dans S. Luc que S. Paul ait jamais presché dans l'Illyrie selon ce qu'elle estoit de son temps. Mais on y voit qu'il a presché depuis Jerusalem jusque dans la Macedoine qui confine avec l'Illyrie: & il semble que cela peut suffire pour expliquer S. Paul, qui ne dit pas expressément qu'il ait presché dans l'Illyrie.] 'Grotius l'entend de cette sorte, & la Synopse ne marque pas mesme qu'aucun commentateur en dise davantage. [Par ce moyen S. Paul pourra estre demeuré toujours à Antioche, ou dans les provinces voisines depuis son retour de Lycaonie jusqu'au Concile de Jerusalem: ce qui est assez conforme à ce que porte le texte des Actes,] 'qu'il demeura alors longtemps à Antioche, χρόνον οὐκ ὀλίγον, [sans nous en apprendre rien davantage. La pluspart des interpretes ne croient pas mesme que S. Paul ait fait d'autres voyages que ceux qui sont marquez dans les Actes: & il semble en effet assez peu probable que S. Luc en eust omis de plus considerables, ou au moins de plus longs que ceux qu'il raporte.

Syn.p.in Rom.p.334.g.h. — Act.14.v.27.

Cependant il faut necessairement avouer qu'outre ce que S. Luc nous apprend des souffrances de S. Paul,] 'cet Apostre a esté fouetté cinq fois par les Juifs, a esté deux fois battu de verges, a fait trois fois naufrage &c. Tout cela est arrivé avant qu'il ait écrit sa seconde epistre aux Corinthiens, [c'est à dire dans le temps dont S. Luc a fait l'histoire: & neanmoins S. Luc n'en dit rien. Ainsi il est certain ou qu'il a omis les circonstances les plus remarquables

2.Cor.11.v.24.25.

des evenemens qu'il raporte, ou que S. Paul a fait plusieurs voyages dont il n'a point dutout parlé.

Ce dernier est sans doute moins improbable que l'autre; & il est mesme autorisé par les Peres.]'CarTheodoret dit que les paroles de S. Paul marquent qu'il a presché mesme dans le Pont & dans la Thrace;'& S. Jerome dit qu'il a presché dans l'Illyrie.[Ainsi ces deux Peres ont reconnu dans les paroles de S. Paul un voyage dont S. Luc ne parle point. Car je ne croy pas qu'on voulust soutenir que S. Jerome par l'Illyrie entend la Macedoine & la Grece, qui en estoient de son temps. Il fait visiblement allusion au passage de S. Paul; & ainsi il a voulu parler de l'Illyrie telle qu'elle estoit du temps de Strabon & de Suetone.]'S. Chrysostome comprend dans les voyages de S. Paul marquez en general dans son epistre aux Romains, non seulement la Cappadoce, mais encore les Sarrazins, les Perses, les Armeniens, & les autres barbares.[Ainsi il n'a pas cru que S. Paul n'ait fait que ce que nous lisons de luy dans les Actes.]

dt.in m.p.112.a. | ...n.ep.148. p.139.a. | ...y.in Rom. ...p.372.b.

NOTE XIX.

...r la page ...§16.

Sur l'ordonnance du Concile de Jerusalem pour s'abstenir du sang & des viandes suffoquées.

15.v.20. 'Nostre texte ordinaire porte aujourd'hui selon le grec & selon le latin, que les Apostres ordonnerent dans le Concile de Jerusalem de s'abstenir des chairs étouffées & du sang. Origene lit de la mesme maniere dans son 8e livre contre Celse *p.396.c*, & S. Chrysostome aprés luy *in Act.h.33.p.294.a.e.* Mais S. Irenée *l.3.c.12.p.268.b*, Tertullien *de monog.c.5.p.676.d* | *de pud.c.12.p.728.a*, S.Cyprien *ad Quir. l.3.§119.p.389.2*, S.Augustin *in Faust. l.32.c.13.p.200.2.b*, S.Pacien *ap.Bar. 51.§17*, citent ce passage sans parler des chairs suffoquées.'L'Ambrosiaster a lu de mesme, & soutient de plus que cet article est une addition que les Grecs ont faite au texte sans necessité. S. Augustin *ibid*, & S. Gaudence *s.15. bib.P.t.2.p.57.b.c*, en parlent non comme d'une partie du texte, mais comme d'une explication du mot de sang.

Ambr.in Gal. 2.p.469.a.

Au lieu des chairs suffoquées, Saint Irenée & S. Cyprien mettent le precepte de ne point faire aux autres ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fist. S. Bernard cite en un endroit ce mesme precepte de l'epistre des Apostres aux Nations,'& il y a aussi des manuscrits grecs qui suivent cette leçon.

Oxon.p.358.

'S.Chrysostome dit que par le sang les Apostres défendent le meurtre.[a]Cette explication n'estoit pas rare parmi les Grecs,'& S. Cyprien lit comme le texte des Actes, *à sanguinis effusione*.[b]Mais l'Ambrosiaster remarque avec raison que les Apostres n'avoient pas besoin de défendre une chose condannée aussi generalement que le meurtre, & par les loix naturelles, & par celles des Romains.'Il est certain que dans les premiers siecles de l'Eglise les Chrétiens ne croyoient point qu'il leur fust permis de manger du sang.

Chry.in Act. h.33.p.295.a. a Ambr.in Gal.p.468.m. Cyp.test.l.3. §119.p.389.2. b Ambr.p. 468.m. Eus.l.5.c.1.p. 159.a|Bar.51. §19.

'NOTE XX.

Pour la page 226.§17.

Que S. Tite n'a point esté circoncis.

'Comme le texte de S.Paul, lorsqu'il parle de Tite, est assez embarassé, Tertullien a cru qu'il avoit cedé, & qu'il fit circoncir Tite.'On marque que Primase[Evesque d'Afrique au VI. siecle,] l'a suivi en cela, & dit que quoique les Apostres n'obligeassent point Tite à recevoir la circoncision, il l'avoit receue neanmoins à cause de l'importunité des autres. Mais outre que ce sens est contraire à toute la suite de S. Paul,'il oblige Tertullien à dire que le texte est corrompu lorsque S. Paul

Tert.in Marc. l.5.c.3.p.579. a.b. C.à Lap.in Gal.p.423.2. c. Tert.p.579.a.

dit, *quibus neque ad horam cessimus &c.*[Ainsi il vaut mieux sans difficulté suivre le sens de S. Augustin, de Saint Hier. in Gal. 2. p. 165. 166. Chrysostome, & de S. Jerome,]'& dire avec le dernier, qui paroist vouloir refuter directement Tertullien, que si quelques exemplaires latins ont *quibus ad horam cessimus,* ce sont ceux là qui sont veritablement corrompus; ou que ce qu'ils veulent dire est que S. Paul avoit en quelque sorte cedé aux défenseurs de la loy, lorsqu'il avoit consenti à venir demander le jugement des Apostres à Jerusalem.

Pour la page 228. § 19.

NOTE XXI.

Que S. Paul peut avoir preschè dans la Phrygie & la Mysie.

[Il y en aura peutestre qui pour montrer que S. Paul n'a presché ni en Phrygie, ni en Galacie, ni en Mysie,]'lorsqu'il passa par ces provinces avant que d'aller en Macedoine, pretendront que l'Asie dans laquelle le S. Esprit ne voulut pas qu'il s'arrestast pour prescher, [doit s'entendre ici de l'Asie Mineure, dans laquelle la Galacie mesme pouvoit estre alors comprise, quoiqu'elle en fust separée dans le IV. siecle. Mais outre ce que nous avons dit dans le texte pour montrer qu'il a presché dans la Phrygie & la Galacie, la Lycaonie & la Pisidie estoient aussi de l'Asie en la prenant en ce sens: Et neanmoins il est certain que Dieu ne luy défendit point de prescher dans ces provinces. Il y a bien de l'apparence que la défense de prescher dans l'Asie, ne regardoit que l'Asie proprement dite, ou l'Ionie. Quand on voudroit l'étendre à tout ce qui dependoit du Proconsul d'Asie, la Galacie n'en estoit pas, mais avoit son Gouverneur particulier.]

(Act. 16. v. 6. 7.)

Pour la page 231. § 20.

NOTE XXII.

Ce que nous entendons par les ceps.

Gallo. c. 3. p. 68. 'On voit par divers endroits des actes des Martyrs, que les Romains avoient dans les prisons des morceaux de bois avec des trous d'espace en espace, où l'on mettoit les piez des prisonniers, en les étendant plus ou moins selon qu'on les vouloit faire souffrir davantage. [C'est ce que nous avons cru pouvoir appeller *des ceps.* Les Latins disent quelquefois simplement *lignum* ou *nervum.*]'Car ces deux mots sont la Chry. in Act. h. 36. p. 314. mesme chose, comme S. Chrysostome le remarque sur cet endroit mesme de la prison de S. Paul.'M[r] Valois avoit Eus. l. 6. c. 39. p. 234. 235. p. 130. 1. b. c. d'abord entendu de ces ceps de la prison, ce qu'Eusebe dit qu'Origene eut durant plusieurs jours les piez étendus jusqu'au quatrieme trou *du bois de punition, τοῦ κολαστηρίου ξύλου.* Il a depuis cru que c'estoit le chevalet. [Mais je ne sçay si on étendoit plutost les piez que les mains sur le chevalet: & je ne croy pas qu'on y laissast personne durant plusieurs jours.]

'Gallonius dans son traité sur les tourmens des Martyrs, croit que ces ceps Gallo. p. 48. sont ce que les Latins appelloient souvent *compedes.*'Neanmoins S. Augustin Aug. ps. 104. h. 2. p. 467. 2. d. dit qu'on ne trouvoit pas que les Martyrs eussent esté affligez de cette sorte de peine: *missos in compedes non novimus.* [Peutestre que cela se faisoit moins en Afrique.]

Pour la page 234. § 21.

NOTE XXIII.

Sur ce que Jason fit pour luy & pour S. Paul à Thessalonique.

'Le texte des Actes porte que les ma- Act. 17. v. 9. gistrats laisserent aller Jason, λαβόντες τὸ ἱκανὸν παρ' αὐτοῦ,[ce qui estant obscur, donne lieu à diverses explications.] 'Saint Chrysostome paroist l'entendre Chry. h. 37. p. 323. 324. d'une promesse & d'une caution donnée par Jason de representer S. Paul s'il en estoit besoin, puisqu'il dit qu'il exposoit sa vie en le faisant ensuite echaper.'Origene paroist avoir voulu dire la Ori. in Rom. 10. p. 6... mesme chose.[a] C'est le sens que Bede & a Cat. ... d'autres p. 164.

d'autres encore ont suivi. [On pourroit dire plus simplement qu'il s'obligeoit de se representer luy mesme quand les d|From.p.662.1. magistrats le demanderoient.] 'D'autres croient que Jason justifia Saint Paul du crime d'Etat dont on l'accusoit, & de ce qu'on pretendoit qu'il troubloit & renversoit toute la terre. [Mais ce sens convient mieux à *satisfactio* qui est dans le latin, qu'à l'ἱκανὸν du grec.]

P.Alex.c.12.p.25.b. 'S. Pierre d'Alexandrie croit que cet ἱκανὸν marque une somme d'argent, que Jason donna aux magistrats pour se tirer de la vexation qu'on luy faisoit. Il autorise cette conduite par d'autres endroits de l'Ecriture, & s'en sert pour Tert.fug.c.5.p.693.a. justifier les Chrétiens, qui, 'comme S. Rutile, [& des Eglises entieres,] se rachetoient de la persecution pour de l'argent. C.à Lap.p.260.1.a. 'Cornelius à Lapide reconnoist que c'est le sens que S. Pierre donne à cet endroit : & neanmoins il le juge peu probable, & peu digne de la generosité evangelique. [Mais je doute que nous devions porter la generosité plus loin qu'un grand Evesque & un grand Martyr.]

NOTE XXIV.

Pour la page 234.§ 21.

De S. Jason de Thessalonique, & de S. Mnason de Cypre.

[On peut trouver quelque difficulté à croire que Jason parent de S. Paul, fust habitant de Thessalonique. Il n'y a neanmoins en cela rien d'impossible. *V. la note 2.*] Ori.in Rom.l.10.p.632. 'Origene paroist supposer que Jason & Sosipatre estoient Gentils, [ce qui n'empescheroit pas encore qu'ils ne pussent estre parens de Saint Paul:] & il reconnoist neanmoins qu'ils pouvoient aussi estre Juifs.

Boll.28.apr.p.547.b. 'Bollandus dit que les Grecs mettent S. Jason & Sosipatre du nombre des 70 Disciples : ce que je ne trouve point ni dans le menologe grec de Venise *p.113.2*, ni dans celui de Canisius *t.2.p.766.* [Dans leurs Ménées bien loin de le Men.29.apr.p.345. dire,] 'ils les font nettement disciples de S. Paul, & les Actes nous donnent tout sujet de croire qu'ils ont raison en ce point. [Je voudrois qu'on pust dire la mesme chose de tout le reste de ce qu'ils nous en raportent.] 'Mais aprés p.345. avoir dit que Jason fut fait Evesque de Tarse sa patrie, & Sosipatre d'Icone, 'ils nous font une longue histoire de p.345-348. leur martyre sous le Roy Cercyllin, [qui est une longue fable, propre à faire douter de tout ce qu'en disent les Ménées.] 'Le menologe de Basile en fait Boll.apr.c.1.g.p.11.12. les mesmes contes, quoiqu'en moins de mots. Il met leur feste le 27 d'avril. 'D'autres livres des Grecs la font le 28. 28.29.apr.p.47.b.c|611.b. Lès Ménées &c. la marquent le 29.

Bar.12.jul.b. 'Baronius met deux Jasons, l'un qui est celui de Thessalonique parent de S. Paul, & l'autre qui est cet ancien disciple originaire de Cypre, 'que les Act.21.v.16. Actes appellent Mnason. Car Baronius pretend qu'il s'appelloit Mnason & Jason. [Mais il ne dit point sur quoy il fonde ces deux noms, & le nouveau Testament d'Oxford ne marque point que Mnason soit appellé Jason dans aucun manuscrit. Je croy bien neanmoins que Saint Jason marqué dans Usuard, dans Adon, & dans le martyrologe Romain le 12 de juillet, est le S. Mnason des Actes. Car tous ces martyrologes le mettent en Cypre, avec la qualité d'ancien disciple: & dans Adon *p.116*, il est nommé Nason dans le texte, & à la marge Jason ou Mnason. Molanus marque aussi que beaucoup d'exemplaires d'Usuard lisent Nason. Il soutient avec raison que c'est une faute. Mais il en fait luy mesme une plus grande de mettre Jason. Ainsi il faut dire que les Grecs n'honorent que S. Jason, & les Latins que S. Mnason sous le faux nom de Jason.]

NOTE XXV.

Pour la page 236.§ 22.

Sur l'autel d'Athenes dedié au Dieu inconnu.

Hier.in Tit.v.13.p.248.c.d. 'S. Jerome croit que la vraie inscrip-

tion de l'autel d'Athenes dont parle S. Paul, n'estoit pas *Au Dieu inconnu*, mais *Aux dieux de l'Asie, de l'Europe, & de l'Afrique : aux dieux inconnus &*
Luci. philop. p. 1121. a. *estrangers.* 'Neanmoins comme Lucien
a Apol. Ty. l. 6. c. 2. p. 261. a. jure *par le Dieu inconnu à Athenes*; a & que d'autres payens parlent au plurier des autels consacrez à Athenes aux
Bar. 52. § 7. dieux inconnus, 'ce qu'il y a de plus probable, c'est qu'il y avoit un autel dedié au Dieu inconnu, & un autre qui avoit l'inscription que raporte
Tert. nat. l. 2. c. 9. p. 72. a | in Marc. l. 1. c. 9. p. 435. d. S. Jerome. 'Tertullien dit aussi qu'il y avoit à Athenes des autels dediez aux dieux inconnus, & d'autres à Rome aux dieux incertains.

Pour la page 8, § 22.

NOTE XXVI.

Sur ce qu'on pretend que Saint Paul conseilloit de lire les Sibylles.

Blond. sib. l. 1. c. 5. p. 15. 'Blondel soutient que le témoignage cité par S. Clement d'Alexandrie comme de S. Paul, pour autoriser la lecture des Sibylles, est tout à fait faux & supposé, parcequ'il a un entier raport avec les huit livres des Sibylles tels que nous les avons aujourd'hui : & il pretend que ces livres n'ont esté faits que quelque temps aprés S. Paul. [Nous n'entrons point dans les questions qui regardent les Sibylles, n'ayant rien à ajouter au peu que nous en avons dit sur l'Empereur Tite Antonin § 12. Mais il est vray que S. Clement est assez sujet à citer des livres apocryphes, pour craindre que ce qu'il dit sur cela de S. Paul n'en vienne aussi. Et quand mesme il l'auroit veritablement tiré de quelque predication conservée comme de S. Paul, on ne pourroit pas y faire un grand fond, estant ordinaire que dans ces sortes de traditions on ajoute & on diminue toujours quelque chose.]

Cotel. ap. n. p. 106. d. e | Cl. str. 6. p. 636. d. 'Mr Cotelier croit que S. Clement n'attribue rien dutout à S. Paul en faveur des Sibylles; & que dans le passage qu'on croit qu'il cite de S. Paul pour cela, λάβετε καὶ τὰς Ἑλληνικὰς βίβλους &c. c'est S. Clement mesme qui parle, & non S. Paul. Mais cela l'engage à dire que quand S. Clement ajoute à la fin de ce passage, ὅτι ἐπὶ λόγῳ πεισθέντες ἡμῶν, il faut le raporter à S. Pierre, qui n'a neanmoins esté cité que devant Saint Paul. [Cela paroist dur, & d'autant moins probable,] que S. Clement voulant citer S. Pierre la ligne d'aprés, ne manque point de le nommer. [Il eust dû plutost le nommer où il commençoit à le citer.] D'ailleurs en disant δηλαίων .... ὁ ἀπόστολος λέγων Παῦλος, [il paroist avoir eu dessein de raporter quelques paroles de S. Paul. Il vaut donc mieux apparemment suivre le sens que les défenseurs & les ennemis des Sibylles ont donné à cet endroit.] 'Mr Cotelier est abandonné en ce point par les plus habiles. S. Van. t. 1. p. 110.

Pour la page 239. § 13.

NOTE XXVII.

En quel temps Saint Paul est venu à Corinthe, & en est sorti.

'S. Paul fut 18 mois au moins à Corinthe. Il en partit pour aller par mer à Jerusalem, où il vouloit se trouver à Act. 18. v. 11. 21.
une feste. 'Grotius croit que c'estoit Synop. p. 1354. c.
celle de Pasque. [Mais par ce que l'on voit dans le 20e chapitre des Actes, on peut juger qu'il eust esté obligé pour cela de s'embarquer dés le mois de fevrier, qui n'est pas un temps propre pour la navigation. Aussi Grotius allegue seulement que *la feste* sans addition est la feste de Pasque. Mais S. Paul dit *la feste prochaine.* Il vaut donc mieux l'entendre de la Pentecoste,]
'que S. Paul voulut encore aller passer Act. 20. v. 16.
à Jerusalem peu d'années aprés. 'Selon le calcul de Bucherius, elle pouvoit Buch. cycl. p. 17.
estre le 29 de may en l'an 54, 'auquel Pearf. an. P. p. 14.
nous croyons avec Pearson qu'il quitta Corinthe. [Il en sera donc parti dés le commencement d'avril, & ainsi il y

estoit venu sur la fin de l'an 52.]

Uss.p.672. 'Usserius convient aussi qu'il en sortit au commencement d'une année; mais il croit que ce fut en 56.[Nous aimons mieux suivre autant que nous pouvons, la chronologie de la grande Bible de Vitré. Usserius semble estre favorisé par le proconsulat de Gallion, durant lequel S.Paul estoit à Corinthe. Car Gallion estant frere de Seneque, on peut croire qu'il obtint cette dignité par le credit de son frere, qui estoit precepteur de Neron, & qu'ainsi il ne fut fait Proconsul que lorsque Neron fut Empereur, c'est à dire aprés le mois d'octobre de l'an 54.] 'Mais Seneque avoit esté rappellé d'exil, & chargé du soin de Neron des l'an 49, par la faveur d'Agrippine, qui pouvoit tout sur l'esprit de Claude.[Ainsi il est aisé que Gallion ait esté Proconsul avant l'empire de Neron.] Tac.an.l.12. 8.p.174.

NOTE XXVIII.

Pour la page 39.§ 23.

Qu'Epenete estoit plutost les premices de l'Asie que de l'Acaïe.

Rom.16.v.5| Cor.16.v.15. 'Le texte grec de S. Paul appelle Epenete les premices de l'Acaïe, aussibien que la maison de Stephane. Saint Chrysostome *in Rom.h.31.p.388.380*, & Theodoret *ib.p.115.d*, ont lu de la mesme maniere.[Cela se peut accorder en disant que l'un fut le premier des Juifs, & l'autre le premier des payens que S. Paul convertit en Acaïe.]'Epenete pouvoit aussi estre fils de Stephane. Mais il est plus court de suivre le latin, qui appelle Epenete les premices de l'Asie, & non pas de l'Acaïe.'Et cela est mesme autorisé par quelques manuscrits grecs.'Origene, ou au moins Rufin son traducteur, a mis en cet endroit le mot d'Asie.'S. Jerome dit qu'il y en a que S. Paul appelle les premices de l'Asie: [ce qui ne se peut raporter qu'à Epenete. On peut juger qu'il estoit à Rome en l'an 58,] 'lorsque S. Paul luy fit l'honneur de le saluer comme une personne qu'il aimoit particulierement, τὸν ἀγαπητόν μου.[Je ne trouve point qu'il soit honoré par les Latins.]'Les Grecs l'honorent le 30 de juillet.[Je ne sçay pourquoi la chronique d'Alexandrie n'en a pas fait un des 70 Disciples. Il le meritoit bien autant qu'Acaïque, Caius, Stephane, battizez par S.Paul, & bien d'autres de mesme genre.]'Dorothée le fait Evesque de Carthage.

Synop.p.321. 6. — ton. — i.in Rom. p.629.a. — er.in Ez.33. 8.p.541.d. — m.16.v.5. — Men.p.299| Boll.may,t.1. p.35.2. — Bar.58.§ 56.

NOTE XXIX.

Pour la page 240.§ 23.

Que Caius de Derbe est different du Macedonien, & peut estre celui qui est loué par S. Jean.

'Grotius veut que Caius le Macedonien soit le mesme que celui de Derbe [en Lycaonie,]qui estoit, dit-il, originaire de Derbe, & né à Thessalonique.[Il faudroit donc encore dire qu'il estoit habitué à Corinthe. Car il n'y a point de raison de le distinguer de celui qui fut battizé à Corinthe, & qui y estoit l'hoste de Saint Paul,]quoique Grotius l'en distingue, aussibien que celui à qui écrit S.Jean.'Mais il est difficile de croire que si S. Luc eust voulu marquer le mesme Caius, il l'eust fait Macedonien en un endroit, & presque aussitost aprés Lycaonien.'Il est vray que Grotius pretend que dans l'endroit mesme où S. Luc dit qu'il estoit de Derbe, il dit aussi que luy & S. Timothée estoient de Thessalonique.'Mais S. Chrysostome soutient que cet endroit ne le prouve point pour S.Timothée; [& ainsi il ne le prouve pas non plus pour Caius de Derbe.

Synop.in Act. p.1563.b. — Est.in Rom. 16.p.186.2| Act.19.v.29| 20.v.4. — Act.20.v.4| Synop.p.1568. 8. — Chry.in Act. h.43.p.377.c.

Comme Derbe est en Asie, où Saint Jean a passé ses dernieres années, il y a apparence que c'est à Caius de Derbe qu'il adresse sa 3e epistre, plutost qu'à celui de Macedoine,]'qui estoit Evesque de Thessalonique, selon ce qu'on croyoit du temps d'Origene.'Car il paroist que Saint Jean n'écrit point à un Evesque.

Ori.in Rom. 16.p.631.b. — 3.Joan.v.9.

Pour la page 241. § 24.

NOTE XXX.

Que la premiere epistre aux Thessaloniciens n'a point esté écrite d'Athenes, ni portée par S. Timothée.

[Pour soutenir que la premiere epistre aux Thessaloniciens a esté écrite d'Athenes, comme quelques Peres l'ont dit, & comme on a accoutumé de l'ajouter à la fin du texte grec, il faudroit pretendre que Timothée estant venu trouver S. Paul à Athenes, & ayant esté renvoyé à Thessalonique, le soit revenu trouver à Athenes avec Silas; que S. Paul ait alors écrit sa premiere lettre aux Thessaloniciens, & mesme la seconde selon Theodoret; & que Timothée soit encore retourné de nouveau Act. 18. v. 5. d'Athenes en Macedoine, avant]'que de venir joindre S. Paul à Corinthe avec Silas, comme on le lit dans les Ath. syn. p. 147. b. Actes.'S. Athanase croit en effet que la lettre fut portée par Timothée mesme, Est. 1. Thess. pr. p. 713. c. '& on l'a mis dans la version syriaque. [Il n'y en a rien neanmoins dans toute la lettre.] Au contraire, Timothée est nommé dans le titre comme l'un de ceux qui l'écrivoient; ce qui suffit pour dire qu'il n'en a pas esté le porteur.

b. 'D'autres disent qu'elle fut portée par Onesime. Mais si on l'entend de celui dont parle l'epistre à Philemon, il ne fut converti que longtemps depuis.

Pour la page 241. § 24.

NOTE XXXI.

Que la seconde epistre aux Thessaloniciens a esté écrite sous Claude aprés la premiere, & apparemment à Corinthe.

Ath. syn. p. 147. d. 'S. Athanase dit que la seconde epistre aux Thessaloniciens fut écrite de Bar. 59. § 19. Rome.'Mais, comme dit Baronius en parlant de l'epistre aux Galates, il n'y a pas d'apparence qu'elle soit écrite de Rome, puisqu'elle ne parle point des Est. 2. Thess. pr. p. 738. liens de S. Paul:'outre que cela eloigneroit trop cette seconde epistre de la premiere. 'Grotius dit qu'elle a esté écrite sous Synop. ib. p. 973. 974. Caligula, avant celle qui passe pour la premiere. [Il faudroit des preuves tout à fait fortes pour mettre la premiere celle qui a toujours passé dans l'Eglise pour la seconde. Et non seulement il n'y en a aucune,]'mais on voit mesme 2. Thess. 2. 14. que la seconde cite assez clairement la premiere. [C'est de l'Ecriture mesme que l'on tire que cette premiere a esté écrite à Corinthe, *v. la note 30*,]'& que Act. 18. v. 2. S. Paul ne vint à Corinthe que sous Claude.'Il est certain encore qu'il n'é- 2. Thess. 2. v. 14. &c. crivit la seconde qu'aprés qu'il eut presché à Thessalonique, [peu de temps avant que de venir à Corinthe.]'Aussi Synop. p. 974. Ussl. an. 54. p. 670. b. Grotius est abandonné en ce point par les heretiques mesmes, & ils avouent qu'il s'est trompé grossierement : *toto cælo aberravit*, dit Usserius.

Est. 2. Thess. p. 738. 'Les Grecs disent qu'elle a esté écrite d'Athenes: ce qui est encore plus visiblement faux de celle-ci que de la premiere; & il y a toute apparence qu'elle a aussi esté écrite de Corinthe; [si on ne veut dire que durant les 18 mois que S. Paul passa à Corinthe, il alla faire quelque tour à Athenes. Mais pour le dire, il en faudroit avoir d'autres preuves. Je ne croy pas non plus que l'autorité des titres latins suffise pour nous faire croire qu'elle a esté portée par Tite Diacre, & par Onesime Acolythe.]'Au p. 738. moins ce n'a pas esté par Onesime serviteur de Philemon.

Pour la page 242. § 25.

NOTE XXXII.

Sur Tite Juste converti à Corinthe.

From. in Act. p. 668. 'Fromond remarque que S. Paul quittant la maison d'Aquila parcequ'il estoit Juif, quoique converti, pour montrer qu'il abandonnoit les Juifs, il n'y a point d'apparence que Juste chez qui il alla loger, fust ni Juif, ni mesme proselyte : d'où il conclud que ceux que S. Luc appelle si souvent serviteurs de Dieu, σεβομένους τὸν Θεόν, ou simple-

ment σεβομένοι, du nombre desquels estoit Juste, ne sont pas seulement les
ry.in Act. proselytes,'comme S. Chrysostome le dit en un endroit, [mais generalement tous ceux qui avoient appris par le commerce des Juifs à adorer le vray Dieu, soit qu'ils eussent receu la circoncision & les autres observations de la loy, comme les proselytes, soit qu'ils ne les eussent point receues, comme Corneille,]

ton. 'Juste dont nous parlons, est nommé Tite Juste dans divers manuscrits grecs,
nop.in Act. 1551.a. aussibien que dans le latin.'On marque que le nom de *Tite* se trouve aussi dans le syriaque, & dans l'arabe. Il
ry.ib.h.39. 342.c.d| 4.b. semble qu'il y soit seul.'Dans le commentaire de Saint Chrysostome sur les Actes, nous ne trouvons que le nom de *Juste*. [Cependant il y a lu celui de
Tit.h.1.p. 9.c. Tite:]'puisqu'il croit que Tite à qui S. Paul écrit, est celui dont il est parlé dans
520.a. les Actes,'& qu'il estoit apparemment de Corinthe, à moins qu'il n'y en eust
nop.ib.p. 19.c. un autre de mesme nom.'Grotius a cru aussi que celui à qui S. Paul écrit, estoit celui de Corinthe dont nous parlons. [Neanmoins la fonction que S. Paul luy avoit donnée de regler tout ce qui regardoit l'Eglise de Crete, paroist convenir davantage à l'autre Tite, qui estoit déja son disciple avant le Concile de Jerusalem; aussibien que ce qu'il dit de Tite dans la seconde aux Corinthiens, où il en parle comme du compagnon
.or.12.v.18. de ses fonctions apostoliques,]'& qui avoit droit de vivre de l'Evangile à Corinthe. [Car cela ne convenoit guere à une personne qui estoit de Corinthe mesme, non plus que tout le reste de ce qui est dit de luy dans cette epis-
d.retr.in t.p.24. tre.]'Bede soutient que ce n'est pas à Tite Juste que S. Paul écrit, mais à
Lap.ib.p. ..:.a|From. 568.1. l'autre.'Cornelius à Lapide, & Fromond, en parlent comme d'une chose sans difficulté.

NOTE XXXIII.

Pour la page 245.§ 25.

Sur Sosthene Prince de la synagogue à Corinthe; par qui il a esté battu.

'Le texte latin des Actes, comme Act.18.v.17. nous l'avons aujourd'hui, ne dit point precisément par qui Sosthene fut battu; [ce qui porte à croire selon la suite, que ce fut par les Juifs:]'Il estoit de Bed.n.retr.p. 24. mesme du temps de Bede.[a]Mais celui a Aug.ep.B. 93.57.p.233.a. de S. Augustin portoit que c'estoit par les Grecs. Et S. Augustin se sert de cet exemple, pour montrer que les méchans peuvent aussibien estre persecutez que les gents de bien.'Bede croit Bed.p.24. qu'il faut lire en cette maniere, & que les Grecs, [c'est à dire les payens qui pouvoient aimer S. Paul,] voyant que les Juifs avoient esté mal receus par Gallion, voulurent pour leur insulter encore, battre le chef de leur synagogue.'C'est ce que Grotius a cru aussi Synop.in Act. p.553.b.c. [aprés luy, & aprés S. Augustin.][b]D'au- b. tres veulent simplement que Gallion ayant dit aux Juifs de se retirer, ses officiers donnerent quelques coups à Sosthene, pour l'obliger luy & les autres Juifs à s'en aller plus promtement. [Mais en ce cas S. Luc n'auroit pas remarqué que Gallion laissoit battre Sosthene sans s'en mettre en peine.]

'Bede dit que le texte grec portoit Bed.p.24. de son temps, que c'estoient les Grecs qui avoient battu Sosthene. [C'est ce qu'il porte encore aujourd'hui.]'On lit Thdrt.1.Cor. 1.p.121.c. de mesme dans Theodoret, qui semble croire que les payens l'avoient maltraité en haine de ce qu'il estoit Chrétien, [quoique cela paroisse assez peu probable.]'Οἱ Ἕλληνες se lit aussi dans le Chry.in Act. h.39.p.343.b. texte des Actes raporté en un endroit de S. Chrysostome. [Mais il faut dire que les copistes l'y ont ajouté. Car il est visible que S. Chrysostome n'y a point lu ce mot, non seulement]'par- p.345.a. cequ'il n'est point dans un autre endroit où il raporte le mesme texte,'mais p.343.b. parceque dans l'endroit mesme où on

p.344.c|345.a|in Heb.pr. p.696.c. a mis le mot de *Grecs*,'& en trois autres, il dit toujours que ce furent les Juifs & les ennemis de S.Paul, qui battirent Sosthene.

Oxon. 'Il y a en effet encore aujourd'hui des manuscrits grecs qui ostent οἱ Ἕλληνες, & d'autres mesme qui y substituent οἱ Ἰουδαῖοι.

Synop.p.1552.g. 'On marque que *les Grecs* n'est point aussi dans l'arabe.

Chry.in Act. h.39.p.344.c. 'Comme Sosthene est qualifié chef de la synagogue, S. Chrysostome qui dit que les Juifs le battirent parcequ'il estoit Chrétien, & ami de S.Paul, croit qu'il peut estre le mesme que Crispe, dont S. Luc avoit marqué peu auparavant la conversion, & qu'il avoit l'un & l'autre nom.[Mais je ne sçay pourquoi S. Luc l'auroit marqué sous ces deux noms differens sans en avertir.]

Synop.p.1552.h. 'Aussi d'autres croient qu'il pouvoit avoir succedé à Crispe, & s'estre ensuite converti comme luy, ou que les Juifs avoient plusieurs synagogues dans Corinthe;

Act.8.v.4. 'quoique neanmoins S. Luc parle comme s'ils n'en eussent eu qu'une.

Est.1.Cor.1.p.290.a. 'Les interpretes croient que ce Sosthene est celui qui écrit avec S. Paul la premiere epistre aux Corinthiens,

Thdrt.ib.p.121.b.c. '& Theodoret mesme qui croit qu'il avoit esté battu par les Grecs, suit aussi ce sentiment.

Euf.l.1.c.12.p.30.d. 'D'autres neanmoins ont cru que c'estoit l'un des 70 Disciples, [ce qui ne convient point au chef de la synagogue.]

NOTE XXXIV.

Pour la page 245.§ 25.

Que S. Paul n'a point esté battu à Corinthe.

Bar.53.§34. 'On cite de la preface de S. Chrysostome sur la premiere epistre aux Corinthiens *p.2.a*, que S. Paul mesme fut battu devant le tribunal de Gallion. [Mais je ne comprens pas comment S. Luc l'eust dit de Sosthene, & ne l'eust pas dit de S. Paul. Aussi plusieurs doutent de cette preface.]

Sixt.S.l.4.p.324.2.a. 'Sixte de Sienne qui en marque plusieurs autres comme estant de S.Chrysostome, ne dit rien de celle-ci.

Chry.1.Cor. pr.p.2.a. 'Il y est dit que ce fut à Corinthe que des Juifs furent maltraitez du demon, en voulant l'exorcizer &c.

Act.19.v.13. 'ce qui n'est pas arrivé à Corinthe, mais à Ephese.

Chry.in Act. h.39.p.342.e. 'Aprés tout, J.C. ayant assuré S. Paul que personne ne le maltraiteroit à Corinthe, on ne peut point dire selon S. Chrysostome mesme, que les Juifs luy aient pu faire autre chose que de le mener devant le Proconsul.

NOTE XXXV.

Pour la page 246.§ 26.

Si ce fut S. Paul ou Aquila qui se fit couper les cheveux à Cenchrée.

[Le texte des Actes est assez obscur pour donner lieu de douter si ce fut S. Paul qui se fit couper les cheveux à Cenchrée, ou si ce fut Aquila. Le latin porte mesme plutost à croire que ce fut Aquila.]

C.à Lap.in Act.p.181.2.d. 'Et on marque que S. Isidore l'a pris de la sorte. [Il est plus naturel de l'entendre de S. Paul selon le grec;]

Chry.in Act. h.40.p.345.e.| a Aug.ep.8. 75.§9.p.137.a. '& neanmoins S. Chrysostome l'a entendu d'Aquila.[a]Au contraire S. Jerome qui suivoit une traduction plus nette que nostre Vulgate, l'a entendu de S.Paul, & a pretendu en tirer avantage contre S.Augustin,

ep.82.§8.p.192.c. 'qui en luy répondant, ne fait aucune difficulté de l'entendre aussi de S. Paul.

Bed.in Act.p. 656.|retr.p.4. 'C'est pourquoi Bede qui marque l'ambiguité de cet endroit, croit qu'il faut suivre le sentiment de ces deux Peres.

C.à Lap.ib. p.182.1.d. 'On enferme aujourd'hui en parenthese dans le latin ce qui est dit d'Aquila, afin qu'on ne luy attribue pas ceci.

NOTE XXXVI.

Pour la page 250.§ 28.

Que S. Paul au sortir d'Ephese alla en Palestine, non en Cappadoce.

C.à Lap.p.284. 'Bede *in Act. c. 20. p. 656*, & quelques autres Latins aprés luy, ont cru que S. Paul au sortir d'Ephese fut non à Cesarée de Palestine, mais à Cesarée de Cappadoce, & à Antioche de Pisi-

die. [Mais il n'y a guere d'apparence que S. Paul, aprés s'estre excusé de s'arrester à Ephese, parcequ'il falloit qu'il fust en un certain jour à Jerusalem, s'en soit allé à Cesarée en Cappadoce, qui estoit bien eloignée du chemin d'Ephese à Jerusalem. Il ne falloit point non-plus passer par la Galacie pour aller d'Antioche de Pisidie, soit à Jerusalem, soit en Asie, c'est à dire sans doute à Ephese.] .in Act. p.349.b. Lap.p. .b. 'Saint Chrysostome entend Antioche de Syrie, a & c'est celle que l'on marque toujours quand on n'y ajoute rien, parcequ'elle est beaucoup plus celebre que toutes les autres villes du mesme nom. [Le mot ἀνήχθη dont se sert S. Luc quand S. Paul partit d'Ephese, ne se dit guere que pour les voyages de mer. Et c'est par mer qu'on alloit souvent d'Ephese en Palestine, mais non pas en Cappadoce.] 8.v.18. 'Son dessein au sortir de Corinthe estoit d'aller par mer en Syrie, ἐξέπλει εἰς τὴν Συρίαν. [Ainsi il ne pensoit point à aller en Cappadoce.

Cette opinion de Bede & de quelques autres Latins est apparemment celle qu'a voulu suivre celui qui des le VI. siecle, à ce que l'on croit, a fait tant de changemens que l'on voit dans le manuscrit de Cambrige.] p.368. 'Car on y lit au commencement du 19e chapitre des Actes, que S. Paul voulant aller à Jerusalem, comme il l'avoit resolu, l'Esprit de Dieu luy dit de retourner en Asie. [Il a peutestre pretendu se tirer par cet ordre de Dieu, de la contradiction qui se trouve entre ce sentiment & la necessité où estoit S. Paul d'aller à Jerusalem. Mais il faut d'autres autoritez pour nous persuader des choses de cette importance.]

NOTE XXXVII.

page .8.

Que c'est S. Paul qui a fondé l'Eglise d'Ephese, & non S. Jean.

in Eph. p.291. 'Quelques uns ont cru que S. Jean avoit presché le premier à Ephese. Neanmoins Theodoret pretend que l'histoire des Actes nous apprend que S. Paul y est venu le premier. [Les raisons qu'il en allegue ne convainquent point.] 'Mais S. Irenée paroist estre de ce sentiment, lorsqu'il dit que l'Eglise d'Ephese peut rendre un témoignage authentique de la tradition des Apostres, puisqu'elle a esté fondée par S. Paul, & que S. Jean y a demeuré jusqu'au temps de Trajan. Iren.l.3.c.3. p.234. 'On sçait d'ailleurs que S. Paul se faisoit une regle de ne point bastir sur le fondement d'autrui, & de ne prescher l'Evangile que aux lieux où il n'avoit point encore esté presché. Rom.15.v.20. 21. [Ainsi l'ayant presché à Ephese, non en passant, mais à dessein, & durant trois ans, plus qu'il n'a fait en aucun endroit, hors peutestre Antioche, on peut assurer que si S. Pierre & S. Jean y estoient déja venus, ils ne s'y estoient point arrestez, & n'y avoient point encore établi l'Eglise. Il y avoit seulement quelques Chrétiens, comme Aquila & Priscille, que S. Paul mesme y avoit amenez de Corinthe lorsqu'il y passa,] '& apparemment encore quelques autres, Act.18.v.27. [qui pouvoient y estre venus d'ailleurs, ou que quelque predicateur pouvoit avoir converti en y passant.] 'Le bon accueil que les Juifs y firent à S. Paul lorsqu'il y estoit venu en allant en Syrie, v.20. [est une grande marque que le Christianisme faisoit encore peu d'eclat dans cette ville.]

NOTE XXXVIII.

Pour la page 251.§ 28.

Que l'ombre de S. Paul a pu guerir les malades.

'Baronius veut que ce que dit Saint Chrysostome, Que l'ombre de S. Paul guerissoit les malades, soit une exageration d'orateur, parcequ'il a prouvé, dit-il, que ce privilege est particulier à S. Pierre. Bar.55.§ 11| Chry.in Rom. h.8.p.103.d|1. Cor.h.6.p.53. b. 'Sa preuve est l'autorité d'Arator, poete qui vivoit à Rome 150 Bar.34.§ 269| Arat.l.1.c.11. p.685.2.c| Bell.

Ast.or.8.p. 136.c. ans aprés S.Chrysostome.'S.Astere dit seulement que cette merveille n'est raportée que de S. Pierre;[ce qui est vray en l'entendant de ce qui est raporté par l'Ecriture.]Car pour les autres auteurs, non seulement S. Chrysostome le dit de S. Paul,'mais S. Augustin & Saint Cyrille d'Alexandrie, croient que ç'a esté un avantage commun à tous les Apostres.

Aug.B.in Jo. h.44.p.134.1. a|Cyr.in Jul. l.6.p.262.c.

Pour la page 251.§ 28.

NOTE XXXIX.

Que ceux qui confessoient leurs pechez à Ephese estoient des Chrétiens.

From.in Act. p.672.673. 'Fromond veut que ceux qui venoient confesser leurs fautes aprés l'accident des fils de Sceva, fussent des payens qui se convertissoient,ou qu'au moins c'en pouvoit estre, parceque le mot de *credentes* se prend en ce sens dans les Actes *c.11.v.21*.[Il peut y avoir sur cela quelque difficulté dans le latin: mais le grec l'oste entierement. Car dans le chapitre 11, il n'y a pas *multus numerus credentium*, mais *credens*, *πιστεύσας*; & dans le chap.19.v.18, il y a *πεπιστευκότων*, qui ne peut point signifier ceux qui embrassoient alors la foy, mais ceux qui l'avoient déja embrassée.]

C.à Lap.ib.p. 290.1.c|291.2. b. 'Pour ceux qui s'estoient adonnez à la magie, rien n'oblige de le raporter aux mesmes personnes,'comme Baronius paroist avoir fait: [& quand il le faudroit,il ne seroit point étonnant que ceux qui avoient autrefois fait profession de magie, s'estant convertis, eussent neanmoins conservé jusques alors les livres qui en traitoient.]

Bar.56.§ 40.

Pour la page 252.§ 28.

NOTE XL.

Du combat de S. Paul avec les bestes à Ephese.

Bar.55.§ 71| Est.1.Cor.15. p.396. 'Baronius & d'autres croient qu'il faut expliquer en un sens allegorique ce que dit S. Paul, *qu'il avoit combatu contre les bestes selon les hommes*; & ils veulent qu'il n'ait marqué autre chose par cette metaphore, que la cruauté de ceux avec qui il estoit, & les persecutions qu'il avoit souffertes en Asie.'Ils Est.p.396. alleguent qu'on voit bien des martyrs exposez aux bestes, mais qu'on n'en voit point qui aient combatu contre les bestes, & que cela paroist tout à fait indigne de S. Paul.[Tout cela est veritable: mais *θηριομαχεῖν*, & *pugnare ad bestias*, se prend dans l'usage pour ceux mesmes qui estoient exposez aux bestes sans se défendre contre elles.]C'est ce qu'on voit par les actes celebres de S^te^ Perpetue, qui dit d'elle & des compagnes de sa ~~prison~~ *p. 16*, *Munere enim castrensi eramus pugnaturi*.'S. Augustin Aug.B.pf.[illegible] dit aussi en parlant des martyrs, *Non* 2.p.156.c. *sunt incensi vivi? non ad bestias pugnaverunt*?[Cela se pourroit verifier par beaucoup d'autres passages.]

'On se fonde encore sur ce que le Bar.55.§[illegible] supplice des bestes n'estoit pas pour les citoyens Romains. [Mais S. Paul auroit pu l'avoir enduré, comme il endura celui du fouet à Philippes. Les Gouverneurs passoient mesme quelquefois pardessus les privileges des citoyens Romains,]'comme on le voit Eus.l.5.c.1. dans Saint Attale l'un des Martyrs de 162.a. Lion. Car quoiqu'on sceust qu'il avoit ce mesme titre,'il fut neanmoins expo- p.161.c. sé aux bestes pour gratifier le peuple.

'On ajoute que S. Paul ne parle point 2.Cor.11. d'une chose si remarquable lorsqu'il 27. raporte ce qu'il avoit souffert.[Ce qui vient peutestre de ce que Dieu l'ayant delivré de ce supplice sans qu'il en eust rien enduré, il s'est contenté de le marquer en general]'parmi les dangers v.23. qu'il avoit courus, & dans lesquels il s'estoit souvent vu pres de la mort.

'Baronius s'appuie de l'autorité de Bar.55.§[illegible] S.Chrysostome dans ses homelies quarantiemes sur la premiere aux Corinthiens & sur les Actes.[Je ne voy rien dans la derniere ni pour luy ni contre luy.

luy. Mais pour l'autre je pense que S. Chrysostome l'y condanne entierement, en n'expliquant point dutout *ἐθηριομάχησα*, ce qui marque qu'il le prenoit dans le sens simple & litteral ;] Chry. in 1. Cor. h. 40. p. 154. b. '& en disant sur *secundùm hominem*, que Dieu l'avoit tiré de ce danger où il devoit perir selon toute l'opinion des hommes. Thdrt. ib. p. 03. b. 'Theodoret le suit, sinon qu'il dit qu'il auroit esté devoré par les bestes, si Dieu ne l'avoit sauvé par un miracle.

Bar. 55. § 6. 7. 'Baronius se fonde aussi sur Tertullien, Tert. res. c. 48. p. 417. a. b. 'lequel dit veritablement dans son livre de la resurrection de la chair, que ces bestes sont les maux qu'il avoit soufferts en Asie, & qui l'avoient mis en danger de la mort ; [ce qui n'exclud point le sens litteral. Au contraire Tertullien semble l'avoir voulu enfermer dans ces paroles,] puisqu'il s'en sert comme d'une souffrance corporelle, pour prouver la resurrection du corps. Id. c. 22. p. 44. c. 'Et dans le livre de la chasteté il allegue ce mesme passage pour mettre S. Paul au rang des martyrs : Id. t. 1. p. 81. 'ce que le P. George dans ses notes a cru estre assez clair & assez formel, pour expliquer ce qu'il y avoit de plus obscur dans le livre de la resurrection de la chair.

[S. Cyprien paroist aussi avoir pris à la lettre ces paroles de S. Paul.] Cyp. ep. 6. p. 1. 'Car il met *post flagella*, & *post bestias*, sans en faire aucune distinction. [C'est encore apparemment ce qu'a voulu dire S. Hilaire par ces paroles :] Hil. in Aux. p. 2. a. '*Edictisne Regis Paulus, cùm in theatro spectaculum ipse esset, Christo Ecclesiam congregabat?* [Car le terme de theatre marque ordinairement les combats des bestes : & je ne pense pas que nous trouvions que S. Paul ait paru sur le theatre en aucune autre occasion.

Ainsi l'unique raison qui puisse porter à expliquer ce combat de S. Paul en un sens metaphorique, c'est que comme nous avons dit, il n'en parle point expressément dans sa seconde epistre aux Corinthiens. Mais si cette raison est quelque chose, je pense qu'il faut aussi conter pour quelque chose la difficulté que Baronius & ceux qui le suivent ont à expliquer *secundùm hominem* : Car elle n'est pas petite. Il faut encore considerer que Saint Paul veut marquer un danger extraordinaire où il s'estoit trouvé à Ephese : au lieu que les persecutions des Juifs luy estoient ordinaires partout, & l'avoient mesme obligé à sortir de Philippes, de Thessalonique, & de Berée.]

'Cet endroit de S. Paul a fourni à Nicephore le sujet d'une grande histoire, prise à ce qu'il dit, de ceux qui ont écrit les voyages de S. Paul, Nphr. l. 2. c. 25. p. 175. 176. 'c'est à dire du livre intitulé les Actes de S. Paul, Bar. 55. § 5. 'qui est cité par Origene, & que Eusebe a mis à la teste de ceux qui sont certainement supposez. Ori princ. l. 1. c. 2. p. 670. c | Eus. l. 3. c. 25. p. 97. b.

NOTE XLI.

Pour la page 251. § 29.

Du second voyage de S. Paul à Corinthe.

'S. Paul dans sa seconde epistre aux Corinthiens, témoigne qu'il estoit prest de les aller voir pour la troisieme fois. 2. Cor. 12. v. 14 | 13. v. 1. 'Il marque en effet quelque chose de ce qu'il avoit fait la seconde fois qu'il y avoit esté, comme porte le grec, 13. v. 2. *ὡς παρὼν τὸ δεύτερον* ; [& on ne dit point que *τὸ δεύτερον* manque dans aucun manuscrit.] 'Au contraire Estius reconnoist qu'il doit estre dans le latin. Est. n. p. 528. 2. 'Il faut donc admettre un second voyage de S. Paul à Corinthe, dont S. Luc ne parle point, Bar. 58. § 44. 'puisqu'il n'en met point entre le premier que S. Paul y fit au sortir d'Athenes, Act. 18. v. 1. '& les trois mois qu'il passa en Grece aprés avoir quitté Ephese ; 20. v. 2. 3. 'ce qui ne se doit mettre, comme nous verrons, qu'aprés la seconde epistre aux Corinthiens. Est. 2. Cor. p. 526. 1.

'Baronius a cru sur cela que durant les 18 mois que S. Paul passa à Corinthe selon S. Luc, il en sortit pour aller Bar. 58. § 44.

prescher l'Evangile en quelques autres endroits de l'Acaïe, & puis y revint, & qu'ainsi l'on pouvoit dire qu'il y avoit fait deux voyages des ce temps là. ʼMais s'il ne sortit alors de Corinthe que pour y revenir peu aprés, en sorte que Corinthe fust toujours le lieu de sa residence, ce ne sont point proprement deux voyages: & s'il avoit quitté tout à fait Corinthe durant quelque temps, on ne peut pas dire qu'il y ait demeuré 18 mois. Ainsi il semble plus naturel de croire que durant les trois ans qu'il fut à Ephese, il prit peutestre un mois de temps pour aller visiter l'Eglise de Corinthe, & y regler quelques affaires.]

From. 2. Cor. 12. p. 187. 1.

ʼEstius pretend qu'il n'est point necessaire d'admettre ce second voyage à Corinthe, dont S. Luc ne parle point: & il veut que quand S. Paul dit qu'il est pres d'y aller pour la troisieme fois, cela signifie qu'il se preparoit pour la troisieme fois à y aller, parcequ'aprés y avoir esté la premiere fois, il s'estoit preparé à y faire un second voyage, & avoit ensuite changé de dessein.ʼPour l'endroit ὡς παρὼν τὸ δεύτερον, il s'en tire comme il peut; [car j'avoue que je n'y comprens rien.]ʼCe qui l'a engagé dans cette opinion, & à expliquer les termes de S. Paul d'une maniere [qui paroist extremement forcée,] c'est ce que dit S. Paul,ʼ*J'avois resolu de vous aller voir afin que vous receussiez une seconde grace:* d'où il a conclu que S. Paul n'avoit donc esté jusques alors qu'une seule fois à Corinthe. [Mais en joignant ces paroles avec le verset qui les suit, il est aisé de juger que S. Paul vouloit faire une seconde, ou plutost une double grace aux Corinthiens dans un mesme voyage, c'est à dire qu'il vouloit aller d'abord chez eux avant que d'aller en Macedoine, & de Macedoine revenir chez eux.]ʼFromond donne encore une autre solution à cet endroit; [mais elle paroist moins naturelle.]

Est. n. p. 526. 1. — p. 528. 529. — p. 526. — 2. Cor. 1. v. 15. — From. n. p. 187. 1.

NOTE XLII.

Pour la page 255. § 19.

Si l'epistre aux Galates a esté écrite à Rome ou à Ephese.

ʼTheodoret croit que l'epistre aux Galates a esté envoyée de Rome, & la premiere de celles que S. Paul y écrivit.ʼD'autres ont cru aussi aprés luy, que S. Paul l'avoit envoyée de Rome, & en raportent diverses raisons, [qui ne paroissent pas neanmoins bien considerables. C'est pourquoi nous avons mieux aimé suivre ceux qui croient qu'elle a esté écrite à Ephese, non que l'on puisse dire aussi que cela soit bien certain, mais parceque cela nous paroist mieux venir à la suite de l'histoire.]

Thdrt. in Paul. pr. p. 5. c. — Est. in Gal. pr. p. 533.

NOTE XLIII.

Pour la page 256. § 20.

Que les Corinthiens se divisoient au sujet de S. Paul & d'Apollon.

ʼQuoique S. Paul reprenne les Corinthiens de se diviser en differens partis, en disant, *Pour moy je suis à Paul, & moy à Cephas, & moy à Apollon,* ʼneanmoins S. Chrysostome croit qu'il ne se sert de ces noms illustres que pour epargner la pudeur de ceux qui estoient les veritables auteurs de la division, & pour montrer que s'il n'est point permis de se diviser pour les premieres personnes de l'Eglise, il est encore moins permis de le faire pour tout autre. Il fonde ce sens sur ce queʼSaint Paul dit dans la suite: *J'ay proposé ces choses comme par figure,* transfiguravi, *en ma personne, & en celle d'Apollon à cause de vous.* Il a esté suivi par Theodoret *1. Cor. p. 123. d* | *132. b,*ʼpar les autres Grecs, & par beaucoup de Latins.

ʼNeanmoins Estius montre qu'il s'agissoit personnellement de S. Paul & d'Apollon, puisque S. Paul parle ensuite du peu de personnes qu'il avoit battizées, & qu'il marque au chapitre 3 ce que luy & Apollon avoient fait dans l'Eglise de Corinthe.ʼS. Augustin a cru

1. Cor. 1. v. 12. — Chry. n. h. 1. 12. p. 2. c. d | 126. — 1. Cor. 4. v. 6. — Est. n. p. 94. — 2. — p. 195. 1.

aussi que c'estoit veritablement au sujet de S. Pierre, de S. Paul, & d'Apollon, que les Corinthiens se divisoient.[Mais ce qui est encore plus considerable, c'est que S. Clement, qui selon toutes les apparences devoit estre bien informé de ce fait,]

Clem.1.Cor. c.47.p.114.a. 'dit que S. Paul marquoit les inclinations des Corinthiens pour des Apostres illustres, & pour un homme estimé par les Apostres : προσεκλίθητε ἀποστόλοις μεμαρτυρημένοις, καὶ ἀνδρὶ δεδοκιμασμένῳ παρ' αὐτοῖς *&c.*

Est.1.Cor.p. 194.2|224.2. 'Estius croit qu'il faut joindre les deux explications ensemble à cause de *Hæc transfiguravi &c.* & dire qu'outre S. Pierre, S. Paul, & Apollon, il y avoit encore d'autres personnes moins illustres, au sujet desquels on se divisoit, [& qui contribuoient peutestre à la division.]

Ath.syn.p. 143.d. 'S. Athanase le dit en effet de ces faux apostres, que S. Paul combat avec tant de force dans sa seconde epistre aux Corinthiens,

Est.2.Cor.pr. p.421. '& qu'on croit avoir esté des Chrétiens Juifs.

Pour la page 256.§ 30.

NOTE XLIV.

Que la premiere epistre aux Corinthiens a esté écrite d'Ephese ou d'auprés, l'année de devant la seconde.

Est.1.Cor.p. 190. 'Les Grecs mettent à la fin de la premiere aux Corinthiens, qu'elle fut écrite de Philippes en Macedoine. Les inscriptions latines disent que ce fut d'Ephese :

Capel.p.71. '& on le lit ainsi dans l'arabe. C'est aussi le sentiment de S. Athanase dans sa Synopse *p. 142. c*, [fondé sans doute sur ce qu'y dit S. Paul,]

1.Cor.16.v.8. 'qu'il continuera à demeurer à Ephese, ἐπιμενῶ.

v.19. 'Et il y salue les Corinthiens de la part des Eglises d'Asie.

v.5. 'Il est vray qu'il y semble dire qu'il traversoit alors la Macedoine : Μακεδονίαν γὰρ διέρχομαι.

Capel.p.71. & alii. 'Mais ce present est dans le sens un veritable futur, comme le latin l'a fort bien traduit, *pertransibo*.

1.Cor.15.v.32. 'Ce qui pourroit porter à croire qu'il n'estoit plus à Ephese, c'est l'endroit où il dit, *Si... ad bestias pugnavi Ephesi*.

Capel.p.71. 'Capelle ne croit pas neanmoins que cela doive empescher de croire qu'il y estoit encore. [Que si cet endroit nous obligeoit de reconnoistre qu'il n'y estoit pas alors, il faudroit dire qu'il estoit en quelque lieu voisin dans l'Asie, & qu'il y devoit retourner comme au lieu de sa residence ordinaire, jusques à la Pentecoste.]

Usf.p.673.b. 'Usserius paroist avoir suivi ce sens.

b.c. 'Il semble mettre cette epistre en la mesme année que la seconde, c'est à dire dans celle où S. Paul quitta Ephese.

Pearf.an.p. p.15. 'Pearson met aussi tout cela sur l'an 57.

a 2.Cor.8.v. 10|9.v.2. [a]Cependant S. Paul dit deux fois dans la seconde, que les Corinthiens preparoient leurs aumosnes des l'année de devant, ἀπὸ πέρυσι.

1.Cor.16.v.1-4. 'Et dans la premiere il leur parle de preparer ces aumosnes. [Il y a donc au moins beaucoup d'apparence]

Bar.57.§2|58.§36|Capel. 'que celle-ci est écrite l'année de devant l'autre. C'est le sentiment de Baronius & de Capelle : [mais je ne trouve pas qu'ils en donnent de raison. Je croy que celle que nous alleguons paroistra considerable, surtout n'y ayant rien, ce me semble, qui la combate.]

Pour la page 257.§ 30.

NOTE XLV.

Sur S. Sosthene.

[Le martyrologe Romain fait le 28 de novembre la feste de S. Sosthene le chef de la synagogue. Adon met le mesme jour S. Sosthene disciple des Apostres : & le 11 de juin il met encore à Corinthe la feste de S. Sosthene disciple de S. Paul.]

Boll.mart.t.2. p.21.b. 'Une addition du martyrologe de Bede met le mesme jour S. Sosthene disciple de S. Paul,

p.40.a. '& le 28 de novembre S. Sosthene disciple des Apostres. Usuard qui met aussi ce jour là S. Sosthene disciple de S. Paul, dit que c'est celui dont il parle aux Corinthiens, & met sa feste à Corinthe.

Menæa, p.134. 'Les Grecs mettent le 8 de decembre Saint

Sosthene dont parle S. Paul, à la teste de plusieurs des 70 Disciples [& autres,] qu'ils honorent ce jour là, & le font Evesque de Colophon [en Asie &c. Ce qui paroist certain, c'est que l'Eglise a voulu honorer celui que S. Paul avoit honoré en joignant son nom avec le sien à la teste d'une de ses lettres.]

Pour la page 260. § 31.

NOTE XLVI.

Combien S. Paul a demeuré à Ephese: Quand il en est sorti.

Act. 19. v. 9. 10. 'S. Luc dit que S. Paul prescha trois mois à Ephese aux Juifs, & deux ans ensuite aux Gentils. 19. v. 31. 'S. Paul mesme dit qu'il y a presché trois ans. Bar. 55. § 2. 'Cela n'est pas difficile à accorder, puisque dans la maniere ordinaire de parler, deux ans & trois mois passent pour trois ans. [Et il se peut faire mesme qu'il faille encore ajouter quelques mois aux deux ans marquez par S. Luc, qui les aura omis pour abreger.] Pearson. an. P. p. 15. 'Pearson paroist se contenter des deux ans & trois mois.

Usser. an. 59. p. 673. 'Usserius veut que S. Paul aprés avoir passé deux ans & trois mois à Ephese, ait esté prescher environ neuf mois dans les villes voisines de l'Asie; & qu'estant ensuite revenu à Ephese, il en soit sorti aprés la sedition de Demetre. Cependant dans la premiere epistre aux Corinthiens, qu'Usserius avoue avoir esté écrite dans les neuf derniers mois que S. Paul passa en Asie, il dit qu'il demeura à Ephese jusqu'à la Pentecoste: [ce qui suppose que c'estoit alors le lieu de sa demeure ordinaire, & qu'il n'avoit pas dessein d'en changer jusque là.

Ainsi pour soutenir la pensée d'Usserius, il faudroit dire qu'il fut deux ans & trois mois à Ephese sans en sortir, & neuf mois à prescher aux environs, revenant neanmoins de temps en temps à Ephese, comme au lieu ordinaire de son sejour. Mais j'aurois bien de la peine à croire qu'il ait esté deux ans & trois mois sans sortir d'Ephese. Nous avons vu qu'il fut apparemment alors à Corinthe;]'& c'est selon S. Luc, Act. 19. v. 10. que dans ces deux ans & trois mois, tous ceux d'Asie ouirent la parole du Seigneur. [Ainsi si nous estions obligez de dire que S. Paul a esté trois ans entiers en Asie, j'aimerois mieux dire qu'il y avoit passé quelques mois avant que de venir à Ephese.]'Il y en a qui pour Syn. 20p. p. 1774. d. trouver ces trois ans, les commencent des le temps que S. Paul vint à Ephese [l'an 54,] en passant de Corinthe en Syrie. [Cela paroist bien forcé.]

'Quoique S. Luc marque assez que Act. 20. v. 1. S. Paul quitta Ephese peu aprés la sedition de Demetre, [il ne dit pas neanmoins que cet accident l'en ait fait sortir plustost qu'il n'avoit resolu.]'Ainsi Bar. 55. § 2. nous avons toujours lieu de croire avec Baronius qu'il en sortit aprés la Pentecoste, [c'est à dire à la fin de may,]'puisque Buch. cycl. Bucherius marque Pasque en 57 le 10 d'avril, & le 19 de la lune.'Saint Chry. 1. Cor. h. 1. p. 437. Chrysostome paroist croire aussi qu'il quitta Ephese aprés la Pentecoste, comme il l'avoit mandé aux Corinthiens.

'Il demeura trois mois dans la Grece, Act. 20. v. 3. 6. [c'est à dire apparemment à Corinthe,] d'où estant retourné par terre à Philippes en Macedoine, il y passa les jours des Azymes,'qui en 58 estoient vers le Labb. chr. 26 de mars. [Ainsi il peut avoir passé à Corinthe les mois de decembre, janvier, & fevrier; & il aura employé six mois à aller depuis Ephese jusques à Corinthe en visitant les Eglises; ce qui ne demandoit guere moins de temps.

Estant donc parti d'Ephese, comme nous croyons, à la fin de may 57, il peut y estre venu vers la fin de 54, ou au commencement de 55.]

NOTE XLVII.

Pour la page 263. § 32.

Qui sont ceux que S. Paul envoya à Corinthe avec S. Tite.

[Les anciens & les nouveaux sont

partagez sur les deux personnes que S. Paul envoya à Corinthe avec S. Tite.] [2.Cor.8.v.18.19.] 'Pour le premier dont S. Paul dit qu'il estoit devenu celebre dans toutes les Eglises par l'Evangile &c. [Chry.n.h.18.p.669.c.] 'les uns croient, dit S. Chrysostome, que c'est S. Luc, les autres que c'est S. Barnabé. [p.670.d.] 'Il incline luy mesme davantage en un endroit pour S. Barnabé, [Thdrt.ib.p.143.a.] 'en quoy il a esté suivi par Theodoret: [a|Chry.2.Tim.h.10.p.610.a|in Act.h.1.p.2.b.] ᵃmais dans d'autres il dit positivement que c'est S. Luc. Origene l'avoit dit avant luy *in Luc. h. 1. p. 211*, comme la tradition commune de l'Eglise; [Hier.v.ill.c.7|in Matt.pr.p.11|in Phil.p.264.a.] '& S. Jerome le dit en divers endroits. [S'ils l'ont dit en entendant les paroles de Saint Paul de l'Evangile écrit par S. Luc, leur fondement n'est pas bien solide,] [Chry.2.Cor.h.18.p.669.c.|b Est.p.496.1.] 'puisqu'elles peuvent avoir un autre sens, ᵇ & qu'il n'est pas certain que S. Luc eust déja écrit l'Evangile. [Mais du reste nous ne voyons rien qui empesche de luy raporter cet endroit.] Car si nous ne trouvons point qu'il ait esté choisi par les Eglises pour aller avec S. Paul recueillir les aumosnes des Fideles, [ce n'est pas une preuve que cela ne se soit pas fait, peutestre depuis la mort ou la separation de S. Silas. Il n'y a que Saint Barnabé dont nous le trouvions marqué:] & les eloges de S. Paul conviennent sans doute tres bien à cet Apostre. Mais il y a quelque lieu de douter si S. Paul auroit pris assez d'autorité sur une personne si considerable pour l'envoyer comme son inferieur. Il semble mesme l'envoyer comme compagnon de Tite, [& son second; ce qui ne conviendroit point dutout à S. Barnabé. Hors cela, nous serions bien aises d'avoir cette preuve qu'il se seroit réuni avec S. Paul. Car si S. Luc ne le dit pas, on sçait que les écrivains sacrez disent & taisent les choses par des regles superieures à celles des histoires humaines.]

'Estius penche tout à fait pour Saint Silas. Et il est vray qu'ayant pris la place de S. Barnabé auprés de S. Paul, on peut croire qu'il entroit aussi dans la commission que les Apostres avoient donnée à S. Barnabé comme à S. Paul, de prendre soin des pauvres de la Judée. [Mais je croy aussi qu'on y peut former la mesme difficulté qu'à l'égard de S. Barnabé. Car quoiqu'on ne doive pas les egaler l'un à l'autre, neanmoins S. Silas paroist avoir esté fort consideré dans l'Eglise, & beaucoup plus que S. Tite ne l'estoit alors. Il y a mesme grand lieu de croire qu'il n'estoit plus avec S. Paul, puisque S. Luc n'en parle plus depuis qu'il fut venu joindre S. Paul à Corinthe: & S. Paul ne le nomme plus à la teste des lettres qu'il a écrites depuis qu'il fut sorti de cette ville en 54.] 'S. Chrysostome a cru [Chry.2.Cor.h.18.p.673.b.] que c'estoit une personne qui n'estoit point encore connue des Corinthiens: [ce qui certainement exclud S. Silas, & apparemment aussi S. Luc. Mais l'endroit de S. Paul dont S. Chrysostome le tire, ne paroist pas bien formel pour cela.] 'Grotius, dont le bon sens humain [Synop.ib.p.618.a.] est considerable, & Fromond, sont pour S. Luc.]

'Pour l'autre personne dont S. Paul [Chry.p.673.b.] parle au verset 22, S. Chrysostome croit de mesme qu'elle n'estoit pas connue des Corinthiens. 'Neanmoins Theodo- [Thdrt.ib.p.142.d.] ret dit que plusieurs l'entendoient d'Apollon, & il ne rejette point leur sentiment. 'Divers autres l'ont encore dit [Est.ib.p.497.2|From.ib.p.176.1.] depuis luy. Fromond entre dans la pensée de S. Chrysostome: [& il est difficile de croire que S. Paul n'eust pas marqué Apollon d'une autre maniere, s'il eust voulu parler de luy. Estius] [Synop.p.619.d.] '& d'autres nouveaux proposent d'autres personnes, mais sans aucun fondement particulier.

NOTE XLVIII.

Pour la page 267.§ 34.

Sur Sopatre ou Sosipatre.

[Act.20.v.34.] 'Le texte latin des Actes porte que

lorsque S. Paul retourna de Grece en Judée [l'an 58,] Sopatre le suivit [avec] Aristarque, Trophime &c. Le grec ajoute qu'il l'accompagna, ou qu'ils l'accompagnerent *jusqu'en Asie* : [ce qui est obscur. Car 1°, ni Sopatre, ni les autres ne suivirent pas S. Paul à la ri-
v. 5. 6. gueur jusqu'en Asie,] 'puisqu'ils l'attendirent quelques jours à Troade durant qu'il estoit encore à Philippes. [Ainsi il y a apparence qu'ils vinrent avec luy jusqu'à Philippes, & que de là il les envoya avant luy à Troade. 2°, On ne peut pas dire qu'ils ne l'aient accompa-
21. v. 29. gné que jusqu'en Asie,] 'puisque Trophime au moins vint avec luy jusques à Jerusalem. [On pourroit peutestre dire que Sopatre seul s'arresta en Asie. Mais je ne voy point que le grec souffre qu'on separe des autres aucun de ceux qui sont nommez en cet endroit, & je
Oxon. p. 653. ne trouve personne qui le fasse.] 'On marque deux manuscrits grecs qui n'ont point *jusqu'en Asie*.

p. 373. 'Il y en a aussi qui lisent Sosipatre au
Ori. in Rom. 16. p. 632. b. lieu de Sopatre. 'Origene l'a lu ainsi :
a Synop. in Act. p. 1568. g. [a] & Grotius pretend que Sopatre & Sosipatre ne sont qu'un mesme nom. [b] Aussi
b Est. in Rom. p. 186. 1. presque tout le monde croit aprés Origene, que ce Sopatre n'est pas different de Sosipatre que S. Paul appelle son parent, & dont il fait les recomman-
Act. 10. v. 4 | Synop. p. 1568. g. dations aux Romains. 'Il estoit de Berée, c'est à dire apparemment de celle de Macedoine où S. Paul avoit presché. Le latin l'appelle [fils] de Pyrrhus, ce qui est autorisé par divers manus-
Ori. p. 632. b. crits grecs, '& par Origene.

NOTE XLIX.

Pour la page 268. § 34.

Si S. Paul a esté à Trogylle.

Strab. l. 14. p. 636. c. d. 'Trogile comme l'écrit Strabon, est un promontoire de l'Asie, proche d'une petite isle de mesme nom, l'un & l'autre fort peu eloigné de l'isle de Sa-
Act. 20. v. 15. mos. 'Si c'est ce que Saint Luc appelle Trogylle, [comme il y a toute apparence, il faut dire que S. Paul arriva jusqu'à Samos, & en approcha, mais que sans s'y arrester, il alla aborder à Trogylle.]

'S. Luc dit qu'ils y demeurerent, ibid. *μείναντες* ; [& S. Chrysostome semble avoir entendu par là qu'ils y arresterent un jour.] 'Car il conte six jours depuis Chry. h. 1. 45. p. 395. c. Troade jusqu'à Milet, [au lieu qu'il n'y en a que cinq, si S. Paul n'a arresté nullepart. Je ne sçay neanmoins si S. Chrysostome ne conte point ces six jours de Troade à Milet, en y comprenant le jour que S. Paul doit avoir passé à Milet pour envoyer querir de là les Prestres d'Ephese, les attendre, & leur parler. Car hors cela il ne le fait point dutout arrester à Milet.] Il met Trogylle vis à vis de Chio, [ce qui est faux,] ou une station entre Chio & Samos, [ce que la distance des lieux & l'ordre de S. Luc, ne permettent point encore. Le latin ne parle point de Trogylle.] 'Le syriaque le met. C. à Lap. p. 299. 1. c.

NOTE L.

Pour la page 272. § 36.

Sur le jour que S. Paul fut pris à Jerusalem.

'S. Paul fut pris dans le Temple, *ὡς ἔμελλον αἱ ἑπτὰ ἡμέραι συντελεῖσθαι*, [ce Act. 21. v. 27. qui dans l'usage ordinaire doit signifier, *lorsque les sept jours estoient pres de finir*. On demande ce que c'est que ces sept jours ; & il est assez difficile de le trouver. Ce qui est encore plus difficile, c'est qu'on ne voit pas que ces sept jours puissent commencer plustost qu'à l'arrivée de S. Paul à Jerusalem. En ce sens il faut dire que S. Paul fut pris le settieme jour d'aprés : & ce sens peut paroistre assez naturel. Car dans un grec qui n'est pas tout à fait exact, comme celui de S. Luc, *αἱ ἑπτὰ ἡμέραι* peut signifier simplement *sept jours*, comme s'il n'y avoit point d'article.

Mais voici ce qui fait la difficulté. S. Paul ayant esté arresté le settieme

jour aprés son arrivée, comme nous le supposons,] C. à Lap. in Act. 21. p. 314. 'demeura encore deux jours à Jerusalem. Il fut mené en deux jours à Cesarée: Act. 24. v. 1. '& cinq jours aprés, Ananie & ses autres accusateurs y estant aussi venus, il comparut devant le gouverneur Felix. [C'estoit donc seize jours depuis son arrivée à Jerusalem:] v. 11. 'Et cependant S. Paul dit à Felix, *Il vous est aisé de savoir qu'il n'y a pas plus de douze jours que je suis venu à Jerusalem*.

From. n. p. 189. 1. 'Pour expliquer cette difficulté, Fromond croit qu'Ananie arriva à Cesarée un jour seulement aprés S. Paul, mais cinq jours aprés qu'il eut esté pris.

C. à Lap. ib. p. 314. 1. 2. 'Cornelius à Lapide croit que S. Paul avoit fait un vœu de Nazaréen pour sept jours, & qu'il fut pris lorsqu'il commençoit [ou qu'il estoit pres] d'accomplir ses sept jours, [comme nous dirions qu'une personne est pres d'accomplir sa neuvaine lorsqu'elle va à l'eglise pour la commencer.] Ce premier jour des sept n'estoit que le troisieme depuis l'arrivée de S. Paul. Il fut à Cesarée quatre jours aprés, & Ananie cinq jours aprés luy; & cela fait les 12 jours. [Mais cet auteur ne répond pas à une difficulté à laquelle il donne lieu luy mesme,] Jos. bel. l. c. 15. p. 801. 'en citant un endroit de Joseph qui marque que le sacrifice ne s'offroit qu'au bout du temps qu'on avoit voué: Num. 6. v. 13. '& c'est aussi ce que la loy ordonne à l'égard des Nazaréens. [S. Paul ne le devoit donc offrir qu'au bout des sept jours.] Act. 24. v. 17. 'Et neanmoins il fut pris lorsqu'il offroit le sacrifice: *ἐν οἷς εὗρόν με &c.* [Je croy aussi que selon ce sens il faudroit ἐκτελεῖσθαι, au lieu qu'il y a συντελεῖσθαι.]

Bed. in Act. p. 661. 'Bede paroist entendre les sept jours de l'arrivée à Jerusalem, qui estoient achevez, dit-il, à quelques jours pres, [c'est à dire à la moitié pres. Mais pourquoi n'y ayant que trois ou quatre jours diroit-on qu'il y en avoit sept qui s'achevoient, lorsque rien n'obligeoit à marquer le nombre de sept plutost qu'un autre? Je ne croy pas mesme que le grec souffre ce sens.] Synop. ib. p. 1581. c. d. 'On marque encore d'autres sens [qui paroissent bien forcez.

Je ne sçay si on ne pourroit point dire aussi que S. Paul, qui ne parloit pas fort bien en grec, a mis εἰσί pour ἦσαν, & a voulu dire qu'il n'y avoit que douze jours qu'il estoit à Jerusalem lorsqu'on l'avoit pris. Pour cela il faudroit dire encore qu'il avoit fait un vœu de sept jours, qui commençoit le 6^e^ jour de son arrivée, & finissoit le 12. Mais quand cette conjecture seroit probable, je pense que le sens de Fromond estant le plus simple & le moins embarassé, devroit toujours passer pour le meilleur.] 'S. Chrysostome croit qu'il ne fut pris que six jours aprés son arrivée. Chry. ib. h. 45. 50. p. 402. b | 431. c.

[Si la feste de la Pentecoste eust duré sept jours comme celle de Pasque, on pourroit croire que ce sont les sept jours marquez par S. Luc. Mais en ce cas il faudroit dire que S. Paul ne seroit pas arrivé à Jerusalem pour le jour solennel de la Pentecoste, comme il en avoit le dessein, & comme il le pouvoit en s'arrestant moins à Cesarée; mais seulement trois jours aprés: ce qui n'a point d'apparence. Et d'ailleurs je ne croy point qu'on trouve jamais ni dans l'Ecriture ni dans Joseph, que la feste de la Pentecoste durast plus d'un jour.

Comme les Romains vinrent fort promtement tirer S. Paul des mains des Juifs, & que Joseph ne dit point qu'ils fissent garde auprés du Temple que les jours de feste, il semble qu'il faille dire que S. Paul ait esté pris en une feste, ou au moins en un jour de sabbat. Mais nous ne voyons pas moyen d'ajuster cela avec l'an 58, auquel on croit que la Pentecoste estoit le dimanche. Ainsi il n'y avoit ni feste ni sabbat que le 7^e^ jour d'aprés; & si l'on veut que S. Paul

ait esté pris ce 7e jour, il faudra qu'il soit arrivé à Jerusalem le propre jour de la Pentecoste, quoique cela ne fust ni dans son dessein,] Jos.ant.l.13. c.16.p.450.b. ʹni permis par la loy qui défendoit aux Juifs de voyager le jour de la Pentecoste. [Et quand cette loy n'eust esté qu'une tradition judaïque, il n'y a point d'aparence que S. Paul l'ait voulu violer en cette rencontre. Aussi il est aisé de croire ou qu'on faisoit toujours quelque garde autour du Temple, quoiqu'on y en fist une plus grande aux festes; ou que le camp des soldats Romains n'en estoit pas fort eloigné.] Synop.in Act. p.1481.c.d. ʹOn assure en effet qu'ils campoient ou tous ou en partie dans la tour Antonia, [qui tenoit aux galeries exterieures du Temple.]

NOTE LI.

Pour la page 573.§ 37.

Que S. Paul quoique reconnu citoyen est demeuré enchainé.

[S. Luc ne dit pas que Lysias ait fait oster les chaines à S. Paul dés qu'il eut sceu qu'il estoit citoyen Romain.] Act.22.v.30. ʹIl ne le dit qu'en parlant de ce qui se fit le lendemain. [Et s'il ne les luy fit oster qu'alors, il faut dire que ce ne fut point] C.à Lap.n.p. 320.1.a. ʹà cause de sa qualité de citoyen qu'il le fit, comme quelques uns l'ont cru, [& comme nous le croirions volontiers, si cela paroissoit assez autorisé.] Act.23.v.18| 24.v.27. ʹDans la suite S. Paul est toujours qualifié *lié*, δέσμιος, [ce qui pourroit peut-estre signifier seulement qu'il estoit prisonnier, quoique sans estre enchainé.] Chry.n.h.49. p.427.a. ʹMais S. Chrysostome semble supposer qu'il estoit enchainé lorsque J.C. luy apparut. Act.26.v.29. ʹEn parlant devant Agrippa, il souhaite que tout le monde luy ressemble, *à la reserve de ces liens.* [Cela est bien fort pour marquer qu'il estoit alors actuellement dans les fers,] v.1. ʹce qui n'empeschoit pas qu'il n'eust la liberté d'étendre la main.

NOTE LII.

Pour la page 574.§ 37.

Sur le grand Pontife Ananie.

ʹAnanie fils de Nebedée avoit esté fait grand Pontife avant la 8e année de Claude, [de J.C. 48,] par Herode Roy de Calcide. Jos.ant.l.20. c.3.p.690.d. ʹJonathas fils d'Ananus [ou Anne,] avoit ce semble la mesme dignité, lorsqu'il arriva un grand trouble entre les Samaritains & les Juifs, bell.l.2.c.21. p.795.c.e. ʹavant la fin de la 12e année de Claude, & avant que Felix eust le gouvernement de la Judée. ant.l.20.c.5. p.693.b. [Il le semble, dis-je, puisque] ʹJoseph dit que Quadratus gouverneur de Syrie envoya à Rome les grands Pontifes, ἀρχιερεῖς, Jonathas & Ananie, nommant Jonathas le premier. bel.p.795.c.

ʹOn n'en peut pas cependant inferer que Jonathas fust actuellement grand Pontife plutost qu'Ananie. Car nous voyons dans l'Evangile & dans les Actes, qu'Anne pere de ce mesme Jonathas, est nommé devant Caïphe, qui exerçoit neanmoins alors le pontificat. Jonathas estoit relevé par la consideration de son pere, de ses quatre freres, de Caïphe son beaufrere, tous grands Pontifes.] ʹIl l'avoit esté luy mesme [longtemps avant Ananie,] ayant succedé à Caïphe [vers l'an 36;] ant.l.18.c.6. p.622.f. ʹ& Joseph en parle comme d'un homme qui avoit une reputation extraordinaire. L.19.c.6.p. 676.d. [Il faut remarquer mesme que vers l'an 41,] ʹAgrippa luy ayant offert le pontificat, il refusa cette dignité, se contentant de l'avoir eue une fois. d.c. [Ainsi il y a peu d'apparence qu'il l'ait acceptée d'un autre dix ans aprés. Ce qui est certain, c'est que Joseph ne dit jamais qu'il l'ait eue deux fois, & qu'il ne met aucun grand Pontife entre Ananie] ʹ& Ismael fils de Fabei, qui fut établi sur la fin du gouvernement de Felix, L.20.c.5.p. 696.A. [peut-estre en 59 ou 60. Ainsi rien n'empesche qu'Ananie ne fust actuellement grand Pontife au mois de may 58.] ʹAussi il agit alors comme chef du Conseil des Juifs &c. Act.23.v.1.2. ʹ& c'est luy qui va sou- 24.v.1.

tenir

tenir à Cesarée la cause des Juifs contre S. Paul.

Capel.p.87. 'Capelle dans son catalogue des Pontifes, veut qu'il eust esté deposé en 50 [ou 52,] 'lorsque Quadratus l'envoya prisonnier à Rome, pour rendre raison de la conduite des Juifs. [Mais je douterois que cette raison fust suffisante, & d'autant plus que les Juifs gagnerent leur cause en cette rencontre. On devroit trouver dans Joseph qui est-ce qui fut mis en sa place. Mais au moins Capelle ne devoit pas choisir pour cela Jonathas,] 'qui fut aussi envoyé alors à Rome avec Ananie. [a] Il semble se vouloir fonder sur ce que dit Joseph, que Felix fit assassiner le grand Pontife Jonathas. [Mais auroit-il ignoré que ceux qui avoient eu une fois ce titre, le gardoient toute leur vie ?]

Jos.ant.l.20. c.5.p.692.e. | bel.l.2.c.11. p.795.c. | a Capel.p.87| Jos.ant.l.20. c.6.p.695.a.b.

Pearf.an.P. p.16. 'Pearson croit aussi qu'Ananie tenoit le pontificat l'orsqu'il fit donner un soufflet à S. Paul: '& Grotius dit que Ismael luy succeda peu de temps aprés. Il doute si ce fut par la deposition ou par la mort d'Ananie. [Mais on apprend de Joseph qu'Ananie ne mourut que le 7[e] septembre 66. *V. les Juifs § 43.*]

Synop.in Act. p.1588.g.

NOTE LIII.

Pour la page 274 § 37.

Sur ce que S. Paul dit qu'il ne connoissoit pas le grand Pontife Ananie.

'Quelques uns ont cru que c'estoit par ironie que S. Paul disoit qu'il ne connoissoit pas le grand Prestre Ananie; [b] ou que son sens estoit qu'il ne le reconnoissoit point pour grand Prestre, mais J.C. seul; [c] estant difficile, dit S. Augustin, qu'un homme qui avoit toujours esté elevé à Jerusalem parmi les Juifs, ne connust pas celui qui estoit le chef de leur religion, [& dont la dignité pouvoit mesme se remarquer par son rang.] 'Cependant il y a grande apparence qu'il ne le connoissoit point effectivement, parcequ'il estoit meslé parmi plusieurs autres personnes; cette assemblée n'estant point solennelle ni reguliere. 'Et comme S. Paul n'avoit presque pas esté à Jerusalem depuis 24 ans, il estoit aisé qu'il ne connust pas Ananie.

Chry.in Act. h.48.p.417.d| 418.b, Aug.B. ep.158.§ 13.p. 415.d.e. | b Aug.B.C.D. in m.l.1.c.19. p.191.f. | c ep.158.p.415. e. | Chry.p.418.b| 419. | p.418.b|C.à Lap.in Act.p. 325.324.

NOTE LIV.

Pour la page 276.§ 38.

En combien de temps S. Paul fut mené de Jerusalem à Cesarée.

'La lettre des Actes porte à croire que S. Paul estant parti de Jerusalem à la troisieme heure de la nuit, c'est à dire sur les neuf ou dix heures du soir, (car c'estoit aprés la Pentecoste,) arriva à Cesarée le jour d'aprés, n'ayant esté en chemin qu'une nuit & un jour. [Cela n'est pas impossible,] 'selon l'Itineraire de Jerusalem ou de Bordeaux, qui conte 42 milles de Jerusalem à Antipatride, & 16 milles d'Antipatride à Cesarée. [Car cela ne fait en tout que 19 lieues de trois mille pas, ou 23 en contant 2500 pas pour une lieue, comme nous faisons d'ordinaire.] 'Il y en a qui ne mettent que 16 lieues. [a] Mais d'autres disent qu'il y avoit pour 17 heures de chemin de Jerusalem à Antipatride, & 8 d'Antipatride à Cesarée: de sorte qu'il n'auroit pu y arriver que le 2[e] jour, surtout estant accompagné jusques à Antipatride de 400 hommes d'infanterie. 'Selon la vie de S. Martinien, il semble qu'on pouvoit aller en un jour de Cesarée à Jerusalem.

From.in Act. 24.v.31.p. 688.2. | It.Bur.p.44. 2. | Synop.in Act. p.1594.h. | a h|C.à Lap. ib.p.314. | Boll.13.feb. p.669.b.

NOTE LV.

Pour la page 276.§ 38.

Si S. Paul a attribué de la justice à Felix.

'Divers manuscrits grecs font dire à S. Paul que Felix estoit un juge juste & equitable, δίκαιον κριτήν. 'On lit de mesme dans S. Chrysostome, & l'explication de ce Pere fait voir qu'il l'avoit ainsi dans son exemplaire. [Cependant selon que l'histoire décrit ce Felix, il est difficile de voir comment on l'a pu appeller un bon juge sans flaterie &

Oxon.p.387. | Chry.in Act. h.50.p.431.d. e|433.e.

ſans menſonge. *V. les Juifs § 36-38.* Le grec ordinaire n'a point δίκαιον, non plus que le latin.]

Pour la page 277. § 39.

NOTE LVI.

Que S. Paul a eſté deux ans priſonnier à Ceſarée, & juſqu'en l'an 60.

Joſ. vit. p. 999. b. c. d. 'Felix eſtant gouverneur de Judée, envoya à Rome quelques preſtres Juifs pour eſtre jugez par Neron. Joſeph l'hiſtorien ayant appris que dans leur malheur, ils demeuroient fermes dans la pieté, s'en alla à Rome en la 26 ou la 27ᵉ année de ſon age, μετ' εἰκοστὸν καὶ ἕκτον, & les delivra par la faveur de Poppée femme de Neron. p. 998. c. 'La 26ᵉ année de Joſeph commence en 62. [Et ainſi il ſemble qu'il faut dire que Felix eſt demeuré en Judée juſqu'en 62, & que S. Paul n'a eſté à Rome qu'en 63.] Uſſ. p. 676. a. 'C'eſt ce qu'a ſuivi Uſſerius.

[Mais ſelon ce calcul, il faut que S. Paul ſoit demeuré priſonnier à Rome juſqu'en 65. Ainſi il n'y aura eu qu'un an entre ſa delivrance & ſa mort, que nous ne ſaurions mettre pluſtard qu'en 66. *V. S. Pierre § 35 | note 40.* Or ce terme eſt trop court aſſurément pour faire retourner S. Paul en Aſie, ce que nous nous croyons obligez d'admettre] p. 681. 'comme Uſſerius l'admet auſſi; [ſans parler de l'Eſpagne, où pluſieurs Peres aſſurent qu'il a preſché au ſortir de Rome. C'eſt ce qui fait que nous aimons mieux ne pas ſuivre le ſens naturel de Joſeph, & dire que Felix ayant quitté ſon gouvernement en 60, & ayant alors envoyé à Rome ces Juifs dont parle Joſeph, leur cauſe fut longtemps en ſuſpens, comme celle de S. Paul le fut durant deux ans: & qu'enfin ſur la nouvelle qu'ils eſtoient en danger, ou meſme par la ſeule compaſſion de les voir ſouffrir ſi longtemps, Joſeph s'en alla à Rome pour les aſſiſter: en quoy il s'eſt pu couler deux ou trois années.] Joſ. vit. p. 999. c. 'Et en effet Joſeph revenant de ce voyage, trouva les Juifs déja tout emus, & tout portez à la revolte contre les Romains; [ce qu'on ne peut guere mettre qu'en l'an 65.] Pearſ. an. p. 17. 'Pearſon finit auſſi le gouvernement de Felix en l'an 60, a p. 21. ᵃ& differe le voyage de Joſeph en Italie juſqu'en l'an 64.

Ceci peut ſuffire pour accorder Joſeph avec ce que nous croyons que Felix eſt ſorti de Judée dès l'an 60. Mais il eſt bien difficile de l'accorder avec Euſebe & S. Jerome, qui diſent que S. Paul vint à Rome en la 2ᵉ année de Neron, de J.C. 56. Cependant Joſeph raconte ce qu'il voyoit, & ce qu'il faiſoit. Ainſi on ne peut faire difficulté de preferer ſon autorité] Bar. 58. § 153. 159. 'à toutes les foibles raiſons que Baronius allegue pour ſoutenir celle d'Euſebe. Il eſt vray qu'il cite meſme S. Luc pour cela, pretendant que quand il dit que Feſte ſucceda à Felix *aprés que deux ans furent paſſez*, il veut dire que cela arriva dans la 2ᵉ année de Neron. [Mais S. Luc n'a jamais dit un mot de Neron. Comment donc auroit-il voulu que nous l'entendiſſions de luy? Il eſt viſible que ces deux ans ne ſe peuvent entendre que du gouvernement de Felix, ou de la priſon de S. Paul.] Baronius avoue qu'on ne peut l'entendre du premier, & qu'en l'entendant de la priſon de S. Paul, on ne peut pas ſoutenir qu'il ſoit venu à Rome en la 2ᵉ année de Neron.

From. in Act. 24. v. 27. p. 691. 2. 'Quelques uns diſent que Neron en venant à l'Empire, avoit continué Felix dans le gouvernement de la Judée que Claude luy avoit donné, & qu'il faut entendre S. Luc des deux ans de cette continuation. [Quand cette continuation auroit eſté, je penſe que tout le monde auroit neanmoins conté les années de Felix depuis ſon entrée dans le gouvernement. Les flateurs n'y manquent pas, & les autres les ſuivent. Mais je croy qu'on ne peut trouver aucun veſtige que les nouveaux Empereurs donnaſſent un nouveau pouvoir à ceux

qu'ils laissoient dans leurs emplois, ni qu'ils fissent autre chose pour les y continuer, que de ne les pas rappeller.]

C. à Lap. ib. p. 335. 1. c. 'On marque que Bede, Oecumenius *in prol.* Lyranus, la Glose, Denys le Chartreux, Onuphre, & d'autres, ont entendu ces deux ans de la prison de S. Paul. [Pearson & plusieurs autres personnes habiles, les ont encore suivis depuis, au nombre desquels il faut Eus. n. p. 26. 1. b. mettre Mr Valois,]'qui dit que S. Paul fut tres longtemps alors en prison.

[Pour Usserius qui veut que Feste successeur de Felix, ne soit venu en Judée qu'en 62, outre ce que nous en avons déja dit, il faut considerer que Feste eut Albin pour successeur, & Jos. ant. l. 20. c. 9. p. 702. d. e. Albin Florus,]'dont le gouvernement a commencé en la 10 ou 11e année de Neron, [c'est à dire en 64, ou au plustard dés le commencement de 65. Ainsi il n'y aura que deux ans pour Feste & Albin; ce qui certainement est bien peu.

Mais de plus, je ne voy pas de moyen de douter qu'Albin ne fust gouverneur bel. l. 7. c. 12. p. 961. 2. c. d. de Judée dés l'an 62.]'Car il l'estoit déja lorsque Jesus fils d'Ananus commença à predire le malheur de la ville de Jerusalem à la feste des Tabernacles, 4 ans avant la guerre, 7 ans & 5 mois Uss. an. 66. p. 682. avant le siege. 'La guerre commença an. 70. p. 685. au mois de may 66,ª& le siege au mois d'avril de l'an 70. *V. la ruine des Juifs § 42. 60.* [Ainsi la prediction de ce Jesus Phot. c. 47. p. 34. c. commença sur la fin de l'an 62.]'Il est vray que dans Photius au lieu de 7 ans Uss. an. 63. p. 79. & 5 mois, on lit 6 ans & 3 mois:'ce qu'Usserius n'a pas manqué de suivre. [Mais il y a déja certainement faute dans Photius pour les mois, n'y ayant pas moyen de ne mettre que 3 mois entre la feste des Tabernacles, qui se celebroit au 7e mois, & le commencement du siege. C'est mesme tout ce que l'on peut faire de n'y en conter que 5 complets; & il faut sans doute y ajouter encore une bonne partie du 6e. Aussi Usserius a suivi le texte de Joseph pour ce point. Et pour les années, les 4 ans de devant la guerre ne peuvent s'accorder qu'avec les 7 de devant le siege:]'ce qui a obligé Usserius de dire que c'estoit 4 ans avant que Vespasien eut la conduite de la guerre. p. 678. [Mais Joseph dit 4 ans avant la guerre: & c'est ce que nous sommes obligez de suivre.]

NOTE LVII.

Pour la page 280. § 40.

Que S. Paul s'est embarqué pour Rome sur un vaisseau d'Adramytte.

'Le vaisseau où S. Paul fut mis pour aller à Rome, estoit d'Adramytte [en Mysie] selon le grec, & d'Adrumet [en Afrique] selon le latin. Mais ce vaisseau devoit aller costoyer l'Asie: Act. 27. v. 2. '& en effet il prit son chemin à droite le long des costes de la Phenicie. v. 5. [Tout cela est tres naturel s'il alloit à Adramytte: au lieu que pour aller à Adrumet, il eust falu prendre la pleine mer, ou tourner à gauche le long de l'Egypte. Cela est encore plus fort, si par l'Asie Saint Luc entend en cet endroit l'Ionie & la province d'Ephese, comme il fait partout ailleurs.]'Aussi on marque que divers manuscrits latins ont Adramytte;, Prom. n. p. 697. c. 'au lieu que de quatre manieres dont on lit ce mot dans le grec, il n'y en a pas une pour Adrumet. Oxon. p. 394.

NOTE LVIII.

Pour la page 281. § 40.

Sur S. Aristarque.

'Adon, [& le martyrologe Romain,] disent que S. Aristarque a esté Evesque de Thessalonique, & qu'aprés beaucoup de combats qu'il soutint longtemps pour J.C, il fut couronné par luy & se reposa. Ado, fest. p. 39. [C'est dire assez clairement qu'il n'a point souffert le martyre.]'Cependant les Grecs pretendent qu'il a eu la teste tranchée par ordre de Neron avec Saint Paul, [aussitost] aprés luy; & ils luy donnent pour com- Men. 14. apr. p. 209. 210.

pagnons de son martyre, S. Pudent & S. Trophime. [Mais quelque peu d'autorité qu'ait leur témoignage, ils l'infirment encore,] en citant pour garant Dorothée de Rome, dont ils font un eloge magnifique. Ils disent que ces trois Saints furent compagnons de tous les voyages & de toutes les souffrances de S. Paul, [de quoy Adon & le martyrologe Romain conviennent avec eux à l'égard de S. Aristarque. Mais je ne sçay si cela s'accorde tout à fait bien avec ce qu'ils ajoutent,] qu'ils estoient du nombre des 70 Disciples; ce qui fait qu'ils ne manquent point de leur donner le titre d'Apostres. Voilà ce qu'ils en disent le 14 d'avril, auquel ils en font leur grand office. 'Ils font encore une memoire de S. Aristarque le 27 de septembre, où ils le joignent avec Jean Marc, & Zenas qu'ils appellent Zenon, & ils le mettent aussi ce jour là au rang des 70 Disciples. Ils ajoutent qu'il a esté Evesque d'Apamée en Syrie, que comme un autre S. Jean, il se nourrissoit de sauterelles & de miel sauvage, & qu'il portoit une ceinture de cuir: [mais ils ne parlent point du tout de son martyre. Usuard se contente de l'appeller disciple de S. Paul.]

17. sept. p. 366.

NOTE LIX.

Pour la page 281. § 40.

Que S. Paul a abordé au port de Myre en Lycie.

'Le vaisseau où estoit S. Paul aborda à Lystre en Lycie selon le latin des Actes, & selon les manuscrits grecs du Marquis de Velés, ou à Myre dans la mesme province selon le grec. 'On ne connoist point d'autre ville de Lystre, que celle qui est en Lycaonie bien loin de la mer : & il n'y a pas d'apparence de dire qu'il y en avoit aussi une en Lycie, qui n'a pas esté marquée par les anciens ; puisqu'il paroist que celle-ci estoit une ville de commerce, qui par consequent doit avoir esté connue.

Act. 17. v. 5| Oxon.

From. n. p. 697. 1.

'Grotius pretend que Myre mesme est trop eloignée de la mer pour estre un port ; & qu'ainsi il ne faut lire en cet endroit ni Lystre ni Myre, mais Limyre, qui est certainement un port de mer dans la Lycie. [Cette conjecture ingenieuse seroit considerable, si elle estoit appuyée sur quelque manuscrit, ce que Grotius mesme ne dit point. Mais je ne pense pas qu'il soit necessaire d'y avoir recours.] 'Car Myre n'estoit qu'à 20 stades de la mer, [c'est à dire à une petite lieue. Ainsi il pouvoit y avoir sur la mer un port qui passoit pour une partie de la ville : comme je croy qu'on trouve souvent dans l'histoire que des vaisseaux estoient abordez à Ravenne, quoique cela s'entendist proprement de Classe, qui estoit le port de Ravenne,] '& qui en estoit eloigné de pres de trois milles, [qui font 24 stades.] 'Limyre mesme estoit aussi à 20 stades de la mer. 'Plusieurs modernes abandonnent la Vulgate en cet endroit.

Synop. p. 613. a. b. c.

Strab. l. 14. 666. a.

Baudr. p. 104. 1.

Strab. p. 666. 1.

From. p. 697. 1.

NOTE LX.

Pour la page 281. § 41.

Temps du naufrage de S. Paul.

'Baronius croit que le jeûne aprés lequel S. Paul fit naufrage, est celui du dixieme mois, 'institué en memoire du commencement du siege de Jerusalem sous Sedecias, & celebré au mois de janvier. 'Mais on ne peut pas raporter au mois de janvier ce que dit S. Luc, Que la navigation estoit déja perilleuse. [Cela convient mieux au mois d'octobre,] 'aprés le jeûne du settieme mois des Juifs, comme Usserius & plusieurs autres l'ont entendu: [& le simple mot de jeûne marque mieux celui là que tout autre, puisque c'estoit le jeûne solennel de l'Expiation, Il pouvoit tomber en l'an 60 vers le 22 de septembre,] 'puisque le 6 d'avril estoit le 18 du premier mois Juif.

Bar. 58. § 162.

Uss. an. m. 3414. p. 712. c.

Act. 27. v. 9| From. n. p. 697. a.

Uss. 676. e| Synop. p. 1614. c.

Buch. cycl. p. 17.

[Il y a cependant une objection considerable à faire.] 'Car quand S. Luc dit

Act. 27. v. 9-14.

que le jeûne estoit déja passé, c'estoit peu avant la tempeste, 'qui aprés avoir duré 14 jours, jetta S. Paul à Malte. [C'est donc tout ce qu'on peut faire que de dire qu'il aborda à Malte à la fin d'octobre.]'Il en repartit au bout de trois mois pour aller à Rome. [Ainsi il se sera remis en mer des le commencement de fevrier : & c'est de bonne heure. Cependant nous n'avons point cru devoir abandonner sur cela l'opinion commune des plus habiles, n'en voyant point de meilleure dans tout ce que les autres disent.]'Pearson ne trouve point de difficulté à croire que S. Paul arriva à Rome des le mois de fevrier.

33.
v.11.
Pearsan.p. 18.

NOTE LXI.

Pour la page ...1.§ 41.

Du lieu d'Asson mis en Candie par la Vulgate.

'Le latin des Actes porte que le vaisseau de S. Paul partit d'Asson; prenant pour un nom propre ce qu'on lit dans le grec, ἄραντες ἆσσον &c. [En ce sens, le grec signifieroit plutost qu'on leva l'anchre à Beaux-ports, pour tirer vers Asson, & de là à Phenice.]'Mais on soutient que selon la construction greque, cet endroit ne peut signifier ni qu'on partit d'Asson, ni qu'on partit pour Asson,'& qu'ainsi ἆσσον en ce lieu n'est point un nom propre, mais doit signifier *proche*. On marque mesme que s'il y avoit une ville d'Asson en Candie, c'estoit dans les terres, & non sur la coste.

Act.17.v.13.
Synop.n.p. ...15.h.

NOTE LXII.

Pour la page ...3.§ 41.

Faute de Sulpice Severe sur le naufrage de S. Paul.

'S. Sulpice Severe dit que l'Evangeliste [S. Luc] nous apprend que S. Paul avoit esté submergé dans les eaux, & estoit demeuré trois jours & trois nuits au fond de la mer, par un miracle non moins extraordinaire que celui de S. Pierre, qui avoit marché sur les eaux. [Il confond apparemment cet endroit des Actes, avec ce que dit S. Paul en la seconde epistre aux Corinthiens *c.11. v.25*, écrite plus de trois ans auparavant. Car de la maniere dont S. Luc dit que l'on aborda à Malte, il n'y a point dutout d'apparence que personne ait alors esté submergé dans la mer, & S. Paul moins qu'aucun autre. Il n'est mesme parlé dans l'epistre aux Corinthiens que d'un jour & d'une nuit, & non de trois. Aussi j'ay vu un manuscrit de S. Sulpice, qui au lieu de *post triduum totidemque noctes*, a *post diem ac noctem*.]

Sulp.ep.1.p. ...2.283.

NOTE LXIII.

Pour la page 284.§ 42.

Que S. Paul est abordé à Malte, non à Melite sur la coste de Dalmacie.

'S Luc dit que le naufrage de S. Paul, qui le jetta en l'isle de Melite, arriva dans la mer Adriatique.'Mais c'est qu'il comprend sous ce nom toute la mer qui est proche de l'Italie, comme on voit par divers auteurs que c'estoit alors l'usage.'Car la qualité du vent qui poussoit le vaisseau, & la route que S. Paul tint depuis pour aller à Rome, ne permettent pas de croire qu'il soit abordé à l'isle de Melite qui est dans la mer Adriatique & dans le golfe de Venise, sur les costes de Dalmacie, [& moins encore à Mitylene,]'comme S. Jerome semble avoir lu, s'il n'y a faute dans son texte, qui fait une isle de Mitylene, [au lieu que c'est une ville dans l'isle de Lesbos.]'Ainsi l'isle de Melite où il aborda, ne peut estre autre que celle qui est aujourd'hui si connue sous le nom de Malte.

Act.27.v.27. 28.v.1.
Synop.n.p. 1619.1620.
p.1623.
Hier.ep.30.p. 201.a.
Synop.p. 1623.d.e.

NOTE LXIV.

Pour la page 285.§ 42.

Que Publie de Malte n'est point Saint Publie d'Athenes.

'Grotius & d'autres croient que Publie n'estoit pas seulement le plus con-

Synop.p. 1616.b.

ſiderable habitant de l'iſle de Malte par ſes richeſſes &c. mais qu'il en eſtoit auſſi le magiſtrat, & que c'eſt ce que marque le mot de πρῶτος.

Ado, feſt. p. 39. 'Adon dit que ce Publie s'eſtant entierement attaché à S. Paul, cet Apoſtre l'ordonna Eveſque, & l'envoya preſcher l'Evangile; qu'il gouverna depuis l'Egliſe d'Athenes; & qu'il finit ſa vie par un glorieux martyre.

Boll. 21. jan. p. 538. 'Mais il n'eſt ſuivi en cela que par tres peu de Latins,

Laun. de Dio. t. 2. p. 257. '& ne ſe trouve autoriſé d'aucun auteur grec.

a Euſ. l. 4. c. 23. p. 143. d | n. p. 81. 1. a. b. ᵃAu contraire, il eſt viſible par S. Denys de Corinthe, que S. Publie Eveſque d'Athenes n'a eſté martyrizé que vers le temps de M. Aurele. [On en a parlé dans la perſecution de ce prince § 6.]

Pour la page 287. § 43.

NOTE LXV.

Sur S. Epaphrodite.

Boll. 22. mars, p. 370. § 2. 3. 'Les Grecs font de S. Epaphrodite dont parle S. Paul, le 8 ou 9 de decembre, auſſibien que le 29 & le 30 de mars, & le qualifient Apoſtre, l'un des 70 Diſciples, & Eveſque d'Adriaque, d'Andraque &c. [Tout cela n'eſt pas fort fondé, s'il ne l'eſt pas plus que] leur pretendu S. Ceſar Eveſque de Corone, dont ils font en meſme temps, [& qui n'eſt autre que l'Empereur Neron.

Il eſt viſible que S. Epaphrodite eſtoit de l'Egliſe de Philippes, lorſqu'il vint trouver S. Paul;]

Thdrt. in Phili. p. 313. d; 333. c. '& meſme il en eſtoit Eveſque ſelon Theodoret, qui ſe fonde ſur ce que S. Paul l'appelle l'Apoſtre des Philippiens. [Car n'eſtant point leur Apoſtre pour leur avoir apporté le premier la foy, ce qui appartient à S. Paul meſme, il ne le pouvoit eſtre que comme leur Eveſque, ſi c'eſt ici un nom de dignité. Mais il peut ſe prendre dans ſa ſignification naturelle d'envoyé, ou de deputé: & en ce ſens il ne prouve point qu'il fuſt Eveſque.]

Boll. 22. mars, p. 370. § 1. 'Un diſcours attribué à Metaphraſte, veut que S. Pierre ait ordonné un Epaphrodite Eveſque à Terracine, qui eſt dans la Campagne de Rome. Le martyrologe Romain en fait le 22 de mars: & autant qu'on en peut juger par Ughellus *t. 1. p. 200. a,* & par Ferrarius *p. 161,* on n'en a point d'autre connoiſſance.]

Bar. 62. c. 'Baronius veut que ce ſoit celui dont parle S. Paul; [c'eſt à dire que de Rome il ſoit retourné à Philippes, & de là preſque auſſitoſt à Rome pour eſtre fait Eveſque de Terracine. Nous ne craignons point de dire que cela eſt auſſi peu probable, que peu fondé & peu neceſſaire.]

an. 60. § 11. 'Baronius meſme penche plutoſt en un autre endroit à diſtinguer trois Epaphrodites, fondez l'un ſur S. Paul; l'autre ſur Dorothée, & le troiſieme ſur Metaphraſte. [Mais les deux derniers ſont de bien mauvais garants, & le plus ſeur eſt de ne s'y point arreſter dutout, quoique les Grecs paroiſſent avoir tiré de Dorothée leur epiſcopat d'Adriaque.]

Pour la page 290. § 44.

NOTE LXVI.

Diverſes choſes peu aſſurées ſur S. Philemon.

Conſt. l. 7. c. 46. p. 373. c. 'Les Conſtitutions des Apoſtres diſent que S. Paul fit S. Philemon Eveſque de Coloſſes.

Men. 22. fev. p. 351. 'Cela n'a pas empeſché les nouveaux Grecs dans leurs Menées, de le faire ſortir de [cette ville] ſa patrie,

p. 346. 357. 358. 'pour aller eſtre l'Apoſtre & le premier Eveſque de Gaza [en Paleſtine,]

p. 350. 'où il abatit les temples des idoles, baſtit des egliſes &c. [Je ne ſçay s'ils en ont de meilleures preuves, que de ce qu'ils diſent avec la meſme aſſurance,]

p. 351. 'qu'il eſtoit du nombre des 70 Diſciples,

p. 347. 356. '& qu'il avoit vu de ſes yeux le Verbe [incarné.] Ils ſemblent dire auſſi le dernier d'Archippe, d'Appie, & meſme d'Oneſime.

p. 354. 'Dans un titre ils mettent auſſi Archippe & Appie au nombre des 70 Diſciples. [C'eſt ſans doute pour cela qu'ils leur donnent largement le titre d'Apoſtres en bien des endroits de leur office.]

ſſ. 'Ils ſont pourtant revenir Philemon à Coloſſes pour y ſouffrir le martyre &c. avec Archippe & Appie du temps de Neron, & ſous Androcle gouverneur d'Epheſe, [c'eſt à dire Proconſul d'Aſie; quoiqu'il ſoit bien difficile de trouver du temps de Neron des Proconſuls qui aient eu des noms auſſi peu Romains que celui d'Androcle. Nous ne raportons point les particularitez qu'ils diſent de leur martyre, n'y voyant
6.360. rien d'aſſuré.]'Ils ajoutent que le corps de S. Philemon demeura à Coloſſes, & qu'il y faiſoit beaucoup de miracles.
.t.6.p. .b. 'Le menologe de Baſile raporte le martyre de S. Philemon autrement que les Ménées, & ne dit point ce qui arriva d'Appie priſe avec luy. Il fait Androcle Intendant des vivres à Epheſe. [Mais je ne ſçay s'il y avoit de ces magiſtrats hors de Rome, ni s'ils euſſent eu le droit de condanner à mort.]

NOTE LXVII.

la page 45.

Que S. Paul a écrit à Philemon en 61, & aux Coloſſiens en 62.

[Comme la lettre à Philemon, & celle aux Coloſſiens furent toutes deux portées par Oneſime, ou au moins en-
a Phile. voyées avec luy;]'quelques uns ont cru
d| .§ 40| qu'elles avoient auſſi eſté envoyées en
680.b. un meſme temps.[a] Mais S. Chryſoſtome
'.pr.in & Theodoret ſoutiennent que la lettre
.3| ib.p. aux Coloſſiens n'a eſté écrite qu'aprés
alibi. celle à Philemon;[b] & Theodoret ajoute
t.in expreſſément que ce ne fut qu'aprés
162.a. que Philemon eut renvoyé Oneſime à S. Paul. [C'eſt ce qui paroiſt le plus vraiſemblable, y ayant peu d'apparen-
r.9. ce]'que Saint Paul euſt recommandé Oneſime comme un frere fidele, & qu'il cheriſſoit, [à ceux qui ne le pouvoient connoiſtre encore que comme un eſclave fugitif, ſans parler au moins de ſa converſion. S. Chryſoſtome paroiſt avoir ſuivi ce ſentiment pour la
.in 3.4. meſme raiſon.]'Car la preuve qu'il allegue pour montrer que l'epiſtre à Philemon a eſté écrite avant celle aux Coloſſiens, c'eſt qu'Oneſime a porté celle-ci.

[Comme S. Paul joint avec luy S. Timothée à la teſte des epiſtres aux Coloſſiens & aux Philippiens, cela nous oblige de dire que ces deux lettres ont eſté écrites en l'an 62, afin que S. Timothée qui eſtoit alors avec S. Paul, ait eu le temps d'aller à Philippes, & d'y demeurer aſſez longtemps en priſon avant que S. Paul écriviſt aux Hebreux, c'eſt à dire avant le commencement de l'an 63, de quoy on verra la raiſon ſur S. Timothée note 4.

Mettant l'epiſtre aux Coloſſiens en 62, il faut mettre celle à Philemon des 61. Ainſi on voit que S. Paul eſperoit des le commencement de ſa captivité de Rome d'eſtre bientoſt delivré, & que cela n'arriva pas neanmoins ſitoſt. Ce qui ne ſurprendra pas ceux qui ſavent que Dieu n'éclaire les plus grands Prophetes, qu'au temps & en la maniere qu'il luy plaiſt.]

NOTE LXVIII.

Pour la page 292.§ 45.

Que S. Paul n'avoit point vu les Coloſſiens quand il leur a écrit.

'C'eſt le ſentiment commun des commentateurs grecs & latins, que S. Paul n'a point preſché à Coloſſes, ni à Laodicée, à cauſe de ce qu'il dit aux Coloſſiens: 'Je ſuis bien aiſe que vous ſachiez combien eſt grand le ſoin que j'ay pour vous, pour ceux de Laodicée, & pour tous ceux qui ne m'ont point vu. 'S. Chryſoſtome eſt entré dans le meſme ſentiment. Eſt.pr.Col.p. 680|Uſſ.an. 64.p.680. Col.2.v.1. Chry.n.h.1. p.148.c.

'Neanmoins Theodoret, [qui a accoutumé de ſuivre ce Pere,] aime mieux croire qu'il y a preſché; & pour les paroles que nous avons citées, il veut qu'on les explique ainſi, *J'ay un grand ſoin non ſeulement de vous, mais de ceux meſmes que je n'ay point vus.* Il ſe fonde Thdrt.ib.p. 342.343.350.d.

sur ce que S. Paul ayant presché dans la Phrygie, il y a toute apparence qu'il a presché à Laodicée qui en est la capitale, & par consequent à Colosses, qui est proche de Laodicée. Est.ib.p.680. 'Cette raison assurément est foible, estant aisé que S. Paul ait presché en divers endroits de la Phrygie, qui est une province assez étendue, sans aller du costé de Laodicée : p.689.2. 'Et il est difficile au contraire, de ne pas dire que le sens que Theodoret donne aux paroles de S. Paul, est forcé & peu naturel. Thdrt.ib.p.343.b.c. 'Mais comme dit sur cela Theodoret mesme, il importe peu quel sentiment on suive dans ces sortes de questions, qui n'interessent point la foy [ni les mœurs.]

NOTE LXIX.

Pour la page 294.§ 45.

Sur la fausse epistre de S. Paul à ceux de Laodicée.

Col.4.v.16| Est.n.p.711.2. 'Le texte latin de l'epistre aux Colossiens, qui porte *Et eam quæ Laodicensium est*, a pu donner quelque lieu de croire que S. Paul avoit écrit à ceux de Laodicée. Thdrt.n.p.362.c| Est.p.712.a. 'Mais le texte grec, τὴν ἐκ Λαοδικείας, fait voir que c'estoit une lettre écrite de Laodicée, non par S. Paul qui n'y avoit jamais esté, mais à S. Paul par ceux de Laodicée. Col.4.v.15. 'Et puisque S. Paul ordonne aux Colossiens de saluer de sa part ceux de Laodicée, Bar.60.§13. 'c'est une marque indubitable qu'il ne leur écrivit point alors. Est.p.711.712. 'Ainsi il ne faut pas s'arrester à ce que quelques auteurs latins, entre lesquels il semble qu'il faille mettre mesme S. Gregoire le grand *in Job l.35.c.15.p.1046.b*, & S. Philastre de Bresse *c.89.bib.P.t.4.1.p.22.c*, ont cru que Saint Paul avoit effectivement écrit à l'Eglise de Laodicée.

Thdrt.p.363.c. 'Cette fausse opinion n'a pas laissé de se repandre mesme parmi les Grecs, & on alla jusqu'à produire une lettre pretendue de S. Paul à ceux de Laodicée. c|Hier.v.ill.c.5.p.267.b. a Est.p.711.2. 'Mais elle a esté rejettée de tout le monde comme une piece supposée, [a]ce qui est mesme attesté par le VII. Concile œcumenique. Philas.c.89.p.22.c. 'S. Philastre dit aussi que l'on parloit d'une epistre de Saint Paul à ceux de Laodicée, & que l'on ne la lisoit point dans l'Eglise, parceque des heretiques y avoient ajouté quelque chose.

Est.p.711.2. 'On en trouve encore une aujourd'hui dans S. Anselme, & dans d'autres, que Sixte de Sienne, qui la raporte aussi *l.2.p.113*, croit estre celle dont les anciens ont parlé. On en doute, parcequ'on ne voit rien qui paroisse y avoir esté inseré par les heretiques. Mais on ne doute pas qu'elle ne soit aussi supposéee. Estius en donne quelques raisons.

Tert.in Marc.l.5.c.11.17.p.598.c|607.a. 'Tertullien dit que Marcion donnoit à l'epistre aux Ephesiens le titre d'epistre à ceux de Laodicée. [Nous en parlerons dans la note 79.]

NOTE LXX.

Pour la page 294.§ 45.

Que S. Onesime a plutost esté Evesque de Berée que d'Ephese.

Boll.16.feb.p.856.f. 'Usuard, Adon, & d'autres martyrologes, disent que S. Paul ordonna Evesque S. Onesime serviteur de Philemon, luy donna le soin de la predication de l'Evangile, & le laissa à Ephese [en 64 ou 65, lorsqu'il en partit pour revenir mourir à Rome.] Cela pourroit estre vray, en l'entendant d'un episcopat general, non attaché à l'Eglise d'Ephese, [quoique ces auteurs ne soient pas propres pour nous assurer d'une chose si eloignée d'eux.

Mais de plus, ils paroissent entendre que S. Paul l'ordonna Evesque d'Ephese ;] Ibid. 'ce que divers martyrologes disent positivement : & le Romain ajoute mesme que c'estoit aprés S. Timothée, [comme si S. Paul l'eust survécu. Il y a donc bien de l'apparence que tout le fondement de ces auteurs, c'est que] Ign.ad Eph.p.2. 'S. Ignace parle d'un Onesime Evesque d'Ephese [en l'an 107.] Ado. 'Et en effet Adon raporte

raporte expressément ses paroles au serviteur de Philemon. [Cependant il y a bien loin depuis l'an 61 ou environ, que cet Onesime fut converti dans un age sans doute déja avancé, jusqu'à l'an 107. Et S. Ignace ne le releve ni par son grand age, ni par l'amour & le soin que S. Paul avoit eu pour luy &c.

De plus, il est certain que les Grecs n'ont point dutout cru que le serviteur de Philemon ait esté Evesque d'Ephese. Car les Constitutions, dont l'autorité telle qu'elle soit, est encore plus grande que celle d'Usuard & d'Adon,] 'disent qu'Onesime de Philemon fut fait Evesque de Berée en Macedoine. 'Cedrene & Nicephore disent que S. Onesime souffrit le martyre sous Domitien: [ce que tout le monde entend du mesme Onesime; & il n'y a pas d'apparence de l'entendre d'un autre. Ainsi il sera mort dix ans au moins avant l'Evesque d'Ephese. Il semble aussi qu'Eusebe en parlant d'Onesime Evesque d'Ephese, auroit dit que c'est celui dont parle S. Paul.] Usserius *in Ign. p. 5*, '& M^r Cotelier, penchent à croire que ce sont deux. [a] Bollandus croit mesme plutost que le serviteur de Philemon n'a point dutout esté Evesque: [mais je ne voy pas qu'il cite jamais le passage des Constitutions, qui marque au moins qu'il y a longtemps qu'on l'a cru.]

Const. l. 7. c. 46. p. 317. c.

Cedr. p. 245. d | Nphr. l. 3. c. 11. p. 240. b.

Cotel. ap. n. p. 43. d. | Boll. may, t. 3. p. 17. 1.

NOTE LXXI.

Pour la page ... § 45.

L'histoire du martyre de S. Onesime tres incertaine.

'Nous avons dans Surius au 16 de fevrier, des actes du martyre de Saint Onesime, attribuez à Metaphraste, [& qui sont dignes de luy. Ils passent tout d'un coup de sa conversion à son martyre, sans dire qu'il ait esté Evesque ni de Berée ni d'Ephese. Ils font commencer son martyre à Rome, & finir à Pouzoles, au moins autant qu'on en peut juger parmi l'obscurité de cette piece mal digerée.]'Les Grecs qui ont apparemment suivi ces actes, disent nettement qu'il a souffert à Pouzoles, ce que quelques Latins ont dit aussi.'Mais Bollandus soutient que celui qui a souffert à Pouzoles, est un autre Onesime dont on fait le 31 de juillet, & qui n'a souffert que dans le III. ou le IV. siecle. Usuard, Adon, & les autres qui les ont suivis, disent qu'il fut amené à Rome, où il fut lapidé, & son corps reporté à Ephese. [Je pense qu'il est fort permis d'avouer qu'on ne sçait rien de tout cela, & de croire qu'il est souvent inutile de chercher dans les modernes ce que les anciens n'ont point dit.]

Sur. 16. feb. a.

Boll. ib. p. 858. b. c | Ugh. t. 6. p. 1219. c.

Boll. 16. feb. p. 858 | may. t. 1. p. 14. 2.

'Les Grecs pretendent qu'il fit un voyage en Espagne pour y remener une vierge Chrétienne qu'on avoit enlevée; & on veut mesme qu'il en ait écrit les actes. [Mais tout cela n'est qu'une fort méchante histoire, dont nous parlerons dans la note 73.]

16. feb. p. 857. d | All. de Sim. p. 112.

NOTE LXXII.

Pour la page 297. § 46.

L'epistre aux Hebreux toujours receue par les Grecs, & des l'an 400 par les Latins.

'Ce que S. Jerome dit que les Peres Grecs recevoient l'epistre aux Hebreux comme canonique, & mesme comme de S. Paul, [paroist non seulement par ce que nous avons raporté d'Origene dans le texte, mais aussi par S. Clement d'Alexandrie, *ap. Eus. l. 6. c. 14. p. 215*, 'par les lettres de S. Denys d'Alexandrie & du Concile d'Antioche à Paul de Samosates; 'par la lettre de S. Alexandre d'Alexandrie à celui de Constantinople; par Eusebe mesme *l. 3. c. 3. 25. p. 72. b | 97. a*, par S. Athanase *de Nicæ. decr. p. 265. c | de synod. p. 919. b. c*, & en plusieurs autres endroits; par S. Cyrille de Jerusalem *cat. 4. 17. p. 38. b | 201. d*, par le 60^e Canon du Concile de Laodicée, *Conc. t. 1. p. 1507. c*, 'par

Hier. ep. 129. t. 3. p. 68. b.

Bib. P. t. 11. p. 184. c | 305. d.

Thdrt. l. 1. c. 4. p. 519. c.

Epi. 59. c. 2. p. 494. a.

S. Epiphane en répondant aux Novatiens, qui pretendoient y trouver leur heresie; par S. Basile *const. mon. c. 22. t. 2. p. 789. e,* par S. Gregoire de Nazianze dans son catalogue des Ecritures canoniques, *car. 34. p. 98,* & dans le panegyrique qu'il a fait de S. Athanase *or. 21. p. 378. d,* par S. Gregoire de Nysse *de hypost. t. 3. p. 35. b,* par Saint Amphiloque *ap. Gr. Naz. car. 125. p. 194. d.*

Hier. ep. 129. p. 68. b | Est. pr. Heb. p. 887.

'S. Jerome ajoute que la coutume des Latins ne la recevoit pas entre les Ecritures canoniques; mais que pour luy il aimoit mieux la recevoir, & s'attacher en ce point aux anciens. [Je ne sçay s'il veut seulement dire qu'il la recevoit, parceque les anciens Peres Grecs l'avoient receue, aussibien que ceux de son temps; ou s'il veut marquer que les anciens Latins l'avoient receue, quoique ceux de son temps ne la receussent plus.]

Bar. 60. § 51 | S. Van. p. 37.

'Neanmoins on ne trouve point de Pere Latin dans les trois premiers siecles qui l'ait citée, hors Tertullien qui l'attribue à S. Barnabé.

Eus. l. 3. c. 3. p. 72. b. c.

'Et Eusebe raporte que quelques uns l'avoient rejettée sur ce qu'ils disoient que l'Eglise Romaine ne la recevoit pas comme de S. Paul.

l. 6. c. 20. p. 221. 223.

'Caius disputant à Rome sous Zephyrin [vers 210,] & voulant reprendre la hardiesse des Montanistes qui supposoient de nouveaux livres de l'Ecriture, ne parle que de treize epistres de S. Paul, & omet celle aux Hebreux, dautant, dit Eusebe, que mesme à present quelques Romains ne la croient point de S. Paul.

Phot. c. 232. p. 904. a.

'S. Irenée & S. Hippolyte ne croyoient pas non plus qu'elle en fust, comme Photius le raporte d'Estienne Gobar.

Eus. l. 5. c. 26. p. 194. c.

'Le premier ne laissoit pas neanmoins de la citer au raport d'Eusebe: [mais on ne dit pas s'il la citoit comme de S. Paul.]

Vict. P. p. 570. d.

'Le commentaire sur l'Apocalypse attribué à Saint Victorin, faisant le denombrement des epistres de S. Paul, ne parle pas non plus de celle aux Hebreux, & fait un mystere de ce que S. Paul n'a écrit, dit cet auteur, qu'à sept Eglises, comme S. Jean dans l'Apocalypse.

Philastr. c. 89. p. 22. c. d.

'S. Philastre dit que plusieurs soutenoient qu'elle n'estoit pas de S. Paul, la trouvant trop eloquente, y blasmant la maniere dont elle parle de la penitence, & trouvant mauvais ce qui y est dit que J.C. a esté fait.

d. e.

'Mais ce Pere répond à ces difficultez, & en des termes qui font voir qu'il estoit dans un sentiment contraire au leur.

c.

'Le titre de cet article traite mesme leur opinion d'heresie. [S. Augustin cite assez communément cette lettre sous le simple titre d'epistre aux Hebreux, sans l'attribuer à personne:]

Aug. civ. l. 16. c. 22. p. 196. 1. a | pec. m. l. 1. c. 27. p. 287. 1. c.

'& il remarque que quelques uns doutoient qu'elle fust de S. Paul, ou le nioient mesme absolument,

in Rom. p. 9. 2. d.

'& craignoient de la recevoir dans le Canon des Ecritures, parceque le nom de S. Paul n'y estoit pas.

pec. m. l. 1. c. 27. p. 287. 1. c.

'Il declare que pour luy il croyoit devoir plutost suivre l'autorité des Eglises d'Orient, qui la regardoient comme canonique aussibien que [les autres epistres de S. Paul.]

civ. l. 16. c. 22. p. 196. 1. b.

'Il dit ailleurs que la pluspart la recevoient comme de cet Apostre, [ce qu'on peut mesme entendre des Occidentaux.]

Est. pr. Heb. p. 888.

'En effet elle est citée sous le nom de S. Paul par plusieurs Peres Latins du IV. & du V. siecle, comme par S. Hilaire *de Trin. l. 4. p. 21. 1. e,* par Lucifer de Cagliari *de non conveniendo cum hæreticis bib. P. t. 9. p. 1054. c,* par Saint Ambroise *de fide ad Grat. l. 1. c. 4. t. 4. p. 118. b,* par Rufin dans son exposition du Symbole *ap. Cypr. p. 539. 2 | 553. 1,* par S. Augustin mesme, & sans hesiter, dans son catalogue des livres canoniques *de doct. Chr. l. 2. c. 8. p. 12. 1. a,* & sur le pseaume 8e *p. 22. 2. a,*

Conc. t. 2. p. 1177. b.

'par tous les Evesques du troisieme Concile de Carthage en 397, par Cassien *coll. 1. c. 14. p. 294,*

p. 1256. d.

'& enfin par le Pape Innocent I. dans sa lettre à S. Exupere *c. 7.*

Bar. 60. § 51.

'Baronius cite encore pour cela plu-

sieurs Peres Latins du mesme temps; Aug.pec.m. l.1.c.17 p. 287.1.c. '& les Pelagiens ne faisoient point difficulté de s'en servir. [Ainsi il paroist que des le commencement du V. siecle, elle fut receue comme de S. Paul par l'Occident aussibien que par l'Orient:] Bar.60.§ 54. 'ce qui se voit encore par le Concile de Rome sous Gelase, qui l'a receue sous ce mesme titre.

§ 43. 'On peut dire mesme que des le temps des Apostres, l'Eglise Romaine la recevoit ou comme de S. Paul, ou au moins comme canonique, Eus.l.3.c.38. p.110.a. 'puisque S.Clement Pape en a transcrit ou imité plusieurs choses dans sa lettre celebre aux Corinthiens. Car quoiqu'il le fasse sans la citer,] neanmoins Eusebe conclud de là non seulement l'antiquité de cette epistre, 1.b. 'mais mesme qu'on a eu raison de l'attribuer à S.Paul. Phot.c.232. p.904.a. 'Estienne Gobar met le mesme S. Clement entre ceux qui l'attribuoient à S. Paul.

'Marcion la rejettoit: [mais il n'estoit pas de l'Eglise, non plus que] Epi.42.c.9. p.310.a. 'les Ariens qui l'ont rejettée aussi [dans l'Orient. 9.c.37.p. 60.a|Thdrt. r.Heb.p.393. 'Il semble mesme que les Ariens ne l'aient fait que dans la suite du temps, & non dans le commencement de leur heresie.] Eus.l.3.c.3.25. 72.97. 'Car Eusebe marque assez qu'il la reconnoissoit de S. Paul. Et S. Athanase l'emploie fort souvent contre eux, sans que je sache aucun endroit où il marque qu'ils la contestassent.] Hil.deTri.l.4. 21.1.e|Ath. c.Nic.p. 7.c. 'L'on voit par S. Hilaire & S. Athanase, qu'ils la citoient pour autoriser leur heresie. Epi.p.760.a. [a]Mais ils ne laisserent pas de continuer à le faire, depuis mesme qu'ils eurent commencé à pretendre qu'elle n'estoit pas de S.Paul.

NOTE LXXIII.

Pour la page 8.§ 47.

Ce qu'on dit du voyage de S. Paul en Espagne & dans les Gaules, incertain: Des Saintes Xanthippe & Polyxene.

[Les Peres qui disent que S. Paul a esté prescher en Espagne, sont] Ath.ad Drac. 956.a. 'S. Athanase, dont le passage peut neanmoins signifier seulement qu'il estoit tout prest d'y aller, μὴ ὀκνεῖ, Cyr.cat.17. p.204.c. 'S. Cyrille de Jerusalem, qui peut recevoir le mesme sens, S. Epiphane *her.27.c.6.p.107.c*, S. Chrysostome *ad Heb. pr. p.696*, S. Jerome *in Is. 11. v.14. p.50.d*, Theodoret *in 2. Tim.4.v.17.p.506.b*, S.Gregoire le grand *in Job.l.31.c.22.p.936.a.* Bar.61.§ 3.4. 'On en remarque encore plusieurs autres.

ap.Hier.t.9. p.297.b. 'L'heretique Pelage au contraire dit que ce voyage est une chose incertaine. Est.in Rom. p.179.a. 'Estius croit qu'il est plus probable qu'il n'y a point esté. a Conc.t.4. p.253.c. [a] Le Pape Gelase l'assure formellement. b t.2.p.1245.d. [b] Innocent I. dit dans sa premiere epistre, que S. Pierre est le seul Apostre qui ait presché en Occident. Cocus *p.105*, revoque cette lettre en doute à cause en partie de cet article: Bar.61.§ 5. 'Et Baronius pour resoudre la difficulté, dit qu'Innocent exclud les autres Apostres, mais non pas S. Paul. Clem.1.Cor. c.5.p.94.a. 'S. Clement Pape marque qu'il est venu en Occident; & un peu aprés, qu'il a esté jusques au bout de l'Occident, ἐπὶ τὸ τέρμα τῆς δύσεως, & a souffert le martyre. Pears.an.P. p.10. 'Pearson croit que par ce τέρμα τῆς δύσεως, il marque l'Espagne. [Et ce seroit une preuve bien plus forte du voyage d'Espagne, que tout ce qu'on allegue des autres Peres: Car il y a toute apparence qu'ils n'en ont parlé que sur ce que S. Paul en dit luy mesme aux Romains. Mais je ne sçay si S. Clement ne veut point marquer simplement que S. Paul, aprés estre retourné d'Occident en Orient, revint encore en Occident, & y souffrit le martyre, prenant τέρμα comme *fines*. Car on sçait que *fines Occidentis* dans le langage de l'Ecriture, ne marque autre chose que l'Occident. C'est sans doute une chose considerable,] Est.in Rom. 15.v.28.p.179. 1. 'qu'on ne trouve en Espagne aucun vestige un peu fondé de la predication de S.Paul. [Car nous ne contons point comme une chose qu'on puisse alleguer dans l'histoire,] Boll.1.feb.p. 7.§ 16. 'ce que quelques nouveaux Espagnols en disent.

16.feb.p.857. c.d; Ugh.t.6. p.1082.b.c. 'Les Grecs font le 23 de septembre de Ste Xanthippe & Ste Polyxene sœurs, qu'ils disent que S. Paul convertit en Espagne; & ils en raportent bien des choses: Mais ils veulent que ç'ait esté sous l'empire de Claude; Boll.1.feb.p. 7.§ 16. 'ce que Bollandus mesme ne leur accordera pas. Menæa,23. sep.p.300. 'Ils pretendent que S. Paul ayant instruit Ste Polyxene, la laissa neanmoins sans luy donner le battesme; de sorte qu'ayant esté ensuite enlevée, elle ne le put recevoir qu'en Grece, de S. André. Encore disent-ils qu'elle avoit vu auparavant S. Philippe. Ugh.t.6.p. 1081.b.c. 'D'autres veulent mesme qu'elle ait esté par devotion en Acaïe chercher S. André. [Mais tout cela n'est rien au prix de ce que] Sur.29.jun. p.356.§ 21. 'Metaphraste raporte de Ste Xanthippe, & qu'il cite d'Eusebe. Glycas en dit quelque chose *l.3.p.236.237*. [Ceux qui voudront voir des fables, pourront lire ce qu'ils en disent. Les autres se contenteront que] Bar.61.§ 4. 'cette hardiesse à citer Eusebe, ait rendu tout le reste suspect à Baronius. [Ainsi c'est une histoire peu probable, toute fondée sur la foy des nouveaux Grecs.] Boll.16.feb.p. 857.c.d.&c. 'Car quoiqu'on pretende que Ste Xanthippe estoit femme de Probe gouverneur d'Espagne, que Probe mesme ait esté converti par S. Paul avec beaucoup d'autres, & avec tout le pays, dit Metaphraste; que Ste Polyxene, depuis qu'elle fut revenue de Grece, ait encore fait beaucoup de conversions & de miracles; Bar.23.sep.g. 'neanmoins Baronius voulant les mettre dans le martyrologe Romain, n'a pu citer aucun auteur, ni d'Espagne, ni d'aucun autre endroit de l'Occident, qui en ait parlé. [Les noms mesmes de ces Saintes sont tous grecs.] All.de Sim. p.112. 'Leo Allatius cite des actes des mesmes Saintes, écrits par S. Onesime disciple de Saint Paul. [Nous nous consolons aisément de ne les avoir pas.]

Bar.61.§ 4| Boll.1.feb.p. 8.§ 20. 'On pretend que S. Paul allant en Espagne, passa par les Gaules, & qu'il laissa S. Trophime à Arles, Sergius Paulus à Narbone, & S. Crescent à Vienne. [On verra dans la note 81, & sur S. Denys de Paris, que c'est une pretention peu ou point fondée.] 'Et pour S. Trophime, il est absolument impossible qu'il soit demeuré alors dans les Gaules, si l'on ne dit qu'il est revenu trouver S. Paul peu de temps aprés. 2.Tim.4.v. 20.

NOTE LXXIV. Pour la pag. 299.§ 47.

Que S. Paul est retourné de Rome en Orient.

'Nous savons bien que Baronius, Pears.post.p. 77-81. Capelle, & d'autres, ont parlé autrement que nous du temps que S. Paul laissa S. Tite en Candie, & S. Timothée à Ephese, & du temps qu'il écrivit à l'un & à l'autre. Mais sans nous engager à refuter leurs opinions, & à montrer qu'elles tombent dans des inconveniens dont il est peutestre impossible de se tirer, [il suffit que celle que nous suivons soit claire & nette, debarassée de toutes sortes de difficultez, tres conforme à l'Ecriture, & autorisée par les Peres.

Toute la question consiste au moins pour ce qui regarde Baronius, à savoir si S. Paul aprés les deux ans qu'il passa à Rome, est retourné en Orient. Il est certain par toutes ses epistres écrites de Rome, qu'il l'a voulu, qu'il l'a esperé, & qu'il l'a fait esperer aux Orientaux. S. Chrysostome *pr.in Heb.p.696.b| in Phili.p.2.b*, & Theodoret *in ps.117.p.871.a*, assurent plusieurs fois qu'il avoit executé ce dessein. Entre les nouveaux c'est le sentiment de Genebrard *chron. p.226*, de Cornelius à Lapide *in Act. p.299.2.d*, d'Usserius dans ses Annales *an.Chr.65.p.661*, de Pearson dans son histoire de S. Paul *p.22-25*, [& comme je croy, de presque tous ceux qui dans ces derniers temps ont examiné avec quelque soin l'histoire ecclesiastique sans s'attacher à Baronius. Et c'est ce qui fait que nous croyons nous pouvoir

dispenser de nous arrester beaucoup sur cela. Le martyrologe Romain mesme revu par Baronius, dit sur le 16 de fevrier, que S. Paul ordonna Onesime Evesque d'Ephese. Il a donc esté à Ephese aprés avoir converti Onesime à Rome. Ce qu'il y a encore de plus fort, c'est que sans cela on ne sauroit expliquer raisonnablement les epistres à Timothée & à Tite, surtout la seconde à Timothée. On peut voir ce point traité, ou plutost demontré, quoiqu'en peu de mots, dans le chap. 44 de la chronologie imprimée en 1662, à la fin de la grande bible de Vitré; & plus au long dans la 11e dissertation du Pere Mauduit sur S. Paul, *t. 2. p. 469.*] 'On en parle comme d'une chose dont tout le monde convient aujourd'hui. Van.t.1.p. i.

NOTE LXXV.

our la page ..1.§ 47.

Que S. Paul est retourné à Ephese aprés sa premiere epistre à Timothée.

'S. Paul fait esperer à S. Timothée dans sa premiere epistre, qu'il iroit bientost le retrouver [à Ephese.] 'S. Chrysostome croit qu'il ne le fit pas, [en ayant esté empesché par d'autres affaires;] & que ce fut pour cela qu'il luy écrivit sa seconde lettre peu de temps avant sa mort. [Nous ne voyons rien neanmoins qui nous oblige de dire que S. Paul n'ait pas executé sa promesse, & ne soit pas retourné en Asie.] 'Usserius & Pearson croient qu'il le fit, & que ce fut dans ce temps là qu'il laissa quelques hardes à Troade, & Trophime malade à Milet, 'comme il le mande à S. Timothée dans sa derniere lettre. [La maladie de Trophime surtout n'estoit guere une chose à luy mander, à moins qu'elle ne fust toute nouvelle.] 'En quittant S. Timothée à Ephese avant sa premiere lettre, il s'en alla en Macedoine. [Il ne passa pas sans doute alors à Milet, qui n'estoit point dutout son chemin. Ce fut donc ou avant que de laisser à Ephese S. Timothée, qui par consequent aura appris deslors la maladie de Trophime, ou dans un voyage posterieur.]

Tim.3.v.14| .v.13. — hry.2.Tim. .1.p.535.a. — ff.an.66.p. 31|Pearf.an. .p.23.24. — Tim.4.v.13. 0. — Tim.1.v.3.

NOTE LXXVI.

Pour la page 301.§ 47.

Sur S. Carpe

'Les Grecs disent que S. Carpe estoit le ministre de S. Paul dans la predication de l'Evangile, & mesme que Saint Paul se servoit de luy [comme de Tyquique,] pour porter ses lettres. [Je ne sçay si cela s'accorde assez avec ce qu'ils veulent aussi,] qu'il fut l'un des 70 Disciples, 'qu'il ait éclairé toute la terre comme une brillante étoille depuis l'Orient jusqu'à l'Occident, portant partout la lumiere de l'Evangile, convertissant beaucoup de villes & de peuples, & faisant sans cesse un grand nombre de miracles. [Il seroit difficile d'en dire davantage de S. Paul mesme.] 'Ils le font Evesque de Berée, [sans dire de laquelle; car nous en connoissons trois.] 'Dans sa legende ils disent qu'aprés avoir souffert beaucoup de persecutions &c. il se reposa dans un sommeil tres doux. [C'est dire bien nettement qu'il est mort en paix.] 'Cependant dans ses eloges ils pretendent qu'il a esté immolé pour Dieu par le martyre, μάρτυς τέθυται. 'Ils assurent qu'il se faisoit tous les jours un grand nombre miracles à son tombeau.

Menæa,26. may,p.208. 209. — p.207.208. — p.209. — p.208. — p.205. — p.207.208.

'On sçait l'histoire celebre raportée dans les epistres attribuées à S. Denys l'Areopagite touchant un Carpe Prestre ou Evesque de Candie. [On ne pourroit rien fonder sur ce témoignage s'il estoit seul.] 'Mais on trouve à peu pres la mesme chose dans S. Nil, [celebre des l'an 404.] Il la raporte comme une histoire ancienne, & dit que Carpe estoit un Evesque contemporain des Apostres. [S. Denys peut servir à suppléer le defaut du manuscrit de S. Nil, où le milieu de l'endroit manque.]

Bar.59.§16.17| Dio.ep.8.p. 790. — Nil.l.2.ep. 150.p.217. 218.

NOTE LXXVII.

Pour la page 303. § 48.

Que la premiere apologie de S. Paul appartient à son second voyage de Rome.

2. Tim. 4. v. 10 | Thdrt. n. p. 506. b | Eus. l. 2. c. 21. p. 62. a.

'Eusebe & Theodoret disent que la premiere comparution, justification, ou apologie de S. Paul, dont il parle dans la seconde epistre à Timothée, arriva en son premier voyage de Rome. *Chry. in Act. h. 55. p. 480. a.* 'S. Chrysostome appuie quelquefois ce sentiment.[a] *a pr. Phili. p. 2. a. b.* Mais d'autres fois il le combat.[b] *b Eus. p. 62. a | Thdrt. 2. Tim. pr. p. 491.* En effet S. Paul mandoit cela à Timothée peu de temps avant sa mort selon les mesmes auteurs.[c] *c Chry pr. Phili. p. 2.* Luy eust-il ainsi mandé une chose arrivée plusieurs années auparavant, & que Timothée ne pouvoit pas ignorer, comme remarque S. Chrysostome? [Car il fut toujours, ou presque toujours avec S. Paul dans ce premier voyage de Rome; & il l'avoit certainement vu depuis.] *2. Tim. 4. v. 16.* 'Si ce que dit S. Paul, Que tout le monde l'avoit abandonné, [doit se joindre, comme il y a toute sorte d'apparence, avec] *1. v. 15.* 'ce qu'il dit dans la mesme epistre, Que tous ceux d'Asie s'estoient eloignez de luy; *Chry. n. h. 3. p. 533. d.* 'S. Chrysostome en expliquant ce dernier endroit, dit que S. Paul estoit alors dans un grand danger, parcequ'ayant converti un de ceux qui appartenoient à Neron, il avoit attiré sur luy la colere de ce prince: [& cela a un entier rapport avec] *h. 10. p. 611. e | v. mon. l. 1. c. 4. p. 361. b.* 'ce que ce Pere dit avoir causé la mort de S. Paul.

[Pour la difficulté que l'on pourroit faire sur le verset 17 du chap. 4, elle est aisée à resoudre par l'explication que nous en avons raportée dans le texte, tirée de S. Chrysostome. Et ce Pere paroist estre tellement persuadé que cette premiere apologie ou comparution de S. Paul, n'arriva que dans son dernier voyage de Rome,] *2 Tim. h. 1. p. 3, 6. a.* 'qu'il s'en sert comme d'un principe, pour montrer que cette seconde epistre de Timothée fut écrite sur la fin de la vie de S. Paul.

NOTE LXXVIII.

Pour la page 306. § 49.

Pourquoi on joint l'epistre aux Ephesiens avec la seconde à Timothée.

Eph. 3. v. 1 | 4. v. 1. &c.

'L'epistre aux Ephesiens est écrite durant que S. Paul estoit dans les liens & dans la captivité. *Thdrt. pr. Col. p. 342. a.* 'Theodoret la joint avec celle aux Colossiens, parcequ'elles ont toutes deux esté écrites par Tyquique. Mais outre ce voyage que Tyquique fit en Asie durant la premiere prison de S. Paul à Rome, *2. Tim. 4. v. 12.* 'l'Apostre l'y envoya encore, & à Ephese mesme, dans le temps qu'il écrivit sa seconde epistre à S. Timothée, [environ un an avant sa mort. Ainsi il est indifferent à cet égard de la joindre à l'une ou à l'autre. Mais nous avons cru] *Bar. 59. § 18. 19 | Est. pr. Eph. p. 592.* 'qu'il estoit plus à propos de la joindre avec la seconde à Timothée, comme ont fait Baronius & Estius, puisqu'Onesime n'y est point joint à Tyquique, comme dans l'autre, ni S. Timothée nommé dans le titre avec S. Paul, comme il l'est dans celle aux Colossiens, & dans toutes les autres qui sont écrites du premier voyage de Rome. *Hier. in Eph. 3. v. 13. p. 112. b.* 'Cela est favorisé par S. Jerome, qui doute si S. Paul n'avoit point déja esté en Espagne avant que d'écrire aux Ephesiens, [& il ne peut y avoir esté qu'aprés son premier voyage de Rome. Ainsi ce Pere semble avoir reconnu la foiblesse] *in Phile. p. 259. d | 266. a.* 'des conjectures sur lesquelles il avoit cru auparavant que l'epistre aux Ephesiens avoit esté écrite avec celle aux Colossiens durant la premiere prison de S. Paul.

NOTE LXXIX.

Pour la page 326. § 49.

Que l'epistre aux Ephesiens peut avoir encore esté adressée à d'autres.

Bas. in Esa. l. 2. c. 2. p. 733. b.

'Le titre de l'epistre aux Ephesiens estoit conceu en ces termes dans les anciens exemplaires, τοῖς ἁγίοις τοῖς οὖσιν καὶ πιστοῖς ἐν Χριστῷ Ἰησοῦ, ce que S. Basile explique d'une maniere mystique. *Hier. in Eph. p. 104. b.* 'S. Jerome la refute; mais de telle sorte,

qu'il semble n'avoir pas pris garde qu'elle estoit fondée sur l'omission des
Uss.an.64.p.680. mots ἐν Ἐφέσῳ.'Usserius croit que cette epistre estoit une lettre circulaire pour l'Asie, & qu'ainsi l'on avoit mis τοῖς οὖσι.... *à ceux qui sont*.... sans marquer où, pour remplir du nom de chaque ville, à qui l'on envoyoit la lettre; mais que comme Ephese estoit la metropole, elle en a retenu le nom; & que Marcion en ayant rencontré un exemplaire rempli du nom de Laodicée, il la citoit sous ce titre, comme on le voit par Tertullien: car cela luy estoit indifferent.

Epi.42.c.9.p.310.a|373.74.a. 'S. Epiphane dit que cet heretique reconnoissoit une epistre aux Ephesiens, & une autre à ceux de Laodicée.
p.374.a.b. 'Mais le passage qu'il raporte comme cité par Marcion de l'epistre à ceux de Laodicée, [se trouve dans l'epistre aux Ephesiens. Peutestre qu'il citoit une mesme lettre sous ces deux titres. *V. les Marcionites note 1.*]

Pour la page 98.§50.

NOTE LXXX.

Diverses choses fausses ou peu assurées qu'on dit sur la mort de S. Paul.

Bar.69.§11.12. 'On dit que lorsque S. Paul fut martyrizé, sa teste rendit du lait au lieu de sang. Baronius n'a pas osé l'autoriser par l'histoire ridicule de la mort de S. Paul supposée sous le nom de S. Lin; mais il cite un sermon de S. Ambroise, & une oraison de Saint Chrysostome. [On sçait en general qu'entre les sermons qui portent le nom de S. Ambroise, il y en a beaucoup qui ne sont pas de luy. Et il y a bien de l'apparence que celui-ci, qui est le 68[e] dans les anciennes editions, & le 11[e] sur les Saints dans celle de Paris *p.141.f*, n'en est pas non plus. Car il n'a rien de la vivacité, du feu, & de l'elevation de S. Ambroise. La fin de ce sermon *Ideò fratres &c.* n'a aucun raport à ce qui precede, & est en mesmes termes dans le premier sermon sur les Saints *p.129.d.* Les Peres Benedictins qui nous ont donné la nouvelle edition de S. Ambroise, n'ont pas mesme voulu mettre celui-ci dans l'appendix, parcequ'il estoit déja le 201[e] dans l'appendix de ceux de S. Augustin selon la nouvelle edition *t.5.p.334.*

Pour l'oraison citée de S. Chrysostome, on convient qu'elle n'est point de ce Pere, *v. la note 1*,]'& l'endroit mesme où il est dit qu'il parut comme du lait sur l'habit de l'executeur, ce qui le converti luy & ses compagnons, est enfermé entre des crochets, [comme n'estant pas dans tous les manuscrits.] Chry.t.6.h.70.p.167.d.
'En effet cet endroit porte encore que S. Paul mourut en croix, ὡς ἐν ἀνασκολοπίσαντος, au lieu que ce qui precede & ce qui suit marque qu'il mourut par l'épée, & qu'on luy trancha la teste, [comme c'est l'opinion de S. Chrysostome, & de plusieurs autres anciens. d.e.

On peut raporter à cette conversion de l'executeur & de ses compagnons,] 'ce que disent Adon & Usuard, qu'il y eut trois soldats martyrizez avec Saint Paul, dont on ne fait neanmoins que le 2 de juillet. Le martyrologe Romain dit qu'ils avoient esté convertis par le martyre de S. Paul: & Baronius veut que ce fussent ceux que le pretendu S. Lin appelle Longin, Aceste, & Megiste. Bar.68.§1|2.jul.c.
'Cet auteur en parle neanmoins d'une autre maniere. [Mais il importe fort peu qu'il dise une chose, ou qu'il la nie.] Bib.P.t.7.p.161-164.

'On pretend que la tradition de Rome est que la teste de S. Paul fit trois bonds, qui firent sortir de la terre trois fontaines qui ont donné le nom au lieu où on croit que S. Paul souffrit. [Un homme savant a cru que cette tradition estoit venue de]'ce que dit Saint Chrysostome en parlant de S. Pierre & de S. Paul; *Quales [Roma] habet fontes?* [Quoy qu'il en soit, elle n'a commencé apparemment qu'aprés le pre- Bar.68.§13. Chry.in Rom.h.32.p.402.d.

tendu S. Lin. Car il ne l'auroit pas oubliée.]

Bar.58.§10. 13. 'Pour l'histoire du mouchoir donné par Plautille à S. Paul, & qui luy fut Greg.l.3.ep. 30.p.568.b. rendu miraculeusement, 'quand la lettre de S. Gregoire citée par Baronius en parleroit, [ce qui est fort incertain, je ne croy pas que ce qu'elle en dit pust suffire pour autoriser ce qu'en conte le faux S. Lin.]

Pour la page 312.§52.

NOTE LXXXI.

Si S. Crescent a esté envoyé dans les Gaules par S. Paul.

2.Tim.4.v.10. 'S. Paul écrivant sa seconde epistre à Timothée [en l'an 65,] luy mande entre autres choses que Crescent estoit allé εἰς Γαλατίαν. [L'ambiguité de ce mot, que l'on peut expliquer ou de nos Gaules, ou de la Galacie province de l'Asie mineure, cause de la difficulté parmi les interpretes. Il semble neanmoins que les anciens Grecs l'aient entendu Euſ.l.3.c.4. p.74.a. universellement de la Gaule.]'Car Eusebe dit que par ce passage, S. Paul témoigne avoir envoyé S. Crescent Epi.51.c.11. p.433.d. dans les Gaules, εἰς τὰς Γαλλίας. 'S. Epiphane dit mesme que ceux qui l'entendent de la Galacie se trompent. [Et à voir l'assurance dont ces deux écrivains en parlent, il semble qu'ils aient lu dans S. Paul εἰς τὴν Γαλλίαν au lieu d'εἰς Γαλατίαν, quoique le nouveau Testament d'Oxford ne marque point Euſ.n.p.44. 2.c.d. qu'aucun manuscrit lise Γαλλίαν.] 'Mr Valois croit qu'ils ont effectivement lu de la sorte; & il y ajoute S. Jerome, Soph.c.13.p. 265.b. [ou plutost]'Sophrone, qui dit que S. Crescent a presché l'Evangile dans les Gaules, ἐν Γαλλίαις. [On y pourroit joindre la chronique d'Alexandrie *p.594*, & l'Anonyme d'Oecumenius *p.16*, qui parlent de mesme que Sophrone, & ne sont peutestre que le mesme auteur.] Thdrt.2.Tim. p.505.b. 'Theodoret mesme, qui lit constamment εἰς Γαλατίαν, ne l'entend pas moins constamment des Gaules.

Il est donc difficile de douter que ce n'ait esté une tradition receue communément dans l'Orient, que S. Crescent avoit presché dans les Gaules.]'Car Lan.&c. c.16.p.k. pour ce que l'on allegue que le texte d'Eusebe est corrompu, dautant que Hilduin a lu dans Rufin *ad Galatas*, & non *ad Gallias*, comme nous y lisons aujourd'hui, [cela seroit plus considerable si l'on ne savoit la liberté de Rufin dans ses traductions, pour ne pas dire que son texte pouvoit aussibien avoir esté corrompu avant Hilduin,]comme l'on pretend qu'il l'a esté depuis, & comme l'on veut que celui d'Eusebe mesme l'ait esté. [Ce qu'Usuard dit de la predication de S. Crescent dans les Gaules, ne vient apparemment que de Rufin.]Pour Christophorson, qui a mis à la marge d'Eusebe εἰς Γαλατίαν, & qui a suivi cette correction dans sa traduction; [il est fort à douter s'il l'a fait] sur l'autorité des manuscrits: [& Mr Valois ne témoigne point qu'aucun des siens ait lu de cette sorte. Aprés tout neanmoins, si nous n'avions aucun autre passage sur ce sujet que celui d'Eusebe, on pourroit se rendre à l'autorité de Rufin cité par Hilduin. Mais puisqu'il n'y a aucun lieu de dire que les passages de S. Epiphane & de Theodoret soient corrompus, on ne peut pas changer le texte d'Eusebe que nous avons receu jusqu'à present, sans en avoir une raison plus considerable.

Nous n'alleguons point ici l'autorité de Nicephore, ni de la Synopse de Dorothée, qui met S. Crescent dans les Gaules, le témoignage de ces sortes d'auteurs n'estant pas de grand poids en de semblables questions, de quelque costé qu'ils penchent.

Mais bien que le sentiment de l'Orient soit assez indubitable sur la predication de S. Crescent dans les Gaules, il n'est pas neanmoins aisé de juger quelle croyance l'on y doit donner. Il est

est difficile de ne pas croire avec M^r Valois, que le mot de Gaules se trouvoit dans quelques exemplaires de S. Paul, & qu'Eusebe l'a eu dans le sien. Mais pour savoir s'il l'y falloit lire, comme l'a pretendu S. Epiphane, il y a au moins sujet d'en douter.] Iren.l.3.c.14. p.271.c. 'Car nous lisons *Galatiam* dans S. Irenée. a Marc.ad Val. c.3.p.425. ᵃNous ne trouvons point que nostre Vulgate latine ait jamais eu autrement. Theodoret lit constamment εἰς Γαλατίαν. M^r de Marca accorde la mesme chose de S. Chrysostome, & de l'Ambrosiaster. Synop.crit. p.1135.c. ᵇEt on assure qu'il ne se trouve aujourd'hui aucun exemplaire qui n'ait de Epi.n.p.90. mesme.'Il y a donc tout lieu de croire que c'est le veritable texte de S. Paul, comme le soutient le P. Petau contre S. Epiphane, [& par consequent que εἰς Γαλλίας est une pure faute, laquelle aura jetté Eusebe dans l'erreur, & l'autorité d'Eusebe y aura ensuite entrainé les autres.

En supposant qu'il faut lire dans S. Paul εἰς Γαλατίαν, qui marque la Galacie & les Gaules, il semble plus naturel de l'entendre de la Galacie, qui ne se marquoit jamais par un autre nom, & qui estoit bien plus connue que les Gaules à S. Timothée. Ainsi c'est celle que ce Saint devoit entendre naturellement; & si S. Paul luy eust voulu marquer les Gaules, il auroit sans doute ajouté τὴν δυτικὴν, ou il auroit mis τὰς Γαλλίας comme Eusebe, ou τὴν Κελτικὴν, ou quelque autre terme qui les distinguast de la Galacie.

On peut objecter que S. Paul venant alors de devers la Galacie, n'auroit eu qu'à y laisser S. Crescent, sans l'amener à Rome, pour le renvoyer ensuite en Orient. Mais combien S. Paul peut-il avoir eu de raisons que nous ne saurions savoir, d'amener Saint Crescent d'Orient à Rome, s'il est vray mesme qu'il l'y ait amené, pour l'y renvoyer ensuite? Que si l'on demande pourquoi il écrit à S. Timothée qui estoit en Asie, que S. Crescent estoit allé dans la Galacie; on peut demander de mesme pourquoi il luy écrit qu'il avoit laissé Trophime malade à Milet, ce que S. Timothée pouvoit encore moins ignorer.

On pourra peutestre dire que la corruption mesme du texte de S. Paul ne s'est pas faite sans quelque raison, & qu'il faut presumer qu'elle vient de ceux qui sachant d'ailleurs que S. Crescent estoit venu dans les Gaules, ont voulu oster l'equivoque des termes par lesquels S. Paul le marquoit. Cette conjecture pourroit avoir quelque probabilité si elle estoit appuyée par la tradition de l'Eglise de France, au lieu qu'elle y est mesme contraire en quelque sorte. Car S. Sulpice Severe, lequel nous devons considerer plus que tout autre en ce qui regarde la France,] 'marquant que les premiers martyrs des Gaules sont sous M. Aurele, ajoute aussitost que la religion avoit esté receue assez tard audeçà des Alpes. Sulp.l.2.p.150. 'De plus les sept Evesques de France qui écrivent à S^te Radegonde, Gr.T.h.Fr.l. 9.c.39.p.512. '& les actes de S. Saturnin, témoignent que le progrés de la foy a esté fort lent dans les Gaules, & qu'elle y estoit encore assez foible jusqu'au IV. siecle. Sur.29.nov. p.650.§1.

[Nous pouvons dire mesme que nous ne trouvons en France aucun vestige de la predication de S. Crescent,] 'Il est vray qu'on le fait aujourd'hui fondateur des Eglises de Vienne & de Mayence. Laun.de Sul. c.16.p.85. Mais pour celle de Vienne, quoiqu'Adon le dise, ce n'est pas encore une autorité fort ancienne, ni fort considerable. Il semble qu'il n'ait pu persuader son opinion à son Eglise, 'qui ne mettoit point encore S. Crescent dans ses litanies il y a 150 ans, qui n'en faisoit qu'une simple memoire dans son office, & où il ne se trouve aucune eglise, ni aucun ancien monument de ce Saint. p.86.87. [Dans le nouveau breviaire de Vienne on n'en fait qu'un office

simple, sans leçon; & on luy donne le titre d'Apostre, mais non celui d'Evesque de Vienne, comme l'on fait à tous ceux qui sont reconnus pour tels.]

p.87. 'Il paroist mesme certain que dans le V. siecle on n'avoit point de connoissance que S. Crescent disciple de S. Paul eust fondé l'Eglise de Vienne, puisqu'il n'en est point parlé dans la dispute qui s'eleva entre cette Eglise & celle d'Arles touchant le droit de p.88. metropole.'Et il est remarquable qu'il se trouve un martyrologe dont on se servoit autrefois à Geneve, dans la province de Vienne, qui marque distinctement le 27 de juin en Galacie Saint Crescent disciple de S. Paul, & à Vienne un autre S. Crescent premier Evesque de cette ville.'Et on ne sauroit montrer, disent M^rs de S^te Marthe, que ce Crescent soit plus ancien que S. Irenée. [Car pour ce que l'on dit de l'antiquité des premiers Evesques de Vienne, nous esperons montrer sur S. Irenée que c'est au moins une chose tres peu certaine.]

Gall.chr.t.1. p.792.1.b.

Laun.de Dio. c.2.p.35. 'Dans les antiquitez de l'Eglise de Vienne par du Bosc, il se trouve une lettre du Pape Paul I. à Charlemagne, où il est dit que cette Eglise a eu pour maistre S. Crescent collegue des Apostres. Mais outre que ces antiquitez sont p.37. fort suspectes,'l'on voit que cette lettre n'a point esté produite dans le Concile de Francford où elle eust esté tres necessaire.

[La fondation de l'Eglise de Mayence par S. Crescent n'est pas mieux fondée.]'Serarius en parle dans son histoire de Mayence. Son plus ancien auteur est Rupert, dont il ne raporte pas mesme les termes, disant seulement qu'il fait prescher S. Crescent à Mayence & à Cologne. Il y ajoute des catalogues manuscrits,[que nous ne saurions examiner;] Adon, Bede, & Usuard, [qui n'en disent rien;] & bien des auteurs nouveaux, entre lesquels Cochlæus dit *ferunt*, ce qui le fasche.[Il ne dit rien du martyrologe de Raban Evesque de Mayence mesme; & c'est un mauvais signe.]Il reconnoist de bonne foy qu'il faut lire Γαλατίαν dans S. Paul, & qu'il n'y a pas un mot de S. Crescent dans le breviaire de Mayence, ni dans le missel, ni dans aucun autre livre semblable.

Ser.r.Mog.l.1. c.1-7.p.245.

'Les raisons que nous avons raportées, & quelques autres encore, ont fait croire à M^r de Launoy que S. Crescent disciple de S. Paul n'estoit jamais venu en France:[& c'est apparemment le plus veritable : quoique sans aller si loin, on puisse accorder tous les passages qui paroissent contraires l'un à l'autre, en disant qu'il y est venu, mais qu'il n'y est pas demeuré longtemps, & n'y a pas fait beaucoup de fruit. On pourroit dire encore que la Gaule dont parlent les Grecs, est la Cisalpine plus proche de Rome.] Laun.de Dio. c.2.p.41.

'Estius croit que le passage de Saint Paul s'entend de la Galacie, & que S. Crescent en a esté ordonné Evesque, comme Adon mesme l'avoue,[ruinant par là toute l'autorité des passages de Eusebe, de S. Epiphane, & de Theodoret;] mais que de la Galacie il est venu prescher dans les Gaules, & est retourné ensuite en Galacie.[Nous laissons à juger aux autres s'il n'est pas bien plus probable qu'on ne le fait venir dans les Gaules que par l'equivoque du mot de Γαλατία.] Est.2.Tim.4. 855.1.

'Pour ce qui est de sa mort, Sophrone,[la chronique d'Alexandrie, & l'Anonyme d'Oecumenius,] disent qu'il est mort & a esté enterré dans les Gaules: [ce qui ne seroit pas improbable, vu qu'ils ne le font point martyr, si l'on ne voyoit que ce Saint n'a jamais esté aussi celebre en France qu'il eust dû estre, si l'on y eust possedé ses reliques.] Soph.c.1.p. 265.b.

'De plus on voit que les martyrologes de France, mesme ceux qui le font prescher dans les Gaules, mettent sa mort dans la Galacie, Laun.de Sol. c.16.p.77-78.

Chr.Alex.p. 594. 'La chronique d'Alexandrie dit qu'il mourut sous Neron, quoiqu'elle en parle sous Trajan : [ce qui favoriseroit beaucoup ceux qui disent qu'il est mort en France, supposé que S. Paul l'y eust envoyé ; Neron n'ayant pu vivre plus de deux ou trois ans depuis la seconde epistre de S.Paul à Timothée.] Bar.27.jun.a. 'Le martyrologe Romain dit que ce fut sous Trajan, & ajoute qu'il fut martyrizé. an.118.§7. 'Baronius tient l'un & l'autre, mais il n'en allegue aucune autorité. Laun.p.77. 'Il suit peutestre la Synopse de Dorothée. Car dans tous les martyrologes que M[r] de Launoy allegue sur ce sujet, qui sont au nombre de dix, il n'y a rien de cela.

Pour la page 53.§52.

NOTE LXXXII.

Diverses traditions peu certaines sur S. Eraste.

Usu.26.jul| Ado,fest.p.38. 'Usuard, Adon, & le martyrologe Romain, disent que S. Paul avoit laissé S. Eraste en Macedoine, & l'en avoit fait Evesque : [mais ils ne disent point d'où ce fait est pris, ni comment on le peut accorder avec ce que S. Paul dit d'Eraste en sa seconde epistre à Timothée : car cela ne paroist pas aisé.] Ils ajoutent qu'il fut enfin martyrizé à Philippes. Ugh.t.6.p. 1130.b|Men. 10.nov.p.150. 'Les Grecs au contraire disent qu'il mourut en paix, & le font Evesque de Paneade. Ils luy donnent le titre d'Apostre, le mettent au nombre des 70 Disciples, [ce qui est fort croyable d'un officier de Corinthe,] Menæa,p. 143.149. '& disent qu'il a couru par toute la terre pour annoncer la foy de J.C.

Pour la page 55.§53.

NOTE LXXXIII.

Sur S. Herodion.

Menæa,8.apr. 69|Boll.ib. 741. 'Les Grecs qui ne manquent pas de mettre Herodion dont parle S. Paul, au nombre des 70 Disciples & des Apostres, disent qu'il ne laissoit pas de se rendre le ministre de tous les Apostres, διακόνων, & de leur obeïr en toutes choses ; qu'il fut ensuite ordonné Prestre par eux, & enfin Evesque de la nouvelle Patres &c. Ils ajoutent à cela une assez longue histoire du martyre qu'il souffrit dans la mesme ville, massacré dans une sedition que les Juifs firent contre luy. Boll.p.742. 741. 'On ne sçait ce que c'est que cette ville de la nouvelle Patres, s'il la faut distinguer de celle de Patres connue de tout le monde dans l'Acaïe. Menæa,p. 147.150.159| Ugh.t.6.p. 1130.a. 'Ce qui embarasse encore davantage, c'est que les mesmes Grecs font le 10 de novembre d'un Saint Rhodion, qu'ils mettent aussi au nombre des 70 Disciples & des Apostres. Mais ils y ajoutent qu'ayant suivi S. Pierre à Rome avec Olympas, ils y eurent tous deux la teste tranchée par ordre de Neron, le jour mesme que S. Pierre y fut crucifié. [D'où ont-ils pris ce Rhodion, si ce n'est pas le mesme qu'Herodion ? Et si c'est le mesme, pourquoi en font-ils deux histoires si differentes ?] Sur.29.jun. p.355.§11. 'Metaphraste appelle Herodion celui qu'il pretend avoir esté martyrizé à Rome avec S. Pierre : au moins nous lisons ainsi dans Surius.

Pour la page 55.§53.

NOTE LXXXIV.

Si Narcisse dont parle S. Paul, est un Chrétien & un martyr.

Bar.31.oct.c. 'Le martyrologe Romain honore le 31 d'octobre un S. Narcisse comme martyr, qu'il dit estre celui dont Saint Paul parle aux Romains, Rom.16.v.11. 'en les priant de saluer de sa part les Fideles de la maison de Narcisse. [Ces paroles de S. Paul n'obligent pas neanmoins par elles mesmes à dire que ce Narcisse fust Chrétien, non plus que lorsque Phili.4.v.22. 'Saint Paul salue les Philippiens de la part de ceux de la maison de Cesar. Est.n.p.679.1. 'Car l'on n'entend guere aujourd'hui ce dernier endroit que de l'Empereur Cesar Neron, & l'on se moque du faux Dorothée, qui en a fait un des 70 Disciples.]

Bar.58.§56. 'Il y en a en effet plusieurs qui croient

que ce Narcisse nommé dans l'epistre aux Romains, est le celebre affranchi de Claude, que personne ne fit jamais Chrétien. Baronius soutient que ceux qui sont dans ce sentiment se trompent. parceque ce Narcisse estoit mort quelques années auparavant. [Mais ceux qui avoient esté de sa maison pouvoient encore estre connus par là; & sa maison, dont Neron s'estoit sans doute emparé, pouvoit conserver le nom de son ancien maistre.] Synop.in Rom.p.322.f. 'Grotius a cru que ce Narcisse, quel qu'il fust, estoit un payen: & cela convient à ce que remarque Origene, Ori.ib.p.619.c|C.à.Lap.ib. 'que l'expression de S. Paul donne lieu de croire que cette maison n'estoit pas toute Chrétienne.

[Ce n'est donc pas de ce passage de S. Paul, que l'Eglise peut avoir appris à mettre ce Narcisse au nombre des Saints,] Menæa,31.oct. p.396|Bar.ib. c. 'comme font les Grecs, à l'imitation desquels Baronius l'a mis aussi dans le martyrologe Romain. [Si cela s'est fait avec toute la consideration & toute la maturité que l'on doit apporter dans ces sortes de choses, il faut que la sainteté de ce Narcisse ait esté certifiée par des monumens que nous n'avons plus, ou par quelque ancienne tradition: Et cela se peut autoriser par l'Ambrosiaster,] 'qui dit qu'on apprenoit par quelques exemplaires, que ce Narcisse estoit un Prestre. Ambr.in Rom.p.332.c.d. 'Les Grecs & les Latins le font martyr. Les Grecs l'honorent mesme du titre d'Apostre, le mettent au nombre des 70 Disciples, Men.ex sup. '& semblent dire que ses reliques sont avec celles des SS. Urbain & Amplias, Men.V.p.11. 2. 'c'est à dire à Constantinople. [a] Ils le font Evesque d'Athenes [aprés Saint Denys.] Ugh.t.6.p.1119.d. [b] D'autres le font Evesque de Patres en Acaïe, [& apparemment avec autant ou aussi peu d'autorité les uns que les autres.] a Men.p.394.395|Bar.§.55.56. b Bar.31.oct.c.

NOTES SUR SAINT ANDRÉ.

NOTE I.

Pour la page 319.

Qu'il n'y a pas de preuve que S. André ait fondé l'Eglise de Byzance.

Nphr.l.2.c.39.p.199.d. 'NICEPHORE Calliste dit que S. André prescha dans la Cappadoce, la Galacie, & la Bithynie; qu'aprés avoir encore costoyé le Pont-Euxin du costé du midi & du nord, il vint enfin à Byzance; p.200.a|l.8.c.6.p.540.c. 'qu'y ayant presché quelque temps, & voyant que le tyran Zeuxippe le cherchoit pour le faire mourir, il s'en alla en un lieu [voisin] nommé Argyrople, où il demeura deux ans, bastit une eglise, ordonna Staquys pour Evesque de Byzance, & se retira à Sinope [ville du Pont.] Bar.44.§12. 'Beaucoup de nouveaux Grecs sont aussi dans ce sentiment que S. André a fondé l'Eglise de Byzance, Codi.ori.C.p.19.c.d|n.p.20. '& ils marquent fort en particulier ce qu'il y a fait, où il a presché, où il a demeuré &c. Le martyrologe Romain confirme la mesme chose sur le 31 d'octobre. [Et cette opinion estoit déja née dans le IX. siecle,] Synop.p.422.c. 'puisqu'on la trouve dans la chronique de Nicephore.]

Bar.34.§3. 'Mais les anciens Grecs qui ont si fort tasché de relever le siege de Costantinople, n'en ayant rien dit, on ne la peut pas tenir pour assurée. Proc.or.14.n.p.554. 'Et mesme le Pape Nicolas I. soutient que l'Eglise de Constantinople n'a esté établie par aucun Apostre. Bar.44.§11.31|34.§96. 'Baronius pretend en effet que l'opinion des nouveaux Grecs est certainement fausse. 44.§11|39.§96. 'Une de ses raisons, c'est que l'Eglise de Constantinople n'a pas toujours esté metropolitaine, mais a esté quelque temps soumise à celle d'Heraclée; [ce qui neanmoins est foible, puisqu'on ne peut pas dire avec probabilité que les Eglises fondées par

les Apostres aient toujours esté metropolitaines.] p.4. 'Il fait un grand fort sur ce qu'il pretend que S. Pierre mesme a ordonné le premier Evesque de Byzance : & pour le prouver, il allegue une lettre d'Agapet, où ce Pape dit que depuis S. Pierre, nul Evesque d'Orient n'avoit esté ordonné par le saint Siege jusqu'à Menne Patriarche de Constantinople, ordonné par ce Pape. [On voit cependant que cette lettre ne prouve ce que veut Baronius, qu'en cas qu'il n'y eust point d'autre Evesque en Orient que celui de Constantinople. Il semble qu'Agapet fasse simplement allusion à la predication de Saint Pierre dans le Pont & la Bithynie, qui est voisine de Constantinople.]

1.5.p. 'Baronius infirme en particulier la narration de Nicephore sur ce qu'il parle d'un tyran Zeuxippe à Byzance, qui estoit alors soumise aux Romains. [Mais la fausseté d'une circonstance ne ruine pas toujours le fond d'une histoire. Et mesme il ne seroit pas tout à fait improbable que ce Zeuxippe estoit toleré dans la principauté de Byzance par les Romains, comme beaucoup d'autres petits princes; ou au moins que c'estoit quelque seigneur particulier des environs, qui avoit beaucoup de credit & de pouvoir dans la ville pour y faire ce qu'il luy plaisoit.

Mais quoique la pretention des nouveaux Grecs ne puisse pas estre absolument convaincue de faux,] §34.&c bi. 'elle ne peut pas avoir aussi beaucoup d'autorité, n'estant pas fondée sur les anciens. z.or.25.p. 1.a. 'Et mesme puisque Saint Gregoire de Nazianze ayant à se défendre contre ceux qui luy reprochoient d'estre un predicateur étranger dans Canstantinople, allegue la predication de Saint André dans l'Epire, [sans parler de Constantinople & de la Thrace, c'est une grande marque qu'on n'avoit alors aucune connoissance qu'il eust porté la foy dans cette province. Peutestre que les Grecs dans le dessein de relever leur Eglise de Constantinople, en ont voulu faire un siege apostolique, & en ont attribué la fondation à S. André plutost qu'à un autre Apostre, parceque ses reliques y estoient, comme nous verrons.]

'Ils font de S. Staquys le 31 d'octobre, en quoy le martyrologe Romain les suit: & Baronius ajoute suivant la chronique de Nicephore, que c'est celui mesme à qui S. Paul fait ses recommandations dans l'epistre aux Romains *c.16.v.9*, & qu'il appelle son bien aimé. Aussi les menologes ne manquent pas de le mettre au nombre des 70 Disciples, & de luy donner le titre d'Apostre. [Nous ne trouvons rien de tout cela dans les anciens, quoiqu'il soit aisé d'accorder à la tradition de l'Eglise de Constantinople qu'elle a eu un Staquys pour premier Evesque.] Bar.31.oct.c| Ugh.t.6.p. 1119|Menæa, p.396.

NOTE II.

Pour la page 310.

Examen des actes de S. André.

'Nous avons des actes du martyre de S. André, dont le titre porte qu'ils sont écrits par les Prestres & les Diacres d'Acaïe, témoins oculaires de ce qu'ils raportent, & adressez à toutes les Eglises du monde. [Ainsi c'est la piece la plus ancienne & la plus authentique que nous ayons dans l'Eglise aprés les Ecritures canoniques, pourvu que ce titre soit veritable. Sur.30.nov. p.653.§1.

On peut dire que generalement parlant la piece est fort belle; & il est seulement à craindre qu'elle ne le soit trop pour la simplicité de ces temps apostoliques. Elle est conforme à tout ce que les anciens nous ont appris de la mort de S. André.] 'On marque que des le VIII. siecle Ethere Evesque d'Osme en Espagne en a cité le passage celebre sur l'Eucaristie. 'L'ancien missel des Gaules, qui est au moins du mesme siecle,] la suit entierement. Il paroist qu'Usuard & Adon l'avoient vue. Elle Alex.t.1.p.91. 92|Bar.30. nov.a. Thom.p.303.

est aussi citée par Remi d'Auxerre qui vivoit dans le IX. siecle, par S. Lanfranc,
Bar.30.nov. 'par le B. Wolpheme, par Pierre Damien, par Ive de Chartres, par S. Bernard, par l'auteur de la vraie & de la fausse penitence qui est parmi les œuvres de S. Augustin *t. 4. p. 514. 1. b. c.*
Phila.c.88.t.4.1.p.21.b. 'S. Philastre mesme semble l'autoriser, en disant que les disciples de Saint André ont écrit ce que cet Apostre avoit fait en venant du Pont dans la Grece.
Bar.69.§ 34| 30.nov.a. 'Ainsi il ne faut pas s'étonner que Baronius reçoive ces actes comme legitimes :
Alex.t.1.p.91. 'en quoy le P. Alexandre l'a suivi.

Du Pin,t.1.p.48. 'Cependant des personnes tres habiles ont peine à luy donner une entiere autorité,[& croient que supposé mesme que l'histoire de la mort de Saint André ait esté écrite par ses disciples, nous ne l'avons pas neanmoins aujourd'hui dans sa pureté : & c'estoit le sentiment de feu M[r] de Sainte-Beuve.]
Eus.l.3.c.25.p.97.d. 'Il est certain que des le commencement de l'Eglise il y a eu des actes de Saint André composez ou publiez par des heretiques.
Epi.47.c.1.p.400.a. 'Les Encratites s'en servoient particulierement,
a Bar.447.§6. [a] aussibien que les Priscillianistes, & les Manichéens que l'on pretendoit mesme les avoir composez, comme nous l'apprenons de S. Turibe.
Conc.t.2.p.1256.c. 'Innocent I. dans sa 3[e] epistre *c.7,* rejette aussi des actes de S. André composez par Nexocaride & Leonide philosophes.
Aug.de fid.c.38.t.6.p.240.2.d. 'S. Augustin, ou plutost S. Evode d'Uzale son ami, cite diverses folies des actes écrits par un Leuce sous le nom des Apostres, où il estoit parlé de S. André, d'Egete [ou Egée,] & de Maximille.
c.5.p.236.1.2. 'Il raporte encore un passage des actes de S. André receus par les Manichéens, écrits par Leuce ou Leonce,
in Fel.l.2.c.6.t.6.p.113.1.a. 'qui est aussi cité par S. Augustin.
b Phot.c.114.p.292. [b] Photius parle d'un livre intitulé Les voyages des Apostres, qui contenoit les actions de S. Pierre, de S. Jean, de S. André, de S. Thomas, & de S. Paul. Il dit que ce livre estoit d'un nommé Luce Carin, & il le décrit comme un tres méchant ouvrage, tant pour la doctrine que pour le style.
Bar.p.152.a. 'Le pretendu Mellite disciple de S. Jean nous avertit aussi de rejetter les actes du mesme Apostre, de S. André, & de S. Thomas, écrits par un certain Luce &c.
Phila.c.88.p.22.b. 'Saint Philastre qui croit que les actes de S. André ont esté veritablement écrits par ses disciples, ajoute neanmoins qu'ils avoient depuis esté corrompus par les Manichéens.

[Ce que nous tirons de là, c'est que tous les anciens qui ont parlé de ces actes de S. André, les ayant rejettez comme pleins d'erreurs, aucun neanmoins n'a songé à dire qu'il y en eust d'autres estimez & respectez dans l'Eglise comme écrits par les Prestres d'Acaïe, & par les propres disciples du Saint, qui ne contenoient rien de ce qu'on condannoit dans les autres. C'est un grand sujet de croire que cette lettre de l'Eglise d'Acaïe n'estoit guere connue, & qu'ainsi elle n'estoit peutestre point dutout.]
Alex.t.1.p.91. 'Car mesme pour ce que dit S. Philastre, ceux qui defendent la lettre soutiennent que ce n'est point l'ouvrage dont ce Pere parle.

[On pourroit avoir moins d'égard à cette remarque, si la lettre avoit un tel caractere d'antiquité & de verité, qu'elle se soutinst par elle mesme contre toutes les difficultez dont on la pourroit combatre. Mais c'est ce que nous n'osons nullement dire : & l'on y trouve mesme diverses choses capables d'en diminuer beaucoup l'autorité, si elles ne la ruinent entierement.]
Sur.30.nov.p.653.§1. 'On y lit d'abord une confession tres expresse de trois personnes divines, avec le propre terme de *la Trinité* ; & la consubstantialité du Fils avec le Pere y est fort bien marquée par ces termes, *hoc esse unigenitum Filium quod est & ille qui genuit.* [Cela paroist bien net pour estre du premier siecle, & on ne voit point que l'Eglise en ait jamais tiré l'avantage qu'elle eust trouvé dans une piece

si ancienne contre l'erreur des Ariens.]
'L'expression greque que le S. Esprit procede du Pere, & demeure dans le Fils, [n'est point non plus une expression des premiers temps de l'Eglise.]
.30.nov.a. 'Baronius remarque qu'elle n'est point dans Mombritius, ni dans les anciens
1 Pin,p.48. exemplaires.'Mais s'il a esté aisé aux Grecs de l'ajouter à l'original, il a encore esté plus aisé aux Latins de l'en oster.]

.30.nov. 54.§ 2. 'On ne voit pas bien comment S. André se trouve devant le Proconsul, [& cette obscurité ne convient pas à une piece originale.] Il semble neanmoins qu'il se soit venu presenter de
.act.p.13. luy mesme;'ce qui ne seroit pas conforme à la regle d'un martyre evangelique, comme parle l'Eglise de Smyrne. [Mais le moyen de croire que Saint
.p.654.§ 2. André ait seulement songé]'à abatre les temples des idoles dans la Grece, '& qu'il n'y eust point de ville dans l'Acaïe où leurs temples ne fussent abandonnez? [On peut douter encore si l'on commençoit déja à parler de plusieurs Empereurs,'*Romani principes*, en un temps où il ne pouvoit y en avoir qu'un, & lorsqu'on n'en avoit encore jamais vu deux regner ensemble. Le nom mesme d'*Ægeas* qui est tout barbare, ne convient guere pour ce temps là à un Proconsul d'Acaïe, c'est à dire à l'un des premiers Senateurs Romains.]

'La citation des propres termes de l'Evangile, & de ce que J.C. avoit dit à S. Pierre *son frere*, [ne paroist pas bien naturelle dans la bouche de S. André. Je ne sçay aussi s'il se seroit si fort pressé]'de dire à un Proconsul payen, que J.C. est né homme parfait d'une vierge. [Ce n'est pas par là que les Apostres commençoient.

On n'est pas aujourd'hui fort dis-
.10.11. posé à croire]'que toute une province fust preste à se soulever, & à tuer un Proconsul, pour sauver un Apostre. [Si les peuples faisoient des seditions, c'estoit contre les Chrétiens, & non pas pour eux.]'*Isti dolores aut leves* § 7.
sunt & tolerantur &c. [est mot à mot un raisonnement d'Epicure.]

'Aprés que toute l'Acaïe s'est assem- § 7.8.
blée, dit-on, en un jour pour tuer Egée, ce magistrat paroist le lendemain aussi froid & aussi peu emu, que si personne n'eust branlé. [Nous laissons à d'autres à examiner]'si ce qu'il § 8.
dit ensuite à S. André, [est bien raisonnable, & s'il est probable]'qu'il ait § 13.
voulu écrire à l'Empereur pour se plaindre de ce que Maximille avoit fait enterrer S. André.

'La fin de ce Proconsul, qui meurt § 13.
possedé du demon, & tué par luy au milieu de la place, [est d'un genre plus ordinaire dans les actes de Metaphraste, que dans les veritables histoires.] Le scrupule de Stratocle son frere, qui ne voulut point toucher à sa succession depeur de participer à son crime, [n'est pas non plus bien commun.] Il dit que son frere avoit fait mourir S. André par avarice. [Cela n'est pas aisé à comprendre, & les actes ne l'expliquent point.]

'Ce qui est dit à la fin, qu'il se faisoit § 14.
jusqu'alors plusieurs miracles au tombeau du Saint, *usque in præsentem diem*, [n'y a pas apparemment esté mis par ses disciples, non plus que ce qui est ensuite, qu'il ne resta personne qui ne crust en J.C.

Cette piece recevant donc tant de difficulté par elle mesme, & estant encore combatue par le silence des six ou sept premiers siecles, où l'on avoit assez souvent sujet d'en parler, il est bien à craindre que ce ne soit une piece composée dans les siecles posterieurs, ou sur ce que la tradition avoit conservé de la mort de S. André, ou mesme sur les actes de Leuce, dont on n'aura tiré que ce qui y paroissoit de meilleur. Car on voit]'par ce qu'en cite S. Evode, Aug. l. fid.c.
que ces actes estoient fort differens de 38.p.240.2.d.

la lettre, & qu'elle y a neanmoins quelque raport. La maniere dont la lettre commence tout d'un coup sa narration, *Proconsul itaque Ægeas &c.* donne sujet de croire que c'est comme un fragment tiré d'une plus grande histoire. Les actes de S. Ignace, de S. Polycarpe, des Martyrs de Lion &c. ne commencent point si subitement.

In Fel.l.1.c.6. p.213.1.a.&c. p.212.2.d.

Ce qui peut faire douter si la lettre a esté tirée de Leuce,]'c'est qu'il paroist que cet imposteur attribuoit ses ouvrages aux Apostres mesmes,'ce qui faisoit que les Manichéens les recevoient comme des livres de l'Ecriture. [Ainsi il ne pouvoit pas leur faire raporter leur mort, ni les choses qui l'avoient suivie. Mais il pouvoit les raporter luy mesme par une addition, comme la mort de Moyse est dans les ouvrages qu'il a écrits.]'On voit au moins que les Manichéens reconnoissoient[aussibien que les Catholiques,] que S. André avoit esté crucifié.

In Faust.l.14. c.1.p.122.1.c.

All.de Sim. p.119.

'Allatius cite des actes de S. André qui commencent comme la lettre de l'Eglise d'Acaïe, par ces mots, Ἃ ἐφ᾽ τοῖς ὀφθαλμοῖς ἡμῶν ἐθεασάμεθα πάντες. Et neanmoins il les met entre les pieces anonymes. [De sorte qu'il semble que les exemplaires grecs ne les attribuent point aux Prestres & aux Diacres d'Acaïe. Et ils peuvent estre encore differens des latins en d'autres points.]'Car on lit dans Nicephore & dans les Ménées, que Maximille estoit femme d'Egeate, comme ils l'appellent, & qu'elle avoit esté convertie par Saint André, aussibien que Stratocle frere d'Egeate; [ce qui n'est point dans la lettre de l'Eglise d'Acaïe.] Ils ajoutent que S. André fut cloué à la croix, προσηλῶται, 'au lieu que la lettre porte qu'Egée ne voulut pas qu'on le clouast, mais qu'afin qu'il souffrist plus longtemps, il le fit lier & étendre par les piez & par les mains, comme sur le chevalet: [& cela peut avoir donné occasion à depeindre

Nphr.l.2.c.39. p.200.a|Men. p.nov.p.477-478.

Sur.30.nov.p. 655.§ 9.10.

la croix de S. André comme une X. Ce que Nicephore dit de Maximille & de Stratocle,]'est conforme à ce qu'on en lit dans Abdias:ᵃmais cet auteur veut comme les actes latins, que S. André ait esté lié à la croix, & non cloué.

Abd.l.3.p.41. a p.43.

[Au reste nous ne croyons pas avoir besoin de nous excuser, si nous ne raportons rien d'Abdias, ni sur S. André, ni sur les autres Apostres.]'Car tout le monde convient aujourd'hui que ce pretendu disciple des Apostres ou de J.C. mesme, n'est qu'un veritable imposteur. On marque qu'il cite Hegesippe & Jule Africain,[qui vivoient l'un dans le II, & l'autre dans le III. siecle,] 'On assure que son histoire a esté condannée par le Pape Paul IV. [Ce n'est pas le mesme que Leuce, puisqu'il parle comme historien, & ne fait pas parler les Apostres. Et nous n'y trouvons pas tout ce qu'on cite de Leuce. Mais il peut bien avoir puisé dans cette source corrompue:]'Car dans l'histoire de S. André il y a divers endroits qui semblent peu favorables au mariage.'Il fait neanmoins dire en un endroit à Saint André: *Nos nuptias non evertimus aut vitamus.... verùm incesta potiùs damnamus.*[S'il est plus ancien que S. Philastre, on luy peut raporter l'endroit de ce Pere.]'Car il se pretend témoin oculaire du martyre de S. André;'& il luy fait faire un voyage d'Acaïe à Amasée & à Sinope[dans le Pont,]'pour retourner de là en Macedoine,'& ensuite en Acaïe; & ce retour fait la plus grande partie de son histoire.

Du Pin,t.1. p.47. Alex.t.1.p.7.

Abd.l.3.p. 1|43.1. p.36.1. p.44.2. p.33.1.2. p.35. p.37.2.

'On trouve dans les Ménées bien des particularitez pour l'histoire de Saint André, surtout pour ses voyages,[dont nous n'avons neanmoins osé nous servir, ces sortes de monumens ayant trop peu d'autorité dans l'histoire. Ce qu'ils en disent paroist estre l'abregé]'d'un grand discours qui y est inseré ensuite, 'fait à Constantinople[par quelque nouveau Grec, qui raporte une infinité de

Men.p.227. p.477.478. p.478. p.496.

miracles

miracles meslez de circonstances insoutenables, comme d'eglises basties, de temples abatus &c. Ainsi il merite la mesme censure qu'Abdias, quoiqu'il en soit fort different.] p.493.494. 'Il y est dit en termes formels, que Maximille aprés avoir esté convertie par le Saint, refusa absolument le devoir du mariage au Proconsul son mari, qui dechargea sa colere sur le saint Apostre, & le fit mourir pour cela. Abd.l.3.p.42.1. 'Abdias s'estoit contenté de dire qu'elle le luy rendoit plus rarement. [Cela donne grand sujet de croire que toutes ces pieces viennent originairement de celles des Manichéens & des Encratites.]

Men.p.476| Boll.may,t.1.p.52.2. 'Il semble que les Grecs aient cru autrefois que S. André avoit esté crucifié la teste en bas : au moins il est difficile de trouver un autre sens à leur κατακεφαλῆς, & à leur ἀντίστροφον σταύρωσιν, qu'on lit dans les vers de leurs Ménées. Boll.p.52.2. 'Cela seroit entierement opposé à ce que porte la lettre de l'Eglise d'Acaïe, qu'il vécut deux jours en croix, instruisant toujours le peuple. On dit que Jacque Chifflet le medecin avoit preparé un livre sur la forme de la croix de S. André, mais tout fondé sur les sculptures & les peintures.[Je n'ay point vu] celui que Mr du Saussay a fait sur le mesme Apostre.

NOTE III.

Pour la page 10.

Qu'on ne sçait point le temps du martyre de S. André.

Bar.69.§34. 'Baronius croit que S. André est mort aprés S. Pierre, fondé sur une vision raportée dans le livre des souffrances des Apostres.[Je pense que c'est Abdias,] Abd.l.3.p.32. 'où cette vision se trouve,[mais qu'on sçait n'avoir aucune autorité.]

Flor.p.118.119. 'Florentinius croit qu'il ne souffrit que dans la persecution de Domitien, supposé que l'on obligeast alors tous les Chrétiens de sacrifier par ordre de l'Empereur, Sur.30.nov.p.654.§2. 'comme le porte la lettre attribuée à l'Eglise d'Acaïe. Eus.chr.n.p.199.200. 'Car Neron donna la liberté à l'Acaïe[en l'an 67, v. *Neron* § 25,] ce qui ne dura que jusqu'à Vespasien, & jusqu'à sa 5e année selon la chronique de S. Jerome, [c'est à dire jusqu'à l'an 73 ou 74 de J. C.] Ce prince reduisit de nouveau l'Acaïe en province, & y rétablit les magistrats Romains : *V. son titre* § 14: Flor.p.119. '& depuis ce temps là il n'y eut point de persecution jusqu'à celle de Domitien [en l'an 95.

Je ne voy rien neanmoins qui empesche qu'il n'ait souffert dans la persecution de Neron, commencée en l'an 64. Car quand mesme il auroit souffert aprés S. Pierre, ç'auroit pu estre le 30 de novembre 66, S. Pierre estant mort, comme nous croyons, le 29 juin de la mesme année. Si nous avions des preuves bien certaines que le juge qui l'a condanné à la mort se nommoit Egée ; comme ce nom ne paroist point estre celui d'un Consul Romain dans le premier siecle, nous croirions aisément que ce n'estoit point un Proconsul, quoiqu'il soit qualifié ainsi dans la lettre de l'Eglise d'Acaïe, dans Abdias &c. mais que c'estoit le magistrat de la ville de Patres : & sur cela nous mettrions le martyre du Saint dans le temps de la liberté de la Grece vers l'an 70. Il faudroit neanmoins examiner si les magistrats des colonies avoient droit de condanner à la mort.] Vales.n.p.314. 'Car Patres estoit une colonie Romaine depuis Auguste qui la rebastit.

Flor.p.119.120.307.308. 'Quelques anciens martyrologes marquent au 10 de fevrier le martyre de S. André Apostre à Bethléem sous le Roy Herode. Mais c'est un autre Saint André ; & au lieu d'*Apostoli*, il faut lire *&* *Aporii* ou *Aponii*. Ainsi ce sont deux Martyrs qui peuvent avoir souffert en 44, sous Herode Agrippa, selon ce que dit S. Luc,] Act.12.v.1. 'que ce prince employa sa puissance pour maltraiter quelques personnes de l'Eglise.

NOTE IV.

Pour la page 320.

Que le corps de S. André a esté porté à Constantinople en 357.

Paul.car.26. p.618. 'S. Paulin dit que la translation de S. André à Constantinople se fit sous Constantin. Et S. Jerome le dit de mesme dans son livre contre Vigilance selon les editions de Basle en 1565, *p.122. c*, & d'Anvers en 1579, Eus.chr.n.p. 256.1. 'selon l'exemplaire manuscrit de Scaliger, [& encore selon la mesme edition d'Anvers dans le traité des hommes illustres *ch. 7.*] Ugh.t.6.p. 1148. 'On lit aussi dans le menologe d'Ughellus au 30 de novembre, que ce fut sous Constantin.

[Pour ce qui est de S. Jerome, il met nettement dans sa chronique que cette translation se fit sous Constance; ce qu'on ne peut pas pretendre estre une faute de copiste: & ainsi on doit corriger sur cet endroit tous les autres de ce Pere, dans lesquels on a pu aisément changer *Constantius* en *Constantinus*.] Eus.chr.n.p. 256.1. 'Aussi Scaliger ne doute pas que dans le livre contre Vigilance, il ne faille lire Constance au lieu de Constantin. Il a lu de mesme dans le catalogue des hommes illustres; & c'est ce que porte l'edition de Basle en 1565.

On ne peut pas dire la mesme chose de S. Paulin, son vers & la suite de son discours voulant necessairement qu'on lise *Constantinus*, & non pas *Constantius*.]

Bar.9.may.f. an.356.§ 73. 'Baronius dans son martyrologe n'ose pas decider qui a raison des deux.' Dans ses Annales il renvoie la difficulté à l'an 359, [où il n'en parle point dutout.] 'Il 359.§ cite sur l'an 358 ce qui est dit dans la vie d'Arteme Duc d'Egypte, que Constance luy donna cette dignité, parce qu'il s'estoit bien acquité de la commission qu'il luy avoit donnée de faire apporter d'Acaïe à Constantinople les corps de S. André & de S. Luc: [mais il n'y examine point dutout la difficulté. Neanmoins tous les auteurs posterieurs ont suivi la chronique de Saint Jerome, comme Idace dans ses fastes, la chronique d'Alexandrie *p.680*, Adon dans son livre des festes des Apostres *p.32*, Theodore le Lecteur *l.2.p.567. d*, Philostorge *l. 3. c. 2. p. 476. d*, les Ménées des Grecs *30.nov.p.478.496*.

Les trois derniers ne marquent point l'année de cette translation. Les trois premiers, avec S. Jerome dans le catalogue des hommes illustres *c.7.p.268. 1*, selon l'edition de Basle en 1565, disent que ce fut l'an 20 de Constance, sous le IX. Consulat de Constance selon Idace, ou XI. selon la chronique d'Alexandrie qui en met toujours deux de plus, & sous le II. de Julien,' Indiction 15, c'est à dire en l'an de l'ere commune 357. Chr.Al. ib. La chronique de S. Jerome selon l'edition de Scaliger, le met l'année suivante, l'an 21 de Constance.] 'Mais Eus.chr.n. p.255.1. Scaliger mesme dit nettement que c'est une faute:' & Rosweide dans ses notes Paul.n.p.14. sur S. Paulin assure que les plus anciens manuscrits le mettent en la 20^e^ année de Constance; [ce qui a esté suivi par le Mire & M^r^ de Pontac dans leurs editions de la chronique d'Eusebe.]

NOTES SUR SAINT JACQUE LE MAJEUR.

NOTE I.

Pour la page 325.

Sur S^te^ Salomé.

Laun.de Magd.p.173. 174. 'Le martyrologe Romain met la feste de S^te^ Salomé à Jerusalem; par où il semble condanner quelques modernes, qui pretendent, sans en alleguer aucune preuve considerable, qu'elle est morte en Provence, & que son corps y est encore. Ce martyrologe semble en cela avoir voulu suivre les anciens, qui joignent la feste de S^te^ Salomé avec celle

de Saint Marc Evesque de Jerusalem.

Auct.3.p.480.2.d. 'On ne sçait pourquoi le martyrologe Romain l'appelle Marie Salomé. Car on ne trouve ni dans l'Evangile, ni dans aucun auteur, qu'elle s'appellast Marie. [Baronius ne cite rien pour
Bar.app.§ 65| an.34.§ 182. cela dans ses notes;]' & dans ses Annales il ne l'appelle que Salomé.[a] C'est
Boll.9.apr.p.812.b.d. une erreur venue de quelques méchantes histoires, qui nous ont donné les trois Maries, la S^te^ Vierge, Marie mere de Jacque, & Marie Salomé qu'elles disent avoir esté sœur des deux autres. [Nous ne nous arrestons point non
Auct.3.p.481. plus]' aux nouveaux Grecs, qui font S^te^ Salomé fille de S. Joseph.[b] S. Epi-
Epi.78.c.8. p.1040.a. phane donne veritablement à S. Joseph une fille nommée Salomé, [ce qui mesme n'est ni guere fondé, ni fort receu : mais il ne dit point que ce fust la femme de Zebedée.].

Pour la page 7.

NOTE II.

Que S. Jacque est mort à Jerusalem, & non à Cesarée.

[Il est certain par les Actes, que S. Pierre ne fut point mis en prison à Ce-
A.12.v.19. sarée,]' où Agrippa s'en alla aprés sa delivrance, en quittant la Judée; [mais
17. à Jerusalem,]' où estoit Saint Jacque le
12. Mineur,' où estoit la maison de Marie mere de Jean Marc,' où estoit proprement alors l'Eglise. [En un mot, on n'en sauroit douter en lisant les Actes. Que si S. Pierre a esté en prison à Jerusalem, on ne peut guere douter non plus que
r.p.122.a. S. Jacque n'y ait esté martyrizé,]' quoique le menologe de Basile dise que ç'a esté à Cesarée.

ur la page

NOTE III.

Sur celui qui fut martyrizé avec S. Jacque.

l.2.c.9.p. 'Celui qui fut martyrizé avec Saint Jacque, aprés luy avoir demandé pardon, estoit selon S. Clement d'Alexandrie cité par Eusebe, ὁ εἰσαγαγὼν αὐτὸν εἰς δικαστήριον.' Cela peut s'entendre n.p.29.2.c.d.
d'un accusateur qui aura demandé & poursuivi la mort de Saint Jacque, ou d'un officier qui l'aura presenté devant Agrippa. M^r^ Valois prefere le premier sens, parcequ'un officier ou un soldat qui ne fait qu'executer l'ordre de son superieur, paroist, dit-il, exemt de toute faute, & n'avoir point de pardon à demander.

'Suidas qui raporte la mesme histoire, en y changeant quelques circonstan- Suid.g.p.1106.f.
ces, dit que c'estoit l'accusateur du Saint, ὁ κατήγορος αὐτοῦ,' qui avoit parlé p.1101.a.
contre luy. [Cependant quel accusateur falloit-il pour des personnes qui declaroient d'eux mesmes toutes les choses dont on leur faisoit des crimes. Il ne falloit que quelqu'un qui eust la charge de les prendre, & de les amener devant ceux qui les vouloient condanner. Il se peut bien faire aussi que S. Jacque se fust caché, & eust esté decouvert par quelque Juif, qui l'avoit amené devant Agrippa.

De quelque maniere que cela se soit fait, il n'y a point lieu de s'étonner qu'un homme converti en cette occasion, ait eu un tres grand regret d'avoir contribué à la mort d'un Apostre, & en ait demandé pardon à luy & à Dieu, quelque obeïssance qu'il eust esté obligé de rendre aux hommes. Je pense que le boureau a accoutumé de demander pardon aux plus criminels avant que
de les faire mourir.]' Et le P. Combefis Auct.3.p.480.2.b.
ne pretend nullement accorder à M^r^ Valois, que des subalternes puissent toujours estre exemts de faute, quand ils ne font qu'obeïr à leurs superieurs, lorsqu'on leur commande de faire des choses contraires à la loy de Dieu, & d'agir contre des serviteurs de Dieu, qui n'ont point d'autre crime que d'estre des serviteurs de Dieu, [& d'aimer mieux luy obeïr qu'obeïr aux hommes. Les exemples de S. Genés d'Arles, &

de Benevole sous Valentinien II, sont formels pour cela. Mais il n'en faut point d'autres que ceux de tous les Martyrs, ou plutost de tous les Chrétiens, qui ont mieux aimé souffrir toutes choses, que d'obeïr contre la loy de Dieu, à ceux à qui ils se reconnoissoient obligez d'obeïr en tout le reste.

Abdias embellit par quantité de circonstances toute cette narration du martyre de S. Jacque & de son compagnon. Mais ce qui n'est que dans cet auteur peut passer pour n'estre nullepart. C'est pourquoi nous n'avons pas cru estre obligez de perdre le temps à le lire tout entier.]

d. 'Car quand il diroit quelque chose de vray,[on ne le sauroit discerner]des contes & des fables qu'il y mesle.

Pour la page 318.

NOTE IV.

Que S. Jerome ne met point la mort de S. Jacque le 2e jour des Azymes.

Bar.44.§ 2. 'Baronius cite de S. Jerome, que selon l'opinion de quelques uns, Saint Jacque avoit esté martyrizé le second jour de Pasque. [Neanmoins S. Jerome, ni ceux qu'il cite, ne parlent point de Pasque.]

Hier. in Ez. 43.p.541.d. 'Mais ils expliquent de S. Jacque & de Saint Estienne, les deux boucs que Dieu selon les Septante veut qu'Ezechiel immole ou fasse immoler le second jour de la consecration de l'autel. C'est pourquoi ils disent de mesme que S. Estienne a esté offert le second jour.

Pour la page 318.

NOTE V.

Qu'on ne sçait point pourquoi on fait la feste de S. Jacque le 25 de juillet.

Bar.25.jul.a. 'Baronius dit dans ses notes sur le martyrologe, que la feste de S. Jacque a esté mise le 25 de juillet, à cause que c'est le jour auquel son corps a esté transferé d'Irie à Compostelle.

an.816.§ 71. 'Dans ses Annales il cite d'une lettre de Leon III, que nous n'avons point, qu'il fut apporté ce jour là à Irie. [Nous n'avons encore rien trouvé de bon sur ces translations, bien loin d'en pouvoir dire le jour. Mais je ne sçay comment Baronius en a fait dependre la feste de S. Jacque au 25 de juillet, marquée dans Bede, & mesme dans les martyrologes de S. Jerome,] 'luy qui croit que ces translations n'ont esté faites ou connues que longtemps aprés, & vers l'an 800. [Il vaut donc mieux se contenter d'honorer ce jour là S. Jacque avec toute l'Eglise d'Occident, sans nous mettre beaucoup en peine pourquoi on le fait ce jour là, puisqu'apparemment nous ne le trouverons pas.] 567.

Pour la page 319.

NOTE VI.

Si S. Jacque a preschê en Espagne.

'Ce qu'on dit de la predication de S. Jacque en Espagne, est fondé sur le traité *de vita & morte Sanctorum, c. 73,* qui porte le nom d'un Isidore, 'mais dans lequel il y a plusieurs mensonges indignes d'estre attribuez à S. Isidore de Seville, [qui vivoit au VII. siecle:] '& Baronius l'appelle le faux Isidore. 'Dans cet endroit mesme il attribue à S. Jacque frere de S. Jean l'epistre de S. Jacque frere du Seigneur. 'A cet Isidore on ajoute les recueils de Bede, 'dans lesquels il n'y a presque rien qui soit digne de l'esprit de ce Pere; 'un écrit attribué à S. Julien de Tolede, qui vivoit vers l'an 691, & qui paroist neanmoins encore trop ancien pour estre auteur de cet ouvrage; 'les lettres du Pape Calixte II, [qui vivoit au XII. siecle; le breviaire de Tolede,] '& un écrit supposé à l'Archevesque Turpin. 'Outre que tous ces témoignages sont fort foibles par eux mesmes, 'ils sont encore extremement suspects de fausseté, parcequ'un auteur Espagnol raporte que dans le Concile general de Latran en 1215, sous Innocent III, l'Archevesque de Compostelle se preten-

Bar.25.jul.a. | Alex.t.3.p.522. | Bar.l.6.§ 63. | Is.H.sanc.c.73.p.164. | Bar.25.jul.a. | Bell.p.171. | Alex.p.523. | Alex.p.524.525. | Bar.25.jul.a. | Alex.p.523.524. | Aug.t.4.p.4.c. | a Bar.l.6.§ 69. | Alex.p.523.524.

dant exemt de la primacie de Tolede, à cause que le corps de Saint Jacque Apostre d'Espagne, estoit dans son Eglise, Rodrigue tres savant Archevesque de Tolede, luy soutint publiquement qu'il ne pouvoit raporter aucune preuve que S. Jacque fust jamais venu en Espagne, & que pour luy il n'en avoit jamais rien lu, mais qu'il l'avoit seulement oui dire autrefois à de bonnes veuves, & à quelques saintes Religieuses : & l'Archevesque de Compostelle n'eut rien à repliquer sur cela.

Bar.816.§70. 'Baronius croit qu'on peut encore montrer par une lettre de Gregoire VII, écrite en 1074, que jusque là l'Eglise Romaine ou ignoroit ou rejettoit tout ce qu'on dit du voyage de S. Jacque en Espagne.

§69. 'C'est pourquoi il conteste les lettres qu'on cite du Pape Calixte II,

§68. '& il retracte ou suspend au moins tout ce qu'il avoit dit dans ses notes sur le martyrologe, pour montrer seulement que ce voyage n'est pas absolument impossible.

Alex.t.1.p.525.526. 'Il paroist neanmoins par divers auteurs du IX. siecle, que cette opinion s'établissoit alors dans l'Occident. [La réponse de Rodrigue fait voir au moins que ce qui se lit sur ce sujet dans le breviaire de Tolede, n'y a esté mis qu'aprés le XIII. siecle.]

p.520. 'On remarque que cet Archevesque a fait une histoire d'Espagne fort exacte, sans y dire un mot du pretendu voyage de S. Jacque en ce pays là.

[L'an 58, longtemps aprés la mort de S. Jacque,]

Rom.15.v.20-28. 'S. Paul dit que sa coutume estoit de ne prescher que dans les lieux où l'Evangile n'avoit point esté annoncé; que c'estoit ce qui l'avoit empesché jusques alors d'aller à Rome; mais qu'enfin ne trouvant plus de lieu en Orient [où l'Evangile n'eust esté porté, il avoit dessein de passer à Rome pour aller de là en Espagne.]

Alex.t.1.p.528. 'Cela marque assez evidemment que l'on n'y avoit pas presché jusqu'alors.

Est.in Rom.15.v.20.p.177.1. a Ambr.ib.p.330.f | Hier.t.6.p.93.d. 'Et c'est le sentiment d'Estius sujet d'Espagne, [a] qui suit en cela l'Ambrosiaster, & S. Jerome sur le chap. 5 d'Amos.

Conc.t.2.p.1245.d. 'Le Pape Innocent I. soutient que l'on ne peut trouver aucun Apostre que S. Pierre qui ait presché en Espagne; & que toutes les Eglises de ce pays avoient esté fondées par S. Pierre ou ses successeurs :

Bar.25.jul.a. 'ce qui reduit Baronius avant qu'il eut abandonné ce voyage, à soutenir que si S. Jacque a esté en Espagne, il est certain au moins qu'il n'y a fondé aucune Eglise: [Et quelle apparence y a-t-il qu'un des principaux des Apostres ait porté l'Evangile dans un pays fort eloigné, & n'y ait fondé aucune Eglise. Car on ne peut pas dire qu'il n'y ait esté qu'en passant. On ne va point en Espagne pour aller ailleurs.]

a Alex.t.1.p.519 | Sur.25.jul.p.304.§2. 'Quelques uns pour montrer que S. Jacque ne peut avoir esté en Espagne, ont encore allegué qu'il estoit mort avant la separation des Apostres; [ce qui n'est pas neanmoins si considerable, parceque nous ne savons pas en quel temps se fit cette separation. *V. S. Matthieu.*]

Auct.3.p.479.2.d. 'Les Grecs ni anciens ni nouveaux, n'ont eu aucune connoissance du voyage de S. Jacque en Espagne, & ils ne disent jamais qu'il ait presché que dans la Judée & la Samarie.

NOTE VII.

Pour la page 329.

Sur la translation du corps de Saint Jacque en Galice.

Bar.816.§71. 'Ce qu'on dit que le corps de S. Jacque fut transporté de Jerusalem à Irie en Galice l'année mesme de sa mort, & de là à Compostelle, est fondé par Baronius sur une lettre du Pape Leon III. Il n'en raporte point les termes, [& cette lettre n'a point esté inserée dans les Conciles avec les autres lettres de ce Pape.

Il est mesme bien difficile de croire qu'on ait transporté le corps de S. Jacque en Espagne aussitost aprés sa mort.

On ne le pourroit attribuer qu'à quelques Juifs de Galice, qui auroient embrassé la foy à Jerusalem, & auroient ensuite voulu s'en retourner en leur pays. Ce seroit une question de savoir s'il y avoit des Juifs en cette extremité de l'Espagne. Mais quand il y en auroit eu, est-il pas assez probable que ces premiers Chrétiens demeuroient autant qu'il leur estoit possible dans les pays où le Christianisme estoit déja établi, & où ils en pouvoient faire les exercices, à moins qu'ils ne fussent engagez à la propagation de la foy? Et en ce cas la foy aura esté preschée en Espagne longtemps avant que Saint Paul songeast à l'y aller porter. D'ailleurs les loix Romaines défendoient de transporter les corps des morts.]

Oecu.pr.p.13. 'L'Anonyme d'Oecumenius dit que le corps de S. Jacque estoit dans la ville de Marmarique, ou dans une ville de la Marmarique, ἐν πόλει τῆς Μαρμαρικῆς. [C'est sans doute] Isi.H.sanc.c.65.p.168.3.f. 'la Carmarique, où le pretendu Isidore dit aussi qu'il estoit enterré. [Je ne sçay s'ils l'entendent de la Libye Marmarique ou Cyrenaïque. Mais quoy qu'il en soit, on ne voit point que cela ait de raport avec Irie ni la Galice.

Ce que nous trouvons de plus ancien & de mieux fondé, c'est ce que dit Fortunat vers le milieu du VI. siecle,] Fort.l.8.c.4.p.190.b. 'que la Palestine envoie les deux SS. Jacques au devant de J.C; a Bar.816.§71. a& cela montre qu'il croyoit que le corps de l'un & de l'autre estoit encore alors à Jerusalem. [On répondra qu'il a pu se tromper en cela, comme il se trompe] Fort.p.190.b. 'de mettre les reliques de Saint André en Acaïe, [quoiqu'elles eussent esté transportées à Constantinople dés l'an 357. Il a pu assurément se tromper de mesme sur S. Jacque; & nous croirons sans difficulté qu'il s'y est trompé quand nous en aurons des preuves aussi certaines, que nous en avons sur S. André. Mais en les attendant, il semble que la raison nous oblige de nous tenir à ce qui est de plus probable & de mieux fondé.] 'Baronius avoue au moins que Bar.816.§72. cet endroit de Fortunat prouve que de son temps on n'avoit aucune connoissance que le corps de S. Jacque fust en Espagne.

[Il y auroit donc plus de probabilité à dire que dans les desordres du VII. siecle, & parmi les ravages que les Sarrazins firent alors & depuis dans la Palestine, le corps de S. Jacque fut transporté en Galice par quelque occasion, & y est ensuite demeuré inconnu jusque vers l'an 800, à cause des troubles que causa dans toute l'Espagne l'invasion qu'en firent les Sarrazins au VIII. siecle; si neanmoins il est necessaire de dire qu'il soit demeuré quelque temps caché, de quoy nous parlerons dans la note 8. C'est une conjecture sans preuve, mais qui est neanmoins aussi bien prouvée que ce que l'on dit sur ce sujet. Je croy qu'elle debarasseroit mieux toutes les difficultez, & donneroit plus de facilité à soutenir que les reliques de Compostelle sont veritablement de S. Jacque le Majeur.]

'Le P. du Bosc Celestin a tiré de la Bosc.l.2.p.181. 182. bibliotheque de Fleuri, un écrit fait, à ce qu'il croit, vers l'an mille, par un moine de la mesme abbaye, qui y raporte comment le corps de S. Jacque fut apporté de Jerusalem en Galice. 'L'auteur ne veut pas que ç'ait esté Sur.25.jul.p.294.§3. aussitost aprés la mort de S. Jacque, qui avoit d'abord esté enterré [à Jerusalem;] 'mais lorsque le nom de J.C. p.295.b. estoit déja repandu par tout le monde: '& il pretend que celui qui l'apporta en p.294.§4. Galice, fut S. Tesiphon ordonné Evesque par les Apostres avec quelques autres, pour aller repandre la semence de l'Evangile. [Mais cet auteur déja trop nouveau pour faire aucune autorité, mesle dans sa narration des circonstances si étranges & si fabuleuses, qu'elles decrieroient les histoires qui

feroient d'ailleurs les plus authentiques. Ainsi le P. du Bosc a pu le conter parmi]'ce grand nombre d'autres, qui ont écrit, comme il dit, bien des choses de S. Jacque toutes diverses, & presque toutes incertaines ou douteuses. 'Vasæus peut avoir eu quelque histoire assez semblable à celle-ci.

Bosc.t.1.p. 181.a.

Vas.chr.p. 5(?).d.

Pour la page 129.

NOTE VIII.

Sur la decouverte des reliques de S. Jacque.

[Nous ne pretendons point contester]'la decouverte du corps de S. Jacque, qu'on dit s'estre faite à Irie ou à Compostelle, au commencement du IX. siecle,'comme l'Archevesque Rodrigue n'a pas voulu la contester. [Mais il est vray qu'on souhaiteroit en avoir des preuves plus authentiques que celles que nous en voyons. Car Baronius ne nous dit point dutout d'où il a pris]'l'histoire fort courte qu'il en fait. [Il ne cite aucun auteur du temps qui en parle, & qui nous dise quand & comment ces reliques ont esté trouvées & reconnues, quoiqu'il ait accoutumé de le faire dans ces rencontres quand il en trouve.]'Il cite en general tous les historiens d'Espagne, [ce qui n'est rien;] & il ne les cite pas mesme pour l'histoire de la decouverte, mais seulement pour dire que le corps de Saint Jacque ayant esté trouvé à Compostelle, le Pape Leon III. y transporta le siege d'Irie à la priere du Roy Alphonse le chaste.

Bar.816.§66. 72.

Garc.c.5| Conc.t.5.p. 539.e.

Bar.816.§72.

Id.

'Dans ses notes sur le martyrologe Romain, il cite des lettres & des sermons du Pape Calixte sur la translation de S. Jacque. [Et où sont-ils? Ne sont-ils point du mesme genre que]'la lettre de ce Pape qui parle de la predication de S. Jacque en Espagne, & que Baronius mesme accuse pour ce sujet de fausseté?]'Il cite encore cinq livres du mesme Pape sur les miracles de S. Jacque, en avouant que quelques uns de ces miracles n'ont esté faits que depuis la mort de ce Pape. [Il est donc à craindre que nous ne soyons reduits]'au *creditur* de Rodrigue, [& qu'il ne faille s'en raporter à l'opinion commune, sans trop approfondir une chose dont on ne trouveroit peutestre pas de preuves bien claires. Car ne pourroit-il pas y avoir eu à Compostelle un S. Jacque, que l'on aura confondu avec l'Apostre?

25.jul.a.

Bar.816.§69.

25.jul.a.

Garc.c.5.p. 1639.c.

Je ne trouve point dutout dans l'histoire d'Espagne faite par le mesme Rodrigue, ni comment ces reliques sont venues en Galice, ni comment elles y ont esté connues. Cela n'est point au moins dans tout le regne d'Alphonse.] 'Il y dit seulement que le chemin de S. Jacque n'a point esté fait par Charlemagne, comme quelques uns le vouloient, [& entre autres Luc de Tuy;] mais longtemps aprés luy, lorsque le grand nombre des miracles qui se faisoient à l'eglise de cet Apostre, y eut attiré de tous costez les penitens.'Ce Luc Diacre & puis Evesque de Tuy [ville de Galice assez pres de Compostelle, ne nous apprend rien non plus que je sache, ni de la predication de S. Jacque en Espagne, ni de sa translation, ni de la revelation de ses reliques.] 'Il dit seulement qu'Alphonse détruisit la ville d'Irie, bastit l'eglise de S. Jacque Apostre [à Compostelle,] & y établit avec le consentement de Leon III. un siege metropolitain, [ou plutost un simple siege episcopal selon Rodrigue,]'qui soutient que l'Eglise de Compostelle n'a esté faite metropolitaine qu'en l'an 1124,'en quoy il est suivi par Jean Vasæus [a] natif de Bruges en Flandre, qui s'estant depuis établi en Espagne, y a écrit une chronique de l'histoire de ce pays il y a environ 150 ans, & s'est acquis par là beaucoup d'estime.

Rodr.l.4.c.11| Hisp.ill.t.2. p.75.c.d.

Mir.scrip.c. 390.p.258.

L.Tud.Hisp. ill.t.4.p.75.c.

Garc.c.5.p. 1639.c.

Vas.chr.p. 619.d.

a Mir.ap.c.72. p.62.

'Cet auteur parle un peu plus amplement que les autres des reliques de

Vas.chr.p. 635.706.

S. Jacque, & cite pour cela l'histoire de la ville de Compostelle. [Il ne dit point quand cette histoire a esté écrite: mais
p.706.c. la maniere dont elle parle]'de Theodemir premier Evesque de Compostelle, qu'elle dit avoir trouvé les reliques, [fait voir qu'elle est fort recente, & bien eloignée de ce Theodemir.] *Prenotatis Episcopis fertur successisse Theo-*
p.707.a. *domirus....'multis referentibus audi-*
p.706.c. *vimus.*'L'auteur avoue qu'on ne savoit quoy que ce soit des predecesseurs de
p.636.a. Theodemir hors leurs noms.'Vasæus en semble citer que S. Jacque avoit presché en Espagne: [Ainsi l'on voit que c'est une piece tout à fait sans autorité.]

Mari.l.7.c.10. 'Cependant Mariana suit presque
p.710. mot à mot cette histoire, & ne paroist
p.710.711. point avoir rien eu de meilleur,'sinon qu'il cite une piece d'Alphonse le chaste conservée à Compostelle, où ce prince dit que le corps de S. Jacque avoit esté trouvé de son temps. [Mais il ne nous la donne point pour l'examiner.]'Il p.708.a avoue qu'on ne raporte point dutout quelles marques on a eues que le corps honoré à Compostelle soit celui de S. Jacque le Majeur. [Ainsi tout ce qu'on en peut dire, c'est que la raison ne permet guere de croire que ce grand concours de pelerins qu'on a vu depuis venir à Compostelle, ait pu se faire que sur des miracles certains & averez; & que la pieté nous porte aussi à juger que Dieu n'a point autorisé par des miracles un culte ni faux, (si les reliques qu'on y honore ne sont point de celui dont elles portent le nom,) ni superstitieux, & en quelque sorte idolatre, si ce ne sont point des reliques d'aucun Saint.]

NOTES SUR SAINT JEAN L'EVANGELISTE.

Pour la page 331.§1.

NOTE I.

Quel est S. Jean vierge selon S. Augustin.

Aug.in Jo.h. 124.p.235.2.a. 'SAINT Augustin qui ne veut point assurer la virginité de l'Apostre S.
bo.conj.c.21. t.6.p.336.2.d. Jean en expliquant son Evangile,'oppose en un autre endroit le celibat de S. Jean au mariage d'Abraham. [Mais il y a apparence que dans ce dernier endroit il parle de Saint Jean Battiste,
Tert.monog. c.17.p.688.a. aussibien que Tertullien,]'quand il appelle S. Jean eunuque de J.C.

Pour la page 331.§2.

NOTE II.

Que J.C. n'a point fait la derniere Cene chez S. Jean.

Nphr.l.1.c.18. p.104.b. 'Nicephore écrit qu'on disoit que J.C. avoit fait la derniere Cene dans une maison qui appartenoit à S. Jean l'E-
Bar.34.§11. vangeliste.'Baronius cite la mesme opinion de Cedrene, & de quelques autres Grecs;'& la trouve fort douteuse, par- §11. ceque S. Jean mesme fut envoyé par J.C. pour chercher la maison où il devoit faire la Cene &c. [Il faut ajouter qu'elle est tres certainement fausse,] 'puisque J.C. marqua à S. Jean ce qu'il Conc.c.16 devoit dire au pere de famille, & au maistre de la maison.

[Il semble que pour refuter cette imagination des Grecs, il suffiroit d'alleguer]'qu'estant Apostre, il avoit aban- Aug.in Joh. donné toutes choses pour suivre J.C, 109.p.155. Amb.epist. comme S. Pierre le declare, tant en son p.41.64. nom, qu'au nom des autres Apostres: ce qui fait que S. Augustin dit nommément de S. Jean, qu'il ne possedoit ni maison, ni quoy que ce fust, & qu'il ne pouvoit point dire que rien fust à luy. [Il se pourroit bien faire neanmoins qu'il eust renoncé de cœur à son bien s'il en avoit, mais non encore d'effet, parcequ'il

parcequ'il n'estoit pas en état d'en disposer.] Matt.4.v.22. 'Car il avoit encore son pere 27.v.56. lorsqu'il suivit J. C, '& sa mere n'est morte qu'aprés la Resurrection. *V. S. Jacque le Majeur.* Naz.t.2.p.281.b.c. 'Dans la tragedie intitulée *Christus patiens*, [qu'on attribue assez communément à Apollinaire,] on lit mesme que S. Jean avoit une maison à Jerusalem au temps de la Passion. [Mais c'est un poete, & qui ne fait pas scrupule d'inventer des choses qui n'ont point esté.]

Pour la page 333. § 2.

NOTE III.

Que S. Jean n'est point le jeune homme qui s'enfuit nud.

Amb.ps.36.v.24.p.701.c| Marc.14.v.51.52. 'S. Ambroise dit que S. Jean estoit ce jeune homme qui n'avoit qu'un linge sur luy, comme le raporte S. Marc, & qui s'enfuit tout nud depeur d'estre pris avec J.C. Greg.mor.l.14.c.23.p.417.d.e| Bar.34.§ 68. 'S. Gregoire, Bede, & plusieurs autres sont du mesme sentiment. Baronius dit que si quelques nouveaux auteurs en ont douté, ç'a esté principalement pour n'avoir pu comprendre pourquoi il n'auroit eu qu'un linge sur luy. § 39.68. 'Mais la raison qu'il en raporte, Cas.ex.16.§65.p.593. 'n'est propre qu'à faire voir qu'il est difficile d'y en trouver une bonne. Conc.c.137.n.10. 'Il y a plus d'apparence que ce jeune homme estoit quelqu'un de la maison voisine, que le bruit fit eveiller & sortir du lit. Chry.in Matt.h.85.p.882.d.e. 'S. Chrysostome dit clairement que S. Jean ne s'enfuit point.

Pour la page 333. § 2.

NOTE IV.

Que S. Jean peut avoir suivi J.C. chez Caïphe, mais que cela n'est pas certain.

Chry.in Matt.h.66.85.p.707.c|882.e| Hier.ep.16.p.119.a. 'S. Chrysostome & S. Jerome disent que ce fut S. Jean qui suivit J.C. chez Caïphe, & y fit entrer S. Pierre. a Aug.in Jo.h.113.p.218.2.a. [a]S. Augustin ne desapprouve pas cette opinion. [Mais comme il estoit fort reservé à ne rien avancer sans preuve,] il remarque qu'il y auroit de la temerité à l'assurer. [On ne voit pas en effet qu'il y ait rien de bien concluant dans ce que dit Saint Chrysostome,] Chry.in Act.h.10.p.99.d. 'que ce qui est porté par les Actes, Que les Juifs reconnoissoient S. Pierre & S. Jean pour avoir esté avec J.C, marque qu'ils l'avoient accompagné dans sa Passion. Hier.ep.16.p.119.a. 'Ce que dit S. Jerome que S. Jean estoit connu du Pontife à cause de sa noblesse, [peut paroistre encore moins fondé & moins solide.] Chry.in Jo.h.82.p.529.530. 'Ce que S. Chrysostome en dit sur S. Jean, [est fort beau; & c'est ce qu'on en peut dire de meilleur. Mais il suppose plutost la chose qu'il ne la prouve.] Nphr.l.1.c.28.p.104.b. 'Nicephore devine que c'estoit parcequ'ayant une terre en Galilée, il l'avoit vendue à Caïphe, & en avoit employé le prix à acheter une maison à Jerusalem dans l'enceinte de Sion.

Pour la page 336. § 4.

NOTE V.

Que S. Jean n'est point venu demeurer à Ephese avant l'an 66.

Bar.97.§ 2. 'Baronius croit que Saint Jean n'est venu à Ephese qu'aprés la mort de S. Pierre & de S. Paul, [c'est à dire aprés l'an 66.] Iren.l.3.c.3.p.234. 'Au moins S. Irenée marque assez clairement qu'il ne gouverna l'Eglise d'Ephese qu'aprés S. Paul, à qui il en attribue la fondation, [c'est à dire aprés les trois ans que S. Paul y demeura depuis 54 jusqu'en 57. *V. S. Paul § 29-31.* Et cela paroist d'autant plus certain,] Rom.15.v.20. 'que S. Paul ne vouloit prescher que dans les lieux où la foy n'avoit point encore esté établie par d'autres. Thdrt.pr.Eph.p.290.291. 'C'est aussi le sentiment de Theodoret, que S. Jean n'y est venu que depuis cela.

'[On peut dire mesme qu'il n'y estoit point encore en l'an 64,] 1.Tim. 'lorsque S. Paul y laissa S. Timothée comme Evesque, pour s'opposer à ceux qui y repandoient des erreurs, pour ordonner & juger les Prestres, pour établir mesme des Evesques &c. [sans marquer aucune subordination de luy à S. Jean. S. Epiphane s'accorde aisément à tout cela,] Epi.51.c.12.p.423.b. 'puisqu'il dit que S. Jean ne vint

en Asie que lorsqu'il estoit déja vieux, μετὰ γηραλέαν ἡλικίαν. Poll.24.jan. p.566.§ 4. 'Les actes de S. Timothée,[dont Photius s'est donné la peine de faire un abregé,] disent aussi que S. Jean ne vint à Ephese qu'aprés le martyre de S. Pierre & de S. Paul, & mesme aprés la mort de[plusieurs de]leurs disciples. Ils le citent de Saint Irenée;[marquant peutestre le passage dont nous avons parlé.

Conc.t.3.p.573.a. On peut objecter contre cela,]'qu'il paroist par le Concile d'Ephese que la S[te] Vierge est venue à Ephese, & y est morte. *V. son titre note 13.* [Or on ne voit point par quelle occasion elle y pourroit estre venue, que pour suivre S.Jean. Et il n'y a cependant guere d'apparence à dire qu'elle n'y soit venue qu'en 66. Car supposant qu'elle eust seulement 15 ans à la naissance de J.C, quatre ans avant l'ere commune, elle eust eu 85 ans en 66, ce qui est un grand age pour faire encore des voyages. Il faut donc dire que S. Jean ne vint à Ephese pour y faire ou sa residence ordinaire, ou un sejour considerable, que vers l'an 66. Mais il pouvoit y estre venu auparavant sans s'y arrester, & y avoir amené la S[te] Vierge, qui y sera morte.]

NOTE VI.

Pour la page 338.§ 4.

S. Epiphane met Ebion pour Cerinthe.

Epi.30.c.24. p.148.d. 'S. Epiphane dit que c'estoit Ebion qui estoit dans le bain lorsque S. Jean y vint.[Mais nous avons cru devoir nous arrester à Saint Irenée, suivi par Eusebe & Theodoret, qui disent que c'estoit Cerinthe.]'Peutestre, dit Baronius, que l'un & l'autre y estoit. Bar.74.§ 9| Iren.n.p.240.a.b. [Mais il n'est point necessaire de recourir à cette conjecture, n'estant pas rare que S. Epiphane se trompe dans l'histoire.]

Iren.ut sup. 'Feuardent cite de S. Jerome contre les Luciferiens, que le bain tomba effectivement, & ecrasa Cerinthe.[J'ay lu exprés tout ce traité sans y rien trouver de semblable.]

NOTE VII.

Pour la page 338.§ 5.

Que S. Jean a esté plongé dans l'huile bouillante sous Domitien.

Hier.in Jov. l.1.c.14.p.2. 'S. Jerome dit que S. Jean fut plongé dans l'huile bouillante sous Neron, & il le cite de Tertullien,'qui le met en effet immediatement aprés le martyre de S. Pierre & de S. Paul, Tert.præ. 36.p.245.b. [mais sans rien dire qui marque que cela se soit fait en mesme temps. On assure mesme que dans S. Jerome, où les imprimez lisent *à Nerone*, il y a des manuscrits qui lisent *Roma*: ce que Victorius a suivi dans son edition. Et autrement il faudroit dire que S. Jerome se contrediroit.]'Car il dit au mesme endroit qu'il fut relegué à Patmos par Domitien; Hier.v.ill.c.9.p.270.c. '& en un autre il dit qu'il y fut relegué aussitost aprés avoir esté plongé dans l'huile bouillante, in Mat.2. p.59.c. 'comme Tertullien l'avoit déja dit avant luy. Tert.præf.c.36.p.245.b. [Ainsi c'est avec raison qu'Usuard *6 may*, dit que cela arriva sous Domitien: & je pense que tout le monde en tombe aujourd'hui d'accord.]

NOTE VIII.

Pour la page 339.§ 5.

Touchant le commentaire sur l'Apocalypse, attribué à S. Victorin.

Bell.scri.p.90. 'Bellarmin,[& d'autres encore,] doutent du commentaire sur l'Apocalypse, attribué à Saint Victorin Evesque de Pettau, & Martyr, qui vivoit à la fin du III. siecle.[Mais il y a beaucoup de raisons qui font croire qu'il est veritablement de luy, ou de quelque autre auteur aussi ancien. *V. S. Victorin.*]

NOTE IX.

Pour la page 340.§ 6.

Sur l'autorité du livre de l'Apocalypse.

'Plusieurs Peres témoignent que l'Apocalypse est de l'Apostre Saint Jean, comme S. Justin en son dialogue avec Tryphon *p.308.a*; S. Irenée qui dit qu'elle est de S. Jean disciple de J.C,

& qui avoit reposé sur sa poitrine dans la Cene, *l.4.c.37.p.373.a.b*; Tertullien dans son Scorpiaque *c.12.p.630.d.* contre Marcion *l.3.c.14.p.489.a*, dans le livre de la prescription *c.33.p.244.a.b.&c.* S. Hippolyte Evesque & martyr, dans un traité contre Noet, *Bib.P.t.15.p.623.1.c*, & dans son ouvrage sur l'Antechrist que l'on nous a donné en 1661, *p.48*; Origene dans sa 7^e homelie sur Josué *t.1.p.298.c*, & dans sa preface sur l'Evangile de S. Jean *t.2.gr.p.5.e.&c.* S. Victorin *Bib.P.t.1.p.576.c*; Eusebe dans sa chronique sur la 14^e année de Domitien; S. Athanase dans sa Synopse *t.2.p.61.c|152.a*; S. Hilaire *de Trin.l.6.p.44.1.e*; S. Basile *in Eun.l.2.t.1.p.738.a*; S. Gregoire de Nysse *hom. de ordinatione sua, t.2.p.44.a*, S. Ambroise sur le symbole *c.27.t.4.p.105.d*, & dans l'epistre à Chromace sur Balaam *t.1.p.460.c*, S. Paulin *ep.24.p.213.b*, S. Epiphane *her.51.c.32.p.455.a*, S. Jerome dans son catalogue des hommes illustres *c.9.p.270.a*, & sur le 43^e chap. d'Ezechiel *v.1.t.5.p.537.d*, l'auteur du livre de l'homme parfait *ap. Hier.t.4.p.54.c*, S. Augustin dans les traitez 13 & 36 sur l'Evangile de S. Jean *p.47.2.a|114.2.b.* 'On assure que S. Chrysostome la cite aussi. 'S. Sulpice Severe la croit si assurée, qu'il dit que ceux qui ne la recevoient pas, quoiqu'ils fussent en grand nombre, estoient des fous ou des impies.

[margin: ..r.97.§ 8. | ..lp.l.2.p. ..9.]

[Ce livre a encore esté cité comme de l'Ecriture par plusieurs autres Peres, dont quelques uns le citent sans nommer l'auteur,] comme S. Clement d'Alexandrie dans son Pedagogue *l.2.c.10.p.201.a*, S. Cyprien *ep.63.p.149.1*, & en plusieurs autres endroits; les Confesseurs de Rome sous Dece, dans Saint Cyprien *ep.26.p.53.1*, Firmicus Maternus dans son livre contre l'idolatrie chap. 20, *Bib.P.t.4.1.p.98.c.d*, S. Macaire d'Egypte *h.30.p.178.c*, S. Pacien dans sa premiere epistre *Bib.P.t.3.p.52.e*: 'Et encore les Ariens dans le Concile de Nicée.

[margin: Ath.dec.Nic. p.267.c|ad Afr.p.936.a.]

[D'autres l'attribuent à S. Jean sans s'expliquer davantage,] 'comme Saint Theophile qui estoit Evesque d'Antioche [vers l'an 170,] Clement d'Alexandrie *str.6.p.667.b*, 'Apollone [qui écrivoit au commencement du troisieme siecle;] l'auteur du traité contre Novatien, qui est parmi les œuvres de S. Cyprien, *p.438.1*, [& que Bellarmin croit estre de S. Cyprien mesme;] S. Methode dans l'extrait qu'en raporte Photius *c.234.p.924.b*, S. Athanase dans son 3^e discours contre les Ariens *t.1.p.394.a.b*, dans un endroit cité par Theodoret *dial.1.t.4.p.39.c*, & dans son epistre à Amon, où il fait le catalogue des livres de l'Ecriture *t.2.p.38.c*, S. Phebade d'Agen dans son traité contre les Ariens *Bib.P.t.4.1.p.175.176*, S. Gregoire de Nazianze *or.32.p.516.c*, Rufin dans l'exposition du symbole *ap. Cyp.p.541.1*, 'le troisieme Concile de Carthage en 397, *can.47.* 'le Pape Innocent I. dans sa troisieme epistre *c.7.*

[margin: Eus.l.4.c.24. p.146.a. | l.5.c.18.p.186. c. | Conc.t.2.p. 1177.b. | p.1256.c.]

[On voit par cette enumeration, que S. Jerome a eu raison de dire] 'que les anciens avoient receu l'Apocalypse comme un livre canonique, & qui avoit autorité dans l'Eglise. 'S. Athanase dit de mesme qu'elle a esté receue comme de S. Jean, & inserée [dans le canon des Ecritures] par les anciens Peres, hommes saints & inspirez de Dieu.

[margin: Hier.ep.129. t.3.p.68.d. | Ath.syn.p.61. c.]

[Cela n'estoit pas neanmoins tout à fait sans exception.] 'Car dans les premiers siecles plusieurs soutenoient non seulement qu'elle n'estoit pas de Saint Jean l'Evangeliste, mais mesme qu'elle venoit de l'heresiarque Cerinthe, qui l'avoit attribuée à S. Jean pour autoriser ses imaginations. [Cela pouvoit venir de ce que] 'Cerinthe avoit aussi écrit une Apocalypse semblable en quelque chose à celle de l'Apostre S.

[margin: Dio.Al.ap. Eus.l.7.c.25. p.272.273. | Thdrt.h.f.l.2. c.3.p.219.220.]

Jean. *V. les Cerinthiens note 3.*

Eus.p.293.d. 'S. Denys d'Alexandrie ne doutoit pas que ce livre ne fust d'un homme saint, & inspiré de Dieu, qui portoit le nom de Jean,' c.10.p.255.d. & il le citoit quelquefois comme un livre de l'Ecriture.' c.25.p.273-276. Il avoit peine seulement à croire qu'il fust de S. Jean l'Evangeliste, à cause que le style & l'esprit de ce livre luy paroissoient differens de l'Evangile & de la premiere epistre du mesme Apostre.' p.276.d. Il trouvoit qu'il n'avoit pas la mesme pureté de style, qu'il estoit moins grec, qu'il y avoit quelquefois des expressions barbares, & d'autres qui estoient mesme contraires aux regles de la grammaire.' p.275. C'est pour cette raison qu'il croyoit que l'Apocalypse pouvoit plutost estre d'un autre S. Jean, dont le sepulcre estoit à Ephese, aussibien que celui de S. Jean l'Evangeliste. *V. S. Jean Marc.*' l.3.c.39.p.111.d. Eusebe mesme ne s'eloigne pas de ce sentiment,[quoique dans sa chronique il eust absolument attribué l'Apocalypse à S. Jean l'Evangeliste.

Il ne faut pas neanmoins s'étonner que l'air de l'Apocalypse soit different de celui qu'on remarque dans les autres écrits de S. Jean, parceque la matiere en est extremement differente. Pour la langue, outre les autres raisons qu'on en pourroit rendre, ne peut-on pas dire qu'estant relegué à Patmos, il n'avoit pas auprés de luy les mesmes personnes qu'il avoit à Ephese pour se faire aider dans le choix des termes & des expressions. Et peutestre mesme que la chaleur de l'Esprit de Dieu le pressoit d'écrire promtement ce qu'il avoit vu, sans songer à une pureté & à une elegance qui n'est rien dutout devant Dieu.]

c.24.25.p.96.97. 'Cette difficulté n'estoit pas encore terminée dans le IV. siecle. a Hier.ep.129.p.68.d. [a]S. Jerome dit que les Grecs ne recevoient point de son temps l'Apocalypse: [& il est certain qu'au moins elle n'estoit pas receue de tout le monde.]' Epi.51.c.33.p.454. Car S. Epiphane qui la reçoit, [a]n'ose pas condanner ceux qui la rejettoient. a c.3.p.423.d. 'Le Concile de Laodicée marque tous les autres livres du nouveau Testament dans le Canon 60, mais ne parle point de l'Apocalypse.' Conc.t.1.p.1507.b.c.1521.c. 'S. Cyrille de Jerusalem & S. Gregoire de Nazianze ne la mettent point dans leur catalogue des Ecritures: & ils ajoutent que tout ce qui n'estoit point dans ce catalogue, n'estoit pas legitime.' Cyr.cat.4.p.38.2.b; Naz.car.34.p.98. 'Le premier parlant de l'Antechrist, dit qu'il tire ce qu'il en presche non des apocryphes, mais de Daniel.' Cyr.cat.15.p.165.d. 'Nous avons vu neanmoins que S. Gregoire de Nazianze citoit ce livre.' Naz.or.31.p.516.c. 'S. Amphiloque dit que quelques uns le recevoient, mais que la pluspart le rejettoient.' car.125.p.194.195. 'Baronius marque que S. Basile & Saint Gregoire de Nysse ne s'en servent pas;' Bar.97.§6. 'quoique la citation de S. Basile soit tres expresse.' Bas.in Eun.l.2.p.73.a. 'Que si S. Gregoire de Nysse cite l'Apostre S. Jean, ἐν ἀποκρύφοις, [cela ne marque point que ce Saint crust l'Apocalypse apocryphe.]' Nys.t.2.p.44.a. 'Car on voit qu'il prend le mot ἀπόκρυφος dans sa signification originaire, qui marque une chose cachée & mysterieuse.' c. 'Et Saint Epiphane paroist le prendre aussi en ce sens au sujet du mesme livre.' Epi.51.c.3.p.423.d. [Junilius Evesque d'Afrique, qui écrivoit au milieu du VI. siecle,]' Junil.l.1.c.4.p.5.1. écrit que de ce temps là mesme l'on doutoit encore beaucoup de l'Apocalypse dans l'Orient:' c.7.p.7.2. & à cause de cela il ne luy donne pas une autorité pleine & entiere.

Epi.p.423.d. 'Il y a eu des heretiques nommez Aloges par Saint Epiphane, qui rejettoient non seulement l'Apocalypse, mais encore l'Evangile de S. Jean.' c.33.p.453.a.b. Une des choses qu'ils objectoient à l'Apocalypse, c'est qu'elle est adressée à l'Eglise de Thyatires, qui n'estoit point. Et il est vray qu'il n'y avoit point d'Eglise à Thyatires du temps de ces heretiques, au commencement du troisieme siecle, dautant que les Montanistes en avoient

perverti tous les Catholiques. Et c'est
c.d. ce que S. Jean avoit predit,'aussibien que le rétablissement de cette Eglise
Tert.pref.c. 1.p.253.d|in Marc.l.4.c.5. p.505.b. qui se fit quelque temps aprés.'Cerdon & Marcion sont du nombre des heretiques qui rejettoient l'Apocalypse.
From. in Apoc.p.718. 'Luther & plusieurs autres des derniers heretiques les ont imitez. Mais Beze mesme l'un des plus celebres d'entre les Protestans, les a refutez, & a fort bien répondu à toutes leurs objections.

Pour la page 141.§6.

NOTE X.

Si S. Justin & S. Irenée ont expliqué l'Apocalypse.

Hier.v.ill.c.9. 'S. Jerome dans son catalogue des hommes illustres, dit que S. Justin & S. Irenée ont expliqué l'Apocalypse. Il le dit aussi dans sa chronique sur l'an
p.35. 95, mais seulement de S. Irenée.'Neanmoins lorsqu'il fait le denombrement des écrits de ces deux Peres, il ne parle d'aucun commentaire sur l'Apocalypse.
Hall.v.Iren. p.473.a. [Eusebe n'en parle point non plus,]'& aucun autre ancien ne dit qu'ils en aient fait. [Dans l'endroit de la chronique où S. Jerome le dit de S. Irenée, le grec d'Eusebe porte seulement qu'il paroist par S. Irenée que S. Jean l'Evangeliste a écrit l'Apocalypse sous Domitien.]
Du Pin,p.203. b. 'Peutestre mesme que S. Jerome ne veut pas dire que ces Saints aient fait aucun commentaire sur l'Apocalypse, [mais marquer couvertement le sens extraordinaire qu'ils y donnoient suivant l'opinion des Millenaires, sur le titre desquels on parlera de ce sens. Cela seroit clair, si au lieu de *interpretantur*, on lisoit *malè interpretantur*.]
Hall.p.472. 473. 'Le P. Halloix croit qu'il ne veut dire autre chose, sinon que ces deux Saints ont expliqué divers endroits de l'Apocalypse dans leurs ouvrages.

Pour la page 44.§7.

NOTE XI.

Que Saint Jean n'a point elevé à la clericature le voleur converti.

Bas.n.p.52.1. a. 'Rufin en traduisant ce que dit Eusebe du voleur converti par S. Jean, dit *p. 45. 2,* que cet Apostre luy donna le gouvernement de l'Eglise, *quàm eum etiam Ecclesiæ præficeret,* ce que Christophorson a suivi. Cette conduite seroit surprenante, & bien opposée à la discipline que l'Eglise a tirée des Apostres mesmes, laquelle ne souffroit point qu'on elevast aux dignitez de la clericature ceux qui avoient esté obligez de faire penitence à cause des crimes qu'ils avoient commis depuis le battesme. [Aussi je ne voy point que le mot de καταστήσων qui est dans le grec ordinaire, puisse signifier *præfecit,*]& encore moins celui de ἀποκαταστήσων, que M[r] Valois a trouvé dans quatre manuscrits. C'est pourquoi ce savant homme a traduit, *quàm eum Ecclesiæ restitueret,*'qui est Tradit.p.5.
le sens que d'autres personnes habiles avoient déja pris avant luy.'Le Pere Auct.3.p.194.
Combefis qui veut qu'on lise καταστήσων, l'explique d'une autre maniere qui paroist moins simple & moins naturelle: mais il reconnoist aussi que le sens de Rufin ne se peut pas soutenir.

Pour la page 346.§8.

NOTE XII.

Quelques remarques sur l'Evangile de S. Jean: De la femme adultere.

'On pretend que l'exemplaire original de l'Evangile de S. Jean, & les autres manuscrits les plus corrects, portoient que J.C. fut condanné vers la troisieme heure, & non pas vers la sixieme, comme nous lisons aujourd'hui.'On en a trouvé depuis qui disoient la mesme chose.[Nous en avons parlé dans la note 31 sur nostre Seigneur Jesus Christ.] Chr.Al.p.518. 520. Ign.prol.c.11. p.75.

'Euthymius[moine grec du XII. siecle,]dit que l'histoire de la femme adultere raportée au 8[e] chap. de S. Jean, ne se trouvoit pas dans les meilleurs exemplaires, ou qu'elle y estoit marquée comme fausse.[Et il est vray que S. Chrysostome ne l'explique pas,]non Sixt.S.l.1.p. 50.2.c. S.Van.p.43.

plus qu'Origene, S. Cyrille d'Alexandrie, Nonnus, & Theophylacte.

Hier.in Pel.l.3.c.6.p.288.d. 'S. Jerome dit seulement qu'elle se trouvoit dans beaucoup d'exemplaires grecs & latins: mais il ne laisse pas de l'alleguer dans le mesme endroit pour refuter les Pelagiens. Il en est parlé dans la Synopse de S. Athanase *p.132.*

Amb.ep.52.p.310.c. 'S. Ambroise dit que cette histoire a toujours esté tres celebre dans l'Eglise, & en fait une lettre entiere.

Aug.in Jo.h.33.p.107.2.d. 'S. Augustin l'explique dans la suite de l'Evangile de S. Jean.

ad.conj.l.2.c.7.t.6.p.358.2.c. 'Il avoue en un autre endroit qu'elle manquoit dans quelques exemplaires, mais parcequ'on l'en avoit ostée: & il ajoute que ceux qui l'avoient fait, estoient des gents de petite foy, ou plutost des ennemis de la veritable foy.

Sixt.S.l.1.p.30.2.d. 'Il y en a qui croient que cet endroit a esté tiré de l'Evangile apocryphe des Hebreux [ou des Nazaréens,]

Eus.l.3.c.39.p.113.b. 'parcequ'Eusebe parlant de Papias, dit qu'il raporte l'histoire d'une femme accusée de plusieurs crimes devant J.C, & que cette histoire est dans l'Evangile des Hebreux.

Bar.99.§6. 'Mais cette femme n'est point celle dont parle S. Jean, qui n'estoit accusée que d'un crime, & non pas de plusieurs.

NOTE XIII.

Pour la page 347.§9.

Sur les deux petites epistres de S. Jean.

Eus.l.7.c.25.p.274.c. 'S. Denys d'Alexandrie paroist n'avoir pas trouvé de difficulté à croire que les deux petites epistres de S. Jean sont de l'Apostre, quoiqu'il en parle comme d'une chose douteuse.

Naz.car.125.p.194. 'S. Amphiloque dit que les uns les recevoient, & les autres les rejettoient.

Hier.v.ill.c.9. 'S. Jerome dit qu'on croyoit qu'elles estoient de Jean Prestre, dont le tombeau estoit à Ephese.

ep.85.p.329.a. 'Neanmoins il les cite luy mesme toutes deux sous le nom de S. Jean l'Evangeliste. S. Athanase les reçoit de mesme dans son epistre pascale *p.39.c,* & dans sa Synopse *p.60.a.b|139.*

Cyr.cat.4.p.38.a. 'Saint Cyrille de Jerusalem dans son catalogue des livres canoniques, y met les trois epistres de Saint Jean;

Naz.c.34.p.98.d. 'ce que fait aussi S. Gregoire de Nazianze,

a Conc.t.1.p.1507.b. b t.2.p.1077.b. [a]le 60[e] Canon du Concile de Laodicée, [b]le troisieme Concile de Carthage en 397, dans le Canon 47;

Cyp.p.35.1. 'Rufin dans l'exposition du symbole, S. Augustin *de doct. Chr.l.2.c.8.p.12.1.a,*

Conc.t.2.p.1256.e. 'le Pape Innocent I. *ep.3.c.7.*

Cl.str.l.2.p.389.b. 'S. Clement d'Alexandrie citant la premiere epistre de S. Jean, l'appelle la plus grande, [comme s'il eust voulu la distinguer des deux petites,]

Amb.pf.41.t.2.p.703.c. 'S. Ambroise attribue aussi à S. Jean l'Evangeliste *les epistres* où il a mieux aimé prendre le titre de Vieillard que celui d'Apostre.

Cyp.conc.p.403. 'La seconde epistre de S. Jean a esté citée comme de l'Apostre par un Evesque du grand Concile de Carthage sous S. Cyprien;

Bib.P.t.4.p.1053.c.d. 'par Lucifer de Cagliari dans son traité *de non conveniendo cum haereticis,* & par S. Jerome *ep.11.p.91.a.*

Iren.l.1.c.13.p.54.2. 'Elle est citée par S. Irenée sous le nom de S. Jean disciple de J.C;

c Socr.l.1.c.6.p.11.c. Ath.epi.p.1.118.c. [c]par Saint Alexandre Evesque d'Alexandrie, & par S. Athanase sous le nom du bienheureux S. Jean;

Cod.Th.f.p.70. 'par le celebre Concile d'Aquilée en 381, qui l'attribue à un homme saint, en qui parloit le S. Esprit.

Chry.t.6.or.51.p.401.2.a. 'L'homelie des faux docteurs attribuée à S. Chrysostome, mais qui n'est faite qu'aprés Nestorius, & apparemment longtemps depuis,

p.396.e|398.a. 'cite cette epistre sous le nom de S. Jean le theologien.

Hier.ep.71.p.311.b. 'Theophile d'Alexandrie la cite aussi, mais sans en marquer l'auteur.

NOTE XIV.

Pour la page 348.§9.

A qui S. Jean adresse sa seconde epistre.

2.Joan.v.1. 'La seconde epistre de S. Jean est adressée ἐκλεκτῇ κυρίᾳ.

Hier.ep.11.p.91.a. 'S. Jerome traduit le mot de κυρίᾳ par *Domina.* [Et il est difficile de le traduire autrement dans le verset 5 où S. Jean le repete encore.]

Ath.syn.p.139.a. 'Neanmoins Saint Athanase met γράφει κυρίᾳ, καὶ τοῖς τέκνοις αὐτῆς, [par

où il paroist avoir pris le mot de κυρίᾳ pour un nom propre.] 'Et on trouve de la difficulté à croire qu'ἐκλεκτῇ en soit un, parceque S. Jean *v. 13.* le donne aussi à la sœur de cette dame, n'estant pas ordinaire que deux sœurs aient le mesme nom; '& parcequ'il auroit dû estre devant κυρίᾳ plutost qu'aprés. 'C'est ce qui a fait croire au continuateur d'Estius, & à quelques autres, que ni κυρίᾳ, ni ἐκλεκτῇ n'estoient point des noms propres, mais des epithetes d'honneur.

ap.Est.in 2.Jo. p.1310.1. | Maud.t.2.p. 592.593. | p.593|Est.p. 1310.1.

'Que si neanmoins il est peu probable que S. Jean n'ait point exprimé le nom de la personne à qui il écrit, il vaut mieux suivre l'opinion la plus commune aujourd'hui, qui est que cette dame s'appelloit Electe,[ou Edecte, comme le celebre affranchi qui tua Commode, est nommé tantost Electe, & tantost Edecte. *V. Commode note 3*]

rom.in 2. o.p.511.1.

'On cite d'Oecumenius & de quelques autres, que cette lettre n'est point écrite à une personne particuliere, mais à une Eglise.'Oecumenius dit en effet que c'estoit le sentiment de quelques personnes, ausquelles il ne vouloit pas s'opposer: 'mais pour luy il dit toujours qu'il croit qu'elle est écrite à une dame, dont il paroist avoir cru que le nom estoit Electe.[Et veritablement il est difficile en la lisant de s'imaginer qu'elle parle à une Eglise. Je ne sçay pourquoi il ne l'auroit pas nommée.] 'Le P. Mauduit allegue bien des raisons pour faire trouver de la probabilité dans cette opinion [extraordinaire & bizarre. Mais je pense que la pluspart des lecteurs se serviront de la liberté qu'il leur laisse de n'en rien croire. Il ne sera peutestre pas difficile de répondre à toutes ses raisons en particulier, si on le juge necessaire. Mais comme cela seroit long & ennuyeux, nous n'osons pas l'entreprendre presentement.]

aud.t.2.p. 3. | cu.in 2.Jo. 522.c. | 605.b|606. 1. | ud.t.2.p. 599.

NOTE XV.

Pour la page 350. § 10.

Sur le temps de la mort de S. Jean.

[Ce qui est de certain de la mort de S. Jean, c'est ce que nous dit S. Irenée,] 'qu'il a vécu jusque sous Trajan.ᵃ Eusebe a cité cela dans sa chronique sous le troisieme Consulat de Trajan & de Fronton, qui est l'an 100 de l'ere commune, sans en rendre de raison particuliere, & apparemment sans en avoir. Cependant ce hazard a servi de regle aux autres. Car c'est sur cela que 'Saint Jerome dit positivement qu'il est mort en la 68ᵉ année d'aprés la Passion;[surquoi Baronius, le P. Petau, & d'autres se sont reglez. Nous le suivons aussi; mais nous ne pretendons pas que ce soit une chose bien assurée.

Iren.l.2.c.39. p.192.a.&c. a Pearf.post. p.176. | Hier.v.ill.c. 9|in Jov.l.1. c.14.p.5.a.

Car si l'on considere d'une part] 'les voyages qu'il faisoit encore selon S. Clement d'Alexandrie aprés estre revenu de Patmos [en 97; & de l'autre] 'la caducité que S. Jerome luy attribue, jusqu'à pouvoir à peine parler, & à estre porté à l'Eglise, [il semble qu'il faudroit mettre sa mort plustard qu'on ne fait. Et je ne sçay s'il ne vaudroit point mieux suivre la chronique d'Alexandrie,] 'qui aprés avoir raporté sur la quatrieme année de Trajan ce que Eusebe cite de S. Irenée, 'dit un peu aprés, Que le Theologien, (c'est à dire S. Jean,) a demeuré sur la terre 72 ans aprés la Passion; & elle ajoute encore qu'on disoit que S. Jean estoit mort agé de cent ans & sept mois, sous les Consuls Syrien [ou Sura] pour la seconde fois, & Marcel. Elle le dit sur la 7ᵉ année de Trajan, [c'est à dire sur l'an 104 de l'ere commune, dont les neuf derniers mois appartiennent à la 72ᵉ année depuis la mort de J. C, s'il est mort en l'an 33. Ces particularitez si precises, qui ne sont point copiées d'Eusebe, peuvent n'estre point à negliger dans une chronique où il y a quelquefois de

Eus.l.3.c.23.p. 92.a|93.b. | Hier.in Gal. c.6.p.100.d. | Chr.Al.p.592. 594. | p.594.

bonnes choses meslées parmi des fautes grossieres.

On ne peut guere douter au moins que S. Jean ne fust mort en l'an 107, puisque S. Ignace n'auroit pu manquer de parler de luy dans sa lettre aux Ephesiens, s'il eust encore esté vivant à Ephese.

S'il avoit cent ans & sept mois en 104, il avoit environ 29 ans en l'an 33 lorsque J.C. mourut, & il l'aura suivi depuis l'age de 25 ou 26 ans.] 'Pour les 120 ans que luy donne une homelie preschée à Ephese, qu'on attribue à S. Chrysostome, [mais qui n'a point dutout son style, ils nous obligeroient d'étendre la vie de S. Jean jusqu'à l'an 117, auquel Trajan mourut,] 'puisque selon la mesme homelie, c'estoit 20 ans aprés qu'il eut écrit l'Evangile à son retour de Patmos.

Chry. t. 6. h. 67. p. 505. a. — a. b.

NOTE XVI.

Pour la page 551. §. 10.

Sur la tunique de S. Jean gardée à Rome.

Boll. 12. mars, p. 180. b. — a Greg. v. l. 3. c. 57-60. p. 73.

'Jean Diacre qui a écrit la vie de S. Gregoire le grand vers l'an 875, [a] dit que la tunique de S. Jean dont parle ce Saint dans une de ses lettres, estoit celle que l'on gardoit de son temps à Rome sous l'autel de S. Jean l'Evangeliste dans la basilique de Constantin, [qui est S. Jean de Latran ;] qu'on en donnoit de petits morceaux comme des reliques, & qu'elle faisoit divers miracles &c. Il croit que c'est celle dont l'Apostre S. Jean se servoit en celebrant le Sacrifice. Il y avoit sous le mesme autel une autre tunique, dont les manches estoient plus larges ; & à cause de cela il l'appelle une dalmatique. Le peuple croyoit aussi qu'elle estoit de S. Jean. Cet historien pretend qu'elle estoit plutost de Saint Pascase Diacre. [Je ne voy point que tout ce qu'il dit ait de fondement assez solide :] '& il paroist par les termes de S. Gregoire, qu'il demandoit à voir cette tunique de S. Jean pour la renvoyer ensuite, & non pas pour la garder.]

Greg. l. 2. ind. 11. ep. 3. p. 482. b.

NOTE XVII.

Pour la page 552. §. 11.

Contre ce que quelques uns disent que S. Jean n'est point mort.

'La parole que J.C. dit de S. Jean, *Si je veux qu'il demeure jusqu'à ce que je vienne, que vous importe ?* a fait croire à plusieurs dés le commencement de l'Eglise qu'il ne mourroit point, '& cette opinion a continué mesme encore depuis qu'il est mort. 'Il paroist que ç'a esté la pensée de S. Hilaire, [si neanmoins il parle de la personne de Saint Jean, & non des veritez qu'il nous a enseignées dans son Evangile.] 'Saint Ephrem d'Antioche [qui vivoit au VI. siecle,] a cru & a soutenu nettement, non qu'il ne mourroit point, ce qu'il reconnoist estre contraire à Saint Jean mesme, mais qu'il ne mourroit qu'à la fin du monde, comme Elie & Enoch, & pour ressusciter aussitost.

Joan. 21. v. 22. 23. — Aug. in Joh. 124. p. 252. 1. 3. — Hil. de Tri. l. 6. p. 43. 2. — Phot. c. 229. p. 797.

'S. Jean de Damas paroist suivre aussi, ou au moins ne pas rejetter le sentiment de ceux qui croyoient que cet Apostre ne mourroit pas avant le second avenement de J.C, ou mesme qu'il ne mourroit point dutout. 'André de Cesarée, [dont on ne dit point le temps,] marque aussi ce sentiment comme probable. 'On cite à peu prés la mesme chose d'Aretas de Cesarée posterieur à André. 'On y joint ceux dont parle le pretendu Cesaire frere de S. Gregoire de Nazianze, Strabus, le faux Hippolyte, le faux Dorothée, Metaphraste, & d'autres dont le sentiment n'est pas de grand poids.

Jo. D. p. 960. 8. h. — And. Cæs. 29. p. 57. — Flor. p. 124. — p. 125.

'On pretend mesme que S. Ambroise suit ce sentiment dans le panegyrique de S. Satyre, où il tire seulement des paroles de J.C, qu'il pouvoit rendre S. Jean immortel ; '& dans deux autres endroits, où il marque cette opinion sans

p. 125. — Amb. p. l. 8. 163. p. 256. in Luc. 7. 1. 12. c. k.

ſans la rejetter, mais auſſi ſans l'appuyer. [Il eſt plus formel dans un autre endroit, que Florentinius, qui a beaucoup travaillé ſur cette matiere, n'a point remarqué.] pf.45.v.3.p.811.d. '*Antichriſtus*, dit ce Pere, *ex abyſſo aſcendit, ut adversùs Eliam, atque Enoch, atque Joanni, qui propter teſtimonium Domini* JESU *terris ſunt redditi, prœliaretur, ut legimus in Joannis Apocalypſi*. [La ſyntaxe demande qu'au lieu de *Joanni* on liſe *Joannem*. Mais je ne ſçay ſi cette faute avec le double *atque* ne nous donne point lieu de croire que ce mot y a eſté ajouté par d'autres.] c.7.B.p.930.f. 'En effet les Benedictins remarquent dans leur nouvelle edition, que tous les manuſcrits hors un, & preſque tous les imprimez, ne parlent point ici de S. Jean. [Il eſt certain au moins qu'on ne trouve point dans l'Apocalypſe que S. Jean doive paroiſtre à la fin du monde;] Bar.101.§3. '& il y dit meſme plutoſt le contraire, n'y parlant jamais que de deux predicateurs.

Naz.or.34.p.550.d. a n.42.p.945.b|c. 'S. Gregoire de Nazianze appelle cet Apoſtre le precurſeur de J.C. [a]On en rend differentes raiſons: & entre les autres, Elie de Crete dit que c'eſt ſelon l'opinion de quelques uns, parcequ'il doit preceder J.C. au dernier avenement. [Mais il n'y a aucune preuve que ce ſoit là celle de S. Gregoire,] & l'Abbé de Billi, qui cite pour cela S. Maxime, luy en attribue une toute differente.

[Il faut avouer que le texte latin, *Sic eum volo manere*, comme nous liſons aujourd'hui, favoriſe extremement ceux qui ont cru que S. Jean ne mourroit point: & il ne faut pas s'étonner que quelques anciens ſoient tombez dans cette penſée, s'ils ont lu cet endroit comme nous. On le lit ainſi dans S. Auguſtin *in Jo. h. 124*, ſans que les Benedictins aient meſme marqué aucune difference leçon ſur cela. Pour le grec qui a *ſi* au lieu de *ſic*, il laiſſe abſolument la choſe dans le doute.] nſ.in Jo.p.8.3|Maud. 'Le ſyriac a de meſme que le grec: & on ne peut douter que ce ne ſoit le veritable texte de S. Jean, tant parceque aucun manuſcrit ne lit autrement, que parcequ'il eſt auſſi difficile que de ἐὰν on ait fait ἐὰν, comme il eſt aiſé que de *ſi* on ait fait *ſic*.] On marque que divers manuſcrits latins ont encore *ſi*. [On l'a imprimé de la ſorte dans Saint Ambroiſe *in Luc. 9. p. 120. k*, & meſme dans Bede ſur S. Jean, où il ne fait que copier le texte de S. Auguſtin.]

Flor.p.124.c. 'Pour l'hiſtoire, on cite un paſſage de S. Polycarpe diſciple de Saint Jean meſme, où il eſt dit qu'il eſtoit mort non par le martyre, mais aprés avoir ſouffert beaucoup d'afflictions & d'exils. [Ce paſſage eſt moins fort, parcequ'on ne convient pas tout à fait qu'il ſoit de Saint Polycarpe. *V. ſon titre*. Mais Polycrate d'Epheſe qui avoit vu les diſciples de S. Jean, & qui n'a pu ignorer ce que l'on diſoit de luy] Euſ.l.2.c.31.p.102.d. 'nous aſſure qu'il repoſoit à Epheſe, κεκοίμηται, pour reſſuſciter au dernier jour. C'eſt en un endroit où il le releve autant qu'il peut, pour fortifier l'autorité qu'il en tiroit contre tout le reſte de l'Egliſe, & contre le Pape Victor. Bar.101.§2. 'Baronius a raiſon de dire que c'eſt une autorité à laquelle tout doit ceder.

[S. Irenée ne nous en dit rien auſſi,] Euſ.l.3.c.23.p.91.c.d. 'ſinon qu'il a demeuré à Epheſe juſques à Trajan, [ſans parler ni d'immortalité, ni de reſurrection.] Flor.p.124.125. 'Florentinius avoue que c'eſt une preuve de ſa mort; Euſ.l.3.c.31.p.102.c. '& Euſebe croit en avoir fait l'hiſtoire en raportant ce paſſage. a Tert.de an.c.50.p.349.350. [a]Tertullien dit qu'il eſt mort, & qu'ainſi l'eſperance qu'on avoit eue qu'il demeureroit juſqu'au [ſecond] avenement de J.C. s'eſt trouvée fauſſe. Hipp.de Ant.p.41. 'Le vray S. Hippolyte le met avec Iſaïe, Jeremie, & Daniel, diſant d'eux tous egalement qu'ils ſont morts avec J.C, ou comme J.C, & qu'ils vivront avec luy. Euſ.l.3.c.1.p.71.a. b l.7.c.25.p.275.b. 'Origene dit qu'il mourut à Epheſe. [b]S. Denys d'Alexandrie parle de ſon tombeau.

[Il est visible qu'Eusebe & S. Jerome n'ont point sceu que l'on en dist rien de plus que ce que nous en apprend S. Irenée, ou n'ont pas cru se devoir arrester à ce qu'on en disoit :]

Hier. v. ill. c. 9.

'& le dernier dit nettement qu'il mourut accablé de vieillesse, & fut enterré à Ephese. [S. Epiphane qui n'est que trop facile à recevoir des opinions peu fondées,]

Epi. 79. c. 5. p. 1062. b.

'reconnoist neanmoins qu'il est mort; car il est visible que le mot de *κοίμησις* en cet endroit ne signifie point autre chose: & c'est au mesme lieu où il releve Elie parcequ'il n'est point mort.

Nphr. l. 2. c. 42. p. 108. c. d.

'Nicephore mesme reconnoist que S. Chrysostome dit aussi que S. Jean est mort:

Chry. in Heb. h. 26. p. 917. a.

'Ce Pere parle en effet de son tombeau comme de ceux de S. Pierre & de S. Paul.

Aug. in Jo. h. 124. p. 232. 233.

'S. Augustin combat formellement ceux qui disoient le contraire.

Cyr. div. h. 8. t. 5. p. 367. d. e.

'S. Cyrille d'Alexandrie rejette l'opinion de ceux qui voudroient dire que quelques Apostres ne mourroient point jusqu'au jour du jugement; & il croit que la parole de J.C. qui semble le promettre, s'est accomplie dans la Transfiguration.

h. 10. p. 380. b. c.

'En faisant l'eloge de S. Jean dans le Concile d'Ephese, il ne parle ni d'immortalité, ni de rien qui en approche.

Chry. t. 6. h. 67. p. 504. 505. b.

'On voit la mesme chose dans l'homelie sur S. Jean qui est dans le 6e volume de S. Chrysostome, & qui paroist aussi faite à Ephese.

Conc. t. 3. p. 615. d.

'Le Pape Celestin écrivant aux Peres du Concile d'Ephese, les exhorte à suivre les instructions de S. Jean, *cujus reliquias*, dit-il, *præsentes veneramini*. [C'est visiblement forcer ces paroles,]

Flor. p. 128.

'que de les entendre de ses habits, ou de quelques reliques semblables.

Conc. t. 3. p. p. 604. 605.

'Les Orientaux venus à ce Concile se plaignent de ce qu'on les avoit empeschez d'aller baiser les tombeaux des saints Martyrs, *λειψάνοις*, & particulierement celui de S. Jean l'Evangeliste.

p. 573. a

'Enfin tout le Concile œcumenique en corps reconnoist que S. Jean estoit alors à Ephese, *ἔνθα ὁ θεολόγος Ἰωάννης*, [ce qui ne se peut entendre raisonnablement que de son corps. *V. la Ste Vierge note 15*. Ainsi à moins que de recourir à l'imagination de ceux dont se moque S. Augustin, qui disoient que S. Jean estoit vivant & endormi dans son tombeau, il faut reconnoistre que tout le Concile œcumenique, & Memnon Evesque d'Ephese, qui y tenoit un des premiers rangs, estoient persuadez que S. Jean est mort comme les autres hommes, & attend dans le tombeau la resurrection generale. C'estoit donc là la tradition de l'Eglise d'Ephese, qui ignoroit ou meprisoit tout ce que l'on disoit alors de contraire. Ces autoritez suffisent, & il n'est point necessaire de rechercher ce que l'on a dit depuis.]

NOTE XVIII.

Pour la page 352. § 2.

Sur la pretendue resurrection de S. Jean.

[Il semble que la vue du tombeau de S. Jean à Ephese, & les témoignages positifs des Peres qui nous assurent de sa mort, aient enfin obligé tout le monde aussibien que Nicephore, de reconnoistre cette verité. Mais au lieu de cela, on a commencé à dire qu'il estoit ressuscité aussitost aprés sa mort.]

Flor. p. 126.

'On pretend trouver ce sentiment dans S. Jerome, lorsqu'il dit sur les paroles de J.C, *Si je veux qu'il demeure &c.*

Hier. in Jov. l. 1. c. 14. p. 35. a.

'*Ex quo ostenditur, virginitatem non mori, nec sordes nuptiarum ablui cruore martyrii, sed manere cum Christo, & dormitationem ejus transitum esse non mortem.* [S'il faut prendre ces paroles à la lettre, elles marquent ce que refute S. Augustin, que S. Jean n'est qu'endormi, & qu'il n'est pas mort. Mais il faudroit pour cela que S. Jerome se contredist,]

v. ill. c. 9.

'puisque lorsqu'il exprime avec simplicité sa pensée, il dit nettement qu'il est mort. [Ainsi ces paroles figurées, & de panegyriste, ne signifient apparemment autre chose sinon que la

grande pureté de S. Jean a fait qu'il n'a pas eu besoin d'expier les restes de ses fautes par les douleurs du martyre, comme S. Pierre qui avoit esté marié, & luy a merité de finir sa vie par une mort douce & paisible, qui l'a fait passer à la gloire du ciel, non selon le corps, mais selon l'ame.]

Flor.p.141. 'On cite encore des prefaces sur l'Evangile de S. Jean & sur l'Apocalypse, qui sont dans les editions ordinaires de la Bible,[mais non dans les dernieres,] & qui sont, dit-on, de S. Jerome ou de quelque autre auteur grave.[Il suffit qu'on ne sache point de qui elles sont, & qu'on ne les mette pas mesme dans le corps des ouvrages attribuez à S. Jerome. Mais d'ailleurs ce qu'on en cite ne dit autre chose sinon qu'il est mort sans maladie & sans douleur, ce qu'on croiroit sans peine si cela se trouvoit dans quelques auteurs dignes de foy.]

p.129. 'On cite encore un sermon attribué à S. Ambroise, à S. Augustin, & à S. Leon, où on n'en sauroit rien trouver.

p.126. 'On cite S. Hippolyte [qui est une piece reconnue pour fausse,] & le faux Dorothée.

p.129. 'On cite les martyrologes qui marquent la feste de S. Jean par le mot d'Assomption,[comme si ce terme estoit le mesme que celui de resurrection, & qu'on ne l'employast pas pour une mort ordinaire. *V. la Ste Vierge note 17*. Voilà tout ce qu'on cite comme ancien pour prouver que Dieu a fait en faveur de S. Jean une exception à la regle generale de ne ressusciter les Saints qu'au dernier jour.

Pour les derniers siecles, on assure que toute l'Eglise greque a embrassé ce sentiment, & qu'elle en fait une profession publique dans son office. Ainsi il n'est pas necessaire de citer Nicephore *l.2.c.42.p.208.d*, & les autres Grecs

27.208. modernes.'Entre les Latins, Fulbert de Chartres & Pierre Damien ont cru qu'il estoit de la pieté de croire & d'assurer probablement, que S. Jean est ressuscité aussibien que la Vierge, & qu'il jouit avec elle du bonheur du ciel.'On p.126.

cite la mesme chose des revelations de Ste Brigide & de Ste Gertrude.'On pre- p.143.

tend que S. Thomas, Albert le grand, S. Vincent Ferrier, & S. Thomas de Villeneuve, ont soutenu & presché la mesme chose.'Enfin Florentinius qui p.129.

se declare pour cette opinion, y veut engager l'Eglise Romaine, parcequ'elle n'a pas mis dans le breviaire tout ce que S. Augustin dit sur la mort de S. Jean, & parcequ'elle luy applique les paroles de J.C, *sunt de his stantibus &c.* [que plusieurs Peres entendent de luy & des deux autres qui furent presens à la Transfiguration.]

'Autant qu'on en peut juger par les p.127.128.

auteurs qui ont cru la resurrection de S. Jean, cette opinion vient originairement de la manne qui sortoit de son tombeau. On a dit ensuite, comme on le voit dans une histoire que Florentinius nous a donnée sous le nom d'un pretendu Mellite, que son tombeau ayant esté ouvert,[ce qu'aucun auteur asseuré n'a jamais dit,]'on n'y avoit trou- p.126.137.

vé que de cette manne. On a ajouté à cela, qu'on ne trouvoit nullepart aucune relique du corps de Saint Jean, [comme on n'en trouvoit point de S. Pierre & de S. Paul, ni de beaucoup d'autres du temps de S. Gregoire. Il n'en a pas falu davantage. Les raisons de convenance sont venues ensuite. Je ne sçay aprés cela comment Baronius a pu dire pieusement]'que le corps de Bar.27.dec.a.

S. Jean estoit encore dans son tombeau du temps de S. Chrysostome.'Le Pere Aug.t.1.p.837.c.

Combefis soutient qu'on ne s'est jamais asseuré si le corps de S. Jean estoit ou n'estoit pas dans son tombeau:'& que 3.p.485.1.b.c.

supposé qu'il n'y fust pas, Dieu peut l'avoir transporté autrepart, comme celui de Moyse, sans l'avoir ressuscité. Il ajoute que tout le reste sont des fictions d'imaginations pieuses,[si la vraie pieté

Flor.p.124. peut jamais aimer le mensonge.]'Florentinius semble vouloir que S. Jean soit mort, & soit aussitost ressuscité pour venir prescher à la fin du monde, & mourir une seconde fois. [Si c'est là son sentiment, je pense qu'il luy est tout particulier.]

Pour la page 354.§ 12.

NOTE XIX.

Sur la perdrix de S. Jean.

Cass.coll.24.c.21.p.817. 'Cassien pretend que S. Jean se divertissoit quelquefois à caresser une perdrix, & qu'une personne qui estoit venu pour le voir sur l'estime qu'on luy avoit faite de luy, s'étonnant qu'un homme si celebre, & dont la reputation s'étendoit partout, s'amusast à un divertissement si bas; cet Apostre luy fit voir par la comparaison d'un arc, qui se romproit si on le tenoit toujours bandé, qu'il faut donner quelque relasche à la contention de l'esprit, de peur qu'il ne s'affoiblisse, & ne devienne incapable de s'appliquer avec force & avec vigueur dans les occasions necessaires. [Cassien ne dit point d'où il a tiré cette narration; & nous n'avons pas cru la devoir mettre dans le texte, parceque plusieurs personnes de pieté & de jugement la trouvent peu digne de l'idée que nous avons de la vie & de la gravité d'un Apostre.]'Cassien mesme ne la raporte que comme un bruit commun, & une tradition populaire: *fertur*. p.817.

NOTES SUR SAINT THOMAS.

Pour la page 355.

NOTE I.

S'il avoit le nom de Jude, & s'il estoit frere de Thaddée.

Eus.l.1.c.13.p.33.a. 'EUSEBE cite des archives de la ville d'Edesse, que Jude appellé aussi Thomas envoya Thaddée à Abgare &c. & on lit de mesme dans la version de Rufin *p. 16.2.* [Il n'y a pas à douter si cela se doit entendre de S. Thomas ou de S. Jude,]'puisqu'Eusebe l'entend toujours du premier.[a] Mais je ne sçay si cet endroit singulier suffit pour nous assurer que S. Thomas se nommoit aussi Jude; aucun ancien, ni Eusebe mesme ne l'ayant point remarqué.

p.31.a|l.2.c.1.p.38.d. a Flor.p.173.b.c.

[Le texte grec de l'edition de Geneve en 1612, *p. 23. b,* & la traduction de Musculus *p. 13,* appellent ce Thaddée frere de S. Thomas.]'Neanmoins cela ne se trouve point dans la pluspart des manuscrits, ni dans la version de Rufin, ni dans Nicephore.

Eus.n.p.21.1.c.

Pour la page 355.

NOTE II.

Que S. Thomas a vraiment douté de la resurrection de J.C.

Gaud.s.17.bib.P.t.2.p.60.a.d. 'S. Gaudence pretend que S. Thomas n'avoit point dutout douté de la resurrection de J.C. & que ce qu'il dit qu'il ne croiroit point s'il ne voyoit ses plaies, estoit une marque non de son incredulité, mais du desir qu'il avoit de n'estre pas privé du bonheur que les autres avoient eu de voir le Sauveur. [Mais quelle apparence de le vouloir excuser contre ses propres paroles, *Non credam;* & contre celles de la Verité mesme, *Noli esse incredulus ... Quia vidisti me, credidisti?*]

Pour la page 356.

NOTE III.

Que S. Thomas peut avoir presché aux Mages.

Flor.p.147.b. 'Quelques uns croient que S. Thomas a presché non aux Mages, mais aux Marges, qu'on dit estre des peu-

ples de la Mede. On le cite de l'Anonyme d'Oecumenius,[où je ne trouve rien ni des Mages, ni des Marges pour ce qui regarde Saint Thomas.]'On le trouve dans le faux Hippolyte.ª Le P. Combefis croit qu'il faut *aux Mardes* peuples d'Hircanie. Mais il avoue qu'il n'y a point de necessité de changer le mot de Mages, quand mesme ils n'auroient pas tenu un pays particulier, comme nous le lisons dans Pline.

Anct.2.p.832.d. a p.839.c|3.p.488.2.b.

Pour la page 357.

NOTE IV.

Si S. Thomas est allé prescher dans les Indes.

Flor.p.146.147.

'Ce que plusieurs anciens ont dit que S. Thomas a porté la foy dans l'Ethiopie & dans les Indes, ne nous oblige point de croire qu'il ait presché hors de l'Etat des Parthes, puisqu'on sçait que les anciens qui connoissoient fort peu ce qui passoit les bornes de l'Empire Romain, donnoient souvent le nom d'Inde & d'Ethiopie aux pays eloignez du costé de l'Orient & du Midi, [& celui de Scythie à tout ce qui estoit vers le Septentrion.

La ville de Calamine, où quelques uns disent que S. Thomas est mort, ne nous éclaircit guere davantage. Car je croy que hors cela, c'est un lieu entierement inconnu dans l'antiquité. Et ce qu'on dit que c'est celle de Maliapur dans les Indes, ne paroist fondé que sur ce qu'on pretend qu'on y a trouvé le corps de S. Thomas, ce que nous laissons à d'autres à examiner. Il est peut-estre mesme assez probable que Calamine est le mesme lieu que Calamone ville d'Arabie selon le dictionaire de Llouyd *p.223*. Il est au moins bien plus aisé que le corps de S. Thomas ait esté transporté d'une ville d'Arabie à Edesse possedée par un Prince arabe, que de Maliapur. Car il est certain que dans le IV. & le V. siecle, son corps estoit à Edesse.

Ce qui embarasse encore]'c'est que Theodoret dit que Thomas disciple de Manichée, fut repandre dans les Indes les folies de son maistre, où il mesloit le nom de J.C. pour tromper les simples:'de sorte qu'il y a quelque sujet de craindre qu'on n'ait confondu un apostre de Manichée avec un Apostre de J.C.'Le disciple de Manichée quitta les Indes aprés y avoir esté fort maltraité:[mais il peut y estre retourné depuis.]'Le Sueur Calviniste cite de quelques Jesuites, que vers l'an 800 un Thomas envoyé par le Patriarche de Babylone, rétablit le Christianisme dans les Indes, mais y mesla les erreurs du Nestorianisme dont il estoit infecté; & que c'est de luy que viennent ceux que l'on appelle en ces pays là les Chrétiens de S. Thomas.

Thdrt.h.l.1.c.26.p.214.c. Flor.p.146. Thdrt.p.214.c. Sueur,t.1.p.240.

[Quoy qu'il en soit, nous laissons l'examen de ce qui regarde l'apostolat de S. Thomas dans ce que nous appellons aujourd'hui les Indes, à ceux qui savent au vray ce qu'on y a trouvé, & qui sont capables d'en tirer les consequences raisonnables & solides: & nous nous contentons de marquer ce que nous trouvons dans les anciens.]'Nicephore fait assurément prescher Saint Thomas dans nos Indes, puisqu'il parle des Bracmanes & de l'isle de Taprobane. Mais il mesle à cela des contes [qui paroissent ne venir que d'Abdias. Et sans cela, on sçait quelle est maintenant l'autorité de Nicephore.]

Nphr.l.2.c.40.p.201.

Pour la page 360.

NOTE V.

Que Thaddée envoyé à Edesse n'est point l'Apostre S. Jude.

'Thaddée envoyé à Edesse est quelquefois qualifié Apostre,ª parceque ce titre se donne souvent aux 70 Disciples, & mesme à d'autres qui leur estoient inferieurs.[Et neanmoins il semble que S. Jerome se soit laissé tromper par l'equivoque de ce terme,]'lorsqu'il dit que l'histoire ecclesiastique nous ap-

Eus.l.1.c.13.p.33.a. a n.p.21.2.c.d. Hier.in Matt.10.v.4.p.25.b.

prend que S. Thaddée Apostre, autrement nommé Lebbée, & Jude frere de Jacque, fut envoyé à Edesse vers Abgare Roy d'Osrhoene. Bed. in Act. 1. v. 13. c. 5. p. 629. a. 'Bede l'avoit d'abord suivi en cela. retr. l. 6. p. 3. b. [a]Mais ayant depuis consulté l'histoire ecclesiastique mesme, [c'est à dire Eusebe,] il y trouva que ce Thaddée n'estoit pas l'Apostre, mais l'un des 70 Disciples, & abandonna le sentiment de S. Jerome. Euf. l. 1. c. 13. p. 33. a. 'Car au mesme lieu qu'Eusebe l'appelle Apostre, il ajoute aussitost que c'estoit l'un des 70 Disciples, p. 31. a | 32. p. 31. a. 'ce qu'il avoit déja dit par deux fois. b Nphr. l. 2. c. 7. p. 143. c. [b]Nicephore suit Eusebe, c Auct. 3. p. 502. 2. b. [c]& je croy qu'on ne trouvera guere qu'un Apostre en ait envoyé un autre. [Ce Thaddée est toujours appellé Tatthée dans la traduction de Rufin.]

Pour la page 360.

NOTE VI.

L'année que Thaddée fut envoyé à Edesse n'est pas certaine.

[On a peine à dire precisément en quel temps Thaddée fut envoyé à Edesse.] Euf. l. 1. c. 13. p. 31. d. 'Eusebe dit que la promesse que J.C. avoit faite à Abgare de luy envoyer un de ses disciples, ne fut pas longtemps sans estre accomplie; L. 1. c. 1. p. 38. d | 39. b. '& il semble mesme dire que ce fut aussitost aprés la Pentecoste. [Neanmoins personne ne disant qu'Abgare fust Juif, & paroissant au contraire qu'il ne l'estoit pas,] L. 1. c. 13. p. 32. d. 'puisqu'il parle luy mesme des Juifs comme de gents qui luy estoient entierement étrangers, p. 34. a. '& qu'il dit qu'il eust volontiers levé une armée pour les aller mettre en pieces, à cause qu'ils avoient crucifié J.C, [il est difficile de pretendre qu'il ait receu la foy avant que l'Eglise fust ouverte aux Gentils par le battesme de Corneille, que l'on ne peut guere mettre avant l'an 35. Il est difficile aussi de croire que ç'ait esté avant que les Apostres eussent partagé les provinces entre eux, puisqu'autrement c'eust plutost esté à S. Pierre à envoyer un predicateur en Mesopotamie, ou à tout le college des Apostres, & non pas à S. Thomas.

L'edition de Geneve *p. 25.* & la traduction de Musculus *p. 15.* portent dans Eusebe que cela se fit en l'an 43, & on lit de mesme dans la traduction de Rufin *p. 17. 2.* Christophorson l'a pris pour l'an 43 de J.C, & Baronius qui l'a suivi, a mis cette histoire en cette année là. Mais comme on n'a commencé que longtemps aprés à conter depuis la naissance de J.C, particulierement dans des actes publics,] 'car il paroist que cette date est celle qui estoit dans le registre d'Edesse,) a. p. 33. 2. a. [il y auroit plus d'apparence de dire que c'est l'an 43 du regne d'Abgare.]

'M[r] Valois dit que les manuscrits portent l'an 340, & non 43, & il l'explique de l'ere dont on se servoit à Edesse, dont la 340[e] année tombe dans la 15 ou 16[e] de Tibere, p. 22. 23. [& finit selon les principes du Cardinal Noris, en l'automne de la 29[e] année de l'ere commune. Mais si la supposition de M[r] Valois est veritable, il faut ou que la date soit fausse, ou qu'elle ne regarde que les lettres d'Abgare & de J.C, personne n'estant aujourd'hui dans la croyance que nostre Seigneur soit mort en la 16[e] année de Tibere. Il faut mesme pour cela que la 340[e] année de cette ere, qui commençoit en septembre selon M[r] Valois *p. 23. 2. b.* commençast sur la fin de l'an 29 de l'ere commune pour finir sur la fin de l'an 30, s'il est vray, comme nous croyons, que J.C. n'ait commencé à prescher qu'en l'an 30, & dire que dés la mesme année avant la fin de septembre,] 'on savoit à Edesse Euf. l. 1. c. 13. p. 32. c. d. non seulement que J.C. faisoit des miracles, mais mesme que les Juifs formoient des desseins contre luy, comme Abgare le dit dans sa lettre. [Cela est difficile à croire. Et s'il faut commencer l'an 340 de l'ere d'Edesse au 20 septembre de l'année de devant, comme le croit Scaliger, & comme il le faut

dire selon le Cardinal Noris, l'opinion de Mr Valois ne se peut absolument ajuster avec Usserius & les autres que nous suivons pour la chronologie de la vie de J.C.]

Que si cette 340e année est la date de l'envoi de Thaddée & de la conversion d'Abgare, comme Mr Valois paroist l'avoir cru, & comme l'acte raporté par Eusebe semble obliger de le croire, il faudra necessairement avouer que nostre Seigneur est mort dès la 29e année de l'ere commune. Cependant Eusebe ne l'a point cru, & n'a pas laissé de recevoir cette date, quoiqu'il connust l'ere d'Edesse, puisqu'il la cite au sujet de l'heresie des Manichéens. Il faut donc ou que l'an 340 ne marque point l'an 29, ou qu'il y ait faute dans ce nombre, & qu'il faille lire 347, ou quelque chose d'approchant.]

.p.13.2.a. 'Pour ce que dit Mr Valois qu'Eusebe *l.2.c.1*, marque cette histoire comme arrivée sous Tibere, [Eusebe n'en marque point precisément le temps, mais en parle seulement comme d'une des premieres choses qui soient arrivées aprés la mort de J.C. Et neanmoins nous n'avons pas de peine à croire qu'elle est arrivée en l'an 36, l'année de devant la mort de Tibere.]

NOTE VII.

our la page 2.

Réponse aux difficultez que l'on fait sur la lettre de nostre Seigneur à Abgare, & sur l'histoire de la conversion de ce prince.

1x.t.1.p. 1.248. 'Le P. Alexandre raporte plusieurs raisons pour prouver que la lettre de J.C. à Abgare est fausse. [Nous avons satisfait dans le texte aux deux principales,] 43.144. 'qui sont que cette lettre, si elle est veritable, doit estre receue comme canonique; que cependant elle ne l'a jamais esté, & qu'au contraire Gelase l'a rejettée comme apocryphe. [Nous avons, dis-je, satisfait à ces objections, ou au moins nous avons dit ce qui nous a paru sur cela de plus probable, & ce que nous avons appris de Mr de Ste Beuve.

Il nous sera encore plus facile de répondre en un mot] à ce que pretend le P. Alexandre, que la lettre fait allusion aux paroles que J.C. dit à S. Thomas aprés sa resurrection. Il dit que J.C. devoit guerir Abgare sans differer &c. [Mais il est le maistre de faire ce qu'il luy plaist, & par luy mesme, & par les autres.] 'On n'a point objecté aux Ariens l'epistre d'Abgare. [Est-ce qu'on la croyoit fausse? Plusieurs certainement la croyoient vraie; & puisqu'Eusebe l'a autorisée comme telle, on pouvoit assurément la citer. Que si on ne l'a pas fait, c'est qu'il y a une infinité d'omissions & de faits dont on ne sauroit rendre raison.] p.244. p.244.245.

'S. Thomas d'Aquin soutient, dit-on, que J.C. n'a rien écrit. [Mais cela regarde t-il une lettre de peu de lignes, qui ne contient rien de dogmatique? p.245.

'Saint Augustin que l'on allegue aussi, p.248. 'ne pretend point dutout prouver que J.C. n'a rien écrit. Il le suppose seulement, parcequ'on n'en a aucun ouvrage qui contienne sa doctrine, & qui rende témoignage à sa nature divine. Aug.conf.l.1. c.7.p.161.2.d. in Faust.l.28. c.4.p.194.1.2.b. C'est tout ce qu'il dit dans l'endroit que l'on cite, & dans un autre qu'on auroit pu citer de mesme. [Ainsi quand il auroit alors connu la lettre à Abgare, & qu'il l'auroit cru veritable, je ne sçay s'il en auroit parlé en ces deux endroits, puisque ce n'estoit pas une piece authentique comme l'Evangile, ni dont il pust tirer aucun avantage considerable contre les payens. Il faudroit voir encore s'il avoit vu dès ce temps là l'histoire d'Eusebe: & quand il l'auroit vue, il seroit aisé que cette lettre ne se fust pas alors presentée à sa memoire.]

'On veut tirer avantage de ce que S. Jerome n'a pas parlé d'Abgare dans son traité des hommes illustres. Est-ce que Alex.p.247.

l'on pretend qu'il eust dû faire de ce prince un auteur ecclesiastique, parce-qu'il a écrit une lettre ? Il eust plutost dû le faire d'Adrien, de M. Aurele, de Gallien &c.'dont Eusebe raporte des lettres plus importantes à l'Eglise que celle d'Abgare.

Euf.l.4.c.9. 13.p.123.126.

Du Pin, p.2.

'Mr du Pin qui a suivi le sentiment du P. Alexandre, [laisse là presque tous ses argumens, & mesme la censure du Pape Gelase.] Mais il trouve mauvais qu'Abgare ait dit que sa ville quoique petite, estoit assez grande pour J.C. & pour luy :'& il traite d'extravagance 'ce que ce prince dit encore, qu'il eust voulu aller faire la guerre aux Juifs pour venger la mort de J.C, sans la crainte des Romains. [Est-ce donc que Eusebe, S. Ephrem, & tant d'autres, estoient des gents sans esprit pour ne pas voir ces extravagances ? Ou plutost quelle extravagance y a t-il à croire qu'Abgare ait souhaité d'avoir J. C. dans sa ville, & de l'y traiter avec le respect dû à celui dont il attendoit sa santé, & qu'il regardoit comme Fils de Dieu ? Est-il fort étrange aussi qu'il ait eu la pensée d'aller venger sa mort, & que ne le pouvant pas à cause des Romains, il n'ait point examiné les autres raisons qui eussent pu s'opposer à un dessein qu'il n'avoit jamais eu la pensée d'executer ? La difficulté de la date est plus considerable. On peut voir ce que nous en avons dit dans la note 6. Mais telle qu'elle soit, Eusebe avec les supputations duquel elle semble ne se pas accorder, n'a point cru qu'elle le dust arrester.

p.4.

Euf.l.1.c.13. p.34.a.b.

On peut aussi faire quelque attention]'à une autre objection que propose Mr du Pin sur ce qu'Abgare dit dans sa lettre,'qu'ayant oui parler des miracles de J. C, il s'estoit persuadé ou qu'il estoit Dieu, ou que c'estoit le Fils de Dieu. [Car d'où connoissoit-il le Fils de Dieu ? si l'on ne veut dire que ayant commerce avec les Juifs, il savoit qu'ils attendoient un Messie Fils de Dieu. Il pouvoit aussi avoir sceu que J.C. passoit pour Fils de Dieu, ce que les demons mesmes publioient.]

Du Pin, p.2.

Euf.l.1.c.13. p.32.c.

'Mr du Pin ne veut pas que l'on considere l'autorité d'Eusebe en ce point, estant visible, dit-il, qu'il a ajouté foy trop legerement aux memoires qu'on luy avoit envoyez. [Mais c'est justement la question s'il faut accuser en cela Eusebe de legereté. Il a assez d'autres defauts : mais celui dont il est le plus coupable n'est pas d'avoir aimé les fables, & de n'avoir pas sceu discerner les veritables histoires des fausses & des apocryphes.]'Qui ne sçait, dit-on, combien les archives des Eglises sont sujettes à caution dans les histoires de cette nature ? [J'avoue neanmoins que je ne sçay point encore qu'on ait trouvé beaucoup de fables au III. & au IV. siecle dans les monumens publics des Eglises ou des villes.]'Car Eusebe paroist citer plutost les archives de la ville d'Edesse que de l'Eglise : [& il seroit à souhaiter que nous n'eussions rien de plus méchant dans l'histoire ecclesiastique, que ce qu'on auroit pu tirer de monumens aussi authentiques que ceux là.

Du Pin, p.4. — p.4.5. — Euf.l.1.c.13. p.32.a.b.

Il est certain qu'Eusebe qui avoit assurément du discernement pour ces sortes de choses, a cru ceux-ci tres veritables.]'Il en a fait une partie considerable de son premier livre,'& il en parle encore en deux autres endroits comme de la chose du monde la plus certaine. [S. Ephrem Diacre d'Edesse qui peut bien n'avoir jamais vu l'histoire d'Eusebe,]'cite visiblement la mesme lettre de J.C. à Abgare, comme receue de tout le monde sans difficulté. [Il me semble qu'il faudroit des demonstrations invincibles pour rejetter comme suposées des pieces qui sont appuyées sur l'autorité de deux personnes si considerables, l'une en discernement & en science, l'autre en esprit & en pieté.

p.32-35. — c.12.p.35.a. — 2.c.1.p.35.b. — Boll.1.feb.p.61.c.f.

pieté. Nous ne pretendons point qu'elles soient certainement vraies; car tout homme se peut tromper : mais nous esperons que les personnes habiles qui la pluspart sont portez aujourd'hui à les croire fausses, nous pardonneront aisément, si nous ne voulons point abandonner nostre regle, de ne point rejetter ce qui est suffisamment autorisé dans l'antiquité, à moins que nous n'y soyons contraints par des raisons tout à fait fortes.]

our la page 3.

NOTE VIII.

Que J.C. n'a point promis de conserver toujours la ville d'Edesse,

ag.l.4.c. .p.400.b.c. 'Evagre reconnoist de bonne foy que J.C. ne promettoit point à Abgare que la ville d'Edesse ne tomberoit pas sous la puissance des ennemis, & que c'estoit seulement une croyance du peuple, [qui s'est enfin trouvée fausse dans
o,l.68.p. 5.b. la suite des siecles.]'Et mesme des l'an 116 ou 117, Lusius Quietus General de Trajan l'avoit prise de force, & brulée. *V. Trajan § 23.*

[Cependant les Grecs ont bien sceu faire enfin trouver dans la lettre de J.C.
nbf.opusf. .81. ce qui n'y estoit pas.]'Car le discours attribué à Constantin Porphyrogenete la raporte avec cette clause inconnue à Eusebe & à Evagre, καὶ ποιήσει τῇ πόλει σου τὸ ἱκανὸν πρὸς τὸ μηδένα τῶν ἐχθρῶν κατισχῦσαι αὐτῆς. [Ce qui nous surprend
105. davantage,]'c'est que le P. Combefis dans ses notes voudroit nous persuader non seulement que cette addition est veritable, (ce que je ne voy pas comment on peut soutenir sans blaspheme, depuis qu'Edesse est tombée sous la puissance des Sarrazins & des Turcs,) mais que c'est Eusebe qui l'a retranchée à dessein, avec toute la belle histoire de l'image. [Je ne sçay comment un homme si habile, & qui avoit tant lu & tant traduit d'auteurs grecs, connoissoit si peu le genie des Grecs, la liberté qu'ils se donnent d'inventer de pieuses fables, & la legereté avec laquelle ils croient celles que d'autres ont inventées.]

NOTE IX. Pour la page 365.

De ce que les Grecs disent de S. Thaddée Apostre d'Edesse.

'Les Grecs font le 19 juin de S. Jude Menæa, p.145.
Apostre frere du Seigneur, dont nous avons une epistre, & ils disent qu'il fut tué à coups de fleches dans la ville
d'Arara :'& le 21 d'aoust ils mettent S. p.230.
Thaddée Apostre, qui aprés avoir battizé Augare [ou Abgare] prince d'Edesse &c. prescha en diverses villes de Syrie, & mourut en paix à Beryte. [Il est visible que ce sont deux Saints differens.]'Ainsi quoiqu'ils disent du pre- 19.jun.p.145.
mier qu'il a gueri Abgare Roy d'Edesse,
'& du second, qu'il s'appelloit aussi Leb- 21.aug.p.230.
bée, [ce qui appartient à S. Jude, ce n'est qu'une marque de leur peu d'exactitude, & n'empesche pas qu'on ne voie que le dessein de l'Eglise greque est d'honorer le 19 de juin S. Jude l'un des douze Apostres, & le 21 d'aoust Saint Thaddée l'un des 70 Disciples, Apostre de la ville d'Edesse.]

'Pour savoir si ce dernier estoit natif p.230.
d'Edesse mesme, s'il a esté disciple de S. Jean Battiste, & s'il a presché en Syrie, comme ils le disent, [nous attendons qu'ils nous en donnent des preuves. Mais nous les dispensons d'en chercher pour ce qu'ils ajoutent,]'qu'il p.230.
bastit plusieurs eglises.

NOTES SUR SAINT JACQUE LE MINEUR.

Pour la page 365.§ 1.

NOTE I.

Que S. Jacque d'Alphée est le mesme que S. Jacque de Jerusalem.

[C'Est une question fort ancienne & fort celebre, de savoir si Jacque d'Alphée l'un des douze Apostres, est le mesme que Jacque frere du Seigneur, que Jacque le Mineur, que Jacque Evesque de Jerusalem.] 'Jacque le Mineur estoit frere de José ou Joseph, & fils de Marie [appellée sœur de la Vierge, comme nous verrons dans la note suivante. Ainsi il n'y a pas de difficulté à croire que c'est luy] 'qui est appellé frere du Seigneur avec José, Simon, & Jude. [Je pense que c'est une chose reconnue generalement par les anciens, & par les nouveaux.

Marc.15.v.40. | 6.v.3|Matt.13.v.55.

Je ne croy pas non plus que personne doute que] 'Jacque frere du Seigneur, que S. Paul vit à Jerusalem dans son premier voyage, [ne soit l'Evesque de Jerusalem. Outre les historiens ecclesiastiques qui le reconnoissent,] 'Joseph dit qu'Ananus grand Pontife des Juifs, livra à la mort dans Jerusalem Jacque frere de JESUS appellé le CHRIST. C'estoit sous Neron; [& par consequent on ne le peut pas confondre avec S. Jacque frere de S. Jean,] 'qu'Agrippa avoit fait mourir [dans les premieres années du regne de Claude, comme cela est constant.

Gal.1.v.19. | Jos.ant.l.20.c.8.p.698.b. | Act.12.v.2.

Toute la question se reduit donc à savoir si c'est le mesme que Jacque d'Alphée.] 'Il semble que les Grecs modernes soient portez generalement à les distinguer, 'quoique cela ne soit pas tout à fait sans exception, 'comme au contraire les Latins ne sont guere moins portez à croire que ce n'est qu'une mesme personne: [& ils n'en font qu'un mesme office.

Cotel.ap.n.p.175.c.d. | Flor.p.95. | Cotel.ut sup.

Plusieurs anciens les distinguent,] 'comme S. Gregoire de Nysse dans sa seconde oraison sur la Resurrection. 'S. Chrysostome met assez clairement S. Jacque de Jerusalem au nombre de ceux qui ne furent convertis qu'aprés la resurrection de J.C. 'Il dit qu'il estoit illustre par son siege; & que neanmoins il n'avoit pas tant d'autorité sur les esprits, parcequ'il n'estoit pas ancien [entre les disciples.] 'Theodoret aprés avoir dit que S. Jacque & Saint Jean estoient de Bethsaïde, & que les freres du Seigneur estoient de la tribu de Juda, ajoute qu'on tenoit que S. Matthieu & S. Jacque demeuroient à Capharnaüm, [supposant ce semble qu'ils estoient freres, à cause qu'ils sont tous deux surnommez d'Alphée, quoiqu'ils ne soient jamais joints ensemble dans l'Evangile; & c'est peutestre par la mesme raison que] 'S. Chrysostome dit que Jacque [d'Alphée] estoit publicain. 'Les Constitutions semblent mettre entre les 70 Disciples le frere du Seigneur, '& le distinguent bien clairement des Apostres. [On allegue aussi] 'ce que dit Hegesippe, qu'il prit le gouvernement de l'Eglise de Jerusalem avec les Apostres, ou aprés les Apostres; [ce qu'il est neanmoins aisé d'expliquer. *V. la note 8.*] 'L'Ambrosiaster le met aussi entre ceux qui ne croyoient point en J. C, [lorsque Jacque d'Alphée estoit déja Apostre.] 'Les anciens martyrologes qui portent le nom de S. Jerome, mettent le 22 de juin la feste de S. Jacque d'Alphée, non à Jerusalem, mais en Perse. [Voilà les principales autoritez que l'on allegue pour distinguer l'Apostre de l'Evesque de Jerusalem.]

Nyss.-p.413.c. | Chry.in Matt.h.5.p.59.d.e. | in Act.h.33.p.255. | Thdrt.p[illegible].p.555.c. | Chry.in Mt.h.33.p.[illegible] | Const.[illegible]p.[illegible] | L.6.c.12.p.377.a. | a Eus.l.2.c.23.p.63.a. | Ambr.in Gal.1.v.19.p.[illegible]k. | Flor.p.609.610.

'Eusebe semble mettre S. Jacque frere du Seigneur entre ceux qui n'estoient pas du nombre des douze: 'mais c'est

Eus.l.1.c.12.p.[illegible] | 2 p.[illegible]

seulement selon les imprimez, & un manuscrit. Car cela n'est point dans les autres manuscrits dont M[r] Valois s'est servi, ni dans la version de Rufin *p.15.*

.2.c.1.p.38.d| Flor.p.98.c. *2.*'Il est visible que S. Clement d'Alexandrie n'a reconnu que deux S. Jacques Apostres, le frere de S. Jean, & l'Evesque de Jerusalem.

Chry.in Gal. c.1.v.19.p.801. 'S. Chrysostome qui fait une reflexion sur ce que S. Paul donne à Saint Jacque la qualité de frere du Seigneur, quoiqu'elle ne luy appartinst pas proprement selon luy, [en pouvoit faire une semblable sur ce qu'il luy donne la qualité d'Apostre, s'il ne croyoit pas qu'il fust du nombre des douze: Et neanmoins il ne dit rien dutout sur cela.] 1 Act.h.26.p. 42.b. 'Dans un autre endroit, il remarque que S. Luc appelle S. Jacque [le Majeur] frere de S. Jean, parcequ'il y avoit un autre Jacque qui estoit le frere du Seigneur: [& il ne dit point qu'il y en eust un troisieme. Ainsi il semble n'avoir pas eu de sentiment bien arresté sur ce point.] 35.p.293.c. 'Et il fait profession d'examiner peu ces sortes de difficultez historiques.

[On pourroit citer plusieurs Peres qui donnent à S. Jacque de Jerusalem la qualité d'Apostre sans explication ni restriction,] ug.in Cre.l. 37.p.179. |ep.19.H.p. 2.c. 'comme S. Augustin, qui la donne à l'auteur de l'epistre canonique, [a]que personne ne doute estre de S. Jacque de Jerusalem; Boll.1.may, 2.c. Conc.t.3.p. 6.c. [b]comme les moines de Constantinople dans une requeste dressée en l'an 430, où ils le nomment mesme devant S.Jean; al.gr.p.69. 'comme la vie originale de S.Euthyme *c.16.* [Mais cette preuve est moins forte,] .29.c.3.p. a. 'puisque S.Epiphane qui fait la mesme chose dans un endroit où il parle de S. Jacque fort amplement, .3.p.1060. harf.post. b. 'le met assez clairement en un autre endroit hors du nombre des douze Apostres.

.in Helv. p.10.11. 'S.Jerome avoit soutenu à dessein dans son traité contre Helvide, que Jacque d'Alphée est le frere du Seigneur. al.p.164. 'Neanmoins il semble tenir le contraire dans son commentaire sur l'epistre aux Galates.'Et mesme depuis dans sa premiere exposition sur le chapitre 17 d'Isaïe, il met positivement le frere du Seigneur avec S. Paul hors du nombre des douze. in Is.17.v.5.6. p.60.c. 'Mais dans la seconde il changea cet endroit, & mit S.Barnabé au lieu de S. Jacque. p.87.b.

'On pretend que mesme S. Cyrille de Jerusalem, [interessé ce semble à soutenir pour l'honneur de son Eglise, que celui qui en avoit esté le premier pasteur estoit du nombre des douze Apostres,] a neanmoins reconnu le contraire, Flor.p.100.b. 'puisqu'en recommandant la défense de manger des viandes immolées, il dit qu'elle avoit esté faite par les Apostres, & par S. Jacque le premier Evesque de cette Eglise. Cyr.cat.4.p. 34.c. [Mais je ne sçay pas quelle difficulté l'on trouve dans ces paroles; & il me semble que l'homme le plus persuadé de l'apostolat de Saint Jacque, devoit naturellement s'en servir.] 'On allegue encore un endroit semblable, où il dit aprés S. Paul *1. Cor. 15. v.6.7.* que J.C. s'apparut aux douze, puis à 500 disciples, & ensuite à Jacque; ce qu'il entend de celui de Jerusalem. cat.14.p.151.a| Boll.1.may, p.26.c.d| Flor. p.97. [Mais si l'on tire de cet endroit que Saint Jacque n'estoit pas des douze, il en faudra de mesme exclure S. Pierre,] 'puisque S.Paul dit que J.C. s'apparut à Cephas, puis aux douze, 1.Cor.15.v.5. 'ce que S. Cyrille raporte aussi. Cyr.cat.14. p.151.a.

[a]S. Jerome soutient contre Helvide, que le frere du Seigneur est Jacque d'Alphée, puisqu'il est certain par S. Paul qu'il estoit Apostre. a Hier.in Helv.c.7. p.11.a. [On pourroit répondre à cela par S.Jerome mesme,] 'qui nous apprend que le nom d'Apostre se donnoit à tous ceux qui ayant vu J.C. durant sa vie, preschoient sa doctrine aprés sa mort, ce qui se montoit au moins à 500 personnes; & qu'on le donna encore dans la suite à ceux qui estoient elus par ces douze Apostres in Gal.1.v.19. p.164.d. [d'une maniere particuliere pour gouverner l'Eglise, c'est à dire ce semble

aux Evesques. Mais il est difficile de dire que cette remarque convienne aussibien au passage de S. Paul, comme elle est veritable en elle mesme.]

Gal. 1. v. 19. 'Car premierement S. Paul y parle de l'apostolat de S. Jacque comme il fait de celui de S. Pierre. v. 18. 2.'S. Paul ayant demeuré alors quinze jours à Jerusalem avec S. Pierre, [il est bien difficile de pretendre qu'il n'y ait vu aucun des 500 disciples qui avoient vu J.C. ressuscité. 3. Que si ce voyage de Jerusalem est le mesme que celui que décrit S. Luc au 9^e^ chap. des Actes *v. 27. 28,* comme personne n'en doute, il est certain qu'il y vit S. Barnabé, à qui l'Eglise donne aujourd'hui le nom d'Apostre plus qu'à aucun de ceux qui n'estoient pas du nombre des douze, aprés S. Paul,]'& qui estoit l'un des 70 Disciples selon plusieurs des anciens. Cl. str. 2. p. 410. c | Eus. l. 2. c. 1. p. 38. d | Epi. de Chr. c. 4. p. 50. d. [Cette raison paroist si forte à des personnes tres habiles & tres judicieuses, qu'ils croient qu'elle le doit emporter sur toutes les raisons & toutes les autoritez que Bollandus ramasse pour soutenir le sentiment des Grecs modernes.]

Hier. in Helv. c. 7. p. 10. 11. 'S. Jerome allegue encore le surnom de *Mineur* qui est donné par S. Marc à Jacque fils de Marie, & frere de José, ce qui nous donne lieu de croire qu'il n'y avoit que deux Jacques entre les disciples. Boll. 1. may. p. 26. b. 'Car pour ce qu'on répond que dans le grec il n'est pas appellé *le Mineur*, mais *le Petit*;] il est aisé de voir que ces deux noms sont la mesme chose en cette rencontre: & quand il aura eu ce surnom parcequ'il estoit petit de corps, comme cela peut estre, c'estoit toujours apparemment pour le distinguer d'un autre Jacque, & non pas de deux.

A ces deux raisons que S. Jerome a cru suffisantes, on peut ajouter que quelque autorité que l'episcopat de Jerusalem donnast à S. Jacque, il ne l'egaloit pas aux Apostres. Et neanmoins on voit que S. Paul l'egale au moins aux premiers Apostres,]'lorsqu'il dit Gal. 2. v. 9. que Jacque, Cephas, & Jean, paroissoient estre les colonnes de l'Eglise. 'Mais il est visible qu'on le preferoit Boll. [illegible] mesme à S. Jude, [a]puisqu'on appelle cet 5. 5. a | a Luc. 6. v. 16 | Apostre *Judam Jacobi*, ou frere de Jacque. Act. 1. v. 13. [On pourroit peutestre dire que S. Jude dans son epistre prend le surnom de son frere, à cause qu'il avoit déja souffert le martyre. Mais on ne dira pas que Saint Luc n'ait écrit les Actes des Apostres, ou au moins son Evangile, que depuis la mort de S. Jacque. [Il semble donc que Dieu ayant donné à S. Jacque une autorité qu'on peut dire avoir esté eminente entre les Apostres mesmes, comme cela paroist partout dans les Actes & dans S. Paul, elle ne peut avoir esté fondée que sur la dignité de l'apostolat, surtout cela estant important pour faire rendre à l'epistre qu'il a écrite le respect & la croyance qu'on doit aux Ecritures divines.]

Boll. 1. may, p. 715. a. 'Aussi Bollandus veut qu'il ait eu la mesme autorité que les douze Apostres, & qu'il ait esté elevé à la dignité de l'apostolat par une vocation extraordinaire, comme S. Paul & S. Barnabé; 'ce que Florentinius paroist dire aussi. Flor. p. [illegible] [Mais ces nouveaux auteurs avancent une chose si importante de leur propre autorité sans en alleguer aucune preuve. Il n'y a aucun endroit de l'Ecriture où cette vocation extraordinaire soit marquée, comme le sont celles de Saint Matthias, de S. Paul, & de S. Barnabé. Je ne croy pas non plus qu'on la puisse appuyer sur aucun passage des Peres qui soit exprés. Ainsi il la faut tirer par des consequences qui sont toujours bien dangereuses dans des matieres de religion, lorsque l'Eglise ne parle point.

Ce que nous avons dit fait voir ce me semble qu'il n'y a aucune necessité de s'engager à cela, en distinguant Jacque d'Alphée du frere du Seigneur,

puisque les anciens & les nouveaux sont partagez sur ce point. On sçait combien il y a d'erreurs de cette nature parmi les Grecs des derniers siecles.]

Cotel.ap.n.p. 175.c. 'Les Ethiopiens qui croient comme eux que S. Jacque de Jerusalem est different de celui d'Alphée, le croient sur l'autorité des Constitutions, qu'ils regardent comme un livre de l'Ecriture. Pearf.an.P. p.58. 'Pearson croit que c'est aussi à cause de ces fausses Constitutions & des fausses Recognitions, que cette opinion est devenue commune parmi les Grecs. [Ce qu'on pretend que Jacque d'Alphée est ainsi nommé à cause de son pere, Hier.in Helv. c.7.p.11.a. n'est point certain,]'ces surnoms pouvant se donner pour plusieurs raisons: [& il peut fort bien avoir esté fils d'Alphée, sans estre pour cela different de S. Jacque de Jerusalem, comme nous l'allons montrer dans la note suivante.

Il est visible que ce qui a porté Saint Chrys.in Matt. 5.p.59. Chrysostome]'à dire que Jacque frere du Seigneur ne s'estoit converti que depuis la Resurrection, (ce qui ne se peut accorder avec les anciens qui disent qu'il fut établi Evesque de Jerusalem Joan.7.v.5. dés devant la Pentecoste,)'c'est ce que dit S. Jean, que l'année de devant la mort de J.C, ses freres ne croyoient Bary.n.h.47. 305.b. point encore en luy.'Car il entend cela expressément de S. Jacque de Jerusalem.[Mais je croy que tout le monde demeure d'accord aujourd'hui qu'il en faut excepter S. Jude; & ainsi on peut Hier.in Helv. p.11.a. bien en excepter aussi S. Jacque;]'estant aisé que les uns aient cru tout d'abord, & que les autres soient demeurez longtemps incredules. Ainsi il n'y a rien dans l'Ecriture qui nous empesche de croire que S. Jacque de Jerusalem est le Cotel.ap.n.p. d. mesme que S. Jacque d'Alphée.'M[r] Cotelier dit qu'elle favorise mesme ce sentiment; [& en effet je ne voy pas moyen de répondre solidement à l'autorité qu'il tire des termes de S. Paul.] Entre les Grecs la chronique d'Axandrie dit nettement *p. 104,* que Jacque d'Alphée l'un des douze Apostres, est celui qu'on surnommoit le Juste & le frere du Seigneur.

[Il faut joindre à cela, que l'antiquité ne nous apprend rien de Jacque d'Alphée, si nous le distinguons de celui de Jerusalem.]'Car pour ce que les Grecs Boll.1.may, p.19.d.e|30.d.e. disent aujourd'hui qu'il prescha à Eleutheropole, à Gaza, à Tyr, dans les pays circonvoisins, & jusqu'en Egypte, & quil fut enfin crucifié à Ostracine ville qui est à l'extremité de l'Egypte du costé de la Palestine, il ne s'en trouve point d'auteur plus ancien que Nicetas David, qui écrivoit au IX. siecle.'Et p.19.c. mesme le menologe fait au X. siecle par ordre de l'Empereur Basile, porte en general qu'il prescha l'Evangile aux Juifs & aux Grecs, & qu'enfin les Juifs [qui n'estoient pas maistres dans Ostracine,] aprés l'avoir beaucoup tourmenté, l'assommerent à coups de bastons; [ce qui peut bien estre pris du martyre de S. Jacque de Jerusalem.

Si nous osions distinguer Jacque d'Alphée du frere du Seigneur, nous suivrions plutost]'le martyrologe qui f|10.a. porte le nom de S. Jerome, & qui met S. Jacque d'Alphée en Perse; puisqu'on assure qu'un exemplaire de ce martyrologe est copié il y a mille ans sur un autre encore plus ancien.[Mais quelque antiquité qu'on puisse donner à ce martyrologe, il n'est pas neanmoins exemt de beaucoup de fautes.]'Et ceux p.10.a. mesmes qui le produisent pour distinguer Jacque d'Alphée du frere du Seigneur, rejettent ce qu'il dit que cet Apostre souffrit en Perse.'Il y a des a.b. exemplaires qui portent que ce fut dans les Gaules; ce qu'on ne reçoit point non plus.

'Pearson croit qu'il est tout à fait pro- Pearf.an.P. p.58. bable que Jacque d'Alphée est le mesme que l'Evesque de Jerusalem, & que ç'a esté la pensée d'Eusebe.

Pour la page 366.§ 1.

NOTE II.

Du pere & de la mere de S. Jacque : S'il a pu estre Prestre de la loy.

Marc.15.v.40. 'S. Jacque frere du Seigneur, estoit, comme nous venons de dire, frere de José, & fils de Marie. [Cela porte assez naturellement à croire que cette Marie estoit encore mere des autres]'qui sont *6.v.3|Matt.13.v.55.* appellez freres de J.C, comme Jude, Simon, & quelques femmes.'Au moins *Epi.78.c.8.p.1040.a.* c'est ce qu'a cru S. Epiphane, [& nous ne voyons rien qu'on puisse opposer à cela.]'Car si Marie n'est appellée mere *Marc.15.v.40.* que de Jacque & de José, [cela n'empesche pas qu'elle n'eust encore d'autres enfans:]'& elle est quelquefois appellée simplement Marie de José, *v.47.* '& quelquefois Marie de Jacque. *16.v.1.* 'Nous voyons en effet que S. Jude s'appelle *Jud.v.1.* frere de S. Jacque,'& que S. Luc l'appelle *Judam Jacobi.* *Luc.6.v.16| Act.1.v.13.* [a] Nicephore dans sa chronologie appelle aussi S. Simeon de Jerusalem frere de S. Jacque. *a Eus.χε.add.p.307.*

Hier.ep.150.§.4.p.143.b. 'S. Jerome dit que diverses personnes soutenoient que Marie mere de Jacque & de José estoit la tante maternelle de J.C,'c'est à dire que c'estoit *in Matt.27.v.56.p.85.b.* celle que Saint Jean appelle Marie de Cleophas, & sœur de la S^te^ Vierge. Il suit luy mesme ce sentiment.'Theodoret *Thdrt.in Gal.1.v 19.p.268.a.* dit aussi que S. Jacque le Mineur estoit cousin germain de J.C, ἀνέψιος, parcequ'il estoit fils de la sœur de sa mere. [On peut trouver quelque difficulté à croire que deux sœurs eussent le mesme nom, & c'est en partie pour cela que beaucoup de modernes veulent que Marie de Cleophas fust seulement cousine de la Vierge, estant ordinaire aux Juifs d'appeller les proches parens freres & sœurs ;] 'ou qu'elles *Boll.9.apr.p.811.c.* passoient pour sœurs, parcequ'elles avoient epousé les deux freres, [comme nous le dirons dans la suite. Nous ne voyons point que les anciens se soient arrestez à cette difficulté, qui sera moindre, si elles estoient de deux differens mariages, comme il y a quelque lieu de le croire, puisque nous verrons que S. Jacque son fils estoit né onze ou douze ans avant J.C.]

'Cette Marie est surnommée de *Cleophas* ou *Clopas*, à cause de son pere, *Hier.in Helv.c.7.p.112.* dit S. Jerome, ou de sa famille, ou pour quelque autre raison qui ne nous est pas connue.'S. Pierre Chrysologue a *P.Chry.s.48.4.p.167.171.* pris le nom de Cleopha pour le nom propre de la sœur de la Vierge, *Cleopha sororis Mariæ filii sunt.*'D'autres *Boll.9.apr.p.811.d.* croient qu'elle estoit femme de Cleophas. [Et c'est sans doute le sentiment]'de ceux qui disent que S. Jacque estoit *Thdrt.in Gal.p.268.a.* fils de Cleophas ;[a] ce que S. Chrysostome *a Chry.in Gal.p.801.c.d.* fonde mesme sur l'Evangile,[b] prenant comme S. Jerome, Marie mere *b Boll.1.may.p.25.b.* de Jacque, & Marie de Cleophas pour la mesme personne.'Hegesippe & Eusebe *Eus.l.3.c.32.p.87.a|l.4.c.22.p.142.c.* donnent aussi pour fils à Cleophas Saint Simeon de Jerusalem, qui est le mesme que Simon frere du Seigneur. *V. son titre.*

[Ce que nous disons que Marie femme de Cleophas estoit mere de S. Jacque le Mineur, paroist combatu par les raisons qui nous obligent de dire que ce Saint est le mesme qui est appellé Jacque d'Alphée,]'c'est à dire fils d'Alphée *Aug.loc.l.2.c.3.p.42.2.a.* selon S. Augustin.[c] Bede répond *c Bed.in Marc.l.1.c.15.t.5.p.113.b.* que Cleophas & Alphée peuvent estre la mesme personne, [& mesme quelques savans croient que ce n'est qu'un mesme nom dans les langues orientales, exprimé differemment dans les nostres : ce qui satisfait à S. Chrysostome, & aux autres qui disent que S. Jacque estoit fils de Cleophas.]'L'on *b.* peut dire encore que Marie sœur de la Vierge avoit premierement epousé Alphée, dont elle avoit eu Jacque ; & qu'aprés la mort d'Alphée elle s'estoit remariée à Cleophas.'D'autres ont cru *Boll.1.may.p.812.f.* qu'elle pouvoit estre fille de Cleophas premier mari de S^te^ Anne, & femme d'Alphée. [On peut ajouter qu'il n'est pas mesme certain que Jacque d'Alphée

Hier.in Helv. c.7.p.11.a. fust fils d'Alphée,] 'ces surnoms ne se tirant pas toujours du pere, comme on Act.1.v.13. le voit par S. Jude 'appellé *Judas Jacobi* à cause de son frere.' Marc.15.v.40. 47. Marie de Cleophas est quelquefois appellée Marie de Jacque, & Marie de José ses enfans. Jos.vit.p.989. b. 'Joseph parle d'un Matthias d'Ephlie, ὁ ἠφλίου, qui estoit fils d'un Simon.

[On voit par ce que nous venons de dire, qu'il n'est nullement certain que Saint Jacque fust fils de Cleophas : & mesme quoiqu'il soit dangereux de rien assurer dans des choses si anciennes, où nous avons tres peu de lumiere, il semble neanmoins que le plus probable, ou au moins le plus aisé, est de dire qu'il estoit fils d'Alphée, & que cet Alphée estoit descendu d'Aaron, & Eus.l.3.c.11. p.87.a|l.4.c. 22.p.142.c. non de David,] 'puisque d'une part Cleophas estant frere de S. Joseph selon Hegesippe,' Epi.78.c.7. p.1039.a. & fils d'un mesme pere selon S. Epiphane, [estoit par consequent de la tribu de Juda :]' c.13.p.1045.d| 29.c.4.p.119. b. & que de l'autre S. Jacque estoit Prestre de la loy selon le mesme S. Epiphane, [qui peut l'avoir conclu de ce que dit Hegesippe,] Eus.l.2.c.23. p.63.d. 'que Saint Jacque avoit la liberté d'entrer dans la partie du Temple appellée *Sancta*, [où les seuls Prestres entroient.

Ainsi si l'on veut soutenir que S. Jacque estoit fils de Cleophas, il faudra dire selon Saint Epiphane mesme, que Cleophas n'estoit frere de S. Joseph que par sa mere, & qu'il estoit descendu par son pere de la race sacerdotale. Mais cette solution tombera dans une l.3.c.20.p.89. 90. nouvelle difficulté.] 'Car Hegesippe nous apprend que les petits-fils de S. Jude [fils de Cleophas,] furent persecutez comme descendus de David. [Et il ne suffiroit pas de répondre qu'ils estoient censez descendus de David par la parenté qu'ils avoient avec J. C. Ces sortes de parentez ne se considerent guere que par les masles, surtout parmi les Juifs, qui n'avoient assurément aucun égard aux filles lorsqu'ils attendoient un Messie de la race de David. Car il paroist que ce fut au sujet de cette attente que les petits-fils de Saint Jude furent persecutez. *V. S. Jude.* Ainsi il faudroit encore recourir à une autre supposition, & dire qu'ils estoient nez d'une fille de Saint Jude, & d'un homme de la race de David.

Si Saint Jacque estoit effectivement Prestre de la loy, il faut dire que Theodoret n'a pas parlé tout à fait exactement, lorsqu'il a dit generalement,] 'que ceux qui sont appellez freres du Thdrt.ps.67. p.659. Seigneur, estoient de la race de David, [cela n'estant vray que de quelques uns. Mais il n'y a aucun moyen d'excuser S. Epiphane,] 'qui dit tout ensemble Epi.29.c.4. p.119.b. que S. Jacque estoit fils de S. Joseph, descendu certainement de David, & qu'il exerçoit le sacerdoce legal, 'qui Heb.7.v.13. n'a jamais esté exercé par aucune personne de la tribu de Juda [dont estoit David.

Il y a mesme de la difficulté à croire qu'aucun des Apostres ait pu estre Prestre de la loy. Car les Peres leur attribuent assez communément à tous]' ce Act.4.v.13. qui est dit de S. Pierre & de S. Jean, que c'estoient des gents sans lettres, & du commun du peuple, ἰδιῶται. [Mais cela suffit-il pour détruire un fait avancé par Hegesippe, & receu par Eusebe, par S. Jerome, & par beaucoup d'autres.]' Ce que Joseph dit de Phannias Jos.bel.l.4.c. 18.p.872.f.g. le dernier grand Pontife des Juifs, [fait assez voir qu'il y avoit des Prestres tres peu habiles, tres peu considerez, & qui ne passoient que pour de simples paysans. Il est difficile aussi qu'on regardast comme des personnes fort considerables,]' ceux de la race d'Heli re- 1.Reg.2.v.36. duits à venir demander qu'on priast pour eux, & qu'on leur accordast une portion sacerdotale.

[On pourroit encore objecter contre le sacerdoce de S. Jacque,]' qu'il est Act.6.v.7. marqué dans les Actes comme une chose nouvelle, qu'un grand nombre

de Prestres crurent en J.C.[Mais assurément cela n'empesche pas que plusieurs autres n'aient cru des auparavant que c'estoit le Messie: Et quand on voudroit leur appliquer ce que]'S. Jean dit de beaucoup de Senateurs, qu'ils croyoient en J.C, mais qu'ils ne se declaroient pas, parcequ'ils aimoient plus la gloire des hommes que celle de Dieu,[en pourroit-on conclure que cela fust vray sans aucune exception, & que J.C. n'ait pas voulu faire la grace à aucun Prestre de se rendre son disciple?

Joan.12.v.42.43.

Il peut sembler aussi]'que J.C. n'ayant point voulu naistre de la race d'Aaron pour faire mieux distinguer son sacerdoce de celui des Juifs, [il n'a point voulu par la mesme raison prendre aucun Apostre qui fust Prestre de la loy.] 'Il a voulu neanmoins que la S^te^ Vierge dont il tiroit sa naissance, fust alliée dans la famille sacerdotale d'Aaron, pour réunir en luy, dit S. Augustin, l'onction des Prestres aussibien que celle des Rois, & montrer que les uns & les autres n'avoient esté que sa figure.[N'a-t-il donc pas pu vouloir aussi que de ceux à qui il devoit communiquer les premiers son sacerdoce, il y en eust un qui eust celui de la loy pour l'ensevelir avec honneur, & montrer que c'estoit luy mesme qui l'avoit établi, quoique les autres n'y eussent aucune part, pour faire voir que le sien en estoit tout à fait different.]

Heb.7.v.11-14. | Aug.conf.l.1.c.2.3.p.60.61| l.2.c.2.p.170.2.b.

'Pour ce que Scaliger pretend qu'il est de la derniere certitude qu'aucun Apostre n'estoit seulement de la tribu de Levi,[nous le croirons quand nous en aurons vu de bonnes preuves. Car nous ne sommes nullement disposez à nous en tenir à ses decisions.]

Eus.chr.n.p.193.2.

Pour la page 366.§ 1.

NOTE III.

Que S. Jacque n'est point fils de S. Joseph.

'Comme l'Evangile appelle Jacque, José, Jude, & Simon, freres de JESUS CHRIST,'cela a donné lieu à l'erreur de Helvide, qui disoit qu'ils estoient nez de la S^te^ Vierge.'Mais les oreilles des Fideles ne peuvent pas souffrir que l'on dise que la mere de Dieu ait jamais cessé d'estre vierge. *V. son titre § 8.*

Conc.c.54.§ 2. | Hier.in Helv. | Bas.div.25.t.1.p.591. | Aug.in Jo.10.p.37.1.b.

'C'est pourquoi plusieurs anciens ont mieux aimé croire qu'ils estoient bien fils de Joseph, mais d'une autre femme 'nommée Esca.[a] S. Epiphane dit que S. Joseph avoit eu une premiere femme qui estoit de la tribu de Juda, & qu'il en avoit eu quatre fils, Saint Jacque, José, Simon, & Jude,'& deux filles, Marie & Salomé.'Nicephore dit à peu pres la mesme chose sur un passage de S. Hippolyte,[qui vivoit au III. siecle.]'Mais ce passage[indigne de ce grand Saint,] est d'un Hippolyte de Thebes qui vivoit aprés Metaphraste, comme on le voit dans Canisius.

Hier.in Helv.c.9.p.13.b. | in Matt.12.v.46.p.18.c. | a Epi.78.c.7.p.1.5.c.7.8.c.7.8.p.1039.1040. | p.c.40.2. | Nphr.l.2.c.3.p.135.c. | Canis.t.3.p.40.46.

'Eusebe dit aussi que S. Jacque estoit fils de S. Joseph d'une premiere femme: au moins c'est ainsi que M^r^ Valois explique ce qu'il dit, qu'il estoit appellé fils de S. Joseph.'S. Hilaire reçoit cette opinion comme bonne, aussibien que S. Gregoire de Nysse dans sa seconde homelie sur la Resurrection *p.412.413.* 'Elle est suivie par un auteur qui porte le nom de S. Amphiloque.[b] S. Ambroise dit qu'elle peut estre vraie, & que si on examine bien la chose, on trouvera qu'elle l'est.'S. Chrysostome semble la suivre. L'Ambrosiaster l'appuie nettement, *in ep ad Gal.1.v.19. p.467.k.*

Eus.l.2.c.1.p.38.b|n.p.24.1.b. | Hil.in Matt.1.p.142.1.c. | Amph.h.4.p.56.c. | b Amb.inst.v.c.6.p.4.2.c. | Chry.in Matt.h.5.p.59.b.

'Origene ne s'en eloigne pas non plus; mais il témoigne qu'elle est prise de la tradition des Hebreux, fondée sur les Evangiles de S. Pierre & de S. Jacque,'qui sont apocryphes.[c] C'est pourquoi S. Jerome dit que ceux qui la soutiennent, ne suivent que les imaginations & les folies des livres apocryphes,'& que leur hardiesse a plus de temerité que de pieté & de religion.

Ori.g.in Matt.13.v.55.p.223.2.b. | Inn.ep.3.c.7.p.2.5.f. | c Hier.in Matt.12.v.49.p.a.c. | in Helv.c.9.p.13.b.

Saint

Aug.retr.l.1. c.24.p.17.1.a. 'Saint Augustin dans son commentaire sur l'epistre aux Galates, écrit lorsqu'il n'estoit encore que Prestre,'laisse indecis si S. Jacque estoit fils de S. Joseph, ou s'il estoit parent de J.C. en quelque autre maniere.'Mais dans l'explication des idiotismes ou façons de parler de l'Ecriture, faite depuis qu'il fut Evesque,'il dit que par ces mots *Jacque d'Alphée*, on n'entend autre chose, sinon que S. Jacque estoit fils d'Alphée.

in Gal.1.v.19. t.4.p.378.1.b.

retr.l.2.c.54. p.16.2.a.

loc.l.1.t.3.p. 41.2.a.b.

[Il est surprenant que tant d'anciens aient cru que S. Jacque estoit ou pouvoit estre fils de S. Joseph, sans faire reflexion que Marie mere de S. Jacque vivoit encore au temps de la Passion.]

Bar.app.§ 65. 'Car cela obligeroit à dire que Saint Joseph avoit epousé & cette Marie, & la S^te Vierge sa sœur, & qu'il les avoit toutes deux pour femmes en mesme temps, [ou qu'il avoit repudié la premiere. C'est ce qu'apparemment ni M^r Valois,]'qui croit que l'opinion la plus veritable est que S. Jacque estoit fils d'une premiere femme de S. Joseph, [ni qui que ce soit ne voudroit dire.]

Euf.n.p.24.2. c.d.

Nyf.de ref.h. 2.t.3.p.413| Chry.S.t.5.h. 115.p.740.d| n.p.746. 'Il est vray que S. Gregoire de Nysse, & l'auteur inconnu d'une homelie faussement attribuée à Saint Chrysostome, disent que cette Marie mere de Jacque & de José estoit la Vierge mesme, appellée leur mere parcequ'elle estoit leur belle-mere, & qu'elle avoit eu soin de leur education. [Mais je pense que tous les interpretes les abandonnent en ce point, & conviennent que Marie mere de Jacque est la mesme que Marie de Cleophas.]

Hier.in Helv. c.7.p.11.a. 'Il seroit assurément bien difficile de trouver une raison pourquoi l'Evangile auroit appellé la S^te Vierge mere de Jacque & de José, plutost que mere de J.C; [& je ne pense pas que personne veuille avoir recours à une solution si étrange.

Nous ne craignons donc point d'avancer que tant qu'on se tiendra aux termes de l'Evangile, & des anciens, qui font Marie de Cleophas sœur de la Vierge, il n'y a aucun moyen de soutenir que S. Jacque & José son frere fussent fils de S. Joseph. Et comme on n'a point de raison de le croire de S. Jude & de S. Simeon, qui ne soit commune aux deux autres, toute l'autorité de ceux qui le disent n'empesche pas que cette opinion ne soit encore fort incertaine, au moins à leur égard mesme.

Comme il y a bien de l'apparence que Marie estoit femme de Cleophas frere de S. Joseph,]'quelques modernes veulent, comme nous avons dit, que la S^te Vierge & elle ne soient appellées sœurs que parcequ'elles avoient epousé les deux freres. [Je ne sçay si cette opinion a quelque probabilité. Il est certain qu'elle est contraire aux anciens. Elle obligeroit de dire que Saint Jacque & les autres n'estoient parens de J.C. que comme S. Joseph estoit son pere, ou mesme que S. Jacque ne l'estoit point dutout, à moins qu'il ne fust fils de Cleophas : ce qui est au moins assez douteux, comme nous l'avons montré.] Boll.9.apr.p. 811.c.

NOTE IV.

Pour la page 367.§ 2.

Sur les reliques de S^te Marie de Cleophas.

'Bollandus raporte amplement ce que l'on dit des reliques de S^te Marie mere de Saint Jacque le Mineur, & de S^te Salomé mere de S. Jacque le Majeur, soit à Veroli dans la Campagne de Rome, soit aux Trois-Maries dans la Camargue en Provence. [Je pense qu'on auroit bien de la peine à trouver rien de certain dans ces sortes de traditions, dont on ne rencontre rien dans l'antiquité.]'Il semble qu'à Veroli on ne pretend avoir qu'un corps. Mais ceux qui en parlent sont si peu instruits dans l'histoire, qu'on ne sauroit discerner s'ils entendent la mere de S. Jacque le Mineur, ou S^te Salomé à qui ils don- Boll.9.apr.p. 812-817. p.814.d.e.

nent aussi le nom de Marie, quoique cela ne soit point fondé. [La relation adressée au Pape Innocent III. sur la decouverte de ce corps, paroist imparfaite, si elle n'est fausse.] (p.813.c.) 'Car celui qui l'écrit commence tout d'un coup son histoire : *Quidam juvenis &c.* dit-il, sans mettre seulement un mot de civilité pour le Pape.

(p.812.) 'Bollandus parle encore d'une grande legende de la vie des trois Maries, où on a ramassé toutes choses sans aucun discernement; de sorte qu'il ne l'a pas jugé digne de tenir place dans son recueil.

(Pour la page 370.§ 3.)

NOTE V.

Sur le nom d'Oblias donné à S. Jacque.

(Eus.chr.n.p. 194.1.) 'Scaliger soutient que le mot d'Oblias ne peut signifier *justice*, comme le dit Hegesippe *ap. Eus.l.2.c.23.p.64.a*, mais qu'Ophlia peut signifier *ὄχύρωμα θεοῦ, la fortification & la citadelle de Dieu.* (Epi.78.c.7.n. p.331.) 'Le Pere Petau en tombe d'accord. [Nous laissons aux habiles à examiner si ce qui ne se trouve point dans l'hebreu, ne se pouvoit point trouver dans le syriaque vulgaire de ce temps là.] (Eus.n.p.39.2. b|Hall.t.2.p. 724.725.) 'Quelques uns pour oster du texte d'Hegesippe ce qu'ils ont jugé estre une faute, ont cru qu'au lieu de ἐκαλεῖτο δίκαιος καὶ ὠβλίας, ὅ ἐστιν ἑλληνιστὶ περιοχὴ τοῦ λαοῦ καὶ δικαιοσύνη, il falloit lire ἐκαλεῖτο σαδδὶκ καὶ ὠζλιάμ, ὅ ἐστι δίκαιος καὶ περιοχὴ τοῦ λαοῦ. [Cette correction, quoique hardie, n'est peutestre pas improbable :] & M^r Valois la reçoit. [Nous voudrions neanmoins qu'elle pust estre autorisée par des manuscrits.]

(Pour la page 370.§ 3.)

NOTE VI,

Sur l'age de S. Jacque.

(Nys.de res.2. t.3.p.412.413.) 'Au lieu que S. Gregoire de Nysse dit seulement que Saint Jacque & José estoient un peu plus agez que nostre Seigneur, πρεσβυτέραν ἀγόντων τὴν ἡλικίαν, (Epi.78.c.8.p. 1040.a.) S. Epiphane veut que S. Jacque fust né 40 ans au moins avant J.C. [De sorte qu'il auroit eu 106 ans lorsqu'il mourut en l'an 62 de l'ere commune.] (Orig.c.Cel. l.1.p.35.Nys. t.3.p.412.413.) 'Ceux qui disent que S. Jacque le Mineur avoit esté elevé avec J.C, comme Origene & S. Gregoire de Nysse le semblent dire, (Epi.78.c.13. p.1045.c.) '& comme Saint Epiphane mesme le dit nettement, [ne donnent pas lieu de croire qu'il y eust 40 ans de difference entre eux.] (Nys.p.412. 413.) 'S. Gregoire de Nysse qui pretend que la Vierge est appellée sa mere, & ce semble parcequ'elle avoit pris soin de son education, [ne supposoit pas qu'il eust 25 ans plus qu'elle, comme il le faut dire si elle est devenue mere de J.C. à 15 ans.]

(Hier.in Hel. c.7.p.10.d.) 'S. Jerome dit qu'il estoit surnommé le Mineur pour le distinguer de S. Jacque frere de S. Jean. [Je pense que S. Jerome est suivi en cela de tout le monde; & nous avons accoutumé de donner le surnom de Majeur au frere de S. Jean. Ces surnoms semblent marquer la difference de leur age : Et si cela est, ils sont tout à fait contraires à l'opinion de S. Epiphane. Car S. Jean estant fort jeune lorsqu'il suivit J.C, & agé d'environ 25 ans, il n'y a point d'apparence que son frere, dont le pere & la mere vivoient encore, en eust alors 75 au moins, comme S. Jacque le Mineur; ni que celui-ci eust esté appellé le Mineur, si celui dont on le vouloit distinguer par là, n'eust pas esté plus agé que luy de plusieurs années. Ainsi si ce grand age qu'on attribue à S. Jacque le Mineur estoit veritable, il faudroit recourir à dire qu'on l'appelloit le Mineur ou le Petit comme porte le grec ὁ μικρός, à cause de la petitesse de sa taille. S. Jacque le Mineur mesme avoit encore sa mere au moins à la mort de J.C: & elle avoit encore la force de faire des voyages. Cependant selon le conte de S. Epiphane elle auroit dû avoir alors 90 ans au moins.

Ce qui paroist de plus solide pour l'age de S. Jacque,] (Matt.13.v.55| Marc.6.v.3.) 'c'est qu'estant tou-

jours nommé devant José & Simon ou Simeon, [il avoit apparemment deux ans au moins plus que Simeon. Or celui-ci, si c'est l'Evesque de Jerusalem, Eus.l.3.c.32. p.104.a.c|chr. comme nous le croyons,]'est mort vers l'an 107 de l'ere commune, agé de 120 ans. [Il estoit donc né treize ans avant l'ere commune, & neuf ans avant J.C. Ainsi il faut que Saint Jacque eust au moins onze ou douze ans lorsque J.C. naquit. Je ne sçay s'il est aisé de croire que le frere de S. Jean en eust mesme tant. Et ainsi il semble qu'il vaut mieux raporter à leur taille leurs surnoms de Majeur & de Mineur.]

Pour la page 371.§ 3.

NOTE VII.

Sur une apparition de J.C. à S. Jacque.

Hier.v.ill.c. 2.p.264.c. 'S. Jerome cite de l'Evangile [apocryphe] des Hebreux, que S. Jacque aprés avoir bu le calice du Seigneur, avoit juré de ne point manger qu'il n'eust vu J. C. ressuscité. C'est pourquoi, dit cette histoire, J.C. estant ressuscité, luy apparut, & le fit manger &c. [Si cette apparition est veritable,] Bar.34.§ 207. 'elle paroist estre arrivée le jour mesme de la Resurrection. [Mais les circonstances dont elle est accompagnée, font Boll.1.may, p.22.b.c. que 'Bollandus & beaucoup d'autres en doutent.]

Pour la page 371.§ 4.

NOTE VIII.

Sur le commencement de l'episcopat de S. Jacque.

Eus.l.2.c.23. p.63.d|n.p.39. b. 'Hegesippe dit que S. Jacque fut Evesque de Jerusalem μετὰ τῶν ἀποστόλων, c'est à dire *avec les Apostres*, si Hegesippe a parlé selon la pureté de la langue greque: Et Rufin l'a entendu de la Hier.v.ill.c.2. sorte.'S. Jerome a neanmoins traduit *aprés les Apostres*, [les deux regimes de μετὰ qui forment ces deux sens, se confondant assez souvent dans ceux dont le style n'est pas exact, & le mot de διαδέχεται dont Hegesippe se sert, a pu porter S. Jerome à prendre ce dernier sens plutost que l'autre. En l'expliquant ainsi, on peut dire que quoique S. Jacque fust déja Evesque de Jerusalem lorsque les Apostres y estoient encore, son episcopat commença neanmoins davantage à paroistre lorsque les Apostres se disperserent pour aller prescher en d'autres endroits. Et aprés tout, nous n'avons point de certitude que les Apostres l'en aient établi Evesque avant qu'ils fussent prests de se separer. La chronique d'Alexandrie *p. 580*, dit que S. Pierre l'inthroniza en sa presence, lorsqu'il s'en alla à Rome. Ainsi il estoit en quelque sorte le successeur des Apostres, qui jusque là avoient gouverné cette Eglise en commun.

Soit que S. Jacque ait gouverné l'Eglise de Jerusalem avec les Apostres, soit que ç'ait esté aprés les Apostres, cela ne prouve point qu'il ne fust pas luy mesme Apostre, non plus que quand il est dit]'que les Apostres envoyerent Act.8.v.14. S. Pierre & S. Jean à Samarie.

[Eusebe dans sa chronique met le commencement de son episcopat l'année d'aprés la Passion; ce qui ne doit pas empescher de croire qu'il n'ait esté inthronizé des le 27 decembre de la precedente, estant aisé qu'Eusebe ait negligé ces cinq jours de reste. Et on pretend qu'il ne commence pas ses années au premier de janvier, mais au mois de septembre.]

NOTE IX. Pour la page 372.§ 4.

Faute de S. Epiphane sur la lame de S. Jacque.

'S. Epiphane cite Saint Clement & Epi.29.c.4.p. 119.b. Eusebe pour ce qu'il dit de la lame que portoit S. Jacque. [Je n'en trouve rien dans ces deux auteurs, & j'ay peur qu'il ne veuille marquer]'ce qu'Eusebe Eus.l.5.c.24. cite de Polycrate d'Ephese non pour S. p.191.c. Jacque, mais pour S. Jean.

Pour la page 574.§5.

NOTE X.

De ce qu'on dit que S. Jacque entroit dans le Temple : & s'il faut rejetter ce qu'Hegesippe dit de luy.

Euſ.l.2.c.23. p.63.d. 'Hegeſippe dit qu'il eſtoit permis à S. Jacque ſeul d'entrer dans le lieu ſaint, εἰς τὰ ἅγια, parcequ'il ne portoit point de laine, mais ſeulement de la toile, σινδόνας.[Cette conſequence eſt aſſez obſcure. Je ne ſçay s'il voudroit dire que S.Jacque portoit toujours l'habit de lin, ordonné aux Preſtres de la loy, lorſqu'ils eſtoient dans l'exercice de leurs fonctions ; ce qui eſtant joint avec la pureté de ſa vie, faiſoit qu'il eſtoit toujours en état d'entrer dans la partie du Temple appellée le Saint, *Sancta.*]

Hall.vit.t.2. p.722.723. 'Le Pere Halloix aime mieux dire que γὰρ ne ſignifie rien en cet endroit, ou qu'il en doit eſtre oſté.[Il faudroit peut-eſtre le changer en μόνον. Mais aſſurément dans le grec des Syriens, tel que paroiſt eſtre celui d'Hegeſippe, il faut peu s'arreſter à ces ſortes de particules.]

Euſ.chr.n.p. 193.2. 'Scaliger pretend qu'il n'eſtoit pas permis aux Preſtres meſmes d'eſtre habillez de lin que lorſqu'ils ſervoient actuellement dans le Temple : & il prouve aſſez bien que ce n'eſtoit pas l'uſage qu'ils portaſſent l'habit ſacerdotal qui eſtoit de lin, hors du temps de leurs fonctions. [Mais je ne ſçay ſi cet uſage eſt une preuve convaincante qu'on ne permiſt point aux perſonnes dont la pieté & la pureté eſtoient reconnues de tout le monde, ce qu'on ne permettoit pas ordinairement. On peut dire d'ailleurs que quoique l'habit ſacerdotal fuſt de lin, il pouvoit y avoir des habits de lin differens de ceux des Preſtres.]

2.Reg.6.v.14. 'David en conduiſant l'arche eſtoit revétu d'un ephod de lin.

1.Reg.2.v.18. 'Samuel [que perſonne ne dit avoir eſté au plus que Levite,]en portoit auſſi un eſtant enfant.

Euſ.chr.n.p. 193.2. 'Scaliger ajoute qu'il eſt indubitable que ni Saint Jacque, ni aucun Apoſtre n'eſtoit pas meſme Levite : ce qu'accorde auſſi le P. Petau dans ſes notes ſur S. Epiphane *p.332*, & le P. Halloix dans la vie de S. Hegeſippe *p.722.1.d.e.* [Je ne ſçay pas neanmoins d'où ces auteurs tirent cette aſſurance, dont ils ne rendent aucune raiſon : & nous avons vu dans la note 2 que l'on pouvoit dire avec quelque probabilité & quelque autorité que S. Jacque eſtoit non ſeulement Levite, mais meſme Preſtre. Ainſi ce qu'il aura eu de particulier, ce ſera qu'au lieu que les autres Preſtres n'entroient dans le lieu ſaint que quand leur tour de ſervir eſtoit venu, il avoit permiſſion d'y entrer quand il vouloit : Ce qui n'a rien d'incroyable. Au lieu que quelque reſpect qu'on euſt pour luy, il eſt bien difficile, ou plutoſt il eſt impoſſible de ſe perſuader qu'on luy permiſt d'entrer dans le lieu ſaint, s'il n'eſtoit pas Preſtre, puiſqu'on convient que les ſeuls Preſtres avoient le pouvoir d'y entrer.

Voilà ce que nous croyons ſe pouvoir dire de meilleur pour ſoutenir Hegeſippe. Mais il eſt vray que nous n'oſons pas dire que cela ſatisfaſſe à la difficulté. Il ne nous paroiſt point incroyable en general qu'on ait permis à un Preſtre dont on honoroit beaucoup la pieté, d'entrer quand il vouloit dans le lieu ſaint. Mais il eſt bien difficile de le croire lorſqu'on conſidere que ce privilege n'euſt pu eſtre accordé à S. Jacque que par le ſouverain Pontife, ou au moins par quelque autre des principaux Preſtres. Car quelle apparence y a t-il qu'eſtant animez comme ils eſtoient contre les Chrétiens, ils euſſent accordé un privilege tout ſingulier à celui qu'ils ne pouvoient pas ignorer eſtre le chef des Chrétiens? Quand ils le luy auroient accordé avant que de s'eſtre declarez contre J.C, (car S. Jacque pouvoit avoir alors 45 ans,) ne le luy auroient-ils pas oſté depuis? Pourroit-on dire que leur haine contre les

Chrétiens ne s'allumoit que de temps en temps, & qu'il peut y avoir eu des souverains Pontifes qui ne haïssoient pas ceux qui observoient encore la loy? Il est certain que les Eglises de Judée jouissoient quelquefois de la paix; & la mort de S. Jacque mesme fut condannée de beaucoup de Juifs. Mais avec tout cela on a peine à croire qu'on leur accordast des graces particulieres.

Il semble donc difficile de ne pas abandonner Hegesippe en ce point, au moins en ce qu'il dit que Saint Jacque avoit seul le pouvoir d'entrer dans un lieu saint. Je ne voy point qu'on cite rien pour montrer qu'il fust jamais défendu aux Prestres d'y entrer. Il se pourroit donc bien faire que les autres n'y venant communément que pour leurs fonctions, & S. Jacque y allant fort souvent pour prier, on avoit pris pour un privilege particulier ce qui effectivement n'en estoit pas un. Ce sera une faute à Hegesippe: mais je pense qu'on peut dire qu'elle est excusable & legere, puisqu'elle ne change rien dans

Epi.n.p.332.b. le fond de la chose:]'& ainsi elle n'est pas capable de ruiner son autorité dans les autres faits qu'il raporte,[n'y ayant point d'auteurs si certains & si exacts où il ne s'en rencontre de semblables.

Hier.v.ill.c.2. p.263|Ruf.l.2. c.23.p.31.1. 'S. Jerome & Rufin en traduisant le passage d'Hegesippe cité par Eusebe, au lieu de *Sancta* mettent *Sancta Sanctorum*.

Philo,leg.p. 1035.a. 'Mais les Juifs reconnoissent en ce temps là mesme que c'estoit un crime irremissible au souverain Pontife d'entrer dans le Sanctuaire ou le Saint des Saints plus d'une fois l'année: & à quelque autre que ce fust, d'y entrer une seule fois.

Epi.n.p.332.c. 'Le P. Petau explique S. Jerome en disant que *Sancta Sanctorum* ne signifie quelquefois que le *Sancta*. [Je ne sçay si les exemples qu'il en allegue le prouvent assez.]

333. 'Mais il reconnoist qu'on ne peut pas excuser par là Saint Epiphane, qui suivant Hegesippe presque en tout,

29.c.4.p.119. 'dit neanmoins que parceque S. Jacque estoit Prestre de la loy, il luy estoit permis d'entrer une fois l'année dans le *Sancta Sanctorum*, comme la loy le permettoit au grand Prestre. Il cite pour cela Eusebe & S. Clement; [mais il ne marque pas l'endroit.]

Cette maniere dont luy & les deux autres traduisent Eusebe, peut donner lieu de douter s'ils n'auroient point lu dans son texte τὰ ἅγια τῶν ἁγίων, que l'on aura corrigé depuis, parcequ'on s'est apperceu que c'estoit une chose tout à fait absurde & inexcusable.]

Eus.n.p.39.2. a. 'Mais M^r^ Valois qui fait une note sur cet endroit, ne remarque point qu'aucun manuscrit ait τῶν ἁγίων.

Nphr.l.2.c.38. p.197.b. 'Il n'est point non plus dans Nicephore, qui copie mot à mot l'endroit d'Hegesippe. [Ainsi il vaut mieux avouer ce qui n'est déja que trop certain, que ni S. Epiphane, ni S. Jerome, ni Rufin, qui ont eu d'ailleurs de fort grands dons, n'ont pas eu celui de l'exactitude, & qu'ils ont esté capables de confondre le lieu saint avec le Sanctuaire. Christophorson a traduit comme eux *in Sancta Sanctorum*. Dira t-on qu'il l'a trouvé dans ses manuscrits? Pourquoi donc M^r^ Valois ne l'a t-il trouvé dans aucun? Mais le grec mesme imprimé à Geneve en 1612 avec la version de Christophorson, n'a autre chose que τὰ ἅγια.]

Eus.chr.n.p. 193. 'Scaliger ne lit aussi que cela dans ce qu'il cite d'Eusebe, & ne laisse pas de vouloir que cela s'entende du Saint des Saints.

Epi.n.p.332.c. 'La conclusion du P. Petau sur cette difficulté, est que puisque des auteurs considerables nous assurent que Saint Jacque avoit liberté d'entrer dans la partie exterieure du Temple, qu'on appelloit *Sancta*, nous pouvons rechercher les raisons de ce qu'ils disent, mais non pas douter de leur raport, & il le dit en supposant que S. Jacque n'estoit pas seulement Levite; [ce que nous n'oserions pas entreprendre de soutenir.]

Pour la page 376.§ 6.

NOTE XI.

Si Saint Jacque faisoit Pasque le dimanche.

Euf.l.5.c.23.25.p.190.c.d|194.a.b. 'Eusebe nous apprend que S. Narcisse de Jerusalem, Theophile de Cesarée, Cassius de Tyr, Clarus de Ptolemaïde, & les antres Evesques du Concile de Palestine, qui deciderent à la fin du II. siecle qu'on ne pouvoit faire la feste de la Resurrection que le dimanche, pretendoient que c'estoit une tradition qu'ils avoient receue des Apostres. [Il semble donc que S. Jacque ait esté l'auteur de cette tradition, ou qu'au moins il l'ait observée, & qu'il ait toujours fait Pasque le dimanche, & non precisément le 14 de la lune, comme la loy l'ordonnoit aux Juifs.] Act.21.v.20. 'Cependant puisque les Juifs convertis dont il estoit Evesque, estoient tous extremement zelez pour la loy, [il n'y a aucune apparence qu'il s'en soit ecarté en ce point.] Euf.l.5.c.21.p.191.c.d|193.c. 'S. Jean mesme & S. Philippe avoient cru devoir condescendre sur cela à la foiblesse des Juifs, [quoiqu'ils n'en eussent pas les mesmes raisons que S. Jacque, & que S. Jean ait survécu 30 ans à la ruine de Jerusalem, qui fut l'abolition presque entiere de la loy. Ainsi il faut raporter à d'autres Apostres ce que disent les Peres du Concile de Palestine.]

Pour la page 377.§ 7.

NOTE XII.

Sur le temps de la mort de S. Jacque.

Euf.l.2.c.23.p.64.c. a p.65.66.ex. Jos. 'Le martyre de S. Jacque arriva à Pasque selon Hegesippe, [a] aprés la mort de Feste, & lorsqu'Albin son successeur n'estoit pas encore arrivé. [Feste vivoit encore sur la fin de l'an 60, & Albin estoit en Judée sur la fin de 62, comme nous l'avons montré dans la note 53 sur S. Paul : & ainsi il faut mettre la mort de S. Jacque en 61 ou 62. L'une & l'autre année s'accorde avec ce qu'a cru Theodoret,] Thdrt.in Heb. 13.v.7.p.459. 'que S. Paul parloit de S. Jacque déja mort dans son epistre aux Hebreux, [écrite au commencement de 63. Quand il faudroit abandonner l'histoire que fait Hegesippe du martyre de S. Jacque, je ne croy pas qu'on voulust rejetter pour cela ce qu'il dit que ce fut à Pasque, puisque nous n'avons rien qui y soit contraire. Mais il est vray qu'on auroit moins de droit d'alleguer son témoignage.

Eusebe dans sa chronique met la mort de S. Jacque en la 7[e] année de Neron, c'est à dire en l'an 65. Et cela s'accorde fort bien avec ce qu'il dit dans son histoire,] 'que les Juifs firent mourir S. Jacque en haine de ce que S. Paul, Euf.l.2.c.23. p.63.a. [qui fut envoyé à Rome en 60,] estoit echapé à leur fureur. [Nous ne voyons rien qui nous empesche de suivre Eusebe en cela, pourvu que ce que Joseph dit s'estre passé sous le gouvernement de Feste, ait pu se faire en sept ou huit mois ; ce qui ne paroist pas aisé, *v. la ruine des Juifs* § *38.39*|*note 21*, & c'est ce qui nous a obligez de choisir l'an 62. Pour S. Jerome qui dans sa chronique met la venue d'Albin en Judée des l'an 60, & la mort de S. Jacque en 61, c'est une contradiction toute visible.]

'Ce mesme Pere dit que S. Jacque gouverna 30 ans l'Eglise de Jerusalem. Hier.v.ill.c.2. p.264.c. [Mais quand on commenceroit ces 30 années des le jour de l'Ascension, la 29[e] ne finiroit qu'au mois de may 62. Et S. Jacque estoit mort au plustard des le mois d'avril, s'il est mort à Pasque. Selon la chronique d'Eusebe, qui met son commencement en 34, & sa mort en 61, il ne peut avoir gouverné que 27 ans, & un peu plus de trois mois.

Je ne sçay d'où Saint Epiphane tire] 'qu'il n'a vécu qu'environ 24 ans depuis l'Ascension. Epi.78.c.14. p.1046.d. [Nous ne pouvons point non plus avoir d'égard] à la chronique d'Alexandrie qui met sa mort en 69,' Chr.Al.p.584. & qui semble la mettre encore l'an 71, p.584.586. si elle ne veut dire que Joseph en parlant de la prise de Jerusalem dans

son 5ᵉ livre de la guerre des Juifs, y parloit par occasion de la mort de S. Jacque,[ce qui ne s'y trouve point aujourd'hui.]

Pour la page 378.§7.

NOTE XIII.

Sur le témoignage demandé à S. Jacque touchant J.C.

Eus.l.2.c.23. p.64.a.d. 'Hegesippe raporte par deux fois que les Juifs demanderent à Saint Jacque *quelle estoit la porte de* JESUS.' b.p.39.2.c. Mʳ Valois répond que comme la porte de S. Jean estoit la penitence, 'aussi la porte de J.C. est la foy de la Trinité, & la remission des pechez par le battesme. [Mais il est visible que les Juifs ne demandoient pas comment il falloit entrer dans la religion de J.C, ni ce qu'il avoit enseigné, mais s'il estoit le Christ. Ainsi cette expression qui pouvoit alors estre commune parmi eux, paroist ne signifier autre chose sinon ce qu'il falloit croire de JESUS,]'& ce que Saint Jacque en pensoit, comme Eusebe l'a expliqué. em.l.3.c.7. p.86.c.

[Il y a bien plus de difficulté à comprendre]' comment les Juifs ne pouvant pas ignorer combien S. Jacque estoit attaché à la religion Chrétienne, semblent neanmoins le prendre pour juge de ce qu'il falloit croire de J.C, & s'étonner ensuite du témoignage qu'il luy avoit rendu; comme s'ils n'eussent pas dû s'y attendre. [Scaliger ne s'est pas arresté à cette improbabilité apparente: & neanmoins elle frape tellement des personnes tres judicieuses, que c'est la principale raison qui leur fait croire qu'il faudroit abandonner entierement toute cette narration de Hegesippe. l.c.23.p.64.

Cependant il n'est pas rare de trouver de ces sortes d'improbabilitez dans les histoires les plus certaines: & si la loy de Darius qui défendoit de demander rien à personne durant un mois, se trouvoit autrepart que dans l'Ecriture, je ne sçay qui se pourroit persuader qu'on l'eust jamais faite. Ces absurditez apparentes ne se doivent donc pas regarder comme des preuves decisives des histoires où on les rencontre. On ne les ecoute point dutout contre des veritez certaines. Et à l'égard des faits ordinaires, on peut les comparer avec les bonnes raisons qu'on a de croire ces faits.

La demande qu'on fit à S. Jacque de son sentiment sur J.C. n'a rien d'extraordinaire. C'est à peu pres celle que l'on a faite à tous ceux qui se declaroient le plus pour estre Chrétiens, & qu'on esperoit le moins de faire changer, comme Saint Cyprien, & divers autres.

Pour ce qu'on voit que les Juifs semblent le prendre pour juge, ils n'en firent guere moins à l'égard de S. Paul,] 'lorsqu'ils témoignerent à Rome souhaiter d'apprendre de luy ce qu'il pensoit sur le sujet du Christianisme, & vinrent en grand nombre l'ecouter serieusement sur cela. [Ils ne pouvoient pas ignorer qu'il ne fust l'un des principaux chefs des Chrétiens, quand ce ne seroit que par la lettre qu'il avoit écrite à Rome il n'y avoit que trois ans. Quoiqu'ils n'ignorassent pas non plus ce que S. Jacque estoit parmi les Chrétiens, ne peut-on pas croire qu'ils esperoient l'ebranler par cette espece d'honneur qu'ils luy faisoient, & le porter sinon à renoncer à J.C, au moins à biaiser & à parler de luy seulement comme de quelque grand homme; ce qu'ils eussent peutestre bien voulu que l'on eust cru, pourvu qu'on ne le regardast pas comme Fils de Dieu & comme le vray Messie. Quand mesme il y auroit en cela quelque chose qui ne paroistroit pas tout à fait dans les regles ordinaires de la raison, J.C. n'a t-il pas pu le permettre pour faire servir les Juifs mesmes à la conversion de plusieurs personnes? Hegesippe dit que cela arriva. Il s'est fait rendre de mesme Act.28.v.22.23.

divers témoignages par la Pythonisse des Actes, par les demons dans l'Evangile, & en plusieurs autres occasions.

Nous disons ce qui nous vient sur un endroit qui assurément est difficile. D'autres pourront l'éclaircir davantage, & jugeront si l'on y peut appliquer] Epi.a.p.332.c. 'ce que dit le P. Petau sur un autre endroit d'Hegesippe, qu'il vaut mieux chercher pourquoi cela s'est fait, que de rejetter le témoignage d'un auteur si grave, si ancien, & si illustre. Il est certain, comme nous avons dit, qu'il se peut trouver des absurditez apparentes dans les histoires les plus veritables: & la maniere dont quelques personnes racontent les choses, rend assez souvent suspectes & incroyables celles qui sont les plus vraies, parcequ'ils ne raportent que certains faits separez les uns des autres, omettant ceux qui les lient, & qui en feroient voir la possibilité ou la probabilité. Ils ne disent quelquefois que les plus petites choses qui les frapent, & oublient les plus importantes. Eus.l.2.c.23. p.64.65. 'Eusebe a raporté ce qu'avoit dit Hegesippe, comme un fait croyable & recevable, non seulement en citant les paroles de ce Saint, & les approuvant, p.63.b.c. 'mais encore lorsqu'il parle de luy mesme: dem.l.3.c.7. p.116.b.c. '& c'est particulierement cet endroit d'Hegesippe qu'il allegue contre les payens dans sa Demonstration evangelique. Mais avec tout cela cette difficulté sera toujours grande; & c'est particulierement cet endroit qui fait que nous ne voulons plus nous engager, comme nous avions fait dans la premiere edition, à soutenir la verité de la narration d'Hegesippe.

On trouve encore qu'il est fort absurde de nous representer les Juifs, ainsi que fait Hegesippe, comme ayant une tres grande opinion de la probité de S. Jacque; & de vouloir en mesme temps qu'ils l'aient cru capable d'une chose aussi indigne d'un homme de bien, comme auroit esté de declarer tout d'un coup sans aucune raison, que sur le point le plus important de sa religion, il estoit d'un sentiment tout contraire à celui dont il avoit fait profession pendant 28 ou 30 ans, & dont il avoit persuadé un tres grand nombre de personnes. Je ne sçay cependant si cette difficulté est aussi grande que la precedente. Car la passion aveugle étrangement, & fait esperer bien des choses contre toutes sortes de raisons.] 'Les payens ne firent-ils pas tout ce Eus.l.6.c.39. qu'ils purent dans la persecution de p.234.235. Dece pour contraindre Origene de renoncer à la foy [qu'il professoit, qu'il preschoit, qu'il enseignoit aux autres depuis pres de 50 ans? Et il vivoit d'une maniere qu'on ne peut douter que beaucoup de payens ne l'estimassent, & ne le regardassent comme un homme de bien & de probité.] 'Ne doit-on pas dire la mesme chose de S. Polycarpe. Ce- l.4.c.15.p.131. 132. pendant on crut mesme l'avoir gagné. 'On voit dans les actes de S. Pione que A&.M.p.127. §5. les payens avoient pour luy de l'estime & de l'affection à cause de sa probité & de sa modestie. [Et avec tout cela que ne firent-ils point pour l'obliger de sacrifier,] '& ils n'en desesperoient pas, p.134.§16. *judices inter se: Cogamus eos dicere.* 'Cela est encore plus visible dans Saint Boll.6.feb. Nestor de Magyde: [mais ses actes sont p.628.629. moins assurez. On ne sauroit douter que beaucoup d'autres Saints n'aient esté estimez gents de bien par leurs plus grands persecuteurs: & cela a-t-il empesché qu'on n'ait voulu les contraindre tantost par promesses, tantost par menaces, tantost par les tourmens, de renoncer à leur foy? La profession que S. Jacque faisoit de reconnoistre J.C. comme le Messie, paroissoit à ces Juifs aveugles bien plus opposée à la qualité d'homme de bien, que non pas d'y renoncer. Plus on a d'estime pour une personne qu'on croit estre dans l'erreur, plus on tasche à l'en tirer, sans croire qu'il soit incapable de se convertir.

vertir. Le demon ne cesse jamais de tenter les Saints. Comment ceux qu'il possede le cesseroient-ils?

Que si l'on s'étonne qu'on osast proposer à S. Jacque de faire renoncer à J. C. tous ceux qui le reconnoissoient alors dans Jerusalem pour le Messie.] Boll.11.mars, p.905.a. 'Le juge Marcion du temps de Dece, fit la mesme proposition à Saint Acace Evesque, p.904.b. 'quoiqu'il sceust qu'il estoit comme le rempart & le bouclier de la religion Chrétienne.

Pour la page 378.§ 7, 14, 31.

NOTE XIV.

Sur le Recabite qui reprocha aux Juifs la mort de S. Jacque.

Eus.l.2.c.23. p.65.b. 'Hegesippe dit que celui qui reprocha aux Juifs leur cruauté contre S. Jacque, estoit un Prestre du nombre des fils de n.p.40.2.a.b| Hall.t.2.p. 727.2. Recab fils de Racabeim, 'ce qui signifie selon quelques savans, que c'estoit un homme fils d'un nommé Recab, descendu de l'ancien Recab chef de la race des Recabites, qui est celebre dans Jeremie *chap.35*.

[Si Hegesippe a entendu que cet homme estoit Prestre de la loy, comme l'entendent ceux qui le blasment & qui le défendent, on croit que cela ne peut estre, parceque le premier livre des Paralipomenes *c.2.v.53*, nous donne lieu de croire que les Recabites estoient du nombre des Cinéens dont il est parlé en divers endroits de l'Ecriture. Or il est visible que ces Cinéens n'estoient pas du peuple d'Israel, ni descendus de Jacob, mais Madianites; & il semble que tous les interpretes conviennent de ces deux points. Ainsi ils n'avoient aucune part au sacerdoce des Juifs. Ce sera donc une faute certaine dans Hegesippe. S'il disoit simplement que ce Recab estoit du nombre des Recabites; il ne seroit pas difficile de croire que divers Juifs embrassoient la vie des Recabites, & estoient ensuite compris dans le nom de Recabites. Mais Hegesippe disant que Recab estoit fils des Recabites, nous donne lieu de juger qu'il l'a cru descendu des premiers Recabites, qui n'estoient point Juifs d'origine. Il faudroit voir neanmoins si dans l'hebreu ou le syriaque, *fils des Recabites* ne se peut point dire de ceux qui estoient simplement imitateurs & associez des Recabites, comme les Juifs sont appellez enfans du diable dans l'Evangile. Peutestre aussi que Recab estoit d'une famille Recabite, c'est à dire qui avoit embrassé depuis longtemps l'institut des Recabites.]

'S. Epiphane attribue à Simeon cousin [ou plutost frere] de S. Jacque, ce qu'Hegesippe dit de ce Recabite. Epi.78.c.14. p.1046.d. [Cela ne se peut pas accorder, mais nous ne pouvons pas faire difficulté de preferer Hegesippe à S. Epiphane, qui ne paroist point avoir rien sceu de cette histoire, que ce qu'il en avoit appris de l'autre. Le témoignage mesme que S. Simeon eust rendu à son cousin ou à son frere, n'eust pu servir qu'à attirer sur luy la fureur des Juifs.]

NOTE XV.

Pour la page 381.§ 9.

Sur l'epistre de S. Jacque.

'Saint Jerome dit qu'on assuroit que l'epistre de S. Jacque avoit esté écrite par un autre sous le nom de cet Apostre. Hier.v.ill.c.2. p.263.a. 'Eusebe est de ce sentiment. Il dit mesme absolument qu'elle est fausse, & que peu d'anciens en ont parlé. Eus.l.2.c.23. p.66.c. Il reconnoist neanmoins en mesme temps qu'elle estoit receue dans la pluspart des Eglises. 'S. Jerome dit aussi qu'avec le temps elle avoit acquis l'autorité, Hier.v.ill.c.2. 'que le doute où l'on estoit de son auteur avoit empesché qu'on ne luy donnast d'abord. Bar.63.§ 9.

[Elle est mise dans le catalogue des livres canoniques par S. Athanase *in Synop.t.2.p.59.136*, par S. Cyrille de Jerusalem *cat.4.p.38.a*, qui en raporte quelques paroles *cat.7. p.68.a.b*,] 'par Conc.t.1.p. 1507.b.

le 60e Canon du Concile de Laodicée, t.1.p.1177.b. '& par le 47 du troisieme Concile de Carthage en 397, par S. Gregoire de Nazianze *t.2.p.98*, par S. Amphiloque, qui la met comme indubitable, quoiqu'il doute de celle de S. Jude, de la seconde de S. Pierre, & des deux dernieres de S. Jean, *ap. Naz. t.2.p.194*, par Rufin dans son exposition du symbole *ap. Cyp. p.553.a*, par S. Augustin dans le second livre *de doctrina* t.2.p.1156.c. *Christiana c.8.p.121.a*, 'par Innocent I. dans sa 3e epistre à S. Exupere *Can.7*.

[Elle est aussi citée sous le nom de l'Apostre S. Jacque par Origene dans sa 3e homelie sur l'Exode *p.68.b*, & dans son commentaire sur l'epistre aux Romains *c.5.v.1.t.2.p.520.a*, qui ajoute, *p.519.c*, que c'estoit de S. Jacque frere de J. C; par S. Athanase *or.4. in Ar. t.1.p.511 | dec. Nic. p.252.a*, par S. Hilaire *de Trin. l.4.p.20.2.c*, par Saint Cyrille de Jerusalem *myst.5.p.243.b.c*, par S. Basile *de bapt. l.1.c.2.t.1.p.557.a*, par S. Ambroise *de arbore interdicta t.1.p.424.f*, par S. Epiphane *hær.70.c.3.p.814.d*, par l'auteur du livre premier de la vocation des Gentils, *ap. Amb. t.4.p.530.f*, par S. Jerome non seulement lorsqu'il écrit aux Catholiques comme dans la lettre 103, *t.3.p.9.b*, où il en fait le mesme eloge que des epistres de S. Pierre & de S. Jean les plus incontestables; mais mesme lorsqu'il refute les heretiques, comme dans le premier livre contre Jovinien *c.24.t.2.p.45.a*, & dans le second contre les Pelagiens *c.7.p.289.b*, où il la cite sans marquer qu'elle fust contestée, quoiqu'il le remarque au mesme endroit de plusieurs autres passages qu'il cite. S. Macaire la cite dans son homelie 37, *p.195.a*, sans nommer l'auteur. On peut juger par là qu'elle estoit receue universellement de toute l'Eglise des le IV. siecle, ou au moins des le commencement du cinquieme. S. Augustin s'en sert fort souvent.]

NOTE XVI.

Pour la page 381.§1.

Sur la liturgie attribuée à S. Jacque.

'Leo Allatius a fait une longue dissertation pour montrer que la liturgie qui porte le nom de S. Jacque vient veritablement de luy. All. sym. p. 176. [Il traite ce point avec autant de chaleur que d'étendue, moins comme une personne qui cherche la verité, que comme un homme qui veut faire valoir l'opinion qu'il a embrassée. Cependant aprés avoir bien declamé contre ceux qui rejettent cette liturgie, heretiques & Catholiques,] 'il se reduit à dire que S. Jacque en a p.188.190. composé une, dont on a fait celle que nous avons, en conservant le fond de l'original, mais en y retranchant, ajoutant, & changeant diverses choses: en sorte qu'il n'est pas aisé de savoir assurément ce qui vient de S. Jacque, comme le Cardinal Bellarmin l'a remarqué [fort judicieusement:]' & Allatius p.191.b.c. avoue au moins que pour luy il ne peut pas faire ce discernement.

[Voilà ce me semble à quoy se reduit son sentiment, qui ne me paroist pas bien different de celui qu'il rejette avec tant de feu & tant de hauteur. Car je ne pense pas que personne fasse difficulté de luy accorder que S. Jacque & les autres Apostres ont établi dans les Eglises la maniere dont on doit celebrer les saints mysteres, & qu'on presume aisément que ce qui se pratique sur cela dans une Eglise apostolique, est ce qu'elle a receu des Apostres. Je ne croy pas non plus qu'on luy conteste que cette liturgie est celle de l'Eglise de Jerusalem, & que par consequent il peut y avoir plusieurs choses venues de S. Jacque. Toute la difficulté se reduit donc à savoir]'si S. Jacque a donné par p.182.183. écrit l'ordre de la liturgie, comme Allatius le pretend de luy & des autres Apostres, [ou s'il l'a seulement donné par ce qu'il a pratiqué ou fait pratiquer aux autres. Je ne voy pas qu'il soit d'une

grande importance pour nous de le savoir, puisque ce qu'il a laissé sur cela, soit par écrit, soit par tradition, ayant esté alteré par la suite des temps, je ne sçay pas bien comment on peut discerner ce qui vient de luy ou ce qui n'en vient pas, ni par consequent rien établir sur cette liturgie qu'on puisse dire estre fondé sur une autorité apostolique. Car pour ce qu'on appelle le Canon mesme, il est certain que celui de l'Eglise latine n'est point tout à fait tel qu'il peut avoir esté dressé par S. Pierre.] p.191. 'Il n'y a donc que les choses qui, comme dit Allatius, se trouvent les mesmes dans toutes les liturgies. [Car pour celles là je pense qu'au moins tous les Catholiques ne font point difficulté de croire qu'elles viennent des Apostres, soit par écrit, soit par tradition.

S'il faut neanmoins examiner si S. Jacque a écrit ou non ce qu'il a établi dans l'Eglise de Jerusalem,] Bas.de Sp.c. 17.p.351.d.e. 'le passage celebre de S. Basile qui met la consecration de l'Eucaristie entre les traditions apostoliques, mais entre celles qui n'ont point esté écrites, [est bien fort pour montrer qu'on ne reconnoissoit point alors dans l'Eglise aucune liturgie écrite par les Apostres.] Alex.t.1.p.65| Conc.t.6.p. 157.b. 'Le Canon 32 du Concile appellé *in Trullo* en 692, est trop [nouveau] pour l'opposer à une autorité si considerable & si ancienne. [Tout ce qu'Allatius ramasse des nouveaux Grecs, est encore plus foible.] All.sym.p. 83. 'L'endroit qu'il cite de Leonce de Byzance, parle seulement de la Messe des Apostres en general, [qui peut estre celle des Constitutions apostoliques, si mesme il parle d'une liturgie écrite : car on ne le voit pas dans les paroles qu'Allatius en raporte.

Procl.or.22. p.580. 'Il n'y a que le passage cité de Saint Procle [qui merite d'estre consideré. Car quoique ce Saint soit posterieur à S. Basile, ce n'est que d'environ 70 ans: Et dira t-on que dans ce temps là on a fait la liturgie qu'on attribue à S. Jacque ? Il n'est pas neanmoins impossible que cela soit : Juvenal qui a esté longtemps Evesque de Jerusalem, & qui estoit assez entreprenant, avoit bien pu faire recueillir & mettre par écrit les prieres dont on se servoit dans son Eglise : aprés quoy il aura esté aisé d'appeller ce recueil la liturgie de S. Jacque, parcequ'elle en venoit originairement, quoiqu'avec divers changemens: & on attribue assez communément à S. Pierre ce qui se fait dans son siege & dans son Eglise.

Il faudroit voir seulement si ce que remarque Casaubon,] Cas.ex.16.§. 58.p.583.a.b. 'que le grec de cette liturgie ne paroist pas estre de la premiere antiquité, [peut souffrir qu'on la fasse remonter jusqu'au temps de Juvenal. Car pour dire la verité, quoique nous ne voyions pas de preuves que le fragment sur les liturgies qu'on attribue à S. Procle, ne soit pas de luy, nous ne voyons pas aussi qu'il y ait lieu d'assurer beaucoup qu'il en soit.] Procl.p.582. 'Au moins Vincent Ricard qui a recueilli les ouvrages de S. Procle, n'en donne point d'autre preuve, sinon que Baronius & d'autres nouveaux l'ont cru. [Je ne sçay si ce n'est point faire tort à S. Procle,] Procl.or.22. p.580. 'de vouloir qu'il ait mis S. Jacque aprés S. Clement entre ceux qui ont succedé aux Apostres. Alex.t.1.p.64. 'Le Trisagion *Sancte Deus &c* qui se lit dans la liturgie de S. Jacque, [n'a commencé que sous l'episcopat de Saint Procle, mesme selon tous les Grecs : & ce qui est certain, c'est qu'on ne le trouve point avant le Concile de Calcedoine. *V. S. Procle.*] Poss.t.1.p. 779.b. 'Possevin qui attribue la liturgie à S. Jacque, ne veut pas cependant qu'on s'appuie sur le passage de S. Procle, *etiamsi vera sint*, dit-il, [ce qui paroist marquer qu'il doutoit de la verité de cette piece. Un Protestant qui a écrit sur le Trisagion en 1674, promet, *p. 7*, de montrer qu'elle est supposée.] Du Pin, t.4. p.171. 'Je ne voy point que Mr du Pin en parle.

All.sym.p. 189. 'Quoy qu'en puisse dire Allatius, si la

liturgie de S. Jacque avoit esté connue dans l'Eglise comme un ouvrage de cet Apostre, on s'en seroit souvent servi pour combatre les heretiques. [Et je ne voy pas mesme comment on ne l'auroit pas receue parmi les Ecritures ca-
p.182. noniques,] 'ce qu'Allatius ne veut pas. [Car qu'y a t-il qu'on puisse assurer davantage venir du S. Esprit, qu'un écrit fait par un Apostre, & par l'un des plus considerables d'entre les Apostres, pour regler ce qu'il y a de plus auguste & de plus sacré dans la religion Chrétien-
p.195. ne.] 'Allatius s'objecte le mot de consubstantiel qui y est souvent repeté. Il ne dit point que ce soit une addition faite depuis le Concile de Nicée, mais suppose que cela vient de S. Jacque: & comme il est naturel aprés cela de demander pourquoi donc le Concile de Nicée, [où estoit S. Macaire de Jerusalem,] n'a point employé une auto-
p.195.196. rité si considerable, 'toute la solution qu'il y trouve, c'est que ce n'est pas à luy à répondre de ce qu'ont fait ou n'ont pas fait les Peres de ce Concile. [Cela est aisé, mais qui s'en contentera?]
Alex.t.1.p.62.63. 'Il auroit peine à donner une meilleure réponse à la maniere dont la Vierge y est appellée mere de Dieu.

All.sym.p.177. 'Il semble selon ce qu'il cite des derniers Grecs, qu'ils ne donnent pas plus d'autorité à cette liturgie, qu'on ne luy en donne communément parmi nous.

Bona, lit.l.1.c.8.p.50-52. 'Le Cardinal Bona suit le sentiment d'Allatius: mais je ne voy point qu'il allegue rien de nouveau que quelques auteurs syriens, [qui en cela n'ont pas
Du Pin, t.1. p.23-24. plus d'autorité que les Grecs.] 'Aussi le respect de ce savant Cardinal n'a pas empesché Mr du Pin de la rejetter avec toutes les autres qu'on a attribuées aux Apostres, & dont on croit que celle-ci est la plus ancienne.

NOTE XVII.

Pour la page 377.§7.

Si Joseph est contraire à Hegesippe, & s'il faut rejetter ce que le dernier dit de S. Jacque.

'Mr Valois qui refute une grande Eus.n.p.5-42. partie des objections de Scaliger contre Hegesippe, 'en fait une luy mesme p.41.1.c. [que Scaliger n'avoit pas fait, & qui seroit capable de ruiner toute l'autorité d'Hegesippe,] puisqu'il croit qu'on ne le peut accorder avec Joseph, [qui peut avoir vu les choses de ses propres yeux.] Mr Valois pretend donc que Joseph nous apprend que S. Jacque fut condanné dans le Conseil public des Juifs, au lieu que selon Hegesippe il fut tué par une emotion du peuple. [Nous croyons avoir satisfait à cette objection dans le texte, où nous avons raporté ce qu'[illegible]t Joseph.] 'Car il dit Jos.ant.l.20. c.8.p.698.b. bien qu'Ananus accusa S. Jacque dans le Conseil; [mais il ne dit point dutout qu'il l'y ait fait condanner: & la suite donne mesme lieu de juger qu'on peut bien s'y estre opposé à son emportement contre le Saint; ce qui aura donné lieu à ce qui se fit ensuite selon Hegesippe.] Joseph dit que ceux qui estoient exacts pour les loix, se plaignirent de la mort de S. Jacque. [Il y avoit donc eu apparemment dans sa mort quelque chose de contraire aux loix. Cependant s'il avoit esté accusé devant le Conseil, entendu, condanné par le Conseil, & executé en consequence de cette condannation, y avoit-il rien de plus conforme aux loix? On peut donc presumer par Joseph mesme que cela ne se passa pas de la sorte.]

'Cet historien dit neanmoins qu'Ana- Ibid. nus l'accusa & le livra pour estre lapidé. [C'est sans doute ce qui a donné lieu à Mr Valois de croire que le martyre de S. Jacque fut l'execution de la sentence rendue par le Conseil. Mais qui ne sçait que les historiens pour abreger, raportent souvent les choses

d'une maniere imparfaite, quoique vraie, joignant ce qui est separé quand ils ne veulent pas mettre ce qui devroit estre entre deux? Hegesippe ne parle point du Conseil tenu par Ananus, ne dit point que ce soit luy qui ait fait lapider S. Jacque; mais il ne dit rien de contraire. Il dit que les Juifs voyant que le Saint n'estoit pas mort de sa chute, crierent qu'il le falloit lapider. Mais il peut y avoir eu un ordre d'Ananus qui pouvoit estre alors dans le Temple, & pour le precipiter, & pour le lapider ensuite. Ce fut peutestre luy mesme qui fit crier qu'il le falloit lapider. Hegesippe ne nie rien de tout cela: & si les choses se sont passées de la sorte, Ananus aura veritablement livré Saint Jacque pour estre lapidé, qui est tout ce que dit Joseph, *παρέδωκε λευσθησομένους*, mais l'un ne sera point opposé à l'autre. Il est vray qu'il faut changer quelque chose dans l'idée qu'ils nous donnent tous deux considerez separément. Mais il n'y a rien ce me semble de plus commun quand on veut concilier les auteurs profanes & canoniques. Il seroit aisé d'en donner bien des exemples.

C'est neanmoins un defaut dans Hegesippe de n'avoir point dutout parlé d'Ananus, qui assurément a eu la principale part dans le martyre de S. Jacque. Il y en donne beaucoup aux Pharisiens.] a. 'Cependant puisqu'Ananus estoit Sadducéen, [on a quelque lieu de b. croire que] 'ces personnes plus moderées, dit Joseph, & exactes dans l'observation des loix, qui se plaignirent de l'action d'Ananus, [estoient des Pharisiens. Ils estoient donc favorables à S. Jacque. Mais il ne faut pas douter qu'il n'y en eust aussi quelques uns de contraires, quand ce n'eust esté que par complaisance pour un grand Pontife. Et il estoit bien naturel aux Chrétiens accoutumez par l'Evangile à les regarder comme les plus grands ennemis de J.C, de leur attribuer plus qu'aux autres toutes les choses où ils avoient quelque part.]

'Mr Valois oppose encore Joseph à Hegesippe, qui fait, dit-il, tuer & enterrer S. Jacque au milieu de la ville, au lieu qu'on ne lapidoit & qu'on n'enterroit qu'au dehors. [Mais on ne pretendra pas que dans des seditions on ne tuast personne dans la ville. D'ailleurs il me semble que le Temple estoit à l'extremité de Jerusalem, & donnoit d'un costé sur la vallée de Josaphat. Si l'on a donc jetté S. Jacque de ce costé là, il aura esté lapidé & enterré hors de la ville. De sorte que rien n'empesche que son tombeau n'ait subsisté jusqu'au temps d'Hegesippe, qui peut l'avoir vu luy mesme. Eus.n.p.41.1.2.

Voilà ce me semble les principales difficultez que l'on forme contre Hegesippe, le sacerdoce legal attribué à S. Jacque & à un Recabite, un privilege accordé au chef des Chrétiens, le peu d'apparence que les Juifs se soient raportez à S. Jacque sur ce qu'il falloit croire de J.C, & la difficulté d'accorder son recit avec celui de Joseph. Nous avons marqué dans la note 2, dans la 10e, dans la 13e, dans la 14e, & dans celle-ci, ce que nous croyons se pouvoir dire de part & d'autre sur tous ces chefs. Il nous a paru necessaire d'avouer qu'Hegesippe se trompe au moins de dire qu'on avoit accordé à S. Jacque par privilege d'entrer dans le lieu saint. L'offre que luy font les Juifs de s'en raporter à luy sur J.C, paroist une difficulté bien plus importante, parcequ'elle fait une grande partie de sa narration. C'est aux lecteurs à juger s'il faut l'abandonner sur ce point, & si sur cela il faut regarder toute sa narration comme une fable fabriquée peutestre par quelque Nazaréen ou quelque Ebionite, qu'Hegesippe aura cru trop legerement: car il est certain que de ces premiers temps le diable a fait inven-

ter beaucoup de fausses histoires des Apostres.] Euſ.l.4.c.8. p.121.d. 'La maniere simple dont il a écrit,[peut donner lieu de croire qu'il avoit aussi l'esprit assez simple & capable d'estre trompé par les autres. Car ayant vécu jusque vers 180, il est certain qu'il n'a rien sceu par luy mesme de ce qu'il dit de S. Jacque.

Il faut donc balancer ces raisons que l'on a de douter de son raport avec les raisons qu'il y a de le recevoir. Car quoique ce ne soit pas un témoin oculaire,] c.22. 'on voit neanmoins qu'il a eu un grand soin de s'informer de la verité. Il paroist que son but estoit de s'assurer de ce que les Apostres avoient enseigné dans les Eglises, [ce qui l'engageoit à chercher dans ses voyages les personnes les plus agées.] p.121.d. 'Et puisqu Eusebe le met entre ceux qui se faisoient déja connoistre du temps d'Adrien,[il peut avoir vu plusieurs de ceux qui avoient assisté 60 ans auparavant au martyre de S. Jacque. Pour ce qu'on pourroit presumer de la simplicité ou de la petitesse de son genie, Eusebe ne nous precautionne point sur cela à son égard,] l.3.c.39.p.112.c. 'comme il fait à l'égard de Papias.

a l.2.c.1.23.p. 38.d|63.c. aS. Clement d'Alexandrie dit comme luy que S. Jacque fut jetté du haut du Temple, ἀπὸ τῦ πτερυγίυ, & qu'il fut assommé par un foullon.[Ou il l'a pris de luy, & l'a jugé un auteur qui meritoit d'estre cru; ou il l'a sceu d'ailleurs, ce qui ne confirmeroit pas moins sa relation.

Eusebe dont on estime assez la solidité pour le jugement des auteurs, & pour le discernement des histoires qui sont dignes de foy ou apocryphes, est celui qui nous a fait connoistre Hegesippe en employant souvent son autorité. Il le fait non seulement dans son histoire, mais encore dans des écrits dogmatiques.] dem.l.3.c.7.p.116.b. 'Car dans ses livres de la Demonstration evangelique, il cite diverses choses[qu'il n'avoit apprises que de luy,] & les propose neanmoins aux payens comme des faits certains & incontestables.[Il les a persuadez à Saint Jerome qui les emploie fort souvent, & à beaucoup d'autres. On ne peut douter encore que Saint Chrysostome n'ait tiré de là] 'diverses particularitez Chry.in Mat. h.5.p.9.c. qu'il raporte de l'histoire de S. Jacque. Ceſ.h.7.B.p.54. 'S. Cesaire cite aussi quelque chose de son martyre.

[L'autorité ni les raisons de Scaliger n'ont pas empesché que plusieurs des plus habiles de ces derniers temps, n'aient receu comme veritables les faits qu'il nous a appris. On le voit à l'égard du P. Petau entre les Catholiques; & entre les Protestans,] 'Pearson Pearſ.an.p.57| poſt.p.10| & Dodwel ne font point difficulté de Cyp.diſ.12. c.5.p.317. citer ce qu'il nous raporte comme les choses les plus certaines. Mais il est vray qu'on a depuis formé des objections plus difficiles à resoudre que celles de Scaliger. Le P. Petau a répondu à une partie de celles de ce critique d'une maniere que nous n'avons pas cru nous devoir arrester à les examiner de nouveau. Le P. Halloix l'a fait encore aprés luy dans la vie de S. Hegesippe *p. 721-727.* & pretend avoir satisfait à toutes.Je ne voy pas neanmoins qu'il parle] 'de la difficulté que fait Sca- Euſ.chr.a.p. 194.2. liger sur l'abstinence du vin attribuée à S. Jacque, & qui semble l'avoir dû empescher de prendre le calice à la Cene.[Je sçay bien qu'on pretend que les rites des Juifs obligeoient à boire du vin dans la Cene pascale aussibien qu'à manger de l'agneau.Mais la loy n'y obligeoit pas. Je ne doute pas neanmoins que si nostre Seigneur luy dit de prendre le calice comme les autres, il ne l'ait fait sans scrupule.

Je pense qu'on peut avouer que c'est une faute à Hegesippe,] 'd'avoir pre- hiſ.l.2.c.23. p.64.2. tendu que les Prophetes ont predit que Saint Jacque seroit surnommé le Juste. [Mais c'est une faute sans consequence pour la verité des faits qu'il raporte.] 'Mr Valois croit qu'il tiroit cela de l'en- p.65.a|a.p. 40.1.2.

droit d'Isaïe qu'il cite sur son martyre. chr.n.p.194.2. 'Scaliger s'étonne que S. Jacque ait mené en la compagnie de J.C. une vie fort differente de luy & des autres Apostres, [car il paroist effectivement que J.C. a voulu mener une vie commune. Mais cela empesche t-il qu'il n'ait voulu avoir quelqu'un avec luy qui menast la vie des Nazaréens, assez ordinaire parmi les Juifs, & y ajoutast mesme encore quelque chose ; si neanmoins S. Jacque commençoit des ce temps là à ne manger point dutout de viande : car je ne sçay si Hegesippe nous oblige de dire qu'il l'ait toujours fait.

Nous laissons aux lecteurs la decision de ces difficultez moins considerables, aussibien que des autres qui sont plus importantes, & du fond mesme de la question, s'il faut abandonner absolument ce qu'Hegesippe dit de S. Jacque comme une fiction mal inventée;] 'ou croire avec le Pere Petau que c'est une veritable histoire Epi.a.p.332.c. [assez mal raportée, & meslée de quelques circonstances dont il y en a une ou deux de fausses, & quelques autres qui ont une apparence d'absurdité. Pour nous, nous croyons devoir prendre le parti le plus seur, qui est de demeurer dans le doute entre des raisons qui nous paroissent fortes de part & d'autre.]

NOTES SUR SAINT PHILIPPE.

NOTE I.

Pour la page 384.

Qu'il n'y a point d'apparence que S. Philippe ait presché la foy dans les Gaules.

Bar.44.§32| Marc.ad Val. c.5.6.p.427. 428. 'LE traité de la vie & de la mort des Saints attribué à S. Isidore de Seville, porte que S. Philippe est venu prescher l'Evangile dans les Gaules ; ce que Freculphe & quelques autres ont suivi. Laun.de Sul. p.92-95. 'Cependant on ne voit point que cela ait esté connu ni dans les Gaules par aucun de ceux qui le pouvoient mieux savoir, ni à Rome, puisque le Pape Innocent I. prend pour principe qu'aucun Apostre hors Saint Pierre n'a presché dans l'Occident. Sulp.dial.3. c.21.p.331|Gr. T.h.Fr.l.9.c. 39.p.512. 'Saint Sulpice Severe & sept illustres Evesques de France dans le VI. siecle, disent que Dieu avoit envoyé Saint Martin dans les Gaules, afin qu'elles ne fussent pas inferieures aux pays où les Apostres avoient presché. [Ils ne croyoient donc pas que ni S. Philippe, ni aucun autre Apostre eust presché la foy dans les Gaules. Les histoires greques & latines que Bollandus nous donne de S. Philippe, telles qu'elles soient, ne disent point qu'il soit jamais venu en Occident.] 'Aussi Baronius croit qu'il faut Bar.44.§32. lire *la Galacie* dans le traité attribué à S. Isidore, & non *les Gaules*, [quoique l'auteur ait assurément voulu parler des Gaules qui sont bordées par l'Ocean.] 'Ce qui est certain, c'est que ce traité 25.jul.a. est trop plein de fautes & de mensonges, pour [s'y arrester, & pour] croire qu'il soit du grand S. Isidore de Seville : [& quand mesme il en seroit, il ne pourroit pas faire une grande autorité, ce Saint estant mort bien avant dans le VII. siecle.]

NOTE II.

Pour la page 384.

Que le martyre de S. Philippe est au moins tout à fait douteux.

'Baronius cite de la chronique d'Eusebe, Bar.54.§3. qu'en l'an 12 de Claude, [de J.C. 52,] Saint Philippe Apostre preschant à Hieraple en Asie, fut crucifié, & tué à coup de pierres. [Cela se trouve en effet dans l'edition de Basle en 1540.] 'Mais dans celle de Scaliger, cela n'est Boll.1.may, p.10.§18. ni dans le grec ni dans le latin. Et il paroist que l'on convient assez genera-

ralement aujourd'hui que cet endroit n'est ni d'Eusebe, ni de S. Jerome, & qu'il ne s'y faut point arrester.[Les histoires apocryphes de S. Philippe disent qu'il a vécu jusqu'à l'age de 87 ans, & qu'il est mort sous Domitien, ou mesme sous Trajan.]

p.7.b. 'Florus qui écrivoit au IX. siecle, dit qu'il souffrit le martyre. C'est le sentiment des Grecs & des Latins qui sont venus depuis luy, & nous avons des actes de son martyre. Euf.l.5.c.24. p.191.c. 'Cependant Polycrate d'Ephese ne dit point qu'il soit martyr, dans une occasion où il avoit tout sujet de le dire. Cl.str.4.p. 502.b. 'S. Clement d'Alexandrie cite un passage d'Heracleon disciple de Valentin, qui met S. Philippe entre ceux qui n'avoient point acquis le salut en confessant le nom de J. C. devant les hommes : & il le dit comme une chose qui n'estoit pas contestée. Il est vray qu'il dit la mesme chose de S. Matthieu & de S. Thomas, [& que nous avons beaucoup d'autoritez contraires pour le dernier : mais nous n'en avons point de considerable pour le martyre de S. Philippe.] Boll.1.may, p.7.b. 'Raban qui vivoit du mesme temps que Florus, dit mesme expressément qu'il mourut en paix.

Pour la page 385.

NOTE III.

Diverses histoires de S. Philippe, toutes sans autorité.

Boll.1.may, p.7.8.11.12. 'Bollandus nous a donné des actes latins de S. Philippe, dont il parle avec estime, comme s'ils estoient beaucoup plus purs que ceux qui portent le faux nom d'Abdias, & qui sont rejettez de tout le monde. [Mais il ne faut que les lire, & surtout l'histoire du dragon, pour voir que cette piece a bien moins de raport aux histoires originales, qu'aux fables inventées pour amuser les ignorans. Il nous suffit qu'elle ne soit appuyée par aucun témoignage ancien :] p.7.f. '& la lettre du pretendu Mellite [n'est propre qu'à nous en donner du mepris. V. S. Jean l'Evangeliste § 12.]

p.11.73. 'Bollandus donne encore des actes grecs tirez de Metaphraste, p.12.b. 'mais qu'il croit estre fort anciens, & avoir esté seulement inserez par Metaphraste dans son recueil, sans avoir esté composez par luy. All.de Sim. p.129. 'Cependant Leo Allatius croit qu'ils sont de la composition de Metaphraste, [& je ne voy point qu'il y manque rien de tout ce qui nous peut porter à le croire.]

Aut.3.p.575. 'Nous avons aussi l'eloge de Saint Philippe par Nicetas le Paphlagonien Boll.1.may, p.8.b. 'surnommé David, qui vivoit du mesme temps que Metaphraste, & qui n'a fait que paraphraser les autres actes. All.de Sim. p.106. 'Allatius cite encore un eloge de Saint Philippe Apostre par un moine nommé Michel, p.112. '& une histoire de son martyre, qui le mettoit sous Trajan, autant qu'on le peut juger des termes par lesquels elle commence.

Menæa,14. nov.p.125-133. 'Les Grecs raportent dans leurs Ménées divers miracles de Saint Philippe, [qui ont toute l'autorité que peuvent avoir des prodiges souvent sans apparence, qu'on ne lit que dans les nouveaux Grecs.] Boll.1.may, p.9.2|14.f. 'Bollandus ne les donne pas pour fort certains, & il pretend mesme qu'ils regardent pour la pluspart S. Philippe Diacre, à qui les Grecs donnent aussi le titre d'Apostre.

NOTE IV.

Pour la page 386.

Que S. Philippe Apostre a eu des filles selon Polycrate, & qu'il n'y a point de juste sujet d'en douter.

Bar.98.§1.4. 'Baronius pretend que ce qu'on dit des filles de S. Philippe Apostre, ne vient que de ce qu'on l'a confondu avec S. Philippe Diacre, [à qui l'on a pu donner le nom d'Apostre, comme on l'a donné à tous les premiers disciples.]Il allegue pour cela ce que dit S. Jerome, Hier.in Jov. l.1.c.14.p.14. d. 'qu'on ne peut prouver qu'aucun Apostre ait esté marié, hormis S. Pierre. Mais deux lignes auparavant,

S. Jerome

S. Jerome declare qu'il n'agissoit alors que par l'Ecriture : v.ill.c.45.p.283.a. '& il raporte luy mesme le passage de Polycrate d'Ephese, qui parle des filles de S. Philippe l'un des douze Apostres.[Nous ne saurions aussi douter que S. Jude n'ait eu des enfans. *V. son titre.*

Pour ce qui est de la confusion qu'on a pu faire des deux SS. Philippes,] Eus.l.3.c.31.p.102.d|l.5.c.24.p.191.c. 'Polycrate, comme nous venons de dire, parle des filles de S.Philippe l'un des douze Apostres, selon deux endroits du texte d'Eusebe, selon la traduction de S. Jerome *v. ill. c. 45. p. 283. a,* & selon Nicephore *l.4.c.37.p.338.a,* Nphr.l.3.c.20.p.252.c. 'qui mesme en un autre endroit dit positivement que selon Papias les filles de Saint Philippe qui estoient à Hieraple, n'estoient pas filles du Diacre, mais de l'Apostre. Eus.n.p.54.2.b. 'Mr Valois qui semble croire avec Baronius que l'on a confondu les deux Philippes, ne marque point qu'aucun manuscrit d'Eusebe lise autrement, & il accuse Christophorson de temerité, d'avoir traduit dans Eusebe *l'un des sept Diacres.* Const.n.p.261.262. 'Mr Cotelier qui croit aussi que tous ceux qui ont donné des filles à S. Philippe Apostre, l'ont confondu avec le Diacre, soutient neanmoins qu'il faut lire dans Eusebe *l'un des douze Apostres,* & que ceux qui lisent autrement corrompent son texte.

Ruf.l.5.c.24.p.90.2. 'Il est vray que Rufin a traduit dans le second endroit *Philippe l'Evangeliste.* l.3.c.31.p.49.2. 'Mais dans le premier il a mis *l'un des Apostres,* a 1. [a] a traduit la conclusion qu'Eusebe en tire, que Polycrate parle de S. Jean & de S.Philippe Apostres, & donne pour titre à ce chapitre, *De la mort des Apostres S. Philippe & S. Jean.* Eus.l.3.c.39.p.112.a. 'Dans un autre endroit où Eusebe en citant celui-ci, donne à S. Philippe le titre d'Apostre. Ruf.p.53.1. 'Rufin le change en celui d'Evangeliste.

Cl.str.3.p.448.b. [Outre cet endroit de Polycrate,]'S. Clement d'Alexandrie cite pour le mariage l'exemple des Apostres S. Pierre & S. Philippe, dont le dernier, dit-il, a mesme marié ses filles. Eus.n.p.54.2.c|Auct.3.p.491.c. 'Pour raporter ce passage à Saint Philippe Diacre, dont les quatre filles estoient vierges & prophetesses selon S. Luc, on est reduit à dire qu'elles ne sont pas demeurées vierges, & qu'il y en a eu quelqu'une de mariée depuis que Saint Paul logea chez elles [en l'an 58, auquel la plus jeune devoit avoir 25 ans, si elles estoient nées avant que leur pere fust Diacre, comme il y a bien de l'apparence. C'est une étrange extremité d'estre obligé de pretendre que des filles dont l'Ecriture prend soin de marquer la virginité & l'esprit de prophetie, se soient mariées depuis. J'aimerois mieux croire qu'outre ces quatre filles, Saint Philippe Diacre en avoit encore quelque autre qui estoit mariée. Quand mesme on n'auroit pas cette raison, seroit-il aisé de croire que c'est un Diacre que S. Clement place entre Saint Pierre & S. Paul, & qu'il cite exprés pour presser ses adversaires par l'autorité des Apostres ?

Au témoignage de ce Pere & de Polycrate, il faut joindre] Boll.1.may,p.10.b|Flor.p.151.b. 'la remarque de Bollandus, qu'il est certain que S. Philippe Diacre & ses filles avoient leur logement en Palestine, & que S. Philippe Apostre estoit enterré à Hieraple. Eus.l.3.c.31.p.102.d. 'Or les filles de Saint Philippe estoient enterrées à Hieraple, selon Polycrate, p.103.a. '& y estoient enterrées avec leur pere, selon un autre passage raporté par Eusebe.[Il faudra donc dire aussi que S. Philippe Diacre a esté enterré à Hieraple. C'est ce qui n'est guere probable, *v. S. Philippe Diacre note 6,* & il y a bien de l'apparence que Polycrate ne l'a pas sceu, puisqu'il ne le dit pas.

Il faut avouer neanmoins qu'il y a quelque embaras à tout cela.] a.b. 'Car ce dernier passage qui est de Procle Montaniste, porte qu'on avoit à Hieraple en Asie les tombeaux des quatre filles de Philippe qui estoient prophetesses. Eusebe dit que ce passage s'accorde

avec celui de Polycrate : & confirme ensuite tout cela par ce que dit S. Luc des filles de S. Philippe Diacre. [Auct.;.p.492.1.b.] 'C'est ce qui a fait dire au P. Combefis que le texte de Polycrate est corrompu lorsqu'il dit que S. Philippe estoit l'un des douze. [Mais à moins qu'on ne justifie cette corruption par des manuscrits, nous aimons mieux avouer avec Florentinius *p.151*, qu'Eusebe s'est brouillé en cet endroit : Et pour le passage de Procle, il est aisé de juger qu'il le faut corriger par celui de Polycrate qui estoit plus ancien, & ne pouvoit manquer d'estre bien informé de ce qu'il disoit, estant tres aisé au contraire que Procle qui parloit à Rome aprés l'an 210, ait confondu les filles de l'Apostre avec celles du Diacre, & en ait fait quatre de deux seulement qui estoient à Hieraple.

Nous n'osons donc point abandonner l'autorité de Polycrate & de Saint Clement : & tant qu'on lira dans le texte du premier que S. Philippe l'un des douze Apostres a eu des filles,] 'comme on assure que cela est dans tous les manuscrits & les imprimez, nous le croirons avec Florentinius & Bollandus : [Boll.1.may.p.9.c.] [n'y ayant nulle apparence qu'il ait confondu un Apostre avec un Diacre. Et la traduction de Rufin ne nous persuadera pas qu'il ait lu dans Eusebe autre chose que ce que S. Jerome & Nicephore y ont lu ; puisque chacun sçait combien Rufin a esté hardi à changer les auteurs qu'il traduisoit, en pretendant les corriger ou les éclaircir.] 'L'opinion que S. Philippe Apostre a eu des enfans, a esté suivie par plusieurs de ceux qui ont parlé de ce Saint, Latins & Grecs. [b.]

NOTES SUR S. BARTHELEMI.

NOTE I.

[Pour la page 387.]

Diverses conjectures sans fondement sur ce Saint.

[Bar.25.aug.a.] 'BARONIUS se moque avec raison de quelques personnes qui se sont imaginez sur une fausse etymologie du mot de *Bartholomeus*, que S. Barthelemi estoit fils d'un Ptolemée qu'ils ont ensuite fait Roy de Syrie, & il montre qu'il n'y a aucune raison de le distinguer des autres Apostres, qui sont tous appellez Galiléens par les Anges, *Act.1.v.11*, & qui ont tous passé pour des pescheurs, & des personnes qui n'avoient rien de grand & de relevé selon les hommes.

[b|an.31.§ 28.] 'Il rejette aussi ceux qui ont dit que c'estoit la mesme personne que Nathanael ; [Flor.p.166.] 'cette opinion qui a esté embrassée de quelques Latins & de quelques Grecs, [n'ayant aucun fondement,] [Aug.in Jo.h.7.p.29.1.a.b|ps.65.p.273.1.a.b|Greg.in Job.l.33.c.15.p.983.b.] '& estant contraire à S. Augustin & à Saint Gregoire, qui croient que Nathanael n'a point esté Apostre. *V. N. S. J. C. 56.*

NOTE II.

[Pour la page 387.]

Ce que c'est que les Indes où Saint Barthelemi a presché.

[Eus.l.5.c.10.p.175.c.] 'On tenoit du temps d'Eusebe, & apparemment dés celui de S. Pantene, [c'est à dire à la fin du II. siecle,] que S. Barthelemi avoit presché dans l'Inde. [Mais ce nom est extremement vague parmi les anciens ; & je pense qu'ils le donnoient à tous les pays du Midi & de l'Orient qu'ils connoissoient peu, & qui estoient hors des deux Empires des Parthes & des Romains.] [Ruf.l.10.c.9.p.164.1.] 'Rufin dit que l'Inde qui avoit esté donnée en partage à S. Barthelemi, estoit l'Inde citerieure jointe à l'Ethiopie. [Socr.l.1.c.19.p.50.b.] 'Socrate le suit. [Sophrone ou celui qui a ajouté les Apostres aux hommes illustres de S. Jerome,] [Soph.c.7.p.165.a.] 'dit que cette Inde s'appel-

Men.11.jun. p.81. loit l'Heureuse,'ce qu'on lit aussi dans les Ménées des Grecs,[& dans les prolegomenes d'Oecumenius.] Auct.3.p.395.c. 'Nicetas dit que S. Barthelemi a presché l'Evangile dans l'Arabie heureuse, dans les Indes, & dans l'Ethiopie orientale : [Et tout cela n'est peutestre autre chose que l'Arabie heureuse, qui aura esté ainsi le pays éclairé de la foy par cet Apostre.]

Abd.l.8.p.96. 'Abdias aprés avoir distingué trois sortes d'Indes, se contente de dire que S. Barthelemi a presché dans l'Inde. Nphr.l.2.c.39. p.200.b. 'Nicephore ne le fait aller que dans la Syrie & la haute Asie.

Bar.44.§34.d. 'Baronius cite du 3e livre d'Origene sur la Genese, que S. Barthelemi a esté dans l'Inde citerieure, & S. Thomas dans l'Ethiopie. [Cependant je ne voy point que nous ayons rien d'Origene sur ce sujet,] Eus.l.3.c.1. p.71. 'hors l'endroit qu'en cite Eusebe,[où il n'est point dutout parlé de S. Barthelemi.] Et pour S. Thomas, on y trouve qu'il alla dans la Parthe, [mais non dans l'Ethiopie.]

Pour la page 387.

NOTE III.

Qu'on ne sçait rien de la vie ni de la mort de S. Barthelemi.

Gr.T.mir.l.1. c.34.p.78. 'S. Gregoire de Tours cite une histoire du martyre de S. Barthelemi, où on lisoit qu'il avoit souffert en Asie, [ce qui est bien general, si nous entendons par cette Asie l'une des quatre partie du monde : & d'ailleurs on ne sçait ce que c'est que cette histoire.]

Sur.24.aug. p.254. 'Surius nous a donné un panegyrique de S. Barthelemi écrit par un Joseph, & tiré du recueil de Metaphraste. All.de Sim. p.103. 'Leo Allatius le marque. Le style en general est grec, & ne contient que peu de faits, savoir qu'il estoit pescheur, qu'il souffrit beaucoup à Hieraple avec S. Philippe, & qu'enfin estant venu dans une certaine ville, il y fut crucifié. L'auteur y ajoute la translation de son corps en l'isle de Lipare, qu'il expose d'une maniere tout à fait incroyable. Bar.44.§34. 'Baronius parlant de S. Barthelemi sur l'an 44, ne cite pas seulement cet auteur : 54.§5. '& en un autre endroit il accuse de fausseté une chose qu'il raporte. 25.aug.a. 'Dans ses notes sur le martyrologe Romain il en parle comme d'une piece qui ne peut faire d'autorité.

Auct.3.p.497. 1.a. 'On croit que ce Joseph est plus ancien que S. Theodore Studite,[qui vivoit dans le IX. siecle,] Spic.t.3.p.13. 14. '& dont nous avons aussi un discours sur S. Barthelemi, traduit par Anastase le bibliothecaire. Ce discours est composé de diverses reflexions sur ce que l'Evangile dit [des Apostres en general,] p.17. '& de quelques faits tirez, comme il dit, de la tradition des relations anciennes. p.18. 'Ces faits sont que Saint Barthelemi a presché dans la Lycaonie, comme cela se lit, dit-il, dans ses actes les plus anciens & les plus fideles ; ensuite dans les Indes, & enfin dans la grande Armenie comprise dans les Indes, p.16. '& que Dieu luy avoit donnée pour partage *ab Evilath usque Gabaoth* ;[ce que nous laissons à examiner aux habiles geographes.] p.16.18. 'Il ajoute que le Saint aprés avoir souffert beaucoup de tourmens insupportables, fut ecorché, & ensuite decapité à Albane ville d'Armenie. Auct.3.p.495. 2.b. 'Les Grecs,[& les Latins] ont suivi S. Theodore en ce dernier point.

p.494.2.c. 'Nicetas le Paphlagonien, qui a paru un peu aprés luy, a fait aussi un panegyrique de Saint Barthelemi, p.395.a.b. 'où il dit [comme Joseph] qu'il souffrit beaucoup à Hieraple avec S. Philippe, & y fut crucifié pour la premiere fois, c. 'qu'il alla prescher dans l'Arabie heureuse, dans les Indes, dans l'Ethiopie orientale, p.396.b|397.b. '& qu'estant arrivé à une extreme vieillesse, il fut fouetté & attaché [de nouveau] avec des cloux à une croix, où il mourut, dans la ville d'Urbanople en la grande Armenie. Nphr.l.2.c.39. p.200.201. 'Nicephore suit assez Nicetas, y ajoutant neanmoins diverses circonstances dignes de luy. Il met Urbanople en Cili-

Soph.c.7.p.265.a. cie.'Sophrone, (si c'est luy,) dit simplement qu'il mourut, ἐκοιμήθη, à Albanople ou Albane ville de la grande Armenie. Oecu.prol. 'Oecumenius ajoute seulement que cette Armenie estoit dans l'Inde. Auct.1.p.831.f. 'Mais le faux Hippolyte dit qu'il y fut crucifié la teste en bas, κατὰ κεφαλῆς.

[Outre que le temps où Joseph, S. Theodore, & Nicetas ont vécu, ne leur donne pas grande autorité, on voit qu'ils se détruisent l'un l'autre pour le principal fait, qui est la mort du Saint. Mais ce qui rend leur narration encore plus suspecte, c'est ce que disent les Spic.t.3.p.19.20|Sur.24.aug.p.255. deux premiers,]'que les payens d'Albanople se trouvant importunez des miracles que S. Barthelemi & quatre autres Martyrs faisoient en ce pays là, ils jetterent leurs corps avec leurs cercueils dans la mer, & que ces cinq cercueils furent portez sur l'eau tout le long du Pont-Euxin & de la mer Egée [en passant devant Constantinople,] costoyerent la Grece & la Sicile jusqu'à ce qu'ils furent arrivez à l'isle de Lipare pres de la Sicile, où celui de S. Barthelemi s'arresta, & les autres s'allerent distribuer en d'autres endroits marquez avec les noms des quatre Martyrs, & divers miracles dans S. Theodore, Men.5.aug.p.268. '& dans les Ménées des Grecs. Car tout cela est raporté fort serieusement dans p.269. les Ménées,'comme des merveilles qui passent tout ce qui s'est jamais vu. [Mais la question est de savoir si elles Auct.3.p.497.1.a|Spic.t.3.p.20. sont vraies.] 'Le P. Combefis en parlant de ce que les Ménées *p.268*, ajoutent encore aprés S. Theodore, Qu'une montagne voisine de Lipare qui jettoit des flammes, s'en eloigna alors de sept stades; [ce Pere, dis-je, remarque avec raison, qu'il n'est pas aisé de persuader ces sortes de faits, non seulement à des infideles, mais à ceux mesmes qui ont un respect sincere, pour les ouvrages extraordinaires de la main de Dieu. Cette main est toutepuissante, mais il est aisé de tromper la foy simple des peuples par de faux miracles. Plus les evenemens sont grands & extraordinaires, plus ils ont besoin de preuves certaines & authentiques: & c'est ce qui manque tout à fait à celui-ci. Il n'a pas neanmoins esté inventé dans le IX. siecle,]'puisque S. Gregoire de Tours en raporte dans le VI. la principale partie. Gr.T.mir.l.1.c.34.p.71.

[Ce qui fait voir encore combien ces auteurs estoient peu instruits, c'est qu'ils disent tous que le corps de S. Barthelemi fut porté d'Albanople à Lipare, n'ayant point sceu]'que l'Empereur Thdr.L.l.2.p.567.b. Anastase l'avoit fait apporter [vers l'an 500,] à Daras en Mesopotamie, [qui est bien eloignée de toutes sortes de mers, & n'a mesme aucune riviere qui tombe dans le Pont-Euxin, ni dans la Mediterranée.]

'Les Latins s'accordent avec Saint Flor.|Usu.|Ado. Theodore pour la mort du Saint, & conviennent qu'il fut decapité dans les Indes,'ou ecorché à Albane en Armenie. Boll.mart.p.30.a|Fran.Druthm. [Ils semblent neanmoins l'avoir pris de quelque autre, puisqu'ils disent que ce fut par l'ordre d'un Roy Astyage, dont S. Theodore ne parle point. Ils ont peutestre suivi la fausse histoire d'Abdias,]'qui se reduit toute à dire Abd.l.8.p.101. que Saint Barthelemi a presché dans les Indes, y a converti un Roy nommé Polymius, y a esté persecuté par Astyage frere de Polymius, fouetté, decapité, & enterré. [Mais il ne dit point qu'il ait esté ecorché.]'Le faux Isidore au Isi.H.sanct.77.p.614. contraire ne luy attribue que ce supplice, [& ne parle point d'Astyage.] 'Les plus anciens martyrologes, com- Flor.p.156.157. me ceux de S. Jerome & de Bede, se contentent de mettre la feste de Saint Barthelemi dans les Indes, & quelquefois dans la Perse.

[Sanson & les autres geographes mettent une ville d'Albane dans l'Albanie qui confine avec l'Armenie, & il n'est peutestre pas improbable que ce soit le lieu du martyre de S. Barthelemi, puisqu'on convient qu'il a souf-

fert à Albane, Albanople, ou Urbanople, qui peut estre une corruption du mot Albanople. Mais si cela est, c'est une nouvelle preuve contre le transport du corps de S. Barthelemi d'Albane à Lipare. Car selon cette histoire, il faut qu'Albane fust sur le bord du Pont-Euxin, au lieu que l'Albane des geographes, & toute l'Albanie, est sur la mer Caspienne. On sçait d'ailleurs que les Armeniens n'avoient point de ville sur le Pont-Euxin.]

NOTES SUR S. MATTHIEU.

NOTE I.

Pour la page 392.

Que les Juifs estoient quelquefois publicains.

Hier.ep.146. t.3.p.127.a.b.

'L'Exemple de S. Matthieu, qu'on ne peut pas douter avoir esté Juif, fait voir que Tertullien a eu tort de soutenir contre l'Eglise, 'que tous les publicains estoient Gentils, & non pas Juifs.

Tert.de pud. c.9.p.724.d.

Bar.31.§ 173| Casf.ex.13.§ 37. p.304.

'On remarque que les publicains s'appelloient Gabbain en syriaque, & que c'est peutestre de là qu'est venu le nom de Gabelle.

NOTE II.

Pour la page 391.

Que S. Matthieu n'a point preschê dans l'Ethiopie septentrionale.

C à Lap.in Matt.pr.p.12. a|Flor.p.158.

'Cornelius à Lapide, & aprés luy Florentinius, disent qu'on voit encore aujourd'hui des eglises de S. Matthieu dans une province d'Ethiopie appellée Sonnar, qui est l'une des plus septentrionales, & des plus proches de l'Egypte, & qu'on tient qu'il est mort dans une ville de cette province appellée Luah ou Luch. [Je ne trouve point tous ces noms dans Sanson, ni dans Baudrand. Et de plus, nous esperons montrer autrepart que ces parties de l'Ethiopie les plus proches de l'Egypte sont celles qui receurent les premieres semences de la foy dans le IV. siecle par le moyen de S. Frumence, & dans lesquelles] 'Rufin dit que ni S. Matthieu, ni aucun autre Apostre n'avoit jamais annoncé la foy,

Ruf.l.10.c.9. p.164.1.

NOTE III.

Pour la page 394.

Si S. Jacque de Jerusalem a traduit en grec l'Evangile de S. Matthieu.

Frass.p.660. §3.

'Le P. Frassen met S. Jacque de Jerusalem entre ceux qu'on dit avoir traduit d'hebreu en grec l'Evangile de Saint Matthieu, & cite pour cela la Synopse qui porte le nom de S. Athanase, [ou plutost une addition à la fin de cette Synopse, qu'on n'a pas les mesmes raisons d'attribuer à S. Athanase que le corps du livre.]' Les termes de cette addition sont, *que l'Evangile écrit en hebreu par S. Matthieu a esté expliqué* ou *traduit par S. Jacque*; [car le mot ἑρμηνεύθη peut signifier l'un & l'autre: & dans cette incertitude il semble qu'il vaudroit mieux le prendre simplement pour *expliquer* de la maniere que les Peres expliquent les Ecritures au peuple. Car S. Jacque destiné pour conduire les Juifs de Jerusalem, estoit celui de tous les Apostres qui avoit le moins d'occasion & de necessité de traduire l'Evangile de S. Matthieu en une autre langue.]

Ath.t.2.p.155. b.

NOTE IV.

Pour la page 395.

Que l'Evangile des Nazaréens n'estoit point celui de S. Matthieu.

Hier.v.ill.c.3| in Pel.l.3.c.1. p.297.b.

'S. Jerome dit que le texte hebreu de S. Matthieu estoit à Cesarée dans la bibliotheque de S. Pamphile, & qu'il en avoit luy mesme une copie tirée de l'exemplaire dont se servoient les heretiques Nazaréens de la ville de Berée.

a in Pel. p. 297. b. 'Mais cet exemplaire gardé dans la bibliotheque de Cesarée, que la pluspart croyoient estre celui de S. Matthieu, in Matt. 12. p. 35. d. '& appelloient mesme l'authentique de S. Matthieu, a in Pel. p. 297. b. a n'estoit dans la verité que celui qu'on appelloit l'Evangile des Hebreux ou des Apostres, dont se servoient les [heretiques] Nazaréens, in Matt. p. 35. d. '& mesme les Ebionites, b in Pel. p. 297. b | v. ill. c. 2 | in Is. 11. p. 48. b, c | Ori. in Jo. C. à Lap. in Matt. p. 9. 2. a. b & dont S. Jerome cite plusieurs choses, qui ne sont point dans nostre texte, [& qu'on peut dire n'estre guere ni bonnes, ni croyables.] 'Ainsi s'il est vray que cet Evangile des Nazaréens fust celui de S. Matthieu, il faut dire au moins qu'il avoit esté alteré par diverses additions; ce qui fait qu'on n'en pourroit tirer d'autorité.

[Mais il y a plus d'apparence que c'est celui] Hier. in Matt. pr. p. 11. a. 'que S. Jerome appelle autrepart l'Evangile des douze Apostres, & qu'il met entre ceux qui ayant esté entrepris sans l'Esprit & sans la grace de Dieu, avoient esté l'origine de diverses heresies &c. in Ev. pr. p. 3. 'Aussi lorsqu'il voulut corriger le texte latin de S. Matthieu, il le fit non sur l'hebreu, mais sur le grec; [ce qui marque qu'il ne reconnoissoit pas cet Evangile des Nazaréens pour le texte original.] Epi. 29. c. 9. p. 124. c. d. 'S. Epiphane dit aussi en un endroit que les heretiques Nazaréens avoient le texte hebreu de S. Matthieu, tres parfait & tres accompli. d. 'Et neanmoins il doute au mesme lieu si la genealogie de J. C. y estoit.

Frass. p. 661. 662 | Sueur, t. 1. p. 129. 130 | Basn. p. 388. 'Quelques modernes ont mesme pretendu qu'il est plus probable que Saint Matthieu n'a point écrit en hebreu, mais en grec comme les autres Evangelistes. Ils avouent qu'on ne peut point alleguer pour cela les mots hebreux qui y sont expliquez, puisqu'on voit la mesme chose dans le Pentateuque, & dans la version latine de l'Apocalypse *c. 9. v. 11.* Mais il se peut faire, disent-ils, que les Peres qui ont dit qu'il avoit écrit en hebreu, se soient trompez, en prenant l'Evangile apocryphe des Nazaréens écrit en cette langue, pour le veritable texte de S. Matthieu.

[Ce ne sera jamais une raison de dementir un homme de quelque consideration, de dire qu'il a pu se tromper. Mais je ne sçay pas s'il est permis à des Chrétiens d'avancer sans aucune preuve, que les plus anciens & les plus celebres des Peres aient pris un ouvrage tout humain appuyé par des heretiques, pour l'ouvrage d'un Apostre dicté par le Saint Esprit. Papias pouvoit avoir appris des Apostres ce qu'il en dit. S. Irenée l'avoit pu savoir de S. Polycarpe & des autres disciples des Apostres. S. Pantene n'avoit que faire d'aller chercher dans les Indes ou dans l'Ethiopie un texte qui ne devoit pas estre rare dans la Palestine si voisine d'Alexandrie où il enseignoit.] 'Mais, dit-on, Frass. p. 661. aucun des anciens ne témoigne avoir vu le texte hebreu de S. Matthieu. [S'ils l'ont vu, ce raisonnement ne prouve rien: & on assure que S. Pantene l'a vu. S'ils ne l'ont point vu, ils n'ont pas cru que ce leur fust une raison de douter que S. Matthieu n'eust effectivement écrit en hebreu; & ainsi ce n'en doit pas non plus estre une pour nous.]

'Pour revenir à l'Evangile des Nazaréens, il estoit écrit en une langue Hier. in Pel. 3. c. 1. p. 157. [meslée de] syriaque & de caldaïque, [qui est celle que les Juifs parloient alors;] mais en caracteres hebreux. 'S. Jerome croit que c'est de cet Evangile v. ill. c. 16. p. | ad Smyr. p. 4. que S. Ignace cite une parole de J. C., que nous n'avons ni dans S. Matthieu, ni dans les autres Evangelistes, '& qui Ori. princ. l. pr. p. 666. c. se trouve encore dans le livre apocryphe intitulé *la doctrine de S. Pierre.* [Mais Saint Ignace avoit pu apprendre cette parole de la bouche des Apostres, sans qu'elle fust écrite nullepart.] 'Saint Amb. in Luc. p. 5. b. Ambroise parle du faux Evangile des douze Apostres. 'Il semble selon Theo- Thdrt. h. f. l. 2. c. 2. p. 219. b. doret, que les Nazaréens attribuassent quelquefois à S. Pierre l'Evangile dont ils se servoient.

Pour la page 395.

NOTE V.

En quel temps S. Matthieu & Saint Marc ont écrit leurs Evangiles.

Iren.l.3.c.1. p.229.b.c. 'S. Irenée dit que S. Matthieu a composé son Evangile lorsque S. Pierre & S. Paul preschoient à Rome, & y établissoient l'Eglise, [ce qui ne peut estre arrivé avant l'an 61.] Bar.41.§15. 'Baronius pretend que ce passage se peut entendre du temps que S. Pierre estoit seul à Rome; & que si S. Irenée y a joint S. Paul, il ne l'a fait que selon la maniere de parler ordinaire tant à luy qu'aux autres Peres, qui joignent ces deux Apostres dans la fondation de l'Eglise de Rome, parcequ'ils l'ont tous deux consacrée de leur sang, & que S. Paul a basti sur les fondemens que Saint Pierre avoit posez. Eu.n.p.94.1. 'Mr Valois ne fait point difficulté de reconnoistre que S. Irenée est contraire à Eusebe, [selon lequel il faut dire que S. Marc écrivit l'Evangile en 43. Il seroit au moins bien difficile de soutenir que ç'ait esté plustard qu'en l'an 49, auquel il alla en Egypte. *V. son titre.* Et ainsi il faut que S. Matthieu qui a écrit le premier selon S. Irenée, aussibien que selon les autres, l'ait fait avant ce temps là.]

l.p.229.c. 'Il est vray que S. Irenée dit au mesme endroit, que Saint Marc n'écrivit l'Evangile qu'aprés que S. Pierre & S. Paul furent sortis: [ce qui selon toutes les apparences s'entend de leur mort,] l.5.c.8. 2.c[u.p. d. 'comme Mr Valois l'a entendu aprés Rufin. [Mais S. Irenée est abandonné en ce point de tout le monde, & d'Eusebe mesme, qui quoiqu'il ait inseré ce passage dans son histoire, n'a pas laissé de mettre la mort de S. Marc avant celle de S. Pierre. Aussi on croit qu'il y a faute en cet endroit dans le texte de S. Irenée. *V. S. Marc note 3.*

C'est aussi l'opinion ordinaire des anciens, que S. Luc a écrit l'Evangile du vivant de S. Paul, & apparemment dés devant l'an 57. *V. S. Luc.* En un mot, il faut abandonner ou cet endroit de S. Irenée, ou tous les autres auteurs.]

'Baronius dit que selon la chronique d'Eusebe, S. Matthieu écrivit l'Evangile l'an 3 de Caius, [de J.C. 39. Cela se lit en effet dans l'edition de Basle en 1540. Mais il n'y en a rien ni dans le grec, ni dans le latin de l'edition de Scaliger.] Bar.41.§14. 'Pour ce qu'on cite de Nicephore, qu'il écrivit quinze ans aprés la Passion, [il faudroit savoir d'où il a pris cette date.] §16.

Pour la page 396.

NOTE VI.

En quel temps les Apostres se sont dispersez pour aller prescher l'Evangile.

[On pourroit peutestre croire que les Apostres se sont separez simplement par occasion, selon que les differens besoins les appelloient de costé ou d'autre; & que se trouvant en une province, ils passoient de là dans une autre; selon les rencontres qui se presentoient; ou selon les mouvemens que Dieu leur donnoit, comme on le voit de S. Paul. Mais les auteurs ecclesiastiques semblent reconnoistre qu'ils partagerent entre eux les differentes regions de la terre, & qu'ils se separerent les uns des autres par un dessein formé pour aller chacun dans les pays que Dieu leur avoit destinez..

On ne peut dire precisément quand cette separation se fit, & tout ce qu'on peut faire, c'est de suivre les vestiges qui nous en restent, pour voir ce qu'il y a en cela ou de certain ou de plus probable. Car il est constant que cela n'arriva pas aussitost aprés la mort de S. Estienne,] 'puisqu'au contraire les autres Fideles s'estant alors dispersez, les Apostres en sont exceptez. Act.8.v.1. 'Et Saint Pierre ayant esté envoyé quelque temps aprés à Samarie avec S. Jean, ils revinrent tous deux à Jerusalem [comme à leur demeure ordinaire. C'est apparemment en cette maniere que] 'Saint v.14-25. 9.v.32.

Pierre alloit visiter les Eglises de la Judée, 'pour revenir ensuite à Jerusalem. 'Et on trouve en effet qu'il n'y a pas d'apparence que les Apostres se soient dispersez par le monde avant que l'Eglise eust esté ouverte aux Gentils par le battesme de Corneille, 'aprés lequel il est parlé des Apostres qui estoient alors en Judée.

11.v.2. C. à Lap.n.p. 211.1.a. Act.11.v.1.

'Nous voyons d'autrepart que lorsque S. Paul vint à Jerusalem [en l'an 37,] il n'y vit aucun autre Apostre que S. Pierre & S. Jacque frere du Seigneur; [ce qui donne grand lieu de croire que les autres n'y estoient pas.]'Et S. Jerome dit en effet qu'ils estoient déja dispersez par toute la terre pour aller prescher l'Evangile, 'ce que S. Anselme & d'autres ont dit aprés luy.

Gal.1.v.18.19. Hier.n.p.165. a. C. à Lap.in Act.11.p.211. 2.

[Ces deux choses semblent d'abord se contredire,]'puisque S. Luc ne met le battesme de Corneille qu'aprés la venue de S. Paul à Jerusalem. [Mais il ne dit pas que cela soit arrivé dans cet ordre; & il est tres ordinaire aux historiens d'estre obligez pour suivre leur matiere de ne suivre pas toujours l'ordre du temps. Ainsi cet endroit de S. Luc ne nous empesche point de croire que Corneille peut avoir esté battizé dés l'an 35 ou environ, peu aprés la conversion de S. Paul, & que les Apostres se sont ensuite separez vers l'an 36. Cela est favorisé par la fondation de l'Eglise d'Antioche, qu'il faut mettre en 36 selon Eusebe, & qui nous oblige par consequent de dire que les Apostres ne se renfermoient plus alors dans la Judée. Nous sommes aussi obligez de mettre le plustost qu'il se peut la conversion de la ville d'Edesse; & nous n'oserions pas neanmoins la mettre avant le battesme de Corneille, ni mesme avant que les Apostres eussent partagé entre eux les pays où ils devoient aller prescher. *V. S. Thomas.*

Act.9.v.26| 30.v.a.

Aprés que S. Pierre fut revenu d'Antioche à Jerusalem, où S. Paul le trouva en 37, il alla prescher dans le Pont, l'Asie, la Galacie &c. & enfin il alla à Rome en 42 selon Eusebe, *v. S. Pierre § 28,*'& il y fut, dit S. Leon, en consequence de la distribution des provinces que les Apostres avoient faite. [Elle estoit donc faite dés l'an 42.]'Et en effet lorsque S. Barnabé fut envoyé vers ce temps là à Antioche, S. Luc ne dit pas que ce furent les Apostres qui l'y envoyerent; mais il ne parle que de l'Eglise qui estoit à Jerusalem.

Leo,ser.1. p.356. Act.11.v.22.

[On peut faire une difficulté sur ce que l'Eglise estant ouverte aux Gentils dés l'an 35, comme nous le supposons, on ne voit pas neanmoins que la foy ait fait aucun progrés parmi eux jusqu'au temps qu'elle fut preschée à Antioche de la maniere que le raportent les Actes *c. 11. v. 20,* ce qu'on ne peut mettre que vers l'an 40 au plustost. *V. S. Paul § 7.* Mais il paroist par l'histoire que beaucoup de Juifs convertis conservoient toujours leur ancienne jalousie contre les Gentils, & ainsi estoient peu portez à leur annoncer la verité. Ceux qui avoient plus de charité attendoient peutestre que Dieu leur ouvrist des occasions, n'osant entreprendre une chose qui n'estoit point encore ordinaire, sans un ordre particulier. Mais ce qui est encore plus certain, c'est que Saint Luc a pu omettre beaucoup de choses, & raporter seulement ce qui se fit à Antioche à cause des grandes suites que cela eut pour toute l'Eglise, & surtout pour S. Paul, dont il vouloit particulierement faire l'histoire.]

'Baronius dit qu'il est clair par les Actes, que les Apostres ne se separerent point avant la mort de S. Jacque le Majeur, arrivée selon luy en 42, [& selon Eusebe en 44. Mais je ne voy point dans les Actes ce qu'il a cru y voir, & je serois neanmoins bien aise de l'y voir, pour pouvoir soutenir l'opinion d'Apollone qui écrivoit pour l'Eglise

Bar.44.§ 4.

contre

contre les Montanistes au commencement du III. siecle. Euf.l.5.c.18. p.186.c. ʼCar cet auteur dit comme une chose qu'il avoit receue par tradition, que J.C. avoit ordonné aux Apostres de ne point quitter Jerusalem durant douze ans,[ce qui se pourroit entendre jusqu'aprés Pasque de l'an 44, où commençoit la douzieme année. Nous voudrions, dis-je, pouvoir suivre cet ancien auteur : mais nous ne l'osons faire à cause des preuves que nous avons raportées. Car si ce passage s'entend à la rigueur, il est contraire à l'Ecriture, qui marque divers voyages de Saint Pierre avant ce temps là, sans parler des autres. S'il veut dire seulement que les Apostres ne devoient pas aller prescher dans les provinces eloignées, Eusebe mesme qui nous a donné ce passage, paroist n'y avoir point eu d'égard, puisqu'il met le voyage de S. Pierre à Rome en 42. Et nous n'osons pas rejetter ce que plusieurs anciens nous disent, qu'avant que d'aller à Rome il avoit fondé l'Eglise d'Antioche, & avoit presché en diverses provinces de l'Asie Mineure. *V. Saint Pierre § 27.*

C. à Lap. in Act.12.p.210. 1.d. ʼUn auteur nouveau pretend que S. Clement d'Alexandrie dans le 6^e^ livre de ses Stromates, avoit dit la mesme chose qu'Apollone des la fin du II. siecle. [Mais je n'en trouve rien dans tout ce livre, à moins que cet auteur n'ait l.str.6.p. 18.a.b. mal pris]ʼce que dit S. Clement, Que les nombres de 30 & de 12 marquent la predication, parceque J.C. a presché à l'age de trente ans, & qu'il y avoit .à Lap.ut p. douze Apostres. ʼOn dit que le livre apocryphe de l'Itineraire de S. Pierre, marque aussi que J.C. avoit ordonné aux Apostres de demeurer douze ans à Jerusalem ou en Judée. [Mais ce n'est pas une autorité.]

.11. ʼIl y en a qui croient que les Apostres ne se sont dispersez qu'aprés le Concile 15.v.6. de Jerusalem tenu l'an 51,ʼauquel il est dit en general que les Apostres se trouverent; ʼ& qu'on deputa à Jerusalem v 2. vers les Apostres & les Prestres. [Il est certain en effet que S. Pierre & S. Jean estoient alors à Jerusalem, avec Saint Jacque qui y demeuroit toujours, outre S. Paul & S. Barnabé, qui y vinrent pour le Concile. *V. S. Paul § 16.* Nous ne savons point qu'il y ait eu d'autres Apostres: Et il ne seroit pas neanmoins impossible qu'il y en eust eu, quoiqu'ils se fussent déja dispersez. Car l'Eglise de Jerusalem estoit alors comme le centre de la religion : & il est aisé de croire que les Apostres qui le pouvoient, y venoient de temps en temps. Au moins nous le voyons de S. Pierre & de S. Paul. Car personne d'entre les Catholiques ne fait difficulté de croire que S. Pierre avoit déja esté à Rome.ʼOn cite C.à Lap.p.210. 1.b. pour cette opinion l'homelie 25 de S. Chrysostome sur les Actes. [Mais ce Saint y dit encore plus:]ʼCar il pretend Chry.in Act. h.25.p.234.d. que les Apostres demeurerent en Judée jusqu'à ce que S. Paul alla à Rome[en 61.]ʼIl dit en general dans une autre, in Matt.h.70. p.746.e. qu'ils y demeurerent fort longtemps.

ʼUn écrit apocryphe attribué à Saint Bed.retr.in Act.8.t.6.p. 15. Meliton, portoit que les Apostres s'estoient divisez pour prescher dans les provinces, des la deuxieme année d'aprés l'Ascension.ʼBede condanne ce p.16. sentiment comme contraire aux Actes, dans lesquels il est dit que les Apostres demeurerent à Jerusalem aprés la mort de S. Estienne. [Ils pourroient neanmoins en estre sortis en 35, deux ans aprés l'Ascension, & 15 mois aprés la mort de S. Estienne. Mais il est fort inutile de refuter ou de justifier ce qui est dans un écrit qui ne peut jamais faire aucune autorité.]

NOTE VII.

Pour la page 398.

Ce qu'on dit que chaque Apostre a fait un article du symbole, n'est point fondé.

ʼLe seul endroit de l'antiquité où Ba- Bar.44.§17. ronius ait trouvé que chaque Apostre

fit un des articles du symbole, est le sermon 115 *de tempore* parmi ceux de S. Augustin. Baronius qui suit ce sentiment, avoue neanmoins que plusieurs doutent que ce sermon soit de celui dont il porte le nom. 'Ceux de Louvain le mettent le 42, & les Benedictins le 241, entre ceux que l'on sçait assurément n'estre point de S. Augustin. 'Le Pere Alexandre reconnoist aussi qu'il n'en est point, ou qu'au moins l'endroit cité par Baronius y a esté ajouté par quelqu'un, qui pour en savoir trop, ne savoit rien.

Aug. B. t. 5. ap. p. 395. f.

Alex. t. 1. p. 461.

'Les articles du symbole se trouvent encore attribuez chacun à un Apostre, dans un sermon publié depuis quelques années sous le nom de Saint Augustin, dont il est aussi peu que l'autre. Mais ce qui est admirable, c'est que hors S. Thomas, S. Jude, & S. Matthias, ces deux sermons ne s'accordent point dans les articles qu'ils font dire à chaque Apostre. Ainsi il est visible qu'on n'a suivi en cela que son imagination, [& non aucune autorité ancienne.]

Aug. app. f. 40. p. 394. c.

NOTE VIII.

Pour la page 598.

Si le symbole a esté composé par les Apostres.

'On voit par les monumens de l'antiquité, que le symbole des Apostres n'estoit pas tout à fait le mesme dans toutes les Eglises pour ce qui est des termes. Et cela a donné lieu à quelques personnes de croire que comme la doctrine qu'il contient vient certainement des Apostres, neanmoins les paroles en ont esté composées differemment par les differentes Eglises. On tasche de confirmer la mesme chose par quelques autres raisons. 'Mais les Benedictins de la Congregation de S. Vanne, qui ont traité ce point avec beaucoup d'exactitude, montrent que tout ce qu'on allegue pour ce sujet est fort foible, & qu'il y a beaucoup plus de raison de se tenir avec simplicité au sentiment des Peres, qui attribuent absolument le symbole aux Apostres, aussibien pour la composition & pour les paroles, que pour la doctrine, quoique la difference des traductions, la necessité de s'opposer à quelques heresies, & les divers usages qui alterent aisément les choses qui ne se conservent que par la tradition, comme estoit ce symbole, y aient apporté quelques changemens peu considerables.

Alex. t. 1. p. 465 [Du Pin, p. 16-29.

S. Van. p. 81-92.

[Je voudrois que ces Peres eussent encore répondu à une objection qu'on leur peut faire sur cela. Car il paroist que depuis que la foy Catholique eut triomphé tout à fait de l'Arianisme, on se servoit en Orient du symbole dressé par le Concile de Nicée, & augmenté par celui de Constantinople. Les Conciles d'Ephese & de Calcedoine défendirent mesme d'en employer aucun autre, sans qu'on trouve, comme je croy, qu'on ait excepté celui des Apostres. On peut donc avoir quelque peine à croire qu'on ait ainsi en quelque sorte aboli un symbole que l'on auroit cru avoir esté composé par les Apostres mesmes, pour servir de regle à toute l'Eglise. Cette difficulté peut paroistre considerable. Cependant elle ne sera guere moindre, quand on aura cru seulement que c'estoit une piece receue de toute l'antiquité dans l'Eglise comme la doctrine des Apostres; de quoy cependant personne ne doute. Ainsi c'est une difficulté qu'il faudra que les uns & les autres taschent d'éclaircir, s'il y a quelque moyen de le faire; mais qui ne nous doit pas obliger à abandonner ce qui paroist le mieux établi sur l'autorité & sur la raison.

NOTE SUR SAINT SIMON.

Pour la page 399.

Pour le distinguer de Saint Simeon de Jerusalem, & de quelques autres.

Flor.p.162. 'LE faux Hippolyte, le faux Dorothée, Sophrone, ou quelque autre Grec auteur des additions faites aux hommes illustres de Saint Jerome,[& l'Anonyme d'Oecumenius,]disent que S. Simon Apostre avoit aussi le nom de Jude : & Florentinius se debat beaucoup pour les soutenir. [Ce qui est certain, c'est que tous ces Grecs ensemble, & cent autres de mesme genre joints avec eux, ne seront jamais capables de nous assurer d'une chose de cette nature. Il est encore certain que quand S. Simon auroit esté appellé Jude, & que S. Jude auroit aussi eu, comme quelques anciens le disent, le surnom de Zelé que l'Evangile ne donne qu'à S. Simon;]'S. Luc nous obligeroit toujours à distinguer S. Simon surnommé le Zelé, & S. Jude[Thaddée frere] de Jacque, comme deux Apostres differens. Luc.6.v.15.16| Act.1.v.13.

Flor.p.163-170. 'Les mesmes Grecs qui donnent à S. Simon le surnom de Jude, paroissent croire que c'est S. Simeon de Jerusalem qui succeda à S. Jacque. Florentinius soutient encore ce point contre Baronius par un grand nombre de paroles, & diverses raisons[ou tres foibles, ou mesme fausses, comme il seroit aisé de le faire voir. Pour le fond, on ne peut pas montrer par l'Ecriture que S. Simon Apostre soit distingué de S. Simeon de Jerusalem. Mais on le peut montrer parcequ'Eusebe qui parle beaucoup de S. Simeon, ne le nomme jamais Apostre, & marque clairement qu'il ne le croyoit pas,]'puisque pour prouver qu'il avoit esté disciple de J.C, il ne se fonde que sur son grand age, & sur ce qu'il est parlé de Marie de Cleophas dans l'Evangile.'De plus, il termine à la mort de S. Jean & de S. Philippe tout ce qu'il avoit à dire des Apostres & des temps apostoliques.'Ensuite de quoy il passe aussitost à S. Simeon de Jerusalem.'S. Epiphane remarque aussi que Saint Jean[mort quelques années avant S. Simeon,] a le plus vécu de tous les Apostres. Euf.l.3.c.32. p.104.a.b. c.31.p.103.b. c.32.p.103.c.d. Epi.66.c.19. p.636.a.

[S. Simon Apostre n'est pas non plus Simon appellé frere du Seigneur dans S. Matthieu *c.13.v.55,* ni selon Origene,]'qui témoigne qu'il n'avoit rien trouvé touchant Simon frere du Seigneur,[ni selon Eusebe & les autres qui donnent cette qualité à S. Simeon de Jerusalem, *v. S. Simeon,* ni selon Theodoret,]'qui dit que les freres de J.C. estoient de la tribu de Juda, & que S. Simon Apostre estoit de celle de Zabulon ou de Nephtalim.'Bede se retracte d'avoir suivi ceux qui disoient que c'estoit un mesme Saint, ou au moins de l'avoir écrit comme une chose assurée. Ori.in Matt. p.223.c. Thdrt.ps.67. v.28.p.659.c. Bed.retr.in Act.1.t.6.p.3.

'Origene & Saint Basile nomment Simon celui qui estoit avec Cleophas lorsque J.C. s'apparut sur le chemin d'Emmaüs.[a]Mais ce Simon n'estoit pas l'Apostre,' puisque Cleophas & luy estant revenus à Jerusalem, trouverent les onze [Apostres] ensemble. Ori.in Jo.pr. p.7.c|10.c|in Cels.l.2.p.98. 101|Bas.in Is. 6.t.1.p.171.b. a Flor.p.165. Luc.24.v.33.

NOTES SUR SAINT JUDE.

NOTE I.

Pour la page 401.

Si S. Jude a eu le surnom de Zelé.

Hier. in Gal. 4. p. 183. b | in Helv. c. 7. p. 11. Chry. t. 5. or. 32. p. 409. c. a Flor. p. 170. c. 'SAINT Jerome donne par deux fois à S. Jude le surnom de Zelote ou Zelé. 'S. Chrysostome fait la mesme chose. [a]Ils sont suivis par le Pape Gelase, & par de fort anciens martyrologes : Ori. in Matt. t. 35. p. 195. b. '& Origene l'avoit fait avant eux tous. [Ainsi je ne sçay s'il suffit de dire] Bar. 68. §. 6 | Auct. 3. p. 502. s. 'avec Baronius, que c'est qu'on l'a confondu avec S. Simon, à qui ce surnom appartient selon l'Evangile. Oxon. p. 21. 'Les manuscrits du Marquis de Velés luy donnent dans Saint Matthieu le nom de Cannée, qui peut signifier zelé, au lieu de celui de Lebbée.

NOTE II.

Pour la page 401.

Que Jude appellé frere de J.C. est le mesme que l'Apostre.

Chry. in Jo. h. 47. p. 305. 'S. Chrysostome expliquant ce que dit S. Jean, Que les freres de J.C. ne croyoient point en luy, dit que ceux qui n'y croyoient point alors, n'ont pas laissé d'eprouver enfin la puissance de sa grace : ce qu'il prouve par l'exemple de Saint Jacque de Jerusalem, & de Jude, *qu'on tient*, dit-il, *estre devenu un homme admirable*. [On ne parle point ainsi d'un Apostre : & tous les Apostres avoient esté convertis, choisis, nommez, Jean. 7. v. 2. 5. envoyez avant le temps auquel] 'S. Jean dit que les freres de J.C. ne croyoient point en luy. Car il paroist que c'estoit environ sept mois avant la Passion, vers la feste des Tabernacles qui la Ori. g. in Matt. p. 223. d. e. preceda immediatement. 'Origene parle aussi de Jude frere du Seigneur & de Jacque, sans dire qu'il ait esté Apostre : [mais il ne dit rien qui y soit contraire.

Pour S. Chrysostome, il y a bien de l'apparence qu'il n'a pas fait attention en cette rencontre à ce qu'il reconnoist luy mesme en un autre endroit,] 'que Jude Thaddée l'un des douze Apostres est le mesme que Jude de Jacque, comme nous l'apprenons de S. Luc, 'qui le dit en deux endroits. [Il n'auroit pas apparemment douté que ce *Jude de Jacque* ne fust le mesme que] 'Jude frere de Jacque, & auteur de l'epistre canonique. Tout le monde convient, comme je croy, que ce Jacque est l'Evesque de Jerusalem appellé frere du Seigneur. Et le moyen de douter aprés cela que Jude son frere ne soit pas le mesme que Jude mis avec S. Jacque entre les freres du Seigneur : La liaison de toutes ces choses est si naturelle,] 'que Florentinius ne craint pas de dire qu'il est hors de doute que Jude de Jacque estoit l'un des douze Apostres. Chry. in Mat. h. 33. p. 344. Luc. 6. v. 16 | Act. 1. v. 13. Jud. v. 1. Flor. p. 163. 4.

'Je sçay bien qu'Henschenius pretend que Jude de Jacque & Jude frere de Jacque sont deux personnes differentes, parcequ'il prend pour regle que *Judas Jacobi* & les autres expressions semblables supposent toujours *filius*. [Mais comme il avance cette regle de sa pure autorité sans aucune preuve, d'autres croiront n'avoir pas moins d'autorité pour la nier que luy pour l'avancer : & je pense qu'ils trouveront pour le moins autant de partisans que luy entre ceux qui ont écrit jusqu'à present.] 'Ils auront au moins S. Epiphane formellement pour eux au sujet de S. Jude mesme. [Nous n'entreprenons point d'examiner tout le reste du systeme qu'il fait sur la famille de J.C : & cela seroit peutestre assez inutile,] 'puisqu'il est rempli de diverses choses nouvelles, comme il le reconnoist luy mesme, [& nullement prouvées. Nous remarquerons seulement ce qui fait davantage à nostre sujet,] 'qu'il assure que Boll. app. p. b. Epi. 26. c. 11. p. 32. d. p. 40. 2. p. 39. b.

les divers surnoms donnez aux personnes dans l'Evangile, marquent autant de personnes differentes.[Cela supposé, Jude Thaddée mis par S. Matthieu & par S. Marc entre les Apostres, doit estre distingué de celui que S. Luc appelle Jude de Jacque : & cela nous donnera treize Apostres au lieu de douze.

Pour revenir à S. Chrysostome, je pense qu'on peut prouver encore par Saint Paul l'apostolat de Jude frere du Seigneur.]'Car il met assez clairement des freres du Seigneur entre les Apostres qui menoient des femmes avec eux.[Il ne le faut pas raporter à S. Jacque le Mineur qui demeuroit fixe à Jerusalem. Il faudra donc l'entendre de S. Jude : car nous n'avons point d'autre Apostre qu'on dise avoir esté frere du Seigneur. Tertullien, Origene, & la pluspart des autres Peres qui ont cité S. Jude, comme on le verra dans la note 4, luy ont donné le titre d'Apostre.]

1.Cor.9.v.5.

NOTE III.

Pour la page 403.

Sur le temps de la mort de S. Jude.

'Baronius pour prouver que S. Jude n'est mort qu'aprés l'an 66, allegue seulement que son epistre a beaucoup de raport avec la seconde de Saint Pierre écrite cette année là[ou assez peu auparavant:] & il croit que c'est une marque assurée que celle de S. Jude a esté écrite aprés l'autre.[Il semble cependant qu'on en pourroit conclure avec la mesme probabilité que celle de Saint Pierre a esté écrite aprés celle de S. Jude, si l'on ne veut dire que S. Pierre n'estoit pas assez humble pour se servir des écrits d'un Apostre.]

Bar.68.§ 5.

'Aussi d'autres alleguent avec plus de vraisemblance ces paroles de Saint Jude : *Souvenez vous, mes freres, de ce que les Apostres de nostre Seigneur J.C. ont prophetizé*, ou *vous ont dit devant moy*; ce qu'ils croient se devoir raporter particulierement à la seconde epistre de S. Pierre, & pouvoir mesme montrer que S. Jude n'a écrit qu'aprés la mort de la pluspart des Apostres.

lor.p.174.ex ecu|Est.in Jud.v.17.p.37|Synop.p.1655.f.

[Il semble qu'on pourroit juger que S. Jude n'a pas vécu jusqu'à la persecution de Domitien, puisqu'on ne dit point qu'il ait esté persecuté par ce prince, comme le furent ses petits-fils, parcequ'ils estoient de la famille de David. Mais il pouvoit estre alors hors de l'Empire, dans des pays qui ne reconnoissoient pas l'autorité de Domitien.]

NOTE IV.

Pour la page 403.

Pour l'autorité de l'epistre de S. Jude.

'Eusebe, S. Jerome, & S. Amphiloque dans son poeme à Seleuque, marquent que quelques uns doutoient de l'epistre de S. Jude;[a]& Eusebe ajoute que peu d'anciens l'avoient citée. Mais il remarque en mesme temps qu'on s'en servoit publiquement dans la pluspart des Eglises.'Et ainsi estant autorisée par son antiquité, & par l'usage que l'on en faisoit, elle a esté receue au catalogue des saintes Ecritures des devant la fin du IV. siecle.

Eus.l.3.c.25.p.97.b|Hier.v.ill.c.4|Naz.car.125.p.194.d.
a Eus.l.2.c.25.p.66.c.
Hier.v.ill.c.4.

'Elle s'y trouve inserée par le 60^e^ Canon du Concile de Laodicée,[b]par le troisieme de Carthage[en 397,] *Can. 47*, par S. Athanase dans son epistre pascale, & dans sa Synopse *t.2.p.39.c|60.b|130*, par S. Cyrille de Jerusalem *cat.4.p.38.a*, par S. Gregoire de Nazianze *car.34.p.98.d*, par Rufin dans son exposition du symbole *ap. Cyp.p.553.1*, par S. Augustin *de doct.Chr.l.2, c.8.p.12.1.a*, par Innocent I. dans son epistre 3^e^ *c.7.Conc.t.2.1256.e*.'S. Clement d'Alexandrie en a fait une espece d'explication dans ses livres des Hypotyposes:'& on l'a encore aujourd'hui. [c]Tertullien la croit si authentique qu'il s'en sert pour autoriser le livre d'Enoc. 'Origene la reconnoist comme un veritable ouvrage de S. Jude.

Conc.t.1.p.1507.b.
b t.2.p.1177.b.
Eus.l.6.c.14.p.215.c.
Est.in Jud.p.1237.
c Tert.cul.f.c.3.p.172.a.
Ori.in Jos.h.7.p.298.

[Elle se trouve encore citée sous le

nom de ce Saint par S. Clement d'Alexandrie dans son Pedagogue *l.3.c.8.p.239.c.d*, & dans ses Stromates *l.3.p.431.b*, par Origene dans le livre 5[e] sur l'epistre aux Romains *t.2.p.530.c*, & dans son commentaire sur S. Matthieu *gr.p.223.d. Si neanmoins*, dit-il, *p.488.d, quelqu'un la reçoit*; par l'auteur de l'écrit contre Novatien que nous avons dans S. Cyprien *p.438.1*, par Lucifer de Cagliari dans son traité *de non conveniendo cum hæreticis, Bib.P.t.9.p.1060.c*, par S. Ambroise *in Luc.8.v.24.p.106.b*, par S. Jerome *in Hier.29.v.8.p.334.d*, par S. Epiphane *h.26.c.11.p.92.d*, par S. Augustin *retr.l.2.c.27.t.1.p.23.2.l* | *de fid. & op. c.25.t.4.p.35.2.a*, & en d'autres endroits.]

Hier.v.ill.c.4. 'Ce qui l'a fait d'abord rejetter à plusieurs, c'est qu'Enoc y est cité. S. Jerome qui fait cette objection, in Tit.1.p.249.a. 'répond luy mesme que l'Apostre S. Jude a pu citer un livre apocryphe, puisque Saint Paul cite mesme des payens. [Cela ne satisfait pas neanmoins tout à fait à l'objection,] Jud.v.14. 'parceque Saint Jude cite Enoc comme prophete, προεφήτευσε. [Ainsi il vaut mieux recourir à ce que dit S. Augustin,] Aug.civ.l.15.c.23.p.183.2.a.b|18.c.38.p.233.1.a.b. 'que quoique le livre d'Enoc fust apocryphe, il pouvoit neanmoins y avoir des choses qui venoient de Dieu: Est.in Jud.p.1245.1.c. '& la lumiere du S. Esprit a pu faire discerner à S. Jude ce qui en venoit effectivement de ce que d'autres y avoient ajouté ensuite. 2|Du Pin,pr.p.65. 'Car on cite plusieurs choses de ce livre que l'on ne peut pas soutenir, Tert.cul.f.c.3.p.171. 'quoique Tertullien ait pretendu qu'on le devoit recevoir comme un livre canonique. Synop.in Jud.p.1651.a.b|Du Pin,p.65. 'Il a esté celebre dans les premiers siecles: mais nous n'en avons plus aujourd'hui que quelques extraits.

Est.p.1241.c|Jud.v.9. 'Estius croit qu'on peut répondre de la mesme maniere sur ce que S. Jude dit de la contestation de Saint Michel avec le diable touchant le corps de Moyse. Est.p.1242|Du Pin,pr.p.66|Synop.in Jud.p.1650.b. 'Car beaucoup croient que cela est tiré d'un livre apocryphe intitulé l'Assomption ou l'Ascension de Moyse, où parmi plusieurs faussetez il pouvoit y avoir des choses tres veritables. Estius trouve neanmoins qu'il vaut mieux dire que ce fait venoit de quelque tradition non écrite, qui s'estoit conservée parmi les Juifs, comme on le croit des noms de Jannés & Mambrés marquez par S. Paul.

Synop.in Jud.p.1643.c. 'Grotius [par une pretention assez bizarre,] veut que l'epistre de S. Jude soit de Jude 15[e] Evesque de Jerusalem. Il n'allegue quoy que ce soit pour appuyer cette imagination, & est reduit à dire en l'air qu'il faut effacer ces mots, *frere de Jacque*, p.1644.a. 'comme ajoutez par les copistes. [S'il falloit dire que cette epistre n'est pas de l'Apostre S. Jude, il seroit plus supportable de l'attribuer à Jude Barsabé] Act.15.v.22.32. 'qui estoit un prophete, & l'un des principaux d'entre les freres selon S. Luc.

NOTE SUR SAINT MATTHIAS.

Pour la page 408.

Diverses choses insoutenables dans son histoire.

[ENTRE les choses qui peuvent rendre suspecte l'histoire de S. Matthias, traduite, dit-on, de l'hebreu, on peut mettre] Boll.24.feb.p.442.d. 'ce qu'elle porte; Que S. Matthias a esté elevé & instruit par le grand Prestre Simeon; p.443.b. 'Que le jeune Ananus avoit receu le pontificat de Caïphe; 'Que plusieurs milliers de Juifs avoient esté tuez par les armées Romaines avant le commencement de la guerre. [Il y faut joindre] p.444.e. 'ce qu'elle fait dire à S. Matthias, Qu'il reconnoissoit J.C. comme vray Fils de Dieu, consubstantiel, coeternel, & egal en toutes choses à son Pere, [& diverses autres choses qu'on y peut encore remarquer.]

NOTES SUR SAINT BARNABÉ.

Pour la page 408.

NOTE I.

Que ce Saint peut avoir esté l'un des septante Disciples.

Bed.retr.in Act.4.t.6.p.12.

BEDE s'est étonné de ce qu'Eusebe [& d'autres] mettoient S. Barnabé au nombre des 70 Disciples, puisque S. Luc nous apprend clairement, dit-il, qu'il n'a esté converti que par les Apostres aprés l'Ascension ; & qu'il est visible que la doctrine evangelique ne souffroit point qu'un disciple de J.C. conservast encore la terre que S. Barnabé ne vendit qu'aprés l'Ascension.

Act.4.v.36.

S. Luc donne assurément quelque lieu de croire que S. Barnabé estoit un de ceux qui furent convertis aprés la Pentecoste, mais neanmoins il ne le dit pas. Pour sa terre, il n'est point dit positivement que les 70 Disciples eussent renoncé à tout comme les Apostres : & il se peut faire encore que S. Barnabé n'ait joui de cette terre, ou n'ait esté en pouvoir d'en disposer que depuis l'Ascension.

Cotel.ap.n.p.3.

Pour la page 409.

NOTE II.

Que les Chrétiens de Cyrene ont presché dans Antioche aux Gentils.

Act.11.v.20.

Au lieu que dans le latin des Actes nous lisons que les Fideles de Cypre & de Cyrene prescherent l'Evangile aux Grecs d'Antioche, [c'est à dire aux Gentils,] le texte grec porte qu'ils le prescherent aux Hellenistes, [ce qui marqueroit seulement les Juifs qui parloient grec, comme S. Chrysostome l'explique plusieurs fois.] Mais on assure qu'il y a ἕλληνας, c'est à dire les Gentils, dans un tres ancien manuscrit, & que le syriaque & l'arabe suivent ce sens. Saint Chrysostome a lu de la mesme maniere : Car il dit que ces Fideles prescherent aux Grecs, ἕλλησιν εὐαγγελίζοντες, & que les aumosnes des Chrétiens d'Antioche venoient des Nations. Bede a cru aussi que ces Chrétiens estoient des Gentils. [Et l'Ecriture qui le met immediatement aprés le battesme de Corneille, semble nous assurer que c'est son veritable sens.] De sorte que plusieurs mesme de ceux qui lisent ἑλληνιστὰς, avouent neanmoins qu'il faut l'entendre des Gentils, comme s'il y avoit ἕλληνας. Basnage le nie, mais ne prouve rien.

Cf.p.657.c| Synop.in Act.1487.a.

Chry.in Act.25.p.232.b.

P.235.b.

Bed.in Act.11.t.5.p.649.

Synop.in Act.p.1486.h.

Basn.p.7.9.

[Nous mettons ceci vers l'an 42, en supposant que S. Pierre a esté mis en prison par Herode Agrippa en 44. *V. S. Pierre* § 30. Que si ç'a esté des l'an 42, il faudra aussi avancer de deux ans la predication de l'Evangile aux Gentils d'Antioche, & tout ce qui l'a suivie, en y comprenant la vocation de Saint Barnabé & de S. Paul à l'apostolat. *V. S. Paul note 12.*]

Pour la page 412.

NOTE III.

De ce qu'Alexandre & d'autres ont écrit de S. Barnabé.

Bar.485.§ 4.

Baronius a cru qu'Alexandre moine de Cypre, qui a fait le panegyrique de S. Barnabé, vivoit sur la fin du V. siecle, parceque parlant de quelques mots inserez dans les prieres de l'Eglise par Pierre le Foullon, qui vivoit sous Zenon [vers 480,] il dit que c'estoit une corruption faite depuis peu par les heretiques. Mais la maniere dont il parle de ce mesme Pierre, qu'il pretend avoir esté rétabli par Zenon des le commencement de son regne, avoir aussitost esté condanné, & s'estre ensuite enfui du temps de Basilisque, [tout cela, dis-je, fait voir qu'il savoit tres peu l'histoire de ce siecle là, & qu'apparemment

Sur.11.jun.p.173.§ 26.

§ 25-27.

§ 25. il en estoit bien eloigné.]'Il marque assez clairement les lettres de Felix, d'Acace &c. sur le Trisagion à Pierre le Foullon, [que l'on soutient estre fausses. *V. Acace de Constantinople.*

Quand il seroit du temps de Zenon, son autorité seroit toujours bien foible pour nous assurer de ce qui s'est passé du temps des Apostres ; & ce qui la diminue encore, c'est]'qu'il écrit plutost en panegyriste qu'en historien.[Mais outre cela il fait des fautes considerables,]'comme quand il dit que S. Barnabé fut le premier qui prescha l'Evangile à Rome, & cela depuis qu'il eut esté envoyé à Antioche, & avant que d'y faire venir S. Paul : [ce qui est tout à fait insoutenable. On ne peut pas aussi défendre]'ce qu'il pretend que S. Marc Evangeliste est le mesme que Jean Marc, & qu'il n'a écrit l'Evangile qu'aprés la mort de S. Barnabé. *V. S. Jean Marc.*'C'est pourquoi, quoiqu'il dise qu'il a tiré de S. Clement d'Alexandrie & d'autres anciens auteurs, ce qu'il dit de la vie & du martyre de ce Saint, [nous n'avons pas cru neanmoins en devoir charger le texte de l'histoire, & il suffira d'en mettre ici les principales circonstances.]

Bar. 51. § 53.

Sur. 11. jun. § 23. 24. p. 171.

§ 22. p. 172. 173.

§ 4. p. 170.

§ 5. 6. 'Cette vie porte donc que le pere & la mere de S. Barnabé qui estoient fort riches, l'envoyerent de Cypre à Jerusalem lorsqu'il fut un peu agé, pour y étudier sous Gamaliel, où il eut S. Paul pour condisciple : [ce qui est fondé sans doute sur l'union qui parut tout d'abord entre ces deux Saints.]

§ 7. 'Comme il étudioit donc à Jerusalem, il connut J. C, dit cet auteur, par la guerison de celui qui estoit malade depuis 38 ans, & par les autres miracles que le Sauveur y fit [en l'an 31.] Il se rendit son disciple, & le fit connoistre à Marie mere de Jean Marc sa tante, laquelle, dit-il, obligea le Sauveur à prendre sa maison pour y loger lorsqu'il seroit à Jerusalem.

§ 8. 'Barnabé le suivit lorsqu'il fut en Galilée, & lorsqu'il choisit ses 70 Disciples, Barnabé y fut compris tout le premier,'& vendit ensuite tout le bien que son pere & sa mere qui estoient morts, luy avoient laissé pour le distribuer aux pauvres, hormis une fort belle terre qu'il avoit auprés de Jerusalem, qu'il se reserva pour vivre, & dont il ne se défit qu'aprés la Pentecoste. § 9.

'Alexandre fait ensuite un abregé de ce qui est dit de Saint Barnabé dans les Actes.'Mais aprés avoir dit que les Apostres l'envoyerent à Antioche, il le fait aller prescher à Rome, comme nous avons dit, en sortir par humilité pour fuir la gloire qu'il y avoit acquise, 'aller ensuite porter la foy à Alexandrie, revenir à Jerusalem, & de là à Antioche, pour aller enfin à Tarse chercher S. Paul.'Il dit qu'aprés s'estre separé de S. Paul, il convertit beaucoup de peuples à Salamine & dans tout le reste de l'isle de Cypre, à quoy il joint une longue description de tout son exterieur ;'& il passe aussitost à l'histoire de sa mort, [dont nous disons un mot dans le texte.

§ 11-16.

§ 13.

§ 14.

§ 18.

§ 19.

Nous ne nous amusons point à raporter]'ce qui se trouve de S. Barnabé dans les Recognitions & les autres ouvrages semblables attribuez à S. Clement,ᵃ n'osant pas nous fonder sur des écrits qui ont si peu d'autorité dans l'histoire.

Recog. l. 1. c. 13. p. 400. 401. | Clem. h. 1. c. 16. p. 551 | 9. c. 9. 15. p. 77. | a Bar. 51. § 53.

§ 51. 'Baronius parle d'une autre piece intitulée Les actes de S. Barnabé, composée par un imposteur sous le nom de Jean Marc, & toute pleine de faussetez. Il dit qu'elle est dans Abdias, & ne l'en juge pas plus authentique. [Je ne la trouve point dans l'Abdias imprimé à Paris en 1571. C'est assurément] 'la Passion de S. Barnabé que Sigebert attribue selon Vossius, à S. Marc l'Evangeliste. [Je ne voy point que Vossius parle nullepart du moine Alexandre.] 'Les Grecs dans leurs Ménées semblent suivre

Voss. h. l. c. 9. p. 27.

Men. 11. jun. p. 82.

suivre cet historien, à qui ils ajoutent neanmoins que S. Barnabé a presché le premier non seulement à Rome & à Alexandrie, mais mesme à Jerusalem.

Pour la page 413.

NOTE IV.

Qu'on n'a aucune preuve que Saint Barnabé ait presché à Milan: De S. Anathalon.

Bar.51.§54. 'Baronius dit que la tradition constante & les monumens de l'Eglise de Milan, confirmez par les témoignages de plusieurs écrivains, [dont il ne nomme pas un seul,] sont des preuves indubitables qui nous assurent que S. Barnabé est venu en Italie, qu'il a presché dans la Lombardie, & qu'il a fondé l'Eglise de Milan. 25.sept.f|3. doc.g. 'S'il faut ajouter foy à une inscription tirée d'Alciate qui porte le nom d'un Mirocle Evesque, & que Baronius attribue à S. Mirocle Evesque de Milan qui assista au Concile de Rome en 313, il est constant que S. Barnabé a presché à Milan, & que de là il a envoyé S. Anathalon prescher à Bresse. [Mais je doute fort que cette piece puisse passer pour authentique: car les savans remarquent qu'Alciate en produit assez souvent de fausses.] Elle nous obligeroit de reconnoistre des images des Saints faites par des Saints dés le commencement du IV. siecle; [ce qui n'est pas une chose bien commune. S. Ambroise avoit une belle occasion de parler de S. Barnabé,] Amb.div.1.p. 101.c|Mabi. musf.t.1.p.109. 'lorsqu'il dit qu'il ne pouvoit pas abandonner la foy qu'il avoit receue comme par succession de S. Denys, de S. Eustorge, de S. Mirocle, & de ses autres predecesseurs. Mabi.musf.t.1. p.109. 'Le P. Mabillon remarque que dans un tres ancien catalogue des Evesques de Milan, S. Barnabé est mis à la teste, mais ajouté d'une main toute nouvelle. p.107-109. 'Ce Pere raporte toutes les festes marquées dans un antiphonier de Milan écrit il y a environ 500 ans. [Je n'y trouve point celle de S. Barnabé. Il faut donc que la tradition des Milanois sur ce Saint soit bien moderne.]

'S. Anathalon est mis le premier dans le catalogue des Evesques de Milan dont nous venons de parler, & sa mort marquée au 25 de septembre, p.109. 'auquel Baronius a mis sa feste dans le martyrologe Romain, suivant, dit-il, les monumens, *tabulas*, de l'Eglise de Milan. Bar.25.sept.f. 'Cette feste n'est point marquée dans l'antiphonier du P. Mabillon. Mabi.musf.t.1. p.109. [Ainsi il semble qu'on peut juger que c'est le premier Evesque de Milan, ou au moins le premier que l'on connoisse; mais qu'on n'en a rien sceu de considerable, & qu'ainsi son Eglise ne luy a rendu aucun honneur particulier que depuis assez peu de temps.] 'L'epigramme attribuée à Saint Mirocle qui le qualifie hoste de S. Pierre, & compagnon de S. Barnabé, le fait plutost Evesque de Bresse que de Milan. Ugh.t.4.p.55. [Je ne sçay pas si c'est sur cela] qu'Ughellus dit que S. Barnabé le fit passer de l'evesché de Bresse à celui de Milan: mais il ne cite rien autre chose. Il dit qu'en 1572 son corps fut transferé de l'eglise de Saint Florien à la cathedrale.

'Le catalogue du Pere Mabillon ne marque que neuf Evesques entre luy & S. Ambroise; & quoiqu'il donne à quelques uns d'eux 53 & 59 ans d'episcopat, il ne les fait neanmoins durer que 265 ans en tout; Mabi.musf.t.1. p.109.110. [selon quoy il faudroit mettre la mort de S. Anathalon en l'an 109, & son entrée en 96,] 'puisqu'on luy donne 13 ans. p.109. [C'est bien tard pour croire qu'il ait esté ordonné par S. Barnabé. Et il faut mesme rabatre quelque chose de cette antiquité:] 'car le catalogue met 68 ans entre la mort de S. Mirocle & celle de S. Denys. p.110. [Cependant S. Mirocle assista encore en 314 au Concile d'Arles; & S. Denys est mort au plustard en 362, ce qui ne fait que 48 ans.] On voit en effet par le temps que ce catalogue donne à Saint Ambroise & à Saint Simplicien, [qu'il

augmente plutost la durée des Evesques, qu'il ne la diminue.]

Pour la page 414.

NOTE V.

Sur l'Evangile trouvé dans le tombeau de S. Barnabé.

Sur.11.jun.p. 174.§30. 'Alexandre fait dire à S.Barnabé qu'il avoit receu, *excepi*, de S. Matthieu l'Evangile qui estoit dans son tombeau. Cependant cet Evangile estoit écrit de la main de S. Barnabé, comme on le voit par Alexandre mesme,'Thdr.L.l.2. p.558.a. & comme Theodore le Lecteur le dit encore plus nettement. [S. Barnabé n'avoit donc point receu ce livre de S. Matthieu, & Alexandre n'a voulu dire ou n'a dû dire autre chose, sinon que c'estoit l'Evangile composé par Saint Matthieu. Voudroit-il dire que S. Matthieu le luy avoit dicté, & qu'il l'avoit écrit sous luy? car c'est ce que signifie proprement *excipere*.

Au lieu qu'Alexandre, Theodore, & tous les autres, disent que c'estoit l'Evangile de S.Matthieu,]'Men.11.jun. p.82. les Grecs dans leurs Ménées disent que c'estoit celui de S. Marc.[Cependant ils devoient bien le savoir,]'Thdr.L.l.2. p.558.a. puisque cet Evangile fut porté à Constantinople,[a] a Sur. 1.jun. p.174.§33. & qu'on l'y lisoit tous les ans solennellement le jeudi de Pasque;[je pense que c'est le jeudi saint. Le nom de S. Marc s'est apparemment glissé dans les Ménées par une pure faute de copiste. Il est certain au moins qu'Alexandre n'a point voulu mettre l'Evangile de S. Marc,] p.172.§22. 'qu'il pretend n'avoir esté écrit qu'après la mort de S. Barnabé.

Pour la page 414.

NOTE VI.

Sur l'epistre attribuée à S. Barnabé.

[S. Jerome parle fort avantageusement de l'epistre attribuée à S. Barnabé.]'Hier.v.ill.c.6| in Ez.43.p. 541.c. Car il suppose que c'est luy effectivement qui l'a écrite pour l'edification de l'Eglise:'l.3.p.327.b. & il en explique les mots hebreux avec ceux des livres de l'Ecriture.'Cl.str.2.p.375. b|375.b|389.d| 396.d|410.d|l.5.p.571.d|577.d. S. Clement d'Alexandrie en emploie souvent l'autorité, supposant toujours qu'elle est veritablement de l'Apostre S. Barnabé. Origene la cite de la mesme maniere dans le 3[e] livre des Principes *c.2.t.5.p.725.a*, & dans le premier livre contre Celse *p.49.b*, il l'appelle une epistre Catholique.'Cotel.ap.p. p.6.a|Ori.in Rom.p.468.a. On croit mesme que dans un endroit il la cite absolument comme de l'Ecriture, quoique sans la nommer.

[Mais il faut reconnoistre que luy & S. Clement citent assez souvent les apocryphes. C'est pourquoi il ne faut pas s'arrester beaucoup]'Eus.l.6.c.14. p.215.c. à ce que remarque Eusebe, que S.Clement l'expliquoit dans ses Hypotyposes avec tous les livres de l'Ecriture. Car il y expliquoit de mesme la [fausse] apocalypse de S. Pierre.'Cotel.ap.p. p.6.c. On pretend mesme qu'il la combat quelquefois, sans neanmoins la nommer.

'Hier.v.ill.c.6| in Ez.p.541.c. Pour S. Jerome, en mesme temps qu'il paroist croire qu'elle est de Saint Barnabé, il ajoute neanmoins aussitost qu'elle se lisoit au rang des écritures apocryphes. Eusebe semble dire assez formellement qu'elle n'est point de S. Barnabé,]'Eus.l.3.c.25. p.97.b.c. puisqu'il met entre les écritures supposées, ἐνόθοις, la lettre qui luy est attribuée, φερομένη Βαρναβᾶ.'n.p.51.53. Il paroist neanmoins par la suite que ce n'est pas sa pensée, & que prenant le mot de θα en un sens extraordinaire & impropre, il entend par là les livres non pas supposez, mais dont l'autorité estoit contestée, que les uns mettoient au rang des Ecritures saintes, & que les autres en excluoient.[Le mot de φερομένη ne marque point non plus qu'Eusebe crust qu'elle portast à faux le nom de S. Barnabé.]'c.25.p.96.a. Car il met de mesme un peu auparavant, τὴν φερομένην Ἰωάννου πρωτέραν,[quoique personne n'ait jamais douté qu'elle ne fust de S. Jean l'Evangeliste.]'Du Pin,t.1. p.20.2. On pretend mesme prouver qu'il a cru que l'epistre at-

Eus.l.6.c.13. 14.p.214.d| 215.c. tribuée à S. Barnabé estoit de luy,'parcequ'il l'appelle simplement *l'epistre de Barnabé*, au lieu qu'il dit *l'Apocalypse attribuée à S. Pierre*:' l.3.c.25.p.97. b. mais en un autre endroit il dit simplement *l'Apocalypse de S. Pierre*. Il dit de mesme, *la seconde epistre de S. Pierre*, en mesme temps qu'il marque qu'on la contestoit,[estant ordinaire de se servir indifferemment de ces sortes d'expressions plus claires ou plus abregées lorsqu'il n'est pas question de marquer les difficultez.

Tout ce qu'on peut donc dire, c'est qu'Eusebe n'est point entré dans la question si la lettre estoit ou n'estoit pas de S. Barnabé, soit qu'il ne l'eust pas examinée, soit qu'il ne jugeast pas à propos de se declarer sur cela. Ainsi Pearson a quelque raison de dire]' Pearf.an.P. p.44. que personne n'a fait difficulté d'attribuer cette lettre à S. Barnabé,[pourvu qu'il ne l'entende que des anciens. Car pour les nouveaux, cela n'est pas si general.] Bullus la reçoit, & dit qu'Hamond & Vossius[Protestans,]l'ont receue aussi sur l'autorité de S. Clement & d'Origene.' Barn.M.n.p. 79. D'autre part le P. Menard qui l'a donnée le premier au public, n'assure pas luy mesme qu'elle soit de S. Barnabé.' Cotel.ap.n. p.7.b. M^r^ Cotelier penche plus à croire qu'elle n'est pas de luy, mais de quelque autre qui portoit aussi le nom de Barnabé, ou qui l'a pris.

p.5.e. 'Et veritablement si elle estoit de S. Barnabé, comment est-ce que l'Eglise [qui honore ce Saint comme un Apostre,]ne l'auroit pas receue au rang des livres sacrez & canoniques.' Aug.in adv. l.1.c.20.t.8.B. p.570.c. C'est par où S. Augustin rejette les faux ouvrages que des heretiques attribuoient aux Apostres; [& par où il auroit rejetté aussi cette epistre. Car on ne trouve point qu'aucun Concile l'ait mise au rang des Ecritures, ni mesme aucun Pere, hors peutestre S. Clement d'Alexandrie & Origene.[Car pour S. Jerome il l'en exclud formellement.]

Du Pin,p.16. 'Ceux qui rejettent le raisonnement [de S. Augustin, ne sauroient neanmoins marquer aucun écrit reconnu pour estre d'un Apostre, que l'Eglise n'ait pas receu comme canonique: encore moins un écrit dogmatique comme celui-ci, & qui n'est pas fait pour un particulier, mais comme on croit, pour instruire tous les Juifs sur le point capital de nostre religion.]On allegue Hermas & S. Clement Pape:[On y pouvoit ajouter S. Polycarpe, & Saint Ignace duquel on peut dire que les lettres sont dignes en quelque sorte d'estre canoniques. Mais ce ne sont point des Apostres: & l'Eglise a toujours regardé l'autorité des Apostres comme beaucoup elevée audessus de celle de leurs disciples.]

'On trouve mesme dans l'epistre de S. Barnabé plusieurs choses qui paroissent difficiles à accorder avec l'estime que nous devons faire de ce Saint.' Cotel.ap.n. p.5.c.d. Car l'auteur y cite divers passages qui ne se trouvent point dans les saintes Ecritures.' Barn.M.c.7. 12.p.24.25. 43. Il dit que tous les Syriens, les Arabes, & tous les prestres des idoles, ont la circoncision;' c.9.p.32. que toutes choses seront terminées en l'espace de six mille ans;' c.15.p.54. que J.C. est monté aux cieux le dimanche.' p.56. On excuse comme on peut [ces fautes &]quelques autres que l'on pourroit encore remarquer. Du Pin,p.17. 18. [Mais ne vaut-il point mieux ne se pas reduire à estre obligé d'excuser des fautes dans un Apostre?]' Le P. Nourri s'étend fort sur les rasons qu'on allegue pour rejetter ou soutenir cette epistre, sans declarer positivement ce qu'il en juge luy mesme. App.t.1.p.71. 83.

NOTE VII.

Pour la page 414.

De S. Aristobule qu'on fait frere de S. Barnabé.

[Les nouveaux Grecs parlent beaucoup d'un S. Aristobule, qu'ils donnent pour frere à S. Barnabé. Ils disent qu'il estoit l'un des 70 Disciples; qu'il fut ordonné Evesque ou par S. Barnabé,

ou par S. Paul, lequel il accompagnoit dans ses predications selon quelques uns d'eux ; qu'il fut envoyé en Angleterre ; qu'il y souffrit de grands travaux, y convertit beaucoup de monde, & y finit enfin sa vie. Ils en font le 15 & le 16 de mars ; & Baronius sur leur autorité l'a mis le 15 dans le martyrologe Romain, avec la qualité de martyr que le traducteur du menologe imprimé dans Canisius luy avoit attribuée le premier. Ceux qui sont venus depuis Baronius y ont encore ajouté bien d'autres choses. Le témoignage le plus authentique sur lequel on fonde tout ce qu'on dit de cet Aristobule, est la Synopse du faux Dorothée remplie de fables : si ce n'est que la chronique d'Alexandrie, qui a voulu faire un cataloque des 70 Disciples tiré de Saint Paul,]'jusqu'à y mettre S. Timothée, 'n'y a pas oublié Aristobule [marqué dans l'epistre aux Romains. Mais pour croire ce qu'on dit de sa mission en Angleterre, il faudroit la voir attestée par Bede, qui n'a pas pu ignorer ce qui estoit connu des Grecs.]

Chr. Al. p. 530. p. 506.

'Dorothée & Baronius veulent que cet Aristobule Evesque en Angleterre, soit celui 'dont parle S. Paul en saluant ceux de sa maison qui estoient à Rome. 'Bollandus fait difficulté de le croire à cause que les Grecs ne le disent pas : [a] Ils le disent neanmoins assez sur le 31 d'octobre. [Mais il est difficile de se persuader qu'un des 70 Disciples, compagnon des voyages de Saint Paul, eust des domestiques & un établissement à Rome. L'endroit de Saint Paul ne prouve pas mesme que cet Aristobule fust Chrétien. Mais c'estoit peutestre la tradition de l'Eglise Romaine,]'puisque l'Ambrosiaster croit qu'il rassembloit chez luy plusieurs Chrétiens, & que S. Paul salue sa congregation, pour témoigner combien il estimoit cette action de pieté.

Bar. 15. mars, b. — Rom. 16. v. 16. — Boll. 15. mar. p. 375. a. — a Men. p. 372. — Ambr. in Rom. 16. p. 333. c.

[Il n'y a guere moyen de douter que cet Aristobule ne soit]'celui que les Grecs honorent le 31 d'octobre avec S. Amplie, S. Urbain, & d'autres, dont S. Paul parle au mesme endroit. Ils leur donnent le titre d'Apostres,'& semblent dire que Dieu avoit rassemblé leurs reliques en un mesme lieu,'c'est à dire à Constantinople, où elles reposoient en un endroit qu'on appelloit la Fontaine.

Men. V. p. 88 | Menæa, p. 389. 402. — Men. V. p. 88. a. — Ugh. t. 6. p. 1149. d.

CHRONOLOGIE,

OU ABREGÉ DES PRINCIPALES CHOSES contenues dans ce volume, mises selon l'ordre des temps.

Avant l'ere de J.C.

20. LA Ste Vierge peut estre née vers l'an 734 de Rome, *p.57*, & Saint
16. Jacque le Mineur environ quatre ans aprés, *p.627*.

6. *Quintilius Varus gouvernoit la Syrie dés l'autonne aprés Sentius Saturninus*, p.421.

L'Ange annonce à Zacarie la naissance de S. Jean Battiste vers le mois de septembre, *p.84*.

5. Ste Marie destinée à estre la mere de Dieu, embrasse la virginité, *p.58*, epouse neanmoins S. Joseph, *p.2.59.76*, serrurier ou plutost charpentier à Nazaret, *p.479.2*.

Le Verbe s'incarne dans la Ste Vierge le 25 de mars, *p.2.60*. La Vierge visite aussitost Elizabet, & demeure trois mois chez elle, *p.61.85.86*.

S. Jean naist le 24. de juin, *p.86*.

L'Ange apparoist à S. Joseph &c. *p.76*.

Auguste fait faire un denombrement de tous les peuples soumis ou alliez à l'Empire, p.3.416.

JESUS CHRIST naist à Bethléem dans une caverne le 25 de decembre, *p.4.63.418*.

4. J.C. est circoncis le premier jour de l'an, *p.5*, est presenté au Temple le 2. de fevrier, *Ibid.* reporté à Bethléem, *p. 425*, où il est adoré par les Mages, *p.7.426*, & va en Egypte, *p.9*.

Herode fait massacrer les Innocens à Bethléem & aux environs, *p.10*. On croit qu'il fit mourir en mesme temps Zacarie, & qu'Elizabet sa femme fut obligée de cacher Saint Jean dans le desert, *p.88*. 4.

Herode meurt luy mesme bientost aprés, un peu avant Pasque, p.11.

* L'an de l'ere commune de J.C.

J.C. revient en Judée avant l'an 6 de l'ere commune, *Ibid.*

On croit que S. Paul est né vers l'an 752 de Rome, *p.541*,* & S. Jean l'Ev. 4.
huit ans aprés nostre Seigneur, *p.607*.

Archelaüs est relegué à Vienne; la Judée reduite en province, p.13. 6.

J.C. demeure dans le Temple à Pasque avec les docteurs, *p.12.64*. Saint Joseph meurt quelque temps aprés, avant l'an 30 de l'ere commune, *p.78*. 8.

Herode Antipas enleve vers ce temps-ci Herodiade à Herode Philippe son frere, en revenant de Rome, p.96. 19.

S. Jean commence à prescher la penitence & à battizer, *p.13.89*. 22.

J.C. est battizé le 6 de janvier, comme on croit, *p.14.15.92.434*, va ensuite dans le desert &c. *p.15*. S. Jean Battiste annonce sa venue, declare qu'il est l'agneau de Dieu, *p.93*. S. André, S. Pierre, S. Philippe, & Nathanael, commencent aussitost à le suivre, *p.13*, & S. André le premier, *p.317*. 30.

J.C. change l'eau en vin à Cana vers la fin de fevrier, *p.434*. S. Pierre & S. André y pouvoient estre avec luy, *p.318*. Il établit sa mere à Capharnaüm, puis va à Jerusalem pour Pasque, *p.17.66*. Il battize aux environs, & les disciples de S. Jean en murmurent &c. *p.95*.

Saint Jean Battiste reprend l'inceste

30 d'Herode Antipas, & est arresté vers novembre, ou p.e. des l'été, *p.96.436.487.* J.C. revient alors dans la Galilée, où S. Pierre, S. André, S. Jacque, & S. Jean, s'attachent tout à fait à luy, *p.18.109.506.*

Quarante ans avant la ruine de Jerusalem, les Romains ostent aux Juifs le droit de punir de mort, p.33.

31. J.C. appelle Saint Matthieu, *p.380,* choisit ses douze Apostres aprés Pasque, *p.20,* ne connoist pour mere & pour freres que ceux qui pratiquent sa parole, *p.65,* loue S.Jean qui luy avoit envoyé ses disciples, *p.98.*

S. Jean Battiste est decapité vers la fin de cette année ou peu aprés, *p.98.*

32. J.C. envoie ses Apostres prescher l'Evangile, *p.23.* Avec cinq pains il nourrit cinq mille personnes vers Pasque, *Ibid.* marche sur la mer, & y fait marcher S. Pierre, *p.24,111,* presche sur l'Eucaristie à Capharnaüm &c. *p.24,* & est presque abandonné de tout le monde, mais non de ses Apostres, *p.24.112.* Il passe Pasque dans la Galilée, *p.23.* Aprés Pasque S. Pierre le reconnoist pour le Christ & le Fils de Dieu, mais ne veut pas qu'il souffre la croix, *p.25.112.* Il se transfigure huit jours aprés sur le Thabor &c. *Ibid.* Il paie le tribut au Temple, mais en Dieu, *p.25.112.507.*

L'Apostre S.Jean empesche un homme de chasser les demons au nom de J.C, *p.332;* veut faire descendre à cause de luy le feu du ciel, *p.326,* demande sa droite & sa gauche, *Ibid.*

33. J.C. quitte la Galilée vers le mois d'octobre, choisit les 72 Disciples, *p.25.* Il écrit, à ce qu'on pretend, à Abgare Roy d'Osrhoene, qui l'avoit prié de venir à Edesse pour le guerir, *p.361.*

Philippe le Tetrarque epouse vers ce temps-ci Salomé la danseuse sa niece, p.101.

J.C. ressuscite Lazare, *p.28,* entre à Jerusalem le dimanche 29 de mars, *Ib.* 33.

Saint Pierre & S. Jean luy preparent le jeudi 2 d'avril sa derniere Pasque &c. *p.29.113,* qui ne se fit pas chez S.Jean, *p.29.332.444.600.* Il y mange l'agneau pascal, *p.437.* S. Jean y repose sur sa poitrine, *p.29.331.332.* J.C. est pris la nuit suivante, *p.31,* reprend S. Pierre qui avoit tiré l'épée pour le défendre, *p.31.114.* Cet Apostre le renonce trois fois chez Pilate avant l'heure du chant du coq &c. *p.114.507.* Il est condanné par Pilate &c. & attaché la croix, *p.33,* où il donne la Vierge pour mere à S. Jean, *p.68.333.* Il meurt en croix pour sauver les hommes le vendredi 3 d'avril &c. *p.46.* Il est embaumé & enseveli, *p.48.80.* Il ressuscite le dimanche 5 d'avril &c. *p.49.* S. Pierre & Saint Jean viennent à son tombeau qu'ils trouvent vide &c. *p.50.115.* Il apparoist le mesme jour à S. Pierre, *p.51.116,* se fait connoistre à Cleophas dans Emmaüs, *p.51.368,* apparoist 8 jours aprés pour S. Thomas &c. *p.51.355.* Ses disciples vont en Galilée pour le voir, *p.52.* Il ordonne quelques jours aprés à S. Pierre de paistre ses brebis parcequ'il l'aimoit, & luy predit son martyre &c. *p.116.* Il apparoist aussi à S. Jacque le Mineur, l'établit Evesque de Jerusalem &c. *p.371.* Il monte au ciel le jeudi 14 de may, *p.53.*

Les Apostres attendent le S. Esprit sur la montagne de Sion, où l'on fit depuis l'eglise haute des Apostres, *p.117.* S. Matthias est elu Apostre, *p.119.*

Le S. Esprit descend sur les Apostres p.e. le dimanche 24 de may, *p.120.509.*

Suite du commencement de l'histoire de l'Eglise, *p.121-141.* Election des sept premiers Diacres, *p.141.513.* S. Estienne peut avoir esté lapidé le 26 de decembre, *p.142,* & S. Jacque le Mineur avoir esté établi le 27 par les Apostres Evesque de Jerusalem, *p.142.372.*

34. S. Paul & les Juifs persecutent l'Eglise: Nicodeme est chassé. Les Fideles dispersez preschent partout, fondent plusieurs Eglises, *p. 143. 144. 195.* Les Juifs écrivent par toute la terre contre J.C. & ses disciples, *p.147.*

S. Philippe Diacre presche à Samarie, battize Simon le magicien, *p.150.* S. Pierre va à Samarie avec S. Jean, y condanne l'avarice & l'ambition de Simon, *p.151.*

S. Paul est converti pres de Damas en 34 ou 35, on n'en sçait pas le jour, *p.106.544.* Il va peu aprés en Arabie, d'où il retourne à Damas, *p.202.*

35. S. Pierre guerit Enée à Lydde, ressuscite Tabithe à Joppé, *p.153.* Il ouvre vers ce temps-ci l'Eglise aux Gentils par le battesme de Corneille, *p.158. 517.*

36. *Herode Antipas est défait vers ce temps-ci par Aretas Roy d'Arabie,* p.100.

Jonathas succede vers l'an 36 à Caïphe son beaufrere, p.568.

On croit que S. Pierre est venu à Antioche en 36, y a fondé l'Eglise, & y a établi son episcopat durant 7 ans, *p.159.518.* Les Apostres s'estoient p.e. déja separez pour aller prescher l'Evangile par toute la terre, *p. 396. 647.* Beaucoup croient qu'avant que de se separer, ils composerent le sympole, *p.397.* Saint Matthieu écrivit alors son Evangile, *p.395.*

S. Thomas envoie vers le mesme temps à Edesse S. Thaddée l'un des 70 Disciples, qui y convertit le Roy Abgare & toute la ville, *p.360.614.617.*

37. S. Paul se sauve de Damas, vient à Jerusalem, & de là à Tarse, *p.203.*

39. S. Pierre peut avoir presché vers ce temps-ci dans le Pont, la Galacie, & les provinces voisines, *p.161.*

42. On croit que S. Pierre vint à Rome en 42, y établit son siege, & l'y tint durant environ 25 ans, *p.162.* Il peut avoir mis en sa place à Antioche Saint 42.
Ignace & S. Evode, *p.163.* Il combat à Rome Simon qui s'y faisoit adorer, *p.165.*

L'Evangile est presché aux Gentils à Antioche vers 40 ou 42. S. Barnabé y est envoyé par les Apostres, *p. 409. 655.*

S. Paul vient de Tarse prescher à 43.
Antioche en 41 ou 43. Les disciples commencent à y estre appellez Chrétiens, *p.205.547.*

S. Paul & S. Barnabé apportent à 44.
Jerusalem les aumosnes des Chrétiens d'Antioche, *p.206.*

Herode Agrippa fait mourir Saint Jacque le Majeur vers Pasque, *p.327.* p.e. encore Saint André & S. Apone à Bethléem, *p.503*; & emprisonner S. Pierre, qui est delivré par un Ange, *p.166,* à Jerusalem, non à Cesarée, *p. 595.*

Agrippa meurt peu aprés, & la Judée retourne aux Romains, p.168.

Saint Paul & S. Barnabé sont faits Apostres des Gentils à Antioche en 42 ou 44, *p.207.410.*

S. Paul fut ravi en ce temps-ci au troisieme ciel, *p.209.* Il va prescher en Cypre, & y convertit le Proconsul Sergius Paulus en 44 ou 45, *p.215.*

S. Paul presche en Pamphylie, en 45.
Pisidie, en Lycaonie, *p.217.*

S. Pierre peut estre retourné à Rome vers ce temps-ci, & y avoir écrit sa premiere epistre, *p.168.* S. Marc qui l'y avoit suivi, y écrit aussi son Evangile &c. *p. 169.*

S. Paul revient vers ce temps-ci de 46.
l'Asie à Antioche, *p.221.549.* Il peut ensuite avoir presché en Judée, & avoir esté porter l'Evangile dans le Pont, la Thrace, & l'Illyrie, *Ibid.*

Ce fut p.e. dans ce voyage qu'il prescha dans la Galacie, *p.228.*

Ananie fils de Nebedée est fait grand 47.
Pontife avant l'an 48, p.568.

48. S. Pierre peut avoir écrit à Rome
vers ce temps-ci sa premiere epistre,
p.168.
Quelques uns mettent cette année la
mort de la Vierge: on n'en sçait rien,
p.467, non plus que de beaucoup d'au-
tres choses qu'on dit de sa mort, p.467-
470. On croit seulement qu'elle est
morte fort agée à Ephese, p.69.
49. S. Marc paroist estre venu en 49 pres-
cher à Cyrene & aux environs, p.169.
51. Concile des Apostres à Jerusalem,
qui decharge les Chrétiens gentils du
joug de la loy, p.170.224.375. Saint
Paul & S. Barnabé sont reconnus par
l'Eglise Apostres des Gentils, p.225.
S. Pierre vient à Antioche, & y est
repris par S. Paul, p.171.
S. Paul & S. Barnabé se separent:
Saint Barnabé va en Cypre avec Jean
Marc; & S. Paul avec Silas dans l'Asie
Mineure, où il circoncit Timothée, &
le prend avec luy, p.227.412. Il pres-
che dans la Phrygie & la Galacie, p.
228. Il vient à Troade, où S. Luc com-
52. mence à le suivre, p.229. Il va à Phi-
lippes en Macedoine, y est foüetté avec
Silas &c. p.231. Il va ensuite à Thessa-
lonique, à Berée, & à Athenes où il
convertit Saint Denys, p.237. Il vient
vers la fin de l'année à Corinthe, & il
y demeure 18 mois, p.239.554.
*Trouble en Judée, à cause duquel Jo-
nathas & Ananie grands Pontifes sont
envoyez à Rome par Quadratus gou-
verneur de Syrie*, p.568.
53. S. Paul écrit sa premiere epistre aux
Thessaloniciens en 52 ou 53, & la se-
conde un peu aprés, p.241. Il est amené
devant Gallion Proconsul d'Acaïe, p.
244. S. Silas peut estre mort vers ce
temps-ci, p.242.
54. Saint Paul quitte Corinthe dans les
premiers mois de cette année, p.555,
passe à Ephese, va à Jerusalem, & de là
à Antioche, visite la Galacie & la Phry-
gie, revient à Ephese sur la fin de
l'année, ou peu aprés, & y demeure 54.
environ 3 ans, p.246.250.564. Du-
rant qu'il estoit en Syrie Apollon vient
à Ephese, & va ensuite à Corinthe &c.
p.247.
Les enfans de Sceva sont battus vers 55.
ce temps-ci à Ephese par le demon &c.
p.252. S. Paul y est exposé aux bestes,
p.252.561. Il va à Corinthe, & revient
aussitost à Ephese, p.253. Il écrit aux
Galates troublez par les Juifs, p.254.
Il envoie S. Timothée en Macedoine 56.
& à Corinthe, p.256. Il se forme des
divisions & des scandales parmi les
Corinthiens, *Ibid.* surquoi Saint Paul
leur écrit sa premiere epistre, *Ibid.* &
leur envoie ensuite S. Tite, p.257.
Demetre excite une sedition à Ephese 57.
contre S. Paul, p.258, qui quitte Ephese
sur la fin de may, vient à Troade, de là
en Macedoine, p.260.564. Il y rassem-
ble des aumosnes pour les Chrétiens
de Judée, p.261. Tite l'y vient trouver,
& il le renvoie porter sa seconde epis-
tre aux Corinthiens: Saint Timothée
estoit alors avec luy, *Ib.* S. Paul vient
sur la fin de l'année en Acaïe & à Co-
rinthe, où il demeure trois mois, p.264.
Il écrit de Corinthe aux Romains, *Ib.* 58.
en salue beaucoup d'entre eux que l'E-
glise honore comme des Saints, p.314.
Il quitte la Grece pour aller à Jerusa-
lem par Philippes, où il passe Pasque
le 25 de mars, par Troade où il ressus-
cite Eutyque, p.e. le 16 d'avril, & par
Milet, p.267. Sept jours aprés estre ar-
rivé à Jerusalem, & vers le 22 de may,
il est pris dans le Temple par les Juifs:
Lysias officier Romain les empesche
de le tuer, & l'envoie à Felix gouver-
neur de la Judée, qui le retient deux
ans prisonnier à Cesarée, p.272.556.
S. Pierre peut estre venu cette année
à Rome, p.527.
Ismael fils de Fabei est fait grand 59.
*Pontife vers ce temps-ci au lieu d'Ana-
nie*, p.568.

60. *Porcius Festus est fait gouverneur de Judée à la place de Felix,* p.277.570. Il trouve S. Paul en prison, & le veut livrer aux Juifs: S. Paul appelle à Neron, *p.278.* Agrippa juge S. Paul innocent, *p.280.* S. Paul est embarqué pour aller à Rome: il fait naufrage & aborde à Malte sur la fin d'octobre, *p.208. 572.*

S. Jacque le Mineur écrit son epistre vers ce temps-ci, *p.381.*

61. S. Paul arrive à Rome vers le mois de fevrier, & y demeure 2 ans, *p.285.* Il convertit Onesime, & écrit pour luy à Philemon son maistre, *p.289.575.* Ceux de Laodicée luy écrivent, *p.292.* Les Philippiens luy deputent Epaphro-
62. dite leur Evesque &c. *p.287.* Il écrit aux Philippiens, *p.288,* & aux Colossiens, *p. 292.* S. Timothée qui estoit alors avec luy, fut p.e. ensuite à Philippes, & y fut mis en prison, *p.293. 575.*

S. Jacque Evesque de Jerusalem est martyrizé vers Pasque par ordre d'Ananus, qui est deposé peu aprés pour cela, *p.378.* Quelques uns pretendent qu'Ananus fit aussi lapider S. Matthias, *p.407.*

Tous les Apostres se rassemblent à Jerusalem, & y choisissent S. Simeon pour en estre Evesque, *p.336.*

63. S. Paul est mis en liberté, écrit aux Hebreux, *p.295.* Il va p.e. en Espagne, retourne en Orient, presche en Candie, où il laisse S. Tite, va en Judée,
64. *p.298.579.* Il vient en Asie, où il souffre beaucoup, laisse S. Timothée Evesque à Ephese pour aller en Macedoine, d'où il luy écrit: Il rappelle Saint Tite auprés de luy, *p.299,* passe l'hiver à Nicople, *p.300.*

65. S. Pierre écrit vers ce temps-ci sa seconde epistre, *p.174.*

S. Paul va en Asie, passe à Troade, à Ephese, & à Milet, *p.301.581.*

S. Pierre & S. Paul peuvent estre venus à Rome vers ce temps-ci, aprés 65.
que Dieu leur eut revelé qu'ils y souffriroient le martyre &c. *p. 174. 175. 302.* On croit qu'ils y firent tomber Simon le magicien qui vouloit voler, *p.176.* Ils sont ensuite mis en prison, S. Pierre p.e. au mois d'octobre, *p.178;* & S. Paul des le mois de juillet, *p.305,* pour avoir converti une concubine & un echanson de Neron, *p.302.* Il se justifie devant Neron, *p.303.* Il écrit alors à S. Timothée & aux Epheliens vers le mois de juillet, *p.311.582.*

On pretend que S. Pierre & S. Paul ont envoyé sept Evesques prescher en
Espagne, *p.191.* Ils sont martyrizez 66.
ensemble à Rome le 29 de juin, *p.180. 305. 529. 536.* S. Pierre est enterré au Vatican, S. Paul sur le chemin d'Ostie &c. *p.180.* S. Lin succede au pontificat, *p.184.*

S. Jean peut estre venu demeurer en Asie vers ce temps-ci, *p.602.*

S. Philippe Apostre vivoit encore en 81.
81, & p.e. longtemps aprés, *p.584.*

S. Jean l'Evangeliste est plongé à 95.
Rome dans l'huile bouillante, *p.338. 602,* & ensuite relegué en l'isle de Patmos, où il eut les visions de l'Apocalypse, *p.339.*

Quelques uns croient que S. André a souffert en ce temps-ci à Patres en Acaïe sous le Proconsul Egée, *p. 320. 593.*

Domitien est tué le 18 de septembre, 96.
p.341. *Nerva est fait Empereur,* rappelle S. Jean qui retourne à Ephese, *Ib.*

S. Jean convertit vers ce temps là un 97.
chef de voleurs, *p.343.* Il écrit l'Evangile, *p.345.*

On croit que l'Apostre S. Jean est 100.
mort cette année, ou en l'an 104, agé d'environ 100 ans, *p.349-351.607.2.*

Barcoquebas chef des Juifs revoltez 134.
en 134, persecute les Chrétiens, *p.146.*

Les corps de S. André & de S. Luc 357.
apportez d'Acaïe, sont receus à Con-

357. ſtantinople en 357, le lundi 3 de mars, & mis dans l'egliſe des Apoſtres, *p. 320.594.*

362. Les payens ouvrent le tombeau de S. Jean Battiſte à Sebaſte vers 362, & brulent ſes os, dont quelques uns ſont ſauvez, & portez à Alexandrie, *p.102.* Son tombeau continue d'eſtre honoré à Sebaſte, eſt viſité par S^te^ Paule vers 386, *Ibid.*

377. La feſte de Noel commence vers 377 à ſe celebrer à Antioche le 25 de decembre, *p.420.*

391. On apporte à Conſtantinople en 391, un chef qu'on croyoit eſtre de S. Jean Battiſte, mais qui eſtoit de quelque autre Saint, *p.494.*

392. Les Tertullianiſtes s'emparent d'une egliſe pres de Rome vers 392, *p.179.*

395. Theophile baſtit une egliſe de Saint Jean Battiſte à Alexandrie ſur les ruines du temple de Serapis, & la dedie p.e. en 395, le dimanche 27 de juin, *p.102. 494.*

396. Euthale Diacre écrit ſur la mort de S. Paul en 396, *p.534.*

453. Le chef de S. Jean Battiſte eſt trouvé à Emeſe le mardi 18 fevrier 453, *p.105. 500,* tranſporté le lundi 24 à la cathedrale, *p.107,* & mis dans une nouvelle egliſe du Saint le 26 d'octobre, *Ibid.*

488. Le corps de S. Barnabé eſt trouvé en Cypre pres de Salamine ſous Zenon vers l'an 488, *p.414.*

497. Feſte Ambaſſadeur de Theodoric à Conſtantinople vers l'an 497, y fait augmenter la feſte de S. Pierre & de S. Paul, *p.183.* 497.

L'Empereur Anaſtaſe fait baſtir Daras en Meſopotamie vers 508, & y fait tranſferer le corps de S. Barthelemi, *p.387.* 508.

Juſtinien baſtit à Conſtantinople en 519, une egliſe de S. Pierre & de Saint Paul, mais ne peut avoir de leurs reliques, *p.184.* 519.

S. Gregoire le grand refuſe le chef de S. Paul à l'Imperatrice Conſtantine, *p.308.*

L'an 770, le chef de S. Jean Battiſte eſt transferé à Emeſe dans une nouvelle egliſe, *p.107.503.* 770.

On croit que le corps de S. Jacque le Majeur fut trouvé à Compoſtelle en Galice vers l'an 800, *p.329.* 800.

On dit que le corps de S. Barthelemi a eſté apporté de Lipare à Benevent, & mis ſous un autel le 25 d'octobre 809, *p.388.* 809.

On trouve en 1145 des reliques de S. Jean Battiſte à Sebaſte en Paleſtine, où on baſtit une nouvelle egliſe de ſon nom, *p.103.* 1145.

Le chef de S. Jean Battiſte eſt envoyé, dit-on, en partie à Amiens le 17 de decembre 1206, *p.107.* 1206.

Le corps de S. André eſt apporté de Conſtantinople à Amalfi le 8 de may 1210, *p.322.* 1210.

On donne à la Bienheureuſe Iſabelle ſœur de S. Louis, un pretendu chef de S. Paul : Clement IV. le fait rendre en 1268, *p.309.* 1268.

TABLE DES MATIERES.

A

ABDIAS auteur fabuleux, *p. 592. 596*, pretend avoir esté fait Evesque de Babylone par S. Simon & S. Jude, *p.400*.

Abdus gueri de la goutte par S. Thaddée l'un des 70 Disciples, *p.364*.

Des *Abgares* Rois d'Edesse, *p.361*.

Abgare fils d'Ucanie écrit à N. S. &c. *p.55. 361*, sur la lettre & l'image qu'on pretend qu'il a receues de J.C, *p.261.363*. S. Thaddée le guerit & le battize p.e. dés l'an 36, *p.364.615*.

Abia Roy des Arabes, *p.361*.

Abibas fils de Gamaliel toujours dans le Temple avec Saul, *p.193*. est p.e. battizé par Saint Pierre & par S. Jean, *p.335*.

L'*Abilene*: ce que c'estoit, *p.432*. Deux villes d'*Abila* ou Abela, *p.433*.

L'*Acaïe*: S. André y presche, *p.319*. Neron la fait libre en 67 jusque vers 73, *p.593*.

Acaïque. V. Stephane.

Aceste converti, dit-on, par S. Paul, *p.583*.

S. *Achillée*. V. S. Nerée.

Ader lieu proche de Bethléem, *p.5*.

La mer *Adriatique* estoit autrefois toute celle qui approchoit de l'Italie, *p.573*.

Afflictions: Celles des Saints nous apprennent à mepriser les nostres, *p.77.131*. Pourquoi Dieu mesle les afflictions & les consolations dans la vie des Saints, *p.131*. Il faut passer par beaucoup d'afflictions pour entrer dans le royaume de Dieu, *p.220*. On doit respecter les affligez, *p.284*. Qui est dans l'affliction est pres de Dieu, *p.188*.

Afranius. V. Burrhus.

Jule *Africain*: son sentiment sur la genealogie de S. Joseph embrassé de tout le monde, *p.478*.

L'*Afrique*: ce qu'elle comprend dans l'histoire de l'Eglise, *p.526*. Elle peut avoir receu la foy de Rome, mais non de S. Pierre, *p.525*.

Agabe prophete, & p.e. l'un des 70 Disciples, predit en 403 une famine &c. *p. 206*, predit à S. Paul en 58 ce qu'il alloit souffrir à Jerusalem, *p.271*. Contes qu'on en fait, *p.481*.

Ste *Agnés* apparoist à S. Martin, *p.71*

Agrippa Roy des Juifs appellé aussi Herode, *p. 165*, fils d'Aristobule, frere d'Herodiade & d'Herode Roy de Calcide, *p.96*. est traité indignement à Alexandrie en 38, *p.38*, offre le pontificat à Jonathas, qui le refuse, *p.568*, fait raser des Nazaréens; ce que c'estoit, *p.271*. Il fait mourir en 44 S. Jacque le Majeur, *p. 327*, met Saint Pierre en prison &c. *p. 166*; Dieu luy oste peu aprés la vie, *p.168*.

Agrippa son fils veut entendre S. Paul en 58 &c. *p. 279*, oste en 62 le pontificat à Ananus, *p.380*.

Albane ville d'Albanie &c. S. Barthelemi y est p.e. mort, *p.387*.

Albane ville d'Albanie sur la mer Caspienne, *p.644*.

Albin gouverneur de la Judée en 62, *p. 571*, menace le Pontife Ananus, *p.386*.

Alexandre Lysimaque, Alabarque des Juifs à Alexandrie, *p.132*.

Tibere *Alexandre* son fils se fait payen, *p. 132*.

Alexandre fils de Simon le Cyrenéen, *p.447*

Alexandre Juif à Ephese, *p.259*.

Alexandre ouvrier en cuivre excommunié en 63, *p.300. 303*.

S. *Alexandre* qu'on fait martyr à Carthagene ou à Carthage, *p.447*.

Alexandre moine qui a fait la vie de Saint Barnabé, auteur moderne, sans autorité &c. *p.413.655.656*.

Aloges heretiques qui rejettoient l'Evangile de S. Jean, *p.345*.

Alphée app. premier mari de Marie de Cleophas, & pere de S. Jacque le Mineur, *p. 366. 622*. Il pouvoit estre de la race d'Aaron, *p.370. 623*. S. Matthieu surnommé d'*Alphée*, *p.389*.

Amasée ville du Pont, croit avoir receu l'Evangile de S. Pierre, *p.161*.

Ambitieux deviennent aisément heretiques, *p.349*.

Amelius Platonicien estime beaucoup le commencement de l'Evangile de S. Jean, *p.346*.

Amitié necessaire pour se soutenir les uns les autres, *p.334*.

Ammoas ou *Ammaon*: S. Ambroise nomme ainsi le compagnon de Cleophas, *p.368*.

S. *Amplias* qui estoit à Rome en l'an 58 &c. *p.315*.

Les *analogies* edifient, mais ne prouvent pas, *p.438.510*.

Ananie courier d'Abgare, *p.361*.

Ananie puni pour avoir menti au S. Esprit, *p.136*.

S. *Ananie* p.e. l'un des 70 Disciples, *p.28*, battize S. Paul à Damas &c. *p.199*. Ce qu'on dit de son martyre est incertain, *p.545*.

Ananie est fait grand Pontife avant l'an 48 &c. *p.568*, fait donner un soufflet à S. Paul en 58 &c. *p. 274*, qui app. ne le connoissoit pas, *p. 569*. Il le va accuser devant Felix, *p. 276*.

Ismael luy avoit succedé en l'an 60, *p.278.569.*
Ananus ou Anne grand Pontife, beaupere de Caiphe, *p.14.* Pourquoi il est appellé grand Pontife ne l'estant plus, *p.433.* Il fait fouetter S. Pierre & S. Jean, *p.131.132.*
Ananus son fils fait mourir S. Jacque le Mineur en 62, *p.377*, fait p.e. aussi lapider Saint Matthias, *p.407.* Il est deposé du pontificat, *p.380.*
L'Empereur *Anastase* bastit vers 508 la ville de Daras dans la Mesopotamie &c. *p.387*, y fait transporter le corps de S. Barthelemi, *p.387.644.*
S^te^ *Anastasie*. V. S^te^ Basilisse.
S. *Anathalon* premier Ev. de Milan : On ne sçait rien de sa vie, *p.657.*
S. ANDRE' : *V. son titre p.317.* On doute s'il estoit l'aisné de S. Pierre &c. *p.108.506.* S. Jean Battiste l'envoie à J.C, à qui il amene S. Pierre, *p.16.109.* Il est battizé, dit-on, par S. Pierre &c. *p.435.* Il peut avoir assisté aux noces de Cana &c. *p.110.* Il quitte tout pour suivre J.C, *p.18.* Il prie pour la bellemere de Saint Pierre, *p.111*, presche avec luy à Sinope, *p.161.* Leuce en fait une fausse histoire, *p.355.*
S. *André* & S. Apore ou Apone martyrs à Bethléem p.e. en 44, *p.593.*
André fait Archevesque de Crete sur la fin du VII. siecle, *p.470.*
S. *Andronique* Confesseur, parent de S. Paul &c. *p.192.542*, p.e. l'un des 70 Disciples, *p.27.* On le fait sans preuve venir à Rome des l'an 34, *p.515.* Ce qu'on sçait de luy, *p.314.* Les Grecs l'honorent le 30 de juillet &c. *p.243.*
Anges : quel culte des Anges est condanné par S. Paul, *p.292.* Preuve des Anges gardiens, *p.167.* Ange de satan donné à S. Paul, *p.211.*
S^te^ *Anne* honorée par les Grecs des le VI. siecle comme mere de la Vierge &c. *p.57.* On ne sçait rien de son histoire, *p.460.* Diverses choses que l'on en dit, *p.461.*
Anne la prophetesse reconnoist J.C. dans le Temple &c. *p.6*, est honorée le premier de septembre, *p.7.424.*
Anne. V. Ananus.
L'*Annonciation*, feste de l'Incarnation de J.C: Pourquoi ainsi nommée, *p.2.*
Anthemé Ev. de Salamine, trouve le corps de S. Barnabé vers 488 &c. *p.414.*
Les *Antidicomarianites* heretiques, combatent la virginité de la mere de Dieu, *p.71.*
Antipas. V. Herode.
Antipater tué cinq jours avant la mort d'Herode son pere, *p.452.*
Antipatride est entre Jerusalem & Cesarée, *p.569.*
Antioche : S. Pierre en est Evesque depuis 36 jusqu'en 42, *p.159.* Le nom de Chrétiens y a commencé vers 43, *p.205.* Les Apostres n'y ont point tenu de Concile, *p.525.* S. Ignace en est établi Evesque par S. Pierre, *p.163.*
Antistius. V. Vetus.
S. *Apelle* disciple des Apostres, estoit à Rome en 58, *p.315.*
Apion : on feint un dialogue entre S. Pierre & luy, *p.589.*
Apocalypse de S. Jean : quand elle a esté receue de toute l'Eglise &c. *p.340.* Apocalypses faussement attribuées à S. Pierre, *p.187*, & à S. Paul, *p.210.*
S. *Apollon* est instruit à Ephese en 54, par Aquila & Priscilla &c. *p.247.* Il va à Corinthe, & en est fait Evesque selon S. Jerome, *p.248.* Les Corinthiens se divisent à son sujet, *p.256.562.* Il les quitte app. en 56, & vient trouver S. Paul à Ephese, *p.256.* Il ne veut pas retourner sitost à Corinthe, *p.257.* Il y retourne selon quelques uns en l'an 57 avec Tite, *p.253.565.* Saint Paul le laisse p.e. en Candie l'an 63, *p.299.301.*
Apollone de Tyanes pouvoit estre à Ephese en mesme temps que S. Paul, *p.251.*
Apollone écrit contre les Montanistes au commencement du III. siecle &c. *p.649.*
S. *Apone*. V. S. André Martyr.
Les *Apostres* abandonnent tout pour suivre J.C, *p.22*, reçoivent son battesme, *p.435.* Ils sont appellez & nommez à l'apostolat en l'an 31 &c. *p.21.* Ils n'ont dû rien avoir qui pust attirer les hommes, *p.16.21.* J.C les envoie prescher en l'an 32, *p.23.* Ils demeurent presque seuls avec luy, *p.24*, cherchent qui est le plus grand d'entre eux, *p.25.* J.C. leur lave les piez &c. *p.29.* Ils l'abandonnent tous à sa Passion &c. *p.39.* Leur ombre guerissoit les malades, *p.138.560.* Ils se rejouissent d'avoir esté fouettez &c. *p.139.* Ils se partagent p.e. des l'an 36 pour aller porter partout l'Evangile &c. *p.396.647-649*, aprés avoir composé le symbole, *p.397.* Pourquoi ils menoient des femmes avec eux, *p.467.* Ils travailloient souvent des mains pour vivre, *p.162.* Depuis leur vocation ils vivent tous dans la continence, ne se servant de leurs femmes quand ils en avoient que comme de Diaconisses, *p.109.162.* Ils estoient encore des vases fragiles, & avoient besoin de se mortifier, *p.213.* Le temps des Apostres finit à la mort de S. Jean vers l'an 100, *p.354.* Les Grecs donnent le titre d'Apostre à tous les disciples de J.C, *p.16.*
Appie femme de Philemon, *p.289.* On dit qu'elle a esté martyrizée, *p.290.*
S. *Apulée*. V. S. Marcel.
S. *Aquila* Juif Chrétien, faiseur de tentes, & S^te^ Priscille sa femme : leur histoire, *p.246.* S. Paul loge chez eux à Corinthe en 52, *p.239.* Ils instruisent Apollon à Ephese l'an 54, *p.247.*

S. Aquila se fit couper les cheveux à Corinthe, *p.558.*
Arcadie fille de l'Empereur Arcade, fait bastir à Constantinople une eglise de S. André, *p.323.*
Archelaüs fait Ethnarque de Judée, *p.11*, est depouillé dix ans aprés en l'an 6, *p.13.*
Archidiacre : ce titre est donné à S. Estienne, *p.141.*
S. *Archippe* p.e. Evesque de Colosses en 62 &c. *p.289.*
L'*Areopage*, justice criminelle d'Athenes, *p.236.*
Aretas Roy d'Arabie: Herode Antipas epouse sa fille, & la repudie, *p.96.* Aretas le défait vers l'an 36, *p.100.*
Arimathie : ce que c'est, *p.80.*
S. *Aristarque* de Thessalonique estoit avec S. Paul à Ephese en 56, *p.250*, est entrainé au theatre dans la sedition de Demetre, *p.259*, suit Saint Paul de Grece en Asie l'an 58, *p.267*, & de Judée à Rome en 60 &c. *p. 280. 290. 293.* Les Grecs en disent bien des choses incertaines, *p.571.*
Aristion disciple de J.C, p.e. l'un des 70, & maistre de Papias, *p.27.*
Aristobule fils d'Herode Roy de Calcide, epouse Salomé la danseuse, *p.101.*
S. *Aristobule* qu'on fait frere de S. Barnabé, *p.415.659.660.*
Artemas : S. Paul veut l'envoyer en Candie l'an 63, *p.300.*
Arteme apporte le corps de S. André à Constantinople l'an 357, *p.594.*
L'*Ascension* de N.S. nous detache de ce qui est sur la terre, *p.117.* Diverses marques miraculeuses qui en sont restées, *p.53.* La feste s'en faisoit par toute l'Eglise vers l'an 400, *p.54.*
Asiarque : ce que c'estoit, *p.259.*
Asie : quelle est celle où Dieu défend à Saint Paul de prescher, *p.229.* Comment les Eglises d'Asie ont esté fondées par S. Jean, *p.337.*
S. *Asprenas* honoré comme premier Evesque de Naple, *p.190.*
Assomption : ce mot employé souvent pour la mort, *p. 476.* Livre de l'Assomption de la Vierge supposé à S. Jean, *p.354.*
Astyage fait, dit-on, decapiter S. Barthelemi, *p.644.*
Asyncrite disciple des Apostres, *p.316.*
S. *Athanase* reçoit des reliques de Saint Jean Battiste en 362 &c. *p.102.* On luy attribue une fausse piece sur la Vierge, *p. 470.* La fin de sa Synopse peut n'estre pas de luy, *p.645.*
Les *Atheniens* plus instruits & plus superstitieux que les autres &c. *p.236*, fort curieux de nouvelles, *Ibid.* se divertissent de tout sans en profiter, *p.238.*
Avarice : on voit dans Judas les mauvais effets qu'elle produit, *p. 33.* Elle est severement punie dans Ananie & Saphire, *p.137.* Elle se couvre sous le pretexte du bien public, *p. 231.* C'est l'ame & le soutien de l'idolatrie, *p. 259.* Elle est commune à presque tous les ennemis de la verité, *p.263.*
Auguste fait faire un denombrement de tous les sujets & alliez de l'Empire, *p.3.416.* J.C. est né à la fin de son XII. Consulat, *p.4.* Il partage la Judée entre les enfans d'Herode, *p.11.* Pourquoi il dit qu'il vaut mieux estre le pourceau d'Herode que son fils, *p.432.*
Aumosnes : il faut beaucoup de prudence pour en estre le dispensateur, *p.141.* Elles servent à unir les Gentils avec les Juifs, *p. 206.* S. Paul veut bien se charger de porter aux Juifs les aumosnes des Gentils ; mais il ne le fait qu'avec beaucoup de precaution, *p. 263.* Celles qu'on fait du bien d'autrui appellées diaboliques par les Peres, *p. 34.* Imitons Dieu, & il n'y aura plus de pauvres, *p.188.*

B

Decimus Lælius *Balbus* Consul l'an de Rome 748, *p.421.*
Ballila : on donne ce nom à la servante qui fit tomber S. Pierre, *p.114.*
Barabbas preferé à J.C, *p.37.*
Barcoquebas chef des Juifs revoltez sous Adrien, persecute les Chrétiens, *p.146.*
Barjesu magicien aveuglé en Cypre par Saint Paul &c. *p.215*, n'a point écrit contre S. Paul, *p.548.*
S. BARNABE' : *V. son titre p.408*, a pu estre l'un des 70 Disciples, *p. 26.* Il mene S. Paul aux Apostres en 37 &c. *p. 203*, le va chercher à Tarse, & l'amene à Antioche en 43 &c. *p.205*, porte en 44 à Jerusalem les aumosnes des Chrétiens d'Antioche, *p. 206*, est fait Apostre des Gentils, *p. 207*, travailloit des mains en preschant, & ne menoit point de femmes avec luy, *p.219*, va prescher en Cypre & jusqu'en Lycaonie avec S. Paul, *p.214*, à qui il cede partout la parole, *p. 217.* Les payens le prennent à Lystre pour Jupiter &c. *p.219.* Il va en 51 au Concile de Jerusalem &c. *p.223. 224*, y est reconnu Apostre des Gentils, *p.170. 225.* Il se laisse entrainer aux observations legales, *p. 171.* Il se separe de S. Paul, & va en Cypre &c. *p.227.* S. Paul, selon quelques uns, l'envoie à Corinthe en 57, *p.263. 565.* Quelques uns luy attribuent l'epistre aux Hebreux, *p. 297.* Il a écrit de sa main l'Evangile de S. Matthieu &c. *p.394.* Ce n'est point Joseph Barsabas, *p.508.*
Baronius avance de deux ans le voyage de S. Paul à Rome, *p.570.*
S. Joseph *Barsabas* nommé aussi Juste, *p. 118*, a toujours suivi J.C, *p. 367.* Ainsi il peut avoir esté aux noces de Cana, *p. 19*, & avoir esté l'un des 70 Disciples, *p. 26.* Il est proposé

avec S. Matthias pour l'apostolat, *p. 118*, boit du poison &c. *p.119*. Il ne le faut pas confondre avec S. Juste de Jerusalem &c. *p. 908*.

Jude *Barsabas* prophete, & p.e. l'un des 70 Disciples, *p.26*, porte à Antioche en 51 la lettre du Concile des Apostres, *p.224.226*, & revient à Jerusalem, *p.226*.

S. BARTHELEMI : *V. son titre p.387*. On veut que ce soit Nathanael, *p.16*.

S. *Basile* est mort app. le premier de janvier 379, *p. 419*.

L'Empereur *Basile* fait faire son menologe au X. siecle, *p.621*.

Ste *Basilisse* & Ste Anastasie martyrizées à Rome pour avoir, dit-on, enterré S. Pierre & S. Paul, *p.181*.

Le *Battesme* est souvent appellé Illumination, *p. 14*, donné solennellement à l'Epiphanie, *Ibid.* Battesme de S. Jean different de celui de J.C, *p. 90*. Dispositions au battesme & ses effets, *p. 124*. Il n'a jamais esté donné au nom de J.C. seul, *Ibid.*

Bede : On luy attribue des recueils indignes de luy, *p. 596*, & un livre sur les saints Lieux, plein de choses fausses ou peu probables, *p.424*.

Benevent : On pretend que le corps de Saint Barthelemi y a esté apporté de Lipare en 809 &c. *p.388*.

Berée ville de Macedoine, les habitans y estoient plus traitables qu'à Thessalonique, *p. 235*.

Berenice fille du Roy Agrippa, veut entendre S. Paul en l'an 60, *p.279*.

Berenique ; c'est selon quelques uns le nom de l'Hemorrhoïsse, *p.20*.

Bethgales ou Darome, monastere pres d'Emese, *p.104*.

Bethléem, bourg à deux lieues de Jerusalem &c: J.C. y naist, *p.4*.

Bethsaïde, bourg de Galilée nommé Julie par Philippe le Tetrarque, qui en fait une ville, *p. 108*.

Bonose Evesque heretique d'Illyrie, combat la pureté de la Vierge, *p.71*.

Breviaire : Il y a des fautes, mesme dans les oraisons, *p.474*.

Brunde où mourut Simon le magicien : ce pouvoit estre quelque lieu à Rome, *p.177*.

Afranius *Burrhus* estoit Prefet du Pretoire en 61 &c. *p.286*.

Byzance ; on pretend sans preuve que Saint André en a fondé l'Eglise, *p.319.588*.

C

Cæcina. V. Largus.

Les *Caïnistes* heretiques supposent un livre à S. Paul, *p.210*.

Joseph *Caïphe* grand Pontife depuis l'an 27 au plustard jusqu'en 36 &c. *p.14*, dit que JESUS doit mourir pour le peuple, *p.28*. J.C. est amené chez luy, & condanné à la mort, *p. 32*. Il fait fouetter S. Pierre & S. Jean &c. *p.131*, fait mettre tous les Apostres en prison &c. *p.138*, les fait fouetter, *p.139*.

S. *Caius* Macedonien, disciple de S. Paul, & Evesque de Thessalonique &c. *p.240.555*, loge S. Paul à Corinthe, *p.244* Il est entrainé au theatre dans la sedition d'Ephese en 57, *p.258. 259*.

S. *Caius* de Derbe, disciple de S. Paul & de Saint Jean, *p. 240.555*, suit S. Paul de Grece en Asie l'an 58, *p. 267*. S. Jean s'en sert p.e. pour son Evangile, *p.347*, & luy écrit sa troisieme epistre, *p.348*.

La ville de *Calamine* inconnue, *p. 358. 359*. C'est p.e. *Calamone* en Arabie, *p.613*.

Calomnies des Juifs contre les Chrétiens, *p. 148*.

Caltabellotta, ville de Sicile bastie par les Sarrazins, *p.190*.

Le *Calvaire* estoit au nord de Jerusalem &c. *p.42*.

La *Cananée* parfait modele de la veritable priere, *p.25*.

Caparet monastere pres d'Emese, *p.105*.

Capharnaüm : sa situation, *p. 19.436*. J.C. la maudit &c. *p.19*.

La *Cappadoce* : on croit que S. Paul y a presché, *p.221*.

Le *Caresme* établi pour imiter le jeûne de J.C, *p.15*.

Carin. V. Leuce.

S. *Carpe* loge S. Paul vers 65 &c. *p.301.581*.

Casaubon accuse à tort Baronius sur Capharnaüm, *p.436*.

Catecumene: ce que c'estoit, *p.158*. Ils ne peuvent estre sauvez s'ils negligent le battesme, *Ib.*

La *Caverne* monastere pres d'Emese, où estoit le chef de S. Jean Battiste, *p.105*.

S. *Cecile* l'un des premiers Evesques d'Espagne, *p.191*.

Cenchrée port de Corinthe vers l'Asie, *p.244*.

Les *ceps* : ce que c'estoit, *p.532*.

Cercyllin roy fabuleux, *p.553*.

Cerinthe souleve les Juifs convertis contre le battesme de Corneille, *p.158*, presche, dit-on, à Antioche en 51 la necessité de la circoncision, *p. 223*. S. Jean le fuit à Ephese &c. *p.338.602*, le combat par son Evangile, *p.345*. Il n'est pas certain que Cerinthe luy ait attribué ses revelations, *p. 355*.

Cesar honoré par les Grecs est Neron mesme, *p.574*.

Cesarée en Palestine est à deux journées de Jerusalem, *p.569*.

Cesarée de Philippe est nommée autrement Dan & Paneade, *p.128*.

Chaire de S. Pierre à Antioche, *p. 160.* & à Rome, *p. 163.*

La *Chandeleur* : ce que c'est ; quand elle a esté établie à Jerusalem, à Antioche, à Constantinople, *p. 6.*

La *charité* se conserve par l'humilité, *p. 173.* La charité fraternelle suffit selon S. Jean, *p. 349.*

Cheveux : Pourquoi S. Paul ordonne de les porter courts, *p. 281.*

Chrest ; les payens nommoient souvent ainsi J.C, *p. 170.*

Les *Chrétiens* : ce nom est donné aux disciples de J.C. à Antioche vers l'an 43 &c. *p. 205.* Divers noms qu'on leur donne aussi, *p. 206.* Vertus admirables des premiers Chrétiens, *p. 126. 134.* D'où elle procedoit, *p. 128.* Ils estoient haïs, persecutez, & calomniez par les Juifs, *p. 145.* Leur vie détruisoit tout ce qu'on disoit contre eux, *p. 150.*

Classe port de Ravenne, qui en estoit éloignée d'une grande lieue, *p. 552.*

Claude. V. Lysias.

L'Empereur *Claude* gouverne les peuples avec douceur &c. *p. 163*, chasse les Juifs de Rome p.e. en 49, *p. 170.*

Claude isle pres de la Candie, aujourd'hui Gotzi &c. *p. 282.*

Claudia femme p.e. de S. Pudent, estoit à Rome en 165, *p. 164.*

S. *Clement* Pape : on luy attribue bien de fausses pieces &c. *p. 189*, avec la composition ou la traduction de l'epistre aux Hebreux, *p. 297.* Il s'en sert beaucoup, *Ibid.*

Saint *Clement* d'Alexandrie tire beaucoup de choses des apocryphes, *p. 187. 237. 554.*

Le Pape *Clement* IV. retire de France un pretendu chef de S. Paul, *p. 309.*

Cleombrote raporte l'histoire de la mort de Pan, *p. 47.*

S. *Cleophas* ; ce qu'on en sçait, *p. 968.* Il estoit frere de S. Joseph, *p. 366*, & n'estoit point app. pere de la Vierge, *p. 459*, mais mari de Marie sa sœur &c. *p. 622.* J.C. luy apparoist, *p. 51.*

Cloé ; ceux de sa maison avertissent S. Paul en 55 des divisions des Corinthiens, *p. 256.*

Colere de Dieu : ses effets souvent d'autant plus grands qu'ils sont moins visibles, *p. 19.* Elle punit en ce monde les fautes des Saints, *p. 84.*

Les *Callyridiens* heretiques font de la Vierge une déesse, *p. 72.*

Colosses ville de Phrygie : S. Paul n'y a point esté app. avant 63, *p. 228. 576.* S. Epaphras y presche la foy, *p. 292.* S. Paul écrit aux Colossiens en 62, *p. 293.*

Compostelle en Galice devient evesché vers l'an 800, & archevesché en 1124 &c. *p. 329.*

Concile des Apostres à Jerusalem &c. *p. 170. 223.*

Confirmation ne doit estre donnée que par les Evesques, *p. 151.*

Constantine femme de l'Empereur Maurice, demande à S. Gregoire le chef de S. Paul, *p. 308.*

Les *Constitutions* apostoliques, livre sans autorité, *p. 511.*

Conversion, l'humiliation y porte beaucoup, *p. 91.* Etat d'un pecheur vraiment converti, *p. 545.*

Contestations ; comment il faut regarder celles qui arrivent entre les Saints, *p. 227.*

Corinthe metropole de la Grece : vices qui y regnoient &c. *p. 238.* S. Paul y fait un second voyage vers 55, *p. 253.* Il écrit aux Corinthiens en 56 & en 57 &c. *p. 256. 261.*

S. *Corneille* centenier ; sa vertu, son battesme en l'an 35 &c. *p. 154.*

Correction : avertir en secret ceux qui nous ont offensez secrettement, *p. 76*, reprendre avec douceur, *p. 123*, & neanmoins traiter durement les personnes dures, *p. 215*, ou qui combatent la verité par malice, *p. 132.* Saint Paul apprend à faire la correction avec liberté, S. Pierre à la recevoir avec humilité, *p. 172*, & à satisfaire par de bonnes raisons ceux mesmes qui nous reprennent sans sujet, *p. 158.*

Cosrhoës Roy de Perse, assiege Edesse sous Justinien, & ne la peut prendre, *p. 363.*

Couronne d'épines : ce qu'elle nous apprend, *p. 38.*

Qui *craint* Dieu, ne craint pas la mort, *p. 166.*

S. *Crescent* ; ce qu'on sçait de luy, *p. 312.* Il estoit dans les Gaules, ou plutost dans la Galacie en l'an 65, *p. 305. 584.* Les Grecs l'honorent le 30 de juillet &c. *p. 243.*

S. *Crispe* battizé à Corinthe par S. Paul &c. *p. 240. 242.*

La *Croix* de J.C. sujet de raillerie aux uns, & d'admiration aux autres, *p. 42*, chaire de verité pour instruire toute la terre, *Ibid.* ecole d'humilité & de patience, *Ibid.* tribunal où J.C. represente le discernement qu'il doit faire un jour, *Ibid.* Pourquoi J.C. n'en a pas voulu descendre, *Ibid.*

S. *Ctesiphon* l'un des premiers Evesques d'Espagne, *p. 191*, y apporte, dit-on, le corps de S. Jacque, *p. 598.*

L'isle de *Cypre* gouvernée par des Propreteurs, & ensuite par des Proconsuls, *p. 548.*

S. *Cyprien* d'Orient ne pouvant vaincre S[te] Justine par la magie, se convertit &c. *p. 71.*

Cyriaque Abbé pres d'Emese en 453 &c. *p. 106.*

S. *Cyrille* d'Alexandrie : la fin de son traité contre les Anthropomorphites n'est pas de luy, *p. 485.*

Cyrin ; c'est Quirinus, *p. 425.*

D

Damaris convertie à Athenes par S. Paul, *p.237.*

Daras dans la Mesopotamie bastie vers 508. On y met le corps de S. Barthelemi, *p.387.*

Le Comte *Darius* écrit à S. Augustin, *p.362. 363.*

Darome. V. Bethgales.

Demas estoit à Rome avec S. Paul en 61 & 62, *p.290. 294*, le quitte en 65 pour suivre le siecle, *p.305.*

Demetre orfevre à Ephese, y forme en 57 une grande sedition contre S. Paul, *p.258.*

Demetre loué par S. Jean, *p.348.*

Le *demon* a ignoré la virginité de Marie &c. *p.2.3.* Il ne dit la verité que pour établir mieux le mensonge, *p. 230.* Il n'ose mepriser le nom de J.C, *p.252.*

S. *Denys* l'Areopagite est converti par Saint Paul en 52, *p.237.* On ne peut rien fonder pour les faits sur les ouvrages qui portent son nom, *p.470.* Le livre des Noms divins attribue un faux ouvrage à Barjesu, *p.548.*

S. *Denys* d'Alexandrie respecte l'Apocalypse sans l'entendre, *p.340.* Il l'examine dans un ouvrage &c. *p.341.*

Denys le petit : on croit qu'il a traduit deux histoires sur le chef de S. Jean Battiste, *p. 498. 499.*

Ne *desesperer* pas des plus grands pecheurs, *p.196.390.394.*

Diacres : les sept premiers ordonnez par les Apostres en l'an 33 &c. *p.141.513.* Il n'y en avoit que sept à Rome & en d'autres Eglises, *Ib.*

Dignitez ecclesiastiques : ceux qui les recherchent par ambition ou par interest, disciples de Simon le magicien, *p.152.*

Dimas ou Dismas : c'est le nom que quelques uns donnent au bon larron &c. *p.448.*

Diospolis en Palestine. V. Lydde.

Diotrephe s'oppose à l'Apostre S. Jean, *p.348.*

Les 70 ou 72 *Disciples* choisis par J.C, peu avant sa mort, *p.26.* Ils estoient plutost 72 que 70, *p.436.*

Docetes heretiques, croient que J.C. n'a rien fait qu'en apparence, *p.187.*

L'Empereur *Domitien* bannit d'Ephese l'Apostre S. Jean, le relegue à Patmos &c. *p. 338*, épargne les petits-fils de S. Jude à cause de leur pauvreté &c. *p.405.* Il est tué en 96 &c. *p.341.*

Drusille sœur d'Agrippa, & femme de Felix, *p.277.*

E

EAU gardée par respect du battesme de J.C, ne se corromp point, *p.15.*

Les *Ebionites* heretiques honorent d'abord la virginité &c. *p. 374.* S. Jean vient en Asie les combatre, *p.258*, écrit contre eux son Evangile, *p.345.* Ils luy supposent de faux écrits, *p. 354.* aussibien qu'à S. Matthieu, *p.392.* Ils attribuent leurs superstitions à S. Pierre, *p.186*, alterent une histoire de ses voyages, *p.580.* Ce n'est pas Ebion que S. Jean trouve dans le bain, *p.602.*

Ecclesiastiques doivent estre détachez de leurs parens, *p. 66*; dont les defauts sont repris en la personne de la S[te] Vierge, quoiqu'elle en fust exemte, *p. 65.* Ils doivent se preparer à leurs fonctions par la retraite & le jeûne, *p.15.*

L'*Ecriture* sainte : Desseins de Dieu dans les endroits qui semblent s'y contredire, *p.73.446.*

Edesse en Mesopotamie, a esté rebastie environ 400 ans avant J.C. &c. *p.361.* Elle est convertie à la foy par S. Thaddée, *p.364.* J.C. n'a point promis de la rendre imprenable &c. *p. 363. 617.* Le corps de S. Thomas y estoit en 402, *p.358.*

Egée Proconsul, dit-on, d'Acaïe, fait crucifier S. André, *p.320. 590. 591*, pouvoit n'estre que le magistrat de Patres, *p. 593.*

L'*Eglise* n'est pas fondée sur les hommes, *p. 329.* On peut avoir recours aux Princes pour la défendre, *p. 278.* Il y avoit une eglise à Cenchrée simple port, *p.244.* Les familles Chrétiennes & bien reglées honorées du nom d'Eglises, *p.246. 290.* Quelles estoient les premieres *eglises* des Chrétiens, *p.164.* Eglise de Sion où les Apostres avoient attendu & receu le Saint Esprit &c. *p.118.* Celle de S. Pierre aux liens à Rome, consacrée p.e. par S. Pierre, *p.164*, car il n'est point certain qu'elle ait esté bastie par Eudoxie, *p. 537.* La cathedrale d'Ephese, premiere eglise qu'on connoisse sous le nom de la S[te] Vierge, *p. 272.* On en bastit plusieurs aprés l'an 431, *Ibid.*

L'*Egypte*, benie de Dieu par la presence de J.C. enfant &c. *p.9.*

Eleazar fils d'Anne est fait grand Pontife avant l'an 27, *p.14.*

Electe, dame à qui l'on croit que Saint Jean écrit, *p.348. 607.*

Eligazer Juif meurt piqué d'une couleuvre &c. *p.375.*

S[te] *Elizabet* estoit de la race d'Aaron &c. *p.83.* Elle devient mere de S. Jean Battiste, *p.2.* La Vierge la vient visiter &c. *p.61.85.* Elle s'enfuit dans le desert avec son fils &c. *p.88.*

Elymas mot arabe, signifie un magicien, *p.215.*

Emilien professeur en eloquence vers le temps de Neron, *p.47.*

Emmaüs, appellée Nicople depuis Vespasien &c. *p.368.*

Enée paralytique gueri à Lydde par Saint Pierre, *p.153.*

Ennon, lieu où S. Jean battizoit, *p.95.*

Enoc, livre apocryphe cité par S. Jude, *p.403. 654.*

L'*envieux* ne peut voir audessus de luy celu qu'il a regardé comme egal, *p.22.*

S. *Epaphras* compagnon des liens de S. Paul à Rome en 61, *p.281.289.292*, estoit p.e. Evesque de Colosses, *p.289*, où il a porté l'Evangile, *p.292*: son histoire, *p.294*.

S. *Epaphrodite* app. Evesque des Philippiens, *p.574*, est envoyé par eux à Rome pour servir S. Paul, *p.287*. On en dit plusieurs choses tres incertaines, *p. 574*. Quelques uns en mettent trois sans raison, *Ibid.*

S. *Epenete* appellé les premices de l'Asie, *p. 251.555*, est honoré par les Grecs le 30 de juillet, *p.243*.

Ephese: les payens y estoient fort adonnez à la magie, *p. 252*, l'Eglise y a esté fondée par S. Paul, affermie par S. Jean, *p.559*. Elle a donné peu de grands hommes à l'Eglise, *p.469*. Ce n'est plus qu'un méchant village sans Chrétiens, *p.350*. La lettre aux Ephesiens est app. de l'an 65, *p.306.582*.

Les *Epicuriens* veulent jouir du corps & des sens, *p.236*.

S. *Epiphane*: le traité de la vie des Prophetes est indigne de luy, *p.485*.

L'*Epiphanie*: les Latins y honorent principalement l'adoration des Mages, *p.8*, y joignent le battesme de J.C, que les Grecs y honorent seul &c. *p. 6*, & les noces de Cana, *p. 17*. Les Grecs l'appellent souvent la feste des Lumieres &c. *p.14*.

L'*Epire*; S. André y presche, *p.319*.

Epitherse témoin de l'histoire de Pan, *p.47*.

Eprius. V. Marcellus.

S. *Eraste* de Corinthe suit S. Paul à Ephese, *p. 250*, est envoyé par luy d'Ephese en Macedoine l'an 56; *p.255*. Il s'arreste à Corinthe en 65, *p.302*. Son histoire, *p.313.587*.

L'*ere* des Seleucides commence selon les Syriens l'an 442 de Rome, en autonne &c. *p.500*.

Esta, premiere femme, dit-on, de S. Joseph, *p.74.624*.

Esice. V. Hesyque.

L'*Espagne*; on n'y a point presché avant l'an 58, *p. 266. 597*. S. Paul peut y avoir esté en 63, mais on ne le sçait point, *p. 298. 579*. On dit que S. Pierre & S. Paul y ont envoyé sept Evesques, *p.191*.

S. *Estienne* n'estoit point app. du nombre des 70 Disciples, *p. 514*. Il est ordonné le premier Diacre en 33 &c. *p.141*. Il triomphe du demon par sa mort, *p.143*.

Estienne Prestre, Abbé de Bethgales pres d'Emese &c. *p.104. 106*.

L'*Ethiopie* septentrionale reçoit la foy de S Frumence, non de S. Matthieu, *p.645*.

Evangile; ce que signifie ce mot, *p.393*. Les Evangelistes ne craignent pas de decouvrir les fautes des Apostres, ni les leurs propres, *p.395*. Faux evangiles de S. Pierre, *p 187*, de S. André, *p.323*, de S. Philippe, *p.285*, de S. Barthelemi, *p.387*, de S. Thomas, *p.360*, de S. Jude, *p.404*, de S. Matthias, *p. 406*, de S. Barnabé, *p.414*, des Hebreux ou des Nazaréens, *p.395.646*.

Saint *Eubule*, celebre entre les Chrétiens de Rome, *p.305*.

L'*Eucaristie*, son institution &c. *p.29*. Elle a esté d'abord jointe au souper, S. Paul ordonne de la celebrer à jeun, *p.264*.

Eudocie femme de Theodose II, raporte de Jerusalem en 439, deux chaines de S. Pierre, *p.537*.

Eudoxie femme de Valentinien III. Il n'est point certain qu'elle ait fait bastir S. Pierre aux Liens, *Ibid.*

Evesques; ce que c'est, *p.372*. Les premiers ne portoient pas de marques exterieures de leur dignité, *p.373*. Par les Evesques S. Paul entend aussi les Prestres, *p.288*. V. Pasteurs.

Eunome Evesque de Theodosiople en Mesopotamie vers l'an 421, *p.359*.

S. *Evode* fait Evesque d'Antioche p.e. en 42, *p.163*. On luy attribue une fausse lettre, *p.463*.

Evodie, dame Chrétienne à Philippes, *p. 288*.

S. *Euphraise* l'un des premiers Evesques d'Espagne, *p.191*.

Euripe historien fabuleux de la mort de Saint Jean, *p.493*.

Eusebe de Cesarée n'aime pas les histoires apocryphes, *p.360*, neglige ce que les Recognitions disent de son Eglise, *p.437*.

S. *Eustathe* d'Antioche, l'Hexaemeron qu'on luy attribue est fort suspect, *p.459*.

Eustathe prestre Arien est chassé d'Emese, *p.497.498.500*.

Euthale Diacre écrit de la mort de S. Paul en 396, *p.529*.

Euthyme cité sur la mort de la Vierge: on ne sçait ce que c'est, *p.470*.

Le Pape *Eutychien* enterre S^te^ Prisque vers 280 &c. *p.247*.

Les *Eutychiens* contribuent à augmenter le culte de la Vierge, *p.72*.

Eutyque ressuscité à Troade par S. Paul en 58, *p.268*.

S^te^ *Eutyquie* sœur de S^te^ Hermione, *p.386*.

F

F*Amine* par toute la terre sous Claude &c. *p.206*.

Felix gouverneur de Judée envoie quelques prestres Juifs prisonniers à Rome, *p. 570*, tient deux ans S. Paul en prison &c. *p.277*, quitte la Judée en l'an 60, *p. 570*, est poursuivi devant Neron par les Juifs &c. *p.277*.

Femmes à la suite de J.C, *p. 23*. Pourquoi S.

Pierre en mene avec luy, non S. Paul, *p. 162. 336. 467.* Comment les Apostres usoient de leurs femmes, *p. 109.* La femme de S. Pierre est martyrizée, *ibid.* L'histoire de la femme adultere manquoit autrefois dans divers exemplaires de S. Jean, *p. 605.*

Feste gouverneur de Judée en l'an 60, reduit S. Paul à appeller à Neron &c. *p. 278.* Il le fait parler devant Agrippa &c. *p. 279.*

Les *festes* ne sont point des preuves que ce qu'on y celebre soit arrivé le mesme jour, *p. 425.* Le lendemain des Mysteres, les Grecs font memoire de ceux qui y ont eu part, *p. 424.* On faisoit les festes des Saints le jour qu'on avoit dedié leurs eglises, *p. 477.* Spectacles défendus à la feste des Apostres: On y faisoit des festins &c. *p. 183.*

Flagellation supplice des esclaves: Pourquoi J.C. l'a voulu souffrir &c. *p. 37.*

Fortunat. V. Stephane.

Foy rare dans les derniers temps, *p. 1.* La folie de la foy est heureuse & sainte, *p. 85.*

Freres; on appelloit ainsi les proches parens, surtout les cousins germains, *p. 366.* Freres de J.C. qui ne croyoient pas en luy, *p. 367.*

Fronton Consul III. en l'an 190, *p. 350.*

G

Gabelle; d'où vient ce mot, *p. 645.*

Gadara, ville greque de Syrie, *p. 19.*

La *Galatie;* S. Pierre y presche aux Juifs, *p. 161,* & S. Paul le premier aux Gentils p.e. en 51 &c. *p. 229.* Il écrit d'Ephese aux Galates vers 55 &c. *p. 255.*

Galerie de Salomon: ce que c'estoit, *p. 129.*

La *Galilée;* les villages mesmes y estoient tres peuplez, *p. 418.*

L. Junius *Gallio,* nommé d'abord Novat, Proconsul d'Acaïe en 53 &c. *p. 244. 535.*

Gamaliel a instruit Saint Paul, *p. 193,* & p.e. aussi S. Barnabé, *p. 203. 409,* empesche les Juifs de faire mourir les Apostres &c. *p. 139,* est cause que beaucoup de prestres se convertissent, *p. 140,* est p.e. battizé par S. Pierre & par S. Jean, *p. 335.*

S. *Gaudence* de Bresse a eu des reliques de S. Jean Battiste, *p. 103.*

Gelase Pape, fait bastir à Rome une eglise de S. Philippe & de S. Jacque, *p. 380.*

Genesaret, c'est le pays de Capharnaüm, ou tout auprés, *p. 24. 436.*

Gennade Diacre, Abbé de Caparet pres d'Emese &c. *p. 103.*

Quelques *Gentils* demandent à voir J.C, *p. 28.* Leur vocation à l'Eglise a commencé par Corneille, *p. 159.* Ils sont dechargez du joug de la loy par le Concile de Jerusalem en 51, *p. 223.*

Les *Gerasseniens* obligent J.C. de les quitter, *p. 110.*

Glaucias interprete de S. Pierre, *p. 176.*

Les *Gnostiques* heretiques: S. Paul les combat dans l'epistre aux Ephesiens, *p. 306.*

Les *grands* s'occupent peu de ce qui ne regarde que le salut, *p. 23.*

Gratus gouverneur de Judée, fait Caïphe grand Pontife, *p. 14.*

La *Grece;* ce que c'estoit du temps des Apostres, *p. 149.* Les nouveaux Grecs grands amateurs de fables, *p. 363. 472,* honorent comme saint un Cesar qui n'est autre que Neron, *p. 574,* ajoutent à la lettre de N. S. à Abgare, *p. 617.*

S. *Gregoire* Thaumaturge est instruit par la Vierge & par S. Jean l'Evangeliste, *p. 70. 354.*

S. *Gregoire* le grand bastit à Rome un monastere de S. André, & s'y retire &c. *p. 322,* envoie des cheveux de S. Jean Battiste au Roy Recarede, *p. 107,* souhaite de voir une tunique de S. Jean, *p. 351. 608,* refuse des reliques de S. Paul à l'Imperatrice &c. *p. 308.* Sa vie écrite par Jean Diacre vers l'an 875, *p. 608.*

Gregoire IX. montre les chefs de S. Pierre & de S. Paul, *p. 308.*

Grotius se trompe de vouloir que la seconde aux Thessaloniciens ait esté écrite sous Caius, *p. 556.*

H

Les *Hebreux* à qui Saint Paul écrit sont les Juifs convertis de la Palestine, *p. 294.*

S. *Hegesippe* auteur ecclesiastique du II. siecle: Quelle foy l'on doit ajouter à ce qu'il dit, *p. 628. 629.*

Hegesippe abreviateur de Joseph, peut avoir vécu vers l'an 400, *p. 539.*

S[te] *Helene* fait bastir une eglise au lieu d'où J.C. est monté au ciel, *p. 54.*

Helvide heretique combat à Rome la pureté de la Vierge, *p. 71. 124.*

L'*Hemorrhoïsse* fait dresser une statue de J.C. à Paneade &c. *p. 20.*

Heracleon heretique Valentinien, *p. 187.*

Les *heresies* ont toutes la vanité pour source, *p. 269.*

S. *Herme* disciple des Apostres, *p. 316.*

S[te] *Hermione* martyre à Ephese, p.e. fille de S. Philippe Apostre &c. *p. 386.*

Hermopole en Thebaïde: on croit que J.C. enfant y est venu &c. *p. 10.*

Herode Roy des Juifs a esté pere [d'Alexandre,] d'Aristobule, d'Antipater, [d'Archelaüs,] d'Herode Antipas, de Philippe le Tetrarque, d'Herode Philippe, *p. 96.* Il reçoit d'Auguste la Traconite &c. *p. 433,* envoie les Mages à J.C, &c. *p. 7,* fait massacrer les Innocens, *p. 10,* meurt peu aprés, *p. 11.*

Herode Antipas est fait Tetrarque de Galilée, *p. 11. 14,* enleve Herodiade sa niece à son frere &c. *p. 96,* met en prison S. Jean qui l'en reprenoit &c. *p. 97. 98,* le fait enfin mourir &c. *p. 99,*

croit qu'il est ressuscité dans J.C, *p. 101*, veut voir J.C, mais sans le chercher &c. *p. 23*. Il le meprise & s'en moque à sa Passion. *p 35*. Il est défait par Aretas vers 36, & banni à Lion en 39, *p.100*.

Herode Roy de Calcide, frere d'Agrippa &c. *p. 96-101*, fait Ananie grand Pontife vers l'an 47, *p.568*.

Herode. V. Agrippa. Philippe.

Herodiade fille d'Aristobule fils du grand Herode, femme d'Herode Philippe, mere de Salomé, quitte son mari pour epouser Antipas &c. *p. 96*, veut faire mourir S. Jean Battiste, *p. 97*, & le fait enfin par la danse de sa fille &c. *p.99*. Elle ne veut pas que son chef soit enterré avec le corps &c. *p.499*. Son ambition perd son mari, & elle avec luy, *p.100*. Eusebe ne dit point qu'elle fust fille d'Aretas, *p.492*.

S. *Herodion* parent de Saint Paul &c. *p.192. 314.587*.

S. *Hosyque* ou Esice l'un des premiers Evesques d'Espagne, *p.191*.

S. *Hippolyte* a écrit sur l'Apocalypse, *p.341*. On le confond avec un *Hippolyte* de Thebes posterieur à Metaphraste, *p.624*.

Le Pape *Hormisda* envoie à Justinien des reliques des Apostres, c'est à dire des linges &c. *p.185*.

L'*humilité* doit estre sans bassesse &c. *p.273*, & accompagnée de confiance, *p.84*. Rien n'est plus necessaire à ceux qui gouvernent, *p.269*. Ne se preferer à qui que ce soit, *p.196*. Pour estre fortifié de Dieu, il faut se reconnoistre sans force, *p.111*.

Hymenée excommunié par S. Paul en 63, *p.300*, rejette la resurrection de la chair, *p.305*.

Hystaspe; S. Paul conseilloit, dit-on, de le lire, *p.238*.

I

JAcque est le mesme nom que Jacob, *p.370*.

S. JACQUE le Majeur: *V. son titre p. 342*. J.C. luy témoigne un amour particulier, *p. 20*. Il cede à Saint Jacque le Mineur l'episcopat de Jerusalem, *p. 142. 371*. Agrippa le fait mourir en 44 vers Pasque, *p.166*.

S. JACQUE le Mineur: *V. son titre p.365*, n'estoit point fils de S. Joseph, *p. 74*. J.C. aprés sa resurrection luy communique la science, le designe Evesque de Jerusalem, *p. 52*. Les Apostres le choisissent aussi pour ce siege, *p.327*. Il peut y avoir esté établi le 27 de decembre 33, *p.142*. S. Paul le voit en 37, *p. 161*. S. Pierre luy fait dire sa delivrance en 44, *p. 167*. Il appuie en 51 le sentiment de Saint Pierre dans le Concile de Jerusalem &c. *p.170. 224*. Il y reconnoist S. Paul & S. Barnabé Apostres des nations &c. *p. 225*. Conseil qu'il donne à S. Paul en 58 &c. *p.271*. Il ne se faisoit point, dit-on, couper les cheveux, *p. 329. 354*. Il n'a point traduit Saint Matthieu en grec, *p.645*. On luy attribue l'écrit d'un autre *Jacque* sur la naissance de la Vierge, *p.460*.

S. *Jacque* de Cyr solitaire: S. Jean Battiste luy apparoist &c. *p.103*.

Jaïre obtient la guerison de sa fille, *p.20*.

Jamnia, bourg dans la haute Galilée, *p.433*.

Jason parent de S. Paul, *p. 192*. Ce peut estre Jason de Thessalonique qui s'exposa pour Saint Paul &c. *p. 234. 235*. Ce qu'il a fait pour cet Apostre, *p.552*. Il estoit p.e. gentil &c. *p. 542. 553*. Il n'y a point de *Jason* de Cypre, *p.553*.

Jason Juif Chrétien d'Alexandrie, convertit Papisque, *p.235*.

Icelie fait celebrer la Purification à Jerusalem avec des cierges vers 450, *p.6*.

L'*Idumée*, soumise aux Romains avec Jerusalem, *p.13*.

S. JEAN Battiste: *V. son titre p.82*; sa naissance anoncée par un Ange, *p.2*, sa conception honorée par toute l'Eglise, *p. 57*. J.C. se haste de l'aller sanctifier &c. *p.61*. Il presche la penitence & le Messie, *p. 13*, reconnoist J.C. pour l'agneau de Dieu, s'humilie sous luy &c. *p.16*. Sur sa parole S. André suit J.C, *p. 317*. Il battize à Ennon &c. *p. 18*, envoie ses disciples à J.C, *p. 22*, Antipas croit qu'il est ressuscité en luy, *p. 23*.

S. JEAN l'Evangeliste: *V. son titre p. 830*, est né environ huit ans aprés J.C, *p. 324*. Il estoit app. de Bethsaïde, simple pescheur &c. *p. 325*. Il a p.e. suivi J.C. avant S. Philippe. J.C. l'appelle, le fait Apostre &c. *Ibid.* luy témoigne un amour particulier, *p. 20*. S. Jean luy prepare la derniere Pasque avec S. Pierre &c. *p.113*. J.C. luy donne en mourant la Vierge pour mere &c. *p.68*. Il vient voir le tombeau de J.C. ressuscité &c. *p. 50. 115*, le reconnoist le premier sur la mer de Galilée &c. *p. 52*. J.C. luy communique la science *p.53*. Il aimoit à laisser agir S. Pierre, & à demeurer dans le silence, *p. 150*, guerit avec luy un homme perclus de naissance &c. *p. 129*, est mis pour cela en prison, fouetté &c. *p. 131*. Il cede le siege de Jerusalem à Saint Jacque le Mineur, *p.142. 371*. Il est envoyé aux Samaritains avec S. Pierre pour leur donner le Saint Esprit, *p.151*. Ils preschent dans leur pays, *p.152*, se trouvent en 51 au Concile de Jerusalem &c. *p.170. 223*. reconnoissent S. Paul & S. Barnabé Apostres des Gentils, *p. 225*. S. Jean n'a point fondé l'Eglise d'Ephese, *p. 559*. Il depose un Prestre pour avoir fait une fausse histoire de S. Paul, *p.311*. On pretend que l'original de son Evangile s'est longtemps gardé à Ephese, *p.445*. On dit qu'il ne mangeoit ni viande ni poisson &c. *p. 329*. Il instruit dans une vision S. Gregoire Thaumaturge, *p.70*. Il apparoist à Theodose en 394, *p.385*.

Jean l'Ancien disciple de J.C, & p.e. l'un des 70, maistre de Papias, *p.27*.

Jean l'un des principaux des Juifs en l'an 33, *p.132*, n'estoit point fils d'Anne, *p.512*.

S. *Jean* Marc cousin de S. Barnabé, *p.410*. S. Paul l'emmene avec luy à Antioche en 44, *p.207*. Jean le suit en Cypre, *p.215*, mais le quitte à Perge, *p.216*. S. Barnabé le mene avec luy en Cypre l'an 51 &c. *p.227*. Il estoit app. à Rome avec S. Paul en *61*, *p.290. 293*. On luy attribue une fausse histoire de S. Barnabé, *p.412.656*.

Jean fils du Pontife Ananie est fait gouverneur de l'Acrabatene en *66*, *p.512*.

S. *Jean* martyr à Rome confondu app. avec S. Jean Battiste, *p.504*.

S. *Jean* martyr à Alexandrie avec S.Cyr. Son chef est p.e. à S. Jean d'Angeli, *Ibid*.

S. *Jean* Chrysostome aimoit particulierement S. Paul, *p.319*, eust voulu aller à Rome pour voir ses chaines, *p.309*. On doute de la preface sur la premiere aux Corinthiens, *p.558*. Son commentaire sur les Actes est un peu obscur, *p.613*. Il s'arreste peu aux difficultez historiques, *p.619*.

Jean Abbé de Palestine au VI. siecle, visite le tombeau de l'Apostre S. Jean, *p.350*.

S. *Jean* de Damas facile à recevoir les histoires, *p.470*.

Jean de Nicée auteur fabuleux, *p.418.429*.

S. *Jerome*; on luy suppose une fausse lettre sur l'Assomption, *p.469*. Il n'est pas toujours exact dans l'histoire, *p.529*.

Jerusalem, soumise aux Romains depuis l'an *6* de l'ere commune, *p. 13*. Sa ruine predite à Rome par les Apostres, *p.176*, attribuée à la mort de S. Jacque le Mineur, *p.380*. L'Eglise de Jerusalem prenoit soin des autres, *p.375*, dont elle estoit la mere, *p.372*. Elle estoit comme un ciel dans son origine, *Ibid*.

Nostre Seigneur *JESUS CHRIST*: V. son titre *p.1*, est venu pour la ruine des uns & la resurrection des autres, *p.63*. Il est occupé dans le Temple aux affaires de son Pere &c. *p.64*. Il ne le faut point chercher en passant, *p.12*. Pourquoi il semble refuser la Vierge aux noces de Cana, *p.65*. Il l'établit à Capharnaüm, *p.56*. Il ne connoist ni mere ni frere que ceux qui pratiquent sa parole, *p.67*. S'il a écrit à Abgare Roy d'Edesse, *p.362.615.616*. S'il luy a envoyé son image, *p. 363*. On croit qu'il a esté avant sa mort à Emmaüs, s'y est lavé les piez &c. *p.368*. Pourquoi il a aimé particulierement Saint Jean l'Evangeliste, *p. 331*. En mourant il le donne pour fils à la Vierge, *p.68*. Il apparoist à Saint Jacque le Mineur, luy donne le soin de l'Eglise de Jerusalem, *p. 371*. Il apparoist à S.Paul, & le convertit &c, *p.196*. Il vient pour estre crucifié à Rome avec S.Pierre &c. *p.178*. Les Juifs dans leur Talmud l'appellent le charpentier, *p.375*.

Jesus le Juste Chrétien Juif, estoit à Rome avec S. Paul en *62*, *p.293*.

Jesus fils d'Ananus commence à la fin de *62* à pleurer la ruine de Jerusalem, *p. 571*.

Le *jeûne* du mécredi commun dans l'Eglise, *p.29*. Celui du samedi à Rome, *p.177*. Ce qu'on dit de leur origine, *p. 29. 177*. Il y en avoit un avant Noel, *p.419*.

Jeunesse dans les anciens est l'age viril, *p.542*.

S. *Ignace* a esté disciple de l'Apostre S. Jean, *p.354*. Il est fait Evesque d'Antioche par Saint Pierre p.e. en 42, *p. 163*. Il souhaite d'aborder à Rome comme S. Paul &c. *p.285*.

S. *Ildephonse* Evesque de Tolede: on croit que le traité de la Virginité n'est point de luy, *p.469*.

L'*Illyrie*: ce qu'elle comprenoit dans le I. & dans le IV. siecle, *p.550*. S. Paul y a app. presché vers l'an 49, *p.549*.

Images; Si J.C. a envoyé la sienne à Abgare, *p.363*. Peintures de J.C, de S. Pierre, & de S. Paul sur les murailles, *p.186*. On envoie à Pulquerie un tableau de la Vierge, fait, dit-on, par S. Luc, *p. 70*. Les vraies images des Saints sont l'idée que nous devons avoir de leurs vertus, *Ib*.

L'*incestueux* de Corinthe, *p. 256. 258*. Saint Paul luy pardonne à la priere des Corinthiens, *p.261*.

S. *Indalece* l'un des premiers Evesques d'Espagne, *p.191*.

Les *Indes*, terme fort vague parmi les anciens, *p.357.387.642*.

Les *Innocens* massacrez à Bethléem pour J.C. &c. *p.10. 432*.

Innocent Prestre bastit une eglise de S. Jean Battiste sur la montagne des Olives vers l'an 400, *p.103*.

S. *Joachim*; on n'en sçait rien, *p.57.459*. On en dit bien des choses incertaines, *p.460*, fondées sur un faux Jacque, *Ibid*. Les Manichéens le font Prestre de la loy, *p. 457*. Quelques uns croient que c'est Heli appellé pere de S. Joseph par S. Luc, *p.478*.

Jonathas fils d'Anne est envoyé prisonnier à Rome en 52 &c. *p.569*.

José ou *Joseph* frere de S. Jacque le Mineur, *p. 365*, croit en J.C. peu avant sa Passion, & devient éminent en vertu, *p.367*. Ce n'est point Joseph Barsabas, *p.508*.

Joseph. V. S. Barnabé. Barsabas. Caïphe.

S. JOSEPH: *V. son titre p.73*, charpentier, epoux de la S^te^ Vierge, *p. 2*, n'estoit point pere de S.Jacque le Mineur, *p.366.624*. Il peut avoir epousé la Vierge comme son parent, *p.458*. On pretend qu'il estoit déja fort agé, *p. 464*. On ignore s'il savoit qu'elle vouloit garder sa virginité, *p.59*. Un Ange luy apprend qu'elle avoit

conceu du Saint Esprit, *p. 62*. Il va avec elle à Bethléem &c. *p. 3*: y retourne de Jerusalem aprés la Purification, *p. 6*, mene J.C. en Egypte, *p. 9*, le ramene d'Egypte à Nazaret, *p. 11*, le trouve dans le Temple parmi les docteurs, *p. 12*. Il alloit tous les ans faire Pasque à Jerusalem, *p. 11*.

S. JOSEPH d'Arimathie: *V. son titre p. 80*, met dans son tombeau le corps de J.C, *p. 48*.

Joseph l'historien va à Rome vers 63 ou 64 &c. *p. 567*. Il semble qu'on ait osté quelque chose de son texte sur Saint Jacque le Mineur, *p. 380*.

Joseph auteur d'une méchante histoire de S. Barthelemi avant la fin du IX. siecle, *p. 643*.

Saint *Irenée* n'a point fait de commentaire sur l'Apocalypse *p. 605*.

Iria en Galice; le siege episcopal en est transferé à Compostelle vers l'an 800, *p. 329*.

La bienheureuse *Isabelle* sœur de S. Louis: on luy donne un faux chef de S. Paul &c. *p. 309*.

S. *Isidore* de Peluse reçoit les faux actes de S. Pierre, *p. 188*.

S. *Isidore* de Seville: l'écrit sur les Saints n'est point de luy. *p. 595. 639*.

Ismael grand Pontife en l'an 60, *p. 568*, demande la condannation de S. Paul, *p. 278*.

L'*Iturée* soumise à Ptolemée, Lysanias &c. *p. 432*.

Judas Iscariot est fait Apostre, *p. 21*, promet de livrer J.C. aux Juifs, *p. 29*, reçoit son Corps &c. *Ib.* le trahit par un baiser &c. *p. 31*, se pend de desespoir &c. *p. 33*, & p.e. des le jour mesme &c. *p. 445*.

Judas loge S. Paul à Damas, *p. 199*.

Jude. V. Barsabas.

S. JUDE Apostre: *V. son titre p. 401*, estoit frere de S. Jacque le Mineur, *p. 366*, n'a point esté envoyé à Abgare par S. Thomas, *p. 614. 617*.

Les *Juifs* apprenoient tous un métier, *p. 193*, changeoient souvent leurs noms pour les rendre latins ou grecs, *p. 241*, estoient accoûtumez à mener des femmes avec eux, *p. 467*, payoient chacun deux dragmes par an pour le Temple, *p. 507*. Ils se troublent en apprenant la naissance du Messie, *p. 7*. Aprés l'avoir fait mourir, ils haïssent & persecutent les Chrétiens, *p. 146*, les maudissent, les calomnient partout, *p. 147*, les contraignent de sortir de Jerusalem aprés la mort de S. Estienne, *p. 194*. Ils veulent tuer S. Paul à Damas, *p. 202*, & à Jerusalem en l'an 37, *p. 204*. Ils excitent des seditions contre luy à Thessalonique, *p. 234*, & à Berée, *p. 235*. Ils sont chassez de Rome par Claude en 49 ou en 52, *p. 524*. Ils veulent encore assassiner S. Paul en 58, *p. 272. 275. 278*. Ils persecutoient moins les Chrétiens circoncis que les autres, *p. 254*. Ils reveroient mesme S. Jacque le Mineur, *p. 374*, & aiment mieux neanmoins voir mourir un homme que le laisser guerir par luy, *p. 375*. Ils avoient l'Evangile de S. Jean traduit en hebreu, *p. 346*.

Jule centenier mene S. Paul à Rome, & le traite bien, *p. 281*, sauve tous les prisonniers à cause de luy, *p. 283*, le remet à Burrhus, *p. 286*.

S. *Julien* Evesque de Tolede vers 691. On luy attribue un faux écrit, *p. 596*.

Juliople: la ville de Tarse prend ce nom, *p. 192*.

S. *Junias* parent de S. Paul &c. *Ibid.* peut estre l'un des 70 Disciples, *p. 27*, à moins que ce ne soit une Sainte &c. *p. 315*.

Jurisdictions differentes aisément accordées par la charité, *p. 337*.

Juste. V. Barsabas. Jesus.

Juste 3[e] Evesque de Jerusalem n'est point Barsabas, *p. 508*.

T. *Justus* loge Saint Paul à Corinthe vers 53, *p. 242*, n'estoit point circoncis, *p. 557*. Ce n'est point Tite à qui S. Paul écrit, *Ibid.*

La *justice* dans l'Ecriture comprend toutes les vertus, *p. 73*. C'est ainsi que le titre de Juste a esté donné à S. Joseph, *Ibid.* & à S. Jacque le Mineur, *p. 370. 374*.

S. *Justin* n'a point commenté l'Apocalypse, *p. 605*.

L'Empereur *Justin* II. bastit une eglise de S. Jean Battiste à Constantinople, *p. 107*, & une de S. Jacque le Mineur, *p. 380. 424*.

S[te] *Justine* vierge invoque la Mere de Dieu contre des magiciens &c. *p. 71*.

Justinien fait bastir à Constantinople en 519, une eglise de S. Pierre & de S. Paul &c. *p. 184*. S'il a établi la feste de la Purification, *p. 425*.

Juvenal Evesque de Jerusalem: s'il a envoyé le tombeau de la Vierge à Marcien &c. *p. 468*. Il estoit capable de faire de fausses histoires & de fausses pieces, *p. 470. 472*. Il peut estre auteur de la liturgie de S. Jacque, *p. 635*.

L

Lælius. V. Balbus.

Lame d'or portée sur le front par l'Apostre S. Jean, *p. 354*, par S. Jacque le Mineur, & par S. Marc, *p. 372*.

Don des *langues* commun dans le commencement de l'Eglise, *p. 121*.

Ceux de *Laodicée* en Phrygie écrivent à Saint Paul &c. *p. 292. 293*. S. Paul ne leur a point écrit, *p. 293. 576*.

Les *larmes* ne doivent estre employées que pour nos pechez ou pour ceux des autres, *p. 41*.

C. Cæcina *Largus* Consul en l'an 42, *p. 162*.

Le bon *Larron* est converti à la croix &c. *p. 42*.

Lazare est ressuscité par J.C. à Bethanie en l'an 33 &c. *p. 28*.

Lebbée surnom de S. Jude, *p.401.*

Leonide fait de faux actes de Saint André, *p.590.*

Leonce, *Leuce*, ou Luce Carin, suppose beaucoup de pieces à S. Jean & à d'autres Apostres, *p.354.355.360.590.592.*

Levi, autre nom de S. Matthieu, *p.589.*

Libre arbitre : Les Chrétiens estoient accusez de le ruiner pour établir la puissance de Dieu, *p.148.*

La *lieue* comprend 2500 pas, *p. 569*, ou 20 stades, *p.572.*

Limyre en Lycie à une lieue de la mer, *Ibid.*

S. *Lin* succede à S. Pierre en 66, *p.184.* On luy attribue de fausses histoires de S. Pierre & de S. Paul, *p.189.312.583.*

Lipare isle pres de la Sicile: on pretendoit vers 980 y avoir le corps de S. Barthelemi, *p.387.*

Liturgies faussement attribuées aux Apostres, *p.188.355.382.392.*

Livres, écrits : Les premiers Chrétiens aimoient mieux pratiquer les vertus que d'en écrire, *p. 345.* Un Prestre deposé pour avoir écrit une fausse histoire de S. Paul, *p.337.* Livres de magie brulez, *p.252.*

S. *Longin* martyr pres de Tyanes, peut estre le centenier qui assista à la mort de J.C, *p.47.* Ses actes sont sans autorité, *p.453.*

Longin converti, dit-on, par S. Paul, *p.583.*

La *Loy* : Les Gentils sont dechargez par le Concile des Apostres d'en observer les ceremonies, *p.224*, regardées non comme mauvaises, mais comme n'estant plus necessaires, *p. 228.* S. Paul les observe ou les omet selon l'utilité des autres, *p.246.* S. Jean en tolere l'usage, *p.336.* S. Jacque les observoit avec toute l'Eglise de Jerusalem, *p. 376*, mais non dans l'esprit des Juifs, *p.126.*

S. *Luc* peut estre Lucius parent de S. Paul, *p. 192.542.* C'est luy, dit-on, qui alloit à Emmaüs avec Cleophas, *p.368.* On croit qu'il se joignit à S. Paul à Troade vers l'an 51, *p.229*, & que S. Paul l'envoya à Corinthe en 57, *p.263.565.* Il l'accompagne l'an 58 à Philippes, *p. 267*, & à Jerusalem, *p.268*, & à Rome en 60-63, *p.280. 290.294.* On luy attribue la composition ou la traduction de l'epistre aux Hebreux, *p.296.* Son Evangile est quelquefois attribué à Saint Paul, *p.311.* Il restoit seul auprés de luy en 65, *p.305.* fait, dit-on, un tableau de la Vierge, *p. 70.* Son corps est porté à Constantinople le 3^e^ de mars 357 &c. *p.320.*

S. *Luce* de Cyrene, prophete &c. *p.409*, p.e. l'un des 70 Disciples, *p.27*, impose les mains à S. Paul en 44 &c. *p.207.*

Lucien parle p.e. de S. Paul, *p.210.*

Festes des *Lumieres*, c'est l'Epihanie, *p.14.*

Lydde ou Diospolis : S. Pierre y guerit Enée, *p.153.*

S^te^ *Lydie* est convertie à Philippes en 52 &c. *p.230.232.*

Lysanias est fait Roy de l'Iturée par M. Antoine &c. *p.432.*

Lysanias Tetrarque de l'Abilene pouvoit estre son petit-fils, *p.433.*

Claude *Lysias* Tribun, delivre Saint Paul des mains des Juifs &c. *p.272.*

Lysimaque. V. Alexandre.

Lystre, ville de Lycaonie : on y veut adorer S. Paul, & puis on le lapide, *p. 219.* S. Paul n'y aborde point, *p. 572.*

M

LA *Macedoine* : Dieu y envoie prescher S. Paul vers l'an 52, *p.229.*

S^te^ Marie *Madeleine* assiste au pié de la croix &c. *p. 49*, voit la premiere J.C. ressuscité &c. *Ibid.* Elle suit S. Jean, & meurt à Ephese, *p.336.* Ses reliques ont esté fort celebres à Vezelay, *p.469.*

Les *Mages* viennent adorer J.C. à Bethléem &c. *p.7*, preschent app. la foy dans la Perse, & y sont p.e. battizez par Saint Thomas, *p.9.613.* Diverses remarques sur leur histoire, *p.426.*

Malc esclave de Caïphe : S. Pierre luy coupe l'oreille, *p.114.*

Malc Prestre d'Emese puni pour n'avoir pas assez respecté le chef de Saint Jean Battiste &c, *p.106*, est gueri huit mois aprés, *p.107.*

Malte ; S. Paul y aborde, *p.537*, y est bien receu &c. & y convertit plusieurs personnes, *p. 284.285.* Depuis cela les serpens y sont sans venin, *p.284.*

Manahen prophete &c. *p. 409*, p.e. l'un des 70 Disciples, *p.27*, impose les mains à S. Paul en 44 &c. *p.207.*

Les *Manichéens* battizoient avec de l'huile, *p.360.*

Maqueronte, chasteau de Judée : S. Jean y est emprisonné & decapité, *p.96.99.*

Marc. V. S. Jean Marc.

S. *Marc* disciple & interprete de S. Pierre, le suit à Rome, *p.160*, l'aide à composer sa premiere epistre, *Ib.* écrit l'Evangile à Rome vers l'an 45 &c. *Ib.*|*647*, est envoyé prescher en Egypte l'an 49, *Ib.* y ayant p.e. esté destiné des l'an 36, *p.396.*

Marcel disciple, dit-on, de S. Pierre : on luy attribue une fausse histoire, *p.189.539.*

S. *Marcel* & S. Apulée martyrs : on n'en sçait rien, *Ibid.*

Eprius *Marcellus* Proconsul de Cypre sous Vespasien, *p.548.*

Marcel Prestre & Abbé pres d'Emese, trouve en 453 le chef de Saint Jean Battiste &c. *p. 104.* L'histoire qu'il en écrit doit passer pour assurée, *p.498.*

Marcelline heretique adore les images de J.C, d'Homere &c. *p.312.*

Les *Mardes* peuples d'Hircanie, *p.613*.

Les *Marges* peuples de la Mede, *p.612.613*.

S^te^ *Marianne* ou Marie, qu'on fait sœur de S. Philippe Apostre, *p.386*.

La S^te^ Vierge Marie Mere de Dieu : *V. son titre p.58*, consacre à Dieu sa virginité &c. *p.2*, epouse neanmoins S. Joseph, *p.74*. Des qu'elle a conceu J.C, elle visite S^te^ Elizabet &c. *p.61*. Elle souffre les soupçons de S. Joseph sans rien dire, *p.76*. Elle se met encore au rang des vierges, fable, *p.455*. Elle enfante J.C. à Bethléem, &c. *p.4*. Le 40^e^ jour elle le porte au Temple &c. *p.5*. le cherche & le trouve dans le Temple &c. *p.12*. S. Jean devenu son fils à la croix en prend toujours soin, *p.393*. Elle attend le Saint Esprit avec les Apostres, *p.118*. Elle s'apparoist à S. Gregoire Thaumaturge, *p.354*. Son eglise à Ephese estoit la cathedrale en 431, *p.350*. On n'a jamais souffert qu'on doutast de sa virginité, *p.624*.

S^te^ *Marie* de Cleophas : ce qu'on en sçait, *p.367*. Elle a app. esté mariée à Alphée, puis à Cleophas, *p.622*. Elle estoit propre sœur de la Vierge selon les Peres, *p.57.458.622*, mere de S. Jacque le Mineur &c. *p.365.622*, de S. Jude, de S. Simeon &c. *p.622*. Elle assiste à la croix &c. *p.49*. Ses reliques à Veroli en Provence, incertaines, *p.625*.

S^te^ *Marie* Madeleine. V. Madeleine.

Marie mere de Jean Marc : les Apostres se retirent p.e. chez elle aprés l'Ascension, *p.118.444*. Les Chrétiens y prient pour S. Pierre en 44, *p.167*.

Marie femme Chrétienne à Rome en 58, *p.914*.

Marie qu'on fait sœur de S. Jacque le Mineur, *p.368*.

S. *Martin*, la Vierge luy apparoist, *p.71*.

S. *Martinien*. V. S. Processe.

Les *Martyrs* apprennent de J.C. à tout souffrir, *p.38*. Ils n'ont pas esté insensibles aux tourmens, *p.222*. D'où procedoit leur generosité, *p.328*. Le martyre supplée au defaut des Sacremens, *Ibid*. Quelques uns sont martyrs de volonté sans rien souffrir, *p.839*. On donnoit d'abord ce titre à tous ceux qui avoient souffert pour J.C. sans en mourir, *p.405*.

Matthias grand Pontife sous Herode, ne peut faire sa fonction, *p.434*.

S. Matthias : *V. son titre p.408*, peut avoir assisté aux noces de Cana, *p.17*, & avoir esté l'un des 70 Disciples, *p.26*. Il est fait Apostre aprés l'Ascension en la place de Judas &c. *p.119*. Ce n'est point Zachée, *p.437*.

S. *Matthias* Ev. de Jerusalem vers 120 : son corps est p.e. à Rome, *p.408*.

S. Matthieu : *V. son titre p.389*, ne s'attache pas toujours à l'ordre du temps, *p.409*. On luy suppose un écrit sur la naissance de la Vierge, *p.460*.

S. *Maxime* Ev. de Riés vers 440. S. Pierre & S. André luy apparoissent, *p.323*.

Maximille femme d'Egée Proconsul d'Acaïe, *p.592.593*.

Megiste converti, dit-on, par S. Paul, *p.583*.

S. *Meliton* a écrit sur sur l'Apocalypse, *p.341*. On luy suppose un méchant livre sur la mort de la Vierge, *p.469*.

Mellite fait une fausse histoire de Saint Jean l'Evangeliste, *p.355*.

Meride en Espagne : sa metropole transferée à Compostelle en 1124, *p.329*.

Metaphraste fait profession de suivre un auteur mot à mot, parle en son nom, & l'altere, *p.902*.

Milan : on dit sans preuve que S. Barnabé y a presché, *p.637*.

Les *miracles* ne se doivent point attendre sans necessité, *p.300*, & ils ne sont point pour nous servir d'amusement *p.33*. Ceux qui les demandent par curiosité en sont indignes, *p.36*. Ils ne servent point à ceux qui ne les voient que des yeux du corps, *p.92*. Ils les faut croire quand ils sont bien autorisez, *p.644*.

Mnason de Cypre ancien disciple, & p.e. l'un des 70, *p.27*, ne s'appelloit point Jason, *p.513*.

Modestie inseparable de la virginité, *p.64*.

La *mort* : comment y courir, comment la fuir, *p.175*. Les Saints meurent avec repugnance, & neanmoins avec joie &c. *p.180*. Qui ne craint point la mort, ne peut rien craindre, *p.36*.

Myre en Lycie : S. Paul y aborde en l'an 60, *p.572*.

N

Narcisse dont parle Saint Paul ; quel il est, *p.315.587*.

Nathanael amené à J.C. par S. Philippe &c. *p.16.17.384*. Quelques uns le font compagnon de Cleophas à Emmaüs, *p.368*. Ce n'est point S. Barthelemi, *p.642*.

Nazaréens ; leurs vœux &c. *p.245*. D'autres faisoient quelquefois les frais de leur sacrifice, *p.271*. S. Jacque le Mineur observe leurs regles, *p.373*. Les Juifs donnent aux Chrétiens le nom de Nazaréens, *p.276*, sous lequel ils les maudissoient, *p.146*. Les *Nazaréens* heretiques : leur Evangile est different de celui de S. Matthieu, *p.395.646*.

Nazaret nommé aussi le bourg de *Nazares*, *p.74*.

Nerée disciple des Apostres, *p.316*.

S. *Nerée* & S. Achillée : on met leur martyre sous Trajan, *Ibid*. Leurs actes sont sans autorité, *p.189*.

Neron s'irrite des predications de S. Pierre & de S. Paul, *p.176*, de ce qu'ils font tomber Simon

le magicien, *Ibid.* de ce que S. Paul convertit sa concubine & son echanson, *p.302.* Il fait mourir ces deux Apostres, *p.529.*

L'Empereur *Nerva* rappelle S. Jean de son exil en 96, *p.341.*

Les *Nestoriens* ne veulent pas qu'on appelle la Vierge Mere de Dieu, *p.72.*

Nexocaride fait de faux actes de S. André, *p.590.*

S. *Nicanor* l'un des sept premiers Diacres, *p.141.*

Nicet est fait, dit-on, Evesque d'Amasée par S. Pierre, *p.161.*

Nicetas de Paphlagonie fait un eloge de Saint Barthelemi vers l'an 900, *p.643.*

Nicodeme neveu de Gamaliel, *p.335,* vient la nuit chercher J.C, *p.17,* aide à l'ensevelir, *p.48. 81,* est banni par les Juifs, *p.145,* & p.e. battizé par S. Pierre & par S. Jean, *Ibid.*

Nicolas l'un des sept premiers Diacres, *p.141.* Les *Nicolaites* combatus dans la seconde epistre de S. Pierre, *p.174,* & dans l'Evangile de S. Jean, *p.345.*

Novat. V. Gallio.

S. *Nymphas* à Laodicée en Phrygie, loué par S. Paul, *p.293.*

O

Obeissance enseignée à toutes sortes de personnes par J.C. enfant, *p.12.* Elle ne se doit à personne au prejudice de la loy de Dieu, *p.133. 139. 595.* Obeïr à Dieu, mesme lorsqu'on ne sçait pas la raison de ce qu'il commande, *p.229.*

Oblias ou Ophlias, surnom donné à S. Jacque le Mineur, *p.370.626.*

Les *œconomes* qui dispensoient le bien de l'Eglise, estoient Prestres en Orient, Diacres en Occident, *p.513.*

S. *Olympas* ou *Olympiade* disciple des Apostres, *p.316.*

S. *Onesime* esclave de Philemon, est converti par S. Paul en 61 &c. *p.289,* envoyé par luy à Colosses l'an 62, *p. 293. 575,* mais il n'a point porté la seconde aux Thessaloniciens, *p.556.* Il a p.e. esté Evesque de Berée en Macedoine &c. *p.294. 576.* On luy attribue des actes de Sainte Xanthippe, *p.580.* Ce n'est pas *Onesime* Evesque d'Ephese en 107, *p.576,* ni app. S. *Onesime* martyr à Pouzoles, *p.577.*

Ophlias, V. Oblias.

Oratoires des Juifs & des Samaritains, *p.230.*

L'*Ordination* s'est toujours faite avec le jeûne & la priere, *p.141.207.220.*

L'*ordre :* Dieu en aime la beauté, *p.60.* L'ordre de l'Eglise peut beaucoup pour la conversion des ames, *p.142.*

L'*orgueil :* J.C naist dans l'humiliation pour le guerir, *p.2.* Saint Paul craint de se perdre par l'orgueil &c. *p.211.* La singularité nous y expose, *p.214.*

Orose n'est pas seur pour la chronologie, *p.530.*

P

LE P. *Pagi* met mal la naissance de J.C. en l'an 748 de Rome, *p.421.*

Pallade affranchi de Claude sauve Felix son frere poursuivi par les Juifs, *p.277.*

Le Dieu *Pan :* on crie sous Tibere qu'il est mort, *p.47.*

S. *Pancrace* martyr celebre en Sicile &c. *p.190.*

Paneade. V. Cesarée.

S. *Pantene* trouve dans les Indes l'Evangile hebreu de S. Matthieu, *p.394.*

Saint *Papias* Evesque d'Hieraple, disciple de l'Apostre S. Jean, *p.354,* se sert de l'Evangile des Nazaréens, *p.395.*

Papisque Juif est converti par Jason, *p.235.*

Paradis où S. Paul fut ravi, *p.209.*

S. *Parmenas* l'un des sept premiers Diacres, *p.141.*

Les *Parthes* : S. Jean peut leur avoir presché, *p.336.*

Pasque celebrée le 14 de la lune par S. Jean, *Ibid.* S. Pierre & S. Paul peuvent y avoir observé le dimanche, *p.538.*

Passienus. V. Rufus.

Pasteurs : ce qui leur est le plus necessaire est d'aimer uniquement J. C, *p. 116.* Ils trouvent tous leurs devoirs dans les lettres à Timothée & à Tite, *p.299.*

Patmos, l'une des isles Sporades &c. *p.339.*

Patres, ville d'Acaïe : S. André y est crucifié, *p.320.*

S. *Patrobe* disciple des Apostres, *p.316.*

S. PAUL : *V. son titre p. 192,* est converti en persecutant l'Eglise l'an 34 ou 35, *p.144,* vient voir S. Pierre en 37, *p.161.* S. Barnabé le laisse toujours parler &c. *p. 411.* Il expose en 51 sa doctrine à S. Pierre, S. Jean, & S. Jacque &c. *p.376,* & est reconnu par eux Apostre des nations &c. *p.170.* Il reprend S. Pierre à Antioche &c. *p.171,* presche le premier à Corinthe, *p.527.* S. Pierre loue ses lettres, marque p.e. celle aux Hebreux, *p.175.* Dieu luy revele qu'il mourra à Rome, & il y court &c. *Ibid.* Il irrite Neron en preschant la pieté & la chasteté, *p. 176,* & en faisant tomber Simon, *Ibid.* On pretend qu'il a établi Pasque au dimanche, *p.188.538,* qu'il a envoyé sept Evesques en Espagne, *p.191,* qu'il fut fouetté avant que d'estre decapité, *p.180.* Son corps estoit sur le chemin d'Ostie vers 212 &c. *p.180.* Son tombeau tres reveré à Rome &c. *p.182.* On le peignoit avec J.C, *p.186.*

Sergius *Paulus* Proconsul de Cypre est converti par S. Paul en 44 ou 45, *p.215.*

S. *Paul* premier Evesque de Narbone, a vécu en 250, *p.216*.

Ste *Paule* visite le tombeau de S. Jean Battiste à Sebaste vers 386, *p.102*.

S. *Paulin* met des cendres de S. Jean Battiste sous l'autel de S. Felix à Nole, *p.103*, alloit tous les ans à Rome à la S. Pierre, *p.183*. Son corps est à Rome dans l'eglise de S. Barthelemi, *p. 389*.

Pauvres: J.C. en est la gloire, *p.2*.

Pearson fait Heracleon trop ancien, *p.187*, met le Concile de Jerusalem deux ans trop tost, *p.549*.

Peché: nul n'en est exemt, *p.100*. En y perseverant on s'accoutume à le commettre avec plus de hardiesse &c. *p.130*.

Pelode port de Buthrote en Epire, *p.47*.

La *penitence* de S. Jean confond nostre lascheté, *p. 89*. Exterieur de penitence attire les hommes, *p. 90*. Grand exemple de penitence dans S. Pierre, *p.115*, & dans le voleur converti par S. Jean, *p.344*. S. Pierre en la proposant à Simon, condanne les heretiques qui l'ont niée, *p.152*. Les penitens n'estoient point admis à l'état ecclesiastique, *p.605*.

La *Pentecoste*: on ne trouve point qu'elle durast plus d'un jour parmi les Juifs, *p.567*.

La *Perée*, partie de la Judée audelà du Jourdain, *p.89*.

S. *Peregrin* Confesseur en Sicile, *p.190*.

Les *Peres* de l'Eglise: on ne doit point dire qu'ils se trompent sans des preuves considerables, *p.646*.

Persecution de l'Eglise aprés la mort de S. Estienne, *p. 194*. Elle fait porter l'Evangile en divers endroits, *p. 143*. J.C. nous apprend à l'eviter quand on le peut, sans tenter Dieu, *p. 24.203*. Tous les membres de l'Eglise souffrent quand un seul souffre, *p.197*.

Perside travaille beaucoup pour l'Evangile, *p.316*.

Ste *Petronille* vierge à Rome: ce qu'on en dit, *p.189*.

Pharisiens scrupuleux dans les petites choses, manquent aux plus grandes, *p.34*. meprisent le batesme & la predication de S. Jean, *p.91.94*. les plus séveres des Juifs, mais les plus superbes, *p.193*. Ils croyoient la resurrection, & sur cela sont pour S. Paul, *p.275*.

Ste *Phebé* ou Phœbé Diaconisse de Cenchrée, loge Saint Paul, *p. 244*. Elle porte app. en 58 l'epistre aux Romains, où elle est fort louée &c. *p.266*.

Phenice, port en Candie &c. *p.282*.

S. *Philemon* habitant de Colosses, est volé par Onesime son esclave &c. *p. 289*. Sa vertu &c. *p.290*. Les Grecs en disent bien des choses, *p.574*.

Philet rejetté la resurrection du corps, *p.305*.

Philippe fils du grand Herode & de Cleopatre de Jerusalem, *p.96*, est fait Tetrarque de l'Iturée, *p.11.14.433*, fait du bourg de Bethsaïde la ville de Julie, *p. 108*. Il n'a point esté mari d'Herodiade, mais de Salomé sa fille, *p.101.492*.

Herode *Philippe* fils aussi du grand Herode & de Mariamne, epouse Herodiade sa niéce, & en a Salomé: Antipas son frere luy enleve Herodiade &c. *p.96.492*.

Saint PHILIPPE Apostre: *V. son titre p. 383*, appellé par J.C, luy amene Nathanael, *p. 16. 110*, peut s'estre trouvé aux noces de Cana, *p. 17*. Il assiste Theodose contre Eugene, *p. 354*. Gelase commence une eglise de son nom, *p.380*. On pretend avoir son corps à Rome & à Toulouse, *p.381*.

S. *Philippe*, l'un des sept premiers Diacres, *p.141*, presche la foy à Samarie en 34, & y battize &c. *p. 151*, mais n'y peut pas donner le S. Esprit, *Ibid.* S. Paul loge chez luy à Cesarée l'an 58, *p.270*.

Philippe Abbé à Jerusalem en 362, envoie à S. Athanase des reliques de Saint Jean Battiste, *p.102.103*.

Philippes, colonie en Macedoine: S. Paul y presche en 52 &c. *p.230*. Dieu fait la grace aux Philippiens de souffrir pour luy, *p.232*. Ils assistent souvent S. Paul, *p. 233*, luy envoient Epaphrodite leur Evesque en 61 &c. *p. 287*, Saint Paul leur écrit en 62 &c. *p.288*.

S. *Philologue* disciple des Apostres, *p.316*.

Philon connoist p.e. S. Pierre à Rome, *p.164*.

S. *Phlegon* disciple des Apostres, *p.316*.

Phlegon l'historien parle app. des tenebres arrivées à la mort de J.C, *p.449*.

Phœbé. V. Phebé.

Ste *Photine*: les Grecs croient que c'est la Samaritaine, *p.435*.

S. PIERRE: *V. son titre p.108*, amené à J.C. par S. André son frere &c. *p.10.378*. J.C, dit-on, le battize seul &c. *p. 435*, est appellé pour ne le plus quitter du tout &c. *p.18*, assiste à la resurrection de la fille de Jaïre, *p. 20*, marche sur la mer, *p. 24*. refuse de quitter J.C, *Ibid.* prepare la Cene avec S. Jean, *p.332*, le prie de demander à J.C. qui le devoit trahir, *p.333*. J.C. le reprend d'avoir pris l'épée pour le defendre, *p.31*. Ce fut p.e. S. Jean qui le fit entrer chez Caïphe, *p.333*. Il y renonce J.C, *p.32*. Il vient voir son sepulcre &c. *p.50*. J.C. luy apparoist, *p.51*, luy dit de le toucher. *Ibid.* Il se jette dans la mer pour le venir trouver &c. *p. 52*, luy demande ce que deviendra S. Jean, *p. 334*. Ces deux Apostres tres unis, *Ibid.* J.C. leur communique le don de science, *p. 52*. Ils battizent p.e. Gamaliel &c. *p.335*, cedent à S. Jacque le Mineur le siege de Jerusalem, *p. 371*. Saint Paul vient à Jerusalem

en 37 voit S. Pierre, *p.203*, qui est mis en prison à Jerusalem par Agrippa, *p.595*, maintient la liberté de l'Evangile en 51 dans le Concile de Jerusalem, *p.223*, y reconnoist S. Paul & Saint Barnabé Apostres des nations &c. *p.225*. Il va à Antioche, & y est repris par S. Paul, *p.226*. Les Corinthiens se divisent à son sujet, *p.256. 562*. Monumens de sa predication à Sinope dans le Pont, *p.319*. On pretend sans preuve qu'il a ordonné un Evesque à Byzance, *p.589*. Il s'apparoist vers l'an 400 à S. Maxime de Riés, *p.323*. S. Jude imite beaucoup sa seconde epistre, *p.402*.

Pierre le Foulon fait benir l'eau la veille de l'Epiphanie, *p.25*, met la Vierge dans toutes les prieres, *p.73*.

Ponce *Pilate* gouverne dix ans la Judée, *p.14*. Il veut delivrer J.C, & le condanne neanmoins plutost que de s'exposer &c. *p.35*. Il ne veut pas changer le titre de la croix, *p.41*, donne le corps de J.C. pour l'enterrer, & des soldats pour le garder, *p.48*. Il écrit à Tibere sur J.C, *p.144*, & app. dés l'an 33 ou 34, *p.515*. On a plusieurs lettres de luy sur cela, toutes fausses, *p.516*.

Plautille donne, dit-on, son mouchoir à S. Paul, *p.584*.

S. *Polycarpe* est fait Evesque de Smyrne par S. Jean, *p.342*, dont il estoit disciple, *p.354*.

Polymnius Roy des Indes, dit-on, est converti par S. Barthelemi, *p.644*.

S^te^ *Polixene*. V. S^te^ Xanthippe.

Le *Pont*: on croit que S. Paul y a presché, *p.221*.

Les grands *Pontifes* des Juifs: ceux qui l'avoient esté en gardoient le titre, *p.434*. S'ils avoient un Vicaire, *Ibid.*

Porphyre Archidiacre d'Emese assiste au Concile de Calcedoine, *p.105*.

Le *Pradestinatus*, ouvrage sans autorité, *p.412*.

Un *Predicateur* ne doit rien dire qui ne soit utile aux auditeurs &c. *p.122*, n'estre attaché à personne, *p.87*. Sa reputation doit estre sans tache, *p.286*. Le ministere de la parole doit estre preferé aux devoirs de la pieté naturelle, *p.384*.

Priere: Dieu exauce quelquefois les méchans par colere, & n'exauce pas les bons par misericorde, *p.19. 212*. J.C. nous donne l'exemple de la priere, *p.30*, & de chercher pour cela la solitude, *Ibid.* Prier pour se preparer à la tentation, *Ibid.* & à recevoir les graces du ciel, *p.117.120*. Prier dans les afflictions avec soumission à la volonté de Dieu, *p.30*. Priere fervente: sa force, *p.231*. Prier sans ardeur, n'est pas prier, *p.134*. S. Paul prie quelquefois à genoux dans le temps de Pasque, *p.270*. S. Jacque le Mineur prie souvent prosterné en terre, *p.374*.

Les *Princes* bons ou mauvais sont des ministres de la volonté de Dieu, *p.3*.

S^te^ *Priscille* ou *Prisque*. V. Aquila son mari.

S^te^ *Prisque* martyre à Rome vers 275 &c. *p.247*.

Probe converti, dit-on, en Espagne par Saint Paul, *p.580*.

S. *Processe* & S. Martinien martyrs celebres à Rome: on en ignore le temps &c. *p.179*. Leurs actes sont sans autorité, *p.532*.

S. *Procle* Evesque de Constantinople: On peut douter si le discours sur la liturgie est de luy, *p.635*.

S. *Procore* l'un des sept premiers Diacres, *p.141*.

L'écrit de *Procore* nouveau & plein de fables, *p.336.355*.

Procule: on donne ce nom à la femme de Pilate &c. *p.445*.

Les *Prophetes* conservoient la liberté de leur jugement, *p.209*.

Proselytes: on donnoit ce nom aux Gentils qui s'estoient fait Juifs, *p.548*.

La *Providence* reconnue par les plus barbares, *p.284*. Elle fait tout réussir à l'avantage de ceux qui aiment Dieu, *p.287*, fait servir à ses desseins la malice de ses ennemis, *p.134*.

Ptolemée fils de Mennée se fait prince de Calcide, d'Heliople, & de l'Iturée &c. *p.432*.

Les *Publicains*: ce que c'estoit &c. *p.391*. Il y en avoit de Juifs, *p.645*.

Publie le premier de Malte, reçoit bien Saint Paul &c. *p.285*. Ce n'est point S. Publie Evesque d'Athenes, martyrizé sous M. Aurele, *p.574*.

S. *Pudent* disciple des Apostres à Rome en 65. On le fait sans fondement Senateur &c. *p.163*. Les Grecs l'honorent le 14 d'avril &c. *p.281. 572*.

S^te^ *Pulquerie* Imperatrice, fait bastir à Constantinople deux eglises de la Vierge, *p.72*.

La *pureté* veritable est celle du cœur, *p.24*.

Feste de la *Purification*. V. la Chandeleur.

Q

QUadratus gouverneur de Syrie, envoie prisonniers à Rome en 52 Jonathas & Ananie Pontifes des Juifs, *p.568*.

S. *Quarte* disciple de S. Paul en 58, *p.317*.

Les *Quartodecimans* avoient de faux actes de la Passion de J.C, *p.516*.

Quintilius. V. Varus.

P. Sulpicius *Quirinius* fait un denombrement dans la Judée à la naissance de J.C, & un autre dix ans aprés, *p.417*.

R

RAbins: leurs écrits sont pleins de fables, *p.438*.

Un *Recabite* s'oppose à la mort de S. Jacque le Mineur, *p.378*. Les Recabites n'estoient point Juifs de race, *p.633*.

Recarede premier Roy Catholique d'Espagne &c. *p.107.*

Recognitions, livre apocryphe &c. *p.187.*

Reliques de S. Jean Battiste & de S. André portées en divers endroits, *p. 103. 321.* On ne touchoit point aux corps des Saints dans l'Occident &c. *p.184.536.* Les linges qui en approchoient s'envoyoient comme des reliques, & faisoient des miracles, *p.138.* Respect qu'on a eu pour les tombeaux de S. Pierre & de S. Paul, *p.182.* On honore les tombeaux des Saints lors mesme qu'ils sont vides, & Dieu y fait des miracles, *p.103.* Les vétemens de S. Paul guerissent des maladies, *p.251.* Ses chaines & celles de S. Pierre extremement reverées, *p.185.309.* On en envoyoit des limures, *p.185.* Les premiers Chrétiens respectoient tout ce qui avoit appartenu aux Apostres, *p.380.*

Resurrection : les Atheniens s'en moquent, *p. 236.* Celle de J. C. est le propre objet de la foy Chrétienne, *p. 275.* Si l'on peut dire que quelques Saints soient déja ressuscitez pour ne plus mourir, *p.451.471.*

Revelations ; n'en point chercher : aimer la voie commune, *p.155.*

Rhode servante Chrétienne en 44, *p.167.*

Rhodion : C'est app. le mesme qu'Herodion, *p.537.*

Richesses ne servent qu'à nous affoiblir, *p.80.* qui les aime n'a que faire de tentateur pour se danner, *p. 128.* Usage que les premiers Chrétiens en ont fait, *p. 134.* Quelques philosophes les ont quittées, mais par vanité, *p. 126.* On peut se sauver estant riche quand on le veut de tout son cœur, *p.313,* mais pour cela il faut un miracle, *p.27.* Le demon est davantage vaincu, & l'Eglise plus edifiée par la conversion des grands & des riches, *p.216.*

Rome, maistresse de tous les peuples, estoit esclave de leurs folies, *p.162.* S. Pierre y vient prescher en 42, en est 25 ans Evesque, *p. 162. 163.* Les Romains reçoivent la foy avec ardeur, *p.163.* Saint Paul desire beaucoup de les visiter, *p. 255.266.* Il leur écrit en 58, *p.264.* Les citoyens Romains estoient quelquefois enchainez, *p.568.*

S. *Rufe* martyr honoré le 18 de decembre, *p.447.*

Passienus *Rufus* Consul en la 42^e année Julienne, *p.5.*

S

SAbbat second-premier : ce que c'est, *p.20.*

Calvisius *Sabinus* Consul en la 42^e^ année Julienne, *p.5.*

Les *Saces* peuples d'Asie vers la Sogdiane, *p.319.*

Les *Saddúcéens* ne croyoient pas la resurrection : Ils estoient de la faction de Caïphe, *p.138.*

Les *Saints* : leur intercession puissante pour ceux qui les imitent, *p.111.* Il est dangereux de faire entre eux des comparaisons, *p.310.* Beaucoup nous sont inconnus pour nous apprendre à aimer la vie cachée, *p. 401.* Il est avantageux de vivre en la compagnie des gents de bien, *p.283.*

Salamine, capitale de l'isle de Cypre : S. Paul & S. Barnabé y preschent, *p.215.*

Salmone, promontoire de Candie, *p.281.*

S^te^ *Salomé* femme de Zebedée : ce qu'on en sçait, *p. 324.* On luy donne sans fondement le nom de Marie, & la qualité de sœur de la Vierge, *p.459.595.* On met sans preuve sa mort en Provence &c. *p.594. 595,* aussibien que ses reliques, *p.625.*

Salomé qu'on fait sœur de S. Jacque le Mineur, *p.366.595.*

Salomé fille d'Herode Philippe & d'Herodiade, *p.96.492,* obtient en dansant la mort de Saint Jean Battiste &c. *p.99,* epouse vers l'an 32 Philippe son oncle, & ensuite Aristobule son cousin germain, *p.101.*

La *Samarie* soumise aux Romains avec la Judée, *p.13.* La ville de *Samarie* pres de Sichem est nommée Sebaste par Herode, *p.18.* S. Jean Battiste n'y est point mort, mais y a esté enterré, *p. 493.* Elle reçoit la foy par S. Philippe avant les Gentils &c. *p.150,* parceque les *Samaritains* approchoient beaucoup des Juifs, *Ib.* La *Samaritaine* convertie vers le milieu ou la fin de l'an 30, *p. 28.* Les Grecs l'appellent Photine &c. *p. 435.*

Saphire femme d'Ananie, punie de son avarice & de son mensonge, *p.136.*

Sapsas, lieu où on croit que S. Jean a vécu dans le desert, *p.87.*

La *Sarone*, ville & canton de la Judée, *p.517.*

Sentius *Saturninus* gouverneur de Syrie, n'a point fait le denombrement dans la Judée, *p. 417.* Il quitte la Syrie des devant l'automne de l'an 748 de Rome, *p.421.*

Saul ou *Saül* : c'est le premier nom de Saint Paul, *p.192.542.*

Scandales dans l'Eglise des son origine, *p. 140.*

Sceva Juif : ses enfans sont battus à Ephese par le demon vers 55, *p.251.*

La *Scythie* : S. André y presche, *p.319.*

Sebaste. V. la Samarie.

Sebastople, ville de la Colchide, *Ibid.*

Σεβόμενοι, n'estoient pas toujours circoncis, *p.557.*

Second de Thessalonique suit S. Paul de Grece en Asie l'an 58, *p.267.*

S. *Second*, l'un des premiers Evesques d'Espagne, *p.191.*

Seleuque [ou Leuce] imposteur, supposé à S.

Matthieu un écrit sur la Vierge, *p. 460*.

Le *Senat* refuse de reconnoistre J.C, *p.145*.

Seneque : ses lettres à S. Paul sont fausses, *p.311*.

Sentius. V. Saturninus.

Le saint *Sepulcre* ; on en emporte de la terre, qui est honorée par tous les Chrétiens &c. *p.49*.

S. *Serapion* Ev. d'Antioche en l'an 200, écrit contre l'Evangile de S. Pierre, *p.187*.

Sergius. V. Paulus.

Sulpice *Severe* se trompe sur le naufrage de S. Paul, *p.573*.

Severien de Gabales presche où il y avoit des reliques de S. Jean Battiste, *p.495*.

Severité plus utile en des rencontres que la douceur, *p.252*.

Les *Sibylles* : on pretend que S. Paul en conseilloit la lecture, *p.238*.

Sicar & *Sichem* distinguées & confondues, pres de Naplouse, *p.18*.

Saint *Silas* ou *Silvain*, *p. 240*, pouvoit estre citoyen Romain, *p. 232*, & l'un des 70 Disciples, *p. 27*, porte de Rome en Asie la premiere epistre de S. Pierre vers 45, *p.169*, & en 51 celle du Concile de Jerusalem à Antioche, *p.224*, où il s'arreste, *p.226*. S. Paul le prend pour compagnon dans la fondation & la visite des Eglises, *p. 227*. Ils sont fouettez & emprisonnez à Philippes &c. *p.231*, preschent à Thessalonique & à Berée, *p. 234*, d'où S. Paul mande Silas à Athenes, *p.236*. Silas le va trouver à Corinthe &c. *p.240*, où il presche la foy, *p.242*, & écrit avec luy les deux epistres aux Thessaloniciens, *p.241*. Il est envoyé selon quelques uns à Corinthe en 57, *p.263.565*, est honoré le 13 de juillet &c. *p.242*.

Silence de Dieu dans l'operation de ses mysteres, *p.3*. de la Vierge à l'égard de S. Joseph, *p.5*. de J.C. dans sa Passion : ce qu'il nous apprend, *p.36.38*. Il est encore muet dans son Evangile, si on ne l'escoute avec foy, *p.35*.

Simeon, Symeon, ou Simon. V. S. Pierre.

S. *Simeon* reçoit J.C. entre ses bras, *p. 6*. Il n'est point certain qu'il fust Prestre &c. *p.424*. Son corps est transferé à Constantinople, *Ibid.*

Saint *Simeon* ou *Simon* cousin de J.C, pouvoit estre le frere de S. Jacque le Mineur, *p.366.622*, aprés lequel il est fait Evesque de Jerusalem en 62 par les Apostres, *p.174. 336. 402. 405*. Ce n'est point l'Apostre S. Simon, *p.651*.

S. SIMON Apostre : *V. son titre p.399*. On veut que ce soit Nathanael, *p.16*.

Simon le Cyrenéen porte la croix de J.C, *p. 40*. On ne sçait pas s'il estoit Juif, *p.446*.

Simon ou Simeon le Noir prophete &c. *p.409*, peut estre l'un des 70 Disciples, *p.27*. Ce n'est pas app. Simon le Cyrenéen, *p. 446*. Il impose les mains à S. Paul & à S. Barnabé en 44, *p.207*.

Simon corroyeur à Cesarée, loge S. Pierre en 35, *p.154*.

Simon le magicien trompe longtemps les Samaritains, *p.151*. Frapé des miracles de S. Philippe, il demande le battesme &c. *Ibid.* veut acheter le S. Esprit, & quitte l'Eglise au lieu de faire penitence, *p.152*, court partout pour tromper le monde, se fait adorer à Rome, *p.165*, veut voler, tombe, & se tue vers 65, *p.176*. On luy attribue une tonsure, *p. 538*. S. Pierre combat les *Simoniens* dans sa seconde lettre, *p. 174*. Ce sont p.e. ceux qui infectoient l'Eglise de Colosses, *p.292*, & que S. Paul combat dans l'epistre aux Ephesiens, *p.306*. Ils luy supposent une predication, *p.311*.

Le Pape *Simplice* fait bastir une eglise de S. André, *p.323*.

Sinope, ville du Pont : on croit que S. Pierre & S. André y ont presché, *p.162.319*.

Sixte III. consacre à Rome une eglise de la Vierge, *p.72*.

Sopatre. V. Sosipatre.

Sophrone n'est point app. auteur des additions faites aux hommes illustres de S. Jerome, *p.319. 327*.

Le *sort* n'est point défendu lorsqu'il est utile à la paix, *p. 508*. Les *Sorts* des Apostres, livre apocryphe, *Ibid.*

Sosipatre ou Sopatre parent de S. Paul, *p.192. 566*, quoique p.e. gentil &c. *p. 542. 553*, estoit de Berée en Macedoine &c. *p. 235*, suit S. Paul de Grece en Asie l'an 58, *p. 267*.

Sosthene chef de la synagogue est battu devant Gallion en 53 &c. *p. 245. 557*. Luy ou un autre *Sosthene* qui estoit l'un des 70 Disciples, écrit avec S. Paul la premiere aux Corinthiens en 56, *p. 257*, est honoré par les Latins & par les Grecs, *p.563*.

S. *Staquys* premier Ev. de Byzance, *p. 588. 589*.

Stephane : sa maison la premiere convertie en Acaïe, *p.239*. Il va trouver S. Paul à Ephese en 56 de la part des Corinthiens, avec Fortunat & Acaïque &c. *p. 256*.

Les *Stoïciens* veulent jouir de leur vertu, *p. 236*.

Stratocle frere, dit-on, d'Egée Proconsul d'Acaïe, *p.591.592*.

Suanir, qu'on dit estre une ville de Perse, *p. 400*.

Sulpicius. V. Quirinius. Severus.

L. *Sylla* : J.C. naist sous son Consulat, *p.4*.

Le *symbole* des Apostres peut avoir esté composé en l'an 36 &c. *p.397. 650*. S. Jean l'Evangeliste en donne un à S. Gregoire Thaumaturge, *p.354*.

Le Pape *Symmaque* fait bastir à Rome une eglise de S. André, *p. 323*.

Ste *Syntyque* illustre à Philippes par ses bonnes oeuvres, *p.288.*

Syzygue estoit p.e. l'un des principaux Chrétiens de Philippes, *Ibid.*

T

Sainte *Tabithe* veuve ressuscitée à Joppé par S. Pierre, *p.153.*

Tadormine, ville de Sicile ruinée par les Sarrazins &c. *p.190.*

Tarse, capitale de la Cilicie, fort elevée par Auguste &c. *p.192.*

Tatthée. V. Thaddée.

Temple de Jerusalem: tous les Juifs y payoient un tribut, *p.25.112.507.*

J.C. a esté *tenté* pour nous apprendre à surmonter les tentations, *p.15.*

S. *Terce* écrit sous S. Paul l'epistre aux Romains en 58 &c. *p.266.316.*

Tertulle avocat des Juifs contre Saint Paul, *p.276.*

Tertullien esprit peu exact, *p.421*, se trompe en ne voulant pas que Saint Paul ait pardonné à l'incestueux de Corinthe, *p.262*, & en mettant la naissance de J.C. sous Sentius Saturninus, *p.417.421.* Les *Tertullianistes* heretiques s'emparent à Rome du tombeau de S. Processe vers 392, *p.179.*

Tetrarque; c'est le prince du quart d'un Etat, *p.11.*

Thabor, montagne de Galilée où J.C. s'est transfiguré, *p.25.*

S. *Thaddée* ou Tatthée l'un des 70 Disciples, & p.e. frere de S. Thomas, guerit Abgare Roy d'Edesse vers l'an 36, le convertit avec toute la ville &c. *p.360. 364. 612.614.* On attribue la mesme chose à S. Jude *Thaddée* l'un des douze Apostres, *p.403.614.617.*

Thallus historien a vécu aprés J.C, avant Africain, *p.450.*

Thamus pilote, apprend que Pan est mort *p.47.*

Ste *Thecle* peut avoir esté convertie par Saint Paul en 45, *p. 219.* Sa vie par Basile de Seleucie est sans autorité, *p.316.* Elle apparoist à Saint Martin, *p.71.*

S. *Theodore* Studite fait dans le IX. siecle un eloge de S. Barthelemi, *p.643.*

Theodoret reçoit des reliques de S. Jean Battiste &c. *p.103.*

L'Empereur *Theodose* I. transporte à Constantinople un chef pretendu de S. Jean Battiste, *p. 496*, fait demolir à Alexandrie le temple de Serapis, & bastir en sa place une eglise de ce Saint, *p.102.* S. Jean & S. Philippe Apostres luy apparoissent en 394 &c. *p.354.*

S. *Theodose* Abbé pres de Jerusalem: situation de son monastere, *p.8.*

Theophile Evesque d'Alexandrie peut avoir dedié l'eglise de S. Jean Battiste le 27 de juin 395, *p.102.494.*

Les *Thessaloniciens* embrassent la foy avec ardeur en 52 &c. *p. 233*, sont persecutez par leurs concitoyens, *p. 238.* S. Paul leur envoie d'Athenes S. Timothée, *Ibid.* & leur écrit deux lettres de Corinthe vers 53, *p.240.241.*

S. Thomas Apostre: *V. son titre p.355.* J.C. le laisse douter de sa resurrection afin de nous en assurer, *p.51.* Il battize, dit-on, les Mages dans la Perse, *p.9.* Leuce en fait une fausse histoire, *p.355.*

Thomas disciple de Manichée, fait un faux evangile, *p.360*, presche ses erreurs dans les Indes, *p. 613.* Un autre *Thomas* y repand le Nestorianisme vers l'an 800, *Ibid.*

La *Thrace*: on croit que S. Paul y a presché, *p.281.*

Thyatires: l'Eglise y est ruinée vers l'an 200 par les Montanistes, *p.604.*

Tibere. V. Alexandre.

L'Empereur *Tibere* s'informe de ce que l'on disoit de la mort de Pan, *p.47*, propose au Senat de reconnoistre la divinité de J.C, défend de persecuter ses disciples, *p. 145.*

S. *Timon*, l'un des sept premiers Diacres, *p. 141.*

S. *Timothée* estoit parent de Saint Paul selon Origene, *p. 542.* Saint Paul le prend avec luy à Lystre en 51, le fait circoncir &c. *p.227*, le laisse à Berée pour le venir trouver à Athenes, *p.236. 238*, le renvoie d'Athenes à Thessalonique, *Ib.* Timothée le rejoint à Corinthe &c. *p.240*, écrit avec luy les deux epistres aux Thessaloniciens, *p.240.241*, mais ne les porte pas, *p. 556*, presche à Corinthe, *p.242*, suit S. Paul à Ephese en 54, p.250, est envoyé l'an 56 en Macedoine & à Corinthe, *p.256*, mais sans porter la premiere aux Corinthiens, *Ibid.* revient à Ephese, d'où il passe en Macedoine avec S. Paul l'an 57, *p.260*, écrit avec luy la seconde aux Corinthiens &c. *p.261*, le suit de Grece en Asie l'an 58, *p. 267*, écrit avec luy de Rome à Philemon en 61, *p.290.* aux Philippiens & aux Colossiens en 62, *p.288. 293*, est envoyé à Philippes, *p.295.* mis en prison, & delivré en 63 &c. *p. 298. 575.* S. Paul l'établit vers 64 Evesque d'Ephese, *p.299*, qu'il gouverne comme Evesque, quoique S. Jean y demeurast &c. *p. 337.* S. Paul luy écrit de Macedoine sa premiere epistre, *p.299*, le vient voir en 65 &c. *p. 301*, luy écrit sa seconde epistre pour le faire venir à Rome avant l'hiver &c. *p. 304.* Pourquoi il ne le guerit pas de la foiblesse de son estomac, *p.300.* S. Timothée n'estoit pas odieux aux Juifs, *p.298.* Il est martyrizé en l'an 97, *p.341.* Son corps est porté à Constantinople en l'an 356, *p.381.*

S. *Tite* servoit d'interprete à S. Paul, *p. 260*,

qui le mene au Concile de Jerusalem, p. 223, confere devant luy avec les Apostres, p. 224, ne veut point qu'il soit circoncis, p. 225. 227. 551. On pretend que *Tite* Diacre a porté vers 53 la seconde aux Thessaloniciens, p. 556. Il estoit avec S. Paul à Ephese en 56, p. 250, va par son ordre rétablir l'Eglise de Corinthe &c. p. 255. Il revient de Corinthe trouver Saint Paul, qui le renvoie porter sa seconde epistre aux Corinthiens en 57 &c. p. 261, le laisse en Candie app. en 63, p. 299, luy écrit & le rappelle auprés de luy, p. 300. Tite estoit en Dalmacie l'an 65, p. 305. Ce n'est point *Titus* Justus de Corinthe, p. 557. V. Justus.

Tobie loge S. Thaddée à Edesse, p. 503.

Tonsure clericale rapportée par quelques uns à S. Pierre, p. 180. 532.

Saint *Torquat*, l'un des premiers Evesques d'Espagne, p. 191. Son corps est à Guadix, *Ibid.*

La *Traconite* &c. donnée à Herode par Auguste, p. 433.

Les *Traditions* de S. Matthias, livre apocryphe, p. 406.

L'Empereur *Trajan* commence en janvier 98. &c. p. 349.

Travail des mains : S. Paul s'y occupe pour plusieurs raisons, p. 213, & d'autres Apostres aussi, p. 404. S. Paul le recommande fort aux Thessaloniciens, p. 242. Les Juifs faisoient apprendre un métier aux étudians, p. 193.

Triephon pretend avoir esté battizé par Saint Paul, p. 210.

Le mot de *Trinité* n'est pas du siecle des Apostres, p. 532.

Tristesse involontaire dans les maux ne nous rend point coupables, p. 30. J.C. l'a prise volontairement pour nous communiquer sa joie &c. *Ibid.*

Trogile ou *Trogylle*, isle & promontoire d'Asie pres de Samos, p. 566.

S. *Trophime* suit S. Paul en Asie l'an 58, p. 267, & à Jerusalem, p. 272. S. Paul ne le laisse point à Arles en 63, p. 580. Il demeure malade à Milet l'an 65, p. 301. Les Grecs l'honorent le 14 d'avril, p. 281, disent qu'il fut decapité à Rome avec S. Paul, p. 572.

S^te^ *Tryphena* & S^te^ *Tryphose* travailloient à Rome pour l'Evangile en 58 &c. p. 316.

S. *Tyquique* ministre de l'Evangile &c. p. 307. S. Paul le mene de Grece en Asie l'an 58, p. 267, l'envoie de Rome à Colosses l'an 62, p. 293, pense à l'envoyer en Crete sur la fin de 63, p. 300, l'envoie à Ephese en 65, p. 303.

Tyran sophiste à Ephese, p. 250.

V.

LA *vanité* se mesle souvent dans le regne de la verité, p. 265. C'est la source de toutes les heresies, p. 269. Fuir & prier quand on s'y trouve exposé, p. 24.

Quintilius *Varus* gouverne la Syrie en l'an de Rome 748, avant l'automne, p. 431.

Le *Vatican* estoit à Rome le quartier des Juifs, p. 182.

S^te^ *Venice* : on croit que c'est la Veronique, p. 447.

La *verité* ne se doit point défendre par l'épée, p. 114, se doit ecouter des oreilles du coeur, que tous n'ont pas, p. 25.

La *Veronique* : ce qu'on en sçait, p. 447.

La *vertu* : les dignitez, les richesses, les grands emplois y font de grands obstacles, p. 154.

C. Antistius *Vetus* Consul l'an de Rome 748, p. 431.

S. *Victorin* de Pettau a fait un commentaire sur l'Apocalypse, p. 341. 602.

Urane Evesque d'Emese, transporte en 453 le chef de S. Jean Battiste &c. p. 107.

S. *Urbain* compagnon des travaux de Saint Paul &c. p. 315.

Usserius met deux ans trop tard le voyage de S. Paul à Rome, p. 570. 571.

W

WAlon de Sarton Chanoine d'Amiens, y apporte le chef de S. Jean Battiste en 1206, p. 108.

X.

SAinte *Xanthippe* & S^te^ Polyxene converties, dit-on, en Espagne par S. Paul &c. On n'en a rien de fondé, p. 319. 580.

Z.

SAint *Zacarie* n'estoit point grand Pontife, p. 482. L'Ange luy annonce la naissance de S. Jean Battiste son fils &c. p. 2. 84, à laquelle il prophetize &c. p. 86. On croit qu'Herode le fit tuer entre le Temple & l'autel &c. p. 88, mais ce ne fut point à cause de la Vierge, p. 485.

Zachée publicain converti en l'an 33 &c. p. 28, mal confondu avec S. Matthias, p. 406. 497. On le fait Evesque de Cesarée, p.e. à cause de quelque autre *Zachée* du II. ou du III. siecle, p. 437.

Zebedée pere de S. Jaque & de S. Jean, p. 324.

Zele apostolique, regarder les ennemis de Dieu comme les nostres, p. 399.

S. *Zene* docteur de la loy, estoit en Candie vers l'an 64 &c. p. 249. 299. 301. Les Grecs l'appellent Zenon &c. p. 301.

Zenodore Tetrarque de l'Iturée &c. p. 433.

Zeuxippe, qu'on fait tyran de Byzance, p. 588.

L'Empereur *Zenon* se fait apporter l'Evangile de S. Matthieu, trouvé avec le corps de S. Barnabé, p. 414.

De l'Imprimerie de JEAN DE SAINT AUBIN, rue de la Huchette. A PARIS, 1701.

DISSERTATION

Sur ce que raconte Hegesippe de S. Jacque Evesque de Jerusalem.

Par MONSIEUR ARNAULD, Docteur de la Maison & Societé de Sorbonne:

AVEC LES REMARQUES

DE MONSIEUR DE TILLEMONT.

AVERTISSEMENT.

COMME il y a plusieurs changemens dans cette seconde edition sur l'histoire de S. Jacque le Mineur, on sera bien aise d'apprendre ce qui a engagé Monsieur de Tillemont à les faire. Monsieur Arnauld luy avoit témoigné longtemps avant l'impression de son ouvrage, l'eloignement qu'il avoit de l'histoire qu'Hegesippe fait de la mort de S. Jacque. Entre autres regles de critique, M^r^ de Tillemont s'estoit prescrit celle de ne point abandonner des auteurs anciens & presque contemporains, sans avoir des preuves evidentes qu'ils s'estoient trompez. Ainsi il ne se rendit pas à cette repugnance de M^r^ Arnauld, qui ne s'estoit pas appliqué à examiner particulierement ce point d'histoire. Lorsque l'ouvrage de M^r^ de Tillemont parut, M^r^ Arnauld luy témoigna encore qu'il ne pouvoit gouster cet endroit. M^r^ de Tillemont le pria de luy mettre ses raisons par écrit, afin que la chose pust estre examinée à fond de part & d'autre. Pour le satisfaire, M^r^ Arnauld fit la dissertation que l'on donne ici.

Le public la recevra sans doute avec la mesme estime que tous les autres ouvrages de ce savant & illustre Docteur. Elle n'est pas si considerable pour le point particulier qu'elle traite, que pour les regles generales qu'elle donne d'une critique tres-judicieuse. Quoique M^r^ de Tillemont les receust presque toutes, il ne put neanmoins convenir tout à fait de l'application. Tout ce qu'il crut donc devoir accorder & à l'autorité & aux raisons de ce grand homme, fut de ne plus soutenir comme auparavant la narration d'Hegesippe, de la donner comme fort douteuse & fort embarassée de difficultez, mais non pas de la rejetter absolument comme fabuleuse. On verra les raisons qui l'arrestoient, dans les notes marginales qu'il fit sur cet écrit de M^r^ Arnauld, & qu'on donne conjointement. Il ne s'en raporta pas neanmoins à luy seul. Il fit voir l'écrit & ses remarques aux personnes les plus habiles & les plus judicieuses qu'il connust à Paris; & tous crurent qu'il n'estoit obligé à rien de plus.

Au reste on ne doit point estre surpris que l'on donne avec les ouvrages de M^r^ de Tillemont un écrit fait contre luy. Ce n'est point certainement aller contre l'intention de cet humble savant, qui ne s'est jamais proposé d'autre fin dans son travail que la recherche de la verité, & qui l'aimoit egalement, soit qu'elle se manifestast à luy par les autres, soit qu'elle se decouvrist directement à luy mesme. Et mesme comme il y a plusieurs copies de cet écrit, il vaut mieux le donner avec les remarques de M^r^ de Tillemont, que de se laisser prevenir par d'autres qui pourroient les ometre. Elles ne seront pas moins utiles que l'écrit mesme pour former l'esprit dans une juste critique. On y apprendra d'un homme versé depuis plus de quarante ans dans l'étude de l'histoire, que s'il ne faut pas estre d'une credulité deraisonnable pour recevoir toutes sortes de narrations, il ne faut pas non plus rejetter si facilement toutes celles qui renferment des difficultez mesme considerables, lorsque ces narrations sont d'ailleurs appuyées par des autoritez legitimes.

DIFFICULTEZ

SUR CE QUE CONTE HEGESIPPE de S. Jacque Evesque de Jerusalem.

VOUS souhaitez, Monsieur, que je vous marque ce qui me fait avoir tant de repugnance à croire ce que conte Hegesippe de Saint Jacque Evesque de Jerusalem. Quoique je manque des livres que je desirerois avoir, je ne laisserai pas de vous en dire ce qui me vient dans l'esprit. Et je declare d'abord que je n'ay jamais vu ce que Joseph Scaliger a écrit sur ce sujet, & que je ne l'estime pas tant, que son autorité m'eust pu faire prendre parti dans cette dispute. Mais il me semble qu'il y aura peu de personnes qui ne soient de mon sentiment, pourvu que l'on fasse attention à de certaines regles de critique que vous n'avez pas ce me semble assez considerées. C'est pourquoi je commencerai par établir ces regles.

PREMIERE REGLE.

Quand on ne peut douter raisonnablement d'un fait, comme lorsqu'il se trouve dans l'Ecriture, ou qu'il est si bien attesté, qu'on a lieu de croire qu'il est certain,[a] on peut avoir peu d'égard aux objections qu'on fait contre, & se contenter de solutions probables & possibles, sans qu'on soit obligé de prouver que ce qu'on dit dans ses réponses, soit tel en effet.

Vous trouverez cette regle[b] fort bien établie à la fin de L'art de penser, chap. 12 de la 4[e] partie.

a Le nostre n'est-il point de ce genre là ? Au moins il en approche.

b J'y souscris particulierement à la p. 453 de la troisieme edition.

II. REGLE.

Il n'en est pas de mesme quand on n'a pas droit de supposer qu'un fait soit certain. Car on est alors obligé de répondre pertinemment[c] aux objections que l'on propose pour en faire voir la fausseté. Et on ne seroit pas receu à dire generalement pour soutenir la verité d'un tel fait, qu'il y a bien des choses qui passent pour vraies, qui sont combatues par des objections qu'on a bien de la peine à resoudre.

c plus ou moins selon que le fait est attesté. Celui-ci l'est extremement.

COROLLAIRE DE CES DEUX REGLES.

C'est pecher contre la veritable critique que de confondre ces deux regles. Et c'est ce que font ceux qui ne se contentent pas des réponses dont on doit se contenter quand les faits sont certains, ou qui veulent qu'on s'en contente quand ils sont incertains.

N'est-ce point, M[r], tomber dans ces inconvenient, que de nous vouloir rendre croyable ce qu'il y a de plus incroyable dans le recit d'Hegesippe par cette raison generale : Il n'est pas rare « de trouver de ces sortes d'improbabi- « litez dans les histoires les plus certai- « nes ; & si la loy de Darius qui défen- « doit de demander rien à personne du- « rant un mois, se trouvoit autrepart que « dans l'Ecriture, je ne sçay qui se seroit « persuadé qu'on l'auroit jamais faite ? [d]

d Donc l'impossibilité apparente d'un fait ne suffit pas pour s'assurer qu'il est faux. Il faut voir toutes les circonstances, & s'il est suffisamment attesté pour le recevoir ou comme certain, ou comme se pouvant croire, ce qui est tout ce que je demande ici. Hist. eccl. tom. 1. p. 677.

N'est-ce pas confondre la premiere regle avec la seconde, & raisonner en cette maniere : Si l'autorité de Dieu nous fait croire les choses qui nous paroistroient d'ailleurs les plus improbables, l'autorité d'un ancien auteur[e] peut bien aussi nous faire croire[f] ce qu'il nous a laissé par écrit,[g] quelque improbable qu'il soit ? Combien faudroit-il

e presque contemporain, crû comme certain par Eusebe ennemi des fables, par S. Jerome, Saint Chrysostome &c. & saint.

f comme probable.

g quoiqu'il y ait des circonstances difficiles à croire, p. ex. parcequ'elles sont mal raportées, comme cela arrive tous les jours.

recevoir de fables, [h] si on se regloit sur cette maxime ?

[h] Je me borne à ce qui vient d'Hegesippe, appuyé par Eusebe & par bien d'autres.

III. REGLE.

Il ne faut pas confondre ce qui s'appelle presomption dans le droit, avec la verité. J'ay pour moy la presomption, quand ce que je dis a plus d'apparence de verité que ce que l'on dit contre moy. Mais cela ne suffit pas pour s'assurer que la verité est de mon costé. Tout l'avantage que j'ay par là, est que celui qui me contredit est obligé de prouver ce qu'il dit. On verra dans la suite à quoy sert cette distinction.

IV. REGLE.

Quand un mesme fait est raporté par un auteur contemporain, & par un autre qui n'a vécu que plus de cent ans depuis, la presomption est pour l'auteur contemporain ; [i] & il faudroit de grandes raisons pour en croire plutost l'autre.

[i] J'en conviens : Joseph, puis Hegesippe.

V. REGLE.

Dans ce mesme cas d'un fait raporté par deux auteurs, si la narration de celui qui est du temps mesme que les choses sont arrivées, est tout à fait raisonnable, & ne contient rien qui ne soit dans le bon sens, [k] & que celle de l'autre auteur qui a écrit longtemps depuis soit au contraire tres mal bastie, & contienne beaucoup de choses tout à fait improbables, pourquoi se tourmenter de vouloir accorder ces deux narrations : & le bon sens ne veut-il pas qu'on s'en tienne à la raisonnable, & qu'on laisse là l'autre comme ne meritant pas qu'on s'y arreste ?

[k] Si la seconde est suffisamment attestée pour estre crue, comme ici ; n'est-il pas bon de tascher à faire voir qu'elle peut s'accorder avec celle qui est certaine ? Qui ne travaille pas à accorder les auteurs profanes avec l'Ecriture ?

VI. REGLE.

» Les auteurs canoniques sont les seuls à qui nous devions cette libre & heureuse servitude de ne pas entrer dans le moindre doute qu'ils aient pu ni nous tromper, ni se tromper. Mais pour tous les autres auteurs, quelque saints & quelque éclairez qu'ils puissent estre, « JE NE ME FAIS PAS UNE LOY en les lisant de croire vray ce qu'ils disent sur cela seul qu'ils l'ont cru vray. [l] C'est ce que dit S. Augustin dans sa lettre 82 à S. Jerome.

[l] Mais je l'abandonnerai pour cela S. Augustin, à moins que je n'y sois contraint par de tres fortes raisons.

Je me contente de l'appliquer ici aux historiens, & j'en fais cette regle de critique, que quelque estime qu'on ait pour un ancien historien, & quelque bien fondé que l'on soit ou que l'on croie estre de louer *sa solidité pour le jugement des auteurs, & pour le discernement des histoires qui sont dignes de foy ou apocryphes*, on ne se doit pas faire une loy de croire une histoire vraie sur cela seul qu'il l'a cru vraie. [m] Et c'est ce que l'on fait quand on en revient à son autorité, lorsqu'on n'a rien de satisfaisant à répondre aux raisons tres fortes qui font voir qu'il n'y a nulle vraisemblance à ce qu'il nous conte sur la foy d'un plus ancien.

[m] lorsqu'on a des preuves certaines qu'il s'est trompé.

VII. REGLE.

Quand une pretention est nouvelle, extraordinaire, & peu croyable, & qu'elle n'auroit esté avancée que par un seul auteur dans un endroit où il se trompe manifestement, c'est à ceux qui l'assurent à en rendre de bonnes raisons, & non pas à ceux qui la nient. [n]

[n] Je le veux : je voudrois pourtant voir les circonstances & l'application.

VIII. REGLE.

Il n'est guere croyable que les hommes agissent contre leurs interests & leur passion dominante d'une maniere si deraisonnable, [o] qu'on ne sauroit trouver d'exemple que des gens qui n'auroient pas perdu l'esprit, aient jamais agi de la sorte. Lors donc que cela se trouve dans une narration, il faudroit se faire une horrible violence pour ne la pas croire fabuleuse.

[o] Qui ne le dira de la loy de Darius ? Les ressorts de l'esprit humain sont infinis, & souvent incomprehensibles.

Je ne pense pas que l'on puisse contester aucune de ces regles. Voyons donc si en y faisant attention, on pourroit se porter à regarder comme [p] vray

[p] recevable.

ce qu'Hegesippe nous raconte de Saint Jacque Evesque de Jerusalem, dans le passage qu'Eusebe nous a conservé. Je mettrai d'abord les paroles d'Hegesippe, & j'y ferai ensuite quelque reflexion.

» Hegesippe. Jacque frere du Sei-
» gneur, surnommé le Juste, fut chargé
» avec les autres Apostres du gouverne-
» ment de l'Eglise. Il fut saint dès le ven-
» tre de sa mere, ne but jamais ni de vin,
» ni de tout ce qui peut enivrer, ne coupa
» jamais ses cheveux, n'usa jamais ni de
» bain, ni d'onctions.

Reflexion. D'où Hegesippe a t-il pu savoir que S. Jacque a esté saint[q] dès le ventre de sa mere? Cela n'auroit pu estre sceu que par revelation.

[q] Saint c'est à dire consacré à Dieu en qualité de Nazaréen, comme Sanson &c. Cela n'a pas esté difficile à savoir.

Il paroist par l'Evangile que N. S. a mené une vie plus commune & moins austere pour ce qui est des abstinences & autres pratiques exterieures, que n'avoit esté celle de S. Jean: & que les Apostres se sont conformez en cela à l'exemple de leur maistre, comme on le peut juger par le reproche qu'on leur faisoit, qu'ils ne jeûnoient pas[r] comme les disciples des Pharisiens & ceux de S. Jean. Comment cela se peut-il accorder avec ces austeritez extraordinaires qu'Hegesippe attribue à S. Jacque, que vous soutenez contre le sentiment des Grecs avoir esté un des douze Apostres. Surquoi je vous dirai en passant, que ces paroles de S. Paul Gal. 1: *Alium Apostolorum vidi neminem nisi Jacobum fratrem Domini,* ne me paroissent pas une preuve bien forte de l'apostolat de S. Jacque: car les particules[s] *εἰ μὴ* & *nisi* se prennent souvent pour *sed tantùm*, comme on l'a prouvé dans le second tome contre Mallet sur ce passage de S. Jean: *Et nemo ex iis periit, nisi filius perditionis.* Je ne fais pas neanmoins grand fond sur cette premiere difficulté.

[r] Cela empesche t-il que quelqu'un d'eux ne le fist?

[s] Cela est fort vray dans les exemples qu'on allegue. Mais dans celui-ci il me paroist bien difficile d'y donner ce sens.

» Hegesippe. Il entroit seul dans le
» Sanctuaire. Car il n'estoit point vêtu de
» laine, mais de lin.

Reflexion. On peut faire sur cela trois difficultez. La premiere sur le *car*, la seconde sur le lieu où entroit Saint Jacque, au cas qu'on entendist par là [t] *Sancta Sanctorum*; la troisieme sur ce mesme lieu, au cas que l'on se retranchast à dire que ce n'est pas le Sanctuaire, mais seulement la premiere partie du Temple.

[t] Je n'ay garde de soutenir ce sens.

Premiere Difficulté. Hegesippe dit, comme nous venons de voir, *Il estoit permis à S. Jacque seul d'entrer dans le lieu saint, car il ne portoit point de laine, mais seulement du lin.* Vous avouez que cette consequence est assez obscure. Ce n'est pas assez dire; car elle est ridicule, & ne peut avoir[u] aucun bon sens: & je ne puis me rendre à ce que vous dites, que dans le grec des Syriens, tel que paroist estre celui de Hegesippe, il faut peu s'arrester à ces sortes de particules. Il est clair que cet auteur a voulu [x] rendre raison de ce qu'il entroit dans le lieu saint. Il ne s'agit donc pas seulement d'une particule: il s'agit d'une consequence. Et on n'a pas plus de droit d'en faire de ridicules dans le grec des Syriens, que dans tout autre langage.

[u] Un homme de sens n'a pourtant pas dit une chose sans aucune raison, quoique nous ne la voyions pas.

[x] S'il l'a voulu, il en a vu quelqu'une vraie ou fausse: & cela ne détruiroit point le fait: mais je doute qu'il l'ait voulu.

II. Difficulté. Vous reconnoissez que S. Jerome traduisant le grec, au lieu de *Sancta* met *Sancta Sanctorum*: & c'est comme il y a encore dans le breviaire Romain au premier de may, & dans la traduction de Christophorson.

Vous ajoutez que S. Epiphane suivant Hegesippe presque en tout, dit expressément que *parceque S. Jacque estoit Prestre de la loy, il luy estoit permis d'entrer une fois l'année dans le* Sancta Sanctorum, *comme la loy le permettoit au grand Prestre*; & que S. Epiphane cite pour cela Eusebe & S. Clement.

Cependant vous avouez qu'en prenant ainsi ce que dit Hegesippe, c'est une fausseté inexcusable. Car les Juifs, «
dites vous, reconnoissoient en ce temps «
là que c'estoit un crime irremissible au- «

» souverain Pontife d'entrer dans le Sanc-
» tuaire ou le Saint des Saint plus d'une
» fois l'année, & à quelque autre que ce
» fust d'y entrer une seule fois. Permettez moy donc de tirer de ce que je viens de dire trois consequences.

La premiere, que S. Jerome & Saint Epiphane ayant mis *Sancta Sanctorum* pour marquer ce qu'Eusebe avoit raporté d'Hegesippe, c'est une forte conjecture qu'ils avoient lu ainsi dans Eusebe, aussibien que Christophorson, dont j'ay la traduction devant moy, qui a aussi [y] *Sancta Sanctorum* : & que s'il y a maintenant τὰ ἅγια seulement, c'est qu'on l'a corrigé,[z] parcequ'on a vu que cela estoit trop absurde.

La seconde est, que si Hegesippe n'avoit entendu que la premiere partie du Temple, & non pas le Saint des Saints, il n'auroit pas dit qu'il n'y avoit que S. Jacque qui eust la permission d'y entrer, puisqu'il y avoit plus de quatre ou cinq-cents personnes qui y entroient tous les jours chacun à leur tour.[a]

La troisieme est, que S. Jerome & S. Epiphane ont cru suivre Eusebe & Hegesippe, en disant que S. Jacque entroit dans le Saint des Saints ; ce que vous reconnoissez estre une fausseté insoutenable. Vous ne pouvez donc plus vous servir de l'autorité de ces deux Peres, pour nous porter à croire ce qu'ils ont jugé digne d'estre cru ; puisqu'il se trouve que ce qu'ils ont jugé digne d'estre cru dans cette histoire de Saint Jacque, est tout à fait incroyable selon vous mesme.[b]

Vous nous marquez que le P. Petau a voulu excuser Saint Jerome, en disant que *Sancta Sanctorum* ne signifie quelquefois que le *Sancta*. Il n'en apporte pour toute preuve que deux passages, l'un de S. Epiphane, l'autre de Saint Chrysostome. Mais je ne croy pas qu'ils prouvent rien.[c] Il est plus probable que Saint Chrysostome n'a pas sceu que le grand Prestre n'avoit point tous ses ornemens pontificaux quand il entroit dans le Saint des Saints ; & que Saint Epiphane qui est un auteur tres peu exact, n'a pas assez pris garde à ce qu'il disoit quand il a dit qu'il y entroit trois fois l'année. Car il est d'ailleurs tres peu croyable que le *Saint des Saints* ait jamais signifié autre chose que le Sanctuaire où le seul grand Prestre pouvoit entrer. Et comme on ne peut nier que S. Epiphane n'ait pris en ce sens ce que dit Hegesippe de S. Jacque, c'est un grand prejugé que S. Jerome l'a pris aussi de mesme.

Il faut aussi remarquer qu'Hegesippe dit deux choses de Saint Jacque, l'une qu'il luy estoit permis à luy seul d'entrer εἰς τὰ ἅγια, comme on lit aujourd'hui : car il y a grande apparence que Saint Jerome a lu εἰς τὰ ἅγια τῶν ἁγίων : l'autre qu'il entroit souvent seul dans le Temple[d] εἰς τὸν ναόν. Or comme il paroist qu'il a voulu attribuer à ce Saint quelque chose de particulier, il y a lieu de croire qu'il a entendu par ce qu'il a appellé τὸν ναόν la partie du Temple où entroient les Prestres, & que par consequent il a entendu autre chose par ce qu'il avoit appellé τὰ ἅγια, qui ne pouvoit estre que le sanctuaire où le seul grand Prestre avoit droit d'entrer une fois l'année.

III. Difficulté. Quand on n'entendroit ce que dit Eusebe aprés Hegesippe, que de la premiere partie du Temple qu'on appelloit *Sancta*, ce qu'on dit de S. Jacque qu'il avoit seul permission d'y entrer, ne laisseroit pas d'estre incroyable. Car il n'y avoit que les Prestres de la race d'Aaron qui y entrassent. Or il n'y a nulle apparence de croire que S. Jacque fust de la race d'Aaron. Il est donc tout à fait hors d'apparence qu'il luy fust permis d'entrer dans cette partie du Temple.

Voyons, Mr, ce que vous dites sur cela. Aprés avoir raporté ce que dit Scaliger, qu'il est indubitable que ni

[y] Il n'est pourtant pas dans son grec, d'où je conclus que S. Epiphane & S. Jerome lisant ἅγια, ont pu l'entendre du *Sancta Sanctorum*, aussibien que Christophorson, & en se trompant comme luy.

[z] Où en sont les manuscrits? Pourquoi ne l'a-t-on pas aussi corrigé dans S. Jerome? M. Valois, p. 39. 2. a, ne marque aucune diverse leçon sur cet endroit.

[a] & S. Jacque par privilege hors de son tour.

[b] Ils font des fautes, mais non toujours. Je ne les egale point à Eusebe pour le discernement, mais je ne les conte pas pour rien. Sont-ils sans autorité, parcequ'ils n'en ont pas une absolue?

[c] Je ne l'examine pas. S. Jerome a esté capable de cette faute : c'est Eusebe qui m'arreste.

[d] εἰς τὸν ναὸν ne peut-il pas estre une repetition de l'autre, faite pour marquer ce que Saint Jacque y faisoit, comme on le voit dans l'endroit?

Saint Jacque, ni aucun Apostre n'estoit pas mesme Levite, ce qu'accorde aussi le P. Petau & le P. Halloix, voici ce que vous avez pu trouver pour vous » tirer de cette difficulté. Je ne sçay pas, » dites vous, d'où ces auteurs tirent cette » assurance, dont ils ne rendent aucune » raison. (Ils la tirent, M[r], de la 7[e] regle: » [e]je vous prie de la relire.) Et nous avons » vu dans la note. 2, qu'on peut dire avec » quelque probabilité & quelque auto- » rité, que S. Jacque estoit non seulement » Levite, mais mesme Prestre. Ainsi ce » qu'il aura eu de particulier, ce sera » qu'au lieu que les autres Prestres n'en- » troient dans le lieu saint que quand » leur tour de servir estoit venu, il avoit » permission d'y entrer quand il vouloit. » Au lieu que quelque respect qu'on eust » pour luy, il est bien difficile de se per- » suader qu'on luy permist d'entrer dans » le lieu saint, s'il n'estoit pas Prestre, » puisque l'on convient que les seuls » Prestres avoient la permission d'y en- » trer.

e Je n'y vois rien de contraire. Il faut selon Hegesippe, que S. Jacque fust Prestre de la loy. S. Epiphane le dit. L'opinion n'est donc pas nouvelle. Qu'a t-elle d'incroyable? Je ne l'assure point: mais je dis qu'elle peut servir à expliquer un auteur qu'il ne faut rejetter que par des choses certaines.

Nous voilà bien avancez : & permettez moy, M[r], de tirer encore de ce que vous dites ici deux ou trois consequences.

La premiere est, que tous ceux qui avouent que S. Jacque n'a point esté Prestre de la race d'Aaron, ne peuvent pas trouver mauvais que je traite de fable ce que dit Eusebe aprés Hegesippe, qu'il estoit permis à Saint Jacque seul d'entrer dans le lieu saint. Car le moyen de se persuader, comme vous dites fort bien, qu'il luy fust permis d'entrer dans le lieu saint s'il n'estoit pas Prestre, [f]puisque l'on convient que les seuls Prestres avoient pouvoir d'y entrer.

f Ce sera une faute en ce cas qui ebranlera Hegesippe : mais le renversera t-elle tout entier ? La consequence seroit dangereuse.

La 2[e], que vous n'avez pas dû approuver cette conclusion du P. Petau: *que puisque des auteurs considerables nous assurent que S. Jacque avoit la liberté d'entrer dans la partie exterieure du Temple qu'on apelloit* Sancta, *nous pouvons rechercher les raisons de ce qu'ils disent, mais non pas douter de leur raport.*[g] Car selon vous mesme, si S. Jacque n'estoit pas Prestre, on peut fort bien douter de la verité du raport de ces auteurs considerables, qui se reduisent à Hegesippe & à Eusebe. Or le P. Petau[h] avoue qu'il n'estoit pas Prestre. C'est donc faute d'avoir fait assez de reflexion à la 2[e] & à la 6[e] de nos regles, que vous paroissez approuver la conclusion du P. Petau.

g n'ayant point de preuves qu'ils se trompent.

h J'abandonne le P. Petau, qui se défendra si bon luy semble: Mais sa conclusion est bonne, restreinte à ce que je soutiens.

La 3[e] consequence est, que vous ne sauriez persuader à un homme raisonnable que ce ne soit pas une fable que S. Jacque eust seul le pouvoir d'entrer dans le lieu saint, à moins que vous ne luy ayez persuadé qu'il[i] estoit Prestre de la race d'Aaron. Et comment le luy persuaderez vous ? Vous renvoyez à vostre 2[e] note. Mais aprés l'avoir lue, je vous avoue qu'elle ne m'a pas persuadé. Il paroist par l'Ecriture, que N.S. a voulu choisir pour ses douze Apostres des hommes du commun, sans erudition & sans science, & qui n'eussent rien de recommandable selon le monde. Et c'est pourquoi il est dit dans les Actes, que les principaux des Juifs estoient étonnez de leur constance, *connoissant que c'estoient des hommes sans lettres & du commun du peuple, ἀγράμματοι καὶ ἰδιῶται.* Or les Prestres ont toujours esté fort[k] considerez parmi les Juifs. Et il me souvient que Joseph dans le livre qu'il a fait de sa vie, dit de luy mesme ce me semble, qu'il estoit fort noble, parcequ'il estoit de la race[l] sacerdotale. Ayant donc à prouver une chose aussi extraordinaire, & qui a dû surprendre tous les savans de ce temps-ci, qui est que S. Jacque de Jerusalem [m]estoit de la race sacerdotale, vous faites trois ou quatre suppositions fort incertaines, selon vous mesme, qui vous font dire que Marie de Cleophas mere de S. Jacque a[n] eu deux maris, Cleophas & Alphée : que S. Jacque n'a pas esté fils de Cleophas, comme on le croit

i pouvoit estre.

k J'y répons par Phannias. Ceux qui venoient demander par grace un morceau de l'hostie, (1. Reg. 2.) estoient-ils fort considerez ?

l C'estoit toujours une qualité qui relevoit, mais peu quand elle estoit seule.

m pouvoit estre : & qu'il n'y a pas de preuve du contraire.

n pu avoit.

d'ordinaire, parceque Cleophas estoit apparemment de la tribu de Juda, mais qu'il estoit fils d'Alphée, & que cet Alphée ° estoit descendu d'Aaron. Et comment le prouvez vous ? parceque autrement Hegesippe n'auroit pas dit vray, qui est de quoy il s'agit. p C'est toute la preuve que vous nous donnez de la race sacerdotale de S. Jacque : car voici vos paroles dans vos notes *p. 661.*

° pouvoit estre.

p & ce qu'on ne doit pas nier si on n'a preuve certaine qu'il se trompe. Car la presomption est pour luy.

» On voit par ce que nous venons de » dire, qu'il n'est nullement certain que » Saint Jacque fust fils de Cleophas ; & » mesme quoiqu'il soit dangereux de rien » assurer dans des choses si anciennes, » où nous avons tres peu de lumiere, il » semble neanmoins que le plus probable, » ou au moins le plus aisé, est de » dire qu'il estoit fils d'Alphée, & que » cet Alphée estoit descendu d'Aaron & » non de David, puisque d'une part Cleophas » estant frere de Saint Joseph selon » Hegesippe, & fils d'un mesme pere » selon S. Epiphane, il estoit par consequent » de la tribu de Juda : & que de » l'autre S. Jacque estoit Prestre de la loy » selon le mesme S. Epiphane, dont le » témoignage seroit moins considerable, » si Hegesippe ne nous assuroit que S. » Jacque avoit la liberté d'entrer dans la » partie du Temple appellée *Sancta*, où » les seuls Prestres entroient.

Prenez garde, M^r, que vous faites là un étrange cercle. Vous avez à répondre à ceux qui traitent de fable ce que dit Hegesippe, que S. Jacque entroit dans la partie du Temple où les Prestres seuls pouvoient entrer. Vous avouez qu'il n'est pas croyable qu'il fust entré dans cette partie du Temple s'il n'eust esté Prestre : mais qu'il y a *probabilité & mesme autorité* qu'il estoit Prestre, parcequ'Hegesippe q nous assure qu'il avoit la liberté d'entrer dans la partie du Temple appellée *Sancta*, où les seuls Prestres entroient.

q Hegesippe a assez d'autorité par luy mesme pour servir de preuve, à moins qu'on ne montre qu'il se trompe. C'est donc à ceux qui le rejettent à prouver.

Je passe plus outre, M^r, & je soutiens que quand S. Jacque auroit esté de la race d'Aaron, je n'en croirois pas davantage ce que vous dites pour soutenir la narration d'Hegesippe : « Supposant que S. Jacque estoit Prestre, ce qu'il « aura eu de particulier, ce sera qu'au lieu « que les autres Prestres n'entroient dans « le lieu saint que quand leur tour de servir « estoit venu, il avoit permission d'y « entrer quand il vouloit : ce qui n'est « nullement incroyable. Je croy, M^r, que « vous estes le premier qui a donné ce sens à ces paroles d'Hegesippe : *huic soli licebat introire in Sancta.* Car il me semble que jusques à cette heure tout le monde les a prises pour un privilege qu'avoit S. Jacque d'entrer dans un certain lieu dans lequel il n'auroit pu entrer sans ce privilege. Mais selon vous, ce n'est pas cela. Il y pouvoit entrer comme mille autres Prestres, parcequ'il l'estoit ; mais ce qu'il avoit de particulier, est qu'il y entroit quand il vouloit, au lieu que les autres n'y entroient que quand leur tour de servir estoit venu. Cette glose est un peu forcée. Je ne m'y arreste pas neanmoins. Je considere seulement si vous avez raison de dire *qu'il n'est nullement incroyable* que les Juifs eussent accordé à S. Jacque le pouvoir que vous pretendez qu'il avoit luy seul, & que n'avoient pas les autres Prestres.

Je ne sçay quelle idée vous avez du mot d'incroyable en matiere de faits. Voudriez vous qu'on ne regardast comme incroyable que ce qui est impossible ? Ce n'est pas ma pensée. J'appelle incroyable à l'égard d'un fait ce qui n'a nulle vraisemblance. Or il ne faut que considerer ce que S. Paul nous dit en divers endroits de la malice des Juifs, de leur haine envers les Chrétiens, & de quelle sorte il fut traité par eux dans Jerusalem, pour regarder comme eloigné de toute vraisemblance qu'ils eussent voulu accorder à l'Evesque des Chrétiens ce qu'ils n'auroient pas voulu accorder à aucun de leurs Prestres.

Cela

Cela n'eust pu s'obtenir que par le Sanedrin, ou au moins par les grands Prestres, qui presque tous en ce temps là ont esté Sadducéens, & par là plus ennemis des Chrétiens que les autres. Mais c'est, dit-on, qu'ils avoient un grand respect pour la vertu de S. Jacque. Oui à ce que dit Hegesippe plus de cent ans aprés sa mort. Mais qui le dit que luy ? Je veux neanmoins qu'il soit probable qu'il passoit parmi eux pour un homme de bien, & qu'il en avoit acquis le nom de Juste. Mais s'ensuit-il de là que le Sanedrin ou les grands Prestres eussent voulu accorder à un des principaux chefs d'une secte qu'ils haïssoient, ce que l'on avoue qu'ils n'accordoient à aucun de leurs Prestres, d'entrer quand il leur plaisoit dans la partie du Temple appellée le *Sancta*. Voilà ce qui ne me paroist nullement croyable : & je crois que beaucoup de gents seront de mon avis[r].

HEGESIPPE. Quelques uns des sept sectes dont j'ay parlé ci-dessus, luy ayant demandé quelle estoit la porte de JESUS, il leur répondit que JESUS estoit le Sauveur : ce qui fut cause que quelques uns crurent en luy.

REFLEXION. Cette expression est bien bizarre, *quelle estoit la porte de Jesus*. Mais je n'en conclus rien : & je veux bien que cela signifie seulement, *si Jesus estoit le Christ*, comme vous le pretendez. Je ne prends point aussi d'avantage de ce que les Juifs savoient assez que S. Jacque ne doutoit point que JESUS ne fust le CHRIST. C'est pourquoi il n'estoit pas besoin que vous dissiez : Que la demande qu'on fit à S. Jacque de son sentiment sur J.C, n'a rien d'extraordinaire ; & que c'est à peu pres celle qu'on a faite à tous ceux qui se declaroient le plus pour estre Chrétiens, & qu'on esperoit le moins de faire changer, comme S. Cyprien & divers autres. On verra plus bas que ce n'est point en cela que consiste la difficulté.

[r] Je l'avoue : j'ay plus consideré la chose en elle mesme, que les circonstances particulieres. Ce n'est pas qu'il ne paroisse par Joseph mesme, *ant. l. 20. c. 8*, que les Juifs honoroient beaucoup S. Jacque ; surtout si le passage cité par Origene & Eusebe *l. 2. c. 23*, est veritable. Quand on dit aussi qu'il entroit seul &c. ce n'est pas à dire que ce privilege ne s'accordast encore à quelque peu d'autres. Mais avec tout cela je reconnois que c'est là une vraie difficulté, qu'il faut bien peser pour voir si la solution du Pere Petau peut suffire.

HEGESIPPE. Ceux de ces sept sectes ne croyoient point la resurrection[s], ni que chacun doive recevoir aprés cette vie des chastimens ou des recompenses selon ses œuvres.

REFLEXION. Eusebe *l. 4. c. 22*, raporte un passage d'Hegesippe, où il dit que ces sept sectes sont *les Esséens, les Galiléens, les Hemerobaptistes, les Masbothéens, les Samaritains, les Sadducéens, les Pharisiens*. Comment donc a-t-il pu dire en cet endroit du martyre de S. Jacque, que ceux de ces sept sectes ne croyoient ni resurrection, ni chastimens, ni recompenses aprés cette vie, ce qui n'est vray, à ce que je pense, que des Sadducéens, & est certainement faux des Pharisiens. Ce n'est pas une grande marque de sa suffisance, ni qu'il eust bien lu seulement les Actes des Apostres. Car on y voit combien les Pharisiens avoient de zele pour la foy de la resurrection. Cependant Eusebe laisse passer cela sans y trouver rien à redire.

HEGESIPPE. Plusieurs des principaux ayant cru, les docteurs de la loy & les Pharisiens s'emurent, en disant qu'il y avoit danger que tout le peuple n'attendist JESUS comme le CHRIST. S'estant donc assemblez, ils dirent à Jacque : Nous vous conjurons de retenir le peuple qui est prevenu d'une fausse opinion, que JESUS est le CHRIST... Nous avons tous confiance en vous... Faites en sorte que le peuple ne tombe pas dans l'erreur au sujet de JESUS : car il suit aussi bien que nous vos sentimens avec joie. Montez au haut du Temple &c.[t]

REFLEXION. Pour mieux concevoir les absurditez de cette narration d'Hegesippe, il faut remarquer,

1. Que c'est ensuite des conversions faites par S. Jacque, que les docteurs de la loy & les Pharisiens s'emurent, en disant qu'il y avoit danger que tout le peuple n'attendist JESUS CHRIST.

[s] de J.C, ni qu'il doive venir rendre à chacun selon ses œuvres. Le texte grec, la version de M. Valois, & celle mesme de Christophorson qui expriment *de J.C*, font voir que cela se raporte à J.C.

[t] C'est là la vraie difficulté à laquelle j'ay répondu du mieux que j'ay pu, *p. 677*. C'est aux autres à en juger & à voir s'il faut pour cela abandonner Hegesippe. Des gents bien sensez qui ont vu ces reflexions, ne le croient pas. Le passage d'Eusebe qui s'en sert contre les payens comme d'une chose vraie & certaine, *dem. ev. l. 3. c. 7*, merite d'estre bien consideré.

comme le CHRIST. Ce discours est assez mal basti. Il ne s'agissoit pas de l'attendre[u], mais de le reconnoistre.

2, Dans cette crainte ils s'adressent à Jacque: & au lieu de luy défendre de jetter davantage le peuple en erreur, ils le conjurent de retenir le peuple qui estoit prevenu de cette erreur, que JESUS estoit le CHRIST. Y a t-il quelque exemple d'une pareille folie? N'auroit-il pas falu que ces gents eussent perdu l'esprit, ou qu'ils eussent supposé que S. Jacque l'avoit perdu?

3, Ils supposent tellement que ce saint homme estoit disposé à faire ce qu'ils vouloient contre sa propre conscience, qu'ils ne se mettent en peine que de luy suggerer ce qu'il devoit faire pour persuader à plus de monde que JESUS n'estoit pas le CHRIST.

4, Ils luy declarent qu'ils ont tous confiance en luy[x], & que le peuple aussibien qu'eux suit ses sentimens avec joie.

5, C'est donc dans cette vue qu'il empescheroit que le peuple ne tombast dans l'erreur au sujet de JESUS, qu'ils luy dirent de monter au haut du Temple. Beau moyen pour n'estre entendu presque de personne, à moins qu'on n'eust une voix de Stentor.

6, Sans avoir attendu sa réponse, ils le font monter sur le pinacle du Temple, ne doutant point qu'il ne fust disposé à crier de là à haute voix que JESUS n'estoit point le CHRIST. Jamais rien fut-il plus absurde, que de nous representer ces Juifs, ainsi que fait Hegesippe, comme ayant une tres grande opinion de la probité de S. Jacque, & de vouloir en mesme temps qu'ils l'aient cru capable[y] d'une chose aussi indigne d'un homme de bien, comme auroit esté de declarer tout d'un coup sans aucune raison, que sur le point le plus important de sa religion, il estoit d'un sentiment tout contraire à celui dont il avoit persuadé un tres grand nombre de personnes pendant 27 à 28 ans.

7, Ces docteurs de la loy & ces Pharisiens se tiennent si seurs qu'il le feroit, qu'aussitost qu'ils le voient sur le pinacle du Temple, ils luy crient d'en bas: Juste à qui nous devons tous croire, puisque le peuple est dans l'erreur au sujet de JESUS qui a esté crucifié, dites nous quelle est la porte de JESUS. Quel galimathias! Mais cela veut dire selon vous, dites nous que JESUS n'est pas le CHRIST.

8, Mais S. Jacque ayant rendu un témoignage tout contraire,[z] ils s'en étonnent comme s'ils n'avoient pas dû s'y attendre. Ils se récrient, Ho, ho, le Juste est aussi dans l'erreur, & estant montez, ils le precipiterent du haut du Temple.

Vous reconnoissez, M[r], qu'il y a longtemps que je vous ay témoigné que c'estoit la principale raison qui me faisoit croire qu'il falloit abandonner entierement toute cette narration d'Hegesippe. Mais je n'ay pu vous le persuader jusques ici; & voici les raisons que vous en rendez dans vos notes.

NOTE. Scaliger ne s'est point arresté à cette improbabilité apparente.

℟. Tant pis pour luy, c'est une marque qu'il n'avoit pas le goust trop fin pour bien juger des veritables improbabilitez.

N. Il n'est pas rare de trouver de ces sortes d'improbabilitez dans les histoires les plus certaines[a]: témoin la loy de Darius.

℟. J'ay déja répondu à cette instance, que[b] c'est confondre les deux premieres regles de critique.

N. La demande qu'on fit à S. Jacque de son sentiment sur J.C, n'a rien d'extraordinaire.

℟. Ce n'est pas aussi de quoy il s'agit. Je l'ay fait voir ci-dessus.

N. Pour ce qu'on voit que les Juifs semblent le prendre pour juge, ils n'en firent guere moins à l'égard de S. Paul,

---

u Je pense que c'est le mesme sens, & que προσδέχεσθαι signifie *mettre en luy sa confiance*.

x Ce n'est que ce qu'on fit à J.C. pour le tenter.

y S'il n'y avoit que cela, la passion fait tout esperer.

z C'est ce qu'ils devoient faire, supposé le reste.

a Combien de gens raportent mal les choses les plus vraies, & les font paroistre fausses ou douteuses.

b Elle est bonne pour ce qu'on en tire.

19. Il paroist par là, M^r, que vous n'avez pas bien compris quelle est la plus grande improbabilité dans ce qu'Hegesippe fait dire aux Juifs. Ce n'est pas de ce qu'ils semblent le prendre pour juge de ce qu'il falloit croire de Jesus. Cela doit passer pour extraordinaire, mais non pour tout à fait absurde. Car dans la grande opinion qu'Hegesippe suppose que les Juifs avoient de la sainteté de S. Jacque, il pouvoit sans une grande absurdité attribuer à plusieurs d'entre eux une grande deference pour les sentimens de ce saint homme. Mais c'est l'estime singuliere qu'Hegesippe fait avoir aux Juifs de sa probité[c], qui fait voir combien il est absurde que les Juifs qui le prenoient pour un Saint, & pour un homme fort sage, l'aient cru capable d'une si lasche & si honteuse prevarication, que de dire publiquement à tout le peuple, que Jesus n'estoit pas le Christ, aprés avoir employé 27 à 28 ans à persuader à tous ceux qu'il pouvoit, qu'il n'y avoit point de salut pour ceux qui ne croiroient pas que Jesus est le Christ. Car c'est ce que S. Pierre avoit dit au grand Conseil des Juifs au nom de tous les autres Apostres, entre lesquels estoit S. Jacque : *qu'il n'y avoit de salut par aucun autre* que par Jesus crucifié; *nul autre nom sous le ciel n'ayant esté donné aux hommes, par lequel nous devions estre sauvez.*

c Cela ne me paroist point considerable.

Voilà, M^r, en quoy consiste la plus grande absurdité de cette narration d'Hegesippe : & c'est à quoy je ne voy pas que vous répondiez rien dutout. Vous avez lu tous les actes des Martyrs vrais & supposez. Y avez vous rien trouvé de semblable? Avez vous quelque memoire que des ennemis de la religion Chrétienne ayant dit à quelque Evesque[d] ou à quelque Prestre qu'ils auroient sceu avoir fait beaucoup de Chrétiens : Nous vous conjurons de detromper ceux qui sont prevenus de la fausse opinion que Jesus est le Christ : Persuadez donc à ce grand nombre de gents qui sont assemblez dans la place publique, d'avoir d'autres sentimens de Jesus. Est-il possible qu'on ne sente pas[e] tout d'un coup l'incroyable absurdité d'une telle harangue.

d Oui : S. Acace. V. la persecution de Dece § 26.

e J'avoue que je ne la sens pas. On a toujours quelque esperance de faire ceder ceux qu'on voudroit qui cedassent : & je ne voy point pourquoi on ne le croiroit pas d'un homme dont on honoreroit la vie & la probité.

Ne laissons pas de considerer si ce que vous dites est bien fondé : « Que pour ce qui est que les Juifs de Jerusalem semblent prendre S. Jacque pour juge, ils n'en firent guere moins à l'égard de S. Paul, lorsqu'ils témoignerent à Rome souhaiter d'apprendre de luy ce qu'il pensoit sur le sujet du Christianisme, & vinrent en grand nombre l'ecouter serieusement sur cela. »

Je ne sçay, M^r, quelle conformité[f] vous avez pu trouver entre ce qui fut dit à S. Paul par les Juifs de Rome, & ce qu'Hegesippe fait dire à S. Jacque par ceux de Jerusalem.

f Je ne pretens pas qu'elle soit entiere.

Ce ne fut point les Juifs de Rome qui furent trouver S. Paul[g]; ce fut S. Paul qui pria les principaux d'entre eux de le venir voir pour leur dire ce qui luy estoit arrivé à Jerusalem; qu'il avoit esté mis par les Juifs entre les mains des Romains qui le vouloient mettre en liberté, ne le trouvant coupable d'aucun crime; mais que les Juifs s'y opposant, il avoit esté contraint d'appeller à Cesar, sans qu'il eust neanmoins dessein d'accuser en aucune chose ceux de sa nation. A quoy les Juifs répondirent qu'ils n'avoient point receu de lettres de Judée sur son sujet; & qu'il n'estoit venu aucun frere de ce pays là qui leur eust dit du mal de luy : mais qu'ils ecouteroient volontiers ce qu'il leur voudroit dire de ses sentimens[h]. Et pour montrer qu'ils n'estoient guere disposez à se rendre à ce qu'il leur diroit, à moins qu'ils n'en fussent convaincus par de bonnes preuves, ils ajouterent : *car ce que nous savons de cette secte est qu'on la contredit partout.*

g Cela ne fait rien.

h C'est le texte : *Nous voudrions bien que vous nous dissiez vos sentimens* sur le Christianisme, comme la suite fait assez voir que c'est le sens.

S. Paul n'eut garde aussi de s'attendre qu'ils l'en croiroient sur sa parole. On voit bien le contraire par ce qui est dit dans le verset suivant : *Ayant donc pris jour avec luy, ils vinrent en grand nombre le trouver dans son logis ; & il leur preschoit le royaume de Dieu*, LEUR CONFIRMANT CE QU'IL LEUR DISOIT PAR PLUSIEURS TEMOIGNAGES, *& depuis le matin jusqu'au soir il taschoit de leur persuader la foy de J.C. par la loy de Moyse & par les Prophetes.* D'où il arriva que *les uns croyoient ce qu'il disoit, & que les autres ne croyoient pas.* Y a t-il là quelque chose qui ait raport à ce qu'Hegesippe fait dire à S. Jacque par les docteurs de la loy & les Phariseens : *Nous avons tous confiance en vous, & le peuple suit aussibien que nous vos sentimens avec joie.* Ce n'est pas que cela ne fust ridicule, parceque c'estoit en s'attendant qu'il leur diroit que JESUS n'estoit pas le CHRIST.

» N. Ne peut-on pas croire que les
» Juifs esperoient l'ebranler par cette es-
» pece d'honneur qu'ils luy faisoient, &
» le porter sinon à renoncer J.C. au moins
» à biaiser, & à parler de luy seulement
» comme de quelque grand homme, ce
» qu'ils auroient peutestre bien voulu
» qu'on eust cru, pourvu qu'on ne le re-
» gardast pas comme Fils de Dieu, &
» comme le vray Messie.

℟. Hegesippe ne laisse point à deviner ce que les Juifs vouloient que S. Jacque fist. Ils le luy marquoient assez en luy disant : *Nous vous conjurons de retirer le peuple de l'erreur où il est* en croyant que JESUS est le CHRIST. Nous avons déja remarqué qu'il faudroit que ces Juifs eussent entierement perdu l'esprit pour luy avoir fait un tel discours. Et ç'auroit esté une autre folie, s'ils avoient cru l'honorer en luy disant ensuite : *Nous avons tous confiance en vous, & le peuple aussibien que nous suit vos sentimens avec joie.* Car n'est-ce pas se moquer d'un homme au lieu de l'honorer, que de feindre qu'on a confiance en luy, & qu'on suit avec joie ses sentimens, lorsque l'on marque expressément les sentimens que l'on veut qu'il ait ? N'est-ce[i] pas ressembler à ceux à qui le Prophete fait dire : *Loquimini nobis placentia ; videte nobis errores.* Et c'est leur attribuer une troisieme sorte de folie, que de supposer[k] qu'ils esperoient par cette espece d'honneur le porter à biaiser sur le sujet de J.C.

« N. Quand mesme il y auroit en cela
« quelque chose qui ne paroistroit pas
« tout à fait dans les regles ordinaires de
« la raison, J.C. n'a t-il pas pu le per-
« mettre pour faire servir les Juifs mes-
« mes à la conversion de plusieurs per-
« sonnes ?

℟. Il n'y a point de fable[l] qu'on ne rende croyable par ces sortes de possibilitez. Car c'est comme si on nous disoit : Quelque persuadé que vous soyez qu'Hegesippe fait agir les Juifs d'une maniere si folle, qu'on ne peut croire quand on y a bien pensé que cela puisse estre arrivé de la sorte, vous ferez bien neanmoins de le croire. Car J.C. n'a t-il pas pu permettre cette folie des Juifs pour la faire servir à la conversion de plusieurs personnes ? Mais de plus, d'où savons nous qu'un grand nombre de Juifs se convertit à la mort de Saint Jacque, sinon de cet endroit mesme d'Hegesippe[m], qui paroist si rempli de faussetez ? Ces pretendues conversions ne seroient donc pas propres à faire croire sur un peutestre d'autres choses fort absurdes. Que si on savoit d'ailleurs que beaucoup de Juifs se seroient convertis à la mort de S. Jacque frere de nostre Seigneur, pourquoi attribuer ces conversions à ce qu'on luy fait dire contre toute vraisemblance sur le pinacle du Temple, & non au témoignage qu'il auroit rendu à J.C. lorsque le grand Prestre Ananus le fit comparoistre

i C'est une preuve, & non une objection.

k Cela est-il fort improbable ?

l Il ne s'agit pas d'une fable, mais d'un auteur ancien suivi par bien d'autres. C'est là où la simple possibilité a lieu.

m C'est assez.

tré devant les juges pour luy faire son procés, & encore depuis lorsqu'on le menoit au supplice.

» N. Nous disons ce qui nous vient sur » un endroit qui assurément est difficile. » D'autres pourront l'éclaircir davan» tage.

℟. Je n'en crois rien. Le meilleur éclaircissement qu'on luy peut donner, est de le rejetter comme une fable tres mal inventée.

» N. Quoy qu'il en soit, nous croyons » qu'on y peut appliquer ce que dit le P. » Petau sur un autre endroit d'Hegesip» pe, qu'il vaut mieux chercher pour» quoi cela s'est fait, que de rejetter le » témoignage d'un auteur si grave, si an» cien, & si illustre.

℟. Et moy je crois au contraire que cette regle du Pere Petau dans un cas comme celui-ci, ne vaut rien dutout, & qu'il s'en faut tenir à la regle de S. Augustin que j'ay déja raportée, & qui » est directement opposée à celle là: Les » auteurs canoniques sont les seuls à qui » nous devions cette libre & heureuse » servitude de ne pas entrer dans le » moindre doute qu'ils aient pu ni nous » tromper, ni se tromper. Mais pour tous » les autres, quelque saints & quelque » éclairez qu'ils puissent estre, je ne me » fais pas une loy en les lisant de croire » vray ce qu'ils disent sur cela seul qu'ils » l'ont cru vray[n].

[n] Mais les doit-on abandonner sans necessité ? Il est question de voir si la necessité y est.

C'est ce qu'on n'a qu'à appliquer à ce que vous dites d'Eusebe, qu'il a raporté ce fait comme croyable & recevable non seulement dans son histoire, mais aussi dans sa demonstration evangelique. Cela prouve seulement qu'il l'a cru vray[o]. Mais cela ne prouve pas que je le doive regarder comme vray, quand j'ay de si grandes raisons de le croire faux. Pour vous, M[r], comme il paroist que vous vous estes fait une loy de tenir pour vray, ou au moins pour vraisemblable ce qui a paru tel à un auteur aussi judicieux qu'Eusebe[p], il n'est pas étrange que les improbabilitez apparentes de la narration d'Hegesippe, ne vous aient pas empesché de l'approuver. Mais n'est-ce point avoir pour un historien, quelque exact qu'on le suppose, un respect semblable à celui qu'on a pour les Ecrivains inspirez de Dieu[q]? D'où il arrive qu'on aime mieux s'aveugler soy mesme en prenant les improbabilitez les plus réelles & les plus palpables pour *des improbabilitez apparentes*, que de contredire un auteur si grave, si ancien, & si illustre. Et quand on n'est pas satisfait de tout ce qu'on a pu trouver pour donner quelque couleur à ce que des gents qu'on estime croient n'avoir aucune ombre de vraisemblance, on se reduit à dire *que cela est difficile, mais que d'autres pourront l'éclaircir davantage*, en répondant d'une maniere plus satisfaisante aux difficultez qu'on oppose.

[o] & qu'il en a esté tres persuadé.

[p] quand je ne vois point de preuves certaines qu'il se trompe.

[q] Dieu m'en garde. Je l'abandonne souvent quand j'ay des preuves qu'il se trompe.

C'est un retranchement qui reduit presque à rien ce qui sembloit modifier la regle que vous dites vous estre prescrite, que vous marquez en ces termes: *Nous ne croyons pas devoir violer à l'égard d'un auteur si ancien & si bien autorisé, la regle que nous suivons de ne point abandonner les auteurs ou contemporains, ou assez proches des faits qu'ils raportent*, A MOINS QUE NOUS N'Y SOYONS CONTRAINTS PAR DES RAISONS EXTREMEMENT FORTES. Car il sera bien rare que nous trouvions des raisons suffisantes pour abandonner ces auteurs, quand nous nous serons resolus de ne le faire que par des raisons qui nous paroissent non seulement fortes, mais si extremement fortes, qu'elles nous contraignent de les abandonner[r], lors surtout que l'humilité venant au secours d'une credulité demesurée, on se fait un merite de se defier de ses propres lumieres, & que par là on se croit en droit de ne point deferer à ces raisons, parcequ'on se

[r] Je voy tous les jours tant de choses, qui d'abord me paroissoient insoutenables, se trouver neanmoins vraies & certaines, que j'ay peine à ceder aux improbabilitez contre de bons auteurs. J'avoue que je demande de grandes preuves.

promet que d'autres plus éclairez que nous, y pourront répondre mieux que nous n'aurions fait.

AVANT que de comparer ce que dit Hegesippe de la mort de Saint Jacque avec ce qu'en dit Joseph, ce qui sera comme une seconde partie de cette critique, je vous marquerai en peu de mots quelques autres difficultez de la narration du premier.

1, Ce qu'il dit que les Juifs ayant precipité S. Jacque du haut du Temple, dirent entre eux: *Lapidons Jacque le Juste*, n'a guere de vraisemblance. Qu'avoient-ils besoin de lapider un homme qu'ils devoient supposer qu'ils avoient tué en le precipitant de si haut[r]?

[r] pour l'achever, & s'assurer qu'il ne rechapeoit pas.

2, Est-il croyable qu'ils eussent appellé *Jacque le Juste* celui qu'ils traitoient comme un scelerat[s]?

[s] Pourquoi non d'une populace qui luy veut insulter.

3, Il dit que S. Jacque fut enterré au mesme lieu où il estoit tombé, & où on l'avoit assommé, c'est à dire auprés du Temple. Les Juifs l'auroient-ils souffert[u]?

[u] Le Temple donnoit ce me semble d'un costé sur la valée de Josaphat hors la ville. Et pourquoi n'y aura t-on pas enterré?

4, Il dit que l'on voyoit encore de son temps, c'est à dire sous les Antonins, une colonne elevée sur son tombeau proche du Temple. Comment cela pourroit-il estre vray, la ville de Jerusalem ayant esté entierement ruinée par Tite, comme nostre Seigneur l'avoit predit[x]?

[x] Je pense qu'on trouva plusieurs autres monumens conservez autour de Jerusalem.

5, Je n'ay rien à ajouter à ce que vous avez dit de ce Prestre fils de Recab de la race des Recabites, qui reprocha aux Juifs leur cruauté: que les Recabites estant Cinéens, & non Israelites, il ne pouvoit point y avoir de Prestre de cette race. Or quelle apparence qu'Hegesippe n'ait pas entendu par ce mot de Prestre, un Prestre selon la loy de Moyse[y]?

[y] Ne pouvoit-on pas donner le nom de Recabites à ceux qui se joignoient à eux pour embrasser la mesme vie, quoiqu'ils ne fussent pas de leur race?

Comparaison de ce que dit Joseph de la mort de S. Jacque frere de Jesus, avec ce qu'en dit Hegesippe.

Ce n'est pas ce me semble une grande marque de la solidité du jugement de Eusebe, d'avoir raporté dans le mesme chapitre deux histoires de la mort de S. Jacque, l'une d'Hegesippe, & l'autre de Joseph, si differentes, qu'il seroit bien difficile que ceux qui croiroient l'une vraie, ne crussent l'autre fausse. Cependant il a regardé comme si certaine celle d'Hegesippe, qu'il en fait une grande preuve de la verité de nostre religion dans sa Demonstration evangelique. Et comme il n'y a pas d'apparence qu'il ait cru que celle de Joseph fust fausse, il faut qu'il se soit imaginé qu'elles estoient toutes deux vraies. C'est aussi vostre sentiment: mais c'est ce que je ne saurois comprendre. Tout le monde sçait ce qu'en dit Hegesippe, parcequ'on le trouve dans tous les breviaires, & dans toutes les vies des Saints. Voyons donc ce qu'en dit Joseph qui vivoit du mesme temps, & qui pouvoit estre à Jerusalem lorsque cela se passa. Je ne dis cela que par conjecture. Il faudroit voir dans le livre qu'il a fait de sa vie, où il pouvoit estre aprés la mort de Festus.

« Festus estant mort, Neron donna le gouvernement de la Judée à Albin, & le Roy Agrippa osta la grande sacrificature à Joseph pour la donner à Ananus fils d'Ananus. C'estoit un homme audacieux & entreprenant, de la secte des Sadducéens, qui sont les plus severes de tous les Juifs, & les plus rigoureux dans leurs jugemens. Il prit le temps de la mort de Festus, & qu'Albin n'estoit pas encore arrivé, pour assembler un Conseil, devant lequel il fit venir Jacque frere de JESUS nommé le CHRIST, & quelques autres, les accusa d'avoir contrevenu à la loy, & [z] les fit condanner à estre lapidez.

[z] les abandonna à estre lapidez, παρέδωκε λευσθησομένους.

Voilà tout ce qui regarde la mort de S. Jacque. Mais Joseph ajoute, Que les plus pieux d'entre les Juifs trouverent mauvais ce qu'avoit fait Ananus: qu'ils s'en plaignirent au Roy Agrippa: que

» d'autres allerent audevant d'Albin qui » estoit parti d'Alexandrie, l'informe» rent de ce qui s'estoit passé, & luy re» presenterent qu'Ananus n'avoit pu ni » dû assembler ce Conseil sans sa permis» sion : qu'Albin luy en écrivit fort en » colere: & que le Roy Agrippa le voyant » si irrité contre Ananus, luy osta la gran» de sacrificature, qu'il n'avoit exercée » que quatre mois, & qu'il la donna à » un autre.

Toutes les circonstances de cette histoire sont grandes, publiques, & d'une nature à estre sceues tres certainement par une personne de la qualité de Joseph. Il n'y auroit donc point de faits historiques qu'on ne pust revoquer en doute, ou celui là doit passer pour tres certain. Quel jugement devrions nous donc faire du jugement d'Hegesippe, si ayant sceu que ce fut un grand Prestre de la secte des Sadducéens qui entreprit de faire mourir S. Jacque; qu'il prit pour cela le temps qu'il n'y avoit point de Gouverneur en Judée; qu'il fit assembler un Conseil, qu'il y fit accuser S. Jacque d'estre ennemi de la loy, & qu'il y fut condanné à estre lapidé; si dis-je, ayant sceu tout cela, il n'eust pas daigné nous en rien dire? Que s'il n'a rien sceu de toutes ces choses, quelle foy peut-on ajouter à ce qu'il nous conte de la mort de Saint Jacque, puisqu'il n'en a parlé qu'aprés des personnes qui en estoient tres mal informées[a].

Il ne faut de plus que comparer ces deux histoires pour juger si l'une peut estre vraie, que l'autre ne soit fausse.

Selon Joseph, ce fut un grand Prestre nommé Ananus, de la secte des Sadducéens, qui fut certainement l'auteur de la mort de S. Jacque frere de nostre Seigneur; que le Roy Agrippa le fut de celle de S. Jacque frere de S. Jean.

Selon Hegesippe, ce furent des Scribes & des Pharisiens irritez du progrés de la religion Chrétienne[b], qui n'avoient pas dessein d'abord de le faire mourir, & qui ne s'y porterent que parcequ'ils n'avoient pas réussi dans une entreprise si folle, qu'on n'en sauroit apporter aucun exemple semblable.

Selon Joseph, ce grand Prestre assembla un Conseil pour observer quelque forme de justice en le faisant perir.

Selon Hegesippe, les Pharisiens & les Scribes croyant n'avoir point besoin d'en observer aucune[c], se contentent de le conjurer de declarer au peuple que JESUS n'estoit pas le CHRIST.

Selon Joseph, le grand Prestre le fit accuser d'estre contraire à la loy. C'est le reproche ordinaire que les Juifs non convertis faisoient aux Chrétiens.

Selon Hegesippe, S. Jacque ne fut accusé de rien par ceux qui furent ensuite cause de sa mort; mais exhorté seulement de monter au haut du Temple, pour de là parler au peuple, afin de le tirer de l'erreur où il estoit que JESUS fust le CHRIST[d].

Selon Joseph, ce grand Prestre[e] fit condanner S. Jacque à estre lapidé. Et il fut tellement regardé comme l'auteur de cette condannation, que cela fut cause qu'on luy osta la grande sacrificature.

Selon Hegesippe, Saint Jacque sans estre condanné par aucun juge, fut precipité du haut du Temple par ceux qui l'y avoient fait monter[f].

Vous me dites, M[r], dans vostre derniere lettre, que vous n'hesiteriez pas à preferer Joseph à Hegesippe, s'ils estoient contraires. Mais vous me demandez si je trouve que la maniere dont vous taschez de les accorder, a rien de forcé & qui ne soit recevable. Je ne savois où je trouverois cet accord de Joseph avec Hegesippe. Car je m'imaginois que vous l'aviez fait quelquepart, en répondant à ceux qui trouvent qu'on ne peut pas les accorder. Mais enfin j'ay cru que vous pretendiez avoir fait cet accord dans vos Memoires, sur

a Il n'avoit pas lu Joseph, & a sceu la mort de Saint Jacque des Chrétiens de Jerusalem, qui ne songeoient qu'à S. Jacque, non à Ananus, & qui ne disoient que les circonstances qui les frapoient le plus, oubliant ou negligeant les autres. Cela est possible & commun. S. Luc ne nomme jamais Caïphe dans les Actes. Personne ne dit qui a condanné Saint Pierre à la croix. On omet toujours, & je ne voy rien de si difficile que de dire pourquoi.

b Cela n'empesche pas qu'il n'y ait eu un Conseil tenu par Ananus. Quand? Que s'y fit-il? Je le dirois, si je savois le detail.

c Ne pouvoient-elles pas s'estre faites quelques jours auparavant, & qu'on n'eust pas encore prononcé?

d Cela est-il contraire?

e le livra pour estre lapidé p.e. en ordonnant qu'on le fist lorsqu'on vit qu'il confessoit J. C, & que le peuple crioit Hosanna. Il y a assurément de la defectuosité dans Hegesippe : la question est s'il y a de la fausseté.

f Hegesippe ne dit point cela.

S. Jacque le Mineur § 7, où vous paitrissez ensemble ces deux histoires pour n'en faire qu'une. Je mettrai en plus grosse lettre ce qui est de vous, afin qu'il soit plus aisé de le distinguer des reflexions que j'y ferai.

Feste estant mort, & Albin qui luy succeda n'estant pas encore arrivé, ce fut dans cet interregne qu'Ananus grand Pontife, homme hardi & entreprenant, fit assembler un Conseil de plusieurs juges, devant lesquels il fit comparoistre plusieurs personnes, & entre autres, dit Joseph, Jacque frere de JESUS appellé le CHRIST.

Vous en demeurez là, & n'ajoutez point ces deux lignes de Joseph, *les accusa d'avoir contrevenu à la loy, & les [g] fit condanner à estre lapidez.* Et vous ne les mettez point dans la suite[h], parcequ'elles auroient fait voir que vostre pretendu accord n'est pas recevable. Mais vous fourez par un *car* la fabuleuse narration d'Hegesippe.

g les livres.

h J'ay eu tort de les oublier, mais ç'a esté sans dessein. Cela sera corrigé.

Car les docteurs de la loy, les Pharisiens, & les autres Juifs incredules, estoient fort alarmez du progrés que faisoit la foy par le zele de ce saint homme, & excitoient un grand bruit.

Cela fait entendre qu'Ananus avoit fait ce qu'il fit contre Saint Jacque, y estant poussé par les docteurs de la loy, les Phariséens, & les autres Juifs incredules[i]: ce qui est contraire à Joseph, qui declare expressément que l'action de ce grand Pontife deplut extremement à tous ceux des habitans de Jerusalem, qui avoient de la pieté & un veritable amour pour l'observance de leurs loix.

i ou qu'il les poussoit luy mesme, & les animoit contre le Saint.

[On ne marque pas bien nettement ce qui se fit dans cette assemblée.]

Ce que vous avez mis entre deux crochets, n'a esté que pour avoir pretexte de laisser là Joseph, pour ne nous plus parler que de ce que conte Hegesippe, hors un petit mot où vous avez fait entrer Ananus contre toute vraisemblance. Mais surquoi peut estre fondé ce que vous dites que Joseph n'a pas dit bien nettement ce qui se fit dans cette assemblée convoquée par Ananus? Le pouvoit-il marquer plus nettement, qu'en disant comme il fait, qu'il fit comparoistre devant ce Conseil Jacque frere de JESUS appellé le CHRIST, & quelques autres, les accusa d'avoir contrevenu à la loy, & les[k] fit condanner à estre lapidez? Peut-on parler plus nettement? Mais le moyen d'ajuster cela à ce que vous nous contez [l]sur la foy de vostre Hegesippe?

k les livres.

l Joseph peut avoir joint ce que Ananus fit dans le Conseil, & ce qu'il fit quelques jours aprés.

On lit seulement que les Pharisiens & les autres s'imaginant pouvoir obtenir de S. Jacque qu'il renonçast à la foy de J.C, & l'ayant fait venir en la presence de tout le monde, ils se plaignirent à luy que le peuple estoit dans l'erreur touchant JESUS, & le prenoit pour le CHRIST.

Double absurdité: Afin que les Pharisiens se fussent plaints que le peuple estoit dans l'erreur touchant JESUS, il faudroit qu'une grande partie du peuple de Jerusalem prist JESUS pour le CHRIST: ce qui est tres faux, y ayant alors dans Jerusalem cent Juifs incredules pour un fidele[m]. Mais ç'auroit esté une grande folie de s'en plaindre à celui mesme qui avoit travaillé à faire Chrétiens ceux qui l'estoient.

m Cela n'empesche pas qu'il n'y eust plusieurs milliers de Chrétiens.

Ils ajouterent que c'estoit à luy à le delivrer de cet egarement,

ment, puisque tout le monde estoit prest de croire ce qu'il diroit, à cause de l'estime generale qu'on avoit pour sa vertu & pour sa sincerité.

Est-il possible, M[r], que l'absurdité de cette harangue ne vous ait pas sauté aux yeux? C'est comme s'ils luy eussent dit: Nous avons tous une estime generale de vostre vertu & de vostre sincerité: Sachant donc que vous estes frere de JESUS, & un de ses douze Apostres, & qu'il y a pres de 30 ans que vous ne travaillez à autre chose qu'à nous persuader qu'il est le CHRIST, nous vous conjurons de dire maintenant à ce peuple, que c'est une erreur de croire qu'il soit le CHRIST[n]. *Nec hominis nec ad hominem vox est.*

n Cela depend de la decision du fond.

[Je ne sçay s'ils croyoient pouvoir amollir par ces flateries celui qu'ils n'esperoient pas de vaincre par les tourmens. L'histoire ne dit pas non plus quelle réponse il leur fit.]

Et moy je sçay bien que c'est faire tort à S. Jacque de croire qu'il eust pu prendre un si sot discours pour des flateries. Et quant à la remarque que vous faites, que vostre historien ne dit point quelle réponse il leur fit, vous avez raison d'en estre étonné[o]. Car qui peut concevoir qu'ils n'eussent point voulu savoir ce qu'il avoit à leur dire avant que de le faire monter au haut du Temple. Mais il estoit necessaire pour l'ajustement de la fable, qu'on ne luy demandast point de réponse, parce qu'estant indubitable qu'il leur auroit répondu qu'il ne pouvoit faire ce qu'ils luy proposoient, & qu'il mourroit plustost que de ne pas soutenir que JESUS est le CHRIST, & qu'il n'y a de salut que par luy, la piece auroit fini par là & ils auroient esté reduits à l'assommer au mesme lieu.

o Je voudrois bien que les historiens nous dissent tout: mais ils s'accordent à n'en rien faire.

Lorsqu'ils l'eurent fait monter au haut du Temple, ils luy crierent [d'en bas:] Dites nous, homme juste, ce que nous devons croire de JESUS qui a esté crucifié: car il faut que tous tant que nous sommes, nous suivions ce que vous nous direz.

Jamais rien fut-il moins croyable? On nous vient de dire aprés ce mesme Hegesippe, que les docteurs de la loy & les Phariziens estoient fort irritez des progrés que faisoit la foy de J.C. par le zele de S. Jacque: & on veut qu'aussitost aprés ces mesmes Phariziens luy aient crié tout haut devant tout le peuple, qu'ils estoient tous disposez à croire ce qu'il leur diroit de JESUS, sans qu'ils eussent le moindre sujet de s'imaginer ou qu'il changeroit tout d'un coup de sentiment, ou que sans en changer, il voudroit bien pour leur complaire, parler contre sa conscience. Je passe pour abreger à ce qu'on pretend qu'ils firent se voyant trompez.

Ils commencerent à crier: Quoy! le Juste s'egare aussi! Et montant où il estoit, ils le precipiterent du haut du Temple en bas. Il ne mourut pas de cette chute, mais se releva: & mettant le genou en terre, il demanda pardon à Dieu pour ses ennemis, qui voyant qu'il vivoit encore, s'animerent les uns les autres à le tuer, & le lapiderent.

Vous avez changé l'ordre[p] des paroles d'Hegesippe, pour leur donner un peu plus de vraisemblance. Car y en auroit-on trouvé si vous les aviez raportées comme elles sont dans Eusebe? Estant montez ils le precipiterent du haut du Temple, & se dirent les uns aux autres: Lapidons Jacque le

p Les termes de Hegesippe sont: Ils se disoient les uns aux autres: Lapidons Jacque le Juste; & ils commencerent à le lapider, parce qu'estant tombé, il n'estoit pas mort, mais s'estoit mis à genoux &c. Je n'ay donc fait que debarasser ce qu'il dit.

Juste. Et parcequ'il n'estoit pas mort de sa chute, ils commencerent à le lapider. Ç'auroit esté une folie plutost qu'une rage, de s'exhorter à lapider un homme qu'ils venoient de precipiter de si haut, qu'ils ne devoient pas croire qu'il en pust rechaper. Mais ce que vous dites ensuite merite plus de reflexion.

Ils le lapiderent par ordre de Ananus & de son Conseil. Car Ananus estoit de la secte des Sadducéens : & on remarque que ceux de cette secte estoient des plus cruels dans leurs jugemens.

Vous vous avisez bien tard pour accorder Hegesippe avec Joseph, de faire revenir sur la scene Ananus & son Conseil, dont Hegesippe ne nous dit pas un seul mot[q]. Il dit seulement que Saint Jacque fut lapidé par ceux qui l'avoient precipité du haut du Temple, c'est à dire par les docteurs de la loy & les Pharisiens. Mais si vous aviez raporté ce que dit Joseph de la lapidation de S. Jacque par l'ordre d'Ananus, on auroit bien vu quelle ne pouvoit rien avoir de commun avec la fameuse lapidation dont parle Hegesippe : » Ananus, dit Joseph, fit assembler » un Conseil, devant lequel il fit com- » paroistre Jacque frere de JESUS appellé » le CHRIST, & quelques autres, les » accusa d'avoir contrevenu à la loy, & » les[r] fit condanner à estre lapidez. Vous avez fait comparoistre S. Jacque devant ce Conseil d'Ananus Sadducéen : & au lieu de poursuivre qu'il fut luy & quelques autres accusez d'avoir contrevenu à la loy[s], & [t]condannez à estre lapidez, vous le faites passer je ne sçay comment entre les mains des Pharisiens[u], qui taschent de le gagner par leurs flateries, à ce que vous dites ; qui le font monter au haut du Temple pour dire au peuple que JESUS n'est pas le CHRIST ; qui se trouvant trompez, le precipitent en bas, & voyant qu'il n'estoit pas mort, commencent à le lapider. Qu'ont pu faire là, je vous prie, Ananus & son Conseil ? Est-ce qu'ils avoient suivi tout ce manege ? ou que les Pharisiens avoient fait suspendre à l'égard de S. Jacque l'execution de la sentence [x]qui l'avoit condanné à estre lapidé avec quelques autres, & qu'ils s'aviserent de l'executer quand ils virent qu'ils ne l'avoient pas tué en le jettant du haut du Temple. Direz vous aussi [y] que ce fut par l'ordre d'Ananus & de son Conseil, qu'un foulon luy cassa la teste avec son levier.

Mais si cela s'estoit passé de la sorte que vous le contez, pourquoi cette action d'Ananus l'auroit-elle rendu si odieux à tous ceux de Jerusalem qui avoient de la pieté, par où Joseph, à ce que je crois, entend d'ordinaire les Pharisiens ? Pourquoi remarque t-il, comme vous faites aussi, que les Sadducéens estoient les plus cruels de tous les Juifs dans leurs jugemens ? Les Pharisiens n'auroient-ils pas esté plus cruels dans cette rencontre que ce Sadducéen[z] ? Pourquoi auroit-il esté seul puni de cette mort par la perte de la grande sacrificature ? Qui ne voit enfin que selon Joseph, qui a pu estre témoin de ce qu'il a écrit, S. Jacque a esté mis à mort par la sentence d'un Conseil de juges assemblez par le grand Prestre ; & c'est à quoy il s'en faut tenir. Au lieu que selon la narration d'Hegesippe, pleine d'une infinité d'absurditez, il auroit esté accablé par une sedition populaire sans aucune forme de justice.

Je ne croyois pas, M[r], estre si long sur ce point de critique. Car quoique j'aie toujours témoigné l'eloignement que j'avois de cette narration d'Hegesippe, ne pouvant me persuader que ce fust autre chose qu'une fable, je ne m'estois neanmoins jamais appliqué à

[q] Il ne s'estoit pas obligé de tout dire.

[r] livra.

[s] Je n'ay point eu de raison de l'oublier. Je l'ay reservé pour son temps.

[t] livrez.

[u] Les Pharisiens & les Sadducéens peuvent avoir eu part à tout.

[x] Elle n'avoit pu esté rendue. Joseph marque plutost l'execution que la sentence.

[y] Je ne le dis pas, ne le trouvant point : Mais cela pourroit estre.

[z] Il faut certainement qu'Ananus ait eu la principale part à la mort de S. Jacque, & je ne l'ay pas assez marqué. Mais en quoi faudroit il entrer dans ce detail.

l'examiner avec ſoin. C'eſt voſtre derniere lettre qui m'en a donné la penſée : & le principal but que j'ay eu en y travaillant, eſt de vous convaincre par cet exemple que vous pouſſez trop loin la deference que l'on doit avoir aux auteurs anciens en matiere de faits qui ne peuvent eſtre crus que de foy humaine. C'eſt ce qui m'a fait établir d'abord quelques regles de critique, que je ne crois pas que l'on puiſſe conteſter raiſonnablement, & auſquelles cependant il me ſemble que vous n'avez pas fait aſſez d'attention. C'eſt pourquoi, Mr, je vous prie de les examiner avec ſoin; & ſi elles vous paroiſſent vraies, de les appliquer à d'autres endroits où vous pourriez ne les avoir pas obſervées.

[illegible]